


ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
SIGILLVM
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE




NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."
CHARLES NODIER.

PARAIT LE 20 DE CHAQUE MOIS

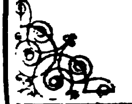
JANVIER et FEVRIER

6eme Volume, 1ere et 2eme Livraisons

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887



NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - $2.00

" **payable dans l'année - - - - 2.50**

Directeur :
M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,
Ottawa.

Gérant :
M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

" Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

SIXIEME VOLUME

MONTRÉAL
TYPOGRAPHIE IMPRIMERIE GÉNÉRALE
1887

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

FONDÉ LE 1ER JANVIER 1882, ET PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. LOUIS-H. TACHÉ

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

SONNET

Eté, chaleur, rayons, doux rêves envolés,
Aux jours mornes et froids vos charmes ont fait place ;
La rafale, en hurlant, dans l'air obscurci passe ;
Est-ce bien le soleil cet astre aux feux voilés ?

Murmures et parfums qui flottaient dans l'espace,
Nids qu'un bonheur paisible avait jadis peuplés,
Voix des ruisseaux, prés verts par les fleurs étoilés,
Novembre a tout flétri de son souffle de glace.

Mais tu peux faire rage, hiver, triste saison ;
Malgré toi, dans ton sein, toute une floraison
Sous l'œil de la beauté s'épanouit encore.

Le ciel peut s'assombrir et les climats changer,
Partout, toujours, l'amant trouvera l'oranger
Pour en orner le front de celle qu'il adore.

ERNEST MARCEAU.

Ottawa, novembre 1886.

ANTICOSTI

— OU L'ISLE DE L'ASSOMPTION. —

"Je lui donnai les nuages pour vêtements
" Et pour langes d'épais brouillards."
Le livre de Job. Cap. XXXVII.

PROLOGUE.

Il y a trois siècles et demi, sur une île inconnue, une scène touchante de simplicité et de grandeur s'accomplissait au nom de Dieu et de la France. Agenouillés sur le rivage, des hommes priaient, pendant qu'à quelques pas, sur une petite élévation, un prêtre offrait le Saint Sacrifice. Une large pierre était l'autel ; les assistants murmuraient une action de grâces au ciel ; la mer chantait un hymne à l'Eternel.

Au large, bercé par la houle, un léger navire était à l'ancre. A son mât flottait fièrement le drapeau fleurdelisé, jadis emblème séculaire de la souveraineté de la France. Une barque attendait à la grève, qui devait ramener l'équipage à bord.

Ce navire était celui de Jacques-Cartier qui apportait à un pays né d'hier le progrès et la civilisation ; ces hommes étaient de hardis navigateurs, enfants de la plus grande nation qui fut jamais sous le ciel, et qui portaient sur les mers la gloire de son nom : ce prêtre était l'apôtre du Christ, l'homme du dévouement, de l'abnégation et de la charité, à la recherche de nouveaux peuples à évangéliser.

Le découvreur du Canada remontait pour la deuxième fois le cours du St-Laurent et prenait possession de terres nouvelles. On était au 15 août 1535, jour de la fête de l'Assomption, et l'île fut baptisée de ce nom sous lequel la désignent en général les navigateurs du XVIme siècle. Plus tard, elle prit celui d'Anticosti, qu'elle a gardé depuis.

Quelques étymologistes attribuent à ce mot une origine espagnole, (antè, en face,—costa, la côte,) et prétendent qu'elle fut ainsi nommée par les Espagnols qui faisaient la pêche sur les côtes du Labrador : mais il est bien plus vraisemblable de croire que *Anticosti* est dérivé de *Natiscotec*, employé par Hakluyt, et qui se rapproche beaucoup de *Natascouel*, mot sauvage signifiant : *où l'on prend l'ours*, d'après lequel les Montagnais désignaient Anticosti.

Etrange est cette île, jetée au cœur du golfe comme une sentinelle chargée d'indiquer leur route aux passants de la mer. Considérable par son étendue, belle de toute la sauvage beauté d'une nature vierge encore, mystérieuse par son isolement, sombre par ses naufrages, poétique par son histoire et ses légendes, Anticosti apparaît à la fois comme un lieu de désolation et comme une terre bénie.

Sur ces collines qui ondulent au-dessus des flots et qu'une épaisse forêt couvre d'un manteau de verdure, sur ces bords riants et ces élévations en pente douce, sur ces plaines couvertes de foins enivrants d'âpres senteurs, Dieu a jeté l'abandon et la stérilité. Le vent de la solitude y souffle depuis des siècles, et l'île est aujourd'hui presqu'aussi déserte qu'aux jours où les Normands, les Bretons et les Basques, ces indomptables aventurieurs des anciens jours, fréquentaient les premiers les eaux du St-Laurent.

Seuls quelques pêcheurs et navigateurs s'y sont établis. Ils y vivent misérablement, et pourtant ils aiment cette terre, comme d'autres plus favorisés du soleil et de la fécondité de la végétation, aiment la leur. Chose étrange et sublime que Dieu aît placé dans tous les cœurs, à côté de l'amour de la famille, l'amour du sol, qui n'est autre que l'amour de la patrie.

Les marins que les vents et les tempêtes poussent sur Anticosti marchent à une mort à peu près certaine. Les côtes en sont bordées d'une ceinture presqu'infranchissable de récifs à

fleur d'eau sur lesquels les navires se brisent fatalement. Il n'y a pas un espace d'un demi-mille, qui n'ait été le théâtre de quelque naufrage, et chaque année ajoute considérablement aux sinistres annales du passé.

Il est pour Anticosti de rares jours de soleil, où la nature s'épanouit sous une haleine fécondante, où l'oiseau chante dans les bois, où la mer vient mourir au rivage et redit l'éternelle romance du flot apaisé. Il est des jours où cette île rayonne, comme l'Eldorado rêvé par les poètes ; et pourtant, ce n'est là qu'un immense tombeau, généralement perdu dans les brouillards, où des naufragés de toutes les nations reposent en attendant l'heure de la Résurrection.

Plus souvent la tempête se déchaîne, plus souvent les brumes et les pluies l'enveloppent. Car presque chaque jour est l'anniversaire de quelque grand désastre. Le ciel alors se tend de noir ; de lourds nuages, poussés par le vent, courent à ras de terre ; les vagues, soulevées violemment, se heurtent avec des sanglots et vont se briser sur les grèves blanches d'écume, le tonnerre gronde, sourdement étouffé par la grande voix des flots; les éclairs sillonnent l'air en tous sens. C'est le service funéraire, le libera chanté par la mer à la mémoire des naufragés.

La mort, cette grande pourvoyeuse, qui garde si bien ses mystères et qui répand si vite l'oubli sur sa proie, qui ne se lasse jamais de frapper, semble affectionner tout particulièrement cette portion du globe. Isolée au sein des eaux, le plus souvent perdue dans les brouillards, amante de l'ouragan, Anticosti est le digne séjour des trépassés. Rarement des voix humaines viennent troubler le calme qui y règne, à moins que ce ne soit le chant de mort de nouvelles victimes qui plane au-dessus des vents, ou qui monte à travers le bruit des vagues déferlant sur le sable. Dans les nuits noires, alors que tout s'efface sous le ciel, les morts doivent se lever et parcourir la grève, rafraîchissant leurs os aux baisers de l'ora-

ge, évoquant du fond de la nuit le souvenir de leur agonie, et disant d'une voix sépulchrale et âpre les souffrances endurées à leurs derniers moments.

La tombe ne rend guère les secrets que Dieu lui confie ; aussi, à part les récits et les légendes qui sont parvenues jusqu'à nous, combien de scènes émouvantes nous ignorons, que de drames saisissants dont nous n'entendrons jamais parler ?

Pour moi qui m'étais attaché à ce coin de terre par la lecture de ses naufrages, par l'étrangeté de son site, par le cachet mystérieux qui entoure tout ce qui s'y rapporte, j'ai voulu connaître Anticosti.

J'ai remonté le cours des temps et demandé à l'histoire le rôle que cette île a joué dans le passé :

J'ai parcouru les annales de mon pays à la recherche des légendes laissées par ceux qui nous ont précédés dans la vie ;

J'ai interrogé les personnes qui ont visité l'île, et celles qui ont chassé dans ses forêts ou pêché sur ses côtes ;

Dans mes voyages du bas du fleuve, pendant que nous filions hardiment sous le vent et aux heures d'étape, je me suis fait raconter par les marins les récits qui se rattachent à Anticosti ;

Et maintenant que j'ai pu recueillir assez de renseignements et de matériaux pour former une étude que je crois intéressante, je viens livrer au public cet humble fruit de mes labeurs, heureux s'il peut trouver quelque charme à la lecture de ces pages.

I.—Histoire.

Anticosti fut découverte, le 15 août 1535 par Jacques-Cartier, lors de son second voyage au Canada.

La première mention qui en soit faite est dans le routier du pilote Jean Alphonse qui la décrit en ces termes :

" L'Ile de l'Ascension * est une bonne île, et une terre plaine, " sans aucunes montagnes, assise sur des rochers blancs et " d'albâtre, toute couverte d'arbres jusqu'au bord de la mer. " Et il s'y trouve de toutes espèces d'arbres que l'on trouve en " France, et on y voit des bêtes sauvages comme ours, loup-" cerviers, et porc-épics."

Dans sa cosmographie, le célèbre Dr Peter Heylin dit que, vers 1660, l'île était habitée par une tribu de Sauvages dont la bonté et l'amitié se manifestaient envers tous les marins qui faisaient escale dans les baies d'Anticosti.

Le 16 mars 1680, Louis XIV concéda au sieur Louis Joliet la seignerie de l'île en récompense de ses services et de la découverte du Mississipi et de l'Illinois. Joliet s'y établit et y bâtit sur la pointe ouest, un fort dont il est fait mention dans une mappe du St Laurent publiée dans l'histoire du Canada de La Hontan. Charlevoix dit que Joliet eût préféré la plus petite seigneurie de France à cet immense fief improductif.

S'il faut en croire La Hontan, Joliet aurait été fait prisonnier par la flotte du général Phipps en 1690, et plus tard échangé pour des officiers, prisonniers des Français.

Par proclamation royale en date du 7 octobre 1763, réglant les limites des terres du Canada, Anticosti, qui était jusque là partie de la Nouvelle-Ecosse, fut placée sous l'inspection du gouvernement de Terreneuve.

---

* Pendant un certain temps, on s'est servi, par erreur de ce nom, pour désigner l'île de l'Assomption.

L'acte impérial 14 Geo. 3. cap 83, de 1774, annexa l'île à la province de Québec. En 1791 le Canada fut divisé en deux provinces, et Anticosti devint partie du Bas-Canada. En 1809, l'île fut réannexée à Terreneuve, pour revenir au Bas-Canada en 1823.

Aujourd'hui, Anticosti fait partie de la province de Québec, et pour les fins judiciaires et autres relève du district de Chicoutimi. Un particulier, M. Stockwell de Québec, en a fait l'acquisition dernièrement et cherche à trouver sur le marché anglais des capitaux pour en faire faire l'exploitation. Il est douteux qu'il réussisse, tant à cause de la stérilité de cette île que des difficultés que présentent les communications pendant les mois d'hiver surtout.

II.—Topographie.

Anticosti est située à trente-cinq milles de la côte nord, vis-à-vis Mingan, et divise le golfe en deux chenaux. Elle git entre le 49o et le 50o degré de latitude, et le 62o et le 65o degré de longitude ouest. Sa superficie contient 2,460,000 âcres de terre, et l'île possède plus de 300 milles de côte. Elle atteint une longueur de quarante lieues, tandis que sa plus grande largeur ne dépasse pas quarante milles.

L'île est bordée d'une ceinture de récifs qui la rendent presqu'inaccessible. Ces récifs s'étendent à des distances de un, deux, et parfois trois milles dans la mer, et assèchent à marée basse. Ils sont formés de pierre à chaux argilleuse, dont l'île abonde, et couverts de gros cailloux polis par le lèchement continuel des vagues. Leur côté extérieur forme des précipices dont la hauteur varie de vingt à cent pieds ; rarement ils s'inclinent en pente, ce qui fait que du large on ne peut constater leur proximité, car le sondage ne saurait prévenir les marins du danger. Les récifs suivent les courbes et les sinuosités de la côte. Depuis la pointe ouest, ils s'avancent dans la mer jusqu'au côté sud de la rivière Ste-Marie où l'eau profonde atteint le rivage.

Il n'y a guère que quelques petites baies où les chaloupes peuvent prendre terre, et les deux seuls endroits qui offrent un sûr abri contre tous les vents aux navires un peu considérables, sont la baie Gamache et la baie aux Renards, situées aux extrémités nord-est et sud-ouest de l'île. L'idée d'ouvrir un chemin droit entre ces deux baies a déjà été discutée, et la surface unie d'Anticosti, sur cette ligne, rend l'exécution de ce projet très possible.

Les cours d'eaux que l'on rencontre le long de la côte sont nombreux. Tous les 5 ou 6 milles il y a quelque petite rivière ou quelque grand ruisseau qui suffirait à créer d'excellents pouvoirs d'eau. Il y a même nombre de chûtes très avantageuses pour cela. Il y a sur l'île une foule d'étangs et de petits lacs, souvent en réalité des lagunes ou des bourbiers. La marée les atteint et l'eau de mer se mêle à l'eau douce qui s'y trouve.

La côte nord forme une succession de petites montagnes dont la hauteur varie de deux cents à cinq cents pieds, et dont les sommets sont séparés par des dépressions de terrain. Ces montagnes s'élèvent abruptes à partir du rivage, et atteignent leur point culminant à environ un mille et quart de la côte. A partir de là, elles diminuent peu à peu en descendant vers le sud, et bientôt ne présentent plus que des vallées et des collines dont les ondulations offrent un coup d'œil agréable et pittoresque.

Presque partout la côte nord est coupée à pic par des falaises au pied desquelles se brisent les houles du large. L'abord en est excessivement difficile, souvent impossible.

La partie sud de l'île est généralement basse. Le point le plus élevé est à l'embouchure de la rivière Jupiter, où les falaises atteignent quatre-vingt à cent pieds du côté est, et cent cinquante pieds du coté ouest. Ailleurs le sol ne domine la mer que d'une vingtaine ou d'une trentaine de pieds.

Depuis la pointe sud-ouest jusqu'à l'extémité ouest de l'île

les collines sont plus élevées que dans l'est. Elles montent graduellement à partir du rivage sur une distance de un à trois milles, et elles ont une hauteur de cent cinquante à deux cent cinquante pieds. Il faut toutefois excepter des savannes et des plaines de cent à mille âcres de superficie, que se partagent une stérilité sans nom et des foins sauvages de quatre à six pieds de hauteur. La monotonie du paysage est interrompue par des bosquets et une infinité d'étangs et de petits lacs où les canards, les outardes et autres oiseaux marins se tiennent par bandes innombrables.

Quatre phares, avec des postes de secours, ont été érigés sur Anticosti, et des indicateurs ont été placés çà et là pour guider les naufragés et les égarés vers les endroits habités. De sorte que les malheureux que le golfe jette à la côte, ne courent plus autant que dans le passé le risque de périr par la faim ou le froid.

Le phare de la Pointe-aux-Bruyères, situé à l'extrémité est de l'île, consiste en une tour ronde, en pierre à chaux grisâtre, extraite dans l'île ; elle a une élévation de 90 pieds. Une lumière blanche, fixe, y est installée à une hauteur de 110 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute, et peut être vue par un beau temps à 15 milles de distance. Ce phare contient un dépôt de provisions, et ses dépendances se composent d'une maison de refuge pour les naufragés, d'un magasin d'approvisionnements, d'une écurie, d'un hangar à l'huile, et de deux hangars servant de magasins, le tout en bois, peinturé en blanc.

Le phare de la pointe Sud-Ouest, de même forme et de même pierre, est élevé de 75 pieds. Il contient un appareil catoptrique, dont la lanterne, en métal à canon, contient un feu rotatif et blanc. Le dépôt de provisions et les dépendances sont les mêmes qu'au fort de la Pointe-aux-Bruyères.

Un autre phare, situé à la pointe Ouest, consiste en une tour ronde en pierre, avec façade en briques, de 109 pieds de

hauteur. Il possède un appareil dioptrique contenant cinq grandes lampes et produisant un feu fixe et blanc visible à 15 milles de distance. Durant les tempêtes de neige et les brumes, un canon d'alarme y est tiré toutes les heures.

Le quatrième phare, situé à la pointe Sud, ne date que de 1870. C'est une tour hexagone, peinturée en blanc, s'élevant à 75 pieds au-dessus des hautes marées. Une lanterne en fer produit un feu à éclats de vingt en vingt minutes, visible à une distance de quatorze à dix-huit milles, de tous les côtés de la mer. Un puissant sifflet d'alarme sonne dix secondes dans chaque minute, ce qui donne 50 secondes d'intervalle, pendant les brumes et tempêtes. Il peut être entendu à quinze milles, et dans les tempêtes et contre le vent, jusqu'à huit milles de distance.

Ces deux derniers phares possèdent aussi un dépôt de provisions et des dépendances.

Les phares sont allumés entre le 1er avril et le 20 décembre de chaque année.

Les courants autour de l'île sont très changeants et incertains ; ils sont la cause de bien des naufrages. Les marées ne s'élèvent que de 4 à 7 pieds de hauteur, excepté à l'époque des grandes mers, où elles atteignent des hauteurs considérables.

III.—Population.

Lors du dernier recensement, il y avait sur Anticosti cent dix-sept familles, et cent dix-sept maisons qui étaient leurs demeures. Douze maisons abandonnées complétaient les constructions de l'île. Dans ces chiffres sont compris les phares et postes de secours, et les gardiens qui les habitent. La population, qui forme un total de 676 personnes, hommes femmes et enfants, se compose de marins et de pêcheurs. Dieu, qui place toujours la joie à côté de la douleur, le soleil après l'orage, a sû donner aux habitants des froides régions

du nord des compensations à ce qui leur manque. La solitude, l'indépendance. l'espace, la chasse et la pêche, les drames de la mer, les échos des pays plus civilisés apportent tour à tour leurs distractions et leurs charmes à ces familles qui, habituées à se contenter de peu, savent mieux apprécier les consolations et les plaisirs que la Providence leur envoie.

IV.—Histoire naturelle.

Parmi les animaux sauvages qu'on trouve sur l'île, les ours sont les plus renommés, car c'est d'eux qu'Anticosti prend son nom. On leur fait une chasse sans merci, ce qui en diminue peu à peu le nombre et fait entrevoir l'époque prochaine où ils auront à peu près disparu de cette terre sur laquelle ils ont longtemps régné souverainement, dans une paix qui n'était troublée que par les guerres qu'ils se faisaient entre eux.

L'ours d'Anticosti est noir généralement, sauf quelques exceptions où sa couleur tire sur le jaune chocolat. Son pelage est lisse, long et brillant. Sa taille a une moyenne de quatre pieds et demi, bien qu'il s'en trouve de beaucoup plus grands. Il se nourrit de fruits, de glands et de racines ; comme il nage très bien, il lui arrive à ses heures de faire la pêche et de manger le poisson qui lui est un mets très frugal.

L'ours vit seul dans les bois, fuit les bandes, et recherche les endroits où la forêt est la plus épaisse. Les cavités formées par le temps dans le tronc des arbres lui servent de domicile. Malgré sa nature prosaïque, il ne dédaigne pas de s'élever, en grimpant dans les arbres, jusqu'à une hauteur de 20 à 30 pieds.

Chaque printemps les ours de l'île se réunissent en grand nombre sur les grèves de la côte nord pour s'accoupler. Pendant plusieurs jours,—c'est la saison des amours, mais les ours ne sont obligés de faire comme personne,—ils se battent souvent entre eux jusqu'à mort et se disputent les champs de

bataille. Pendant ce temps, ils remplissent l'air de leurs cris dont le bruit, repercuté par les échos des bois, forme un concert dont peuvent jouir les marins jusqu'à une distance de six à huit milles au large.

Les banquises qui descendent des mers septentrionales portent quelquefois l'ours blanc, le féroce et vorace habitant des glaces éternelles du pôle boréal. Ce lointain visiteur a rarement été trouvé sur Antiscosti, mais quelques chasseurs racontent avoir eu la bonne fortune de le rencontrer sur leur chemin.

Richardson, dans un rapport d'exploration géologique, rapporte avoir vu plusieurs ours noirs. Un jour au pied d'une falaise, près de la baie de l'Observation, il en prit un pour une souche, mais il découvrit vite son erreur. L'ours était occupé à dévorer le corps d'un loup marin ; rien ne put le déranger, ni les cris de Richardson, ni ses gestes pour attirer son attention. Quand son repas fut fini, l'impassible animal monta lestement la côte, pourtant très escarpée, et disparut sur le sommet, à environ cent pieds au-dessus de la mer.

La légende veut qu'il y ait eu sur Anticosti des bœufs, venus là à la suite de quelque naufrage et passés à l'état sauvage après un certain temps. On m'a raconté que, pendant l'hiver, ces animaux vivaient par bandes au fond des forêts, se nourrissant de branches et de racines. Dès les premiers dégels, au printemps, ils descendaient vers la côte sud et s'en allaient paître dans les vastes plaines où poussent les foins sauvages. Rien de beau comme le spectacle que présentaient ces grands animaux blancs et roux, parcourant au galop les collines et les vallées qui séparent les montagnes du nord et les grèves du sud. Le trajet se faisait en quatre à cinq heures, et comme ils étaient affaiblis par les longues privations de l'hiver, quelques-uns tombaient d'épuisement. Les autres s'arrêtaient pour les flairer et reprenaient leur course vertigineuse jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur but.

Ces récits, très fantaisistes, je crois, n'en prêtent pas moins une poésie étrange à ces lieux que beaucoup de touristes visitent de nos jours.

Le renard rouge, le renard noir, la loutre, le renard argenté et la marte fournissent chaque année une chasse abondante ; leurs pelleteries sont troquées pour des provisions de chasse et de bouche.

Les rivages d'Anticosti sont fréquentés par les phoques et les veaux marins qui viennent, avec les glaces du nord, dans cette partie du golfe. Ceux qui les tuent en tirent un excellent profit ; il n'y a guère que les Sauvages de Mingan qui leur fassent la chasse. Ils les trouvent dans les baies et dans les endroits abrités, autour de l'île, et les tuent par milliers.

Richardson raconte qu'il lui est arrivé souvent de trouver, endormis sur le sable, des veaux marins que ses hommes tiraient au fusil ou assommaient à coup de massue ou de marteau.

La baleine et la morue existent en assez grand nombre dans ces parages. Le hareng, le saumon, l'anguille et la truite abondent dans les rivières de l'île où l'on ne s'occupe guère de les pêcher.

On trouve sur Anticosti un grand nombre d'oiseaux marins, entre autres l'outarde, l'oie sauvage, les canards noir et gris, la sarcelle, la poule d'eau. Ils y viennent avec le printemps, et, à l'automne, vont chercher vers le midi des lieux plus propices à leurs amours. C'est un fait reconnu par les naturalistes que les saisons influent beaucoup sur les organes des oiseaux et que le besoin de féconder, autant que la recherche d'une nourriture plus facile à trouver, est la cause de leurs migrations.

Anticosti contient des minerais dont on pourrait tirer parti, n'étaient-ce les difficultés d'exploitation et de transport. Les calcaires granulaires blanc jaunâtre s'y trouvent en abondance et peuvent fournir de grands blocs pour construction. On en



a déjà employé, pour la construction des phares à la pointe Sud-Ouest et à la Pointe-aux-Bruyères. On rencontre dans l'île des argiles gris-bleuâtre, dont se composent des falaises de soixante à soixante-dix pieds de hauteur ; ces argiles sont souvent calcaires et contiennent de nombreux caillous.

La marne existe en grande abondance dans beaucoup de lacs et étangs auxquels elle fournit un lit d'un pied d'épaisseur. Quelquefois, à l'embouchure des rivières, elle s'étend assez loin dans la mer, entrainée qu'elle est par les courants.

La tourbe se trouve sur Anticosti en plus grande quantité que partout ailleurs en Canada. Elle est d'excellente qualité et couvre des plaines de plus de cent cinquante milles de superficie ; ses couches ont une épaisseur qui varie de trois à dix pieds.

On prétend que l'île contient aussi d'excellentes carrières de marbre de grande valeur.

Le pin, l'épinette rouge, le hêtre et le bouleau existent dans les forêts de l'île. Les arbustes les plus communs sont le thé du Labrador, qui répand une odeur aromatique lorsque l'on brise ses feuilles veloutées ; un bouleau nain, à feuilles rondes ; la petite épinette noire qui se traîne sur les rochers et dont les feuilles infusées dans l'eau chaude, fournissent un breuvage préféré au thé par les habitants de l'île. On en fait aussi une bière meilleure que la bière d'épinette grise.

Les fruits poussent en abondance, entre autres les bleuets, les atocas de deux espèces, les mures rouges qui portent des fleurs cramoisies, les baies, et surtout la mure jaune, appelée *chicoté* par les Sauvages et les Français, et *bake apple* par les anglais. Il y a encore les groseilles rouges et violettes, les petites poires, et les framboises, mais en très petite quantité. (1)

(1) Nous empruntons ces détails à l'abbé Ferland.

V.—Les champs de la mort.

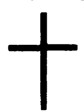
> Et comme je voyais bien des croix sans couronne,
> Bien des fosses dont l'herbe était haute, où personne
> Pour prier ne venait,
> Une pitié me prit, une pitié profonde
> De ces pauvres tombeaux délaissés, dont au monde
> Nul ne se souvenait.

Faisons une courte visite aux endroits spécialement consacrés à la mort.

Tout près du phare de la Pointe-Ouest, est un humble cimetière, que l'on reconnaît plutôt à l'élévation des tertres qu'aux monuments funéraires qui y sont érigés. A peine quelques modestes croix et cinq à six planches et pierres tombales indiquent-elles l'endroit où, plus fortunés que d'autres, reposent les morts auxquels une main amie a accordé un dernier souvenir.

Sur une de ces planches, on lit ces mots, gravés avec la pointe d'un couteau :

BLANCHE BÉLIVEAU
10 ans : 1866.



C'est une pauvre enfant qu'une mort terrible a surprise au milieu de son sommeil. Elle s'était lassée à courir la forêt, pendant que son père travaillait à quelque distance, et s'était couchée au pied d'un arbre, sur un lit de mousse et de sapin. Le chant des oiseaux l'avait endormie et elle s'éveilla au milieu des flammes. Le bûcheron avait mis le feu à l'endroit où dormait, sans qu'il s'en doutât, son unique enfant, et ce ne fut que le lendemain, qu'il constata sa mort, en retrouvant parmi les cendres les os calcinés de la victime.

A côté de la petite Blanche, est enterrée une mère avec ses deux enfants. Pour épitaphe, on lit sur la pierre :

ALICE WRIGHT
Septembre : 22 ans : 1865.

2

Un naufrage l'avait jetée là. J'ai lu quelque part qu'elle était l'épouse d'un capitaine de navire qui n'échappa à la mort que pour recueillir les cadavres des siens, rejetés par l'océan, suprême ironie du destin. Le marin plaça lui-même la pierre sur la fosse qu'il avait creusée et remplie de ses mains : dernier devoir rendu à ses enfants, à celle qui avait été trois ans l'ange de son foyer.

Depuis, personne ne vient entretenir cette tombe.

En retraçant ces choses, les vers que Lamartine écrivait sur la tombe d'une inconnue, au souvenir de Graziella, me reviennent à la mémoire.

Elle a dormi vingt ans dans sa couche d'argile
Et rien ne pleure plus sur son dernier asile !
Et le rapide oubli, second linceul des morts,
Couvre seul maintenant de son ombre ces bords.

Un arbuste épineux à la pâle verdure
Est le seul monument que lui fit la nature.
Battu des vents de mer, du soleil calciné,
Comme regret funèbre au cœur enraciné,
Il vit dans le rocher sans lui donner d'ombrage....

. . . .

Une fleur au printemps, comme un flocon de neige,
Y flotte un jour ou deux ; mais le vent qui l'assiège
L'effeuille avant qu'elle ait répandu son odeur,
Comme la vie avant qu'elle ait charmé de cœur.
En ces lieux désolés, nul ne songe et ne prie !...
Un oiseau de tendresse et de mélancolie
Se pose pour chanter sur le rameau qui plie.
Dis-moi, fleur que la vie a fait sitôt flétrir
N'est-il pas une terre où tout doit refleurir ?...

Sur une croix de bois peint, un mot, à demi effacé par le temps, attire le regard :

ADIEU

Et c'est tout. Celui qui l'écrivit a gardé le secret renfermé dans ces cinq lettres. Il est des douleurs que l'on croirait profaner en les livrant à la pitié des passants. C'en était une sans doute : elle appartient à la tombe.

Non loin du cimetière, un bosquet, rempli de chant d'oiseaux et de bruits d'ailes, interrompt la monotonie de la plaine. Dans les ramures, le vent berce les nids. C'est la vie à côté de la mort, la joie à côté des pleurs, l'espérance à deux pas du tombeau.

***

En arrière du phare de la Pointe Sud-Ouest, sur un plateau couvert de foins sauvages, parsemé de fosses dont la terre nourrit quelques fleurs des champs, un marbre élégant fixe l'attention des visiteurs : il porte l'inscription suivante :

Erigé
à la mémoire de
EDOUARD POPE
décédé le
2 juillet 1871, à l'âge de 82 ans,
et de
Grâce, son épouse,
décédée le
10 juillet 1873, à l'âge de 80 ans.

Ils restent unis dans la mort.—11 Sam., 1-25

La famille Pope est en charge du phare depuis nombre d'années. Ce sont de braves Ecossais qui ont réussi à acquérir une jolie fortune par la culture des légumes et la traite des pelleteries.

Là, tout près de leur tombeau de famille, sont couchés vingt-et-un naufragés de l'équipage d'un navire anglais, le " *George Channing,*" jeté à la côte en 1830. Une seule fosse contient neuf cadavres.

A quelques pas se dresse une planche, avec ces lignes :

A
la mémoire de
DAVID CORMACK | GEORGE MILLER
décédés le
22 décembre | 23 décembre
à l'âge de
25 ans, | 51 ans,
Après avoir fait naufrage sur
" L'Ottawa " : Londres,
le 2 décembre 1835.

Erigé par les survivants de l'équipage.

Tout au fond du cimetière, j'aperçois deux croix semblables, faites de branches d'arbres, plantées sur le même tertre. Une femme les y a placées à la mémoire de ses deux enfants. Un seul y dort cependant : ils n'ont pas partagé leur couche funéraire, comme ils avaient partagé le même berceau. La mère, ne voulant pas être consolée, et cherchant dans le souvenir un aliment à sa douleur, les a réunis dans sa pensée en leur donnant à chacun un monument au même lieu.

L'absente est une petite fille de cinq ans. Un jour qu'elle jouait à la côte, le vent emporta au large l'embarcation où elle se trouvait. La tempête arriva, qui rendit toutes recherches impossibles. L'enfant fut-elle engloutie par les flots, ou poussée à la rive sud où des pêcheurs l'auraient pu recueillir ? A-t-elle péri de faim et de soif, ou fut-elle emportée à bord de quelque navire d'où on l'aurait aperçue en mer ? Nul n'a jamais pénétré ce mystère, nul le ne dira jamais.

Il y a encore des planches funéraires et des croix qui ne portent aucune inscription. Elles disent seulement qu'une dernière marque d'amour, de reconnaissance ou de pitié a été accordée à ceux qui dorment en ces endroits.

***

A quelques milles à l'ouest du cap Cormoran en suivant la côte, il est encore un lieu du dernier repos. Celui-ci n'a pas été fait par la main de l'homme ; la nature l'a formé. C'est un tout petit coin de terre, situé dans un angle que fait le rocher, et le rivage en termine l'étendue. Le sol est de sable et de cailloux ; pas un arbre n'y pousse : pas un monticule ne détruit l'uniformité de sa surface.

Pourtant bien des morts dorment là. L'Océan les y a mis, et ses vagues les ont recouverts en remuant les sables. Les oiseaux de mer s'y donnent rendez-vous, et vont s'abreuver dans les anfractuosités du rocher, qui leur garde un peu d'eau du ciel.

Aux jours de grands vents, les flots baignent la côte et déferlent jusqu'à la falaise. Les récifs en cet endroit sont plus traîtres et plus nombreux qu'ailleurs. Durant les trois dernières années, onze naufrages y ont été enrégistrés. Le golfe et la grève se sont partagés les débris.

Peu de personne connaissent ces lieux. Ils ne sont accessibles que du côté de la mer ; et les cadavres qui leur sont confiés seraient bientôt la proie des goëlands ou des corbeaux, si Dieu ne leur avait à la fois donné, leur tombeau et leur linceul.



En faisant cette visite des tombeaux, on éprouve cette pitié de Théophile Gauthier, dans la *Comédie de la mort* :

> Et comme je voyais bien des croix sans couronne,
> Bien des fosses dont l'herbe était haute, ou personne
> Pour prier ne venait,
> Une pitié me prit, une pitié profonde
> De ces pauvres tombeaux délaissés, dont au monde
> Nul ne se souvenait.

Pour moi, je ne puis contempler ce spectacle sans me sentir



profondément ému. Ma pensée se reporte avec mélancolie sur ces pauvres travailleurs de la mer qui donnent toutes les énergies de leur vie et les affections de leur cœur à l'ingrate carrière du marin. Je les vois, à travers les tempêtes, les froids, les imtempéries des saisons, le jour et la nuit, luttant avec courage, n'oubliant la souffrance que pour se défendre contre la mort, résistant à la mort, toujours béante devant eux, par une étrange fascination pour cette rude existence. Je songe à tous ceux d'entre eux qui sont partis de leurs maisons avec l'espoir du retour et qui ne revinrent jamais.

Ah ! combien de marins, combien de capitaines,
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
Dans ce morne horizon se sont ensevelis.
Combien ont disparu, dure et triste fortune,
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Sous l'aveugle océan à jamais enfouis.

Combien de patrons morts avec leur équipage !
L'ouragan de la vie a pris toutes les pages,
Et d'un souffle, il a tout dispersé sous les flots !
Nul ne saura jamais leur fin dans l'abîme plongés :
Chaque vague en passant d'un butin s'est chargée,
L'une a saisi l'esquif, l'autre les matelots.

LOUIS-H. TACHÉ

(à continuer)

PETIT BOUQUET

Tu m'arrives tout parfumé
D'un autre ciel que je vénère.
Ami, qui t'a donc exhumé
De l'oubli, sombre cimetière ?

Mais non, l'oubli n'a pas sur toi
Jeté déjà son triste voile ;
Non, puisque tu reviens vers moi,
Me souriant comme une étoile......

Tu me reviens dans un baiser
Dire tout bas : "Soyez fidèle" !
Et sitôt tu veux me laisser
Pour t'envoler, là-bas, près d'elle ?

Je ne veux pas te retenir,
Petit messager d'allégresse ;
Va, porte-lui mon souvenir,
Dis-lui bien toute ma tendresse !...

Si tu n'allais pas revenir
Toi qui viens m'apporter la joie ! !
Mais non, tu ne saurais mentir
A l'amour chaste qui t'envoie.

CHS.-A. GAUVREAU.

Isle-Verte, 1886.

LES CHIENS

L'article qui a paru dans les SOIRÉES du mois de décembre dernier m'a attiré nombre de billets qui ne sont pas tous doux. Plusieurs hommes prennent la défense des chiens et ces animaux eux-mêmes entendent assez l'art de se défendre la plume à la patte, comme on pourra en juger par ce qui suit.

Le chien de l'honorable sénateur Lacoste parle le premier :

L égislateur, tel est mon maître.
A vocat, et de plus savant.
C 'est lui qui me fait comparaître
O ù vous écrivez si souvent.
S achez qu'un chien payant la taxe
T ranche un procès d'un coup de dent,
E t rengaînez votre syntaxe !

L'honorable Elzéar Gérin, conseiller législatif, vante toujours son chien *Carresse*. Ce dernier s'exprime en vers comme pas un. En voici la preuve :

C omprenez-vous bien, monsieur Sulte,
A vec quel chagrin je vous lis !
R ien en moi, quand je me consulte,
R ien ne parle de mes délits.
E t pourtant nous sommes amis.
S e peut-il qu'un pouvoir occulte
S 'empare enfin de vos esprits
E t condamne mes longs poils gris !

G érin, mon maître vous admire.
E lzéar est son petit nom.
R entrez vos griffes. La satire
I rrite ce vieux compagnon :
N e nous poussez pas à médire !

Des menaces, on en vient aux coups. Je commençais à

trembler lorsque la poste m'a remis les lignes suivantes, qui sont du molosse de mon beau-frère, E.-H. Parent :

Si vous n'avez rien à me dire
Un chien ne peut vous contredire.
Lancez vos dards au bon endroit.
Touchez ! vous en avez le droit.
Et personne n'en peut médire.

Mais *Scupin*, le griffon de ma belle-mère ne se montre pas aussi conciliant. Voyez plutôt ce qu'il pense de la question. Il parle en vers héroïques, l'animal !

Salut, vil prosateur, adversaire des chiens !
Cingle les fils des loups. Nous valons tous les tiens.
Agis avec prudence et que le ciel te garde ?
Penses-t nous traiter en maître et dominer ?
Illusion, mon cher. Il faut tout nous donner :
Ne me méprise pas—je suis un chien de garde.

Perplexe comme on doit l'être en recevant de semblables avis, je décachetai une autre missive. Elle était signée " *Gaspé*, le favori de madame Edmond Gélinas." Cet excellent barbet me remerciait, en prose, de lui avoir adressé mon étude sur le golfe Saint-Laurent. Je m'empressai de lui répondre dans les termes suivants :

Garde-toi bien de lire un article féroce
A ta race adressé par moi, l'homme anti-chien.
Sans respects pour vos crocs, il vous berne et vous rosse,
Pardonne-moi d'avoir employé ce moyen
Et de te malmener, toi bon, comme un vaurien.

Gaspé, touché au plus sensible, accorde sa lyre et me dit :

Monsieur, votre bonté m'émeut jusques aux larmes,
En vain je lutterais contre mon propre cœur.
Rougissant de mes torts, je dépose les armes.
Car si pour quelques chiens, la vengeance a des charmes
Il n'en est pas ainsi de votre serviteur,



Comme c'est touchant ! Aussi j'éclatai en acrostiche :

C hantons la paix qui nous rattache.
H onneur à Gaspé, chien sans tache !
I l circule un joyeux frisson
E ntre ses poils et ma moustache.
N ous nous embrassons sans façon.

Un anglais de mes amis, M. P. B. Douglass arriva sur ces entrefaites portant un vieux livre dans lequel il me fit lire les lignes suivantes :

And there's another beast I say,
A Dog we call't by name ;
If any person come to your town,
He watcheth well the same.

A Dog it is a fearful beast,
As ever you did see ;
And there is not a farmer round about
That should want his company.

For he lieth at the door all night,
And never minds the cold ;
If any person comes to your door.
He then grows very bold.

He goes to them with all his speed,
And takes them by the neck ;
And if they offer to go from him,
He gives them a fearful shake.

Of them t'is pity there are so few
Of them, I really say ;
But every one that does one keep
Six shillings for him must pay.

With the Dog I shall have done,
And turn to another place ;
But he that comes in a Dog's grips,
He is in a very bad case.

Je remerciai mon ami d'avoir découvert ces strophes qui démontrent clairement que les plaintes contre les chiens ne datent pas de notre siècle. Nous sympathisons avec l'auteur inconnu de ces rimes honnêtes.

Mais voilà que le lendemain, le capitaine Gourdeau m'apporta un message de la part de son bouledogue. J'en frémis d'horreur rien que d'y penser :

> **G**arantissez-vous des morsures.
> **O**n doit respecter le plus fort.
> **U**n homme attaque dans son tort ;
> **R**endons mesures pour mesures.
> **D**es chats, des hommes, des oiseaux
> **E**tranglons l'espèce incommode.
> **A**i-je jamais changé la mode ?
> **U**n dieu vit pour les animaux.

Pas tendre le bouledogue ! Gourdeau rit et frise sa moustache.

Deux jours plus tard, je me présente chez De Celles et qu'est-ce que je vois dans la bibliothèque ! Un grand chien qui écrit. Collectionnons son acrostiche :

> **D**'un levrier qui te connait
> **E**pargne la délicatesse.
> **C**ent fois j'ai visé ton mollet
> **E**t j'ai cédé pour ma maîtresse.
> **L**'article dont tu t'es vanté
> **L**ance contre nous des blasphèmes.
> **E**n froissant notre liberté
> **S**onge à la haîne que tu sêmes.

En lisant les épreuves de mon article du mois de décembre, le petit *Cocker*, chien favori de M. Louis Taché, directeur des Nouvelles Soirées Canadiennes, a improvisé des vers qui trouvent naturellement leur place ici :



C'en est fait, vous voulez nous abreuver de prose,
Outrager notre nom qui de vieux temps s'impose,
Casser notre crédit par de mauvais moyens !
Kilométriquement, vous battez tous les chiens,
Et vous en direz tant qu'un beau jour les chrétiens
Rimeront contre vous comme de vrais païens.

Alfred Garneau n'a pas de bêtes. Son sourire moqueur m'atteint tout de même. Il se croit justifiable de mordre en vers :

Grand pourfendeur, Dieu vous bénisse !
Avant longtemps, faut qu'ça finisse.
Rival des chiens, frappez d'estoc.
N'épargnez ni museau ni croc.
Et l'humanité, qui s'enrage,
Aura pour vous, dans son vieil âge,
Un monument fait d'un seul bloc !

Au sortir de cette lecture, j'étais songeur. Je me dis : on se ligue : visiblement il y a complot : mon chien est mort, selon le terme vulgaire. Le *carlin* du docteur Prévost n'a pas tardé à venir aux preuves :

Prevost est un fier maître d'armes.
Rimez sur tous vos couplets.
Effrayez-vous par des soufflets
Vous serez puni par des larmes !
On vous prendra dans les mollets
Soit un rôti, soit des grillades :
Tenez : cessez vos algarades !

Et voilà où j'en suis pour avoir publié un article humoristique. C'est à mon tour à faire des vers :

Qu'on nous permette enfin de nous donner la paix.
Un pacte mes amis : respectez nos mollets.
A ce compte, je puis vous promettre pitance
Deux ou trois fois par jour, et grande patience.
Rien n'agace les nerfs comme vos aboyements :
Un peu moins de tapage à toute heure et moments !

Pour tout dire en un mot : restez à votre place :
Etre chien vous suffit, mais que le loup s'efface.
De mordre et de gronder vous n'avez pas le droit
Eloignez-vous d'abord, trottez et filez droit,
Sans quoi vous armerez contre vous notre race.

En sa qualité de poète, P. J. U. Baudry possède un épagneul qui fait des vers à perfection, et qui a des mœurs :

Benjamin ! convive admirable,
Aurais-tu, par-dessous la table,
Un petit coin pour un proscrit ?
Dis-moi, que faut-il pour te plaire :
Rouler les miens ; baiser la terre !
Il y paraît dans tes écrits.

Ces lignes accompagnaient une pétition signée par une vingtaine de chiens dont les noms occuperaient ici trop d'espace :

Peut-on vous dire un mot, sans trop vous offenser ?
Entre chiens nous causons de vos cris dans la presse.
Tel qui se sait coupable a bien pu s'effrayer.
Il reste plus d'un chien qui mérite caresse.
Tous les mauvais sujets chez l'homme ou l'animal
Irritent nos instincts plus que l'on ne veut croire.
Oubliez moins les bons. Quant à ceux qui font mal
Ne les épargnez pas, nous chanterons victoire.

Ceci prenait une tournure sentimentale. Le roquet de mon beau-frère, le docteur de Bonald m'a un peu dérangé. Ecoutons ce philosophe :

Bien élevé, chien doucereux,
On m'accorde le droit de vivre.
N'attaquant jamais les peureux,
A mes bons instincts je me livre.
Lassez-vous donc, homme nerveux,
De vouloir toujours nous poursuivre.

Que l'existence est amère ! mon article du mois de décembre a causé la mort du magnifique *pointer* du colonel C. Eug. Panet. Le pauvre DICK n'a pu résister à cette lecture navrante. Et moi qui l'aimais tant—car je ne l'ai jamais pris pour un chien. Faisons au moins son épitaphe :

Dix ans, je l'ai vu, tous les jours,
Ingambe et rempli de tendresse.
Ça ne pouvait durer toujours :
Camarade, on meurt de vieillesse.

Pour qu'un souvenir joyeux
Attache à sa trop courte vie,
Nommons Dick, ce chasseur fameux !
Encadrons sa photographie :
Tous les bons chiens seront heureux.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, janvier 1887.

LE RIRE

—A UNE ENFANT—

Enfant, quand tu verras le rêve
—Le rêve que l'on porte en soi—
S'envoler sous les coups, sans trêve,
D'un être sans cœur et sans foi ;

Quand tu verras la triste envie,
Qui s'attache aux flancs des humains,
Souffler le poison sur ta vie,
Assombrissant tes lendemains ;

Quand tu verras—fatale angoisse—
Ton cœur morcelé par lambeau,
Ce cœur que l'on torture et froisse
Et qui gémit jusqu'au tombeau ;

Et quand des voluptés amères
Les voix te reviendront troubler,
Ces voix qui vont criant : " Chimères ! "
Et n'ont que malheurs à souffler ;

Ris donc ! c'est la pudeur des âmes.
Rire, c'est voiler nos douleurs.
Le rire orne le front des femmes,
Et cache le secret des cœurs.

CHS-A. GAUVREAU.

Isle-Verte, 1886.

LES PETITES DETTES

Le directeur des *Nouvelles Soirées Canadiennes*, est venu à moi tantôt et m'a dit : " Mon cher Walter, il me manque quatre ou cinq pages pour compléter la livraison du mois de janvier de mon journal ; veux-tu te charger de les remplir ? " " Je veux bien, lui ai-je répondu ; surtout comme cela, à titre de bouche-trou, ça me serait agréable." " Va pour *bouche-trou* et écris-moi cela pour demain," me répliqua-t-il en soulignant le tout d'un bon sourire.

Je me suis donc assis à ma table de travail, et après m'être demandé : " Que diable écrirais-je bien par un froid pareil ? " et après avoir appelé à mon secours toutes les muses des arts libéraux, l'un après l'autre : *Clio* de l'histoire, *Calliope* de l'épopée, *Melpomène* de la tragédie, *Thalie* de la comédie, *Polymnie* de la poésie lyrique, *Erato* de l'élégie, *Euterpe* de la musique, *Terpsichore* de la danse et *Uranie* de l'astronomie, et que ces fières déesses, malgré mes bons appels, faisant la sourde-oreille, j'allais de désespoir refermer mon encrier, quand voilà que l'inspiration me vint soudain d'une autre source.

On montait quatre à quatre les degrés de l'escalier qui conduit à mon joli réduit. " *Halloo !* murmurais-je, en voilà un qui est pressé..." Et tout aussitôt, mon ami Ernest montra sa figure intelligente dans l'entre-bâillement de la porte et m'ayant demandé : " puis-je entrer, est-ce que je te dérange ? " entra sans attendre la réponse ; puis, après s'être jeté sur une chaise qui gémit de douleur, il s'écria tout essoufflé :

—Je t'ai cherché toute la journée pour te le dire, tant j'étais content.

—Eh bien ! eh bien, lui répondis-je, qu'est-ce qui te prend ? qu'est-ce qui t'arrive ?

—Je l'ai payée, hier soir, la petite misérable, continua-t-il et il rayonnait; toute payée, la coquine, et j'en suis heureux, j'en deviens fou de joie. Tiens ! laisse-moi te presser la main ; bien ! et maintenant, à moi toutes les rues d'Ottawa, à moi l'avenir, à moi le monde. . Je suis riche, je suis millionnaire, . . hi, hi, hi . . ha, ha, ha ! . . . .

J'ouvrais de grands yeux.

—Mais enfin, dis-je à mon ami, qui as-tu payée, qu'est-ce que tu as payé ?

—La dernière de mes petites dettes, me dit-il en se levant ; bonsoir ! je suis tellement content que je ne puis tenir en place et il me faut de l'air. Ne te dérange pas, je trouverai bien la porte de dehors.

Et quatre à quatre, comme il les avait montés, il descendit les degrés de l'escalier, au risque de se rompre le cou.

Lecteurs, cet original venait sans s'en douter de me donner un sujet de chronique.

Petites dettes, à nous deux !

***

Comment ça commence ? comment on s'endette comme cela, tout doux : on ne sait trop.

Un jeune homme est étudiant ; il est pauvre, cela va de soi.

Il est fier, cela va encore de soi. Une fièvre d'activité, fouettée par un sang brûlant, le pousse en avant ; mais l'argent, ce grand moteur de tout ce qui se fait de bien et tout ce qui se fait de mal, lui manque.

Sa mère lui envoie bien de temps à autre quelques petites pièces blanches, honnêtement dérobées au brave père qui est pauvre ; de ci, de là, par ci, par là, il réussit à attraper un dollar au passage ; mais qu'est-ce cela, qu'est-ce *ce peu*

pour assouvir *ce trop* qu'il désire. Et pourtant, il lui faut paraître, se montrer, jouir. Et comme, à dix-huit ans, on ne doute de rien,—surtout si l'on a du sang français dans les veines :—comme à cet âge on se croit homme de génie et destiné à remplir le monde, l'imprudent enfant escompte l'avenir.

Il montre sa belle figure honnête un peu partout, chez ceux qui vendent et qui prêtent de confiance. On lui vend, on lui prête. Pour cinq dollars ici, pour dix dollars là ; cinq dollars de celui-ci, dix dollars de celui-là, il achète et il emprunte.

Il fait.. des petites dettes.

***

Et comme la soif augmente en buvant, comme le plaisir attire le plaisir, il se laisse prendre tout-à-fait à cet engrenage des roues du diable : et il trouve, mon Dieu ! il trouve avec ces roues des jouissances malsaines qui éteignent dès son aurore l'avenir le plus brillant.

Mais un matin, notre Ernest se réveille, sort de ce rêve que hantaient les soubresauts du remords. Qui sait ? Une prière pour lui à Dieu était sans doute sortie plus empressée, plus chaude du cœur de la bonne vieille mère, agenouillée là-bas, et avait été exaucée.

Rassasié, presque dégouté de cette vie factice, le voilà en face de la vie sévère, de la vie réelle ; en face du devoir. C'est le travail, le vrai ; le travail honnête qui le soir endort votre corps lassé en vous berçant de la douce pensée d'une journée bien remplie, du devoir accompli.

Mais il y a ces malheureuses petites dettes : voilà la punition qui commence, Ça ne se paye plus ! C'est deux cents dollars que vous devez, autant : oh ! je suis bon garçon, je veux bien ne vous supposer que deux cents dollars de passif. Deux cents dollars de petites dettes à une moyenne de cinq dollars par dette, cela vous met quarante créanciers sur le

dos ; vous voilà assez chargé comme cela. Quarante petits créanciers, soit vingt visites et vingt lettres empressées par mois, souvent deux fois le mois ; un martyre, quoi ! Quarante personnes qui individuellement ne peuvent comprendre pourquoi vous ne les payez pas : " une si petite somme, se disent-ils tous ; pourquoi ne me paye-t-il pas, maintenant que le voilà rangé et qu'il fait de l'argent ? "

Ah ! oui, vous faites votre possible pourtant ; voyez plutôt : le mois dernier, toutes vos dépenses nécessaires réglées, il vous restait bien dix dollars en caisse. Vous vous étiez dit tout joyeux : " avec cette somme, je vais me débarrasser de deux satanées petites dettes." Mais malheureusement, c'est un billet de dix dollars que vous avez ; il faut bien le faire changer ce billet. Pour cela,—l'habitude aidant—, vous dirigez vos pas chez Victor qui tient un restaurant tout près : et chez Victor, comme un fait exprès, vous rencontrez deux amis d'autrefois vous savez bien ? deux amis qui vous ont toujours une soif inextinguible. Ils vous disent ces braves : " tiens ! tu as dix dollars, toi ? " Le moyen de ne pas leur payer la traite,— une consommation ou la goutte comme l'on dit à Paris.—Vous réglez l'une des petites dettes; mais comme l'autre cinq dollars est écorché et qu'il vous reste un levain de votre vie d'étudiant, il ne voit pas clair longtemps, ce cinq dollars, hein ?

***

C'est comme cela, c'est bien tout à fait cela : ô quel cauchemar terrible que ces petites dettes ! Si au moins, pauvre jeune homme, vous deviez ces deux cents dollars au même homme, à la bonne heure, vous seriez bientôt acquitté : tant par mois et vous pourriez calculer aisément à quelle date de votre vie vous seriez libre : mais non, quarante, ils sont quarante petits créanciers féroces, acharnés à votre poursuite ; quarante petites criardes qui courent continuellement après vous et qui vous mordent de temps à autres au talon. Il vous faut un chapeau ou un habit neuf ; vous achetez ce chapeau ou cet

habit, et maintenant que vous êtes rangé, vous payez comptant cet achat indispensable ; malheureusement, aussitôt après être habillé ou coiffé de neuf, vous rencontrez l'une de vos bêtes noires, l'un de vos petits créanciers à un détour de rue. " Ah ! tiens, vous voilà, s'écrie *cet être sans vergogne*, vous arrêtant au passage ; comment vous portez-vous ? avez-vous fait un voyage ? il y a bien longtemps que je vous ai vu... Vous avez là un joli chapeau...: A propos, quand me payerez-vous cette petite dette ? "

Vous fuyez éperdu, vous rentrez chez vous le cœur plein de rage ; puis votre accès de fureur passé, vous prenez enfin une résolution héroique, et armé d'un crayon vous faites des chiffres, vous alignez des dollars imaginaires par milliers et milliers.

Voyons, vous dites-vous, un tel que je connais est immensement riche ; on m'a raconté son histoire l'autre jour : il avait comme moi vingt-cinq ans quand il a pris la vie au sérieux. Dès la première année, à force de s'imposer des privations, et se faisant ours, il a payé toutes ces petites dettes et il a mis deux cents dollars à la banque d'Epargne ; à la fin de la seconde année, il a ajouté de nouveau deux cents dollars à la première somme, et ainsi de suite pendant vingt-cinq ans, voyant grossir son petit magot à intérêts composés. A cinquante ans, il se trouva donc à la tête d'un joli capital de dix mille dollars,

Dans l'intervalle, il avait trouvé le moyen de se marier à une belle jeune fille qui lui apporta de l'amour pour dot.

De cinquante ans à soixante ans, dame fortune, charmée de la persévérance de cet homme lui permit de décupler son petit capital qui s'élève aujourd'hui à cent mille dollars ! ! !

***

Bien !

Il n'y a rien comme les chiffres pour mettre de l'ordre dans les idées, pour asseoir la tête d'un jeune homme. Mon cher ami, vous avez fait là un joli calcul en vous rappelant l'histoire de la vie monétaire ? de cet homme, presque un vieillard aujourd'hui. Et maintenant, vous vous promenez tranquillement de long en large dans votre chambre et froidement vous vous demandez : *pourquoi ne ferai-je pas comme lui ?*

Mais, malheureux enfant, vous comptez sans votre cœur qui parle encore bien plus haut que votre tête à l'âge que vous avez. Remuez ce qui s'y passe bien au fond. . et maintenant regardez et écoutez.

Ah ! de l'amour, mais de l'amour pur, honnête cette fois ; un amour immense comme vous vous ne doutiez pas qu'il en existât sur la terre : un amour doré du rêve des caresses de l'épouse et du gentil bégayement du chérubin qui dit *papa* pour la première fois.

Et qui aimez-vous comme cela ?. . . . grand Dieu ! justement l'enfant de cet homme dont vous vous rappelez la fortune, belle jeune fille maintenant, aux adorables qualités ; laquelle l'an dernier vous avez rencontrée au bord de la mer. L'autre jour — c'est gravé là, n'est-ce pas ? — elle a dit, ne sachant presque rien de vous, mais troublée de votre trouble, sans doute : *espérez*, mot charmant ; mais le père, ce vieillard rigide ne vous dira-t-il pas, lui ? *Faites comme moi tout d'abord.*

O désespoir !

Jeunes gens, jeunes gens, fuyez LES PETITES DETTES !. . . .

WALTER CLECH.

Ottawa, dimanche soir, 19 décembre 1886.

FOUR YEARS AGO

Et son cher souvenir m'est toujours revenu.
Je la revois encor, resplendissante et belle,
Elle, pourtant si près, qui n'a jamais connu
Mon grand amour pour elle !

Jours de la Capitale, ô jours ensoleillés !
Elle s'épanouît là, fleur dans le parterre,
La plus brillante—sous mes yeux émerveillés—
Des filles d'Angleterre !

Quel charme, quel éclat ; tout en elle enchantait.
Penchant sur le patin, ou tournant dans la danse,
Elle était sans rivale. Aux fêtes elle était
Reine par excellence !

Incomparable en grâce, éclatante en beauté,
Jeune fille qu'on eût dû couronner de roses,
Faite d'enchantement et faite de clarté,
Digne d'apothéôses !

Jamais je n'entendis vibrer sa douce voix :
Ses yeux seuls m'ont parlé. Par quelles destinées,
Ai-je ainsi vu—si près, si loin d'elle à la fois—
S'envoler mes années ?

Sans nul adieu venant adoucir le départ,
Je la quittai—quand j'y pense mon œil se voile.—
Pour la dernière fois, je vis son clair regard,
Sous les cieux mon étoile !

Quand je ne la vis plus, tout s'obscurcit. Ce fut
Le rayon de soleil qui manquait à ma vie.
Je marchais, devant moi ne voyant plus le but,
Elle m'étant ravie.

En ce monde, je lui voulais tous les bonheurs :
Sa nacelle voguant bercée au son des lyres :
Tous les enivrements ; ses pas, semés de fleurs,
Salués de sourires !

Mais son léger esquif a frappé sur l'écueil,
Sur la surface unie a passé la tempête :
Cette enfant, rencontrant sur son chemin le deuil,
Frèle, a penché sa tête !

J'irai, je la verrai—je n'ai pas d'autre choix,
La revoir ou mourir.—Franchissant la distance,
Il me faut lui parler et l'entendre une fois,
Au moins dans l'existence.

J'irai, j'irai, vaincu, d'émotion brisé,
Agenouillé devant elle, unique et première,
Je m'écrirai, radieux, sous l'extase affaissé :
"O ! ma seule lumière !"

Baisant ses mains, sa robe, et versant mes pleurs,
Elle, en sa charité, qui sur les maux se penche,
Aura pitié, dira, voyant tant de douleurs :
"Que ton âme s'épanche."

ARMAND RINFRET.

Montréal, janvier 1887.

LES CHATEAUX DU ROI DE BAVIÈRE

— BERG —

Une des attractions de la Bavière, c'est en ce moment la visite aux châteaux du roi Louis II.

Depuis quelques semaines, ces demeures mystérieuses ne sont plus inaccessibles aux visiteurs. Nous allons enfin connaître, si la légende n'a point menti, les lacs de féerie, les clairs de lune factices, les conques traînées par des cygnes.

On parle toujours des sept châteaux du roi de Bavière.

Le nombre est exact, si l'on y comprend Nymphenburg, où est né Louis II, et la Résidence de Munich.

Mais le roi n'aimait pas Nymphenburg, il y est revenu bien rarement, peut-être jamais, et quant à la Résidence, il n'y faisait que de courtes apparitions, uniquement pour obéir à la Constitution. Louis II se confinait alors dans un appartement des plus modestes, au second, presque sous les combles, et passait, presque toujours solitaire, la plus grande partie de ses journées dans un admirable jardin d'hiver, attenant à sa chambre à coucher.

La description de Nymphenburg et de la Résidence se trouve dans tous les Guides. Tous les touristes ont visité la galerie des Belles Dames, le Trésor, les salles des Nibelungen. Tous les voyageurs ont parcouru le parc de Nymphenburg, dont les parterres et les pièces d'eau sont si délicieusement inspirés des souvenirs de Versailles.

Passons donc. Ce qui est nouveau, ce qu'il est curieux de connaître, ce sont les autres châteaux du Roi, ceux qu'il habitait ou qu'il a fait construire, ses châteaux chéris *(Lieblings Schlœsser)*, dont aucun profane, lui vivant, n'a jamais franchi le seuil.

C'est Berg, c'est Linderhof, c'est Neuschwanstein, c'est le vieux château d'Hohenschwangan, où Louis II a appris sa déchéance ; c'est enfin ce château féerique de Chiemsee où il a englouti tant de millions et consommé sa ruine.

Je vais parler du château de Berg, où le Roi a passé les dernières heures de sa vie et qu'il n'a quitté que pour mourir.

***

Le lac de Starnberg, au bord duquel s'élève le château de Berg, offre un des sites les plus ravissants de la Bavière. Certes, il n'a point la grandeur des lacs de Suisse, il n'est point sauvage comme le Kœnigasse, cette merveille du pays de Salzbourg. Mais que de charme et que d'intimité !

Les rives sont couvertes de villas à demi-cachées dans les feuillages et, quand on débarque, des sentiers en pente douce, tracés sous bois, vous conduisent à de charmants villages, Feldafurg, Possenhofen, Tutznig, d'où l'on voit s'étager, au-dessus des eaux bleues du Starnberg, d'abord les coteaux verdoyants, puis un second plan de colline, assombris par la verdure austère des sapins, et là-bas, à l'extrême horizon, les hautes montagnes.

Le château du roi Louis II est à moins d'une demi-heure de la station de Léoni. Vous l'apercevez dès le débarcadère du chemin de fer, sur la gauche. Ses deux petites tourelles dentelées se détachent, toutes blanches, au milieu des grands arbres. Mais un rideau de verdure masque la façade quand vous longez la rive, et une affiche sévère : *Défense de débarquer ici !* vous rappelle dès l'abord le prince misanthrope que nul n'avait le droit de troubler.

Le château de Berg est entouré d'un parc immense.

Un parc ? Une forêt plutôt. Aucun jardinier n'a attenté au libre essor des ormes et des chênes. Point de fleurs rares ni de corbeilles dessinées savamment. Le sol est couvert d'un véri-

table tapis de muguet ; jamais je n'en ai vu une pareille moisson ! Les fleurs aujourd'hui sont passées, mais quel parfum quand c'était le printemps !

Il faut marcher près d'une demi-heure dans le silence des grands arbres, à travers les allées sinueuses, pour arriver au seuil de la maison.

Car je n'ose, en vérité, dire le château ! Figurez-vous une toute petite villa à deux étages, avec deux tourelles d'inégale hauteur. Aucun style, aucune ornementation extérieure Quatre ou cinq fenêtres de façade, les unes dominant le lac, les autres interrogeant les profondeurs de la forêt.

Site à part, un Parisien voudrait à peine du château de Berg pour y passer ses vacances, en admettant qu'il y trouvât assez de place pour y loger sa famille !

C'est dans cette modeste maison cependant que le feu roi Maximilien et la reine-mère vivaient l'été, de l'existence la plus bourgeoise, avec Louis et Othon, leurs deux fils. C'est ce pavillon presque pauvre que Louis II, réputé pour le plus magnifique des princes, a aimé à habiter à son tour. C'est là qu'il cachait sa mélancolie alors que ses ministres, ignorant comme toujours sa résidence, le cherchaient à Linderhof ou dans quelque autre de ses palais dorés.

Comme dépendances, une petite maison pour le garde et les serviteurs, une chapelle avec un seul fauteuil pour le Roi et un kiosque chinois où Louis II venait méditer longuement, la nuit, quand les rayons de la lune, reflétés par les vitraux bleus l'entouraient d'un rayonnement romantique.... A moins qu'il ne s'accoudât mélancoliquement sur les créneaux d'une de ses tours, attendant le jour pour dormir.

***

L'intérieur du château de Berg n'est pas plus riche que l'architecture de la façade : un vieux mobilier en noyer ciré,

qui ne se vendrait pas 2.000 francs à l'Hôtel des Ventes. Point de tapis, point de riches tentures ; pas un bibelot de prix !

Et, malgré tout, cette retraite favorite du roi Louis II est infiniment curieuse, parce qu'elle dépeint l'homme et parce qu'elle fait apparaître les souvenirs des deux personnages qui ont hanté son esprit romanesque et dominé sa vie toute entière : Louis XIV et Richard Wagner !

Partout, mais partout dans ce petit château de Berg, le roi Louis a multiplié les gravures, les portraits, les statuettes, qui pouvaient entretenir dans sa pensée le culte du Roi-Soleil et de la musique de l'avenir.

Après avoir traversé une petite pièce, la chambre verte, sur le lit de laquelle fut couché le corps du docteur de Gudden, après qu'on l'eut retiré du lac, on entre dans une seconde chambre tendue de bleu broché des fleurs de lys de France. Les sièges sont de la même étoffe bleu-pâle, sur laquelle on voit, de place en place, un cygne, l'oiseau préféré du roi. C'est dans cette chambre bleue, et non dans la sienne, qu'a été rapporté le corps du prince après la catastrophe. Au pied du lit, une vieille gravure représentant "la Comédie à Versailles," avec Louis XIV et la Cour.

Plus loin, la salle à manger : une table ovale, huit chaises anciennes, recouvertes de velours grenat passé, et quatre bustes en plâtre : Gœthe, Richard Wagner, Louis XIV et Marie-Antoinette, le tout sans valeur. Sur le buste de la reine, on lit ces mots en français : *Marie-Antoinette, 20 francs !* Aux murs, sont appendus une douzaine de *chromos* déplorables, représentant les scènes principales des opéras de Wagner.

Ce qui est plus artistique, c'est une collection de statuettes en marbre blanc fort belles, figurant les héros des poèmes wagnériens : Lohengrin, Tristan, le Hollandais votant, Siegfried, Tannhauser, Parsifal, Hans Sachs, le maître-chanteur. La galerie de ces bustes se continue dans le cabinet de travail

du Roi, qui occupe une des tourelles. On n'y remarque, d'ailleurs, qu'un bureau très haut, devant lequel Louis II pouvait écrire debout, tout en contemplant des scènes de la *Walkure*.

Au second étage, la chambre à coucher du Roi.

Triste chambre, en vérité, la chambre d'un étudiant pauvre ! Un lit en noyer ciré, une garniture de toilette en verre bleu, une commode, un chiffonnier, deux ou trois chaises : c'est tout La seule curiosité est une assez bonne copie de " Louis XIV causant avec Molière."

A la chambre à coucher est attenante une petite pièce ronde, aménagée dans une des tourelles, et uniquement garnie des maquettes des décors de tous les opéras de Wagner, depuis *Rienzi* jusqu'à *Parsifal*. C'est de cette petite pièce que le Roi montait sur la plate-forme de sa tourelle pour rêver à la nuit.

Tel est, décrit avec l'exactitude d'un commissaire-priseur, ce château de Berg que l'on s'imaginait *truqué* et machiné comme une féérie.

Quand je décrirai les richesses du château de Chiemsee, mes lecteurs se demanderont comment un même homme a pu offrir le contraste de tant de faste et de tant de simplicité.

C'est que Louis II était à la fois un homme et un roi.

Comme roi, il était possédé par l'idée fixe de laisser après lui quelque chose de très grand, qui assurât l'immortalité à sa mémoire; rien n'était trop magnifique à son gré pour rehausser le prestige de sa royauté. C'est alors qu'il a bâti Linderhof et Neuschwanstein, et le château magique de Chiemsee.

Comme homme, il était indifférent au luxe, au confortable, et il se trouvait bien dans ce petit château de Berg, où il avait passé ses jeunes années et qu'il a choisi pour mourir.

***

J'ai suivi la route que le Roi a prise dans cette fatale soirée du dimanche de la Pentecôte.

Le malheureux prince a fait un long trajet. Arrivé presque à l'extrémité de son parc, il a congédié son escorte et, seul avec le docteur de Gudden, il est descendu droit au lac, par un sentier perdu sous les ombrages. La légende veut qu'il se soit assis une dernière fois à deux pas du Starnberg, sur un banc vermoulu qu'on a dû faire disparaître depuis sa mort, car chaque visiteur en emportait un morceau.

Comment le drame s'est-il passé ?.... Pourquoi chercher l'étrange ou le mystérieux ? N'est-il pas plus simple d'admettre la version du suicide, le docteur de Gudden tentant de retenir le prince, de le sauver, appelant en vain,—car, je l'affirme, personne ne pouvait voir ni entendre—et disparaissant enfin avec lui sous les eaux !

Il est certain que Louis II était bien déterminé à mourir. L'eau est très peu profonde à l'endroit où il s'est jeté. Le roi a dû marcher dans le lac pendant une dizaine de mètres peut-être avant de perdre pied. Une croix de bois, dans laquelle sont passées des couronnes d'immortelles et de feuillages, a été plantée dans le lac, à l'endroit où le corps fut trouvé. La reine-mère a l'intention de faire élever une chapelle sur la place où son malheureux fils a marqué la dernière empreinte de ses pas.

Les arbustes sont presque dépouillés à cet endroit du parc de Berg. Tout le monde tient à emporter des feuillages ou des branches.

Le roi était adoré : la piété pour sa mémoire est très vive. Toutes les vitrines de libraires sont ornées de ses portraits. Ici, il est représenté presque enfant, donnant le bras à son frère Othon, les cheveux bouclés, souriant avec une grâce presque féminine. Plus loin, le voici jeune homme, drapé dans le manteau de grand-maitre de l'ordre de Saint-Georges,

superbe, majestueux, beau comme un héros de légende. Et enfin, voici les photographies des dernières années: le front est soucieux, les traits sont épaissis, l'œil regarde avec une indicible mélancolie. Le costume même est négligé: un petit chapeau rond et une redingote trop large. C'est la fin, et l'heure de la catastrophe est prochaine.

Je réfléchissais à cette existence si romanesque en quittant, un de ces soirs passés, le parc du château de Berg. Il se faisait tard. On voyait encore, à travers les bois, miroiter dans l'eau les derniers rayons du soleil couchant. Au loin, les éclats du cor, le *Post-horn* de quelque courrier de village, gagnant au galop de ses chevaux la correspondance du chemin de fer.

Et le vers célèbre me revenait à la mémoire :

Dieu ! que le son du cor est triste au fond des bois !

ALBERT BATAILLE.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XV

(Suite)

— Cela doit pourtant se faire, mon cher d'Aulnay. Ta maison est trop gaie pour une jeune fille de campagne ; je ne puis pas lui permettre de rester plus longtemps dans la compagnie des brillants militaires qui, m'a-t-on dit, ont leur entrée libre dans les salons de Madame.

— Mais, assurément, là où je tolère ma femme, tu peux en toute sûreté y tolérer ta fille ?

— Difficilement. Ma jolie nièce possède tout un arsenal d'expérience et une connaissance du monde que ma petite fille n'a pas encore eu le temps d'acquérir.

— Eh ! bien malgré cela, tu ne refuseras pas de la laisser avec nous deux autres semaines, n'est-ce pas ?

Madame d'Aulnay joignit ses prières à celles de son mari, et, après beaucoup de résistance, M. de Mirecourt consentit, quoique avec beaucoup de répugnance, à laisser Antoinette une quinzaine de plus à la ville, à la condition expresse qu'après ce temps elle retournerait sans faute à Valmont.

La soirée se passa assez agréablement pour tous ceux qui composaient cette petite réunion. Grâce aux prières de Madame d'Aulnay, Louis était resté, et s'efforçait avec elle d'entretenir la gaieté. Antoinette seule était triste et silencieuse : la scène du matin l'avait considérablement affectée. Il n'y fut fait

aucune allusion. Une fois, cependant, la jeune fille se pencha vers Beauchesne et lui dit :

—Mon cher, mon bon Louis, comment pourrai-je jamais vous remercier convenablement pour votre généreuse intervention dans l'affaire de ce matin.

— Ah ! Antoinette, vous pouvez me remercier, car cet effort m'a causé des angoisses bien douloureùses. Je ne suis pas précisément l'amoureux froid et philosophe que votre père veut bien dire.... Mais, assez sur ce sujet : il ne ferait que vous agiter davantage. Qu'il me suffise de vous dire que, puisque je ne puis être votre fiancé, je continuerai au moins d'être votre ami.

Les beaux yeux de la jeune fille furent si dangereusement éloquents dans l'expression de gratitude qui s'y peignit, que Louis fut obligé de la quitter ; mais il se rapprocha presqu'-aussitôt. M. de Mirecourt suivait d'un œil avide les différentes phases de cette conférence à voix basse entre les deux jeunes gens, et à mesure qu'il avançait dans cet examen, ses traits prenaient une expression de satisfaction prononcée, ses rires étaient plus fréquents et prolongés. Dans le cours de la soirée, il consulta son ami sur le projet qu'il avait en tête, et lui fit part de l'opposition que mettait Antoinette à la réalisation de ses vœux.

— Mon opinion,—répondit M. d'Aulnay en désignant d'un signe de tête les deux jeunes gens qui causaient à mi-voix dans l'embrasure d'une fenêtre,—mon opinion est que vous devez les laisser tranquilles : c'est le meilleur moyen de les rendre plus désireux que vous-même de remplir vos vœux. Il est vrai que je ne m'entends que très-peu dans le caractère ou les singularités des femmes ; mais j'ai lu les ouvrages de ceux qui ont étudié la question à fond ; ils sont tous d'accord à affirmer que c'est une chose très-difficile que de forcer une jeune fille à aimer contre sa propre volonté. Sans doute ces auteurs vont plus loin : ils disent que, la mettre en garde

contre ou lui défendre d'aimer tel individu, c'est le moyen le plus sûr et le plus efficace de la faire s'attacher à lui.

M. de Mirecourt ne put s'empêcher de sourire à l'exposition de cette doctrine qui, suivant lui, pouvait très-bien avoir été exagérée ; mais il avait assez de respect pour les opinions de M. d'Aulnay, pour accepter le conseil qu'il lui avait donné de laisser sa fille tranquille pendant quelque temps au sujet de son mariage, convaincu que ce serait le meilleur moyen d'en amener la réalisation.

Il n'aurait certainement pas été aussi confiant dans la vérité de cette théorie, s'il eût pu seulement entendre la conversation qui se tenait à quelques pas plus loin, et dans le cours de laquelle, en réponse à l'aveu que venait de lui faire Antoinette de son amour pour le Major Sternfield, Louis renonçait pour toujours à l'espérance d'obtenir sa main, et lui promettait en même temps, avec cette générosité naturelle qui formait le trait saillant de son caractère, de faire tout son possible pour l'aider et la favoriser.

Malgré l'état affreux des chemins, M. de Mirecourt partit le lendemain matin, et après son départ, Antoinette, pour se soustraire aux idées qui la harassaient, prit sa broderie ; ses doigts se mirent à fonctionner avec autant de rapidité que si son esprit n'eut pas eu d'autre préoccupation plus grave que celle de former sur le canevas des lys et des roses. Penchée sur son ouvrage, l'esprit aussi occupé que ses doigts, elle n'entendit pas la domestique lui annoncer un monsieur, et ce ne fut que lorsqu'elle se trouva dans les bras de Sternfield qu'elle s'aperçut de sa présence.

Surprise et saisie, elle se dégagea brusquement, et, les joues rouges :

— Pourquoi faites-vous cela Audley ? demanda-t-elle.

— Pourquoi je n'embrasserais pas ma femme ! répéta-t-il



avec un rire forcé : voilà, Antoinette, une question passablement singulière.

— Ecoutez-moi bien ! dit-elle à la fois avec douceur et avec fermeté,—et cette fois aucun tremblement ne se fit sentir dans sa voix, aucun mouvement nerveux ne se manifesta dans ses manières.—Je vous répète ce que je vous ai déjà dit, que jusqu'à ce que notre mariage soit avoué devant le monde, je ne serai pour vous rien autre chose qu'Antoinette de Mirecourt.

— Tu es méchante et cruelle de me traiter ainsi ! répéta-t-il avec aigreur.

— Pas du tout, Major Sternfield ! s'écria Madame d'Aulnay en s'avançant vers eux. Antoinette a parfaitement raison, et si je vois que d'ici à l'époque qu'elle vient de mentionner vous agissez de manière à l'incommoder ou à l'attrister, soyez bien convaincu que, malgré l'estime que je vous porte, malgré ce que j'ai fait et ce que je ferais encore pour vous, je serai obligée de me priver du plaisir de vous voir dans ma maison. Rappelez-vous qu'Antoinette est sous ma protection, et que je dois la garantir contre les chagrins inutiles et les contrariétés qu'on voudrait mettre sur sa route.

— Juste ciel ! interrompit impétueusement Sternfield, est-ce ainsi que vous me menacez, que vous me parlez à propos de ma propre femme ! Cela dépasse la patience humaine ! cela dépasse la pensée !.... Non ! je dois parler et je parlerai ! continua-t-il avec plus de violence encore, en repoussant la main que Madame d'Aulnay, autant par avertissement que par prière, avait posée sur son bras. Croyez-vous donc qu'après avoir été déclarés mariés par un ministre, qu'après avoir passé dans le doigt de mon épouse l'anneau nuptial qui y brille, je ne puisse lui parler, je ne puisse pas même embrasser le pan de sa robe sans en avoir auparavant obtenu la permission.

Terrifiée par cette exploision de passion, Antoinette était

devenue presqu'immobile, rougissant et pâlissant tour-à-tour ; son cœur battait avec violence. Mais Madame d'Aulnay, qui avait complètement gardé son sang-froid, répondit tranquillement :

— Soyez calme, Major Sternfield, et ne me forcez pas de regretter déjà la part que j'ai prise à la consommation de votre union. Oui, il faut qu'il en soit comme vous l'avez dit, et jusqu'à ce que votre mariage ait été proclamé publiquement, je ne veux pas que le nom sans tache de ma cousine devienne le jouet des domestiques et des propagateurs de scandales, à cause de politesses trop empressées de votre part. Plutôt que pareille chose arrive, je n'hésiterai pas à vous interdire l'entrée de cette maison.

— Par le ciel ! vous me mettez hors de moi ! répliqua-t-il avec fureur. Je ne me soumettrai jamais, je ne dois pas me soumettre à une tyrannie aussi insupportable. Antoinette ! les promesses sacrées que tu m'as faites l'autre soir devant Dieu étaient donc une comédie, une sanglante moquerie ?

— Oh ! non, non, Audley !

Et le regard plein de douceur de la jeune femme, en prononçant ces mots, calma quelque peu la violence de son mari.

— Assurément, continua-t-elle, je vous ai donné déjà une grande preuve, une preuve irréfutable de mon amour ; mais je voudrais que vous compreniez ceci : tant que les conditions, que je vous ai mentionnées et que vous avez acceptées lors de notre mariage, ne seront pas remplies, je ne puis le considérer comme complet, comme ratifié.

— Et quand se fera cette ratification ? demanda-t-il un peu calmé.

— Quand vous voudrez. Peut-être ferions-nous mieux d'écrire de suite une pleine et entière confession à mon père.

Mais elle frémit en émettant cette proposition.

— Evitez toute précipitation, s'écria Madame d'Aulnay. Après la scène terrible d'hier, réfléchissez sérieusement avant d'entreprendre une pareille démarche. Antoinette, ton père peut te renier, te déshériter immédiatement. Le Major Sternfield même quelque excité qu'il soit en ce moment, ne peut manquer de partager mon opinion, de condamner un semblable procédé. La voie doit être préparée d'avance, ton père calmé et mis en humeur de recevoir plus favorablement une communication de ce genre. N'ai-je pas raison, Audley ?

Sternfield, qui ne désirait nullement voir sa femme déshéritée, n'eut pas de peine à comprendre la justesse de ces remarques, et il répondit affirmativement, mais d'un air sombre.

— Eh ! bien, puisqu'il en est ainsi, nous devons être plus tolérants les uns vis-à-vis des autres. Vous, Audley promettez de ne considérer Antoinette que comme votre fiancée, jusqu'à ce que l'Eglise Catholique l'ait rendue entièrement votre femme.

Sternfield ne répondit pas et s'approcha d'une fenêtre où il se livra aux pensées sombres qui l'agitaient. Ces constantes allusions sur le même sujet lui donnaient de l'inquiétude et le mettaient mal à l'aise. Après un moment de sérieuse réflexion, il retourna à la place où sa jeune femme, pâle, se tenait encore.

— Antoinette ! s'écria-t-il, c'est une bien dure épreuve que vous m'infligez, Madame d'Aulnay et toi, et toi-même tu m'aurais méprisé, si mon cœur ne s'en était pas d'abord révolté ; néanmoins, si tu le désires, je m'y soumettrai. En retour, vous devez me promettre toutes les deux,—que dis-je ?—vous devez jurer que vous garderez le secret de notre mariage, jusqu'à ce que je croie le temps opportun pour le divulguer.

Madame d'Aulnay, sans prendre le temps de réfléchir répondit aussitôt :

— Certainement : je ne vois rien de mal en cela. Je vous promets, Audley, de la manière la plus solennelle, qu'il en sera comme vous le désirez. Mais, excusez-moi un instant : Jeanne est à la porte, attendant mes ordres.

— Antoinette, c'est maintenant à ton tour dit le Major Sternfield à sa femme dès que Madame d'Aulnay eut laissé la chambre. Je viens de consentir à sacrifier, pour le moment, l'autorité et les privilèges d'un mari, à te considérer et à te traiter—c'est bien dur !—comme une étrangère, au lieu de ma chère femme comme tu l'es réellement. En retour de ce sacrifice, engage-toi à ne jamais laisser pénétrer le secret de notre mariage, à ne jamais permettre à Madame d'Aulnay de le divulguer, jusqu'à ce que je t'en aie donné l'autorisation.

— O Audley ! répondit-elle en l'implorant, pourquoi nous environner d'un plus grand mystère ? Hélas ! ne nous sommes-nous pas déjà assez cachés sous le voile du secret ?

— Cela doit être pourtant, chère, pour ton repos et pour le mien. Mais ce mystère, comme tu l'appelles, ne sera pas de longue durée, car mon impatience à te faire publiquement ma femme, à t'appeler telle, empêchera tout délai inutile. Promets cela, alors !

— Je le promets solennellement ! répéta-t-elle.

— Sur ce signe qui, je le sais, t'est sacré, ajouta-t-il en présentant à ses lèvres la petite croix d'or qu'elle portait toujours suspendue à son cou.

Elle embrassa le signe de la rédemption et répéta :

— Je le promets.

Puis, avec frémissement :

— Ma promesse, dit-elle, est inviolable, car cette croix est un souvenir de ma mère mourante !

— Et je sais que tu la tiendras religieusement. Mais, assis-toi, chère Antoinette ; nous allons causer ensemble tranquillement, comme si nous n'étions que de simples connaissances, comme si nous n'étions pas unis par un lien indissoluble sur cette terre.

Lorsque Madame d'Aulnay revint, elle fut enchantée de voir Antoinette tranquillement assise à son canevas l'air aussi calme qu'autrefois, pendant qu'Audley, assis sur un ottoman près d'elle, lisait à haute voix, dans un livre de poésies, tels passages qu'il jugeait appropriés à la circonstance.

Ce tableau était un peu la réalisation de ce qu'elle avait rêvé pour sa jeune cousine ; il offrait quelque chose de ce mystère piquant d'intérêt qu'elle aimait tant. Passant la main sur les boucles de cheveux noirs du jeune homme, elle dit avec un demi-soupir et un demi-sourire :

— Que ne donneraient pas certaines femmes pour avoir un mari qui se ferait aussi charmant, aussi aimable !

Audley Sternfield jeta un coup-d'œil sur sa jeune femme. Les yeux baissés de celle-ci, le doux sourire qui courut sur les lèvres, le léger incarnat qui s'étendit soudainement jusque sur son cou d'ivoire, lui indiquèrent que, elle aussi, comme Madame d'Aulnay, le trouvait vraiment charmant.

XVI

La quinzaine indiquée passa rapidement, avec ses heures de chagrins et de plaisirs : mais hélas ! la pauvre Antoinette trouva que, pour elle du moins, la peine prédominait. A part les doutes cruels qui l'assiégeaient sur la possibilité de voir son père rester implacable ; à part le remords qu'elle éprouvait de la manière dont il avait été trompé, il y avait dans la conduite de son mari, de quoi l'attrister et la blesser davantage.

En effet, passant d'un extrême à l'autre, Audley était toute tendresse ou toute dureté, et quand il se trouvait sous l'empire de cette sombre humeur, il lui reprochait sa froideur et sa prétendue cruauté en des termes qui fesaient couler ses larmes et battre son cœur d'un sentiment mêlé de peine et d'indignation. Son prochain départ pour Valmont était une source de récriminations et de reproches continuels. Malgré toutes ces contrariétés, la résolution de la jeune femme fut inébranlable : elle savait, si Sternfield l'ignorait, que son père était un homme avec lequel on ne devait pas plaisanter.

Le dernier jour qu'elle devait passer à la ville était arrivé. Madame d'Aulnay avait invité quelques amis, afin que la dernière soirée d'Antoinette chez elle fut la plus charmante possible. Tout était donc gaieté et plaisir ce soir-là. Mais un jeune cœur était destiné à recevoir un nouveau chagrin dont, jusque-là, il avait été exempt.

Antoinette venait de danser la premièré danse avec son mari, et tous deux se promenaient à pas lents autour de la chambre. Tout-à-coup, Audley lui dit brusquement :

—Etais-tu sérieuse, hier soir, lorsque tu m'as annoncé qu'il ne t'était pas possible de dire combien de temps tu resterais à Valmont ?

La réponse fut prononcée d'une voix si faible, qu'il la devina plutôt qu'il ne l'entendit. Ce fut avec irritation qu'il répliqua :

—Je te déclare qu'une absence aussi prolongée et aussi incertaine peut-être est plus que je ne puis souffrir patiemment. Si elle est possible pour toi, elle ne l'est pas pour moi ; de sorte qu'avant peu j'irai te voir à Valmont.

—Et qu'est-ce que papa dira de çela ? demanda-t-elle, alarmée.

—Il n'en saura rien. Je puis aller à Valmont sous un nom d'emprunt, et descendre à quelque auberge ou quelque ferme près du Manoir. Tu n'auras rien autre chose à faire qu'à diriger tes promenades dans la bonne direction.

—Audley ! Audley ! je ne dois pas, je n'ôse pas faire cela. Les yeux avides et les mauvaises langues des commères feraient bientôt connaître nos rencontres, non-seulement à papa, mais encore à tout le monde.

—Ainsi, tu me refuses même cette insignifiante concession ? Prends garde, Antoinette ! tu m'éprouves trop !

—Que puis-je faire ? demanda-t-elle d'un ton suppliant, et en dirigeant sur lui ses yeux baignés de larmes.

Mais insensible à ce regard qui semblait demander grâce, il continua :

—Ce que tu peux faire ? Prouve-moi par tes actions que tu es une femme, et non pas une enfant : prouve-moi que tu éprouves pour moi un peu de cet amour que tu m'as juré si solennellement il y a quinze jours. Assurément, je n'exige pas trop : la permission de te rencontrer, de te voir pendant une petite heure ; et cependant, tu as le cœur de me refuser cela ? Si tu continues à te montrer aussi insensible à la pitié, à la plus simple justice, je ne serai pas longtemps sans insister pour que tu fasses usage de l'une et de l'autre à mon égard.

—Ces reproches sont insupportables ! répondit Antoinette devenant mortellement pâle. Audley ! je vais tout dire de suite à mon père, et m'en remettre à sa clémence. Mieux vaut sa colère, quelle que terrible qu'elle sera, que ces chagrins secrets et sans fin.

—Non, tu ne diras rien à M. de Mirecourt maintenant : rappelle-toi ta promesse solennelle. Quand le temps favorable sera venu, et alors seulement, je t'en dégagerai.

—Oh ! Major Sternfield, dans quel abîme de déception et de mystères vous m'avez fait tomber ! murmura-t-elle avec amertume.

—Peut-être es-tu déjà fatiguée de tes engagements, répondit-il froidement. Je reconnais que je suis un mari trop ennuyeux, trop dévoué, trop affectueux : eh ! bien, je vais tâcher de me réformer.

Un long silence suivit ces remarques ; et, après avoir fait asseoir sa femme, le militaire la laissa sans lui dire un mot de plus.

Quelques minutes après, elle le vit près d'une gracieuse brunette, lui parlant à voix basse avec toute l'attention qu'il avait coutume de lui accorder à elle-même. Un sentiment de malaise inexprimable s'empara d'elle à cette vue ; mais elle fut assez forte pour le combattre résolûment et accepter le premier danseur qui se présenta. Pendant la danse, ses yeux se dirigèrent involontairement vers l'endroit où se trouvait Audley. Il était à la même place où elle l'avait aperçu d'abord, penché vers sa jolie compagne, jouant avec une fleur qu'elle lui avait donnée de son bouquet, et augmentant, par ses chuchotements et ses flatteries, la rougeur qui couvrait les joues de la jeune fille. Alors une douloureuse angoisse vint frapper Antoinette au cœur ; mais, trop fière pour se trahir, elle accepta le supplice d'une autre danse avec un monsieur ennuyeux. Ce cotillon fut bientôt terminé, et les notes mésurées d'un menuet,—si différent de la rapide polka, de la valse et du galop de notre époque,—se fesaient à peine entendre, que Sternfield était déjà en place avec sa même partenaire. Antoinette souffrit tout cela courageusement. Un autre danseur se présenta, mais quoique, sous prétexte de fatigue, elle n'acceptât pas son invitation, il resta près d'elle, sans se laisser décourager par le silence qu'elle semblait déterminée à garder, et résolu de l'avoir pour danseuse au moins une fois durant la soirée : ce qui ne tarda pas à arriver, car la musique d'une contre-danse qui

succédait au menuet s'étant fait entendre, elle se mit en place, bien qu'à contre-cœur. Par un jeu assez désagréable du hasard, l'endroit où elle se trouvait était près d'un sofa où Sternfield, avec son inévitable partenaire, était assis. Pendant tout le temps que dura cette danse qui lui sembla interminable, elle dût paraître indifférente devant ces deux personnes qui semblaient en ce moment si exclusivement occupées l'une de l'autre. Malgré la proximité où ils se trouvaient, Sternfield ne jeta pas même les yeux sur sa femme. Pendant qu'elle lesépiait ainsi, à l'insu de tout le monde, elle ne put s'empêcher de faire en elle-même ces tristes réflexions :

—Cet homme est-il bien réellement mon mari ? Dois-je voir tout cela, supporter, sans me plaindre, toutes ces douleurs, dans cette soirée surtout qui est la dernière que nous aurions pu passer ensemble d'ici à plusieurs semaines peut-être ?.... Conduisez-moi dans l'autre chambre, il fait trop chaud ici, dit-elle tout-à-coup à son partenaire qui, remarquant, sur la fin de la danse, l'extrême pâleur de ses traits, lui demandait si elle se sentait indisposée.

Ce fut avec un grand soulagement qu'elle entra dans un petit boudoir destiné à l'usage special de sa cousine et qui, en ce moment, était heureusement vacant. Pour se donner quelques instants de solitude, afin de rendre à ses yeux et à sa voix le calme qu'ils devaient avoir, elle accepta avec empressement l'offre que son partenaire lui fit d'aller lui chercher quelques rafraîchissements.

Il avait à peine laissé l'appartement qu'un bruit d'éperons retentissants avertit Antoinette de l'approche de quelqu'un. C'était le Colonel Evelyn qui, contre son ordinaire, avait accepté l'invitation de Madame d'Aulnay pour cette soirée. Sans apercevoir Antoinette, il se jeta sur le canapé d'un air profondément ennuyé. Ses yeux, qui se promenaient autour de la chambre, aperçurent enfin la jeune fille ; il se leva aussitôt.

—Vous ici, Mademoiselle de Mirecourt, et seule, encore ! dit-il.

—Je ne fais qu'entrer. M. Chandos est allé me chercher du café et des gâteaux.

Le Colonel Evelyn s'aperçut de suite que l'indifférence de ses manières était affectée, qu'il y avait, dans la pâleur de ses joues, dans le frémissement de ses belles lèvres, quelque chose qui rappelait la promenade mémorable qu'ils avaient faite ensemble, et l'intérêt qu'elle avait su lui inspirer alors. Au lieu de s'esquiver tranquillement de la chambre, comme il avait l'habitude de le faire quand le hasard le plaçait en tête-à-tête avec une jolie femme, il s'approcha plus près d'Antoinette, et, tout en disant quelques-unes de ces banalités de conversation qu'il savait pourtant généralement éviter, il s'étonna de la singulière expression de tristesse qu'il remarquait pour la première fois sur sa figure.

—Vous vous êtes bien tôt lassée de la danse, ce soir ? dit-il après quelques instants de silence.

—Oui ; il faut que je conserve mes forces pour mon voyage de demain. Je dois partir pour Valmont aussitôt après le déjeuner.

—Ah ! vous nous laissez donc ? Que vont faire vos amis et vos admirateurs pendant votre absence ?

—M'oublier ! répondit-elle avec indifférence.

Evelyn pensa en lui-même que si elle avait inspiré de l'amour, elle ne pourrait être aussi facilement oubliée ; mais il se contenta de répondre :

—Comme vous les oublierez sans doute.

Ah ! le pourrait-elle ? Parmi ceux qu'elle laissait, il y en



avait *un* qu'elle ne pouvait, qu'elle ne devait jamais oublier; et comme *il* l'avait peinée, comme *il* avait blessé ses sentiments durant cette douloureuse soirée!

Elle ne répondit pas à la répartie du Colonel, mais le vif incarnat qui monta à sa figure, l'expression de douleur mentale qui se dessina sur ses traits, indiquèrent clairement que cette remarque l'avait profondément touchée. Emu, il changea bientôt le sujet de la conversation, se contentant de déplorer le malheur que quelques mois d'expérience de la vie fashionable apprendraient à cette naïve enfant à déguiser des émotions qu'elle trahissait aussi ouvertement.

Si Antoinette eut été dans son état normal, si ses sourires enchanteurs avaient comme autrefois illuminé ses beaux traits, il n'y a pas de doute qu'Evelyn se serait de suite éloigné d'elle; mais il avait connu, lui aussi, les douleurs et les chagrins, et, sombre misanthrope comme il l'était, s'il fuyait les plaisirs du monde, il savait toujours compatir aux souffrances et aux chagrins des autres.

En ce moment, M. Chandos arriva avec un plateau bien garni, et, tout en offrant des gâteaux à Antoinette, il exprima l'espoir qu'elle serait bientôt en état de l'accompagner au salon.

—Si Mademoiselle de Mirecourt veut rester ici plus longtemps pour prendre un peu de repos, je serai heureux de l'attendre pour la reconduire au salon, dit le Colonel Evelyn.

M. Chandos, engagé pour la danse suivante avec une jeune fille enjouée qui l'attendait probablement avec la plus grande impatience, mentionna cette circonstance et se retira.

Après avoir feint de goûter quelques fruits, Antoinette se leva avec la pensée qu'elle ne devait pas maintenant rester seule avec le Colonel Evelyn, ni avec aucun autre.

—Quoi ! déjà désireuse de partir, Mademoiselle de Mirecourt? demanda le militaire. Veuillez accepter mon bras ; nous allons faire le tour des chambres, jusqu'à ce que vous soyiez suffisamment reposée pour retourner au milieu des jolis danseurs qui sont probablement impatients de votre absence.

Le sourire forcé avec lequel la pauvre Antoinette essaya d'accueillir cette dernière remarque était encore plus douloureux que l'expression de souffrance qui s'était d'abord trahie sur ses traits. Evelyn, rappelant le calme et le sang-froid qu'elle avait déployés dans un moment de péril imminent, ne put s'empêcher de remarquer avec chagrin que, quelque courageuse qu'elle fût dans les dangers physiques, elle était de celles que les souffrances morales pourraient terrasser.

Tout en la promenant, il s'efforça, d'une manière qui ne lui était pas habituelle, de l'intéresser et de l'amuser : il y réussit en partie.

Le Colonel possédait une intelligence rare et puissante, et sa conversation, quoique manquant de cette grâce du compliment, de ces spirituelles épigrammes qui donnaient tant de cachet à celle de Sternfield, était infiniment plus intéressante. Antoinette s'y prêta de bonne grâce, ne s'apercevant pas que, dans les observations courtes et naïves qu'elle hasardait de temps à autre, son compagnon trouvait une fraîcheur, une candeur qui le charmaient plus que n'auraient pu le faire les plus fines réparties.

En passant dans un appartement faiblement éclairé par des lampes coloriées en rose, et rempli de niches qui en faisaient un véritable temple de coquetterie, ils aperçurent le Major Sternfield assis sur une causeuse près d'une jeune fille de seize ans, jolie et gracieuse, et dont l'air confus et les yeux baissés indiquaient qu'elle n'était pas familière avec le genre de conversation adulatoire à laquelle on semblait l'initier.

Comme ils passaient devant eux, Evelyn se mordit les lèvres.

—Admirez-vous le Major Sternfield ? demanda-t-il brusquement.

—Comme il est loin de se douter que le Major Sternfield est maintenant le seul arbitre de ma destinée, de mon avenir ! pensa la pauvre Antoinette.

Soit qu'il n'eût pas remarqué son embarras, soit qu'il ne se souciât pas d'entendre sa réponse, le Colonel continua :

—Sans doute vous l'admirez, et les trois quarts des Dames qui sont ici ce soir en font probablement autant. Il est beau comme un Apollon ; il a des manières irréprochables, il danse et il cause à ravir : assurément, cela suffit. Cependant je préfère, pour ma part, rester sous l'imputation d'être un ennemi des femmes, comme vous m'avez dit que j'en avais la réputation, plutôt que d'être un homme de son caractère. Maintenant, je dois vous laisser, car je vois s'avancer un monsieur qui désire vous demander pour la prochaine danse ; aussi bien, je vais vous dire adieu de suite, car j'ai l'intention de laisser bientôt cette scène brillante.

—Adieu ! Vous avez été bien bon pour moi ce soir ! dit-elle simplement en lui donnant la main.

—Les derniers mots que vous venez de prononcer, dit en baissant la voix, m'encouragent à vous donner un conseil qu'autrement vous auriez raison de regarder comme impertinent, un conseil qui a au moins le mérite du désintéressement, car il vient d'un homme qui a cessé de rechercher les sourires et l'approbation des femmes. Le voici : Restez dans cette heureuse maison de la campagne où vous avez grandi candide et naïve ; restez avec les amis sages, éprouvés de votre enfance : vous n'en trouveriez pas d'aussi bons dans cette vie frivole où vous êtes récemment entrée.

—Trop tard ! se dit à elle-même Antoinette qui se contenta de répondre en inclinant légèrement la tête.

Le colonel Evelyn la laissa, tout en reconnaissant que quelque chose comme de la confiance en la femme pouvait encore exister sur la terre.

De son côté, Antoinette accepta sans faire aucune observation le danseur qui venait de s'offrir et dont les platitudes lui parurent doublement ennuyeuses après l'intéressante conversation qu'elle venait d'avoir avec le Colonel.

Ses pensées ne tardèrent pas à retourner auprès de Sternfield. Elle songea au cruel et systématique abandon qu'il avait fait d'elle-même, à ses attentions empressées pour d'autres, et l'expression d'angoisses qui l'avait laissée depuis un moment revint bientôt plus forte que jamais.

A la fin de la danse on vint annoncer le souper. De retour au salon, on dansa un cotillon, puis on fit de la musique.

Finalement, pendant que la plupart des invités commençaient à se retirer, le Major Sternfield s'avança vers sa femme.

—Est-ce que tu t'es bien amusée ? demanda-t-il ; je t'en ai laissé le loisir, en te fesant grâce de mes ennuyeuses attentions.

—Vous m'avez rendue bien malheureuse ce soir, répondit-elle d'une voix tremblante.

Sternfield aperçut aussi facilement que le Colonel Evelyn les traces que la douleur morale avait laissées sur son pâle visage, et il en fut un peu attristé.

—Pardonne-moi, Antoinette, murmura-t-il avec tendresse. Mais qu'est le léger chagrin que ma conduite de ce soir a pu te causer, auprès des souffrances que ta froideur m'inflige constamment ?



—Moi, j'agis par principe, Audley, tandis que vous, vous m'avez torturée, soit par représailles, soit par le désir de voir jusqu'à quel point vous pouvez me faire souffrir, et ce que je puis supporter.

—Oh ! non, ma petite femme ; mais j'espère que cette dure leçon aura pour effet de te rendre à mon égard plus indulgente que tu ne l'as été jusqu'ici. Assurément, tu ne me refuseras plus la permission d'aller à Valmont ?

—Venez à Valmont si vous le voulez, mais venez-y ouvertement et sans détour : au risque d'encourir la colère et les reproches de mon père, je vous y recevrai avec plaisir ; mais, quant à aller vous rencontrer ailleurs, je ne le puis pas, je n'y consentirai jamais.

—Qu'il en soit ainsi ! Puisque tu l'exiges, je me confierai aux chances de l'hospitalité de ton père. Mais comment passerai-je le temps durant ton absence ?

—Oh ! quant à cela, vous avez beaucoup de ressources, répondit-elle amèrement. Je n'en veux pour preuve que ce qui s'est passé ici ce soir.

—Comment ! tu es jalouse, Antoinette ?

Et un imperceptible sourire de satisfaction traversa ses traits.

—Je ne crois pas que j'aie ressenti de la jalousie ; mais ce que je sais, c'est que j'ai été bien malheureuse pendant les quelques heures qui viennent de s'écouler. Je me suis demandé plus d'une fois avec anxiété si l'amour que vous dites avoir pour moi est bien sincère, si cet amour pouvait réellement exister pendant que vous me traitiez ainsi. Oh ! Audley, concevez avec quelle cruelle douleur j'ai pu laisser ce doute pénétrer dans mon cœur, maintenant que nous sommes irrévocablement unis l'un à l'autre.

—Oui, il est bien heureux qu'il en soit ainsi ! répondit-il, les yeux brillants d'un sombre triomphe.

Sa femme frémit.

—Heureux, devriez-vous dire, Audley, tant que la confiance et l'affection mutuelle existeront entre nous.

—Je ne fais aucune exception : heureux dans l'un comme dans l'autre cas. Même, malgré la défiance, la froideur et l'irritation qui pourraient obscurcir nos relations, c'est pour moi une pensée consolante que celle de savoir que tu es entièrement, irrévocablement la mienne.

Ces paroles n'étaient, si vous le voulez, qu'une exagération de passion comme celles qui, en général, résonnent si agréablement aux oreilles d'une nouvelle mariée ; mais elles firent pâlir la pauvre femme de Sternfield et remplirent son cœur d'une terreur indicible.

—Comment ! n'ai-je pas raison ? continua-t-il presque violemment, en remarquant sa pâleur soudaine.

—Pour l'amour de Dieu, Audley, ne parlez pas aussi étrangement ! A Dieu ne plaise que la moindre méfiance s'élève maintenant entre nous ! Je vous serai sincère, fidèle et dévouée ; de votre côté, soyez bon et patient pour moi. Ne jouez pas avec mes sentiments comme vous l'avez fait aussi impitoyablement ce soir....

—Même comme tu as constamment joué avec les miens ?.... Mais voici ta cousine. Je t'en prie, tâches de paraître moins abattue ; autrement, j'aurai à passer par une cour martiale qu'elle pourrait instituer.

—Que conspirez-vous donc ensemble dans ce coin solitaire ? demanda Madame d'Aulnay qui arrivait en souriant. Comment ! Antoinette, tu parais bien malade ! tu seras certaine-

ment incapable de faire le voyage de demain. Major Sternfield, souhaitez lui le bonsoir de suite, car c'est vous qui, par vos plaintes et vos mélancolies, avez fait disparaître les couleurs d'Antoinette. Dites bonne nuit et adieu.

Et elle s'éloigna.

—Adieu, chère Antoinette! dit Sternfield en pressant sa jeune femme sur son cœur. Pardonne-moi et oublies la peine que je t'ai si cruellement infligée ce soir.

Pardonner et oublier! Hélas! la demande était bien facile à faire; mais fut-elle aussi facilement accordée?

L'insomnie d'Antoinette, les oreillers de son lit trempés de larmes, auraient pu répondre à cette question.

XVII

Quelques jours après, notre jeune héroïne était installée au Manoir, environnée des soins affectueux de son père, des services dévoués de son excellente gouvernante et des attentions amicales de Louis Beauchesne qui,—cela va de soi,—était un visiteur privilégié au Manoir.

Cependant, malgré ce triple mur d'affection qui l'entourait, malgré son retour au calme et à la régularité de cette vie de la campagne qu'elle menait de nouveau, Antoinette conservait toujours l'apparence délicate qu'elle avait contractée durant les quelques semaines de son séjour à Montréal.

M. de Mirecourt, néanmoins, n'en conçut aucune inquiétude, persuadé qu'une quinzaine de jours de repos lui rendrait sa vigueur d'autrefois; mais Madame Gérard était loin de partager son assurance et de se satisfaire aussi facilement. Ce qui l'alarmait plus encore que l'excessive faiblesse d'Antoinette, c'était la mélancolie à laquelle elle se laissait aller et l'indiffé-

rence qu'elle manifestait à l'égard de ses douces habitudes d'autrefois : l'accomplissement d'œuvres de charité et les plaisirs intellectuels auxquels elle se livrait avant sa promenade à la ville. Plus d'une fois elle essaya, par la patience, par la douceur, comme une mère seule aurait pu le faire, de provoquer quelque confidence chez son enfant bien-aimée ; mais celle-ci évitait avec terreur toute ouverture à ce sujet. Enfin. s'apercevant que ses tentatives avaient pour résultat invariable de faire Antoinette s'enfermer dans sa chambre, elle renonça à son idée, se contenta d'adresser tous les jours de ferventes prières au Ciel pour qu'il rendit à ce jeune cœur le calme qu'il semblait avoir perdu, et essaya de son mieux de le distraire et de chasser sa tristesse.

Une cause de chagrin et de regrets incessants pour Madame Gérard, était la correspondance régulière qui s'échangeait entre Antoinette et sa cousine Madame d'Aulnay. Ce chagrin était bien fondé, car la réception ou l'envoi d'une lettre était pour sa chère enfant un nouveau sujet de mélancolie ou lui donnait des maux de tête violents. Comme l'inquiétude de la bonne gouvernante se serait accrue, si elle eût su que la moitié de ces lettres qui étaient expédiées sous couvert à Lucille, fesait partie d'une correspondance suivie avec le Major Sternfield !

Un jour, elle se décida à demander, tout en badinant, à voir quelques-unes des lettres en question ; mais Antoinette la refusa froidement, disant pour raison qu'elle avait promis à Madame d'Aulnay de ne montrer ses missives à personne. Réellement alarmée, elle voulut s'en plaindre à M. de Mirecourt ; mais celui-ci, qui était devenu plus indulgent encore pour sa fille depuis son retour de la ville, répondit avec une certaine impatience, qu'Antoinette ne devait pas être troublée pour des riens, que d'ailleurs elle n'était pas en âge d'être soumise à une inquisition, comme une petite pensionnaire, au sujet de la correspondance qu'elle tenait avec sa cousine.

Cette réponse fut invariablement donnée par M. de Mirecourt, chaque fois que Madame Gérard voulut recourir à son intervention ; car si jusque-là la jeune fille s'était montrée aussi bonne et aussi soumise, c'était dû à la doucenr de ses dispositions et non à la contrainte exercée par son père. C'était donc une bonne fortune, pour le secret qu'elle gardait avec tant de soin que le temps et les pensées de M. de Mirecourt fussent occupés par d'autres choses ; autrement, il n'aurait pas manqué de remarquer l'inconcevable changement qui s'était opéré chez elle.

Nous avons déjà dit que la plupart des Canadiens-français, au lieu de recourir, pour le règlement de leurs difficultés, à des juges qui ne connaissaient ni leur langue ni leurs lois, s'étaient habitués à les soumettre à l'arbître de leur curé ou à celui de quelque notable de leurs paroisses. A Valmont M. de Mirecourt était universellement aimé et respecté ; aussi se trouva-t-il constitué juge et arbître des différends qui s'élevaient quelques fois entre ces co-paroissiens. Jamais on n'en appelait de ses décisions, car tous étaient convaincus qu'il agissait avec la plus stricte justice.

Un matin qu'Antoinette était dans le vieux salon du Manoir où les Dames avaient l'habitude de passer la matinée, son père vint lui remettre une lettre qu'il tenait à la main.

—Voilà une dépêche qui pèse autant que celles ordinairement reçues au Département du Secrétaire-Provincial, dit-il en riant.

Aucun sourire n'effleura les traits de la jeune fille en recevant la lettre, qu'elle glissa dans les plis de sa robe, en murmurant quelques mots de remerciement.

M. de Mirecourt, qui avait ce jour-là un nombre plus qu'ordinaire de causes en délibéré, partit presqu'aussitôt. Quelques instants après, Antoinette se leva à son tour.

—Pourquoi ne lis-tu pas ta lettre ici, mon enfant ? demanda Madame Gérard. Je te promets de ne pas dire un mot et de ne pas la regarder, pendant que tu en prendras connaissance.

La jeune fille fit quelques excuses d'une voix presqu'inintelligible et sortit.

Ah ! c'est que les lettres qu'elle recevait ne devaient pas être lues devant des personnes dont elle redoutait l'observation ; c'est qu'elles fesaient trop monter le rouge de l'émotion à ses joues et les larmes à ses yeux, pour pouvoir affronter cet examen : c'est qu'elles occasionnaient sur ses traits l'expression trop claire du plaisir ou de la peine qu'elle éprouvait en les lisant, et que la peine avait trop lieu de prédominer, pour qu'elle permît à qui que ce fût de l'étudier pendant qu'elle en prenait connaissance.

Arrivée dans sa chambre, elle en ferma la porte et brisa l'enveloppe qui contenait, comme elle l'avait prévu, deux lettres, une du Major Sternfield et l'autre de sa cousine. Nous nous permettrons de reproduire en entier celle de cette dernière qui peint au vif l'esprit et le caractère de Madame d'Aulnay :

" Ma chère Antoinette,—pour l'amour du ciel ! fais l'impossible pour obtenir de ton père la permission de revenir immédiatement à Montréal ! Audley ressemble à un parfait enragé. Il a entendu dire quelque part que le jeune Beauchesne est devenu le commençal du Manoir, qu'il te fait une cour assidue, et il en conclut que tu t'amuse à *flirter* avec Louis pendant que tu l'oublies entièrement, lui, ton mari. Il est venu ici hier soir, dans une colère incroyable, et a déclaré que si tu persistais à rester à Valmont plus longtemps, il prendrait le parti d'aller te voir là, n'importe quelles conséquences cette démarche pourrait avoir. Jusqu'ici, j'ai pu, comme tu m'en avais instamment priée, l'empêcher d'agir ainsi, mais je crains bien que sa patience et mon influence soient rendues à leurs



dernières limites. Qui aurait pu croire qu'un homme aussi charmant et aussi adorable deviendrait jamais tyran ! Et cependant il y a, ce me semble, dans la violence même qui le distingue et qui n'est qu'un excès de son amour pour toi, quelque chose de calculé pour le rendre dix fois plus cher encore à celle qu'il a choisie entre toutes pour être sa femme. Comme est insignifiant l'amour tranquille et philosophe de la plupart des hommes, mis en regard avec sa violente passion pour toi !

" Maintenant, quant à ton retour ici, comment pourra-t-il s'effectuer ? Je crois qu'il serait peut-être mieux que j'aille cette semaine au Manoir avec M. d'Aulnay, que nous te trouvions, lui et moi, l'air malade,—ce qui est vrai ou devrait l'être, puisque tu te trouves séparée de celui qui doit t'être le plus cher en ce monde,—et tourmenter M. de Mirecourt à tel point, qu'il finisse par te laisser venir avec nous. Je lui dirai que, nous trouvant dans le temps du Carême, je fais pénitence, dans une entière réclusion, pour la vie mondaine et gaie que j'ai menée, jusqu'ici : que, par conséquent, tu ne rencontreras personne chez moi ; enfin, si ces raisons ne suffisent pas, j'inviterai Louis à être de la partie. Ce dernier argument sera convainquant, car mon oncle supposera tout naturellement que Louis, t'accompagnant à la ville, aura une nouvelle occasion de poursuivre la réalisation de son cher projet de vous marier.

" Mais adieu ; j'entends la voix de Sternfield qui se fait entendre dans le passage : je dois donc fermer ma lettre de suite. Il a probablement quelques lignes ou une longue lettre à te faire parvenir.

" Ta dévouée mais bien contrariée

" LUCILLE."

La lettre de Sternfield n'était pas de nature à calmer le trouble moral que venait de produire celle de Lucille. Le Ma-

jor accusait Antoinette de l'avoir oublié, déclarait énergiquement qu'il ne pourrait souffrir plus longtemps d'être exilé de sa présence, et terminait en disant qu'il tâcherait d'avoir assez de patience pendant quelques jours encore, après lesquels elle devait absolument venir le voir chez Madame d'Aulnay.

Ce fut en proie à une vive excitation qu'elle lut et relut ces lettres. N'y pouvant résister, elle se couvrit le visage de ses mains et éclata en sanglots.

—Oh ! Audley et Lucille ! soupira-t-elle, dans quel abîme de misère vous m'avez plongée !

Ces paroles pleines de tristesse et de désespoir qui tombaient de la bouche d'une jeune femme mariée à un homme qu'elle avait elle-même choisi, n'étaient pas, comme on pourrait le supposer, le résultat d'un moment de trouble ou d'inquiétude, mais bien plutôt le débordement d'un cœur surchargé de chagrins. Oui, durant les quelques semaines qui venaient de s'écouler, loin de la société pleine de charmes de Sternfield et de l'influence pernicieuse de Madame d'Aulnay, elle avait pu, dans la solitude de son cœur, jeter un coup-d'œil en arrière et juger l'irrévocable passé. Quel fut le résultat de cet examen sévère ? C'est ce qu'on peut deviner par l'exclamation qui venait de s'échapper de ses lèvres.

Si Audley Sternfield s'était toujours montré indulgent et tendre, il n'y a pas de doute que le goût passager qu'elle avait pris pour de l'amour se serait changé en une profonde affection, car sa nature, à elle, était aimante et aimable ; mais le système de persécution et d'intimidation qu'il avait adopté à son égard aussitôt après leur mariage infortuné, avait sensiblement altéré l'attachement naissant qu'elle avait éprouvé pour lui ; et, avec une terreur pleine d'angoisse pour l'avenir et un regret désespéré du passé, elle reconnaissait maintenant en son cœur ulcéré, qu'elle ne fesait que craindre et trembler

là où elle aurait dû aimer et espérer. Une demi-heure s'écoula pendant laquelle, la tête appuyée sur ses mains, elle regardait tristement les branches nues des arbres qui, jouet des vents de février, se balançaient doucement ou s'agitaient avec violence. Dans cette attitude mélancolique, elle rêvait combien il lui était desormais impossible de goûter encore une fois la paix et le bonheur.

Un léger coup frappé à la porte la fit tressaillir. C'était Madame Gérard qui venait lui annoncer que M. de Mirecourt et Louis l'attendaient au salon.

—Veuillez les rejoindre, chère Madame Gérard, répondit-elle ; je vais descendre dans quelques instants.

Après avoir à la hâte essuyé ses yeux et lissé ses cheveux, elle se rendit au salon, en se préparant une contenance indifférente. Se plaçant près des deux rideaux cramoisis afin que l'ombre qu'ils projetaient pût cacher un peu sa pâleur—précaution qu'elle tenait de Madame d'Aulnay,—elle fit tout son possible pour répondre avec calme aux remarques qu'on lui adressait. Quelques instants après, M. de Mirecourt fut appelé à son bureau par un voisin qui venait solliciter ses conseils et son arbitrage : les deux jeunes gens se trouvèrent seuls, Madame Gérard étant occupée à des affaires de ménage.

—Qu'avez-vous donc, Antoinette ? demanda Louis qui avait deviné son trouble, en dépit des rideaux cramoisis et de l'assurance qu'elle avait tenté de se donner.

—Oh ! Louis ! je suis bien misérable, bien malheureuse ! répondit-elle.

—Je m'en suis aperçu dès le premier instant de votre retour, répliqua-t-il gravement ; vous n'êtes plus la jeune fille si gaie et si heureuse d'autrefois. Mais, chère Antoinette, puis-je faire quelque chose pour vous ?

—Oh ! oui, dit-elle en l'interrompant et en joignant ses mains. Tâchez de m'obtenir la permission de retourner prochainement, de suite, à Montréal.

—Oui, à la société si pleine de charmes de l'*irrésistible* Major Sternfield, continua-t-il avec une amertume pleine de jalousie dont il ne put se rendre maître. Assurément, s'il déplore votre mutuelle séparation la moitié autant que vous semblez la regretter, son nom et le vôtre mériteront de passer à la postérité comme un exemple du vif attachement des amoureux de nos jours.

—Oh ! Louis, épargnez-moi les reproches et les railleries, je suis bien déjà assez misérable. Secourez-moi, si vous le pouvez ; sinon, plaignez-moi.

Emu, le jeune Beauchesne s'exclama impétueusement :

—Non, Antoinette ; c'est plutôt à vous de me plaindre, de me pardonner mon injustice. Dites que vous me pardonnez, et je tâcherai de me rendre digne de la confiance que vous avez placée en moi.

Ce pardon lui fut facilement accordé. Antoinette lui fit part alors de la prochaine arrivée de Madame d'Aulnay et du but qu'avait cette visite. Louis promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour favoriser le projet.

Madame Gérard entrant quelques instants après, il commença, avec elle, une conversation animée, pour détourner son attention de la jeune fille encore sous l'effet d'une vive agitation.

XVIII

Quelques jours après, par une superbe matinée, Monsieur et Madame d'Aulnay, traînés dans leur joli équipage d'hiver, venaient frapper à la porte du Manoir, à la grande joie de M. de Mirecourt qui était également fier de sa gracieuse nièce et de son digne et savant époux.



Antoinette amena Lucille dans sa chambre pour la débarrasser de ses vêtements de voyage. Une fois là, celle-ci ferma la porte avec soin, et s'écria :

—Maintenant, aux nouvelles.... Mais, mon Dieu ! Antoinette, comme tu es terriblement pâle ! Qu'est-ce que tu as donc fait ? Non-seulement tu as considérablement maigri, mais de plus tes yeux et ton teint ont perdu tout leur éclat. Cela ne fera pas. Tu ne dois pas permettre au chagrin ni à l'inquiétude d'aller plus loin que de communiquer à tes traits une pâleur délicate ou un air mélancolique.

—Donne-moi ta recette pour les restreindre dans les limites aussi modérées, dit Antoinette avec un sourire forcé.

—Lorsque tu te sentiras triste, arrête-toi de penser, prends un roman, essaies une intrigue ou jette un coup-d'œil sur tes toilettes. Si ces dernières sont dans un état défectueux, le remède est infaillible, car une cause de tristesse en neutralise toujours une autre. Courage, chère enfant. Nous allons obtenir la permission de ton père ; demain soir tu seras dans mon salon, avec ce cher tyran d'Audley à tes pieds. Mais silence ! j'entends v ir Madame Gérard. Jusqu'après le dîner, pas un mot de notre projet.

Le dîner fut excellent et les vins exquis ; M. de Mirecourt, content de voir que tout allait à merveille, était d'une humeure des plus aimables. Après le café qui fut servi dans le salon, Madame d'Aulnay, avec une grande habileté, ouvrit le feu par quelques remarques sur la pâleur et l'apparence délicate d'Antoinette.

—En effet, elle paraît malade, répondit un peu brusquement M. de Mirecourt ; mais c'est à sa promenade en ville que nous devons cela.

—Oh ! cher oncle, répondit en souriant Madame d'Aulnay, lorsqu'elle quitta Montréal elle paraissait être bien mieux que

maintenant. Elle s'ennuit à la mort ici, précisément comme moi à la ville depuis que le Carême est commencé.

—C'est très flatteur pour M. d'Aulnay et pour moi-même, répliqua-t-il.

—Mais, mon oncle, vous êtes très souvent absent ou retenu dans votre bureau par d'importants travaux, et Madame Gérard est occupée par les affaires du ménage, en sorte que la pauvre Antoinette est souvent seule.

—Que la petite demoiselle se livre à la lecture, au jeu ou à la couture, comme elle avait la louable habitude de le faire avant son entrée dans la vie du grand monde, dit M. de Mirecourt, d'un ton assez bref.

Mais le regard de tendresse qu'il lança en même temps sur sa fille était une frappante contradiction de la brusquerie de ses paroles.

—Laisse-la plutôt venir à la ville avec nous, interrompit M. d'Aulnay qui avait reçu des instructions de sa tendre moitié. Je te promets que nous te la renverrons après Pâques, aussi heureuse et en aussi bonne santé que jamais.

M. de Mirecourt hocha la tête.

Madame Gérard, de son côté, fit comprendre qu'elle ne pouvait s'imaginer qu'Antoinette pût désirer s'éloigner si tôt du Manoir, après une si longue absence. Mais quelle chance avait-elle de lutter contre des alliés aussi puissants ? Louis lui-même, sur lequel elle avait compté comme sur un secours efficace, l'abandonnait et passait traîtreusement à l'ennemi. Quel était son but en agissant ainsi ? c'est ce qu'elle ne put deviner, à moins toutefois que, comme Madame d'Aulnay l'avait également invité, il eût voulu profiter de cette occasion pour devenir plus intime avec Antoinette en vivant sous le même toit qu'elle. Mais la vieille gouvernante n'avait pas

remarqué que Beauchesne avait répondu à l'invitation d'une manière générale, équivoque, qui lui permettait d'accepter ou de refuser ensuite, à sa convenance.

Antoinette elle-même, silencieuse et abattue, ne parlait que très peu, et en dépit des signes que lui faisait sa cousine, elle restait presque passive. Un regard suppliant tourné vers son père et qu'elle accompagna de ces mots : "j'aimerais à y aller," fut tout ce qu'elle fit pour seconder les efforts de ses amis ; mais, quand bien même elle se serait étudiée à prendre des moyens directs de gagner le consentement de son père, elle n'eût pu en choisir un plus heureux que celui-là. Le calme qui se trahissait sur sa figure et qui atteignait presque l'apathie, ainsi que le souvenir de la sévérité dont il avait fait preuve à son égard lorsqu'il lui avait parlé de son mariage avec Louis, le touchèrent sensiblement et le firent incliner à se rendre à la demande générale. Et puis, la déclaration faite par Madame d'Aulnay qu'elles vivraient dans la retraîte du Carême, le fait que Louis avait été également invité et pourrait surveiller sa fiancée, le décidèrent tout-à-fait.

Eh ! bien, mon enfant, dit-il en attirant sa fille à lui, puisqu'il faut faire ce sacrifice, fesons-le gaiement.... Mais quoi ? des pleurs ! s'écria-t-il en voyant Antoinette qui, touchée par sa bonté, par le souvenir de sa propre ingratitude envers lui et par le sentiment de sa propre perfidie, essayait de contenir les sanglots qui s'échappaient de sa poitrine oppressée. Tu pleures, petite ! Qu'est-ce que cela veut donc dire ?

—Ne sois pas aussi enfant, Antoinette ! interrompit Madame d'Aulnay avec plus de vivacité que la circonstance semblait en demander de sa part. Tu es ridiculement nerveuse aujourd'hui !

—Eh ! bien, c'est toi-même, jolie nièce, qui lui a appris ces mouvements.... Mais assez comme cela. Antoinette, monte à ta chambre et commence à faire ta malle ; autrement tu

oublieras la moitié ou la plus grande partie de tes effets indispensables.... C'est inutile, Madame Gérard ! continua-t-il de bonne humeur en interrompant la gouvernante qui venait de commencer à protester, quoique avec beaucoup de déférence, contre le retour d'Antoinette à la ville. C'est inutile. Cette fois, ils ont été trop nombreux pour nous ; tenez ! tenez ! c'est une affaire décidée. Lucille, fais-nous maintenant un peu de musique, si tu peux ; mais je crains bien que l'instrument soit hors d'ordre : notre petite fille ne l'a pas touché depuis bien longtemps.

Il y avait à peine quelques secondes qu'Antoinette, suivant l'invitation de son père qu'elle avait reçue avec un grand empressement, était dans sa chambre, lorsque Madame Gérard entra.

—Chère Antoinette, dit-elle, je suis venue voir si tu as besoin de moi ?

—Oh ! non ; je ne mettrai pas beaucoup de temps à préparer tous mes effets ; mes commodes et mes tiroirs sont dans un ordre parfait, grâce au bon exemple que vous m'avez donné sous ce rapport, chère amie.

—Ah ! mon Antoinette,—reprit Madame Gérard avec une inquiétude pleine de tristesse dans le regard et dans la voix, —je crains bien que les conseils que je t'ai donnés sur d'autres sujets bien plus importants aient été malheureusement inutiles. Dieu sait combien de fois je lui ai demandé avec ferveur la grâce et l'inspiration de remplir dignement l'important devoir qui m'était confié.

—Chère Madame Gérard, pourquoi êtes-vous si triste et si inquiète ? demanda avec douceur Antoinette en prenant les mains de sa gouvernante qu'elle pressa chaleureusement dans les siennes. Vous avez été pour moi une véritable mère. Toujours bonne, judicieuse, prudente....



—Et cependant j'ai failli, complètement failli! interrompit celle-ci sur le même ton de tristesse. Non, ne parles pas ainsi, Antoinette, mais écoute-moi, car je dis la vérité. Où est cette confiance que je désirais t'inspirer, cette confiance qui aurait dû te faire venir à moi comme à une mère, me confier tes chagrins et prendre mes conseils dans les moments de peine? Hélas! tu ne m'en accordes pas plus qu'à une étrangère! Tu as des soucis et des inquiétudes, mais tu les pleures en silence; tu as des plans et des projets, mais tu les prépares dans le secret. Antoinette! chère Antoinette! dis-moi: ai-je mérité cette disgrâce?

Le cœur ardent de la jeune fille qui était intimement attaché à l'institutrice de ses jeunes années fut profondément touché par cet appel chaleureux. Se jetant, en pleurs, dans les bras de son excellente gouvernante, elle s'écria:

—O bonne et chère ami! pardonnez-moi! Pourquoi n'ai-je pas rempli mes devoirs à votre égard avec autant de fidélité que vous vous êtes acquittée des vôtres envers moi? pourquoi me suis-je déjà séparée de vous?....

—Et cependant tu me laisses encore! dit-elle doucement en caressant la soyeuse chevelure de la jeune fille. Que Madame d'Aulnay seule s'en retourne dans cette vie agitée de la ville, dans le tumulte de laquelle tu as déjà perdu ta fraîcheur, tes sourires, ta gaieté, et la paix de ton âme.

—Cela ne se peut pas! dit Antoinette en se levant fiévreuse. Hélas! je dois y aller.

—Qu'il en soit comme tu le désires, et puisse Dieu guider tes pas! Encore un mot, ma petite Antoinette, encore un mot de l'amie éprouvée qui a appris à ta bouche à bégayer le nom de notre Père céleste. Pourquoi as-tu abandonné la pratique et les devoirs de notre religion à laquelle jusqu'ici tu avais été si fidèle? . . .

—Parce que je ne suis pas digne des consolations qu'elle donne ! répondit la jeune fille singulièrement émue.

—Ce devrait plutôt être une raison pour te faire persévérer dans l'observation de tes devoirs religieux. Est-ce que notre Divin Maître lui-même ne nous a pas dit qu'il venait pour sauver non pas les justes, mais les pécheurs ? Mais assurément, ces paroles. dans leur sens le plus rigoureux, ne s'appliquent pas à ma petite, à ma chère Antoinette. Ouvre-moi ton cœur, mon enfant bien-aimée ; confie-moi les secrètes préoccupations qui semblent peser sur lui : tu seras, ensuite, moins abattue et plus heureuse.

Antoinette soupira. Oh ! que n'aurait- lle pas donné pour pouvoir en ce moment confier ses fautes et ses peines à cette conseillère sage et prudente, partager avec elle le lourd fardeau du secret qui déjà avait commencé à ébranler sa jeune existence ! Mais le souvenir de la promesse que Sternfield lui avait arrachée ferma sa bouche ; et avec une tendre caresse, elle lui dit :

—Soyez patiente pendant quelque temps encore, ma bonne, mon excellente amie ; et malgré mon silence, en apparence si plein d'ingratitude, aimez-moi, priez pour moi !

—Puis-je entrer, Antoinette ? demanda soudainement la voix argentine de Madame d'Aulnay.

Et, sans attendre la réponse, Lucille s'introduisit dans la chambre.

—Que signifie ceci, pauvre petite cousine ? demanda-t-elle en promenant son regard indigné de Madame Gérard au visage baigné de larmes d'Antoinette. Tu es, je crois, à recevoir un sermon ?. . . .

—Arrêtes, Lucille, ne parles pas aussi étourdiment ! se hâta d'interrompre Antoinette. . . . Pars-tu à présent, demanda-t-elle à sa gouvernante qui s'était levée.

—Oui, mon enfant; mais avant de laisser cette chambre, j'ai à vous donner un avis, Madame d'Aulnay. Sur vos instances pressantes, cette enfant innocente et sans expérience a été confiée à vos soins, A Dieu vous aurez à rendre compte de la manière dont vous avez rempli vos obligations. Quelles que soient les embûches dont ses pas ont été environnés et les erreurs dans lesquelles elle peut encore tomber, sur votre tête, à vous, son guide et sa protectrice, retombera la plus lourde part du châtiment!

—Quelle terrible mégère! s'écria Madame d'Aulnay avec un frémissement affecté, pendant que la gouvernante s'éloignait. Elle me rappelle la Sybille.

—Trève de ces épithètes et de ces plaisanteries, répliqua Antoinette d'un air affligé et indigné. Cette personne a été pour moi, dès ma plus tendre jeunesse, une gouvernante, une amie, une mère; et je serais une ingrate si je permettais qu'on fit un pareil usage de son nom en ma présence, quand je puis l'empêcher.

—Oh! assez, ma chère enfant. Cette indignation est en pure perte; car je suis prête, si tu le désires, à en parler désormais et à la regarder comme une perfection. Mais ne perdons pas notre temps en disputes, quand nous avons à parler de choses infiniment plus intéressantes. N'avons-nous pas parfaitement réussi dans tous nos plans? Nous devons partir demain matin, pour profiter des beaux chemins, avant qu'une tombée imprévue de neige les rende impraticables. A présent, laisses le sourire revenir sur tes traits, tâches de paraître comme autrefois, afin d'empêcher ton père de retirer sa permission.... Et maintenant que nous avons un moment à nous, je m'étonne de ne pas te voir m'assiéger de questions, au sujet de ton cher, adorable et tyrannique mari!.... Mais, quoi! ce nom te fait tressaillir comme s'il te terrifiait! Tu es devenue singulièrement nerveuse.

—Eh ! bien, qu'as-tu à me dire sur son compte ? demanda Antoinette à voix basse.

—Qu'est-ce que j'ai à te dire ! répéta ironiquement Madame d'Aulnay. Est-ce ainsi qu'une jeune mariée qu'on idolâtre doit s'enquérir du plus joli et du plus charmant mari qu'une femme puisse avoir ?

—Je ne suis pas aussi enthousiaste que toi, Lucille ; de plus, tu oublies qu'il y à peine deux jours j'ai reçu de lui une lettre dans laquelle il me disait que sa santé est assez bonne. Mais, puisque tu veux absolument que je te questionne sur son compte, dis-moi donc comment il a passé le temps durant mon absence ?

—Le fait est—répondit Madame d'Aulnay, en toussant, comme pour cacher son embarras—le fait est qu'il n'aurait pas été habile en vivant retiré comme un ermite : le monde aurait pu soupçonner quelque chose. Aussi, pour qu'il n'en parût pas, il a agi comme d'habitude, comme si de rien n'était.

—Comme il a agi pendant la dernière soirée que j'ai passée à la ville ? continua Antoinette dont les traits venaient de se couvrir d'une vive rougeur causée par la peine et le ressentiment que lui causait le souvenir de cette pénible circonstance.

—Oh ! oui, je sais à quoi tu fais allusion. J'ai vu moi-même ses indignes coquetteries avec une ou deux des jeunes filles présentes, et je l'ai ensuite fortement grondé pour cela. Je lui ai dit, entr'autres choses, que tu avais fait preuve de trop de bonté et de patience, et que ce que tu aurais eu de mieux à faire, aurait été de t'amuser avec quelques partenaires de ton goût, pour combiner ensemble le plaisir de l'amusement et celui de la vengeance. Mais, ma chère Antoinette, le regard sombre et furieux qu'il me lança me glaça presque de terreur. " Ecoutez-moi bien, Madame d'Aulnay, m'a-t-il dit. Puisque vous voulez le bonheur de votre cousine, ne lui donnez jamais

un pareil conseil. Si vous le faites et si elle agit d'après ce conseil, la conséquence en sera que vous aurez, toutes les deux, à vous en repentir le jour même où elle commencera à mettre ce système en pratique."—" Hein ! Major Sternfield, vous êtes un vrai tyran ! répondis-je un peu irritée ; Barbe-Bleu n'était pas de moitié aussi méchant que vous."—" Ne parlez pas avec autant de légèreté, Lucille ! " répliqua-t-il en m'appelant, avec une grande impertinence, par mon nom de baptême. " J'aime sincèrement, comme tout homme le doit, la femme que j'ai choisie pour être la compagne de ma vie, et je ne puis pas plus lui permettre de jouer avec mes affections qu'avec mon honneur." N'est-ce pas, chère Antoinette, que, en dépit de ses fautes, c'est un homme irrésistible ?

Antoinette ne fit d'autres réponses qu'en laissant percer un faible sourire sur sa figure et qu'en faisant un léger, un très-léger mouvement de tête.

—Et qui, crois-tu, s'est récemment informé de toi très particulièrement et avec beaucoup d'intérêt ? Devines ; je te le donne en vingt. Quoi, tu n'en peux venir à bout ? Eh ! bien, je vais te le dire : ni plus ni moins que l'insensible, l'invulnérable Colonel Evelyn. Que te figures-tu qu'il ait eu l'audace de me dire, un après-midi que je me promenais en voiture près de la Citadelle (*) pour aller entendre le nouveau corps de musique ? Après s'être informé de toi et avoir appris que tu étais en bonne santé et que je m'attendais à t'avoir encore prochainement avec moi, il se lança dans une diatribe du même genre à peu près que celle dont vient de me gratifier ta gouvernante. Il prétendit que tu étais une jeune fille candide et sans expérience, que je devais veiller sur toi avec un soin jaloux et te diriger avec une grande prudence. Je crois qu'il se dit autorisé à parler ainsi à cause de remarques un peu légères qui auraient été faites sur ton compte et sur celui de Sternfield à la table d'hôte des officiers, quoique je ne puisse

(*) Aujourd'hui la Place Dalhousie.



m'imaginer ce qui a pu donner lieu à ces remarques... Mais ! Ciel qu'as-tu donc, Antoinette ? comme tu parais fiévreuse ! Tiens, laisses à ta femmè de chambre le soin de faire ta malle, et descendons au salon.

XIX

Elles trouvèrent les Messieurs engagés dans une conversation politique animée qui avait, comme de raison, pour thème principal les griefs du Canada et les actes arbitraires du nouveau gouvernement. Par déférence pour Madame d'Aulnay qui éprouvait la plus profonde aversion pour la politique, ils changèrent de sujet et donnèrent à la causerie une tournure générale.

La matinée du lendemain fut douce et agréable. Ça et là sur le ciel bleu on voyait poindre quelques nuages blancs. Dans les cours des fermes, les troupeaux, sortis de l'étable où ils avaient été confinés depuis quelques jours, tournaient d'un côté et de l'autre leurs regards étonnés ; de petits oiseaux blancs voltigeaient tout à l'entour et se reposaient de temps en temps sur les branches nues des arbres.

Ainsi qu'il avait été décidé la veille, M. et Madame d'Aulnay partirent de bonne heure, emmenant Antoinette avec eux. Lucille, qui était d'une humeur des plus vives, égaya un peu la monotonie du voyage. Ils arrivèrent enfin à leur destination, et les chambres de Madame d'Aulnay avec leurs feux pétillants leur parurent encore plus confortables, après la route qu'ils venaient de parcourir. L'odeur appétissante du dîner, qui fait venir l'eau à la bouche de voyageurs affamés et qui envahissait la maison ; la table avec ses trois couverts, ses nappes blanches comme la neige, ses verres et son argenterie brillante : tout indiquait qu'ils étaient attendus.

Avec cette bonne humeur, qui offrait au moins une compensation dans son caractère frivole, Madame d'Aulnay ouvrit



précipitamment une des malles d'Antoinette, en prit une jolie robe et insista pour que sa cousine la mit.

—Tu sais, dit-elle, qu'Audley doit venir ce soir, et je veux que tu paraisses avec avantage ; ainsi, puisque tu n'as que dix minutes pour t'habiller, fais diligence. M. d'Aulnay, tout philosophe et patient qu'il soit sous tous les rapports, devient l'homme le plus intraitable du monde quand on le fait attendre pour son dîner.

Antoinette fut prête à temps et descendit dans la salle où M. d'Aulnay, la montre en main, se promenait de long en large.

—Quel trésor de femme tu feras, jolie cousine ! dit-il en souriant : toujours prête au moment convenu !

L'effet du long voyage qu'elle venait de faire eut un bon résultat sur l'appétit d'Antoinette ; et les saillies pleines de finesse de Lucille qui était, ce jour-là, dans sa meilleure humeur, communiquèrent à son esprit une gaîeté qu'il n'avait pas connue depuis plusieurs semaines déjà. Elle était libre aussi, du moins pour quelque temps, de la crainte qui la harassait depuis plusieurs jours, que son mari ne s'aventurerait pas dans quelque démarche téméraire, comme celle de se présenter brusquement chez son père, ou, ce qu'elle avait redouté davantage, d'arriver à Valmont sous un nom supposé, et de la forcer à lui accorder une entrevue.

Après le dîner qui fut très-agréable, M. d'Aulnay demanda la permission de se retirer dans sa Bibliothèque. Madame d'Aulnay et sa cousine se trouvèrent seules.

Lucille, qui était admiratrice passionnée des ouvrages de fantaisie de toutes sortes, apporta à sa cousine quelques échantillons de nouveaux patrons. Pendant qu'elle était à lui montrer les beautés d'un cep de vigne qu'elle avait l'intention de reproduire sur le canevas, un grand coup de marteau frappé à la porte fit tressaillir Antoinette.

—Oui, dit Lucille, c'est le Major Sternfield : c'est sa manière impatiente de frapper.... Mais, mon Dieu ! chère enfant ! comme tes couleurs ont vite changé ! Dis-le-moi franchement—et elle scruta encore plus attentivement sa cousine —oui franchement : est-ce l'amour ou la crainte qui te fait tressaillir ainsi ?

—Un peu les deux, répondit la jeune fille en s'efforçant de paraître plus gaie.

Avec une figure toute souriante, Audley entra dans la salle.

Attirant sa femme à lui et la pressant sur son cœur :

—Arrivée enfin ! ma bien-aimée, dit-il. Oh ! que je suis heureux !

En ce moment, se rappelant toutes les pensées peu bienveillantes, tous les amers regrets qui l'avaient affligée depuis leur séparation, Antoinette oublia ses griefs, et, comme une femme peut seule le faire, s'accusa elle-même d'injustice et de dureté. Ah ! si Audley s'était toujours montré aussi tendre pour elle, il se serait attaché son affection aussi irrévocablement qu'il avait enchaîné ses destinées.

La soirée se passa rapidement et agréablement, et ce fut bien malgré lui que Sternfield se leva enfin pour partir. Comme il pressait la main de sa femme, ses yeux cherchèrent l'anneau qu'il avait placé dans un de ses doigts ; mais il n'y était plus.

—Où est-*il*.... ton jonc ! demanda-il en fronçant tout-à-coup ses sourcils.

Antoinette leva l'autre main, dans l'un des doigts de laquelle brillait le petit anneau d'or.

—J'ai coutume de rougir tellement, dit-elle, et je deviens

si visiblement mal à l'aise quand quelque regard indiscret se dirige vers ma main, que j'ai cru plus prudent de le changer de doigt.

—C'est assez juste. Et maintenant, une autre question que je me crois permise et à laquelle tu peux, je crois, répondre aussi facilement : Quel est ce M. Louis Beauchesne avec lequel on m'a dit que ma petite Antoinette était dernièrement devenue si intime ?

—O ce pauvre Louis ! répondit-elle avec une franchise qui fit disparaître, pour un moment du moins, les soupçons de son mari.

—Pourquoi l'appelle-tu pauvre Louis ?

—Parce que je l'estime, dit-elle en riant et en rougissant légèrement.

—J'espère que tu ne m'appelleras jamais *pauvre* Sternfield ! répliqua son mari qui, avec sa perspicacité ordinaire, avait deviné que Louis pouvait avoir été autrefois un amoureux d'Antoinette, mais sans espoir.

—Non, non ! dit-elle gravement. Vous, vous êtes d'une nature à inspirer plutôt de la crainte que de la pitié.

—Et de l'amour plus qu'autre chose, j'espère ! ajouta-t-il.

—Assez de cette conversation à voix basse, interrompit en riant Madame d'Aulnay. J'appelle maintenant votre attention sur un sujet bien plus sérieux que vos affaires privées.

—Faites connaître vos désirs, belle Dame : je tâcherai de les combler.

Et Sternfield s'inclina gracieusement.

—Eh ! bien, voici. Je voudrais organiser une promenade à la Longue-Pointe ou à Lachine. La saison est si avancée, que, dans deux semaines, il ne faudra plus songer aux promenades en voitures d'hiver.

—Mais, il me semble que nous avions promis à papa de vivre tranquille et retirées tant que je serais à la ville, hasarda Antoinette.

—Ainsi fesons-nous et ainsi continuerons-nous de faire, ma très-prude petite cousine : je ne me propose nullement de donner des bals et des soirées, mais simplement de faire une promenade en voiture pour profiter des derniers beaux chemins. Saint Antoine lui-même n'aurait pas pu se refuser à cela. Prenez ce crayon, Major Sternfield, et écrivez un mémoire de ceux que je désire réunir.

Deux ou trois noms furent écrits sans commentaires : ensuite, Madame d'Aulnay proposa le Colonel Evelyn.

—A quoi cela sert-il de l'inviter, fit remarquer Sternfield : il ne viendra pas ; il ne s'est pas rendu à votre invitation la dernière fois.

—N'importe ; faites votre devoir, M. le Secrétaire, répondit péremptoirement Madame d'Aulnay. Evelyn doit être invité : il a accepté une fois mon invitation.

—Oui, en cette circonstance mémorable où il a perdu les magnifiques chevaux qu'il avait emmenés d'Angleterre, ce qui n'est certainement pas de nature à nous faire jouir une seconde fois de sa charmante société. Et, d'ailleurs, de quelle utilité vous sera-t-il, maintenant qu'il n'a plus d'équipages ?

—Vous êtes absurde, Major Sternfield ! répliqua sèchement Lucille. Vous savez aussi bien que moi qu'il s'est récemment procuré une paire des plus magnifiques chevaux canadiens

qui soient dans le pays. Vous êtes ou jaloux, ou anxieux de rester le seul cavalier irrésistible de la compagnie.

—Est-ce que vous l'appelez irrésistible ? dit d'un air moqueur Sternfield.

—Non, mais c'est un misanthrope, un homme mystérieux, ce qui vaut encore mieux.

Le militaire haussa les épaules, et, après deux ou trois autres minutes de discussion, il partit.

La matinée fixée pour la promenade était superbe. Madame d'Aulnay et sa cousine achevaient de déjeûner, lorsque Jeanne entra pour remettre à sa maîtresse une carte qu'elle venait de recevoir.

—Comment ! le Colonel Evelyn ! s'écria Lucille. Que peut-il y avoir sur la terre qui l'amène à une heure aussi matinale ?

La rougeur d'Antoinette augmenta d'intensité, mais n'offrit aucune solution à ce problême.

—Qu'allons-nous faire ? continua Madame d'Aulnay. Les feux du salon sont à peine allumés. Je crois que nous ferions mieux de le recevoir ici. Oui, Jeanne, faites-le entrer dans cette salle.... Sais-tu bien, Antoinette, que nous sommes vraiment charmantes, dans ces gracieuses toilettes du matin ? Et puis, ce boudoir avec mes oiseaux et mes fleurs, est un vrai oasis. Décidément, c'est le meilleur local pour le recevoir.

Le visiteur entra, calme et majestueux. Il connaissait probablement l'arrivée d'Antoinette, car il ne manifesta aucune surprise en la voyant. Aussi l'aborda-t-il avec une tranquille bienveillance ; et, après avoir demandé pardon d'être aussi matinal dans sa visite :

—Madame d'Aulnay, continua-t-il avec un léger sourire, je

suis venu savoir de vous si l'invitation que vous avez bien voulu me faire ne s'adresse qu'à mes chevaux, ou bien si elle comprend également votre très humble serviteur ?

—Comment ? que voulez-vous dire, Colonel Evelyn ? répondit Madame d'Aulnay passablement intriguée. J'ai dit au Major Sternfield de vous inviter en mon nom, car je ne croyais pas qu'il fût nécessaire de vous envoyer une invitation plus formelle pour une affaire aussi simple.

—Eh ! bien, l'invitation a été, pour ne pas dire plus, très-équivoque. Hier soir, je rencontrai le Major Sternfield dans la rue ; après m'avoir félicité sur l'acquisition de mes nouveaux chevaux et demandé s'ils étaient bien dressés, il m'informe que Madame d'Aulnay organise une promenade et qu'elle ne peut pas s'en passer.

—Qu'il est malicieux ce Major Sternfield ! exclama Madame d'Aulnay. Colonel, je n'ai pas besoin, j'espère, d'expliquer ou de nier ce fait ; vous me savez incapable d'une semblable impolitesse.

—J'en suis bien sûr, répliqua-t-il avec gravité. L'hospitalilité que Madame d'Aulnay sait si bien exercer vis-à-vis les étrangers que le hasard a conduits dans son pays est une réfutation suffisante. Mais mon but principal, en venant, est de savoir à quelle heure vous voulez que mon équipage et mon domestique—qui, vous le savez, sont toujours à votre disposition—soient ici. Le Major Sternfield, malheureusement, n'a pas pris le temps de me renseigner sur ce point important.

—Quels que superbes qu'ils soient, je n'accepterai pas les chevaux sans leur maître,—reprit Madame d'Aulnay qui paraissait piquée au vif. Je sais qu'en général vous ne vous souciez guère de la société des Dames ; néanmoins, je suis certaine que vous êtes trop bien élevé pour venir en personne refuser une invitation que vous fait l'une d'elles, surtout lors-



qu'elle vous dit qu'agir ainsi serait la chagriner et la mortifier.

Le Colonel Evelyn paraissait être dans une grande perplexité. Son but, en venant ce matin-là chez Madame d'Aulnay, était effectivement, ainsi qu'il l'avait dit, de mettre ses chevaux à sa disposition et de s'assurer à quelle heure il devait les lui envoyer. Il pouvait en avoir un autre, connu de lui seul peut-être : celui de voir Antoinette à son arrivée ; mais se joindre aux touristes était une chose qu'il n'avait nullement prévue. Aussi, la Dame insistant, il répondit :

—Comme de raison, puisque Madame d'Aulnay est assez bienveillante pour ne pas entendre raison, je ne puis que me rendre à ses désirs ; mais je crains bien qu'après la catastrophe survenue dans la dernière excursion de ce genre à laquelle j'ai pris part, aucune Dame ne soit assez intrépide pour m'accompagner.

—Vous vous trompez, Colonel. Sans aller plus loin, en voici deux qui sont désireuses de partager les gloires et les périls de votre équipage. Qu'en dis-tu Antoinette ?

La jeune fille fit, en rougissant, un signe négatif de la tête ; mais le Colonel Evelyn, sans remarquer ce mouvement, reprit :

—Oh ! Mademoiselle de Mirecourt est une héroïne dans toute la force du terme ; et si pareil accident devait jamais m'arriver encore, je suis assez égoïste pour désirer l'avoir alors avec moi : c'est sont calme merveilleux qui nous a sauvés....

—Joint à l'habileté et à la présence d'esprit du Colonel Evelyn, répondit Madame d'Aulnay avec un charmant sourire. Mais qu'en dis-tu, Antoinette—continua-t-elle, animée du désir soudain de punir Sternfield de sa dernière escapade—qu'en dis-tu ? si tu donnais au monde, et particulièrement au Colo-

nel Evelyn, une nouvelle preuve de courage en montant aujourd'hui encore dans sa voiture !

—Oh ! faites cela, Mademoiselle de Mirecourt, dit-il avec bienveillance sinon avec empressement ; je puis en toute sûreté vous promettre que votre courage ne sera pas soumis à une aussi rude épreuve qu'il l'a été la dernière fois. De plus, ce sera un témoignage, que je recevrai avec plaisir, que vous avez oublié et que vous m'avez pardonné les terreurs de cette dangereuse promenade....

—Sans doute elle accepte, interrompit Madame d'Aulnay sans donner à sa cousine le temps de répondre. Vous pouvez considérer la chose comme définitivement réglée.

Timide et embarrassée, Antoinette ne fit aucune résistance ; mais, lorsque le militaire fut parti :

—Oh ! Lucille, dit-elle à Madame d'Aulnay, j'ai bien peur qu'Audley ne soit fâché de cet arrangement.

—L'impertinent aura ce qu'il mérite pour s'être aussi mal acquitté de ma commission ! répondit Lucille dont le teint animé trahissait un vif mécontentement.

—Mais, je le crains tant lorsqu'il est fâché ! reprit la pauvre Antoinette !

—Pour cette raison-là même, tu dois apprendre à le braver. Mais si cet arrangement te mets mal à l'aise, je lui dirai qu'il est entièrement mon fait ; que tu n'y as pris aucune part, ce qui est vrai : ainsi, ne te tourmentes plus à propos d'une semblable bagatelle.

XX

Heureusement que, pour la facile exécution des plans de Madame d'Aulnay, le Major Sternfield, retenu par un obstacle imprévu, arriva un peu tard. Lorsqu'il parut, monté sur son joli mais fantasque *cutter*, tous les touristes étaient à leur place.

—L'heure est passée, Sternfield ! Qu'est-ce qui peut vous avoir retenu si longtemps aujourd'hui ? crièrent deux ou trois voix.

Mais il ne daigna pas répondre. Lorsqu'il aperçut Antoinette assise près du Colonel Evelyn, le rouge de la colère lui monta au front ; mais, surmontant son impatience, il s'approcha de Madame d'Aulnay qui, enfoncée dans un amas de robes d'ours et la tête rejetée en arrière, laissait un sourire provoquant se promener sur ses traits.

—Dois-je vous remercier pour cet arrangement ? demanda-t-il un peu vivement et à voix basse, Est-ce vous qui m'avez condamné à me promener seul ?

—Il n'est pas nécessaire que vous vous promeniez seul, Major Sternfield. Voilà là-bas le malheureux capitaine Asheton avec deux Dames qui comblent son très-petit équipage. Allez le débarrasser d'un de ses charmants fardeaux.

—Fi donc ! répliqua-t-il avec un air de profonde contrariété : je ne reconnais pas Madame d'Aulnay aujourd'hui. Cependant vous m'avez puni. Je dois maintenant user de représailles, et vous infliger ma désagréable compagnie.

Joignant l'action aux paroles, il jeta les rênes à son domestique et sauta dans la voiture de Lucille.

—Vous devenez insupportablement impertinent ! se contenta de penser celle-ci qui était loin d'être mécontente de cet arrangement qu'elle avait prévu elle-même.

Quelques sourires et quelques chuchotements critiques accueillirent cette démarche du Major ; mais le militaire était l'idole des Dames, et, pour tout ce qu'il faisait, il était certain de rencontrer leur indulgence.

Un autre délai de cinq minutes survint, causé par un monsieur qui sortit de sa voiture déjà trop remplie pour sauter dans celle de Sternfield où il fit monter une des Dames que Lucille avait en vain signalée à la charité du mari d'Antoinette. Enfin, tout étant prêt, la cavalcade partit aux sons joyeux des clochettes.

—Maintenant, Madame d'Aulnay, demanda brusquement Sternfield après un silence de quelques instants, dites-le moi franchement : est-ce vous qui avez fait cet arrangement, ou Antoinette ?

—C'est moi.

—Et pourquoi, je vous le demande, pourquoi me séparer de ma femme quand j'ai tant de choses à lui dire, quand nous avons si peu de temps à rester ensemble ?

—Pour vous punir, Major Sternfield, d'avoir rempli avec tant de mauvaise foi mon message auprès du Colonel Evelyn.

—Quoi ! il est venu se plaindre, notre puissant, notre grave, notre révérend Colonel ! dit Sternfield en éclatant de rire.

—Non pas : ce n'est que par un pur hasard que j'ai découvert votre supercherie.... Mais, grand Dieu ! est-ce que vous voulez nous faire casser le cou en irritant et maltraitant mes jolis chevaux à ce point ? Donnez-moi les rênes de suite, car je crois qu'il est dangereux de vous les confier quand vous êtes d'une humeur aussi maussade.

Sternfield obéit silencieusement, et pendant longtemps rien autre chose que de courtes monosyllabes s'échappa de ses lèvres.



De leur côté, le Colonel Evelyn et sa jolie compagne n'étaient pas aussi muets, et ce fut un grand bonheur, pour Antoinette du moins, de se trouver loin de la surveillance immédiate de son mari, car elle aurait eu plus tard à expier ses fautes et celles de Madame d'Aulnay.

Leur conversation, au début, ne roula que sur des banalités ; mais dès qu'ils furent sur le chemin de Lachine, le souvenir de leur mésaventure s'éleva tout-à-coup dans leur esprit. Une légère émotion passa sur le front du Colonel.

—Que nous l'avons échappé belle ! s'écria-t-il. Dites-moi, Mademoiselle de Mirecourt, quelles étaient vos pensées,—c'est-à-dire si vous étiez en état de vous en rendre compte,—pendant cette course effrayante qui aurait pu amener notre entière destruction ?

Il y eut une pause de timide réserve, car une confession de ce genre à un homme qui était presque un étranger pour elle l'embarrassait quelque peu ; mais enfin, moitié souriante, moitié sérieuse, elle répondit :

—Je pensais à la mort, et je tâchais de m'y préparer.

—C'est bien pensé et bien dit, répliqua-t-il avec gravité. Quoique, malheureusement pour moi, je ne professe pas la religion, ni en actions, ni en paroles, cependant lorsque je la rencontre chez d'autres, je sais la respecter.

—N'êtes-vous donc pas un vrai croyant, catholique, comme moi-même ? demanda-t-elle timidement.

—Mais, Mademoiselle de Mirecourt, dit-il en se retournant tout-à-coup vers elle—ce qui la fit rougir—comment ! vous connaissez tout ce qui me concerne, et cependant je suppose que le même charitable bavard qui vous a dit que j'étais un misanthrope, vous a aussi informé en même temps que, quoiqu'à peine mieux que l'infidèle, je suis né et j'ai été élevé dans la même religion que vous. Eh ! bien, je n'ai pas le droit de

me fâcher, car beaucoup de ce qu'on vous a dit n'est malheureusement que trop vrai. Ne vous méprenez pas, cependant. Quoique indifférent et entièrement négligent dans la pratique des préceptes et des devoirs de cette Eglise dont je suis et veux être toujours un des membres, je n'ai jamais poussé l'impiété jusqu'à douter, un seul instant, de la sagesse, de la miséricorde, et encore moins de l'existence de l'Etre Suprême qui m'a créé ; non, je ne suis pas athée, comme quelques-uns l'ont prétendu, mais simplement un mauvais catholique. Vous êtes effrayée de cet aveu, Mademoiselle de Mirecourt ? continua-t-il en remarquant la vive émotion qui venait de se trahir sur les traits d'Antoinette.

La jeune fille ne songeait pas alors aux erreurs du militaire, mais bien aux siennes propres. Elle qui avait été élevée avec tant de soins, qui avait grandi dans les principes religieux, à qui un contact de quelques mois avec la vie frivole et agitée du monde avait suffi pour chasser de son cœur les sentiments les plus justes, elle se voyait engagée dans une voie tortueuse qui ne lui laissait aucune issue pour se soustraire à l'avenir de misère qui en serait inévitablement la suite.

Le Colonel répéta sa demande. Obligée de répondre, Antoinette eut assez de présence d'esprit pour dire :

—Est-ce que notre Divin Maître n'a pas dit : " Ne jugez pas autrement que vous voudriez être jugé vous-même ?"

Surpris et charmé de la singulière aptitude qu'Antoinette savait déployer dans ses réparties ; encouragé, d'ailleurs, par la sympathie qu'elle lui témoignait, à faire de nouvelles confidences, il continua :

—Et maintenant que je vous ai prouvé que je ne suis pas précisément un infidèle ni un athée, puis-je entreprendre de répondre à la seconde accusation : celle d'être un misanthrope, ainsi que vous me l'avez déclaré avec une franchise que j'apprécie d'autant plus qu'elle est plus rare chez votre sexe ?



Un sourire fut la seule réponse d'Antoinette ; mais le vif incarnat qu'Evelyn prenait un secret plaisir à surprendre monta de nouveau à sa figure. Ce fut assez.

Le Colonel se recueillit un instant ; puis, se retournant tout-à-coup vers elle et la regardant fixement, il commença :

—Dois-je ou ne dois-je pas vous faire connaître un peu l'histoire de ma vie ? Je ne pourrais sans cela, me justifier de l'imputation d'éviter et de détester votre sexe. Oui, je vais vous la dire ; mais remarquez bien que vous ne devez pas la répéter à Madame d'Aulnay ni à aucune autre Dame de sa trempe : je me repose sur vous, car je sais que vous ne pouvez vous rendre coupable de manquer à la parole donnée.

" Je ne vous dirai pas que je n'ai jamais connu l'amour et les caresses d'une mère : ma vie perdue en fait assez preuve. Orphelin dès l'enfance, je n'ai conservé de cet âge si tendre d'autres souvenirs que ceux que m'ont laissés ma vie de collége, un tuteur indifférent, un frère fier et altier plus vieux que moi. Bref, je parvins à l'âge viril sans soins. Mon frère ayant recueilli les propriétés de famille, je choisis la carrière des armes, et j'entrai dans la vie avec un cœur qui, malgré sa rude éducation, était capable de prodiguer un ardent retour à celle qui aurait gagné son amour.

Madame LEPROHON.

(A suivre.)

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

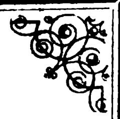
OTTAWA, 5 Janvier 1887. *Imprimeur de la Reine.*

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, Vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.'

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 20 DE CHAQUE MOIS

MARS et AVRIL

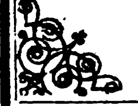
6eme volume, 3eme et 4eme livraisons

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

—

1887



NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - $2.00
" payable dans l'année - - - - 2.50

DIRECTEUR :
M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,
OTTAWA.

GÉRANT :
M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

APRÈS VINGT ANS

—Pour les *Nouvelles Soirées Canadiennes*—

Voici le règne des enfants ;
Il nous faut donc, ma pauvre amie,
Abdiquer ; ils ont les devants,
Et nous sommes dans l'accalmie.

On ne dit plus : c'est elle, lui ;
On dit : c'est son fils, c'est sa fille ;
La brume envahit " aujourd'hui,"
Et, sur l'horizon, " demain " brille.

C'est merveilleux, autour de nous,
Comme ces petits poussent vite :
Dès qu'ils ont quitté nos genoux,
Ils paraissent grands tout de suite.

Et, cela s'affirme, à son tour,
Cela parle, cela babille ;
Et puis, l'on s'aperçoit, un jour,
Que les vrais chefs de la famille

Ne sont plus, hélas ! les anciens,
Et que les premières banquettes,
Trop au-dessus de nos moyens,
Passent à de plus jeunes têtes !

Il ne faut pas trop s'affliger
De ce changement nécessaire :
La nature sait corriger
Ce qu'elle a parfois de sévère.

Nous ne portons plus bien les fleurs,
Etant tout proches de l'automne ;
Mais, quand nos enfants sont vainqueurs,
C'est encore nous qu'on couronne.

Nous avons bien eu notre tour ;
Aux autres maintenant de plaire :
Nous sommes arrivés au jour
Où nous devons regarder faire.

Et, puisqu'ainsi tout doit finir,
Soumettons-nous de bonne grâce,
Heureux que, dans le souvenir,
On nous garde encore une place !

NAPOLÉON LEGENDRE.

Québec, mars 1887.

ANTICOSTI

— OU L'ISLE DE L'ASSOMPTION —

> " Je lui donnai les nuages pour vêtements
> " Et pour langes d'épais brouillards."
> *Le livre de Job.* Cap. XXXVII.

VI

LOUIS OLIVIER GAMACHE

Au printemps de 1815, un soir, à l'heure où la côte méridionale d'Anticosti s'enveloppait des ombres nocturnes, une goélette entrait, voiles déployées, dans la baie Ellis. Un seul homme était à la manœuvre, et sa haute taille se dessinait dans le crépuscule ; quelques instants lui suffirent pour atteindre une petite anse où il jeta l'ancre. Après s'être mis en sûreté pour la nuit, cet homme s'appuya au grand mât et il interrogea la côte.

Le vent ne soufflait plus que faiblement du large ; la vague se faisait plus douce ; la nuit tombait lourdement sur les eaux. Là-bas, par-delà la vallée qu'on distinguait à peine, les derniers reflets du couchant apparaissaient sur les cîmes ; la noire muraille de l'Est se rapprochait. Quelques pâles étoiles s'allumaient au ciel une à une, pendant qu'à travers la sérénité de l'atmosphère montaient les murmures des flots apaisés et les mystérieuses harmonies du soir.

L'homme regardait se dérouler toutes ces splendeurs. Tout à coup sa voix s'éleva dans l'air ; le timbre en était pur, malgré le sauvage accent qu'il donnait à ses paroles, et qui indiquait une détermination ferme et irrévocable :—

—" Oui, cette terre est bien celle que j'avais rêvée. Ces grèves désertes, inhospitalières, seront désormais mon séjour. Je trouverai ici le calme, la solitude, l'oubli. J'y bâtirai ma maison, et malheur à qui viendra m'y poursuivre."

Pas une voix ne répondit à la sienne. L'écho lui-même resta muet comme s'il eût craint de relever le défi que cet étranger jetait à l'espace.

Cet homme, dont je vais dire la vie, était Louis Olivier Gamache, dont le nom est resté célèbre dans le pays. De mémoire d'homme, on n'a jamais connu plus audacieux aventurier, ni plus étrange nature. Brave jusqu'à la témérité, dévoué jusqu'à l'abnégation, marin intrépide, chasseur infatigable, il s'était fait une réputation que la terreur disputait à l'admiration.

Au moment où nous le trouvons dans cette baie qui devait bientôt porter son nom, il avait trente-et-un ans. Son enfance s'était écoulée à l'Islet, jusqu'à sa onzième année. Dès ce temps, ses goûts aventuriers se manifestaient, et un jour, sans prévenir qui que ce fût de son départ, il s'embarquait à bord d'un bâtiment marchand anglais, comme simple matelot. Alors commença pour lui une époque de mauvais traitements, de souffrances, de fatigue et de désespoir, qui devait laisser une empreinte profonde dans son caractère. Privé des joies du foyer à l'âge où l'âme s'ouvre aux premières tendresses, jeté tout à coup dans la plus grande misère succédant à la vie paisible des champs, courbé chaque jour sous une volonté implacable qui en faisait son esclave, coudoyant le mal, oubliant peu à peu qu'il existait un autre monde d'où le blasphème et la cruauté étaient bannis, il ne garda de ces longues années de malheur que ce qu'elles avaient eu pour lui d'amertume. Un âpre sentiment de haîne contre l'humanité gonflait son cœur ; d'impuissants désirs de vengeance hantaient son cerveau. Ce n'était plus un homme, c'était un fauve sous une forme humaine.

Lorsqu'il put enfin quitter le service, il vint à Rimouski. Ses parents étaient morts ; il ne retrouva ni amis, ni famille. Pendant quelque temps, il essaya de se refaire à la société des hommes ; il ne put y réussir. Sa nature farouche ne comprenait plus rien à ces relations d'amitié qui régissent l'existence des individus entre eux, ou plutôt, elle s'en effrayait. Il avait besoin de solitude, d'espace, de liberté ; il rêva un coin de terre où il pût trouver tout cela. Anticosti qu'il avait connue dans ses voyages se peupla pour lui des visions que lui montraient ses rêves. Là, il pourrait vivre seul, chasser, naviguer, loin de ce monde qui lui pesait comme un joug. Son imagination enfiévrée lui faisait entrevoir non pas le bonheur,—il ignorait qu'il existât,—mais une vie relativement tranquille. Il résolut d'y aller demeurer et c'est là que nous le retrouvons au commencement de ce récit.

Dès le lendemain de son arrivée dans l'île, il rechercha un endroit propice à un établissement. Un nommé Hamel avait déjà habité ces lieux ; Gamache profita des débris qu'il avait laissés derrière lui, et quelques jours plus tard, il était installé à neuf dans une maison spacieuse, construite à l'abri du froid et des tempêtes. Peu de temps lui suffit pour l'orner de plumes et d'instruments de chasse ; des peaux d'ours, de loutres, de martes et de renards vinrent s'ajouter à l'ameublement ; elles servaient, en plus, au propriétaire, de lit et de tapis d'un luxe royal, et, malgré sa pauvreté, elles donnaient un cachet de magnificence à cette misérable demeure.

Durant l'été, Gamache explora une partie de l'île. Il vivait de chasse et de pêche. Parfois il était plusieurs jours absent de sa maison ; il couchait alors à la belle étoile, exposé sans cesse au danger d'être dévoré par les ours qui abondaient dans l'île. Toutefois, cette vie convenait à son caractère.

Aux jours de tempête, il parcourait la côte, à la recherche des naufragés et des débris que la mer jetait sur les grèves.

Il lui arrivait d'arracher à la mort de pauvres misérables mourant de faim et de froid ; il leur donnait l'hospitalité pendant quelques jours, puis les ramenait à la terre ferme, remportant avec lui leurs bénédictions. Plus souvent, il ne trouvait que des cadavres qu'il dépouillait et qu'il couvrait ensuite de sable. C'était un spectacle affreux de voir cet homme, trempé jusqu'aux os par la pluie, passer dans le vent et la tempête, et parcourir les grèves pour dépouiller des hommes comme lui, qui venaient dormir leur dernier sommeil, sur cette terre ingrate et désolée. Gamache, qui connaissait la souffrance pour l'avoir endurée, qui ignorait, ou à peu près, ce qu'est un sentiment de pitié, remplissait sa tâche avec une tranquillité stoïque, avec un scepticisme inouï. C'était pour lui une affaire ; le bénéfice qu'il en retirait était sa compensation. Et il ne s'en croyait pas plus méchant pour tout cela.

Dans le cours de l'automne, il fit plusieurs voyages à Gaspé, à Rimouski, pour le trafic de ses pelleteries. Il reçut en échange les provisions de bouche et de chasse, les instruments de pêche et les choses dont il avait besoin pour hiverner sur Anticosti : c'était le premier hiver qu'il devait y passer et d'ordinaire les glaces y durent près de six mois, pendant lesquels aucune communication n'est possible avec le reste du monde..

Ce fut une autre rude époque dans la vie de Gamache, que cette saison passée sur l'île. Parfois il restait plusieurs jours de suite enseveli sous la neige. D'autres temps, il était surpris par la tempête dans ses excursions à travers la forêt, et ce n'était qu'à force d'énergie, de courage et de persévérance qu'il parvenait à vaincre le froid et la distance. Les vents du nord soufflent là avec plus de rage qu'ailleurs ; ils se soutiennent souvent pendant des semaines. Les neiges s'amoncellent par bancs de dix à vingt et trente pieds de hauteur. Les marches en sont d'autant plus difficiles, et ceux qui passent l'hiver dans l'île sont contraints de garder la maison presque conti-

nuellement. Cette période fut longue, douloureuse pour notre héros. Il commençait à regretter ce monde qu'il avait maudit, s'apercevant que l'homme n'est pas fait pour vivre à l'écart. L'esprit a besoin de distraction, et le cœur est plein de désirs que les affections seules peuvent combler.

Gamache hésitait à s'avouer à lui-même que cette vie solitaire lui pesait maintenant. C'était une révolte intérieure qu'il combattit d'abord, mais qu'il encouragea bientôt. De ce moment, il songea à s'attacher un serviteur. De cette manière, il commanderait, il serait toujours libre, il serait le maître. Etre le maître ! Cette idée lui sourit. Lui qui pendant des années avait rampé devant ses semblables, lui qui avait été l'esclave sur lequel chacun frappait à son tour, il pourrait donner des ordres, courber un autre sous le travail, le voir soumis, obéissant. Ce serait la vengeance qu'il avait méditée des années durant, ce serait le contentement de cet orgueil froissé qui avait toujours éloigné le pardon de son cœur. Et dans son imagination surexcitée par le besoin de la revanche, il jouissait d'avance de ces idées de domination.

Mais avec le temps, ces idées changèrent. Il en vint à se dire que ça ne le mènerait à rien. Il se demanda s'il ne vaudrait pas mieux vivre d'égal à égal. Ses souvenirs lui ouvrirent le passé. Il se rappela son enfance, la vie des champs, les joies du foyer, ses frères. Il se rappela cette femme qui était sa mère, qui avait entouré ses premiers ans de caresses et de baisers, et qu'il n'avait pas retrouvée au retour. Il revit un homme grave, un vieillard qu'il appelait : mon père, et que la mort avait aussi frappé du revers de son aile. Peu à peu une émotion, nouvelle, inconnue, l'envahit. Son cœur battait à se briser. Tout un monde lui apparaissait, qu'il avait ignoré jusque-là. Des larmes brûlantes débordèrent de ses paupières. Il pleura, lui qui n'avait jamais fléchi sous la souffrance, il pleura au souvenir de l'enfance, à l'idée de ce qu'il avait méconnu.

Ce fut une transformation. De ce jour, Gamache pensa à se marier. Il gardait quelque chose de sa nature sauvage, farouche, mais il ne repoussa plus les douces pensées qui flottaient dans son esprit. Le printemps venu, il fit un voyage à la terre ferme, et en ramena une femme. C'était une humble fille, dont la pauvreté était grande, mais dont le cœur était pur et bon. Malheureusement, après quelques mois de ménage, elle mourut des misères qu'elle avait eues à endurer durant l'hiver. Gamache se trouva seul de nouveau. Après avoir souffert par l'humanité, il souffrait par la mort.

L'été vint. L'homme chercha la distraction dans le travail. Il passa une partie de la saison à naviguer à travers les glaciers du Nord, à faire la chasse aux phoques et aux loups-marins. Avec les profits qu'il en retira, il se construisit une petite maison et des dépendances, et s'attacha quelques serviteurs. Il établit une ferme : il importa des chevaux, des bêtes à cornes, et se mit en état de faire cultiver la terre.

Un an plus tard, il se maria de nouveau. Il eut deux enfants de cette femme dont on raconte de curieuses histoires. Entre autres, on dit qu'en hiver elle portait un gilet et des pantalons de peau d'ours, pour se garantir contre le froid.

Après sept années de ménage, la fatalité vint de nouveau frapper Gamache dans ses affections. Un jour qu'il revenait d'une partie de chasse, il trouva, sur la route, sa femme gelée à mort, et ses deux enfants, âgés de cinq et de six ans, qui se pressaient sur le cadavre de leur mère, transis par le froid, et tellement exténués de faim et de misère qu'ils la suivirent dans la tombe, après quelques heures de souffrances sans nom.

Pour la troisième fois Gamache se trouvait seul. Il avait aimé ses enfants de tout l'amour dont il était capable, et une mélancolie profonde s'empara de lui. Désormais il fut sombre ;

il se tenait à distance de ses serviteurs, et passait la plus grande partie de son temps dans la forêt.

Vers cette époque, les Sauvages de la côte nord faisaient des incursions dans l'Ile, et s'adonnaient au pillage quand ils en avaient l'occasion. D'un autre côté, certains pêcheurs de morue faisaient du brigandage dans le bas du fleuve. L'établissement de Gamache se trouvait donc doublement menacé, et il crut prudent de prévenir un désastre qui pouvait se produire d'un jour à l'autre, en s'entourant d'une réputation qui devait faire la terreur de ceux qui entendraient parler de lui. Divers moyens se présentaient de réaliser ce but. Il connaissait l'esprit superstitieux des marins, des Sauvages et des gens de la côte, et il résolut de leur en imposer par des actes auxquels il donnerait une apparence de surnaturel.

Je me contenterai de choisir, parmi cent autres, quelques faits qui feront connaître le vieux chasseur.

Pendant un voyage qu'il fit à Québec, un officier de justice vint à bord de sa goélette, pour la saisir en vertu d'un jugement obtenu contre Gamache pour dette. Celui-ci se doutait de la chose, et l'officier ne fut pas plutôt embarqué que notre héros mit à la voile. Il garda son prisonnier pendant tout l'hiver, le fit voyager avec lui, le traita bien d'ailleurs, et, au printemps, le rendit à sa famille éplorée qui n'espérait plus le revoir.

Cet exploit eut un certain retentissement et les officiers de la Baie d'Hudson profitèrent de l'occasion pour se faire des griefs contre Gamache qui faisait souvent la chasse et la traite de l'eau-de-vie dans leurs domaines. Or donc un jour que celui-ci allait faire voile d'un port de la côte du Labrador, il fut aperçu par un navire armé de la compagnie, qui se mit à sa poursuite. Gamache les évita et à la nuit chercha refuge dans une petite baie de la côte de Mingan. Le lendemain, les

deux batiments étaient en vue, et la course reprit de plus belle, acharnée, sans trève. Ce fut avec peine que Gamache put éviter ses poursuivants, mais durant le jour il avait imaginé un moyen de leur échapper. Dès que le soir fut venu, il lança à la mer un radeau couvert de planches, de bois sec et de quelques barils d'étoupe et de goudron auxquels il mit le feu. Bientôt la flamme monta dans l'obscurité et fait croire à l'incendie de la goélette. Le lendemain, de rares épaves flottaient à la surface des eaux, et Gamache avait disparu.

La nouvelle de cet accident était parvenue jusqu'à la côte sud, et bien des pêcheurs se réjouissaient déjà de la mort d'un homme qu'ils craignaient, quand un jour ce dernier leur arriva plus vivant que jamais. Après avoir demandé, à l'hôtellerie, si un homme habillé de noir n'était pas venu s'informer de lui, Gamache commanda un dîner à deux couverts et s'enferma seul dans un appartement. L'aubergiste raconta avoir entendu la conversation de deux hommes, bien qu'on en eût vu qu'un. Après la soirée, Gamache sortit seul, paya le dîner pour deux, avec de l'or. et s'en alla laissant ces bonnes gens bien convaincus qu'il avait dîné avec le diable, s'il n'était le diable en personne.

La nouvelle de ses exploits était répandue au loin. Aussi les pêcheurs et les marins évitaient-ils de chercher refuge dans la baie Gamache, quand ils le pouvaient. Un jour cependant, un jeune homme de la côte nord, surpris par un vent violent, plutôt que de périr en mer, se décida à venir jeter l'ancre en face de la maison de notre héros et à lui demander l'hospitalité pour la nuit.

Gamache le reçut froidement, et après lui avoir fait servir un copieux dîner, lui présenta un chandelier et lui dit :

—"Montez vous coucher, et demain matin, si vous êtes encore en vie, vous reprendrez la mer."



Le voyageur n'était pas lâche; il était de cette race de marins qui regardent la mort en face sans broncher et qui ne reculent jamais devant le danger. Toutefois, depuis son arrivée en ce lieu, les histoires qu'il avait entendues sur le compte de Gamache lui étaient revenues dans l'esprit ; l'apparence farouche de son hôte n'était pas de nature à le tranquilliser ; et après avoir jeté un regard défiant sur un immense couteau à boucher qui gisait sur la table, ce fut tout ce qu'il put faire de monter l'escalier, les genoux tremblants et le cœur malade. Sa première pensée fut de s'échapper, mais il constata vite que c'était chose impossible ; jamais géolier n'aurait imaginé une prison plus parfaite. Alors il se barricada et se dit que, quant à mourir, sa vie valait bien la peine d'être disputée.

Deux heures s'écoulèrent ; le pauvre garçon n'avait pas fermé l'œil. Soudain il entendit un pas dans l'escalier et la voix de Gamache qui disait à son serviteur :—" Passe-moi le couteau." C'en fut assez ; le pauvre diable s'évanouit, et ne reprit connaissance qu'à un bruit infernal que faisait, à sa porte, Gamache, en disant :—" Tonnerre d'un nom, vous lèverez-vous à la fin ?

Ce ne fut pas long. Quelques instants plus tard le voyageur faisait voile vers la côte nord en remerciant sa sainte patronne de l'avoir tiré d'un si mauvais pas.

Gamache se doutait bien qu'en effrayant ainsi son visiteur, sa réputation de cruauté y gagnerait. Il ne se trompait pas. Sur la côte Nord où le jeune marin s'était dirigé, le bruit de son aventure se répandit comme l'éclair. Un Sauvage, reconnu pour sa hardiesse et sa témérité, se vanta d'aller coucher chez Gamache le lendemain, et de ramener le vieux chasseur pieds et poings liés. Selon son projet, le lendemain, il abordait dans la baie Ellis. Gamache, qui le vit descendre tout armé, se douta de ses intentions hostiles et se prépara à le recevoir.

Quand le Sauvage fut à portée de voix, il braqua sur lui sa carabine, et lui cria :—" Si tu fais un pas de plus, je tire." Le Sauvage continua sa route, mais une détonation se fit entendre et l'imprudent visiteur, frappé à la jambe, s'affaissa sur lui-même.

Gamache s'empressa vers lui, le désarma, banda sa plaie, et, après deux semaines de soins assidus, le remit en mer en lui disant : " Si jamais tu reviens, ce sera au cœur que je viserai, et tu sais si j'ai l'œil juste."

C'est avec des exploits de ce genre que Gamache gagna cette réputation féroce qui s'attache encore aujourd'hui à sa mémoire.

En 1852, M. l'abbé Ferland lui fit une visite dans son île. Il raconte que notre héros était " un grand vieillard aux cheveux blancs, encore vert et vigoureux, âgé de 68 ans, plein de feu et d'activité, parlant fort et ferme, et s'occupant de ses affaires avec tout l'entrain d'un jeune homme."

Gamache mourut en 1854, dans le mois de septembre, seul et sans secours. A l'automne, des voyageurs trouvèrent son cadavre dans sa maison et rendirent les derniers devoirs à celui qui, pendant quarante ans, avait été le *Roi d'Anticosti.*

LOUIS-H. TACHÉ.

(A suivre.)

A LA CAMPAGNE

Sous un ciel d'azur et d'opale,
S'attardant aux flancs des coteaux,
La rivière aux regards étale
Le changeant miroir de ses eaux.

Un pont de bois, vieille structure,
S'efforce d'unir les deux bords.
Le poids de la moindre voiture
Le fait trembler sur ses supports.

Non loin des berges de la plage,
De vastes forêts entouré,
S'élève et vit l'heureux village,
Sous l'œil vigilant du curé.

Voici l'église à mine altière,
Et ses clochers aériens,
Et voici l'humble cimetière,
Où peut-être l'on a des siens.

Sur la colline qu'il couronne,
Un toit, comme un phare allumé,
Brille aux yeux. Frappez : on y donne
Un gîte partout renommé.

Le bonheur, banni de la ville,
Devient ici le lot de tous.
Formez un désir entre mille,
Il s'accomplit soudain pour vous.

Des grands bois, un ami sincère
Vous dira les attraits vainqueurs.
D'aimables voisins, pour vous plaire,
Viendront les mains pleines de fleurs.

Le jour, mille plaisirs rustiques
Vous offrent leur charme enivrant :
Bains, courses aux bois, pique-niques
Au bruit sonore du torrent.

Et ces charmantes causeries,
Quand la nuit descend au hameau !
Ces chansons et ces rêveries,
Au clair de la lune sur l'eau.

Le bon temps s'envole rapide,
Souvent pour ne plus revenir.
Mais du passé le gouffre avide
N'engloutit point le souvenir.

Ce lieu que ma muse indiscrète
A tenté de décrire, en vain ;
Où tous les jours sont jours de fête,
On le nomme..................

A. R.

Montréal, mars 1887.

DIES IRAE

(Manuscrit trouvé dans un vieux missel)

Jour de colère, jour d'effroi
Qu'ont prédit sous la vieille loi
Et la Sibylle et le saint Roi.

Quand le monde en feu croulera,
Quand le grand juge apparaîtra,
Qui toutes choses jugera !

Voici que le clairon fatal,
De chaque réduit sépulcral,
Chasse les morts au tribunal.

D'horreur la nature frissonne ;
La mort elle-même s'étonne
De ne plus détenir personne.

Le livre énorme s'ouvrira,
Qui tous nos méfaits contiendra ;
Le juge sévère y lira,

Lira toute chose secrète ;
La vengeance que rien n'arrête
Suit à l'instant ce qu'il décrète.

Le juste tremble auprès du Juge !
Pauvre pécheur, pauvre transfuge,
Que dire ? Où trouver un refuge ?

Roi terrible en ta majesté,
Sauvant tes élus par bonté,
Sauve-moi dans ta charité.

Mon doux Jésus, de ton amour
Ressouviens-toi, pour qu'en ce jour
Je ne sois perdu sans retour.

Tu me cherchas par tout chemin
Tu prodiguas ton sang divin,
Ton grand labeur serait-il vain ?

Avant l'heure de tes vengeances,
O juste juge, à tes créances
Fais que j'oppose tes souffrances.

Oui je gémis dans ma douleur,
Je suis coupable et la rougeur
Couvre mon front : Pardon Seigneur !

La pécheresse eut ta clémence,
Le bon larron ton assistance
De là me vient quelqu'espérance.

Mes prières sont bien indignes,
Mais tes grâces sont trop bénignes
Pour qu'à l'enfer tu me consignes

Avec les boucs je ne veux être ;
Parmi tes brebis, O mon Maître,
A ta droite fais-moi paraître !

Quand tous les maudits confondus
Seront aux flammes dévolus,
Place-moi parmi tes élus.

Le front courbé dans la poussière,
Le cœur changé par ta lumière,
J'implore ta grâce dernière.

Jour de sanglots, jour lamentable,
Quand surgira l'homme coupable,
Devant son juge redoutable,

Pardonne-lui, Jésus aimable !
Et donnes-nous, mon doux Seigneur,
Le repos, l'éternel bonheur.

Pour copie conforme,

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Montréal, 19 Octobre 1886.

Il s'est fait, croyons-nous, peu de traductions françaises en vers, de cette *séquence* si célèbre. L'auteur Thomas de Celano était un des premiers disciples et l'ami de Saint François d'Assise. Du reste, comme pour l'*Imitation de Jésus-Christ* on dispute encore sur le véritable auteur. C'est incontestablement un des chefs-d'œuvre de la latinité de la fin du moyen âge " un des plus beaux joyaux de la liturgie catholique." La grandeur naïve, la sublime concision de ce latin, font le désespoir des traducteurs.

Nous connaissons deux traductions récentes en langue française toutes deux sont d'un grand mérite. L'une par le Père Clair, S. J., a été publiée à Paris avec des notes nombreuses et forme un très beau volume, imprimé avec le plus grand luxe.

Le traducteur n'a point comme dans la version qu'on vient de lire, fait des vers à rimes continues, mais il a mis un vers à rime féminine entre deux rimes masculines dans chaque

tercet. Cela sauvait une des règles de la prosodie française, mais, ce n'est pas aussi conforme à l'original. Il y a déjà, il est vrai, une très grande difficulté à traduire tercet pour tercet. Voici quelques stances de la traduction du Père Clair :

Jour de colère, jour d'effroi
Qui réduira le monde en cendre,
Prophète et Sibylle en font foi.

Quelle terreur et quel émoi
Quand du ciel on verra descendre
Pour nous juger le divin Roi !

Arrachant les morts au tombeau
Vers Dieu, la trompette effrayante
Les poussera comme un troupeau.

La mort et la nature en deuil
La stupeur et l'épouvante
Les feront sortir du cercueil.

Et le livre mystérieux
Qui doit dicter toute sentence
Nous sera mis devant les yeux.

Le juge, assis au tribunal,
Rien ne restera sans vengeance ;
Tout sera connu bien ou mal.

L'autre traduction est par un poète canadien, bien connu de nos lecteurs, M. Denis, du Séminaire de Saint-Sulpice, qui est maintenant au collège de Saint-Charles-Borromée, près de Baltimore.

M. Denis a ajouté un vers alexandrin aux trois vers à huit syllabes de chaque tercet, ce qui lui a donné de la marge et

lui a permis de faire une traduction plus complète et plus conforme aux règles de notre prosodie. Voici quelques stances de cette autre traduction :

. . . .

Mon visage rougit de honte,
Je suis coupable et j'en gémis
Ah ! pour n'en plus demander compte
Dites-moi, Dieu Sauveur, " Tes péchés sont remis."

A Madeleine pècheresse
Vous accordez grâce et merci
Comme au larron dans sa détresse,
Vous m'en donnez le droit, en vous j'espère aussi.

Mes prières ne sont pas dignes,
Mais n'écoutez que votre instinct
Vos inclinations bénignes,
Et que j'échappe au feu qui jamais ne s'éteint.

La langue anglaise rend plus facile la reproduction des rimes si riches de l'original, que les Anglais appellent : double rhyme : favilla-illa-sibylla.

Un poète anglo-américain et protestant, M. Abraham Coles, n'a pas fait moins de treize traductions. A l'exception de la dernière, elles sont dans le rythme de l'original qu'elles reproduisent tercet pour tercet. Elles sont publiées dans un beau volume illustré (New-York 1882). L'auteur a aussi traduit le *Stabat Mater dolorosa* et le *Stabat Mater speciosa* de Fra Jacapone. Il est malheureux qu'il se soit cru obligé d'atténuer l'hommage involontaire qu'il rendait ainsi au catholicisme, par des diatribes d'assez mauvais goût.

Son œuvre forme du reste une des curiosités littéraires les plus remarquables de notre époque. Parmi ses traductions il y en a de fort belles et dans les cinq premières la rime à double consonnance est très heureusement reproduite.



Nous donnons quelques strophes de celle qui nous a paru la meilleure :

Day of wrath, that day of burning,
Seer and Sibyl speak concerning
All the world to ashes turning.

Oh ! what fear shall it engender
When the Judge shall come in splendor
Strict to mark and just to render !

Trumpet scattering sounds of wonder
Rending sepulchres asunder
Shall resistless summon thunder.

All aghast then Death shall shiver
And great nature's frame shall quiver
When the graves their dead deliver.

Volume from which nothing's blotted
Evil done nor evil plotted
Shall be brought and dooms alloted.

La strophe la plus difficile à rendre est sans contredit le " Quærens me sedisti lassus."

Voici cette strophe d'après le Père Clair, puis d'après M. Denis, et enfin trois des traductions de M. Coles :

Jésus à me suivre lassé
Que sur moi le sang du Calvaire
Ne soit pas vainement versé.

Vous me cherchez avec fatigue
Sur la croix votre sang divin
Pour ma liberté se prodigue,
Auriez-vous enduré tant de travaux en vain ?

Seeking me thy worn feet hasted
On the cross thy soul death tasted
Let such travail not be wasted.

Wearily thou soughtest me
Bought me on the accursed tree
Let it not all fruitless be.

Thou soughtest me when far astray
Didst on the cross my ransom pay
Let not such love be thrown away.

Le *Dies Irae* a été traduit dans bien des langues et bien des fois dans quelques-unes. Les traductions allemandes, dit M. Coles sont surtout nombreuses. Dans un ouvrage publié par le Dr Lisco, à Berlin, en 1840, il se trouve 70 traductions, une est en français, une en grec moderne, une en hollandais, et une en latin classique, toutes les autres sont en allemand.

M. Coles mentionne les traductions de Crashaw, de Dryden et de Lord Roscommon, et enfin celle de Walter Scott dans le *Lay of the last Minstrel.* Cette dernière qui se trouve dans plusieurs recûeils d'hymnes n'est selon lui qu'une paraphrase, un écho de l'original.

Depuis que ce qui précède a paru dans le *Bazar*, un de mes collègues de la Société Royale dans les *Ephémérides* qu'il publie sous le pseudonyme de " Laclède " a bien voulu attirer l'attention sur ma traduction et sur la notice qui l'accompagnait. Cela nous a valu à lui et à moi, une véritable avalanche de correspondances. De nombreuses traductions dont j'ignorais l'existence m'ont été signalées, soit directement, soit dans les " Éphémérides " du *Montreal Gazette,* qui sont pour le Canada ce que le *Courrier de Vaugelas*, l'*Inter*-

médiaire et les *Notes and Queries* sont pour la France et pour l'Angleterre.

De toutes les traductions anglaises celle que Laclède paraît préférer est due à la plume du général Dix, autrefois élève du séminaire de Saint Sulpice à Montréal. L'ancien gouverneur de l'état de New-York a fait ses études dans cette vénérable maison canadienne de 1822 à 1828. Sa traduction que j'ai pu me procurer à grande peine (1) est dans le rythme de l'original.

Sur les dix-sept tercets douze ont la même rime. J'ignore ce qui en est dans la prosodie anglaise; mais chez nous à moins que la pièce ne fût entièrement *monorime*—ce qui est un tour de force peu recommandable—on verrait là un grand défaut.

Le *Quaerens me sedisti lassus* est rendu comme suit:

Worn and weary thou hast sought me
By thy cross and passion bought me
Spare the hopes thy labors brought me

Cette traduction n'est certainement pas supérieure à celle de M. Coles citée plus haut; je ne dis rien des tercets du Père Clair car je ne veux point établir de comparaison entre les traductions anglaises et les traductions françaises. Les conditions de la lutte ne sont point du tout les mêmes et " Laclède " qui en convient a donné d'excellentes raisons à l'appui de cette opinion.

Les premiers tercets sont d'une grande fidélité comme traduction ;

Day of vengeance lo ! that morning
On the earth in ashes dawning,
David with the Sibyl warning.

(1) M. Denis Murray de Québec a bien voulu la copier pour moi.

Oh ! what terror is impending
When the judge is seen descending
And each secret veil is rending.

Le tercet *Oro suplex et acclinis* est très bien rendu :

Low in supplication bending
Heart as though with ashes blending ;
Care for me when all is ending.

Dans la livraison du *Bazar* qui contenait ma traduction, on lisait par une coïncidence toute fortuite un charmant article de Mlle Anna Sadlier sur le mois de Novembre dans lequel se trouvaient les trois tercets suivants. Bien que la rime laisse à désirer ils offrent la traduction la plus littérale que j'aie vue du " *Quærens me sedisti lassus* " :

Recollect o Lord divine
T'was for this lost sheep of thine
Thou thy glory did resign

Sattest wearied seeking me
Suffered'st upon the tree
Let not vain thy labor be

Judge of practice have my prayer
Spare me Lord, in mercy spare
Ere the reckoning day appear.

Mlle Sadlier a bien voulu m'indiquer la source de cette traduction : l'auteur n'est pas connu, mais on la voit dans un livre de prières qui a pour titre : " The Golden Manual."

Les deux premiers tercets s'y lisent comme suit :

Nigher still and still more nigh,
Dawns the day of prophecy
Doom'd to melt the earth and sky.



Oh what trembling there shall be,
When the world its judge shall see
Coming in dead majesty.

L'élégante écrivain mentionne aussi une autre traduction d'un vieux missel anglais publié par Richardson de Londres.

On voit que les traductions anglaises pas plus que les traductions allemandes ne font défaut.

M. Desrosiers qui fait en ce moment d'intéressantes conférences sur la poésie chrétienne me signale une pièce remarquable de M. Arthur de Boissieu dans ses " Poésies d'un passant. " Paris 1870. C'est une périphrase en quatrains alexandrins. Elle est d'une grande beauté et pleine du souffle qui a inspiré l'original. Elle ne contient point tout le texte liturgique ; car elle s'arrête au dixième tercet.

O jour redouté, jour de colere et d'effroi
Où le monde détruit ne sera que poussière
Où la croix dans les cieux déploiera sa bannière,
Prédits par la sibylle et le prophète roi !

Le Seigneur paraîtra debout sur les nuées
La trompette faisant entendre son signal
Dans l'empire détruit des tombes remuées
Rassemblera les morts devant son Tribunal.

La nature et la mort seront dans l'épouvante
De voir devant son Dieu l'homme ressuscité,
Et nul crime n'aura dans ce jour de tourmente
Le refuge de l'ombre et de l'impunité.

Que dira devant Dieu la défense impuissante ?
A quel saint protecteur demander un appui ?
Quand on verra l'élu frissonner d'épouvante
Et le juste inquiet n'être pas sûr de lui.

O vous, chercheur divin des brebis égarées
Qui voulûtes mourir sur la croix étendu,
O Christ souvenez-vous des peines endurées
Et qu'un si grand travail ne reste pas perdu.

Quand vous êtes des cieux descendu sur la terre,
C'était pour me sauver, source de charité;
Ne me condamne pas dans ce jour de colère,
Roi d'une redoutable et sainte majesté ! !

O Seigneur j'ai péché par delà ta clémence ;
Tu lis mon crime écrit sur mon front rougissant,
Donne, Dieu de pardon, donne Dieu de vengeance,
Indulgence au coupable, asile au suppliant.

Toi qui remis son crime à la femme adultère,
Qui fis dans tes bienfaits éclater ton pouvoir,
Du larron repentant exauças la prière,
Ne m'as-tu donné rien en me donnant l'espoir ?

Qui suis-je pour qu'on fasse accueil à ma prière ?
Mais vous êtes clément et je suis criminel,
Ne me condamnez pas, Seigneur en qui j'espère,
Aux flammes sans pitié de l'enfer éternel :

Mon Dieu séparez-moi si vous me faites grâce
Des boucs impurs promis au feu dévastateur,
Et près de votre droite assignez-moi ma place
Au nombre des brebis qu'aime le bon pasteur.

Quelques-uns regretteront peut-être dans cette belle *interprétation*,—je n'ose dire *traduction*,—la simplicité et la terrible concision de l'original. Mais le sentiment du poëme est rendu dans la langue littéraire de notre siècle; c'est tout ce qu'on a droit d'exiger. Chaque époque a sa manière, et je ne serais pas surpris si la version en latin classique qui se trouve dans le livre du Dr Lisco, très rare, paraît-il, offrait de grandes ressemblances avec ce que l'on vient de lire.



Tous ces efforts prouvent combien l'œuvre de Thomas de Célano agit sur les imaginations. Il ne faut pas croire que le peuple qui ne sait point le latin n'est pas aussi vivement impressionné par cette séquence. Ceux qui peuvent lire en ont des traductions dans leurs livres de prières, et mêmes les illettrés connaissent le thème d'avance et sont émus par ces paroles et cette musique qui se font comprendre on peut dire intuitivement.

On peut en juger par le silence et l'émotion qui règnent toujours dans nos églises lorsque le chœur avec ou sans l'accompagnement de l'orgue attaque ce chant si ancien, mais avec lequel on ne se familiarise pas comme avec tant d'autres.

P. C.

Montréal, 15 mars, 1887.

SONNET

— A UNE FEMME —

Quand le soleil d'avril fait renaître les plaines,
L'hirondelle choisit sur le sol découvert,
Parmi tous ces débris dont les routes sont pleines,
Les humides brins d'herbe oubliés par l'hiver ;

Et, s'envolant là-haut, sous un toit qui rayonne,
Dans l'ombre elle suspend son nid, avec amour ;
Et le pauvre, joyeux, sourit à qui lui donne,
Pour la saison prochaine, des chansons chaque jour.

Ainsi quand dans mon âme, hélas ! souvent meurtrie
Au funeste contact des précoces douleurs,
Tu vins bâtir ton nid et me donnas ta vie ;

Dans mon enivrement, j'ai béni le Destin
Qui m'a fait retrouver,— doux oiseaux voyageurs,—
Le bonheur et l'amour oubliés en chemin.

GEORGES DEMAIN.

Ottawa, avril 1887.

CES PAUVRES BÊTES

Sous le titre "Les chiens," mots que sa plume a dû tracer en mordant le papier, M. Benjamin Sulte nous a fait lire une jolie boutade, l'autre jour.

Les chiens n'aiment pas M. Sulte, c'est évident, et M. Sulte le leur rend bien. L'un de ces intéressants quadrupèdes a dû un bon jour mordre jusqu'au sang l'auteur de "L'Histoire des Canadiens-français ;" et il doit y avoir longtemps que la chose est arrivée, car sa haine pour la race canine ne date pas d'hier. Si j'ai bonne mémoire, dès le début de sa carrière d'homme de lettres, cet écrivain distingué exerça sa plume en pestant contre les chiens. Ça me revient tout à fait maintenant : j'ai lu un jour, dans un vieux journal, un article signé Benjamin Sulte, et dans lequel il était parlé d'une affreuse morsure d'un petit chien café, et d'un procès avec des juifs, lequel coûta gros.

***

Ce que c'est que de nous ! n'eût-ce été ce petit chien café, si malencontreusement placé sur sa route, et qui le mordit, M. Sulte eût peut-être aimé les chiens.

Il était jeune, très jeune, M. Sulte, quand ce déplorable accident lui arriva. Il avait encore toutes les illusions du jeune âge ; le monde lui souriait de partout. Il devait trouver belle la terre, bons les hommes, et surtout bonnes les femmes. Son cœur avide d'affection et d'amour devait tendre alors vers toutes les créatures du bon Dieu, même vers les "jésuites."

Voyons, M. Sulte ; avec les yeux de votre âme, regardez à travers les doigts du Temps : n'aimiez-vous point quelque part ? ici plutôt que là, dans cette maison-ci plutôt que dans

celle-là ? Et si d'une maison vous aimiez la fille, n'aimiez-vous pas aussi le chien ?

Oui, sans doute ; malheureusement le petit chien café gâta tout. Sans lui, M. Sulte se fut acheté un chien ; il l'eut élevé lui-même, il l'eut aimé ; et naturellement, ça aurait été un maître chien. On aurait dit *le chien de Sulte*, et plus tard peut-être on aurait même dit *Sulte et son chien*, comme on dit "St-Roch et son chien."



M. Sulte a enfoncé M. Pasteur ; il s'écrie :

" Ce savant guérit de la rage, maladie affreuse, produite " par la morsure des chiens. Il y a de quoi s'étonner. Mais " que diriez-vous d'un individu qui abolirait l'existence même " de la rage ! Je suis celui-là, ni plus ni moins. Suffit que tous " et un chacun de vous me secondent.

" Tuons les chiens."

Le spirituel écrivain est en faveur de la peine de mort, c'est visible ; et là, vrai, ça me fait de la peine.

Le partisan de la peine de mort ne raisonne pas sur ce sujet, et si vous le contredisez, il se fâche. Il voit toujours rouge, quand un homme nuit à la société ou qu'un animal le gêne. Il dit alors : " pendons cet homme" ou il dit : " tuons ce chien, et que ce soit fini !"

Mon Dieu ! mon Dieu ! s'il fallait sur la terre exterminer tout ce qui gêne, quel massacre il y aurait continuellement !

Quelqu'un me gêne, quelque chose me nuit ; mais moi-même, est-ce que je ne gêne pas quelqu'un ? est-ce que je ne nuis pas à quelque chose ? Ne vous êtes-vous jamais posé cette question, M. Sulte ?



Dans tout ce qui est bon il y a du mauvais et dans tout ce qui est mauvais il y a du bon ; en d'autres termes, les bonnes choses ont leur mauvais côté et les mauvaises choses ont leur bon côté. Vous savez cela comme moi. La perfection ne se rencontre pas sur la terre ; si elle existait, la terre serait le ciel. Mais le ciel est loin d'ici, ô Dieu, oui !

***

M. Sulte dit: "J'ai mangé du chien: ça ne vaut pas le cochon."

Si vous avez mangé du chien, maître, ce devait être comme pis aller, n'est-ce pas ? car je ne veux pas croire que ce soit par haine de cette pauvre bête que vous en avez mangé. La viande de chien n'est pas bonne à manger parce que, au contraire du cochon, cet animal n'a pas été mis sur la terre pour servir de nourriture à l'homme.

Le chien est l'ami de l'homme et l'homme ne doit pas manger son ami.

Bon ! voilà que vous m'arrêtez... Vous me dites : "Un chien n'aime que son maître et s'il le pouvait, il dévorerait tous les autres... maîtres." D'accord, cher monsieur ; mais pourquoi reprocher à ces bêtes ce défaut de leur grande qualité ?

Le chien ne reconnait qu'un maître, n'aime et ne craint que lui ; dites-moi : l'homme qui sert deux maîtres à la fois n'est-il pas méprisable ? Pourquoi reprocher au chien ce que nous louons chez l'homme : la fidélité ?

***

Ces pauvres bêtes à nous, ces braves chiens qui aiment tant leur maître et ses caresses, comme on leur fait dure souvent la courte existence qu'ils mènent près de l'homme. On passe

sur eux notre mauvaise humeur, on les roue de coups sans qu'ils comprennent pourquoi. Ils n'ont pas, eux, la consolation de se dire quand ils sont traités injustement : je suis puni pour mes vieux péchés ; leur intelligence ne va pas jusque là, et ils pleurent silencieusement sous la table leurs pleurs de chien.

Le chien est l'ami de l'homme, ai-je dit tantôt ; oui, et bien souvent son seul ami :

Pauvre Nicolas, c'est ainsi qu'on m'appelle,
Je n'en puis rien, car jamais je ne fais de bruit ;
Soir et matin je chante ma petite ritournelle
Et puis le soir je m'endors, dans mon réduit.
Mon lit est dur, mais j'y dors peu m'importe ;
Dormirais-je mieux si j'avais ce que je n'ai pas ?
On n'a souvent que soucis pour escorte,
Dormirais-je mieux si j'avais ce que je n'ai pas ?

Je n'ai qu'un ami, c'est Médor mon caniche,
Pour l'or des grands je ne donnerais pas mon chien
etc., etc., etc.

***

Souvent, par exemple, les chiens prennent trop de place dans le cœur de l'homme, surtout chez la femme. Ecoutez la plainte jalouse de l'amoureux :

Oh ! aimez-moi, seulement comme vos bêtes :
Votre chien, votre chat, vos petits oiseaux ! etc.

Mais comme il maltraite ces pauvres bêtes, surtout le chat cet ingrat d'amoureux, quand la belle les abandonne pour se donner à lui.



Une maison où il n'y a pas de chien qui aboie joyeusement à l'arrivée du maître, de chat qui fasse ronron, d'oiseaux qui chantent, n'est pas une maison complète ; il semble qu'il y manque quelque chose un peu partout ; ce n'est pas un *home*.

Tiens ! une histoire :

Un jour j'étais allé à...

Mais non, assez pour ce soir ; je vous raconterai cela une autre fois. Bonne nuit, M. Sulte.

WALTER CLECH.

Ottawa, mars 1887.

UNE CROISADE CANADIENNE AU XIXème SIÈCLE.

A peine les premières aubes de 1868 eurent-elles blanchi l'horizon qu'un cri de guerre et d'alarme retentit d'un bout à l'autre de l'Italie. L'ermite de Caprera, l'infâme Garibaldi, venait de quitter son repaire. Agitant l'étendard de l'anarchie et du pillage, il se précipitait sur le patrimoine de l'Eglise, entraînant à sa suite des hordes d'hommes sans foi ni loi qu'il faisait surgir comme par enchantement, de tous les coins de la " Jeune Italie." Déjà l'écho avait porté aux sept collines de la Ville Eternelle, avec leurs clameurs impies, ce cri sacrilège : à bas le Pontife-Roi.

Des hauteurs du Vatican, l'immortel Pie IX voit se former l'orage. Sa voix s'élève, traverse les mers et les continents, et l'univers catholique, répondant à ses accents douloureux, lui envoie aussitôt, pour défendre le trône de Pierre, le plus pur de son sang.

La France, la Belgique, l'Espagne et l'héroïque Pologne accouraient à l'envie grossir les rangs de la petite armée pontificale.

Le Canada ne démentit pas en cette circonstance la noble tradition de deux siècles de foi et de dévouement à la chaire des Pontifes Romains, et toujours il pourra se glorifier d'avoir été l'un des rares disciples restés fidèles, dans cette heure suprême d'angoisse et d'abandon, à l'antique papauté crucifiée par l'impiété moderne, sur un nouveau Golgotha.

A peine la voix des premiers pasteurs eut-elle montré aux fidèles l'auguste successeur de Pierre, en proie aux fureurs d'une révolution sans nom, que déjà la jeunesse canadienne, toujours fidèle aux vieilles traditions de piété et de bravoure de ses ancêtres, s'écriait à l'unisson : " A Rome, à Rome."

Il semblait qu'un courant électrique courait d'une extrémité à l'autre de la patrie, réveillant dans tous les cœurs les nobles sentiments des héros de Carillon et de Châteauguay.

Ici, c'était l'humble novice ou le lévite nouvellement enrôlé dans la milice sainte, quittant le service des autels, et demandant comme une faveur d'aller combattre avec l'épée, avant de commencer les glorieux combats de la croix. Là, l'adolescent à peine entré dans une carrière féconde en glorieuses espérances, abandonnait tout pour courir à la victoire ou au martyre.

Le Canada s'étonna presque de voir surgir tout-à-coup une flamme qu'il croyait éteinte, parce que de longs jours de paix l'avait cachée à tous les regards.

L'enthousiasme gagnait tous les cœurs, car les douleurs du Saint-Père étaient devenues nôtres. La mère bénissait son fils, en souriant à travers ses larmes. Le père le pressait sur son cœur et lui disait : Va, noble enfant, je te donne à l'Eglise, à son Pontife suprême ; si tu meurs à la tâche, je n'aurai qu'à bénir le ciel de m'avoir donné un martyr.

Qu'elle est belle en ce moment notre patrie, que de dévouement et de foi elle révèle à l'univers étonné ! De toutes parts l'impiété déborde, partout elle fait d'épouvantables ravages ; les institutions catholiques ne sont plus que des ruines, le sol chrétien est jonché de débris ; tout se flétrit et se dessèche sous la froide haleine de l'impiété et de l'indifférence ; mais au-dessus de tous ces décombres apparaît, brillant et radieux comme l'astre du matin, l'esprit de foi et de dévouement du petit peuple canadien-français. Tels ces rochers de la vieille Gaspésie que le St-Laurent bat depuis le commencement des temps et que ses vagues furieuses ou caressantes n'ont pas pu ébranler, telle apparaît à cette heure, debout, fière et se moquant des coups de l'impiété, l'ardente foi enracinée au cœur des Canadiens-français.

La croisade était résolue, les chevaliers nouveaux prêts à partir et appelant de leurs vœux impatients un départ qu'ils trouvaient trop tartif.

***

Il est cinq heures. Soudain, au son des cent cloches de la Ville-Marie, la population s'ébranle, encombrant les rues pavoisées comme aux plus beaux jours de fête. L'enthousiasme est peint sur toutes les figures. Le flot toujours montant se presse et remplit bientôt la vaste enceinte de Notre-Dame de Montréal. L'orgue, tantôt joyeux, tantôt mélancolique, répand sur cette foule des flots d'harmonie ; les autels disparaissent sous leurs riches et brillantes parures ; les prêtres font monter vers le ciel les hymnes de la joie.

Tout-à-coup, un silence solennel a fait place aux chants liturgiques, le peuple entier s'est levé avec respect ; la noble phalange de ces nouveaux champions de la foi canadienne vient de se prosterner sur les dalles du sanctuaire. Le pontife sacré quitte son trône et s'avance vers eux suivi d'un long cortège de lévites et de ministres saints. En ce moment, le vénérable curé de Notre-Dame prend la bannière aux couleurs pontificales et la présente à l'évêque qui y trace le signe auguste de la rédemption, puis s'adressant à ces dévoués soutiens de la cause de Dieu, il leur dit : " Braves enfants de " l'Eglise et du Canada, la patrie vous envoie vers le pontife " suprême pour soutenir la gloire de sa foi et de sa nationa- " lité : voulez-vous promettre, devant le Christ qui vous " regarde, devant la patrie qui vous entend, de tenir haut et " ferme le blanc drapeau qu'elle confie à vos cœurs généreux ?"

Alors un frémissement d'enthousiasme parcourt toute l'assemblée, lorsqu'un genoux en terre, la main levée vers l'étendard du Pape, faisant retentir de leur mâle voix les échos de la grande basilique, tous ces braves ensemble s'écrient : " Oui, nous le jurons ! "

Puis un guerrier à la démarche fière et imposante, se lève et vient s'agenouiller aux pieds de l'évêque qui lui remet le drapeau. A peine a-t-il reçu le dépôt sacré qu'il pousse un cri de foi et de courage qui rappelle bien les siècles de Saint-Louis : " Monseigneur, compatriotes bien-aimés, ce drapeau " que l'Eglise et la patrie nous confient, à cette heure suprê- " me, nous jurons de le garder toujours pur et sans tache, et " s'il doit ne plus revoir les rives enchantées du St. Lau- " rent, c'est qu'empourpré de notre sang, il aura servi de " linceuil au dernier d'entre nous."

Ce noble zouave qui se faisait l'interprête de tous ses compagnons d'armes, c'était le brave capitaine Taillefer.

Et maintenant, pieux soldats de la croix, la patrie vous répète à son tour ce que déjà vous avait dit plus d'un père magnanime.

" Pour son pays, mon fils, qu'il est beau de mourir !
" Pour la cause de Dieu plus beau d'être martyr.
" Quand notre père à tous pousse un cri par le monde,
" Ne faut-il pas qu'au moins chaque pays réponde.
" Réponds pour nous, mon fils, réponds et, fier chrétien,
" Va dire au monde entier ce qu'est un Canadien.

***

A la vue de tant de grandeur et d'héroïsme, le monde entier a retenti du nom canadien.

Partout, sur leur passage, les peuples n'ont qu'une voix pour chanter ces héros de la cause chrétienne. A peine ont-ils franchi les frontières de la république américaine que tout ce que ce pays renferme de catholiques accoure pour acclamer le passage et baiser la poussière des pas de ceux qu'ils se plaisent à appeler les " martyrs du Pape."

L'Angleterre et l'Irlande mêle leurs voix au concert universel et relèvent à l'envie le dévouement et le sacrifice de nos généreux athlètes.

A la vue de ses petits-fils si beaux, si nobles, si grands, la France, la vraie France de St. Louis, toujours catholique jusque dans le plus profond de son âme, sent se réveiller en elle des sentiments d'orgueil et de fierté de ce qu'elle a formé. Elle tressaille d'allégresse et de gloire à la pensée que c'est du sang français qui coule dans les veines de ces chevaliers chrétiens. Aussi les étapes de nos zouaves sont-elles partout de véritables triomphes.

A Rouen et à Paris, ce sont les cardinaux et les hommes les plus éminents qui se disputent l'honneur de leur offrir l'hospitalité. A Lyon, après avoir été accueillis par une pluie de fleurs, ils entendent Victor de Laprade leur exprimer l'admiration du pays tout entier, dans des vers à jamais mémorables que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ici :

Allez votre chemin, Français de Nouveau-Monde,
Race de nos aïeux tout à coup ranimés,
Allez, laissant chez vous une trace profonde
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez !

Allez votre chemin, celui de vos ancêtres,
Ce chemin des martyrs qu'ils ont fait tant de fois !
Gardez Rome à Pie IX, au plus clément des maîtres,
Image de son Dieu trônant sur une croix.

Vous nous laissez heureux d'avoir revu des frères,
Fiers d'avoir pu serrer votre loyale main :
Dieu vous aime, il fera tomber les vents contraires,
Français du Nouveau-Monde, allez votre chemin !

A Marseille, c'est l'archevêque qui les serre sur son cœur, les admet à sa table et se fait gloire d'accompagner leur dra



peau jusqu'au navire où nos valeureux croisés lui prouvent que le sang canadien a autant de valeur que de foi.

L'heure de l'embarquement allait sonner : la voix du commandant retentit : " en avant." Le bataillon s'ébranle et l'étendard des zouaves étale fièrement à tous les regards sa belle devise : " Aime Dieu et va ton chemin." Une foule innombrable salue son apparition des vivats les plus enthousiastes. Soudain un cri de moquerie part du milieu de la multitude. Ce sont trois garibaldiens, de passage dans la ville, qui n'ont pu contenir plus longtemps l'explosion de leur rageuse haine.

A ce bruit, le peuple fait silence ; un officier à la taille herculéenne sort des rangs et s'élance vers les Piémontais. " Pour qui ces insultes, je vous prie, pour moi ou pour mes compagnons, leur demande-t-il ? " Je n'ai sifflé ni pour eux ni pour vous, répond un des Italiens, mais bien pour ce drapeau. A ces mots, le guerrier se redresse : Ah ! c'est notre drapeau que vous osez insulter ! J'aurais pardonné une injure adressée à moi seul, mais au drapeau de ma patrie, non, non jamais. A genoux, misérable, réparez promptement l'outrage en criant : " Vive Pie IX, le pontife-roi." Puis d'un bras vigoureux, soulevant l'impudent, l'officier lui fait fléchir le genoux devant les couleurs pontificales.

L'injure était lavée, la réparation éclatante. Le héros de cette aventure, c'était encore le brave et noble Taillefer, qui, à mille lieues de la patrie, se souvenait encore de sa promesse de Notre-Dame et tenait haut et ferme l'étendard de la foi canadienne.

Mille cris de " vive les zouaves," " vive Pie IX ", rententirent, et bientôt le navire cinglait vers la Ville Eternelle.

***

Un soleil resplendissant dore la coupole de St-Pierre ; le canon du château St-Ange ébranle les montagnes d'alentour de ses salves bruyantes. Le colonel Allet, le baron de Charette, la population romaine toute entière à la suite des officiers de l'armée pontificale, se pressent aux portes de Rome. Tout-à-coup un cri d'enthousiasme s'élève de la multitude ; pour la première fois les échos de la capitale du monde chrétien sont réveillés par les accents de milliers de cœurs et de voix répétant à l'unisson : " vive le Canada ! "

Nos croisés mettent pied à terre ; on les entoure, on les charge de fleurs, et par une attention des plus délicates, les dames romaines leur présentent un magnifique drapeau pontifical. Vivement émus, nos zouaves reçoivent ce noble étendard, le premier du monde, et jurent de nouveau de l'arracher aux fureurs de l'impie ou de l'empourprer de leur sang. Les gais refrains de cent fanfares retentissent, le clairon des combats résonne, la foule fait entendre des cris d'admiration, et c'est au milieu de ces transports d'enthousiasme que nos compatriotes font leur entrée dans la vieille ville des papes.

Caligula, Néron, Domitien, secouez la froide poussière de vos tombeaux oubliés, venez contempler le triomphe que vous vous flattiez d'avoir remporté sur le Christ. Sur ce même sol où, il y a dix-huit siècles, pétillaient les flambeaux humains qui devaient enterrer dans leurs cendres les derniers fils du Crucifié, s'avancent, acclamés par le peuple de Rome qui vous acclamait jadis, les enfants d'un monde dont vous ignoriez l'existence, d'une terre qui n'a jamais connu votre orgueilleuse domination. Ils viennent des extrémités du globe courber leur front sur le tombeau de ce pécheur de la Galilée, qui fut l'apôtre Pierre ; ils viennent, nouveaux martyrs de tyrans nouveaux, offrir leur sang généreux pour la défense de cette église immortelle que vous aviez cru, un jour, pouvoir anéantir.

Mais au milieu des chants de triomphe par lesquels la reine



du monde accueille les zouaves canadiens, d'où vient ce silence soudain, pourquoi tous les fronts se sont-ils courbés ? C'est que, pour contempler et bénir les enfants de cette terre lointaine du Canada, le successeur de Pierre vient d'apparaître aux croisées du Vatican.

Sortez de vos tombeaux, regardez, fiers tyrans de la papauté : des fenêtres de vos somptueux palais, alors que le feu et la flamme vous avaient rendus maîtres du monde, avez-vous jamais contemplé un triomphe aussi glorieux que celui de ce vénérable vieillard qui a soumis l'univers par sa foi et la douceur de sa parole ? Au moins, confessez-le, du fond de votre tombe, tyrans toujours vaincus, et répétez la leçon à vos trop dignes imitateurs : " Oui, le Christ vit toujours et la barque de Pierre ne peut pas périr ! "

Si l'entrée à Rome fut un véritable triomphe pour nos croisés, c'est que la ville mère de l'église appréciait le dévouement héroïque de ces généreux enfants de notre sol. Aussi ne leur épargna-t-on jamais les marques de sympathie et d'admiration. Mais l'âme de Rome c'est le pape, et ce fut surtout auprès de Pie IX, le pontife bien-aimé, que les Canadiens reçurent les plus consolantes marques d'estime et de tendresse.

Le lendemain de leur arrivée dans la ville éternelle, le Saint Père les reçut en audience solennelle, leur fit visiter lui-même le Vatican, puis passant avec eux dans un de ses jardins, il prit plaisir à leur distribuer de sa main auguste, des fleurs et des fruits. Rappelant l'incident de Marseille, il disait à Taillefer : " Ah ! mon brave Canadien, c'est vous qui combattez pour le Pape avant d'arriver à Rome ; que vont donc voir messieurs les Garibaldiens ? "

Quelques jours plus tard, neuf de nos compatriotes entraient à l'hôpital, atteints de la fièvre. Pie IX accourt aussitôt pour les consoler et les bénir ; mais il s'aperçoit qu'on ne lui en

fait visiter que huit. " Ma sœur, dit-il à la fille de charité de service auprès des malades, on me disait que vous aviez neuf Canadiens, où est donc mon autre zouave ?"— Très-Saint Père, répond la religieuse, vu la violence du mal on a dû isoler le malade, et on l'a relégué dans le haut de la maison.— Ah ! mais le Pape veut les voir tous ses bons fils du Canada. Et voilà le père de la chrétienté qui monte chez le pauvre patient, s'assied à son chevet, l'interroge, lui parle de sa mère, de son pays, avec une telle affabilité que le pauvre zouave, tout confus, ne répondait que par les larmes qui coulaient abondantes de ses yeux.

Le Pape parait bien vous aimer vous autres, Canadiens, disait la religieuse, après le départ de Pie IX ; il disait l'autre jour à deux de nos sœurs, dans un entretien particulier. " Que je les aime ces chers fils du Canada ! Ayez en bien soin ils le méritent plus que je ne puis le dire : laisser leurs parents et amis, traverser deux mers, affronter mille dangers pour venir défendre l'église, c'est plus que du dévouement, c'est de l'héroïsme !

Mais ce qui mit le comble aux bontés du Saint Père, ce fut la marque d'intérêt qu'il leur donna, dans une circonstance où tout cœur canadien sent se réveiller en lui ces sentiments d'amour de la patrie que Dieu a déposés dans toute âme bien née. Je veux parler de cet office de la Saint Jean-Baptiste, célébré dans la basilique de Latran, où le Pape présida, où nos compatriotes, par un ordre spécial du Saint Père, prirent place au chœur, préférablement aux princes, aux ambassadeurs et aux dames romaines. Cette marque d'honneur exceptionnelle surprit tellement toute la ville qu'on se demandait partout : mais sont-ils donc tous de sang nobles, ces Canadiens ?

Pie IX répondit lui-même à la question, en ces termes :



“ Oui, mes Canadiens sont tous de sang noble, c'est le sang des martyrs qui coule dans leurs veines ! ”

***

A peine les zouaves canadiens eurent-ils reçu la fortifiante bénédiction du père commun des fidèles, qu'ils commencèrent le rude apprentissage du dur métier des armes. La vie de garnison, la parade, les marches et les contre-marches, tout réclama successivement leur dévouement et leur bon vouloir. Au milieu de tous ces exercices divers, le Canadien se montra toujours digne de ses frères, le vrai type du soldat chrétien, ami de l'obéissance et du devoir.

Cependant tous appelaient de leurs vœux le jour où il leur serait donné de marcher contre l'ennemi et de prouver au monde la valeur des défenseurs du Saint-Siége. Leurs désirs allaient être bientôt satisfaits.

Dix mille Garibaldiens se précipitèrent subitement sur Montefiasco : le commandant, n'ayant que cent soixante-dix hommes, dût évacuer la place et se replier sur Viterbe où il se joignit aux troupes de de Charette. Mais ici, nouvel embarras, à peine sont-ils entrés dans la ville, que le poste d'observation placé au haut de la tour signale un corps d'armée arrivant par la via Regia : c'était un corps piémontais qui devait se joindre à un second détachement, de façon à envelopper Viterbe et à couper la retraite à sa garnison.

De Charette n'a que huit cents hommes et les Italiens sont dix mille. Nullement intimidé, l'intrépide baron prend la résolution de leur donner une leçon pratique et théorique à la fois sur la manière de se tirer d'une difficulté et de déjouer les plans de l'ennemi.

Voyant que les zouaves vont être cernés de toutes parts et

vont verser leur sang sans aucun fruit pour la cause de l'Église, il donne l'ordre immédiat de retraiter et d'abandonner la ville aux Piémontais ; cinq minutes après toute la colonne est hors de la ville ; seulement, tandis que le gros des troupes, compagnie par compagnie, enfile la montagne, à la faveur du silence et des ténèbres, quelques lanciers prennent la grande route à bride abattue. Trompés par l'allure de ces cavaliers qu'ils prennent pour un détachement de reconnaissance, les soldats de Bidio n'osent les attaquer, et ils espèrent prendre la colonne entière dans leurs filets, sans tirer un seul coup de fusil. Pauvre Bidio, qu'il dût se trouver penaud lorsqu'il apprit, le lendemain, qu'il attendait encore en vain et que de Charette avait tranquillement passé la nuit dans Rome tandis qu'il campait à la pluie pour le surprendre.

Ivre de fureur en voyant qu'il avait été dupe du piège tendu à de Charette, Garibaldi lança ses bataillons sur Rome.

Le 20 septembre, soixante mille soldats et cent soixante bouches à feu ceignaient la ville de Saint Pierre dans un immense cercle de fer et de feu. Calmes et confiants dans le Dieu des armées pour la cause duquel ils vont combattre, les zouaves se préparent à défendre jusqu'à la mort leur père bien-aimé, le pontife-roi. La nuit s'était passée en travaux de fortifications et de barricade. Les officiers, de Charette en tête, donnaient l'exemple, mettant tour à tour la main à la pioche pour aider le soldat fatigué ou transi par le froid.

Cinq heures sonnaient lentement aux basiliques de la ville, quand une détonation effroyable retentit. En moins de deux secondes toutes les portes de Rome sont devenues le point de mire de la formidable artillerie piémontaise. Partout les zouaves ripostent hardiment, partout un feu de ligne répond à celui des assiégeants. Soudain un cri s'est fait entendre : la porte St. Jean de Latran est en feu. Quatre hommes de bonne

volonté pour l'éteindre, s'écrie de Charette. Ces paroles sont à peine prononcées qu'une échelle pend à l'extérieur et que quatre zouaves canadiens combattent l'incendie. Braves enfants de Pie IX, ils n'avaient nullement songé qu'en y montant ils allaient servir de point de mire aux canonniers de Garibaldi.

Les projectiles pleuvaient toujours, la place était labourée par les boulets, les arbres emportés comme des feuilles. Que c'est ennuyeux, disaient ces braves, d'être là, exposés au feu de leurs batteries, sans pouvoir montrer, homme à hommes, à ces messieurs ce que vaut le sang catholique. Va-t-on sonner l'assaut ? Enfin, vers dix heures, les lignes ennemies se découvrirent, le clairon sonna et elles firent un mouvement en avant. Les tirailleurs pontificaux, montés sur les créneaux, ouvrent un feu terrible. L'ennemi déconcerté se blottit dans un ravin, mais continue bientôt d'avancer. Les zouaves jubilaient : ils allaient donc enfin verser leur sang pour Pie IX.

A ce moment, une exclamation douloureuse retentit dans les rangs : un dragon apportait à M. de Charette l'ordre de lever le drapeau blanc. Pie IX l'avait voulu. Comme le père de l'enfant prodigue, il se rappelait que les révolutionnaires étaient ses enfants. D'ailleurs, le but de la résistance était atteint ; on avait protesté contre l'envahissement sacrilège des Etats de l'Eglise ; le successeur de Pierre avait proclamé à la face du monde son caractère de pontife-roi. La reddition sauvait bien des vies.

On hissa donc l'étendard de la capitulation.

Il y eut en ce moment, dans le cœur de cette jeunesse chevaleresque, un sublime mouvement de colère suivi d'un acte d'obéissance admirable. C'était donc à une reddition qu'allaient aboutir trois ans de patience, de souffrance et de dévouement. Mais Pie IX le voulait et on obéit.



D'après les teneurs de la capitulation, le lendemain à sept heures, les troupes commencèrent à sortir de la ville. Ce fut un moment d'angoisse cruelle pour tous ces cœurs dévoués, obligés de renoncer à la glorieuse mission qu'ils s'étaient imposée. Rome, la ville sainte, était tombée au pouvoir des impies ; son saint pontife était livré à la fureur des barbares de notre siècle. Les zouaves avaient voulu lui faire un rempart deleurs corps, ils auraient sacrifié avec bonheur leur vie, et on leur refusait la consolation de mourir au moins pour l'Eglise et pour le Pape.

Le cortège se mit en marche. Arrivés devant le palais du pontife, les zouaves s'arrêtèrent : "Vive Pie IX" s'écrièrent-ils tous ensemble. Une croisée s'ouvrit et le Pape parut. Sa main s'étendit pour les bénir et il tomba évanoui. Les soldats chrétiens reprirent leur marche, l'âme consolée et pleine de forces. Quand ils eurent dépassé les murs, ils rencontrèrent les troupes Piémontaises qui étaient venues leur rendre les honneurs de la guerre. Ce fut un beau spectacle que celui de cette poignée de jeunes gens vaincus, mais vaincus par l'obéissance seule, défilant au son des fanfares devant un ennemi vingt fois supérieur en nombre.

Quand le défilé fut terminé et que chaque compagnie, à son tour, dût déposer les armes, qui dira les frémissements de ces cœurs d'élite à ce dernier sacrifice ! Ils hésitaient, attendant encore un ordre formel pour se séparer de cette carabine qui leur avait été confiée pour défendre Pie IX, puis ils la brisai nt avec amour et la rendaient enfin, après l'avoir brisée de peur qu'elle ne servît contre le souverain légitime.

Puis, quand ce dernier sacrifice fut accompli, les larmes montèrent aux yeux de plus d'un brave à la pensée de l'auguste vieillard resté captif au Vatican, captif de son amour et de sa donceur !

Cependant, pour le cœur chrétien, il n'est point de douleur si grande que n'allumine un rayon d'espérance, et, en reprenant le chemin de la patrie, le zouave se rappelait la parole du Christ :

" Laissez passer le vent, laissez gronder l'orage,
" L'Eglise ne craint rien, bientôt viendra son jour.
" Quand la voix du Très-Haut percera le nuage
" Les méchants crouleront ; le Christ aura son tour !

J. M. A. DENAULT.

Montréal, mars 1887.

LA SITUATION ACTUELLE DU PAPE

Il y a dans l'histoire de l'Eglise un phénomène qui doit frapper tout lecteur attentif : c'est la perpétuelle actualité des questions qui se rattachent à sa vie. En ce qui concerne ses droits, l'Eglise ne reconnaît pas la théorie des faits accomplis, parce que ses droits sont inaliénables et imprescriptibles.

Trop souvent elle est obligée de subir les injustices et de courber la tête devant la force brutale. Mais ses protestations pacifiques rappellent aux spoliateurs en temps opportun qu'elle ne cède rien de ce qui lui appartient.

En vain le monde reste sourd à ses éloquentes revendications, elle continue de faire entendre la voix du droit et de la vérité, et elle attend patiemment le retour des événements. C'est quand elle perd confiance dans la justice des hommes qu'elle croit davantage à la justice de Dieu et à son avènement.

Ces réflexions me sont suggérées par la lecture d'un opuscule publié à Londres, en 1883, par Mgr O'Brien, et intitulé : *Is the Pope a prisoner ?* L'éminent auteur, que nous avons tous admiré il y a quelques semaines et qui a laissé parmi nous de si bons souvenirs, y traite la question romaine au point de vue du sens commun avec une grande clarté et une rare vigueur de style. Sa plume alerte, libre d'allures et pleine de franchise, y sait manier à propos l'ironie et le sarcasme, avec cette finesse d'esprit qui distingue les enfants de la Verte Erin. En même temps on y sent la vibrante émotion d'un fils qui voit maltraîter son père et qui le défend.

Il y démontre que les blessures infligées au Saint-Siège par l'invasion de 1870 sont toujours saignantes et que le Souve-

rain Pontife continue de se plaindre et de revendiquer le patrimoine de saint Pierre, comme nécessaire à son indépendance spirituelle.

Il y fait voir clairement la différence fondamentale qui existe entre les droits de l'Eglise et ceux des autres pouvoirs que l'unité italienne a englobés.

La Toscane, Parme, Modène ont volontairement renoncé à leur autonomie.

Venise et Milan ont accepté le nouvel état de choses avec enthousiasme, et en brisant le lien qui les attache à l'Autriche, elles ont cru voir briller l'indépendance, quand elles ne faisaient que changer de maîtres.

Quant aux royaumes de Naples et de Sicile, c'est le sort des batailles qui a mis fin à leurs souverainetés, et qui les a réduits à l'état de simples provinces du royaume d'Italie.

A l'égard de ces différents pouvoirs, comme dans bien d'autres changements de frontières ou d'allégéances, que les éventualités de la politique et de la guerre produisent, on peut invoquer peut-être les faits accomplis. Il importe peu qu'un peuple ait à sa tête soit un empereur, soit un roi, soit un président, pourvu qu'il soit gouverné par une autorité régulièrement constituée. Les Bourbons et les Bonapartes peuvent mourir comme les Capets et les Stuarts sont morts. Les Etats qu'ils ont gouvernés n'étaient pas faits pour eux, mais ce sont eux qui étaient fait pour ces Etats ; leurs peuples avaient existé avant eux, et ont continué d'exister après eux.

Il n'en est pas ainsi des Etats de l'Eglise. Ce sont eux qui ont été faits pour les papes, et non les papes pour eux. Le patrimoine de Saint-Pierre—question d'étendue mise à part—a des droits et des privilèges qui lui viennent de Dieu, et qui sont au-dessus des vicissitudes de la politique humaine.

Les Etats qui le constituent ne sont pas la propriété d'un homme, mais de Dieu, représenté par l'Eglise. Le Pape n'en est que l'administrateur, et il doit l'administrer pour le bien général de l'Eglise.

C'est pourquoi les papes ont toujours répondu *non possumus* à toutes les tentatives de la politique humaine pour les faire consentir à l'aliénation du patrimoine de Saint-Pierre. Leur réponse est strictement vraie en droit ; et s'ils avaient jamais consenti à l'aliénation demandée, le contrat qu'ils auraient signé eut été nul. Un traité, signé par eux et ratifiant les spoliations faites, seraient également nul, lors même que leurs deux cents millions de sujets y donneraient leur assentiment. *Non possunt,* ils ne peuvent pas.

La papauté a droit à la souveraineté et à l'indépendance ; ce droit remonte à l'origine même de l'Eglise, et lui appartient de droit divin. Quant au patrimoine royal qui garantit cette indépendance, et qui seul peut la garantir, il est fondé sur des titres irrécusables, et sur une possession des dix siècles. Dieu seul peut en changer la destination.

Quand les ennemis de l'Eglise ont voulu dépouiller le pape de ses Etats, ils se sont bien gardés de nier son droit à la souveraineté et à l'indépendance. Ils ont prétendu seulement vouloir en changer la garantie.

Cavour, Visconti-Venosta, le général Cadorna, protestaient de leur respect pour l'indépendance du Saint-Siège, et promettaient de substituer d'autres garanties au pouvoir temporel qu'ils lui enlevaient.

Victor Emmanuel écrivait à Pie IX *qu'il se rendait lui-même responsable de la sécurité du Saint-Siège, et que le Chef de l'Eglise pourrait maintenir son siège glorieux sur les bords du Tibre, indépendant de toute souveraineté humaine.*

Mais après toutes ces belles protestations, on emprisonnait les fidèles défenseurs de la papauté ; on mettait en pièces, partout où on les trouvait, les armoiries, les insignes et les emblêmes de ce pouvoir ; on détruisait tous les vestiges du gouvernement papal ; on s'emparait du Quirinal, et on en changeait la destination ; on ajoutait à l'usurpation de tous les droits les confiscations et les sacrilèges.

Vint ensuite la *loi des garanties* qui devait tout remettre dans l'ordre et tout protéger.

Cette loi reconnaissait au Pape le titre de souverain, comme les Juifs reconnurent que le Christ était leur roi en le crucifiant. Mais en réalité elle lui enlevait tout ce qui constitue la souveraineté.

Elle proclamait inviolable le palais du Vatican. N'était-ce pas précisément en faire une prison, puisque l'inviolabilité ne s'étendait pas au-delà du seuil du palais ?

Elle déclarait le pape libre et *indépendant de tout contrôle humain !* Et cependant, sans le consulter, sans qu'il y consente, on lui imposait par la force une loi votée par un parlement *humain* qui le dépouillait audacieusement !

Elle accordait au Pontife un salaire qui lui permettrait de vivre convenablement. Quelle dérision ! Les scélérats qu'on envoie au bagne, sont aussi pensionnés par l'Etat !

On a bien compris plus tard quelle souveraineté le gouvernement italien entendait accorder au Pape, quand le 28 juillet 1881, Mancini, ministre des affaires étrangères, écrivit aux cours de l'Europe, " *qu'il ne répondait pas de la tranquillité* " *de Rome, si le Pontife sortait dans les rues avec sa cour.*" Voilà la liberté et l'inviolabilité qu'on a assurées au Saint-Père par la loi des garanties.

Dès 1877, le même ministre Mancini, parlant d'une allocution de Pie IX, la déclarait excessive, violente, entachée de trahison, et ajoutait qu'il était illégal de l'imprimer.

Il faudrait aujourd'hui tout un volume pour énumérer toutes les violations de l'indépendance pontificale qui ont été commises sous l'empire de la loi des garanties.

Le parlement a passé des lois pour régler l'administration des sacrements, la prédication évangélique, le nombre des prêtres requis pour chaque église, etc., etc. Dans les Universités on a supprimé la chaire de Théologie. Dans les petites écoles, on a défendu l'instruction religieuse, le cathéchisme et les prières. Des prêtres apostats remplissent des emplois au ministère de l'Instruction Publique. Les chaires de professeurs sont données de préférence aux incrédules, aux Juifs et aux athées. Des séminaires ont été supprimés ; des monastères et des couvents ont été vidés, fermés, pillés, confisqués. On refuse aux évêques nommés, leur *exequatur*, ce qui les empêche d'être reconnus comme tels par la loi et les tribunaux.

En 1882, Léon XIII se plaignait que plus de vingt évêques, récemment nommés, se trouvaient par là pratiquement exclus de leurs sièges ; que l'Eglise en Italie était opprimée, et qu'il devenait presque impossible de la gouverner.

Depuis lors, l'illustre Pontife n'a cessé de réclamer, et comme catholiques nous devons le croire quand il affirme que la situation actuelle est devenue intolérable. Il faut donc avant longtemps qu'un changement se produise. Il le faut, non seulement dans l'intérêt de l'Eglise, mais dans l'intérêt même des peuples et des princes. Il le faut, non seulement pour garantir l'entière indépendance du pouvoir spirituel, mais pour assurer —comme l'a dit l'immortel Léon XIII—*le bien-être et la sécurité de la famille humaine.*

Est-ce à dire qu'il soit absolument nécessaire à l'indépendance du Saint-Siège que la totalité de son ancien patrimoine lui soit restituée ?

Mgr O'Brien se pose cette question et répond que c'est au Saint-Père qu'il appartient de la résoudre. Mais il y a une chose certaine, que la diplomatie européenne ne devra pas perdre de vue : c'est que Rome, la cité des Papes, ne peut pas être abandonnée pour aucune considération.

A tous les catholiques il appartient dorénavant d'agiter cette question. Il est temps que tous les enfants dévoués de l'Eglise se réveillent de leur assoupissement et s'unissent contre l'impiété et la franc-maçonnerie qui travaillent à resserrer de plus en plus les chaînes de l'illustre prisonnier.

Suivons de près les événements. Ouvrons l'oreille aux avertissements et aux appels du Saint-Père. Aidons-le, soutenons-le dans la mesure de nos moyens et de nos forces : et soyons prêts pour une nouvelle croisade, si l'occasion devient propice.

Dieu sera avec nous ; et le monde rapprendra—puisqu'il l'a oublié—que la Providence n'a pas cessé d'être un des grands facteurs de l'histoire de l'humanité.

Ayant l'éternité devant lui et ne voulant pas gêner la liberté humaine, Dieu paraît agir à certaines époques comme un souverain constitutionnel. On dirait qu'il règne et ne gouverne pas. Mais quand il en est temps, il sait faire un coup d'Etat.

Vainement l'homme l'a-t-il enchaîné, garotté, pendant qu'il semblait dormir, avec des lois, des constitutions et des faits accomplis. Tout à coup, il se réveille et il secoue toutes ces entraves comme Gulliver brise les toiles d'araignée des Liliputiens.

A. B. ROUTHIER.



ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XX

(Suite)

" L'occasion s'en présenta bientôt. Je fis la connaissance d'une jeune Demoiselle aimable et de bonne famille. Je ne vous vanterai pas sa beauté ; je me contenterai de vous dire que, belle comme vous êtes, Mademoiselle de Mirecourt, elle l'était davantage. Je la demandai en mariage et fus accepté par elle et par sa famille ; quoique sans fortune, j'avais des influences de famille assez puissantes pour assurer mon avancement dans la carrière que j'avais embrassée. Le jour était fixé, le trousseau de ma fiancée tout prêt. Ayant quelques jours de loisir, je résolus d'aller faire une visite au toit paternel pour faire mes adieux à mon frère. Il me reçut avec assez de bienveillance, mais il me railla parce que je me mariais aussi jeune. Quelque peu froissé par ses sarcasmes, je saisis, dans ma vanité de jeune homme, le portrait de ma fiancée que, comme tous les amoureux, je portais sur moi ; je le présentai triomphalement à mon frère et je lui demandai si cette charmante figure n'était pas une raison suffisante pour me décider à briser avec la vie de garçon ? Il regarda longtemps et avec attention la miniature qu'il me remit enfin, en remarquant brièvement qu'en effet c'était " une belle personne."

" Lorsque, le lendemain matin, prêt à partir, j'allai lui faire mes adieux, il était dans la salle et en habit de voyage, ce qui me surprit beaucoup. Il m'informa nonchalamment qu'il était appelé par des affaires à....—mais les noms ne sont pas

nécessaires—dans le même village où demeurait ma bien-aimée. Heureux de cette nouvelle, j'exprimai la satisfaction que j'aurais de lui faire faire sa connaissance, et de lui prouver en même temps combien la miniature que je lui avais montrée était encore, en beauté, bien loin de la réalité. Rien, dans l'insouciance qu'il manifesta quand je le présentai à ma fiancée, dans les paroles qu'ils échangèrent alors, ne fut de nature à m'avertir du danger qui me menaçait. De temps à autre, mon frère, avec cette nonchalance qui lui était naturelle, se présentait dans son salon ; mais je n'avais aucune raison pour m'en plaindre : au contraire, j'en étais fier.

" Un soir, il me dit tranquillement qu'il désirait me faire un joli cadeau de frère, que ce présent n'était ni plus ni moins de me donner, à moi et à mes héritiers, et pour toujours, les terres de Welden Holme, une magnifique propriété qui fesait partie des biens de la famille. Ma reconnaissance fut aussi illimitée que ma crédulité. Je retournai au vieux domaine avec les papiers qu'il me donna pour aller voir l'avocat de la famille. Cet homme était lent, minutieux : il me retint plus longtemps que je ne l'avais pensé.

" Je revins la veille du jour fixé pour mon mariage. Comme de raison, je me rendis directement chez ma fiancée. Grand Dieu ! jugez de mon étonnement, en lisant une mystérieuse consternation sur le visage des domestiques, lorsque je demandai à la voir. Sa mère, une femme respectable et à cheveux gris, vint à moi. Elle me dit de me résigner et de pardonner, que ma fiancée était maintenant la femme de John Evelyn, Lord Winterstown ! !

" J'écoutai tout patiemment, presque stupidement, tant ma douleur et ma surprise étaient grandes. Elle m'informa ensuite qu'ils avaient été mariés trois jours auparavant et étaient en ce moment à faire un long voyage. A cette nouvelle accablante, je saisis le portrait de la jeune fille, ainsi que les

papiers qui me rendaient effectivement possesseur des propriétés par lesquels mon frère voulait m'indemniser de l'enlèvement de ma femme, et je les jetai au feu.

—" Dites-leur, m'écriai-je, dites-leur ce que je viens de faire de leurs dons !

—"Oh ! ne les maudissez point !" interrompit la mère toute pâle et tremblante. " Ne maudissez point ma fille !"

—" Non ! répliquai-je, mais je les livre tous les deux au châtiment de leurs remords !

" Le même jour, je changeais de régiment et j'entrais dans un autre qui devait partir pour l'étranger.

" Depuis lors, j'ai servi dans les Indes, à Malte, à Gibraltar ; j'ai passé cinq ans dans une prison de France, triste école où j'appris à parler votre langue, Mademoiselle de Mirecourt. Mais depuis douze ans je n'ai pas remis les pieds sur le sol de mon pays ! "

—Et que sont-*ils* devenus ? demanda Antoinette dont les paupières humides et la respiration précipitée attestaient l'intérêt qu'elle avait porté à ce touchant récit.

—Comment ! ce qu'ils sont devenus ! répéta-t-il avec amertume. Moi-même, dans ma désolante simplicité, je me fis la même question, m'attendant à ce que leur perfidie fût punie comme elle le méritait. Eh ! bien, il n'en a rien été : j'ai appris qu'ils étaient un des couples les plus heureux d'Angleterre, entourés de charmants enfants, elle belle et admirée, lui heureux et dévoué ; tandis que moi, je ne suis qu'un être nomade sur la terre, qu'un misérable solitaire, qu'un sombre misanthrope. Et maintenant, Mademoiselle, vous étonnez-vous encore que j'aie perdu toute confiance dans votre sexe ? que

j'aie évité les femmes avec autant de soin qu'un saint ou un anachorète pourrait le faire ?

Antoinette ne répondit pas, car elle sentait que le tremblement de sa voix trahirait la vive sympathie qu'elle éprouvait pour le Colonel.

Celui-ci interpréta correctement le silence qu'elle observait. Après une pause, il reprit :

—J'ai été singulièrement communicatif avec vous, Mademoiselle de Mirecourt : pouvez-vous me dire quelle secrète influence a ainsi brisé les glaces de ma réserve habituelle ?

Il y avait quelque chose de particulier dans le timbre de sa voix. Antoinette craignit qu'il regrettât la franchise qu'il lui avait montrée.

—Je vous suis très-reconnaissante, dit-elle, de la confiance que vous venez de me témoigner, Colonel Evelyn : votre secret sera religieusement gardé.

—Je le sais ; car croyez-vous que si j'avais supposé un seul instant qu'il pût en être autrement, je vous l'aurais confié ? Dès le premier moment j'ai vu que vous étiez aussi différente de Madame d'Aulnay et des autres femmes de son caractère, que je le suis de ce fat parfumé, de cet égoïste Sternfield.

Antoinette rougit vivement : mais elle changeait si souvent de couleurs, que son compagnon n'y attacha aucune importance.

XXI

Les touristes arrivèrent à la modeste auberge du village où ils arrêtèrent pour prendre quelques rafraîchissements qu'ils avaient apportés : Antoinette, qui avait pris du froid en route, se tenait près du poële en attendant le retour de Colonel qui était allé lui préparer un verre de vin chaud. Elle fut brus-

quement abordée par le Major Sternfield qui se mit devant elle et lui dit, avec ce regard sévère auquel elle était, hélas ! déjà habituée :

—Malgré le plaisir que tu as eu en profitant du dernier arrangement, je dois insister pour qu'on le change. Pour le retour, tu vas t'en venir avec moi, et avec aucun autre.

Et, sans attendre de réponse, il s'éloigna.

Le Colonel Evelyn, qui revint avec les rafraîchissements qu'il s'était procurés, ne manqua pas de s'étonner de la taciturnité et de la préoccupation qui s'étaient emparés de sa jeune compagne.

Quelques instants après, Madame d'Aulnay vint à eux et leur dit :

—Je viens changer des arrangements qui étaient agréables à chacun, et en proposer d'autres qui, je le crains bien, ne seront pas reçus avec autant de plaisir ; mais enfin, ma chère Antoinette, le Major Sternfield vient de me dire que tu lui avais promis de te promener avec lui, lorsque l'excursion fut organisée. Il est très affecté par ce désappointement, en sorte que tu devrais tâcher de le consoler un peu en retournant à la ville avec lui.

Antoinette ne se rappela pas d'une semblable convention ; mais elle fut heureuse de trouver ce subterfuge pour détourner la colère qu'elle craignait tant.

—Eh ! bien qu'il en soit ainsi, répondit-elle vivement ; je sais que le Colonel Evelyn acceptera cet arrangement aussi volontiers qu'il a accueilli le premier.

—D'ailleurs, fit remarquer celui-ci, je n'ai pas d'autre alter-



native. Mais quelle sera ma compagne pour le retour, ou plutôt, est-il bien nécessaire que j'en aie une ?

—Certainement, dit Madame d'Aulnay. Cette jeune Demoiselle—et elle indiquait d'un signe de tête une des jeunes filles en faveur de laquelle elle avait vainement sollicité Sternfield le matin même—cette jeune Demoiselle a été jetée à la merci de nos amis par Sternfield qui reprend possession de sa voiture, et elle attend l'arrivée de quelque généreux chevalier qui vienne la sauver de l'abandon général.

—Il y a longtemps que je ne suis plus un troubadour, répondit Evelyn froidement ; mais, n'importe, elle sera la bienvenue dans ma voiture.

Cette jeune fille, quoique réellement belle, était la plus affectée et la plus ennuyeuse de la compagnie ; on peut s'imaginer dès lors quels furent les sentiments du Colonel pendant le retour. A toutes ses petites terreurs, à toutes ses exclamations de peur, il répondit par un regard sévère qui fit la jeune fille se demander à elle-même s'il n'était pas un ogre. Comme, à leur arrivée, elle s'efforçait de faire une impression quelconque sur son cœur de marbre en le remerciant avec son plus beau sourire, il ne put s'empêcher de se dire :

—Misère ! qui pourrait penser que cette insignifiante Demoiselle et cette autre charmante jeune fille aux rares qualités appartiennent à la même espèce ?

La promenade de la pauvre Antoinette avec le Major Sternfield fut encore moins agréable que celle du Colonel Evelyn. Audley était dans une de ses humeurs sombres et jalouses ; il accabla sa femme de questions, de reproches et de railleries avec une sévérité aussi injuste que déraisonnable.

Madame d'Aulnay, qui, de son côté, était passablement con-



trariée, n'invita personne à débarquer, et elle entra dans la maison seule avec Antoinette.

—Quelle stupide affaire ! dit-elle en se débarrassant de ses riches fourrures et en se jetant sur un canapé dans sa chambre à coucher. C'est ce maussade Sternfield qui a tout gâté ! Franchement, j'ai cru que si je ne m'étais rendue à ses désirs, en t'empêchant de revenir avec le Colonel Evelyn, il aurait fait une scène terrible devant tout le monde, Tu ne peux concevoir comme il m'a tourmenté et ennuyé ! A propos, qu'est-ce qu'il t'a donc dit en route ? il t'a fait l'amour sans doute ?

—Oh ! cela n'est plus nécessaire maintenant ! répondit Antoinette : ce serait une pure perte de temps.

—Ne parles pas aussi étrangement, chère Antoinette, s'empressa de répondre Madame d'Aulnay. Ce langage m'alarme et me fait de la peine.... Mais, tu frissonnes, mon enfant, et tu es très pâle ; j'espère que tu n'as pas pris du froid. Couche-toi sur ce sofa, et je vais te faire apporter immédiatement par Jeanne une tasse de café chaud.

Ce n'étaient ni le froid ni aucune indisposition physique qui avaient fait pâlir les joues d'Antoinette, mais bien les douleurs morales qu'elle éprouvait. Cette promenade qu'elle venait de faire avait été pour elle, en allant et revenant, remplie d'événements. Le charme puissant qu'Evelyn avait exercé sur elle en la laissant lire dans son cœur orgueilleux, et contre lequel elle avait lutté avec efforts, lui montrait qu'elle était capable d'un amour encore plus vif, plus profond que celui qu'elle avait accordé à Audley Sternfield. Son mari lui-même dont l'affection patiente et plus d'attentions aurait pu servir de bouclier invulnérable à sa jeunesse inexpérimentée contre les piéges dangereux qui environnaient sa position exceptionnelle, au lieu de la protéger contre la jalousie, l'irritation et les autres mauvais sentiments qui le dominaient pour le moment, favorisait au contraire cette impression, sans plus s'oc-

cuper de la douleur qu'il infligeait à cette nature tendre et sensible pour laquelle le langage du reproche était si nouveau, sans même prendre garde à la rapidité terrible avec laquelle s'affaiblissait son influence morale sur elle.

L'heure douloureuse du réveil au sentiment de la réalité était enfin arrivée pour elle. Après une longue et silencieuse rêverie,—pendant laquelle tous les plus petits événements, tous les moindres épisodes qui avaient marqué ses relations avec Audley depuis leur première rencontre jusqu'à la promenade de ce jour-là se présentèrent à son esprit,—elle joignit tout-à-coup les mains, et, avec une angoisse indicible :

—Hélas ! mon Dieu ! je ne l'aime pas ! murmura-t-elle.

Quel terrible, mais quel inutile aveu dans la bouche d'une nouvelle mariée !

Et cependant, quels abîmes de misère plus profonds l'environnaient encore ! Comme elle aurait dû prier Dieu, le matin et le soir, de l'en préserver ! Ce danger, c'était d'aimer un autre que celui qui était maintenant son mari. Oui, quoique son affection, ou plutôt, sa préférence pour Audley se fût évanouie comme tombe le brouillard au matin d'un beau jour, elle lui devait fidélité, et tous les sentiments de son cœur, de droit lui appartenaient, à lui.

Ah ! une voix intérieure lui avait-elle conseillé d'éviter désormais le Colonel Evelyn comme s'il eût été son plus mortel ennemi ?—lui avait-elle fait voir que cette fière nature qui avait eu sur elle une si étrange influence, était, hélas ! trop dangereusement attrayante ? Il faut le croire, car, se couvrant la figure avec ses mains, et comme honteuse de la faiblesse que ses paroles accusaient, elle s'écria :

—Non, je ne dois plus jamais voir Evelyn !

XXII

Une semaine s'écoula assez tranquillement. Sternfield, qui avait recouvré un peu de sa bonne humeur et qui avait, en outre, reçu de sévères leçons de Madame d'Aulnay, s'était mieux comporté. Le Colonel Evelyn, de son côté, avait envoyé aux Dames quelques volumes très-intéressants, mais il n'était pas venu les voir. Un après-midi, cependant, que, n'attendant aucune visite, elles s'étaient mises à leur ouvrage, Jeanne vint apporter la carte du militaire.

—Qu'est-ce que cela signifie donc ? s'écria Madame d'Aulnay : assurément, il doit être épris de toi, Antoinette. N'est-ce pas malheureux que....

Elle s'arrêta tout-à-coup et se mordit les lèvres, car la rougeur qui s'était soudain élevée sur le visage de sa cousine lui disait que la pensée de regret sur l'union d'Antoinette avec Sternfield qu'elle voulait exprimer, était parfaitement comprise. Hélas ! son propre cœur n'était-il pas, non-seulement en ce moment, mais tous les jours, toutes les heures, agité par les mêmes regrets superflus ?

Le Colonel Evelyn entra : ses manières dégagées étaient bien différentes de sa réserve habituelle. Pendant que Madame d'Aulnay épiait le regard qu'il laissa tomber sur sa cousine et le joyeux sourire avec lequel il accepta les remerciements que lui fit celle-ci pour les livres qu'il avait envoyés, elle se surprit le secret désir de voir l'*irrésistible* Sternfield,—comme elle s'était plu une fois à le qualifier,—transporté dans la plus lointaine servitude pénale de son souverain. Avec ses principes mobiles, ses idées vagues sur le bien et sur le mal, il ne lui vint pas à l'idée qu'il y avait danger de laisser s'augmenter, par des entrevues, l'admiration que le Colonel éprouvait évidemment pour Antoinette. Au contraire, pour un esprit meublé, comme le sien, de romans, d'histoires imaginaires de

toutes sortes, il y avait quelque chose de particulièrement touchant dans ce commencement d'amour malheureux.

Heureusement, cependant, que les perceptions morales d'Antoinette étaient plus perçantes. A mesure que le Colonel Evelyn devenait plus attentif et paraissait n'adresser la parole qu'à elle seule, l'espèce d'impatience qu'elle laissa voir, les regards suppliants qu'elle dirigea sur sa cousine firent voir clairement à celle-ci qu'elle l'appelait à son secours pour donner à la conversation un caractère plus général. Néanmoins, ne voulant pas couper court à ce charmant petit roman naissant, ainsi qu'elle l'appelait, elle fit ce qu'elle eût désiré qu'il fût fait à son égard si elle se fût trouvée dans la même position, elle feignit d'être très occupée à sa broderie.

Quelques instants après, Jeanne vint lui apporter un message de son mari, et elle se rendit aussitôt dans la Bibliothèque. Elle revint bientôt cependant, et toute habillée pour sortir ; elle informa ses amis étonnés qu'elle allait en ville avec M. d'Aulnay pour affaires, ce qui était bien le cas. Le trouble d'Antoinette, à cette nouvelle, fut intense ; mais le malaise qu'elle laissa voir fut interprêté par Evelyn d'une manière très-flatteuse pour lui-même. Involontairement, il approcha sa chaise plus près de la jeune fille, et à mesure qu'il parlait, le timbre de sa voix diminuait insensiblement, l'expression de ses traits devenait plus tendre, ce qui, on le pense bien, était loin de mettre Antoinette à l'aise.

Ils étaient donc assis près l'un de l'autre lorsque, par hasard, levant les yeux, ils aperçurent, sur le seuil de la porte entr'ouverte, le Major Sternfield qui les regardait fixement. Antoinette fit un mouvement de terreur qui n'échappa pas au regard attentif d'Evelyn ; mais, recouvrant presqu'aussitôt toutes ses facultés, elle se leva, souhaita, en bégayant, la bienvenue au Major, et l'invita à entrer.

—Merci, je craindrais d'être de trop ! répondit-il avec un



accent d'amère ironie. Je ne serais pas pardonnable, si je troublais un aussi charmant tête-à-tête.

Le front du Colonel devint aussi sombre que celui de son subalterne, et il fixa sur ce dernier un regard sévère et interrogateur.

—J'espère, Colonel, que vous ne me mettrez pas aux arrêts pour mon interruption bien involontaire ! continua Sternfield sur le même ton de moqueuse raillerie.

Evelyn s'était levé brusquement, mais avant qu'il pût parler, Antoinette avait instamment prié son mari de se taire.

Un orage tumultueux semblait se déchaîner chez ce dernier, mais il luttait évidemment contre lui-même pour le réprimer.

—Antoinette !—dit-il enfin d'une voix que sa colère concentrée avait rendue rauque,—vous me rendrez compte de ceci.

Craignant de ne pouvoir plus se maîtriser, et comme effrayé de ce qu'il venait de dire, il se retira précipitamment, et on entendit aussitôt après le bruit de la porte qu'il retirait violemment sur lui.

Blanche comme la mort et tremblant de tous ses membres, Antoinette se renversa sur sa chaise pendant que le Colonel disait d'un air sévère :

—C'est plutôt lui qui devrait être appelé à rendre compte de cette scène.

—Voilà exactement ce que je craignais ! continua la jeune femme en devenant plus pâle encore si c'est possible. O Colonel Evelyn ! vous allez probablement vous rencontrer dans



une lutte à mort à cause de moi, et l'un de vous deux succombera peut-être.

—Il n'y a rien à craindre sous ce rapport, Mademoiselle de Mirecourt, si je préfère que la chose en reste là. Le major Sternfield ne provoquera pas son officier commandant sans avoir pour cela une raison plus plausible que celle que j'ai pu lui donner.

—Ah ! vous ne pouvez pas me rassurer, car je sais que les hommes de votre profession ont un code cruel d'après lequel les plus légères injures, la plus petite offense doit être lavée dans le sang. O Colonel Evelyn !—et elle plaça sa main tremblante sur le bras du militaire, pendant que ses yeux, suppliants comme la Prière, lui faisaient un appel irrésistible,—promettez-moi que vous ne vous occuperez pas de cette malheureuse affaire, que vous n'exigerez pas du Major Sternfield une apologie qu'il pourrait peut-être vous refuser.

Ce fut pour Evelyn une sensation nouvelle que de se voir imploré aussi vivement par cette aimable et jolie jeune fille, et il se réjouit intérieurement de ce que son cœur n'était pas encore assez insensible pour pouvoir résister entièrement à son influence.

—En faveur de qui me conjurez-vous aussi ardemment, est-ce pour moi ou pour le Major Sternfield ? demanda-t-il en prenant dans sa main puissante et bronzée les petits doigts blancs comme la neige qui tenaient son bras.

—Pour tous les deux ! répondit-elle d'une voix agitée et confuse.

—Ecoutez-moi bien, Mademoiselle de Mirecourt. Je vous donnerai la promesse que vous me demandez, je me lierai, pour ainsi dire, les mains et les pieds, si, en retour, vous voulez

répondre franchement à ma question, et pardonner l'indiscrétion que je commets en vous la faisant ?

—Parlez ! dit-elle à voix basse.

—Dites-moi alors : aimez-vous Audley Sternfield ?

Oh ! que cette question remplit son cœur de peine ! On lui demandait si elle *l'*aimait, *lui*, son mari, *lui*, son futur compagnon dans les joies et les chagrins de la vie ; et elle ne pouvait pas, quoiqu'elle eût voulu se faire illusion, elle ne pouvait pas répondre affirmativement !

—Hélas ! non, je ne l'aime pas ! répondit-elle d'une voix et d'un air d'angoisses indescriptibles.

—Une autre question, Antoinette !—continua le Colonel sans remarquer, dans la joie que cette dénégation lui avait causée, la singularité de ses manières, et en se penchant vers elle ;—une autre question, s'il vous plaît : pensez-vous que vous puissiez jamais venir à m'aimer ?

Le rouge écarlate qui se répandit, à cette question, sur le joues, sur le cou et jusque sur le front de la jeune fille, ses yeux qu'elle détourna comme pour empêcher Evelyn de lire dans ses profondeurs lés secrets sentiments de son cœur, l'empêchèrent de faire une grande attention à cette exclamation qu'elle laissa échapper :

—Colonel Evelyn, ne me faites pas une question aussi extravagante et aussi inutile.

—Antoinette !—dit-il en la pressant sur son cœur ;—Antoinette, vous m'aimez : il est inutile de le nier. Et penser qu'un tel trésor de bonheur est destiné à remplir mon cœur vide depuis si longtemps, à consoler ma vie solitaire et malheureuse !

Ah ! en se moment elle crut que la mort, si elle était venue, aurait été bien venue, agréable même. Il n'y avait plus moyen pour elle de se tromper plus longtemps. Elle aimait d'un amour de femme, et non par un caprice enfantin, l'homme plein de cœur qui se trouvait près d'elle ; mais elle devait renoncer pour jamais à l'appui des bras qui auraient pu la protéger contre les ennuis et les épreuves de la vie, elle devait rejeter ce dévouement inestimable et suivre sa triste destinée désormais enchaînée à celle de ce dur et égoïste Sternfield. Les regrets qui remplirent son cœur étaient au-dessus de ses forces, et avec un air qui trahissait les atroces douleurs de son esprit, elle se retira de l'étreinte où la tenait Evelyn.

—Les paroles me manquent pour vous remercier, dit-elle, de la préférence qu'un homme comme vous accorde sur toutes les autres, à une personne aussi indigne que moi....

—Ce ne sont pas des remerciements que je demande, chère Antoinette ! dit-il en l'interrompant et surpris de son étrange réponse. Un mot affectueux de votre part serait bien mieux reçu.

—Et ce mot ne peut pas être prononcé ! l'amour que vous daignez me demander, je ne pourrai jamais vous l'accorder !

—C'est un caprice de jeune fille, répondit-il vivement quoique avec douceur. Je sais que vous m'aimez, Antoinette : je l'ai lu infailliblement dans votre regard, dans vos manières, dans votre voix.

—Et ce serait bien malheureux pour nous deux ! dit-elle. Je vous répète, Colonel Evelyn, que je ne puis être à vous, que je ne puis pas même vous permettre d'employer avec moi des propos d'amour.

Triste et perplexe, il ne parlait pas, il la regardait. Tout-à-coup il lui vint à la pensée que peut-être elle avait fait à la

légère, avec le Major Sternfield, un engagement inconsidéré comme les jeunes filles en font aussi facilement qu'elles les brisent, et que cet engagement, elle le regardait comme un obstacle insurmontable à toute autre union, quoique l'inclination qui l'avait amené eut entièrement disparue.

—Prenez ce siège, Antoinette ; nous allons causer tranquillement sur ce sujet.

Et, la faisant asseoir, il prit une de ces mains dans la sienne. Elle la retira aussitôt, mais resta où il l'avait fait asseoir.

—Vous devez m'écouter avec patience, continua-t-il ; aussi bien, il vaut mieux pour nous deux que nous sachions dès maintenant à quoi nous en tenir. Moi qui, depuis la cruelle épreuve dont je vous ai parlé, ai si soigneusement évité les femmes, fuyant également leur amour et leurs sympathies, j'ai involontairement laissé pénétrer votre image dans mon cœur et me devenir bien chère. Si la douce franchise de votre caractère ne m'eût pas donné à supposer que mon affection était un peu partagée malgré la différence de nos âges, malgré ma nature si peu attrayante et si taciturne, j'aurais enseveli mon amour dans le plus profond de mon cœur, et jamais on aurait pu soupçonner son existence. La destinée en a disposé autrement. A vous maintenant de décider si cet amour nouveau doit être pour moi un bienfait ou une malédiction ; à vous de décider si le reste de ma vie doit être aussi misérable que l'a été ma jeunesse.

Pendant qu'il parlait ainsi, Antoinette s'était caché le visage avec ses mains et sanglotait. Mais il continua :

—Antoinette, vous êtes à l'aurore de la vie, moi qui suis à son méridien. Oh ! vous savez comme .mon cœur a été rudement éprouvé déjà : épargnez-le maintenant. N'en faites pas un jouet de jeune fille que vous mettez de côté, pour quelque



raison frivole, après l'avoir gagné. Répondez-moi, dites-moi que votre amour va faire le bonheur de mon avenir.

—Plût à Dieu que nous ne nous soyions jamais connus ! s'écria-t-elle en joignant les mains. N'est-ce donc pas assez de souffrir seul ! fallait-il que je fisse souffrir un autre ! O Colonel Evelyn, je pourrais demander à genoux votre pardon pour la peine que je vous inflige, pour le mal que je puis vous avoir fait ; mais, hélas ! je dois vous le dire encore une fois, je ne puis pas être votre femme !

Violentes et terribles furent les douleurs que ces paroles produisirent sur le noble colonel qui se leva tout-à-coup pour cacher l'émotion que sa contenance trahissait.

Cependant il revint encore une fois près d'elle pour tenter un dernier effort, un effort désespéré.

—Antoinette, s'écria-t-il avec chaleur, vous nous sacrifiez tous les deux à un faux principe ; vous foulez aux pieds mon cœur et le vôtre pour une cause qui n'en est pas une.... Mais quoi ! vous baissez la tête en signe de dissentiment. Dites-moi donc alors quel est l'obstacle qui nous sépare comme un fleuve ? Laissez-moi au moins la triste satisfaction, la pauvre consolation accordée au plus grand criminel, celle de savoir pourquoi je suis condamné.

—Hélas ! mes lèvres sont scellées par une promesse solennelle, par un serment !

—Pauvre enfant ! Quelqu'un aura abusé de votre jeunesse, et de votre ignorance de la vie pour vous environner de pièges qui font votre malheur. Brisez avec lui, Antoinette ; éloignez-vous des faux amis qui vous auront ainsi trompée, et mes bras vous sont ouverts comme un refuge.

—Colonel Evelyn, vous allez me rendre folle ! s'écria-t-elle

d'une voix brisée par la douleur et par l'émotion. Ne dépensez pas votre amour et vos regrets pour une jeune fille coupable et misérable comme moi.

—Coupable et misérable ! répéta-t-il en faisant un mouvement violent : voilà, Antoinette, des mots terribles !

—Oui, mais ils sont vrais. Infidèle aux principes sacrés de mon enfance, infidèle aux liens que les plus endurcis respectent encore, quelles autres épithètes ne puissé-je mériter ?

Evelyn la regarda fixément, comme pour lire ce qui se passait dans son cœur ; puis, avec un accent de tendresse indescriptible :

—Pauvre enfant ! lui dit-il, vos yeux démentent vos paroles.... Mais il est temps de mettre fin à cette entrevue douloureuse. Vous ne pouvez donc pas me donner même une lueur d'espérance ?

—Aucune. Je puis seulement vous dire que mon avenir sera bien plus misérable, bien plus à plaindre que le vôtre.

Il la regarda encore une fois en silence : que de signification, que d'émotion dans ce regard ! l'orgueil ni la colère d'un amoureux désappointé n'y brillaient ; on y lisait plutôt l'amour malheureux, l'immense compassion qu'il éprouvait pour cette faible créature qui avait su s'attirer une si vive affection.

—Adieu, Antoinette ! dit-il enfin,—et sa voix tremblait malgré les efforts qu'il faisait pour en dominer l'émotion,—adieu ! Rappelez-vous que dans vos chagrins et dans vos épreuves, vous avez un ami que rien ne peut vous aliéner.

Les chagrins et les épreuves ! ah ! oui, ils étaient venus, et il y avait pris, lui, une grande part : il avait versé dans le

calice de sa misère une amertume que ses forces chancelantes pouvaient à peine supporter et qui laissait sur son front des traces si évidentes, que la tendre compassion qu'il se sentait pour elle dominait le profond désappointement qu'il venait d'éprouver.

Il se retira silencieusement, et elle, abasourdie, presqu'égarée elle laissa glisser sa tête sur le bras du canapé, et se mit à souhaiter d'être aussi facilement débarrassée du fardeau de la vie.

XXIII

Dans cette situation elle ne prit pas garde que le temps passait rapidement, et quand la voix bien connue de Sternfield prononça tout-à-coup son nom, elle leva lentement la tête et le regarda en silence.

Audley approcha une chaise, s'y assit, et d'une voix sombre et lente :

—Je viens, dit-il, savoir pourquoi j'ai trouvé, il y a une heure, ma femme enfermée avec le colonel Evelyn ?

L'expression de douloureuse langueur qui couvrait le visage de la jeune fille ne changea pas, et, d'un accent qui contrastait singulièrement avec sa voix ordinairement claire et douce, elle répondit :

—Je n'étais pas enfermée avec le Colonel Evelyn. Je l'ai reçu, comme j'aurais reçu tout autre gentilhomme, dans le salon, et les portes ouvertes.

—Où était, pendant ce temps-là, ton chaperon-modèle, la sage et prudente Madame d'Aulnay ?

—Sortie avec son mari. Assurément, je ne dois pas être tenue responsable de cela.

—Non. Je demanderai seulement quel était le sujet de la longue conversation que tu as eue avec ce monsieur.

—Je ne puis vous le dire, Audley : le secret des autres ne m'appartient pas.

—Est-ce là ton idée sur l'obéissance des épouses ?

Pas de réponse.

—Parles, continua-t-il après un moment de silence et d'un ton irrité. Est-ce que ce jonc—et il saisit la main où brillait l'anneau nuptial—est-ce que ce jonc et l'union dont il est le symbole sacré sont une pure moquerie ?

Et dans sa fureur, il pressa vivement, peut-être sans le savoir, la main qu'il tenait dans la sienne, de telle sorte, qu'un cercle, moitié livide, moitié rougeâtre, se forma autour du jonc.

—Continuez ! dit-elle sans trahir autrement que par un amer sourire la douleur physique que ce serrement lui avait causé. Pourquoi ce symbole extérieur de notre union malheureuse ne torturerait-il pas mon corps comme la réalité torture mon âme ?

— Tu es très-flatteuse ! reprit-il en laissant tomber et en repoussant la main qu'il avait si fortement pressée, non pas dans une effusion d'amour, mais dans un mouvement de colère. Il me semble que l'union dont tu déplores les chagrins en termes si éloquents, ne te cause pas une très-forte impression : elle ne t'a pas appris les devoirs et l'affection que tu dois à celui que tu appelles ton mari, et elle ne t'a pas empêché de recevoir les aveux d'autres amoureux.

—Mais à qui en est la faute, Audley ? répondit-elle tout-à-coup avec une vivacité pleine de passion. Pourquoi m'avez-



vous placée, pourquoi me tenez-vous dans une position aussi cruelle, aussi exceptionnelle ? Je vous déclare encore une fois que je ne puis supporter cela davantage : je vais tout dire à mon père....

—Et briser ta promesse solennelle, manquer au serment que tu as fait, interrompit-il. Non, Antoinette : tu ne feras pas, tu n'ôseras pas faire cela. Cette promesse jurée sur la croix que tu as reçue de ta mère mourante te lie autant que notre mariage lui-même.

—Mais pourquoi ce secret, pourquoi ce mystère continuels ? Oh ! Audley, c'est mal pour tous les deux : faites-les cesser. Devant Dieu et devant les hommes reconnaissez-moi pour votre femme, tandis qu'il nous reste une chance de bonheur, pendant que nos cœurs ne sont pas encore entièrement aliénés l'un de l'autre.

—Impossible, enfant, tout-à-fait impossible.

—Et pourquoi ?

—Parce que—et ses lèvres indiquaient à la fois le sarcasme et l'irritation—parce que je ne suis pas assez riche pour me passer le luxe d'une femme qui n'a point de dot.

—Une femme qui n'a point de dot ! répéta-elle étonnée.

—Oui. Ne sais-tu donc pas que si nous étions assez aveugles pour révéler notre acte téméraire à ton père, cette confession aurait pour résultat de te faire déshériter immédiatement, et que nous n'aurions pour vivre rien autre chose que l'amour, ce qui est une nourriture fort peu substantielle. Tu me diras peut-être que dans trois mois, dans six mois, le ressentiment de ton père sera aussi fort, aussi violent que maintenant. Peut-être que non. Le temps, dans sa course rapide, opère beaucoup de changements, et avant cette période, il peut

survenir des influences assez fortes pour adoucir et calmer, sinon prévenir entièrement, la colère de M. de Mirecourt. Enfin, Antoinette, tu sais qu'à l'âge de dix-huit ans, rien ne peut te priver de la jouissance de la petite fortune que t'a laissée ta mère, dont les désirs sur ce point ont été, heureusement pour nous, enrégistrés légalement. Jusque-là,—c'est, comparativement, bien peu de temps à attendre,—nous serons probablement obligés de garder notre secret.

Il y eut un long silence. De nouvelles pensées et de nouvelles craintes se précipitèrent dans l'esprit d'Antoinette, et pour la première fois se présenta à elle l'idée affreuse et pleine d'humiliation que Sternfield l'avait mariée, non par un romanesque sentiment d'attachement, mais par un froid calcul, pour des motifs d'intérêt !

Cependant, toujours avec le même calme merveilleux, elle demanda :

—Lorsque vous m'avez mariée, Audley, connaissiez-vous, comme à présent, ma position ?

—Sans doute, naïve enfant. Crois-tu donc qu'avec un revenu qui suffit à peine pour me tenir à la hauteur de mon rang—mes gants seuls coûtent un dollar par jour—(le Major Sternfield ne mentionnait pas ses folles dépenses au jeu)—je me serais aventuré dans le mariage sans m'assurer auparavant que ma femme possédait des charmes pécuniaires, en outre de ceux qu'elle a déjà.

—Merci, je vous suis très reconnaissante de cette candeur. Maintenant je ne dois plus regretter avec autant d'amertume ni expier par des remords si violents, mon amour qui décline, mon indifférence à votre égard qui augmente tous les jours.

—Que ton amour pour moi augmente ou diminue, cela

m'importe fort peu, Antoinette, car tu ne pourras jamais oublier que tu es ma femme.

—Il n'y a pas de danger que le forçat oublie la chaîne qu'il est obligé de porter, dit-elle amèrement.

—C'est une chaîne que tu as acceptée de ta pleine liberté.... Mais trève de sentiment. Avant de terminer cette entrevue qui, je le crains bien, a été déjà trop prolongée pour notre repos mutuel, je n'ai qu'à ajouter qu'il y a des choses que je supporterai et d'autres que ne souffrirai point. Ton indifférence, je la supporterai avec philosophie ; mais prends bien garde d'exciter ma jalousie en t'amusant avec d'autres. Adieu !.. Comment, tu ne me permettras pas de t'embrasser ? Bien, qu'il en soit ainsi : ton humeur sera peut-être meilleure à notre prochaine rencontre.

Jeanne, qui se trouvait par hasard dans le corridor et qui reconduisit le Major à la porte, ne remarqua rien de particulier sur ses traits souriants ; mais elle fut bien étonnée quand, allant remettre à Antoinette un message de Madame d'Aulnay qui venait d'arriver, elle aperçut l'extrême pâleur de la jeune fille.

—Dites à Madame d'Aulnay, Jeanne, que je suis trop malade pour descendre ce soir.

—Pauvre Mademoiselle Antoinette ! dit l'excellente femme d'un air inquiet, vous paraissez être très malade. Je vais vous apporter de suite une tasse de thé, et tantôt une tisane chaude qui vous fera dormir profondément durant toute la nuit.

—Je crains bien que votre tisane ne puisse faire cela, Jeanne.

—En vérité, Mademoiselle, vous faites erreur ; cette tisane est un remède merveilleux, surtout pendant la jeunesse, car

Dieu merci ! à votre âge, vous ne pouvez avoir des pensées capables de chasser le sommeil de votre chevet.

Antoinette frissonna comme si un vent froid était venu la saisir, mais elle s'efforça de sourire avec bonté en congédiant la femme de chambre.

—Mon âge ! répéta-t-elle : oui, je suis jeune en années, mais vieille en chagrins.

Et elle pressa ses mains sur son front brûlant.

Quelques instants après, Jeanne vint lui apporter une légère collation, avec un billet de Madame d'Aulnay qui priait sa cousine de l'excuser pour une couple d'heures, attendu qu'elle tenait compagnie à un ami de M. d'Aulnay qui venait d'arriver de la campagne.

Le temps passait lentement, et Antoinette était toujours immobile, en proie aux émotions et aux chagrins qui l'assiégeaient.

Qui pourrait décrire ou rendre compte de sa profonde douleur ? L'entière connaissance qu'elle avait de l'indignité de Sternfield ; la certitude, qui avait donné un coup si violent à ses sentiments de femme, que son mari l'avait recherchée et gagnée—et son visage devenait brûlant lorsqu'elle se rappelait avec quelle facilité il en était venu à bout—pour des motifs d'intérêt sordide ; la pensée qu'elle avait trompé un père aussi bon, aussi indulgent que le sien ; celle de sa propre faiblesse : tout cela la faisait souffrir horriblement. Mais ce qui lui communiquait une douleur plus forte peut-être que toutes les autres, c'était le souvenir du précieux trésor qu'elle avait perdu dans l'amour du Colonel Evelyn : ce cœur brave et sincère avec ses affections nobles et généreuses, cette puissante intelligence, cette nature d'élite en un mot qui aurait pu être à elle, à elle seule, et que maintenant elle ne pouvait plus

posséder ! Combien lui paraissait dès lors méprisable le naïf sentiment d'admiration qu'elle avait éprouvé pour la belle figure et les manières agréables du Major Sternfield, et que, dans sa vanité, elle avait qualifié du nom d'amour !

C'étaient de bien tristes pensées pour une femme qui, comme elle, faible et environnée de tentations, n'avait pour la garantir contre le mal qu'une petite étincelle de foi religieuse qui ne brûlait plus que faiblement dans son cœur. Elle se mit ensuite à songer à Madame d'Aulnay, à cette amie frivole et volage dont les conseils ne lui avaient jamais fait que du tort ; à Sternfield dont la conduite semblait tendre à produire le malheur de sa femme, et enfin à sa propre faiblesse, à son propre cœur devenu tiède. Alors, du fond de son âme s'échappa ce cri qui vint frapper la solitude de sa chambre et qu'elle adressait à Celui dont l'oreille est toujours ouverte à la voix du repentir. " O mon Dieu ! vous seul pouvez me sauver."

Elle tomba à genoux, et avec un accent brisé par les sanglots, elle demanda à Dieu,—non pas superficiellement comme elle avait depuis quelque temps pris la triste habitude de prier, mais avec l'ardeur d'un appel passionné,—la faveur de ne plus se rencontrer avec Cecil Evelyn, de faire disparaître l'amour qu'il avait pour elle ; elle implora la grâce d'avoir assez de force pour garder jusqu'à la mort, même contre la moindre pensée rebelle, la fidélité qu'elle avait jurée à Audley Sternfield. Dans la douceur de cette prière fervente, elle trouva assez de force pour demander l'esprit de soumission qu'une femme doit à son mari et qui lui ferait supporter patiemment toutes les épreuves que la dureté de Sternfield pourrait lui faire subir.

Elle était toute entière à cette prière quant la porte s'ouvrit doucement. Madame d'Aulnay entra.

—Comment es-tu, ma chère ? dit-elle avec bonté pendant

que la jeune fille se relevait. J'avais espéré que tu dormais : pourquoi n'es-tu pas encore couchée?

—Il faut que je prenne auparavant la panacée de Jeanne, répondit-elle avec un sourire plein de tristesse.

Madame d'Aulnay, qui aimait beaucoup sa jeune cousine, examina bien sa contenance pendant un moment ; puis, passant ses bras autour de son cou, et l'attirant à elle :

—Hélas ! dit-elle, cette tisane ne guérit pas les maux de l'âme. C'est ce Sternfield qui te rend aussi malheureuse : décidément je commence réellement à le détester. La pensée que tu es unie à lui pour la vie m'afflige énormément, maintenant surtout que j'ai la secrète conviction que ce charmant misanthrope d'Evelyn t'aime.

—Prête-moi un instant d'attention, s'écria tout-à-coup la jeune fille en prenant une dignité qui confondit pour un moment sa frivole cousine. Par tes conseils et tes sollicitations tu m'as fait faire une action terrible, une action qui sera le malheur de toute ma vie. Je ne dis pas cela pour te faire des reproches, car, hélas ! je suis encore plus coupable que toi ; mais pour te rappeler que tu as contribué à amener l'état misérable où je suis. C'est te dire de t'arrêter, et de ne pas me faire descendre plus avant dans le mal et dans les chagrins. Ne prononce plus le nom du Colonel Evelyn en ma présence, et, par-dessus tout, ne me dis plus, à moi mariée, que je suis aimée par lui ou par un autre, quel qu'il soit. De plus, quand tu parleras de Sternfield, si tu ne peux pas le faire en termes d'amitié, emploies au moins ceux de la courtoisie, car il est mon mari. Oh ! Lucille, si tu n'es pas capable d'alléger un peu le fardeau de ma croix, ne cherches pas au moins à le rendre plus pesant qu'il est.

—Tu es un ange, Antoinette ! s'écria avec enthousiasme



Madame d'Aulnay, touchée par ce qu'elle appelait le sublime héroïsme de sa cousine.

Pour les vertus ordinaires d'une bonne femme de ménage, elle n'avait que très-peu de respect, elle ne les souffrait même que difficilement ; mais pour tout ce qui touchait au merveilleux, elle avait une grande admiration.

—Oui, mon enfant, continua-t-elle, tous tes nobles désirs, héroïques dans leur sublime abnégation, seront une loi pour moi. Et après tout, ajouta-t-elle pensivement, il vaut peut-être mieux que Sternfield t'éprouve aussi impitoyablement qu'il le fait. Tu sais qu'un écrivain Français moderne a dit que dans le mariage, après l'amour la haine ; que toutes les situations valent mieux que cette indifférence terriblement monotone dans laquelle vivent certains époux l'un vis-à-vis de l'autre, et sous l'influence de laquelle la vie devient une rivière couverte d'une glace épaisse sans une vague ou une brise légère qui vienne en briser la surface. Mieux vaut l'éclat de la tempête, les ravages de l'ouragan....

—Même s'il répand autour de lui la désolation et la ruine ? interrompit la pauvre jeune fille qui, malgré l'état où elle se trouvait, ne put réprimer un léger sourire en entendant cette nouvelle et extraordinaire théorie de la vie conjugale. Non, non, ajouta-t-elle vivement, si je ne puis jouir de l'éclat du soleil, laisse-moi au moins chercher la paix. Je n'ai pas assez de courage pour lutter contre l'orage où la tempête.

—Dans ce cas, ma chère Antoinette, laisse-moi te dire que tu n'as pas les qualifications nécessaires pour faire une véritable héroïne.... Mais, voici Jeanne avec cette tisane qui a provoqué notre singulière conversation.

XXIV

Antoinette trouva les deux jours suivants singulièrement tranquilles, après la terrible agitation par laquelle elle avait passé. M. Cazeau, l'ami de M. d'Aulnay dont nous avons déjà parlé, était un homme aimable et possédait cette suavité de manières et cette franche gaieté qui caractérisaient si bien nos pères. Patriote sincère, il déplorait les malheurs de son pays, et Antoinette éprouvait, en l'écoutant, une salutaire distraction à ses tristes pensées, car l'expression de ses regrets n'était pas accompagnée de ces violentes dénonciations que son père fesait ordinairement de leurs conquérants.

—Eh ! bien, Mademoiselle Antoinette,—dit M. Cazeau, le troisième soir de son séjour chez M. d'Aulnay, au moment où, après une charmante conversation, chacun se préparait à se retirer dans sa chambre,—lorsque je verrai M. de Mirecourt, ce qui sera bientôt, je ne manquerai pas de lui dire combien les rapports qu'on lui a faits vous ont mal représentée ainsi que Madame d'Aulnay ; on m'avait dit que vous étiez environnées d'un cercle d'habits rouges, plongées dans la vie fashionable la plus gaie, et tout-à-fait inaccessibles au commun des mortels comme nous. Or, voilà trois grands jours que je passe ici, et je vous ai vues constamment occupées à vos ouvrages d'aiguille ou par vos livres, et ne recherchant d'autres amusements que la conversation d'un vieux ennuyeux comme moi.

—Vous oubliez, interrompit M. d'Aulnay en fesant de la tête un mouvement très significatif,—que nous sommes dans la Semaine-Sainte, et que ces jolies Dames, quoique aimant passablement ce monde-ci, n'ont pas encore tout à fait perdu l'espérance de parvenir à un meilleur. Venez nous voir quand le Carême sera passé, et alors vous me direz ce que vous en pensez. Quant à moi, je pourrais souhaiter en mon cœur que toute l'année fût le Carême ; volontiers j'en ferais le jeûne et la pénitence pour avoir la paix et le calme.

—Ah ! ma foi, Madame d'Aulnay, je ne crois pas mon ami, dit en riant M. Cazeau en réponse à une protestation badine quoiqu'un peu énergique de Lucille contre ce que venait de dire son mari. Je ne puis parler que de ce que j'ai vu, et je puis dire franchement à M. de Mirecourt que j'ai été charmé de la vie tranquille qu'on mène ici, que Mademoiselle Antoinette est tout ce qu'il peut désirer de mieux quoiqu'elle soit encore un peu trop pâle.

—Ne dites rien de cela, s'il vous plaît ? demanda Madame d'Aulnay ; car mon oncle, par crainte pour la santé de sa fille, la rappellerait chez lui, ce qui n'atteindrait nullement son but.

La visite de M. Cazeau produisit un si heureux résultat, que, quelques jours après, Antoinette recevait une lettre très-bienveillante de son père qui lui disait que puisqu'elle menait à la ville une vie si paisible, elle pouvait, si elle le désirait, y prolonger son séjour de deux ou trois autres semaines. Il ajoutait qu'il était sur le point de partir pour Québec où l'appelaient ses affaires, et qu'à son retour il arrêterait la prendre à Montréal pour la ramener.

—Ne trouves-tu pas singulier que Sternfield soit si longtemps sans venir ? demanda un jour Madame d'Aulnay à sa cousine. Plus d'une semaine s'est écoulée depuis sa dernière visite ; il n'a pas même fait d'apparition depuis que ce héros de roman, le Colonel Evelyn, est venu.

Antoinette se contenta de soupirer, pendant que Madame d'Aulnay reprit, avec un bâillement qui défigura sa belle petite bouche :

—Il viendra certainement aujourd'hui : je l'espère, du moins, car je suis d'une humeur massacrante, et je voudrais le voir, ne serait-ce que pour me quereller avec lui. Bah ! je suis fatiguée de cet ouvrage stupide.



Et, jetant sa broderie de côté, elle s'approcha de la fenêtre. Les remarques qu'elle se mit à faire sur le compte de ceux qui passaient n'étaient rien moins que flatteuses. Tout à coup elle s'écria brusquement :

—Aussi vrai que je suis vivante, voici Sternfield qui se promène avec la jolie Eloïse Aubertin avec laquelle il s'est si désespérément amusé à ma dernière soirée. N'est-ce pas infâme ?

La seule réponse d'Antoinette fut un long soupir.

—Comment peux-tu souffrir cela ? continua sa cousine avec indignation. Une semaine sans venir te voir, et passer sous nos fenêtres avec une jeune et jolie fille ! Si tu ne le punis pas, tu es entièrement dépourvue de caractère.

—Qu'ai-je à faire ? demanda Antoinette d'un air abattu.

—Ce que tu as à faire ? Pourquoi ne pas user de représailles ? Sors demain et promène-toi avec un aimable monsieur : cela ramènera ce mari réfractaire au sentiment de ses devoirs.

—Jamais, Lucille, jamais ! j'ai assez longtemps erré. Avec le secours du Ciel, je n'irai pas plus loin.

—Alors, la prochaine fois qu'il viendra te voir, fonds sur lui avec colère ; dis-lui qu'il est un tyran, un misérable sans cœur.

—Ce moyen provoquera difficilement son repentir, répondit-elle tristement.

—Eh ! bien, alors, si tu ne lui fais pas sentir sa faute n'importe comment, je te dis franchement que tu n'as ni orgueil, ni dignité.

—Lucille ! il ne me reste plus à faire usage que de patience et de douceur.

—Antoinette de Mirecourt ! s'écria Madame d'Aulnay soudainement, tu n'aimes pas cet homme. Si tu l'aimais, sa conduite ferait bouillonner d'indignation ton sang dans tes veines.

Antoinette ne répondit pas à cette sortie. Madame d'Aulnay continua rapidement :

—Juste Ciel ! cet état de choses est terrible, exceptionnel ! Est-ce que tu appelles cela un mariage ?

—C'est un mariage que tu as fait toi-même, répondit amèrement la pauvre jeune mariée.

—Oui, j'en conviens, répondit Madame d'Aulnay un peu déconcertée par cette réponse foudroyante. Mais, aussi, qui aurait pu s'imaginer que les choses prendraient cette tournure ? qui aurait pu prévoir que ce beau et chevaleresque Audley deviendrait un pareil misérable ?

—Je t'ai déjà dit, Lucille, que je ne veux pas qu'on lui applique de semblables épithètes.

—C'est absurde !—et Madame d'Aulnay releva la tête avec indignation.—Je lui donnerai les épithètes qu'il mérite, au moins une fois, si tu m'obliges de me taire. Lui, mari ! en vérité, c'est une singulière illustration de ce mot. Je te dis, ma pauvre petite cousine, que je vois clairement que tu ne l'aimes pas ; et je ne pense pas qu'il t'aime non plus, ou bien il agit comme s'il ne t'aimait pas, ce qui revient au même. Il ne te reste plus d'autre alternative que le divorce.

—Le divorce ! répéta Antoinette ; depuis quand l'Eglise accorde-t-elle le divorce ? Le plus qu'elle ait fait, c'est d'avoir, dans des cas d'urgente nécessité, permis aux époux de se sépa-



rer ; mais quand bien même ils demeureraient aux deux extrémités de la terre, ils seraient toujours mari et femme. Ah ! la chaîne que je me suis, en insensée, forgée à moi-même, quelle que lourde qu'elle soit, je dois la porter jusqu'au bout.

—Mais ta position, pauvre enfant, est un cas extraordinaire. Nous pouvons en appeler au Pape, par l'entremise de notre Evêque.

—A quoi cela servirait-il, puisqu'il n'en a pas le pouvoir ? Qui suis-je pour prétendre à une impossibilité ? Quelle faible excuse est-ce pour moi, que cette ridicule passion, qui m'a fait enfreindre les règles sacrées de la délicatesse et les saints préceptes du devoir filial, ait cessé aussi promptement qu'elle s'était formée ? Non, il n'est que juste que j'expie ma folie.

—Mais si Sternfield, de son côté, fatigué de ce mariage, demandait votre divorce, l'obtenait et se mariait à une autre—chose qui arrive assez souvent et qui est permise dans sa communion—que ferais-tu ?

—Mes chaînes seraient aussi fortement rivées que jamais, et devant Dieu je serais encore sa femme ; non seulement je ne pourrais pas contracter un autre mariage, mais je serais obligée de lui être fidèle en pensées et en actions, tout comme s'il était pour moi le plus tendre des époux.

—Bon Dieu ! c'est terrible ! s'écria Lucille en frissonnant. Es-tu certaine de ne pas te tromper, Antoinette ?

—Hélas ! j'ai trop bien étudié la question pour pouvoir faire erreur.

—Mais votre mariage a été célébré secrètement—n'ayant que moi pour témoin ; les bans n'ont pas été publiés, et tu es mineure.

—Hélas ! encore une fois, tout cela ne le rend que plus criminel, mais il ne me lie pas moins.

—O Antoinette ! combien peu j'ai prévu le triste dénouement de ce roman qui avait commencé sous d'aussi brillants auspices. Cependant, tu as raison en prenant la décision que tu as adoptée, quelle que difficulté qu'elle puisse provoquer entre toi et Audley. Une de Mirecourt ne doit pas être l'esclave d'un mari qui a peur ou qui a honte de la reconnaître publiquement.

XXV

—Il y a en haut une personne que Mademoiselle sera, j'en suis certaine, bien heureuse de voir ! s'empressa de dire Jeanne, un jour que Madame d'Aulnay et Antoinette arrivaient d'une promenade. M. de Mirecourt vient d'arriver à l'instant.

—Et maintenant, Antoinette—dit Madame d'Aulnay à sa cousine qui se dépêchait de monter l'escalier—tu dois tâcher d'obtenir la permission de prolonger ta promenade ici. Si tu retournes à Valmont avec ton père, Sternfield va nous donner une inquiétude mortelle, et finira par faire un esclandre dans ton paisible village.

M. de Mirecourt qui était d'une humeur charmante, reçut sa fille très-affectueusement, et débouta la question de son apparence délicate par la remarque moitié sèche et moitié riante, qu'elle devait être heureuse d'avoir un mari tout choisi dans la personne de Louis Beauchesne, sans quoi, sa beauté qui commençait à s'étioler rendrait plus difficile la tâche de lui en trouver un.

M. d'Aulnay s'empressa de changer la tournure de la conversation, car il savait que ce sujet était très-désagréable à Antoinette.

—Mais dis donc, de Mirecourt, quel air a maintenant Québec ? hasarda-t-il.

—Quel air a Québec ? répéta M. de Mirecourt dont l'expression devint grave à cette question. Elle a l'air que doit avoir une ville qui a été deux fois assiégée et bombardée : tout n'y est que cendres et ruines. Ses environs où trois sanglantes batailles ont été livrées, le district entier lui-même qui a été habité pendant deux années par les belligérants, tout porte les traces lugubres des combats et de la chute de notre pays.

—Y as-tu vu quelques-uns de nos anciens amis ?

—Non, ils ont tous quitté la ville après la capitulation de Montréal, et ils tâchent maintenant, comme beaucoup d'autres, d'occuper leur temps et de ré-édifier leurs fortunes renversées, en se dévouant eux-mêmes à leurs fermes et à leurs terres. Il s'écoulera du temps avant que Québec puisse, comme un Phénix, renaître de ses cendres.

—As-tu rencontré, en descendant, quelques-unes de tes connaissances ?

—Aucune : je n'avais qu'un seul compagnon de voyage, un Anglais, comme j'en ai jugé de suite d'après son accent, quoiqu'il ait parlé au cocher en excellent français.

—Et de quoi avez-vous parlé ensemble ? demanda tout-à-coup Madame d'Aulnay dont la curiosité venait d'être éveillée.

—La conversation aurait été très-courte, du moins en tant que j'y étais concernée,—car vous savez, ma belle Dame, que je n'ai aucun goût pour ces sortes de relations avec nos nouveaux maîtres,—n'eût été une circonstance accidentelle, ou, plutôt, pour être juste, un acte de courtoisie de sa part. Quelques instants après notre départ s'éleva une violente tempête de neige, accompagnée d'un vent perçant qui, malgré mon capot de peau d'ours et mes crémonnes de laine, ouvrage

d'Antoinette, me saisit de part en part. Mes dents qui claquaient violemment trahirent mon malaise à mon compagnon qui, instantanément, et avec une bienveillance pour laquelle je lui fus d'autant plus reconnaissant que j'avais préalablement repoussé une de ses tentatives pour entrer en conversation, prit le grand manteau qui recouvrait ses genoux—il en avait un autre sur lui—et insista pour que je m'en servis. Après cela la conversation s'établit, et je ne tardai pas à découvrir dans mon compagnon, non-seulement une haute intelligence, mais encore un homme juste et libéral, entièrement exempt de ces préjugés qui sont la règle de conduite d'un si grand nombre de sa race. Nous discutâmes sur la situation actuelle du pays avec une franchise certainement indiscrète de ma part ; mais quoique je perdis plusieurs fois patience, il conserva toujours sa modération, en maintenant son opinion, quand je différais d'avec lui, avec une courtoisie qui lui fait le plus grand honneur. Sur plusieurs points nous nous sommes accordés, et j'ai pu voir facilement qu'il avait, comme moi, une grande horreur de tout ce qui ressemble à de l'oppression. J'en ai eu une preuve indéniable une fois que nous avions relâché à une auberge pour changer de chevaux et prendre quelque chose. Le nommé Thibault qui tenait autrefois cette auberge s'est embarqué pour la France l'année dernière, avec d'autres beaucoup plus illustres que lui, et il a pour successeur un individu du nom de Barnwell, un des nouveaux débarqués qui sont venus dominer sur nous et sur nos fortunes détruites. Pendant que nous reprenions nos places après avoir mangé une bouchée, notre attention fut attirée par la voix de notre hôte élevée au diapason de la colère. Nous regardâmes derrière nous et nous l'aperçûmes, arrêtant par la bride de son cheval un pauvre habitant que la nécessité avait forcé d'arrêter à son établissement hospitalier. Le malheureux Jean-Baptiste protestait énergiquement en français qu'il avait payé deux fois la valeur de ce qu'il avait reçu, pendant que son adversaire, avec des jurements et des blasphêmes, insistait pour qu'il donnât le prix demandé et qui était hors de raison.

Enhardi par la terreur évidente du paysan et par l'encouragement tacite et l'indifférence des spectateurs, Barnwell serra plus fort la bride du cheval et commença à frapper le pauvre animal à la tête de la manière la plus cruelle, et il menaçait d'en faire autant au propriétaire du dit cheval s'il ne satisfaisait pas son injuste réclamation. En une seconde, mon compagnon avait sauté à terre, saisi le brutal individu par le collet de son habit, et avec le fouet qu'il lui arracha des mains, lui administra deux ou trois bons coups.—" Votre nom, s'écria " Barnwell, donnez-moi votre nom, en attendant que je vous " fasse traduire devant un magistrat."—" Le Colonel Evelyn, " du —ième Régiment de Sa Majesté," répondit-il dédaigneusement en repoussant loin de lui l'aubergiste qui était devenu tout-à-coup craintif et honteux.

—Le Colonel Evelyn ! répéta vivement Madame d'Aulnay ; mais, mon cher oncle, nous le connaissons très bien.

—Il est à espérer que ce soit le cas ; comme vous avez des relations avec un très grand nombre de ses compagnons contre lesquels on peut trouver à redire, il serait trop déplorable que vous n'en connussiez pas un qui fait tant d'honneur à sa profession. Sur ma parole, ma petite Antoinette, j'aurais pu te pardonner si tu t'étais attiré les hommages de ce brave Anglais.

—Pauvre Antoinette ! elle venait de recevoir une nouvelle preuve du cœur précieux qu'elle s'était sans doute acquis, mais qui devait être pour toujours au-dessus de ses désirs.

—Et comment as-tu trouvé les chemins ? demanda M. d'Aulnay.

—Il est temps que quelqu'un d'entre vous me fasse cette question. Mon voyage a été plus fatiguant qu'aucun de ceux que j'ai jamais fait, et vous savez que j'ai voyagé bien souvent sur la neige et sur la glace.



—Comment cela ? Racontez-nous votre voyage ! dirent simultanément ses auditeurs.

—Eh bien ! je vous disais donc que peu après notre départ, une neige épaisse commença à tomber, et comme il en était arrivé une grande quantité la nuit précédente, vous pouvez conclure que les chemins étaient loin d'être beaux. Bientôt elle tomba à gros flocons, et pendant que nous discutions, mon compagnon et moi, sur le Canada, ses malheurs et sa destinée, la neige changeait complètement l'aspect des choses comme si la baguette d'une fée s'en était mêlé. Les palissades, les murs de pierre disparaissaient entièrement, et les arbres fruitiers semblaient être de simples arbrisseaux. Heureusement pour nous, aucun être humain ni aucun animal n'étaient sur le chemin, car il n'y aurait eu rien de plus fâcheux pour nous qu'une rencontre qui, en nous obligeant de dévier un peu de la route tracée, nous aurait forcés de faire le plongeon dans les profondeurs de la neige qui s'était amoncelée de chaque côté de l'étroit sentier. Si nous avions eu plus de prudence, nous serions restés à l'auberge de Thibault ; mais j'avais hâte d'arriver, et mon compagnon aussi. Après quelques minutes de repos, nous nous remîmes donc en route. Bientôt le froid devint intense. La neige avait cessé de tomber, mais le brillant soleil qui lui succéda fut impuissant à nous donner de la chaleur ou du confort. Le vent poussait la neige, nous la lançait en pleine figure, de sorte que nous étions aveuglés et suffoqués. A dire le vrai, nous allions aussi lentement qu'on va à un enterrement. Des monceaux énormes se trouvaient sur notre chemin, et souvent, très souvent, nous fûmes obligés de recourir aux pelles de bois que notre conducteur, dans la prévision sans doute d'une semblable éventualité, avait mises dans le fond de la voiture.

—Et comment le Colonel Evelyn s'est-il conduit, mon oncle ?

—Comme devait se conduire un homme brave, un vrai sol-

dat. Il ne murmurait pas ni ne se plaignait, mais travaillait, et quand il fallait mettre les pelles en réquisition, il se servait de la sienne avec autant d'adresse qu'un de tes héros parfumés, belle nièce, peut le faire de sa canne à pomme d'ivoire.

—Mais, chère papa, vous avez dû souffrir horriblement ! s'écria Antoinette.

—En effet, ma fille. Chaque muscle de mes membres, chaque veine de mon corps souffraient, et ma respiration était courte, quelques fois même douleureuse. Et les chemins !.... Oh ! que nos pauvres chevaux se démenaient et se débattaient dans les grands bancs de neige que nous rencontrions si souvent. Quand nous arrivâmes à la petite auberge où nous devions passer la nuit, j'étais littéralement épuisé.

—Et votre compagnon de voyage ? demanda Madame d'Aulnay.

—Tout ce que j'ai à en dire, c'est qu'il a une constitution de fer, car si peu habitué qu'il doit être à notre climat, il en supporte les rigueurs plus énergiquement encore que le vieux Dussault qui a conduit la malle pendant tant d'hivers par tous les temps. Il est, de plus, excessivement dévoué, et il m'a montré autant d'empressement que si j'avais eu contre lui des réclamations légales.... Mais assez de cette longue histoire ; nous n'oublierons pas de sitôt, le Colonel Evelyn et moi, le voyage que nous venons de faire.

Ce récit fut suivi de suppositions et de commentaires, puis on se sépara pour la nuit, chacun étant de très bonne humeur.

M. de Mirecourt, cédant aux sollicitations qui lui furent faites, consentit à rester quelques jours encore, au lieu de partir le lendemain matin avec Antoinette, comme il en avait

d'abord manifesté l'intention. Son séjour chez son parent fut très agréable, et en voyant par lui-même la vie régulière que menaient les Dames de la maison, tout en partageant leurs amusements innocents, il commença à croire quc les rapports qu'on lui avait faits avaient en effet été grandement exagérés, et qu'il ne pouvait y avoir un immense inconvénient de céder à la demande de Madame d'Aulnay, de laisser Antoinette avec elle jusqu'au retour du printemps.

XXVI

Le Carême passé, Madame d'Aulnay crut qu'il n'était que juste de se dédommager un peu de la réclusion où elle avait vécu pendant ce temps de pénitence ; elle résolut donc de donner une petite fête à ses amis, quoiqu'on fût déjà dans le mois de mars. La récente suspension de la gaieté semblait être un nouveau motif pour la reprise des plaisirs ; et peut-être le seul cœur triste chez Madame d'Aulnay, ce soir-là, ne fut-il pas celui d'Antoinette, naguère si heureuse.

Oui, il y en avait un autre quelque peu en mission avec le sien ; plus d'une fois, en effet, le Colonel Evelyn blâma secrètement sa folie qui lui faisait rechercher des fêtes pour lesquelles il avait si peu de goût, et cela dans le seul but de tâcher de rencontrer Antoinette qui, de son côté, semblait faire si bien son possible pour l'éviter. Son cœur entretenait pourtant la vague espérance que l'obstacle qu'elle avait dit insurmontable ne l'était pas en réalité, et que quelque bonne fortune applanirait bientôt les difficultés entr'eux.

Pendant la première partie de la soirée, il respecta son désir évident d'éviter toute rencontre avec lui ; mais durant un intermède de danse, l'ayant aperçue, seule, il s'approcha d'elle et lia conversation sur un sujet général. Quoiqu'il cherchât à l'intéresser et à l'amuser, il eut assez de tact pour éviter tout ce qui aurait pu paraître approcher d'un sujet plus parti-

culier. Et ce fut bien heureux, car Madame d'Aulnay, en désespoir de n'avoir rien à dire, l'interpella, et vint le trouver, avec son étourderie ordinaire, pour lui demander ce qu'il venait de dire à Mademoiselle de Mirecourt.

—Très volontiers, répondit le colonel. Je répétais à Mademoiselle la remarque que fit Sa Majesté George III à Madame de Léry, lorsque cette Dame fut récemment présentée, avec son mari, à la Cour d'Angleterre.

—Oh ! la belle Louise de Brouages ! répliqua Lucille avec beaucoup d'intérêt. Eh ! bien, qu'a dit le roi ? que pensa-t-il d'elle ?

—Il dut la trouver très belle, car en la voyant il se mit à dire dans un profond enthousiasme, en faisant allusion à la récente acquisition du Canada: "que si toutes les Dames " Canadiennes lui ressemblaient, il avait raison d'être fier de " sa belle conquête."

—Alors la mission de M. de Léry et de ses compagnons doit avoir plus de chances de succès, remarqua Madame d'Aulnay.

—Et quelle est cette mission ? demanda une personne de la compagnie.

—Ils sont allés faire valoir nos intérêts et présenter l'expression de nos hommages à notre nouveau monarque.

—Et remarquez que c'est plutôt Sa Majesté qui a présenté ses hommages au lieu de les recevoir, et ce avec raison,— s'écria Sternfield qui venait de se joindre au groupe.

—Je suppose que nous allons être écrasées sous les compliments, maintenant que le roi Georges a donné l'exemple,— répliqua froidement Madame d'Aulnay en s'éloignant, car elle n'avait plus l'*irrésistible* Major en très-grande faveur.

Sternfield qui, jusque-là, s'était passablement amusé, n'eut pas plus tôt aperçu Antoinette avec le Colonel Evelyn, que sa bonne humeur disparut et qu'il commença à se creuser la tête pour trouver un moyen de les séparer. Etant engagé pour la danse suivante, il ne pouvait pas demander à Antoinette d'être sa danseuse, ce qui aurait été la méthode la plus sûre et la plus expéditive, en sorte qu'il fût souverainement vexé de les voir converser ensemble pendant la longue contredanse qui suivit. Sans écouter la remarque pleine d'insinuation que lui fit sa jolie partenaire, qu'elle croyait la promenade infiniment préférable à la danse, aussitôt le quadrille terminé, il la laissa sans cérémonie sur le premier siége venu, et s'avança vers Antoinette.

—Mademoiselle de Mirecourt, puis-je solliciter l'honneur de votre main pour la prochaine danse ? demanda-t-il avec une politesse forcée qu'Evelyn trouva plutôt impertinente que respectueuse.

Il eut fallu voir de quelles vives couleurs se couvrit le visage de la jeune femme, et quel air embarrassé et inquiet elle avait lorsqu'elle répondit craintivement qu'elle était engagée. Dans le trouble du moment, elle oublia de mentionner le nom de celui auquel elle avait promis sa main,—personnage, du reste, fort inoffensif,—et Sternfield, concluant que c'était le Colonel Evelyn, quoique celui-ci ne se livrât que rarement, jamais peut-être, aux plaisirs de la danse, lança à sa femme un regard plein de colère, et s'éloigna.

Evelyn ne tarda pas à s'apercevoir que l'esprit d'Antoinette était occupé par des pensées entièrement étrangères au sujet de leur conversation, à la narration pourtant si pleine d'intérêt, de son dernier voyage à Québec avec M. de Mirecourt. Ce fut donc presqu'un bonheur pour elle lorsque Madame d'Aulnay s'approcha, et, après avoir dit quelques mots insignifiants au Colonel Evelyn, passa à sa cousine une petite

feuille de papier plié sur laquelle étaient écrits quelques mots au crayon et lui dit :

—Voici un mémoire qui t'appartient, Antoinette.

Celle-ci s'empara vivement du papier et le lut rapidement. Ce message était de Sternfield et se lisait comme suit :

" Tu pousses ma patience à bout. Viens de suite me ren-
" contrer dans le boudoir, en haut, car j'ai à te dire des choses
" que tu dois savoir sans délai. A ton péril refuses ma de-
" mande, si tu ôses le faire, mais tu regretteras d'avoir poussé
" trop loin un homme au désespoir.

" Ton mari,

" AUDLEY STERNFIELD."

La teneur de ce billet et l'impudence dont Sternfield fesait preuve en y mettant la signature qui s'y trouvait, convainquit l'infortunée Antoinette que son mari n'était pas d'humeur à patienter, et d'une main tremblante elle mit le petit message en morceaux. Son agitation était si visible, qu'Evelyn ne manqua pas de faire une foule de suppositions sur les causes qui pouvaient l'avoir provoquée, car il avait vu Sternfield remettre la note en question à Madame d'Aulnay qui avait fait mine de décliner la missive, mais qui, à force de menaces, avait fini par se la laisser imposer.

—Quelle liaison secrète peut-il donc exister entre ce beau vilain et cette jeune fille innocente ? se demanda-t-il plusieurs fois. Assurément ce ne peut être l'amour, car à part la dénégation formelle qu'elle m'a faite de l'existence de ce sentiment, du moins en ce qui la concerne, sa contenance ne trahissait nullement de l'amour quand il s'est approché d'elle. Eh ! bien, je vais exercer sur tout cela une surveillance active afin de lui rendre service et la protéger contre les dangereux artifices de cet homme.



S'apercevant que sa compagne cherchait évidemment à être seule, il lui dit quelques mots indifférents et se retira à l'autre extrémité du salon. Une autre danse commençait, et Antoinette exaspéra singulièrement le danseur auquel elle était engagée, en lui déclarant qu'elle était trop fatiguée pour remplir sa promesse. Profitant de la légère confusion qui ne manque jamais de régner lorsque les danseurs se mettent en place, elle sortit de la chambre, espérant n'avoir pas été vue. En peu de secondes elle fut en haut de l'escalier, et elle entra dans le boudoir où Sternfield l'attendait déjà, et qui, par contraste avec les autres appartements, n'était que faiblement éclairé.

—Tu as daigné faire diligence ! dit-il avec sarcasme en lui présentant un siége.

—Que me voulez-vous ? demanda-t-elle en plaçant sa main sur son cœur comme pour en arrêter les battements rapides.

—Ne t'ai-je pas déjà avertie, dit-il,—et son front devenait plus sombre à mesure qu'il parlait,—ne t'ai-je pas déjà avertie que je m'occupais peu de ta froideur, de ton indifférence, et même du dégoût que je pourrais lire sur ta figure ; mais que je ne souffrirais pas de te voir, toi ma femme, t'amuser avec d'autres messieurs ?

—Toujours la même accusation injuste et sans fondement ! Avec qui prétendez-vous que je m'amusais tout-à-l'heure ?

—Avec ce dangereux hypocrite, le Colonel Evelyn. N'essaies pas de le nier ! continua-t-il impétueusement en poussant vivement le dossier de la chaise. Je vous ai surveillés de très-près ; j'ai vu tes regards pleins de douceur, tes couleurs qui variaient sans cesse, ses yeux remplis d'une admiration et d'un amour qu'il ne prenait pas même la peine de déguiser. Malédiction sur lui ! Crois-tu donc que je vais supporter tout cela avec soumission ?

—Pourquoi me blâmer et m'accuser ainsi continuellement ? —Et en disant cela, elle voulait paraître calme, mais sa respiration irrégulière et oppressée disait éloquemment son agitation.—Si un monsieur vient me parler ou se tient près de moi, je ne puis pas l'envoyer, je ne dois pas lui dire que je suis mariée, que mes pensées et mes sourires n'appartiennent qu'à vous. Puisqu'il en est ainsi, dès demain, je laisse cette maison, je vais m'enterrer à la campagne, et j'y resterai jusqu'à ce que vous croyiez convenable de venir me reconnaître pour votre femme. Là, au moins, j'aurai peut-être la paix.

—Oui, pour *flirter* avec ton premier amoureux, M. Louis Beauchesne ! répondit-il d'un air sombre.

Antoinette pressa plus fort encore sa main sur sa poitrine lorsqu'elle répondit :

—Audley, pensez-vous pouvoir me torturer ainsi sans que ma vie ou ma raison finisse par succomber.

—De grâce, pas de phrases ! répondit-il froidement. J'ai peur que Madame d'Aulnay ait trouvé en toi une élève trop habile dans la science qu'elle est si bien qualifiée à enseigner.

Trop abattue pour pouvoir répliquer à cette amère raillerie, Antoinettte se cacha le visage avec ses mains.

—Ecoute-moi bien, Antoinette, continua-t-il, en changeant tout à coup de ton et de manières. Tu me trouves aussi sévère et aussi sombre parce que, de ton côté, tu ne m'as montré que peu d'amour et de sympathie. Dis-moi que tu oublies le passé et, comme preuve de notre parfaite réconciliation, comme garantie de ma conduite à venir, laisse-moi embrasser ce front orgueilleux qui s'y est jusqu'ici opposé avec tant de dédain. Ne me refuses pas, car, je te le répète, il est dangereux de pousser si loin un homme désespéré.



N'ôsant pas, ou croyant qu'elle ne pouvait pas lui refuser cette petite concession, elle ne répondit pas. Interprétant favorablement ce silence, il passa son bras autour d'elle, et embrassa plusieurs fois son front et sa soyeuse chevelure.

Tout à coup une exclamation à la fois de saisissement et de douleur brisa le silence qui s'était établi ; et Antoinette, se dégageant brusquement des bras qui l'entouraient, aperçut le Colonel Evelyn qui, pâle comme la mort, se tenait sur le seuil de la chambre. Une seconde après, il s'était effacé ; et comme Antoinette laissait tomber un regard de reproche sur son mari, elle vit sur la figure de celui-ci un sourire de triomphe moqueur qui avait remplacé la tendresse qui s'y était un instant reposée.

—Je crois, dit-il d'une voix railleuse, que le superbe Colonel Evelyn sera maintenant guéri de son amour par cette bonne leçon. Antoinette, tu pourras désormais *flirter* avec lui tant que tu voudras.

Lentement elle se tourna vers son persécuteur, et d'une voix perçante, d'un ton pénétrant :

—Audley Sternfield, dit-elle, vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez me faire. Profanant le nom sacré de mari, vous n'avez été pour moi qu'un tyran barbare et sans cœur. Empêché par de sordides motifs d'intérêt,de reconnaître notre mariage, vous avez voulu me dégrader à mes propres yeux et aux yeux des autres. Eh ! bien, écoutez-moi : jusqu'au jour où vous viendrez me réclamer pour votre femme devant le monde, je prends la résolution d'éviter toute entrevue avec vous, sans plus m'occuper de vos menaces que de vos prières, car le désespoir m'a rendue indifférente. Je pars demain pour la campagne, et si vous m'y suivez pour me persécuter davantage, les portes de la maison de mon père vous seront fermées.

MME LEPROHON.

(A continuer.)



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1886—HIVER—1887

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal................	Québec....................	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec..................	Montréal..................	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal................	Portland..................	10.15 p.m.	12.05 p.m.
"	Island Pond...............	3.15 p.m.	9.30 p.m.
"	Toronto...................	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.55 a.m.	10.40 p.m.
"	"	8.55 p.m.	8.55 a.m.
"	St. Jean..................	4.30 p.m.	5.30 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.20 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Lake Champlain Junction..	4.00 p.m.	6.25 p.m.
"	Ottawa....................	8.50 a.m.	12.20 p.m.
"	"	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS

DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

☞ **Agents dans toutes les villes du Canada** ☜

J. HICKSON, *Gérant-général*
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1887. *Imprimeur de la Reine.*

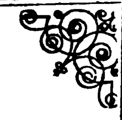
PROVINCE DU CANADA

	$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25
" " B. C.	3	25
Code de Procédure Civil	1	50
Code Civil	1	00
Lois Criminelles en 1 vol	1	80
Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50
33	" 1870	0	80
34	" 1871	0	80
35	" 1872	2	00
36	" 1873	1	60
37	" 1874	1	43
38	" 1875, Vol. I	1	50
"	" " Vol. II	0	80
39	" 1876, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80
"	" " Vols I, II	1	50
40	" 1877, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	50
41	" 1878, Vol. I	0	80
	" " Vol. II	0	35
	" " Vols. I, II	1	00

Vic.		$	c.
42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	40
"	" " Vols. I, II	1	50
"	" 1880, Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I, II	1	60
44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	25
45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I, II	2	00
46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vol. II	0	60
"	" Vls. I, II	2	00
	" 1884, Vols. I, II	2	00
	" 1885, vol. I	1	50
	" 1886, Vol. I	1	60

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

> " Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."
>
> CHARLES NODIER.

PARAIT LE 20 DE CHAQUE MOIS

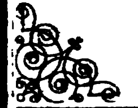
MAI

6eme volume, 5eme livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887




NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00
" payable dans l'année - - - - 2.50

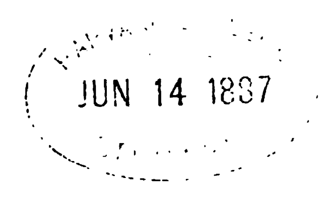
Directeur :

M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,
Ottawa.

Gérant :

M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



LA CRISE DU RÉGIME PARLEMENTAIRE *

Ce qui nous frappait le plus en parcourant les vastes galeries de l'Exposition coloniale, tenue à Londres, l'été dernier, ce n'était pas le gigantesque assemblage des produits de tous les climats de l'univers fournis par les seules dépendances de l'Angleterre : sans doute, c'était un spectacle inouï de voir les merveilles de l'Inde, de l'Australie, les pierres et les métaux précieux de Ceylan, du Cap de Bonne Espérance étinceler à côté des richesses de l'industrie canadienne, mais dégageant notre esprit du côté matériel de l'exposition, nous étions bien plus vivement impressionné lorsque nous cherchions à démêler les causes qui ont concouru à la formation de cet empire colonial anglais quatre fois plus étendu et vingt fois plus riche que l'empire romain, l'étonnement du monde antique, comme celui-là est l'admiration et l'envie du monde moderne.

Les historiens et les économistes se sont souvent demandé comment ce petit pays, qui renferme 35 millions d'âmes, avait réussi à grouper sous le drapeau britannique trois cent millions de sujets anglais répandus sur tous les points du globe. C'est sa position spéciale, disent les uns, qui lui a permis de s'établir fortement au loin, n'étant pas tenu, comme les autres puissances de l'Europe, de concentrer tous ses moyens d'action à l'intérieur pour la défense du pays. Ce sont plutôt, répondent leurs adversaires, ses incomparables institutions politiques qui ont ouvert à l'activité de ses colons et à la bravoure de ses soldats les contrées qui forment aujourd'hui les domaines extérieurs de l'Angleterre.

Mais la France et l'Espagne ont vu aussi leur pouvoir

---

* Présenté à la Société royale du Canada, à sa réunion du 27 mai 1887.

s'exercer sur de vastes contrées et si le génie de Colbert était passé à ses successeurs, le drapeau français aurait longtemps flotté sur la vallée du Mississippi aussi bien que sur les rives du Saint-Laurent. Il serait peut-être plus juste de dire que la fondation de l'empire colonial anglais est la résultante de forces multiples et de circonstances spéciales. Quoiqu'il en soit de ces discussions, il restera acquis à la gloire de l'Angleterre d'avoir montré au monde comment l'on fonde un grand empire, et surtout comment on le conserve après l'avoir créé, et d'avoir fourni à l'Europe et à l'Amérique des institutions politiques qu'elles se sont empressées d'imiter. Depuis cent ans le régime parlementaire anglais — ou le parlementarisme, comme le désignent ses détracteurs—a joui d'une vogue énorme. Presque tous les peuples de l'Europe se sont soulevés pour le conquérir lorsque les rois partisans de la monarchie plus ou moins absolue, tardaient à le leur octroyer, comme la panacée indispensable au bonheur de l'humanité.

Il a fini par s'implanter sous presque tous les cieux et les réformateurs de toutes nuances en ont savouré les douceurs longtemps rêvées. Mais depuis quelques années, le dégoût a remplacé l'engouement et l'on en est arrivé à se demander, en France, en Italie, en Espagne, si le parlementarisme tant vanté a tenu toutes ses promesses, et s'il sera bien le gouvernement de l'avenir ? Depuis plusieurs années, les publicistes français lui font son procès, et s'il se sauve aux yeux de l'opinion publique, ce sera plutôt à la faveur des circonstances atténuantes, que grâce à sa valeur intrinsèque ; à l'embarras où l'on se trouve de savoir par quoi le remplacer ; à l'horreur de la dictature, ce terme final des révolutions en France. Ce n'est pas seulement dans les rangs des partis monarchistes que se montrent ses adversaires ; le camp républicain en fournit un grand nombre et des plus ardents. M. Naquet, un radical de la plus belle eau, l'auteur des lois sur le divorce, et M. le sénateur Scherer, rédacteur du *Temps*, lui livrent des assauts inces-

sants. Le premier publiait naguère dans la *Revue libérale*, une série d'articles qui concluent à l'incompatibilité du parlementarisme avec les institutions démocratiques.

Ce qui est bien autrement sérieux, le parlementarisme de nos jours, transformé sous la forte poussée de la démocratie en gouvernement populaire, a trouvé, dans son pays d'origine, de sévères critiques. Nul ne l'a attaqué avec plus de verve et d'autorité que Sir Henry Maine ; nul n'a indiqué avec une plus impitoyable logique ses côtés faibles et fait voir avec un coup d'œil qui semble prophétique les dangers qu'il prépare à l'avenir. Faire connaître au public canadien, ce courant d'opinion qui agite l'Europe à l'endroit d'institutions qui sont aussi les nôtres, tel est le but de l'étude qui va suivre.

I

Le régime parlementaire, tel que nous le connaissons dans ses grandes lignes, remonte à deux siècles. Il est fils de la révolution de 1688, qui fit perdre la couronne à Jacques II, le dernier roi de la famille des Stuarts. Comme son père Charles Ier, il entra en lutte avec le Parlement, décidé qu'il était de faire triompher les prérogatives de la couronne sur les privilèges du Parlement, disent les historiens qui condamnent ses empiètements. Mais ce jugement est-il bien fondé ? La révolution qui emporta son trône n'était-elle point un mouvement plus religieux que politique ? Sans doute, Jacques II, l'ami de Louis XIV, le fondateur de la monarchie absolue en France et l'ennemi des Parlements, était plein d'admiration pour le prestige du grand Roi et ses procédés de gouvernement, et tenait en médiocre estime ses fidèles communes, mais ses idées sur le pouvoir personnel aurait moins choqué les whigs, si, retournant le mot de Henri IV, il avait consenti à dire que le trône d'Angleterre valait bien le service anglican. Profondément attaché à sa foi, Jacques II voulut rester le souverain catholique d'un pays dont le chef de l'Etat est en même temps

le chef de l'Eglise anglicane. Sa position était une anomalie qu'il paya de la perte de son trône. Jacques II a été maltraité par l'histoire qui n'a tenu compte que de ses défauts sans lui savoir gré de ce grand trait de caractère : il a été le comte de Chambord de son siècle.

Ce qui nous porte à croire que Jacques II a été plus la victime de ses convictions religieuses que de ses principes politiques, c'est que l'Angleterre a subi son gendre, Guillaume d'Orange, un despote qui entendait le gouvernement comme Louis XIV. Il signa tout ce que le Parlement * voulut, mais gouverna à sa guise, faisant fi de la Chambre des Communes, conduisant les affaires étrangères à son gré, tenant de sa main de fer le commandement de l'armée ; mais il était protestant et les auteurs de la révolution de 1688, se contentèrent du triomphe de leurs idées religieuses. Avec un autoritaire comme Guillaume, qui arrivait en Angleterre imbu des idées d'absolutisme qui avaient cours alors en Europe, le régime parlementaire n'avait guère de chance de se développer. Les whigs alors tout puissants tentèrent bien de contrecarrer les desseins du roi auquel échappaient toutes les subtilités d'un régime nouveau pour lui. Il n'y a qu'une chose qu'il comprit parfaitement après quelques années d'expérience, c'est toute l'influence qu'il pouvait tirer de faveurs habilement distribuées aux Communes. On le vit donc multiplier les emplois publics, créer des charges nouvelles, et par ces moyens puissants diriger le Parlement comme il l'entendait. La corruption, comme l'on voit, n'a pas été inventée de nos jours.

L'esprit de la révolution de 1688 se résumait dans ce principe que le souverain doit se mettre au service de la société, principe que Fenélon avait déjà formulé d'une façon bien plus claire lorsqu'il disait au Duc de Bourgogne son élève: " Rappelez-vous, mon enfant, que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois." Mais personne n'osait, sous le

* Voir May. Constitutional history of England, p. 6



règne de Guillaume et de ses successeurs, Anne, et les deux Georges, la proclamer ouvertement. May prétend que l'on se contentait de déclarations vagues sur les principes qui avaient placé la dynastie règnante sur le trône. Il aurait été dangereux d'énoncer une doctrine qui était dès lors regardée comme révolutionnaire, tellement la réaction avait été violente après la chute de Jacques II. Les idées jacobites étaient seules de mise à la cour et dans la masse du peuple, et c'est bien ce qui confirme notre thèse que la question religieuse dominait la question politique lorsque le Parlement prononça la déchéance des Stuarts.

Anne, qui monta sur le trône après Guillaume, se considérait reine de droit divin comme Louis XIV. Ses successeurs immédiats Georges Ier et Georges II, souverains absolus du royaume de Hanovre, Allemands de naissance et d'éducation, n'étaient nullement dans leur rôle comme monarques constitutionnels. Aussi à tout instant venaient-ils se heurter aux barrières que le Parlement opposait à leurs empiètements, tant et si bien que Georges Ier menaçait ses ministres de retourner au Hanovre. Ceux-ci lui intimèrent qu'il lui serait très facile de quitter l'Angleterre, mais très difficile d'y revenir. Pour arriver à un *modus vivendi*, il fut convenu qu'ils règneraient en Angleterre, mais n'y gouverneraient pas et qu'ils seraient souverains absolus seulement en Hanovre. Ils abandonnèrent les rênes du gouvernement à leurs ministres whigs, se contentant de partager leur temps entre leurs maîtresses et leurs favoris, sans s'occuper de la conduite des affaires qui n'intéressaient que fort peu ces souverains allemands.

Avec Georges III s'ouvre une ère nouvelle, ou plutôt le retour vers les anciennes idées s'accentue encore. On le vit, dès le début, incliner du côté des tories qui représentaient les idées jacobites reléguées à l'arrière plan depuis la révolution. Georges III, né en Angleterre, connaissait ce que

ses prédécesseurs ignoraient beaucoup, la langue du pays et les mœurs de ses habitants ; mais pénétré lui aussi d'idées allemandes, le jeune roi fit bientôt comprendre à son entourage qu'il entendait mettre en pratique les conseils de sa mère. " Soyez roi," lui avait-elle dit à son avènement au trône. Dans la pensée de l'une et de l'autre, ces paroles avaient le même sens et elles répondaient à l'instinct politique du nouveau souverain. Cela voulait dire : plus d'entraves parlementaires, plus de ministres dévoués aux privilèges des Communes. Tel fut son programme, mais il avait assez d'intelligence pour se faire une idée des difficultés que sa réalisation entraînerait. C'était la guerre qu'il allait déclarer, mais la guerre lui faisait entrevoir du palais de Buckingham le spectre des Stuart qui se dressait en face du parlement de Westminster. Au lieu de heurter l'ennemi de front, il l'attaqua à la sourdine, et à force d'intrigues, il ne réussit que trop, pendant son règne qui fut une lutte constante pour faire triompher les prérogatives de la couronne, à faire prévaloir ses vues. Comme il ne put d'abord se débarrasser de ses ministres whigs, il ne cessa de les envelopper dans un réseau d'intrigues pour paralyser leurs actions. Ce n'étaient pas les plus redoutables obstacles qu'il leur suscitait : acheter les sièges à la Chambre des Communes, corrompre les électeurs lorsqu'il ne pouvait atteindre les députés, tels furent les moyens qu'il prit pour fatiguer, harasser et finalement éloigner du pouvoir les conseillers qui ne se contentaient pas d'être les simples instruments de ses projets. Lorsqu'il eut fait arriver des députés à sa dévotion, il mit de côté toute contrainte, et il poussa le mépris de la constitution jusqu'à garder comme conseillers de la couronne des ministres auxquels la Chambre des Communes avait refusé sa confiance en plusieurs circonstances.

Ses successeurs Georges IV et Guillaume IV n'apportèrent pas les idées d'absolutisme qui distinguaient Georges III, mais pour eux aussi, les prérogatives de la couronne qui

n'existent pour la plupart que de nom aujourd'hui avaient à leurs yeux, tout leur ancien empire, et l'on vit Gillaume IV congédier ses ministres lorsqu'ils possédaient la confiance de la majorité de la Chambre des Communes. Ce n'est que de nos jours, sous le règne de la reine Victoria, que le régime constitutionnel a été compris et pratiqué, comme nous l'entendons. Depuis la révolution de 1688 à 1837, il y a eu une lutte constante entre la couronne qui voulait ressaisir ses anciennes prérogatives, et la Chambre des Communes, acharnée à la défense de ses privilèges. Le fonctionnement de la constitution anglaise n'est plus ce qu'il a été il y a deux siècles, ni il y a cent ans. Il y a eu déviation profonde dans les attributions des différents pouvoirs, et abandon pratique des droits de la Couronne. Montesquieu, avec cette acuité de perception qui le distinguait et cet esprit d'analyse qui semble être le propre, la caractéristique de l'esprit français, avait aperçu dans les institutions de l'Angleterre une distinction qui n'avait pas frappé les commentateurs anglais. Ce célèbre philosophe a été le premier à délimiter d'une main sûre le rôle respectif des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire que les jurisconsultes d'outre Manche n'avaient pas même entrevu. Montesquieu concluait à la nécessité de leur séparation absolue. Nous verrons plus loin quel usage les pères de la constitution américaine ont fait de cette théorie. Par la force des choses, en vertu de cette séparation longtemps inconsciente des pouvoirs, c'était le Parlement qui faisait les lois, et la couronne qui les appliquait. Ce n'est plus ainsi que s'exerce ces pouvoirs. C'est au cabinet qu'appartient aujourd'hui, dans tous les pays de droit constitutionnel anglais, l'initiative de la législation, et s'il arrive qu'un député présente un projet de loi, il n'obtient la sanction royale que si tel est le bon plaisir du cabinet qui a concentré entre ses mains les privilèges du Parlement et absorbé les prérogatives de la couronne dont il couvre la responsabilité de nom et de fait. Par contre, le Parlement, qui d'après la tradition doit avoir l'initiative en matière de lois, s'est attribué la surveillance de l'exécutif, qu'il cherche constamment à contrôler. Voyez ce

qui se passe maintenant même au Canada pendant les sessions de la Chambre des Communes ou de nos Assemblées législatives ? Tous les actes du ministère sont soumis à une série d'enquêtes. On l'accable de questions, d'interpellations sur tous les faits et gestes administratifs. Aucune dépense, si minime quelle soit, n'échappe aux investigations de la Chambre qui porte la lumière sur tous les points de la machine administrative. Le cabinet, durant la session, n'est plus qu'un comité de la Chambre et se trouve entièrement soumis à ses ordres.

Etrange institution que le cabinet, qui comme les autres pièces du mécanisme s'est ajusté à l'ensemble, sans dessein préconçu, et par la force des choses; résultat du développement des institutions anglaises sans cesse modifiées par les besoins du moment. Il est venu s'adapter comme de lui-même à la constitution et il est si peu l'œuvre des Chambres qu'il existe sans qu'il soit possible de trouver dans les lois une ligne qui détermine ses fonctions ou ses rapports avec le Parlement.

Il faut avouer que l'ensemble de la constitution anglaise est bien faite pour jeter dans l'étonnement et dérouter les pays de droit constitutionnel écrit. Toutes ces parties intégrantes qui, en temps ordinaires, concourrent vers le même but, semblent faites pour s'enrayer mutuellement ou s'entre-choquer pour voler en éclat. Personne n'a mieux senti que Gladstone le côté faible de ce système qui évidemment ne doit pas être mis entre les mains des brouillons et des audacieux :

“ Plus que toute autre constitution, dit-il, elle ouvre les portes qui mènent à des impasses sans issue. Elle présume plus que toute autre du bon sens et de la bonne foi de ceux qui la font fonctionner. Si par malheur, ces hommes se donnent rendez-vous sur le terrain des destinées de la nation comme des jockeys sur l'arène, pour tirer de l'animal qu'ils conduisent tout ce qu'il peut donner de vitesse, ou comme des



avocats devant le tribunal pour gagner avant tout la cause d'un client, sans égard pour le droit et les intérêts des autres, alors cette fameuse constitution n'est plus qu'un corps d'absurdités. Chaque corps, tout en restant dans ses droits pourrait paralyser ou détruire les autres. Ainsi, la Chambre des Communes a droit de refuser tous les subsides. Cette Chambre et celle des Lords a droit de refuser son assentiment à tout projet de loi qui leur est présenté. La couronne a le pouvoir de créer mille pairs aujourd'hui et autant demain. Elle peut dissoudre tous les parlements même avant qu'ils se soient mis à l'œuvre, amnistier les plus grands criminels, déclarer la guerre à tous les pays du monde, conclure des traités qui entraîneraient des responsabilités infinies sans le consentement et même à l'insu du Parlement et cela même en contradiction d'une ligne de conduite acceptée par la nation et ayant reçu son approbation."

On se demande maintenant par quel prodige de sagesse politique la constitution anglaise, composée de tant d'éléments de conflit, a pu fonctionner si longtemps au milieu de l'admiration du monde, et si l'avenir lui réserve un pareil bonheur ? Pour se rendre compte de ce phénomène, il faut étudier le milieu social où il s'est produit. On se fait trop souvent une idée fausse de ce qu'a été le gouvernement anglais jusqu'à ces dernières années. Il se présente à l'esprit de la plupart de nos contemporains sous les apparences d'un gouvernement populaire où la voix des derniers électeurs se fait entendre. Rien de plus erroné. Le régime, qui est en passe de se modifier depuis que les lois élargissent de plus en plus les franchises électorales, fonctionnait sous l'influence d'une aristocratie qui tenait peu compte des aspirations populaires. Encore à l'heure présente, malgré qu'elle soit battue en brèche par la démocratie, son influence pèse encore d'un grand poids sur la Grande-Bretagne.

Le tableau que nous présentait, il y a trente ans, le régime

anglais ne ressemble que peu à ce qu'il est aujourd'hui. Solidement assis naguère sur un suffrage restreint, il offrait des éléments d'action aussi élastiques que puissants. Gouverner était alors l'apanage des grandes familles anglaises. Aussi élèvaient-elles les mieux doués de leurs enfants en vue de la vie publique, transmettant d'une génération à l'autre les fortes traditions qui font les vrais hommes d'État et donnent aux gouvernements de l'esprit de suite dans leur politique extérieure ou coloniale. C'est l'âge d'or du parlementarisme anglais; pas de révolution, pas de c s crises qui épouvantent les peuples; tout se dénoue au moyen de compromis et de concessions qui sont l'essence des gouvernements constitutionnels. Il y a lutte au Parlement, il est vrai, mais c'est une lutte courtoise entre gens de même caste, et comme les adversaires sont du même monde, ils apportent dans l'arène, une modération et un tempérament que l'on ne saurait ni attendre, ni exiger d'assemblées composées au hasard du suffrage universel. Dans ces conditions, comment pourraient se livrer ces combats qui laissent après eux tant de haines ? Ces familles qu'ils représentent, ces whigs et ces tories de haute lignée sont presque tous unis par des liens de parenté; ils se rencontrent sans cesse dans les réunions mondaines, à la même table, au salon, aux courses; ils sont tenus de mille façons à se traiter en gentilshommes; c'est de la chevalerie du régime parlementaire.

Ce système politique laissait peu de place à l'influence populaire. D'Israëli, qui nous a tracé dans son dernier roman, *Endymion*, une peinture animée de l'Angleterre politique et sociale avant la réforme électorale, marque d'un trait bien vif la situation qui s'efface: "Que me parlez-vous, dit un des personnages de ce roman, la duchesse Zénobie, dont le salon est le rendez-vous quotidien des chefs tories, que me parlez-vous de l'opinion publique en dehors du souverain et des deux Chambres ?" Le Parlement était tout et l'entrée aux Communes et chez les Lords le privilège exclusif

d'une seule classe : les propriétaires du sol. Il n'y a pas à le contester, c'était une organisation politique très-forte que cet ancien gouvernement aristocratique de la Grande-Bretagne. Mais voici venir l'acte de réforme de 1832, qui va modifier la constitution du corps électoral en appelant à la vie publique un nombre plus considérable d'électeurs. Comme conséquence, l'on voit entrer dans la Chambre des banquiers, des industriels que les découvertes nouvelles amenaient à la surface de la société. Depuis cette date fameuse, la brèche s'est élargie et l'aristocratie a vu arriver le jour où il lui a fallu compter avec l'élément populaire des villes, et Hodge—le Jacques Bonhomme anglais,—la classe agricole. Puis le radicalisme a fait son chemin, produisant avec éclat ses revendications. Il en est résulté une représentation très variée. Le gouvernement s'est trouvé en présence non plus de deux grands partis, mais de plusieurs grandes fractions, et les hommes sérieux se sont demandés si l'ancienne constitution anglaise était de force à résister au flot montant de la démocratie, et si ce qui a pu être un instrument solide entre les mains de l'aristocratie, ne se montrerait pas fragile dans celles du peuple ? En un mot, si la constitution anglaise s'adapte bien au gouvernement reposant sur un suffrage très-étendu et si elle dirigera les gouvernements de l'avenir ?

II

C'est la question que se pose Sir Henry Maine et qu'il étudie avec une hauteur de vue et une compétence incontestables. Dégagé de tout parti pris national, il entre dans le vif de la question et entasse arguments sur arguments pour démontrer que si la constitution anglaise était appropriée à un régime de suffrage restreint, elle n'est guère compatible avec le suffrage universel. Même dans les conditions les plus favorables pour la juger, a-t-elle procuré à l'Angleterre et aux pays qui ont copié ses institutions, cette stabilité si désirable pour les gouvernements ?

Il est vrai que le gouvernement prototype, celui de l'Angleterre, se présente à nous avec l'âge respectable de deux siècles, suivi de celui des Etats-Unis qui a duré cent ans, mais que voyons-nous ailleurs ? C'est une bien triste histoire. Jetons tout d'abord les yeux sur la France. Quelle stabilité a-t-elle trouvée dans les institutions nouvelles ? A trois reprises la foule descendue dans la rue a renversé le gouvernement : en 1792, 1830 et en 1848. Trois fois l'armée suit ses traces : en 1797 (18 fructidor), lorsque le Directoire, avec son aide, annule les élections de 47 départements et déporte 56 membres des deux assemblées ; le 9 nov. 1799 sous le sabre de l'homme de Brumaire, et enfin le 2 décembre 1851. En resumé depuis 1789, la France a eu 44 années de régime soi-disant libre et 37 de dictature, sans compter l'intervalle de 1870 à 86. Pendant cette dernière période, elle a vu 24 ministères se succèder. Le titulaire du ministère des affaires étrangères a changé 30 fois; celui de la marine 18 fois et ainsi des autres. " C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer le grand empire chrétien des Français," disait Chateaubriand. Circonscrite dans ces limites, cette monarchie aura donné à la France huit siècles de tranquillité relative et une longue série d'années qui n'ont été ni sans gloire, ni sans grandeur.

C'est en 1812 que l'Espagne fit connaissance, pour la première fois d'une façon officielle, avec les grands principes de 1789 et, depuis cette date mémorable, elle n'a jamais connu le repos ; elle a vu décroître son antique splendeur et perdu ses colonies. Que pouvez-vous attendre d'un pays qui, de 1812 à nos jours, a assisté à quarante soulèvements militaires contre le gouvernement sans compter quelques petites levées de boucliers. Huit de ces *pronunciamentos* coutèrent l'existence à autant d'administrations.

Le régime parlementaire date depuis trop peu de temps en Allemagne et en Autriche pour que l'épreuve en soit décisive. C'est la révolution de 1848, qui, en ébranlant les trônes de

l'Europe, le fait entrer à Vienne et à Berlin, malgré les répugnance des souverains de ces pays pour ce régime. Qui ne se rappelle, à ce sujet, les paroles de François II à la Diète de Hongrie qui réclamait le régime parlementaire. *Totus mundus stultizat et vult habere novas constitutiones.* *

Ce n'est, à vrai dire, que dans les états de petite étendue que les institutions démocratiques ont eu un succès relatif en Europe : La Hollande, la Belgique, la Suisse et les états Scandinaves qui peuvent fonder de certaines espérances, en s'appuyant sur leur passé. Si nous jetons un coup d'œil sur l'Italie, nous y notons l'agitation en permanence. Il n'y a pas de pays où les ministères sont plus le jouet des minorités qui se coalisent pour les renverser sans réussir à s'allier pour gouverner. Il faut tout le génie inventif et fertile en expédients des Italiens pour recruter des majorités qui s'affaissent bientôt comme un monticule de sable élevé par la main d'un enfant. Le 6 février dernier, le ministère était emporté par un tourbillon populaire à la nouvelle d'une défaite des troupes italiennes en Afrique, et un mois plus tard, il n'avait pas encore été remplacé.

M. Depretis a succombé à la suite d'un échec des troupes italiennes en Afrique, comme M. Jules Ferry, que l'indignation populaire forçait de résigner à la nouvelle du désastre de Lang Song : la volonté populaire les tenait responsables de deux accidents militaires et exigeait un changement de gouvernement au moment où il était le plus nécessaire d'agir avec promptitude et résolution, sans se demander, si elle ne donnait pas congé à ceux qui étaient le plus en état de réparer le désastre. Evidemment le peuple de France et celui d'Italie ne partagent pas l'opinion de Lincoln qui disait que le moment est mal choisi de changer de cheval lorsqu'on traverse une rivière à gué.

* On sait que le latin a été jusqu'à ces derniers temps la langue officielle en Hongrie, comme il en était la langue savante et écrite. Le madgyar, qui est l'idiome parlé, n'a été admis que depuis peu dans les actes officiels.



Nous ne nous arrêterons guère à étudier les gouvernements de l'Amérique du Sud qui semblent trembler comme le sol qui les porte ; ils sont, eux aussi, de constitution volcanique. Il y a presque toujours une lutte constante entre l'élément militaire et le populaire, ou entre les factions qui suivent l'armée partagée en deux camps. L'historien Arana, dans son ouvrage : *La guerre du Pacifique* apprend au monde que sur quatorze présidents de la Bolivie, treize sont morts assassinés ou exilés.

D'après cette triste nomenclature, on serait tenté de conclure que la constitution anglaise est un article tout à fait impropre à l'exportation et que les nations qui l'ont adoptée ont cédé à une illusion funeste. Elles ont aussi oublié d'importer de Londres avec elles ce bon sens pratique, cette souplesse anglaise qui effectue des compromis au moyen de concessions mutuelles plutôt que de tout briser, cet art de concilier des contraires, qui ont rendu son fonctionnement possible. Aussi la réaction contre le régime parlementaire s'accentue très fortement. Dans le cours de l'hiver dernier, des journaux de toutes nuances ont entrepris une campagne très vive pour en signaler les abus : Des publicistes l'ont choisi pour thème de leur conférence. Ce sont MM. Naquet et Scherer, dont nous avons signalé plus haut les travaux sur cette question, qui l'ont pris à parti avec le plus d'autorité. Le rédacteur du *Temps* signale comme un des plus grands périls qu'il porte avec lui, la poursuite incessante d'innovations qui tourmente les assemblées délibérantes, pour modifier l'état de choses produit par l'histoire, de façon à le rendre conforme à un prétendu idéal de raison et de justice. C'est ce qui fait dire en conclusion à M. Scherer : " que l'innovation purement logique et à l'état permanent blesse les habitudes, choque les préjugés et inquiète le besoin de stabilité qui est aussi légitime. Poussés à bout par l'esprit révolutionnaire, les peuples prennent une fringale de silence, de repos, d'autorité et, pourquoi ne pas le dire ? de dictature. *Exercé*

comme il l'est aujourd'hui chez nous, le parlementarisme est une institution qui menace de se dévorer."

C'est une conclusion terrible prononcée par une des lumières du parti républicain. M. Naquet, lui, est encore plus agressif dans sa critique et plus absolu dans sa conclusion. Après avoir esquissé à grands traits le fonctionnement du parlementarisme, il continue :

S'il est aisé à un président de république ou à un monarque de désigner un président du conseil dans la majorité parlementaire lorsqu'une telle majorité est compacte et homogène, il n'en est plus de même lorsque le cabinet renversé est tombé devant une majorité de coalition, et c'est là ce qui arrive le plus fréquemment dans les démocraties. Le suffrage universel ne se prête pas, en effet, à ces divisions que j'appellerais volontiers *régimentaires*, tant les partis en présence ressemblent à des armées en campagne par leur utilité et leur discipline, telles qu'on les a vues de l'autre côté de la Manche aussi longtemps que l'aristocratie y a été dominante et que le cens électoral y a été très élevé. Cette condition première d'un bon fonctionnement a déjà disparu du pays d'origine du parlementarisme, où l'on compte aujourd'hui quatre partis au lieu de deux, et elle n'est pas près de se réaliser en France. Dans les démocraties il existe, au lieu de deux partis disciplinés, presque autant de partis que d'individus. Les idées y sont extrêmement variées; les extrêmes y sont reliés par une quantité presque indéfinie de nuances intermédiaires, et j'ai pu, sans trop d'incorrection, prenant une image matérielle, comparer les Chambres législatives qui y sont élues, et qui sont comme la photographie en miniature de la nation qu'elles représentent, à une boîte à pastel. Dans de pareilles Chambres, il n'y a jamais de majorité gouvernementale dans l'acception que l'on attribue à ces mots, et, quand un ministère tombe, c'est d'ordinaire devant une coalition. Mais comme, s'il est possible de réunir dans un but de renversement des députés venus des différents points de l'horizon politique, il est à tout le moins difficile de gouverner avec un ministère hybride ; le chef du pouvoir exécutif se trouve le plus souvent fort embarrassé pour user de sa prérogative, et le plus souvent il est condamné par la force des choses à violer le principe même

du parlementarisme, d'après lequel le pouvoir doit passer à ceux qui ont renversé le cabinet mis en minorité. Il se borne alors à ramasser celui-ci en en éliminant deux ou trois personnes, par un replâtrage analogue à celui auquel nous venons d'assister et dont nous avons vu de si nombreux exemples en quinze ans, tant sous l'Assemblée nationale et sous le septennat de M. de Mac-Mahon que depuis le triomphe définitif du parti républicain.

Les faits semblent donner raison à M. Naquet : En France, vingt ministères se sont succédés en quinze ans ; l'Italie a consommé vingt-six administrations en dix-huit ans et l'Angleterre a vu les cabinets successifs de Gladstone et Salisbury naître et mourir dans l'espace de quelques mois. Comment attendre des réformes ou de l'esprit de suite dans la direction de la politique extérieure, de cabinets qui ne restent pas assez longtemps même pour mûrir leurs mesures? M. Naquet se prononce pour une réforme dans le sens américain; il voudrait d'un changement à la constitution qui assurerait une certaine stabilité à l'exécutif pour le garantir contre les caprices du peuple et les coups de main des minorités coalisées. Mais M. Naquet a une foi énorme dans la démocratie et il est loin de douter de ses aptitudes gouvernementales ; c'est ce qui l'empêche de voir tous les périls qui, selon quelques hommes d'état, menacent les gouvernements populaires.

III

D'après Sir Henry Maine, un des plus grands périls que l'avenir réserve aux gouvernements populaires, c'est l'antagonisme de deux principes en présence, au fond des sociétés modernes. D'un côté se dresse le césarisme qui aspire à concentrer tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme, et de l'autre, son ennemi le radicalisme qui rêve de replacer l'humanité sur de nouvelles bases, en substituant ce que Gambetta appelait l'influence des nouvelles couches, à celle des classes dirigeantes. Ces deux forces sont en guerre ouverte; c'est à laquelle étouffera l'autre, et pour arriver à leurs fins, elles convoitent

le secours de l'armée. Si celle-ci fraternise avec le radicalisme, adieu la stabilité des gouvernements qui seront emportés au premier vent que soufflera le caprice populaire. Si l'élement militaire s'incline devant le pouvoir, la liberté est bien exposée à céder la place au régime du sabre. Osciller entre la tyrannie et l'anarchie, telle semble être la destinée de l'Europe.

Il n'a pas encore été démontré que l'existence d'une armée considérable fut compatible avec le gouvernement populaire appuyé sur le suffrage universel. Il serait impossible de trouver deux institutions plus hostiles l'une à l'autre qu'une armée organisée au point de vue scientifique et une nation formée au point de vue démocratique. La grande vertu du soldat est l'obéissance; pour lui, hésiter à obéir est un crime. Il lui est interdit de se refuser à l'exécution d'un ordre même avec la conviction absolue que cet ordre est inopportun. Par contre, le droit primordial de la démocratie est de censurer ses supérieurs; l'opinion publique, qui implique la censure aussi bien que l'éloge, est la force motrice des sociétés démocratiques. Les principes des deux institutions sont en contradiction directe et l'homme qui voudrait rester d'accord avec l'une et l'autre se trouverait dans un singulier embarras.*

Ce péril découlant de la présence d'armées permanentes nous frappe peu, mais nous connaissons, assez bien pour pouvoir nous faire une idée de ce qui se passe ailleurs, les abus et aussi les dangers qui résultent de l'esprit de parti poussé à ses dernières limites et surtout de l'intervention dans la politique, d'une classe d'individus qui l'exploitent et font de leur exploitation un moyen d'existence. Sans foi en aucun principe, n'ayant d'autre intérêt en jeu que le triomphe du parti auquel ils s'attachent, ils sont partout en passe de vicier le suffrage populaire. Ces individus sont bien connus en Angleterre et aux Etats-Unis où l'influ-

* Sir Henry Maine.

ence des *Wire-pullers* (*les tireurs de ficelles*), se montre de plus en plus prépondérante ; ils menacent de devenir le véritable gouvernement de l'avenir. Avec ces politiciens, plus de liberté de suffrage ; le choix des candidats tombe dans leurs attributions ; ils disciplinent le corps électoral et l'enrégimentent de façon à forcer chaque individu de voter dans un certain sens ou de perdre son droit de suffrage.

Qu'est-ce après tout que la volonté populaire, qui a servi de thème à tant de grands discours, qu'est-ce que cette voix infaillible, cette *vox populi, vox Dei?* C'est une force extrêmement divisée, car elle est composée de la volonté individuelle de tout le corps électoral. C'est donc une souveraineté peu homogène, exposée à s'éparpiller et à devenir une faiblesse par isolement multiplié. Mais heureusement, ou malheureusement, le *Wire-puller* est là à point, ramassant ces parcelles de volonté, comme avec un balai, pour en créer une force à son profit. C'est lui qui commande au peuple en vérité ! encore, si sa puissance s'arrêtait là, mais des profondeurs du suffrage populaire, elle s'est s'élevée jusqu'au sommet de l'édifice politique. Nos hommes d'Etat, dit notre critique, sont aussi éloquents, aussi habiles qu'autrefois mais ils sont indécis, écoutent nerveusement les ordres qui leur sont transmis comme par un tube acoustique. C'est une intelligence inférieure qui fait ses suggestions ; c'est le *Wire-puller* qui commande. Voilà la conséquence de l'esprit de parti exagéré ; il a engendré les politiciens, mais les partis sont une nécessité ou une fatalité, si l'on veut, du système parlementaire ; il faut les subir et non les admirer. Sir Henry Maine les juge sévèrement et sur ce point nous préférons lui céder la parole. Voyons d'abord ce qu'il dit des chefs soumis, souvent malgré eux, à de dures nécessités :

« Il (le chef de parti) ne peut que rarement dire toute la vérité ; il ne peut jamais rendre justice qu'à ses partisans et à ses associés. Il n'a du zèle que pour ses amis... Le héros de parti est obligé par



sa position de peu pratiquer les grandes vertus de véracité, de justice et d'intrépidité morale."..

" Les partis par certains côtés ressemblent aux religions. Leurs membres, comme les dévots d'une secte, sont portés à s'imaginer qu'ils y sont entrés par conviction et après mûre délibération, tandis que la vérité est qu'ils y sont nés ou qu'ils y sont entrés par hasard. Ils regardent comme un déshonneur de parler de ses faiblesses excepté à un co-religionnaire. Les relations d'un parti à un autre sont sur le pied de Juif à Samaritain. Les partis ne sont que les suites de l'instinct de contradiction de l'humanité... Partout où ce système domine, une grande partie de la morale commune de la vie est suspendue et les hommes commettent des actes qui, sauf entre ennemis et adversaires politiques, seraient regardés comme fortement entachés d'immoralité."

Ce jugement si sévère que d'aucuns trouveront si vrai, est à rapprocher de celui de Jules Simon, sur le même sujet. On sera frappé de la ressemblance d'idées sinon de forme qui existe entre l'éminent écrivain français et le publiciste d'outre Manche.

" Les partis, dit-il, se font un *Credo*, une légende, qu'ils imposent avec autant de sévérité que s'ils étaient une église orthodoxe. Ils mettent à leur tête un comité qui, une fois là, vous fournit des opinions toutes faites et se charge de votre conduite. Vous pouvez encore combattre pour la liberté, si votre parti porte le nom de parti libéral, mais vous ne pouvez plus en jouir. Ne discutez pas, vous ne seriez pas un libéral ; ne résistez pas, vous seriez un révolté. Obéissez, marchez, n'importe à quel pas on vous pousse et par quel chemin. Si vous cessez d'être un esclave, à l'instant, vous devenez un déserteur."

De quelques côtés que l'on jette les yeux sur les sociétés modernes, on aperçoit partout le flot montant de la démocratie ; l'avenir appartient à celle-ci, et que l'on redoute son avènement ou qu'on le désire, il n'en est pas moins certain,

inévitable ; il est écrit qu'il faut désormais compter avec la multitude comme élément de gouvernement. Mais cette émancipation de la foule n'est-elle pas prématurée ; son éducation politique la dispose-t-elle à user de ses droits, en tenant compte de ses devoirs ? C'est depuis un siècle que l'on revendique les droits de l'homme, en se servant des arguments fournis par les philosophes de la révolution française qui les avaient empruntés à Jean-Jacques Rousseau. C'est lui qui a dressé la tribune des revendications populaires. Son *Contrat social* pose en principe que l'homme, né bon, a reçu en naissant une part de liberté et de pouvoir politique, qu'il peut exercer par délégation. Voilà la base sur laquelle il développe tous ses rêves, mais il n'y a pas eu une confiance absolue et il lui est arrivé, parfois, de douter de ses théories lorsqu'il les examinait en regard de leur application. Alors son admiration baisse profondément et lui arrache des cris de désespoir : " S'il y avait un peuple de dieux, s'écrie-t-il, il se gouvernerait démocratiquement ; mais un gouvernement si parfait ne convient pas à l'homme." Il est fâcheux que ceux qui augurent du gouvernement populaire des félicités sans nom pour la race humaine, en s'inspirant de Rousseau, n'aient plus tenu compte de ses défiances. Ils n'ont pas vu, encore moins médité, ce jugement de l'apôtre de la religion nouvelle sur le peuple. " Comment une multitude aveugle qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parcequ'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile, qu'un système de législation ? De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé."* Les destinées du monde, remises à une puissance aussi aveugle, sont-elles en sûreté et l'émancipation dont nous parlions tantôt n'aurait-elle pas dû être graduelle ?

Il ne faut pas creuser longtemps le fond des choses pour

* Contrat Social, II, 6.



constater que toutes les théories modernes de gouvernement populaire reposent sur de grandes illusions ou sur une tromperie gigantesque ? La politique n'est pas chose aisée et de l'aveu de ses adeptes, le gouvernement populaire est le plus difficile de tous. Bien peu d'hommes publics saisissent l'ensemble d'une grande question d'intérêt général ; ses conséquences et sa portée échappent souvent aux plus clairvoyants. Comment supposer que le peuple, privé des lumières qui éclairent la voie des plus habiles d'une façon parfois douteuse, verra où est le droit chemin ? Pour réaliser l'idéal du gouvernement populaire, il faudrait une nation instruite, capable de comprendre et de juger les questions portées devant son tribunal. Mais ce n'est pas ce qui arrive. A défaut de cette instruction, que l'œuvre des siècles fera seul pénétrer dans ses rangs, il lui faudrait suivre les classes dirigeantes, calquer sa conduite sur celle de ses guides naturels. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Là où existe le husting, là souvent règnent les exploiteurs politiques qui s'efforcent de créer de l'antagonisme entre les différentes classes de la société ; et la masse, ballotée d'une opinion à l'autre, hésitante, tombe sous le joug des entrepreneurs d'élections, des fabricants d'opinions toutes faites, pour se trouver bientôt enserrée dans les liens de ces fléaux des institutions populaires. Sir Henry Maine, dans le travail que nous avons déjà cité, fait cette observation que le peuple a toujours été hostile aux progrès, aux grandes inventions, aux découvertes les plus utiles à l'humanité. Il a brisé les premiers bateaux à vapeur, les métiers à tisser, combattu la vaccine, et à l'heure qu'il est, il existe en Angleterre des sociétés qui combattent encore la doctrine de Jenner. Nous ne le trouvons pas moins réfractaire à l'éducation et toujours prêt à délaisser les vrais savants pour se livrer aux charlatans.

La Suisse, pays où l'instruction est fort répandue, a voulu pousser le principe du gouvernement populaire à ses dernières limites. Elle se disait que le peuple élisait bien à la vérité

ses députés, mais que, comme il ne pouvait pas leur imposer le manda impératif pour telle ou telle mesure, ce n'était pas lui qui gouvernait en définitive, mais seulement ceux à qui il avait délégué ses pouvoirs et qui en usaient à leur guise sous un contrôle populaire illusoire. Il fut en conséquence décidé qu'on soumettrait à son jugement final, les mesures les plus importantes. C'est comme on le voit une espèce de Plébiscite auquel la Suisse a donné le nom de *Referendum*. On allait donc enfin avoir le vrai régime populaire, le gouvernement direct du peuple. D'après cette nouvelle pièce du mécanisme gouvernemental, chaque fois qu'un certain nombre d'électeurs en fait la demande, les lois votées par les Chambres sont soumises au vote populaire. Quel a été le résultat du *Referendum ?* Il a eu cet effet aussi curieux qu'inattendu que le peuple a imposé son veto, aux mesures qui semblaient devoir surtout conquérir ses suffrages. En 1882, une loi votée par la majorité des conseils de la confédération helvétique, soumise au *Referendum* populaire, a été rejetée par 247,000 voix contre 67,000. Le 26 novembre de la même année, une décision prise à Berne par la majorité des Conseils, a été repoussée de la même façon par une majorité de 45,000 voix. Il a eu aussi ce résultat non moins singulier de démontrer qu'une Chambre qui, d'après toutes les apparences, représentait la majorité du peuple en dehors, pouvait n'être en réalité, que le reflet de la minorité des électeurs.

De pareils échecs n'autorisent-ils point les défiances pour l'avenir du gouvernement populaire ! Hélas oui, et ces défiances ont fini par atteindre les adversaires les plus osés du gouvernement personnel. On a vu des hommes comme Gambetta redouter le choix des électeurs, les plus purs produits de l'urne électorale. Lorsqu'il demandait à l'Assemblée nationale de substituer au scrutin d'arrondissement, le scrutin de liste, il voulait replonger dans l'obscurité les non-valeurs que le peuple envoyait au parlement et que, dans son langage peu chatié, il traitait de sous-vétérinaires. Malheureusement, le scrutin



de liste, adopté après la mort de Gambetta, n'a pas porté, comme on l'espérait, le coup de grâce aux célébrités de clocher jugées médiocres à Paris. La démocratie qui semble en vouloir aux hommes de mérite, a trouvé moyen avec le scrutin de liste, de manifester encore ses préférences pour les nullités tapageuses et violentes. Ainsi, aux dernières élections, M. Brisson, président du conseil des ministres, arrivait quatrième sur la liste des candidats élus ; M. le duc de Broglie cinquième sans être élu ; Mgr Freppel quatrième, M. de Lesseps n'a reçu que 4,336 à Paris, et 212 candidats y ont eu plus de suffrages que le grand Français.

Terminons cette triste nomenclature ; elle n'est guère encourageante pour l'avenir, nous montrant presque partout les désastreux effets des institutions populaires. Jetons un coup d'œil sur le seul pays où l'imitation de gouvernement de la Grande-Bretagne ait réussi : les Etats-Unis.

IV

Il est, un jour, arrivé à un écrivain de formuler ce jugement, que ce qu'il y a de bon dans les institutions américaines, les pères de la constitution l'ont emprunté à l'Angleterre, et que, ce qu'elle contient de défectueux est l'œuvre des révolutionnaires de 1775. Il en a été de ce jugement comme de bien d'autres que les amateurs d'opinions tout faites ont colporté par le monde jusqu'à l'heure où l'expérience est venue les infirmer. La constitution des Etats-Unis, tenue en médiocre estime pendant trois quarts de siècle par les plus fortes têtes de l'Europe, apparaît maintenant comme celle qui est le mieux appropriée aux institutions démocratiques. Lord Dufferin établissant un jour une comparaison entre notre constitution et celle des Etats-Unis, mettait la nôtre bien au-dessus de celle de nos voisins parce que le pouvoir reflète plus chez nous, la volonté du peuple ; parce que la Chambre des Communes a le privilège de donner congé au cabinet d'un mo-

ment à l'autre, tandis qu'aux Etats-Unis le Président qui est l'exécutif, ne peut être changé que tous les quatre ans. Or, il arrive aujourd'hui en face des changements trop fréquents de gouvernements qui se multiplient en France, en Angleterre, en Italie, que l'on regarde comme une sauvegarde pour les institutions populaires, comme trait digne d'imitation, cette stabilité relative dont jouit l'exécutif aux Etats-Unis.

Il s'en suit que les pères de la constitution américaine ont grandi dans l'opinion du monde et qu'aujourd'hui l'on regarde leur œuvre comme un monument de prévoyance et de sagesse. Il faut étudier le *Federalist* pour se rendre compte de la perspicacité des premiers hommes d'état américains, de Washington, de Madison, de Jay et surtout de Hamilton. On ne pouvait guère, ce semble, attendre pareil succès de simples colons peu préparés par des études antérieures, par leurs occupations, à élaborer une matière aussi abstraite qu'une constitution ; cependant, celle-là dénote une profondeur de vues, une connaissance du cœur humain, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs chez les faiseurs de constitutions.

On connait les grandes lignes de la constitution américaine, et en quoi elle diffère de celle de l'Angleterre qui lui a évidemment servi de modèle. Au sommet de l'édifice se trouve le président qui remplace le roi : il se choisit des conseillers portant le titre de secrétaires, lesquels ne sont responsables qu'au premier magistrat et n'ont jamais accès ni à l'une ni à l'autre Chambre du Congrès. Les Américains en révolte contre la couronne anglaise ne pouvaient pousser l'imitation des institutions sous lesquelles ils avaient vécu jusqu'à les copier servilement. Cependant ils n'ont pu se défendre d'imprimer au chef de l'Etat quelques-uns des traits qui appartenaient au souverain anglais à l'époque de la révolution. Si l'on établissait une comparaison entre les pouvoirs de M. Cleveland et ceux de la reine Victoria, on serait surpris de constater l'immense dif-

férence qui les sépare ; cette différence n'était pas aussi considérable au temps de Georges III qui exerçait les privilèges de la couronne encore aujourd'hui, en théorie du moins, l'apanage du souverain, mais devenus caducs dans la pratique. Le président, chef de l'exécutif, commande les armées, conclut les traités avec les puissances étrangères, nomme les hauts fonctionnaires, avec l'assentiment du Sénat, et a un droit de veto sur toutes les mesures des deux Chambres du Congrès. Pendant quatre ans, il jouit d'une immunité absolue et dirige l'exécutif à sa guise. Tous ces pouvoirs du président, jadis exercés par le roi, sont passés en Angleterre entre les mains du cabinet qui a absorbé presque tous les privilèges et pouvoirs exercés par la couronne avant l'avénement de la reine Victoria. L'imitation du régime anglais, tel qu'il existait il y a un siècle, apparaît ici évidente.

Le Sénat et la Chambre des Représentants tiennent lieu des Communes et de la Chambre des lords. Inutile de faire remarquer qu'ici l'influence des idées anglaises est frappante. Nous disions plus haut qu'il est bien rare que les hommes les plus intelligents puissent prévoir l'effet des lois les mieux élaborées dans un but spécial et que les circonstances les font dévier du plan qu'on leur avait tracé. L'institution des deux Chambres Américaines est la manifestation claire de cette assertion. Dans l'esprit des pères de la constitution, la Chambre des Représentants devait jouer le rôle de la Chambre des Communes, dont les travaux seraient controlés par le Sénat, composé de façon à donner à ce corps plus de stabilité, plus d'éléments de modération qu'à l'assemblée issue du suffrage populaire, tous les deux ans. Aussi les sénateurs sont nommés par les législatures de chaque Etat et non directement par le peuple. Leur mandat porte un terme de six années ; l'ensemble est renouvelable par tiers, de sorte qu'il y a toujours, au Sénat, deux tiers de ses membres jouissant d'une certaine expérience, ce qui assure l'esprit de suite dans la direction des affaires publiques. Or, le Sénat qui devait être

la Chambre de contrôle, est devenu en peu de temps, le corps qui exerce aussi la plus grande somme d'influence sur le peuple. Les pères de la constitution lui destinaient le rôle effacé de la Chambre des lords, et il s'est taillé, sans absorption illégitime de pouvoirs, mais par la force des éléments dont on l'a composé, le rôle actif de la Chambre des Communes. C'est aux représentants du peuple qu'appartient le droit de saisir le Congrès de toute mesure impliquant une dépense d'argent ; le Sénat jouit sur ce sujet de beaucoup plus de priviléges que la Chambre des lords qui a le pouvoir—dont elle n'a jamais usé—de rejeter ou d'accepter en entier le bill des subsides, mais non de le modifier dans ses détails ; tandis que le Sénat américain peut amender le budget, le rejeter en tout ou en partie. Par l'effet de circonstances imprévues, la haute Chambre de Washington s'est conquis un prestige que lui envie son inférieure. Aussi, le Sénat est-il le but de l'ambition des hommes d'Etat américains. Dès qu'un représentant a fait sa marque à la Chambre, il aspire à monter au Sénat. C'est dans cette assemblée que les Summer, les Webster, les Calhoun ont jeté sur leurs noms cet éclat qui les a rendus célèbres chez nos voisins.

Notons encore au passage quelques divergences entre les deux systèmes. Nous avons déjà fait remarquer qu'en Angleterre, par une action imperceptible et lente, il s'était produit un double déplacement de pouvoirs. C'est entre les mains de l'exécutif—le Cabinet—qu'est passé le pouvoir législatif et c'est à la Chambre des Communes qu'appartient le contrôle de l'exécutif, car le Cabinet tend de plus en plus à devenir un comité de la Chambre des Communes. Il s'en suit que le Cabinet qui s'est arrogé l'initiative de la législation, la prend en quelque sorte sous sa protection, se servant de tout son pouvoir pour la faire agréer par la majorité. Si une mesure importante ne peut sortir de l'épreuve, le gouvernement suit son sort et succombe. Il en est tout autrement chez nos voisins. Tout projet de loi est élaboré par un comité soit du

Sénat, soit de la Chambre. Présenté ensuite au Congrès, il est combattu au point de vue des intérêts de parti, mais qu'il soit sanctionné ou rejeté, son triomphe ou sa défaite ne cause aucun émoi dans le pays et n'enraie en rien la marche de l'administration.

Les pères de la constitution avec une perspicacité vraiment étonnante, ont senti le point faible des institutions démocratiques : il leur a paru essentiel de bien définir les différents pouvoirs, de limiter les attributs de chacun et ne rien laisser au hasard de l'imprévu. Ils ont compris que si le peuple était appelé plus tard à régler les questions laissées en suspens, il briserait la machine. Aussi que d'anxiétés ne révèle pas l'invention des contrepoids et des sauvegardes dont la constitution est entourée ! Ici, les élections du Sénat sont enlevées au peuple, chaque état, grand ou petit, n'est représenté dans ce corps que par deux membres. Là, le président est armé du droit de veto sur toute la législation et ce veto ne peut être annulé que par le vote des deux tiers du Sénat et de la Chambre. Leurs préoccupations vont encore plus loin. Entre les deux pouvoirs, ils ont créé une institution unique en son genre dans l'histoire. La Cour suprême, institution essentiellement américaine, dont le rôle est si important, étant destinée à prévenir les empiètements du pouvoir central, sur les droits des Etats et de ceux-ci sur le Congrès et à prononcer sur les conflits d'autorité. La Cour suprême a-t-elle répondu à l'attente de ses créateurs ? C'est une question qu'on ne peut poser, sans soulever des discussions ardentes. Ce qui est vrai, c'est qu'elle est entourée d'un grand prestige. On lui reproche de n'avoir pu trancher la seule question que les pères de la constitution n'avaient pas réglée : celle de l'esclavage, et de n'avoir pas ainsi prévenu la guerre fraticide du Nord contre le Sud. On s'est souvent demandé pour quelles raisons ces hommes éminents avaient évité la solution de cette difficulté qui a failli briser l'union ? Ont-ils constaté, dans les réunions intimes, que leurs-dissen-

timents sur ce point étaient tellement prononcés qu'ils ne pourraient jamais s'entendre ? La terrible guerre de sécession démontre combien il est dangereux dans une démocratie de laisser sans solution un problème social important. Au reste, ajourner indéfiniment des difficultés, c'est souvent les rendre plus redoutables. La Cour suprême n'a guère ajouté à sa renommée lorsqu'en 1877, saisie de la cause Hayes-Tilden, ses membres se divisaient selon leurs anciennes affections politiques, la majorité républicaine donnant la victoire à M. Hayes, qui, personne ne le conteste aujourd'hui, ne devait son élection qu'à des fraudes sans nom.

Voilà dans ses grandes lignes la constitution américaine, imitation sur bien des points, de la constitution anglaise, mais qui tend de plus en plus à s'en éloigner, car si la première est écrite, immuable, l'autre qui n'existe que dans la tradition et par les usages, change sans cesse. Il est curieux d'étudier la voie détournée prise par Washington, Madison, Hamilton, pour arriver à façonner leur constitution sur celle de l'Angleterre, car il n'aurait pas été prudent dans l'état des esprits, de copier les institutions anglaises d'une manière trop évidente. On a souvent prétendu que tous s'étaient nourris de la lecture de Rousseau et qu'ils étaient allés chercher leurs inspirations dans le Contrat social. C'est une illusion qui disparaît à la lecture du *Federalist.* Leur autorité favorite, l'auteur de prédilection qu'ils citent à tout instant n'est autre que Montesquieu. L'*Esprit des lois* semble avoir été leur guide. Lorsque le Congrès demandait aux Canadiens de faire cause commune avec les colons révoltés, il citait Montesquieu. C'est lui qui leur a inspiré la division des pouvoirs, beaucoup plus marquée aux Etats-Unis qu'en Angleterre. Personne avant le grand publiciste français n'avait défini avec autant de clarté cette division, Montesquieu l'avait aperçue en Angleterre, mais les Anglais l'avaient pratiquée sans le remarquer, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. En formulant ses ingénieuses distinctions, en exaltant les institutions

anglaises, son esprit fraudeur visait la condamnation de l'absolutisme légué par Louis XIV à ses successeurs, et voilà comment aussi, en s'appuyant de l'autorité de Montesquieu, les auteurs de la constitution américaine ont pu faire de si larges emprunts aux institutions britanniques sans blesser les susceptibilités de leurs concitoyens. Il n'est pas hors de propos de faire observer que de même que Montesquieu mettait en relief des traits de la constitution qui ne frappaient point les Anglais, de même de Tocqueville révélait aux yeux du monde l'œuvre de Washington, avec une compétence à laquelle les commentateurs américains n'avait pu atteindre. Ce serait là une démonstration bien probante—si les preuves étaient nécessaires—de cette clarté, de cette acuité de perception, de cet esprit d'analyse qui distinguent l'intellect français.

Il y a plus de cent ans que la république américaine existe et c'est le seul exemple de gouvernement populaire, imité de celui de la Grande-Bretagne qui ait réussi. Il faut dire que les Américains ne se sont pas cantonnés dans une imitation servile de la constitution anglaise ; ils ont saisi la différence des deux états sociaux que présentaient l'Amérique et l'Angleterre. Là-bas, pays sous l'empire de l'aristocratie avec l'intervention de l'élément populaire restreinte ; ici, état démocratique avec la participation la plus large du peuple dans le gouvernement. Ils ont été dès lors frappés de ce fait qui ne fait que commencer à ouvrir les yeux des penseurs de nos jours : que la constitution de 1688 se prête à des institutions de suffrage limité, mais n'est pas compatible avec le règne de la démocratie. Pendant de longues années, il a été de mode de dénigrer l'œuvre de nos voisins, mais aujourd'hui l'opinion change et l'on se demande, même en Angleterre, s'il n'y aurait pas profit à importer dans le pays classique du gouvernement parlementaire quelques rouages de la machine américaine. On est surtout séduit par cette fixité relative de l'exécutif, qui jouit d'au moins quatre années de pouvoir, ce qui est

un élément de force pour un gouvernement lorsqu'il s'agit de traverser une de ces crises de politique étrangère si fréquentes en Europe ! Il faut que la supériorité des institutions américaines sur ce point soit bien palpable pour que l'Angleterre condescende à lui trouver des avantages, car on sait à quel point les Anglais poussent le dédain et le mépris de ce qui se fait en dehors de la Grande-Bretagne.

Il y a quelques temps, le *Times* faisait connaître au public anglais les règlements du Congrès en matière de procédure parlementaire. Il n'osait pas les accompagner de commentaires, mais évidemment cela voulait dire : "depuis 1882, la Chambre des Communes lutte pour se débarrasser de ce fléau des assemblées délibérantes : les discours interminables, prononcés dans l'unique but d'empêcher l'expédition des affaires : pourquoi ne pas nous inspirer de la procédure américaine si simple, si pratique ?" Ici encore le génie des Américains se révèle dans toute sa simplicité. Ils ont su prévoir et prévenir *l'obstruction*. Ainsi lorsqu'un débat va s'engager, on en fixe la durée à l'avance. Tout député ne peut parler *qu'une* heure sur la question soumise à la Chambre et qu'une seule fois. S'il a ensuite des explications à donner, on ne lui accorde que cinq minutes. Et cet ennui des interpellations à l'exécutif, des avis de motions qui n'ont d'autre but souvent que de permettre à un député de s'exercer à l'art oratoire, comme les Américains les sabrent impitoyablement ! Toute interpellation avant de se produire en Chambre, est examinée dans un des quatre-vingt-dix comités qui préparent la besogne du Congrès. Personne ne se plaint de ces règlements sévères, et l'on trouve encore que le travail effectif y trouve son avantage. Nos voisins ne perdent jamais de vue leur fameuse maxime sur la valeur du temps. C'est ainsi que l'on entend les affaires dans ce pays de la liberté par excellence ; cependant jusqu'à ces dernières années, s'il arrivait à un député d'une colonie anglaise de demander des réformes dans le sens américain, tout de suite, on lui objectait que sa demande était *anti-*

british, que limiter la durée des débats, c'était porter atteinte à la liberté de discussion, mais la façon dont les *Parnellistes* ont compris cette liberté et en ont abusé est en passe de déprécier une foule de lieux communs séculaires.

***

Il ne sera pas hors de propos de jeter un coup d'œil sur nos institutions avant de terminer cette étude. Nous n'avons pas grâce à Dieu, encore senti les inconvénients des gouvernements populaires. Certes, ce que disait lord Dufferin des institutions canadiennes est vrai à la lettre jusqu'à ce jour. Elles sont le reflet les plus complet de la volonté du peuple, et il est désirable qu'elles conservent ce caractère, tant que le peuple se montrera ici refractaire aux influences pernicieuses qui le rendent si difficile à gouverner en Europe. Ce qui fait notre force, c'est que nous aimons l'ordre, la paix et que le Canadien est généralement content de son sort ; c'est que les classes dirigeantes exercent une influence salutaire sur la multitude ; c'est que nous n'avons pas encore vu surgir au milieu de nous ces questions sociales qui, exploitées par les révolutionnaires en guerre avec la civilisation, donnent naissance aux intransigeants de toutes nuances ; socialistes, collectivistes ou nihilistes, qui ne rêvent que le bouleversement de la société.

Mais est-ce à dire que nous n'avons pas, nous aussi, à nous mettre en garde contre des dangers possibles, et un observateur attentif ne relèverait-il pas des points noirs à l'horizon ? Il est évident que la politique possède trop fortement notre population et qu'elle tend à devenir un métier pour trop de jeunes gens instruits qui ne trouvent point à occuper leur activité dans une autre sphère. Ceux qui se font de la politique un moyen d'existence, sont une des plaies de notre état social, car ils sont fatalement portés à former de ces organisations politiques comme il y en a tant aux Etats-Unis et en Angleterre, et qui n'ont d'autre but que de circonvenir le

peuple pour le vicier et de placer la source du pouvoir entre les mains d'individus qui n'ont d'autre mobile que leurs intérêts personnels.

Les gouvernants ne sont-ils pas aussi soumis à de trop rudes corvées par la députation qui les assiège de demandes excessives de patronage ? S'ils n'y mettent bon ordre, il arrivera qu'ils ne seront plus que des instruments entre les mains des députés et qu'ils ne feront que de la politique au lieu de l'administration, et qu'en élaborant les lois, on cherchera plutôt à servir les intérêts d'un parti que ceux du pays. Il est bien entendu que la réserve que nous impose notre position, nous empêche de viser un parti ou un autre. Du reste, nous mettrons notre conscience à l'aise en déclarant que ce dont nous nous plaignons est le produit naturel de notre régime politique et qu'à droite comme à gauche, on en subit les effets tout en les déplorant, avec l'espoir que l'avenir apportera un remède.

N'est-il pas à propos de rappeler ici ce que disait M. Gladstone de la constitution : que c'est un instrument d'une grande souplesse, mais qu'il est fait pour être manié par des hommes sages et non par des imprudents et des audacieux. Cela revient à dire qu'il ne faut pas la forcer, ni pousser ses principes à leurs dernières conclusions. Notre état social exige de nos hommes publics, une grande sagesse pratique, une patience à toute épreuve, et une impartialité que rien ne doit faire dévier. Le Canada est une entité politique à la surface seulement, composé d'éléments ayant entre eux peu de cohésion ; c'est l'intérêt qui nous réunit ; c'est aussi l'intérêt qui peut nous séparer. Il faut donc que les gouvernants ménagent les uns et les autres, aplanissent les difficultés qui surgissent sans cesse à droite et à gauche, et surtout qu'ils s'étudient constamment à éloigner de notre milieu les passions religieuses ou nationales.

Nous, Canadiens-français, nous sommes tenus à plus de circonspection que nos concitoyens d'origine britannique. Il y a de par le pays des gens qui s'imaginent que notre tempérament très vif nous empêchera toujours de nous plier aux atermoiements, aux compromis qui sont le fond même du gouvernement parlementaire. C'est une erreur que l'étude de notre passé aurait dû dissiper. Depuis le jour où la Grande-Bretagne nous accordait des institutions représentatives, jusqu'au moment où nous sommes entrés en pleine jouissance des droits qui découlent de sa constitution, la province de Québec a fourni à la vie publique une série d'hommes qui auraient fait leur marque en Angleterre. Le savoir, la science du droit, l'instinct politique des Bédard, des Papineau, des Morin et des Cartier ne l'a cédé en rien à celle des Baldwin des Blake et des MacDonald. Mais on exige plus de nous, Canadiens-français, que des autres, parce que, à raison de préjugés stupides, on persiste à nous refuser toute aptitude à la vie publique. Il est arrivé à des journaux de dire, lors de l'affaire Letellier et du refus des subsides par le Conseil législatif au gouvernement Joly — deux abus de pouvoir à notre sens — que ces faits étaient bien regrettables, mais qu'après tout on ne devait pas trop en être surpris attendu que les Canadiens-français en étaient seuls responsables et qu'ils s'y entendaient peu au jeu des institutions représentatives ! Nous croyons nous-mêmes que conservateurs et libéraux, à cette époque ont forcé la note, mais la faute en revient beaucoup au régime lui-même et aussi à l'esprit de parti, conséquence du système, esprit de parti poussé si loin à cette époque que l'on vit les conservateurs chercher des arguments dans l'arsenal des whigs de la Grande-Bretagne et les libéraux se faire les disciples des tories du siècle dernier, pour défendre leur thèse respective. Mais il ne faut pas oublier qu'à la suite des longues luttes qui ont précédé et suivi l'établissement, du Canada, de la responsabilité ministérielle, les plus hautes autorités à Londres ont

donné raison à nos hommes d'état contre les gouvernements anglais.

L'esprit de parti est inévitable, il faut le subir, mais sachons le restreindre dans l'intérêt même de l'un et l'autre camp, car les fautes qu'il fait commettre, retombent fatalement, un jour ou l'autre, sur leurs auteurs. Les philosophes qui cherchent dans les constitutions les moyens de rendre le peuple heureux, au moyen de gouvernement stable et clairvoyant, négligent de faire entrer en ligne de compte un élément important de succès : la moralité du peuple établie sur la connaissance de ses droits qui doit aller de pair avec celle de ses devoirs. Aucune institution ne saurait durer si les différentes classes de la société ne sont pas pénétrées de cette vérité et s'il ne se rencontre des hommes qui valent mieux que les institutions. Vers quel port la société européenne peut-elle se diriger sans faire naufrage, avec ces castes qui veulent régner seules à l'exclusion des autres, ou substituer l'anarchie à l'ordre établi ! Nous n'en sommes point là ; notre peuple, grâce à Dieu, est encore intact, et s'il n'a pas la haute éducation que requiert l'exercice des droits de citoyen sous l'empire de notre constitution, il a au moins le sens de sa faiblesse et se cherche des guides pour le diriger dans la bonne voie. Nos hommes d'Etat échappent aussi à ces funestes influences qui ailleurs les poussent à faire passer l'esprit de parti avant l'intérêt du pays. Malgré les emportements inévitables dans les luttes politiques et qui sont nécessaires pour tenir les partisans en haleine et ranimer leur courage, ils se montrent, avant tout hommes de gouvernement quand la responsabilité du pouvoir leur arrive. Puissent-ils ne jamais dévier de cette voix et avoir toujours présent à l'esprit ces paroles de Bossuet : " La vraie fin de la politique est de rendre la vie commode et les peuples heureux."

A. D. DE CELLES.

Ottawa, mai 1887.



VIEUX MOTS FRANÇAIS

Je relisais hier un article que Legendre a publié dans la *Revue du monde latin* sur la langue française au Canada, et je constatais de nouveau combien nos opinions sont semblables sur la plupart des points. J'en étais à la justification des mots *baliser*, *poudrerie*, *peloter*, *moulineux*, *barauder*, *berlot*, dans l'emploi que nous en faisons, quand, tombant sur le mot *bordage*, je me rappelai l'avoir lu dans le récit du naufrage du Père Crespel. J'ai recouru au texte et j'ai constaté que le mot était employé dans le même sens par Crespel et Legendre.

Legendre dit :

" Une autre expression aussi juste que pittoresque, c'est le mot *bordage*, par lequel nous désignons les glaces qui se forment sur les bords des rivières avant que le milieu soit congelé, ou qui tiennent encore à la rive après que la débâcle s'est faite."

Le P. Crespel dit dans sa huitième lettre, en date de 1742 :

"....Je pris mon fusil, deux avirons, et deux gros morceaux de viande que j'avois embarqués pour épargner à Mrs Fürst et Léger la peine de les porter, et je montai sur des *bordages de glaces* qui avoient pour le moins six pieds de hauteur ; je n'y fus pas plutôt que je vis que mon sauvage et sa femme avoient mis leurs raquettes, qui sont des espèces de patins dont les Habitans du Canada se servent pour aller plus vîte sur la neige ; le mari tenoit son fils sur ses épaules, et tous les deux couroient de toute leur force ; les cris que je poussai pour les arrêter ne firent que redoubler la vitesse de leur course ; aussitôt je jettai mes avirons, je descendis les *bordages*, et avec ma viande et mon fusil je suivis leur piste assez de tems."

Si je fais ces citations, c'est afin de prouver que des mots

dont on nous reproche l'usage sont bien plus vieux que nous, parfaitement français, et que s'ils ne se trouvent plus dans le langage de France, ce n'est pas nous qui en souffrons.

Nous les conservons, voilà tout.

ALPHONSE LUSIGNAN.

Ottawa, avril, 1887.

UNE CROISADE CANADIENNE AU XIXème SIÈCLE

Dans notre dernier numéro, nous avons signé le travail publié sous le titre ci-dessus, du nom de M. J. M. A. Denault qui nous l'avait envoyé. Nous ignorions que ce travail était dû à la plume de M. J. A. McKay, et nous nous faisons un devoir de rectifier l'erreur commise.

LA DIRECTION.

SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

—BIBLIOGRAPHIE—

Le quatrième volume des *Mémoires et Comptes-Rendus* de la Société royale du Canada, pour l'année 1886, vient de paraître.

La table du contenu est, comme dans les volumes précédents, chargée de matières littéraires, historiques et scientifiques très importantes.

En premier lieu, sont rapportées les délibérations de la société. C'est le procès-verbal de la cinquième assemblée générale annuelle, tenue à Ottawa, en trois séances consécutives, les 25 et 28 mai 1886. Parmi les membres présents, nous remarquons : Révd T. E. Hamel, D. Wilson, sir W. Dawson, abbé Tanguay, J. C. Bourinot, B. Sulte, abbé Laflamme, J. Tassé, Pamphile LeMay, A. D. DeCelles, J. M. Lemoine, A. Lusignan et Dr Fortin. En outre, quelques délégués de dix-sept associations diverses du Canada qui sont affiliées à la Société royale.

En second lieu, figurent les contributions ou ouvrages, au nombre de trente-quatre, des sections I, II, III et IV de la société.

***

La division I, exclusivement française, comprend 84 pages, dont voici le sommaire :

1o—*Le Pionnier, par* Louis Fréchette.—Poésie en 214 alexandrins. Le sujet rappelle une de nos antiques scènes canadiennes.

2o—*Le Golfe St. Laurent, (1600-1625), par* Benjamin Sulte.—Etat de la navigation dans le golfe St. Laurent, au point de vue colonial, lors des commencements de la Nouvelle-France.

3o—*Un pèlerinage au pays d'Evangéline, par* l'abbé Casgrain.—Notes d'un voyage de l'auteur en Acadie du 1er au 10 octobre 1885, contenant le récit, d'après des documents inédits, de la malheureuse expatriation acadienne de 1755.

4o—*Oscar Dunn, par* A. D. DeCelles.—Notice biographique et nécrologique d'un ex-membre de la Société royale du Canada.

5o—*Les pages sombres de l'histoire, par* J. M. LeMoine.—Analyse historique (1) *de la dispersion projetée des habitants de la Nouvelle-York*, 1689, (2) *du massacre de Glencoe, (Haut-Canada)*, 1692, (3) *de la dispersion des Acadiens*, 1755.

***

La division II, anglaise, compte 126 pages divisées en la série suivante :

1o—*The Right Hand and Left Handedness, by* Daniel Wilson.—Physiologie sur les fractions du membre de la main dans l'organisme corporal.

2o—*Local Government in Canada : an historical study, by* John George Bourinot.—Historique parlementaire ou politique du Canada, à diverses époques : (1) *Régime français, 1608-1760* ; (2) *Bas-Canada, 1760-1840* ; (3) *Haut-Canada, 1792-1840* ; (4) *Provinces maritimes* ; (5) *Régime municipal.*

3o—*Historical Record of the St-Maurice Forges, the Oldest Black-Furnace on the Continent of America, by* F. C. Würtele.—Quelques archives concernant les célèbres forges de St-Maurice, dont les mines de fer furent, avec celles de la Baie St-Paul, les premières découvertes et exploitées au Canada, il y a deux siècles et demi.

4o—*Brief outlines of the famous journeys in and about Rupert's Land, by* George Bryce.—Nomenclature chronologique des principaux voyages d'exploration vers la Terre de Rupert, une des vastes contrées de la zône glaciale de notre continent.

5o—*The Lost Atlantic, by* Daniel Wilson.—Etude critique sur la

légende de l'*Atlantique*, fameux empire continental que l'on supposa longtemps avoir existé à la place de l'océan qui porte ce nom.

***

La Division III occupe 97 pages de collaboration par les auteurs suivants :

1. C. Carpmaël ; 2. Dr Sterry Hunt ; 3. E. G. Chapman ; 4. Sandford Fleming ; 5. E. Deville ; 6. Sterry Hunt ; 7. B. J. Harrington ; 8. Robert Bell ; 9. E. P. Young ; 10. A. P. Coleman.

La Division IV embrasse une étendue de 184 pages rédigées par :

1. Sir J. W. Dawson ; 2. T. J. W. Burgess ; 3. Sir J. W. Dawson ; 4. L. W. Bailey ; 5. Révd J. C. K. Laflamme ; 6. D. P. Penhallow ; 7. George M. Dawson ; 8. J. F. Whiteaves ; 9. *Idem* ; 10. R. Chalmers ; 11. G. F. Matthew ; 12. Edwin Gilpin ; 13. Chas Lapworth.

***

Le texte seul a 491 pages, à part de 11 en gravures, sans mentionner les 36 premières pages de l'introduction.

Comme on le voit, la plus large part des travaux de la Société royale du Canada en 1886, a été fournie par la section IV. Viennent ensuite la section II et la section III, puis la section I.

En somme le tome IV est bien intéressant et, avec ses prédécesseurs, il brille comme l'aurore d'un bel avenir pour les lettres canadiennes. Ces volumes formeront une belle et précieuse collection qui restera comme un monument élevé à la gloire de notre jeune littérature. Plaise à Dieu que nos gouvernants continuent à soutenir l'œuvre qu'ils ont si généreusement fondée.

J. HERMAS CHARLAND.

Joliette, mai 1887.



BIBLIOGRAPHIE

LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

La Bibliothèque Française, la première et la plus importante publication du genre en Amérique, publie tous les mois, un volume contenant un ouvrage complet de premier ordre, choisi parmi les auteurs français les plus en renom, au prix de 15 cents le volume.

Chaque numéro contient une belle illustration.

Voici la liste des ouvrages publiés depuis le 1er janvier au 1er mai 1887 :

Numéro 1.—LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE, par Oct. Feuillet, de l'Académie Française.

"Le chef-d'œuvre de cet admirable écrivain."—*Le Monde.*

Numéro 2.—L'ABBÉ CONSTANTIN et UN MARIAGE D'AMOUR, par Ludovic Halevy, de l'Acad. Française.

"Il a été vendu 200,000 exemplaires de cet ouvrage en France."

"L'Abbé Constantin" a ouvert les portes de l'Académie à son auteur.

Numéro 3.—LE MENDIANT NOIR et LE CHANT DU CYGNE. Le premier par Paul Féval, le second par Georges Ohnet.

"Le Mendiant Noir" est l'œuvre principale du fécond romancier qui vient de mourir."

"Le Chant du Cygne" est une délicieuse nouvelle."—*La Presse.*

Numéro 4.—LA VEUVE et LE MAITRE DE FORGES. Le premier par Oct. Feuillet, le second par Georges Ohnet.

"Jamais Feuillet n'a écrit rien de plus puissant et de plus mouvementé."—*La Patrie.*

"Le Maître de Forges," la pièce de Georges Ohnet, est la plus grande vogue du jour, Sarah Bernhardt la joue en ce moment en Amérique avec un immense succès."—*La Patrie.*

NUMÉRO 5.—LE MARIAGE DE GÉRARD et MONSIEUR TRINGLE. Le premier par ANDRÉ THEURIET, le second par CHAMPFLEURY.

"Le Mariage de Gérard" est un chef d'œuvre de grâce et de sentiment."

"Monsieur Tringle," est une nouvelle des plus spirituelle et des plus humoristique.—*Le Monde.*

Prix de chaque volume, 15 cents.

Abonnement, un an, 12 numéros : $1.50 payable d'avance.

Ces volumes sont expédiés, franc de port, aux Etats-Unis et au Canada, sur réception du prix, en argent ou en timbres-poste.

LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE est en vente chez les principaux libraires et dans les dépôts de journaux.

On demande des agents responsables dans toutes les localités des Etats-Unis et du Canada ; une commission libérale sera accordée.

S'adresser pour tous renseignements et demande d'abonnement à

LA SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS FRANÇAISES,
32, Rue St-Gabriel, Montréal, (Canada).

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND.

XXVI

(Suite)

Après cela, ôserais-tu encore dire que tu m'aimes ? demanda-t-il avec empressement.

—Vous aimer ! répéta-t-elle avec un rire amer. Vous aimer ! oui, comme le criminel aime l'instrument de son châtiment, comme le forçat aime le compagnon de bagne auquel il est enchaîné pour la vie !

—Silence, ou je ne réponds plus de moi ! s'écria-t-il avec une colère qu'il ne pouvait plus arrêter.

—Fi donc ! Major Sternfield, dit-elle avec dédain, c'est maintenant à votre tour de prendre des airs de théâtre. Il y a une demi-heure, les paroles que vous venez de proférer m'auraient fait trembler et prendre une attitude suppliante devant vous ; mais je vous déclare que la crainte, l'espérance et tous les sentiments sont maintenant étouffés dans mon cœur.

Sternfield la regarda d'un œil terrible. Elle était là devant lui, calme, fière, ravissante dans sa gracieuse toilette de bal, délicate dans sa beauté d'enfant ; mais son front portait l'expression d'une fermeté inébranlable qu'il ne lui avait pas encore connue et qui lui disait qu'elle mettrait rigoureusement à exécution les résolutions qu'elle venait de formuler. Avec une angoisse pleine de colère il reconnut en lui-même que son



inconcevable violence lui avait aliéné, peut-être pour toujours, l'amour de cette incomparable jeune fille.

—Qu'il en soit comme tu le désires, Antoinette, s'écria-t-il. Tu as voulu amener cette querelle entre nous, c'est bien ; mais rappelle-toi que, dans la prospérité comme dans l'infortune, dans la pauvreté comme dans l'aisance, dans la maladie comme dans la santé, jusqu'à ce que la mort nous sépare, tu es à moi et uniquement à moi !

Malgré son calme et son stoïcisme, elle ne put s'empêcher de tressaillir en entendant ces sinistres paroles. Mais recouvrant presqu'aussitôt son sang-froid, elle répondit :

—Oh ! ne craignez rien, je ne puis jamais l'oublier.... Excusez-moi, mais je dois retourner dans la salle de danse et m'y amuser autant que peut me le permettre l'état de mon esprit.

Ceux qui avaient remarqué la longue absence d'Antoinette et de Sternfield et qui les virent arriver l'un après l'autre dans le salon, jugèrent en eux-mêmes que décidément ils venaient de se faire l'amour, car rien, dans leurs manières, ne laissait soupçonner la singulière entrevue qu'ils venaient d'avoir. Antoinette était pâle et tranquille, mais c'était là l'état où elle se trouvait depuis quelques jours déjà ; Sternfield, de son côté, voltigeait, suivant son habitude, de jolies dames à jolies dames, leur adressant à toutes des paroles qui attiraient des sourires et des remerciements.

XXVII

Ce qu'Antoinette dût souffrir pendant les heures longues et ennuyeuses de la soirée, aucune parole ne saurait l'exprimer. Forcée de parler et de sourire quand son cœur était presque à l'agonie, obligée surtout de mettre ses sentiments à l'abri

des regards curieux et scrutateurs, il y eut des moments où elle crut qu'elle allait succomber et laisser tomber le masque.

Quant à Sternfield, qui triomphait dans le complot qu'il avait monté de la compromettre aux yeux du Colonel Evelyn,—complot exécuté au moment où son œil exercé avait vu s'approcher son officier commandant,—il n'avait pas besoin de grands efforts pour se tenir maître de lui-même. Déterminé à blesser au vif et à faire souffrir sa femme, il porta toutes ses attentions à la jeune demoiselle qu'il avait récemment fait monter dans sa voiture, si bien que l'indignation de Madame d'Aulnay fut grandement excitée.

Regardant tout autour d'elle pour chercher Antoinette, elle l'aperçut assise près d'un guéridon. en frais d'examiner quelques gravures qui s'y trouvaient. Résolue de punir Sternfield, elle appela d'un signe le Colonel Evelyn, et, lui donnant un rouleau de papier, elle lui dit:

—Allez, je vous prie, montrer ces nouvelles gravures à Mademoiselle de Mirecourt, et examinez-les ensemble. Vous me direz ensuite ce que vous en pensez.

Evelyn hésita un moment, comme s'il eut voulu décliner cette commission; mais, en voyant le regard d'étonnement que lui lança Madame d'Aulnay, il prit les gravures, traversa la chambre et alla trouver Antoinette. Ce fut brusquement et froidement qu'il l'aborda:

—Mademoiselle, dit-il, plutôt que de provoquer les questions de Madame d'Aulnay et d'exciter ses soupçons, je vous apporte ces images qu'elle m'a chargé de vous remettre.

—Oh! Colonel Evelyn! balbutia la pauvre Antoinette, quelle opinion devez-vous avoir de moi!

—Je vais vous la dire franchement, répondit-il avec une



amertume qu'il s'efforça de déguiser. Mon premier amour m'avait appris à détester votre sexe ; vous, mon second amour, vous m'apprenez à le mépriser. *Elle*, quoiqu'infidèle à mon égard, a été au moins fidèle à celui qui m'avait supplanté ; vous, il y a quelques semaines à peine, vous preniez le Ciel à témoin que vous n'aimiez pas Audley Sternfield, et il y a une heure je vous trouve dans les bras de ce même Sternfield qui vous embrassait au front et sur les lèvres !

—Pitié ! soyez miséricordieux ! implora-t-elle, les lèvres blêmes et tremblantes.

—Non, Antoinette de Mirecourt, je n'aurai pas de pitié pour vous, car vous n'en avez pas eu pour moi. Sternfield ou d'autres de sa trempe pourraient vous pardonner, car leur amour passe aussi facilement qu'il vient : moi, je ne le puis pas. Ah ! jeune fille, vous m'avez fait beaucoup de mal ; vous avez détruit le reste de confiance que j'avais dans la foi et la bonté de la femme, vous avez tari en mon cœur les sources de sympathies qui s'y trouvaient, vous avez changé en une affreuse misanthropie le reste de ma triste vie.

—Oh ! pardonnez-moi, Colonel Evelyn, pardonnez-moi !

Et la malheureuse enfant crut qu'en ce moment elle aurait volontiers fait le sacrifice de sa vie pour lui avoir épargné la moindre souffrance, la plus légère douleur.

Mais il continua impitoyablement :

—Plus profond est mon amour comparé avec celui des autres hommes, plus grand est mon ressentiment contre celle qui s'est moquée jusqu'au dédain de cet amour. Oh ! quel trésor d'affection n'ai-je pas prodigué à une idole qui en était indigne !

—J'ai eu tort ! reprit-elle. Mais, Colonel Evelyn, coupable

dans le sens que vous supposez, je ne le suis pas en réalité. De grand cœur je donnerais dix années de cette misérable existence qui reste devant moi, pour que vous soyiez persuadé de mon innocence ; mais au moins j'ai la suprême consolation de savoir que si cette innocence ne peut pas être prouvée en ce monde, il y en a un autre, et un bien meilleur, où vous saurez la reconnaître.

Evelyn regarda pendant un instant ces yeux où brillait la franchise, ce joli front qui respirait la candeur ; puis, détournant rapidement les yeux :

—Jeune fille ! s'écria-t-il, demandez au Ciel qu'il reprenne ce don fatal qui vous fait paraître si naïve et si candide, car vous causerez le malheur d'autres hommes comme vous aurez causé le mien.

—Et vous ne me direz pas un seul mot de pardon ? demanda-t-elle en joignant ses mains et sans s'occuper, dans le désespoir où elle était, qu'on vit son agitation et qu'on en fit des remarques.

—Non. Vous m'avez volé, vous m'avez ruiné : je ne puis pas vous pardonner. Si j'étais sur mon lit de mort, à la veille de paraître devant mon Créateur, ma réponse serait la même. Je vous ai trop aimé pour vous montrer maintenant de la pitié.... Mais, chut ! —interrompit-il en interposant sa grande taille entre elle et les autres personnes qui se trouvaient dans la chambre—votre agitation pourrait être remarquée, et on ne saurait à quoi l'attribuer. Ciel ! Mademoiselle de Mirecourt, quelle actrice accomplie vous faites ! On pourrait croire vraiment que mon approbation ou mon blâme sont pour vous une affaire de vie ou de mort ; je m'y laisserais prendre moi-même, si ce n'était la scène dont j'ai été témoin il y a quelques instants dans le boudoir. Oh ! rien que cette preuve terrible de votre duplicité n'aurait jamais pu ouvrir mes yeux. Mainte-



nant, adieu ! Espérons que nos chemins dans la vie ne se rencontrent plus jamais. Vous entendrez peut-être dire que Cecil Evelyn est plus misanthrope que jamais, plus égoïste et plus tristement inaccessible à tout sentiment de bienveillance ou de société ; mais vous, qui en connaîtrez la cause, vous n'aurez pas lieu de vous en étonner.

Il s'inclina, et quelques instants après il laissait la maison.

Frappée au cœur, Antoinette était restée à la place où il l'avait laissée, et elle se demandait si jamais cœur de femme avait supporté autant de douleurs que le sien, quand Sternfield, qui avait dansé et *flirté* tout le temps dans une chambre adjacente, vint la trouver.

La regardant attentivement en face :

—Antoinette ! dit-il, tu parais triste et malade ?

—Vous ne vous attendez pas, j'espère, à ce que je sois gaie ou en bonne santé.

—Peut-être es-tu fâchée contre moi de ce que je me suis si bien amusé avec cette petite Eloïse aux jolis yeux noirs.

—Je ne l'ai pas même remarqué, répondit-elle d'un air fatigué.

Sternfield se mordit les lèvres de dépit. Une aussi entière indifférence n'était pas précisément ce qu'il avait cherché ni désiré. Aussi, ce fut avec impatience qu'il reprit :

—Peut-être es-tu mue à présent par des inquiétudes ou des intérêts plus puissants ?

—Ah ! je n'ai plus rien à espérer ni à craindre.

—Dis-moi, es-tu sérieuse dans ton projet de retourner de suite à la campagne, ou bien n'est-ce qu'une menace ?

—Je pars demain.

—Alors dois-je te dire adieu ce soir, ou bien revenir demain matin ?

—Comme vous voudrez. Je crois cependant qu'il serait préférable que vous me fassiez vos adieux ce soir.

—Tu es une épouse aimante et dévouée ! Antoinette.

—Je suis ce que vous m'avez faite, répondit-elle avec calme et avec froideur.

—Eh ! bien, puisque tu le désires, bonne nuit ! répliqua-t-il brusquement et avec colère. Je ne t'infligerai plus le supplice de ma présence.

Il la laissa, et Antoinette, pensant qu'elle avait assez souffert et qu'elle s'était assez contenue pour ce soir-là, sortit doucement du salon.

La petite chambre qu'elle habitait, avec ses feux pétillants, ses bougies de cire, sa couche d'aisance, avait une apparence agréable et semblait propre à reposer de toutes les fatigues ; mais avec quel lourd chagrin Antoinette y entra ! Après en avoir fermé la porte, elle se laissea tomber dans le fauteuil, espérant que les larmes viendraient à son secours ; mais ce grand soulagement lui fut refusé, et elle se mit à repasser dans sa mémoire chaque détail pénible, chaque circonstance douloureuse qui pouvaient ajouter au poids de son chagrin.

MME LEPROHON.

(A continuer.)



STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine.

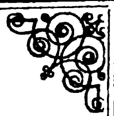
OTTAWA, 5 Janvier 1887.

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, Vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

" Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.'

CHARLES NODIER.

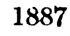
PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

JUIN

6eme volume, 6eme livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER



1887

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

DEUX ANNÉES A PARIS SOUS LE SECOND EMPIRE

(Conférence lue devant l'Union commerciale de Québec, le 22 février 1886.

Mesdames et messieurs,

Tout le monde, ou peut s'en faut, va voir Paris aujourd'hui. Il serait donc peu utile de vous parler d'une ville que presque tous connaissent un peu, sinon pour y avoir été, du moins pour en avoir souvent entendu parler par leurs amis.

Mais si tous connaissent le Paris de nos jours, bien peu sont renseignés sur le Paris d'il y a vingt-cinq ans. Vingt-cinq ans ! c'était bien peu de chose autrefois dans la vie d'un peuple. Mais aujourd'hui, les événements marchent avec tant de rapidité ; un quart de siècle voit plus de transformations que trois siècles n'en auraient vues autrefois.

J'ai donc pensé qu'il ne serait ni sans intérêt, ni sans utilité pour vous, de vous conduire à Paris tel qu'il était, lorsque j'y ai passé deux ans, c'est-à-dire de 1861 à 1863.

C'était au temps le plus brillant du second empire. La guerre de Crimée n'était terminée que depuis cinq ans ; la conquête de la Kabylie et la guerre avec l'Autriche venaient de finir, et l'on sortait des expéditions de Syrie et de Chine. Au moment de mon arrivée à Paris, on y jouait une grande féerie qui obtenait un succès colossal : elle a eu, je crois, quatre ou cinq cents représentations. Elle était intitulée : *La prise de Pékin*, et l'on y représentait les principales scènes de cette expédition franco-anglaise de Chine, qui venait de se terminer d'une manière si brillante. L'apothéose qui terminait la pièce représentait la prise du palais d'été avec toutes ses

merveilles orientales. L'alliance de la France et de l'Angleterre, formée en 1854, avait fait oublier toutes les anciennes animosités nationales. En combattant côte à côte, en courant les mêmes dangers, en éprouvant les mêmes fatigues, en versant leur sang pour la même cause, en participant aux mêmes victoires, les soldats des deux nations s'étaient pris les uns pour les autres d'une estime et d'une affection sans bornes. Et, de chaque côté de la Manche, les sentiments des soldats étaient partagés par le reste de la population. Il y avait entre les deux peuples une cordialité de relations qu'on n'avait jamais vue, et qu'on ne reverra probablement pas de sitôt.. On en était, pour ainsi dire, aux petits soins entre les deux nations. Vous pouvez en juger par les deux anecdoctes suivantes :

Dans la *prise de Pékin*, on voyait figurer un correspondant du *Times*, nommé Bowlby, et avocat de Londres, lequel voulant trop s'approcher des lignes ennemies afin de donner des renseignements plus intéressants à ses lecteurs, avait été pris par les Chinois, qui l'avaient mis à mort. Dans la féerie du théâtre du Chatelet, on voyait M. Bowlby amené devant le premier-ministre de l'empereur de Chine. On lui offrait, non seulement la vie, mais une haute position dans le Céleste Empire, s'il voulait seulement renoncer à son pays. Bowlby, pour toute réponse, disait avec enthousiasme : *Vive le Angleterre ; c'est le plou belle pays dou monde.* Cette réponse, qui revenait à chaque tentative de séduction faite auprès de Bowlby, était accueillie par des applaudissements à faire crouler la salle. Les Anglais étaient si fiers de la délicatesse du compliment qu'on leur faisait, et de la manière dont il était accueilli, qu'ils venaient de Londres par milliers voir jouer la *prise de Pékin*, et l'on en voyait qui s'essuyaient les yeux à la scène du correspondant du *Times*.

A Londres, un acteur ayant voulu, vers le même temps, jouer un rôle qui représentait les Français sous un jour défavorable, avait été sifflé et forcé de se retirer.

Voilà où en étaient alors ces deux grandes nations. Les choses ont bien changé depuis. Pourquoi ? Sans doute parce que les deux peuples ne se connaissent plus que par les journaux, et malheureusement beaucoup de ceux-ci, loin de favoriser la bonne entente, paraissent avoir à cœur de faire revivre les haines et les animosités d'autrefois. Il faudrait une nouvelle guerre faite ensemble, pour ramener les relations cordiales dont j'ai été témoin.

Nous ne devons pas nous étonner de cela, puisque nous voyons chez nous les mêmes choses en petit. Combien d'Anglais s'imaginent que les Canadiens-français sont des gens tapageurs, criards, rageurs, insupportables, qu'il faudrait mettre à l'ordre ? Combien de Canadiens se figurent tous les Anglais comme des gens sombres, moroses, ennuyeux, froidement égoïstes, et qui n'ont que l'idée de les faire disparaître de la face de ce pays. Ils se jugent sans se connaître par les journaux. Faites les vivre ensemble pendant quelque temps : l'Anglais découvre chez le Canadien-français toutes sortes de qualités qu'il ne lui soupçonnait pas : il le trouve ouvert, sociable, prêt à tout faire pour ceux qui ont de bons procédés pour lui. Et le Canadien constate que l'Anglais, sous une écorce un peu rude, sous des dehors froids, cache de grandes qualités : le bon sens, la franchise, la générosité, la sûreté des relations. Plus ils se connaissent, plus ils s'estiment et moins ils veulent se passer l'un de l'autre.

J'espère que vous me pardonnerez cette petite digression. Elle ne m'éloigne pas beaucoup de mon sujet, d'ailleurs, car la cordialité des relations existant alors entre la France et l'Angleterre, jointe au traité de commerce qui venait d'être conclu entre elles, contribuait à amener à Paris des milliers et des milliers d'Anglais. C'était un des traits caractéristiques de la physionomie du Paris d'alors, que ce grand nombre d'Anglais qui ne s'étaient pas encore dépouillés comme aujourd'hui de leurs excentricités insulaires. On les voyait dans les boutiques, dans les musés, sur les boulevards, au théâtre, même

quand il faisait le plus beau temps qu'on puisse imaginer, portant toujours à la main un parapluie soigneusement enveloppé dans un fourreau de soie. Les Parisiens, eux, n'en portaient pas toujours, même lorsqu'il pleuvait. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé, lorsque j'oubliais de fermer mon parapluie après un orage, de m'entendre crier par un gamin qui avait enduré cette averse nu-tête : *Il ne pleut plus, le monsieur au parapluie !*

La période qui s'est écoulée depuis 1861 à 1863, fut, je le répète, la plus brillante du second empire. Il était sorti victorieux des guerres de Crimée, d'Italie, de Chine et de Syrie. L'expédition du Mexique, qui devait coûter si cher à la France et lui donner si peu de résultats, qui devait se terminer d'une manière si peu glorieuse, cette expédition qui, pour employer l'expression de Gaboriau, a été le commencement de la dégringolade du second empire, commençait alors. A mon arrivée à Paris, j'ai vu des régiments qui parcouraient les rues avant de partir pour le Mexique, au cri de : *A Mexico !*

Sans doute les gens expérimentés, comme M. Thiers, ne s'en laissaient pas imposer par ces dehors brillants qui éblouissaient les étrangers et même une grande partie des Français. Ils savaient parfaitement, et ils ne se gênaient pas de dire dans l'intimité, que tout ce prétendu or n'était que du clinquant. Pour eux, tout ce brillant sonnait le creux, et ne reposait sur rien. Même dans l'armée, ils apercevaient la décadence qui s'est fait si péniblement voir en 1870. Quand on leur parlait des victoires remportées en Crimée et en Italie, ils levaient les épaules. Si, disaient-ils, l'armée française n'a pas été battue et archibattue, c'est d'abord, parce que la Russie et l'Autriche, qu'elle a eues à combattre, n'étaient pas des adversaires sérieux, avaient des armées mal équipées et commandées par des généraux de salons ; c'est surtout parce que, quant au fond, l'armée française était encore celle qui avait été formée avec tant de soin sous le règne de Louis-Philippe. On avait encore ces régiments et ces officiers qui avaient fait leur apprentissage en

Afrique. Mais, ajoutaient ces critiques, laissez faire encore quelques années, laissez disparaître les générations de soldats et d'officiers qui ont été formées sous la monarchie de juillet ; attendez que nous n'ayions plus qu'une armée formée à l'image du second empire, et vous verrez ce qui arrivera. Si la France se trouve engagée dans une grande guerre, s'il lui faut combattre une armée instruite, disciplinée, composée de patriotes et non de prétoriens, commandée par des officiers qui auront appris la guerre autrement qu'en dansant des cotillons aux Tuileries, vous verrez crouler cet édifice de carton doré, et vous serez étonnés de voir qu'il n'y avait rien dedans. Vous assisterez à un effondrement comme on n'en a pas encore vu dans les temps modernes.

Voilà ce que disaient les hommes sérieux et bien renseignés. Mais je vous avouerai que leurs prédictions rencontraient presque partout des incrédules. Non-seulement les étrangers comme moi se laissaient prendre à ce faux brillant, mais la plupart des Français, même ceux qui n'étaient pas partisans de l'empire, étaient dupes de ces dehors éblouissants.

Tous les gouvernements d'Europe avaient les yeux tournés vers les Tuileries : on épiait, non-seulement la moindre parole mais jusqu'au froncement des sourcils de Napoléon III. S'était-il montré enjoué et aimable avec l'ambassadeur d'Autriche pendant la soirée, les fonds autrichiens étaient en hausse le lendemain. S'il avait paru négliger l'ambassadeur de Russie, la baisse se mettait dans les rentes russes.

Napoléon III, sans être un homme supérieur, sans même sortir beaucoup de la médiocrité comme homme politique, ne perdait pas trop dans l'opinion de ceux qui vivaient en contact avec lui. Doué d'un grand tact, il ne se faisait pas illusion sur sa force, et pour ne pas laisser voir sa faiblesse, il se renfermait dans un silence prudent. Il parlait très peu. Au fond c'était parce qu'il n'avait rien à dire ; mais ses courtisans ne manquaient pas de laisser entendre qu'il était un profond



penseur, et ceux qui l'approchaient prenaient sa taciturnité pour un effet de la prudence qui lui faisait cacher ses profondes conceptions politiques. Une chose qui lui plaisait énormément, c'était d'entendre comparer Napoléon Ier à César, et lui-même à Auguste ; et les journaux officieux, qui connaissaient ce faible, lui donnaient du César et de l'Auguste à bouche que veux-tu. En réalité, il ne ressemblait à Auguste que sur deux points : comme lui, il n'était parent avec César que par adoption, et comme lui il avait usurpé le pouvoir, mais d'une manière plus maladroite et plus brutale.

Auguste se vantait d'avoir pris Rome en brique et de l'avoir laissé en marbre. Napoléon III essayait de marcher sur ses traces. Il avait comme préfet de la Seine le baron Haussman, espèce de Bismark en bâtiment. On ne voyait partout que démolitions et reconstructions. Quand je suis arrivé à Paris, on venait de terminer les boulevards de Strasbourg et de Sébastopol ; allant de l'extrémité nord de Paris jusqu'à la Seine, et l'on était à faire le boulevard St. Michel, qui se continuait à travers l'île de la cité, puis du côté sud de la Seine jusqu'à l'Observatoire. Pendant que j'y étais, on a ouvert le boulevard du Prince Eugène, le boulevard Richard Lenoir, le boulevard St. Germain, la rue Lafayette. Toutes ces grandes artères étaient faites dans des vues stratégiques, de manière à permettre l'envoi des troupes dans les quartiers populaires, où avaient toujours commencé les révolutions. Pour ouvrir ces rues nouvelles, on abattait des quartiers entiers de maisons à plusieurs étages, dont beaucoup étaient du moyen-âge, on démolissait de magnifiques hôtels de l'aristocratie légitimiste, on coupait des jardins superbes, on faisait disparaître même des églises. Pour toute règle de conduite, on avait la fantaisie du baron Haussman. On ne regardait pas à la dépense, et, pour la dissimuler, on recourait à toutes sortes d'artifices de budget.

Outre que l'ouverture de ces grandes artères rendait les barricades et les révolutions plus difficiles, les immenses tra-



vaux auxquels elle donnait lieu, procuraient de l'ouvrage à des centaines de mille ouvriers, donnaient de l'essor au commerce local, faisaient faire de grandes fortunes. Tout cela contribuait à contenter la population, et à lui faire oublier la perte de ses libertés politiques. .L'opposition ne comptait que cinq députés au Corps Législatif, et pas un seul au Sénat ; et lorsqu'elle essayait de faire voir le danger d'un pareil régime pour l'avenir de la France, les journaux ministériels l'écrasaient avec tout le bien présent que l'empire paraissait donner à la population de Paris.

On ne se contentait pas d'occuper le peuple en lui procurant artificiellement du travail, on tâchait aussi de l'amuser, *panem et circenses.* A tout propos il y avait une fête, et l'on n'épargnait rien pour la rendre aussi brillante que possible. Paris et les forts environnants avaient alors une garnison de 100,000 hommes, composée des troupes, sinon les meilleures, au moins les plus belles de l'armée. On avait de magnifiques revues. Le 15 août 1862, sur le Champ-de-Mars, j'en ai vu une à laquelle 100,000 hommes ont pris part, dont une soixantaine de mille de garde-nationale. Mais la plus belle revue à laquelle j'aie asssisté, est celle qui fut faite à Longchamps, en arrière du Bois-de-Boulogne, à l'occasion de la visite du roi et de la reine de Hollande. L'armée composée de 42 mille hommes, renfermait environ 20,000 hommes de cavalerie d'élite. Les cuirassiers, les lanciers, les dragons, les hussards, les guides, les chasseurs, c'est-à-dire tous les corps de cavalerie les plus brillants y étaient. Les cuirassiers, les dragons et les lanciers formant la grosse cavalerie, étaient composés d'hommes de grande taille, montés sur des chevaux puissants. Les hussards, les guides et les chasseurs composait la cavalerie légère, montaient des chevaux arabes. Lorsque commença le défilé devant les souverains, le flamboiement des casques et des cuirasses en acier poli, l'éclat des uniformes aux brillantes couleurs, le fourmillement de cette masse de chevaux et d'hommes se mouvant avec régularité au son d'une musique guerrière,

formaient un spectacle auquel il faut avoir assisté pour s'en former une idée, et qu'on n'oublie jamais.

L'empereur, qui était loin d'être un bel homme, était si bon cavalier, qu'à cheval il paraissait superbe. Un jour qu'il montait un magnifique cheval que lui avait donné le shah de Perse, et qu'il faisait faire à sa monture toutes sortes de cabrioles élégantes et gracieuses, j'entendis un ouvrier républicain, emporté par l'admiration, s'écrier : *le brigand, comme il va bien à cheval !*

Au retour, le cortège impérial passa par les Champs-Elisées et le Jardin des Tuileries. L'empereur, entouré d'un état-major brillant, ouvrait la marche, ayant à sa droite le roi de Hollande. Les *Cent gardes*, qui leur servaient d'escorte et de garde d'honneur, montés sur de superbes chevaux noirs, portaient des pantalons blancs, de grandes bottes vernies à l'écuyère, des tuniques bleu ciel à parements et revers rouges, des cuirasses en acier poli, et des casques en cuivre doré surmonté d'un cimier à longue queue de cheval. L'impératrice venait ensuite, dans un carosse attelé à la Daumont, accompagnée de la reine de Hollande.

Je viens de nommer l'impératrice Eugénie. Si l'empereur était le pivot de la politique européenne, elle l'était de la mode parmi toutes les dames élégantes de l'univers. Vous avez tous vu de ses portraits. Vous vous êtes peut-être figuré qu'ils la flattaient : vous étiez dans l'erreur. Aucun, même celui fait par Winterhalter, ne lui a jamais rendu justice. Rarement, je crois, on a vu un pareil ensemble de beauté incomparable, d'élégance suprême, de grâce féminine sans pareille. Parmi ses dames d'honneur et les habituées de la Cour, il y avait plusieurs belles personnes, qui auraient brillé dans n'importe quelle réunion, comme la princesse Anna Murat, la princesse de Metternich, la comtesse de Castiglione surtout. Mais lorsqu'elles figuraient en compagnie de l'impératrice, elles étaient complètement éclipsées. Rien ne résistait à cette

beauté souveraine. Chaque fois que je l'ai vue en public, j'ai constaté que sa présence fondait les hostilités les plus endurcies contre son mari. Combien de fois n'ai-je pas entendu des ouvriers en blouse, des hommes du peuple, imbus d'idées révolutionnaires, et qui auraient cru faire une bonne œuvre en cassant la tête à *ce brigand de Badinguet*, comme ils appelaient l'empereur, s'écrier en la voyant : *Dieu qu'elle est belle !*

Il fallait voir aussi comme elle se comportait avec la foule. On voyait rayonner sur son intelligente figure la bonté et le désir de plaire. Il était facile de s'apercevoir qu'elle était fière des hommages qui lui étaient rendus même par les plus humbles. N'importe quelle personne qui lui ôtait son chapeau était sûre de recevoir un salut d'une grâce incomparable.

Une chose dont elle était aussi fière que des hommages qui s'adressaient à elle, c'étaient les marques d'intérêt données à son fils. Le prince impérial n'avait alors que sept ans ; il était la grâce et la gentillesse même. Revêtu de l'uniforme des grenadiers de la garde, l'énorme bonnet à poil ne faisait que mieux ressortir la délicatesse de ses traits enfantins. Les Françaises ont une véritable passion pour les enfants. Aussi il fallait entendre les exclamations admiratrices, même des femmes du peuple, lorsqu'elles voyaient ce bel enfant qui saluait gracieusement de sa petite main celles qu'il entendait parler de lui avec éloges. Qui aurait seulement soupçonné alors que, vingt ans plus tard, ce même enfant, devenu homme, et voulant tromper l'ennui de l'exil, irait se faire tuer dans un coin barbare de l'Afrique.

Le rôle prépondérant de l'empereur et de l'impératrice en Europe, faisait que la Cour recevait la visite de tous les souverains étrangers. J'ai pu voir en deux ans je ne sais combien de princes allemands, le roi et la reine de Hollande, le roi et la reine de Naples, la reine d'Espagne, jusqu'au vice-roi d'Egypte, Saïd-Pacha.



Parmi les fêtes que j'ai vues, celle qui attirait le plus de foule, était les *grandes eaux de Versailles*. Cette ville est à quatre lieues de Paris, auquel elle est reliée par deux chemins de fer, un tramway et deux bateaux-à-vapeur. L'immense palais, construit par Louis XIV sur une colline artificielle, au prix de tant de millions qu'on prétend qu'il fit brûler tous les comptes pour qu'on ne soupçonnât jamais l'étendue exacte de son extravagance, ce palais est occupé par une galerie de peintures historiques. J'ai vu des ouvriers en blouse dans ces mêmes appartements où trôna le grand roi, dans lesquels se coudoya au dix-septième siècle tout ce que la France et l'Europe avaient de plus distingué, sous le rapport de l'élégance, de la beauté, de l'esprit et du génie.

Le palais, ou plutôt le château, comme on l'appelle, est entouré d'un parc considéré comme le chef-d'œuvre de Lenôtre, le plus grand artiste en jardins du dix-septième siècle. Ce parc est orné d'un grand nombre de fontaines. Il faut tant d'eau pour les mettre en opération, qu'on ne le fait que dans certaines circonstances spéciales, à cause de la grande dépense d'argent qu'entraîne la mise en mouvement de la machine de Marly qui les approvisionne. C'est cette mise en opération des fontaines du parc qu'on appelle les *Grandes eaux* de Versailles. Ces grandes eaux attirent une foule immense. A celles qui furent données en 1862, en l'honneur du vice-roi d'Egypte, Saïd Pacha, il y avait, je crois, un demi-million de personnes. Pour imiter les fêtes de Louis XIV, on avait mis dans le bois, à divers endroits du parc, des joueurs de cor qui se répondaient comme à une chasse royale.

Pour graduer l'intérêt, on commence par faire jouer les plus petites fontaines, puis d'autres plus grandes, jusqu'à ce qu'on arrive à celles appelées *bassin de Latone, bassin d'Apollon, bassin de Neptune*. Le spectacle de ce dernier en pleine opération est tout simplement féerique. Lorsque des masses d'eau sont lancées dans tou es les directions par les dauphins, les tritons, les lions et les autres animaux qui ornent

et peuplent le bassin, même les personnes qui ont vu plusieurs fois ce spectacle sont incapables de réprimer un cri d'admiration. Un ambassadeur du Japon que toutes les merveilles de Paris et de Versailles avaient laissé froid, ne put s'empêcher d'exprimer son enthousiasme pour ce spectacle.

Ce que je ne cessais d'admirer dans ces fêtes, et ce qui faisait l'étonnement de tous les Canadiens que j'y ai accompagnés, c'est l'ordre parfait qui régnait dans cette foule immense. Ici, que 200 personnes aillent faire un pique-nique à la campagne, on dirait d'une invasion de barbares, d'une incursion de Huns ou de Vandales. Tout ce qui peut être brisé est sûr d'être détruit. Les jardins, les parterres, sont foulés aux pieds; on y arrache même ce qu'on ne songe pas à emporter, pour le seul plaisir de déplaire au propriétaire qui voit détruire le produit de ses soins et de ses peines. Personne n'ose arrêter cette destruction, et si quelqu'un l'essayait, on lui ferait probablement un mauvais parti. En France, on peut livrer impunément à une foule de plusieurs centaines de mille personnes de toutes classes un parc où il y a des œuvres d'art et des ornements pour des millions, et l'on est sûr que pas une fleur ne sera seulement touchée. Si quelqu'un l'essayait, il n'y aurait pas besoin de police pour le mettre à l'ordre : on entendrait de suite cent voix énergiques protester, et des centaines de bras vigoureux s'apprêteraient à lui donner gratuitement une leçon de savoir-vivre.

Une chose qui contribue beaucoup au bon ordre de ces foules, c'est la sobriété qui y règne. Parmi les millions de personnes que j'ai vues dans les grandes fêtes auxquelles j'ai assisté, je n'ai jamais remarqué un homme ivre. Le fait est que, pendant tout le temps que j'ai été en France, je n'ai vu que deux hommes sous l'influence de la boisson, et c'était un spectacle si nouveau, que les gamins s'en tordaient de rire.

Je suis arrivé en France par voie de Dieppe, le dimanche après la Toussaint. Si vous voulez vous former une idée de

Dieppe, figurez-vous une ville construite sur les rues St-Paul et St-André et sur le terre-plein des Commissaires du Hâvre, et dont le port serait le nouveau dock Louise. On y entre par une étroite ouverture.

Bien que ce fût un dimanche, tout paraissait marcher comme si c'eût été un jour de semaine : les magasins étaient ouverts, et les ouvriers travaillaient même pendant la grand'-messe. Mais, dans l'après-midi, j'ai assisté à un spectacle plus propre à faire honneur aux sentiments religieux de la population. Un grand nombre de pêcheurs partaient pour la mer. Lorsque leurs bateaux aux voiles rougeâtres passèrent au bout de la jetée qui ferme le port, des centaines de femmes étaient agenouillées près d'une grande croix qui la surmonte, et l'on entendit leurs maris agenouillés sur le pont des bateaux entonner l'*ave maris stella.*

J'arrivai à Paris de bonne heure dans la soirée, et allai loger dans le quartier des étudiants, près de l'église de St-Sulpice. Après dîner je sortis, et entendant sonner les cloches, je voulus voir ce qui se passait à l'église. J'y vis entrer un grand nombre de femmes, les extrêmes de la société ; des grandes dames du faubourg St-Germain, qui se faisaient amener dans des carosses armoriés portant les devises des plus beaux noms de France, et des femmes du peuple coiffées d'un foulard bleu ou d'un bonnet blanc, suivant leur âge, et faisant résonner les dalles de pierre de leurs sabots de bois. Quant aux hommes, s'il y en avait, ils n'étaient pas visibles à l'œil nu, à l'exception des valets de pied, qui étaient entrés pour porter le coussin sur lequel devait s'agenouiller leur maîtresse.

Le dimanche suivant, je voulus aller à la messe à Notre-Dame où, à l'occasion de je ne sais quelle cérémonie, l'archevêque devait officier. Le chœur était rempli d'un nombreux clergé, mais dans le reste de l'église il n'y avait pas 200 personnes. C'était là à-peu-près le nombre de personnes qui allaient à la grand'-messe à Notre-Dame, cette immense église qui peut en contenir dix mille.



On ne voyait guère plus de monde au Panthéon. Dans aucune circonstance je n'y ai remarqué plus de monde qu'il n'en pouvait loger au-dessous du dôme.

L'église St-Etienne du Mont, qui n'en est séparée que par une rue, ne voyait pas beaucoup plus de fidèles le dimanche.

Les églises les plus fréquentées de Paris étaient celles de St-Thomas d'Aquin et de Ste-Clotilde dans le faubourg St-Germain, et de la Madeleine dans le faubourg St-Honoré. Et encore, n'y voyait-on guère que des femmes appartenant à l'aristocratie. Il y avait si peu d'hommes que, la première fois que j'y suis entré, je crus d'abord m'être fourvoyé dans une réunion de dames. J'ai été rassuré lorsque j'ai aperçu quelques hommes *rari nantes in gurgite vasto.*

S'il faut en croire les journaux, toutes ces dames n'étaient pas attirées là uniquement par la dévotion. On entre à la Madeleine par un perron d'une vingtaine de marches. Celles qui ont de jolis pieds, et ce sont presque toutes les Parisiennes, allaient à cette église, d'après le *Figaro,* pour avoir l'occasion de les montrer en descendant ces marches, comme elles allaient au bal ou à l'opéra pour montrer leurs épaules !

Un spectacle religieux très-intéressant, c'était la messe militaire dans l'église des Invalides. Au coup de midi, on entendait un roulement de tambours. C'était pour annoncer l'entrée du gouverneur et de son état-major. Dès que ce vieux militaire était rendu à son prie-dieu dans le chœur, après avoir passé entre deux haies d'invalides armés de lances, la messe commençait. L'autel était entouré d'une garde-d'honneur. Lorsque la clochette annonçait l'élévation, on entendait un roulement de tambours, suivi d'une sonnerie de clairons. Au moment où le prêtre allait mettre un genou en terre, on entendait l'officier commandant la garde d'honneur crier au milieu du silence : *genoux, terre,* puis sa voie était couverte par une sonnerie de clairons et un roulement de tambours.



On pouvait étudier dans la voûte toute l'histoire moderne des guerres de la France, car elle était garnie de drapeaux pris sur toutes les nations de l'Europe.

Non seulement la population fréquentait peu les églises, mais, dans les quartiers populaires il aurait fallu un œil bien exercé pour distinguer le dimanche de la semaine. On travaillait ce jour-là comme n'importe quel autre jour, et tous les magasins restaient ouverts. Pendant deux ans que j'ai demeuré sur la rue Soufflot, je n'ai jamais pu voir fermé le principal magasin de l'endroit.

Dans les quartiers aristocratiques, les boutiques élégantes se fermaient le dimanche après-midi, parce que elles auraient perdu leurs belles clientes.

On se préparait au carême par la procession du bœuf gras.

Je puis vous parler de cette procession du bœuf gras, car d'après les journaux, celle à laquelle j'ai assisté en 1862 est la plus remarquable qu'on eût vue depuis un demi siècle. Elle a commencé le dernier dimanche du carnaval, et s'est continuée jusqu'au mercredi des Cendres.

Un bœuf énorme engraissé pour la boucherie avait été richement caparaconné ; on lui avait doré les cornes, et on les avait garnies de rubans de toutes sortes de couleurs. Il ouvrait la marche. Pour garde d'honneur, il avait une centaine d'hommes et de femmes à cheval, revêtus de costumes représentant les figures d'un jeu de cartes. C'était le Roi de cœur qui commandait la procession, ayant pour officier d'ordonnance le valet de cœur. Chaque roi avait sa dame et son valet, revêtus de costumes aussi riches que brillants. Puis venaient des chars portant tous les dieux et déesses de la mythologie grecque et romaine.

Lorsque le cortège arriva sur la place du Carrousel, le



valet de cœur alla trouver les sentinelles qui gardaient la porte de la cour des Tuileries, puis il revint vers le roi de cœur, et toute la procession entra dans la cour où le public n'était pas admis. L'empereur, l'impératrice et le prince impérial se montrèrent sur le balcon du pavillon de l'Horloge. Un aide-de-camp étant venu inviter le roi et la reine de cœur, ils apparurent sur le balcon, aux acclamations de la foule, et la famille impériale les reçut avec des honneurs royaux. Le roi de cœur, après avoir salué solennellement l'empereur, baisa la main de l'impératrice, et tous deux embrassèrent le petit prince impérial. L'empereur baisa la main de la reine de cœur (une affreuse poissarde peinturlurée jusqu'au blanc des yeux). Puis après une nouvelle salutation solennelle entre l'empereur et le roi du Carnaval, celui-ci se retira avec sa suite, reconduit par un aide-de-camp, au milieu des bravos de l'immense multitude, qui s'étouffait dans la cour des Tuileries et sur la place du Carrousel.

Vous auriez tort de croire que toute la population de Paris était irréligieuse. Si la procession païenne du bœuf gras précédait le carême, celui-ci offrait pendant toute sa durée un spectacle bien différent. Vous avez tous entendu parler des conférences de Notre-Dame. Ce sont des espèces de sermons mondains, des exposés de la doctrine catholique à l'usage des gens qui d'ordinaire ne vont pas à l'église. Elles ont été inaugurées sous la restauration par l'abbé de Frayssinous. A de Frayssinous, qui n'était qu'un rhéteur élégant, succédèrent de Ravignan, et surtout Lacordaire. Ce dernier, le plus éloquent orateur de la chaire qu'on ait vu de nos jours, avait rendu les conférences très populaires parmi les classes lettrées de Paris. En 1862, elles étaient données par le père Félix. Celui-ci n'approchait pas de Lacordaire sous le rapport de l'éloquence, et il est probable que si l'éloquent Dominicain n'avait pas passé avant lui dans la chaire de Notre-Dame, il n'aurait pas réussi à y attirer l'immense auditoire qui s'y pressait tous les dimanches. Mais les auditeurs, y ayant été amenés par la curiosité de savoir quel était ce prédicateur qui avait succédé

à Lacordaire, le père Félix réussissait facilement à les y retenir et à les y ramener. Ses discours, sans avoir de ces mouvements qui transportaient l'auditoire de Lacordaire, étaient si bien préparés, si nourris, si soutinus, qu'on ne pouvait s'empêcher d'y prendre intérêt.

Les conférences avaient lieu à trois heures de l'après-midi. Dès une heure, même avant, on commençait à voir arriver, de tous les coins de Paris, tout ce que la capitale comptait de plus distingué, dans la politique, dans la magistrature, dans le barreau, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, tous ceux qui suivaient le mouvement intellectuel d'alors, et tous les jeunes gens qui pensaient un peu à l'avenir. Une demi-heure avant le commencement de la conférence, l'immense église était pleine comme un œuf. J'oubliais d'ajouter que personne n'était attiré par le désir de voir de jolies figures, car les dames n'étaient pas admises aux conférences.

Inutile de dire qu'un grand nombre de ceux qui venaient n'étaient pas des dévots. Ils y allaient comme ils allaient aux leçons de M. Saint-Marc-Girardin à la Sorbonne, de M. Boissier et de M. Laboulaye au collège de France, parce qu'ils espéraient entendre quelque chose de bien pensé et de bien dit, quelque chose digne d'occuper un homme intelligent et instruit. Un grand nombre trompaient l'ennui de l'attente en causant à haute voix, en lisant des livres et des brochures, quelques-uns même en parcourant des journaux.

Au coup de trois heures, on entendait retentir sur les dalles du chœur les coups de la hallebarde du suisse qui précédait l'orateur, et celui-ci montait en chaire. Pendant les quelques instants qu'il s'agenouillait, on entendait une véritable explosion de toussements, d'éternuments, de crachements, puis, au moment où il se relevait et ouvrait la bouche pour parler, il se faisait un tel silence qu'on aurait pu entendre tomber une épingle. L'orateur parlait d'abord très lentement, très distinctement, articulant chaque syllabe avec une telle force que,

dans son voisinage, on en éprouvait quelque fatigue. C'était pour accoutumer son auditoire à sa voix, et pouvoir se faire comprendre dans toutes les parties de l'immense édifice. Mais, peu-à-peu, il se laissait aller à sa prononciation ordinaire. De temps en temps, à la fin d'une période plus éloquente que le reste, il s'arrêtait pour prendre haleine et s'essuyer la figure. L'apparition de son mouchoir était comme le signal d'une nouvelle explosion de toussements et de crachements, à faire trembler l'église. Dès qu'il remettait son mouchoir dans sa poche, le silence se faisait de nouveau. Cela continuait ainsi pendant une heure et demi ou deux heures, sans aucune marque d'inattention ou de fatigue parmi les milliers d'auditeurs. Puis l'immense auditoire s'écoulait lentement, chacun commentant à son voisin le discours qu'il venait d'entendre, de vives discussions s'engageant même parfois entre quelques uns.

Voilà pour les dimanches. Les trois derniers jours du carême, le P. Félix prêchait une retraite à Notre-Dame. Elle était aussi suivie que ses grandes conférences, et elle le méritaient bien. Si j'avais eu à choisir, j'aurais, je crois, donné la préférence aux sermons de la retraite sur les conférences du Carême. Préparés avec un art tellement consommé que les traces même de tout travail en disparaissaient, aussi intéressants que pratiques, ces sermons produisaient sur l'auditoire un effet immense, que ceux-là même qui en étaient le plus affectés ne soupçonnaient pas d'abord. Mais on le voyait bien à la communion pascale le jour de Pâques au matin. Dix milles hommes au moins, appartenant aux classes les plus élevés de la société, y prenaient part. On peut juger de ce qu'était cette foule par le fait que pendant trois heures, sans interruption, l'archevêque de Paris, le P. Félix et plusieurs autres prêtres ne cessaient de donner à communier. Notre-Dame présentait alors un spectacle magnifique. Figurez-vous ces milliers d'hommes chantant à l'unisson des hymnes, et alternant avec un chœur d'enfants placé au grand orgue. Jamais je n'ai rien entendu de si grandiose. Même le

chœur des soldats dans Faust, était inférieur comme effet au *Victimae Paschali laudes* chanté par ces milles voix d'hommes répercutées par les arceaux gothiques de l'immense cathédrale. C'était simplement irrésistible.

Vous aimerez sans doute à connaître la vie que menaient alors les étudiants. Je ne vous en ferai pas connaître tous les détails ; je n'en ai pas le temps, et si je l'avais, je croirais pouvoir mieux l'employer autrement. Certains faits généraux suffiront pour vous en donner une idée.

Il y avait alors près de cinq mille étudiants régulièrement inscrits à la faculté de droit seulement, et probablement deux fois autant à la faculté de médecine et aux facultés des lettres et des sciences, sans compter des milliers d'étrangers venus de toutes les parties du monde. Dans un hôtel où j'ai passé quelques mois, il y avait à la table d'hôte des Valaques, des Turcs, des Bulgares, des Serbes, des Russes, des Grecs, des Mexicains, des Péruviens, des Chiliens. des Espagnols, des Portugais et des Italiens. Il y avait, entre autres, une vingtaine de Grecs qui faisaient un tapage si infernal, qui discutaient avec tant d'animation que, les voyant gesticuler furieusement leurs couteaux à la main, je croyais souvent qu'ils allaient s'entrégorger.

Si vous voulez juger du travail de ces étudiants, je vous dirai que sur les 5,000 étudiants en droit dont j'ai parlé, je n'en ai jamais vu 500 au cours le plus intéressant. J'ai suivi des cours où nous n'étions pas 40 auditeurs.

On citait alors une anecdote très-amusante concernant M. Julien, professeur de Chinois au Collège de France. Soit qu'il fût ennuyeux, soit qu'on ne s'intéressât pas au Chinois —peut-être pour les deux raisons ensemble—M. Julien n'avait jamais plus de cinq à six auditeurs au commencement de sa leçon, et quelquefois il ne lui en restait plus que deux à la fin. Un jour, un de ces deux étant parti, M. Julien supplia

celui qui restait de ne pas partir, disant qu'il avait quelque chose d'extrêmement intéressant à exposer. Ne craignez pas répondit l'auditeur : je suis l'appariteur, et il faut que j'attende la fin de la leçon pour fermer les portes.

Eh bien, j'ai connu certains professeurs de droit dont les cours auraient pu rivaliser pour l'ennui avec les leçons de Chinois de M. Julien ; et ces cours étaient aussi clairs que la philosophie de Confucius. Si quelqu'un de vous désire savoir ce qu'il faut éviter dans un cours, je leur conseillerais d'aller suivre quelques uns de ceux qui se donnent à Paris.

S'il y avait des cours ennuyeux, il y en avait aussi de bien intéressants. C'était une véritable fête intellectuelle que d'assister à une leçon de M. Boissier sur les lettres de Cicéron, et de M. Laboulaye sur l'histoire du Canada. C'étaient de véritables modèles dans l'art de bien dire, surtout M. Laboulaye, car M. Boissier laissait un peu trop voir son art. Ils savaient rendre intéressants tout ce qu'ils touchaient.

Un jour, M. Laboulaye devait parler des derniers temps de la domination française en Amérique. Par l'entremise de M. Rameau,que la plupart d'entre vous connaissent un peu,il avait fait raccoler tout ce qu'il y avait alors de Canadiens à Paris, c'est-à-dire, quatre ou cinq: on ne voyageait pas alors en Europe comme aujourd'hui où l'on va à Paris comme on allait alors à Montréal. Ce fut pour nous, comme pour tout l'auditoire qui remplissait la grande salle du Collège de France, un véritable régal, que les trois leçons dans lesquelles M. Laboulaye raconta les dernières luttes de nos ancêtres en ce pays. Il est impossible de mieux dire, d'être plus varié, plus intéressant plus éloquent. Tantôt, en parlant de la cour de Louis XV, des inconvenients du gouvernement absolu, il faisait des allusions si ingénieuses, si fines et si transparentes au régime politique de l'empire, dont il était l'adversaire, que toute la salle éclatait en rires approbatifs et en applaudissements. Tantôt, décrivant l'état de dénument et d'abandon dans lequel

Louis XV nous avait laissés pour donner des millions à la Pompadour, racontant les combats homériques de cette poignée de Français laissés seuls contre de puissantes armées, citant les traits d'héroisme de Montcalm, de Lévis et de leurs compagnons, retraçant les derniers moments du héros français, il provoquait des salves de bravos. On voyait alors, non seulement des belles dames, mais des militaires, des élèves de l'Ecole polytechnique, porter le mouchoir à leurs yeux. Perdus dans la salle, complètement inconnus, mes compagnons et moi, nous étions en ce moment fiers d'être les descendants de ceux dont on parlait si éloquemment, et nous étions parfois tentés de nous écrier : je suis Canadien.

J'allais oublier de vous dire qu'à ces leçons, dans lesquelles figuraient si honorablement le nom du héros de Carillon, assistaient un de ses descendants directs, et un de ses neveux, tous deux marquis de Montcalm. Le neveu était un magnifique vieillard qui avait été ambassadeur sous la Restauration. Le petit-fils était un homme d'une quarantaine d'années qui, je regrette de le dire, ne connaissait même pas les hauts faits de son ancêtre. Il savait seulement qu'il s'était fait tuer dans quelqu'obscur combat en Amérique. Les deux marquis vivaient ensemble, dans un assez modeste appartement situé sur la rue de Martignac, où nous fûmes invités à aller avec M. Rameau et M. Laboulaye après la leçon dans laquelle celui-ci avait raconté la mort de Montcalm.

Une chose qu'on ne saurait trop louer, c'est la libéralité avec laquelle ces cours étaient ouverts à tous. Même un étranger comme moi pouvait y assister sans avoir un sou à payer.

Du reste, partout, un étranger était mieux reçu qu'un Français. Y avait-il une place où le public n'était pas admis, il suffisait de montrer son passe-port au factionnaire ; aussitôt il saluait et disait : ah ! puisque vous êtes étranger, passez monsieur.



Un trait vous donnera une idée de cette politesse, de cet esprit accueillant des Parisiens pour les étrangers. Un jour je vois une affiche annonçant que le soir même, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, il y aura une séance *publique* de la Société des Amis des Sciences, sous la présidence du maréchal Vaillant, qui devait y prononcer un discours. Curieux de voir et d'entendre le maréchal, je me rends à l'avance et, trouvant la porte ouverte et la salle presque vide, je vais me mettre sur un banc tout à fait en arrière. A peine étais-je assis, qu'un monsieur en habit noir et en cravate blanche s'approche de moi et me demande si j'étais membre ou invité. Comprenant de suite que la séance n'était que pour ces deux classes, et croyant m'être fourvoyé, je lui dis que je n'étais ni l'un ni l'autre, mais un étranger d'Amérique. Et m'excusant, je fis mine de me retirer. Du tout, du tout, me dit-il, si vous êtes étranger, vous êtes mon invité ; et me prenant par le bras, il me conduisit à un fauteuil en avant.

N'y eût-il que cette politesse, on comprendrait l'attraction que Paris possède pour les étrangers. Mais il y avait alors bien d'autres choses pour les y attirer. On y voyait les premiers artistes dramatiques du monde. Adélina Patti, âgée de 17 ou 18 ans, faisait alors ses débuts, avec un succès qui faisait pressentir la brillante carrière qu'elle a fourni depuis. Artiste moins consommée qu'aujourd'hui, elle plaisait peut-être davantage par l'éclat et la fraîcheur juvénile de sa voix, par ses airs d'enfant gâtée. Mario, Madame Albani étaient dans tout l'éclat de leur talent et de leur renommée. On entendait souvent discuter les admirateurs de ces grandes artistes avec les vieux qui avaient entendu la Malibran. Mon propriétaire, qui était de ces derniers, prétendait qu'il n'y avait pas une cantatrice digne seulement d'attacher les cordons des souliers de la grande Maria Felicia. Les larmes lui en venaient aux yeux, quand il rappelait la manière dont elle disait le *Chant du Saule* dans Othello. Et pourtant, parmi ces cantatrices qu'il trouvait si inférieures à

la Malibran, se trouvait Mde Miolan-Carvallo, le rossignol du midi, l'incomparable interprète de la Marguerite de Faust.

Voilà pour la musique. Que dirai-je de l'art dramatique ? Sarah Bernhardt n'était pas encore connue dans le drame, mais que d'artistes remarquables pour interpréter la grande comédie, le répertoire classique. Samson, qui avait été le professeur de Rachel, terminait alors sa carrière, et faisait ses adieux au théâtre en jouant tous les rôles dans lesquels il avait eu le plus de succès pendant cinquante ans, depuis celui de M. Jourdain dans le *Bourgeois-gentilhomme*, jusqu'à celui du marquis, dans Mademoiselle de la Seiglière. Quelle inimitable perfection ! Il faisait tellement illusion par la force de son jeu, que dans *Don Juan*, malgré ses 75 ans, on ne lui donnait que les 25 ans du valet dont il faisait le personnage.

Régnier était alors dans toute la maturité de son talent. Ayant tout contre lui au physique, une laideur peu commune, une voix enrouée, il réussissait, à force de talent et de travail, par l'art le plus consommé, à produire les effets les plus extraordinaires. Dans *La joie fait peur*, cette pièce de Mde de Girardin, si ennuyeuse à la lecture, je l'ai vu, à quelques minutes d'intervalle, faire pleurer et rire aux larmes, un auditoire aussi bon juge, aussi difficile à contenter que celui du Théâtre Français.

Got égalait presque Régnier, et réussissait à faire accepter le rôle odieux du père dans le *Fils de Giboyer*, cette pièce qui, pendant six mois, passionna tout Paris. Coquelin aîné était alors un tout jeune homme, mais il montrait un talent extraordinaire. Il obtenait un tel succès dans le rôle difficile de *Figaro*, du *Mariage de Figaro*, que ceux qui l'ont entendu alors ne doivent pas être surpris des succès qu'il a eus depuis.

Parmi les femmes il y avait alors au Théâtre Français, Madeleine Brohan et Mde Arnould-Plessis, dont la beauté n'était égalée que par le talent. Avec quel art consommé celle-ci

jouait Célimène du *Misantrope*, et celle-là la Marquise dans *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* Mais toutes deux cédaient le pas à Augustine Brohan, l'incomparable soubrette, cette parfaite incarnation, comme disait d'elle Théop. Gautier, de la soubrette rêvée par Molière et Régnard.

Sur les théâtres secondaires, il y avait au Dejazet la grande artiste de ce nom, qui a rendu si populaire la Lizette de Béranger. On ne lui aurait pas donné trente ans, bien qu'elle en eût soixante ; au Vaudeville on voyait la Fargueil, que personne n'égalait dans le drame moderne.

Non seulement il y avait alors de grands artistes pour jouer les comédies et les drames, mais il y avait des écrivains pour en écrire. Les pièces de Victor Hugo étaient exilées comme sa personne, mais Alexandre Dumas fils et Sardou s'étaient déjà fait un nom dans l'art dramatique ; Octave Feuillet et Emile Augier étaient dans toute la force de leur talent.

Des hommes de théâtre, je puis passer, sans transition, aux hommes politiques, car les plus en vue de ceux-ci n'étaient que des acteurs sur une grande échelle. M. de Morny était alors dans toute sa gloire : c'était lui qui faisait le chaud et le froid dans le gouvernement, bien qu'il ne fût officiellement que président du Corps Législatif. Au physique, de grande taille, très bel homme, d'une élégance tout aristocratique, d'une distinction parfaite, il avait l'air d'un homme qui ne doute de rien, surtout de lui-même. C'était un roué parfait, ne croyant ni à la vertu, ni à l'honneur, ni à la religion, pensant tout possible avec l'argent, ne reculant devant aucun moyen pour l'obtenir, puis le dépensant en grand seigneur, n'adorant qu'une chose après lui-même, le succès. On disait partout dans l'intimité que c'était lui qui avait fait faire l'expédition du Mexique, pour amener la hausse sur des bons mexicains sans valeur dont un Juif de Genève,nommé Jecker, lui avait donné plusieurs millions pour s'assurer ses services. Mais on se gardait bien d'en dire un mot dans la presse, car

celle-ci n'avait d'autre liberté que celle de flagorner l'empereur et ses ministres. Si un journal s'était permis de dire un mot contre eux, on lui aurait d'abord donné deux avertissements, puis on l'aurait supprimé purement et simplement sans aucune forme de procès.

L'espionnage régnait partout, depuis les Tuileries jusqu'au taudis du chiffonnier. Vous n'étiez jamais sûr que l'homme auquel vous parliez n'était pas un mouchard au service de la préfecture de police.

M. Ollivier, qui aujourd'hui défend l'empire avec plus de zèle que de succès, n'était alors que le troisième en rang des cinq députés que comptait l'opposition au Corps Législatif. M. Rouher était la grosse pièce du gouvernement dans la discussion. Plusieurs de ceux qui président aujourd'hui aux destinées de la France, comme M. Grévy, pratiquaient tranquillement au barreau, profitant de chaque poursuite contre un journal pour faire le procès politique du gouvernement et montrer leurs sentiments républicains. Quelques-uns même ne s'occupaient alors qu'à culotter des pipes dans les brasseries du quartier-latin.

Mais ce qui rendait Paris si intéressant pour les étrangers, c'était la vie au dehors qu'on y menait. Sur les boulevards, les trottoirs étaient plus occupés que les maisons. Sur le bord du trottoir voisin de la chaussée de la rue, vous voyiez une rangée de bancs garnis d'hommes et de femmes riant, causant et s'amusant. A la porte de chaque grand café, des douzaines de petites tables en marbre étaient entourées de consommateurs, les uns discutant, les autres lisant, quelques-uns même jouant aux cartes ou aux dominos. Tous ces gens étaient installés là pour boire, et pourtant c'était la chose dont ils paraissaient se soucier le moins.La tasse de café ou le verre de bière mis sur la table, ne paraissaient avoir été qu'un prétexte pour s'asseoir, voir passer le monde et causer ; aussi à peine les portait-on de temps en temps machinalement aux lèvres.

Il est impossible sans en avoir été témoin, de se former une idée de l'intérêt et de l'animation que donnent aux boulevards cette vie toute au dehors.

Lorsqu'il faisait trop froid ou qu'il pleuvait, la foule se portait sous les arcades de la rue de Rivoli, ou dans les galeries du Palais Royal. C'est dans ce dernier endroit que je conseillerais à nos marchands de bijouteries et d'objets de fantaisie d'aller, s'ils veulent apprendre l'art d'installer une vitrine.Impossible d'imaginer quelque chose de plus ingénieux, de plus coquet, de plus propre à attirer le regard, à rendre le moindre objet attrayant. J'ai vu des vitrines ornées seulement avec des cuillères d'argent, et, à quelque distance, on aurait pu croire qu'elles étaient pleines de diamants, tant on avait su faire miroiter la lumière du gaz de toutes les manières. C'est le soir qu'il faut voir les vitrines pour les trouver dans toute leur gloire. Le jour, surtout dans l'avant-midi, tout y est sans dessus-dessous, car on en change la disposition presque tous les jours.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que presque partout ce sont des filles qui sont commis : cela explique le goût délicat avec lequel lés vitrines sont installées. Et si vous voulez voir comme ces filles ont la langue bien pendue, entrez seulement une minute dans l'établissement. On ne saurait se figurer leur habileté à faire valoir leur marchandise, à tirer partie des petites faiblesses du client, pour lui faire acheter quelque chose. Plusieurs fois il m'est arrivé, étant en compagnie de Canadiens de passage à Paris, d'entrer avec eux dans quelques-unes de ces élégantes boutiques. Ils voulaient seulement voir, et étaient bien décidés à ne rien acheter ou à acheter un objet insignifiant pour justifier leur entrée dans l'établissement. Ils partaient chargés. Un jour, j'étais avec un monsieur qui, bien qu'ayant des espèces de pattes d'ours, avait la faiblesse de croire qu'il avait de jolies mains. Il avise une boutique sur le boulevard, où l'on vendait des gants de peau : A peine entré, une jolie fille se met à lui en montrer

de toutes les couleurs. Une paire lui plaît, mais il fait observer qu'il craint qu'ils ne soient trop petits. Comment ! vous plaisantez, lui dit-elle ; mais avec une jolie main comme la vôtre, vous pourriez mettre même un gant plus petit : c'est parce qu'on ne savait pas vous ganter chez vous. Laissez-moi faire. Et ce disant, elle lui essaie une paire de gants ; ils craquent sur toutes les coutures, mais n'importe, elle réussit à les lui mettre, et s'écrie triomphalement : "je vous le disais bien ; voyez comme il vous font bien ; aussi quelle joli main vous avez. Vous devriez en prendre plusieurs paires, car vous n'en trouverez peut-être pas ailleurs qui vous feront aussi bien." Mon malheureux compatriote se laisse gagner et en achète une douzaine. Mais en route *ses jolies mains* en craquaient, et je ne crois pas qu'il ait jamais essayé de mettre le reste de la douzaine.

Voilà comment j'ai vu Paris il y a 24 ans, à l'époque la plus brillante du second empire. Les choses ont bien changé depuis. L'empire s'est effondré à Sédan, comme M. Thiers l'avait prédit. Paris a vu les Prussiens dans ses murs, la Commune a fait disparaître le palais des Tuileries, celui du Conseil d'Etat et l'Hôtel-de-Ville. Celui-ci a été reconstruit avec plus de luxe qu'auparavant. Le grand opéra, qui était alors en construction, a été terminé au prix d'une vingtaine de millions de piastres, et Paris est encore la ville où se portent tous les étrangers qui ont de l'argent à dépenser.

Les Américains et les Anglais surtout, ont fait à la capitale de la France une telle réputation, qu'en beaucoup d'endroits on ne l'appelle plus que la *Babylone moderne*.

Ceci est ignorance ou hypocrisie car Paris n'est ni plus immoral ni plus mauvais que les autres grandes villes qui ont une population égale. Je doute même beaucoup qu'il soit aussi immoral que Londres ou New-York. Mais il diffère de ces villes en ce que chez lui le vice est plus élégant, plus raffiné, qu'il se rencontre chez les gens qui se montrent plus, les



étrangers riches venus de tous les pays. L'observateur superficiel qui juge tout Paris par ce monde qu'il voit en passant se trompe autant que cet Anglais qui, voyant une Française rousse, avait mis dans son carnet de voyage : les Françaises sont rousses.

A côté de ce vice élégant qui s'exhibe, il y a des vertus admirables qui se cachent. J'ai connu à Paris des braves gens auxquels je trouvais toujours de nouvelles qualités à mesure que je les connaissais mieux. Ce n'est qu'à la longue que j'ai vu sur quelle échelle ils pratiquaient la modestie, la bonté, la charité. J'ai connu des familles admirables, véritables modèles de la famille chrétienne. Et ces familles, on en rencontre non pas seulement dans les quartiers de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, mais partout. Seulement, dans certains endroits, ce n'est que par hasard qu'on les découvre. Notre-Dame était en 1863, entouré de vieilles maisons habitées en général par la population la moins religieuse et la moins respectable de Paris. Sur le Parvis Notre-Dame à deux pas de la vieille cathédrale, j'ai connu une des plus braves, une des plus dignes familles que j'aie jamais vues.

Voici comment la chose est arrivée. Des religieuses françaises établies en ce pays étaient de passage à Paris, et je m'étais offert pour leur servir de *cicerone*. Comme elles désiraient visiter Notre-Dame, je les y conduisis. C'était le dimanche des Rameaux. Le trésor était exposé dans le chœur, gardé par une dizaine de sergents de ville. Vu la foule, il était difficile de bien voir certains objets que ces dames désiraient examiner de près, comme la couronne d'épines rapportée de Terre Sainte par Saint Louis. J'allai trouver l'un de ces sergents de ville, et lui disant que j'accompagnais des religieuses étrangères, je lui demandai de nous laisser passer en dedans de la balustrade. Il y consentit volontiers. Lorsque nous revînmes pour retourner dans la nef, j'aperçus une dame à l'air distingué se détacher d'un groupe

de femmes agenouillés, et se diriger vers nous. En arrivant à la supérieure, elle lui prit les deux mains avec effusion, et lui dit : comment vous portez-vous ma sœur Saint Maurice. Celle-ci, surprise, ne la reconnaissait pas. "Vous rappelez-vous, dit la dame, Marie-Louise, N.... à qui vous avez fait la classe, que vous aimiez tant, et qui vous le rendait bien : c'est moi. Il y a bien longtemps de cela ; j'avais alors 17 ans ; j'en ai aujourd'hui cinquante, mais je ne vous ai jamais oubliée." Et elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.—Et votre père et votre mère, dit la supérieure, comment sont-ils ?—Ma mère est ici, et je vais aller la chercher ; quant à ce pauvre père, il est mort il y a trente ans.—La dame alla chercher sa mère, et nous vîmes arriver une très vieille personne toute cassée, qui, tremblante d'émotion, se précipita au cou de la religieuse. A peine fûmes-nous sortis de l'église, que les dames voulurent nous enmener chez elles pour dîner. J'eus beau essayer de m'excuser, il n'y eut pas moyen, elles insistèrent à me garder avec les religieuses. Je n'eus pas lieu de la regretter, car jamais de ma vie je n'ai passé une soirée plus agréable. Voici en deux mots l'histoire de la famille : le père était président de la Chambre des notaires de C......, ce qui le mettait à la tête de la société de la ville. Ruiné par un cautionnement, il était mort de désespoir, laissant sa famille composée de sa femme, de la fille que je voyais et de deux fils plus jeunes, absolument sans ressources. Ne pouvant plus occuper à C...... le rang qu'elle avait occupé, la veuve était venue s'ensevelir à Paris où nous la trouvions dans un sixième étage du Parvis Notre-Dame. Pendant plusieurs années, ils avaient vécu de ce que la mère pouvait gagner à faire des travaux de broderie, et la fille à dessiner des fleurs pour un fabricant de porcelaine. La famille avait vu des jours bien sombres. Mais, bientôt, le fils aîné avait pu gagner quelque chose à donner des leçons de mathématiques, et le cadet, peintre de talent, avait exposé des tableaux remarqués au salon et qui l'avaient mis en vogue. Au moment où j'ai connu ces braves gens, ils vivaient dans l'aisance. Leur

sixième étage était élégamment meublé. Ils auraient pu aller habiter un autre logis ; mais il leur répugnait de laisser une maison où ils avaient passé par toutes les phases de la pauvreté, de la gène, de la misère, puis de l'aisance, presque du luxe. Comme me disait le peintre, jeune homme très distingué et admirable causeur, il me semble qu'il y aurait de notre part comme de l'ingratitude à laisser une maison qui nous a reçus quand nous étions si pauvres. Elle a vu tant de larmes de cette pauvre mère, que ce serait comme une profanation d'y laisser pénétrer des étrangers indifférents.

La dame, qui était venue au-devant de la supérieure à Notre-Dame, était encore fille. La supérieure me dit qu'elle avait été la plus grande beauté de la ville de C..., et qu'on se disputait sa main avant la catastrophe financière de son père. Et il n'était pas difficile de la croire, car, bien qu'âgée de 50 ans et vieille fille, c'était encore une très belle personne. Sa chevelure blonde était rayée de fils blancs, elle avait quelques rides, mais ses beaux yeux bleus avaient conservé tout leur éclat d'autrefois.

Voilà comment vivait en 1863 dans un des quartiers de Paris les moins aristocratiques, une famille distinguée. Etablie là depuis trente ans, elle n'était pas connue même de ceux qui habitaient la même maison. Dans une ville bruyante comme Paris, ceux qui le veulent peuvent facilement se faire une espèce de Thébaïde où ne pénètre aucun des bruits du dehors.

En somme, le séjour de Paris ne m'a paru ni long, ni désagréable, mais vous l'avouerai-je, je fus content de revenir ; et lorsque j'arrivai à Québec, par un beau matin du mois d'Août, je l'ai trouvé aussi beau que si je l'avais vu pour la première fois. Si alors on m'avait proposé de retourner à Paris, je crois que j'aurais été tenté de dire comme dans la chanson : " gardez votre Paris et rendez-moi ma mie, ô gai, rendez-moi ma mie !"

FRANÇOIS LANGELIER.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XXVII

(Suite)

Une heure s'écoula. Après le départ de tous les invités jusqu'au dernier, Madame d'Aulnay, selon son habitude, monta à la chambre de sa cousine pour lui souhaiter une bonne nuit.

Antoinette paraissait singulièrement malade, mais elle était si calme et si tranquille que Madame d'Aulnay, en entrant, n'en eut pas la moindre inquiétude.

—Te couches-tu, ma chère ? demanda-t-elle. Tu devrais te mettre au lit de suite.

—Je dois tout d'abord te dire, Lucille, que je retourne à Valmont demain.

—Hein ! et pourquoi ? Aurais-tu reçu par hasard des lettres de rappel ?

—Non, mais j'ai décidé de m'en retourner.

—C'est incroyable. Mais, au moins, quel motif, quelle raison as-tu ?

—J'ai le cœur triste et malade, Lucille, et j'ai besoin d'un repos absolu.

—Tu es malade, mon enfant ! j'ai lieu de le craindre....

Tu parais être malheureuse depuis quelque temps, et deux ou trois personnes l'ont remarqué ce soir. Ah ! ma pauvre cousine ! j'ai peur que tu sois bien misérable.

Et elle examinait la physionomie d'Antoinette qui portait en effet l'empreinte d'une grande douleur.

—Oui, je suis bien malheureuse.

—Et je ne dois pas t'en demander la cause : je suppose que c'est en grande partie ce vilain Sternfield.

—Je vais te le dire en un seul mot. Tu étais présente lorsque ces paroles sacrées ont été prononcées : " Que l'homme ne sépare jamais ce que Dieu a uni ! " Comprends-tu maintenant, Lucille ? Le triste passé ne peut pas être changé, il est irrévocable !

—Hélas ! le regrettes-tu réellement à ce point ? Je crois que tu dois me détester en même temps , quoique, à vrai dire, j'aie agi pour le mieux.

—Ah ! non, je ne te déteste pas, je ne te fais pas de reproches ; mais ce fut une époque bien fatale que celle où j'entrai dans cette maison agréable et hospitalière.

—Dis-moi ce que t'a dit ou fait Audley pour te mettre dans une situation d'esprit aussi désespérée.

—Il serait douloureux et inutile pour moi de te donner d'autres détails que ceux que tu connais déjà ; mais j'ai été bien douloureusement éprouvée.

—Oh ! quant à cela, ma chère enfant, c'est le lot de toutes les femmes mariées. Voici par exemple André qui se met quelquefois dans ses fureurs extrêmes à propos de rien, pour un dîner qu'on a retardé, et d'autres fois par des pointes, des sarcasmes qu'il reçoit.



Antoinette sourit, mais d'un sourire étrange et plein d'amertume.

—Si, répondit-elle, Audley Sternfield ne me donnait pas de plus grandes causes de chagrin que M. d'Aulnay t'en a données, je ne regretterais pas autant que notre union soit irrévocable.

—Mais, pour en revenir à la résolution que tu as prise récemment, que gagnerais-tu, chère, en retournant à la monotonie de la vie de campagne plus tôt que tu aurais pu t'en exempter ? Ici, au moins, tu as quelques attractions, quelques amusements.

—Comprends-tu parmi ces derniers les persécutions que Sternfield m'inflige journellement ?

—Mais il te persécutera à Valmont aussi bien qu'ici. Tu te rappelles ce qu'il a voulu faire pendant que tu y étais ?

—Oui, mais je suis devenue plus endurcie que j'étais alors, plus indifférente sur les conséquences que pourrait avoir une pareille escapade ; je crois, d'ailleurs, que, dans son propre intérêt, il n'essaiera pas de trop m'éprouver.

—Comme de raison, Antoinette, si tu es décidée à partir, je n'ai plus rien à ajouter ; mais est-ce que tu n'es pas d'opinion qu'il vaudrait mieux braver la colère de ton père, quelle que terrible qu'elle serait d'abord, et lui faire connaître de suite votre mariage ?

—Cela ne conviendrait pas du tout au Major Sternfield ! répondit Antoinette en fesant entendre un rire forcé qui fit tressaillir sa cousine. Il m'a déclaré qu'il "ne pouvait se donner le luxe d'une épouse sans dot," après m'avoir fait engager sous serment de ne pas divulguer notre mariage jusqu'à ce qu'il m'en donne l'autorisation, ce qui sera probablement au dix-huitième anniversaire de ma naissance, alors que je dois entrer en possession de la fortune de ma pauvre mère.



—Il calcule avec autant de justesse que d'habileté ! répliqua sarcastiquement madame d'Aulnay ; mais dis-moi, pauvre cousine, aimerais-tu que je dise tout à ton père moi-même au lieu d'attendre le bon plaisir de ce mari temporiseur ? Je m'occupe fort peu, quant à moi, de la promesse qu'il m'a frauduleusement arrachée.

Antoinette frémit.

—Oh ! non, dit-elle ; je commence à envisager avec terreur l'époque à laquelle il doit me réclamer. Laissez-moi jouir, aussi longtemps qu'il me le permettra, de l'amour de mon pauvre père et de ma chère liberté.

—Antoinette, pardonne-moi ! s'écria Madame d'Aulnry en portant ses bras autour du cou de sa cousine et en fondant en larmes. Combien mes mauvais conseils ont contribué à jeter la misère sur ta jeune existence ! Que ne donnerai-je pas, maintenant. pour réparer le mal que j'ai fait ! Que je le déteste cet être infâme !

—Assez, Lucille, je suis malade, épuisée ; laisse-moi prendre un peu de repos.

Après mille protestations larmoyantes et des caresses sans fin, Madame d'Aulnay la quitta, non pour la laisser reposer, car la pauvre enfant passa la nuit sans sommeil et dans un état pitoyable.

Le lendemain, malgré la maladie dont elle souffrait, Antoinette persista dans sa résolution et partit.

En passant devant l'église paroissiale, qui n'était pas alors le grand et massif édifice d'aujourd'hui, mais un vieux temple construit en pierre solide, situé presqu'au centre de la Place d'Armes, elle ordonna au cocher d'arrêter et mit pied à terre pour un moment.

18

Elle sortit du temple quelques minutes après, fortifiée par la communion intime qu'elle venait d'avoir avec son Créateur. Elle s'arrêta à quelques pas de là et regarda avec mélancolie les nombreuses tombes qui l'environnaient ; malgré le triste aspect du cimetière, encore recouvert, en quelques endroits, du blanc manteau de l'hiver, et offrant, ailleurs, l'approche du printemps, un souhait, ou plutôt une prière s'échappa du fond de son âme : elle demanda au Ciel que le paisible sommeil de la mort lui soit accordé avant la venue de l'époque redoutée où Sternfield devait la réclamer pour sa femme.

Comme elle remontait en voiture, elle aperçut le Colonel Evelyn qui s'approchait ; mais il passa près d'elle en lui faisant un salut, respectueux, il est vrai, mais plein de froideur. Plus loin, elle rencontra quelques-unes des personnes qu'elle avait souvent vues chez sa cousine et qui la saluèrent avec un respect réel, car elle était pour tous une favorite. Mais quand elle fut passée, ses amis ne manquèrent pas de faire des remarques sur l'altération de ses traits, se demandant avec étonnement si la beauté des Canadiennes se flétrissait aussi rapidement que la sienne.

XVIII.

Dans la joie qui accueillit l'arrivée d'Antoinette à Valmont, on ne songea nullement à lui demander la raison de ce retour aussi brusque qu'inattendu, et ce fut avec un vif sentiment de satisfaction qu'elle se retrouva dans la calme atmosphère de la maison paternelle.

Madame Gérard s'aperçut bien que son élève était revenue désillusionnée et lassée, mais elle ne fit aucun effort direct pour obtenir des confidences et se contenta de l'environner de marques d'affection qu'Antoinette, loin d'éviter et de refuser, comme elle avait fait quelque temps auparavant, acceptait avec empressement et semblait presque rechercher.

La jeune fille fesait, en effet, tout ce que son excellente gouvernante souhaitait : elle lisait, étudiait, travaillait et se promenait. Plus de rêveries solitaires, plus d'après-midi consacrés à de mystérieuses correspondances ; elle recevait encore, il est vrai, des lettres de la ville, mais ces lettres n'étaient pas aussi fréquentes, ni aussi longues que celles d'autrefois, et leur réception n'occasionnait plus de pleurs ni de maux de tête. Il y eut même des moments où la digne gouvernante fut épouvantée de cette soumission passive, de cette obéissance apathique, tant elles semblaient tenir du désespoir. Cette pensée la frappa surtout un soir qu'assise avec la jeune fille à une fenêtre ouverte, elles admiraient ensemble les feux mourants du soleil couchant, et écoutaient les notes suaves du plus doux des chantres de nos bois, le rossignol.

—Madame Gérard, demanda tout-à-coup Antoinette d'une voix mélancolique, maman a dû mourir jeune, n'est-ce-pas ?

—Oui, mon enfant. Elle s'est marié à dix-huit ans et est morte le vingtième anniversaire de sa naissance, en te laissant âgée d'un an.

—Et elle a succombé, n'est-il pas vrai, à une affection de poitrine ?

—Je crois que oui,—répondit en hésitant la gouvernante qui n'aimait pas la tournure que prenait la conversation.

—A vingt ans ! se dit à elle-même Antoinette : c'est trop long. Oh ! Madame Gérard, priez-Dieu pour que je ne vive pas jusqu'à ma dix-huitième année.

Madame Gérard tressaillit et examina attentivement la figure de sa pupille.

—Ce serait espérer trop tôt la couronne, dit-elle tranquillement. Dieu peut exiger que tu portes ta croix, quelle qu'elle soit, plus longtemps que cela.

—Mais elle est si lourde ! soupira la jeune fille en se parlant plutôt à elle-même qu'à son amie.

—Celui qui te l'a envoyée, te donnera la grâce et la force de la porter.

—Mais Il ne me l'a pas envoyée ! dit Antoinette avec une vive émotion : c'est moi qui, dans mon aveugle folie, l'ai cherchée et trouvée.

—Porte-là néanmoins avec un courage chrétien, mon enfant, et ta récompense n'en sera que plus grande. Ah ! Antoinette, je ne cherche pas à pénétrer tes secrets, ils sont sacrés pour moi ; mais tout ce que je demande, c'est que tu ne mettes ton espoir qu'en Dieu seul.

—Vous parlez de secrets ! ah ! toute jeune que je sois, j'en ai un bien terrible, un secret dont le poids m'écrase, et j'ai été assez étourdie, assez insensée, pour jurer sur ce signe qui m'est doublement sacré—et elle montrait la grande croix d'or suspendue à son cou—que je ne le révêlerai jamais à moins d'en avoir la permission. Sans cela, bonne et fidèle amie, je vous aurais tout dit avant aujourd'hui.

—Merci ! merci ! chère enfant. Que je suis heureuse de savoir que ton silence est le résultat de la nécessité et non d'un manque de foi et de confiance en ta vieille amie. Loin de moi la plus légère pensée de t'induire à briser la promesse que tu as faite aussi solennellement, mais pardonne-moi si je te dis de te mettre en garde contre ceux qui t'ont arraché cette promesse ; quelque chers qu'ils se soient rendus à tes yeux, quelles que soient leurs bonnes et nobles qualités, méfies-toi d'eux, car ce n'est pas dans ton intérêt, mais dans le leur, qu'ils t'ont engagée d'une manière aussi formelle.

Quelques soirs après cette conversation, Antoinette extraordinairement préoccupée, entrait dans le boudoir où elle avait l'habitude de se rencontrer avec Madame Gérard ; mais

celle-ci n'y était pas. Elle apprit que sa gouvernante souffrait d'un violent mal de tête et qu'elle s'était retirée dans sa chambre. Elle alla l'y trouver : mais s'apercevant que l'invalide avait besoin de repos et de tranquillité, elle lui souhaita une bonne nuit et retourna dans le boudoir.

Cette chambre était déserte ; mais les rayons de la lune qui s'y déversaient en flots argentés, donnaient au plancher et aux meubles une beauté fantastique.

—Avez-vous besoin de bougies, Mademoiselle ? demanda une servante qui entrait pour fermer les fenêtres et tirer les rideaux.

—Non, je vais rester pendant quelque temps encore à la fenêtre. Est-ce que François s'attent à ce que M. de Mirecourt soit de retour ce soir ?

—Il n'en ai pas certain, Mademoiselle. Les chemins sont quelque peu mauvais par suite des dernières pluies, et c'est un voyage de plus de trente milles.

La domestique se retira, et Antoinette s'assit près d'une fenêtre ouverte par laquelle le souffle embaumé des résédas et des mignonettes arrivait jusqu'à elle, et ajoutait un nouveau charme à la tranquille splendeur de cette belle nuit d'été. Bientôt les pensées de la jeune fille reprirent le caractère de tristesse qu'elles avaient lorsqu'elle se trouvait seule, et le douloureux souvenir du Colonel Evelyn, de Madame d'Aulnay, et, le plus amer de tous, celui de l'indigne Major Sternfield se réveillèrent dans son esprit. Tout-à-coup, elle fit un soubresaut de terreur : elle venait d'entendre son nom doucement prononcé, à ne pas s'y tromper, par la voix bien connue d'Audley lui-même.

—Ce doit être une illusion, se dit-elle en essayant de se rassurer, car elle était devenue tremblante. Peut-être est-ce le murmure du vent.



Ah ! encore ! Cette fois, ce n'était plus un jeu de son imagination ; le mot " Antoinette " prononcé d'une voix claire et douce vint frapper son oreille. S'élançant à la fenêtre, elle plongea au-dehors son regard perçant, et, à travers les branches des acacias qui s'étendaient jusqu'à la maison, elle aperçut une personne à haute taille. Mais, assurément, cet individu caché par un manteau disgracieux et un grand chapeau rabattu ne pouvait être Audley Sternfield, ce type du dandysme élégant. Cependant, le souvenir de ce dont il l'avait menacée, de venir sous un déguisement à Valmont, traversant son esprit, elle n'eut pas de doute sur l'identité du mystérieux personnage qu'elle apercevait à quelques pas devant elle. Se penchant donc en avant :

—Oh ! Audley, qu'est-ce qui vous amène donc ici ! demanda-t-elle d'une voix mesurée mais agitée ?

—Ce qui m'amène ici ! est-ce là la seule réception que tu as à me faire ? répondit-il rapidement et d'un ton où perçait la colère. Te proposes-tu de sortir ou de condescendre seulement à me parler du haut de cette fenêtre, comme si j'étais un laquais ?

—Que le ciel m'éclaire ! dit-elle. Que faire ? Si je le fais entrer et que mon père le trouve ici, dans ce travestissement, quelles fatales conséquences ne pourrait-il pas en résulter ! et si je sors à la sourdine pour le rencontrer, je m'expose à être découverte, mal jugée, condamnée !

—As-tu décidé quelle bienvenue tu dois m'accorder ?

Et la voix, plus forte, moins prudente, indiquait clairement que la patience du Major cédait rapidement.

—Pas de bruit ! dit-elle ; je vais vous rejoindre dans un instant.

—Puis, ouvrant la porte vitrée qui donnait sur le balcon,

elle se trouva aussitôt près de Sternfield. Se dégageant froidement de son embrassement, elle demanda encore une fois :

—Audley, dites-moi ce qui vous amène ici.

—Es-tu bien un être humain comme les autres, Antoinette, ou n'es-tu pas plutôt faite de marbre ? répondit-il impétueusement. Après une longue et pénible séparation, tu me demandes à moi, ton fiancé, ton mari, ce qui m'amène ici !

—Oui, êtes-vous venu me reconnaître publiquement pour votre femme ? continua-t-elle d'un ton bref.

—Pas encore, pas à présent—et son accent trahissait quelque chose comme de l'embarras :—tu en sais la raison.

—Oh ! je la connais, Major Sternfield, et sans doute vous trouvez que c'est une raison suffisante, un motif tout-puissant. Il peut en être ainsi ; mais pour Dieu ! ne me parlez plus, après cela, de votre amour ; ce serait une sanglante ironie. Si, pour des considérations d'argent et de prudence, vous pouvez attendre des mois, des années peut-être, pour me réclamer pour votre femme, votre amour n'est pas si ardent que vous ne puissiez aussi me faire grâce de vos visites qui ne peuvent m'apporter autre chose que des contrariétés et de la peine.

—Tu es sans pitié, Antoinette ! dit-il confondu par la manière ferme et franche avec laquelle sa jeune femme naguère si timide, lui parlait maintenant.

—Prêtez-moi un moment d'attention, Audley. Vous m'avez enlevé presque tout ce qui m'était cher sur la terre : ma liberté, mon bonheur, l'approbation de ma conscience. Il ne me reste plus que ma réputation, mais ce bien, ni vos conseils, ni vos menaces, ne me feront risquer de le compromettre par des têtes-à-têtes secrets avec vous. Si votre amour est si immense—ici la voix d'Antoinette atteignit les dernières limites du sarcasme—que vous ne puissiez vivre sans me voir

de temps à autre, venez à la maison ouvertement, en votre qualité de gentilhomme, et non pas déguisé comme vous l'êtes ce soir.

—Oui, pour que ton père m'en chasse et amène ainsi une crise telle qu'une entière explication et la reconnaissance de de notre mariage deviennent inévitables. Non, cela ne me va pas autant qu'il te convient. Mais, laisse-moi te féliciter sur ton tact : tu deviens véritablement diplomate, Antoinette.

Sans paraître remarquer la raillerie contenue dans ces dernières paroles, elle reprit :

—Avez-vous encore quelque chose à me dire ? car il faut que je rentre dans la maison ; j'attends mon père ce soir, peut-être même va-t-il arriver d'un moment à l'autre.

—Il n'y a pas de crainte à avoir sur ce point. Dans l'espèce d'auberge où je me suis arrêté hier soir, on m'a dit qu'il était absent et que probablement il ne reviendrait pas avant demain, en raison des mauvais chemins.

—Croyez-moi, vous faites erreur, il peut être ici ce soir. Dans tous les cas, nous nous sommes dit tout ce que nous avions à nous dire : je n'ai pas de phrases mielleuses à prononcer et si vous en avez pour moi, elles ne seraient que bien mal-venues. Ainsi....

—Ne crains-tu pas de faire un compte terrible pour un jour à venir ? interrompit-il d'une voix menaçante. Crois-tu donc que les outrages et le fier dédain d'Antoinette de Mirecourt ne pourront pas être rappelés, plus tard, à Madame Audley Sternfield ?

—Très probablement : j'en ai eu assez, Audley, pour croire que vous n'épargnerez pas plus votre femme que vous avez épargné votre fiancée ; mais je ne pense pas que, dans aucun cas, vous puissiez me rendre plus malheureuse, plus misérable que je le suis maintenant.

Il sourit, mais d'un sourire amer et plein de signification, que la frêle jeune femme heureusement ne put voir, grâce aux acacias qui projetaient leur ombre sur son mari, car ce sourire l'auraient poursuivie longtemps après.

—Eh ! bien, il est à espérer qu'il n'en sera pas ainsi ; mais tu n'as qu'une bien petite idée des déboires de la vie, jeune fille : ta barque, jusqu'ici, n'a vogué que sur les eaux tranquilles d'une mer calme ; mais elle pourrait bien rencontrer des écueils et des tempêtes tels, que tu n'en as jamais rêvées de semblables.... Te proposes-tu de revenir à la ville prochainement ?

—Non, je n'irai pas tant que je pourrai m'en dispenser : j'y ai trop souffert durant ma dernière promenade. Ici, je mène une vie aussi tranquille, aussi retirée, que vous puissiez le désirer : je sors rarement, ne reçois que peu de visites et suis presque toujours avec ma gouvernante. Croyez-moi, pour notre repos mutuel, il vaut mieux que vous me laissiez la paix : que cette visite, Audley, soit votre dernière.

—Elle va l'être certainement, car la réception que tu viens de me faire n'est pas de nature à m'encourager à la renouveler ; mais je ne fais aucune promesse imprudente, dans le cas où je serais tenté de manquer à ma parole.

—Silence ! s'écria tout à coup Antoinette en pressant fortement le bras de son mari. Mon père est arrivé : n'entendez-vous pas les voix, le bruit ?

Un moment après, des lumières brillaient aux fenêtres du salon, et la voix de M. de Mirecourt qui appelait sa fille, se faisait entendre.

—Oh ! nous allons être découverts : il vient de ce côté-ci, —dit la jeune femme, saisie de terreur.



—Vas en avant à sa rencontre, fille enfant : il ne soupçonnera rien.

Doucement, avec hésitation, Antoinette s'avança dans les rayons de lumière que jetait la lune ; et si la confiance de M. de Mirecourt en sa fille n'eut pas été aussi illimitée, si seulement ses soupçons avaient été auparavant excités d'une manière ou d'une autre, il n'aurait pu manquer de remarquer la singularité de ses manières. Heureusement, cependant, il était dans une veine de bonne humeur ; il la plaisanta sur son amour sentimental pour les rêves au clair de la lune, et demanda ensuite à voir Madame Gérard, ce qui fournit à Antoinette un sujet sur lequel elle pouvait parler sans trahir son trouble.

Sternfield resta dans sa cachette jusqu'à ce que le père et la fille fussent rentrés dans la maison. S'avançant alors plus près de la fenêtre qui était restée ouverte, mais se tenant toujours dans la pénombre des arbres :

—Je la croyais meilleure actrice ! se dit-il après un moment. Comment se fait-il que son père n'ait pas de soupçons ? Elle n'est qu'une enfant après tout, et cependant comme elle a bien su me tenir en échec !—et sa figure s'assombrit à cette pensée.—Est-ce que je l'aime, oui ou non ? Parfois, lorsque sa rare beauté, sa grâce merveilleuse se présentent à mon esprit, je la crois une créature digne d'être adorée ; parfois encore, lorsque je la vois faire preuve de cette inexorable fermeté, de cette volonté de fer qui jure si étrangement avec sa douceur naturelle et avec l'amabilité caractéristique de son sexe, je me sens bien près de la haïr. Et cependant, il y a dans sa froideur même un charme capricieux qui me plaît, en songeant qu'un jour elle sera à moi ; mais je ne puis m'aventurer à forcer cette époque, quand bien même mon amour serait dix fois plus ardent qu'il n'est. Mes pertes au jeu me gênent autant que notre mariage secret l'enchaîne, elle. Je crois vraiment que je l'aime plus maintenant que lorsque je l'ai épou-

sée.... Je suis curieux de voir si elle va s'aventurer à sortir encore ce soir ; Je dois attendre pour en juger. Ah ! j'ai maladroitement gâté les choses, en laissant s'éteindre aussi complètement l'amour qu'elle avait pour moi : je dois maintenant tenter un autre moyen pour le faire revenir dans son cœur.

Les lumières passèrent bientôt dans la chambre principale : M. de Mirecourt était sur le point de procéder à ce que, selon les usages du temps, on appelait prendre un souper très tard. Tout à coup, le bruit d'une porte que l'on ouvrait et refermait suivi presqu'aussitôt par un léger frôlement d'une robe, vint frapper l'oreille de Sternfield. Oui, c'était ce qu'il attendait : Antoinette était revenue, et, se penchant à la fenêtre :

—Audley, dit-elle rapidement, êtes-vous encore ici ?

—Crois-tu donc que j'aurais pu partir sans un mot d'adieu de ta part ? répondit-il avec douceur et même sur un ton de reproche.

—Je suis venue vous dire bonsoir. Sans doute vous partez demain, n'est-ce pas.

Et la voix de la jeune femme disait clairement à quelle inquiétude elle était en proie.

—Oui, puisque tu parais le désirer aussi vivement.

—Oh ! merci, merci ! Vous ne pouvez vous figurer la crainte que j'ai qu'il se fasse une scène entre vous et mon père.

—Ta santé n'est-elle pas meilleure dequis que tu es revenue à la campagne ? demanda-t-il avec une inquiétude réelle cette fois.

--Non ; cependant, je n'éprouve aucune souffrance, que de la faiblesse seulement.



Une crainte soudaine s'éleva dans l'esprit de Sternfield en se rappelant combien Antoinette était maintenant différente de la jeune fille rayonnante de santé qu'il avait rencontrée naguère dans les salons de Madame d'Aulnay. Que faire si la mort lui enlevait sa fiancée avant le temps où il se proposait de la réclamer pour sa femme ! Il avait entendu dire que la mère d'Antoinette était morte bien jeune de consomption et que sa fille lui ressemblait beaucoup dans sa délicate beauté, mais il n'avait accordé, dans le temps, qu'une faible attention à cette rumeur qui lui revint en ce moment avec une nouvelle force à l'esprit ; il prit en lui-même la ferme détermination de lui épargner les scènes orageuses, les horribles persécutions dont il l'avait abreuvée jusque-là et qui, pensa-t-il, avait singulièrement affecté la santé de son corps et ruiné son bonheur. Sous l'empire de cette tardive résolution :

—Comme je sais, dit-il, que ma présence à Valmont est pour toi un sujet d'inquiétude, je vais partir dès la pointe du jour. Je ne chercherai pas à te revoir, de crainte que nous soyons découverts. Ainsi, je vais te faire de suite mes adieux.

Elle se pencha davantage et étendit sa main qui était brûlante : le militaire éprouva comme un remords quand il y appuya ses lèvres.

—Si tu désires me voir, dit-il, écris moi un mot. Jusque-là, je ne viendrai plus te troubler.

—Que Dieu vous bénisse, Audley !—soupira-t-elle en balbutiant, car la douceur extraordinaire dont son mari venait de faire preuve l'avait singulièrement touchée.—Je vous écrirai souvent, et je vais vivre aussi tranquille que vous puissiez le désirer.

En un moment, il avait sauté sur le petit balcon, et était aux côtés d'Antoinette. Un embrassement ardent, passionné, et il partit aussi rapidement, aussi silencieusement qu'il était venu.

Quelques minutes après, Antoinette était de retour dans la salle à dîner pour surveiller le service de la table ; et M. de Mirecourt, remarquant le vif incarnat de ses traits, demandait en riant : " Où elle avait volé le fard qui recouvrait son visage ? "

XXIX

L'été avait fait place à l'automne, non pas à l'automne des autres pays avec son ciel de plomb et ses feuillages flétris, mais à notre glorieux automne canadien avec son atmosphère d'or, ses bois magnifiques et ses splendides forêts.

Avez-vous jamais remarqué, lecteurs, combien est merveilleux le changement qu'opère dans notre nature la première gelée sérieuse de l'automne ? La veille, vous vous êtes couchés après avoir jeté un regard d'adieu sur les vertes collines et les bois d'émeraude ; à votre réveil, vous trouvez la terre et le désert recouverts d'une couleur nouvelle. Ici, le riche incarnat de l'érable brûlé par le soleil contraste avec le jaune pâle et délicat du bouleau ; là, les feuilles tremblantes et argentées du peuplier avec le safran du grand sycomore ; plus loin, les baies cramoisies du chêne et les vignes somptueusement teintes qui ont un éclat encore plus vif sur le fond sombre des sapins et des tamarets. Ah ! si jamais la beauté semble sourire délicieusement avant de se faner pour toujours, c'est bien dans le feuillage de nos sorêts d'automne.

Antoinette était assise à sa fenêtre, contemplant avec mélancolie la scène magnifique qui se déroulait devant elle. Des coussins amoncelés sur sa chaise, une petite fiole et un verre placés à côté d'elle, et surtout la douloureuse délicatesse de son apparence, disaient qu'elle était invalide. Près d'elle était Madame Gérard qui demanda tout-à-coup :

—Veux-tu savoir ce que le Docteur Le Bourdais a dit, chère enfant ?



Une ombre de sourire et une légère inclinaison de tête furent la seule réponse à cette question.

—Eh ! bien, il a déclaré que tes poumons sont parfaitement sains, et que tout ce dont tu as besoin, c'est de la distraction et d'un peu de plaisir. Il trouve que la vie que tu mènes ici est trop monotone et trop tranquille pour l'état actuel de ta santé, et il recommande une promenade immédiate à la ville.

—En ville ! répéta Antoinette d'un air consterné : ah ! c'est bien le pire conseil qu'il pouvait donner. Non, je ne laisserai pas cette maison : ici, au moins, j'ai le repos et la paix, tout ce que je puis désirer ou espérer sur la terre.

—Ma bien chère Antoinette, il faut que tu partes, puisque cela a été jugé nécessaire dans l'intérêt de ta santé. D'ailleurs, tu ne resteras à Montréal que quelques semaines, juste assez de temps pour satisfaire les désirs du Dr. Le Bourdais et l'inquiétude sans cesse croissante de ton père.

Trop docile ou trop faible pour résister longtemps, la jeune femme eut bientôt cédé, et huit jours après, elle était assise dans le salon de Madame d'Aulnay et subissait, comme une enfant obéissante, les félicitations et les caresses de sa cousine qui se réjouissait cordialement de son arrivée.

—Quel bonheur de t'avoir encore avec nous, chère Antoinet e, dit-elle. Je suis déterminée à ce que tu t'amuses bien.

—Nos idées de plaisir sont maintenant bien différentes, Lucille, et tu ne dois pas oublier qu'étant en convalescence, j'ai besoin de repos et je dois me coucher de bonne heure.

—Non pas, enfant. Tu as pris l'habitude d'une tristesse mortelle dans ton sombre Manoir, il te faut maintenant un peu de gaieté pour te remettre en bonne santé. Est-ce que le médecin ne t'a pas dit la même chose ?

—Pas précisément : il a déclaré que ma maladie déjouait

son art, qu'il ne pouvait parvenir à remonter à son origine, et qu'en désespoir de cause, il ordonnait un changement d'air pour voir quel effet en résultera. Chère Lucille, veuilles bien te rappeler à quelles conditions je suis ici.

—Oh ! oui, je me rappelle t'avoir étourdiment promis de te laisser aussi isolée, aussi solitaire que tu le désirerais ; aussi, je suppose que je vais respecter ma promesse, pendant quelque temps au moins. Sans doute tu feras une exception en faveur de Sternfield ?

Une légère rougeur couvrit le front de la jeune fille lorsqu'elle répondit :

—Non, je ne dois pas refuser de le revoir.

—Aussi bien, c'est ce que tu as de mieux à faire. Ses visites te serviront à le surveiller de plus près.

Antoinette leva sur sa cousine un regard de douloureuse curiosité, à ces mots.

—Peut-être, continua Lucille, ne devrais-je pas te dire cela, mais tu l'apprendrais plus brusquement ailleurs : eh ! bien, on dit qu'il mène depuis quelque temps une vie très volage.

L'inquiétude qui se lisait dans les yeux d'Antoinette augmentait d'intensité.

—Oui, ajouta Lucille, sans parler de fautes encore plus impardonnables et que je m'abstiendrai de mentionner, il paraît qu'il est devenu un joueur fieffé : on dit que ses pertes sont énormes. C'est probablement sa complète séparation de toi qui l'a ainsi jeté dans le désespoir.

Antoinette soupira—un long et profond soupir. Oh ! comme l'avenir pour elle s'assombrissait tous les jours davantage. Le joueur insouciant, le libertin prodigue dont les fautes servaient de pâture aux cancans de tout le monde, était le compagnon de sa vie, son mari à elle : et elle n'attendait que sa volonté,



qu'un mot de lui pour laisser les tendres amis de son enfance, son heureuse demeure, peut-être son pays natal, et le suivre lui et sa fortune ruinée. Il lui restait cependant une suprême espérance : sa santé qui déclinait tous les jours ; et ce fut avec de vives palpitations de cœur qu'elle se rappela que la mort pourrait la sauver d'une union dont elle entrevoyait la consommation avec une terreur inexprimable.

—Je n'ai aucun doute, continua Madame d'Aulnay, qu'Audley se réformera quand votre mariage sera connu publiquement, et il fera probablement un excellent mari.

—Silence ! silence ! implora Antoinette, torturée presqu'au-delà de ses forces par les remarques mal-avisées de sa cousine.

—Certainement, chère enfant ; je n'insisterai plus sur ce sujet, puisqu'il te cause de la peine. Parlons d'un autre caractère bien différent, du Colonel Evelyn : il faut que tu saches qu'il est devenu le misanthrope le plus sombre, le sauvage le plus prononcé que tu puisses imaginer. Aux différentes invitations que je lui ai envoyées, après ton départ de la ville, il m'a fait parvenir les refus les plus courts et les plus formels possibles ; il n'a pas même eu la politesse de me faire ensuite des visites : comme les pécheurs dont parle St-Paul, le dernier état de cet homme est pire que le premier.... Ah ! voici que j'entends le bruit d'une voiture à la porte : c'est Sternfield ; j'avais bien pensé qu'il ne serait pas longtemps sans venir te présenter ses devoirs.... Mais, je vais aller en haut pour un instant ; je reviens de suite.

MADAME LEPROHON.

(A suivre.)

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au buréau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1887.

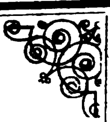
Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Réfondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32&33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

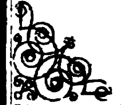
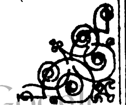
JUILLET

6eme volume, 7eme livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

LA NOCE AU VILLAGE

— LU A LA SOCIÉTÉ ROYALE, MAI 1887 —

Ce matin, dans la vieille église,
Comme les oiseaux s'éveillaient,
Le beau promis et sa promise
Près de l'autel s'agenouillaient.

Puis, après une messe basse,
Devant les parents réunis,
Tout émus, à la même place,
Le prêtre les avait bénis.

Ensuite, le long du village,
Les époux, pendant tout le jour,
Ont fait les visites d'usage
Aux connaissances d'alentour.

Non pas dans la vieille calèche
Aux longs ressorts de cuir, piqués,
Et dont la caisse noire sèche
Entre ses brancards détraqués ;

Mais dans la voiture nouvelle
Peinte en éclatante couleur,
Si vive, que, lorsqu'on attelle,
Le cheval en a presque peur ;

Avec le *harnois* du dimanche
Tout reluisant sous son nickel,
Et le fouet au mince et long manche
Qui semble menacer le ciel.

Et c'est dans ce grand équipage,
Sous l'allure d'un trot puissant,
Qu'ils ont fait le tour du village,
Plus fiers que des princes de sang.

Et maintenant, c'est la veillée :
Après un somptueux repas,
Tout ce monde à mine éveillée
Va prendre ses joyeux ébats.

Dans son coin, le violon grince
Sous l'archet frotté d'arcanson ;
Il accompagne la voix mince
De la fille de la maison.

C'est une dolente complainte
Comme on en chantait autrefois,
Dont chaque son tire sa plainte
Autant du nez que de la voix.

—Il s'agit d'un grand personnage
Allant au loin se marier ;
Mais, pendant le cours du voyage,
Des brigands le font prisonnier.

Après bien des ans de souffrance,
Il s'en revient vieilli, cassé :
Hélas ! pendant sa longue absence,
Un plus heureux l'a remplacé.

Il voudrait recourir aux armes :
Son bras n'est plus assez puissant ;
Il se consume dans les larmes
Et veut *mourir en languissant.*—

Les dernières notes se meurent
Dans un dernier roucoulement ;
Les papas et les mamans pleurent
D'un discret attendrissement.

Et, pendant que les yeux s'essuient
Avec les mouchoirs *carreautés*,
Garçons et filles, qui s'ennuient,
Chuchottent de tous les côtés.

On voit briller l'impatience
Dans tous ces regards désireux
De voir quelqu'un ouvrir la danse,
Parmi les gars les moins peureux.

L'un d'entre eux, assis sur le *coffre*,
Le pied chaussé d'un soulier fin,
Se lève et très galamment s'offre
A battre aux autres le chemin.

Et, d'abord, en cérémonie,
Le coude rond, saluant bas,
Il va *prier sa compagnie*,
Laquelle ne refuse pas.

Puis, les deux se mettent en place,
Elle, tenant son cotillon,
Lui, ses grands bras ballants, en face,
Mais bien campé sur le talon.

Le violon, que la fatigue
Faisait, jusque là, sommeiller
Attaque une fougueuse gigue
Qui semble aussitôt l'éveiller.

L'archet court en notes rapides,
Et le *jouar*, de ses deux pieds,
Battant sur les planches solides,
Fait un bruit de cent cavaliers ;

Pendant que danseur et danseuse,
A peine effleurant le plancher,
Commencent leur ronde fiévreuse
Sans presque avoir l'air d'y toucher.

Et le mouvement s'accélère,
Les pas se mettent à pleuvoir,
Plus d'un soulevant la poussière
Au point qu'on peut à peine y voir.

Mais rien ne saurait les abattre ;
Ils ont attaqué ce grand pas
Que l'on appelle *battre à quatre :*
On meurt, mais on n'arrête pas !

Puis, un autre couple s'avance,
Entraîné dans le tourbillon,
Et puis, un troisième s'élance ;
Et puis, enfin, le violon

Entre lui-même dans la danse,
N'y tenant plus, et ses deux bras
Suivent la rapide cadence
Pendant qu'il bat ses entrechats.

Et cela dure, et cela dure,
Si bien que, dans l'enivrement,
Plus d'un retire sa chaussure
Pour danser plus légèrement.

Et puis, quand la danse s'arrête,
Un second repas est servi :
Pour que la gaîté soit complète,
Un plaisir de l'autre est suivi.

Au jour, la fête enfin s'achève ;
On part en se donnant la main,
Pendant que plus d'un couple rêve :
" Ce sera notre tour demain ! "

NAPOLÉON LEGENDRE.

LE MATIN A LA CAMPAGNE

L'aurore vient de se montrer timidement en agitant sa paupière encore toute transie, toute humide de rosée, et en étirant ses longues tresses pâles qui fuient jusqu'à l'horizon ; d'immenses lueurs douces s'étendent au sein des ténèbres ; les forêts au loin montrent leurs cimes enveloppées d'une blancheur indécise ; la surface des eaux se couvre de reflets semblables à des regards à demi voilés ; la teinte sombre des hautes montagnes se mêle de nuances attendries, pendant que les ravins et les gorges dorment encore dans la nuit épaisse ; les rivages apparaissent comme des bordures de vêtements d'une couleur plus vive que les vêtements mêmes, les longues routes et les chemins comme des trouées mystérieuses faites à travers des régions informes ; le flanc des collines se détache lentement sur un ciel rempli d'ombres affaiblies ; ce ciel est encore plein d'étoiles, mais la lune qui pâlit annonce que les ténèbres s'apprêtent à l'abandonner bientôt pour aller envahir des cieux lointains.

C'est alors qu'un cri aigu et sonore, un cri de réveil, un appel répété au jour se fait entendre à la porte de chaque demeure et est répondu de ferme en ferme, comme le cri des sentinelles l'est la nuit de faction en faction. Ce cri, c'est celui du coq vigilant, du coq altier et superbe, glorieux d'être le premier éveillé de tous les animaux domestiques, et voulant que tous en prennent connaissance. A la diane du coq succède bientôt le beuglement des vaches impatientes que l'on garde dans le voisinage des étables ; les chevaux dans les champs se sont dressés lentement sur leurs jarrets et commencent à tondre l'herbe chargée des pleurs de la nuit. A leur tour, les grands bœufs tout éveillés, debout, immobiles, ruminant en silence, attendent le jour que l'on soupçonne à l'horizon, qui entr'ouvre enfin discrètement les portes du ciel

et s'avance en écartant ses voiles un à un, doucement, tranquillement s'emparant de l'espace, son domaine assuré et éternel. La nuit s'envole au loin, poursuivie par les premières clartés, et tout devient jour. Un immense recueillement, profond comme l'infini, est partout répandu ; la nature attentive semble sommeiller encore ou retenir ses forces : nulle part l'action ni le mouvement des êtres ; on n'entend rien encore dans le vaste univers; tout à coup se fait sentir un tressaillement vague qui court dans toutes les fibres de l'air qui frémit, qui tremble et se remplit de mille scintillements comme un œil ébloui... le soleil apparaît !... et tout l'espace de jour est devenu lumière et les rayons de l'astre ont parcouru toute la voûte des cieux.

Alors tout ce qui vît, tout ce qui respire entonne l'hymne de la création ; toutes les fleurs s'entrouvrent pour recevoir le premier regard du père de la nature, toutes les plantes redressent leur tête courbée par la rosée, les feuillages étincellent, les sombres parois des rocs se couvrent de reflets, les flaques d'eau du rivage miroitent ; dans les bois pleins d'ombres dispersées court une vie mystérieuse et foisonnante ; le moucheron bourdonne gaiement en même temps que le cheval hennit de plaisir ; l'oiseau chante avec transport en voletant de branche en branche ; le petit écureuil, l'œil étincelant, court dans les ramilles ; l'alouette jette son cri du haut des airs pendant que la mouette rase le flot du bout de son aile ; l'atmosphère entière est pleine de bruits confus et cependant harmonieux ; tout chante, toutes les voix se font entendre... une, une seule encore exceptée !... enfin l'homme paraît, l'homme, le roi, le maître de la terre et de tout ce qu'elle renferme, le souverain incontesté auquel tous les autres êtres rendent hommage et qu'ils brûlent de servir, l'homme qui seul porte son front droit vers la nue et regarde les astres, l'homme fait à l'image de Dieu, lui-même " un dieu tombé qui se souvient des cieux " !

Aussitôt, il marche, il chemine, va et vient, s'agite en tous

sens sur cette planète qui est son empire ; sa voix mâle retentit dans tous les foyers et sur toutes les routes ; il appelle à son service toutes les forces de la création, il accomplit toutes les œuvres, et sa tâche qui commence ne finira qu'avec le jour, pendant que sa compagne infatigable l'assiste, aussi empressée, aussi vigilante aux soins du ménage qu'il est actif et abondant en travaux au dehors.

Bientôt va se répandre sur la plage et dans les bois l'essaim gracieux des jeunes filles et des enfants aux bérets pomponnés et aux ceintures de rose : sur toutes les têtes les ombrelles sont déployées ; il a suffi d'une heure au soleil pour répandre des torrents de chaleur et pour inonder l'atmosphère d'une poussière d'or et de pourpre ; les côtes de la rive opposée apparaissent comme de grands fauves couchés dans la lumière, et, dans la clarté éblouissante qui enfante le mirage, les îles qui les avoisinent se détachent et semblent s'avancer, se rapprocher incessamment du regard ; des senteurs âcres et vivifiantes de varech et de sel marin arrivent par bouffées subites, dilatent et gonflent les poitrines avides ; l'air, comme l'homme, a acquis une nouvelle vigueur, une nouvelle vie qu'il dépense en prodigue et qu'il distribue avec profusion à tout ce qui respire......

On entend dans le lointain comme un immense soupir, soupir si profond, si vaste, qu'on dirait un mugissement sourd qui monte des entrailles mêmes de la terre ; c'est le grand fleuve qui soulève avec effort la masse de ses eaux jusqu'à leur point culminant pour les laisser retomber ensuite en ondes successives et graduées qui gagnent petit à petit la plage laissée à sec par le reflux. Parfois un vent violent les pousse et les fouette ; alors ce n'est plus avec mesure, mais avec fureur qu'elles dévorent la plage ; elles arrivent impétueuses, effrénées, irritées et bondissantes, s'élancent sur les écueils et les récifs, mugissent avec fracas, se brisent en maints endroits en jetant dans l'air leur écume dispersée, se précipitent sur les rochers et les promontoires immobiles et muets sous l'averse



furieuse, et, entraînant avec elles mille épaves, comme un tonnerre roulant, elles déferlent sur la rive dont les galets, parfois refoulés, roulés, entassés, résonnent comme un galop saccadé au milieu d'un cailloux.

Sur les côteaux onduleux, au loin, leur répond comme une autre mer le long balancement des épis et la houle des foins ; le vent court sur les longues tiges, et les courbe ou les relève ou les balance comme le flot fait des algues ; par temps une immense ombre les couvre, flotte quelques instants, puis disparaît, c'est un nuage qui passe comme une pensée sombre glisse un moment sur un front radieux. Sur la nappe battante du fleuve courent des voiles dont l'aile oblique rase le flanc des flots comme celle des alcyons ; elles plongent et replongent, ondulent, disparaissent à demi, puis reparaissent comme en dansant sur la cîme des vagues, et s'avancent toujours jusqu'à ce qu'elles atteignent les abords de la rive où elles s'abattent doucement, en ramenant leurs ailes comme des oiseaux fatigués.

Les monts aux larges flancs s'étagent sous leur manteau de verdure fauve et de feuillage frissonnant, aussi épais, aussi fourni que le duvet de l'eider généreux ; et les hauts promontoires, sombres, droits, hérissés de sapins, bardés de rochers noirs, regardant l'espace avec menace, se dressent formidablement dans le fleuve, aux deux extrémités d'un demi-cercle, comme pour encadrer ce tableau de la plus belle nature que le soleil ait jamais éclairée de ses rayons, de la ravissante et enchanteresse Malbaie, ce rêve de la nature, ce morceau du paradis perdu égaré sur notre planète, et que les poètes pourront chanter longtemps dans les vers immortels sans pouvoir dire assez toutes ses éclatantes et innombrables beautés, toutes ses sublimes perfections.

8 juillet 1887. ARTHUR BUIES.



ORIGINE DU "GOD SAVE THE QUEEN."

Savez-vous quelle est l'origine de l'air national de la Grande-Bretagne : *God save the Queen ?*

Le fait est assez original et assez important pour intéresser nos lecteurs.

L'Angleterre doit le *God save the Queen* à la France, et voici comment.

Un jour, Mme de Maintenon avait exprimé le désir d'avoir un beau cantique, paroles et musique, pour le faire exécuter par les demoiselles de la maison royale de Saint-Cyr, toutes les fois que le roi Louis XIV entrerait dans la chapelle. Le désir de Mme de Maintenon fut bientôt satisfait, et, lors d'une prochaine visite de Louis XIV à Saint-Cyr, les demoiselles chantèrent le cantique suivant mis en musique :

Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi !
Vive le roi !
Que toujours glorieux,
Louis victorieux
Voie ses ennemis
Toujours soumis !

Quelque temps après, l'illustre musicien Hændel, étant en France, entendit chanter à Versailles le cantique, accompagné d'un brillant orchestre. Il fut ravi de son effet puissant et majestueux, produit toutefois par des moyens bien simples.

Hændel obtint de la supérieure de Saint-Cyr la permission de copier l'œuvre musicale, et, de retour en Angleterre, il l'offrit au roi Georges Ier.

Or, qui avait composé cette musique ?— c'était Lulli.— Et qu'a-t-on fait, en Angleterre, du cantique des demoiselles pensionnaires de la maison de Saint-Cyr ? On en a fait le chant de bravoure, l'air national de l'Angleterre, le fameux *God save the Queen.*

LE VOYAGEUR

I

A quelques lieues en deça de la frontière des Etats-Unis, dans le comté de Shefford, se trouve un petit lac aux flots bleus, perdu dans la forêt. Ce lac, ou plutôt cet étang, comme son nom l'indique d'ailleurs, *Roxton Pond*, occupe un espace d'environ trois milles de circonférence, boisé de tous les côtés, et n'a, pour toute issue, qu'une petite rivière, ou mieux un ruisseau qui a conservé son nom sauvage de *Makouke*.

Rien de plus pittoresque, au clair de la lune, que cette nappe unie, reflétant dans ses eaux dormantes les sombres bois qui l'entourent.

Aujourd'hui, l'endroit est colonisé ; un joli village s'est élevé à l'embouchure de la petite rivière qui alimente plusieurs manufactures florissantes. La hache infatigable du colon a déjà fait des percées qui laissent apercevoir, ça et là, le miroir du lac. Le bruit commence à se faire autour de ces solitudes poétiques que le souffle envahissant de l'industrie transformera bientôt en un foyer de fiévreuse activité. A mesure que le village augmente, la nature y perd de ses sauvages beautés, et le caquetage des commères remplace la chanson du chasseur et le bruit de sa pagaie qui seuls éveillaient les échos du lac.

Il y a trente ans, cependant, Roxton-Pond était encore une solitude, où trois ou quatre colons seulement, plus hardis que les autres, avaient élevé leur *log house*, au milieu de la forêt. Le printemps, toutefois, cette petite colonie s'augmentait d'une dizaine d'habitants *des bas* qui venaient, au commencement d'avril, passer une quinzaine dans le bois pour faire *les sucres*.

Ce territoire était alors composé, en partie, de *lots blancs* c'est-à-dire de terres qui étaient censées n'avoir pas de propriétaires, et sur lesquelles le premier venu, pouvait à un moment donné, s'établir, pour exploiter, soit les bois francs, en y faisant du sucre et du sel de potasse, soit les pruchières où les cèdrières en y faisant de l'écorce ou des perches. Plusieurs même s'établissaient définitivement sur un lot blanc, quittes à l'acheter plus tard du propriétaire, si jamais ce dernier se présentait.

Or, en l'année 1846, le nommé Joseph Jean, était venu s'établir de bon printemps, sur un de ces lots blancs, dans une petite cabane en troncs d'arbres, bâtie en pleine forêt, à quelques arpents du lac. Jean était un cultivateur ruiné des anciennes paroisses.

Nous avons, Dieu merci, de belles et de bonnes qualités, mais nous avons aussi, et malheureusement, de grands et de sérieux défauts. L'un de ces défauts, le principal, est l'entêtement dans la routine, et une horreur inexplicable pour tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à une amélioration. " Mon père a fait ainsi, je dois faire de même." Quand un de nos cultivateurs a lâché cette phrase suprême, c'est son dernier mot, sa raison finale, il n'en revient plus.

Ainsi, vous voyez une foule d'*habitants*, qui, depuis trente, quarante, et même cinquante ans, sèment toujours le même grain dans la même pièce de terre, et mettent leur mauvaise récolte sur le compte des mauvaises années, quoi que vous puissiez leur dire au contraire. D'autres laboureront avec un couteau à la charrue, dans les terrains pierreux, ou feront des *planches* de six pieds de large, dans les terres élevées et bien égouttées, où des *planches* de trente pieds leur donneraient moins d'ouvrage et plus de profit. D'autres enfin, au lieu de mettre les pierres de chaque côté du champ et en faire une muraille sèche, ce qui est d'une grande économie sans guère

plus d'ouvrage, s'obstineront à les mettre en tas au milieu du champ, et à labourer chaque année autour de cet obstacle grossissant, avec une constance désespérante. Indiquez-leur l'amélioration, tâchez surtout de la leur faire adopter : autant vaudrait leur parler de marcher sur la tête.

Joseph Jean était malheureusement un de ces hommes encroûtés.

Possesseur d'un bien considérable, mais à demi épuisé par une mauvaise culture il avait toujours persisté à suivre la vieille routine ; et la récolte, de mauvaise qu'elle avait été d'abord, avait fini par devenir à peu près nulle. Comme, cependant, sa femme et ses deux grandes filles, moins routinières que lui, avaient adopté toutes les améliorations survenues dans les robes, les ombrelles et les chapeaux, il arriva ce qui arrive toujours : la chandelle, brûlée par les deux bouts, s'éteignit d'elle-même. Les chapeaux de haute couleur et les jupes à volants, au lieu d'attirer les maris, ouvrirent la porte aux hypothèques. Une fois qu'un cultivateur est réduit à emprunter, généralement, c'est un homme fini.

La terre de Joseph Jean fut vendue. Il prit alors le chemin du bois : triste fin pour les chapeaux à plumes des deux filles Célestina et Adamanta, et pour le superbe *castor* du fils unique Adjutor. Joseph Jean ressentit dûrement le coup qui le frappait ; mais il refoula les larmes du découragement prêtes à jaillir, et fit bonne contenance en face du malheur.

—Il est pénible, se disait-il, d'être mis dans le chemin à quarante-cinq ans ; mais avec du courage, et surtout avec l'aide de Dieu, je pourrai peut-être arriver à me tirer d'affaire.

Il y avait six mois qu'il était établit sur son lot, à Roxton Pond, le soir du deux novembre, où nous prenons la liberté de faire pénétrer notre lecteur sous son modeste toit.



Durant l'été, Jean et son fils avaient abattu trois ou quatre arpents de bois et avaient vendu du *sel de potasse* pour une valeur de quatre dollars.

On ignore peut-être ce qu'était alors cette petite industrie. Le colon choisissait un endroit bien fourni en bois francs. Il en abattait les arbres qu'il réduisait en cendres. C'est avec ces cendres que se fait le sel qu'il fallait aller vendre à neuf milles, et souvent à quinze ou vingt milles de l'endroit, aux commerçants qui en font de la perlasse.

Le colon faisait ce trajet à pied, à travers les bois, avec une auge remplie de sel, sur la tête. Le voyage durait de deux à trois jours et ne rapportait que quelques chelins.

Pendant ce temps, la famille se nourrissait de fruits et de gibier, l'été ; mais l'hiver, on jeûnait de deux jours l'un, et souvent on n'avait pour toute nourriture, qu'une fort vilaine soupe faite avec des bourgeons de liard ou de bois-blanc.

La famille de Jean, cependant, avait été un peu moins à plaindre.

Autour du lac, les fruits et le gibier abondaient, et c'était une ressource précieuse pour les temps de gêne, qui forment la plus grande partie de toute l'année.

Les finances de Joseph Jean, néanmoins, étaient loin d'être prospères, et il voyait s'approcher, avec une certaine anxiété, la rude saison de l'hiver, pendant laquelle les fruits manquent, et la chasse rapporte peu.

Or, le soir du deux novembre, comme nous l'avons dit, la famille était réunie autour du poële en tôle qui occupait le centre de la maison, et Joseph Jean fumait mélancoliquement sa pipe de terre cuite, pendant que sa femme, assise sur une pile de bois, s'occupait à raccommoder le linge de la maison.



Il était huit heures.

Au dehors, il faisait nuit noire, et une pluie froide, poussée par un vent violent, battait avec fureur contre la porte mal assujettie.

Les grands arbres craquaient sous l'effort de la bourrasque et mêlaient leurs plaintes monotones à tous les bruits sinistres du dehors.

Tout à coup, la porte s'ouvrit,—dans ces modestes demeures, on entre presque toujours sans frapper,—et un homme pénétra dans la maison, en refermant vivement la porte derrière lui.

—Tiens ! c'est Grignon, dit Jean, qui avait relevé sa tête ; entre, mon ami, et viens te réchauffer un peu. Quelles nouvelles ?

Grignon était le plus proche voisin, demeurant à un mille sur la route.

—Il fait un temps de chien, dit-il, en secouant son bonnet tout trempé ; ce n'est pas de refus ; car le poële s'endure, ce soir.

Il prit une bûche, et s'assit dessus, près du feu.

—Hum ? dit-il, tout en bourrant et allumant la pipe traditionnelle, des nouvelles, il n'y en a pas beaucoup ; seulement que je voudrais nous voir rendus au mois d'Avril : l'hiver s'annonce dur.

—C'est justement, ce que me disait, tout à l'heure, ma femme Hélène, fit Jean ; il y a bien du pauvre monde qui va souffrir. Encore, si le sel pouvait payer un peu ; mais en hiver, on n'en fait pas beaucoup, et on ne va pas le vendre comme on veut.



—Les deux gars de Michel à Pierre partent de demain en quinze pour les hauts. On dit qu'il va se faire bien du bois, cet hiver, à Bytown, et qu'il y aura de l'argent à gagner.

—Oui, oui ; j'ai entendu parler de ça, dit Jean, pas plus tard qu'hier, par le p'tit Cabana qui a envie d'y aller. Il paraît que les bourgeois veulent faire gros d'ouvrage. On parle de dix piastres par mois, avec la nourriture.

Les petits Michel m'ont dit douze ; mais dix est déjà beau ; quoique, au fond, c'est rudement gagné. Même que j'étais venu pour vous en dire un mot, quoique ma bonne femme soit contre.

—Et elle a bien raison, dit Hélène, en s'approchant ; pour les jeunesses, passe ; mais pour les gens de votre âge, c'est pas un métier.

—Voyons, voyons, la femme, dit Jean, d'un ton doux, c'est pas par plaisir ; mais faut vivre, ça c'est une chose sûre.

—Moi, j'aime mieux plutôt aller travailler dans les *facteries*, dit Adamanta.

—Et moi aussi, dit Célestina ; ça fera deux bouches de moins, et on gagne gros, par là....

—Pas toujours tant que je vivrai, interrompit Jean. Il en part plus de sages qu'il n'en revient. Et puis, d'ailleurs, qu'est-ce que dirait Pitre, s'il te voyait partir pour là-bas ?

Adamanta, à qui s'adressait cette dernière remarque, rougit jusqu'aux yeux et pencha la tête sur son ouvrage.

Les deux hommes se mirent ensuite à l'écart et parlèrent longtemps. La nuit était fort avancée et toute la famille était couchée lorsqu'ils se séparèrent.

Joseph Jean avait été reconduire Grignon jusqu'en dehors du seuil.

—Ainsi, dit ce dernier, en donnant une poignée de main à Jean, c'est entendu ; quoi qu'en disent les femmes, je puis compter sur toi.

—Tu as ma parole, et tu sais ce que ça vaut.

Grignon s'éloigna en sifflotant, et Jean alla se coucher sur une peau de Buffle, près du poële dans lequel il mit une bûche de hêtre sec.

II

Quinze jours après, Joseph Jean et Grignon, accompagnés de Pitre et d'Horace, les deux fils de Michel à Pierre, après avoir fait leurs adieux à leurs familles, laissaient Roxton-Pond et descendaient, à travers les bois, par la route de pied qui conduisait au Grand-Maska (St Hyacinthe).

Il était neuf heures du matin.

Le temps était froid et sec, et une légère couche de neige, tombée durant la nuit, couvrait partout le sentier.

Les quatre hommes, portant chacun ses hardes et ses provisions de voyage sur l'épaule, dans un petit sac passé au bout d'un bâton, marchaient allègrement, en causant des chances de leur expédition.

A cause des détours qu'ils devaient faire, ils avaient au moins huit lieues pour se rendre au Grand-Maska, où ils comptaient arriver sur les six heures du soir.

A deux heures ils atteignirent le village de St-Pie, qui se trouvait sur leur route.

Ils entrèrent dans une petite auberge pour se reposer un peu et manger un morceau.

Pendant qu'ils prenaient tranquillement leur repas sur un banc, près de l'immense poële *à deux ponts* qui occupait le centre de la salle, la porte s'ouvrit brusquement pour livrer passage à un nouvel arrivant.

C'était un homme de six pieds, gros et carré en proportion.

Il portait un habillement complet en étoffe du pays, et ses reins étaient serrés par la traditionnelle ceinture fléchée du voyageur canadien. Sa barbe noire, à tous crins et ses cheveux de même couleur, plantés dru et un peu crépus, donnaient à sa physionomie un air dur et même féroce.

Il entra sans cérémonie, déposa son sac et son bâton dans un coin et demanda un verre de rhum, avec l'accent d'un homme accoutumé à se faire obéir.

—Ah ! ah ! du monde *des hauts*, dit-il en avisant nos quatre voyageurs ; bonjour, ces m'sieus ! Ma'm Friquet ! cinq verres de rhum, puisqu'il y a des amis ; c'est moi qui régale ; et vous, mes vieux, j'espère que vous ne me ferez pas celle de me brûler la politesse.

—Ça n'est pas de refus, dit Grignon, qui avait déjà voyagé et qui connaissait les usages ; d'autant plus que le pain n'est pas mou comme du pain bénit.

—Et où donc que vous allez, comme ça, mes vieux ? dit l'homme après que les verres furent vides.

—Dam ! pas mal loin ; on se rend à Bytown.

—Pas possible ! Dans ce cas là, nous allons faire route ensemble. Avez-vous un bourgeois ?



—Pas encore ; mais il paraît que l'ouvrage ne manque pas.

—C'est égal ; c'est toujours mieux d'avoir son homme d'avance. Voulez-vous travailler pour mon *boss ?*

—Qui ça ? vot'boss.

—Un homme propre, je vous en réponds, aussi vrai que je m'appelle William Lafarge ; ça n'est pas trop dur au pauvre monde, et ça paye comme un anglais. Tel que vous me voyez, je suis un de ses *foreman ;* et les bons hommes sont bien traités. M'am Friquet me connaît pour un homme qui ne ment pas.

—Je ne dis pas non, dit Grignon ; seulement, il faut que j'en parle avec mes amis et qu'on voye les prix. Et puis, si nous faisons la route ensemble, il y aura toujours moyen de s'arranger.

—A votre aise, dit Lafarge ; pensez-y ; j'aime les gens qui soignent leurs affaires et qui ne brodent pas leur nom sur un papier, sans voir ce qu'il y a au-dessus.

Une demi-heure après, les cinq hommes reprirent ensemble le chemin du Grand-Maska, où ils arrivèrent sur les sept heures et où ils se couchèrent.

Bref, huit jours après, nos quatre amis entraient dans la petite ville de Bytown, toujours sous la conduite de Lafarge, lequel, en route, les avaient bien et dûment engagés au service de son bourgeois, Jeremiah-John-James Fusting, à raison de douze piastres par mois ; ce qui faisait dire à Grignon qu'il n'y a rien comme un marché fait en marchant.

Que voulez-vous, Grignon passait pour un homme spirituel ; il fallait bien qu'il fît honneur à sa réputation.

Du reste, Lafarge avait été parfait à l'égard de ses recrues ; et, pendant le voyage, sa présence leur avait souvent épargné de sérieux embarras.

Lafarge les conduisit dans une auberge de la rue Rideau, où, à leur entrée, ils trouvèrent une nombreuse compagnie.

Il était sept heures du soir, et nos gens avaient faim.

Lafarge, après avoir salué l'honnête assistance, s'approcha de l'hôte qu'il semblait connaître depuis longtemps, et demanda à souper pour cinq.

—Le souper n'est pas encore fini, dit l'hôte, passez dans la salle, vous trouverez tout ce qu'il faut.

Lafarge et ses quatre compagnons pénétrèrent dans la salle à manger, qui n'était séparée de la chambre d'entrée que par une porte vitrée, ornée d'un rideau rouge un peu fané.

Après le souper, qui ne fut pas long, mais consciencieusement englouti, nos cinq amis revinrent dans la chambre d'entrée où ils s'établirent sur les bancs, au milieu des groupes, pour fumer leurs pipes.

Une épaisse fumée de tabac qui remplissait toute la salle, et la chaleur d'un gros poële auraient suffi pour semer une profonde perturbation dans des estomacs moins robustes et moins aguerris que ceux de nos voyageurs.

Sur deux ou trois tables des groupes bruyants jouaient aux cartes, aux dés et à d'autres jeux de hasard.

L'enjeu de la partie dans tous les cas, était une *traite*, payée par le perdant.

Dans un coin, à cheval sur un banc en chêne, deux voya-

geurs tiraient au poignet. Immobiles depuis cinq minutes, les deux lutteurs faisaient, chacun de son côté, des efforts surhumains, pour se renverser. Les nerfs violemment tendus, craquaient, pendant que deux groupes faisaient des gageures sur le résultat impatiemment attendu.

A la fin, l'un des hommes donna un léger coup de faiblesse. Ceux qui avaient parié pour lui devinrent pâles ; un murmure approbateur partit de l'autre groupe :

—Tiens bon, Michel, tu l'as !

—Force, force ; disait-on de l'autre côté, il ne l'a pas encore.

Michel fit un suprême effort. Le poignet de son adversaire craqua et vint s'abattre avec un bruit sec sur la planche du banc. On respira d'un côté ; de l'autre, on soupira. Puis, des hourrahs, poussés par vingt poitrines vigoureuses, proclamèrent le résultat de la lutte. Michel se leva tout radieux, pendant que son adversaire, l'oreille basse, conduisait les parieurs vers le comptoir où la *traite* fut bue avec enthousiasme.

Ce n'était pas la première : les esprits étaient échauffés.

Le nommé Michel,—un gaillard de six pieds, charpenté comme un hercule—ne se souciait pas de cacher la satisfaction que lui causait sa victoire. Les bras relevés au-dessus des coudres, montrant ses muscles durs et saillants, il promenait sur la foule un regard triomphant. Puis, dans un moment d'enthousiasme, après avoir vidé son verre, il asséna sur le comptoir un coup de poing formidable qui fit trembler et tinter toutes les verreries de la buvette.

—C'est moi qui suis le coq, s'écria-t-il ; et il n'y en a pas pour moi dans tout le chantier. S'il y en a un ici, qu'il se présente ! Il trouvera à qui parler.

Ce défi resta quelque temps sans réponse.

Cependant, dans le coin de la salle où s'étaient réunis nos amis, Grignon semblait activement engagé auprès de Pitre. Il le tirait par le bras.

—Viens donc, fou, lui disait-il ; je gage que tu es meilleur que lui. Essaye toujours ; pour une jeunesse, il n'y a pas d'affront, si on ne bat pas du premier coup.

Pitre se défendait de son mieux, et voulait s'éclipser. Mais déjà les regards avaient été attirés de ce côté, et un groupe se forma autour d'eux.—De quoi, de quoi ? disait-on de toutes parts ; est-ce un *tireur ?*

—Ce n'est pas une mauvaise jeunesse, dit Grignon, et s'il voulait, mes amis, je crois qu'il pourrait donner du fil à retordre à l'autre.

—Ça ! dit Michel qui s'était approché à son tour, ça ! Est-ce que vous croyez que je tire avec les enfants ? Plus souvent il tourna le dos d'un air dédaigneux, et allait s'éloigner majestueusement, lorsque des récriminations unanimes se firent entendre.

—Essayez ! essayez ! Avance, le *nouveau ;* il faut que tu tires avec Michel. Attendez ! ça ne peut pas finir comme ça !

—Puisque vous y tenez, dit Michel, ce sera vite fait ; avance jeunesse, que je te sèvre, une fois pour toutes ; mais, par exemple, le perdant paiera une ronde double à tout le monde ; ça y est-il ?

—Je la tiens pour Pitre, dit Grignon.

Aux yeux de tous, la lutte était évidemment disproportionnée. Pitre n'avait que dix-neuf ans. Il était loin d'être grand



et ses membres étaient plutôt grèle que robustes. Aussi, Michel s'assit-il avec un sourire narquois sur le banc qui venait d'être le théâtre de son premier triomphe.

—Préparez les verres, dit-il, ça va être fait dans un crac !

Cependant, Pitre, poussé par Grignon, s'était rapproché du banc et avait pris place en face de Michel.

Les deux mains s'étreignirent. Celle de Pitre était presque complètement perdue dans la patte velue de Michel et l'avant bras de ce dernier avait au moins trois bons pouces de plus que son adversaire.

—Y êtes-vous ? dit Grignon ; alors, je compte ; un, deux, trois !

Les muscles se tendirent, les os craquèrent ; mais Pitre demeura immobile. Un frisson parcourut la foule et Michel sentit une chaleur lui passer sous les cheveux.

Les deux lutteurs s'étreignirent en silence, pendant une douzaine de secondes qui parurent autant d'heures.

Personne ne soufflait ; on aurait entendu voler une mouche.

A la fin, un léger mouvement se fit, et le poignet de Michel se mit à incliner sensiblement vers la droite.

Ses yeux devinrent blancs.

Pas un muscle de la figure de Pitre n'avait bronché.

Tout à coup, cependant, on le vit rougir un peu, comme s'il eut fait un effort. Au même moment, le robuste poing de Michel vint s'abattre avec un bruit sourd sur le banc de chêne. Pitre était vainqueur.



Il y eut un immense cri dans toute la salle :

—Hourrah ! pour le nouveau ; Michel a perdu !

Ce dernier était atterré.

—Attendez un peu, dit-il ; j'ai ce bras-là fatigué. Ce n'est pas du peu ; prenons l'autre main.

—C'est juste, dit un des amis de Michel, prenez la main gauche.

Pitre ne dit pas un mot. Il se mit en position et présenta sa main gauche. Au moment où Michel allait l'étreindre, cependant, il retira sa main :

—Ce n'est pas juste, dit-il.

—Comment ! cria Michel, il a peur, il refuse ! Et tous les assistants de crier la même chose.

—Ce n'est pas cela, dit-il, mais je suis gaucher.

Pitre était aussi honnête que robuste. Mais Michel s'était trop avancé pour pouvoir reculer.

—Ça ne fait rien, dit-il, je n'ai pas peur d'un gaucher.

Il eut tort : car, cette fois, le résultat ne se fit pas longtemps attendre.

A peine les deux mains s'étaient-elles empoignées que le poing de Michel descendit sur le banc comme s'il y avait été poussé par un ressort.

Cette fois, l'enthousiasme n'eut plus de bornes. On porta Pitre en triomphe jusqu'au comptoir.

Michel se sentit perdu ; cependant, comme il était rusé, il alla tendre la main à Pitre :

—Jeune homme, dit-il, celui qui *renverse* Michel Béliveau n'est pas un petit garçon ; je ne dis que ça ! Je ne t'en veux pas, d'autant plus que tu m'avais averti, comme une honnête jeunesse. C'est moi qui paye, les amis ; deux rondes pour le nouveau venu !

Ces paroles furent accueillies par un tonnerre d'applaudissements.

Lorsque les verres furent vides, l'hôte annonça que l'heure du coucher était venue et qu'il allait éteindre les lumières.

La cérémonie ne fut pas longue : chacun s'étendit tout vêtu sur le plancher, dans le meilleur endroit qu'il put trouver.

Au moment où Pitre allait s'endormir, il se sentit tirer par la manche.

—Mon gars, lui dit une voix qu'il reconnut pour celle de Michel, tu te souviendras de moi, je ne te dis que ça.

Pitre venait de se faire, sans le vouloir, un ennemi mortel.

III

Quinze jours après cette soirée, nos quatre amis étaient dans la forêt, bûchant et équarrissant le bois, sous la conduite de William Lafarge.

L'ouvrage était rude et incessant ; mais le camp était bien pourvu ; la nourriture était bonne, et la gaieté, cette bonne gaieté canadienne, soutenait les courages et faisait prendre la fatigue en patience.



Le soir, après le repas, les travailleurs se réunissaient par groupes, dans la cabane, autour d'un feu réjouissant. Les pipes s'allumaient ; puis les chansons, les contes de fées et les histoires de *revenants* allaient leur train.

Il y avait les beaux *conteux* et les beaux *chanteux* ; on se les disputait dans les *camps*.

Notre ami Pitre, à part la réputation de fort-à-bras qu'il s'était acquise par sa victoire sur Béliveau, avait en outre, la renommée d'un brillant chanteur de *complaintes*. C'est-à-dire qu'il pouvait crier, de la voix la plus haute et la plus forte, le plus grand nombre de couplets.

Depuis la fameuse soirée de la rue Rideau il n'avait pas revu Michel, qui travaillait dans un camp plus éloigné. Il avait presque complètement, d'ailleurs, oublié les menaces de ce dernier.

Un soir, cependant, comme il s'étendait sur son lit, il sentit quelque chose de dur sous les branches de sapin qui lui servaient de matelas.

En cherchant avec sa main, il découvrit que c'était une hache.

—Diable ! se dit-il, qu'est-ce que ça veut dire ?

Il allait éveiller Grignon, pour l'interroger à ce sujet, lorsque la porte de la cabane s'ouvrit pour livrer passage à Lafarge, Michel et un autre homme.

—Nous le tenons ! s'écria Michel en sautant sur la hache et s'en emparant. Voilà le voleur ! c'est ma propre hache, vrai comme vous êtes tous là.

Pitre avait l'air tout décontenancé.



—Mon garçon, lui dit Lafarge, d'une voix sévère, je n'aurais pas cru cela de vous. Ça va faire du dommage à tout votre monde.

—Comment ! Qu'est-ce qu'il y a donc ! s'écria Grignon que le bruit avait éveillé.

—Il y a, dit Michel, que votre Pitre est un voleur.

—Voleur ! moi ! cria Pitre en pâlissant ; voleur de quoi ?

—Il est inutile de nier, mon pauvre garçon, dit Lafarge ; la hache de Béliveau a été volée hier au chantier voisin. Il a vu quelqu'un qui vous ressemblait se sauver hier soir derrière sa cabane, et aujourd'hui nous trouvons la hache entre vos mains.

—Il me semble que c'est assez clair, insinua Michel.

Pitre était véritablement hébété.

—Mais parle donc ! lui dit Grignon.

—Qu'est-ce que vous voulez que je dise, répond Pitre. Tout à l'heure en me couchant, j'ai trouvé cette hache sous les branches de sapin ; c'est tout.

—Oui, oui, dit Michel, des histoires ; la hache ne s'est pas transportée là toute seule. On connaît son homme ; et ce n'est pas la première fois que je trouve du louche. Moi, d'abord, si ce gars-là ne s'en va pas, je ne travaille plus ici. Il y a d'autres bourgeois, Dieu merci, qui emploient des honnêtes gens. J'en parlerai à M. Fusting.

Pitre dit tout ce qu'il put pour se défendre. Malheureusement, les circonstances étaient contre lui, et Michel jurait

ses grands dieux qu'il parlerait au *boss* et qu'il s'en irait si le voleur n'était pas chassé.

Lafarge ne savait plus que faire.

A la fin, Grignon prit la parole :

—Il doit y avoir quelque vilain tour là dessous, dit-il ; je suis sûr que Pitre est un honnête homme. Cela pourra s'expliquer plus tard, peut-être ; mais, pour le moment, les apparences sont contre lui. Nous ne voulons pas causer de troubles ; puisque cela gêne, nous allons nous en aller.

Lafarge dressa l'oreille. Michel était un bon bûcheur ; mais les quatre autres, et Pitre surtout, le valaient bien.

—Ce n'est pas une raison, dit-il, pour que tout le monde s'en aille, et peut-être pourrions-nous arranger l'affaire....

—Non, dit Grignon ; on n'a pas coutume de nous prendre pour des voleurs ; et, après cela, on nous regarderait de travers ; ce n'est pas une vie : changeons de place.

Michel eut peut-être un remords. Peut-être, aussi, ce qui est plus probable, craignit-il que Lafarge ne le sacrifiât aux quatre autres :

—C'est bon, dit-il ; puisque ça va si loin, n'en parlons plus. Après tout c'est peut-être un tour. Mais que ça n'arrive plus !

Il fut entendu que l'affaire en resterait là et ne serait pas ébruitée.

Le lendemain l'ouvrage fut repris comme à l'ordinaire.

Personne ne souffla mot à Pitre de son aventure. Mais plusieurs fois il surprit des regards drôles, ou quelques allusions détournées qui lui firent croire que, si Michel n'avait pas



conté la chose, il avait du moins fait quelques insinuations à ce sujet.

Pitre pensa toutefois, et ce fût aussi l'avis de Grignon, qu'il valait mieux n'y pas faire attention et laisser au temps le soin ou d'éclairer l'affaire ou de la faire oublier complètement.

Le temps des fêtes approchait. C'est l'époque où le voyageur, éloigné de sa femme, ressent plus vivement les ennuis de son exil. Il pense aux siens, que son absence attriste également, de leur côté ; il songe aux douceurs du foyer domestique, à ces bonnes veillées de familles et de voisins, que le caractère gai et sympathique du Canadien rend si pleines de charmes. La Noël, le jour de l'an, les Rois ! Voilà autant de fêtes que nos compatriotes chérissent et dont ils cultivent les bonnes traditions avec un soin religieux.

Aussi nos voyageurs, éloignés de leur hameau, tâchent-ils dans la forêt de se refaire les douces émotions du foyer.

On se réunit dans le chantier ; on organise des soirées, où les longues heures de l'hiver passent rapides sous le charme d'un chanteur de complaintes ou d'un conteur à l'imagination féconde et fantastique. Plusieurs de nos meilleures chansons canadiennes ont eu leur origine dans ces primitives réunions.

Quelquefois aussi, il se trouve, parmi les voyageurs, un *jouar* de violon ou de fifre. Alors la danse se met de la partie et le musicien racle son instrument ou souffle dans son fifre jusqu'à l'aurore, avec un tapage des pieds dont la vigueur et la durée sont un véritable mystère des muscles fécoraux. Dans bien des cas même, à défaut d'instrument, le *tambourinage* des pieds seul conduit la danse, avec de temps en temps un étrange accompagnement de la voix qui rappelle les anciennes sérénades des sauvages. Il a, toutefois, un ton plus vif et plus léger. C'est ce qu'on appelle, dans le langage populaire, un *bal à gueule.* Il y a des hommes, et surtout des



femmes qui peuvent ainsi turluter, en sabotant le plancher, toute la nuit durant, sans apparence de fatigue. Souvent on turlute à deux, et même à trois. C'est alors que le bal à gueule est le maximum de l'enivrement et touche presqu'au vertige. On a vu plusieurs fois, vers la fin de la soirée, ou plutôt vers le commencement de la matinée, toute une horde de danseurs enthousiasmés se mettre aussi à turluter en *battant à quatre*, et les *jouars*, poussés comme par un ressort, entrer eux-mêmes en danse avec une énergie incroyable, c'est alors une ronde extravagante, fantastique, impossible dans son ensemble et dans ses détails. La poussière et la chaleur agissant, les habits tombent, les chapeaux et les bottes volent dans les coins, pendant que les danseurs, avec seulement leur chemise et leur pantalon décrivent les courbes et exécutent les sauts les plus ébouriffants qui ne se terminent que par l'épuisement complet des figurants.

Notre ami Pitre, à part sa réputation de chanteur, passait pour avoir un talent de *turluteux* très sortable.

La veille de Noël, il y avait réunion dans la plus grande cabane de chaque chantier. Pitre avait été mis en réquisition pour trois endroits différents ; mais l'honneur de sa présence était naturellement réservé au chantier de Lafarge, où il travaillait et qui comptait quarante-cinq hommes tous alertes et pas du tout difficiles à mettre en jeu. A sept heures, tout le monde était réuni. Les pipes furent allumées, et une cruche de whisky, due à la munificence de Lafarge, fit le tour de l'assemblée en manière de préambule.

Puis, une complainte fut demandée à Pitre par l'unanimité des voix. Il ne se fit pas prier. C'est un détail sur lequel j'appelle l'attention de mes lectrices, si ce sexe charmant me fait l'honneur de me lire. Plusieurs de mes lecteurs en pourraient peut-être également faire leur compte.

Pitre entonna donc, sur un très haut ténor, la fameuse complainte :

> Dans un jardin planté de fleurs
> Dieu créa l'homme à son image.

Le premier couplet s'acheva sans encombre, et reçut une salve d'applaudissements. Pitre, excité par ces bravos, prit le second sur un ton d'une élévation vertigineuse, qui fit frissonner les assistants. Il est présumable, néanmoins, vu la puissance de son gosier, qu'il serait arrivé à la fin sans *fioler*, lorsque, soudainement, au milieu du couplet, il lui prit un éternuement opiniâtre doublé d'une toux violente qui l'arrêta court. Le plus étrange est que toute l'assistance se mit à l'accompagner. La toux et l'éternuement devinrent universels. Il ne fut pas difficile d'en découvrir la cause, aux pétillements qui se firent entendre sur le poêle que l'on avait relégué, pour la circonstance, près d'une fenêtre, à l'extrémité de la cabane. Mais il fut impossible de trouver le plaisant qui avait joué ce tour pendable. Seulement, en approchant de la fenêtre on s'aperçut qu'elle était légèrement entr'ouverte, et l'on vit comme l'ombre d'un homme disparaître entre les souches, au bout du chantier.

Lafarge ôta immédiatement le poivre qui rôtissait encore sur le poêle et l'on fut obligé d'ouvrir partout pour renouveler l'air.

Pitre ne fut que médiocrement peiné de cet échec : il n'était pas vain du tout. Mais Grignon s'en montra vexé outre mesure, d'autant plus que, dans son esprit, il reportait sûrement le plan et l'exécution de ce tour à leur ennemi commun Michel Béliveau.

Au bout d'une demi-heure, néanmoins, l'incident était complètement oublié. Mais Pitre ne put pas recouvrer sa voix, même pour turluter, et l'on fut obligé de danser avec la mu-

sique des pieds seulement. Ce qui n'empêcha pas la soirée de se prolonger jusqu'au grand jour.

Le lendemain de Noël, au matin, lorsque Pitre voulut mettre ses bottes, il s'aperçut qu'elles étaient pleines d'eau.

Décidément, l'ennemi s'affirmait. Jusqu'après les Rois, il y eut plusieurs veillées ; on se visitait d'un chantier à l'autre. Mai il est remarquable que partout où Pitre se trouvait, il se jouait quelque tour à ses dépens. La chose fut poussée à un tel point qu'il en fut véritablement affecté. On commençait d'ailleurs à éviter de le demander, car sa présence donnait invariablement lieu à des aventures désagréables pour tout le monde.

Grignon enrageait ; mais que faire contre un ennemi qui, bien que connu, était véritabiement introuvable ? Mieux valait se résigner : c'est ce que firent nos amis.

William Lafarge, d'ailleurs, était plein de complaisance pour eux, et tâchait, par ses bons traitements, de leur faire oublier ces petits déboires.

Enfin, la saison se passa.

Au printemps, dès que les rivières furent libres, les *cageux* commencèrent à descendre.

Nos quatre compagnons partirent sur une cage de bois, avec, chacun, une jolie somme en poche.

C'est une rude chose que la descente des bois, à travers les remous et les rapides de l'Ottawa et du Saint-Laurent. Dans les endroits difficiles tous les hommes sont mis en réquisition et les longues rames qui dirigent la cage battent l'eau sans relâche. Plus d'un *voyageur*, emporté par la vague, tombe dans un remous et y perd la vie. Nos quatre amis arrivèrent

cependant sains et saufs à Montréal, où ils furent définitivement *déchargés*.

Après avoir passé une journée à visiter et à admirer cette grande métropole du commerce bas-canadien, ils reprirent en toute hâte le chemin de leurs foyers.

IV

C'était par une soirée pluvieuse du mois de mai.

Grignon, Joseph Jean, et les deux fils de Michel à Pierre, lourdement chargés de provisions et de *présents* qu'ils avaient achetés à la ville, cheminaient dans la boue et sous la pluie à travers le sentier qui monte du Côteau-Rouge à Roxton-Pond.

Ils avaient encore quatre bons milles pour arriver à destination ; mais, malgré leur fatigue, la pensée de *la maison* leur donnait des forces et ils marchaient d'un pas rapide.

Enfin, vers dix heures du soir, Joseph Jean, arriva au seuil de sa maison, avec ses trois compagnons.

Tout semblait dormir, à l'intérieur. Il souleva la clanche de la porte et ils entrèrent.

Madame Jean, son fils et ses deux filles se réveillèrent en sursaut. Mais la peur fut bientôt passée et ce furent des joies, des embrassades à n'en plus finir.

La chandelle avait été allumée.

Au milieu des accolades générales, Pitre s'approcha d'Adamanta, lui jeta sournoisement sur le cou, un beau collier de perles bleues qu'il avait acheté à son intention et attendit l'effet.

Adamanta le regarda froidement, prit le collier, le jeta par terre et détourna la tête.

Une flèche empoisonnée traversa le cœur de Pitre. Il eut froid jusque dans les cheveux.

—Ah ! dit-il, je n'aurais pas dû partir. Grignon parut tout étonné.

—Voyons, demanda-t-il, qu'est-ce qu'il y a ? Adamanta l'entraîna dans un coin.

—Il y a, dit-elle que Pitre a volé : voyez plutôt !

Et elle tendit à Grignon un morceau de papier tout froissé où ce dernier put déchiffrer, en substance, l'histoire de la hache.

—Ce n'est que cela ? dit-il ; dans ce cas, tu peux embrasser Pitre et prendre son collier. Cette lettre est une nouvelle *mauvaiseté* de Michel Béliveau qui est fieffé coquin. Brûle-moi ça ; je réponds de Pitre.

Adamanta ne demandait pas mieux que de croire. Les préliminaires de la paix furent arrêtés. Nous ne savons pas si Pitre put définitivement se blanchir au *parfait ;* mais tout ce que nous pouvons dire, c'est que, un mois après, l'existence d'Adamanta était attachée à celle de Pitre par un lien plus durable que le collier de perles bleues.

Joseph Jean est mort depuis longtemps et Célestina, malgré qu'elle en fit, a coiffé la Ste Catherine, en dépit de ses atours remarquables. Mais Pitre est encore l'un des cultivateurs les plus aisés de Milton où il a pris une terre nouvelle et où Ada-

manta trouve déjà la maison trop petite pour loger sa nombreuse lignée.

Malgré son âge avancé, il est encore robuste, et il ne craindrait pas, dit-il, de se mesurer encore avec Michel Béliveau, si, toutefois, ce coquin n'a pas péri de male-mort, comme il a dû le mériter cent fois.

NAPOLÉON LEGENDRE.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XXIX

(Suite)

Quels qu'eussent été le récent genre de vie de Sternfield, ses fautes ou ses torts, il n'en paraissait rien, quand il entra, sur ses traits gais et insouciants ; et en franchissant le seuil de la porte, il offrit un contraste si frappant avec la délicate jeune fille, que celle-ci ne put s'empêcher de penser avec angoisse qu'elle seule portait le fardeau de leur faute mutuelle.

Avec son beau sourire d'autrefois, il se laissa glisser sur l'ottoman, aux pieds de sa femme.

—Ainsi, ma petite Antoinette, ils t'ont envoyée à Montréal pour te rétablir, dit-il. C'est bien ce qu'ils pouvaient faire de mieux, car la tristesse qui règne là-bas à Valmont est plus que suffisante pour détruire en moins de six mois la plus robuste constitution.

—Je n'ai jamais trouvé Valmont triste, Audley ; j'y suis née, j'y ai été élevée, et elle m'est chère au-delà de tout ce que je puis dire.

—Quant à cela, il en est de même pour l'Esquimau vis-à-vis des terres stériles qu'il habite ; mais tu avoueras que je ne suis pas allé souvent te déranger dans ces derniers temps: pendant la première et dernière visite que je t'ai faite au clair de la lune, j'ai pris la bonne résolution de ne pas troubler la paix de ton esprit et de ne pas retarder ainsi ton retour à la santé.



—Merci. Vous avez été plein de considération : je vous en ai de la reconnaissance.

Le jeune homme toussa, comme s'il eut été embarrassé ; puis, il reprit :

—Pendant que Madame d'Aulnay est hors de cette chambre, je dois te dire que, quoique me trouvant naturellement bien isolé pendant ton absence, j'ai cherché des distractions et des plaisirs qu'un moraliste rigide pourrait peut-être censurer; mais je vais reprendre courage et espérer de votre délicieux proverbe français : " à tout péché miséricorde."

Antoinette était silencieuse. Il continua :

—Madame d'Aulnay, qui est aussi indiscrète et légère que belle et charmante, s'est imaginé de faire une inquisition sur ma conduite, me menaçant en même temps de s'en plaindre à toi. Je lui ai dit que c'était assez pour moi d'avoir à rendre compte de mes actions à ma femme, sans être astreint à faire la même chose à l'amie de ma femme. N'étais-je pas justifiable de lui parler ainsi ?

—Je ne me permets jamais de trouver à redire sur vos actions, Audley.

—Tiens toujours à cette détermination, Antoinette, et tu feras une des plus parfaites petites femmes du monde. Mais, laissons ce sujet pour en prendre un plus agréable. Je suppose que tu es revenue à la ville pour y chercher un peu de gaieté, et non pas t'y claquemurer comme tu l'as fait à la campagne. En prévision d'un but aussi louable, je viendrai te chercher demain après-midi pour faire une longue promenade ; nous irons où tu voudras, mais Madame d'Aulnay ne sera pas de la partie.

—Dans ce cas, je ne dois pas y aller.

—Pourquoi cela ? demanda-t-il aussitôt avec irritation.

—D'abord, je ne veux pas offenser Lucille qui est pour moi pleine de sollicitude et de considération ; ensuite, il ne serait pas convenable de me voir promener seule avec un monsieur, le lendemain même de mon arrivée. Cela parviendrait aux oreilles de mon père, et....

—En un mot, Antoinette, tu es la plus prudente et la plus circonspecte de toutes les jeunes filles. Il n'y a pas de danger que ton cœur et tes sentiments soient en contradiction avec ton jugement ; mais, puisque tu ne veux pas accepter mon offre, ne sois pas offensée si tu me vois avec quelque jeune demoiselle moins scrupuleuse et particulière que toi.

L'arrivée de Madame d'Aulnay mit fin à cette conversation qui commençait à prendre une tournure un peu défavorable ; et après une causerie d'une demi-heure, Sternfield partit.

Le lendemain était une de ces magnifiques journées d'Octobre qui nous dédommagent presque de la fuite des oiseaux, de la chute des fleurs, et qui ont un charme particulier préférable peut-être à celui de l'été lui-même. La voiture de Madame d'Aulnay attendait, de bonne heure, devant la porte de la maison. En vain Antoinette pria-t-elle sa cousine de l'excuser si elle ne pouvait sortir avec elle, en vain lui fit-elle part de la demande de Sternfield et du refus qui l'avait accompagnée.

—Pour cette raison même tu devrais sortir avec moi, dit Lucille. Tu dois lui montrer que tu as l'intention de te promener pour exercer une surveillance active sur ses actions. Viens, car je ne souffrirai pas de refus.

Madame d'Aulnay gagna. Antoinette, le cœur triste et abattu que ni les rayons dorés du soleil, ni l'air agréable qui se répandait dans l'atmosphère ne purent relever, prit place dans la jolie petite voiture de sa cousine.

Arrivées sur la rue Notre-Dame, celle-ci qui avait, comme de coutume, à faire quelques emplètes, ordonna au cocher d'arrêter devant un de ces étroits petits magasins si différents des grands établissements à larges fenêtres de nos jours.

Elle venait à peine d'entrer, que le léger et gracieux équipage de Sternfield passa. A côté du militaire était assise une de ces jeunes beautés qui avaient une part de ses intentions et de ses flatteries. En passant près d'Antoinette, cette demoiselle dirigea vers elle un regard de superbe triomphe.

Antoinette n'était pas remise de la pénible sensation causée par cette rencontre, qu'elle aperçut, venant vers elle, un ami dont la vue fit battre son cœur avec une rapidité extraordinaire : c'était le Colonel Evelyn. Croyant qu'il passerait à côté d'elle sans paraître la remarquer, elle détourna les yeux ; mais, lui, cédant à une influence à laquelle il permettait rarement de le contrôler, celle de l'impulsion, il s'arrêta subitement, s'approcha, et, après quelques paroles de politesse, lui demanda depuis quand elle était arrivée ?

Revenant promptement de son étonnement, Antoinette satisfit en deux mots à cette question.

—J'ai appris que vous aviez été bien malade depuis la dernière fois que je vous ai vue. Est-ce vrai ?

—De pareilles nouvelles sont toujours exagérées, répondit-elle en essayant vainement de paraître indifférente.

—Cependant, vous n'avez pas l'apparence d'une personne en bonne santé : est-ce l'esprit ou le corps qui est malade, Mademoiselle de Mirecourt !

Et il examina avec un œil pénétrant les traits de la jeune fille. Se penchant vers elle, il poursuivit à voix basse :

—Vous m'avez dit, une fois, que vous étiez très-malheureuse, et j'avais à peine ajouté foi en vos paroles : aujourd'hui, je lis sur votre figure que vous disiez la vérité. Eh ! bien, pour expier mon incrédulité, et en considération de l'immense affection que j'ai eue pour vous, je désire vous donner un conseil : peut-il être utile de vous avertir de ne placer aucune confiance en Audley Sternfield ? Il est indigne de l'amour d'une honnête femme.

—Trop tard !.... trop tard !.... le passé est irrévocable.

—Oui, après ce que j'ai vu, j'aurais dû savoir qu'il en était ainsi. Eh ! bien, Mademoiselle de Mirecourt, permettez-moi de vous dire que vous avez choisi un appui bien fragile ; mais les regrets sont superflus : adieu !

Touchant le bord de son chapeau, il s'éloigna au moment même où Madame d'Aulnay, qui avait terminé ses achats, sortait du magasin, après avoir tourmenté le maître et les commis pour une nuance lilas à la recherche de laquelle tout l'établissement avait été mis sans-dessus-dessous.

Encore sous l'effet de l'entrevue qu'elle venait d'avoir avec le Colonel Evelyn, Antoinette n'était pas en veine de conversation. Après avoir poursuivi jusqu'à la Place Dalhousie où était la citadelle surmontée du drapeau britannique et environnée de quelques canons rouillés qui avaient été presque toute la défense de Montréal contre trois armées assiégeantes, elles reprirent le chemin de la maison. Elles rencontrèrent de nouveau Sternfield et sa compagne triomphante. A leurs saluts empressés, Madame d'Aulnay ne répondit que par un signe de tête froid et dédaigneux qui blessa le Major autant que le salut indifférent et calme d'Antoinette. Lucille était excessivement montée, et elle tonna contre Sternfield avec une vivacité et une énergie qui n'auraient pas été plus grandes si elle eut été à la place d'Antoinette.

—Puis-je dire à Jeanne que tu n'es pas à la maison, la prochaine fois qu'il viendra pour te voir ? Ne dis pas non.... je le ferai. Cet insolent mari doit être d'une manière ou d'une autre, ramené au sentiment de la réalité.

Le jour suivant, le Dr. Manby, un des chirurgiens de l'armée et un habitué de chez Madame d'Aulnay, vint, et il s'informa si particulièrement de la santé d'Antoinette, il montra un si grand désir de la voir, que, malgré l'intention formelle de sa cousine de ne recevoir aucune visite pendant deux ou trois jours, Lucille monta à sa chambre, et, autant par caresses que de force, elle l'entraîna au salon.

Le Dr. Manby était un homme tranquille, d'un âge moyen, ni beau ni accompli, mais simplement respectable ; de sorte qu'Antoinette ne se fâcha pas des questions qu'il lui posa, ni de l'espèce d'inquisition qu'il fit sur ses traits.

Comme il se levait pour partir, retenant un instant dans sa main les doigts délicats de la jeune fille, il lui dit :

—Si j'étais votre médecin, Mademoiselle de Mirecourt, je ne vous prescrirais ni de la quinine, ni des toniques. mais plutôt une dose quotidienne de tranquillité de cœur.

—Mais, est-ce que ce remède se trouve dans les Pharmacies ? demanda-t-elle en s'efforçant de rire ; ou bien, en avez-vous quelques doses toutes prêtes à me donner ?

—Je crains bien que non : mais à votre âge, ma chère demoiselle, on s'en procure facilement. Le meilleur moyen est de prendre beaucoup d'exercices, de voir des personnes agréables et joyeuses, et d'éviter soigneusement toutes pensées absorbantes et mélancoliques. Je reviendrai la semaine prochaine pour voir si ma prescription a été suivie et pour en constater les résultats.



—Quelle bonne nature, mais quel officieux ! dit Madame d'Aulnay en fesant remarquer la très-petite taille du Dr. Manby qui traversait la rue après être sorti de la maison.

—C'est un bon cœur et un homme aimable, répliqua Antoinette.

Il ne vint à la pensée d'aucune des deux cousines que le Colonel Evelyn, incapable de maîtriser l'inquiétude que l'apparence altérée d'Antoinette avait éveillée la veille dans son cœur,—et malgré son amour outragé, malgré la scène ineffaçable qu'il avait surprise entre elle et Sternfield—avait prié le Dr. Manby, un des rares amis avec lesquels il était en termes d'intimité, de faire une visite d'apparente civilité à Madame d'Aulnay, et de savoir par lui-même à quoi s'en tenir sur le compte de sa jeune cousine.

Il ne faut pas inférer de là que le Colonel Evelyn avait ralenti dans ses sentiments d'éloignement vis-à-vis d'Antoinette ou dans la condamnation sévère qu'il avait faite de sa conduite. Au contraire, l'offense était de celles que cette nature sensible et délicate ne pouvait jamais oublier ; mais, en même temps, il lui restait pour elle un sentiment que peut-être il ne pourrait jamais vaincre entièrement, et un regret intense qu'un homme pour lequel elle avait fait tant de sacrifices fût aussi indigne d'elle. Personne ne connaissait mieux que le Colonel Evelyn la carrière orageuse du Major Sternfield ; et lorsqu'il envisageait l'avenir misérable réservé à la jeune fille quand elle serait unie pour la vie à un homme qui tenait constamment toutes les lois morales en défi, c'était plutôt avec le chagrin plein d'anxiété d'un père qu'avec la colère d'un prétendant rejeté.

XXX

Madame d'Aulnay n'obtint pas aussi tôt qu'elle l'avait espéré la bonne fortune de mettre ses desseins à exécution, car plusieurs jours s'écoulèrent sans que le militaire renouvelât sa dernière visite ; et pendant qu'elle s'en étonnait et tempêtait, Antoinette maîgrissait et devenait tous les jours plus pâle. Le Dr. Manby qui, sans avoir été formellement choisi pour médecin de la jeune fille, prenait la liberté de la questionner et de lui donner des prescriptions à chacune de ses fréquentes visites, commençait à concevoir de l'inquiétude et à devenir plus irritable.

Un jour qu'il se trouvait seul avec la dame de la maison, il la prit à partie serrée pour savoir d'elle la cause de la rapidité avec laquelle déclinait la santé de sa jeune amie.

—Mais, docteur, que puis-je faire ? répondit-elle avec un peu d'humeur. C'est vous qui, comme médecin, devriez être capable de suggérer ou de prescrire quelque chose qui lui serait d'un grand secours.

—Ainsi pourrais-je et voudrais-je faire, Madame, si c'était un cas ordinaire ; mais, malheureusement, il n'en est pas ainsi. C'est l'esprit qui est malade chez elle, et vous devriez employer tous vos efforts pour l'égayer et la consoler.

—Mais, je vous le demande encore une fois, que puis-je faire ? Si je propose une soirée, un bal ou d'autres amusements semblables, elle prétend qu'elle est trop malade pour y prendre part et elle menace de s'enfermer dans sa chambre pendant tout ce temps-là ; si je cherche à l'entraîner avec moi, à faire des visites, à aller dans les magasins, à lire des romans, à se prévaloir, en un mot, de tous les autres passe-temps féminins—le docteur sourit d'une manière singulière à l'énumération de ces amusements—elle s'en défend avec une

telle cajolerie, que je ne me sens pas assez de cœur pour insister. Un seul point sur lequel je reste invariablement ferme, c'est sur celui de l'emmener à la promenade en voiture tous les jours, et c'est souvent une tâche ardue.

Convaincu que c'était un cas sérieux aussi bien que difficile, le Dr. Manby partit sans dire un mot de plus, et Madame d'Aulnay se mit à l'œuvre pour tâcher de trouver un moyen efficace afin d'amuser et de divertir sa jeune compagne.

Elle fut donc bien contente lorsque, la même après-midi, une voix agréable se fit entendre dans le passage et que Louis Beauchesne entra, tout sourire et toute gaieté. Antoinette, de son côté, fut également heureuse de le voir, car il avait toujours été pour elle un frère, et il y avait quelque chose de contagieux dans sa joviale humeur.

Il informa les deux jeunes femmes qu'il venait passer quelques semaines à Montréal où il avait des affaires importantes à régler et qu'il avait promis en même temps à M. de Mirecourt d'exercer une active surveillance sur leurs mouvements.

Madame d'Aulnay déclara, en riant, que, comme elle voulait lui donner toutes les occasions possibles pour remplir sa mission, elle lui laissait carte blanche sous le rapport des visites ; que le matin, le midi ou le soir, au déjeuner, au diner ou au souper, il serait toujours bien venu, sans aucune autre invitation.

Cet aimable défi fut gaiement accepté, et le soir même, ainsi que les suivants, vit Louis dans les salons de Madame d'Aulnay.

Quelques-uns de ses anciens regards et de ses couleurs d'autrefois revinrent sur les traits d'Antoinette pendant qu'elle ecoutait les saillies provoquantes de Louis. La conversation du jeune homme ne comportait aucune pensée ni aucune rémi-



niscence désagréables ; il ne rappelait que ce qu'il y avait eu d'heureux dans le passé, et le soin, la délicatesse avec lesquels il évitait toute allusion sur son malheureux amour pour elle, —amour qu'il paraissait d'ailleurs avoir entièrement maîtrisé, —éloignait tout ce qu'il y aurait pu avoir de désagréable dans leurs entretiens.

Un soir, ils étaient tous les trois réunis dans le salon. Jamais Louis n'avait été plus amusant et les deux dames mieux amusées. Antoinette lui avait demandé de tenir un écheveau de soie qu'elle devait dévider, et, pour prendre une position plus commode, il s'était jeté à ses pieds sur un de ces petits tabourets dont les chambres de Madame d'Aulnay étaient remplies et que les ennemis de Lucille prétendaient être destinés à cet usage. La chaleur du poèle avait communiqué des couleurs aux joues de la jeune fille ; et comme Louis, probablement fatigué, remuait beaucoup et rendait ainsi la besogne plus difficile, elle s'était mise à le gronder et à le plaisanter sur sa maladresse. Tout-à-coup la porte s'ouvrit, et, sans se faire annoncer, Sternfield entra. Il s'arrêta un instant sur le seuil et plongea un regard sombre sur le groupe. Il était venu ce soir-là, pensant magnanimement qu'il avait suffisamment puni Antoinette pour l'obstination avec laquelle elle avait refusé son tour de voiture, et croyant la trouver malade, pâle et abattue ; il la voyait, au contraire, avec de vives couleurs sur les joues et des sourires sur les lèvres comme on ne lui en avait pas vus depuis longtemps, tandis que Louis était assis à ses pieds, son gai et joli visage tourné vers celui de la jeune femme.

Madame d'Aulnay qui avait facilement deviné les sentiments de jalouse colère du nouveau venu, se divertit franchement dans le triomphe du moment, et, avec un semblant de badinage qu'il trouva excessivement déplacé, elle lui demanda où il était allé dernièrement et ce qu'il avait fait de lui-même.

Il répondit à peine, s'avança vers une chaise qui se trouvait

près d'Antoinette, et, après s'y être jeté, exprima ironiquement le plaisir qu'il avait de voir l'état de sa santé amélioré. De Louis il ne fit pas la moindre attention ; mais celui-ci trouva moyen de se venger en arrangeant plus confortablement son tabouret et en demandant à Antoinette si elle avait encore beaucoup de soie à dévider, disant qu'il était à son service jusqu'au bout. Avec son arrogance et son amour-propre ordinaires, Sternfield se trouva quelque peu déconcerté : le sourire moqueur de Madame d'Aulnay, le sans-gêne, pour ne pas dire l'impertinente indifférence, de Louis, la bien-venu embarrassée et contrainte d'Antoinette, tout cela formait une réception à laquelle il ne s'attendait pas. Mais il n'était pas homme à se laisser vaincre aussi facilement, et pendant que Lucille triomphait encore de sa mortification, il cherchait un moyen de prendre sa revanche.

Laissant à Antoinette tout le temps de terminer son ouvrage, il attendit que Louis, sur un signe de celle-ci, se fut levé, pour approcher sa chaise de la jeune fille, et manœuvra si bien qu'il l'isola entièrement du reste de la compagnie. Alors il commença avec elle une conversation à voix basse sur un sujet qui, il le savait, absorberait toute son attention.

Louis regarda cette coquetterie évidente et singulière avec autant de surprise que d'indignation : qu'Antoinette se prêtât à ce jeu, c'est ce qui l'étonnait outre mesure ; et plus il la surveillait, plus il la plaignait, et plus intenses devenaient ses sentiments de dégoût pour le militaire. Le visage de la jeune fille avait une apparence de douleur déguisée, ses yeux se promenaient avec inquiétude autour d'elle, comme si elle eut été embarrassée de sa position et eut cherché du secours, ce qui témoignait plus de crainte que d'amour ; et, quoique Sternfield fût assez près d'elle que leurs chevelures se touchaient presque et que ses yeux eussent un éclat capable de donner de l'émotion à une personne qui aurait eu le moindre amour pour lui, la froideur d'Antoinette ne cessait pas et la rougeur qu'elle avait perdue à son arrivée ne revint pas.

Cependant, Audley avait réalisé ses plans : il avait changé en un état d'embarras l'aimable cordialité qui régnait dans le salon lorsqu'il y était entré, et, tout en infligeant une ample mortification à celui qu'il supposait être son rival, il avait du même coup puni Antoinette pour avoir eu de la gaieté et s'être amusée durant son absence.

Madame d'Aulnay, néanmoins, était anxieuse de trouver une bonne occasion d'exercer des représailles. Cette occasion se présenta bientôt.

—Je reviendrai demain, Mademoiselle de Mirecourt, si vous me faites l'honneur de monter en voiture avec moi,—venait de dire Sternfield.

—C'est impossible, se hâta d'interrompre Lucille. Antoinette et moi sommes engagées pour aller à la campagne avec M. Beauchesne, pour y voir un commun ami.

Sternfield se retourna vers sa femme, mais les regards de celle-ci, qui étaient fixement attachés au sol, lui dirent suffisamment qu'il ne devait pas attendre du secours de ce côté, et, trop sage pour entrer dans une lutte où il savait courir le risque d'une défaite, il salua et se retira. Mais en partant, il trouva moyen de dire à Madame d'Aulnay, à voix basse, qu'elle prît bien garde de faire d'Antoinette une femme aussi indépendante, aussi insouciante qu'elle-même, attendû qu'il ne se montrerait pas mari aussi doux et aussi aveugle que M. d'Aulnay.

—Audacieux ! murmura Madame d'Aulnay.

Mais, avant qu'elle put reprendre son sang-froid, le militaire était loin.

MADAME LEPROHON.

(A suivre.)



STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1887. *Imprimeur de la Reine.*

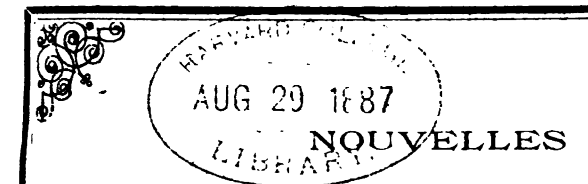
PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles on 1 vol	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, a 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, Vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50





NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.'

CHARLES NODIER.

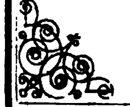
PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

AOUT

6eme volume, 8eme livraison

MONTRÉAL
IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887





NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - $2.00
" payable dans l'année - - - - - 2.50

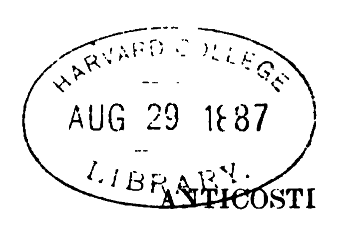
DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,
OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



ANTICOSTI

—OU L'ISLE DE L'ASSOMPTION—

> " Je lui donnai les nuages pour vêtements,
> " Et pour langes d'épais brouillards."
> *Le livre de Job.* Cap. XXXVII.

VII.—DEUX NOMS.

En écrivant l'histoire de l'île, il y a une mention intéressante à faire de deux noms bien connus des marins et des pêcheurs du bas St-Laurent. Celui de madame Gitony, dont la vie a été brièvement racontée par M. J. U. Gregory, dans une charmante esquisse de la vie labradorienne, et celui de M. David Têtu, qui a passé de longues années sur Anticosti et qui y a laissé d'impérissables souvenirs.

Madame Gitony se fixa dans l'île quelques années après la mort de Gamache. Sa vie donne le sujet de bien des jolies pages. A peine sortie du couvent, et au moment où elle devait prendre l'habit religieux, elle fit dans le golfe un voyage de santé au cours duquel elle rencontra Gitony, qui faisait la traite des pelleteries avec les habitants de la côte nord. L'amour vient en chemin, paraît-il, car bientôt après elle l'épousait ; et tous deux allèrent s'établir sur l'île d'Anticosti, où ils menèrent une vie isolée.

Pendant les absences de son mari, madame Gitony demeurait seule à sa maison, et passait son temps à naviguer, pêcher ou chasser, avec l'habileté la plus consommée. Un hiver, dans l'espace de quelques semaines, elle tua cinq ours noirs, dix-huit loups marins, sept renards, et une grande quantité d'oiseaux marins de toutes sortes. Ce même hiver, au milieu

d'un froid intense, et lorsqu'elle se trouvait seule, son habitation fut détruite par le feu. Madame Gitony ne se découragea pas ; elle se mit à l'œuvre, coupa dans la forêt le bois nécessaire à une nouvelle cabane qu'elle construisit elle-même, en peu de jours, et que son mari fut bien surpris de trouver, à son retour, à la place de l'ancienne maison.

Un jour, une goëlette américaine vint jeter l'ancre en face de chez Gitony, qui se trouvait absent. Sa femme connaissait la rudesse et l'audace de certains visiteurs, et craignant d'être insultée par ceux qui lui arrivaient, elle prit le parti de se couper les cheveux et de se déguiser en homme pour les recevoir. Pendant cinq jours, ces hommes logèrent chez elle, elle but et fuma avec eux, et leur tint tête jusqu'à leur départ,— si bien qu'ils s'en retournèrent sans se douter de la mystification dont ils avaient été les victimes.

Après avoir passé quelques années dans l'île, Gitony et sa femme traversèrent à la côte nord et s'enfoncèrent dans le désert avec des provisions et des chiens. Depuis cinq jours, ils marchaient de l'avant à la recherche d'un endroit de chasse favorable à un établissement, quand Gitony tomba malade pour ne plus se relever. Imaginez cette femme, seule, face à face avec la solitude et l'abandon, ayant à ses côtés le cadavre de son mari, et éloignée d'au moins trente lieues de toute maison ; et vous vous ferez une idée du courage et de l'énergie qu'elle dut déployer pour revenir aux habitations où elle rapporta le corps de Gitony, à qui elle rendit les derniers devoirs.

Madame Gitony revint à Québec. Un peu plus tard elle se remaria et retourna à Anticosti. Cela prouve le charme irrésistible, l'attrait puissant qu'il y a dans cette vie solitaire des trappeurs et des pêcheurs, que ni la douleur, ni la misère, ni les privations ne peuvent décourager. Notre héroïne ne fut pas heureuse, parait-il, dans son second ménage. Elle tenta de revenir à Québec contre la volonté de son mari qui s'y

opposait fortement. Je n'ai pu retracer ce qui s'est passé par la suite, mais en 1882, lorsque j'arrivai à Ottawa, mon ami M. Alphonse Lusignan, avec qui je causais de cette femme, me dit qu'il y avait à l'hôpital une femme du nom de Gitony. Informations prises, je fus surpris de retrouver cette madame Gitony dont je viens d'écrire l'histoire. C'était un femme de quarante ans environ, maigre, grande, portant une moustache qui ne déparerait pas un échappé de collége, et aimant à causer de son passé dont elle s'enorgueillissait volontiers. Je ne l'ai pas revue depuis : dernièrement, j'ai demandé de ses nouvelles, et l'on m'a dit qu'elle a quitté Ottawa depuis trois ans. Peut-être est-elle repartie pour Anticosti, avec son troisième mari ? C'est ce que je laisse à d'autres d'éclaircir.



Quelques mots maintenant d'un autre Canadien que cette vie de trappeur a charmé et qui a longtemps vécu sur Anticosti, tout en se souvenant assez du monde et des villes pour venir tous les ans passer quelques semaines à Québec. Je n'ai pas besoin de nommer David Tétu, chasseur infatigable, hardi marin, et le plus bohême des enfants de la mer. Si quelqu'un a contribué à faire connaître Anticosti, c'est bien M. Tétu. Il a vécu sur cette île, il a parcouru ses forêts dans tous les sens, il a navigué sur ses côtes, et elle n'a plus de secrets pour lui. Il l'aime comme on aime sa patrie, comme on aime sa paroisse natale. Je regrette de ne pouvoir raconter ici la vie de cet homme, qui est pleine d'incidents et d'exploits dont le souvenir restera après lui.

David Tétu ne connait guère, ou plutôt ne veut connaître que la mer, son fusil et ses chiens ; il a toujours quelques récits charmants ou quelques légendes nouvelles à raconter. Dans les rares soirées que ses heureux amis peuvent passer avec lui quand il revient parmi nous, mais plus souvent sur le pont de sa goëlette, à la brunante, alors que les étoiles s'allument au fond du firmament, il aime à donner cours à sa

bonne humeur et à faire le récit des choses dont sa mémoire et son imagination sont remplies. C'est lui qui a raconté à M. Faucher de St-Maurice l'incroyable mais véridique histoire d'un ours qu'il a tué au vol. Un jour, David Tétu partit en chasse avec un serviteur. Au détour d'une falaise, tout audessus d'eux, ils aperçoivent un ours rêvant profondément, j'allais dire mélancoliquement, devant l'immensité des flots. Le serviteur demande la permission de contourner le rocher et de tirer sur l'animal ; l'autorisation donnée, trois minutes s'écoulent et un coup de feu retentit. L'ours, surpris, fait un bond en avant, perd pied et roule dans l'espace. Tétu qui n'avait pas bougé, épaule sa carabine et envoie une balle à maître Martin qui vient s'abattre à ses pieds. Gérard n'a jamais été plus fier de ses chasses au lion que Tétu ne l'est de cet exploit unique.

Aujourd'hui, David Têtu paraît abandonner quelque peu l'île d'Anticosti et donner ses préférences à la côte nord. Mais quelque soit l'endroit où il aille, une chose qu'il n'abandonnera pas, c'est cette vie active et rude dans laquelle il se complait et qui est devenue pour lui une seconde nature. Ce serait pour lui-même un sacrifice trop pénible, et la perte du sujet de beaucoup de légendes et de récits pour nos annales nationales

VIII.—Naufrages.

Le cadre de cette étude est trop petit pour nous permettre de nous arrêter longtemps à l'histoire des naufrages qui ont eu lieu sur Anticosti. Il faudrait des volumes pour décrire ceux-là seulement que la tradition nous rapporte. Aussi ne voulons-nous que consacrer une page à ce sujet avant de terminer les renseignements que nous avons recueillis sur cette île.

Le nombre des naufrages dont Anticosti a été le théâtre, a diminué depuis quelques années ; mais avant l'établissement des phares, avant les travaux que l'on a faits pour rendre la

navigation dans le St-Laurent moins dangereuse, avant les explorations qui ont fait connaître les écueils et les endroits dangereux du golfe, combien de navires ont péri en plein jour sous un ciel serein, à l'heure de l'espérance.

Nous n'avons jamais trouvé dans l'histoire d'aucun pays une chaîne aussi longue et aussi resserrée de sinistres et de catastrophes maritimes, et ce n'est pas sans frémir que l'on parcourt cette nomenclature inouïe de naufrages, qui commence il y a près de quatre siècles et qui se prolonge jusqu'à nous. Le passé est là qui déroule devant nos yeux ces lugubres annales auxquelles rien ne saurait être comparé, et qui redisent les angoisses de la fin dernière, le désespoir des mourants, les scènes de carnage et d'antropophagie, les suprêmes combats de la volonté contre la matière, enfin le silence terrible de la mort.

Il faut, pour s'en faire une idée, lire le récit de quelques naufrages, comme celui de la *Renommée* qui, en 1736, en décembre, par un froid intense, jetait trente-quatre hommes à la côte avec des provisions pour à peine quelques semaines. La nuit du sinistre avait été terrible ; vingt hommes avaient été engloutis par les vagues ; et des trente-quatre épargnés par la mer, six avaient gagné le rivage et les autres avaient passé la nuit à bord, accrochés dans les mâts ou les haubans, exposés à la violence du vent et des flots, et croyant à chaque instant voir le moment suprême arriver. Il faut suivre ces hommes dans leur long supplice, aux prises avec l'épuisement et la maladie ; les voir se nourrir d'une once de fleur par jour, se diviser pour aller à la recherche de secours et revenir avec le découragement au cœur ; puis leur tentative de traverser un bras de mer de douze lieues de largeur sur une faible embarcation, par un froid de vingt-cinq degrés ; les voir se disputer pour savoir qui partirait et qui resterait ; ceux qui restaient recevant le serment de ceux qui partaient et qui, avant de s'embarquer, juraient sur le salut de leur âme, de faire tout ce qui serait humainement possible pour venir les délivrer de

cette prison dont le golfe était l'inexorable géolier. Il faut enfin, pour réaliser toute l'horreur de leur situation, voir les naufragés restés dans l'île, attendant chaque jour le retour de leurs compagnons, passant par toutes les alternatives de l'espoir et du découragement, et ne recevant de secours que lorsqu'ils n'avaient plus que la force de tendre leurs bras vers leurs sauveurs.

Il faut encore lire le récit de la découverte qui fut faite un jour de trente cadavres des naufragés du *Granicus*, qui étaient tous morts de froid et de faim après s'être battus ensemble, les plus faibles se défendant contre les plus forts et succombant enfin pour devenir la nourriture de leurs compagnons.

Il faut suivre les soldats de la flotte du général Phipps, qui firent côte avec le capitaine Rainsford, en fuyant de Québec, et qui passèrent un hiver sur l'île, presque sans vêtements et sans autre nourriture que de la fleur et des biscuits de matelot.

Il faut, disons-nous, lire toutes ces choses pour se faire une idée des scènes atroces qui se sont passées sur les rivages d'Anticosti. Beaucoup de naufrages célèbres ont eu lieu sur cette île ; le plus grand nombre, ceux-là se comptent par milliers, n'est pas connu ; mais l'écrivain qui voudrait ramasser les jalons jetés par ses prédécesseurs et compléter ses renseignements par une étude des lieux et par les récits des *anciens*, pourrait, en y mettant un peu d'imagination, écrire des volumes d'un puissant intérêt.

EPILOGUE.

Avant de fermer ces pages, revenons un peu en arrière, et jetons une pensée d'adieu à ce coin de terre qu'on ne peut visiter en imagination sans se sentir remué par le cachet sinistre dont il est frappé.

La seule diversité à l'immense tristesse qui plane sur ces bords inhospitaliers, est la poésie que Dieu a placée dans la merveilleuse disposition de la nature, et qui contraste avec la poésie de la mort qu'on y rencontre à chaque pas.

Qui peut savoir le nombre des naufragés que les grèves recouvrent, qui peut dire les mystérieuses horreurs dont elles gardent le secret ? Quelle main assez puissante osera plonger dans les profondeurs muettes du monde invisible, et arracher le voile qui nous les couvre. L'esprit de Dante seul pourrait inspirer une semblable audace, mais auparavant il ferait entendre le sinistre avertissement qu'il place à l'entrée de la cité du mal : " *O vous qui descendez ici, perdez toute espérance !*"

Pourquoi cette éternelle désolation sur cette île que Dieu a parée comme une fiancée à l'approche de son amant ? Pourquoi le soleil se fait-il si pur et l'enveloppe-t-il si amoureusement de ses caresses, s'il doit la fuir si tôt et si souvent ? Pourquoi la nature se montre-t-elle si peu prodigue de ses beaux jours envers cette émeraude du Golfe ? Pourquoi le Saint-Laurent l'entoure-t-il avec soin de ses plus dangereux écueils ? Ah ! c'est qu'il est des lieux, comme il est des hommes, marqués d'un sceau fatal, dont la destinée nous est inconnue, et qui servent aux immuables desseins de la Providence.

Ma pensée se plaît parfois à s'envoler dans les sphères du rêve et de l'imagination. Alors je me représente le golfe St-Laurent comme une immense forge dont Dieu serait le maître ; les flots sont les travailleurs qui s'agitent suivant sa volonté, et l'île est l'enclume sur laquelle ils frappent sans relâche dans l'œuvre qu'ils accomplissent. De même que sur l'enclume, l'ouvrier bat le fer pour en faire sortir quelque chose d'utile, ainsi l'ouvrier suprême bouleverse à son gré le sein des eaux et dirige chaque vague dans sa course, pour

arriver à ses fins. Qui peut savoir s'il accomplit une œuvre de création ou de destruction ? qui peut connaitre ce qui germera dans les sables qu'il remue, ou ce qui s'éteindra sous les flots qu'il roule ? Tout ici-bas s'enchaîne, à tel point que la mort est souvent une aurore et la naissance un couchant. Toute tombe est un berceau, a dit Victor Hugo. Rien de plus vrai : l'homme nait de la poussière des générations passées, la terre se nourrit de destruction, le nuage se forme du flot qui s'évapore et le torrent du nuage qui se dissipe. Aussi ne repoussons pas l'idée qu'Anticosti soit, dans les desseins de l'Eternel, réservée à quelque grande et utile destinée que nous ne saurions prévoir.

Jadis, lorsque de hardis marins, voulant conquérir de nouvelles terres à l'activité humaine et fournir à la science des données plus complètes et de nouveaux renseignements sur les points inconnus du globe, partaient aux hasards de la mer et des vents, ils n'auraient jamais cru, même dans leurs rêves les plus enthousiastes, que leur audace généreuse allait révéler tout un continent nouveau qui, deux siècles plus tard, devait symboliser la liberté dans le monde et devenir un jour le grenier du genre humain. Aujourd'hui le rôle d'Anticosti est nul, mais quand la population du Canada se sera développée, quand elle aura envahi les plaines, abattu les forêts, et se sera répandue dans les lieux maintenant inhabités de notre territoire géant, il sortira peut-être de cette terre ingrate des richesses ignorées et des ressources auxquelles nous ne voulons pas croire de nos jours. En attendant, c'est un devoir pour les générations actuelles de poétiser et de rendre impérissables les endroits pittoresques que la légende, la tradition ou les circonstances ont consacré terre des souvenirs.

LOUIS-H. TACHÉ.



VISION *

A travers la nuit sombre
J'ai vu passer une ombre
Prompte comme l'éclair ;
Puis, fantôme rapide,
Cette étrange sylphide
S'évanouit dans l'air.

J'ai cru voir ma jeunesse
Et la folle promesse
Dont je fus abusé ;
Et, tourment qui m'attire,
J'ai cru la voir sourire
A mon esprit blasé.

O toi, riant fantôme,
Toi qui caresses l'homme
En le leurrant d'espoir,
Pourquoi quand je sommeille,
Vision sans pareille,
Revenir chaque soir ?

Pourquoi, quand je suis calme,
Me montrer une palme
Que j'espérais saisir,
Et qui, fuyant rapide,
M'a laissé la main vide,
Le cœur plein de désir ?

---

* Nous avons retrouvé dans nos cartons cette poésie qui avait été égarée en 1881, et nous croyons devoir la publier avec la date qu'elle porte.

La Rédaction.

Oh ! ne viens plus, chère ombre,
A travers la nuit sombre
M'éveiller à demi ;
Visiteuse cruelle,
Ne touche plus de l'aile
Le front de l'endormi.

Sans remuer la cendre
Trop facile à reprendre
D'un lointain souvenir,
Laisse-moi me refaire
Bonheur moins éphémère,
Pour les jours à venir.

Désormais je suis homme !
De quelque nom qu'on nomme
Cet oubli du passé,
Je laisse ma jeunesse
Et sa morte promesse
Dans son linceul glacé.

Car j'ai cru reconnaître
Celle qui sur mon être
Doit régner sans retour,
Et je sens dans mon âme
Se rallumer la flamme
Au feu de son amour.

Aussi dans la nuit sombre
Ne reviens plus, chère ombre
Réveiller ton ami,
Visiteuse cruelle,
Ne touche plus de l'aile
Le front de l'endormi.

M. J. A. Poisson.

6 mars 1881.



MONSEIGNEUR TACHÉ

— BIOGRAPHIE —

Voilà plus de trente années que le clergé du Canada compte au nombre de ses éminents prélats, le deuxième évêque et le premier archevêque de St. Boniface, Manitoba.

Vers l'âge de dix-sept à dix-huit ans, après de fortes études classiques au collège de St-Hyacinthe, il se consacra au service de l'Eglise. Le nouveau lévite avait généreusement fermé les yeux au monde où s'offraient tous les attraits des belles carrières professionnelles ; héritier de grandes vertus, d'un nom vénéré, le jeune philosophe pouvait, sans encombre, suivre les traces d'un de ses oncles paternels, sir Etienne Paschal Taché, qui arrivait alors à l'apogée de sa gloire politique. Mais la religion, qui a besoin de talents exceptionnels, d'athlètes vigoureux, d'apôtres intrépides, avait su s'emparer de cette âme sensible aux sublimes dévouements, aux héroïques sacrifices.

Après avoir revêtu la robe, il se sentit appelé à un ordre religieux récemment établi en Canada. Les révérends Pères Oblats de Marie Immaculée venaient de fonder un Institut au milieu de nous sous les auspices de Sa Grandeur Mgr Ign. Bourget. La devise de ces missionnaires : *Evangelizare pauperibus misit me* l'attira donc un jour au noviciat des R.R. P.P. Oblats à Longueuil. C'est là que, devenu membre de cette communauté, il connut définitivement les desseins que la Providence avait sur lui.

En 1845, seulement dans la vingt-et-unième année de son

âge, le révd. Frère Oblat A. A. Taché, accompagné du révd. Père Hubert, O.M.I., se rendit aux sollicitations de Mgr Joseph Norbert Provencher, premier évêque du Nord-Ouest, pour aller à des centaines de lieues, évangéliser les vastes plaines du Manitoba que peuplaient les tribus sauvages et la nation des Métis.

Ces deux zélés Oblats avaient reçu leur obédience du révd. Père J. E. B. Guigues, provincial ou supérieur et premier évêque d'Ottawa.

Le départ eut lieu à Lachine, près Montréal, le 24 juin, le jour de la fête nationale St. Jean-Baptiste, où la patrie semble vouloir retenir ses enfants auprès d'elle sous le charme de sa magnificence et à l'ombre tutélaire du patron des Canadiens-français.

L'arrivée sur le théâtre de la mission ne fut accomplie qu'après soixante-deux jours d'un voyage pénible, la plupart du temps en canot d'écorce et à pied.

C'était le 25 d'août. Le dimanche suivant, le frère A. A. Taché fut promu au diaconat et le 12 octobre, dans la cathédrale de St-Boniface, il reçut l'onction sacerdotale en même temps qu'il prononça ses derniers vœux perpétuels de *chasteté*, *pauvreté* et *obéissance*, comme Oblat de Marie Immaculée.

De 1846 à 1851, le révd. P. Taché fut continuellement occupé à la conversion des Sauvages dans les missions suivantes : l'Ile à la Crosse (à 300 lieues de St. Boniface), Lac Vert, Lac Caribou, Arthabaska, St. Jean-Baptiste.

En 1850, Mgr J. N. Provencher, atteint des infirmités de la vieillesse, offrit au révd. Père Taché, la charge de coadjuteur dans l'administration de l'immense diocèse du Nord-Ouest.

Le révd. Père Taché n'avait que vingt-six ans.

Mandé de suite à Marseilles, France, il y fut consacré évêque d'Arath (in partibus infidelium) dans la cathédrale de Viviers, le 23 novembre 1851, par le fondateur de l'ordre des Oblats, Mgr C. J. Eugène de Mazenod et par Mgr J. H. Guibert, décédé il y a deux ans, cardinal-archevêque de Paris.

Comme le révd. P. Taché avait hésité dans cette détermination, il raconta à ce propos l'entretien suivant dont l'honora son supérieur-général, Mgr de Mazenod :

" —Tu seras évêque !

—Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison......

—Le Souverain Pontife t'a nommé et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

—Monseigneur, je veux rester Oblat.

—Certes, c'est bien ainsi que je l'entends.

—Mais la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse !

—Comment ! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux ! "

" Puis se dressant avec la noble fierté et la religieuse grandeur qui le caractérisaient, il ajouta :—Personne n'est plus évêque que moi, et bien sûr, personne n'est plus Oblat non plus. Est-ce que je ne connais pas l'esprit que j'ai voulu inspirer à ma congrégation ? Tu seras évêque, je le veux ; ne m'oblige pas d'en écrire au Pape et tu n'en seras que plus Oblat pour tout cela, puisque dès aujourd'hui je te nomme supérieur régulier de tous ceux des nôtres qui sont dans les missions de la Rivière-Rouge."

A partir de cette date, le nom de *Nòrd-Ouest* que portait le diocèse fut changé en celui plus précis de *St. Boniface* déjà titulaire de la cathédrale ainsi que du chef-lieu de la paroisse St. Boniface sur les bords de la Rivière-Rouge.

Mgr Alexandre-Antonin Taché hérita de la succession épiscopale de Mgr J. N. Provencher à la mort de celui-ci, le 7 juin 1852 ; mais la cérémonie d'installation officielle de Sa Grandeur n'eut lieu que le 5 novembre 1854.

En 1871, sur la recommandation du 4e Concile provincial de Québec, le diocèse de St. Boniface ayant été érigé en métropole, Mgr A. A. Taché fut en conséquence préconisé archevêque de la nouvelle province ecclésiastique. Le 22 septembre de la même année, fut remis le *pallium* à Mgr Taché.

Monseigneur Taché visita Rome entr'autres fois, en 1851, lors de son sacre en Europe, et en 1870, lors du concile œcuménique du Vatican où fut proclamé l'infaillibilité pontificale le 18 juillet 1870.

Sa Grandeur prit part aux travaux de trois conciles de Québec en 1863, 1867 et 1878.

Mgr A. A. Taché écrivit vers 1865, un intéressant volume: *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique ;* vers 1869, une brochure importante : *Esquisse du Nord-Ouest*, et en 1885 on a publié de Sa Grandeur une retentissante lettre intitulée : *La Situation*, document d'une vive lumière sur les causes et les effets de l'insurrection du Nord-Ouest.

" L'œuvre de Mgr Taché à la Rivière-Rouge, dit un de ses biographes, M. L. O. David, n'est pas seulement religieusé, elle est de plus éminemment nationale. Fidèle aux traditions de ses ancêtres, il a toujours mené de front le triomphe de l'Evangile et la gloire de sa patrie. Créer dans le Nord-Ouest un peuple français et catholique, faire de ce peuple l'avant-garde de la nationalité Canadienne-française dans l'Amérique du Nord, était le but de ses nobles efforts, l'objet de ses pensées."

La province ecclésiastique de St-Boniface dont Mgr A. A. Taché est le glorieux métropolitain, comprend aujourd'hui un

archevêché, un évêché et deux vicariats apostoliques tous présidés par des Oblats.

A part de cet immense résultat opéré par Mgr Taché, citons quelques-unes des autres œuvres de Sa Grandeur dans l'archidiocèse seul de St-Boniface : Un institut des Frères de la Congrégation de Marie à Winnipeg ; un hôpital général et orphelinat des Sœurs Grises (de l'Hôpital N.-D. de Montréal) à St-Boniface : une Académie ou couvent des Sœurs Grises à St-François-Xavier, à St-Norbert, à St-Vital et à Ste-Anne des Chênes ; une Académie ou école des Sœurs des SS. noms de Jésus et Marie (de Montréal) à Winnipeg ; une Académie des Fidèles Compagnes de Jésus, à Brandon ; une Cathédrale en remplacement de la première incendiée le 13 décembre 1860.

Voici la généalogie de Mgr l'Archevêque de St-Boniface.

I—Taché Jean, armateur, négociant prévost des marchands et notaire, né ou baptisé le 6 avril 1697 à Garganvillars, diocèse de Montauban en Guienne, France ; marié à Québec le 27 aout 1742 à *Marie-Anne Jolliet*, petite-fille de Louis Jolliet, découvreur du Mississipi, inhumé à Québec le 19 avril 1768.

II—Taché Charles (fils), bourgeois de la compagnie des postes du roi, b. à Québec 29 aout 1752 ; m. à St-Thomas de Montmagny, 22 juillet 1783, à *Geneviève Michon*, inh. à Kamouraska, 9 aout 1826.

III—Taché Charles (fils) notaire, b. 1785 à St-Thomas de Montmagny, m. 2 Fév. 1820 à *Louise Henriette Boucher de La Broquerie*, et inh. 26 janv. 1826 à Kamouraska.

FRÈRES : Jean-Baptiste, notaire et Conseiller législatif du Bas-Canada, décédé le 24 aout 1849. Etienne Pascal, médecin, baronet (Sir), chevalier de l'Ordre St-Grégoire, premier-ministre du Canada-Uni, à trois reprises, et lors des Débats et Résolutions établissant la Confédération ; adjudant-général de la milice, b. 1795 et inh. à St-Thomas de Montmagny le 2 aout 1865.



IV—Taché Alexandre-Antoine (fils cadet), b. 23 juillet 1823 à St-Patrice de la Rivière-du-Loup (en bas de Québec) Archevêque de St-Boniface.

FRÈRES : Joseph Charles Taché, député ministre de l'Agriculture à Ottawa ;— Louis Taché, notaire et shérif de St Hyacinthe, décédé le 1er Avril 1881.

La mère de Sa Grandeur était l'arrière-petite fille du fondateur de Boucherville et arrière-nièce de Madame Youville, fondatrice de l'Hôpital général des Sœurs Grises de Montréal.

Par une autre coïncidence historique, Mgr A. A. Taché qui fut le premier oblat consacré dans les Territoires du Nord-Ouest, est le descendant du premier explorateur du Manitoba : de LaVérandrye qui était allié aux *de LaBroquerie.* A St-Boniface, dans un des plus beaux quartiers de la ville archi-épiscopale, un magnifique monument sera bientôt inauguré en l'honneur de *La Vérandrye,* ancêtre de Mgr Taché.

Lorsque Mgr Taché descend dans notre province de Québec, il est rare qu'il ne se fasse pas un devoir de rendre visite à Boucherville qui fut comme le second berceau de Sa Grandeur, car la famille Taché, après la mort du père, alla résider à Boucherville dès 1826, c'est-à-dire trois années après la naissance de Monseigneur. En 1886, Mgr Taché put revoir le foyer de ses aïeux ainsi que sa paroisse natale à la Rivière-du-Loup maintenant Fraserville.

Au physique et au moral, M. L. O. David dit de Sa Grandeur :

" Mgr Taché n'est pas grand de taille ; mais il a pris de l'embonpoint en vieillissant et il a toutes les apparences de la vigueur et de la santé. On ne dirait pas à le voir qu'il a supporté tant de fatigue, vécu de pémican pendant des mois, souffert du froid, de la faim et de la soif. Son regard est doux, sa figure animée, sa conversation piquante, spirituelle et agréable. Il a l'esprit français, souple et

délicat, porté à la plaisanterie, à l'ironie même. Il aime à rire. La vie pénible de missionnaire, les souffrances qu'il a endurées n'ont pas altéré le fond inépuisable de bonne humeur et de gaieté qu'il possède. Ses manières et son langage ont un cachet de suprême la distinction et il est autant à sa place dans un salon qu'à l'autel ou à la chaire............ ....

Par un heureux privilège, Mgr Taché joint à l'imagination et à la sensibilité du poète, l'esprit subtil du savant, et un talent prononcé pour les sciences exactes."

On possède de Mgr A. A. Taché plusieurs allocutions et sermons remarquables, tels qu'un discours à son *Alma Mater*, lors de la réunion générale des élèves du séminaire de St-Hyacinthe les 25 et 26 juin 1878, et une oraison funèbre prononcée sur la tombe de feu Mgr Ign. Bourget, en 1885, sous les voûtes de Notre-Dame de Montréal.

Le vingt-trois juillet dernier, Mgr Taché atteignait son soixante-et-quatrième anniversaire, et dans huit ans, Sa Grandeur aura accompli son cinquantenaire de prêtrise ou ses noces d'or sacerdotales.

Joliette 1er juillet, 1887.

J. HERMAS CHARLAND.

ESPOIR EN DIEU

Lorsque sur l'horizon le soir étend ses voiles,
Lorsque dans le lointain disparaissent les monts,
Et que le firmament se parsème d'étoiles
Aux purs rayons ;

Lorsque l'on n'entend plus,—heure mystérieuse,—
Que de vagues rumeurs dans la nuit nous bercer ;
Alors que vers son Dieu, l'âme avide et radieuse
Va s'élever ;

A l'heure où tout s'endort, où l'oiseau fait entendre,
Avant de se cacher dans le feuillage noir,
Sa dernière chanson, plus suave et plus tendre,
Adieu du soir ;

A cette heure bénie où toute la nature
Semble se recueillir pour chanter l'Eternel,
Où le cœur croit trouver dans le moindre murmure
Un chant du ciel ;

Où l'homme fatigué des vains bruits de la terre
Détourne son esprit des choses d'ici-bas,
Et, cherchant le repos, dans un lieu solitaire
Aime à porter ses pas ;

Il est bon d'oublier les heures de souffrance.
De découragement ;
Et de laisser un peu la voix de l'espérance
Nous parler librement !

Il est doux de trouver, pour un instant, le calme
Et la sérénité,
En pensant que là-haut Dieu nous garde la palme
De l'immortalité ;

Et de songer en soi que l'âme fiancée,
Au malheur pour un jour,
Bientôt s'envolera,—sa chaîne étant brisée,—
Vers un meilleur séjour.

GEORGE DEMAIN.

Québec, 1882.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Ottawa est resté jusqu'à présent trop étranger au reste de la confédération. Comme capitale où se réunissent tous les ans les députés de toutes les parties du pays, il n'en devrait pas être ainsi ; mais le séjour rapide et mouvementé des représentants du peuple dans notre ville ne leur permet pas de nous étudier suffisamment pour nous faire connaître au reste du pays.

Il s'agit donc pour moi aujourd'hui de causer un peu de la nouvelle capitale de la confédération avec les citoyens de l'ancienne capitale du Canada, la vieille cité de Champlain.

Sous certains rapports, rien de plus différent que Québec et Ottawa. Québec est le passé, Ottawa l'avenir ; Québec vit de ses traditions, Ottawa de ses espérances, mais toutes deux ont entre elles plusieurs points de ressemblance. Toutes deux sont des capitales ; toutes deux ont l'avantage d'entendre à époque fixe les grandes voix parlementaires, et d'assister, spectatrices tour à tour impassibles et émues, au jeu des événements et aux perturbations profondes, causées par le déplacement du centre de gravité de la bascule politique.

Le visiteur ne trouvera pas à Ottawa comme à Québec la majesté des choses antiques, des murs croulants, des mâsures délabrées et des vieilles rues tortueuses, mais une ville construite d'après le plan moderne, avec des rues larges, droites et bordées d'arbres en plusieurs quartiers. L'espace ne manquant pas, les maisons y sont pour la plus grande partie isolées les unes des autres et, en général, ont une apparence élégante.

On ne jouit pas à Ottawa du spectacle d'une nature

aussi grandiose et aussi riche que celle qui sert de décor à Québec, quoique à ce sujet l'on trouve plusieurs points de ressemblance entre les deux villes.

Québec est baigné par le grand fleuve St. Laurent qui réflète à ses pieds le ciel bleu, Ottawa est baignée par les eaux brunes de la grande rivière des Outaouais.

A Québec, le touriste, qui se promène sur la terrasse Frontenac, a devant lui la ville de Lévis, l'île d'Orléans, la chûte Montmorency, la rivière St-Charles et les magnifiques paroisses de la côte Beaupré, et, comme fond au tableau, la chaîne des Laurentides.

A Ottawa, le visiteur peut, soit du parc Mackenzie, jardin public admirablement tenu ; de la pointe Nepean, la citadelle d'Ottawa, ou de l'éminence où s'élèvent les édifices du Parlement, jouir d'un spectacle composé des mêmes éléments. Il a devant lui la ville de Hull, avec ses immenses chantiers de bois et ses longs quais couverts de planches et de madriers empilés à une grande hauteur, les chûtes des Chaudières, le pont suspendu, la rivière de la Gatineau et la paroisse du même nom ; comme à Québec la même chaîne des Laurentides sert de fond au tableau, qui cependant, je dois l'avouer, si je veux être chroniqueur véridique, est moins animé et offre des perspectives moins lumineuses.

La chose s'explique par l'âge du pays. Il n'y a pas encore très longtemps la campagne auprès d'Ottawa était couverte de sombres forêts, et on ne peut espérer qu'en quelques années seulement nos vaillants cultivateurs soient parvenus, comme dans les vieilles paroisses qui entourent Québec, à convertir toute leur terre en culture dorée, et à se construire de ces élégantes demeures dont les toits blanchis à la chaux sont pour le citoyen de Québec comme un jalon lumineux qui conduit en droite ligne aux églises de Lorette, Charlesbourg, Beauport, L'Ange-Gardien, Chateau-Richer, Ste-Anne et St-Joa-

chim. Mais Paris ne s'est pas bâti en un jour, et il est permis d'espérer qu'avant longtemps la campagne qui entoure Ottawa offrira un coup d'œil aussi éclatant que celle qui entoure Québec.

Si je continue maintenant la comparaison entre les deux villes au point de vue du caractère et de l'esprit de leurs habitants, je redoute beaucoup que sur ce sujet encore Ottawa ne reçoive pas la palme. Québec est le séjour de la bonne humeur et de la vieille gaité française. Tout le monde se connaît, tout le monde a l'air de se sourire, et l'on y rencontre vingt fois par jour cet aimable type du flâneur satisfait qui va prendre l'air de sa terrasse, faire l'inspection de son port et se livrer à une douce rêverie sous la protection efficace des canons pacifiques de la batterie.

A Ottawa, le caractère est un peu différent. Dans la partie essentiellement française de la ville, malheureusement ce n'est pas la plus nombreuse ni la plus riche, on retrouve bien ces caractères distinctifs de la race française, la cordialité et le charme des relations sociales ; mais dans les autres parties où l'élément anglais domine les rapports sont plus froids et plus sévères. Dans les réunions on s'amuse quelquefois ou du moins on essaie de s'amuser, car je ne crois pas la chose très facile pour nous quand il faut presque toujours parler anglais.

L'anglais peut être une belle langue au goût de quelques-uns ; il est même très utile et indispensable de la connaître, surtout dans les relations commerciales, mais je trouve qu'ici à Ottawa on en pousse le culte trop loin.

Qu'il arrive un anglais dans un cercle canadien, de suite la langue française est abandonnée, par politesse pour celui qui ne la comprend pas ou qui, très souvent, la comprend mais ne veut pas la parler. Mais que l'on change les rôles, que l'on aille seul dans un cercle anglais et personne ne s'empresse de nous regarder comme français.



Combien de fois n'avons-nous pas assisté à des assemblées en grande majorité composées de Canadiens-français, où les discours se faisaient en anglais uniquement parce que deux ou trois individus parlaient dans cette langue.

Je trouve aussi que l'on pousse la politesse un peu loin lorsqu'à l'occasion des distributions de prix ou séances solennelles dans nos collèges et couvents français, à peine donne-t-on une ou deux petites parties insignifiantes du programme en français. Tout est en anglais ; nomenclature des prix, adresses, discours, etc.

Dans les relations civiles, s'il se prépare, parmi les Canadiens d'Ottawa, un projet quelconque, on a toujours soin d'y inclure la part de l'élément anglais. En revanche, il est rare que ces messieurs nous rendent la même politesse.

Dans l'administration publique, même déférence de notre côté, même oubli chez les Anglais. Nos droits acquis ne sont reconnus que parce que certains hommes courageux et patriotes sont sans cesse sur la brèche pour crier aux sentinelles d'avoir l'œil ouvert, et encore cela ne suffit pas toujours.

Si Québec a dans son sein une population ouvrière essentiellement française par le cœur et par la langue, Ottawa n'a rien à lui envier sous ce rapport, tenant compte de la différence qu'ici cette classe ne forme pas la majorité de la ville et n'est pas essentiellemet ouvrière. Nous avons bien un bon nombre d'ouvriers employés dans les immenses scieries qui constituent la principale industrie ici, mais nous avons aussi "l'homme des chantiers" ou bûcheron, l'homme de cage ou " voyageur ".

Ces hommes infatigables s'enfoncent, l'hiver, jusque dans les profondeurs de la forêt pour ne sortir de leur retraite qu'au printemps alors qu'ils opèrent la descente des radeaux de bois qui couvrent la rivière Outaouais comme des ponts flottants.

C'est un pénible travail sans doute que celui d'abattre incessamment les géants de la forêt, mais aussi quelle forte et vigoureuse population il nous donne.

On cite des exemples vraiment merveilleux de la force physique que développe la vie des chantiers. J'en trouve un dans le livre de M. Henri de Lamothe qui le tient de M. J. C. Taché, député-ministre du département de l'Agriculture. Voici cet épisode et je termine par là ma chronique.

" Un jour le hasard avait fait rencontrer à M. J. C. Taché un de ces industriels ambulants qui parcourent les campagnes avec un dynanomètre sur lequel, pour une modique rétribution, chacun peut venir essayer la force de ses muscles. Cet industriel fort original—c'était un yankee—avait au plus haut degré le culte de sa singulière profession. Il enregistrait consciencieusement les coups de poing remarquables assénés sur son instrument avec de minutieuses indications sur l'âge, l'état et la nationalité des vainqueurs. Il comparait les chiffres, prenait des moyennes, en un mot il dressait la statistique des biceps de l'humanité. Il déclara au docteur que les paroisses et surtout les chantiers du Bas-Canada avaient fournis les plus nombreux et les meilleurs sujets de sa nomenclature des hommes forts. Mais, ajoutait-il, l'individu le plus extraordinaire que j'ai rencontré dans le cours de mes pérégrinations, c'est un bûcheron de vos compatriotes qui, d'un seul coup de poing, a *désentraillé* ma machine. Le choc de ce poing trop puissant avait aplati et fait éclater net le ressort du dynanomètre, aux applaudissements de toute l'assistance et du yankee lui-même, tellement émerveillé d'un semblable exploit, qu'il se croyait obligé d'inventer une expression nouvelle pour dépeindre l'effet produit d'une façon suffisamment pittoresque."

FLAVIEN MOFFET.



ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XXIX

(suite)

La sauvage et déraisonnable jalousie de Sternfield avait été singulièrement montée, en voyant Louis sur un pied de grande intimité dans la maison de madame d'Aulnay ; elle ne fit donc que s'accroître davantage lorsque le militaire rencontra subséquemment le jeune homme en compagnie des deux dames.

Quelques jours après la visite pendant laquelle Audley avait semblé faire tous ses efforts pour se rendre désagréable, madame d'Aulnay, à force d'instances et de caresses, fit promettre à Antoinette de contribuer aux préparatifs d'une petite soirée par laquelle elle voulait relever un peu la monotonie de leur existence actuelle.

Le jour fixé pour cette soirée était arrivé, et Antoinette paraissait si délicatement belle mais si fragile dans sa légère robe diaphane, que Jeanne, se rappelant quelle bonne apparence elle lui avait vue une année à peine auparavant, ne put s'empêcher de hocher la tête tristement, comme si elle eût eu un lugubre pressentiment.

Sans prendre garde aux remarques qui se fesaient autour d'elle sur l'altération de ses traits, Antoinette fit tous ses efforts pour paraître gaie et heureuse ; mais le docteur Manby, qui était au nombre des invités présents, se frottant les mains, ne put s'empêcher de dire que ce qu'il fallait à sa jeune amie, c'étaient des distractions et des plaisirs.

Un des plus enjoués parmi les invités était sans contredit Louis Beauchesne, et il y en avait peu dont la réserve ne cédât pas plus ou moins à sa franche et cordiale gaieté. Sternfield, au contraire, était dans un de ses plus mauvais moments. De fortes pertes qu'il avait faites au jeu la nuit précédente chiffonnaient énormément son tempérament, et on peut dire que rarement homme se rendit à une fête de société avec des dispositions aussi contraires. Résolu longtemps à l'avance de trouver sa malheureuse jeune femme en faute, il commença à se fâcher contre elle de ce qu'elle paraissait si extraordinairement gaie et du calme de ses manières vis-à-vis de lui. Profitant de la danse pour laquelle il avait retenu sa main, il fit tout son possible pour affaiblir sa gaieté factice, en la favorisant d'un nouveau chapitre de reproches auxquels, hélas ! elle était déjà si bien habituée. La danse terminée, il la laissa brusquement et vola à une de ces jeunes beautés avec lesquelles il aimait tant à *flirter*. Pendant qu'il s'amusait ainsi, il se félicitait intérieurement du pouvoir et des moyens qu'il possédait pour punir cette volonté rebelle de sa femme quand elle voulait se mettre en opposition à la sienne.

Cependant, Antoinette ne fit pas longtemps tapisserie, et des partenaires empressés, parmi lesquels Louis était naturellement un des plus prévenants, se pressaient autour d'elle. Sa grande intimité avec lui, aussi bien que l'espèce de liberté qu'elle avait de se départir de cette apparence de gaieté ou d'intérêt qu'elle était obligée de garder avec les autres, lui faisaient accepter plus fréquemment les demandes qu'il lui adressait de danser avec lui. Malgré cela cependant, un œil sans préjugés n'aurait pu trouver l'ombre même d'une coquetterie dans leurs relations ; et quand, par deux ou trois fois, la jeune femme put surprendre le regard de Sternfield ardemment fixé sur elle, elle pensa que ce regard n'était que le complément de la semonce qu'elle avait reçue quelques instants auparavant. Néanmoins, déconcertée à un haut degré par ce regard menaçant, elle refusa de danser avec Louis le cotillon qui se formait, alléguant pour motif qu'elle était bien fatiguée.

—Alors,—répondit le jeune homme en arrangeant soigneusement autour d'elle les coussins de l'ottoman sur lequel elle était assise,—alors je vais rester près de vous et attendre la prochaine danse, car vous m'avez promis de danser encore une fois avec moi.

Anxieux de lui faire oublier les chagrins qu'il lisait sur son visage, Louis n'épargna aucun effort pour l'intéresser et l'amuser, mais ce fut inutile ; les regards distraits d'Antoinette se promenaient tout autour du salon et s'arrêtaient à la dérobée sur Sternfield qui se trouvait à quelques pas plus loin, apparemment occupé de sa jolie partenaire, car il ne dansait qu'avec de très jeunes et belles femmes. L'attitude d'Antoinette inquiétait singulièrement Louis ; il y avait dans son regard de la peine, de l'inquiétude et de la douleur, mais non de cette colère jalouse, de ce piqué dont une jeune fille fait ordinairement preuve en voyant son amoureux se confondre en attentions pour une autre. Tout-à-coup, après avoir bien examiné silencieusement sa contenance :

—Excusez ma remarque, dit-il, mais je crois que le major Sternfield est un amoureux bien infidèle. Oh ! Antoinette, est-il bien possible que vous aimez cet homme ?

Elle rougit vivement à cette question, et ne fit d'autre réponse qu'en tournant vers lui un regard plein de reproches.

— Pardonnez-moi, chère Antoinette,—continua-t-il,—mais il me semble qu'il y a dans ses manières et dans son caractère quelque chose qui devrait l'empêcher de gagner et encore moins d'absorber l'affection d'un cœur comme le vôtre.

—Et cependant, n'est-il pas beau, charmant, envié des hommes et admiré des femmes ? répondit-elle avec une teinte d'amertume qui ne fit que confirmer Louis dans la pensée que, quel que fût le lien qui l'attachât à Sternfield, ce n'était pas celui de l'amour.



—J'avoue qu'il possède toutes les qualités que vous dites, mais je crois qu'il lui en manque encore beaucoup. Quelle que soit la patience avec laquelle les femmes supportent les humeurs maussades et les airs refrognés *après* le mariage, elles les tolèrent rarement *avant*.

—Parce que, probablement, elles ont alors un remède et peuvent renvoyer l'amour tyrannique.... Mais, voici s'approcher celui qui fait l'objet de vos doutes.

—Oui, et avec un front chargé de nuages orageux, pensa Louis.

Audley s'avançait en effet avec un air sévère. Passant sans cérémonie devant le jeune Beauchesne, il vint dire à demi-voix à Antoinette :

—Jusques à quand veux-tu continuer à te rendre ridicule en *flirtant* avec le freluquet sans cervelle qui est à tes côtés ?

—Que voulez-vous dire, Audley ? demanda-t-elle en se retournant et en rougissant vivement.

—Je vais vous expliquer cela, si vous voulez me favoriser de la prochaine danse, répondit-il en prenant d'une clef plus haut.

—Mademoiselle de Mirecourt est engagée avec moi, dit Louis sèchement.

Sternfield laissa tomber sur lui un regard plein d'arrogance.

—Entendez-vous, Antoinette, répéta-t-il, est-ce que vous danserez la prochaine avec moi ?

—De grâce, mademoiselle de Mirecourt, n'oubliez pas que nous sommes engagés, interrompit Louis avec une fermeté encore plus prononcée que la première fois.

Pleine d'angoisse et de perplexité, Antoinette promenait de l'un à l'autre ses regards suppliants. La contenance de Louis était fière et indiquait une forte détermination ; le front de Sternfield était comme le marbre, aussi froid et aussi flexible.

Se baissant encore une fois vers sa jeune femme, et lui parlant à voix basse :

—Je jure, dit-il d'un ton menaçant, que si tu me laisses de côté pour cet imbécile, je lui donnerai de mon fouet pour être venu s'interposer entre moi et mes désirs.

Cette menace indigne d'un homme, était digne de lui, et elle eut son effet ; car Antoinette, craignant non-seulement l'insulte dont Audley venait de faire la menace, mais encore plus l'implacable satisfaction qui, elle en avait la certitude, en serait la suite, se retourna, pâle de terreur, vers le jeune Beauchesne.

—Etes-vous prête, mademoiselle de Mirecourt ? demanda ce dernier ; je ne veux pas vous presser, mais les danseurs commencent à prendre leurs places.

Sternfield ne fit aucune autre remarque ; un sourire équivoque sur ses lèvres, il attendait la décision d'Antoinette.

Tout-à-coup, elle plaça sa main sur le bras de Louis, et comme il se penchait vers elle, elle lui dit :

—O Louis, cher Louis ! je vous en conjure, laissez-moi danser avec lui. Je suis déjà assez malheureuse : ne cherchez pas à me rendre plus misérable encore.

Sa pâleur, ses yeux baignés de larmes, l'accent de sa voix touchèrent le cœur généreux de Beauchesne, qui inclina silencieusement la tête en signe d'assentiment.

En passant brusquement, presque rudement, le bras de sa



femme sous le sien, Sternfield lança sur son rival un regard plein de mépris et d'arrogance que celui-ci lui rendit avec usure.

—Quelles paroles doucereuses disais-tu donc à cet idiot, qui ont pu le faire céder dans ses insolentes prétentions ? demanda-t-il aigrement à sa femme quand ils eurent pris leur place dans la danse.

Antoinette n'ôsa pas répondre, car ses paupières étaient chargés de larmes prêtes à tomber, et il y avait dans sa gorge une espèce de suffocation qui dépassait presque son contrôle : elle ne voulait pas faire de scène, et elle sentait qu'elle était bien près d'en voir une.

—Retiens bien l'amical avertissement que je vais te donner, ma chère, continua Audley. Mets une prompte fin à tes coquetteries avec ce jeune homme, ou je le ferai pour toi, et ce d'une manière plus sommaire et plus désagréable que vous pourriez le désirer l'un et l'autre.

Antoinette frémit, car elle comprenait toute l'étendue de la menace contenue dans les paroles que venait de proférer son mari. Mais la danse commençait, et quel que fût le maintien qu'elle dût prendre, elle devait tâcher de paraître indifférente, à défaut de gaieté ou de plaisir.

—Peste de ce Sternfield ! pensa le Dr Manby qui avait remarqué la rapidité avec laquelle avait disparue la tranquillité d'Antoinette, du moment que le Major l'eut abordée. Son ombre seule semble flétrir cette pauvre jeune fille.

La danse se termina bientôt, et Antoinette méditait un moyen pour s'enfuir dans sa chambre ; mais Sternfield ne paraissait pas vouloir la laisser s'échapper aussi facilement.

L'emmenant dans une petite alcôve, il lui présenta un siége, et, se plaçant devant elle :

—Je voudrais, dit-il, que tu me donnes des explications, car je ne pense pas que nous nous soyions encore parfaitement entendus. Tu m'as assez joliment bravé tout-à-l'heure par tes dernières coquetteries avec M. Louis Beauchesne.

—Cruel et injuste comme vous l'êtes toujours, Audley, ne croirez vous donc pas mon affirmation solennelle et sacrée que Louis n'est pour moi rien autre chose qu'un vieil ami que j'estime.

—Fi donc ! cet homme t'aime de tout son cœur et de toute son âme ; et, comme tu ne t'occupes pas le moins du monde de ton mari, il est difficile de dire en qui peuvent être placées tes affections incertaines.

Que pouvait-elle dire à ce bourreau impitoyable et sans cœur qui se moquait de ses dénégations, qui riait de ses protestations ? les paroles étaient impuissantes. Les mains serrées l'une dans l'autre, et ses lèvres blanches comme le marbre, elle resta assise, déterminée à tout écouter, à tout souffrir avec patience. N'avait-elle pas elle-même, dans un moment d'aveugle folie, comblé cette coupe d'infortunes, et devait-elle murmurer maintenant, en en goûtant l'amertume ?

Encouragé ou exaspéré par son silence, il poursuivit :

—Jusqu'ici, tu t'es montrée aussi ferme et aussi inébranlable que le bronze dans ton caprice favori ; tu m'as refusé avec persistance les mots tendres, les caresses affectueuses, tout ce qu'enfin les jeunes filles les plus scrupuleuses accordent souvent à leurs cavaliers. Eh ! bien, qu'il en soit ainsi. Tu as été fidèle à ta marotte, je le serai à la mienne. Je te défends de sortir, de te promener, de *flirter* avec qui que ce soit, dont je pourrais être jaloux. Si, négligeant cette recommandation, qui est un ordre de ma part, tu me désobéis, j'irai trouver ton cavalier actuel, maître Louis, ou n'importe quel autre, je l'insulterai publiquement et je le frapperai : sur ta

tête en retombera la responsabilité. Puisque tu ne m'aimes pas, je t'apprendrai au moins à me craindre.

Ces paroles furent prononcées avec cette sauvage dureté qui était à temps donné particulière à sa voix et qui offrait un frappant contraste avec son accent ordinairement si harmonieux.

—Eh ! bien, Dieu me montrera peut-être de cette pitié que vous me refusez ! dit-elle pendant qu'une vive douleur crispait ses traits.

En ce moment, ses yeux rencontrèrent le regard fixe et triste de Louis, qui se tenait à distance, suivant apparemment la danse, mais concentrant, en réalité, toute son attention sur elle-même. Cependant, il partit ; mais deux autres yeux également scrutateurs étaient fixés sur eux : c'étaient ceux du digne Dr Manby qui, le visage pourpre d'une indignation à demi-supprimée, s'élança soudainement vers le major Sternfield.

—Je voudrais bien savoir, dit-il à mi-voix, quels sont les absurbes propos que vous débitez à mademoiselle de Mirecourt. C'est vous qui avez chassé le sourire de ses lèvres et les couleurs de son visage.

Le jeune major se redressa et demanda ce que le Dr Manby voulait dire ?

—Le Dr Manby veut dire ce qu'il dit ! répondit il froidement ; il n'aime pas à voir une jeune fille qui est sa patiente soumise à la frayeur et aux chagrins plus que sa santé et sa raison peuvent en supporter : dans ce cas, il se croit obligé d'intervenir. Allons, Sternfield,—continua-t-il en se radoucissant un peu,—vous avez suffisamment querellé mademoiselle de Mirecourt pour ce soir, quelle que soit sa faute ; laissez-moi vous remplacer auprès d'elle et allez à cette jeune

Demoiselle là-bas qui semble attendre si ardemment un partenaire.

Sachant qu'il n'aurait plus de chance de continuer cette conversation privée avec Antoinette,—car le docteur Manby était également tenace et peu gêné,—Sternfield se leva, et, après lui avoir dit, avec un air significatif, qu'elle pouvait *flirter* tant qu'elle voudrait avec son nouveau partenaire, mais non avec un autre, il s'éloigna.

—Que signifie ceci, ma jolie malade ? demanda l'excellent Docteur en remarquant l'apparence de douleur et de chagrin de la jeune femme. Avez-vous trop dansé ? Vous paraissez singulièrement épuisée.

—Parce que je suis malheureuse, misérable ! répondit-elle avec cette candeur sans feinte qu'occasionne souvent une grande douleur. Ne me parlez plus de drogues ni de palliatifs, Docteur, à moins que vous puissiez m'en donner qui mettent pour toujours mon pauvre cœur au repos.

Excessivement peiné par cette confidence aussi bien que par le degré de douleur qu'elle révélait, il s'empressa de répliquer avec douceur :

—Courage, courage, chère enfant. Nous ne pouvons pas nous débarrasser du fardeau de la vie parce que, dans un moment de tristesse, nous le trouvons lourd. Demain, tout sera beau et agréable.

—Jamais ! jamais ! dit-elle en fesant une légère inclinaison de tête qui indiquait parfaitement l'état de désespoir où elle se trouvait.

—Chère mademoiselle de Mirecourt, rapportez-vous-en à l'avis d'un homme qui, par l'âge, pourrait être votre père : ne laissez pas votre esprit s'abattre à ce point, à propos d'une querelle d'amoureux. Le major Sternfield est d'un tempé-

rament qui s'excite facilement, mais il ne tarde pas à oublier et à pardonner.

Comme il prononçait le nom de Sternfield, un frisson courut par tous les membres de la jeune fille, et, plus étonné que jamais, il ne put s'empêcher de se dire intérieurement :

—Elle n'aime pas évidemment ce malheureux ; mais, alors, qu'est-ce que tout cela signifie donc ?

Puis, d'un air tranquille et presque indifférent, il continua :

—Vous paraissez être si faible et si nerveuse ce soir, ma jeune Demoiselle, que ce que vous auriez de mieux à faire serait d'aller de suite vous mettre au lit. Prenez mon bras, je vais vous reconduire hors du salon ; après cela, je dirai à notre ami Sternfield que j'ai insisté pour vous envoyer.

Arrivé au pied de l'escalier, Antoinette exprima toute sa reconnaissance au Dr Manby, lui souhaita bon soir et vola, plutôt qu'elle ne monta, dans sa chambre.

La suivrons-nous là, lecteurs ! l'épierons-nous dans le cours de cette longue et douloureuse nuit où le sommeil ne ferma pas sa paupière brûlante, où une inertie temporaire n'apporta pas même pendant une demi-heure un baume rafraîchissant à son cœur et à son esprit torturés ?

La leçon cependant serait pénible, quoique, peut-être, utile. Antoinette avait commis une faute, mais quelle cruelle rétribution ne lui était-elle pas infligée ! Elle avait violé les commandements de sa conscience et de sa religion, elle avait foulé aux pieds les devoirs les plus sacrés d'une enfant, et qu'est-ce que cela lui avait rapporté ? ce que la culpabilité et l'erreur infligent toujours à ceux qui ne sont pas encore endurcis dans le mal : le remords et l'infortune.

XXXI.

Le lendemain de cette soirée, dans la matinée, Madame d'Aulnay, qui venait de se lever, était assise dans son fauteuil, les pieds enveloppés dans des pantoufles en satin brodé, et Jeanne se préparait à demêler et arranger son épaisse chevelure, quand un coup de marteau retentissant et prolongé, dont l'écho fut répété dans toute la maison, les fit tressaillir toutes les deux.

--Ciel ! qu'est-ce que cela peut être ? Cours, Jeanne, et reviens me dire ce que c'est, s'écria Madame d'Aulnay.

La domestique revint presqu'aussitôt, avec une petite note qu'elle remit à Lucille en disant :

—Le messager de M. Beauchesne vient de partir ; il doit être très-pressé, Madame, car il n'a pas seulement pris la peine de s'informer comment vous êtes,ainsi que Mademoiselle Antoinette, comme il le fait habituellement : il m'a seulement glissé la lettre dans la main, et s'est précipité dehors.

Le billet était chiffonné et mal plié, son adresse écrite sans soin et presqu'illisiblement. Ce fut avec le pressentiment d'un prochain danger, qui fit battre son cœur d'étranges pulsations, que Lucille fit sauter l'enveloppe. La lettre était conçue en ces termes :

" Ma chère Madame d'Aulnay,

" Celui qui vous écrit ceci fuit actuellement la justice, et, s'il n'est pas arrêté, il aura bientôt laissé pour toujours son pays natal. Le Major Sternfield m'a insulté, hier soir, et excité à un point où je n'ai pu me maîtriser, par son insolente cruauté envers notre pauvre Antoinette qui—le Ciel la préserve !—paraît être singulièrement en son pouvoir. Dans le premier moment, je contins ma colère, et j'attendis mon tour qui ne tarda pas à venir, car, comme il laissait la



maison, je le suivis. Arrivés dehors, je l'abordai et lui demandai des explications que, vous le comprenez, il était aussi peu disposé de me donner que j'étais anxieux de recevoir.

"Ce matin nous nous sommes rencontrés sur le terrain, et il est tombé mortellement blessé : on me dit qu'il est mourant.

"Dites à Antoinette que si, contrairement à mes suppositions et à mon intime conviction, cet homme lui est réellement cher, je la conjure, au nom de l'immense et sincère amour que j'ai toujours eu pour elle, de me pardonner. Je regrette profondément la mauvaise action dont je viens de me rendre coupable, non pas tant à cause des conséquences qui en résulteront pour moi, que pour la terrible responsabilité que j'ai encourue en précipitant dans l'éternité un de mes semblabes dans toute la force de l'âge. Ah ! avant d'avoir commis le crime, je n'aurais jamais pensé que le remords serait aussi amer, aussi cuisant !..

"Mais le temps presse : je dois fuir. Avec mes meilleurs remercîments pour toute votre bienveillance passée envers moi.—Je n'ose pas envoyer d'autre message à Antoinette.

"Tout à vous,

"Louis."

En proie à une excitation que l'on peut facilement concevoir, Madame d'Aulnay lut et relut cette triste lettre ; puis, se levant brusquement, elle se précipita dans la chambre de sa cousine.

Antoinette qui s'était jetée sur son lit une heure auparavant, reposait sans mouvement, les yeux fixés sur les pâles rayons de lumière qui pénétraient à l'intérieur, par les ouvertures du rideau, et le visage aussi pâle que cette lumière elle même.

—Antoinette ! s'écria Lucille en entrant, et d'une voix tremblante.—Antoinette ! j'ai une nouvelle terrible à t'annoncer : es-tu assez forte pour l'apprendre ?

Ni l'annonce d'un malheur que contenaient ces paroles mystérieuses, ni l'agitation visible de sa cuisine, ne produisirent de l'inquiétude ou de l'émotion chez Antoinette : elle était, pour cela, trop malade de corps et d'esprit.

—Mais, quoi ! continua sa cousine avec une irritation qui provenait probablement de la surexcitation où elle se trouvait,—tu ne me fais aucune question ? tu ne désires pas savoir ce que c'est? Et pourtant, cette nouvelle te concerne très-particulièrement, ou plutôt une personne qui te touche de très-près : enfin, c'est d'Aulnay Sternfield que je veux te parler.

—Eh ! bien, qu'y a-t-il ? demanda faiblement la jeune fille.

—Tiens, prends et lis,—et elle lui remit la lettre de Louis ; —mais, ma chère Antoinette, pour l'amour de Dieu ! sois calme, ne tombes pas en faiblesse, ne t'évanouis pas.

La pauvre Antoinette ne fit rien de tout cela, mais ses joues se décolorèrent et ses lèvres devinrent terriblement blêmes pendant qu'elle lisait. A peine avait-elle parcouru la lettre, qu'elle se leva, et, sans hésiter un seul moment, commença à s'habiller.

—Pourquoi cette hâte ? où vas-tu ?

—Au pauvre Audley.

—As-tu perdu tes sens, enfant ? Sais-tu où il est ? sais-tu même s'il vit encore ?

—Je m'informerai. On l'a probablement ramené à ses quartiers.

—Et veux-tu dire que toi, une jeune fille, tu vas le voir dans sa chambre ?

—Mais tu viens avec moi, Lucille ? répondit-elle d'une voix suppliante.

—Tu as certainement pris congé de ta raison, pauvre enfant !—et l'accent de madame d'Aulnay trahissait autant d'irritation que de compassion.—Comme Montréal en parlerait demain, si nous fesions une pareille démarche ! nos noms seraient dans la bouche de tout le monde !

—Qu'on dise ce que l'on voudra, Lucille : j'irai seule.

—Tu ne feras pas cela. Après t'être constamment querellé avec l'infortuné Sternfield depuis votre mariage, pour garder sans tache le beau nom que tu portes, iras-tu maintenant déshonoré ce nom aussi inutilement ?

—C'est mon devoir, et, quelles qu'en soient les conséquences, je dois le remplir.

—Mais, pauvre étourdie, tu ne l'affectionnes pas, tu ne l'aimes même pas.

—Oh ! c'est une raison de plus pour que je me rende sans délai à son lit de mort. Hélas ! le remords pèse déjà bien assez sur mon cœur, je ne veux pas le rendre plus lourd encore.

—Mais enfin quel bien peux-tu lui faire ? insista Madame d'Aulnay.

—Ma présence adoucira ses derniers moments, le consolera peut-être. Voudrais-tu donc le voir mourir avec de la haîne contre moi dans son cœur, peut-être des malédictions sur ses lèvres, comme cela peut très bien arriver, si, oubliant ses droits et mes devoirs, je reste loin de lui.

—Dans ce cas, attends un moment : M. d'Aulnay est sorti,

mais je l'attends d'une minute à l'autre, et dès qu'il sera de retour, je lui demanderai hardiment de nous accompagner.

Mais Antoinette ne voulait pas perdre, à attendre, des instants précieux qui pouvaient être les derniers de Sternfield sur la terre. Achevant à la hâte de s'habiller, dès que sa cousine eut laissé la chambre, elle descendit sans bruit l'escalier qui conduisait à la porte de derrière et parvint dans la cour. Comme elle l'avait à demi espéré, elle trouva un laquais dans l'écurie, et lui dit à voix basse d'atteler un des chevaux à la petite voiture dont se servait ordinairement Monsieur d'Aulnay. En un clin-d'œil, tout fut prêt. Antoinette monta dans le véhicule qui passa la porte de cour sans attirer l'attention d'aucune des personnes de la maison, à l'exception peut-être d'une des filles de chambre qui ne trouva cependant rien d'extraordinaire à ce que Mademoiselle sortît à une heure aussi matinale, pensant bien qu'elle se rendait à l'église.

—Maintenant, se dit Antoinette en portant une main à son front malade, ce que j'ai d'abord à faire, c'est d'aller chez le Dr Manby, et quoiqu'il soit probablement avec ce pauvre Audley, je pourrai peut-être savoir d'un de ses serviteurs où est la demeure de celui-ci.

Arrivée à la paisible maison de pension où logeait le docteur, elle apprit qu'il avait été appelé auprès du major Sternfield qui avait été, le matin même, blessé à mort dans un duel.

Le major Sternfield occupait, avec trois ou quatre autres officiers, une maison en pierre bien simple mais confortable, située à l'extrémité Est de la cité, dans ce quartier que nous appelons aujourd'hui Faubourg Québec. Un petit jardin, entouré d'un mur à demi caché par des érables, s'étendait de la maison à la rive du St-Laurent dont il était séparé par un petit chemin très-étroit. Directement en face baignait la gracieuse et pittoresque Isle Ste. Hélène, alors propriété des Barons

de Longueuil, et dont la vue reposait l'œil fatigué de rester attaché sur les flots agités du fleuve.

Devant la porte de cette résidence s'arrêta le cheval tout fumant et palpitant que le cocher de Madame d'Aulnay, stimulé par les appels pressants et incessants d'Antoinette, avait fait aller à un pas effrayant.

Une crainte terrible s'était emparée du cœur de la jeune femme : elle eut peur d'être arrivé trop tard, de n'être venue que pour apprendre que cet homme auquel elle avait juré amour et fidélité etait mort en la détestant et la maudissant.

Sans attendre qu'on vînt l'aider à descendre de voiture, elle sauta à terre, et, sans s'occuper des regards étonnés d'une couple de soldats, domestiques des officiers, qui fainéantaient sur les marches de l'escalier, elle frappa au marteau avec toute la force que pouvaient avoir ses doigts tremblants.

Un soldat vint ouvrir.

—Je désire voir le Major Strenfield ; conduisez-moi de suite à sa chambre,—dit-elle rapidement.

Dans le corridor, l'Honorable Percy de Laval, le cigare à la bouche, se promenait de long en large, et si Méduse elle-même eût apparut sur le seuil de la porte et eût demandé à voir le malade, il n'aurait pas été plus étonné qu'en apercevant Mademoiselle de Mirecourt. Dans une chambre adjacente, dont la porte était entr'ouverte, étaient assis deux autres officiers, et l'expression de profonde surprise qui se manifesta sur leur figure à la vue d'Antoinette rivalisait avec l'étonnement si visible dont le Lieutenant de Laval venait de faire preuve.

—M'entendez-vous ? répéta Antoinette au portier avec une agitation fiévreuse ; je désir voir le Major Sternfield.



Le soldat hésitait, dans la crainte d'introduire une visite aussi extraordinaire sans, au moins, l'avoir préalablement annoncée au blessé.

Contrariée par ce nouveau délai, Antoinette se tourna tout-à-coup vers M. de Laval, et, avec un air suppliant :

—Vous me connaissez, vous, s'écria-t-elle. Dites-lui donc de me conduire de suite au Major Sternfield.

—Certainement, Mademoiselle de Mirecourt,— répondit-il avec un embarras qui contrastait singulièrement avec la véhémence de la jeune femme.—Ici, garçon, conduisez de suite cette Dame dans la chambre du Major : j'en prends toute la responsabilité.

Le soldat obéit, et Antoinette, tremblant de tous ses membres, le suivit dans l'escalier étroit et escarpé.

—Voilà ce que j'appelle une intrigue,—chuchota le jeune Honorable à ses deux camarades qui l'avaient rejoint dans le corridor, dès qu'Antoinette eut disparu.—Une jeune Demoiselle qui ferait cela en Angleterre serait honnie.

—Et elle le sera certainement ici comme elle l'aurait été là-bas : en Canada, on n'est pas plus indulgent que chez nous pour les faiblesses des femmes,—répliqua un de ses compagnons.

—Je puis difficilement en croire mes yeux,—dit le troisième, un charmant jeune gentilhomme qu'Antoinette avait souvent rencontré chez Madame d'Aulnay ; je le répète, je puis difficilement en croire mes yeux, car Mademoiselle de Mirecourt m'a toujours parue si gentille, si modeste, que je l'aurais cru incapable de s'aventurer dans une pareille démarche.

—Ah ! c'est que l'amour opère des miracles, Thornley ; quelquefois même il change la nature du monde.

—Sternfield est un heureux gaillard,—grogna le jeune de Laval : vivant ou à l'agonie, il tient à faire sensation. Si, demain, nous étions dans la même position où il se trouve, aucun de nous n'aurait la bonne fortune de voir venir à son chevet un ange comme cette jeune fille.

—Eh ! bien, le pauvre malheureux, cette visite ne lui fera pas énormément de bien, reprit le capitaine Thornley. Il est presque au-dessus de toute consolation terrestre ; mais, moi pour un, je dois dire, que je n'en estime pas moins cette jeune fille qui a eu le courage de braver les sourires et les moqueries du public pour venir dire un dernier adieu à l'homme qu'elle a aimé.

—Mais, franchement, je ne crois pas qu'elle l'aime ; elle ne lui a jamais montré des preuves de préférence bien frappantes, et même, je l'ai vue assise près de lui pendant toute une demi-heure : elle était aussi froide et réservée que si elle eût été une statue.

—C'était peut-être un subterfuge. Dans tous les cas, elle vient de donner une preuve d'amour qui surpasse celui de la plupart de nos jeunes filles modernes.

. . . .

Mais il est temps de laisser ce groupe pour suivre celle qui fesait l'objet de la discussion entre les trois militaires.

XXXII.

Arrivées à l'étage où se trouvait la chambre de Sterdfield, le soldat indiqua la porte sans dire mot, et, n'osant pas s'aventurer plus loin, disparut aussitôt.

Faible et chancelante, Antoinette frappa à la porte qui fut de suite ouverte par le Docteur Ormsby, le même ministre qui avait présidé à son mariage avec Sternfield.

—Est-il encore vivant ? demanda-t-elle vivement en scrutant avec avidité la figure douce et triste du chapelain protestant.

—Oui, mais ses heures sont comptées, répondit celui-ci en portant mélancoliquement ses regards dans la direction du lit sur lequel était étendu le Major qui ressemblait à un mort.

—Oh ! Audley, mon mari !—sanglotat Antoinette en s'élançant tout-à-coup vers lui et en s'agenouillant à côté de la couche du mourant, sans s'occuper, dans cet instant suprême, de ceux qui pouvaient être dans la chambre pour saisir le secret qu'elle avait gardée depuis si longtemps avec tant de jalousie, sans s'apercevoir qu'un autre, Cecil Evelyn lui-même, était à une fenêtre près de là et avait fait, à cette révélation inattendue, un bond de surprise prodigieux. Toutes ses pensées, toutes ces craintes étaient absordées par l'idée écrasante que l'homme qui avait été le bourreau de sa vie, mais auquel elle appartenait par le plus sacré des liens, était là devant elle, sur le point d'expirer.

Avec une énergie surprenante dans l'état où il se trouvait, le blessé se souleva sur son coude et la regarda un instant avec un étonnement indéfinissable qui se changea bientôt en une expression de colère passionnée.

—Arrière, hypocrite, arrière ! s'écria-t-il d'une voix rauque. Comment as-tu pu prononcer le nom de mari ? As-tu jamais été ma femme autrement que par le nom ? As-tu jamais rempli envers moi les devoirs d'épouse ? M'as-tu jamais montré de l'amour ou de la soumission conjugale ?

—Audley ! Audley ! gémit-elle, soyez miséricordieux, soyez juste ; n'empirez pas ce moment solennel par des reproches cruels.

—Pourquoi es-tu venue ? interrompit-il plus aigrement encore. Est-ce pour assister à ma dernière agonie afin de t'as-



surer par toi-même qu'enfin tu es réellement libre ? Non, ce n'est pas l'amour qui t'a amenée ici ; car si tu en avais eu seulement une infime parcelle à mon égard, tu ne te serais pas moquée de mes prières et de ma tendresse, tu n'aurais pas méprisé mes droits et mes réclamations, comme tu l'as constamment fait avec la plus grande insolence depuis le jour où j'ai placé l'anneau nuptial dans ton doigt.

—Mais à qui en a été la faute ?—demanda-t-elle en joignant les mains et toute en pleurs. Ne vous ai-je pas dit que le jour même où vous me connaîtrez devant le monde pour votre femme, le jour où notre mariage serait de nouveau célébré, point capital sans lequel ma croyance et ma foi me disaient qu'il n'était pas légalement complété, je serais prête à vous suivre jusqu'aux extrémités de la terre ?

—Misérable sophisme ! ricana-t-il d'un air dédaigneux. Non, ce n'est pas pour cette raison-là, mais parce que l'engouement passager qui, t'a fait consentir à notre mariage secret s'est évanoui aussi subitement qu'il était venu.

—Veuillez me pardonner si j'interviens—dit en s'avançant le Docteur Ormsby, qui était mu autant par compassion pour les souffrances terribles qu'il lisait sur le visage décoloré de la jeune femme, que l'air inquiétude pour les sentiments anti-chrétiens que le mourant venait de montrer,—veuillez me pardonner si j'interviens, mais avant moi-même célébré ce mariage qui, hélas ! a été pour vous deux si fertile en chagrins, peut-être ai-je quelque droit à votre confiance mutuelle.

En ce moment, le Colonel Evelyn, revenant enfin de la stupeur où l'avait jeté ce singulier dialogue, et s'apercevant en même temps de l'importunité de sa présence en restant témoin d'une entrevue aussi étrange et aussi délicate, sortit sans bruit de la chambre dont il referma la porte avec précaution Comme il passait dans le corridor, ceux qui s'y trouvaient furent intrigués de savoir ce qui avait pu se passer chez le

malade pour émouvoir à ce point la nature de fer d'Evelyn et pour laisser des traces d'agitation aussi profonde sur une allure d'ordinaire aussi impassible que celle du marbre.

—Puis-je parler, Sternfield ? demanda doucement le Docteur Ormsby en cherchant à calmer les passions surexcités du blessé.

—Oui, répondit sèchement celui-ci. Ce que je ne pourrais écouter d'aucun autre mortel, je puis l'entendre de votre bouche.

—Eh bien, mon cher ami, il me semble que vous êtes sévère, que dis-je ? injuste même, envers cette jeune femme.—Et il posa, en disant cela, sa main sur le bras d'Antoinette qui était toujours à genoux.—Je me rappelle parfaitement qu'elle vous a dit ce qu'elle vient de répéter, car elle m'a prié en même temps de lui servir de témoin.

—La même histoire ! toujours la même histoire, riposta Sternfield d'un air bourru et en rejetant sa tête de côté. Reprends le chemin de ta demeure, Antoinette ; et vous, Docteur, laissez-moi en paix : je suis fatigué de vous deux.

Pendant qu'il parlait, une pâleur mortelle se répandit sur son visage ; Antoinette, terriblement effrayée, se leva.

—Ne crainez rien, s'empressa de lui dire le Docteur Ormsby en essayant de la calmer : ce n'est qu'une faiblesse partielle ; il a euune attaque semblable quelques minutes avant que vous soyiez entrée et pendant que le Docteur Manby était ici. Voici des remèdes.

Leurs efforts réunis parvinrent à ramener quelque chose comme de la vie sur les traits livides de Sternfield, et le Ministre, craignant que la vue d'Antoinette fût de nature à renouveler l'agitation du blessé, la fit placer derrière un écran à l'autre extrémité de la chambre.



Après un moment de silence, le mourant promena avidement ses yeux autour de lui.

—Où est-elle allée, ma femme, Madame Sternfield ? Ha ! Ha ! Docteur ! et il riait d'une manière effrayante.—Que je lui donne au moins une fois son titre avant que celui qui le lui a conféré soit retourné en poussière.

—Vous lui aviez dit de s'en aller de suite.

—Mais pourquoi m'a-t-elle écouté ? pourquoi est-elle partie? Sans doute elle était fatiguée d'un spectacle aussi peu réjouissant que celui d'un lit de mort ; et, ayant fait *son apparition*, comme dirait Madame d'Aulnay, elle s'est prudemment effacée.

—Puis-je l'envoyer quérir ?

—Non, par Dieu ! je me respecte trop pour en venir là. Si elle était restée, cela aurait été pour moi—quoique je n'aime pas à l'avouer,—une consolation, un soulagement.

—Je ne vous ai pas abandonné, Audley, je suis encore ici—dit Antoinette avec timidité, en sortant de sa cachette et en s'avançant vers le lit.

Quelque chose comme une expression de satisfaction se répandit sur ses traits encore imposants dans leur beauté mortelle. Mais, quand elle eut dit : " Cher Audley, puis-je rester à votre chevet ? "—il répondit avec ce ricanement que l'habitude avait fini par rendre familier à sa belle lèvre :

—Puisqu'il te plait de jouer auprès de moi le rôle de Sœur de Charité, je ne t'en empêcherai pas : cela m'amuse de te voir me montrer, à mes derniers moments, des attentions et de tendres soins que tu ne m'as jamais accordés quand j'étais bien vivant.

Elle baissa la tête avec soumission, car aucune des railleries de son mari ne pouvait plus l'émouvoir maintenant. Après un moment de silence :

—Ne feriez-vous pas mieux de dormir ? demanda-t-elle. Je vais veiller à vos côtés. Y a-t-il quelque médecine à administrer ?

—Pouah ! je n'en prendrai aucune : je l'ai déjà dit à Manby. Ma blessure est au-dessus de tout pouvoir humain : pourquoi torturerais-je mon palais avec des potions dégoûtantes ?

Sachant qu'insister plus longtemps serait l'irriter inutilement, elle approcha une chaise de son lit et s'y assit silencieusement.

Après l'avoir regardée longtemps, il s'écria soudain :

—Ainsi, tu t'es courageusement installée ici comme ma garde-malade, tu as pris la détermination de tenir ton poste : sais-tu bien ce que va dire le monde, ce que les hommes vont penser de cela ?

—Qu'est le monde pour nous ? répondit-elle avec tristesse. Ne vous en occupez pas, cher Audley ; ne vous tourmentez pas au sujet de ses opinions.

—Ah ! maintenant, ce n'est rien pour moi ; mais pour toi, c'est tout. Avant deux heures, la démarche que tu viens de faire sera répétée dans tous les coins de la cité et on en fera des gorges-chaudes fort peu agréables : le beau nom dont tu as jusqu'ici pris un soin si jaloux sera à la merci de tout le monde.

—Si cela doit arriver,—repartit la jeune femme dont les yeux et l'accent de la voix devinrent plus mélancoliques,—ce ne sera que le juste châtiment de mes folies passées. J'ai péché, il faut maintenant que j'expie ma faute.



—Tu l'as déjà expiée assez rudement,—répondit-il en adoucissant un peu sa voix et en montrant pour la première fois une ombre de sentiment.—Je ne t'ai pas épargnée, et peu de jeunes femmes mariées ont passé par aurant de vicissitudes que toi. Voici arriver maintenant la fin de mon règne et l'aurore de ta liberté, mais elles viennent trente ou quarante ans plus tôt que tu avais ôsé l'espérer.

—Audley, ne parlez pas de cette manière, ne vous agitez pas ainsi sans aucune nécessité........

—Assez de sermons comme cela, enfant ; voici une autorité plus puissante que la tienne.

Comme il disait ces mots, le Docteur Manby entrait dans la chambre. Sa surprise, en apercevant Antoinette assise près du lit, ressemblait presque à de l'hébêtement.

—Que Dieu me pardonne ! Quoi ! Mademoiselle de Mirecourt ici ! s'écria-t-il en reculant involontairement d'un pas.

—Non pas Mademoiselle de Mirecourt, Docteur, mais bien Madame Audley Sternfield ! interrompit le moribond avec un rire saccadé capable de déchirer les oreilles les moins délicates. De grâce, ne soyez pas aussi épouvanté, Manby ; on dirait vraiment que vous êtes lunatique. Notre excellent ami Ormsby que voici, et qui a célébré la cérémonie, est en mesure de corroborer mes avancés. Dis-le à ton tour, belle fiancée : renies-tu ma possession légitime ?

Antoinette était excessivement émue ; cependant, elle réussit à répondre avec assez de calme :

—Je ne cherche nullement à la nier, Audley. D'ailleurs, pourquoi le ferais-je ? Ce n'est pas moi, mais bien vous-même qui avez toujours insisté pour garder notre mariage secret.

MADAME LEPROHON.

(A suivre.)

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine.

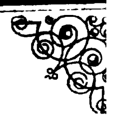
OTTAWA, 5 Janvier 1887.

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, a 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32&33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, Vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

" Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.'

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

SEPTEMBRE

6eme volume, 9eme livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887





NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

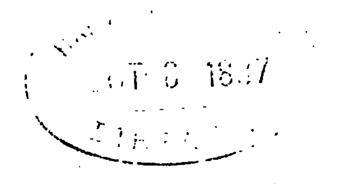
OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



AU BORD DE LA MER

Ce soir-là, la mer se brisait sous la violence du vent sur les grèves de la Pointe-au-Pic. La pluie tombait par torrents, et de gros nuages sombres, courant à ras de terre, s'entr'ouvraient de minute en minute, donnant passage à de longs éclairs qui montraient la surface bouleversée de la baie.

A l'entrée de la salle de musique, les citadins en villégiature se pressaient pour contempler les mystérieuses horreurs de cette nuit agitée. Plus avancée que les autres et un peu exposée aux larges gouttes d'eau qui s'échappaient du toit, une femme restait là, distraite, impassible, les yeux perdus dans la direction du fleuve. Depuis quelques instants, un jeune homme regardait cette femme, et de fois à autres faisait un mouvement comme s'il eût voulu lui adresser la parole. Enfin, prenant sur lui-même, il fit un pas vers elle. "Madame, dit-il d'une voix craintive, l'orage redouble de violence ; ne croyez-vous pas qu'il serait prudent de vous mettre plus à l'abri."

Celle à qui s'adressaient ces paroles tourna vivement la tête d'un air surpris, presque hautain, mais elle vit tant de douceur et de jeunesse dans le regard de son interlocuteur que l'expression de sa figure changea subitement, et elle murmura : —Merci, Monsieur. Et après un moment, elle pénétra dans la salle où l'on attendait que le piano donnat le signal de la danse de chaque soir.

Quand cette femme parut, les yeux se tournèrent vers elle et un murmure d'admiration s'éleva de toutes parts. Il y avait plus que les chuchottements qui accompagnent d'ordinaire l'apparition d'une femme inconnue dont la beauté ou l'élégance attire l'attention ; il y avait comme de la fièvre dans ces murmures et ces exclamations étouffées que venait

de causer son entrée. Elle était plus grande que la généralité des femmes qu'on considère comme telles, mais sa taille et sa démarche étaient empreintes de tant d'élégance, sa figure était si belle dans le cadre que lui faisait son opulente chevelure d'ébène, ses yeux noirs brillaient d'un tel éclat et dénotaient une si grande supériorité, que nul sentiment étranger ne se mêla à l'hommage que la foule rendait à la beauté de l'inconnue. Pourtant, après un instant, quand le piano eut jeté les premières notes d'une valse qui entraîna plusieurs couples sur le parquet, un sentiment de curiosité se glissa dans les esprits. Qui était cette étrangère que personne ne paraissait connaître, que personne n'accompagnait, et dont la figure exprimait une mélancolie profonde contrastant avec l'air enjoué des heureux qui l'entouraient ? Par quel hasard ou par quelle destinée, cette femme jeune et belle, trop jeune pour le malheur, trop belle pour l'abandon, se trouvait-elle dans cette place d'eau où l'on ne voyait d'habitude que des jeunes filles accompagnées de leur mère ou des femmes entourées de leur famille ? Ces questions se pressaient sur toutes les lèvres, mais personne ne semblait pouvoir donner la clef du mystère.

Depuis près d'une heure, la danse se prolongeait avec entraînement. Au dehors la tempête sévissait plus forte et plus persistante ; à travers le bruit de la musique et de la danse, le tonnerre se faisait entendre avec de rauques mugissements. L'inconnue prêtait une oreille distraite à tout ce qui l'entourait, et son regard se tournait fréquemment vers la porte comme si elle eut attendu quelqu'un. Enfin un éclair brilla dans ses yeux : un homme venait d'entrer et parcourait la salle d'un regard inquisiteur ; il aperçùt l'inconnue, marcha droit à elle et la salua avec respect.

—Madame, dit-il, je viens seulement de recevoir la lettre que vous avez laissée à mon adresse, à votre arrivée. Je m'empresse de venir vous présenter mes hommages et vous offrir mes services.



Mr X., journaliste distingué, passait quelques jours chez un ami à la Malbaie ; et au retour d'une excursion de pêche, ce soir-là, il avait reçu la lettre suivante :

" Mon cher ami,

" Je prends sur moi de te demander un service. Madame " de Villiers, qui te remettra cette lettre, va passer quelques " semaines à la Malbaie. Elle a beaucoup souffert et elle a " besoin de distractions. Fais-moi le plaisir de lui procurer " ces dernières et de la présenter à la famille de ton ami, sans " chercher à pénétrer le secret qui entoure sa vie. Elle mérite le " respect des plus exigeants, et je me fie à ta délicatesse pour " le préserver de l'indiscrétion des importuns ou des auda- " cieux pendant son séjour au bord de la mer.

" Bien sincèrement à toi,

" Gaston."

Mr X. n'avait jamais entendu parler de Madame de Villiers. Aussi, quand il l'aperçut dans la salle de musique, dévina-t-il de suite, à son regard, qui elle était. Il fut frappé de sa beauté, et ce ne fut pas sans intérêt qu'il s'approcha d'elle et qu'il entama une conversation dans laquelle l'étrangère révéla une intelligence brillante et un esprit souple et délicat. Rien chez elle ne dénotait l'affectation ou la pose ; aussi Mr X. se trouva bientôt à l'aise auprès de cette femme qui venait d'entrer si brusquement dans sa vie. Il avait environ quarante ans, mais il n'en accusait pas autant. Sa taille droite, sa figure bien conservée, ses cheveux encore noirs montraient toute la vigueur de l'âge mûr, jointe à une mâle beauté. Il avait pris de bonne heure, dans sa carrière de journaliste, des habitudes bohêmes qu'il n'avait jamais pu se décider à briser. Il n'était pas marié, mais sa grande affabilité l'avait préservé de ces défauts,de ces habitudes et de ces humeurs qui font

de la plupart des vieux garçons le digne pendant de la vieille fille revêche et maussade. La culture constante de son intelligence remarquable et ses hautes relations politiques et sociales avaient fait de cet homme d'esprit un homme charmant mais sceptique. Il ne croyait guère qu'en Dieu, et ce sentiment venait peut-être de la conviction que l'honneur est une monnaie rare dans le siècle où nous sommes.

Dans sa jeunesse, il avait bien eu quelques faiblesses à l'endroit du beau sexe, mais ces faiblesses n'avaient jamais été jusqu'à la passion ni même l'amour. On connaissait ces détails, et depuis longtemps, à part quelques jeunes filles naïves, les jolies femmes n'entretenaient plus l'illusion de croire qu'elles pouvaient faire monter le thermomètre des sentiments de Mr X. Cependant, ce soir là, quand on le vit empressé auprès de l'étrangère et sortir de ses habitudes réservées au point d'entraîner Madame de Villiers dans la fièvre d'une valse prolongée, plus d'une soupira en se disant que cette femme était bien belle. Mr X. semblait oublier les heures qui fuyaient, et, pour la première fois de sa vie peut-être, il avait le cœur serré en pressant de son bras nerveux la taille de l'étrangère dans l'enivrement de la danse.

II

Deux semaines s'étaient écoulées depuis le soir où l'arrivée de Madame de Villiers avait excité l'admiration et la curiosité des touristes de la Malbaie. Les premiers jours passés, on s'était dit qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'une femme se payât le luxe de quelques jours de villégiature à la Pointe-au-Pic, arrivant munie de lettres de présentation à l'adresse d'un homme comme Mr X. et de la famille dont il recevait l'hospitalité. Il y avait bien eu quelques suppositions malveillantes dans le commencement, mais la conduite réservée, la grande affabilité et la parfaite distinction de l'étrangère,

avaient bientôt fait disparaître ce qu'il pouvait y avoir de blessant dans ces opinions trop hâtées.

Madame de Villiers s'était liée d'une vive amitié avec Mr X.; cela était dû à l'amabilité et à l'obligeance de ce dernier dont l'extrême discrétion et la droîture de caractère avaient captivé d'assaut les bonnes grâces de sa nouvelle connaissance. De son côté, ce dernier n'avait pu résister à la sympathie qu'il éprouvait pour elle; cette femme était si simple dans ses manières; elle avait tant de douceur malgré l'énergie et la volonté que révélait son caractère, elle paraissait si bien oublier les irrésistibles séductions de toute sa personne, qu'il était difficile à ceux qui l'approchaient de résister à ce courant magnétique et à cette fascination qu'elle répandait autour d'elle.

Les distractions nombreuses qui s'offraient aux visiteurs, cet été là, faisaient de la Malbaie la plus charmante place d'eau du St-Laurent. Les excursions aux chûtes situées à quelques milles de la Pointe-au-Pic; les promenades en *calèche* et en canot; les pique-niques dans les rochers de la grève ou sur les côteaux qui dominent la baie et d'où la vue s'étend sur l'incomparable panorama fermé à l'horizon par les hauteurs du Cap-à-l'Aigle; les longues heures passées au bord des flots, à lire ou à suivre les voiles qui fuient sur le fleuve; les courses pour l'arrivée et le départ des bateaux; et le soir la danse, la musique et les marches sous les grands arbres, avec le bruit de la mer qu'on entend tout près sans la voir, rendaient le séjour de la Pointe-au-Pic aussi agréable par ces divers attraits que par le charme de la société choisie qui s'y était donnée rendez-vous. Cependant, au milieu de ces plaisirs, Madame de Villiers, qui les partageait tous, gardait cette expression de mélancolie qui frappait chez elle et qui n'était point sans un certain charme. Quelque fut la secrète douleur ou la chaîne qui pesait sur la vie de cette femme, on se disait qu'elle devait être bien lourde. Cette femme n'était pas heureuse; et pourtant la richesse ver-

sait à ses pieds des sommes fabuleuses et la couvrait de diamants ; la beauté la couronnait royalement ; l'admiration semait des fleurs sur son chemin ; personne ne s'approchait d'elle sans se sentir ému ; mais il y avait dans l'ombre comme une main invisible qui réprimait tout mouvement joyeux, comme un regard qui glaçait le sourire sur ses lèvres.

Un soir qu'on était réuni à la salle de musique, Mr X. s'approcha du piano pour chanter. Il commença le premier couplet de la prière de Gounod :

Ah ! si vous saviez comme on pleure
De vivre seul et sans foyer ;

A mesure qu'il chantait, sa voix prenait de l'ampleur et vibrait comme sous l'empire d'une forte émotion, et quand il arriva aux derniers mots son regard se porta sur Madame de Villiers qui paraissait sous le coup d'une vive surexcitation. Lèurs yeux se rencontrèrent, leurs âmes se comprirent. L'étrangère venait de reconnaître dans le regard de Mr X., une expression qui tenait à la fois de la prière et de la pitié. A peine la romance fut-elle finie que la jeune femme sortit de la salle de musique, et se dirigea vers le kiosque qui domine la mer, en face de l'hôtel Duberger. Tant qu'elle avait été au milieu de la foule, elle avait pu se contenir, mais là, se trouvant seule, elle éclata en sanglots. Les sentiments longtemps comprimés, la douleur gardée en elle-même, le besoin incessant et jamais satisfait d'ouvrir son âme à quelqu'un qui la comprit, les flots de sympathie et de pitié qui l'entouraient et auxquels elle ne pouvait répondre, avaient gonflé son cœur qui débordait à la fin. Le découragement s'emparait d'elle : elle ne pourrait donc jamais s'abreuver aux douces jouissances de l'affection ; et la fatalité qui pesait sur elle était donc bien forte que sa voix même devait se taire devant les confidences de l'amitié, ces grandes consolatrices de la souffrance morale. Tout à coup une main

pesa sur son bras ; dans sa douleur elle n'avait pas entendu marcher. Elle tourna la tête et aperçut, dans la pâle clarté de la nuit, Mr X. qui venait de la rejoindre.

—Madame, dit-il d'une voix vibrante, la douleur qui vous mine est donc bien grande et bien terrible que vous ne puissiez demander à ceux qui vous aiment d'en prendre leur part ? Je commets une indiscrétion, mais je sens que ce serait cruel à la fin de ne pas essayer de vous soulager quand vous souffrez ainsi. Vous avez peut-être lu dans mon cœur, madame, mais je vous jure que jamais une parole d'amour ne tombera de mes lèvres, si la fatalité ou vos sentiments me le défendent.

Mr X. tendit à Madame de Villiers sa main qu'elle pressa en signe de remerciement. Et cédant à un irrésistible besoin d'épanchement, elle lui raconta sa vie.

Trois ans auparavant, elle avait rencontré un homme à qui les circonstances, plus que l'amour, l'avaient fiancée. Jusque là, tout ce que les affections, la fortune et les relations sociales peuvent donner de bonheur, elle l'avait éprouvé. Elle entrevoyait l'existence à deux sous les mêmes couleurs. Le jour de son mariage arriva ; elle fut conduite à l'autel par son père dont elle était l'unique héritière et qui venait de lui assurer une fortune colossale. A peine la cérémonie était-elle finie que son mari, sans un mot d'adieu, disparaissait pour ne pas revenir. Démarches, efforts, recherches, tout fut inutile. La fatalité s'abattait sur cette maison comme un coup de foudre. Un mois plus tard, son père mourait et elle restait seule dans la vie avec une chaîne que le hasard seul pouvait briser, et qui peut-être la lierait jusqu'à la fin de ses jours. Toutes les preuves de sympathie et d'amitié n'avaient réussi qu'à aviver la plaie qu'elle portait au cœur. Ne sachant pas si son mari vivait ou s'il était mort ; engagée par le mariage sans en avoir la protection ni les affections ; tenue à la fidélité envers un homme qu'elle avait à peine connu et qu'elle n'avait jamais aimé ; obligée de réprimer tout germe d'amour

qui pouvait prendre naissance en elle, cette femme subissait une torture incessante que sa beauté et sa fortune rendaient plus âpre de jour en jour.

Quand elle eût finie de raconter sa vie, Madame de Villiers se leva. Pas une parole ne sortit des lèvres de Mr X. Il comprenait que cette soirée, qui venait de lui causer à la fois tant de souffrance et de bonheur était une soirée d'adieu. De son côté, Madame de Villiers sentant qu'elle n'aurait pas ainsi confié le secret de sa vie à un homme qu'elle n'eût pas aimé, retombait plus affaissée que jamais. Pour les cœurs droits, pour les âmes loyales, il n'y a qu'un chemin : c'est celui du devoir. Leur devoir à eux était simple ; ils avaient le droit de s'aimer, ils n'avaient plus celui de se revoir.

Deux jours plus tard, Mr X. quittait la Malbaie. Quand le bateau s'éloigna du quai et jusqu'à ce qu'il eût disparu à l'horizon, son regard resta fixé sur les rochers de la Pointe-au-Pic, témoins de son bonheur passé, et gardiens muets du secret qu'il emportait dans son cœur.

LOUIS-H. TACHÉ.

Aout 1887.

LES CHANSONS DE FRANCE

TRADUIT DE L'ANGLAIS DE L'ABBÉ PROUT

Aux premiers jours de mon enfance, et en plein âge mur, j'eus le bonheur d'habiter les endroits pittoresques de cette terre de France, jadis si prospère. Avec quelle joie, j'ai parcouru ses hameaux et visité ses châteaux hospitaliers, tantôt cassant le pain noir du paysan, tantôt m'asseyant à la table de ses nobles et de ses pontifes. Je me suis mêlé à chaque rang et à chaque classe de son peuple, étudiant les caractères différents des Celtes, des Francs, des Normands et des Bretons ; retraçant la langue D'OUI et la langue D'OC, sans manquer en même temps de prendre note des traits particuliers aux Gascons.

L'esprit industriel de Lyon, les monuments gothiques de Tours, les souvenirs historiques d'Orléans, la grandeur commerciale et l'opulence de Bordeaux et de Marseilles, ces métropoles du Levant, excitaient tour à tour mon admiration et mon étonnement. C'était un spectacle plein d'enseignements. Comparée à la génération qui l'occupe maintenant, la belle France anti-révolutionnaire passe dans mes souvenirs comme le rêve d'un monde antédiluvien !

Jadis, c'était l'époque lyrique. La gaieté caractéristique du peuple trouvait en ces temps un libre cours dans des chants enjoués. La musique provoqua le goût de la chanson qui devint l'expression du sentiment national. Sterne, dans son *Voyage sentimental* avait vu de près cette vie du paysan, qu'il décrit si vivement dans une peinture d'un jour de noce : " Une gourde pleine d'un vin généreux, les grâces après le repas ; puis une danse sur l'herbe, sous l'œil approbateur de Dieu." Goldsmith, qui comme moi parcourut à pied les bords

de la Loire et de la Garonne, ne manqua pas, avec sa généreuse nature irlandaise, de se sentir impressionné par cet esprit de jovialité qui animait les habitants des villages que nous traversions, pauvres et sans ressources, mais jeunes et poètes. Et il nous dit qu'avec sa flûte dans sa poche, il pouvait sans aucune crainte s'établir en quelque endroit que ce fut dans le sud de la France, si grand était le charme de la musique en ces heureux jours. Ce n'était assurément pas de la France que ce poète-touriste parlait, quand il commença son livre " Le Voyageur" par ces vers délicieux qui peignent une solitude et un abandon qui sont tout à fait étrangers aux rives de la Loire :—

Remote, unfriended, solitary, slow ;
Or by the lazy Scheldt, or wandering Po ;" etc.

Pour Goldsmith, la vierge du village gardait ses plus doux sourires ; la maîtresse de maison, toute à ses devoirs d'hospitalité, apportait le pain de blé et les mets les plus succulents. Pour célébrer l'arrivée du troubadour étranger, le seigneur du lieu sortait son meilleur vin, heureux de trinquer gaiement avec un homme ; car—

Si benè commemini, causae sunt quinque bibendi :
Hospitis adventus, praesens sitis atque futura,
Vel vini bonitas—vel quaelibet altera causa.

Toute cette belle humeur et ce contentement se traduisaient dans la musique nationale et les chansons de cette période, qui sont animées et gaies à l'excès et témoignent de la force de la vivacité des sentiments autant que de l'inspiration qui les produisait. Chaque saison de l'année, chaque incident de cette vie primitive et rurale, chaque événement dans l'histoire du village était raconté sur un rythme bizarre et chanté en un gai refrain. Le jour du baptême, l'époque du mariage, le retour du soldat, la fête du saint patron, la moisson et la vendange, le jour des Rois, le jour de Noël, étaient salués

par le joyeux carillon des cloches de la paroisse et par une sortie improvisée de la Muse rustique. Et quand l'Automne faisait place au froid Hiver, la source féconde de l'inspiration musicale n'était pas glacée dans le cœur de la jeunesse et les vieillards n'oubliaient pas non plus les ballades traditionnelles :—

Ici le chanvre préparé
Tourne autour du fuseau gothique,
Et, sur un banc mal assuré,
La bergère la plus antique
Chante la mort du " Balafré "
D'une voix plaintive et tragique.

Ce goût naturel des habitants de la Gaule pour la musique avait été remarqué de bonne heure par les écrivains du moyen âge et par ses historiens et ses philosophes.

L'éloquent Salvian de Marseilles (A. D. 440) dans son livre sur la Providence (*de Gubernatione Dei*) dit que ses compatriotes avaient l'habitude de chasser leurs soucis et de bannir la mélancolie par des chansons :

Cantilenis infortunia sua solantur

Dans la vieille jurisprudence française, l'avocat de Marchanzy, nous dit dans son ouvrage, *La Gaule poétique*, que tous les biens d'un débiteur pouvaient être saisis par le créancier à l'exception formelle de tout instrument de musique, tels que : la lyre, la cornemuse ou la flûte, qui se trouvait dans la maison d'infortune ;—les législateurs laissant, par un sentiment de prudence et d'humanité, une source de consolation au pauvre malheureux, quand tout lui était ravi. Nous avons encore des ordonnances de Charlemagne, perdues dans les mélanges de la loi capitulaire, lesquels ont rapport aux troubadours de cette époque.

La chanson de Roland, qui succomba à Roncevaux avec la fleur de la chevalerie française, est encore chantée par les grenadiers de France :—

"Soldats Français, chantons Roland
L'honneur de la chevalerie, etc."

Ou comme dit sir Walter Scott :—

"O ! for a blast of that wild horn
On Fentarabia's échoes borne, etc."

Pendant les croisades, les chansons atteignirent, en France, un haut degré de délicatesse et de vigueur. Il n'y avait jamais eu tant d'aventures d'amour, de cœurs brisés, de têtes tournées. La nouveauté de la scène, l'enthousiasme du départ, les adieux de l'amant, la joie du retour, le récit du pèlerin, le mélange confus des sentiments guerriers et religieux, les lauriers et les palmes, toutes ces choses excitaient l'imagination du troubadour et relevaient son talent. Les paysages de l'Orient ajoutaient un charme nouveau à la poésie, et le barde de l'Europe chevaleresque, en face du décor asiatique, ensemble voluptueux et grandiose, gagna des inspirations nouvelles et fécondes et trouva des cordes plus sonores pour sa lyre.

Thiébault, comte de Champagne, qui dirigeait le royaume sous la reine Blanche, pendant que Saint Louis était en Palestine, se distingua, non-seulement en protégeant les musiciens, mais par ses propres compositions dont quelques-unes me sont tombées sous les yeux dans la Bibliothèque du Roi, quand j'étais à Paris. Richard Cœur de Lion, qui par son langage, ses habitudes et son caractère, appartenait à la Normandie, était presqu'aussi habile à faire une ballade qu'à manier la hache d'armes : son fidèle troubadour, Blondel, reconnaît la supériorité de son maître en choses poétiques. Mais il était réservé à l'immortel René d'Anjou, appelé par le peuple de

Provence "le bon roy René" de projeter pendant un règne utile et populaire, de la splendeur et de l'éclat sur la poésie et la chanson. C'était de fait un haut sire et il devait surnager à son époque. Après s'être battu dans sa jeunesse sous Jeanne d'Arc, pour défendre le territoire de France contre ses envahisseurs, après avoir combattu plus tard durant les guerres de Scander Beg et de Ferdinand d'Arragon, il consacra la dernière partie de sa vie si remarquable au bonheur de ses sujets et fit de sa cour un centre pour la culture des lettres et des arts. Aix, en Provence, était alors le siège de la civilisation et le réfuge des Muses. Si on attribue à René d'Anjou l'introduction de la mure en France, et le développement du commerce de la soie le long du Rhône; la poésie en France lui doit aussi de ses meilleures et de ses plus jolies productions: Le rondeau, le madrigal, le triolet, le lay, le virelai et d'autres encore également mélodieuses. Ses chansons, principalement des hymnes d'église, écrites de sa main et ornées par lui de plusieurs emblêmes allégoriques, sont conservées dans la Bibliothèque du Roi.

Une rivalité s'établit à la cour voisine d'Avignon, où la résidence temporaire des papes attirait les savants de l'Italie et du monde catholique. Les talents combinés des prêtres et des poètes brillèrent avec éclat dans cette pittoresque et romantique cité, digne berceau de la muse de Pétrarque, et refuge de tout génie contemporain. La présence pontificale jetait un lustre sur les assemblées de ces hommes de valeur et produisait une émulation inconnue dans les autres capitales européennes. On pouvait appliquer à Avignon cette observation d'un poète latin sur cette petite ville d'Italie que la résidence d'un seul personnage important suffisait pour rendre célèbre :

> " Veios habitante Camillo
> Illic Roma fuit."
>
> LUCAN.

Les immortels sonnets de l'amant de Laure, écrits dans l'idiôme élégant de la Lombardie, eurent pour effet d'adoucir ce qu'il y avait de dur et de lourd dans la poésie des Troubadours dont le langage, encore un peu usité en Provence, avait une grande ressemblance avec l'Italien. Mais ce progrès, bien qu'agréable aux gourmets de nouvelle littérature, n'était que l'aurore de cette époque de science et de bon goût, qui commença sous François I et Léon X.

Ce fut alors que les poètes modernes de l'Europe, imitant les impérissables modèles de l'antiquité classique, produisirent pour le boudoir et pour le banquet, pour la cour et pour le camp, des vers d'une douceur et d'une puissance incomparables. J'ai parmi mes papiers plusieurs spécimens de chansons qui eurent pour commencement les amours de François et de l'infortunée comtesse de Chateaubriand. Le royal amant a lui-même raconté son attachement pour cette femme dans une chanson qui est conservée parmi les manuscrits du duc de Buckingham, dans le *Bibliothèque du Roi*. Elle commence ainsi :—

> Ores que je la tiens sous ma loy,
> Plus je règne amant que roy,
> Adieu, visages de cour, etc, etc.

Il est presque superflu de parler de cette chanson d'Henri Quatre adressée à Gabrielle d'Estrées et de la ballade de Marie Stuart. Cependant dans un essai sur un sujet aussi intéressant, ce serait une omission impardonnable que de ne pas mentionner deux collaborateurs aussi distingués aux chansons de France.

Des têtes couronnées à Maître Adam, le charpentier-poète, la transition est vive ; mais ce dernier mérite d'être placé au premier rang dans cette harmonieuse confrèrie. Sans quitter son humble état de menuisier, il publia un volume de chansons (Rheims 1650) sous le modeste titre de *Copeaux de*



l'atelier d'Adam Billaud. Plusieurs de ses stances sont très bonnes. Mais il avait été précédé par Marôt, un poète distingué, qui a beaucoup fait pour la versification française. Malherbe écrivait aussi dans un style grandiose et parfois pathétique. Puis vinrent Rousard et Panard, Jean de Meun, qui, avec Guillaume de Lorris, écrivit le "Roman de la Rose." Villon, Charles d'Orléans, Gringoire, Alain Chartier, Bertaut et plusieurs autres de la vieille école méritent d'être mentionnés, Voiture, Scuderi, Dorat, Bouffiers, Florian, Racan et Chalieu, auraient une large part d'attention, si les poètes modernes, Lamartine, Victor Hugo, André Chénier, Chateaubriand et Delavigne ne les mettaient dans l'ombre et ne les faisaient oublier.

Je ne puis contenir plus longtemps mon admiration pour celui qui, de nos jours en France, a ramassé la lyre du troubadour, et en a tiré des sons et des accords qui laissent bien loin de lui tous les triomphes et les succès de ses prédécesseurs. Est-il nécessaire de nommer Béranger qui s'est créé un style d'une vigueur et d'une originalité extraordinaires, qui a chanté la guerre, l'amour et le vin dans des strophes bien supérieures à celles de Blondel, de Tyrtée et de Pindare. Il représente à lui seul la poésie française dans tous ses aspects, joviale, amoureuse, guerrière, philosophique. Les inspirations qu'ont eu successivement tous les poètes de l'ancienne France semblent avoir trouvé place dans l'esprit large et élevé de Béranger :—

> " As some bright river, that, from fall to fall
> In many a maze descending, bright in all,
> Finds some fair region, where, each labyrinth past,
> In one full lake of light, it rests at last."—
>
> LALLA ROOKH.

Ouvrons à l'aventure le petit volume de ses chansons. Bien ! voilà qu'il chante la vigne. Le vin est, après la femme, le grand sujet de tous les poètes, et Béranger ne déroge pas à la loi commune. Ecoutons son récit de la plantation de la



vigne, implantée par Brennus, dans la Bourgogne et dans la Champagne.

Brennus disait aux bons Gaulois ;
" Célébrez un triomphe insigne !"
Les champs de Rome ont payé mes exploits,
Et j'en rapporte un cep de vigne ;
Privés de son jus tout-puissant
Nous avons vaincu pour en boire ;
Sur nos côteaux que le pampre naissant
Serve à couronner la victoire !

Un jour, par ce raisin vermeil,
Des peuples vous serez l'envie ;
Dans son nectar plein des feux du soleil,
Tous les arts puiseront la vie.
Quittant nos bords favorisés
Mille vaisseaux iront sur l'onde,
Chargés de vins et de fleurs pavoisés,
Porter la joie autour du monde.

Bacchus ! embellis nos destins !
Un peuple hospitalier te prie ;
Fais qu'un proscrit, assis à nos festins,
Oublie un moment sa patrie.
Brennus alors bénit les cieux
Creuse la terre avec sa lance,
Plante la vigne ! et les Gaulois joyeux.
Dans l'avenir ont vu " La France."

Tel est le genre de pensées classiques et gaies que Béranger aime à exprimer dans les effusions d'une chanson à boire ; il laisse deviner ses tendances nobles et patriotiques dans une anecdote historique ou dans une allégorie légère. Il se plait dans des sentiments philantropiques et dans des sorties subites d'éloquence passionnée, qui ne manquent jamais de produire une impression vive dans le cœur de celui qui l'entend ou le lit. Je retournerai bientôt à ses immortelles chansons ; et comme nous sommes au chapître du vin, je vais citer ici,

comme contraste au style de celle qui précède, une chanson à boire d'un autre genre, mais qui est remarquable par son orinalité et sa gaîté naïve. Elle est de date plus ancienne et donne une idée des chansons de l'époque antérieure à la venue de Béranger.

LES ÉLOGES DE L'EAU

Il pleut ! il pleut enfin !
Et la vigne altérée
Va se voir restaurée
Par un bienfait divin.
De l'eau chantons la gloire,
On la méprise en vain,
C'est l'eau qui nous fait boire
Du vin ! du vin ! du vin !

C'est par l'eau, j'en conviens,
Que Dieu fit le déluge ;
Mais ce souverain Juge
Mit le mal près du bien !
Du déluge l'histoire
Fait naître le raisin ;
C'est l'eau qui nous fait boire
Du vin ! du vin ! du vin !

Ah ! combien je jouis
Quand la rivière apporte
Des vins de toute sorte
Et de tous les pays !
Ma cave est mon armoire
A l'instant tout est plein ;
C'est l'eau qui nous fait boire
Du vin ! du vin ! du vin !

Par un temps sec et beau
Le meunier du village,
Se morfond sans ouvrage,
Il ne boit que de l'eau ;

Il rentre dans sa gloire
Quand l'eau rentre au moulin ;
C'est l'eau qui lui fait boire
Du vin ! du vin ! du vin !

Faut-il un trait nouveau ?
Mes amis, je le guette ;
Voyez à la guinguette
Entrer ce porteur d'eau !
Il y perd la mémoire
Des travaux du matin ;
C'est l'eau qui lui fait boire
Du vin ! du vin ! du vin !

Mais à vous chanter l'eau
Je sens que je m'altère ;
Donnez moi un verre
Du doux jus du tonneau—
Ce vin vient de la Loire,
Ou bien des bords du Rhin ;
C'est l'eau qui nous fait boire
Du vin ! du vin ! du vin !

Un poète qui prêche la tempérance est généralement un pauvre poète, et quoiqu'assez clairs et expressifs, les vers qui précèdent ne s'élèvent pas bien haut. Quelque chose de plus lyrique dans le genre de Pindare, va suivre.

Voici que Béranger, en ouvrant l'almanac du *turf* Olympique, se sent inspiré et il entonne le chant du Cosaque, qui a rarement été égalé par d'autres poésies du genre.

LE CHANT DU COSAQUE

Viens, mon coursier, vieil ami du Cosaque,
Vole au signal des trompettes du nord ;
Prompt au pillage, intrépide à l'attaque,
Prête sous moi des ailes à la mort.

L'or n'enrichit ni ton frein ni ta selle,
Mais attends tout du prix de mes exploits :
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle,
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

La paix qui fuit m'abandonne tes guides,
La vieille Europe a perdu ses remparts ;
Viens de trésor combler les mains avides,
Viens reposer dans l'asile des arts,
Retourne boire à la Seine rebelle,
Où, tout sanglant, tu t'es lavé deux fois ;
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle,
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

Comme en un fort, princes, nobles et prêtres,
Tous assiégés par leurs sujets souffrants,
Nous ont crié : Venez, soyez nos maîtres—
Nous serons cerfs pour demeurer tyrans !
J'ai pris ma lance, et tous vont devant elle
Humilier, et le sceptre et la croix :
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle,
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

J'ai d'un géant vu le fantôme immense
Sur nos bivouacs fixer un œil ardent ;
Il s'écria : Mon règne recommence ;
Et de sa hache il montrait l'Occident ;
Du roi des Huns c'était l'ombre immortelle ;
Fils d'Attila, j'obéis à sa voix.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle,
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

Tout cet éclat dont l'Europe est si fière,
Tout ce savoir qui ne la défend pas,
S'engloutira dans les flots de poussière
Qu'autour de moi vont soulever tes pas.
Efface, efface, en la course nouvelle,
Temples, palais, mœurs, souvenirs et lois.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle,
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

Dans ce chant du Cosaque à son coursier, Béranger me semble avoir révélé plus fortement que jamais ce caractère particulier de son talent qui identifie le poète avec l'idée qu'il exprime et qui le fait oublier pour laisser le lecteur tout entier à l'entraînement et aux splendeurs du sujet.

Tantôt Béranger nous transporte avec une force irrésistible au milieu des sauvages paysages du Don, sous les tentes des Scythes, dans les camps du nord, et nous fait entendre le bruit sourd d'une cavalerie barbare dans sa marche rapide et sonore à travers les plaines inhabitées; le spectre du roi des Huns effleure notre imagination; soudain, cette grandiose poésie de Béranger frappe notre esprit, et nous restons stupéfiés devant ces grandeurs, comme le berger de Virgile en face des torrents qui descendent les flancs des monts Apennins. Tantôt le poète nous fait voir l'Orient, pays féerique aux couleurs éclatantes avec son cortège de palmiers, de chameaux, de houris et ses innombrables tribus nomades. Lord Byron n'a jamais écrit avec plus de vigueur et d'esprit que lorsqu'il raconte la catastrophe de Mazeppa; et pourtant dans toute cette sublime rapsodie de *Childe Harold* qui dénote un si brûlant enthousiasme, rien ne peut être comparé à ce passage de Béranger qui nous fait voir l'esclave du nord envoyé à la boucherie pour célébrer une fête romaine, et qui, avec une inspiration prophétique, évoque les Goths du fond de leur tombeau, et excite leur colère contre nos générations.

Les "*Chansons de France*" sont remplies d'une bonne humeur intarissable, en même temps que marquées au coin de la plus haute philosophie. En voici un exemple:

Le bon roy Dagobert
Avait mis sa culotte à l'envers :
Le bon Saint-Eloy
Lui dit, " O mon roy !
Votre Majesté
S'est mal culottée !"
" Eh bien," dit ce bon roy,
" Je vais la remettre à l'endroit."

Mais puisque j'en suis aux chansons sur le vin et la guerre, je vais citer une chanson de guerre dont l'air est connu dans toute l'Europe, mais dont les mots menacent d'être oubliés et changés par notre génération peu respectueuse pour les choses du passé. En la citant ici, j'empêcherai peut-être qu'on lui enlève son caractère original et sa naïveté. Qui n'a pas chanté bien souvent dans le cours de sa vie cet air connu de "*Malbrouck s'en va-t-en guerre?*" Cependant si l'on nous demandait d'en donner les mots originaires, tels qu'écrits au déclin de l'ère classique de la reine Anne et de Louis XIV, je crains que bien peu seraient capables de le faire. Il y a donc plusieurs raisons pour que je consigne dans ces pages les versets de cette chanson qui raconte la mort lamentable du célèbre John Churchill, qui n'était pas mort cependant, mais qui n'en reste pas moins fameux :

MALBROUCK.

Malbrouck s'en va-t-en guerre,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Malbrouck s'en va-t-en guerre,
On n'sçait quand il reviendra. [*ter*.

Il reviendra à Pâques,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Il reviendra à Pâques,
Ou à la Trinité. [*ter*.

La Trinité se passe,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
La Trinité se passe,
Malbrouck ne revient pas. [*ter*.

Madame à sa tour monte,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Madame à sa tour monte,
Le plus haut qu'on peut monter. [*ter*.

Elle voit venir un page,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Elle voit venir un page
De noir tout habillé. [*ter.*

Mon page, ô mon beau page,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Mon page, ô mon beau page,
Quelle nouvelle apportez ? [*ter.*

La nouvelle que j'apporte,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
La nouvelle que j'apporte
Vos beaux yeux vont pleurer. [*ter.*

Monsieur Malbrouck est mort,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Monsieur Malbrouck est mort,
Est mort et enterré. [*ter.*

Je l'ai vu porter en terre,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Je l'ai vu porter en terre
Par quatrez' officiers. [*ter.*

L'un portait son grand sabre,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
L'un portait son grand sabre,
L'autre son bouclier. [*ter.*

Le troisième son casque,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
Le troisième son casque,
Panache renversé. [*ter.*

L'autre, je ne sçais pas bien,
Mi ron ton, ton ton, mi ron taine,
L'autre, je ne sçais pas bien,
Mais je crois qu'il ne portait rien. [*ter.*

Telle est, ô flegmatiques habitants d'Angleterre, la célèbre chanson funéraire de Malbrouck. Il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que l'air et les mots de cette chanson furent composés d'abord comme complainte pour endormir le Dauphin. On l'attribue généralement à Madame de Sevigné, bien que Chateaubriand prétende qu'elle a été apportée de Palestine par les Croisés.

Après la chanson de guerre, donnons cette satire de Béranger, composée à table, après quelques verres de Champagne, à un diner que le Dr Lardner lui donnait pour l'induire à louer son encyclopédie :—

L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS.

De Damoclès l'épée est bien connue,
En songe à table il m'a semblé la voir :
Sous cette épée et menaçante et nue,
Denis l'ancien me forçait à m'asseoir.
Je m'écriais que mon destin s'achève —
La coupe en main, au doux bruit des concerts,
O vieux Denis, je me ris de ton glaive,
Je bois, je chante, et je siffle tes vers !

" Que du mépris la haine au moins me sauve !"
Dit ce pédant, qui rompt un fil léger ;
Le fer pesant tombe sur ma tête chauve,
J'entends ces mots, " Denis sçais se venger !"
Me voilà mort et poursuivant mon rêve—
La coupe en main, je répète aux enfers,
O vieux Denis, je me ris de ton glaive !
Je bois, je chante, et je siffle tes vers ?

Le connaisseur ne manque pas d'admirer le côté sarcastique de l'esprit de Béranger.

Pourtant nul mieux que lui ne sait unir dans ses chants la noblesse des sentiments à la douceur et à la gravité de la poé-

sie. Ecoutons-le, dans les vers qui suivent, et voyons avec quelle souplesse de style il chante l'amour et la liberté :

LE PIGEON MESSAGER.

L'Aï brillait, et ma jeune maîtresse
Chantait les dieux dans la Grèce oubliés ;
Nous comparions notre France à la Grèce,
Quand un pigeon vint s'abattre à nos pieds.
Nœris découvre un billet sous son aile ;
Il le portait vers des foyers chéris—
Bois dans ma coupe, O messager fidèle !
Et dors en paix sur le sein de Nœris.

Il est tombé, las d'un trop long voyage ;
Rendons-lui vite et force et liberté.
D'un traffiquant remplit-il le message ?
Va-t-il d'amour parler à la beauté ?
Peut-être il porte au nid qui le rappelle
Les derniers vœux d'infortunés proscrits—
Bois dans ma coupe, O messager fidèle !
Et dors en paix sur le sein de Nœris.

Mais du billet, quelques mots me font croire
Qu'il est en France à des Grecs apporté ;
Il vient d'Athènes ; il doit parler de gloire ;
Lisons-le donc par droit de parenté—
" *Athène est libre !*" Amis, quelle nouvelle !
Que de lauriers tout à coup refleuris—
Bois dans ma coupe, O messager fidèle !
Et dors en paix sur le sein de Nœris.

Athènes est libre ! Ah ! buvons à la Grèce !
Nœris, voici de nouveaux demi-dieux !
L'Europe en vain, tremblante de vieillesse,
Déshéritait ces aînés glorieux.
Ils sont vainqueurs ! Athènes, toujours belle,
N'est plus vouée au culte des débris !—
Bois dans ma coupe, O messager fidèle !
Et dors en paix sur le sein de Nœris.

Athène est libre ! O muse de Pindares,
  Reprends ton sceptre, et ta lyre, et ta voix !
Athène est libre, en dépit des barbares !
  Athène est libre, en dépit de nos rois !
Que l'univers toujours, instruit par elle,
  Retrouve encore Athènes dans Paris—
Bois dans ma coupe, O messager fidèle !
  Et dors en paix sur le sein de Næris.

Beau voyageur du pays des Hellènes,
  Repose-toi ; puis vole à tes amours !
Vole, et bientôt, reporté dans Athènes,
  Reviens braver et tyrans et vautours.
A tant des rois dont le trône chancèle,
  D'un peuple libre apporte encore les cris—
Bois dans ma coupe, O messager fidèle !
  Et dors en paix sur le sein de Næris.

Après cet exemple du talent poétique de Béranger, je citerai une ballade exquise de Millevoye, qui mourut tout jeune, à l'âge où il avait assez écrit pour laisser espérer beaucoup d'un talent dont il avait révélé la force. Ces lignes sont les dernières qu'il ait tracées, quelques jours avant sa mort, dans sa retraite à Neuilly, près de Paris, où les médecins, espérant conserver ce favori des Muses, l'avaient envoyé.

PRIEZ POUR MOI.

— *Neuilly, octobre 1820.* —

Dans la solitaire bourgade,
  Rêvant à ses maux tristement,
Languissait un pauvre malade,
  D'un mal qui le va consumant :
Il disait, " Gens de la chaumière,
Voici l'heure de la prière,
  Et le tintement du befroi ;
  Vous qui priez, priez pour moi !

Mais quand vous verrez la cascade
S'ombrager de sombres rameaux,
Vous direz, ' Le jeune malade
Est délivré de tous ses maux. '
Alors venez sur cette rive,
Chanter la complainte naïve,
Et quand tintera le befroi,
Vous qui priez, priez pour moi !

Ma compagne, ma seule amie,
Digne objet d'un constant amour !
Je lui avais consacré ma vie,
Hélas ! je ne vis qu'un jour !
Plaignez-la, gens de la chaumière,
Lorsque, à l'heure de la prière,
Elle viendra sous le befroi ;
Vous qui priez, priez pour moi !"

Simple, sans prétention, cette poésie va droit au cœur. Une ballade comme celle-ci vaut bien des volumes de soi-disant élégies ou mélodies des rimeurs à la brasse.

A propos de mélodies, il en est une dont je me rappelle: elle est d'un ancien troubadour, appelé Pierre Ronsard:

LE SABLE.

La poudre qui dans ce cristal
Le cours des heures nous retrace,
Lorsque dans un petit canal
Souvent elle passe et repasse.

Fut Ronsard, qui, un jour, morbleu !
Par les beaux yeux de sa Clytandre
Soudain fut transformé en feu,
Et il n'en reste que la cendre.

Cendre ! qui ne t'arrête jamais,
Tu témoigneras une chose,
C'est qu'ayant vu de tels attraits,
Le cœur onqués ne repose.

Après de tels vers, qui refusera à la belle France la suprématie de la poésie dans le genre amoureux ? La langue française se prête si bien aux choses de la galanterie, qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle produise tant de jolies poésies légères.

Comme représailles, je vais citer une chanson anglaise, que j'ai essayé de traduire moi-même, et qui démontre que les anglais, malgré leur réputation de froideur, aiment à marcher sur les traces de leurs voisins d'Outre-Manche :

ROMANCE.

Viens au bosquet, ce soir, sans témoin,
Dans le vallon, au clair de la lune ;
Ce que l'on t'y dira n'a besoin
Ni de jour ni d'oreille importune.
Mais surtout rends-toi là sans faillir,
Car la lune a bien moins de lumière
Que l'amour n'en sçais faire jaillir
De ta languissante paupière.
Sois au bosquet au clair de la lune.

Pour les cœurs sans amour le jour luit :
Le soleil aux froids pensers préside.
Mais la pâle clarté de la nuit
Favorise l'amant et le guide.
Les fleurs, que son disque argentin
Colore, en toi verront leur reine.
Quoi ! tu baisses ce regard divin,
Jeune beauté, vraiment souveraine ?
Rends-toi là donc au clair de la lune.

Si les chansons anglaises se traduisent si facilement en français par un homme de langue étrangère, combien n'auraient-elle pas gagné à l'être par les grands maîtres tels que Hugo, Lamartine, Chateaubriand. Delavigne, Béranger ?

(A suivre.)

A. H. TASCHEREAU.



L'ART

AUX POÈTES CANADIENS

Amis, la vie est grande, et l'art est le seul maître,
Marchons, les yeux levés au ciel qui nous entend,
Je vous le dis, après le labeur haletant,
Dans les hommes futurs nous renaîtrons peut-être.

Et qu'importe, après tout, de vivre et de connaître,
Pourvu qu'en un seul vers sonore et palpitant,
Que la douleur a fait et que la gloire attend
On jette à tout jamais le meilleur de son être !

Les beaux vers frémissants, pareils à des clairons,
S'éveillent dans nos cœurs et vibrent sous nos fronts ;
Vos doigts tremblent d'effroi rien qu'à toucher la lyre ;

L'immensité du ciel nous fait grands comme lui,
Et les mots glorieux qui bercent notre ennui,
Ont des frissons d'ivresse et des cris de délire !

CHARLES FUSTER.

LES COLONS DE ST CYRIAC.

Nous avons parcouru, il y a quelques années, les établissements nouveaux du lac St Jean, et nous avons gardé des souvenirs qui peignent bien la physionomie morale de cette partie du pays. Esquissons-en un trait ou deux.

Durant la belle saison, l'on voit passer presque incessamment sur le chemin des familles entières, venues, soit des plus anciens établissements du Saguenay, soit de nos vieilles paroisses, et qui vont chercher une nouvelle demeure dans cette fertile vallée. Ces familles vont à pied, hommes, femmes et enfants portant des paquets, pendant qu'une voiture chargée de provisions et de meubles les précède sur la route. Elles s'acheminent d'un pas lent, avec un air à la fois de résignation et d'espérance ; souvent la mère tient dans ses bras un enfant trop petit pour marcher ; la sueur et la poussière inondent son visage ; elle est accablée de fatigue, mais elle n'en continue pas moins sans défaillance sa pénible marche, tant il faut de courage et de force d'âme pour accomplir ces pèlerinages dont l'exil est le terme et qui n'ont parfois qu'une longue misère en perspective. Quand le fardeau que chacun porte devient trop lourd, la famille entière se repose sur le bord du chemin, la voiture s'arrête et le cheval, ou le bœuf qui y est attelé, broute tranquillement l'herbe qui pousse le long des clôtures. On tire d'un linge le gros pain qui y est enveloppé avec du beurre, et chacun mange en arrosant ce repas de quelques gorgées de lait, puisées à une bouteille qu'il passe ensuite à un autre, et que l'on renouvelle chemin faisant à mesure qu'elle se vide. Le voyage dure cinq, six, huit jours, suivant la destination, après quoi devront commencer les durs

labeurs, les défrichements en pleine forêt ou les travaux sur une terre à peine ébauchée, qu'un colon découragé ou impatient aura abandonnée pour aller plus loin encore, à la recherche d'un établissement nouveau qui promette davantage ou qui soit plus conforme à ses projets.

L'an dernier, nous parcourions dans une de ces commodes et modestes voitures qu'on appelle tantôt *planches* et tantôt *chiennes*, et qui sont les seules en usage dans le Saguenay, la longue et monotone route qui traverse tout le township Kenogami, parmi les rochers et les forêts ravagées par le feu. Nous regardions avec tristesse cette terre désolée qui retient encore malgré tout ses habitants, tant l'homme s'attache au sol même qui demande le plus de labeurs et dont il tire une subsistance, quelque maigre qu'elle soit. Entre la terre et l'homme il s'établit comme un lien indissoluble, car elle et lui ont travaillé et produit en commun, les sueurs de l'homme servant à féconder la terre, et tous deux se nourrissant tour à tour l'un l'autre. Nous avions vu déjà bon nombre de ces chaumières misérables faites en bois rond, qu'on nomme *log houses*, mal jointes, à peines couvertes d'un toit en écorce, brûlantes l'été, glaciales l'hiver, contenant souvent cinq, six enfants et plus, déguenillés, souffreteux, qui n'ont même pas parfois les vêtements indispensables, qui vivent, mangent, couchent avec le père et la mère dans une même pièce où manquent les choses les plus nécessaires, où chacun trouve à peine une place pour s'étendre et nous nous sentions aller à une telle compassion, à une pitié si profonde, que nous nous arrêtâmes, déterminé à porter quelques modestes secours en argent dans plusieurs des chaumières qui s'espaçaient devant nous le long du chemin.

Nous songions déjà au bonheur que quelques écus allaient porter dans ces pauvres réduits, à l'ébahissement, à la joie des enfants, aux bénédictions qui allaient nous inonder, lorsque nous aperçûmes à quelques pas en avant un homme sor-

tant d'un taillis et se dirigeant vers une des chaumières. L'idée nous vint de l'appeler: " Eh bien ! l'ami, dîmes-nous, les temps sont durs, n'est-ce pas ? On ne mange pas le veau gras par ici....—Mais non, monsieur, pas trop, répondit-il.. on en a vu de pires ; les veaux ne sont pas gras, c'est vrai, mais ils se tiennent sur leurs pattes.—Ah ! bon, tant mieux ; mais avec quoi les nourrissez-vous, de quoi vous nourrissez-vous vous-mêmes ?—On ne pâtit pas, bien sûr, allez, monsieur, on a des patates.—Des patates ! mais où donc poussent-elles ? —Tenez, voyez-vous, là, ce petit champ, ça nous en donne assez pour l'année...."

Nous regardâmes dans la direction indiquée et nous vîmes en effet un parterre de patates dissimulé derrière toute espèce de choses. " Bien, c'est parfait ; des patates, c'est superbe, mais cela ne suffit pas pour vous nourrir, vous et votre famille ? —Mais *on* a encore du blé avec lequel *on* fait *notre* pain.— Oui-dà, et où est-il, votre blé ?—Tiens, vous ne voyez pas donc ce morceau de terre, là, à votre gauche, au soroit, c'est à nous autres ça.—Nouveau regard, nouvelle surprise ; nous n'avions pas plus vu le blé que les patates. " Mais il vous faut le faire moudre, votre blé ?—Comme de raison ; aussi *on* a un moulin à farine, à deux milles d'ici, et quand le blé est moulu, *on* fait notre pain, nous autres mêmes, dans notre four."—Nous nous sentions complètement mystifié. " Mais enfin, continuâmes-nous, du blé, des patates, c'est essentiel, mais il est impossible que cela vous suffise.—Eh bien ! et notre vache donc, et nos petits cochons...." Comme notre homme prononçait ces derniers mots, nous vîmes sortir des broussailles une vache avec sa clochette au cou, et de jeunes cochons qui arrivaient en galopant et qui, après toute espèce de gambades, repartirent en courant à travers les taillis qui les avaient dérobés à nos regards et disparurent de nouveau. C'en était assez ; nous étions édifié complètement sur la misère apparente qui nous avait tant attendri, et nos impulsions généreuses étaient

paralysées. Nous reprîmes notre route, rempli de pensées philosophiques et songeant au peu qu'il fallait à l'homme pour vivre content. Hélas ! c'est nous, les pauvres, les misérables, pensâmes-nous.... ; mais combien il faudrait être convaincu de cette idée pour se résoudre à vivre comme le font les colons de Saint-Cyriac, même avec des patates, un four, une vache et des cochons !....

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XXIX

(*suite et fin.*)

—Eh ! bien, je le reconnais maintenant ce mariage. Ainsi, Docteur, vous voyez que je laisse après moi une jeune et jolie veuve pour "déplorer ma perte prématurée" et compléter ainsi gracieusement le paragraphe qui annoncera mon décès...... N'ayez pas l'air aussi fâché contre moi, Manby,—continua-t-il en s'adressant au chirurgien qui avait paru froissé en voyant Antoinette cruellement blessée par la persistance que son mari mettait à la railler.—Vous connaissez le proverbe *ruling habit, strong in death ;* j'ai tellement pris l'habitude de tourmenter et persécuter cette jeune femme depuis qu'elle est la mienne, que je ne puis résister à la tentation de continuer à la traiter ainsi même en ce moment. Mais asseyez-vous si vous êtes assez revenu de votre étonnement pour le faire, tâtez mon pouls et dites moi combien il me reste de moments à vivre.

A peine revenu de la stupéfaction où l'avait jeté la révélation qu'il venait d'entendre, le chirurgien prit la chaise qu'Antoinette venait de laisser ; mais au milieu de son étonnement, il ne put empêcher un juste sentiment d'indignation de pénétrer dans son cœur en remarquant les paroles d'amère ironie que Sternfield adressait à la malheureuse jeune femme qu'il avait décorée du titre d'épouse.

—Parlez donc : que dit mon pouls ? continua le blessé. Ah ! vous ne devez pas me cacher la vérité : je ne suis pas un enfant pour m'effrayer de quelques heures de moins ou de plus. Vous ne répondez pas ? n'importe ; le mouvement de votre tête en

dit suffisamment : je suppose que je suis inscrit sur le livre pour faire, avant ce soir, mon dernier voyage ?

Le médecin resta muet. Il ne pouvait pas conciencieusement le contredire ; car, malgré la force qu'avait encore la voix du blessé, malgré la rapidité de sa prononciation, son pouls faible et irrégulier indiquait qu'une réaction soudaine, suivie par la fin, allait bientôt se produire.

—Je ne puis plus rien faire pour vous, Sternfield—dit enfin le Dr. Manby en se levant brusquement.—Quelques gouttes de cette fiole quand vous vous sentirez faible, est tout ce que je puis prescrire ; du moins, c'est tout ce qui vous sera de quelque utilité. Adieu ! que le Ciel vous bénisse !

Et, après une longue et amicale poignée de main, le bon Docteur se retira, plus agité et plus triste qu'il n'eût voulu paraître.

Pour quelque temps après son départ, le malade garda un silence sombre qu'il rompit enfin en demandant tout-à-coup :

—Connais-tu, Antoinette, la main méprisable qui m'a cloué sur ce lit de mort ? Sans doute, tu ne l'ignores pas : c'est ton amoureux campagnard. Si je n'ai pas parlé de lui plus tôt, c'est parce que sa pensée fait venir la malédiction sur mes lèvres et oppresse ma poitrine ; mais j'ai un mot à te dire à son sujet. Il reviendra probablement renouveler sa demande en mariage : avant d'entrer dans l'éternité, je voudrais avoir ta promesse solennelle que jamais tu ne lui prêteras une oreille favorable.

—Cher Audley, pensez-vous que la main qui est encore teinte du sang de mon mari......

—Ah ! bah ! pas besoin de sentiment : je ne veux pas de phrases ni de protestations, mais la promesse, le serment que jamais tu ne feras plus pour lui que ce que tu as fait jusqu'ici.



—Volontiers ; de tout mon cœur, de toute mon âme, je vous le promets.

—Alors, baises cela,—et il indiquait du regard la chaine à laquelle était attaché la petite croix d'or :—la promesse que tu m'as déjà faite sur cette croix a été si religieusement observée, que je puis ajouter foi dans toutes celles qui sont faites sur cet objet.

Elle prit la croix et la baisa solennellement.

—C'est bien, Antoinette ; je puis maintenant mourir sans te mépriser et te maudire.

—Oh ! Audley, mon cher époux,--s'écria-t-elle d'une voix suppliante et en présentant la croix à ses lèvres ;—embrassez-la aussi, non pas, comme je l'ai fait, pour ajouter de la solennité à une promesse terrestre, mais comme le signe de la rédemption le gage de la paix et du pardon futurs.

—Non, non, Antoinette,—et il sourit faiblement ;—il est trop tard pour tenter de me convertir. J'ai déjà réglé mes affaires spirituelles avec le Docteur Ormsby qui m'a lu des prières, et qui a réussi à m'empêcher, avec beaucoup de difficulté je dois l'avouer, de maudire le misérable qui a tranché le fil de mon existence.

—Mais cela ne vous fera pas de mal si vous me permettez de dire une prière ici, près de votre lit ?

—Je suis ici, ma chère Dame, pour accompagner le grave devoir qui m'incombe,—intervint d'une voix ferme quoique polie le Docteur Ormsby qui s'avançait vers eux.—Jusqu'ici, sachant que vous aviez beaucoup à vous dire, je me suis abstenu de vous gêner par ma présence ; mais si vous désirez entendre une prière ou une lecture, Major Sternfield, je suis prêt à vous les faire.

—Sans doute vous devez l'être, Docteur, répondit Sternfield avec un sourire étrange. Ce serait une chose excessivement

mortifiante de me voir, au dernier moment, sortir de votre troupeau pour entrer dans l'Eglise de Rome.

—Oh ! cher Audley, ne parlez pas aussi légèrement de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre. Si votre cœur penche vers la foi de mes pères, ne permettez pas que....

—Tais-toi, enfant, assez d'une semblable folie. Je mourrai avec la foi dans laquelle je suis né et j'ai grandi.

—Alors, le Docteur Ormsby va vous lire de suite des prières ; votre temps, mon cher, cher époux, est très-court.

—Ne commences pas à coasser, Antoinette, cela ne me ferait aucun bien. Je suis prêt, Docteur, mais excusez si je vous exprime l'espoir que vous ne serez pas trop long.

—L'état de faiblesse où vous êtes ne me permet pas de l'être ; croyez-moi, je n'outre-passerai pas vos forces.

En ce moment on entendit frapper à la porte de la chambre qui fut instantanément ouverte par le Docteur Ormsby.

—Un messager pour vous, Mademoiselle de Mirecourt, dit-il.

Antoinette regarda vers la porte entr'ouverte et reconnut Jeanne à l'instant. Après avoir dit à Sternfield qu'elle ne serait pas longtemps, elle sortit pour rencontrer la nouvelle venue.

Celle-ci lui annonça à voix basse que Madame d'Aulnay l'avait envoyée avec l'injonction formelle de ne pas revenir sans ramener Mademoiselle Antoinette avec elle.

—Mais, bon Dieu ! Mademoiselle de Mirecourt, qu'est-ce que tout ceci veut donc dire ?—demanda la vieille domestique en l'entraînant plus avant dans le passage, afin que le son de leur voix ne troublât pas le ministre qui commençait à lire tout haut.—M. d'Aulnay d'ordinaire si calme, si pacifique, ressem-



ble à un enragé. Il prétend que vous nous avez tous déshonorés, et que votre père va mourir de chagrin et de honte ; il a querellé ma *bourgeoise* toute la matinée, lui disant qu'elle était aussi blâmable que vous : cela m'a d'autant plus étonné que jamais, à ma conscience, il a dit un seul mot désagréable à sa femme depuis leur mariage. Madame d'Aulnay a fini par lui dire que si vous étiez sortie pour aller voir seule le Major Sternfield, c'est que vous en aviez le droit, parce que vous êtes sa femme ! C'est cet imbécile de Paul qui, sur la demande que lui fit M. d'Aulnay d'où il venait en le voyant arriver dans la cour, s'est empressé de le lui dire. Mais, ma chère Demoiselle, est-ce bien vrai ce qu'a dit Madame d'Aulnay.

—Oui, Jeanne, répondit douloureusement Antoinette ; le Major Sternfield, qui est mourant dans cette chambre, est mon mari : j'ai été secrètement marié à lui.

—Oh ! Mademoiselle Antoinette !—s'écria la vieille femme de chambre en élevant ses mains vers le Ciel,—je n'aurais jamais pu croire qu'une jeune fille aussi pieuse que vous, qui a été élevée avec autant de soins, aurait consenti à une pareille chose. Que vont dire ce pauvre M. de Mirecourt et Madame Gérard ? Que ne dira pas le monde ?

Antoinette tressaillit.

—Hélas ! dit-elle, j'ai déjà bien amèrement déploré ma folie ; mais cela ne la réparera pas : j'ai encore devant moi une longue expiation.

—Et combien de temps allez-vous rester dans cette maison, pauvre chère enfant ?

—Jusqu'à ce que tout soit fini, s'il m'en donne la permission.

—Excusez-moi, mais de quel service peut lui être votre présence ici ? Revenez à la maison, venez. Il n'est pas convenable pour une jeune Dame de votre âge d'être seule ici sans autres personnes que des soldats et des galants officiers.



—Jeanne, quand bien même mon père viendrait me chercher, je ne pourrais pas, je ne voudrais pas m'en aller.

—Alors, je suppose qu'il est inutile d'insister en face d'une détermination aussi formelle ; mais ce fut un jour bien fatal pour nous tous que celui où l'habit rouge a fait sa première apparition dans notre demeure naguère si paisible. Rentrez, ma chère Demoiselle Antoinette ; je vais m'asseoir ici, car ce beau Major qui m'a toujours regardé avec le plus superbe dédain, n'aimerait peut-être pas à me voir dans sa chambre funèbre.

—Mais, Jeanne, vous serez mal à laisse ici : il y a tant de figures étrangères qui passent et repassent.

—Et qu'y a-t-il autre chose à craindre que de les voir me regarder ? Une vieille femme comme moi doit-elle s'occuper de leurs regards curieux ? il n'en serait pas de même s'ils avaient à lorgner votre belle figure. Rentrez, et appelez-moi quand je pourrai vous être de quelqu'utilité. En attendant, je vais m'asseoir ici.

Le Docteur Ormsby lisait encore quand Antoinette entra. La jeune femme alla se mettre à genoux dans un coin de la chambre et adressa au Ciel des prières ardentes pour l'âme qui touchait de si près à l'éternité. Pendant ce temps-là une lourde torpeur s'empara de Sternfield, et quand le chapelain, qui avait fini l'exercice de son ministère, lui adressa la parole, ses réponses étaient confuses et presqu'inintelligibles.

—Je vais vous laisser pour quelques instants, dit le Docteur Ormsby en fermant son livre. Je crois, ma chère Dame, que vous auriez bien mieux fait d'introduire ici cette femme respectable qui pourrait vous assister. Si notre pauvre Sternfield recouvre ses sens, ce qui n'est pas probable, elle pourrait laisser la chambre dans le cas où sa présence l'incommoderait. Je reviendra dans quelques heures.

Suivant cet avis, Antoinette fit entrer Jeanne ; mais ne vou-

lant pas courir le risque de tourmenter le mourant, s'il revenait à lui, elle la fit placer derrière l'écran qui avait déjà servi à la cacher elle-même.

Le temps se passait lentement ; aucun autre bruit que celui causé par la respiration sacadée du moribond, ne troublait le silence qui régnait dans toute la demeure. Mues par une délicatesse et une bienveillance de sentiment qui leur fit le plus grand honneur, les autres personnes de la maison évitaient de fai.e le moindre bruit en marchant ou en parlant.

Un peu après-midi, un léger coup fut frappé à la porte : Jeanne se hâta d'aller ouvrir. C'était un soldat, portant un plateau sur lequel il y avait quelques rafraîchissements que, dit-il, le Docteur Manby lui avait, le matin, recommandé d'apporter au malade.

—Je commence à avoir une meilleure opinion de ces habits rouges, se dit Jeanne en disposant les mets sur une petite table qu'elle approcha près d'Antoinette. Ah ! je le crains bien, vous, belle figure, vous étiez un des pires de toute la bande.

Et elle regardait le blessé qui, par sa contenance, ressemblait à une statue.

Elle invita vivement la jeune femme à prendre quelques rafraîchissements qu'elle disposa devant elle ; mais Antoinette avait pour cela le cœur trop gros de chagrins. Jeanne fut donc obligée d'enlever le plateau intact, et se consola par la pensée que si la jeune cousine de Madame d'Aulnay ne mangeait pas, ce n'était pas au moins pour cette déplorable raison qu'elle n'avait pas quoi manger.

Le soleil s'était couché derrière des montagnes de nuages, laissant ça et la dans le ciel de larges sillons cramoisis : le crépuscule du soir tombait rapidement et ses ombres blafardes rendaient plus pâle et plus lugubre le visage hagard du blessé qui reposait immobile dans son lit. Tout-à-coup il remua, ses

paupières alourdies s'ouvrirent, et, d'une voix faible qu'on avait peine à reconnaître pour celle de Sternfield :

—Es-tu là Antoinette ? demanda-t-il.

Une légère pression de main et un mot doucement modulé furent la réponse.

—Déterminée à me voir jusqu'au bout de mon voyage ! Cette fin doit approcher, car ma vue s'obscurcit singulièrement.

—Le crépuscule arrive, cher Audley : ce pourrait être cela.

—Non, mais mon crépuscule à moi ne verra pas d'autres levers du soleil. Eh ! bien, vraiement, ce n'est pas là la mort d'un soldat ; mais elle aurait pu être pire : au moins, je ne souffre pas.

—Et vous avez eu le temps, cher mari, de vous reconcilier avec Dieu.

—Oui, oui, et de dicter, par-dessus le marché, une lettre d'adieu à mes deux jeunes sœurs qui demeurent dans la petite ville du Warwickshire où je suis né. Ah je n'avais pas rêvé, il y a un an, que je trouverais mon tombeau dans les neiges du Canada, et surtout à une période aussi prématurée de ma joyeuse vie. Peut-être aurais-je mieux fait de ne pas exiger de toi cette promesse de secret ; mais tu m'as dit si souvent que notre mariage n'était pas légalemnt complété, que j'ai craint que s'il venait à être reconnu, tes amis te conseillassent de recouvrir au divorce. En attendant le jour où, sans crainte, tu prendrais possession de la fortune de ta mère, j'espérais qu'il m'arriverait quelque bonne chance : la mort de ton père, par exemple,—à cette heure solennelle, je parle franchement, comme tu vois, Antoinette,—ou d'autres circonstances qui t'auraient mise entièrement, toi et ta réputation, en mon pouvoir. Mais mes rêves, comme ma vie achèvent.

Un long silence, interrompu seulement par les sanglots d'Antoinette, suivit ces sinistres paroles.

—Ecoute-moi, enfant, reprit le mourant ; approche-toi plus près, car j'ai à te faire un aveu que jamais je n'aurais adressé à un être humain : ta douce patience a fini par me toucher, et, avant de quitter la terre pour toujours, j'ai à te demander pardon pour tout ce que je t'ai fait souffrir, pour toutes mes cruautés et mes injustices envers toi.

—De tout mon cœur, dit-elle d'un accent touché et en appliquant ses lèvres sur son front recouvert déjà des ombres de de la mort. Puisse Dieu me pardonner toutes mes erreurs comme je vous pardonne !

Il sourit faiblement, et ses doigts serrèrent la main mignonne qui les tenait.

Le crépuscule augmentait toujours. Plus froide devenait la pression des mains du mourant, plus vives étaient les ombres qui se répandaient autour de ses yeux et de sa bouche ; et quand, enfin, la malheureuse jeune femme qui le suivait attentivement des yeux prononça à haute voix son nom, elle n'obtint pas de réponse, ni du regard, ni de la voix.

—Jeanne, ici, venez ici ! dit-elle en poussant un cri perçant.

La vieille femme courut à elle, et, après avoir jeté un coup d'œil sur le visage de marbre de Sternfield, elle dégagea doucement la main d'Antoinette de l'étreinte glacée où elle était encore tenue.

—Comme il a passé doucement ! dit-elle à voix basse.

Des sanglots et des pleurs donnèrent du soulagement au cœur surchargé d'Antoinette.

Un moment après, le Dr. Ormsby entra.

—Emmenez-la à la maison, dit-il avec compassion en la



levant du lit sur lequel elle s'était jetée ;—emmenez-la : elle a été assez cruellement éprouvée comme cela. Je verrai à tout.

Involontairement et passivement Antoinette se laissa habiller par Jeanne et embarquer dans la voiture qu'un domestique d'un des officiers était allé chercher.

Arrivées à la maison, la femme de chambre la déshabilla et la mit au lit, ayant préalablement averti Madame d'Aulnay qu'à tout prix elle ne devait pas entrer dans la chambre de sa sa cousine ce soir-là.

Mais ces tendres soins, non plus que la potion calmante qu'elle prit, ne purent chasser la maladie qui, provoquée par tant de secousses, s'approchait à grands pas. D'un lourd sommeil léthargique elle tomba dans le délire. Le médecin fut appelé, et les personnes de la maison apprirent bientôt avec épouvante que Mademoiselle de Mirecourt était dangereusement malade d'une fièvre célébrale.

XXXIII

Pendant que la jeune femme gisait sur son lit de douleur, insensible à tout ce qui se passait autour d'elle et luttant avec toute l'énergie de la jeunesse contre la maladie et la mort, les dépouilles mortelles du beau et charmant Major Sternfield étaient confiées à leur derrière demeure.

Les mauvaises langues s'en donnèrent à cœur joie avec le nom d'Audley et celui de la malheureuse Antoinette, et si celle-ci avait eu connaissance de la moitié seulement des histoires erronées que la malice inventait et que répétait la légèreté, sa convalescence ne se serait probablement jamais opérée. Toute allusion de cette nature fut soigneusement éliminée, et on usa de soins extraordinaires, d'une grande habilité médicale pour son rétablissement, si bien qu'après huit jours d'anxiété, elle fut déclarée hors de danger. Elle était cependant extraordinairement faible, et celles de ses amies qui furent

admises auprès d'elles, ne manquèrent pas de hocher la tête et de se dire les unes aux autres que jamais elle ne reviendrait entièrement à la santé.

A la première nouvelle de la maladie de sa fille, M. de Mirecourt était accouru à Montréal. Quels qu'eussent été ses premiers sentiments d'indignation et de honte en apprenant la funeste histoire de son mariage secret, l'attaque de maladie dangereuse qu'elle venait de subir, fesant prévaloir sa tendresse paternelle, lui fit renoncer, non-seulement alors, mais même après son recouvrement, aux réprimandes et aux reproches.

Deux mois environs après la mort du Major Sternfield, un après-midi que la malade, cédant aux pressantes instances de de sa cousine, s'était rendue dans son charmant petit boudoir, Madame d'Aulnay fut mandée au salon.

Elle revint presqu'aussitôt.

—Ma chère petite Antoinette,—lui dit-elle en la cajolant,—un vieil ami demande la faveur de te voir : c'est le Colonel Evelyn. Ne le recevras-tu pas ?

Oh ! comme les couleurs de la jeune fille changèrent vite, comme son cœur tressaillit étrangement en entendant ce nom ! Madame d'Aulnay prenant involontairement avantage de ce silence qu'elle regarda comme un assentiment, sortit de suite, et, un instant après, on entendit résonner dans le passage le bruit de pas fermes et assurés. Un épais brouillard, résultat de sa faiblesse ou de son agitation, passa devant les yeux d'Antoinette, et quand elle recouvra possession d'elle-même, elle était seule avec le Colonel Evelyn qui tenait ses mains, et avait ses yeux amoureusement tourné vers les siens.

—Vous avez été très malade ? demanda-t-il d'une voix émue.

—Oui, mais je me rétablis rapidement,—répondit-elle en fesant un effort désespéré pour se composer un maintien et en retirant ses mains que le Colonel tenait encore.



Un silence suivit, silence presque pénible pour la jeune fille nerveuse et agitée, car les yeux du militaire étaient fixés sur elle, et sous leur influence elle se sentait singulièrement confuse. Enfin, d'une voix dont les tremblements involontaires disaient que lui aussi subissait une vive émotion, il reprit :

—Me pardonnerez-vous, Antoinette, si, au risque de vous peiner, je fais un retour sur le triste passé, sur cet étrange secret qui a fait plus d'un malheureux ?....Est-ce que.... votre mariage avec Audley Sternfield était la seule raison qui vous a fait rejeter mes propositions ?

Antoinette devint mortellement blême, et appuya ses mains sur sa poitrine comme pour maîtriser son agitation.

—Colonel Evelyn, dit-elle enfin, ne me parlez pas de ma folie passée, du moins jusqu'à ce que j'ai acquis assez de forces pour soutenir les allusions qu'on pourrait en faire. Combien vous avez dû vous étonner de ma démence ! combien vous avez dû me condamner et me mépriser !

Sa seule réponse fut de l'attirer vivement à lui, et, la pressant ardemment sur son cœur :

—Ma chère Antoinette, lui dit-il à l'oreille, après avoir tant souffert et avoir été aussi rudement éprouvée, vous êtes donc à moi, enfin !

Il n'y avait plus besoin de détour ni de dissimulation, et, d'une voix brisée par l'émotion, elle lui manifesta toute sa gratitude, sa joie son bonheur.

Ils avaient beaucoup à se dire l'un à l'autre. Avec une candeur enfantine devant laquelle cet austère militaire aurait pu s'agenouiller, elle lui raconta l'histsire de cette rude et dure épreuve. Elle hésita, il est vrai, quand elle en vint à la partie où il avait lui-même été acteur dans ce grand drame de la vie à elle, quand elle dut reconnaître combien il était devenu cher à son cœur ; mais elle finit par lui dire tout, ses efforts inces-

sants pour lutter contre son amour naissant, ses tentations et ses souffrances.

Lorsqu'elle eût terminé son récit, — pendant lequel elle avait évité, autant que possible, de mentionner le nom de celui qui l'avait rendue aussi malheureuse,—elle laissa glisser sa tête sur le bras du canapé ; mais Evelyn, l'attirait sur sa poitrine :

—Voilà, dit-il, la seule place où elle doit désormais reposer. O ma bien-aimée, comme l'or que l'on retire purifié de la fournaise, ainsi sortez vous de cette violente épreuve ; vous êtes ce que, dès le commencement, j'avais cru, j'avais espéré que vous étiez.

—Mais, Colonel Evelyn—et elle releva tout-à-ccup son visage sur lequel une pâleur de marbre avait remplacé le vif incarnat qui s'y fesait remarquer depuis quelques instants,— on a dit tant de vilaines choses sur mon compte ! Comment pouvez-vous ainsi sans crainte braver le jugement du monde et faire votre femme de celle qui est l'objet de sa censure et peut-être de son mépris ?

—Il y a bien longtemps déjà que j'ai cessé de m'occuper des jugements ou des opinions du monde, et je ne souffrirai certainement jamais qu'il m'influence là où le bonheur de toute ma vie est en question. Ne tourmentez pas votre esprit par des bagatelles et des fantômes, ma chère Antoinette. Grâce à la miséricorde de Dieu tout-puissant que j'ai si criminellement oublié dans les jours néfastes de ma vie d'adversités et au service duquel vos conseils et vos exemples vont me ramener, l'avenir se lève devant nous brillant et plein de séductions. Le consentement de votre père est déjà obtenu.

Antoinette fit un mouvement de joie inexprimable.

—Oui, continua-t-il, avant de vous renouveler ma demande j'ai cru qu'il n'était que juste de m'adresser à lui. Il a consenti sans trop d'hésitation, après m'avoir déclaré toutefois que si

les circonstances n'avaient pas forcé M. Louis Beauchesne de s'expatrier pour toujours, il ne se serait jamais rendu à ma prière.

—Oh ! Colonel Evelyn,—s'écria-t-elle pendant que des larmes tombaient de ses yeux—je suis trop heureuse ; laissez-moi maintenant, car cet excès de bonheur m'accable.

—Chère, vous n'êtes pas plus heureuse que je le suis.

Et il porta tendrement à ses lèvres la main de la jeune fille, dans le second doigt de laquelle brillait l'anneau nuptiale qu'y avait passé le Major Sternfield. Comme ses yeux restraient fixés sur ce symbole du lien conjugual, Antoinette rougit douloureusement ; mais il reprit doucement ;

—Un autre le remplacera bientôt ma bien-aimée ; celui-là apportera, espérons-le, plus de bonheur que celui-ci.... Mais je dois vous quitter, car cette entrevue a causé assez d'émotions et je dois veiller soigneusement à la conservation du cher trésor que je viens de retrouver.

Antoinette se hâta de monter à sa chambre pour y donner libre cours, par des pleurs et des ferventes prières d'actions de de grâce qu'elle adressa au Ciel, à la joie qui remplissait son jeune cœur jusqu'à le déborder. Elle n'avait pas encore recouvré son calme, qu'un léger coup fut fut frappé à la porte et que Madame d'Aulnay, moitié sanglotante, moitié souriante, se précipitait dans ses bras.

—Ma pauvre petite cousine ! s'écria-t-elle, n'est-ce pas comme un roman, un conte de fée. Je viens de laisser mon oncle de Mirecourt qui est dans la Bibliothèque avec ce cher Colonel Evelyn ; les choses marchent aussi bien que le cœur puisse le désirer.

—Et mon cher papa a donné son entier consentement ?

—Oui, et c'est bien ce qu'il avait de mieux à faire.—dit

Lucille d'un air signicatif.—Il savait très bien qu'après l'éclat qui a accompagné la mort de Sternfield et la divulgation du secret qui avait été si scrupuleusement gardé jusque-là, il n'aurait pu facilement te trouver un mari convenable. La bonne et honorable conduite d'Evelyn y a été, aussi, pour beaucoup. Pendant que tu étais en proie aux premières attaques de la fièvre, le Colonel est venu ici presque fou de douleur à la nouvelle du danger que tu courais. Ton pauvre père se trouvait par hasard dans la chambre où il fut introduit par la distraite Justine qui, comme les autres domestiques, semblait avoir perdu l'esprit ; ils échangèrent quelques paroles ensemble, ayant eu, comme tu sais, occasion de faire connaissance dans le mémorable voyage de mon oncle de Mirecourt à Québec. Je ne sais pas exactement comment les choses se passèrent, mais toujours est-il que le Colonel Evelyn ouvrit entièrement son cœur à ton père, lui fit part de ses craintes, de ses espérances, de ses sentiments, et reçut de lui la sanction de sa demande dans le cas où tu reviendrais à la vie, ce qui, alors, paraissait très-douteux. Nous nous sommes accordés tous ensemble à ne pas courir le risque de t'agiter à ce sujet jusqu'à ce que tu fusses suffisamment rétablie pour permettre à ton fiancé de plaider sa propre cause auprès de toi....Et maintenant, que penses-tu de mes talents en fait de diplomatie ? Deux maris dans le court espace d'une année ! Toutes les jeunes filles de la campagne vont être jalouses de profiter de mon hospitalité....Mais voici ce cher tyran de Docteur. Il va être intrigué par le degré rapide auquel ton pouls doit battre maintenant.

A un an de là, en dépit des opinions de certains amis et connaissances de la famille qui avaient obligeamment décidé qu'Antoinette devait de suite entrer dans un couvent ou se retirer sans délai en la solitude de Valmont pour y vivre et mourir dans la plus étroite réclusion, elle fut publiquement unie au Colonel Evelyn. Il est difficile de dire si ce fut la surprise ou l'indignation qui prévalu ; mais plus d'une jolie Dame exprimèrent en termes peu mesurés le mépris qu'elles avaient

pour le Colonel Evelyn mariant une jeune fille qui s'était rendue aussi notoire.

Nous n'en dirons pas davantage sur la destinée nouvelle d'Antoinette. Le bonheur rendit bientôt à sa délicate constitution la santé qui avait commencé à succomber si rapidement sous les vicissitudes et les épreuves de sa jeunesse. A son mari dévoué qui l'idolâtrait elle procura cette félicité sans nuages que pendant tant d'années de sa vie il avait désespéré de jamais connaître, et, en assurant son bonheur, elle fit le sien.

Louis Beauchesne qui, grâce au concours de quelques amis, fut assez heureux pour s'échapper du Canada malgré les perquisitions actives qui furent dirigées contre lui, ne revint jamais en ce pays. Il fut acceuilli avec empressement en France où, à cette époque, on recevait à bras ouverts les Canadiens qui laissait leur pays natal pour venir vivre sur le sol de la mère-patrie. Quelques années plus tard, il forma de nouveaux liens et des amitiés nouvelles qui lui procurèrent le bonheur, mais qui ne lui firent jamais oublier ceux de son enfance et de sa jeunesse.

Le savant M. d'Aulnay retourna à ses livres avec une nouvelle ardeur, après l'étrange période de trouble et de confusion qui avait passé sur son ménage. Sa jolie femme continua ses coquetteries d'autrefois et fut toujours prête à aider ses jeunes amies dans leurs affaires de cœur, mais elle professa jusqu'au dernier instant de sa carrière une prudente horreur des mariages secrets.

MADAME LEPROHON.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

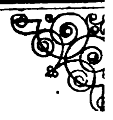
OTTAWA, 5 Janvier 1887. *Imprimeur de la Reine.*

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
“ “ B. C.	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	“ 1870	0	80	“	“ “ Vol. II	0	40
34	“ 1871	0	80	“	“ “ Vols. I, II	1	50
35	“ 1872	2	00	“	“ 1880, Vol. I	1	25
36	“ 1873	1	60	“	“ “ Vol. II	0	50
37	“ 1874	1	43	“	“ “ Vols. I, II	1	60
38	“ 1875, Vol. I	1	50	44	“ 1881, Vol. I	0	80
“	“ “ Vol. II	0	80	“	“ “ Vol. II	0	60
39	“ 1876, Vol. I	0	80	“	“ “ Vols. I, II	1	25
“	“ “ Vol. II	0	80	45	“ 1882, Vol. I	1	00
“	“ “ Vols I, II	1	50	“	“ “ Vol. II	1	00
40	“ 1877, Vol. I	1	00	“	“ “ Vols. I, II	2	00
“	“ “ Vol. II	0	60	46	“ 1883, Vol. I	1	60
“	“ “ Vols. I, II	1	50	“	“ “ Vol. II	0	60
41	“ 1878, Vol. I	0	80	“	“ Vls. I, II	2	00
	“ “ Vol. II	0	35		“ 1884, Vols. I, II	2	00
	“ “ Vols. I, II	1	00		“ 1885, Vol. I	1	50
					“ 1886, Vol. I	1	50

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

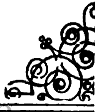
OCTOBRE

6eme volume, 10eme livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - 2.50

Directeur :

M. LOUIS TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

Ottawa.

Gérant :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

LE MUSICIEN

AU REV. P. CHARLEBOIS

Il est seul au foyer avec son instrument
Qui tout à coup chante et s'enflamme,
Et comme par magie, au moindre attouchement,
Pour lui répondre prend une âme.

Son cœur s'épanche à flots. Il semble que ses doigts
Embrassent le clavier sonore,
Et que toutes les clefs, résonnant à la fois,
Eclatent comme un chant d'aurore.

Quelle force de sons il faut au clavecin !
Oh ! que de cordes pour tout rendre,
Ce qui vibre parfois au fond du cœur humain,
Sublime ou simple, grave ou tendre !

Il passe de la joie à l'amère douleur :
Tantôt c'est un cri de souffrance
Tantôt un chant d'amour ; c'est la vie en sa fleur,
C'est l'arc-en-ciel de l'espérance.

Mais voilà que le ciel pâlit, et le buisson
Se fane au souffle de l'automne :
C'est l'hiver ! C'est la nuit !...La mort fait sa moisson
Et de nos roses se couronne.

Puis insensiblement, vagues comme l'espoir
Indécises, mystérieuses,
Comme l'aube craintive ou l'étoile du soir,
Reviennent les notes joyeuses.

Ah ! c'est que dans nos cœurs, comme dans l'univers
Quelque secrète joie essuie
Les larmes de nos yeux : le tendre azur des airs
N'est que plus pur après la pluie.

Le premier beau soleil qui sourit au printemps
Nous ramène les hirondelles.
Les fleurs qui sommeillaient sous leurs froids linceuls blancs
Les ont rejetés bien loin d'elles.

Délicieux moments, ô jeunesse des jours !
O renouvellement magiques !
Dans les nids et les cœurs, quelles fraiches amours,.
Et dans les airs quelle musique !

Une lyre à mes mains ! Car ce que mon cœur sent,
La parole ne peut le rendre,
Loin le poids qui retient en son vol frémissant
L'esprit quand il veut se répandre.

Que ma pensée aussi libre que les oiseaux,
Ouvre comme eux ses blanches ailes,
Et s'exhale en accords, doux comme vos échos,
O chants des lyres éternelles.

M. J. MARSILE.

Mai 1883.

LE CARDINAL TASCHEREAU

Le plus haut dignitaire ecclésiastique en Canada est Son Eminence Mgr E. A. Taschereau, le premier prélat canadien élevé au grade de Cardinal de la Ste Eglise de Rome.

Le titre de *Cardinal* vient immédiatement après celui de *Pape ;* il confère le droit de succession au pasteur universel de la chrétienté, c'est-à-dire au Souverain Pontife, sur le Trône de St-Pierre, à Rome.

L'Eminentissime Elzéar-Alexandre Taschereau est né, le 17 février 1820, en la paroisse de Ste-Marie de la Beauce, comté de Beauce, archidiocèse de Québec.

Son cours classique fut fait au petit séminaire de Québec, sous la direction des professeurs suivants : Révérends MM. Demers, Parent, Holmes, Casault et Gingras. Parmi les condisciples encore vivants du jeune rhétoricien et philosophe, on mentionne : L'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. D. A. Ross, le Dr Mignault, l'hon. juge U. J. Tessier, les abbés J. Auclair et G. Lemoine.

Agé de dix-sept ans, après sa dernière année scolaire, il alla visiter Rome où il fut tonsuré le 20 mai 1837, par Mgr Piatti, et d'où il revint, quelques mois plus tard, compléter ses études théologiques au grand séminaire de Québec.

L'onction sacerdotale lui fut donnée par Mgr Joseph Signaï à Québec, le 10 septembre 1842. Nommé professeur au petit séminaire, il y fut tour à tour directeur et préfet des études en 1849.

En 1847, lors d'une épidémie, il fit la mission de la Grosse-

Ile, lieu de quarantaine où, comme tous ses confrères missionnaires, il fut attaqué de la terrible fièvre typhoïde qui mit ses jours en danger.

En 1854, dans un deuxième voyage à Rome, pour recevoir ses degrés de docteur en droit canon au séminaire Pré, l'abbé E. A. Taschereau fut chargé de soumettre au St-Père Pie IX les décrets du deuxième Concile de Québec.

Il devint directeur du grand séminaire de Québec en 1859, et en 1862, à la mort du Rév. J. L. Casault, premier recteur de l'Université Laval, l'abbé E. A. Taschereau fut désigné à cette charge en même temps qu'à celle de vicaire-général de l'archidiocèse de Québec.

En 1869, il accompagna comme théologien Mgr Charles François Baillargeon au Concile du Vatican.

A peine un an fut-il écoulé que Mgr C. F. Baillargeon mourut, le 9 octobre 1870, en laissant sa succession au Rév. G. V. Elzéar Alexandre Taschereau, qui fut promu, dès le 24 décembre, par décret de Sa Sainteté Pie IX, à la dignité d'évêque-archevêque de Québec.

Le 19 mars suivant (1871), Sa Grâce était consacrée dans sa cathédrale Notre-Dame de Québec, par Mgr J. J. Lynch, archevêque de Toronto.

Après avoir été un des Pères des deuxième et quatrième concile de Québec, M. E. A. Taschereau, à titre de métropolitain, convoqua les autres conciles tenus jusqu'à présent dans la province ecclésiastique de Québec.

C'est le 7 juin 1886, à la suite d'un consistoire de Rome, que Mgr l'archevêque de Québec fut créé cardinal-prêtre, au nombre des soixante et dix membres du Sacré-Collège de Rome. Les bulles de sa nomination lui furent remises le 29 juin et

Son Eminence fut investie de la pourpre et de la barrette cardinalices les 20 et 21 juillet de la même année, de la part de délégués pontificaux, au milieu de fêtes pompeuses sans précédent.

Pour la sixième fois, après 1837,-54,-69,-74,-83, il se rendit à Rome en 1886. Son Eminence fut alors pourvue, des mains de Léon XIII, dans le consistoire du 17 mars, du chapeau et de l'anneau destinés aux cardinaux. De plus, selon les rites romains, il lui fut assigné une église titulaire dans la Ville Eternelle : la Cathédrale *Ste-Marie de la Victoire*, ainsi que les cinq congrégations papales suivantes dans lesquelles Son Eminence Mgr Taschereau aura voix délibératrice à l'avenir : *S. C. des Consistoires ; S. C. des Evêques et Réguliers ; S. C. du Concile ; S. C. de Lorette ; S. C. des Etudes.*

Un des signataires de la charte royale de l'Université-Laval en 1852, le Cardinal-Archevêque de Québec est aujourd'hui le seul survivant des fondateurs de cette institution dont il a la charge de visiteur et chancelier apostoliques depuis 1870.

Un des principaux monuments de la vie de Son Eminence Mgr E. A. Taschereau sera, sans contredit, l'Université-Laval qui, en perpétuant la mémoire glorieuse du premier évêque du Canada, rappellera le souvenir le plus vivace du 16e successeur de Mgr de Laval, devenu le premier cardinal canadien.

La famille à laquelle appartient Son Eminence est une des plus considérables du pays. Alliée autrefois aux Vaudreuil et aux d'Eschambault dont deux des chefs Vaudreuil furent gouverneurs de la Nouvelle-France, elle présente dans sa lignée généalogique une foule de noms qui ont illustré de hautes positions sociales, surtout dans la hiérarchie civile. Actuellement, elle compte trois juges et plusieurs hommes distingués dans le barreau, le notariat et la médecine.

Le cardinal E. A. Taschereau est fils des défunts J. Thomas

Taschereau et de Marie Panet, cette dernière, membre d'une autre honorable maison canadienne qui a produit quatre juges, un évêque, un conseiller exécutif, et des officiers supérieurs de la milice.

Son Eminence a choisi pour devise les trois vertus théologales : *Spes, Fides, Charitas* : inscription qui brille sur l'écusson de ses armes cardinalices.

Comme orateur sacré, le Cardinal-Archevêque de Québec est un des illustres représentants de la chaire où il est signalé par une science très élevée et très étendue.

Son Eminence Mgr E. A. Taschereau a lancé plusieurs mandements remarquables, importants, tant au point de vue de la doctrine que sous le rapport de la discipline. La liste complète de ces lettres pastorales sera bientôt publiée.

Au physique, le Cardinal-archevêque de Québec a une forte stature et une grandeur un peu au-dessus de la moyenne. Son buste, qui est frappant de vivacité et de force, est relevé par une noble figure aux traits classiques où se traduisent les labeurs d'un apostolat ardu et actif. Sa physionomie générale offre l'aspect d'un grand prélat et d'un digne prince ecclésiastique ; sous des cheveux déjà blancs, Son Eminence commande une profonde vénération.

J. HERMAS CHARLAND.

BONNE NUIT, PAPA !

—Bonne nuit, mon enfant ! Que ton âme naïve
S'en aille, avec ton ange, au plus haut du ciel bleu,
Tremper son aile blanche à la source d'eau vive
Qui coule aux pieds de Dieu.

Bonne nuit, mon enfant ! Les noirceurs de la terre
Ne sont encor, pour toi, que des soleils couchants.
Va t'endormir tranquille, en ton lit solitaire,
Loin des regards méchants.

Bonne nuit, mon enfant ! Que tes doux yeux se closent
Aux désenchantements dont le monde est rempli !
Le sommeil est un don : pour que nos cœurs reposent,
Dieu leur verse l'oubli.

Bonne nuit, mon enfant ! Dors longtemps ton long somme :
C'est une immunité que bientôt tu perdras ;
Ces bonheurs-là s'en vont dès que l'on devient homme ;
Un jour tu l'apprendras.

Bonne nuit, mon enfant ! Les sueurs et l'orage
N'ont pas encor creusé sur ton front leurs sillons.
A ton âge tout chante ; et le Ciel vous ombrage,
Comme les oisillons.

Bonne nuit, mon enfant ! Les peines de la vie
N'ont pas encor déteint sur tes rêves tout blancs ;
Ni dépouillé de fleurs la route qu'ont suivie
Tes pas encore tremblants.

Bonne nuit, mon enfant ! Laisse flotter ton rêve
Aux souffles qui s'en vont vers les immensités ;
Hâte-toi de jouir ! car le réveil enlève
Ces sublimes beautés.

Bonne nuit, mon enfant ! Demande, en tes prières,
Au bon Dieu, que je rende au terme, sans faillir,
Le fardeau parfois lourd des nombreuses misères
Qui viennent m'assaillir.

Bonne nuit, mon enfant ! Que le Ciel te bénisse,
Et t'éloigne à jamais des ronces du chemin !
Que ton ange, en ce monde, où tout n'est qu'artifice,
Te mène par la main.

A. Morisset.

Ste-Hénédine, 1er octobre 1887.

LE COMTE DE PARIS ET LA FAMILLE D'ORLÉANS.

I.—LE COMTE DE PARIS

Quand la chapelle ardente qui contenait les restes mortels du comte de Chambord s'ouvrit pour permettre aux fidèles du prince exilé de venir porter pour la dernière fois leurs hommages au représentant de la monarchie légitime, le comte de Blacas s'y agenouilla entre ses deux neveux, défaillant de larmes et de sanglots.

D'autres représentants des grands noms de la monarchie étaient là : le livre d'or de la noblesse française se trouvait représenté dans cet étroit réduit mortuaire, et un même sentiment oppressait les cœurs et les consciences, la certitude inavouée d'avoir manqué leur vie, d'avoir sacrifié leur jeunesse, leurs talents, leur énergie dans une vaine attente, dans un espoir irréalisable. Elle fut noble et compréhensible la chimère du parti royaliste ; mais, taillée en épopée, elle finit en mémoires d'antichambre et laisse un douloureux souvenir, un regret inconsolé au cœur de ceux qui lui ont voué un dévouement de cinquante années.

Telle est la succession qu'eut à recueillir le comte de Paris, et il faut convenir qu'il se conduisit correctement dans les difficiles circonstances qui suivirent la mort du comte de Chambord. Il arriva à Vienne, accompagné du duc de La Trémoille et du duc de Fitz-James, deux choix très justifiés et motivés par les circonstances, et envoya prévenir la comtesse de Chambord de son intention de venir à Frohsdorff.

Il est grandement à supposer que la duchesse de Madrid fut l'instigatrice de la ligne de conduite hostile que suivit sa tante. Le duc de Parme eut quelques éclats de colère et de mauvaise humeur qui le dénonçaient comme incapable de menées aussi

patientes. M. d'Andigné fut le dévoué serviteur des rancunes et des haines de ce noyau de mécontents. De pareils mobiles d'action demandent une scène plus vaste, des esprits supérieurs, pour ne pas tomber au niveau d'une pitoyable mesquinerie.

Le comte de Paris n'hésita pas un instant à s'éloigner de Frohsdorff, aussitôt qu'il sut l'ordre fixé pour la cérémonie de Goritz et que son incontestable droit de mener le deuil du représentant de la monarchie lui serait refusé. Il laissa le comte de Blacas faire une tentative, dont le seul espoir était basé sur son influence personnelle, pour changer la décision de la comtesse de Chambord. Cette tentative échoua, et le comte de Paris pris le chemin de Gmunden où il fit un court séjour. C'est seulement la cérémonie de Goritz accomplie, qu'il rentra en France.

Depuis lors il a montré l'esprit le plus largement accueillant dans ses rapports avec les membres de l'ancien parti royaliste. Le général de Charette est une des autorités de son entourage, et peut être considéré comme *persona gratissima,* quoique les idées qu'il représente ne soient pas celles qui dominent dans l'esprit du prince. S'il est respectueux et soucieux de la tradition et des sympathies léguées par le comte de Chambord, il les considère plutôt comme des facteurs utiles à ménager et à employer dans l'hypothèse d'une restauration monarchique. Philippe VII saurait réparer dans la mesure du possible les fautes du parti légitimiste, mais il ne pensera et n'agira jamais que suivant les principes de la monarchie de Juillet.

Il n'admet point que telles circonstances puissent jamais se présenter qui autorise à violer la loi de son pays, à porter atteinte à l'ordre des choses, à intervenir de façon violente pour modifier le cours de ses destinées. Il lui semble criminel d'entretenir des espérances d'un changement de gouvernement à son profit, autrement que par la voie de la légalité, et, le 16

Mai, quoiqu'il ait évité de se prononcer sur les fautes de ses amis, eut très probablement toute sa désapprobation.

Il croit de son devoir de rester à la disposition de la France, prêt à être un jour, peut-être, celui qui offrira à la majorité conservatrice du pays des garanties de sécurité ; mais cette éventualité lui semble soumise à celle de chocs dangereux et redoutables ; il ne la souhaite ni ne l'espère.

En résumé, il voit devant lui, non pas de chimériques espoirs, non pas l'irréalisable utopie du comte de Chambord, mais une stricte obligation, une lourde tâche éventuelle, rien de plus. L'idéal secret de sa conscience serait de vivre jusqu'à la fin de ses jours en grand seigneur, rue de Varenne et au château d'Eu, élevant paisiblement ses enfants, entouré d'amis, occupant une place peu encombrante mais prépondérante dans la société française, et frayant sur un pied d'égalité avec les princes étrangers. Léguer à son fils la certitude d'un pareil sort mettrait le comble à la réalisation de ses aspirations ; mais si l'homme est modeste dans ses goûts, peu entreprenant et peu audacieux de tempérament, il reconnaît les clauses du cahier des charges de sa haute situation et de sa naissance.

Dans un siècle où prévaut trop souvent la poursuite de l'intérêt personnel, où l'ambition hésite si peu à s'étaler au grand jour, cette attitude est noble dans sa sincérité et sa simplicité. Lors du vote de la loi d'expulsion et du départ pour l'exil, blessé par une mesure d'exception le comte de Paris se départit de la réserve habituelle de ses discours et de ses écrits. Cependant, si l'on pèse les expressions de son manifeste, on verra que le fond est bien dicté par les tendances signalées ici, et que la forme plus que le fond prend l'allure de la revendication des droits d'un prétendant. Il existe là une nuance qui n'échappera pas à une observation un peu approfondie.

Si le comte de Paris montait sur le trône de ses ancêtres,

ce qui, à mon appréciation, ne saurait arriver qu'à la suite de malheurs publics imprévus et d'un bouleversement politique ou social, son gouvernement serait essentiellement démocratique, s'inspirerait dans une certaine mesure du parlementarisme anglais, mais chercherait avant et par-dessus tout, à se faire l'expression raisonnée, pondérée de l'opinion publique. La Cour serait un milieu éminemment respectable, maintenu sur le pied d'une grande simplicité.

Le comte de Paris continuerait à s'entourer de ses amis, mais se soucierait très peu de les grandir et de les enrichir, leur prêtant les sentiments et les délicatesses qu'il aurait luimême à leur place ; il pratiquerait sur le trône les vertus moyennes de façon élevée, et l'on peut affirmer que l'on aurait, avec la réserve des tendances antireligieuses, entrées actuellement dans le domaine de l'action, à très peu de choses près, le gouvernement actuel. L'ostracisme politique ne serait pas son fait, et passablement d'espérances se trouveraient étrangement déçues.

Il aime peu d'ailleurs à s'entretenir de projets de restauration, et aurait une tendance à les plaisanter. A un bal chez le duc de Bisaccia, il se fit montrer le frère du comte Maurice d'Andigné et dit en souriant malignement : " C'est le frère de celui qui dispose de la couronne de France ! Il finira par l'offrir à Naundorf, faute de candidat."

Le comte de Paris n'a point d'intime ami personnel. Cela tient à ce que, marié jeune à une femme avec qui il entra en parfaite communauté de goûts et de sentiments, son besoin d'affection ne s'est manifesté qu'au profit de son intérieur.

Avant son départ pour l'exil, le prétendant habitait, rue de Varenne, l'hôtel de la duchesse de Galliera, dont le rez-dechaussée tout entier était occupé par lui et sa famille. Cette somptueuse demeure, achetée par Ferrari, duc de Galliera, à la princesse de Condé, doit, à la mort de la duchesse, née



Brignoles-Sales, faire retour à la famille d'Orléans. Legs ou donation, les conditions de ce retour ne sont point connues. Le comte de Paris a d'ailleurs peu habité l'hôtel Galliera : il préférait le séjour du château d'Eu où il menait une existence à la fois studieuse et active, combinant les heures de travail avec une vie de famille intime et patriarcale et avec toutes les occupations au dehors d'un grand propriétaire.

Les invités du château d'Eu y trouvaient une hospitalité large et prévenante, une grande simplicité jointe à une certaine élégance correcte de service et de tenue de maison ; une étiquette très élastique se bornant presque aux égards personnels dus aux nobles hôtes du château des Montpensier. Cependant, à des intervalles assez rapprochés, le comte de Paris venait passer quelques jours à l'hôtel Galliera, s'y arrêtant à l'aller et au retour de Randan, de Chantilly, de Cannes ou bien d'Espagne. Ces séjours étaient remplis par des audiences demandées d'avance et accordées par l'entremise de ses secrétaires.

Assurément, quand il reçoit ses visiteurs, devant son bureau, on a peine à se figurer la pourtraicture de cette physionomie se découpant fière sur les monnaies.

Le type de Napoléon III lui-même se prêtait mieux à l'idéalisation que veut ce genre de reproduction des traits. De cette figure, douce, énigmatique de rêveur, le regard perdu, la bouche serrée sur un sourire séduisant et rare, il était plus aisé de dégager une traduction à la fois classique et ressemblante d'*imperator rex*. Pour le comte de Paris, il faudrait forcément accentuer sa ressemblance assez vague, réelle cependant, avec le duc d'Aumale et le duc d'Alençon ; mais le comte de Paris,—*horresco referens*, car c'est assurément une des plus mauvaises cartes du jeu de Philippe VII—a l'air d'un prince allemand.

Il ne ressemble pas, il est vrai, à l'un de ces Durchlaucht



ou sérénissimes dont l'Allemagne regorge et qui, venant à Paris manger gaiement le surplus de leur trimestre, semblent calqués plus ou moins sur le type du baron de Gandremarck de la *Vie parisienne*. C'est un prince allemand de haut parage, mais c'est un prince allemand. On a cherché de mille façons à franciser l'apparence du prétendant. Avec sa barbe, sans sa barbe, la moustache et l'impériale longues ou courtes, vêtu à Londres, habillé à Paris, il n'en est ni plus ni moins. La ressemblance des Mecklembourg, à laquelle a si totalement échappé le duc de Chartres, signale à tout venant que l'héritier du comte de Chambord eut pour mère une princesse allemande. Il n'en paraîtrait rien dans son langage à des observateurs superficiels ; cependant, pour l'oreille exercée d'un cosmopolite, une légère nuance d'ultra-précision dans le choix des mots et dans leur prononciation trahit l'origine étrangère, mais c'est peu accusé, et moins sensible encore depuis que le prince a habité la France.

Le comte de Paris est grand, la tournure est encore assez jeune, la tête légèrement inclinée de côté. Son accueil est facile et bienveillant : il se lève pour recevoir le visiteur ; sa poignée de main est ferme et cordiale. Son regard est droit, franc, comme le regard d'un honnête homme préoccupé de dignité morale.

Ces deux mots résument l'impression première de l'observateur. On se sent en présence, non pas d'une personnalité énigmatique et intéressante, non pas de l'un de ces êtres à triples dessous dont l'existence morale semble une boîte de Pandore, féconde en promesses et en menaces, mais bien d'un de ces hommes qui remplissent ou subissent dignement, honorablement, leur rôle, sans être de force et d'envergure à tailler à plein drap dans la destinée, à s'y couper de gré ou de force un manteau de roi.

Il n'y a rien de l'aventurier royal dans ce tranquille œil bleu. Ce bureau chargé de livres, et de papiers est celui d'un

assidu, d'un patient travailleur, et l'érudition acquise, la remarquable compétence que possède le comte de Paris dans toutes les questions de droit social et d'économie politique qui occupent aujourd'hui l'opinion publique, prouvent assurément qu'il a passé son temps à autre chose qu'à rêver et à combiner des projets de restauration.

Le comte de Chambord avait perpétuellement un plan en voie d'élaboration pour reconquérir le trône de ses aïeux. Il est probable que les historiens futurs du comte de Paris n'auront point la tâche de relever les fils des combinaisons chimériques, mystérieuses et puériles qui occupaient les loisirs de Frohsdorf pour y trouver la genèse des tentatives ambitieuses de Philippe d'Orléans.

Celui-ci occupe son temps d'une manière plus fructueuse. Sa conversation est agréable et solide sans être pédante. On y discerne un très grand souci de se renseigner et de s'instruire, cela non sans une certaine lourdeur et une application un peu allemandes. Il aime à épuiser un sujet avant de le quitter et procède fréquemment avec ses interlocuteurs à un questionnaire en règle sur les connaissances spéciales que leur valent leurs carrières ou leurs occupations. Ainsi, il causera exclusivement agriculture avec un propriétaire rural, art militaire avec un officier, administration avec un fonctionnaire. Ce n'est pas un esprit vif et lumineux, mais bien une intelligence éclairée et pratique.

Le duc de Chartres dit volontiers : " Mon frère est le vin, moi je suis la mousse." Il y a beaucoup de justesse dans cette comparaison. Véritable antithèse en cela du comte de Chambord, le comte de Paris cherche et demande des conseils et des appréciations à tout son entourage. Il aime à éclairer son jugement et encourage une entière liberté dans les dires de ses amis. Il a un sens droit qui cherche très consciencieusement la lumière et qui se méfie beaucoup des idées toutes faites.

Il a de vives sympathies pour l'Angleterre et aucune en revanche pour la haute aristocratie anglaise. Autant il apprécie les institutions d'outre-Manche, autant il cherche peu à attirer autour de lui les visiteurs appartenant à la société de Londres. Tant qu'il habita l'Angleterre, il en usa ainsi, étudiant de très près le jeu du fonctionnement des lois et des coutumes, se livrant en particulier à des recherches très suivies sur la question ouvrière, il se mêlait très peu et très exceptionnellement à la vie du monde, dans laquelle il ne forma aucune intimité.

Serait-ce qu'il est du même avis que la marquise de l'Aigle douairière, née Sartoris, qui se prononçait, il y a quelques années, avec une assez brutale franchise sur le compte de ses compatriotes. Parlant à une jeune femme française qui doutait que par delà la Manche la société pût être moins exemplaire qu'à Paris : " Ma chère enfant, lui dit-elle, si vous connaissiez comme moi la vie du monde en Angleterre, vous verriez qu'on ne saurait y être plus brutalement dissolu."

Le comte de Paris n'est nullement coutumier de pareils énoncés de sentiments, mais il se pourrait très bien qu'il partageât secrètement cette manière de voir. Il eût pu se lier d'amitié avec le prince de Galles, et la reine d'Angleterre qui professe la plus sincère affection pour les princes d'Orléans désirait vivement voir cette intimité s'établir ; mais rarement deux natures furent plus dissemblables, de goûts, d'habitudes et de sentiments. Ils ne sauraient s'entendre ailleurs que sur le terrain politique, et on raconte que le prince de Galles répondit un jour à une admonestation maternelle au sujet de son peu de penchant pour le comte de Paris : " *Friendships can't be crammed down people's throats.*"

Depuis que j'ai écrit pour vous la *Société de Londres,* le futur souverain de l'Angleterre est devenu plus encore maître ès-sciences mondaines, confident des peccadilles et des petits scandales de la société, protecteur des beaux-arts, spécialement

des arts chorégraphiques et dramatiques ; il vit aujourd'hui dans une telle familiarité avec son entourage que, la porte du fumoir fermée, il n'est plus d'altesse, de prince, ni de sujets, mais seulement Wales, Macduff, Sykes, Carrington, etc., se réjouissant de compagnie. Il permet à ces privilégiés qui sont assez nombreux une telle latitude dans leur manière d'agir que, pour choisir un exemple entre mille, l'un d'eux recevant du prince une invitation tardive à dîner répondit par le message télégraphique suivant : " *Won't come. Lie follows by post.*" Il est difficile de s'imaginer le comte de Paris dans un milieu semblable. La parfaite correction de ses manières, le souci de la moralité, de l'élévation de la pensée et des convenances qui sont chez lui une seconde nature, ne s'en accommoderaient nullement. D'ailleurs, il a peu de gaieté et d'entrain naturels et ne se déride que dans l'abandon de la vie de la famille, où on le voit souvent jouer avec ses enfants comme un grand frère très tendre et très aimé.

Il travaille régulièrement de six à huit heures par jour, sans s'astreindre cependant de façon à s'embarrasser d'une routine implacable. Il est toujours prêt à prendre part aux distractions sportives de la comtesse de Paris et y apporte une très bonne moyenne d'adresse et de savoir. Il tire bien et monte à cheval très correctement ; ce n'est pas un veneur passionné et il est douteux qu'il ait jamais écrit à sa jeune épcuse dans le style de son ancêtre : " Madame, il fait grand froid et j'ai tué six loups."

Il aura autre chose à dire pour distraire les ennuis d'une séparation, et ce quelque chose sera écrit en très bon français. Son œuvre d'écrivain se compose de ses impressions de voyage en Syrie et au Liban, d'un ouvrage sur les unions ouvrières en Angleterre, d'un mémoire qui lui fut demandé, un an après l'abrogation des lois d'exil, par le président de la Commission d'enquête sur les conditions du travail en Angleterre. Ce mémoire très détaillé et volumineux renferme un résumé de tous

les travaux parus dans le Royaume-Uni sur la situation des ouvriers, et les appréciations personnelles du prince sur les vues des auteurs de ces ouvrages.

C'est une étude remarquablement approfondie et impartiale des côtés pratiques et matériels qui peuvent éclairer le grand problème social de la question ouvrière. Assurément les recherches patientes qu'a nécessitées cette œuvre, les aperçus empreints de modération et de sagesse pratique qu'elle renferme font beaucoup d'honneur au caractère du comte de Paris. Au cours de ses écrits, l'auteur montre une grande réserve dans l'énonciation de ses opinions personnelles. Il se borne, en thèse générale, à constater des faits et à en tirer la conséquence logique. Cependant je relève, dans la conclusion de l'ouvrage, les lignes suivantes qui ressemblent fort à une déclaration de principes :

" C'est par les côtés que je viens d'étudier que l'Angleterre, forte de ses institutions, respectant le passé, scrutant le présent et allant virilement au-devant des problèmes de l'avenir, apparaît dans toute sa sagesse et ceux-là mêmes qui la jugent sans illusions et sans engouement. Si dans ces questions graves et délicates, elle donne l'exemple d'une politique vraiment réformatrice, c'est-à-dire ni révolutionnaire, ni routinière, c'est que, d'une part, elle cherche à augmenter, avec la liberté, la responsabilité de l'individu en effaçant autant que possible de ses codes les mesures préventives, et que, d'autre part, le plus humble citoyen sait bien que le respect religieux de la loi par tous est la seule garantie de la liberté de chacun."

Le style en est bon, logique, très logique, un peu lourd et vulgaire parfois : on préfèrerait un peu moins de syntaxe et un peu plus de feu et d'originalité. Même quand le royal écrivain cherche à apitoyer l'Europe très justement sur le sort malheureux et immérité des chrétientés du Liban, quand il montre la Syrie opprimée par le Turc, Damas terrorisé, Beyrouth ravagé, le thème entraînant n'allume point sous sa

plume le feu de l'éloquence. Son encre est froide et le soin de la forme avec la générosité de l'intention restent les seuls mérites à louer dans cette œuvre trop littéraire.

L'histoire de la guerre d'amérique est un ouvrage de plus de valeur. Témoin de la plupart des événements qu'il a rapportés, le style emprunte plus de chaleur et d'intérêt au souvenir de l'action. D'ailleurs la forme un peu étroite de l'école doctrinaire se prête à l'impartialité et à la sérénité que veulent les travaux historiques. Ce qui est remarquable dans les œuvres du comte de Paris, c'est le labeur consciencieux qu'y apporte l'auteur. Il est ccrtain qu'il y met le meilleur de lui-même, qu'il travaille sans hâte, sans fièvre, mais aussi sans découragement. Son talent est d'ordre médiocre, mais sa volonté tire le meilleur parti possible des facultés que Dieu lui a octroyées, et il apporte un esprit de critique et de sévère application à tous les sujets qu'il aborde. Il est d'ailleurs fort modeste, et s'efface toujours systématiquement, sur le terrain littéraire s'entend, devant le duc d'Aumale, lequel passe non sans quelque raison, dans la maison d'Orléans, pour avoir hérité en droite ligne de la plume de Jules César et de Napoléon.

II.—LA COMTESSE DE PARIS ET SES ENFANTS.

Il est assez difficile de s'expliquer avec détail sur le compte de celle que le parti monarchiste considère comme la future reine de France. On dit des peuples heureux qu'ils n'ont point d'histoire et la même chose est vraie d'Isábelle d'Orléans Montpensier, comtesse de Paris.

Elle fut élevée à San Lucar et épousa très jeune son cousin pour lequel elle éprouvait la plus vive sympathie, et dont la qualité de chef de la maison d'Orléans faisait un parti très avantageux pour la fille du duc de Montpensier.



La comtesse de Paris aime son mari et ses enfants de la plus vive tendresse. C'est par excellence une femme d'intérieur, faite pour la joie d'un seul, pour donner à ses nombreux enfants le souvenir le plus cher des années de leur jeunesse.

Elle a été habituée de bonne heure aux mœurs patriarcales de la maison d'Orléans.

Louis-Philippe était grand admirateur de la vie de famille en Angleterre ; il appréciait singulièrement l'amour du chez soi, le soin très personnel que prennent les jeunes Anglaises du confort de leurs maris et de leurs enfants. Cette sympathie était le résultat de son éducation première. Le XVIIIe siècle s'acheva au sein d'une vive réaction contre les mœurs dissolues du règne de Louis XV, et cette réaction, commencée par l'influence de J.-J. Rousseau, eut Mme de Genlis pour l'un de ses plus ardents adeptes. Louis-Philippe devait donc s'engouer des mœurs de la classe moyenne en Angleterre. Il faut avoir vécu par delà la Manche pour se rendre compte des divergences de fond qui existent entre les mœurs de la race anglo-saxonne et celles des races latines : ces divergences sont tellement marquées que l'on ne saurait se convertir aux idées et aux manières de procéder anglaises sans différer essentiellement des tendances d'un milieu français.

En Angleterre, la tradition de famille est conservatrice à l'excès : le fils fera ce qu'a fait le père et marchera dans le sillon qu'il a tracé : les idées dans lesquelles il a été élevé sont celles qui guideront sa conduite : il s'y tiendra avec une ténacité entière. Ainsi la classe moyenne vit dans la stricte observance des lois morales et religieuses. Le *cant* ou l'hypocrisie est un vice peu excusable qui dépare ces vertus. Aux yeux des enfants grandis dans ces milieux austères, la *respectability* est le commencement et la fin de tout, et ils ne concevront pas une vie autrement comprise.

Au sein de l'aristocratie, la conscience politique, l'esprit lar-



gement libéral et conservateur en même temps, sont les qualités dominantes ; l'extrême brutalité des mœurs est le revers de la médaille. Le fils aîné d'un lord, habitué dès quatre ans à malmener son chien et son poney, à voir journellement son père s'endormir après dîner sur son *port* et son *claret*, ne rêvera pas d'une autre existence que de massacrer à journée faite d'innocentes créatures de Dieu, cédant à une véritable manie de destruction, de consommer copieusement les fruits de la terre et de mener entre temps le char des destinées de l'Angleterre.

Ce qui est particulier, étant donné ces faits, c'est que, tout en gardant fidèlement la tradition des idées familiales, sauf l'aîné qui doit en être un jour le gardien attitré, chacun des enfants est élevé dès son plus jeune âge à savoir qu'il aura à faire son chemin dans le monde et qu'il n'a rien à attendre des siens. Ses parents lui doivent une éducation en rapport avec leur fortune : rien de plus. Il est très commun de voir le rejeton d'une maison opulente et titrée débuter dans la vie avec les plus minces avantages et se trouver, sous ce rapport, sur un pied d'égalité parfaite avec le fils de son tailleur. Le sentiment de l'indépendance et de la dignité personnelle, développées dans la jeune génération, sont les heureux résultats de cette façon d'envisager la vie. Ces éléments sont les principaux facteurs de la grandeur britannique. Mais il faut nécessairement une compensation dans le domaine du sentiment à ce que de pareilles théories ont de dur et de desséchant. Cette compensation existe dans la vie domestique, dans ce chaud foyer d'affection qu'est le *home* anglais. Cette affection se traduit par un savant arrangement du matériel de l'existence, par l'entretien de la sereine atmosphère morale dans laquelle grandissent les enfants.

La femme y est le *housewife* dans les basses classes, la *lady* dans les hautes classes. Le premier terme n'a pas besoin d'explication, le second dérive d'un vieux mot saxon qui signifie



“ qui donne le pain.” En effet, c'est le pain de la vie que dispense la maîtresse de maison anglaise, pain du cœur, affection, pain du corps, dévouement, tout personnel au bien-être matériel de ceux dont le bonheur dépend d'elle.

Très souvent, la musique amoncelée sur le piano, les livres épars sur les meubles de la pièce qui sert aux réunions de famille témoignent des gouts littéraires, artistiques et studieux d'une femme, et plusieurs heures de sa journée se passent à la cuisine où elle confectionne de ses jolies mains des *dainties* pour les chers siens. Dans une grande chambre il y a un grand lit, et le berceau du baby est tout auprès. La vie en commun est la règle et l'habitude ; le seigneur et maître n'a que son *dressing room* au premier étage, son *study* au rez-de-chaussée ; entre sa femme et lui tout est commun. Elle vit de sa protection et de son travail, comme il vit de sa vigilance de ménagère, de sa tendresse infatigable. Tel est l'idéal du *home* anglais et c'est celui qui sert de règle et de modèle à l'intérieur du comte de Paris.

Il cohabite avec sa femme aussi complètement, aussi ouvertement qu'un bourgeois de la *City*. Si la comtesse de Paris ne considère pas que de faire la cuisine rentre dans ses attributions, à cela près elle vit comme une bourgeoise anglaise. Elle appelle son mari Philippe ou Paris tout court, même en parlant de lui, et le tutoie en toutes circonstances. Leurs arrangements intimes sont exactement ceux que je viens de décrire plus haut et il est hors de doute que leur félicité conjugale réciproque n'a jamais subi aucune atteinte, que nulle sympathie, même éphémère et accidentelle, un peu vive n'a occupé l'imagination de ces deux bons conjoints, que le ciel toujours bleu de leur félicité domestique n'a pas connu un point noir.

On apporte à l'appui de ce dire une preuve assez divertissante. La comtesse de Paris eut, pendant un temps assez court, auprès d'elle, une dame d'honneur, personne du meilleur



monde et sous beaucoup de rapports très-digne d'occuper cette situation ; mais c'était une vieille fille, un peu révoltée de son aventure. Condamnée au célibat pour des raisons de fortune et de famille assez attristantes, cet état de trop grande perfection pesait singulièrement à sa nature tant soit peu exaltée et romanesque. Sitôt établie dans ses nouvelles fonctions, elle y prit un goût extrême et un tendre intérêt sous la forme d'une passion pour le comte de Paris. Elle joua au naturel, mais sans le même succès, la Colette de Rosen des *Rois en exil*. Désespérant au bout d'un certain temps de faire comprendre à l'objet de ses vœux ce qu'il dédaignait de bonheur à prendre et à donner, elle s'avisa de faire naître une de ces occasions où les vertus les plus solides éprouvent des défaillances. Sous un prétexte ou sous un autre, alerte d'incendie, maladie d'une des princesses, elle réussit à faire entrer le comte de Paris sans défiance dans sa chambre et le reçut plusieurs fois au milieu d'un désordre étudié et provocant. La comtesse de Paris s'aperçut de ce manège et tourna la chose en raillerie. Elle sut badiner sur ce thème délicat avec tant de grâce et de franchise, railler si doucement avec la superbe sécurité de la femme aimée, que le roman finit par un éclat de rire. La pauvre dame d'honneur dut se mettre à l'unisson pour ne pas devenir absolument ridicule, et sembler se prêter à une plaisanterie très innocente un peu follement inventée pour égayer un hiver monotone.

La comtesse de Paris aime la gaieté et fait beaucoup de cas de l'esprit de conversation. Elle tient à ce qu'on l'amuse et c'est une des rares personnes de rang royal avec lesquelles on puisse causer avec plaisir et intérêt. En effet, l'étiquette veut que, au cours de semblables entretiens, on se borne à répondre aux questions posées, évitant d'émettre une proposition qui ne soit louangeuse ou complimenteuse. Ces restrictions ne contribuent pas à rendre les conversations intéressantes, et il est même à remarquer que les gens d'esprit, les brillants conteurs, se tirent moins bien de ces épreuves que

ceux qui ont tout à leur envier sous ce rapport. En effet, ayant moins de contrainte à s'imposer, ils gardent davantage de leurs moyens, tandis que l'absence de liberté paralyse les premiers.

La comtesse de Paris possède le talent de rester absolument dans la forme convenue et d'y apporter cependant, par la franchise de sa bonté, par la justesse de son esprit, par le rayonnement du contentement intérieur qui est en elle, un rare agrément. Elle s'étudie peu à plaire, elle fait peu de phrases et de politesses : elle est essentiellement naturelle avec une fine pointe de gaieté railleuse et un peu de brusquerie. Pour lui faire sa cour, il faut paraître gai et insouciant ; elle rit aux éclats de la moindre saillie et cela sans l'ombre de malignité. Elle dirige la conversation comme elle mènerait à quatre des poneys un peu vifs. Elle passe où elle veut aller, sans avoir l'air d'y toucher, et contient sans qu'il y paraisse. Elle s'en tire avec une crânerie amusante et une réelle intelligence et elle serait seulement un peu plus jolie, un peu plus gracieuse de gestes et de mouvements, que l'on pourrait la trouver très séduisante.

Mais la nature, tout en lui donnant une belle royale prestance, ne l'a pas enrichie de ses dons les plus rares. Son nez est long, ses yeux petits, un peu trop écartés, la bouche grande, mais avec de belles dents qui éclairent un sourire fréquent. Ses cheveux sont coupés en franges un peu dans tous les sens et nattés très simplement en arrière. Cette coiffure semble plus pratique que jolie et a été adoptée évidemment à cause de ses goûts d'équitation et de chasse.

Sa mise, quand elle se montre en public le soir, est somptueuse, et peu étudiée ; elle se revêt d'une robe de bal, elle se couvre de ses superbes pierreries, cela sans la moindre recherche d'élégance et de coquetterie féminine. On discerne aisément que ces détails lui importent infiniment peu et



qu'elle ne s'inquiète nullement de l'effet qu'elle produit. La représentation semble l'ennuyer passablement ; elle s'y prête avec bonne grâce dans un esprit de devoir, mais il arrive très souvent qu'elle semble désirer que la fête ou la réception se termine. Le matin, elle s'habille très simplement, affectionnant les formes anglaises et un peu masculines, jupes à gros plis, jaquette et col droit entouré d'une cravate d'homme piquée d'une grosse perle. Ces tenues étaient, avant l'exil, invariablement de mise à la campagne et de même à Paris dans toutes les circonstances où il lui était possible de conserver cette rigidité de simplicité sans trop se faire remarquer. Ainsi la princesse donne ses audiences sans changer la robe avec laquelle elle fait ses courses du matin. Quand elle la remplace par une toilette plus habillée, celle-ci est en étoffe foncée, dépourvue d'ornements de fantaisie.

Elle aime les chevaux avec passion, s'y connaît à merveille et se pique assez de sa science de l'équitation. En réalité elle monte bien, à cela près qu'elle n'a pas une position très gracieuse à cheval et qu'elle déploie dans cet exercice plus de hardiesse que de science et d'adresse. A la chasse à courre elle témoigne d'une grande habitude de ce genre de sport. Sans être un veneur consommé comme la duchesse d'Uzès, elle s'intéresse au travail des chiens, donne son avis avec sagacité et suit la chasse avec cet entrain mesuré des gens qui connaissent les inconvénients de s'emballer. Mais la chasse à tir est sa véritable passion : ses goûts cynégétiques sont ceux d'un chasseur convaincu. Elle aime à aller droit devant elle, seule avec son chien : un pays un peu accidenté ne l'effraie nullement. Elle préfère du gibier qui se défend et on l'a entendue se plaindre des grandes battues des environs de Paris où il semble que l'on s'escrime au milieu d'une basse-cour. Cependant elle y prend part brillamment, et quoiqu'elle ait le défaut de jeter son coup de fusil un peu trop vite, sa colonne sur le livre de chasse est toujours bien remplie.

Pour chasser à tir elle porte un véritable costume d'homme,



knicker bockers, jupe presque absente, jaquette et chapeau à l'avenant. Cet habillement est peu gracieux, mais tout à fait " business like." Au château d'Eu, il est peu de jours où elle ne consacre quelques heures de la journée au sport, et ses filles l'imitent avec un entrain remarquable. En été, à la brume, elle allait tirer des lapins sur la lisière des taillis du parc, toujours accompagnée de plusieurs de ses enfants. Les jeunes princesses raffolent de leurs poneys, vont leur porter du pain à l'écurie et montent très gentiment pour leur âge.

La comtesse de Paris répète à qui veut l'entendre qu'elle n'aime ni la danse ni la toilette. L'art et le sport, voilà mes parties, dit-elle en riant. Je préfère cent fois un joli cheval à un beau diamant. Des goûts et des habitudes semblables retirent souvent à la femme de la grâce et de la distinction ; elles la font gagner en revanche en simplicité, en énergie et en naturel. C'est un peu le cas de Mme la comtesse de Paris, mais la dignité de son rang, l'élévation morale de son caractère, le milieu dans lequel elle vit, la préserveront toujours de glisser jusqu'à la vulgarité : d'ailleurs elle a un sentiment très vif et très juste de l'art dans toutes ses manifestations, aussi bien par goût naturel que par l'étude approfondie qu'elle en a faite. Nous avons parlé du comte de Paris en tant qu'écrivain. Les goûts de sa femme sont nécessairement très subordonnés aux sympathies de celui qui les a dirigés.

Le comte de Paris aime les idées mesurées, exprimées dans la forme académique de l'école doctrinaire. L'avant-garde des jeunes trouve chez elle une admiration un peu hésitante : elle voit plutôt le danger des audaces de pensée et de style que les espérances que l'on peut fonder sur des talents très personnels, affranchis des chaînes d'une esthétique toute faite et de formules vieillies. Elle envisage donc cette littérature avec une sympathie naturelle jointe à de la méfiance apprise ; mais elle rompt souvent des lances, moitié riant, moitié sérieusement, en faveur de la nouvelle école. Elle est cepen-

dant très méprisante quand elle parle des brutalités voulues de certains écrivains : elle est de ces lecteurs qui veulent à toute force être respectés.

En dehors de ses goûts littéraires, elle aime la musique allemande et la sculpture française. Le talent de M. d'Epinay, celui de MM. Dubois, Chapu, Mercié excitent son enthousiasme. Elle faisait de fréquentes visites dans leurs ateliers et montrait le goût le plus sûr, le discernement le plus éclairé dans ses appréciations. Ses tendances sont très classiques en fait de peinture. Elle en parle avec plus d'hésitation et son admiration aurait la tentation d'apprécier le joli convenu de certains artistes en vogue.

La princesse Amélie, quelle délicieuse incarnation de beauté fraîche et candide ! C'est une belle personne dans toute l'acception du terme, douée d'une grâce timide et exquise. C'était l'ingénue royale dans tout son charme quand elle a quitté la France pour le Portugal et elle a laissé un souvenir de regret attendri à tout son entourage.

Ses traits rappellent ceux de la comtesse de Paris, avec plus de régularité toutefois ; mais une éblouissante fraîcheur, des cheveux magnifiques, une taille admirable dans son développement encore incomplet en font une séduisante créature qu'il est impossible de voir sans l'admirer.

Son éducation a été soignée, mais non dirigée d'après les tendances modernes représentées par les programmes universitaires. La princesse Amélie a été élevée d'après la tradition de 1830 avec l'adjonction de l'élément anglais ; elle a plus de connaissances pratiques et sportives que la plupart des jeunes filles du grand monde français ; d'autre part, elle possède au plus haut degré les habitudes de réserve et de tenue irréprochable en honneur dans la société d'autrefois. Sa jeunesse n'a connu que très peu de distractions. Elle n'a pris part à aucune fête mondaine, sauf un grand bal donné en son hon-

neur par le duc de Bisaccia à l'occasion de ses dix-huit ans Ce soir-là, l'hôtel de La Rochefoucauld réunissait l'élite de la société française ; la jeune princesse dansa le cotillon avec le prince Charles de Ligne, frère de la duchesse de Bisaccia, et au souper, ce qui fut très remarqué, les préséances furent scrupuleusement réglées d'après le rang. Ordinairement il se fait dans le monde d'agréables compromis basés, tantôt sur la susceptibilité vaniteuse des invités, tantôt sur les sympathies personnelles des maîtres de maison ; l'on évite d'ailleurs autant que possible les compétitions de ce genre en composant d'avance les listes d'invités, mais on n'y arrive rarement. La présence du comte de Paris servit de prétexte à un retour à l'ancien cérémonial ; en cette occasion le fretin fut traité en fretin, les cadets en cadets, et toutes les duchesses surannées virent leurs droits respectés et reconnus. Jugez si cela provoqua du bruit dans Landerneau.

Le mariage de la princesse Amélie se fit presque à la façon des contes de fée. Le duc de Bragance avait dit et répété qu'il ne voulait épouser qu'une très jolie femme, et le marché matrimonial princier n'offrait à l'héritier du trône de Portugal que des Esthers ne rentrant pas dans cette description. La comtesse de La Ferronnays, veuve du fidèle ami du comte de Chambord, voyageant l'hiver dernier dans la Péninsule, s'arrêta à Lisbonne. Reçue à la cour, elle s'aperçut, grâce à sa pénétrante intelligence, du succès très probable qu'aurait la négociation qu'elle avait en vue. Elle télégraphia à Paris pour se faire envoyer un beau portrait de la princesse et s'arrangea de façon que le prince, venant lui rendre visite, pût le voir et l'admirer.

Ce portrait servit d'entrée en matière pour un éloge discret de la beauté de la fille du comte de Paris. Il n'en fallut pas davantage pour que le prince parlât de son intention de visiter prochainement la France. Etait-il déjà amoureux du portrait ou reçut-il le coup de foudre sous les lambris de Chantilly ?

Toujours est-il qu'il est peu d'unions où les convenances parfaites comportent autant d'amour de part et d'autre.

Cependant la pauvre princesse pleura beaucoup lors de son départ. L'orage, qui allait éclater et condamner son père à un nouvel exil, s'amassait déjà en nuages noirs à l'horizon et l'avenir incertain de sa famille augmentait encore la tristesse de la séparation. Elle sut trouver des paroles aimables, des mots gracieux pour remercier tous ceux qui saisirent cette occasion de témoigner de leur attachement à sa famille ; mais à personne elle ne cacha son regret de quitter la France, de cesser de lui appartenir.

Il faut le reconnaître, il est une indicible tristesse dans les existences traquées des princes exilés. Alphonse Daudet a étudié, dans son beau roman *les Rois en exil*, ces détresses princières. Il montre le pavé glissant de la capitale trahissant la faible moralité du roi d'Illyrie jusqu'à ce que, de chutes en chutes, il en arrive à ne plus reculer devant l'action basse et avilissante, tandis qu'à ses côtés sa femme se raidit dans sa hautaine ambition, jusqu'à sacrifier Herbert de Rosen, jusqu'à oublier qu'elle est mère, pas seulement mère de roi. Et, quand la flamme de son cœur se rallume devant son enfant blessé, n'est-ce pas pour mieux éclairer les lamentables ruines amoncelées sur son chemin, déchéances morales, misère matérielle, le malheur s'enchaînant au malheur, la secousse qui renverse les trônes ébranlant jusqu'aux chaumières ? Il y a du vrai dans cette poignante histoire à côté des exagérations nécessaires à la mise au point de l'intérêt romanesque.

L'an dernier, le roi de Naples examinait chez le duc d'Aumale un album renfermant des vues de différentes demeures habitées par le prince ; Claremont, Twickenham, Chantilly, Nouvion s'y trouvaient représentées. La beauté de ces reproductions frappa le roi et il dit très simplement : " Pour garder un souvenir des endroits que j'ai habités, il m'eût fallu faire



photographier la plupart des hôtels d'Europe." Ce propos tomba avec une indicible mélancolie au milieu de ces soi-disants heureux de la terre. Deux mois après, le comte de Paris prenait le chemin de l'exil.

C'est principalement le duc d'Orléans qui fut visé dans la loi d'expulsion. En effet quel avenir n'était pas réservé à un prince élevé en France (le prince suivait les cours de l'école libre de la rue de Madrid, et cela très brillamment), comptant des amis et des camarades dans toutes les classes de la société ? La France eût pu aisément s'engouer de cette belle jeunesse.

Le duc d'Orléans rappelle beaucoup le grand-père dont il porte le titre ; il a cependant plus de vivacité et de gaieté dans les allures ; l'exil l'a trouvé achevant la préparation de ses examens. Il a terminé son cours d'humanités en Angleterre et il commencera d'ici peu ses études militaires spéciales sous la direction d'un officier général, attaché par tradition de famille et par affection personnelle aux princes d'Orléans. Cet officier, dont la discrétion m'oblige à taire le nom, a pris sa retraite, bien que jeune encore, pour se consacrer entièrement à l'instruction du fils du comte de Paris, et assurément le professeur est digne de l'élève.

Les jeunes princesses Hélène et Louise sont de charmantes petites filles blondes, très fines et délicates, presque trop. Leurs cheveux moussent autour de leurs visages et une frange droite encadre leurs jolis fronts ; leurs grands cols à pointe de guipure les font ressembler aux petites infantes que peignait Vélasquez. Il y a de l'étiolement des races trop vieilles dans ces deux jolies créatures. Les yeux bleus sont intelligents et chercheurs, et la sollicitude attentive de la comtesse de Paris veille à retarder autant que possible pour elles le commencement des études sérieuses. Au château d'Eu, elles vivaient en vraies petites campagnardes, jamais si heureuses

que dans cette belle demeure où toutes leurs innocentes distractions, basse-cour, volières, chiens, poneys, étaient réunies.

Le prince Ferdinand est un beau baby qui aura quatre ans au mois d'août. La comtesse de Paris raffole des enfants : aussi ce dernier rejeton a-t-il été le très bien venu. A l'exemple de la reine d'Angleterre, elle a voulu nourrir les siens elle-même : d'une énergie et d'une santé rares, elle supporte ces fatigues sans rien modifier à sa vie ordinaire. On l'a vue faire apporter son nourrisson dans une maison de garde, de façon à ne rien changer dans ses heures de repas, tout en presant ses plaisirs favoris. Elle s'occupe de son *nürsery* jusque dans les plus petits détails et élève ses enfants à la façon d'une bourgeoise du Royaume-Uni, ne négligeant rien pour assurer leur bien-être et la bonne direction de leur santé.

Les petites princesses et le prince Ferdinand paraissent à table au déjeuner de midi : avant le repas du soir, les princesses seules viennent faire le tour du salon : on les amène aussitôt le dîner annoncé.

On a parlé d'un projet de mariage entre le prince de Naples et la seconde fille du comte de Paris. Cette nouvelle est au moins prématurée, vu l'âge de la princesse. Et de quel œil l'union en question serait-elle vue par la fraction ultramontaine du parti royaliste ? On peut dire cependant que cette fraction deviendra dans peu d'années quantité négligeable. Les idées de Mgr Dupanloup et du comte de Falloux, depuis que leurs plus éloquents apôtres reposent dans la tombe, ont fait du chemin. Actuellement le talent et l'influence personnelle de M. de Mun soutiennent presque seuls la popularité de la doctrine dont il s'est fait le défenseur attitré. On s'est un peu lassé à Rome des simples mortels qui manquent de docilité, et M. de Mun a pris justement une pose d'archange laïque absolument ennemi de la hiérarchie.

Mais il n'est pas, de sa propre personne, à dédaigner : c'est



une force et une parure pour un parti, qu'un orateur d'un talent aussi brillant. Ses discours attirent au Palais-Bourbon, dont les tribunes sont si pleines et si vides en même temps, un véritable public de choix ; on y va entendre le virtuose de la parole autant que le défenseur de ses convictions propres et le fait est si vrai, que peu d'orateurs de la majorité sont mieux écoutés à la Chambre que le comte A. de Mun. Cependant le vent ne souffle point dans ses voiles, il ne faut pas se le dissimuler et peut-être un jour une alliance entre la fille du représentant des rois très chrétiens et le petit-fils de Victor-Emmanuel sera-t-elle accueillie comme un gage de libéralisme éclairé ?

III.—LA FAMILLE D'ORLÉANS.

N'allez pas parler au duc de Chartres de ces délicates questions de politique : il professera n'y rien comprendre et s'effacera systématiquement devant l'autorité, en pareilles matières, du comte de Paris.

" Ayant, déclare-t-il, le bonheur d'être son cadet, je ne m'en mêle point. Mon frère parle : si je suis de son avis, c'est d'un flatteur ; si j'en suis d'un opposé, c'est d'un rebelle. Je sais commander un régiment et rien au-dela."

Grand, mince, avec ce teint cuivré des blonds qui vivent d'une existence passée au grand air, le duc de Chartres représente au plus haut degré l'élégance militaire. C'est un tempérament ardent : il a hérité de la fougue des passions de son père, et tout en ménageant avec un scrupule qui lui fait honneur les convenances extérieures, il n'a pas manqué de semer sa vie intime de petits épisodes rappelant la scène du balcon. Mais le propos d'une charmante femme au sujet des petites infidélités de son mari pourraient être applicable dans ce cas. " Que mon mari, disait cette indulgente épouse,

promène son cœur tout le long du jour, pourvu qu'il me le rapporte tous les soirs." Les petits vagabondages extra-conjugaux du duc de Chartres n'ont assurément pas plus de portée que ceux qui motivèrent cette appréciation.

Il se trouvait dans son élément pendant qu'il commandait le 12e chasseurs et il s'y faisait adorer. La duchesse séjournait à Rouen et recevait avec la plus grande affabilité les subordonnés de son mari et leurs familles. Le prince s'occupait jusqu'au moindre détail du bien-être de ses soldats et il fit faire à ses frais, au quartier de cavalerie, de nombreux aménagements en vue de l'hygiène des hommes et de la facilité du service. Affable, obligeant, toujours prêt à être agréable à ceux qui étaient sous ses ordres, mais en même temps sachant commander, il a laissé à Rouen dans ce brillant régiment un souvenir impérissable.

Le duc de Chartres est Français jusqu'au tréfonds de sa nature ; il a l'entrain et le chauvinisme d'un vrai troupier. Plein d'initiative et de gaieté dans l'action, il a la crânerie intelligente et l'intrépidité joyeuse qui ont fait le renom de l'armée française. Qui ne se souvient de sa brillante conduite en Amérique et comment le descendant de Robert Le Fort s'est montré digne de porter son glorieux nom devant l'ennemi ? Il paraît étrange que le gouvernement de la République ait jugé indispensable à sa sécurité de priver la France des services d'un de ses plus distingués officiers supérieurs. S'il était loisible de soulever tous les voiles, peut-être saurait-on de façon certaine que la mesure qui frappa le duc de Chartres tint à ce que le fils du duc d'Orléans était fort électique dans sa manière d'agir et qu'il avait gagné la sympathie d'un personnage portant grandement ombrage à ceux qui avaient recueilli sa succession au pouvoir. Certain jour de l'an, la France reçut la nouvelle de sa mort pour ses étrennes, triste cadeau assurément au sentiment de plus d'un patriote éclairé. S'il eût eu le temps d'écrire ses mémoires, il y eût été

parlé de certain dîner intime dont la date se placerait quelque part dans le printemps de 1881. La même table réunit l'héritier présomptif d'une grande reine, le duc de Chartres, trois seigneurs de haut panage et.... Gambetta.

Aussitôt la mort de ce dernier, un ostracisme déguisé sous divers prétextes atteignit tous ceux dont il avait su discerner les mérites, et, chose étrange à rapporter, le duc de Chartres fut du nombre. On se sert en France, avec une extrême légèreté, du mot libéral ; s'il était bien compris dans sa vraie signification, un grand homme n'aurait pas besoin d'autre épitaphe.

Le duc de Chartres s'est installé dans l'hôtel bâti par le prince Demidoff, rue Jean-Goujon dont le jardin s'étend jusqu'au Cours-la-Reine. La duchesse y recevait jadis tous les samedis et ses réceptions étaient très suivies. Peu jolie, mais gracieuse et distinguée, c'est une femme instruite et sérieuse, se plaisant à partager les travaux de ses enfants. Elle a surveillé elle-même l'éducation de la princesse Valdemar de Danemark et du prince Henri qui semble avoir hérité de toute la distinction d'esprit, apanage de la maison d'Orléans. Ses professeurs en font le plus grand cas : il joint aux qualités mâles de son père, les heureux dons littéraires du duc d'Aumale.

C'est un prince de très haute mine que le duc de Nemours, portrait vivant du roi Henri IV. Si le Béarnais pouvait descendre de son cheval de bronze pour frayer avec ses descendants d'aujourd'hui, il donnerait de grand cœur l'accolade à celui de ses neveux qui porte le titre de la maison d'Armagnac. Le duc de Nemours, sitôt qu'il fut en âge de se former des opinions, réagit contre les idées démocratiques de son père : le duc d'Orléans les raillait avec un certain scepticisme, son frère en souffrait et le témoignait par ses dires et par ses actes.

Il servit brillamment dans l'armée et eut un amer regret de voir briser la carrière qu'il aimait jusqu'au fanatisme. Rentré en France, sitôt qu'il vit accomplie l'œuvre de la fusion à laquelle il avait consacré tant d'efforts, il se désintéressa absolument de la politique. Il accepta alors la présidence de la Société de secours aux blessés de terre et de mer et apporta le plus grand zèle à des fonctions qui le mettaient en rapports constants avec d'anciens frères d'armes et lui donnaient l'occasion d'exercer une active sollicitude envers les soldats de la France.

C'est une nature généreuse et chevaleresque : ses façons exquises sont celles de l'ancien régime. Il parle aux femmes avec cette nuance de respect qui sied si bien et dont la tradition va si vite se perdant. On ne lui a pas connu de faiblesses.... Cependant on a parlé d'un amour sans espoir pour une belle princesse descendante des Jagellons. Il ne tint qu'à elle, paraît-il, et cela pendant de longues années, de devenir la duchesse de Nemours. Elle apparaît parfois à Paris et pendant ses courts séjours, elle permet comme unique faveur à son fidèle adorateur de l'accompagner dans la promenade à cheval qu'elle fait au bois de Boulogne. Corisandre et Henriette étaient plus clémentes, mais qui sait si le prototype du Béarnais ne préfère pas son rêve à toutes les réalisations. Il en est, de par le monde, pas beaucoup il faut l'avouer, qui, écoutant volontiers le chant de l'oiseau bleu, laissent taire le reste. Le duc de Nemours serait de ceux-là qu'il ne nous étonnerait pas.

Ses deux fils, le comte d'Eu et le duc d'Alençon, sont mariés l'un à la princesse impériale du Brésil, le second à la princesse Alix de Bavière, sœur de l'Impératrice d'Autriche et de la reine de Naples. Sa fille aînée a épousé le prince Czartoryski et vit à l'hôtel Lambert dans les pratiques d'une haute piété et d'une grande charité.

La princesse Blanche a dû épouser tour à tour le duc de

Chaulnes et le prince de Ligne. L'une de ces deux alliances eût satisfait le duc de Nemours qui désirait voir sa fille faire un mariage qui lui permît de la conserver auprès de lui. La santé délicate de la princesse a entravé ces projets matrimoniaux et il est aujourd'hui vraisemblable que le célibat restera son partage.

Mais la figure véritablement énigmatique et intéressante, la seule qui se détache avec une rare puissance sur toutes celles des membres de la famille d'Orléans est la figure du duc d'Aumale. Dès son enfance, Louis-Philippe, qui s'y connaissait, conçut de grandes espérances de celui-là de ses fils. Une seule ombre déparait ses qualités, une insurmontable timidité. La première fois qu'il dut, au château de Neuilly, faire le tour du salon pour saluer les invités, il s'acquitta de son rôle, mais avec une souffrance visible ; il tenait dans sa main gauche un pli de son pantalon et le serrait nerveusement, tandis qu'il débitait d'un ton saccadé la phrase aimable qu'il fallait varier pour chacun.

Il hérita du prince de Condé. Un mystère plane toujours sur la mystérieuse tragédie de Saint-Leu : mon sentiment, dicté par une appréciation impartiale des faits et des caractères, est que le prince de Condé périt de mort violente, mais que l'attentat fut commis par d'obscurs subalternes, sans qu'il y ait eu connivence, encore moins participation en haut lieu. Il est certain que les coupables comptèrent sur une récompense et que la nécessité, en présence des calomnies qui avaient cours, d'étouffer l'affaire, leur valut au moins l'impunité. Mais la complicité n'alla pas au delà et tout ce qui a été allégué à ce propos rentre dans les inventions mensongères de l'esprit de parti.

Sans m'arrêter à narrer les faits très connus de la carrière militaire du duc d'Aumale en Afrique, remarquez qu'il excita au plus haut degré l'enthousiasme, plut généralement à ceux

dont il partagea les fatigues et les dangers. La correspondance de Saint-Arnaud et celle de Lamoricière, dont le témoignage n'est pas suspect, le montrent soucieux d'effacer le prestige de son rang devant les illustrations militaires qui commandaient l'armée, intrépide devant l'ennemi, et donnant le premier l'exemple de la discipline. Qui ne se souvient de son brillant fait d'armes, de la prise de la Smalah d'Abd el Kader, immortalisée par le pinceau d'Horace Vernet ?

Ce dont on pourrait s'étonner, c'est que, surpris au cours de cette première campagne par la nouvelle de la révolution de Juillet, le duc d'Aumale n'ait pas cédé à la tentation de mettre son épée dans la balance pour chercher à relever la fortune politique de sa maison ; il dut être conseillé, sollicité même dans ce sens. Il n'en fit rien, n'essaya pas de restaurer au moyen de sa jeune illustration, et de la célébrité qu'il avait acquise dans l'armée, le prestige de la monarchie tombée. Il traversa pacifiquement la France pour aller retrouver sa famille en Angleterre.

Lors de l'abrogation des lois d'exil, son grade lui fut rendu : il prit aussitôt une situation tellement prépondérante dans l'armée, que l'opinion publique s'accoutuma à le considérer comme une des personnalités en passe de disposer un jour des destinées nationales.

Le duc d'Aumale eût joint aux facultés personnelles qui étaient son partage, aux moyens d'action dont il disposait, un tempérament d'initiative et d'ambition, qu'il se fût rendu maître de la situation et qu'il eût pu, suivant la dictée de sa conscience politique, diriger les événements à sa guise ; il ne s'agissait que d'adopter une ligne de conduite dans ce sens et de la suivre implacablement. De même qu'il s'abstint de tirer l'épée pour la cause de son père en 1848, il se contenta de se laisser guider par les événements et servit la France sans arrière pensée apparente ; je me sers à dessein de cet adjectif

car il me semble que l'ombre du roi-citoyen venait parfois souffler à l'oreille de son fils que la race des Dumouriez n'était pas éteinte, et que Charles X n'était pas mort tout entier.

Comment expliquer alors le désintéressement du duc d'Aumale ? C'est peut-être parce qu'il a intronisé le Botticelli, réhabilité le Bronzino, retrouvé en Allemagne le Theurdank, qu'il s'est montré inégal à la tâche entrevue ? Une nuance très fine et délicate différencie l'homme d'action de celui qui en a tout... sauf l'action. Cette nuance pourrait se traduire par cet axiome : qu'un dilettante ne fut jamais un conquérant ! Quand on a beaucoup étudié, lu et comparé, longtemps suivi les manifestations de l'esprit humain sur les terrains si divers de l'art et de la littérature, on en arrive fatalement à un dédain philosophique et un peu égoïste des faits de la vie extérieure ; à force de prendre l'habitude d'idéaliser, on perd la faculté de réaliser.

Le duc d'Aumale paraît être un esprit trop affranchi des préjugés, un curieux de sensations trop raffinées pour avoir gardé l'objectivité brutale de l'ambition. Il n'a pas su sortir de la haute sphère intellectuelle où il se plaît, descendre du Sinaï qu'il habite, pour mettre résolument la main à la pâte, pour brasser les affaires de ce monde sublunaire.

C'est grâce à ces raisonnements que j'arrive à comprendre comment le fils de Louis-Philippe a su acquérir de son vivant la certitude de ne passer à la postérité qu'à titre de collectionneur et d'académicien. La gloire semble mince assurément pour celui qui semblait de force à entrer de plain-pied dans l'histoire et qui a raconté Rocroi de manière à faire croire qu'il eût su lui donner un pendant dans nos gloires nationales. Il est aisé de se figurer quelle eût été la ligne de conduite de Louis-Philippe en pareilles circonstances. Après la lettre de Salzbourg, il eût assurément mis à profit les ambitions trompées, les espoirs déçus, et repris en sous-œuvre, à son profit, la campagne avortée.

Le duc d'Aumale se borna à commander le corps d'armée de Besançon en y faisant preuve des qualités militaires les plus remarquables.

Pèlerin sans foi de l'ambition, il sut, dit la chronique, pousser plus loin la réalisation dans certains chemins fleuris et parfumés d'une senteur de renouveau. C'est là que le héros de la Smalah aimait à se reposer de ses fatigues présentes en racontant ses dangers passés, et comme une divinité ne va pas sans un temple, on dit qu'il fut édifié, aux frais du fidèle, dans la plaine Monceau. On dit aussi que si Louis XIV convoita Chantilly, son souvenir y est vivant, et que l'exemple du grand Roi vint à la pensée du noble châtelain, quand il résolut de consolider une douce habitude de cœur par un lien occulte mais sacré.

Le duc d'Aumale est actuellement un mélancolique et un désabusé : son abord est froid ; le sourire semble se figer sur ses lèvres quand il parle, et l'impression qu'il donne est celle du scepticisme poussé au dernier degré. Il n'y a pas très longtemps, causant avec un de ses collègues de l'Académie, il racontait la trouvaille qu'il avait faite récemment dans ses papiers de famille d'une lettre de Dumouriez adressée à Philippe-Egalité, dans laquelle le général suppliait le prince de ne point voter la mort de Louis XVI. « Elle est fort belle cette lettre, dit le duc d'Aumale, et d'une éloquence entraînante.» Puis, d'un ton détaché, il continua : « Mon aïeul ne crut pas devoir en tenir compte.» C'est froid.

On dit communément que la douleur adoucit et rend compatissant. Le duc d'Aumale a cependant été à cette dure école du malheur, et son cœur paternel porte des plaies saignantes. Le prince de Condé, celui de ses fils qui mourut au cours d'un voyage autour du monde, était remarquablement beau, intelligent et distingué. Le duc de Guise succomba à une scarlatine pourprée, deux ans après la rentrée des princes d'Orléans



en France. Il paraissait assez lourd et enfoncé dans la matière: son physique était peu agréable et ses facultés intellectuelles médiocres. Deux autres enfants moururent en bas âge, et le duc d'Aumale reste seul. Il a reporté toute sa tendresse sur le comte de Paris et, dit-on, sur le duc d'Orléans ; mais la Providence qui, semble-t-il, favorise les cadets de la maison au détriment des aînés, paraît avoir enrichi de dons plus rares le fils du duc de Chartres que celui de Philippe VII, et le duc d'Aumale pourrait s'en apercevoir un jour.

La donation de Chantilly et des collections qu'il renferme à l'Institut de France a grandement surpris l'opinion publique. On peut croire que le duc d'Aumale s'avouant, non sans quelques regrets, avoir manqué passablement de buts parmi ceux qu'il s'était proposés dans la vie, a voulu donner à la seule de ses œuvres qu'il ait su mener complètement à bien, un caractère de stabilité et des chances sérieuses de lui survivre.

La restauration de Chantilly, complète, sauf quelques détails peu importants, est, en effet, une des belles choses accomplies de notre temps et les collections de tableaux, d'armes, de livres, de manuscrits que renferme cette superbe demeure méritent de passer à la postérité, en témoignage du goût éclairé de celui qui les a réunies. Le duc d'Aumale a même acquis, par la sûreté de ses appréciations, une large part d'influence dans la direction du mouvement artistique moderne. Ses oracles font loi, et les œuvres de certains maîtres dédaignés qu'il a tirés de leur obscurité se couvrent d'or aujourd'hui, sur l'autorité de son admiration. Il a réhabilité plusieurs d'entre les primitifs italiens et contribué à la vogue des portraitistes du XVIIIe siècle.

Le joyau de cette collection de Chantilly est la *Vierge* d'Orléans. Jadis la *Stratonice* était classée en première ligne dans les œuvres d'Ingres : aujourd'hui cette peinture paraît bien froidement compassée, et correctement ennuyeuse. La série



des portraits de la maison de Condé me semble la partie la plus admirablement intéressante de cet assemblage de chefs-d'œuvre, et les vitraux de la chapelle représentant les enfants du connétable de Montmorency sont les plus merveilleux échantillons connus de l'art des verriers du XVIe siècle.

CTE PAUL VASILI.

LE CENTENAIRE DE CORNEILLE

Un soir de juin, à l'heure où la lune s'éveille
Argentant de ses feux les merveilles de Rouen,
Sous ses rayons blafards, comme un morne Titan,
Se dressait devant moi le bronze de CORNEILLE.

Déroulant au lointain ses mystiques réseaux,
On entendait gronder l'orgueilleuse rivière.
Charmant les alentours de sa sainte prière,
L'airain harmonieux se mourait dans les eaux.

Heureuse est la cité dont la sage richesse
Burina pour la gloire un si fastueux nid.
Que l'homme en bronze est grand du haut de son granit,
J'admirais son ampleur, sa fierté, sa noblesse !

Sous ces plis de métal dont la postérité
T'a drapé fièrement, ta magique pensée
Peut, bravant des jaloux la colère insensée,
Graviter vers le ciel et l'immortalité !

Mais Corneille, animant son antique rudesse :
—" A quoi bon cet airain pour mes membres glacés
" Quand, vivant, je n'avais que des souliers percés ?
" Ce n'est pas moi qui suis l'objet de leur largesse !

" C'est à leur vanité que ce beau monument
" Fut un matin bâti ; mais le pauvre poète,
" Lorsqu'il chantait jadis, oubliant sa disette,
" Nul ne songeait alors à son long dénûment.

" Je prodiguais mon cœur, mon âme, mon génie
" L'or enflait leurs vaisseaux, je sombrais sous la faim.
" Je mourus, épuisé par leur lâche dédain ;
" Quelqu'un est-il venu bercer mon agonie ?

" Si l'or que vous coûta ce métal imposteur
" Eût, naguère, doré ma lugubre existence,
" Je vous eûs déchargés d'une reconnaissance
" Qui chante votre orgueil, et se rit de l'auteur."

THÉODORE VIBERT.

RONALD ET MISETTE

I.

Lui, Ronald, avait dix-sept ans ; elle, Misette, en avait quinze. C'étaient deux pauvres petites épaves sur l'océan du monde. Le père de Ronald, lord Hawksley, vint s'échouer à Ustaritz, en plein pays basque, l'année même de la guerre. Il ne vécut pas longtemps. Veuf de sa seconde femme, la mère de Ronald, miné par la phtisie, il mourut au bout de six mois, laissant son fils aux soins de " monsieur le prêtre " d'Ustaritz, l'abbé Argainarats. Le fils aîné, Robert, étudiait là-bas, à Oxford. La famille ne s'occupa guère du cadet. Elle se contenta de servir une pension convenable, et tout fut dit.

Quelques Parisiens doivent se souvenir encore de la mère de Misette, cette jolie Raymonde, qui joua aux Variétés ; elle y créa la troisième esclave dans *la Belle Hélène*. Son rôle n'était pas long : une réplique. Mais comme elle disait cette réplique-là ! Sa fortune fut faite du coup. On lui offrit un engagement à Saint-Pétersbourg, ce rêve des comédiennes. Emmener sa fille en Russie ? c'eût été bien gênant. Raymonde n'hésita pas. Elle se rappela qu'elle avait une sœur, veuve d'un maréchal-des-logis de gendarmerie à Ustaritz. Elle lui expédia l'enfant comme un colis, par grande vitesse. Excellente mère !.... Une brave femme, cette Mme veuve Urigaray, et très liée avec " monsieur le prêtre," dont elle faisait chaque soir la partie de bésigue. L'abbé Argainarats entreprit l'éducation de Misette, comme il avait entrepris celle de Ronald. Et voilà comment le fils du pair d'Angleterre et la fille de la cabotine furent élevés ensemble.

Les enfans s'aimèrent tout de suite. Tous les deux blonds comme des blés mûrs ; mais Ronald avait les cheveux un peu

fauves des héros du Titien, tandis que Misette, avec ses tresses en un or pâle, rappelait la Marguerite d'Ary Scheffer. Lui était grand, mince, élégant ; ses yeux très noirs, étincelans, illuminaient sa figure pensive et blanche. A dix ans, cet enfant était déjà un rêveur. Ces races du Nord gardent dans l'imagination quelque chose des brumes de la patrie. Ronald se perdait en des songes, en des pensées étranges. Il semblait qu'il aimât à s'envoler loin de la terre avec les ailes de ses idées. L'abbé Argainarats ne combattit pas le penchant de son élève. Il était si timide, ce brave curé ! Voyant son pensionnaire doux et laborieux, il se contentait de surveiller ses travaux et ne le guidait pas. Si bien que Ronald eut bientôt lu et relu les livres qui composaient la petite bibliothèque de l'abbé.

Tous ces Basques sont un peu poètes. Ils vivent dans un si merveilleux paysage, avec le grand ciel bleu sur leur tête et les Pyrénées grises à l'horizon ! Sans compter les mille couleurs de leurs plaines variées, les chansons argentines des gaves et des torrens qui les distraient souvent des réalités vilaines. Il n'est pas jusqu'à leur langue mélodieuse qui ne paraisse une poésie cadencée.... Oh ! oui, ils ont presque tous un coup de soleil dans le cerveau et dans le cœur ! L'abbé fut donc ravi de voir Ronald pâlir sur ses livres préférés.

Et quels livres encore ! Shakspeare, Ossian, Victor Hugo, Goethe : tous ceux que le génie emporte à travers les nuées. Peu à peu, Ronald en vint à se faire un monde réel de ce monde idéal. Il vivait avec Ophélie, avec Desdémone, avec Cordélie, avec la Esméralda ou Marguerite. Mais son goût le portait surtout vers les héroïnes enfantées par le génie de son poète national. Et, grâce à cette communion constante de pensée, il fut convaincu qu'il appartenait à la famille des créations shakspeariennes. Sur cette préférence il greffait une autre préférence. Il aimait ceux qu'un rêve éternel obsède, comme le prince Hamlet ; il enviait Roméo, qui, dès son pre-

mier pas, rencontrait Juliette. Et comme l'être humain veut toujours, hélas ! matérialiser son idéal, il fit bientôt de Misette la compagne de ses lectures et l'incarnation de ses idées.

Ah ! qu'elle était plutôt née pour l'action, cette petite Misette ! Elle avait des yeux bleus, très doux, mais avivés par une expression charmante de mutinerie et de gaîté. Son rire, sonore comme un grelot d'argent, découvrait ses petites dents, blanches, fines et transparentes. Toujours rose, toujours gaie, elle envoyait souvent promener le livre en disant à Ronald :

—Viens jouer !

Et Ronald allait jouer, puisque Misette le voulait, mais sans l'exubérance de son amie. Il semblait qu'il voulût amuser une toute petite fille. Puis quand elle avait joué, elle disait :

—Maintenant, raconte-moi une histoire.

Alors, ils allaient s'asseoir au bord de la Nive, dans un creux de rocher ; ou, quand il faisait très chaud, sous le bois de genévriers bleuâtres, et Ronald racontait les amours de la pâle Desdémone, ou les aventures étranges de la plaintive Marina ; ou bien encore l'histoire de Jane Grey, cette rose arrachée quand elle venait de fleurir.

—A mon tour ! s'écriait Misette.

Alors avec sa petite voix douce et perlée, elle commençait une chanson entendue dans les foires ou aux passages des contrebandiers :

C'est dans la ville de Bordeaux,
Qu'est arrivé trois beaux vaisseaux !

Ainsi chacun de ces enfans gardait la marque de son origine. Ils grandirent tout doucement, ne se quittant jamais

devenus nécessaires l'un à l'autre, comme deux oiseaux enfermés en la même cage. Pendant l'hiver, ils passaient leurs soirées dans le salon du presbytère. Près d'eux, " monsieur le prêtre " et Mme Urigaray avec leur éternel bésigue. L'abbé, un grand maigre, un peu courbé par l'âge, très timide, ne parlant que pour annoncer ses points, ou pour dire d'une voix craintive :

—Vous trichez, madame Urigaray !

Car elle trichait, Mme Urigaray. Une grosse femme, ronde, haute en couleur, qui s'attendrissait toujours, et qui pleurait d'attendrissement. Elle avait la faculté de plaindre tout le monde, même les gens heureux.

—Qu'est-ce qu'ils font donc, ces pauvres petits ignorans ? Voyez, monsieur le prêtre : cent d'as. Encore à se raconter leurs pauvres petites histoires. Vous ne direz pas que je triche, cette fois-ci : Tenez, voilà mon pauvre valet de carreau : il ne veut pas attendre sa pauvre dame de pique !

L'abbé Argainarats ne tentait jamais d'arrêter ce flux de paroles douceâtres, rendues encore plus douceâtres par le grasseyement de l'excellente femme. Mais qu'importait aux enfants ces longs discours de Mme Urigaray, et les brèves réponses de l'abbé Argainarats ? Ronald et Misette, étendus à moitié sur le vieux canapé jaune, en velours d'Utrecht usé, se racontaient de tant jolies choses ! Misette adorait ces histoires, que Ronald disait si bien, avec une flamme dans ses yeux étincelans. A dix heures, quand Misette et sa tante s'en allaient, la petite entreprenait toujours de recommencer pour la vieille les récits entendus. C'est alors que celle-ci donnait carrière à son attendrissement ! Elle pleurait régulièrement sur les héros infortunés et les héroïnes malheureuses. Mais quels mélanges, grand Dieu ! dans cette cervelle de linotte ! Car vous devinez que Misette elle-même ne retenait pas toujours très bien. De telle sorte que Mme Urigaray confondait

tout avec une facilité déplorable. La nuit achevait de brouiller ses idées. Et le lendemain, lorsque la vieille dame voulait raconter les mêmes histoires aux commères, ses voisines, c'était un tohu-bohu des choses les plus extraordinaires.

—Cette pauvre demoiselle Jane Grey, madame, qui fut guillotinée par ce monstre de Marat !

Mais il y avait surtout une jeune fille nommée Pomone ou Anémone (Mme Urigaray ne se rappelait pas très bien), qui fut étranglée parce qu'elle aimait un nègre. Un nègre ! comprenez vous ça ? Il y a des gens qui ont de bien drôles d'idées. Ce qui n'empêchait pas la vieille tante de pleurer en conscience sur ces dames, même sur celles qui aimaient des nègres. C'est à peine si elle se consolait quand Mlle Harispe, la demoiselle de la poste, lui disait :

—Ne vous faites donc pas de chagrin, madame Urigaray. Tout ça, c'est des *giries !*

Misette, elle, ne discutait jamais les récits de son ami. C'était parole d'évangile. Elle l'écoutait, bouche béante, avec une admiration faite de tendresse et de respect. On eût dit qu'elle se trouvait en face d'une créature supérieure, pétrie d'une argile plus fine. Tout le monde, du reste, était un peu comme elle, et M. le prêtre lui-même, lorsque Ronald avait parlé, disait souvent :

—Je ne sais pas où cet enfant va prendre ses idées. On croirait que quelqu'un lui parle à l'oreille.

ALBERT DELPIT.

(A continuer.)



STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

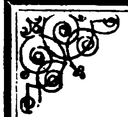
OTTAWA, 5 Janvier 1887. *Imprimeur de la Reine.*

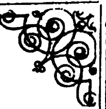
PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles en 1 vol	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32&33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50





NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."
CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

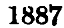
NOVEMBRE

6eme volume, 11eme livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887





NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00
" payable dans l'année - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,
Dépt du Secrétaire d'Etat,
OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

LACHINE

On m'écrit de Montréal : " Pouvez-vous me dire s'il reste des vestiges de la maison que Robert Cavalier, chevalier de La Salle, bâtit sur le lot de terre à lui donné, en 1666, par les MM. de St Sulpice, et qu'il nomma La Chine ?"

Je réponds, en premier lieu : René-Robert Cavelier, surnommé La Salle, ne s'appelait pas Cavalier, et il n'était pas chevalier.

En second lieu, il n'a pas reçu la terre en question durant l'année 1666.

Troisièmement, il est douteux qu'il ait construit une maison valant la peine, et encore moins un fort, comme on l'a prétendu.

Quatrièmement, ce n'est pas Cavelier de La Salle qui a imposé le nom de Lachine.

Dans son histoire des découvertes de La Salle, M. Gabriel Gravier nous dit que, en 1666, son héros était âgé de moins de vingt-cinq ans et n'était jamais sorti de France.

On sait que M. l'abbé Cavelier vint de France à Montréal l'année 1666. Il était frère de René-Robert dont la présence à son tour, est constatée à Montréal, les 1er et 7 novembre 1667 (voyez Faillon : *Histoire de la col. française*, III, 228 : Voyage de Dollier et Galiné, page 65).

Dans ce même mois de novembre 1667, M. Galinier entra en fonction comme supérieur de la maison de St Sulpice de Montréal, charge qu'il exerça à peu près un an. Nous verrons

plus loin que ce fut M. Galinier qui concéda la terre en question à La Salle, par conséquent l'hiver de 1667–68.

M. Faillon dit : " Le fief était situé en face du saut St Louis, dans un endroit de l'île de Montréal, où le séminaire avait déjà résolu d'établir une bourgade... Il ne donna point. alors de titre par écrit... Le fief semble avoir été d'une assez vaste étendue ; il fut érigé sans aucun droit de justice, quoiqu'avec droit de moulin seigneurial... La Salle commença des défrichements et des constructions, traça l'enceinte du futur village, où tous les colons devaient avoir une maison pour s'y mettre à couvert des Iroquois, et fit aussi diverses concessions de terre, donnant à chacun des nouveaux colons soixante arpents, et en outre un demi-arpent dans l'enceinte du village, Les cens qu'il leur imposa devaient être payés non à la St Martin, mais à la fête de St Sulpice."

Ces concessions de terre à des habitants paraissent avoir eu lieu l'automne de 1668. En tous cas rien ne prouve que La Salle ait fait beaucoup plus que de dresser des plans, cette année 1668, la seule durant laquelle il fut en possession du domaine de la côte de St Sulpice.

" Le 15 novembre 1668, il loue une maison dans la ville de Montréal, pour y passer l'hiver," dit une note placée par la Société historique de Montréal à la suite du *Voyage* de MM. Dollier et Galiné, page 66.

Dans un contrat du greffe de Montréal, en date du 16 décembre 1668, mentionné par Faillon (III, 298) on lit : " la maison de la côte St Sulpice. " La Salle est partie à ce contrat.

Par un acte notarié du 9 janvier 1669 La Salle rétrocède au séminaire " la seigneurie appelée de St Sulpice, située en l'île de Montréal, au-dessus du saut St Louis et dont il tenait la concession de M. Galinier."

Jusqu'à présent, il n'y a pas de trace du nom de La Chine, imposé à cette localité.

Le 6 juillet 1669, La Salle, avec un certain nombre d'hommes, s'embarqua pour aller en découverte, jusqu'aux mers de Chine, si possible. MM. Galiné et Dollier étaient du voyage. M. Dollier écrit qu'ils partirent tous ensemble " du saut St Louis, à une lieue et demie " de Montréal, ou si l'on veut une lieue et demie de la résidence des prêtres de St Sulpice.

MM. Dollier et Galiné n'allèrent pas plus loin que le voisinage de Niagara, en compagnie de M. de La Salle, et les hommes de celui-ci rentraient à Montréal après quatre mois d'absence. La Salle ne revint que l'année suivante.

Dans son *Histoire du Montréal*, publiée par la Société Historique de Montréal, M. Dollier dit, en plaisantant, que le nom de Lachine fut donné à la localité d'où était partie (1669) l'expédition du sieur de La Salle. Il fait entendre que le retour des " Chinois " causa quelques risées dans le public. M. Dollier aimait à rire ; je pense qu'il est l'auteur du terme satirique *Lachine*. Il parle de la " trasmigration " des voyageurs de La Salle, voulant par là signifier que ces braves gens, partis pour se rendre à la Chine et revenant penauds, méritaient le surnom de Chinois. Une confusion existe dans son récit, car il place ce trait dans l'année 1667–68, bien qu'il sut, mieux que personne, que la chose avait eu lieu l'automne de 1669, au retour des hommes de l'expédition. Ce n'est pas la première fois que les annalistes ont transposé ainsi des faits dont ils connaissaient et la vraie date et le caractère particulier, sans s'apercevoir de la fausse interprétation que les historiens pourraient leur donner. C'est ce qui n'a pas manqué dans le cas qui nous occupe.

Il me semble impossible de contester que le nom de *Lachine* ait été imposé par ironie, à la suite de l'expédition manquée.



La Salle, qui n'a jamais employé ce nom dans les actes aujourd'hui connus, ne doit pas en avoir été l'auteur. C'est plutôt M. Dollier qui le créa ou qui s'en fit le propagateur, après son retour de la baie de Quinté au printemps de 1670.

Quoiqu'il en soit, dans un acte du greffe de Montréal, en date du 11 juin 1670, figurent ces mots : " le lieu de la Chine ainsi appelé," et encore : " l'habitation qu'on appelle la petite Chine ", expressions qui, d'après la remarque de M. Faillon (III 298) montrent que ce nom devait avoir été adopté récemment. Le 8 octobre, même année (même source) l'intendant Talon répète le mot.

Le plan de l'île de Montréal publié par M. H. Beaugrand dans son album du *Vieux Montréal* indique la date des forts construits en remontant depuis la ville jusque vers quatre lieues. Ce sont Verdun 1662, Cuillerier 1672, Lachine 1672, Rémi 1671, Rolland 1672.

Verdun était le nom de la mère du premier Vaudreuil qui vint en Canada, et qui fut employé d'abord dans l'île de Montréal. Si le nom du fort Verdun provient de cette source, il est bon de constater qu'il remonte à peine à 1686— mais il pouvait y avoir eu un fort en ce lieu dès 1662, sous un nom quelconque.

Cuillerier était un habitant bien connu de l'île de Montréal.

Le fort Rémi doit sans doute son nom à M. Rémi de Courcelles qui commandait dans l'île en 1671.

Rolland ou Le Noir Rolland, était un traiteur très actif, un peu avant 1672 et longtemps après cette date.

Pour avoir été construit en 1672, comme le veut la carte

de M. Beaugrand il faut que le fort de Lachine ne soit pas celui du sieur de La Salle, en admettant que ce dernier eut jamais érigé un fort à la côte St Sulpice durant les douze ou quatorze mois qu'il fut possesseur de ces terres.

Lachine est à trois lieues de Montréal. La Salle dit que son fief était situé au dessus du saut St Louis. Faillon observe que ce fief était en face du saut St Louis et semble avoir été d'une assez vaste étendue. Dollier note qu'il s'embarqua avec La Salle à une lieue et demie de Montréal. Si cette mesure est prise à partir du pied du canal Lachine actuel, nous n'arrivons qu'à moitié chemin entre Lachine et Montréal. Est-ce bien sur le site de Lachine que Cavelier de La Salle commença des travaux en 1668 ? Ne serait-ce pas plutôt aux environs du fort Cuillerier ?

Nous venons de voir que la durée de la résidence de La Salle à Montréal se limite à une vingtaine de mois dont dix à douze comme seigneur du fief St Sulpice. C'est durant ce court espace de temps que l'on veut qu'il ait fait des voyages d'exploration dans le nord pour se préparer à ses fameuses découvertes. Il est possible que, l'hiver de 1667-68, il ait remonté l'Ottawa— cela compterait pour un voyage et pas plus. L'été et l'automne de 1668, il était tout à sa seigneurie. Pour l'hiver de 1668-69, il se procure une maison à Montréal— puis il part le 6 juillet 1669 pour visiter les lacs Ontario, Erié, etc. Toute l'erreur vient de ce que l'on a cru voir La Salle fixé à Montréal pendant quatre ans : de 1666 à 1670.

BENJAMIN SULTE.



LE HIBOU

(Pour les *Nouvelles Soirées Canadiennes*)

Au fond de la forêt qui pleure et qui frissonne
Dans son brumeux manteau, sous les baisers du vent,
J'aime un cri de hibou par un doux soir d'automne,
Un cri triste et plaintif comme un gémissement.

Dans le creux des vallons obscurs, la voix résonne ;
La note qui revient par instants se suspend
Pour revenir toujours sans changer, monotone
Comme l'âme d'un mort qui souffre et se repent.

En haut le ciel est sombre, en bas la lande est grise ;
L'ajonc séché crépite au souffle de la brise :
Et comme un goëland balancé par un flot

Tour à tour sur la vague ou remonte ou s'abaisse,
La plainte de l'oiseau meurt et renaît sans cesse
Et l'écho la redit là-bas dans un sanglot.

Aimé Mottin.

LE CAÏQUE

(Pour les *Nouvelles Soirées Canadiennes*)

Ainsi qu'un héron fauve au long col élancé ;
Le caïque effilé d'érable et de platane
Dépasse en se jouant la coquette tartane
Et l'alcyon léger, par la brise bercé.

Sous le lourd pavillon de pourpre et d'or tissé,
Rêveuse, respirant un lotus qui se fane,
Songeant aux bords du Nil embaumés, la sultane
Vous jette un doux regard aussitôt effacé.

La barque, bondissant sous l'effort de la rame,
S'éloigne et disparaît sur le dos de la lame,
Comme ces morts d'hier dont nul ne se souvient.

—Ainsi passe souvent la vision de la Muse :
Elle fuit, ne laissant qu'une image confuse
Comme un parfum de femme, oublié, qui revient.

AIMÉ MOTTIN.

RONALD ET MISETTE

I

(Suite)

Dans les premiers temps Misette ne comprit pas très bien cette phrase. Elle croyait naïvement que son ami conversait avec des êtres invisibles. Lentement, elle s'habitua à cette pensée que Ronald avait des inspirations. C'était surtout avec elle qu'il se laissait aller à parler tout haut. Ils partaient ensemble, la main dans la main, pendant les gaies journées du printemps, courant la campagne fraîche, attiédie par le soleil souriant. Alors, du matin au soir, ils disparaissaient. Les paysans les voyaient passer, souvent enlacés, quand Ronald soutenait Misette lasse de fatigue. Ou bien le *pastour* interrompait son *roumanz* pour écouter les inspirations de Ronald. Peu à peu son instinct de poète se développait. Il improvisait des chants mélodieux, en une langue inconnue de ces braves gens du pays basque et que Misette seule comprenait. Ronald lui avait appris l'anglais. Car, par un phénomène assez curieux, cet adolescent élevé en France ne faisait de vers que dans sa langue natale. Vers pleins de rêverie, d'une allure fière, d'une pensée chevaleresque.

En été, Ronald et Misette se promenaient dans les bois ou sur le bord des torrents. A l'endroit où la Nive tourne, sur le chemin de Cambo, les deux enfants avaient un petit coin préféré. C'était tout en haut d'un rocher couvert d'arbres épais qui formaient un bosquet impénétrable. Il fallait écarter ces branches entrelacées pour y arriver. Une fois là, le spectacle était magique. Un petit chemin en pente, moussu et fleuri, menait à un mamelon d'où l'on apercevait, en bas, la

rivière tourbillonnant comme dans un abîme. La première fois qu'ils y allèrent, Misette voulut se pencher comme son ami sur la Nive écumante, mais elle se retira brusquement, toute pâle. Elle s'accrocha à l'épaule de Ronald en disant :

—J'ai peur ; ne revenons plus ici, veux-tu ?

Ils y revinrent cependant, et souvent, et bientôt presque tous les jours. Ce fut là qu'ils virent clair dans leur cœur, un soir d'été ; Ronald et Misette arrivèrent las, silencieux, oppressés. Depuis quelque temps une inquiétude se glissait entre leurs baisers de frère et de sœur. Cet adolescent de seize ans avait des frissons en baisant les cheveux et les lèvres de cette fillette. Elle, elle souriait toujours sous ces caresses. Mais ces mêmes caresses, qui la ravissaient naguère, la faisaient un peu pâlir maintenant.

Le fameux José, le contrebandier célèbre, honoré et respecté dans le pays basque—comme tout contrebandier remplissant bien son devoir—les vit passer, ce soir-là, muets, graves, enlacés. Ils s'arrêtèrent devant sa hutte ; sur la porte, José fumait sa pipe, silencieusement, câlinant un grand chien tapi à ses pieds.

—Bonsoir, monsieur Ronald ! cria José.

—Bonsoir, José ! répliqua Ronald.

Le jeune homme fit halte un moment. Sa tête fine et pâle, ses yeux brillants comme des diamants noirs, son allure fière, imposaient une sorte de respect à tous ces Basques. Ronald se tenait debout devant la hutte, et Misette, accrochée de ses mains croisées à l'épaule de son ami, laissait pendre les tresses d'or de ses cheveux.

—Eh ! eh ! reprit José, vous vous promenez tous les deux encore ! Savez-vous que vous voilà grands à cette heure ? on



vous appelait le petit frère et la petite sœur, on vous appellera maintenant les deux petits amants.

Misette éclata de rire ; Ronald eut un mouvement brusque. José ajouta, en secouant doucement la cendre de sa pipe :

—Bonne promenade, les amoureux !

Ronald ne répliqua rien. Il entraîna sous bois Misette qui riait toujours. Ils s'assirent sous le bosquet, et Ronald, d'une voix grave :

—Il a raison, Misette, je t'aime !

—Et cela te rend triste ? Moi, je le savais. Embrasse-moi.

Elle lui tendit ses lèvres semblables à une grenade fraîche. Il la prit dans ses bras et la serra étroitement : baiser chaste comme le cœur de ces enfants, et qu'ils échangeaient devant la nature, premier témoin de leurs premiers aveux.

—Nous nous aimerons pendant l'éternité ! s'écria Ronald avec fièvre. Je t'aimerai comme Roméo aimait Juliette, comme Hamlet aimait Ophélie. Si tu veux, nous irons ensemble dans les bois, et nous y vivrons seuls.

—Moi, je veux toujours ce que tu veux, dit Misette gaiment.

Ils restèrent un long temps à se regarder. En bas, la brise grondait, troublant le silence de la nuit d'été. Des libellules glissaient dans l'air ; des fils de la Vierge pendaient des branches, et de temps à autre, un bruissement doux sous la feuillée,— quelque lièvre rôdant qui se terrait avec effroi. Ronald s'étaient étendu sur la mousse, tenant les mains de Misette serrées entre les siennes. Il parlait à voix très basse, comme s'il craignait que les arbres ne l'entendissent.

—Misette, nous nous sommes aimés même avant que de

naître. Les âmes qui flottent dans les limbes se chérissent déjà ; quand elles se rencontrent dans la vie, ce sont des amours immortelles. Vois comme la destinée nous a doucement conduits l'un vers l'autre ! Elle nous a choisis dans deux grandes villes afin de nous réunir ici, au milieu de ces montagnes moins hautes que mon rêve. Des êtres comme nous seraient morts entre les lourdes murailles des cités. Dieu nous a donné l'air pur des campagnes larges, les chansons des torrents et la profondeur des bois.

—Je vivrais bien dans une ville, si j'y vivais avec toi.

—Nous y serions moins seuls, Misette. Il y a des hommes qui te verraient et à qui tu pourrais sourire. Et puis, que sommes-nous donc tous les deux, sinon des orphelins abandonnés ? Je n'ai que toi et tu n'as que moi. Il faut nous faire un monde de notre amour et nous y enfermer pour la vie.

—Moi, je veux toujours ce que tu veux, dit-elle pour la seconde fois.

Il la prit encore entre ses bras, et leurs lèvres se confondirent, et le rossignol commença de chanter près d'eux, égrenant ses perles dans la nuit étoilée. Une brise tiède traversa le bois comme un long soupir ; la Nive se mit à l'unisson, et ce fut un concert adorable, un mélange confus et harmonieux, du chant du rossignol, des plaintes de la brise autour de ces deux êtres, chastes et ardents, ignorants du mal, qui ne cherchaient dans leurs caresses qu'un peu plus d'infini pour leur âme.

Et ce rêve délicieux, frais comme un chant d'oiseau, embaumé comme une brassée de lilas, dura toute une année, toute une année heureuse. Rien ne vint ternir la pureté de cet amour, que les anges durent voir en souriant. Cet adolescent de dix-sept ans, cette fillette de quinze, traversaient les vilenies humaines sans y salir le bout de leurs ailes. Rien

n'éclaira leur ignorance. On devina bien vite leur secret, et comment leur tendresse était devenue de l'amour. Mais il se dégageait d'eux une chasteté si lumineuse que pas un ou pas une n'eut l'idée de sourire. On se contenta de les appeler "les deux petits amants," sans que personne osât penser à mal.

Quand le printemps revint et que les premières feuilles montrèrent leurs têtes vertes, Ronald et Misette recommencèrent leurs courses joyeuses. On les connaissait partout, dans les fermes, et c'était à qui leur ferait fête. Les *pastours*, les paysans, les contrebandiers les apercevaient de loin. Lui avec sa chemise de laine grise, décolletée sur le cou blanc et nerveux, et serrée à la taille par la ceinture bleue tombant sur le pantalon de velours noir : le costume du pays ; elle vêtue aussi comme les Basquaises, la jupe rouge, un peu courte, collée à plat sur le corps, et la chemisette de toile écrue, où ses épais cheveux blonds pendaient en longues tresses.

Ils retournaient presque tous les jours à leur asile préféré, au dessus de la Nive : l'abîme, comme ils l'appelaient. C'est que là ils se sentaient plus seuls. Leur amour avait une date, maintenant.

—Déjà un an, dit une après-midi Ronald. Nous étions là, où nous sommes. Vois comme la nature est bonne. Elle n'a rien changé : elle a voulu rester la même, comme nous resterons les mêmes, nous aussi.

—Je t'aime ! ajoutait-il, car tu es belle, car tu es bonne. Je t'aime, Juliette !

—Je t'aime ! disait-elle, car tu es beau, car tu es bon. Je t'aime, Roméo !

—Je t'aime ! reprenait Ronald, et rien ne pourra me séparer de toi. Tu es le soleil qui me réchauffe. Mais je préfère un

de tes regards à tous les rayons du soleil, car ses rayons vont à tout le monde, et tes regards ne viennent qu'à moi.

Ils se tenaient serrés l'un contre l'autre. Une fièvre lente délicieuse, se glissait dans leurs veines. Ils se regardaient, les yeux dans les yeux. Le soleil baissait lentement derrière la dernière chaîne des Pyrénées. Un alanguissement profond prenait la nature ; les oiseaux fatigués voletaient à peine de branche en branche ; la cime des arbres se courbait, et la campagne, aspirant à la fraîcheur du soir, s'étirait délicieusement. Voluptés âcres et pénétrantes qui s'imprégnaient des mille parfums épars. Et ces parfums grisaient ces enfants, déjà grisés par leurs caresses. Ils sentaient l'infini grandir en eux ; leurs tempes battaient plus vite ; leurs yeux se voilaient, et leurs bras épuisés se lassaient de l'étreinte qui brûlait leur sang sans rafraîchir leurs lèvres. Ronald s'arracha le premier à cette torpeur qui les envahissait. Il se mit à genoux sur la mousse, pendant que Misette, toujours étendue, laissait retomber sa tête pâlie sur la poitrine de son ami. Lui souriait d'un sourire hautain et fier, il étendit la main vers l'horizon :

—Descends dans la grande mer, ô soleil ! s'écria-t-il d'une voix vibrante. Tu peux faire la nuit sur le monde ; tu ne feras pas la nuit dans nos âmes ! Nous ne connaissons ni les mensonges que tu éclaires, ni les hontes que tu caches ! C'est à la face de Dieu que je l'aime et qu'elle m'aime : rien ne pourra nous séparer jamais, et ta lumière ne verra pas notre souffrance, parce qu'elle ne nous verra que réunis.

—Et si je venais à m'en aller ? dit-elle.

—La créature ne marche pas sans son ombre, Misette, et je te suivrais partout.

—Et si le bon Dieu me donnait des ailes pour m'envoler comme une alouette ? reprit-elle en souriant.



—Je mettrais mes bras à ton cou et je m'envolerais avec toi.

—Et si je tombais malade, et si je mourais, mon Ronald ?

—Je me collerais contre ton corps et la même tombe nous servirait de lit.

Elle se mit à rire gaîment, et frappant ses petites mains l'une contre l'autre :

—Va, je ne m'en irais pas sans toi ; si le bon Dieu me donnait des ailes, je te dirais :—Coupes-les. Si je me sentais mourir, je te crierais :—Ronald !.... Tu viendrais m'embrasser, et je ne mourrais pas.

Le crépuscule commençait à s'épaissir. Ils se levèrent et disparurent sous les hautes feuillées.

Une immense joie gonflait leur poitrine. Ils se sentaient si bien l'un à l'autre ! Ils avaient la jeunesse, le bonheur, l'amour ; que pouvaient-ils craindre ?

Comme ils arrivaient sur la grande route, qui va de Cambo à Ustaritz, un coup de tonnerre retentit, là-bas, dans le cirque de granit des Pyrénées. En même temps un gros nuage, noir comme une aile de tiercelet, couvrait le ciel du côté du Pas-de-Roland. Puis un éclair rouge déchira les nuées, qui parurent un instant toutes sanglantes sur la face livide du ciel.

—Vite, vite, Misette ! dit Ronald. Il faut gagner le presbytère avant l'orage.

Elle rejeta en arrière ses cheveux épais et soyeux, qui, dans l'animation de la marche, glissaient sur son visage.

—Eh bien ! nous serons mouillés, répliqua-t-elle en riant. Si tu savais comme cela m'est égal !

—Non, non, vite, vite, Misette !

—Courons ; moi je veux bien !

Hélas ! ce n'était pas seulement sur les Pyrénées que grondait l'orage ; ce n'était pas seulement à l'horizon que la foudre zébrait de rouge les nuées. En croyant fuir la tempête, Ronald et Misette couraient au-devant d'elle. Et cette tempête-là allait foudroyer d'un seul coup ces fraîches tendresses, écloses en plein soleil du midi.

II

Ce soir-là, Mme Urigaray entra au presbytère, comme sonnaient huit heures à l'église. L'abbé Argainarats l'attendait en se promenant dans son jardin, un sécateur à la main.

—Est-ce que les enfants sont ici, monsieur le curé ? demanda-t-elle.

—Non, madame Urigaray.

—Le couvre-feu est sonné, pourtant.

Mais ni l'un ni l'autre ne pensaient à se tourmenter. Ce n'était pas la première fois que Ronald et Misette restaient dehors aussi tard. Le curé et la vieille dame savaient les enfants sous la protection de tout le monde. S'ils n'étaient pas rentrés encore, il ne fallait pas s'inquiéter, pour sûr. On les avait gardés à souper à la ferme des Aduldes ou à celle de Peyrocave ; ou bien encore, ils s'étaient attardés au jeu de paume. Ronald comptait parmi les meilleurs joueurs du pays. Il avait eu pour maître un vieux garçon de charrue propre élève de Curutchet, messieurs. Oui, certes de Curutchet, ce roi de la paume.

Le curé et la vieille dame passèrent dans le salon, où Jorette, la gouvernante, dressait chaque soir la table de bésigue. La partie durait à peine depuis vingt minutes, seulement interrompue par un ou deux : " Vous trichez, madame Urigaray ! —Si on peut dire, monsieur le curé !" quand un bruit de grelots et de galop endiablé retentit dans la rue. Le curé leva le nez :

—Eh ! mon Dieu ! murmura-t-il, qui vient à Ustaritz à cette heure !

Presque aussitôt, un grand tapage : et une voiture s'arrêta à la porte du presbytère. L'abbé Argainarats n'en revenait pas. C'était donc pour lui la visite ? Deux minutes après, la porte du salon livrait passage à un homme d'une cinquantaine d'années, très grand, fluet plutôt que mince, au visage glabre entouré de longs cheveux, et qui regardait fixe comme un épervier. La première chose qu'on remarquait chez cet homme était sa figure jaune, couturée, et ses dents larges, en forme de palettes. Il portait une longue redingote qui tombait au-dessous du genou. En guise de cravate, un col moitié noir, moitié blanc. Son apparition inattendue avait quelque chose de si fantastique, que l'abbé Argainarats et sa vieille amie restèrent à le contempler, bouche ouverte, sans rien dire.

—Je suis bien chez M. l'abbé Argainarats ? dit l'inconnu d'une voix sèche avec un fort accent anglais.

—Oui,....oui, certes. Vous êtes bien chez l'abbé Argainarats....L'abbé Argainarats, c'est moi.

—Je suis le révérend James Thornton.

L'homme fluet et glabre remua un peu la tête en prononçant ces quatre mots : " Le révérend James Thornton," comme s'il y attachait un sens particulier, quelque chose d'extraordinairement vénérable. Ces huit syllabes " le révérend James

Thornton," devaient avoir pour le nouveau-venu une sonorité magique. Mme Urigaray continuait à l'examiner un peu comme une bête curieuse. Jamais elle n'avait vu un homme aussi fluet et aussi glabre. Quant à l'abbé Argainarats, il demeurait très interloqué et, sa timidité ajoutant à son embarras, il ne savait trop que répliquer. Certes, ce nom de James Thornton ne lui était pas inconnu. Mais où et comment l'avait-il entendu prononcer ? Enfin l'étranger daigna s'expliquer.

—Je suis l'oncle de lord Ronald Hawksley, dit-il.

Aussitôt l'abbé Argainarats se rappela. C'était le révérend James Thornton qui servait la pension annuelle de son élève. L'oncle de Ronald ! Tout s'expliquait. Le ministre, — car c'était un ministre du culte anglican, l'abbé s'en souvenait maintenant,—venait voir son neveu. Rien de plus naturel. Le brave prêtre essaya de faire oublier la froideur de son premier accueil.

—Très heureux....oh ! très-heureux de vous connaître.... Chère madame Urigaray, monsieur est l'oncle de Ronald....

M. James Thornton ébaucha un signe de tête assez léger, puis toujours sur le même ton glacial :

—Est-ce que mon neveu est absent ?

La porte s'ouvrit brusquement, au milieu d'un éclat de rire frais et argenté ; une trombe s'abattit sur les genoux de Mme Urigary, et Misette s'écria :

—O ma tante, que je me suis amusée ! Ronald et moi nous avons couru pendant une demi-heure. L'orage peut venir maintenant.

Derrière la fillette Ronald se tenait debout, souriant. Il

n'avait pas encore aperçu l'étranger. Ce fut Misette qui le vit la première.

—Tiens, un monsieur ! dit-elle.

—C'est ton oncle, Ronald, reprit l'abbé Argainarats.

Le révérend James Thornton fit un pas vers le jeune homme, qui était demeuré immobile, dans une sorte d'étonnement, regardant le ministre anglican de son œil calme et fier.

—Oui, Ronald, votre oncle, dit-il, votre dernier parent. J'ai la douleur de vous annoncer la mort de votre frère aîné, lord Robert Hawksley. Je viens vous chercher : vous êtes désormais pair d'Angleterre, l'héritier d'une des plus grandes fortunes des trois royaumes et le chef de notre glorieuse famille. Vous devez prendre le deuil.

Ronald regardait toujours M. Thornton. Pas un mouvement ne trahit une émotion chez lui ; à peine une flamme dans la profondeur de ses yeux noirs. Il dit lentement, après un court silence.

—C'est vrai, j'avais un frère : Dieu ait son âme ! Comment était-il, mon frère, monsieur mon oncle ? Brun ou blond ? me ressemblait-il ? Quelle forme avait son écriture, je vous prie ? Et il est mort ! C'est-à-dire que le même sang coulait dans nos veines, et cependant je ne l'ai jamais connu et il ne m'a jamais aimé ni moi, son cadet, ni notre pauvre père, qui dort près d'ici, dans un cimetière français, au milieu de tombes étrangères. Et vous êtes mon oncle, vous, monsieur ? Il paraît que j'avais également un oncle. J'ai peut-être aussi d'autres parents ? Eh bien ! vous vous trompez ; je n'ai qu'une famille, celle qui est ici, les êtres chéris qui m'ont élevé et m'ont aimé. Enfin, mon frère est mort ; c'est bien, monsieur : je prendrai le deuil et je prierai pour lui.

Ronald avait parlé d'une voix calme, mais brûlante, les yeux toujours fixés sur cet inconnu qui se croyait des droits sur lui. M. James Thornton sourit bonnement :

—Vous étiez cadet, Ronald, cadet et catholique. Mon beau-frère s'était remarié : il avait épousé une papiste...

Le visage pâle du jeune homme se colora légèrement.

—C'est juste, reprit-il avec hauteur. Je suis catholique, papiste comme ma mère chérie, et cadet avec cela. Un cadet ! un peu moins qu'un chien, n'est-il pas vrai ? Mais aujourd'hui tout change. Je suis pair d'Angleterre, l'héritier d'une des premières fortunes des trois royaumes et chef d'une vieille famille ! Alors vous, mon oncle, vous daignez vous rappeler que j'existe, et vous venez me chercher sans doute ?

—Oui, Ronald, je viens vous chercher, vous l'avez dit. Faites vos adieux à vos amis : nous partons.

—Oh ! comme cela, tout de suite ?

—Oui.

Le jeune homme alla droit au ministre, et lui prenant le bras de sa main nerveuse :

—Remportez votre pairie, vos titres et vos millions, monsieur ! Je ne prendrai de ma fortune que ce qu'il m'en faudra pour vivre ici avec celle que j'ai choisie. J'ai ma famille et ma patrie d'élection ! Allez seul en cette brumeuse Angleterre que je ne connais pas ! J'aime et je suis aimé. Que me font des palais sur la Tamise quand j'ai mes forêts basques, et mes plaines ruisselantes de soleil, et mes hautes Pyrénées, et le vaste ciel éblouissant sur ma tête !

Le révérend James Thornton daigna sourire. En vérité,

cet adolescent lui paraissait bizarre. Il montra ses larges dents et remua ses longs cheveux :

—Vous êtes humoristique, mon neveu. Je vous fais mes compliments sur votre élève, monsieur l'abbé. Très bonne, très bonne éducation. Vous aurez beaucoup de succès à Londres. Ronald, vous êtes *excentric.*

Le jeune homme fronça les sourcils :

—Je ne raille jamais, monsieur, et je méprise la raillerie. C'est l'arme des faibles ou des lâches. Je précise. Voici ma fiancée, celle qui sera ma femme.

Il se tourna vers Misette, qui assistait curieuse à cette scène. En vérité, elle n'avait pas l'air inquiet comme l'abbé, ni consternée comme Mme Urigaray. Non, elle écoutait de ses deux oreilles, avec un ravissement que trahissaient ses yeux brillants. Elle n'était pas pour rien la fille d'une comédienne Le côté théâtral de cette scène imprévue la séduisait. Et puis son Ronald lui apparaissait si beau, si noble, si fier ! Lorsqu'il eut fini, elle lui sauta au cou :

—Comme c'est bien et joli tout ce que tu as dit là, mon Ronald !

Le révérend James Thornton attacha sur elle ses yeux d'épervier.

—Ah ! c'est la fiancée ? Vous avez bon goût, mon neveu. Une nièce ou une cousine à vous sans doute, monsieur le curé ? Peut-être aussi votre fille, madame ? acheva-t-il en se tournant vers Mme Urigaray.

—Non, c'est ma tante, dit étourdiment Misette. Ma maman à moi est artiste. Elle joue la comédie.



Cette fois, le révérend James Thornton éclata de rire. La future lady Hawksley fille d'une femme qui se montrait en public et à demi-nue sans doute, comme toutes ces créatures ! Cela devenait drôle, très drôle. De nouveau, Ronald fronça le sourcil. Son oncle reprit, mais sans colère, sur un ton bon enfant :

—Je vois, mon neveu, que vous êtes peu au courant de vos devoirs. A votre âge, on n'a pas encore de droits. Je suis votre tuteur. J'ai pris soin de faire légaliser à l'ambassade tous les papiers qui vous concernent. Que vous le veuillez ou non, il vous faudra me suivre : ainsi le mieux est d'éviter le scandale et de venir avec moi sans essayer une résistance inutile. Le scandale est damnable. Malheur à celui par qui le scandale arrive ! a dit la Bible. Quoique papiste, vous devez savoir cela. Je peux à mon gré requérir la force publique pour vous arracher de cette maison.

Mme veuve Urigaray se laissa choir sur le fameux canapé jaune en poussant des cris aigus. Ronald ne prononça pas un mot. Il alla vers Misette, qui se réfugia dans ses bras. Il semblait qu'en le menaçant, lui, c'était elle qu'on allait atteindre, et il avait aussitôt comme l'instinct de la protéger.

—Tu ne t'en iras pas, n'est-ce pas, Ronald ? Promets-moi que tu ne t'en iras pas ! dit Misette en retenant ses sanglots.

—Non, mon enfant, Ronald ne s'en ira pas, répliqua l'abbé Argainarats. C'est à moi que son père l'a confié ; son père seul aurait le droit de me le reprendre. Lui mort, ton ami est libre. C'est un triste jeu que vous jouez là, monsieur Thornton. Personne en ce village ne vous prêterait main-forte contre moi. Suivez mon conseil, le conseil que Ronald vous donne. Retournez à Londres : ne séparez pas ceux qui s'aiment, et Dieu vous saura gré de ce que vous aurez fait.

—J'ai dit, monsieur l'abbé, reprit froidement le ministre.

J'ajoute que mon temps est précieux. Si ce jeune homme persiste dans sa rébellion, j'aurai recours à la force publique. J'imagine qu'en France, pas plus que chez nous, en Angleterre, les pupilles n'ont le droit de se soustraire à l'autorité de leurs tuteurs.

Ronald ne daigna même pas lui répondre cette fois. Il glissa son bras autour de la taille de Misette ; puis serrant la main de l'abbé :

—Je vais chez mes amis les contrebandiers, dit-il. M. Thornton verra s'il lui plaît de m'y rejoindre.

Et, entraînant Misette, dont le visage couvert de larmes ressemblait à une églantine humide de rosée, l'adolescent sortit, calme, fier, sans regarder son oncle.

L'orage croissait maintenant. Un grand vent s'était levé, courbant les arbres, meurtrissant les maisons, chassant les nuages noirs. Les deux petits amants marchaient vite, descendant la route de Cambo. Ronald avait son idée : gagner la hutte de José, et partir avec lui pour la frontière espagnole. Pas un gendarme n'oserait le poursuivre. D'ailleurs, en pays basque, gendarmes et contrebandiers vivent dans la plus heureuse alliance. Quand la frontière est si proche, c'est pour s'en servir, n'est-il pas vrai ? Le contrebandier est convaincu qu'il est dans son droit, et le gendarme partage un peu cet avis-là.

Donc Ronald ne craignait rien. Et puis il avait une grande tranquillité morale. Cet enfant possédait trop le sentiment de sa dignité personnelle pour s'imaginer qu'on osât mettre la main sur lui. Allez donc persuader à un jeune aiglon lâché en plein ciel, s'envolant d'un coup d'aile où le pousse sa liberté fière, qu'il est des chaînes pour les serres rebelles ! Cet adolescent étrange, à la fois sauvage et cultivé, ne comprenait rien aux entraves humaines. Son imagination, nourrie par le rêve ne concevait pas la réalité.

—Du courage, ma petite Misette ! disait-il à son amie. Nous éveillerons José ; il nous conduira en Espagne, et nous serons libres à jamais.

—Oh ! ce n'est pas le courage qui me manque, répliqua simplement Misette. Mais je n'y vois pas clair, et puis j'ai envie de dormir.

Il y eut un silence. Ils continuaient à descendre. Tout à coup un énorme coup de tonnerre secoua les vieilles Pyrénées sur leur base formidable. Et les éclairs, se succédant sans interruption, déchirèrent les nuées. Une pluie violente tombait, pluie mêlée de grêlons qui sabraient les arbres et les champs de blé. Cela ressemblait à des décharges de mousqueterie, à des coups de fusil brutaux, répétés, dont les projectiles lancés au hasard frappaient à droite et à gauche. En même temps, des fragments derocher se détachaient, courant le long de la route, violemment poussés par les rafales, par les sautes de vent effrayantes, par les rigoles d'eau qui roulaient bruyamment. Dans le ciel, c'étaient des éclats de foudre non interrompus, semblables à des millions d'étincelles électriques, et là-bas, à l'horizon noir et rouge, les Pyrénées qui souriaient dans l'ouragan déchaîné.

—Ronald ! Ronald ! à moi ! cria soudain Misette en s'abattant.

Une grosse pierre venait de lui meurtrir la jambe, et en même temps, un grêlon, à peine gros comme une mûre, avait blessé la petite au front. Un étroit filet de sang parut au-dessus du sourcil.

—Grand Dieu ! Misette, tu es blessée !

Elle essuya le sang en souriant, puis :

—Oh ! mon front ne me fait pas mal. Mais je vais te dire, c'est que je ne peux plus marcher.



Et, en effet, elle ne pouvait plus marcher, la pauvre Misette. Elle fit deux ou trois pas sur la route, puis elle retomba sur son genou comme une biche blessée. Ronald regarda autour de lui. La foudre déchirait toujours les nuées ; le tonnerre grondait et la pluie redoublait de violence. Il n'hésita pas, et se penchant vers son amie :

—Mets tes bras à mon cou : je vais te porter.

Elle répliqua gaîment :

—Oh ! que ce sera amusant !

Elle écarta ses cheveux qui retombaient à flots sur son visage, essuya la pluie qui mouillait ses joues et se pendit au cou de Ronald. Le jeune homme marcha vite d'abord. Misette ne pesait guère plus entre ses bras qu'une bergeronnette sur une branche de houx. Puis lentement la fatigue vint, qui sciait peu à peu les jarrets et les bras de Ronald. Sa poitrine se soulevait, haletante ; sa marche devenait indécise,—sans compter les obstacles de toute nature que l'orage déchaîné jetait sur sa route : des fragments de rochers, d'énormes troncs d'arbres, des amas de pierres dures contre lesquels son pied mal assuré trébuchait tout à coup. Ronald eût voulu se reposer un instant, respirer un peu : il n'osait pas. Qui sait s'il eût retrouvé ensuite assez de forces pour continuer sa route ? Et puis, Misette s'était doucement endormie. Ronald sentait son souffle égal et pur caresser son cou nu. Une halte aurait éveillé la chère enfant, et il se devait de la protéger jusque dans les petites choses, cette jolie créature qui s'abandonnait à lui avec une confiance d'oiseau apprivoisé. Non, la fatigue n'aurait pas raison de sa volonté ! Ronald se raidissait, tendant ses muscles, défiant avec son noble orgueil tous ces ennemis acharnés après lui : les hommes, l'orage, la lassitude. Il avait la fierté sublime de se vaincre. Le plus atroce, ce fut de gravir la petite côte qui conduisait à la hutte de José. Oh ! là, Ronald faillit succomber. Le sang bourdonnait dans ses

veines ; un voile descendait devant ses yeux ; ses jambes endolories ne pouvaient plus avancer. Tout bas, il priait ardemment Dieu de le soutenir jusqu'à la fin de cette épreuve. Enfin il mit le pied sur le plateau moussu où s'élevait la hutte du contrebandier. Il se raidit une dernière fois pour ne pas laisser tomber Misette ; il la déposa doucement, câlinement entre les feuilles. Quand elle se sentit étendue, elle ouvrit à peine les yeux : seulement, elle replia son bras derrière sa tête, et de nouveau les songes ailés l'emportèrent à travers l'oubli. Ronald, lui, rôdait autour de la maison. Il frappait contre la porte, contre la fenêtre, disant à voix basse :—Ouvrez, José. C'est moi, moi, Ronald.—Pas de réponse. Est-ce que le contrebandier était absent, Seigneur ! par une nuit pareille ? Enfin, le loquet de la porte céda, et Ronald put entrer. Personne. José avait profité de l'orage, sans doute, et des ténèbres pour essayer la contrebande. Alors un profond découragement s'empara du jeune homme : on viendrait le lendemain, et on les emmènerait, et on le séparerait de Misette ! Fuir ? mais où cela et comment ? Il ne se tenait plus debout, ses forces le trahissaient ; jamais il n'aurait assez d'énergie pour reprendre Misette entre ses bras et la porter là-bas, vers la frontière. Il tomba à genoux sur la mousse en murmurant :—Mon Dieu ! mon Dieu !—Et des larmes jaillirent de ses yeux brillants. Ce rêveur, cet enthousiaste, cet être supérieur aux vulgarités humaines, se heurtait pour la première fois à la réalité cruelle. Il se sentait faible malgré sa force morale, vaincu malgré sa victoire de volonté. O vous, ses pâles amis, vous tous dont les ombres voltigeaient autour de sa pensée ; ô toi, Hamlet, farouche dans le cimetière d'Elseneur, ou Lear sanglotant dans la lande déserte ! cet enfant souffrait à son tour ce que vous aviez souffert, et lui aussi se prenait à comprendre soudainement que, pour l'homme, la douleur est le commencement et la fin de toutes choses.

Ronald était vaincu. Il alla s'étendre auprès de Misette, et terrassé par la fatigue, s'endormit de ce lourd sommeil qui n'est qu'une halte dans la souffrance.

Et la pluie continua de tomber à travers les branches qui les abritaient, et la foudre ne s'arrêta pas, et le tonnerre ne cessa pas ses violentes colères. Il semblait que la nature voulût mettre ces deux êtres dans un cadre éblouissant, comme pour mieux faire ressortir ces têtes fines et blondes sur le fond sombre des feuillages mouillés.

Le soleil s'était levé. Au matin, la pluie s'arrêta, et l'orage s'enfuit à l'occident, du côté de la haute mer. O le joli jour plein de gaîtés frissonnantes ! Des arbres, de la terre, des mousses, des montagnes, sortaient de pénétrantes odeurs, âcres et fortes ; les branches avaient des coquetteries de jolie fille, en essuyant leurs feuilles où glissaient de grosses gouttes de pluie. Les oiseaux menaient un tapage charmant, et une nuée d'insectes imperceptibles voltigeaient dans l'air, rendu plus diaphane par l'harmonieux arc-en-ciel qui découpait l'horizon.

—Les voici, là, dans les herbes ! dit tout à coup la voix sèche de M. Thornton. Faites votre devoir, messieurs.

C'était bien le ministre anglican, escorté de deux gendarmes, au visage paterne, à l'allure paisible, et qui au fond de leur cœur, l'envoyaient bien au diable, ce jaune, fluet et sec puritain d'Angleterre ! Ils adoraient Ronald et Misette, ces pauvres gens ; mais comment résister à M. le maire, je vous le demande un peu ? Ce n'était pas que M. le maire, non plus, fût un méchant homme, mais comment résister à M. le sous-préfet ? Et M. le sous-préfet enjoignait aux autorités de prêter assistance au révérend James Thornton, dûment recommandé par son excellence M. l'ambassadeur du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

D'un bond, Ronald fut debout. Misette s'éveillait, elle aussi, jolie comme un ange, avec des brins d'herbe glissés entre ses cheveux.

—Mettez la main au collet de ce vagabond ! reprit M. Thornton, et finissons-en. Cette comédie a trop duré.

Ronald dit tout bas ;

—Vite ! dans la hutte.

Et avant que leurs adversaires eussent pu faire un pas, Ronald et Misette se réfugiaient dans la maisonnette de José. Dans un coin, un vieux fusil chargé, appuyé le long de la haute cheminée. Le jeune homme le prit dans sa main nerveuse :

—Si ces braves gens avancent d'un pas, monsieur mon oncle, dit-il, je fais feu sur vous.

Il avait une allure superbe, ce lionceau révolté. Ses cheveux fauves entouraient d'une auréole son visage pâle. Ses yeux noirs, illuminés de rayons, étincelaient de fierté. Le révérend James Thornton trembla dans sa vilaine peau comme Goliath devant David. Ronald le regardait bien en face, et mille pensées cruelles se heurtaient dans le cerveau de cet adolescent. Un crime ! Est-ce que sa jeune loyauté en était capable ? Non. Cette arme pouvait arrêter par la peur, pendant une minute, le misérable qui l'arrachait à Misette ; mais après ? Est-ce qu'il pourrait résister à ces braves gens, obligés de remplir leur devoir, en somme ? Est-ce qu'il pourrait rester à Ustaritz ? Ainsi il lui faudrait perdre sa chérie, sa bien-aimée, sa Misette, s'en aller là-bas, sous le ciel gris de la brumeuse Angleterre, dans les brouillards glacés de la Tamise ! Céder, pour revenir ensuite retrouver Misette quand l'âge l'aurait rendu libre ? Mais c'étaient quatre mortelles années d'exil, au milieu d'étrangers qui ne l'aimaient pas, qui s'efforceraient de tromper Misette, de lui persuader que son fiancé l'oubliait. Elle était plus faible que lui, elle ne résisterait peut-être pas à ces coups répétés... Toutes ces idées se précipitaient dans le cerveau de Ronald. D'un regard, il compre-

nait que dans la vie nos rêves et nos espérances viennent toujours se heurter contre l'impossible.

L'enfant regardait l'homme. Un pli creusait le front pur de Ronald. Ses yeux avaient une acuité farouche. Debout devant Misette, l'adolescent conservait son attitude de défense.

—Monsieur, reprit-il, ces braves gens me connaissent. Ils savent que je n'ai jamais menti. Retirez-vous de bon gré, laissez-moi seul avec Misette, et je vous donne ma parole d'honneur que dans une heure je serai parti.

Le révérend James Thornton secoua ses longs cheveux. Oh! il ne demandait pas mieux que d'obéir à présent. Le vieux fusil de José avait une éloquence irrésistible. Il ajouta cependant:

—J'ai votre parole?

—Sur mon honneur, dans une heure je serai parti.

III.

Maintenant ils étaient en leur asile préféré, sous le bosquet d'arbres, au bord de la Nive. La rivière, grossie par l'orage, roulait ses eaux jaunes avec un fracas sinistre, brisant son écume contre les troncs d'arbres et les fragments de rochers qu'elle entraînait dans sa course.

Misette sanglotait.

—Tu vas partir! Et je ne te verrai plus, et nous serons séparés à jamais! O mon Ronald, comment veux-tu que je vive sans toi? Je t'en supplie, reste ici, ne nous quitte pas. Je suis ta sœur, ton amie, ta petite amante... Ne t'en va pas, oh! ne t'en va pas!

Et elle sanglotait toujours, se collant contre Ronald, pendant que des secousses nerveuses agitaient ce petit corps désespéré. Lui, frissonnait comme un jeune arbuste remué par le vent. Il était affreusement pâle et de grosses larmes coulaient sur sa figure blanche. Le malheureux souffrait atrocement, mais il ne trouvait pas la force de prononcer un mot. Il la regardait de ses yeux ardents et profonds, où remuait une pensée farouche. Il avait l'air de lutter contre lui-même, de repousser une obsession qu'il ne parvenait pas à vaincre.

—Ne t'en va pas, ne t'en va pas, dit-elle encore.

—Quel âge avons-nous, Misette ? reprit Ronald de sa voix grave et musicale. Toi quinze ans, moi dix-sept, et tu pleures, et je pleure, et nous souffrons déjà ! C'est donc ça, la vie ! La souffrance est donc le lot de toutes les créatures puisqu'elle les meurtrit si jeunes et ne fait pas même grâce à des enfants comme nous !

Il se rapprocha d'elle, et continua, très bas :

—O ma bien aimée, c'est la vie qui est le sommeil, et je veux m'éveiller de l'autre côté des choses d'ici-bas. Je veux me réfugier dans l'éternité où rien ne périt, pour quitter ce monde où tout se termine. Je veux m'enfuir dans le pays des amours à jamais fidèles, sous les cieux inconnus dont nous avons parlé si souvent !

Elle eut un frisson ; puis le regardant en face :

—Tu vas mourir ?

—Oui.

—Pourquoi me laisses-tu toute seule ?

—Parce que je ne peux pas vivre loin de toi, et que je suis

un enfant, et que tout nous sépare. Mieux vaut mourir. Au moins tu ne m'oublieras jamais !

Elle s'accrochait après lui désespérément.

—Emmène-moi, Ronald, veux-tu ? dit-elle à voix basse.

—Te tuer ! Mais je n'en ai pas le droit, mais je ne veux pas que tu souffres !

Un pâle sourire effleura la lèvre de Misette. Elle se colla contre Ronald, et leurs bouches unies confondirent leurs caresses.

—Je t'aime !... je t'aime! murmura Misette toute pâle, fermant les yeux.

Il répondit d'une voix faible comme un souffle :

—Je t'aime !... adieu !... adieu !

Il essayait de se dégager des bras de la jeune fille ; mais elle le tenait enlacé tout près, contre elle ; le même sourire flottait sur sa lèvre ; elle le poussait tout doucement du côté de l'abîme au fond duquel la Nive furieuse tourbillonnait. Ronald fermait les yeux. Il les rouvrit brusquement quand la fraîcheur montante de la rivière vint fouetter son visage. Alors, il comprit, et essaya de repousser Misette :

—Non, non, murmura-t-elle, répétant ses paroles de tout à l'heure, je veux quitter ce monde où tout finit pour m'en aller avec toi dans ce monde où rien ne se termine !

Dans une caresse suprême, elle étreignit le corps de son bien aimé, et les deux enfants enlacés roulèrent dans la Nive, qui jeta un cri sourd en se refermant sur eux.

ALBERT DELPIT.



LA VIE À PARIS

La légende bourgeoise, les descriptions des romans sont bien peu conformes à la réalité, quant à la vie que mènent ces soi-disant heureux de la terre, les membres de la haute société.

Cette existence ressemble, par beaucoup de côtés, à celle qu'adoptent les riches et les oisifs de toutes les classes, à ces différences près que les lois de la bienséance, les traditions de chaque famille, les obligations de société retirent quelques-uns de ses droits à la liberté individuelle, et cela encore plutôt au point de vue de la vie morale que de la vie matérielle. Il existe une solidarité entre les gens du monde à tel point qu'un événement qui affecte un membre de la société touche tous les autres, même en dehors des droits de la parenté et de l'amitié ; l'esprit de caste veut cela.

Faire partie de la société, y être né ou bien y être entré par le mariage, constitue, pour certaines personnes, une sorte de sacerdoce accepté souvent avec un sérieux admirable, exercé avec une minutie sans pareille et une ardente conviction. Des femmes, et même des hommes, quoique le sexe fort y soit moins enclin, pontifient sans trêve ni relâche, et dépensent leur existence entière à statuer sur des questions de bienséance, à travailler à la fastidieuse élaboration du code traditionnel du savoir-vivre.

Tous heureusement ne prennent pas tellement à cœur leur mission de représentants de la société polie, et, pour le plus grand nombre, le monde et l'opinion ne sont point d'aussi cruels tyrans.

En réalité Paris est la ville du monde où l'on peut jouir de la plus complète liberté.

La société y est si nombreuse, le grand monde est entouré de tant de milieux qui lui tiennent par tant de points de contact, les coteries s'enchevêtrent si bien les unes dans les autres que l'existence d'un chacun peut s'arranger comme il lui plaît, et qu'en observant extérieurement quelques règles infiniment moins nombreuses qu'on ne pourrait le supposer, il est facile de donner toute latitude à ses goûts personnels. L'actualité, cette déesse vorace, préside aux destinées quotidiennes de la vie intellectuelle de Paris, et anéanti ce dont elle s'est alimentée la veille. Habitués à vivre dans ce courant changeant, les Parisiens ne s'émerveillent de rien, ne se passionnent que de façon éphémère et ne s'occupent de vous que pour vous laisser aussitôt. On peut donc conduire son existence à sa façon, et cette façon pour les gens du monde est assez uniforme.

Un jeune célibataire, épris du songe de don Juan et qui compte pour le réaliser sur les talents de son tailleur, sur son habileté à manier le jargon du jour, sur la séduction du désenchantement qui est sa plus chère affectation, se lève tard, combine une tenue où le laisser aller matinal s'harmonise avec la correction anglaise, et monte un petit cheval bien doux pour se rendre au bois de Boulogne. Il pense au vernis de ses bottes et se juge irrésistible ; il relève les coudes avec une grâce unique quand il aperçoit de loin la belle dame de ses rêves, laquelle, entourée d'un peloton d'admirateurs, chevauche dans l'allée des Poteaux, distribuant avec une savante parcimonie ses sourires.

Il est un endroit du Bois ou l'allée des cavaliers croise l'allée des Acacias : ce carrefour privilégié a reçu le nom de la Potinière. C'est là que s'arrêtent les buggys, les poney-chaises, les mail-coaches, pour y rencontrer les fervents matinals des sports équestres et pédestres.

Les femmes y viennent en robes simples et en chapeau rond, les hommes en veston. Les jeunes seigneurs haranguent les jolies dames. On y disserte du temps qu'il fait, du bal d'hier,

du petit potin printanier qui éclôt avec les violettes et les pois.

Aller à la Potinière régulièrement est une grande affaire pour les gens qui se respectent. Cesser de s'y rendre est un pas marqué dans la voie de l'austérité: on dépend l'enseigne de la jeunesse, on se range sur la planche des fruits mûrs, quand on abandonne ce rendez-vous quotidien de tout ce que Paris compte de gens habiles à dépenser gaiement le trop-plein de leurs activités de cœur....ou de muscles.

Voici la jolie comtesse de Saint-Roman aux cheveux dorés, à la bouche mutine, à la mine candide et espiègle. Elle a toujours un éclat de rire imminent, et quand il éclate, c'est le rire de Samary à la note jeune et fraîche, l'écho d'une nature simple et bonne, d'une invincible séduction dans la franchise de ses appréciations, dans sa gaiété communicative.

Un peu plus loin, adossé à un arbre, voici le prince de Sagan avec le marquis de Modène et le baron d'Hélie, trois adeptes du pédestrianisme. La cinquantaine sonnée n'a rien retiré de son élégance au prince de Sagan ; ses cheveux semblent poudrés d'argent, les frimas de l'âge choisissant une façon coquette de marquer sur lui leur emprunte. Sa tenue est irréprochable ; le ruban seul de son lorgnon est un poème. Le prince parle aux pèlerins de ce monde sublunaire comme un habitant d'une planète supérieure, où la nature serait astiquée tous les matins, le ciel repeint tous les mois, les astres remis à neuf tous les ans, où la tenue et l'élégance seraient des vertus civiques, où le chic mènerait à de grands honneurs. De cette planète il descendrait en bon enfant pour entretenir les exilés sur cette pauvre terre, les élevant momentanément par l'honneur de sa conversation à participer au relief singulier de cette situation unique.

Le prince de Sagan est le pontife de l'élégance, l'Alcibiade des temps modernes, l'inventeur des courses d'Auteuil, l'oracle

du cercle de la rue Royale ; au demeurant un excellent ami, sûr et dévoué, un homme de goût et d'esprit.

Le marquis de Modène est le grand blasé du siècle. Vétéran des batailles de l'amour, il garde un souvenir attendri et cher des beaux jours d'antan, souvenirs qui parfois encore réveillent en lui de vivaces ardeurs valant un renouveau soudain à ses anciennes prouesses. Quand ses amis s'en émerveillent et admirent tout haut : " On ne peut pas vieillir tout le temps," dit l'aimable marquis en souriant de l'air doux et désabusé qui lui est familier.

Le baron d'Hélie est du Midi. C'est dans les environs de Narbonne qu'est éclose cette fine fleur d'élégance parisienne. C'est un sportsman émérite, un fanatique des réunions du Comité des courses, un célibataire convaincu qui partage son existence entre l'intérêt du turf et l'affection de ses amis. La ville et la campagne sont pour lui le club et Longchamps. Il a de l'esprit, du tact, de la bonté : le vernis de ses bottes est irréprochable et le chapeau gris qu'il arbore à la première réunion du printemps au bois de Boulogne est d'une élégance qui donne la note de l'essence même du parsiianisme.

Le duc de Morny paraît à la Potinière sur un grand cheval alezan. Sa charmante femme l'y retrouve à l'heure dite. Elle arrive menant deux jolis poneys noirs. Elle a de beaux yeux, une grâce un peu exotique, un sourire charmant ; quand elle sera acclimatée dans son nouveau milieu on en dira, j'imagine, que le Vénézuela n'aurait pu envoyer au Vieux Monde une plus jolie fleur, et que la société parisienne n'a qu'à se louer de cette transplantation.

Parmi les jeunes femmes qui pratiquent le pédestrianisme, rappelant vos jolies grand'mères que prêchait Tronchin, je reconnais Mmes de Pracomtal, de Kergariou, de Salignac-Fénelon, de Chevigné.

La première rassemble à une jolie nymphe habillée par Redfern. Elle a cette élégante minceur des femmes de Jean Gougeon, sa fraîche beauté n'a rien à craindre des indiscrétions du soleil matinal ; ses traits enfantins sont réguliers, ses cheveux blonds admirables.

La comtesse de Kergariou, grande également, à la tournure svelte et gracieuse, est une ravissante femme de vingt-cinq ans à peine. Ses yeux d'un bleu sombre ont un rayonnement très doux qui se ferait sévère volontiers ; une flamme intelligente y luit. Son teint est d'une pâleur chaude, et le type espagnol de ses traits rappelle l'origine flamande de sa famille.

Le visage de Mme de Salignac-Fénelon a une adorable finesse de traits qui se reproduit heureusement chez le joli bambin de six ans bien comptés qui accompagne sa charmante mère d'un air de mâle protection. C'est une femme intelligente et instruite que celle qui porte le grand nom de l'auteur de *Télémaque*. Très occupée de l'éducation de ses nombreux enfants, très curieuse des choses de l'esprit, elle paraît prendre un intérêt médiocre, et cela par acquit de conscience, aux plaisirs de son âge. Son regard est doux : c'est une Eucharis spirituelle qui eût désespéré le fils d'Ulysse et n'eût jamais inquiété Calypso.

Voici la comtesse de Chevigné dont le profil classique, les beaux yeux bleus, la grâce ingénue font une des plus jolies femmes de la société de Paris. La petite fille de la chaste amante de Pétrarque a, elle aussi, une source de poésie au fond de son joli regard clair. Le charme irrésistible de la comtesse enlève tous les suffrages.

Montant son beau cheval noir, voici M. de la Haye-Jousselin. C'est un seigneur très correct dont les aïeux ont eu le grand tort de ne point aller aux Croisades, mais qui répare de son mieux cet oubli par l'heureux choix qu'il fait de la

qualité de ses amis. Si l'on était méchant, l'un des portraits de Célimène lui serait appliquable.

M. Ridgway porte très légèrement un sort pareil, moins attristant pour un citoyen de la libre Amérique. Il a une nonchalance heureuse : un éclair de satisfaction luit au fond de son regard endormi.

Il me semble qu'à travers sa placidité brille la souvenance de la joie d'hier, la douce certitude de l'allégresse de demain. S'il nous racontait à quoi il pense, nul doute que l'intérêt n'en serait très vif, mais c'est une peine qu'il n'a pas encore prise. Un mystère plane sur le secret de sa vie intellectuelle. Il regarde le bois verdissant, il entend le chant de l'oiseau matinal, il écoute bruire la sève printanière dans les pousses tendres, et le renouveau a peut-être pour lui une délicieuse signification. Ou je me tromperais fort, ou M. Ridgway serait de ceux que maudit le poète pour qui " la nature immense serait vide, s'il ne portait en croupe ou Lisette ou Ninon" et qui ne se font pas faute " d'attacher des jupons aux arbres de la plaine et la cornette blanche au front des coteaux verts."

Mais il est temps de regarder la capitale. Je croise, chemin faisant, la comtesse de Biencourt menant elle-même son buggy. Tout le monde connaît cette grande dame artiste, dont le ravissant hôtel de la rue Vernet est un musée rempli des remarquables œuvres dues à son ciseau. Admirablement doué, et d'une rare intelligence, la comtesse a fait une étude spéciale de l'art de l'ornement. Les candélabres, les flambeaux, les cartels sortis de ses mains rivalisent avec les productions des célèbres ouvriers artistes du siècle dernier. Emule de Gouthière et de Riesener, elle eût sans doute pu porter plus haut son ambition. On ne regrette pas cette modestie en voyant combien elle a su exceller dans la spécialité qu'elle a choisie.

C'est à l'heure intime qui suit le déjeuner que se font les

visites d'amis.. Ne faut-il pas une particulière attraction pour affronter la certitude de trouver Monsieur fumant le cigare de sa digestion, Madame piquant son aiguille dans une tapisserie qui n'est peut-être pas aussi symbolique que celle de Pénélope, ou bien torturant la laine innocente d'un mouton à l'aide d'un petit crochet ? Les babys se livrent à de la gymnastique primaire sur le tapis. C'est un moment d'accalmie dans l'activité quotidienne, et l'ami qui alors survient est le très bienvenu, surtout s'il apporte la nouvelle du jour, la critique de la robe de Mme X...., une invitation pour un petit dîner au cercle de la rue Royale, le projet ébauché d'une partie de campagne....

A trois heures, la voiture est commandée. Madame revêt une toilette de visites, pour aller porter dans une dizaine de salons le doux parfum de violettes dont sa jolie personne est imprégnée, l'étrenne d'une invention nouvelle dans le domaine sans bornes de la parure féminine, l'attrait exquis de son charmant bavardage.

De plus en plus l'usage se répand de ne faire ses politesses qu'aux jours et aux heures. La banale carte de visite est portée par un domestique, et du premier janvier au premier mai c'est huit cents, c'est mille de ces petits carrés de bristol qu'on fait distribuer dans Paris par un fidèle serviteur. On ne voit plus autant de voitures armoriées s'arrêter de porte en porte, rue de Grenelle, rue de Varenne, faubourg Saint-Honoré, et une petite main gantée sertir de l'ouverture de la glace baissée pour distribuer des politesses en carton. Ce travail aussi considérable que fastidieux se fait aujourd'hui à beaucoup moins de frais. Les jeunes femmes se bornent le plus souvent à faire les visites où elles sont sûres d'être reçues. Elles vont s'asseoir un instant auprès du fauteuil de la parente âgée qui ne sort plus guère, et reçoit avec une joie reconnaissante la bouffée d'air frais du dehors qu'apporte le frou-frou chermant de la robe et de la jolie nièce ou de la petite-fille. Elles vont vcir une amie retenue sur sa chaise

longue par quelque intéressant empêchement. Elles vont enfin aux " jours " et aux petits cinq heures.

Les visites du jour ne sont généralement pas récréatives; recevoir de trois à sept quiconque se présente, a quelque chose d'un peu solennel et ennuyeux. Quoi qu'on fasse il manque toujours en ces occasions de cette intimité, de cet abandon qui font le charme de toute réunion ; j'ai souvent pensé que ces réceptions diurnes demandent chez la maîtresse de maison plus d'art de conversation, plus de grâce communicative pour y créer une atmosphère agréable, qu'il n'en faut pour animer une grande soirée.

En effet, il se trouve dans un salon cinq, dix, quinze personnes qui généralement ne se connaissent pas.

Des groupes se forment, des conversations s'engagent pour se rompre aussitôt, la durée d'une visite ne se prolongeant guère au delà d'un quart d'heure.

L'élément masculin manque la plupart du temps ou, quand il est représenté, c'est par quelque parent de province, ou voisin de campagne.... Les amis, presque toujours, préfèrent venir aux heures intimes, familières.

Cela passe pour un très mauvais tour à jouer à un seigneur peu défiant que de l'attirer au milieu d'un aréopage féminin. Il se trouve très dépaysé, presque seul de son espèce, livré au caquetage de ces jolies perruches au plumage varié.

Plus intimes et plus recherchés sont les petits *five o'clock* quotidiens qui réunissent autour d'une petite table, chargée des plus nouvelles inventions de la mode anglaise en fait de bouilloires, théières, cuillers à queue de rat, dix ou douze habitués fidèles.

Les cinq heures les plus suivis sont ceux de la princesse



d'Aremberg, de la comtesse de l'Aigle sa sœur, de la comtesse de Belbeuf, de la comtesse de Ludre, enfin de la baronne Alphonse de Rothschild, de la marquise d'Hervey et de la vicomtesse de Broissia.

La comtesse de l'Aigle fait un certain contraste avec sa charmante sœur. Grande, de belle tournure, elle a plus de brusquerie que de grâce, plus d'intelligence que de charme dans l'esprit. C'est une personne sérieuse, aimable et enjouée dans l'intimité, aimant peu le monde, prenant la vie plutôt par le côté grave de ses devoirs que par celui de ses plaisirs. Elle profite de sa haute situation pour faire beaucoup de bien, et cela avec une absence d'ostentation qui rend sa charité plus méritoire et plus efficace. Elle a un fils unique dont l'éducation absorbe la meilleure part de son temps, et, comme les existences utilement occupées sont encore celles qui laissent le plus de loisir, elle parvient à se tenir au courant du mouvement littéraire, artistique et scientifique contemporain. Bibliophile émérite, elle rivalise avec la comtesse Fernand de La Ferronnays pour sa connaissance approfondie de cette branche de l'érudition. Elle raisonne reliure, éditions, comme feu Brunet lui-même et ne respecte pas à ce point la couverture rare et précieuse des livres qui composent sa superbe bibliothèque qu'elle ne sache à merveille ce qu'ils renferment.

La comtesse de Belbeuf habite le bel hôtel bâti par sa mère la comtesse Siméon, sur le quai d'Orsay. C'est une femme aimable et bonne, chez laquelle les qualités du cœur, de l'esprit, de l'intelligence se font merveilleusement équilibre. Sa conversation est sérieuse sans pédanterie ; elle fait des frais sans que sa politesse ait rien d'empressé ou d'apprêté, enfin elle brille par un art parfait de ce qui se dit ou ne se dit pas, de ce qui se fait ou ne se fait pas. Les années n'ont point pesé sur cette belle tête au profil classique : ses cheveux sont toujours aussi beaux, ses dents aussi éblouissantes. De même chez cette prévilégiée le cœur n'a point vieilli, et les filles de

ses amis la regardent avec une affection confiante qui n'a rien à onvier à celle plus familière que lui portent ses contemporaines.

L'hôtel du quai d'Orsay s'ouvrait du vivant de la comtesse Siméon à des réceptions très suivies. Fermé depuis la mort de cette charmante femme qui en faisait les honneurs avec une grâce bienveillante, empreinte de cette politesse d'autrefois dont le secret semblait être de s'oublier pour ne penser qu'au plaisir d'autrui, sa réouverture sera saluée avec joie par la société.

La comtesse Hubert de Montesquiou aidait Mme de Belbeuf, sa tante, à en faire les honneurs. Piquante, jolie, d'un charme très original, elle brille par une tournure d'esprit très personnelle. Il y a un fonds de mélancolie tempéré par une grande activité de pensée chez cette jeune femme. Je serais tenté de croire qu'elle cherche un peu trop les dessous des choses ici-bas pour en trouver le meilleur côté. Il y a chez elle une droiture, une franchise d'honnêteté qui s'accommodent mal des petites découvertes que font forcément ceux qui étudient et analysent avec trop de précision. Le mieux est de ne pas demander à ce pauvre monde plus qu'il ne peut donner. Démocrite et Héraclite me semblent tous deux dans le faux. C'est prendre la vie trop à cœur que de vouloir y appliquer une règle. Ne rions pas, sourions : ne pleurons pas, soupirons. Les années sont plus légères à qui possède la faculté de se consoler comme Candide en bêchant son jardin....

Le *five o'clock* de la comtesse de Lude est également fort suivi. Jamais élégance ne fut de meilleure aloi que celle de la maîtresse de céans, et l'art de la couturière y a bien peu de part. C'est la délicate recherche dont elle est l'objet, c'est la grâce unique, un peu étrange, de celle qui porte ces jolies fanfreluches qui en fait tout le prix.

Fille du prince Charles de Beauvau et de la comtesse



Komar, la comtesse de Ludre a pris à ses deux ascendances ce qu'il y avait de meilleur, à l'une l'esprit, le bon goût, la mesure, qualités françaises par excellence ; à l'autre, son charme un peu exotique, et ses grands yeux rêveurs où dort toute la poésie des pays du Nord. Blonde et blanche, à dix-huit ans, c'était la Nixe des légendes, la fée malicieuse au regard un peu inquiétant et chercheur, aux yeux verts où se réfugiait l'expression d'un visage régulier, au sourire rare. Son mari, le comte de Ludre, est digne d'apprécier un charme aussi séduisant : j'ai déjà trouvé l'occasion dans ces pages de vous parler de cet aimable lettré, de ce gentilhomme érudit.

Tout autres sont les travaux dont s'occupe le marquis d'Hervey de Saint-Denis. Versé dans l'étude des langues orientales, et dans celle des sciences naturelles, il est connu dans le monde érudit par les mémoires qu'il a présentés aux différentes sociétés savantes de France et de l'étranger et comme professeur de chinois au Collège de France. C'est un silencieux, peut-être un observateur. Il porte dans le monde une attitude bienveillante mais désintéressée.

Sa charmante femme y a beaucoup de succès. C'est comme esprit et comme beauté l'une des personnes les plus remarquables de la société de Paris.

Fille de M. Ward qui sut obtenir une place importante dans la confiance et l'amitié du feu duc de Parme, son mariage lui fit quitter Vienne où elle passa les premières années de sa vie. Son frère habite encore l'Autriche : il en vient de temps à autre apporter à sa sœur les nouvelles de la haute société. C'est un charmant jeune homme, qui doit être apprécié dans les cercles dont il fait partie. J'ai eu le regret, hasard singulier, de ne pas avoir l'occasion de le rencontrer à Vienne et j'ai dû attendre mon retour à Paris pour faire sa connaissance.

La marquise d'Hervey est blonde et rose : ses joues fleuris-

sent de l'incarnat le plus délicat. Sa toilette exquise fait grand honneur au talent de l'illustre couturier Worth, et jamais le maître ès-élégance parisienne ne trouva, avec aucune cliente, des facilités semblables pour déployer son génie. Rien ne manque, en effet, à Mme d'Hervey de ce qui fait la grâce accomplie. Sa taille est fine, d'une absolue perfection de proportions. Elle n'est ni trop grande ni trop petite. Ses cheveux blonds ont la coloration exacte qui s'harmonise avec toutes les couleurs : tous les genres lui conviennent : chacun d'eux semble prêter à sa délicate beauté un nouvel éclat.

Très instruite, parlant plusieurs langues, s'exprimant à merveille dans chacune d'elles, de plus, artiste convaincue et peintre à ses heures, son entretien est aussi séduisant que sa personne.

C'est le type merveilleusement équilibré et complet dans tous ses détails de ce qu'on appelle " la jolie femme," telle que la concevait la littérature romanesque du commencement du siècle, et dont l'idéal a persisté dans la peinture de nos jours.

Elle semble descendre d'un portrait de Cabanel, ou bien sortir toute vivante d'un roman de Mme Riccoboni. L'art moderne s'est avisé d'introduire, dans ce convenu, le souci de la personnalité. Je le regrette un peu, je l'avoue, malgré mon admiration pour un art plus humain, plus élargi. J'aimais ces jolies héroïnes, semblables entre elles, qui inspiraient le sonnet d'Arvers, qui avaient des caprices, des dépits, des boucles blondes, de l'esprit à leur façon et des sourires attendus. Si leur commerce manquait un peu d'imprévu, si l'éternel féminin s'était figé chez elles en une image dont l'équivalent dans l'ordre artistique serait une gravure de modes, elles avaient un côté charmant....celui d'occuper le cœur sans trop préoccuper l'intelligence. On savait immanquablement ce qu'elles allaient dire après....

Se plaindre ou se louer de pareille chose est impossible après avoir entretenu cinq minutes la vicomtesse de Broissia.



Sa physionomie pétille de gaieté : une intelligence nette et hardie se lit dans son regard clair et son esprit à l'allure piquante et originale de ses jolis traits fins.

C'est une joyeuse et une charmeuse, une nymphe déguisée en Gavroche, un Clodion qu'animerait tout l'endiablement de la blague moderne.

Il est amusant d'entendre le langage d'aujourd'hui, dans sa verve un peu osée, sortir de ces lèvres qui s'arrondissent dans la courbe qu'aimait Latour. Parfois le mot hardi, celui qui effarouche les douairières, égaie cette conversation dont le charme réunit un auditoire choisi.

Personne ne cause comme Mme de Broissia. Le langage même chez elle est amusant ; c'est l'étoffe de sa pensée qui se déroule chatoyante, diaprée ; d'autres ont des mots heureux, des trouvailles d'expression, des moments de gaiété, des thèmes qui échauffent leur verve et prêtent à leur entretien un attrait momentané. Ici la gaieté coule de source, les mots spirituels se pressent, se suivent sans apprêt et sans effort.

Le monde rend justice à de pareils mérites. Le commerce de toute femme véritablement spirituelle, et qui, comprenant le charme de la bienveillance et de la bonté, dédaigne d'exercer sa verve aux dépens du prochain, est toujours goûté et recherché. Partout elle est entourée, adulée ; un cercle se forme autour d'elle : sans efforts, elle remporte les succès les plus flatteurs, et réunit les suffrages.

Son sort est mille fois plus enviable que celui d'une beauté à la mode ; celle-ci doit combiner, chercher ses effets ; pour plaire, il lui faut être toujours la même, toujours nouvelle, sans cesse égale à elle-même et cependant se surpasser.

Cette destinée a un côté fort triste et j'aurais une fille, mon



jeune ami, que j'appellerais plutôt de mes vœux auprès de son berceau une fée spirituelle que tout autre. Il m'a toujours semblé dans les choses du monde et de la vie que le don d'amuser était le plus précieux de tous ceux que l'on apporte en naissant. Une des plus grandes fautes ici-bas, c'est de s'asseoir sur ses trophées quand on a remporté une victoire, c'est de considérer les avantages obtenus comme définitivement acquis, c'est de s'arrêter et de se croire dispensé de futurs efforts. Le succès aussi bien dans l'arène de la vie que dans la petite sphère du monde est à ceux qui travaillent toujours et jamais ne se lassent, à ceux qui gardent sans cesse en vue la perfectibilité indéfinie dont est susceptible la nature humaine, et la possibilité constante d'un ajustement plus savant et meilleur des choses de l'ordre moral comme de l'ordre matériel.

Le monde de Paris semble avoir perdu ces consolantes notions générales de la vie. Il parait s'être fatigué de ses plaisirs ordinaires et s'être découragé d'en chercher de nouveaux.

Jadis les réunions mondaines avaient lieu du commencement du carnaval aux derniers jours de mai. Ce mois finissant marquait l'extrême limite du temps où il fut loisible de donner un bal, où l'on pût, sans crainte de voir ses salons vides, penser à recevoir ses amis.

A présent, le développement des goûts de sport et la mode qui s'établit d'aller passer l'hiver dans le Midi ont fait prévaloir les habitudes anglaises. A la fin de mars, les laisser-courre terminés, les Parisiens attardés dans les châteaux, à Cannes ou à Pau, regagnent la capitale, ce qui fait que les réunions mondaines ne commencent guère qu'avec le carême pour se terminer à la mi-juin, après le Grand Prix. Deux ou trois bals blancs, selon l'expression consacrée aujourd'hui, sont donnés généralement avant le commencement du saint temps de pénitence pour la délectation de la jeunesse. Il est rare

qu'une femme mariée aie l'occasion, avant Pâques, d'arborer une robe de bal.

En carême, chaque maison adopte un jour. Parfois un peu de musique augmente l'attrait de la réception. Les fêtes ont l'allure passablement solennelle : on y va avec la pensée de devoirs à rendre plutôt que de distractions à trouver. De plus en plus il entre dans les usages de sortir tard, et depuis deux ans il règne si peu de gaieté et d'entrain, l'air ambiant s'est si bien imprégné de mélancolie, que la mode s'établit également de rentrer de bonne heure. Entre onze heures et minuit tous les invités défilent dans un salon et en ressortent avec une hâte contagieuse et inexplicable pour redemander leurs voitures, lesquelles, pour la plupart, n'ont que le temps d'aller trouver l'extrémité de la file d'un côté pour la reprendre de l'autre. Et comme tout le monde est saisi au même moment de la même idée, le mouvement demande un certain temps : on doit attendre, et presque toute la soirée se passe dans l'antichambre. On voit alors ce plaisant spectacle des salons déserts, les maîtres et maîtresses de maison s'y morfondant en s'étonnant de la promptitude à disparaître de leurs invités, tandis que l'escalier retentit des conversations, des rires des fugitifs.

Voilà ce qui se passe aux réceptions de carême. Les bals de printemps se prolongent plus avant dans la nuit. Encore faut-il une proportion très forte de jeunes filles dans la composition des invités pour qu'on arrive péniblement à faire durer un cotillon jusqu'à trois heures du matin.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne sont ni moins gaies ni moins désireuses de se divertir que par le passé, mais le courant du plaisir pris en commun ne s'établit point. Les manifestations de l'activité mondaine se réduisent de plus en plus : on dirait le vieil entrain français frappé d'anémie au sein des hautes classes. Revivra-t-il jamais ? C'est une question que l'on peut se poser.

L'art de causer se ressent de cette décadence de l'habitude de vivre en société. Nul doute que certains salons n'aient gardé le privilège de réunir les brillants causeurs et d'offrir à leurs fidèles le plaisir de se retrouver dans une atmosphère spirituelle et sympathique, mais le goût de ce délicat régal se restreint de plus en plus dans de petits cercles.

Les grandes réunions du monde, bals, réceptions, semblent faits pour offrir aux douairières l'occasion favorable de dormir, aux hommes d'un certain âge celle de se promener avec indifférence ou de stationner mélancoliquement dans les portes, aux jeunes gens de l'un et l'autre sexe celle de se livrer à l'agréable occupation du flirt.

Cette importation d'outre-Manche a fait de notables progrès chez vous. La plupart des jeunes femmes sont devenues des adeptes dans cet art qui peut se définir : " jouer à l'amour ". Qu'est-ce que le flirt en effet ? C'est le jeu de bilboquet du sentiment, c'est l'introduction du langage de la passion travestie par la blague moderne dans la conversation mondaine, avec une tendance à sauver ce que ce genre a de scabreux par des allures garçonnières et des brusqueries calculées.

Nul doute que cette innovation n'amène quelques hardiesses de langage, que la tradition de la réserve féminine établie dans la haute société n'ait eu quelque peu à en souffrir.

Mais cette invasion des mœurs anglaises a simplement donné une impulsion à ce qui déjà existait. Les natures communes ont pris dans cette nouvelle forme le pli de leur vulgarité native. L'emploi à tort et à travers des termes d'un jargon spécial est venu remplacer celui des locutions non moins mal choisies. Les natures distinguées et délicates ont gardé, même en suivant un peu le mouvement, le choix dans les expressions, le discernement des termes à employer et de ceux

à rejeter, le bon goût qui est l'apanage des personnes bien élevées.

Je ne suis donc pas de ceux qui réprouvent et regrettent les nouvelles façons de faire.

J'ai fréquemment dans le monde soutenu cette thèse et je suis prêt à maintenir mon dire.

Ce n'est pas un engouement momentané pour le langage emprunté à l'écurie et au sport, ce ne sont pas les tentatives faites de nos jours pour établir un plus grand laisser aller dans les habitudes du monde, qui pourraient changer les usages consacrés de la bonne compagnie. Les engouements ont toujours existé, variant selon les époques ; ces tentatives ont toujours été faites.

La société française gardera son vieux renom : elle continuera d'être le sanctuaire des bonnes manières, de la politesse et des mœurs élégantes, si dans les familles se maintient à un degré suffisant la tradition de la bonne éducation des filles. Cette éducation, j'en ai longuement parlé, je n'y reviendrai point. Mon intime conviction est que, tant qu'il existera des femmes de qualité perpétuant le type que j'ai cherché à préciser, elles sauront maintenir leur milieu au niveau de leur caractère intellectuel et moral. On leur parlera leur langue ; elles feront naître autour d'elles des sentiments conformes aux aspirations de leurs cœurs : elles inspireront les grands dévouements, elles relèveront les courages.

Le culte de la femme est vivant dans le peuple de France du haut en bas de l'échelle sociale. N'est-ce pas sur leurs genoux que se formera cette génération future que j'attends et que j'espère pour l'avenir de votre pays ?

Mais, en dehors des choses de la vie quotidienne, promena-

des, visites du jour et du soir, l'existence mondaine comporte des solennités dont je dois, mon jeune ami, vous entretenir.

Jadis une saison ne se passait pas sans que chaque semaine il ne se donnât un grand bal. Vous trouvez dans le roman de M. de Goncourt : *Chérie*, une idée très juste de ce qu'était l'animation du mouvement mondain à la fin de l'Empire. Les deux premières années qui suivirent la guerre furent un temps d'accalmie, mais le printemps de 1873 put rivaliser avec la mémorable année de l'Exposition, et, durant les cinq ou six années suivantes les fervents du monde n'eurent point à se plaindre du défaut d'occasions pour satisfaire leur passion favorite.

Aujourd'hui, ainsi que je l'ai dit plus haut, tout est changé ; 1886 a été désastreux et 1887 ne s'annonce pas d'une manière plus favorable, au contraire.

Combien je suis attendri quand je pense à la détresse de mes charmantes petites amies. C'est que je les ai beaucoup étudiées à ce point de vue, et aucune recherche ne m'a plus intéressé, je dirai même passionné, que celle des différents effets que produit la mondanité sur les complexes organisations féminines. J'ai fait à ce sujet une foule d'observations dont je serais heureux, cher ami, de vous voir, avec le tact et le discernement qui forment le fonds de votre caractère, contrôler la justesse.

C[TE] PAUL VASILI.

(A suivre.)

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1887. *Imprimeur de la Reine.*

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles en 1 vol	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, a 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50



NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

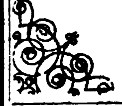
DECEMBRE

6eme volume, 12eme livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887





NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

SONNET

— LE RÉVEIL LITTÉRAIRE —

Notre ciel, qui naguère encore
Semblait plongé dans le sommeil,
Sourit au jour qui vient d'éclore
Et donne à l'univers l'éveil.

Voyez à l'horizon que dore
Ce pâle reflet de soleil,—
Et dites-moi si c'est l'aurore.
Ou, sinon, l'occident vermeil.

Moi, je vois un astre apparaître,
Mais je ne sais s'il vient de naître
Ou s'il s'en va déjà mourant,

Tant sont épaisses les ténèbres
Qui couvrent de voiles funèbres
Ce ciel jadis si transparent.

C. P. Beaulieu.

KI8ET

L'été de 1697, M. de la Gemeraie commandait au fort Cataracoui, situé où est la ville de Kingston à présent.

On lui annonça que la Chaudière-Noire, fameux chef iroquois, de la nation des Onnontagués, rôdait dans le voisinage, accompagné de quarante hommes. Cette nouvelle n'était pas rassurante, car depuis dix ans, la Chaudière-Noire répandait la terreur dans le Haut-Canada, le long de l'Ottawa, du Saint-Laurent, et jusqu'au lac Saint-Pierre.

Pendant que la garnison de Cataracoui se tenait sur le qui-vive par la crainte d'une attaque, une bande de trente-quatre jeunes Algonquins, recrutée aux Trois-Rivières et sur le territoire qui sépare le St Maurice de l'Ottawa, marchait à la sourdine contre les Iroquois et les rejoignait à la baie de Quinté.

Le plus âgé de ces guerriers n'avait pas vingt ans. Ils furent d'une prudence consommée dans la conduite de l'expédition, et ils tombèrent sur la Chaudière-Noire avant que d'avoir été aperçus.

La moitié des Iroquois succomba dans la lutte ; quelques-uns furent pris vivants, ainsi que la femme de la Chaudière-Noire.

Quant à ce dernier il reçut la mort en combattant, et ses dernières paroles furent : " Quelle disgrâce ! Moi qui faisais trembler la terre, je péris de la main d'un enfant !"

L'automne de cette même année 1697, les Ursulines arrivaient aux Trois-Rivières pour y établir la communauté qui

subsiste encore et qui a une noble histoire à enchâsser dans les fastes du Canada français. La population blanche et sauvage accueillit avec amour les Sœurs du bon Dieu. Au premier rang se montrait Ki8et, le vainqueur de la Chaudière-Noire. Il était l'homme du jour. Sa vaillance reportait comme un lustre sur les cérémonies religieuses et civiques de la réception enthousiaste dont les Ursulines étaient l'objet.

On a dit de moi que j'ai vécu il y a deux cents ans, et ce n'est pas à tort puisque je me suis identifié avec les personnages de cette époque, à force de les étudier. Je me représente très bien Ki8et, en costume de guerre, attirant tous les yeux, et saluant les religieuses, au bord de cette anse qui fait l'extrémité de la rue du Platon, où Laviolette avait mis pied à terre, soixante-et-trois ans auparavant, pour fonder le fort des Trois-Rivières.

Les Algonquins, fiers et sauvages encore malgré les revers, étaient réfugiés autour des Trois-Rivières, d'où ils partaient souvent pour faire des coups dans le pays des Iroquois ou contre les colonies anglaises. La présence de Ki8et doublait donc, aux yeux des spectateurs, l'importance de la manifestation de 1697. Le jeune héros eut ainsi son heure de gloire. Les témoignages de sympathie des Français pour la race algonquine, s'adressaient à lui. Il semblait faire revivre le fameux Piescaret que les Trifluviens ne pouvaient oublier.

Je ne sais ce que devint Ki8et après 1697, mais, dans le registre de la paroisse des Trois-Rivières, année 1747, je lis cet acte qui n'a jamais été imprimé :

" Ce jourd'hui 20 8bre 1747, je soussigné faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, certifie avoir inhumé, avec les cérémonies ordinaires, dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Jean-Baptiste Ki8et, ancien chef des Algonkins, qui, à l'âge de dix-huit ans, a tué et levé la chevelure à la *Chaudière-Noire*, chef iroquois qui, avec son parti, désolait le



Canada. Il est mort hier, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans. (signature) frère Barnabé Cordier, récollet."

L'âge du défunt me paraît exagéré. S'il avait dix-huit ans en 1697, il devait avoir soixante-et-huit ans en 1747. Du reste, c'est presque toujours comme cela : ceux qui écrivent dans les registres ne songent pas à supputer les dates et ils font plus d'erreurs de chiffres qu'on ne le croirait.

Le Père Charlevoix, qui arriva dans la Nouvelle-France sept ans après la mort de la Chaudière-Noire, dit positivement que dans la bande de Ki8et il n'y avait pas un homme âgé de vingt ans, que c'étaient tous des jeunes gens qui faisaient la guerre sans se laisser conduire par les anciens de leur nation.

Le frère Barnabé Cordier a bien l'air d'avoir raison quand il écrit que Ki8et était alors âgé de dix-huit ans.

Mais pourquoi " Ki8et " ? N'est-ce pas plutôt Kiwet ou Kiouet ?

C'est " Ki8et" dans le registre des Trois-Rivières, comme c'était " Kihuiet" dans la bouche des Algonquins.

Le chiffre 8 se rend par " huit," en langue française. Les Algonquins se servent du son " huit" absolument comme les Français. Les Anglais ne prononcent pas la lettre u comme nous, et ils ont inventé le w, qui fait plutôt " houi" que " oui" et pas du tout " ui."

Nos anciennes archives nous montrent le chiffre 8 dans tous les noms algonquins où se rencontre le son " huit :" Aha8eté, A8até, Qu8achi, Che8ikhichi8, Amusc8ar8i, Makate-8ask8abitich, ce dernier capitaine de la Petite-Nation, sur la rivière Ottawa.

Reste à savoir ce que signifie le mot Ki8et.

Le dictionnaire de la langue des Cris, du révérend Père Lacombe me porte à croire que le sens de ce nom est: " l'homme qui revient chez lui," car tous les mots qui sonnent comme Ki8et, Kiweheu, Kiweh expriment, dans ce livre, l'idée de retourner, revenir, rentrer dans sa patrie. La langue des Cris est algonquine.

BENJAMIN SULTE.

ESSAI

— LA COLOMBE ET LA FOURMI —

La Fourmi travailleuse, à de vaines chimères
Ne dépense guère son temps ;
Par ses mœurs et ses goûts sévères,
Elle sait embellir et prolonger ses ans.

Un jour de la belle saison,
La colombe en voyage
S'abattit dans le voisinage
D'une Fourmi vaquant aux soins de sa maison.
L'endroit de ce logis sous terre
Etait un petit val, éloigné, solitaire,
A l'abri de tout vent
Là, dans cet humble isolement,
Jamais les noirs orages
N'avaient encor troublé l'inaltérable paix.
Pour trouver un forfait
Il fallait remonter les âges.
Sous le plomb d'un ardent soleil,
La Fourmi travaillait, allait, revenait vite,
Mettait tout autour en éveil,
Et, grain par grain, portait maint trésor à son gîte.
Or, la Colombe est grande Dame,
Cela se devine à son air.
—" Ce travail assidu que votre état réclame,
Dit-elle au vermisseau, me semble bien amer.
Travaillez-vous toujours ainsi ?
Que le ciel a fait lourds votre faix en ce monde
Et votre ignorance profonde !
Croyez-moi, quittez ces lieux-ci

Cette solitude insensée
Qui ne va pas à vos talents.
C'est tout au plus si moines pénitents
Supporteraient cette prison forcée.
Sommes-nous, par hasard, faites pour ne rien voir ?
Fi de cette sagesse
Qui foule aux pieds plaisirs, amours, jeunesse ! "
A ces mots, la Fourmi va se leurrer d'espoir
Et regretter le passé de sa vie,
Quand du fond d'un buisson, caché,
Un vautour plein d'envie,
L'aile au vent, le bec aiguisé,
Fond sur la Colombe et l'emporte.
Là finit l'entretien.

Considérant son bien,
La Fourmi tout émue entre et ferme sa porte.

J. E. Prince.

Québec, décembre 1887.

LA VIE A PARIS

(*Suite et fin.*)

Une jeune fille entre dans le monde, elle se marie ; trois ou quatre années s'étant écoulées, elle est en pleine possession de la place qu'elle doit occuper. Il lui faut ce temps, quelquefois un délai plus long encore, pour se révéler et pour conquérir sa place au soleil. Il est rare qu'une femme passe vingt-cinq ans sans avoir montré sa véritable mesure, et donné à ses contemporains les éléments nécessaires pour asseoir leur jugement.

La première de toutes les conditions pour que ce jugement soit favorable, c'est qu'elle soit née dans le milieu où elle doit vivre et qu'elle y ait été élevée.

Ce qui est digne de remarque, c'est que les étrangères et les filles de la bourgeoisie s'acclimatent infiniment mieux dans le grand monde que les filles de l'aristocratie française élevées loin de Paris, soit dans leur famille, soit dans quelque institution de chef-lieu.

La charmante petite héroïne de M. Halévy fera une "princesse" très séduisante. Des Américaines, des Anglaises sont devenues les plus charmantes femmes de la société de Paris. Des femmes issues d'un sang roturier sont de vraies grandes dames. Jamais, en revanche, une provinciale n'a su se débarrasser complètement de ses désavantages. Cela tient à ce qu'en France, chaque milieu a des allures qui lui sont propres. Il forme à lui seul une petite église. Les métropoles des divers départements sont des mondes minuscules où les barrières sociales sont cent fois plus infranchissables que partout

ailleurs. On ne raisonne pas de même à Poitiers qu'à Bordeaux, à Montpellier qu'à Rennes. Toutes ces capitales renferment quatre ou cinq sociétés bien tranchées ; la préoccupation de chacune d'elles est de se maintenir à son niveau et d'écraser celles qu'elles considèrent comme étant d'un rang inférieur. Il en résulte que le souci de la dignité de chaque personnage est une grosse affaire, et que l'importance des rôles devient visiblement disproportionnée avec celle des centres où s'agitent ces ambitions et ces intérêts.

Il faut avoir habité, en France, une ville de province pour se rendre compte du degré d'ankylose morale et intellectuelle auquel on peut encore arriver au siècle du progrès et des lumières.

C'est un terrible coup de pouce pour un jeune cerveau que celui qu'impriment sans s'en douter des parents entichés de sots préjugés de caste et de rang. On ne sait pas à quel degré le défaut de s'arrêter à des vétilles d'amour-propre, à de sottes recherches d'orgueil, abaisse l'intelligence et ferme l'horizon de la pensée.

Les enfants élevés dans une atmosphère imprégnée de ces petitesses ont l'esprit irrémédiablement faussé au point de vue de la vie du monde. Jamais ils n'en aborderont les difficultés avec cette aisance et cette simplicité qui sont les seules armes nécessaires et efficaces.

" Croyez-vous donc que vous allez faire sensation ?" disait un vieil ambassadeur, passablement bourru mais plein de sens, à un jeune attaché qui arguait de sa timidité pour retarder ses débuts dans la société de son nouveau poste. La jeune beauté de Nantes, de Poitiers, de Lille ou de Reims ne pourra jamais se débarrasser de la conviction malencontreuse que ses faits et gestes sont d'une importance capitale. Elle croira ses pas observés, les nuances de son amabilité discernées, ses sou-

rires comptés. Elle prendra son rôle au grand sérieux, lui donnera une allure bien plus théâtrale qu'il ne convient, et après avoir débuté une première fois à dix-huit ans, elle ne cessera jamais de débuter, et encore, et toujours, jusqu'à ce que, la vieillesse arrivée, elle tombe dans une misanthropie chagrine, ou dans une dévotion outrée, conséquences l'une ou l'autre de la série des désillusions qu'elle a subies.

Le secret de réussir dans le monde est de n'attacher aucune importance au succès, d'y apporter un oubli de soi et une simplicité entière. Il faut s'y montrer tel que l'on est, avec infiniment de réserve quant aux dons exceptionnels que l'on peut posséder.

Jamais le programme n'est mieux rempli que par les femmes qui ont été toute leur vie sur un pied de camaraderie familière avec ceux qu'elles sont appelées à fréquenter.

La même remarque est applicable aux hommes, mais la chose existe à un moindre degré. Le rôle des femmes comporte un art plus raffiné des petites choses de la vie courante, tandis que l'existence masculine, plus large, plus mouvementée, rend moins susceptible de contracter d'une façon irrémédiable le pli du milieu où l'on a vécu.

Je me flatte, mon jeune ami, au bout de dix minutes d'observation, de vous dénoncer la provinciale sous la femme du monde. Sa voix, son intonation, jusqu'à sa façon de marcher la révéleront. Je connais quelques signes certains qui me diront la bourgeoise, et cependant la distinction est infiniment plus délicate à établir. Je ne compte pas vous livrer, mon jeune ami, tous mes secrets...Un seul suffira pour vous faire juger de l'étude approfondie que j'ai faite de ces délicates nuances.

La provinciale a des regards inquiets : elle se méfie des paroles prononcées près d'elle à mi-voix. Un soupçon perpé-

tuel se lit dans l'expression de son visage. Elle goûte peu la plaisanterie, et ce badinage innocent dont des phrases à double entente font tous les frais lui inspire une terreur mortelle.

La femme de modeste extraction, mais élevée à Paris, n'aura point ce travers : elle voilera ses ignorances premières sous une timidité modeste; si elle est intelligente, elle apprendra vite et bien son rôle de femme du monde. L'écueil pour elle sera plutôt dans la partie technique, si on peut dire, du métier. Ainsi il est rare qu'elle apprenne l'art de s'habiller.

Une femme de qualité en grande toilette est généralement décolletée comme il convient, ni trop ni trop peu. La provinciale et la bourgeoise le sont presque toujours pas assez ou, infiniment trop. Il y a une mesure très délicate en pareille matière. La femme du monde de naissance et d'éducation a une telle habitude de la toilette qu'elle trouve cette mesure sans effort et sans étude. En revanche, celle qui attend ses débuts, ses fameux débuts ! pour arborer une robe décolletée, se tourmente, s'agite, se fait des scrupules, les met en œuvre...ou bien alors s'en débarrasse trop complètement.

Sur un seul terrain cependant, les filles de ducs, de hobereaux, de marchands, sont à égalité! je n'ai encore jamais trouvé dans aucun milieu, sous aucun ciel, de fille d'Eve qui ne s'imaginât qu'elle devait à sa parure le plus clair de ses charmes. Notre mère commune, courbée sous la douleur de la faute, lorsque tremblante, humiliée, elle tressa des feuilles pour cacher sa nudité, dut se mirer dans une source pour arranger avec grâce ses voiles verdoyants, et cinq mille ans n'ont rien ôté à ses filles de cette préoccupation.

Mme de Maintenon, ce miracle de raison et de sagesse, cette intelligence si large, si pondérée, n'a pas su échapper à cette faiblesse. Elle se cachait, dit l'histoire, et pleurait d'humiliation parce que sa robe de parente pauvre était trop courte.



Une étrange modestie fait que toute femme attribuera ses succès à son ajustement et ce sera avec une foi plus complète, si cet effet est dû à sa nouveauté.

Une mondaine est sûre de triompher si elle a une jolie robe et si cette robe est neuve. Elle ne se rend pas compte de ce que ses goûts, ses habitudes, la distinction qui lui est propre, prêtent d'elle-même à ses vêtements, et que, si elle possède de ces qualités à un degré quelconque, elle les communiquera d'une façon égale à tout ce qu'elle choisit, à tout ce qu'elle porte ! Tel est l'art raffiné de la toilette, et c'est, à mon sens, une des séductions les plus irrésistibles chez la femme ; mais la plus incomparable virtuose en cette matière peut l'exercer avec une rare puissance, et en demeurer inconsciente.

Une des femmes qui possèdent au degré le plus remarquable ce talent, c'est Mme Henry Standish, la ravissante fille du comte Amédée des Cars.

Merveilleusement proportionnée, plutôt grande que petite, le mot élégante semble fait pour elle. Sa beauté et sa grâce sont l'essence même du convenu, mais la perfection du genre est poussée si loin que l'ensemble en devient rare et original.

Rien ne saurait être plus adorablement joli que la pose de cette tête petite et fière sur ces épaules un peu tombantes. Sa taille allongée et mince est peu flexible, mais cette raideur est exquise et sert à faire valoir une démarche souple et onduleuse qui n'a point son égale. Les pieds et les mains sont invraisemblables de petitesse. La forme en est d'une délicatesse merveilleuse. Cette ravissante personne a le fini et la grâce d'une statuette de Saxe de la bonne époque. Elle fait penser à un objet délicat, rare et fragile, pétri d'une pâte plus fine que la commune argile terrestre.

Tout ce qui l'habille, l'orne et l'entoure, est coûteux et

charmant. Le cadre de cette merveille est doré et ciselé. Son mari, le cousin germain du duc de Mouchy, est un homme du commerce le plus agréable. Il est le premier en titre et le plus fervent admirateur de sa jolie femme. Sa dévotion pour sa vivante idole est si ardente que l'encenser ouvertement semble lui faire plaisir : tout hommage éclatant rendu à sa divinité le charme et le ravit.

Mme Standish habite un très joli hôtel, avenue d'Iéna. L'ameublement et la décoration du plus pur Louis XVI s'harmonisent avec la délicate beauté de la maîtresse du logis. Les soirées qu'elle y donne sont un régal exquis pour ceux qui aiment le raffinement de l'éléganee en toutes choses, et se complaisent dans la recherche de cet ordre. Rien, en effet, ne donne prise à la critique chez Mme Standish. Le choix des invités, l'ordonnance de la fête, les soins que prend la maîtresse de la maison du divertissement de ses amis, tout est de la qualité la plus rare, fait pour pénétrer les heureux mortels qui font partie de cette intimité, du sentiment de leur félicité.

Le comte Amédée des Cars a transmis à sa fille la finesse de son esprit. Ses appréciations sont justes, son jugement sûr. Elle dispense le charme de son entretien avec une réserve savante. Elle n'a besoin que de paraître pour conquérir les suffrages. Elle s'étudie à n'être pour le public que jolie.... Elle est spirituelle pour son intimité seulement.

Manifestement créée pour les succès du monde, elle se meut sur ce terrain glissant avec une admirable aisance. C'est une fée toute-puissante et qui réserve le meilleur de ses dons pour elle-même.

C'est ce qu'on ne saurait dire de la comtesse de Mailly-Nesle.

Pourrait-on, mon jeune ami, penser à décrire la société de Paris sans y faire entrer le portrait d'une des femmes les plus



séduisantes dont ce cercle choisi puisse s'enorgueillir ? Fille de la séduisante comtesse de Goulaine, dont la ville de Nantes garde le souvenir, c'est l'unique femme en qui la province n'ait laissé aucune trace, et une telle exception confirme ma règle. Mme de Mailly apporta dans la capitale, vers l'âge de dix-huit ans, la fleur d'une beauté à l'allure saisissante, énigmatique. Son regard brille d'un éclat un peu sombre, son teint chaud, ses cheveux fauves, sa bouche au sourire rare, la parfaite régularité de ses traits constituent un ensemble unique. Cependant le pli de sa bouche est un peu amer.... Elle évoque la pensée d'une Muse moderne et tragique.

Musicienne consommée, la nature l'a douée d'une voix superbe. Jamais les salons de Paris ne retentirent d'accents plus troublants. Riche, belle, mariée à un seigneur de haut parage, qu'est-ce donc qui marque le caractère de sa beauté d'une mélancolie un peu farouche ? Je me suis laissé parler d'un ciel conjugal chargé de nuages très noirs...puis d'une séparation...et je n'ai pu me garder de penser que les Muses étaient fort bien sûr d'Hélicon...que cette altitude convenait à leurs nobles aspirations, à leur mission artistique...tandis que le soin de rendre heureux de simples mortels ne les occupait guère.

La comtesse de Goulaine accompagne sa charmante fille dans le monde, veillant sur le trésor de son amour maternel avec une sollicitude touchante, un peu épeurée.

Vous rencontrerez également, mon jeune ami, dans les grands bals où vous serez convié, deux sœurs dont le charme vous semblera bien captivant ; le contraste est frappant entre la fine beauté brune de l'aînée et le superbe éclat blond de la cadette. Chacun les a nommées. Il s'agit de la baronne de Vaufreland et de la baronne de Noirmont.

L'aînée a des traits fins d'une adorable régularité, une petite



tête couronnée de beaux cheveux noirs relevés avec une simplicité artistique qui donne une grâce antique à son profil délicat. Elle s'habille avec une savante recherche, mettant sa coquetterie à éviter tout ce qui apporterait une note trop éclatante dans la gamme discrète de sa fine élégance. Douce, aimable, réservée, cette charmante femme exerce la vertu d'une bonté et d'une bienveillance qui jamais ne se démentent.

Sa ravissante sœur est d'une beauté à laquelle chaque année semble ajouter un nouvel éclat. Elle a de grands yeux bleus et rieurs, une bouche formée pour sourire, un joli menton à fossettes, et sa taille superbe épanouit les grâces d'une jeunesse qui atteint seulement la perfection de son développement. C'est une gaie charmeuse, une des femmes que rêvait Rubens, libres fleurs écloses sous le soleil de la joie, faites pour donner sur leur passage la sensation lumineuse d'un rayon perçant la brume plate et incolore de la vie quotidienne.

Cte PAUL VASILI.



LE PREMIER CENTENAIRE DE "LA REVUE CANADIENNE."

Ne pas faire erreur : *La Revue canadienne* n'a pas cent ans ; M. Benjamin Sulte non plus ; mais la *Revue* a de larges colonnes et M. Sulte a une bonne plume : et de 1864 à 1887, M. Sulte a su donner cent articles à cette revue mensuelle.

C'est un événement pour notre monde littéraire qu'un " centenaire d'articles " dans une publication de ce genre.

Aussi les collaborateurs anciens et nouveaux de la *Revue* ont-ils accueilli avec faveur l'idée de fêter ce " centenaire " d'espèce nouvelle. Grâce à la munificence de M. Alphonse Desjardins, député d'Hochelaga, un ami des lettres et l'un des anciens propriétaires de la *Revue*, nous nous trouvâmes le 23 décembre 1886, en présence d'un splendide menu revêtu pour la circonstance de couleurs littéraires.

Ceux qui eurent le plaisir d'être présents se souviendront longtemps de ces quelques heures !

Le dessert fut, croyons-nous, le premier de ce genre donné au Canada et le plus délicat pour des gourmets littéraires.

Qu'on en juge : le voici en vers et en prose.

A M. BENJAMIN SULTE.

(Pour son centenaire)

Centenaire déjà ! Que suis-je donc moi-même ?
Un jour, il m'en souvient, j'eus un plaisir extrême

A voir vos premiers vers, à les faire imprimer. (1)
Ils étaient si bien faits que l'on dut exprimer
Un doute injurieux ; de Dupont l'œuvre entière,
De la première page à la page dernière,
Avec soin compulsée avant *l'imprimatur*,
Vous donna droit, scellant votre succès futur.
Mais ce jour est bien loin ! Bien des jours, des années
Ont passé sur le monde, et nos deux destinées
Faites comme toujours, de bonheurs, de revers,
Nous ont vu prodiguer et la prose et les vers.
Vous étiez débutant et j'étais l'Aristarque,
Et pour rire de moi, l'on m'appelait Monarque
Du royaume des pions. Les rôles sont changés.
Lorsque tous vos écrits sont par ordre rangés,
Par l'esprit, la valeur, ainsi que par le nombre,
Ils rejettent déjà plus d'un ancien dans l'ombre.
Vous en avez ici, bien compté, jusqu'à cent.
Pour un homme aussi jeune, enfin, c'est indécent !
Je proteste... mais non, je me soumets d'emblée.
A quoi bon protester ? Votre plume endiablée
N'en irait que plus vite ; il ne resterait plus
De papier que pour vous ; et nos cris superflus
Ne nous obtiendraient pas un coin dans la *Revue*
Il vaut bien mieux, ayant mon intérêt en vue,—
Vous êtes devenu critique à votre tour,
Et sans être, entre nous, commode chaque jour,—
Mieux vaut donc implorer pour un prochain volume
Une page indulgente à votre brave plume.
Certain qu'avec plaisir, toujours on vous lira,
Poète, historien, critique, *et cætera.*
Allez votre chemin— mais un peu moins sévère—
Et donnez-nous bientôt un autre centenaire.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Montréal, 11 décembre 1886.

(1) M. Sulte, tout jeune et encore inconnu, avait envoyé une pièce de vers au *Journal de l'instruction publique*, lorsque M. Chauveau était surintendant de l'éducation. M. Chauveau et M. Lenoir, l'assistant rédacteur, hésitèrent à la publier ayant cru remarquer d'abord une forte ressemblance avec les poésies de Pierre Dupont.



LA FRATERNITÉ NATIONALE.

. . . .

Quant à nous, qui vivons déjà dans l'exil, tout ce que nous avons droit de vous demander à vous, nos frères du Canada, c'est votre bonne estime et cet amour fraternel, que le Dante a si heureusement nommé "*la carita del natio loco,*" "la charité de la terre natale." De cela nous avons grand besoin, et c'est ce support moral, qu'au nom de tous mes compatriotes vivant aux Etats-Unis, je vous conjure de ne jamais nous retirer.

EDMOND MALLET.

Washington, ce 10 décembre 1886.

S Si nous te demandions : " Où prends-tu, pour écrire
U Une très grande histoire et tant de vers charmants,
L Les longs loisirs qu'il faut à qui cherche à bien dire ? "
T Tu rirais aux éclats... Ton secret pour produire,
E Est de mettre à profit tous les petits moments.

ALFRED GARNEAU.

Ottawa, 4 janvier 1887.

I have the greatest pleasure in associating my name with that of my colleagues and offering a sincere homage of praise to Mr. Benjamin Sulte on the occasion of his 100th contribution to *La Revue Canadienne*. My opinion of Mr. Sulte's standing as a man of letters has been expressed on several public occasions, and I am glad to repeat that while Crémazie is the Hugo ; Fréchette, the Lamartine ; Sulte is the Bé-

ranger of Canada. His poems are perhaps more distinctively national than those of any other writer, because they are confined to the songs of the people. Mr. Sulte's subsequent labours as an essayist and an historiographer have since widened the circle of his usefulness and added to the enduring character of his reputation. I sincerely wish him many years of literary vivacity and vitality.

JOHN LESPÉRANCE.

Montreal, Dec. 14, 1886.

EXTRAIT D'UN POÈME INÉDIT INTITULÉ : " LA CLOCHE."

II

(1775)

. . . .

Quinze ans, depuis ces jours de deuil, se sont passés ;
Les nôtres, patients, ont, de leurs bras lassés,
Jour par jour réparé lcs pertes de la guerre
Et repris leur courage en cultivant la terre.
Ils sont tristes, parfois ; mais ils sentent pourtant
Chanter encore, au fond de leur cœur palpitant,
Cet espoir que Dieu donne à celui qui travaille.
S'ils ont, hélas ! été vaincus dans la bataille,
Ils ont gardé pour eux leurs foyers et leurs champs ;
Et, le soir, revenant par les soleils couchants,
A travers les blés mûrs ou sous les forêts vertes,
Ils sentent pénétrer, dans leurs âmes ouvertes,
Cet hymne consolant que, partout, le Seigneur
Verse sur la forêt et sur la terre en fleur,
Et qu'à son tour la fleur,— comme l'écho d'un temple,—
Redit au cœur ému de l'homme qui contemple.



Ah ! vous tous qui vivez au sein de nos cités,
Qui parcourez, le jour, à pas précipités,
L'amour de l'or au cœur, le dur pavé des villes,
Et dont même les nuits ne sont jamais tranquilles,
Vous croyez vivre ici ; mais vous ne savez pas
Ce qu'offre de plus doux l'existence là-bas,
Dans ces grandes forêts calme où l'oiseau chante,
Dans ces champs parfumés où le ruisseau serpente,
Où tout rit au soleil et baigne dans l'air pur,
Où l'œil, pour horizon, n'a que l'immense azur.
C'est là que l'âme en proie à la douleur profonde,
Sent déjà, tout au fond de la larme féconde,
Germer,— comme un point d'or que le ciel fait briller,—
Cette fleur de l'espoir qui doit la consoler.

. . . .

O magiques splendeurs des soleils radieux
Qui jetez jusqu'à nous l'éclat lointain des cieux !
O souffles bienfaisants, ô lueurs constellées
Qui rayez le manteau de nos nuits étoilées !
Parfums des champs, frissons des grands lacs endormis,
Ombre épaisse des bois où le Seigneur a mis,
Près de l'oiseau qui dort, le ver-luisant qui rampe
Et poursuit son labeur au reflet de sa lampe !
Travail béni du jour, calme repos du soir,
C'est vous qui nous avez sauvés du désespoir !

. . . .

NAPOLÉON LEGENDRE.

VERS LE PASSÉ

— Chez le docteur Bender —

J'ai tenu à revoir Boston, ville des plus curieuses de l'Amérique du Nord. Là, habitent les Bostonnais, nos ennemis de jadis, nos admirateurs d'aujourd'hui. Et, puis, dois-je l'avouer ? à Boston vit mon compagnon de collège, mon vieil ami Ben-

der: L'idée de le revoir, de presser sa loyale main me faisait grand plaisir, et tout à coup cette pensée réveilla chez moi tout un essaim de souvenirs.

O primavera gioventu della vita !

Jeunesse, printemps de la vie, te rappelles-tu des après-midi du dimanche passés sous le toit hospitalier du docteur ? C'est là, rue d'Aiguillon, dans une petite maison, proprette, à l'allure correcte, bourgeoise, que nous devisions *de omnibus rebus et quibusdam aliis.*

D'habitude nous nous éparpillions dans une salle oblongue, située au second, où l'automne et l'hiver flambait un bon feu de grille. Mademoiselle Eva, bambine de cinq ans, maître Ludwig, gaillard de trois ans, y étaient admis quand ils avaient été bien sages. Je dois avouer que mademoiselle Eva restait avec nous plus souvent que Ludwig ; mais enfin, il faut que jeunesse se casse.

Dans cette salle Paul de Cazes nous causait de la France, de la Bretagne, de la Vendée, de ses études sur les cantons de l'Est, de ses débuts de journaliste à Joliette, où il avait été le prédécesseur de Languedoc. Il s'en montrait très fier. Legendre dissertait sur l'étymologie des mots. Oscar Dunn,—ce cher et regretté Dunn—lui donnait la réplique et finissait par arriver bon premier avec son " *Glossaire.*" Marmette rêvait alors " *Le Chevalier de Mornac.*" Le docteur Hubert Larue—encore un disparu—nous expliquait son " *Voyage sentimental sur la rue St. Jean.*" Blumhart nous disait ses ambitions : il voulait avoir un grand journal aux rouages bien compliqués. Achintre, dans sa langue de poète et de méridional, nous parlait de Méry, de Théophile Gauthier, de Victor Hugo, de Louis Veuillot, de Lacordaire, de la guerre de Crimée, de la vie des sous-officiers à l'école de cavalerie de Saumur, de l'école des peloton, des Bermudes, de Salnave, de Saint-Domingue.

Quelle verve possédait ce mort regretté ! Quel vide il a laissé parmi nous ! Edouard Deville hasardait quelques mots après Achintre. Cet ancien officier de la marine française semblait toujours timide. Il se faisait petit et pourtant quand la glace se rompait il y allait avec autant d'entrain qu'Achintre. Gare alors au Japon, à Ste-Hélène, à Taïti, à Juan Fernandez, cet île de Robinson Crusoé que nous avons tous plus ou moins habité pendant notre enfance.

Chapleau, Lynch, Paquet, le Dr de Saint-George, Joseph Roy, du *Quotidien,* Henri de Lagrave, Buteau Turcotte, Charles Langelier, Massiah, encore un mort !—Eudore Evanturel se mettaient de la partie, et ainsi se passaient les après-midi du dimanche.

Quelquefois Stewart, du *Chronicle,* nous parlait du rapprochement des races.

—Nous serions plus fort en ne formant qu'une seule nationalité, affirmait-il.

Je lui citais alors l'*Histoire des Canadiens-français* par Benjamin Sulte, en lui disant :

—La nationalité canadienne-française a déjà fait ses preuves comme absorbant. Pourquoi ne pas lui donner la préférence ?

Et la discussion de s'échauffer, et les cigares de s'allumer. La tempête grondait alors, tempête de vent qui se terminait habituellement dans un verre de vieux Montrachet.

Souventes fois, de graves politiques se glissaient dans la petite maison de la rue d'Aiguillon. C'étaient presque tous des ministres ou des députés en herbe. Ces personnages ne nous empêchaient pas d'avoir nos franches coudées et de faire chômer leurs combinaisons dès qu'elles nous ennuyaient.

Un soir il y eut invasion chez le Dr Bender. L'Assemblée législative siégeait; le faubourg St-Jean brûlait. Chacun de courir au secours des infortunés. Dans un zeste de temps la cour de Bender fut encombrée de meubles et d'ustensiles de ménage.

Je vois encore d'ici mon ami Lynch, ministre des terres de la Couronne, le docteur Cameron, député de Huntingdon, et mon ami Watts, ancien député de Drummond et d'Arthabaska. Lynch sauvait une horloge et y mettait un soin honnête que les Prussiens ne savent pas trouver en pareille occurrence. Les deux autres députés étaient attelés sur une valise énorme, un de ces gros coffres de la campagne. Ils le trainaient cahin-caha, suant, soufflant. Le hasard avait mis entre les mains de ces deux partisans de la loyale opposition de Sa Majesté, un meuble aussi lourd, pour le moins, qu'était le coffre-fort du trésorier de la Province. Par chance, ils le menèrent à bon port tout comme s'ils avaient été députés ministériels. Ce soir là, Bouthillier, ancien député de Rouville, eut la spécialité du sauvetage des carioles. Il en arracha quatre aux flammes, et il les mena triomphalement devant la maison de Bender.

Outre nos soirées du dimanche il y avait aussi quelques réceptions de gala au cénacle de la rue d'Aiguillon. D'abord chaque automne un dîner aux huîtres: il était de rigueur, ainsi que celui de la Noël et des Rois. Le 30 juillet, on fêtait l'anniversaire du docteur. Le jour de la fête de la Reine... nous buvions à la France. Dans l'après-midi du jour de l'An, nous faisions la revue de l'année, et le jour des Morts nous pensions à ceux qui nous avaient quitté le sourire sur les lèvres, nous promettant de se revoir, si nous suivions la ligne droite.

Ainsi se passaient nos réunions de la rue d'Aiguillon.



Je dois ajouter que chaque dimanche, il y avait un petit dîner de famille, où un intime était convié.

Quelquefois aussi quand une frégate française était en rade de Québec, quand un ami des Etats-Unis, de France ou d'ailleurs était de passage chez nous, le ban et l'arrière-ban étaient convoqués. On rencontrait alors des littérateurs, des artistes, des poètes, des peintres, des militaires, des marins, des voyageurs, des explorateurs illustres. C'est là—chez Bender—qu'est venu se reposer pendant une heure l'enseigne de vaisseau La Tour, ce héros qui, d'un coup de Torpille, a fait couler le navire amiral chinois, pendant la dernière guerre.

Le petit salon, tapissé en papier imitant le cuir de Cordoue, s'ouvrait en ces circonstances solennelles.

Ma foi, cette pièce était fort coquette. On y voyait des bronzes de Pradier, des terres cuites, des porcelaines de Sèvres, des cuivres vénitiens. Au mur était suspendu un chef-d'œuvre de Théophile Hamel, un portrait de M. Bender le père—encore un philanthrophe celui là.—Au-dessus du manteau de la cheminée, l'œil s'arrêtait sur une toile de Jules Taché, représentant un *fiord* norvégien. Tout autour du salon, sur des lambrequins, s'étalaient des chinoiseries, des petits gnômes japonnais, des vieilles faïences. Ici, tout révélait sans luxe, sans ostentation les goûts artistiques du maître. C'est dans cette pièce que Auguste La Rue, en grande tenue de capitaine d'artillerie venait chanter la *dona è mobile,* pendant que Lavallée tenait le piano. C'est ici que fut composée la célèbre marche de Pie IX ; c'est ici que Prume a fait rire et pleurer son violon.

Chez notre hôte les heures fuyaient dorées dans le sablier du temps. Ici la vie passait sans nous toucher, ne faisant que nous éventer du bout de son aile.

Et nos promenades en voitures, l'été ; en traîneaux, l'hiver ! Comme il faisait bon d'aller causer à Lorette, à Montmorency, à Sainte-Foye. Ce fut en flânant ainsi que l'ami Bender eût l'idée d'écrire la vie de son grand'père Perreault, ce type du gentilhomme Canadien-français. Ce fut dans une de nos courses à travers les neiges et les sapins qu'il se décida à écrire sa monographie de la littérature canadienne-française.

Par un après-midi d'automne nous vîmes des femmes sur le chemin de Lorette. En jupes rouges et bleues, portant câlines blanches, mantelet noir, elles brayaient le lin. Les feuilles pourprées ou mordorées étaient encore suspendues mollement aux grands arbres, les horizons encadraient à merveille le soleil couchant, les Laurentides, le fleuve assoupi, le vieux Québec qui allaient dormir son repos d'hiver. Les brayeuses chantaient en cadence :

Le fils du Roy s'en va chassant !

N'est-ce pas là un vrai tableau de la vieille école française ?

Mais envolez-vous mes souvenirs !

Le train entre en gare de Boston. Le docteur Bender est là, il m'attend, et ce soir, sous le manteau, tout en fumant, nous causerons des bonnes vieilles heures et des neiges d'antan.

Oh ! jeunesse, printemps de la vie !
O primavera gioventu della vita !

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.



A MON CHER BENJAMIN SULTE

Le semeur matinal, dès le printemps, sans trêve,
Jette l'or de ses blés dans le tiède sillon.
Il contemple d'avance, en un superbe rêve,
L'épi qui flottera comme un fier pavillon.

Quand vient l'été, que l'eau baise en chantant la grève,
Que dans l'air parfumé danse le papillon,
Les oiseaux font leurs nids, jetant leur note brève
Et voltigeant au ciel comme un gai tourbillon.

Toi, tu sèmes toujours au champ de la science,
Toi, toujours tu bâtis, tout plein de patience,
Peinant comme un forçat, chantant comme un pinson.

L'homme des champs sait bien que c'est pour lui qu'il sème ;
L'oiseau bâtit son nid pour un couple qui s'aime ;
Toi, tu songes à tous. O la grande leçon !

PAMPHILE LEMAY.

La croyance de nos ancêtres est le principe supérieur de notre vie sociale, et on a eu raison de dire qu'on n'est Canadien-français qu'à demi, quand on n'est pas en même temps catholique. Le jour en effet où nous oublierons les bienfaits que la religion d'une main généreuse a répandus sur nous, de ce jour, nous briserons avec le passé et avec nos traditions patriotiques.

L. A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, le 13 décembre, 1886.



ACROSTICHE

Sa voix patriotique a trouvé dans nos âmes
Un écho fort et pur, qui redit en tous lieux
Les exploits des héros qui furent nos aïeux ;
Téméraires acteurs, dans cent terribles drames,
Evoqués par sa plume en termes radieux.

F. G. Marchand.

St-Jean, 14 décembre 1886.

AVIS AUX JEUNES GENS SUR LEURS LECTURES

Ne cherchez pas la pâture de votre intelligence dans cette multitude de romans et de drames que la presse du dix-neuvième siècle enfante chaque jour, avec une si déplorable fécondité. Pour l'honneur de votre goût et de vos sentiments, professez le dédain le plus marqué pour cette littérature sans principes et sans règle, qui n'a d'autre guide que le caprice de l'écrivain, présente dans ses productions le mélange le plus bizarre du grandiose ou plutôt de l'emphatique avec le trivial, et ne cherche qu'à exciter des émotions sans se mettre en peine de la cause qui les produit, et de l'effet qui en résulte. Si, dans ces œuvres, on rencontre quelquefois un style pittoresque, des récits qui excitent l'intérêt, des peintures de mœurs plus ou moins fidèles, là, on ne trouve pas l'idéal qui satisfait et agrandit l'âme, et le type du beau qui seul a droit de commander l'admiration.

Trop souvent l'écrivain sans conscience va remuer au fond de l'homme la lie de corruption que recèle toujours la nature

dégradée, et la limpidité du cœur disparaît dans le trouble qu'il produit. On quitte ces pages avec des émotions ; mais jamais avec cette pure exaltation que cause une œuvre empreinte d'une vraie beauté littéraire. L'esprit ne gagne rien à cette littérature ; le cœur y perd beaucoup. La société s'avilit sous l'influence de ces livres pervers.

Eloignez-vous de ces tristes productions. Elles sont un poison qui atteindrait bien pernicieusement vos plus nobles facultés. Conservez le goût de la grande et saine littérature, relisez-en les admirables chefs-d'œuvre. Aimez à vous entretenir avec ces hommes supérieurs qui ont reçu du Ciel le don d'instruire et de charmer par leurs écrits. Vous vous trouverez alors dans une atmosphère qui agrandit les idées, épure les sentiments, ennoblit le caractère.

J. S. Raymond.

LE CENTENAIRE

Sulte passe ! "Est-ce lui, dit un octogénaire,
Est-ce lui, le héros de ce gai centenaire ?"
Oui, lui dis je ? Il reprend : "N'avez-vous pas trouvé
Que pour un centenaire il s'est bien conservé ?"
Le bon vieillard avait, méprise pardonnée,
Pris le centième écrit pour la centième année !

M. J. A. Poisson.

A NOTRE VÉTÉRAN

Honneur au vétéran de *La Revue canadienne*, BENJAMIN SULTE, et prospérité à l'œuvre éminemment patriotique qu'il patronne avec tant de dévouement.

L'histoire fait connaître ce que nous avons été et ce que nous sommes.

La littérature, prose et poésie, montre ce que sont nos penseurs et ce que nous valons.

Et dans cette publication canadienne-française, patronnée par notre cher AMPHITRYON, la science n'est point mise de côté.

OCT. CUISSET.

A MONSIEUR B. SULTE

A l'occasion de la publication de son centième article dans *La Revue Canadienne*.

RONDEAU.

Après vingt-cinq ans d'un heureux ménage,
Quand l'*époux fidèle* et *la femme sage*,
Ensemble ayant vu bons et mauvais jours,
De leur marche un peu suspendent le cours,
Et peuvent, joyeux, constater que l'âge,
Par eux oublié le long du voyage,
N'a pas sur leurs fronts fait trop de ravage ;
Les jours envolés leurs semblent si courts,
Après vingt-cinq ans,



Que, sans les enfants, leur vivant ouvrage,
Ils pourraient douter que le mariage
Date de si loin ; car s'aimant toujours
Et ne sentant pas encor leurs pieds lourds,
Ils ont conservé jeunesse et courage
Après vingt-cinq ans.

ERNEST MARCEAU.

Ottawa, 13 décembre 1886.

MON CHER SULTE

Je suis heureux de m'associer aux nombreux collaborateurs de la *Revue canadienne*, pour témoigner de la fécondité de votre plume et rendre hommage à un réel talent. Pour vous qui mettez la satisfaction du devoir accompli au-dessus de toute autre considération, et qui préférez la gloire à l'argent—la gloire pure avec son nimbe d'or,—vous trouverez peut-être agréable que le public vous paie d'une monnaie impérissable les cent articles que vous avez publiés dans la *Revue*. C'est dû, et j'apporte mon obole au plus persévérant ami des lettres canadiennes.

EDMOND LAREAU.

NOTRE LITTÉRATURE

Le génie et le caractère d'un peuple se retrouvent nécessairement dans ses productions littéraires.

La littérature canadienne portera donc l'empreinte de la force, de la franchise et de la gaité !



Elle sera croyante et respectueuse, chaste et réservée.

Chez elle, pas de scepticisme dans les idées, de mollesse dans les sentiments, d'affectation dans le langage.

Elle n'engendrera pas mélancolie et ne laissera, dans l'esprit et le cœur, que de saines et vivifiantes impressions.

La forme, chez elle, sera soignée et correcte, mais le fond l'emportera sur la forme.

De cette façon elle acquerra une renommeé solide et durable, et elle fera du bien.

J. Desrosiers.

Montreal, 8 décembre 1886.

DEUX CENTENAIRES

A MONSIEUR BENJAMIN SULTE, A L'OCCASION DE SON CENTIÈME ARTICLE DANS LA "REVUE CANADIENNE."

L'un courbait vers le sol son front chargé d'années,
L'autre marchait d'un pas ferme vers l'avenir;
Le premier songeait aux illusions passées,
Le second méditait des travaux à venir.

Pour l'un, le siècle entier n'était que comme un jour,
On le nommait lui-même une ombre surannée ;
Pour l'autre, ardent lutteur et rêveur tour à tour ;
Chaque heure était un jour, chaque jour une année.



Le vieillard affaibli sous le poids de cent ans,
S'éteint comme une plume à la fin de son cycle ;
Sulte, conteur, poète et faiseur de romans,
Signe au plus fort de l'âge un centième article.

P. B. MIGNAULT.

Montréal, 23 décembre 1886.

A BENJAMIN SULTE

On m'a dit souvent ou bien j'ai dû lire
Que prenant la lyre
Au lieu du burin,
Vous avez jadis, poète en liesse,
Chanté la jeunesse
Dans plus d'un quatrain ;

Que vous étiez même un amant fidèle
D'une damoiselle
Au teint rose et frais,
Que nous appelons muse ou poésie
Et que l'on convie
A tous nos secrets.

Vous l'aimiez beaucoup si j'en prends pour gage
Ce charmant ménage
Des jours d'autrefois,
Où plus fier qu'un roi dans son grand royaume,
Vous sentiez l'arôme
De son fin minois ;

Où vous étiez seul, ne sachant du monde
Que ce qu'il émonde
De tous vos soucis,
Où vous n'aviez pas ces heures arides
Qui creusent des rides
Entre les sourcils.

Vous courriez les bois, vous cueilliez les roses
Sur la route écloses
Aux baisers du jour ;
Et vous repreniez le soir à la brune
Par un clair de lune
Vos propos d'amour.

Oh ! ces temps heureux comme on les gaspille !
Qui donc éparpille
Nos illusions ?
Que l'on ne peut plus renouer leur nombre,
Tant il se fait sombre
Sur nos horizons.

Qui donc vous a fait oublier si vite
Votre favorite
A l'œil azuré ?
Que vous n'avez plus pour elle un sourire,
Elle dont l'empire
Vous était sacré.

Quelle ingratitude envers votre muse !
Elle vous accuse
Et pleure tout bas.
Pauvre ange déchu, repliant son aile,
Elle vous appelle,
N'entendez-vous pas ?

N'entendez-vous pas sa voix éplorée ?
De myrte parée,
Elle vous attend.
Redonnez-lui donc à cette pauvrette,
Son gentil poète
De ses nuits d'antan.

A tous les oublis sa bonté pardonne.
Elle ne rançonne
Que le ravisseur
Et je crois savoir que Clio la sage
Ne prend pas ombrage
De sa jeune sœur.

GONZALVE DESAULNIERS.

LA FRANCE DE L'AVENIR

Un éminent critique canadien, M. l'abbé Casgrain, a indiqué en termes parfaits aux écrivains de son pays la mission à eux confiée, et les dons que Dieu leur a départis pour l'accomplir. " Représentants de la race latine, notre mission est d'opposer au positivisme anglo-américain, à ses intérêts matérialistes, à son égoïsme grossier, les tendances d'un ordre plus élevé. Vous avez devant vous une des plus magnifiques carrières qu'il soit donné à des hommes d'ambitionner. Issus de la race la plus chevaleresque et la plus intelligente de l'Europe, vous êtes nés à une époque où le reste du monde a vieilli, dans une patrie neuve, d'un peuple jeune et plein de sève. Vous avez, dans l'âme et sous les yeux, toutes les sources d'inspiration, au cœur de fortes croyances, devant vous une gigantesque nature où semblent croître d'elles-mêmes les grandes pensées ; une histoire féconde en dramatiques événements, en souvenirs héroïques. En exploitant ces ressources, vous pouvez créer des ouvrages qui s'imposeront à l'admiration et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel dans cet hémisphère."

Si ce vœu était exaucé, si, après avoir conquis la suprématie dans le Nord américain, les Français-canadiens, donnant la main à leurs frères de la Louisiane et des Etats du Nord-Est, étendaient cette influence intellectuelle et morale jusqu'au cœur des Etats-Unis, ils pourraient peut-être rouvrir au génie de la race latine l'Amérique tout entière. De même que leurs pères, les vaillants semeurs de l'Ouest, avec le grain de froment, jetaient dans les sillons du Nouveau-Monde le souvenir de la France ; eux aussi, avec leurs livres, avec leurs journaux, avec leur conférences, avec leurs sociétés de St-Jean-Baptiste sèment à pleines mains les idées de la race latine qui, déjà, germent, ça et là, dans le sol étonné des Etats-Unis.

Qui oserait dire ce que, dans un demi siècle, sera devenue l'hégémonie anglo-américaine ? Inondée du côté de l'Est par les Allemands et par les Irlandais (le seul mois de mai dernier en a vu débarquer cinquante mille), et prise à revers par les émigrants du Céleste Empire, la grande république n'appartiendra bientôt que de nom à la race de ses fondateurs. Comment prévoir les destinées d'une nation qui a commencé par la tête ronde des puritains pour aboutir, qui sait, à la queue des Chinois ? Un jour, peut-être, les races noire, mongole, germaine, celtique, se heurteront, là-bas, dans un choc effroyable. Ce jour-là, les ossements des Peaux-Rouges tressailleront de joie sous la terre où fut la prairie.

Mais auparavant bien des choses arriveront. Peut-on douter, par exemple, que les Etats-Unis ne veuillent tôt ou tard, faire sentir à la vieille Europe le poids du nouveau monde. De quelle importance il sera alors pour la France, pour tous les pays latins, de ne pas abandonner l'impulsion de cette formidable machine, aux intérêts, aux passions d'une rivale. Qui sait si l'appoint que les descendants des Gallo-Romains apporteront, à une certaine heure, dans la chose publique, ne sera pas décisif ? Qui sait même si, quelque part ils ne créeront pas un nouvel Etat ? Alexis de Tocqueville, ce voyant de notre siècle, a prédit qu'un jour, " en dépit de la conquête, les Français arriveraient à fonder à eux seuls un bel empire dans le nouveau monde, plus éclairés peut-être, plus moraux et plus heureux que leurs pères."

Sans attendre les grands événements d'un avenir encore éloigné, faisons en sorte que pas un Français " du vieux pays " ne reste désormais insouciant du Canada. Ce n'est pas dans la tête, mais dans le cœur de chacun de nous que ce nom devrait être gravé. Il est vrai, une catastrophe a jadis arraché de nos bras les Français d'Amérique ; leurs destinées ne sont plus les nôtres ; ils forment un nouveau peuple. Qu'importe : là-bas, dans l'immensité de notre ancienne colonie, il existe

un beau lac, vaste comme une mer : on le nomme Erié. Tout à coup, une partie de son onde s'enfuit, s'incline, puis s'engloutit au fond d'un gigantesque abîme. Dans cette chute effroyable qui la sépare à jamais de sa source, la nappe d'eau brisée, mugissante, désespérée, semble s'anéantir. Tout a disparu sous un immense voile de vapeur et d'écume. Du sein de ce chaos, un fleuve va sortir, cherchant sa voie ; il la trouvera et coulera puissant et calme, pour former bien loin de l'Erié un autre beau lac, avec un nouveau nom et de nouveaux rivages. Qu'importe la distance, qu'importent les rives et les noms ! Erié, Ontario, vos ondes ne sont-elles pas les mêmes et, dans leur azur, ne réflètent-elles pas le même ciel !

Ch. de Bonnechose.

UN OISEAU SANS PLUMES

Qui fait l'oiseau ? c'est le plumage.
LA FONTAINE.

" A tout seigneur tout honneur," dit un vieux proverbe, et voici en quelle circonstance, il y a quelques années, je dus m'efforcer d'être complaisant à l'égard d'un personnage distingué en visite à Québec.

Le gentilhomme en question qui, soit dit en passant, est un savant et un littérateur d'un grand mérite, se prit d'intérêt pour l'étude des poissons des environs de notre ville et de la pêche qu'on leur fait. Je lui avais décrit en termes si élogieux nos lacs incomparables et les belles truites aux différentes nuances qui les habitent, qu'il manifesta le désir de visiter ces endroits.

Je lui fis l'offre de mes services : un canot fut retenu, et. m'étant pourvu de cannes à pêcher, lignes, hameçons, enfin de tout l'attirail nécessaire, je me préparai à le recevoir, ainsi que madame la duchesse, leur fils et leurs deux filles.

Au jour convenu, par une belle après-midi de juin, nous partîmes en voiture, en route pour un lac en renom, à quelque douze milles de la ville.

Les nobles étrangers furent bientôt installés dans le canot, qui ne tarda pas à glisser mollement sur le lac calme et poli comme un miroir ; mais pas une truite ne put être prise pour corroborer les rapports enthousiastes que j'avais faits.

J'étais mortifié et désappointé en même temps de leur peu de succès.

M'étant placé sur l'avant du canot, je déployai tout le savoir-faire que plusieurs années de pratique m'avaient appris ; mais ce fut en vain, pas une truite ne se montra.

Je me retournai pour voir à quoi mes hôtes passaient leur temps. Je les vis en frais de disséquer une fleur des champs ramassée sur la route, la comparant avec d'autres de même famille qu'ils avaient connues en Europe.

Ce noble personnage, en mentionnant le nom scientifique de cette fleur, me demanda s'il existait d'autres espèces de la même famille en Amérique. Cette question était de nature à ajouter à mon embarras, et je dus avouer que mes connaissances en botanique n'étaient pas assez étendues pour me prononcer sur un tel sujet. Un profond silence s'ensuivit jusqu'au moment où, jetant les yeux sur des rochers voisins, il me demanda si je pouvais lui dire de quelle formation ils étaient. Evidemment, me dis-je, je ne suis pas l'homme qu'il faut pour entretenir de tels savants. Et ma réponse, en fait de géologie, ne fut guère plus heureuse que la précédente.

Tenant cependant à établir mes titres à des connaissances de quelque nature, je me tournai vers le duc, et lui dis d'abord, qu'en Amérique, le nombre des personnes qui consacraient leur temps à des études scientifiques étaient très restreint.

" Pourquoi cela, demanda-t-il ?

" Parce que cela ne paie pas ; et, dans ce pays-ci, chacun a besoin de tout son savoir et de toute son énergie pour faire de l'argent ; et l'homme de science a bien peu de chance d'arriver à la fortune. Cependant, ajoutai-je, Votre Grâce ne doit pas se former une opinion du degré de connaissances des habitants de ce pays par mon ignorance de la botanique et de la géologie. Nous nous efforçons tous d'acquérir quelques connaissances particulières dans les arts ou les sciences. Quelques-uns cultivent la musique, d'autres dessinent, s'occupent de



peinture ou de choses qui sont utiles ou agréables. Quant à moi personnellement, étant amateur de chasse et de pêche, je suis devenu familier avec les différentes variétés d'oiseaux et de poissons de ce pays, et je serai heureux de mettre au service de Votre Grâce, mes connaissances en ornithologie et en pisciculture."

" Merci," répliqua le noble duc, " je connais très bien vos oiseaux américains, et je puis dire à leur chant le nom de plusieurs d'entre eux. Ainsi l'oiseau que nous entendons en ce moment est le merle," ce qui était vrai, et j'en conclus qu'en effet il connaissait nos oiseaux, au moins celui-ci.

Un peu plus loin, un autre chanteur attira son attention. " Vous connaissez sans doute cet oiseau, me dit-il ?

" Oh ! oui, répliquai-je, je le connais bien ; ils sont très nombreux dans les environs, et de fait, ils le sont partout."

" Je le connais aussi, dit Sa Grâce c'est le........ le........j'ai son nom sur le bout des lèvres........ ....c'est bien singulier que je ne puisse le nommer. Comment appelez-vous donc cet oiseau ?"

Chacun son tour, dis-je en moi-même, en voyant l'embarras du duc, et je ne pus m'empêcher d'éprouver une certaine satisfaction en pensant jusqu'à quel point il venait de se prendre dans ses propres filets.

Après un profond salut, je luis dis : " cet oiseau, Votre Grâce, est appelé un rossignol irlandais ; mais c'est en réalité un oiseau d'un autre plumage, ou plutôt c'est un oiseau sans plumes, c'est une grenouille...."

J'observai du coin de l'œil l'effet de cette réponse chez mes nobles hôtes, mais les regards qu'ils portèrent sur moi étaient empreints de la plus parfaite incrédulité. Sa Grâce me dit

que j'étais dans l'erreur, qu'il connaissait bien cet oiseau, seulement qu'il ne s'en rappelait pas le nom dans le moment.

Je ne voulus pas, par déférence, engager une discussion à ce sujet avec un personnage aussi distingué. Je me contentai de lui dire que l'objet en question était tout près, et je fis signe au rameur de nous y conduire.

Quelques coups d'aviron suffirent pour nous rapprocher du rivage auprès d'un tronc d'arbre renversé et en partie submergé, et sur l'extrémité duquel était assise une petite grenouille qui, à notre vue, fit un bond et plongea dans le lac.

Sa Grâce, rougissant quelque peu, avoua " que ça lui paraissait bien être une grenouille après tout."

Je saluai de nouveau, tout en faisant remarquer, en souriant, le plaisir que j'éprouvais de ce que Sa Grâce ne quitterait pas l'Amérique avec l'idée peu favorable qu'elle pouvait s'être formée du savoir scientifique de quelques-uns de ses habitants d'après mon ignorance personnelle de la botanique et de la géologie.

Et si je raconte cet incident, ce n'est pas dans l'intention de faire voir la manière dont je me suis tiré d'affaire dans une circonstance critique, mais bien pour prouver une fois de plus que personne, quelque élevé que puisse être son état social, ne peut se vanter d'être parfait, et que les plus savants même pêchent toujours par quelque côté.

J. U. Gregory.



TABLE DES MATIÈRES

1887

SIXIÈME VOLUME

* Le typographe, par erreur, a traduit le nom de plume " *Father Prout* " employé par un éminent écrivain irlandais, par " *l'Abbé Prout*."

FIN DU VOLUME.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine.

OTTAWA, 5 Janvier 1887.

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles on 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, a 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32&33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	'	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	60
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	25
"	" " Vol. II	0	80	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vls. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	35		" 1884, Vols. I, II	2	00
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, Vol. I	1	50
					" 1886, Vol. I	1	50





NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

> "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."
>
> CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

JANVIER

7eme volume, 1ere livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 15 PLACE JACQUES-CARTIER

1888



NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00
" payable dans l'année - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,
Dépt du Secrétaire d'État,
OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

> " Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."
>
> CHARLES NODIER.

SEPTIEME VOLUME

MONTRÉAL
TYPOGRAPHIE IMPRIMERIE GÉNÉRALE

1888

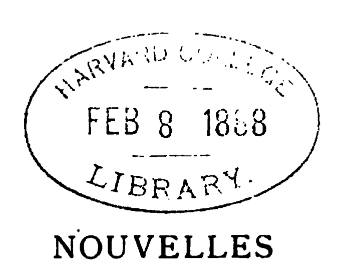
NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

FONDÉ LE 1ER JANVIER 1882, ET PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. LOUIS-H. TACHÉ



NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

LA CORPORATION OUVRIÈRE EN FRANCE AU MOYEN-AGE.

PROJET DE RESTAURATION.

Nous offrons aujourd'hui aux lecteurs des *Soirées Canadiennes* un travail qui leur semblera dépourvu d'actualité. Fait, il y a plus de deux ans, pour un auditoire composé de compagnons d'études appartenant presque tous à un autre pays que le nôtre, il ne répond pas aux mêmes préoccupations, il ne saurait offrir le même intérêt. Tel qu'il est pourtant, tel qu'il a subi la première épreuve, nous osons le soumettre à une épreuve nouvelle, croyant que les questions qu'il effleure, ne sauraient rester complètement étrangères aux lecteurs de notre pays—les questions économiques et sociales étant de tous les pays, aujourd'hui plus que jamais, grâce au rapprochement des lieux et à la communauté singulière des intérêts matériels. Plus d'un lecteur, du reste, y trouvera son profit, parce qu'une œuvre médiocre en inspire une meilleure, et qu'on est porté à faire des études et des recherches où l'on a été forcé de faire des critiques.

Pour ce motif, j'ose me présenter aujourd'hui aux lecteurs des *Soirées*. M. le Directeur en portera toute la responsabilité ; je ne lui souhaite que ce châtiment pour avoir fait violence à l'amitié, mais je crois qu'il sera aussi grand qu'il est mérité.

Les corporations ouvrières ne sont pas une création du moyen-âge. Leur origine remonte aux premiers temps de l'antique royauté de Rome. Depuis Numa jusqu'aux empereurs de la décadence, la ville de Rome nous offre le spectacle du commerce et de l'industrie répartis en différents corps de marchands et d'artisans, ayant leur législation et leur organisation intérieures. Cette institution, implantée dans tous les pays de l'Europe où s'établit la domination romaine, y survécut à sa chute, et les Francs, s'emparant du sol de la Gaule, trouvèrent dans les institutions existantes les éléments de leur monarchie et de leur organisation sociale. Les corps de métier, embrassant dans leur constitution et leur activité tout le travail industriel de la nation aussi bien que le débit de ses produits, acquirent dès lors une importance toujours croissante dans le développement de la prospérité publique. Leur histoire, étroitement liée à celle de la nation, traverse les mêmes vicissitudes de prospérité et d'infortune, de gloire et d'obcurcissement ; la succession des dynasties, les guerres féodales, l'affranchissement des communes eurent sur leur vie et leur développement un contre-coup nécessaire ; mais, à partir de Philippe-Auguste, leur mouvement progressif est assuré, et nous les voyons ainsi arriver au règne de Saint Louis où elles reçoivent de ce grand roi leur forme définitive et la vigoureuse impulsion qui leur a permis de rendre pendant plusieurs siècles d'incomparables services à la société française. Il est très-important de remarquer sous quelle forme se produisit dans l'organisation définitive du travail industriel et du commerce l'intervention de l'Etat. Les corporations, existant déjà de droit naturel, n'avaient pas à demander à la couronne une autorisation légale dont peut se passer une association qui

poursuit par des moyens légitimes une fin bonne et légitime. Mais comme les intérêts et les droits de la production et du débit ont des rapports nombreux et nécessaires avec les intérêts et les droits de la communauté sociale et de l'Etat qui la gouverne et la protège, le pouvoir civil avait le devoir d'intervenir dans l'organisation du travail, afin de protéger tout à la fois les intérêts du producteur et ceux du consommateur, et faire observer aux uns et aux autres, dans leurs relations mutuelles, tous les devoirs de la justice. A cette époque de foi et de subordination chrétienne, le pouvoir devait aussi faire observer et respecter dans les communautés ouvrières les lois de l'Eglise, et favoriser sa bienfaisante action sur les associations comme sur les individus.

Un roi tel que saint Louis, dont le génie législatif et l'esprit chrétien ont fait l'admiration des siècles, ne pouvait méconnaître dans l'organisation corporative la nécessité de concilier harmonieusement ces devoirs et ces droits. Qu'il l'ait fait avec succès, un rapide coup d'œil jeté sur la constitution et l'histoire des corporations, va nous l'apprendre.

Pour accomplir son œuvre, saint Louis s'adressa à Etienne Boyleau, prévôt de Paris, homme dont la probité et l'esprit de justice sont longtemps restés légendaires. Ce magistrat, de concert avec les anciens des diverses corporations de Paris et presque sous leur dictée, codifia, pour ainsi dire, les anciennes coutumes des corps de métier. Complétant ou corrigeant les anciens statuts par de nouveaux règlements, appropriés aux besoins de l'époque, il rédigea ce fameux *Registre des métiers*, qui a gardé son nom et qui, sanctionné par l'autorité royale, est resté jusqu'à la Révolution la base de toute la législation des métiers.

Il contient les statuts de cent-une corporations, embrassant dans leurs cadres tous les corps de la vaste armée du travail : les plus nobles comme les plus humbles, depuis les peintres verriers et les marchands drapiers, jusqu'aux cuisiniers et aux barbiers—abstraction faite des ouvriers agricoles.

Tous ces groupes avaient cela de commun : que leurs membres étaient divisés en trois ordres hiérarchiques avec des droits et des devoirs respectifs ; que des épreuves juridiques réglaient le passage d'un ordre inférieur à l'ordre suivant, et que tous jouissaient d'une administration et d'un gouvernement intérieurs. De plus, chacune de ces corporations se doublait d'une confrérie religieuse qui en était comme l'âme, faisant circuler dans ses membres la sève de la foi et des vertus chrétiennes.

Les trois ordres hiérarchiques, qui semblent correspondre à des degrés analogues dans la chevalerie et les universités, étaient ceux de maître, de compagnon et d'apprenti. Le *maître*, c'était le patron, le chef d'industrie de ce temps-là, sur une moindre échelle et avec un beaucoup plus modeste capital que les industriels d'aujourd'hui. Le *compagnon*, appelé aussi *sergent* et *valet*, répondait à notre simple ouvrier, travailleur salarié, sorti de l'apprentissage et aspirant à la maîtrise, ou passant toute sa vie, faute d'argent ou de capacité, dans les fonctions de simple ouvrier. Enfin l'*apprenti*, qui apprenait le métier sous la conduite d'un maître et se préparait au compagnonnage.

Au dessus de ces trois degrés, formant comme le corps de la corporation, nous voyons la tête qui la gouverne et la dirige. C'est le conseil des gardes du métier ou prud'hommes, chargés de gérer ses finances, de veiller à la fidèle exécution des statuts et au maintien du bon ordre, et de promouvoir en tout le progrès du commerce et de l'industrie. Ils constituaient même un tribunal intérieur devant lequel l'on portait toutes les causes ne relevant pas de la justice criminelle, et il pouvaient imposer aux délinquants des amendes et des corrections bénignes. Le serment garantissait leur fidélité à remplir tous leurs devoirs, d'où le nom de *jurés* qu'on leur donnait également. La corporation étant ainsi constituée, quelle était sa vie intérieure, les relations mutuelles de ses membres et ses rapports avec le reste de la société ?

La corporation était une vaste famille d'ouvriers chrétiens, ou plutôt une association de plusieurs familles d'ouvriers chrétiens. Chaque maître était le père de ses ouvriers ; son atelier ou sa boutique était la maison, sa table, la table de ses apprentis, quelque fois même de ses plus anciens compagnons. Le nombre des apprentis, pour chaque mestre, était très-limité " car, disent les statuts, plus et plus d'apprentis un mestre prendrait, ne serait profit ni au maître ni à l'apprenti. Ce mestre serait trop chargé, les enfants perdraient leur temps et leurs pères leur argent ". Ajoutez à ces raisons l'inconvénient moral des agglomérations d'enfants, l'encombrement du métier, un surcroît de dépenses pour le patron, et vous comprendrez la sagesse de cette limitation.

La même sagesse avait dicté les conditions d'apprentissage et les rapports du patron et des apprentis. Un contrat, passé devant les gardes du métier, confiait à un maître l'éducation professionnel d'un enfant ou d'un jeune homme. La stricte exécution de ses clauses était confiée à ces mêmes gardes qui devaient veiller également à ce que le maître procurât les intérêts moraux et matériels de son apprenti : car, remplissant à son égard les fonctions de père ou de tuteur, il en assumait toutes les obligations ; c'est lui qui devait le conduire à la messe du dimanche, l'écarter des mauvaises compagnies et des mauvais lieux, lui donner même un entretien convenable, le tenant, disent les statuts, "comme doit l'être tout fils de prud'homme." Devenu ainsi membre de la famille de son maître, l'apprenti, n'ayant aucune dépense à faire, ne recevait non plus aucun salaire. Il trouvait dans cette mesure une sauvegarde contre les tentations de son âge. Il trouvait aussi dans un long apprentissage les garanties d'une éducation professionnelle et morale sérieuse, et ce n'était en certains métiers qu'au bout de dix ou douze ans que l'aspirant était enfin admis au compagnonnage.

Les *compagnons* ou *valets*, avons-nous dit, se divisaient en deux classes : les uns, travaillant toute leur vie comme simples



ouvriers, restaient au service du même patron ou allaient de l'un à l'autre—et l'on nommait ces derniers *valets roulants ;* les autres, se préparant à la maîtrise. Tous étaient salariés ; leur engagement se faisait toujours publiquement, pour éviter les fraudes et les irrégularités ; un contrat en stipulait les conditions, et le respect de la justice défendait à tous les maîtres de détourner du service d'un collègue un compagnon ainsi engagé. On exigeait de plus des garanties de sa moralité passée, et le serment de garder loyalement les statuts de la corporation : l'honneur du corps et l'intérêt même de l'individu dépendaient de ces conditions.

L'aspirant à la maîtrise, après avoir été, pendant un temps déterminé par les règlements de chaque métier, le compagnon de travail de son maître, devait, pour devenir son égal et prendre place au rang des maîtres, subir la grande épreuve du *chef-d'œuvre.*

Que ce mot ne vous effraye et n'éveille en vous l'idée d'une œuvre compliquée, surpassant la conception et les forces d'un simple ouvrier et inventée pour fermer au grand nombre l'accès de la maîtrise. Le chef-d'œuvre était simplement la preuve de la capacité professionnelle d'un individu. Aspirant à servir la société par l'exercice de son métier, l'artisan devait au préalable prouver à cette société qu'il méritait sa confiance, et que la poursuite de ses intérêts privés ne se ferait pas au détriment de l'intérêt général. Ce qu'on exige aujourd'hui pour l'exercice des professions libérales, on le demandait également alors au négoce et à l'industrie, et les relations d'affaires comme les relations sociales y gagnaient une sécurité et une confiance mutuelle, devenues plus rares aujourd'hui.

Le *chef-d'œuvre*, exécuté en un temps donné, sous la surveillance des gardes du métier, était ordinairement déterminé par les *statuts.* C'est ainsi qu'on demandait aux chapeliers : " un chapeau frisé d'une livre de laine, un autre chapeau



d'agnelin du pays, lesquels chapeaux devaient être parfaits en leur rondeur" ; aux menuisiers, un coffre, une chaise et un dressoir ; et un barbier, fût-il homme de génie, devait seulement " savoir bien mouiller et rèser suffisamment au dire d'ouvrier, bien peigner, bien fouiller et bien rogner la barbe, et cela pendant huit jours à l'hôtel des mestres." Après cela, s'il ouvrait boutique à Rouen, il avait le droit d'écrire sur son enseigne : " Ici on fait le poil proprement."

Son chef-d'œuvre était-il accepté, l'ouvrier, devenu maître, célébrait son succès dans un joyeux banquet, et après avoir payé au trésor royal le droit de maîtrise, à la corporation sa cote-part des dépenses communes, il pouvait ouvrir boutique ou atelier en quelque ville du royaume qu'il voulût. Car presque partout l'organisation corporative étendait ses réseaux ; quand elle ne fut pas obligatoire pour tous, comme elle l'était au moment de sa suppression, elle jouit au moins toujours de si grands privilèges et offrit de si grands avantages qu'on devait la préférer à l'industrie libre.

Quels étaient donc ces avantages et ces privilèges, destinés à attirer et attacher le travailleur aux associations corporatives ?

Les avantages venaient de la corporation elle-même et de ses rapports avec la société.

Les liens corporatifs, nous l'avons vu, faisaient de tous les associés les membres d'une même famille ; ils trouvaient dans ces rapports de famille la satisfaction d'un besoin de notre cœur qui recherche l'affection et l'assistance de ceux qui nous entourent et partagent notre sort ; les règlements corporatifs, en limitant sagement la concurrence, ne détruisaient pas l'émulation, tous visant à livrer au même prix le produit le plus parfait ; l'obligation du chef-d'œuvre donnait au mérite le droit de se produire et de se faire apprécier, tout en laissant

aux moins capables la faculté de gagner honorablement leur vie sous la conduite de patrons justes et bienveillants ; les forts protégeaient les faibles ; les riches secouraient les pauvres ; la *confrérie*, ajoutant le lien religieux aux nœuds déjà si forts de la corporation, apportait aux âmes et aux corps tous les remèdes et tous les secours de la foi et de la charité. C'était la confrérie qui prenait soin des malades, des orphelins et des veuves ; assistait les mourants, ensevelissait les morts ; répandait partout l'esprit surnaturel. Car ces grands corps étaient tout imprégnés d'esprit chrétien. La charité s'unissait à la justice et à la loyauté pour inspirer et exécuter les mesures qui protégeaient la faiblesse contre les excès du travail, la pauvreté contre les convoitises du lucre ; c'est ainsi qu'on voit les statuts défendre le travail du dimanche et de la nuit, interdire l'usage de matières inférieures dans la confection des produits, fixer à un prix modique les articles de nécessité générale : les gardes du métier confisquaient au profit des pauvres les denrées qui n'avaient pas le poids légal, et brûlaient sans pitié les œuvres mauvaises ou déloyales.

Cette loyauté, non moins favorable au travail honnête qu'à l'intérêt des consommateurs, assurait aux corporations l'estime et la confiance publiques. Aussi pouvait-on être fier d'appartenir à ces honorables corps de métier ; et ces corps eux-mêmes occupaient-ils une place importante dans la vie publique de la nation. Dans les grandes fêtes religieuses, leurs rangs, pressés autour des croix de paroisse et des bannières des patrons, s'en allaient chantant des psaumes, à la suite du Saint-Sacrement et des reliques, à travers les rues bordées de leurs boutiques, vers ces immenses cathédrales, bâties par elles, ornées de leurs sculptures et de leurs vitraux, images d'une société où le Christ régnait en maître sur les âmes et sur les œuvres.

Honneur et force de la société dans la paix, les corporations



étaient encore son rempart et sa défense dans la guerre. Organisées dans toutes les villes en milices communales, on les vit, sous Philippe-Auguste, vaincre et tomber à Bouvines, chasser les Anglais de la Guienne sous Charles V, et plus tard, à Paris, au temps de la Ligue, supporter héroïquement trois années d'un siège impitoyable, plutôt que de voir monter sur le trône de saint Louis un roi huguenot. Par tout le royaume, elles prenaient leur part de l'administration communale, nommant par leurs délégués une partie des échevins de chaque ville, et aux jours de grande nécessité publique, quand le roi convoquait les Etats généraux, les corps de métiers et de marchands élisaient une grande partie des députés du tiers-état. Ainsi fortement constituées, soutenues par la protection et les privilèges du pouvoir et jouissant de la faveur publique, on conçoit que les corporations ouvrières aient été pendant plusieurs siècles florissantes et prospères, qu'elles aient longtemps maintenu l'ordre et la paix dans toutes les régions du monde du travail, et l'on ne peut douter qu'une telle organisation n'ait eu une grande influence sur l'essor de l'industrie française, dont la supériorité était partout reconnue au commencement du siècle dernier. Mais ce qui fait leur grand mérite aux yeux de l'historien, ce sont les services qu'elles ont rendus à la classe ouvrière elle-même ; ce sont les bons rapports qu'elles ont établis entre patrons et travailleurs, cette solidarité morale créée entre gens du même métier qui s'entendaient pour poursuivre leur intérêt sans préjudice injuste à celui d'autrui et pour tenir compte, dans la production, de tous les droits de Dieu et de l'humanité. Ce caractère est relevé d'une manière frappante par un écrivain qui n'est pourtant pas suspect de tendresse pour les institutions du passé :

" L'esprit de charité, dit Louis Blanc, avait pénétré au fond de cette société naïve, qui voyait Saint-Louis s'asseoir à côté d'Estienne Boileau, quand le prévôt des marchands rendait la justice. Sans doute on ne connaissait pas encore cette fébrile ardeur du gain qui enfante quelquefois des prodiges, et l'in-

dustrie n'avait pas cet éclat, cette puissance qui aujourd'hui éblouissent ; mais du moins la vie du travailleur n'était point troublée par d'amères jalousies, par le besoin de haïr son semblable, par l'impitoyable désir de le ruiner en le dépassant. Quelle union touchante, au contraire, entre les artisans d'une même industrie ! Loin de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services. Grâce au principe d'association, le voisinage éveillait une rivalité sans haine. L'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se faisaient en quelque sorte une fraternelle concurrence..."

Ce tableau restreint présente les beaux côtés de l'histoire des corporations. Cette histoire, comme celle de toutes les institutions humaines, offre aussi des défauts et des défaillances, et si les corporations eussent toujours été irréprochables, il est possible qu'elles existeraient encore. Mais, à l'époque de leur suppression, de graves abus, des vices réels s'étaient glissés dans leur organisation et leur administration. Le principal de ces abus vint du pouvoir qui, chargé de les protéger, les exploita, au contraire, au profit du trésor. Possédant une bonne partie de la richesse publique, les corporations offraient à l'état une source abondante de revenus ; leur organisation facilitait singulièrement la perception des impôts. Aussi furent-elles souvent taxées sans ménagement par des princes soucieux de faire face au plus vite aux besoins d'une politique dispendieuse ou même à l'organisation de leurs fêtes, à la satisfaction de leurs plaisirs. Les droits de maîtrise et les droits d'entrée furent élevés et surélevés : on créa un certain nombre de maîtrises vénales, et ce fut là un germe de corruption introduit dans la corporation, car dès que l'argent peut suppléer au talent et au travail, la perfection des œuvres est bien compromise. Ces maîtres sans brevet de capacité devaient naturellement défendre l'entrée de leur ordre à des concurrents sérieux ; cet instinct de conservation, joint à

la nécessité de faire face aux charges imposées par le fisc, produisirent des droits de maîtrise exorbitants, l'imposition d'épreuves professionnelles extrêmement difficiles, et le favoritisme dans l'admission. Ajoutez encore les dépenses extravagantes, entraînées par les fêtes et les banquets de réception, l'esprit d'égoïsme et l'amour du luxe succédant peu à peu aux sentiments de charité et d'abnégation, de simplicité et de frugalité chrétiennes qui avaient fait la vie et la force de l'ancienne organisation, et nous nous trouvons en face d'une institution dégénérée qui appelait d'urgentes réformes. La réforme était nécessaire ; mais la suppression était injuste et dangereuse. Ce fut pourtant cette mesure radicale que Turgot adopta et fit décréter par Louis XVI en 1776 ; mais, preuve de l'inopportunité d'une pareille mesure, des protestations universelles réclamèrent le rétablissement des corporations, et six mois seulement après leur suppression, Turgot n'étant plus au ministère, elles furent rétablies sur une meilleure base, et remédièrent en grande partie aux abus qui leur avaient attiré une première condamnation. Mais leurs jours étaient comptés. L'édit de Turgot était le fruit de tout un nouveau système d'économie politique et sociale, adopté par bon nombre d'esprits, dont l'application absolue tendait à s'imposer à la première occasion. Cette occasion ne se fit pas attendre. La Révolution la fournit aussi favorable que possible. Son caractère essentiel, sa tendance dominante, ce fut d'affranchir, de dilater à l'excès la liberté individuelle dans toutes les sphères de son action ; dans la sphère du travail industriel et commercial, le régime corporatif imposait une foule de limites à cette liberté : le régime corporatif devait périr. L'assemblée constituante décréta son abrogation absolue, supprimant non seulement de fait toute association corporative, mais lui déniant le droit de se reconstituer ; voici les termes de la loi : " Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour *leurs prétendus intérêts communs* ; il n'y a plus de corporation dans l'Etat ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général "

Cette loi était la négation d'un principe de droit naturel : le principe d'association. Ce principe et ce droit écartés, que reste-t-il dans l'organisme social ? L'Etat et l'individu sans intermédiaire. L'Etat puissant et injuste peut dès lors opprimer l'individu ; faible, il n'empêchera pas l'individu de s'allier à d'autres individus, malgré lui et contre lui, et de le détruire à son tour ; car le principe de l'association, étant dans la nature même de l'homme, doit nécessairement se faire jour, en dépit des restrictions extérieures par lesquelles on veut comprimer son expansion. Les associations, rompues en plein jour, se reforment dans l'ombre ; et là où vous n'avez plus de corporations ouvrières, vivant à l'abri des pouvoirs publics, vous avez l'Internationale et les sociétés secrètes, poussant leurs tranchées sous les fondements des gouvernements et de toutes les institutions sociales, prêtes à les faire sauter à un moment donné, sur un signal parti d'un chef souvent inconnu, comme la dynamite dont elles se servent, détruit en un instant les édifices et les monuments publics.

Les associations corporatives ont été de plus anéanties dans un moment où le progrès même de l'industrie allait les rendre plus nécessaires. En effet, l'industrie a pris de nos jours un développement inouï aux siècles passés ; les progrès de la mécanique, l'application de la vapeur et des procédés chimiques à la production ; la facilité et la rapidité des communications ont fait du monde civilisé une vaste usine, un immense marché où se fabriquent et s'échangent sans relâche les produits de toute provenance : elles en ont fait en même temps une bourse où les spéculateurs de tout pays viennent risquer leurs capitaux sur les chances que semble leur offrir toute nouvelle entreprise promettant un gros dividende. D'où le développement d'une activité industrielle incroyable ; le travail se multipliant à proportion du capital et le capital asservissant peu à peu le travail. Le capitaliste, en effet, devant produire beaucoup et à bon marché, pour soutenir la concurrence des autres capitalistes, doit obtenir au plus bas prix

possible la matière première et la main d'œuvre ou le travail. Le travailleur, qui n'est pas capitaliste, est forcément obligé de vendre son travail aux conditions que lui impose le capital ; la comsommation est-elle en proportion de la production, le travail est convenablement rémunéré et le travailleur peut vivre ; mais la consommation vient-elle à diminuer subitement, pour une cause ou pour une autre, et dans un débouché souvent très-éloigné de la source de production, les travailleurs sont congédiés ou forcés de vendre à prix réduit la même somme de travail. D'où le travail, assimilé à une marchandise, subit toutes les fluctuations du marché, et la condition du travailleur, esclave de ces exigences, lui devient-elle de jour en jour plus intolérable. De là, chez les travailleurs, des coalitions et des grèves, la haine du capital, du patron, de toute supériorité sociale, de toute autorité politique. De là le trouble et le malaise dans le monde du travail et dans la société entière.

Personne ne peut méconnaître le mal, puisque tout le monde en souffre plus ou moins. On cherche ses causes et on cherche ses remèdes. Sur les unes et les autres, les études aboutissent souvent à des conclusions fort différentes ; quelquefois à constater le mal et à nier la possibilité du remède ; le plus souvent, on trouve un expédient, non une solution radicale. Dans ces conjonctures, un certain nombre d'hommes compétents et dévoués à la classe ouvrière ont cru que le retour aux associations corporatives est le seul remède au mal dont souffre le monde du travail. Ce mal, selon eux, ayant un double caractère, le remède qu'ils proposent doit avoir une double vertu. Le mal,en effet, c'est d'abord la concurrence illimitée entre patrons ou capitalistes, concurrence qui est devenue une lutte acharnée où le plus fort, c'est-à-dire le plus riche, doit non seulement dépasser mais écraser le plus faible. C'est ensuite l'antagonisme des patrons, des capitalistes avec les ouvriers, peut-être pourrions-nous dire de chaque patron avec ses ouvriers ; le patron, par la nécessité même de la concurrence, voulant obtenir la plus grande somme de travail possible au prix le plus



bas, et l'ouvrier réclamant le contraire. Or les corporations d'autrefois, autant que nous l'avons pu montrer, remédiaient à ce double inconvénient en unissant par les liens d'une association chrétienne les patrons entre eux, et les ouvriers aux patrons, cherchant à concilier ensemble, sous la protection de l'Etat et l'influence de l'Eglise, tous les droits et tous les intérêts. Donc, conclue-t-on, le rétablissement des corporations est le seul remède au mal que tout le monde veut guérir, l'unique solution de la question ouvrière, de la question sociale. Ainsi raisonne une école d'économistes catholiques, celle qui dirige les travaux de l'Œuvre des Cercles catholiques. Nous ne voulons pas ici soutenir ni développer leur thèse, mais simplement exposer les corollaires pratiques qui en découlent et dont ils poursuivent une application aussi prochaine que possible. Ces corollaires, nous les trouvons exprimés dans les comptes-rendus des réunions générales de l'Œuvre des Cercles, dans les rapports de la Commissions industrielle, et tout particulièrement dans le plan d'études que la Commission soumet à ses membres pour l'année 1885. Ce plan, qui est précisément celui d'une réorganisation corporative chrétienne, comprend six articles principaux : 1o l'usine chrétienne ; 2o la corporation intérieure ; 3o le syndicat régional ; 4o la représentation des ouvriers ; 5o le tribunal arbitral ; 6o l'action de l'Etat. Disons un mot seulement de chacun de ces articles :

1o. De l'*usine chrétienne.* Elle existe et existera toujours en dehors de la corporation, partout où un patron, ayant conscience de sa responsabilité, prendra souci du bien moral et religieux de ses ouvriers ; et que ceux-ci, en retour, verront dans leur patron autre chose qu'un homme qui achète et paye leur travail. L'usine chrétienne existera partout où les liens de la charité et les vues de la foi surnaturaliseront les rapports entre ouvriers et patrons ; où le respect et l'amour de Dieu interdiront les blasphèmes, les propos déshonnêtes, en un mot toute violation de la loi divine ; provoquant en même temps la création et le développement de ces œuvres de cha-

rité dont la confrérie fut autrefois le principe, dont les Cercles deviennent aujourd'hui une source de plus en plus féconde, et qui a produit des fruits merveilleux au sein de la famille ouvrière du Val-des-Bois, au diocèse de Rheims.

2o. *La Corporation chrétienne intérieure* est destinée à rapprocher chaque patron de ses ouvriers, en leur donnant un intérêt commun, opérant ainsi dans chaque usine, dans chaque atelier la réconciliation du travail et du capital, en faisant de l'ouvrier lui-même un capitaliste, non pas un capitaliste indépendant, mais un capitaliste solidaire. Comment cela ? En créant, à côté du capital industriel du patron, un capital corporatif, formé par des mises gracieuses du patron lui-même et de chacun de ses ouvriers, et affecté à des dépenses communes, telle que la création de caisses de retraite, de caisses de secours en cas de chômage et de maladie, d'écoles professionnelles, de toutes les œuvres qui tendent à améliorer la situation matérielle et morale de l'ouvrier, à assurer son lendemain, à lui donner conscience de sa véritable dignité d'homme, de père de famille et de citoyen. Ce capital commun portera le nom de patrimoine corporatif ; il sera inaliénable et indivisible, et exigera, pour se former, la personalité civile de l'association. Quelque soit le mode qu'on adopte pour sa formation, sa nécessité comme base de l'association est reconnue indispensable, parce qu'un intérêt matériel commun peut seul former un lien matériel solide dans une société ouvrière. Quant au lien moral, il sera constitué par ces rapports chrétiens du patron et de l'ouvrier, tels que l'usine chrétienne les comporte et les réclame.

3o. *Syndicat régional.*—Il ne suffit pas d'établir une ou plusieurs corporations intérieures avec leur patrimoine collectif, pour reconstituer le régime corporatif. On a bien ainsi déterminé ça et là quelques associations particulières où la paix et l'harmonie règneront entre un industriel et ses ouvriers. Mais on n'a pas atteint la classe ouvrière entière ; on

2

n'a rien fait surtout pour résoudre cette autre partie du problème : l'accord des patrons entre eux. Il faut donc que les groupes ainsi constitués se rapprochent et s'unissent ; et que de ce rapprochement se forme une association plus étendue qui soit une véritable corporation. Ce résultat sera produit par le *syndicat régional*, qui groupera dans un seul faisceau tous les groupes d'industrie similaire déjà constitués dans un certain rayon.

Cette association a pour but la poursuite de l'intérêt commun des différents industriels d'une même région et la suppression de toute concurrence déloyale. Pour lui donner une plus grande force de cohésion, on constituera aussi un patrimoine corporatif syndical qui permettra à l'ouvrier passant d'une usine de la corporation à une autre, d'y transporter ses droits au patrimoine corporatif. Ici encore le mode de formation du patrimoine exige une sérieuse étude et fixera probablement l'attention spéciale des membres de la Commission.

4o. Nous avons nommé la *représentation des ouvriers.* C'est une conséquence du patrimoine corporatif, et du but même de l'association. Pour réconcilier les travailleurs avec le capital, vous les faites capitalistes en commun : donnez-leur donc une part à la gestion de ce capital ; vous les réunissez en association pour un intérêt commun : faites alors en sorte que cet intérêt soit commun réellement et pratiquement, et que les ouvriers, membres actifs d'une association, aient une part active à la discussion de ses intérêts, à l'emploie de ses deniers. Cette part de l'ouvrier lui sera suffisamment assurée, si quelques-uns de ses représentants siègent dans les conseils locaux et dans le conseil régional, sans intervenir pourtant dans les questions qui relèvent essentiellement de l'autorité du patron—car il y a là un principe qu'on ne pourrait léser sans compromettre le bon ordre, et sans menacer la base même de l'organisation corporative qui, devant être hiérarchique, s'appuie avant tout sur l'autorité du patron. Les

études de la commission devront donc déterminer strictement la mesure et l'exercice de cette représentation.

5o. Un autre élément dont l'œuvre reconnaît la nécessité, mais dont la formation exige aussi une étude attentive, c'est le *tribunal arbitral,* destiné à trancher les différends qui peuvent surgir au sein du conseil régional entre le groupe des patrons et celui des ouvriers, et à veiller à ce que les syndicats ne prennent aucune mesure nuisible à l'intérêt et à la prospérité nationale. Il devra se composer d'hommes influents et honorables, mais, autant que possible, étrangers aux intérêts engagés dans le conflit, pour que leur décision revête tous les caractères d'impartialité désirable. L'industrie, en Angleterre et en Allemagne, a déjà vu s'établir de pareils comités de conciliation qui ont produit les plus heureux fruits d'harmonie entre ouvriers et patrons, et les partisans du régime corporatif ne sauraient négliger ce principe dans leur projet de rapprochement entre les deux agents de la production industrielle.

6o. Voilà en peu de mots quels sont les principaux articles de ce plan, pour ce qui regarde l'organisme des corporations projetées. Mais étant donnée l'existence de pareilles associations, quelle sera leur situation vis-à-vis de l'Etat ? Quel appui, quelle protection pourront-elles attendre de lui ? Car ce n'est pas tout qu'il les laisse vivre ; s'il ne protège pas leur vie nouvelle contre les causes de dissolution qui les environnent, elles penourraient espérer de se soutenir, et leur fin prochaine serait, sinon la condamnation du principe qui les a créées, du moins la preuve qu'elles renaissent à une époque où les conditions nouvelles de l'industrie et de la société ne comportent plus une pareille organisation.

Elles demanderont donc à l'Etat protection—protection contre la concurrence excessive qui les entourera et les écrasera. Si les corporations naissantes suppriment dans leur enceinte le travail du dimanche, si elles limitent les heures de



travail et l'emploi des femmes et des enfants dans la production industrielle, et qu'en dehors et autour d'elles, l'industrie libre maintienne au même degré l'exploitation, l'épuisement des forces humaines, les corporations ne pourront jamais acquérir la puissance nécessaire au but qu'elles se proposent.

Elles demanderont donc à l'Etat de les protéger en interdisant dans les limites de l'industrie nationale des procédés de production contraires aux véritables droits de l'homme.

Elles lui demanderont de poursuivre au delà même des frontières nationales cette protection de la classe ouvrière, cette limitation de la concurrence excessive, en donnant, dans la rédaction des traités de commerce et, s'il le faut, de convention internationales spéciales, une large part aux intérêts de l'ouvrier lui-même, non pas seulement à ceux du trafic et de la production. Puisque la question ouvrière, par son importance croissante, par ses rapports nécessaires avec l'ordre social et politique, devient une préoccupation majeure pour les gouvernements, pourquoi n'en feraient-ils pas l'objet de leurs études communes, de leurs négociations pacifiques. Il y a là pour eux un intérêt non moins vif et certes plus élevé que celui qui dépend de la solution de la question d'Orient ou de celle des frontières du Congo. Ils ne doivent pas se le dissimuler, la question ouvrière, réglée sans eux, se règlera contre eux ; la violence et les passions aigries et entretenues par les émissaires de la révolution sont toutes prêtes aux solutions anormales, et n'attendent qu'une occasion pour diriger une attaque générale contre l'ordre social tout entier.

Dans une pareille situation, il est permis d'accueillir avec faveur une élite d'hommes d'intelligence et de cœur qui offrent, eux aussi, leur remède aux maux du présent. On peut, on doit même leur demander quelle est la nature du remède, dans quelles conditions et dans quelle mesure ils comptent l'appliquer ; discuter avec eux sa vertu, sa plus ou moins grande



opportunité et les nombreux obstacles qui semblent en interdire l'essai. Mais il serait injuste et peut-être imprudent de fermer l'oreille à leurs suggestions, de rejeter, sans l'étudier, leur plan de *réorganisation ouvrière.* Attendant de leurs études, une lumière plus grande, plus décisive, nous souhaitons à leurs généreux efforts la récompense du dévouement chrétien, de la foi laborieuse et militante ; et quel que soit le résultat de ces efforts, nous croyons avec eux que seuls les principes chrétiens, appliqués sous une forme ou sous une autre, peuvent rendre aux classes ouvrières, avec la paix et le bonheur, un certain bien-être matériel que la religion n'interdit pas et dont la possession assure la sécurité de l'ordre social : *Nisi Dominus œdificaverit domum, in vanum laboraverunt qui œdificant eam.*

ROMANUS.

VOUS SOUVIENT-IL ?...

C'était l'heureux temps, le temps que vous et moi regrettons, le temps qui ne revient plus.

Nous étions au village huit à dix, peut-être douze bambins et bambines, appartenant à de bonnes et respectables familles, fréquentant collège ou couvent de l'endroit, mêlant nos jeux après les heures de classe avec cette heureuse insouciance qu'on possède sans le savoir, se retrouvant encore sur les mêmes rangs à l'église, où le jeune vicaire, gros garçon plein de bonté et d'esprit, nous prodiguait les douces leçons du catéchisme qu'il savait entremêler d'histoires gracieuses et fantaisistes plaisant beaucoup à nos ambitieuses imaginations.

Est-ce assez étrange ? c'était hier pourtant, et déjà le vent du destin a mûri nos figures, alourdi nos fronts et nous a dispersés.

Chacun, à peu près, est casé là où l'attendait la destinée.

Quelques-uns ont fait de brillants mariages ; d'autres ont tiré de moins bons billets à la même loterie. J'en ai vu échouer à des ports moins qu'enviables. La scène a donné du succès à un petit nombre, l'Europe du bruit à plusieurs. La vocation a pris sa part aussi, la tombe n'a pas oublié la sienne, puis les années sont venues !

Maintenant on se reconnait à peine.

On se croise par les rues, par les chemins, par les villes, par le monde ; on se coudoie, ou se bouscule. La robe de soie frôle la robe plus modeste, plus fatiguée ; le frac professionnel la blouse simple de l'artisan ; le brillant équipage éclabousse

le moins heureux piéton ; tous, nés plutôt sous le chaume que dans un palais, nous sommes partis du même point, du même dégré de l'échelle sociale pour se dire maintenant avec flegme, dédain, hauteur ou envie : je l'ai connu, *lui*, je l'ai vue déjà, *elle*, autrefois...

Il y a dans cet *autrefois*, accompagné d'un regard triste ou d'un plissement de lèvres, un quelque chose qui nous renvoie en arrière dans notre vie, qui nous y fait fouiller pour chercher quelques souvenirs, les meilleurs que nous goûtions jamais.

Si je me perds au milieu de ces compagnons d'un autre âge, un me reste surtout en mémoire, et je retrouve son nom, son image, encore précieusement conservés sur la première page de mon premier roman.

***

Or, voici toute l'histoire. Maintenant qu'elle n'est plus pour moi qu'un souvenir heureux, je vous la puis bien raconter en même temps que je vous puis donner les quelques réflexions auxquelles elle fait souvent mon esprit se livrer.

Il était mon ami entre tous. J'aimais à le voir avec cette expression franche du regard, ce sourire ouvert sur sa lèvre, cette parole facile, cette précocité d'esprit, ce manque de timidité qui le faisait supérieur aux autres au milieu de nos amusements.

Son caractère répondait merveilleusement à mon humeur capricieuse, encline aux plus grandes aspirations comme aux plus folles tristesses.

Je m'en souviens comme d'hier, et les premiers battements mystérieux de mon cœur révélèrent à mon imagination ardente un monde de délicieux, d'inconnu.



J'ignore comment cela vint, mais un beau jour je me surpris éperdûment charmée de ce jeune homme, de cet enfant pour mieux dire, qui m'entourait, sans que je m'en fus plustôt aperçue, de soins minutieux, de prévenances et d'attention.

Et nous nous aimions, comme on aime quand on croit aux serments durables et sans fin, comme on aime quand la vie s'épanche à pleins bords, quand dans un regard qui répond au nôtre on entrevoit un coin du ciel ; nous nous aimions,—c'est tout dire.

Que de douces promenades ! Que d'écoles buissonnières merveilleuses ! Que de hazards charmants, que de riens fous mais gracieux !

Durant la belle saison nous venaient de la ville force cousins et cousines. C'est en nombre que nous faisions nos courses à travers champs où nous garnissions nos chapeaux de fleurettes gentilles, en attachions aux boutonnières, en mettions à nos corsages ; et nous remplissions nos mains d'énormes bouquets que, joyeux, nous rapportions à la maison. Mais la pêche était surtout l'amusement favori....

Savez-vous, ils sont remplis de pures émotions ces plaisirs innocents de l'enfance et ceux qui leur succèdent laissent beaucoup à désirer....

Nous allions à la pêche tout près du village, à un petit étang perdu au milieu d'une vaste commune. Il me semble voir encore nos rieuses figures dans le beau mirage de l'eau se sourire, se promettre. Surtout nous oubliions nos lignes dans la timide extase d'un bonheur si innocent, si heureux. Avec quelle surprise ne les regardions-nous pas descendre le courant tranquille, entraînées par le petit poisson doré qui s'était pris à l'hameçon !

D'autres fois, c'était au bord d'un vieux quai que nous allions jeter nos filets. Mais nous n'en revenions pas moins les mains vides, le cœur plein de beaux serments.... qui devaient durer toujours. Hélas : aussi constants que la mer bleue sous les tropiques.

Toutes ces confidences naïves, et nos paroles devinées, et nos émotions partagées ! Ces choses qui ne s'écrivent pas parce qu'elles ne se traduisent pas, mais qui arrivent au cœur ardentes et émues !....

Dites, ne sentez-vous pas comme moi, une tristesse vraie et profonde dans ces lignes de l'auteur qui s'écrie : " Heureuse enfance, que tes plaisirs innocents et tes joies enfantines rappellent à la vieillesse de doux souvenirs ! Paisible et folâtre jeunesse, hâte-toi de mettre à profit les quelques rares instants de bonheur qui sillonnent la vie ! Il ne reste plus bientôt que les joies pures et incomparables de l'enfance et la douleur amère de les avoir perdues.... "



Je visite encore quelquefois mon village. Là, plus de figures connues ; mais j'aime à revoir la grande maison en ruine, cette maison où je vécus de si bonnes années, où j'ai goûté mon premier bonheur ; j'aime à voir la vaste cour, les murs solides que longent encore de bons bancs de pierres : le temps semble impuissant à les détruire, eux, témoins discrets de tant de causeries à demi-voix ; j'aime surtout à me retrouver sous le même ombrage où une main fièvreuse pressait la mienne la veille d'une première et trop longue séparation ; —j'aime à me rappeler une voix tremblante, tentant vainement de refouler des larmes : " *Je pars demain*, disait-elle, *adieu !..* "

Pourquoi, après cette scène qui avait remué mon âme aussi, pourquoi ne suis-je pas immédiatement rentrée à la maison ? Pourquoi suis-je allée plutôt m'accouder sur la barrière qui

donnait sur le St Laurent même ? Pourquoi me suis-je trouvée là encore le lendemain, à l'heure où le bateau s'éloignait ? Pourquoi malgré le beau soleil qui caressait la surface du fleuve majestueux, pourquoi, comme la veille, ai-je senti des gouttes d'eau tomber brûlantes sur ma main ?....

O bonheur de la première larme ! Douce et pieuse folie !..

***

Avez-vous jamais aimé ?....

Toute merveille que soit notre cœur, il n'aime véritablement qu'une fois.

Accusez-moi de faire de la philosophie pratique, du raisonnement à ma façon : quand on a perdu la foi aux serments éternels, quand forcé par le monde et ses événements à laisser suspendues aux bords de la route, avec nos confiances naïves, nos confidences faciles, quand obligé de se prémunir d'adresse pour traiter comme on traite toutes choses, les meilleures ici-bas, on n'aime plus comme on a aimé. On ne répond plus à l'impulsion de son âme : on suppute, on calcule, on juge avec froideur et conscience. Ce n'est plus de l'amour ; ou s'il faut en donner le nom à ce dernier sentiment étroit, c'est un amour mêlé d'égoïsme.

Après un premier échec, alors que brisé, on a regardé tomber un long échafaudage de rêves, de châteaux, quand la désespérance s'est emparée d'une part de nous-mêmes, que de liaisons ne forme-t-on pas, que d'essais, que d'ébauches ne tente-t-on pas avant d'en arriver à une conclusion, à un dernier amour ? Et si le cœur s'y cramponne avec tant de ferveur, c'est qu'il parvient à s'illusionner et qu'il croit y retrouver, par moments fugitifs, une émotion, une foi aussi vive, aussi spontanée que celles qu'il a éprouvées jadis.

Hélas !

Soyez francs, soyez franches, puisque je me confie aux lectrices plutôt qu'aux lecteurs, et dites si vous ne vous rappelez pas l'instant où timide encore vous avez commencé à répéter un nom ; ce nom, vous ne l'avez jamais oublié depuis, et jamais vous ne l'entendez ni le prononcez comme un autre nom. Je le sais. Paul, Henri, Jean ! Quelqu'il soit : c'est une note à la fois mélodieuse et douce, elle a sa vibration dans le fond de votre âme : elle vous fait perdre dans le souvenir de jours lointains, elle vous remet sous les yeux une image, vous la revoyez cette figure telle que vous l'avez connue, telle que vous l'avez aimée.

Entre nous, mettez de côté vos hésitations. Ouvrez avec moi ce tiroir devant lequel souvent une oublieuse mélancolie vous retient. Que sont ces précieuses reliques ?.... Qu'est-ce que cette fleur fanée, cette mèche de cheveux, ce billet froissé, ce " Je t'aimerai toujours " signé en toutes lettres avec la naïveté et la confiance d'une première et ardente tendresse ?...

Tous ces riens, nous les cachons précieusement, n'est-ce pas ? Ils nous sont plus chers à nous que des diamants ; nous les aimons encore, nous les aimons toujours ! Pourquoi ? Nous ne le saurions trop dire ; mais ce sont des trésors que nous gardons, que nous défendons des regards indiscrets, que nous pressons sur nos lèvres peut-être, près de nous, en avares passionnés et jaloux.

***

Vous le voyez bien ; le cœur n'oublie pas. Le temps n'est rien pour effacer les souvenirs. J'ai pu dire autrement déjà, je ne l'ai jamais pensé.

Toute joie pure laisse quelque chose en nos âmes. Au monde dissipateur, devons-nous abandonner les souvenances d'antan, nos plus chère folies ?....

Je ne veux pas dire qu'on doit se renfermer dans son pre-

mier regret, s'y tenir blotti et refuser de croire à toute joie qui passe : non. Mais je soutiens que cette rose que nous effeuillons en entrant dans la vie est la plus suave que nous touchions jamais. A travers les ennuis que nous amène l'existence nous ne retrouvons jamais ce parfum délicieux sans retrouver encore un renouveau de la candeur du premier âge.

C'est pourquoi nous en gardons scrupuleusement la mémoire ; mémoire si riche d'espérances sans nom. C'est pourquoi nous laissons notre cœur se souvenir.

Se souvenir ! c'est chanter, même à travers les larmes : se souvenir ! c'est prier ; se souvenir ! c'est aimer !

Aimer, je me rétracte un peu, aimer, après tout il le faut bien ; c'est là notre mission, je dirai, notre devoir à nous, pauvres femmes. Le Sublime Architecte de l'univers ne créa notre cœur que pour aimer. Il lui en fait même une loi suprême. Aimer, c'est l'arme laissée entre nos mains pour calmer les ambitions, les fièvres, pour fermer les blessures. A-t-on jamais faibli lorsqu'il a fallu payer de notre cœur et de notre âme ?....

Marchons ferme, faisant le bien ; aimons, aimons toujours, sans plainte, sans murmure et sans cri, malgré les désillusions qui nous frappent à chaque pas, les désenchantements, les dures épreuves. Allons, accomplissant notre mission et nous rappelant ces deux lignes de l'immortel poète.

Mon âme a plus de feu que vous n'avez de cendres,
Mon cœur a plus d'amour que vous n'avez d'oubli !

HERMINE LANCTÔT.

Montréal, 1888.

VICTOR DE LAPRADE

I

Victor de Laprade était né en 1812 à Montbrison, dans cette modeste petite capitale du Forez où il a voulu que sa dépouille fut rapportée. Il sortait d'une race où la culture d'esprit était déjà héréditaire. Son grand-père et son père ont laissé dans leur province et à Lyon le renom de deux médecins savants et distingués. Lui-même s'étonnait quelquefois de n'avoir pas suivi cette carrière de famille et se félicitaït de voir son second fils y faire ses premiers pas avec succès.

Les Lyonnnais ont bien quelque raison de réclamer Laprade comme leur compatriote, car, sauf le registre des naissances, c'est à Lyon que toute sa vie et tous les actes de sa vie se sont passés. Ses parents le destinaient au barreau. Après ses classes faites au collège royal de cette ville, où il eut la bonne fortune de trouver pour professeur de philosophie ce Socrate chrétien qu'on appelait l'abbé Noirot, il fut envoyé à la faculté de droit d'Aix, dont le climat convenait mieux à sa santé que celui de Paris. C'est là que la Muse l'attendait. Quelques pièces de vers, publiées dans les revues locales, décidèrent de sa vocation. De retour à Lyon, et non sans quelque résistance autour de lui, il fallut bien reconnaître que le jeune avocat ne serait jamais bon qu'à faire des vers. Son père, qui était un lettré des plus délicats, fut un des premiers consolés ; mais le gros du public ne se fit pas faute de blâmer le naïf jeune homme sans fortune qui préférait aux perspectives dorées d'une carrière lucrative, la vaine gloriole d'aligner des rimes.

On citait encore à Lyon, il y a peu d'années, une curieuse

conversation entre un vieux commerçant qui portait intérêt à Laprade et un ami du poète :

—Que devient donc le petit Richard Laprade ? demandait le premier ; les journaux recommencent à parler de lui.

—Mais il vient d'être reçu à l'Académie française ! répondait le second.

—Et qu'est-ce que ça peut rendre ?

—Oh ! si l'on est très exact aux séances, c'est-à-dire si l'on habite Paris, ça peut rendre de 12 à 1500 francs par an !

—Eh bien, il a fait là un joli coup ! Le malheureux n'a donc pas vu qu'il en sera pour ses frais de déplacements ?....

On comprend que le poète ait senti le besoin d'aller demander à Paris des encouragements plus efficaces. Ils ne se firent pas attendre. Ce chaste amant des Alpes et des chênes cherchant sa voie sur le boulevard, ce platonicien égaré dans le troupeau d'Epicure, ce chantre d'*Hermia* et de *Pysché* si classique de forme et si romantique d'inspiration, ce dernier des druides que les panthéistes réclamaient comme leur et qui se laissait faire, tout se réunissait pour assurer un vif succès au jeune provincial. La petite église qui se groupait autour de Pierre Leroux crut avoir trouvé son poète. Georges Sand lui prodiguait les couronnes, les revues à la mode se disputaient son nom, et M. Cousin parlait de lui comme d'un disciple de prédilection. Enfin, M. de Salvandy, un des ministres de l'instruction publique qui ont le plus favorisé les vocations littéraires, l'envoya en mission dans les bibliothèques de Florence, le décora à son retour, et l'installa comme professeur de littérature française, à la faculté de Lyon.

Deux événements, l'un heureux, l'autre funèbre, marquèrent

pour lui ce point culminant de sa vie. A peu de mois d'intervalle, le nouveau professeur amenait au foyer de la famille une compagne digne de lui et voyait mourir sa mère, victime comme il devait l'être lui-même, de longues tortures mal définies et vainement combattues. S'il était possible de rien imaginer au-dessus de la mère chrétienne, on pourrait dire que Mme de Laprade fut plus qu'une mère pour son fils. Jusqu'à son dernier jour, il en a gardé dans son cœur et dans ses vers le souvenir béni et le deuil inconsolé. Au-dessus de sa table de travail, nous voyons encore la figure douloureuse de cette nouvelle Monique qui regarde son enfant avec une expression surhumaine de piété et de tendresse. Effrayée un moment de tout le bruit qui venait de Paris, c'est elle qui l'avait ramené par la main jusqu'au sommet du calvaire et qui lui avait demandé d'entonner de là-haut le chant sacré de la foi nouvelle. Ecoutez la réponse du fils et du poète dès la première page des *Poèmes évangéliques* :

A MA MÈRE

Il est à vous, ce livre issu de la prière,
Qu'il garde votre nom et vous soit consacré ;
Ce livre où j'ai souffert, ce livre où j'ai pleuré,
Ainsi que tout mon cœur, il est à vous, ma mère !

. . . .

Né dans un temps rebelle à prononcer : *Je crois !*
J'ai payé le tribut à ses erreurs funèbres ;
Mais, pour me retrouver, du fond de ses ténèbres
Je vous voyais marchant au chemin de la croix.

. . . .

Des périlleux sentiers si je sors triomphant,
C'est que mon cœur, toujours docile à vos prières,
Laisse en vos douces mains et chérit ses lisières,
O ma mère ! et qu'enfin je reste votre enfant.

Et à la fin de ce beau volume qui valut à son auteur ses premiers lauriers académiques, quand la pauvre mère est

morte avant que l'œuvre promise ne fût achevée; le voilà qui réunit autour de la couche funèbre, et son vieux père si accablé, et sa sœur si dévouée et la jeune épouse qu'elle *attendait pour mourir*, et le nouveau-né souriant dans son berceau en deuil :

> Je cherche, hélas ! autour de sa tête innocente
> Ton sourire, ô ma mère, et ta parole absente !

Ne trouvez-vous pas que pour un poète à qui Sainte-Beuve a tant reproché de s'isoler dans les déserts alpestres et de rester froid comme ses glaciers, voilà des notes bien émues, bien trempées de larmes, bien personnelles ? *Crimen amoris abest !* dites-vous. Cela est possible, mais reconnaissez au moins qu'il y a d'autres amours que ceux de don Juan, d'autres chagrins de cœur que ceux de Werther, d'autre philosophie que celle de Rolla. Elevé dans la saine austérité du vieux temps, façonné par la plus tendre et la plus pieuse des mères, Laprade a compris la poésie comme la langue réservée aux dieux, à la patrie, à la grande nature. L'hymne lui est naturelle comme à d'autres la chanson ou l'élégie. La famille surtout attire et retient ce maître chanteur qui, sans y prétendre, est un moraliste. A qui est dédié *Psyché*, sa première œuvre ? A son père. Et les *Poèmes évangéliques* ? A sa mère. Et les *Symphonies* ? A son père encore, avec des strophes admirables. Et les *Idylles héroïques* ? Au cher pays du Forez. Et *Pernette* ? Aux aïeux. Ce livre, dit-il dans son préambule :

> Je veux le dédier sur l'autel domestique,
> Aux auteurs de mon sang, à mes humbles aïeux.

Et le *Livre d'un père* enfin ? Aux enfants.

Eh bien, voilà tout l'homme et tout le poète. Au lieu d'écrire à la hâte ces quelques pages que je n'aurai même pas le temps de relire, si j'avais à essayer une étude complète sur Victor de Laprade, je voudrais le montrer tour à tour dans

ses chères Alpes, à son foyer, puis dans la rue, quand les cris du dehors l'ont forcé de sortir. Je voudrais surtout faire savoir au lecteur que le chantre si nouveau de la *Mort du chêne* a chanté aussi, mais avec de vrais larmes et de vrais sanglots, la mort de sa mère.

II

Dieu me garde de laisser parler la politique sur cette chère tombe où je ne voudrais attirer que des hommages et des prières ! Il me sera permis seulement de dire, à propos de la révocation de Laprade, en 1861, que la colère maladroite d'un ministre parvint à faire un événement grave d'un incident de polémique littéraire entre deux écrivains. M. Sainte-Beuve, qui était en train d'évoluer alors autour d'un siège promis au Sénat de l'empire, venait de publier dans le *Moniteur* un article intitulé : *la Littérature d'Etat.* L'illustre critique auquel nos démocrates pardonnent tout, non pour son talent, mais à cause de sa haine contre l'Eglise, dénonçait, par insinuation, ceux qu'il appelait " les mécontents des anciens partis," et. se tournant vers les jeunes gens, les conviait aux félicités et aux largesses d'un nouveau siècle d'Auguste. Victor de Laprade n'eut qu'à prendre la thèse du maître et à la montrer sous le verre grossissant de la caricature. Que ce fut là de la littérature d'opposition à l'encontre d'un essai de littérature officielle, rien de plus certain. Mais il aurait fallu comprendre que Laprade était dans le cas de défense légitime et que le gouvernement n'avait qu'à laisser la querelle se vider entre les deux combattants. Au lieu de cela, sans la moindre enquête préalable, sans que l'auteur des *Muses d'Etat* eût été mis à même de fournir la moindre explication, un décret vint déclarer M. de Laprade déchu de sa chaire de professeur à la Faculté de Lyon. En même temps, comme si ce n'était pas assez de l'acte en lui-même, qui menaçait tous les maîtres du haut enseignement, le ministre rappelait brutalement le

salaire qu'ils reçoivent du gouvernement et les obligations qui en découlent.

L'émotion fut grande à Lyon. Le soir du jour où le *Moniteur* avait parlé, toute la ville voulut escalader le quatrième étage du poète et défiler en lui serrant la main. J'entends encore sa noble veuve me dire quand je passais à mon tour : " C'est la moitié de notre revenu qui disparaît ! je donnerais l'autre moitié pour que mon mari ait encore un succès comme celui-là ! "

Restait cependant la gêne, c'est-à-dire un rang à tenir et cinq enfants à élever. Victor de Laprade s'enferma fièrement dans son intérieur déjà si austère et ne confia à personne qu'il était obligé de redoubler de travail pour entretenir sa jeune famille. *Res augusta domi !* Il y eut là quelques années difficiles où notre cher Laprade ne cessa de grandir dans l'estime du monde et dans l'admiration de ses amis.

En 1870, lorsque le ministère de M. Emile Olivier sembla inaugurer l'ère des réparations, rien n'eût été plus facile que d'obtenir le retrait du décret de colère rendu huit an avant. Les amis du professeur révoqué étaient au pouvoir ou s'en approchaient. En outre, son beau-frère, l'honorable M. de Parieu, nommé président du conseil d'Etat, ne demandait qu'à être mis à même de montrer son crédit et sa bonne volonté. Mais rien n'était possible sans une demande préalable du principal intéressé, et malgré des projets de rédaction de plus en plus atténués, il persista à ne vouloir rien entendre ni rien signer. D'après lui, les explications personnelles qu'il eût données volontiers avant le décret, prenaient tout l'air, après, d'un recours en grâce.

Quelques mois plus tard, ses compatriotes crurent payer envers lui la dette de l'opinion, en inscrivant son nom parmi ceux de leurs députés à l'Assemblée nationale. Remarquons

à ce propos que celui qui s'amuserait à comparer la liste des représentants de Lyon en 1871 avec celle de 1883, trouverait là une occasion aussi curieuse qu'inutile de disserter sur le suffrage universel. Laprade n'était pas fait pour la vie politique et ne pouvait manquer de le montrer. Au bout de deux ou trois sessions passées à Versailles et après avoir reçu les plus cruels avertissements du côté de sa santé, le député malgré lui n'y tint plus et donna sa démission. C'était offrir aux électeurs lyonnais la chance longtemps attendue de le remplacer par un radical. Tout ce que nos objections et nos reproches purent tirer de ce grand et honnête esprit dévoyé dans la politique, se réduisit à ce dilemne : Ou mes compatriotes nommeront à ma place un conservateur, et, quel qu'il soit, il n'aura pas de peine à rendre plus de services que moi ; ou, ce qui est probable, ils nommeront un révolutionnaire, et alors je serai justifié par ce choix lui-même, puisqu'il prouvera que je ne représente réellement plus ceux qui m'ont élu !... On voit que les journaux de la gauche savaient à qui ils s'adressaient quand ils reprochaient tant au pauvre poète éloigné des siens et déjà très souffrant, ses fréquentes absences de la Chambre !

Ici se place un trait de haute délicatesse que je n'ai vu encore citer nulle part et qui est à ma connaissance personnelle. Pendant l'hiver de 1875, un ami de Victor de Laprade, traversant Lyon pour rentrer à Paris, s'arrêta pour le voir pendant quelques heures. Il le trouva malade, gardant la chambre, découragé, inquiet des affaires générales et sans doute aussi des siennes propres dont il ne parlait jamais. Aussitôt de retour dans la capitale, l'ami fut trouver le ministre de l'instruction publique d'alors, qui était M. Wallon, lui raconta sa visite, l'impression de tristesse qu'il en rapportait et ne lui cacha pas qu'il y avait là tout à la fois une injustice à réparer vis-à-vis d'un ancien professeur de l'Université et une mesure à prendre en faveur de l'un des grands poètes de notre temps. C'était deux fois plus qu'il n'en fallait pour

gagner le cœur du savant professeur de Sorbonne. Il accueillit donc très favorablement cette ouverture, promit de prendre ses renseignements sur la position de Laprade partout ailleurs que chez Laprade lui-même, et quelques jours après, inscrivait le poète pour une pension de 3000 francs par an sur les fonds de son ministère.

Moins de trois ans plus tard, en 1878, Mme de Laprade ayant eu à recueillir sa part d'enfant dans la succession de son père, M. de Parieu, et la situation de la famille étant heureusement changée, Victor de Laprade se hâtait d'écrire au ministre de l'instruction publique, qui était en ce moment M. Bardoux : " Je suis désormais, pour mes enfants et pour moi, à l'abri du besoin. Veuillez, je vous prie, disposer des 3000 francs qui m'étaient alloués chaque année, en faveur d'un poète plus pauvre que moi ! "

Pour qui connaît le train des affaires dans nos administrations, il est certain que Laprade n'avait qu'à ne rien dire pour bénéficier jusqu'à sa mort de cette petite rente si légitimement due au professeur et à l'homme de lettres.

J'appelle volontiers sur ce trait de galant homme la confirmation ou le démenti de l'honorable M. Bardoux.

Victor de Laprade a fini en honnête homme et en chrétien, comme il a vécu. Ses longues souffrances qui lui avaient rendu familière l'idée de la mort, avaient en même temps discipliné son cœur à la volonté de Dieu. Depuis plusieurs mois ses lettres, ses conversations n'étaient remplies que de l'image du Juge suprême et des visions de l'autre vie. Ce chantre pieux de la famille devait s'éteindre au milieu des siens, aimant, aimé, soigné, fortifié, consolé, pleuré comme le plus tendre des amis et des pères. Une autre passion de sa vie, le patriotisme devait aussi apparaître à son lit de mort. Le prêtre, chargé des dernières prières, ayant eu l'inspiration

touchante de le recommander à tous les saints patrons de son foyer et lui ayant nommé son père, sa mère, sa sœur, sa femme et chacun de ses enfants, quelqu'un fit remarquer que le mourant avait manifesté de tout temps la dévotion la plus enthousiaste envers la libératrice de la France au quinzième siècle : *Sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous!* dit le prêtre. Alors on vit le malade faire un dernier effort pour se soulever et ses lèvres s'entr'ouvrir comme pour une affirmation d'outre-tombe.

Et ce fut tout! Et notre cher poète des sommets, comme nous aimions à l'appeler, venait de gravir le sommet suprême, et d'atteindre l'inaccessible. Il était allé grossir le nombre de ces hommes rares dont toute la vie et la mort elle-même sont un enseignement d'immortalité. Qui oserait dire en effet que Laprade tout entier ait été cloué dans la bière et que de lui plus rien ne nous reste ? Qui pourrait croire que *Psyché*, les *Poèmes évangéliques*, *Pernette*, le *Livre d'un père* appartiennent à ce monde sans Dieu et à cette nature sans âme qu'on veut nous faire ? Qui ne se sent révolté d'entendre enseigner que les grandes pensées et les beaux vers sont le produit d'une mécanique intérieure comparable à celle qui a pour effet, chez chacun de nous, la respiration et le mouvement!

Les poètes ne serviraient-ils qu'à rejeter dans le néant ces immondes théories qu'il faudrait les bénir et les glorifier. Nul n'aura plus travaillé que Laprade à cette œuvre d'assainissement et du bon sens. S'il fallait rayer de ses vers le nom et l'idée de Dieu, nous n'en trouverions pas dix à garder. Aussi le voyons-nous prendre siège dans ce sénat inamovible des belles âmes et des grands esprits qui chantent là-haut la gloire du Créateur et qui continueront à la célébrer ici-bas par leurs œuvres, c'est-à-dire par la meilleure partie d'eux-mêmes qui nous reste.

LÉOPOLD DE GAILLARD.



L'ABBAYE DE TIHANY.

Le bateau à vapeur qui fait le service de Sio-Fok à Füred entre dans le lac Balaton par une sorte de chenal verdoyant, au bord duquel une promenade très fréquentée amène les baigneurs et les oisifs, aux heures de départ ou d'arrivée. Prêtres en frac à l'air épanouie et ministres protestants à mine besoigneux ; magnats francisés et nobles dames à la mode de Paris ; juifs aux longues lévites et aux cheveux en tire-bouchons ; paysans dont les amples pantalons de toile laissent entrevoir les bottes élégamment plissées, s'y confondent dans un tohubohu pittoresque, dont la rencontre n'est possible nulle part ailleurs. Le curé et le pasteur causent amicalement, en fumant l'un sa pipe l'autre son cigare allumés à la cigarette d'un ami commun, noble campagnard qui va passer à Füred la journée du dimanche. Des tziganes à la face bronzée prennent, avec une familiarité respectueuse, les ordres d'un généreux amateur pour la sérénade du soir sous les fenêtres de quelque belle dame, à moins qu'il ne s'agisse de fêter le seigneur évêque de Veszprem ou le révérend abbé de Tihany. Les paysans, traînant derrière eux quelque porcelet criard, se donnent rendez-vous sous les platanes da la place de la Fontaine. Le juif circule au milieu des groupes, observateur silencieux qui semble chercher l'occasion d'une bonne affaire. Il y aurait là prétexte à de nombreux tableaux de genre, si les artistes fréquentaient un peu plus les rives de la *mer hongroise ;* mais il ne paraît pas que ces bords leur soient familiers, et je n'ai vu ni pinceau ni crayon aux mains des flâneurs assis sur les bancs rustiques ou couchés dans les grandes herbes du rivage.

Les récits de M. Tissot auraient pourtant dû suggérer la pensée d'ajouter le charme de quelques croquis lestement enlevés à celui des fines esquisses sorties de sa plume. D'autant plus que le cadre ferait à merveille ressortir les figures : eaux

tranquilles, où se mirent les grands arbres ; échappées lumineuses sur les plaines brûlées que traverse le chemin de fer et sur la rive lointaine tour à tour abaissée en plages brillantes ou relevée en rochers noirs vivement découpés sur le ciel.— Diaz ou Fortuny eussent trouvé là toute une série nouvelle de merveilleuses fantaisies.

Mais, pendant que je m'oublie, le bateau s'est mis en marche Il porte un nom illustre, celui du poète hongrois Kisfaludy, dont je saluerai, ce soir, la statue sur la place de Füred ; c'est, du reste, toute ce qu'il a de grandiose. On dirait d'un joujou d'enfant destiné à naviguer dans un joli bassin de parc, sous la direction de pilotes qui connaissent les écueils et les tempêtes par les récits d'un *Journal des voyages.* Il n'en a pas moins une certaine majesté qu'il emprunte à l'immensité relative où il semble un instant se perdre, à l'image des transatlantiques dans les solitudes de l'Océan. Le soleil est si brillant et miroite sur les eaux calmes du lac avec une telle vivacité de lumière, que l'œil ébloui ne voit pas tout d'abord la rive opposée. Les lignes de l'horizon sont confuses, comme sur la Méditerranée quand on longe les côtes d'Espagne où qu'on approche de l'Algérie ; le sillage se prolonge indéfiniment et se perd dans une buée lumineuse qui voile la pointe d'où l'on est parti. Les objets ne sont plus distincts en arrière et ne le sont pas encore en avant : les imaginations vives peuvent se croire perdues dans les hautes régions de la mer. On dit que celle-ci a des caprices et que parfois ses flots se soulèvent tumultueusement sous l'impulsion des vents. Tempêtes pour rire qui doivent lui enlever tout son charme, car la tempête ne sied qu'aux immensités véritables, comme la colère ne va bien qu'aux réelles majestés. Mais voilà, sans doute, trop de philosophie pour un pareil sujet, et nous ferons mieux de laisser la mer hongroise et les dames auxquelles on la compare libre de se fâcher quand il leur convient, sauf notre droit de nous tenir à l'abri.

Quand l'œil s'est accoutumé à cet excès de lumière, le pre-



mier objet qui se détache de l'ensemble c'est l'abbaye de Tihany, si bien dépeinte par M. Tissot. " Le monastère et l'église, avec leurs hautes murailles blanches, se détachent, pareils à une de ces ravissantes vignettes sur fond d'azur et encadrées d'or, qui ornent les vieux missels gothiques." Tel est bien l'effet produit à distance par l'abbaye bénédictine, postée sur la crête d'un rocher coupé à pic du côté de l'eau et incliné en pente assez douce du côté de la terre, à laquelle il est relié par un isthme que les débordements du lac inondent quelquefois. La falaise sort escarpée et inaccessible de l'eau transparente, pour se profiler avec netteté sur le ciel limpide et profond, où semble onduler la silhouette argentée des constructions monastiques. Sur la droite, dans la baie protégée au midi par le rocher de Tihany, on aperçoit Füred, la ville d'eaux la plus importante de cette terre classique des villes d'eaux, le *Trouville hongrois*, pour emprunter l'expression à la mode. La ressemblance, il est vrai, tient beaucoup plus au monde des baigneurs qu'à la façon dont ils sont établis et pratiquent la vie des eaux. L'installation est élémentaire soit dans les grands hôtels que les Bénédictins de Tihany ont fait bâtir, soit dans les maisons particulières, peu nombreuses du reste, où l'on peut se caser en location. Quelques villas de bonne apparence ont pour habitants des Hongrois de distinction, comme le romancier Jokaï, ou des étrangers. attirés par la beauté du climat, comme M. Hurray, dont les séjours deviennent de plus en plus rares. La villa Ecsy et la villa Dôry achèvent la liste des habitations que l'on peut appeler luxueuses. A l'hôtel, on est proprement logé dans une chambre sans confortable : ce dont personne ne se plaint, en raison du peu de temps que l'on doit passer dans cette cellule à la bénédictine. La vie de Füred est toute au grand air, le bain, la promenade, la musique, les repas, tout, hormis le sommeil réduit à sa plus simple expression : car on se couche fort tard et on se lève de très grand matin. Le soir, après le souper, qui se prolonge, il y a les tziganes, qui font de la musique et parfois induisent la jeunesse en péché de *czardas*. L'air est si doux, le ciel si pur, la flânerie si délicieuse, qu'on ne peut

songer à se mettre au lit. Mais, au chant du coq, il faut être sur pied pour le bain, à la suite duquel se fait la toilette pour la promenade du matin. On n'a donc pas grand besoin d'un logis somptueux ; et telle qu'elle est, l'nstallation de Füred est bien suffisante.

Mais où la ressemblance est facile à saisir, c'est dans la composition du monde des baigneurs et dans la vie telle qu'ils la comprennent aux bords du lac. Je ne veux point refaire ici le tableau qu'à peint de main de maître l'auteur du *Voyage au pays des Tziganes* : il me serait impossible de rien dire d'aussi piquant ni de plus vrai. D'ailleurs ce n'est pas là ce que je me suis proposé : je veux conduire le lecteur à Tihany ; et, s'il le veut bien, nous nous mettons en route, sans autre délai que celui dont a besoin notre cocher hongrois pour atteler à une voiture assez primitive deux chevaux pleins de feu.

Il est sept heures du matin ; le soleil déjà vif fait étinceler les eaux du lac, et colore en rose les coteaux qui s'étagent au-dessus de Füred. La route, après s'être élevée par une pente raide au-dessus de la petite ville, court à travers des vignes jusqu'au village protestant d'Aszafo, que nous traversons au grand trot de nos coursiers. La population se tient sur les portes et se prépare à descendre vers Füred, où les paysans ont coutume de se rendre le dimanche, filles et garçons, pour danser sur la place de la Fontaine. Les hommes ont fière mine, avec leur veste sur l'épaule, leur petit chapeau orné de fleurs incliné sur l'oreille, et leurs bottes luisantes comme des miroirs sur lesquelles flotte l'ample pantalon blanc. Les femmes, en jupes rouges largement étalées, ne sont pas moins pimpantes. C'est généralement par couples que les jeunes gens vont à la ville. Les gens âgés et les enfants vont en voiture ou plutôt en charrette ; quelques cavaliers et des groupes de jeunes garçons achèvent d'animer la route jusqu'au moment où nous traversons l'isthme qui rattache Tihany à la grande terre. Les passants commencent à devenir rares, et le paysage prend un

caractère de mélancolie sauvage. A droite, et à gauche de l'isthme, le lac resplendit sous le soleil comme un miroir d'argent. En face, les plans de la montée volcanique dont l'abbaye occupe le sommet se succèdent, nus et brûlés, comme les degrés que Dante franchissait en compagnie de Virgile, dans sa descente aux enfers. Les chevaux vont toujours du même train, et la voiture cahote au gré des accidents de terrain, tout aussi nombreux et presque aussi désagréables au beau milieu que dans les environs de la voie.

Avant d'arriver au sommet, la route contourne un vaste cratère ébréché du côté du nord-ouest, au fond duquel dort un petit étang presque invisible dans les roseaux dont il est encombré. A cet endroit, l'aspect du paysage est d'une tristesse morne, en dépit du soleil et du ciel, ou plutôt en raison même de cet éblouissement et du silence qui règne partout où surabonde la lumière. Heureusement, à quelques pas, nous apercevons le village de Tihany dominé par un grand calvaire qui nous annonce le voisinage de l'abbaye. Nous mettons pied à terre, parce que la route n'est plus praticable aux voitures, et nous faisons dans le village une entrée à sensation.

Un troupeau de porcs se disperse en grognant, pendant qu'une bande d'oies et de poules escalade, effarée, les murs et les talus qui bordent la route. Les petits porchers et les jeunes gardeuses de dindons laissent courir leurs ouailles pour voir passer les nobles étrangers qui honorent le pays de leur visite. On s'interpelle : le nombre des curieux s'accroît. Les mères s'avancent sous la galerie qui précède la maison, les bras chargés de quelque bambin mal peigné, à demi nu, qui se débat effrayé de notre aspect. Les hommes brillent par leur absence : ils sont peut-être en pêche, à la recherche de ces délicieux poissons dont nous avons fait hier la connaissance à la table de l'hôtel. Nous avançons suivis d'une bande de gamins endimanchés, c'est-à-dire revêtus de chemises propres et de pantalons blancs, avec des bottes bien cirées. Leur

physionomie est vive et gaie : ils se montrent empressés, sans trop d'indiscrétion, à nous offrir des fossiles dont la forme rappelle assez exactement celle de l'ongle du pied des moutons. Il y a une tradition locale à ce sujet, comme bien vous pensez Voici l'histoire.

Une reine de Hongrie, — peut-être la mère de saint Etienne, que les contemporains émerveillés appelaient *Beleghnegini*, la belle maîtresse, — avait un troupeau de moutons dont les pieds étaient ornés d'ongles d'or. En eut-elle de l'orgueil ? Je ne sais : mais il est certain qu'un jour la pauvre reine vit son troupeau sauter dans le lac, ni plus ni moins que s'il eût été le bien de Panurge. Il fut impossible de rien sauver, et le flot apporte de temps en temps au rivage les ongles des moutons disparus, à l'état de cailloux où la chimie ne pourrait plus trouver la moindre parcelle d'or. Les enfants s'en font un petit revenu auquel nous n'ajoutons rien, malgré leurs sollicitations accompagnées de commentaires plus ou moins conformes à l'histoire et à la science.

Nous voici à la porte de l'abbaye, et nous en apercevons l'ensemble plutôt sérieux qu'imposant. Tihany est loin d'avoir l'importance de Martinsberg, dont il relève suivant les lois d'une vassalité ecclésiastique à laquelle nos idées sont absolument étrangères. Son abbé est crossé et mitré tout aussi bien que celui de Martinsberg ; mais il est loin d'être un aussi grand seigneur, tant au spirituel qu'au temporel. L'archiabbé du Mont-Saint-Martin appartient à l'ordre des magnats, jouit de revenus immenses et de privilèges à l'avenant. Il a juridiction sur les abbés de Tihany, Bakonybel et Dœmœlk. Celui de Tihany n'a point de siège à la Chambre haute, point de juridiction foraine, et ses richesses sont loin de soutenir la comparaison avec celles de son suzerain. De même, la demeure du premier est un palais, presqu'une ville : celle du second est comparable à plusieurs de nos couvents de France, qui n'ont rien de commun avec Solesmes ou Frigolet. L'as-

pect n'est pas monumental, la façade de l'église et la porte principale de la maison claustrale sont de ce style rococo dont la Hongrie fournit tant d'exemples. Mais tout est propre, en bon état, avec une certaine physionomie honnête et grave qui fait plaisir à voir. On dirait que les murs souhaitent la bienvenue au voyageur : il en sort comme un parfum de traditionnelle hospitalité !

Un coup de sonnette amène un serviteur, peut-être un frère lai, que son habit ne nous révèle point. Il nous accueille avec d'autant plus de politesse que nous avons des recommandations pour le T. R. P. Prieur, qui supplée en ce moment le révérendissime abbé, en villégiature à Füred. Introduits sans retard, nous parvenons par un bel escalier et un vaste corridor à la cellule du P. Prieur, dom Kopeczky Vidor, qui nous reçoit à bras ouverts. La conversation, où l'allemand et le latin s'allient tant bien que mal, est bientôt animée et cordiale comme celle de vieilles connaissances. La maison est à notre service, et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, tout est prêt pour la célébration du saint sacrifice. Le bon prieur veille à tout, et nous le retrouvons blentôt prêt à nous faire les honneurs de l'église. Inutile, je pense, de dire qu'il la trouve digne d'attention : à quoi nous ne contredisons pas, parce que l'ordonnance générale a vraiment de l'originalité et de la grandeur. Le sanctuaire est surélevé d'une vingtaine de marches au-dessus de la place réservée aux fidèles. L'autel majeur gagne à cette disposition une sorte de mystérieuse majesté qu'il n'a plus quand on s'approche. Des boiseries de valeur réelle décorent les autels de la nef et la chaire à prêcher. Aux deux côtés du grand escalier s'ouvrent des portes qui couduisent à la crypte, seul reste de l'ancienne église, bâtie au temps du roi André 1er, dont le corps reposait jadis en ce lieu.

C'est une histoire étrange que celle de ce pauvre prince, malheureux jusque dans son tombeau. Elu en 1046, à Czanad,

contre l'usurpateur Samuel, et contre le roi Pierre déshonoré par sa faiblesse envers l'étranger, il se montra digne de porter la couronne. Pacificateur du pays et vainqueur des Allemands, il semblait n'avoir plus qu'à se reposer en paix de ses travaux, lorsqu'il dut reprendre les armes contre son propre frère Béla, qui le chassa du trône et le vainquit sur les bords de la Tisza. Il perdit dans cette défaite la couronne et la vie. Les moines de Tihany se souvinrent peut-être seuls des services rendus par le monarque tombé, et ils donnèrent dans leur église un asile à ses restes. Mais le repos même du cercueil ne devait pas lui être assuré. Après la bataille de Sajo, où les Hongrois furent écrasés, les Tartares profanèrent l'église de Tihany et violèrent le sépulcre du vieux roi, dans l'espoir inutile d'y trouver des joyaux et de l'or. Heureusement, une restauration avait déjà modifié l'aspect de cette tombe, dont l'ancien couvercle, une vaste dalle marquée de la croix apostolique, avait été enlevé et scellé dans la paroi, à gauche du spectateur. C'est une table de grès, taillée à angles vifs, plus large à la tête qu'aux pieds, bordée d'une moulure fortement accusée et d'un dessin très simple dans le goût du onzième siècle. Une croix pattée décore le milieu de la table : elle est portée sur une longue hampe en forme de colonne torse qui diminue en se rapprochant de l'extrémité inférieure. Il est impossible de contempler sans émotion ce vénérable témoignage de la faveur pontificale envers les rois de Hongrie, et de la fidélité de ces princes à l'égard du Saint-Siège. La croix des légats a pris toute la place sans en rien laisser pour le sceptre et l'épée, pour la couronne et le globe, comme s'il avait suffi de la graver sur cette tombe pour attester que là dormait un prince vraiment grand et digne de sa mission, puisqu'il avait été l'apôtre de la civilisation chrétienne.

La crypte où fut enseveli le roi André a conservé son caractère primitif. La voûte, en plein cintre, repose sur de courtes colonnes à chapiteaux historiés. Un jour discret pénètre dans la nef par des ouvertures étroites, où l'on regrette de ne plus

voir briller les vitraux peints des anciens temps. C'est bien la place d'un sépulcre royal, mais, disons-le tout de suite, d'un sépulcre comme il se comprend en Hongrie, avec je ne sais quoi de consolé, presque de riant, où il semble que la mort appelle et prépare une imminente résurrection. Il y a partout, sur la terre magyare, comme une surabondance de vie et de joie qui déborde jusque sur la tristesse et la mort, au point de les tenir en je ne sais quelle ombre lumineuse, où elles perdent leur effarement et leur raideur.

C'est dans ce sens qu'il convient aux Hongrois de dire : " *Extra Hungariam non est vita, aut si est vita, non est ita.* Hors de la Hongrie, il n'y a pas de vie ; ou s'il y a vie, ce n'est pas la vraie vie."

Les magyars se ressentent toujours de cet Orient où les cimetières sont des promenades publiques, où les tombeaux abritent de leur ombre les causeries des femmes et les jeux des enfants. Heureux peuple après tout, qui sut trop bien mourir en tant de circonstances, pour qu'on lui reproche de rendre riante la vie si facilement sacrifiée.

André 1er n'est pas le fondateur de Tihany, dont l'origine remonte à l'époque de saint Etienne. En même temps qu'il établissait Esztergom un primat, sous la dépendance duquel il mettait, avec l'assentiment du Saint-Siège, les dits diocèses de Kolocza, Veszprem, Székes-Jehervar, Pécs, Vacz, Gyor, Eger, Czanad, Nagy-Varad et Karoli Fejérvár, en Transylvanie, il faisait bâtir des couvents bénédictins qu'il plaçait sous la suprématie de l'abbé de Martinsberg. Les moines étaient comme les aides naturels des évêques envoyés à la conquête des terres païennes ; et, sans eux, il faut bien le reconnaître, la christianisation n'eût pas été facile. L'évêque de Veszprem eut pour coadjuteurs les religieux de Tihany, et fut peut-être choisi parmi ceux qui colonisèrent aux bords de la mer hongroise, comme il arrivait ordinairement à cette époque.

Les magyars n'avaient pas eu le temps de se donner une tradition artistique ; grands dévastateurs, ils avaient plutôt achevé de détruire le peu qui restait des monuments antiques, dans la Pannonie, surtout les temples, inutiles suivant leurs idées religieuses, puisqu'ils sacrifiaient à leurs dieux dans les forêts et sur le sommet des montagnes, au grand air et à la pleine clarté des astres. Etienne fit donc venir des artistes italiens et bizantins, pour bâtir les églises et les monastères dont il dotait la Hongrie. Tihany, comme il est facile de le voir, fut l'œuvre de ces étrangers que dut souvent encourager de sa présence la sainte reine Giselle, la véritable fondatrice de Veszprem et, sans nul doute, de l'abbaye bénédictine du Balaton. André Ier reprit la tâche de de ses devanciers, interrompue ou du moins contrariée par les dissensions politiques et les retours offensifs du paganisme sous les règnes de Pierre Orséolo et de Samuel Ala. La mena-t-il à bonne fin ? Il est difficile de le dire. Mais il avait bien mérité la place que sa tombe occupe, à la base du saint édifice, et les moines de Tihany lui devaient bien le souvenir qu'ils gardent à sa mémoire.

Mais revenons à notre bon prieur qui doit s'étonner de la rêverie où nous a jetés la vue de cette pierre, curieuse seulement à son sens comme spécimen de l'art romano-bizantin. Nous remontons au sanctuaire et nous jetons un coup d'œil à la sacristie, que recommandent ses boiseries, puis nous rentrons dans l'intérieur où nous attend le déjeuner.

La table est mise dans une grande salle voûtée. Sur notre refus d'accepter une réfection plus solide, on apporte des gâteaux, des fruits et une cafetière d'où s'exhale le plus délicat arome dont jamais un pacha de Bude ait réjoui son odorat. Après quoi nous absorbons un grand verre d'eau, à la mode italienne. Notre hôte propose une cigarette, que nous n'acceptons pas, à son grand étonnement, car tout le monde fume dans l'abbaye, comme nous pouvons nous en convaincre en

traversant le cloître. A l'ombre des platanes et des acacias sont assis plusieurs jeunes religieux qui nous saluent gracieusement au passage, après avoir retiré la cigarette qu'ils ont à la bouche et dont le prieur dit agréablement en latin de cuisine : " Vous le voyez, nous réduisons également le tabac et le monde en fumée. *Tabaccum et mundum fumigamus.*"

Nous voici dans la bibliothèque, peu digne, il faut l'avouer, des traditions bénédictines. L'abbaye a subi tant de vicissitudes, que c'est beaucoup d'avoir survécu ; et les moines s'excusent sans peine de ne pas posséder les trésors de librairie dont se glorifient plusieurs de leurs maisons. L'ordre de Saint-Benoit n'a point déchu, en Hongrie, de sa réputation séculaire de science sacrée et profane : tout au contraire. C'est aux Bénédictins que l'on doit la plupart des grands établissements d'éducation qui font l'honneur de la renaissance nationale. Ceux de Martinsberg ont fondé et entretiennent à leurs frais deux académies, six gymnases et treize écoles de village ; on voit qu'ils savent faire de leur revenu un usage convenable, et qu'il y a du bon dans la richesse monastique. J'ignore quelle part Tihany prend à l'œuvre de l'instruction publique : il me semble cependant avoir entendu dire que cette abbaye a fourni un certain nombre d'hommes distingués dans l'enseignement des sciences ecclésiastiques. La bibliothèque rappelle le souvenir de l'un d'eux, jadis prieur de Tihany, à qui, dit-on, furent offertes les premières antiquités pompéiennes que l'on ait vues en Hongrie. Elles figurent dans une vitrine, au centre de la bibliothèque ; des amphores très bien conservées m'ont paru la partie la mieux conservée de ce petit musée. Tout près de ces débris de la civilisation romaine et grecque, nous apercevons deux ibis que l'esprit d'aventure amena tout récemment de la terre des Pharaons en celle des Arpads, où ils furent capturés et empaillés par un moine, rival imprévu des embaumeurs de Memphis. *Habent sua fata.... ibices.*

M. J. H. OLLIVIER.

(A suivre.)



STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1887. *Imprimeur de la Reine*

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus B.-C.	5	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	1	25	Lois Criminelles en 1 vol.	1	00
Code de Procédure Civil	1	00	Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.	Vic.		$	c.
32-33	Statuts de 1869	1	00	42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" " Vol. II	0	40
34	" 1871	0	80	"	" " Vols. I, II	1	50
35	" 1872	2	00	43	" 1880, Vol. I	1	[illegible]
36	" 1873	1	60	"	" " Vol. II	0	[illegible]
37	" 1874	1	40	"	" " Vols. I, II	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	90
"	" " Vol. II	0	80	"	" " Vol. II	0	[illegible]
39	" 1876, Vol. I	0	80	"	" " Vols. I, II	1	20
"	" " Vol. II	0	90	45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" " Vols. I, II	2	00
"	" " Vol. II	0	60	46	" 1883, Vol. I	1	00
"	" " Vols. I, II	1	50	"	" " Vol. II	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vols. I, II	2	00
	" " Vol. II	0	25		" 1884, Vols. I, II	2	[illegible]
	" " Vols. I, II	1	00		" 1885, Vol. I	1	[illegible]
					" 1886, Vol. I	1	[illegible]




NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FEVRIER

7eme volume, 2me livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1888




NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - - 2.50

Directeur :

M. LOUIS TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

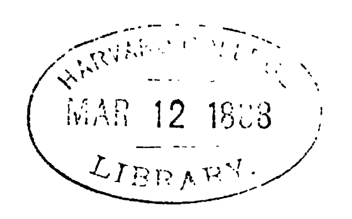
Ottawa.

Gérant :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



BEAUHARNOIS

Ce nom rappelle aux Canadiens l'habile et intelligent gouverneur qui, durant vingt ans, dirigea les affaires de la Nouvelle-France. Pourquoi vient-il aujourd'hui sous ma plume, est-ce que je vais tenter de redire mieux que mes devanciers les travaux de cet homme de mérite ? Non, je ne me sens pas assez fort pour tenter une pareille tâche. Si je parle de lui, c'est parce que l'on m'a posé, au sujet de sa famille, une question à laquelle je n'ai pu répondre. Alors la curiosité m'a piqué et j'ai voulu savoir. Il ne m'en a pas couté beaucoup de recherches. Un coup d'œil dans les livres de MM. les abbés Ferland et Daniel et à travers quelques dictionnaires, c'est tout. Une fois mes notes sur le papier, il me semble que je dois les livrer au public, quand ce ne serait que pour rendre plus consultables les sources où les écrivains puisent ordinairement, car j'ai un peu agencé ces renseignements éparpillés dans quelques centaines de pages.

Si je fais erreur, que l'on ne s'en prenne à personne. C'est le commencement d'une étude. M. Tanguay lui-même n'a rien trouvé sur les Beauharnois ; cela tient évidemment à ce que cette famille ne s'est ni mariée ni fait inhumée au milieu de nous. Mais comme elle a joué un rôle marquant dans notre histoire, il est à propos de ne pas l'oublier.

François de Beauharnois était d'une famille de l'Orléanais, qui avait rendu de bons services dans la robe et dans l'épée ; elle comptait, avant 1700, des conseillers d'Etat honorés du cordon de Saint-Michel et pourvus de charges considérables ; aussi des militaires de hauts grades.

L'un des fils de François se nommait Charles de Beauharnois de la Boische. Appelé d'abord le chevalier puis le marquis

4



de Beauharnois (avant 1728) on le voit dans le simple grade d'enseigne le 1er janvier 1692, lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1696, capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine en 1699, capitaine de frégate le 9 mai 1707, capitaine de vaisseau le 23 avril 1708. Il était chevalier de Saint-Louis. En 1716 il épousa dame Renée Pays, veuve en secondes noces de Pierre Hardouineau, écuyer, seigneur de Laudianière (ou Lanaudière) lequel était beau-père de Claude de Beauharnois, frère du marquis dont nous nous occupons ici. Nommé gouverneur du Canada le 11 janvier 1726, Charles de Beauharnois demeura vingt ans dans la colonie. Chef d'escadre le 1er mai 1741, il fut promu commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Le 14 octobre 1747 il partait de Québec pour retourner en France, où il fut nommé lieutenant général des armées navales le 1er janvier 1748. Après soixante et trois ans de service, il mourut sans enfants, à Paris, en 1755. Je calcule les soixante et trois ans à partir de 1692. M. Ferland dit qu'il mourut le 12 juin 1644, ce qui n'a aucune vraisemblance, et M. Daniel met 13 juillet 1749.

Vers 1685 il y avait un intendant du nom de Michel Begon qui était parent de M. de Pontchartrain. Celui-ci, ministre des colonies, s'entendait comme pas un à pousser sa famille dans les emplois lucratifs. Begon, de son côté, avait le même penchant. Or donc, ayant épousé Jeanne-Elizabeth de Beauharnois, sœur de Charles dont je viens de parler, il ne dut pas être étranger au courant d'influence qui procura à tant de membres de la famille Beauharnois l'occasion de faire connaissance avec le Canada.

François de Beauharnois, né en 1665, frère de notre gouverneur, avait d'abord été commissaire de la marine, puis commissaire des armées navales. Il fut intendant du Canada, de 1702 à 1705. Rappelé en France, pour devenir intendant des armées navales, il obtint le port Maltois qu'il fit ériger en baronnie, l'année 1707, sous le nom de Beauville, et il se

nomma, à partir de ce moment, le baron de Beauville. Quatre ans plus tard, on le voit intendant à Rochefort, puis intendant de la justice, police et finances à la généralité de la Rochelle, ensuite commissaire du roi dans le pays d'Aunis et îles adjacentes, provinces de Saintonge et Angoumois. Il devint intendant général des armées navales en 1726. Sa femme, Mlle Anne de Grais mourut en 1731 âgée de soixante et trois ans Lui-même s'éteignait en 1746, sans laisser de postérité.

Guillaume de Beauharnois, chevalier de Beauvillier, autre frère de notre gouverneur, ne s'est jamais marié. Il passa par tous les grades du service militaire. Etant garde-marine, il vint en Canada et fut fait lieutenant en 1702 ; deux ans plus tard, capitaine. On le retrouve en 1711 aide-major des armées navales à Rochefort, puis successivement lieutenant et capitaine de vaisseau ; enfin, chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Saint-Domingue en 1741.

Jacques de Beauharnois, autre frère de notre gouverneur, fut capitaine au premier bataillon du régiment du Maine ; tué au siège de Mayence.

Jean de Beauharnois, autre frère, servit également dans les armes.

François, marquis de la Ferté-Beauharnois, neveu de notre gouverneur, né à La Rochelle (1714), devint gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe (1756), puis chef d'escadre (1764). Sa femme, Marie-Anne-Françoise Mouchard, plus connue sous le nom de la comtesse Fanny, née en 1736 ou 1738, était un bel esprit que fréquentaient les lettrés et les artistes. Elle a écrit des poésies en assez bon nombre, mais médiocres, malgré la vogue qu'elles eurent du vivant de l'auteur.

François, marquis de Beauharnois, petit-fils de Claude et neveu du mari de la comtesse Fanny, né à La Rochelle (1756)



fut député aux Etats-Généraux (1789), et s'y distingua par son opposition à toutes les réformes. Il émigra (1792), fut major-général à l'armée de Condé, et rentra en France lorsque sa fille épousa le comte de La Vallette. Cette dame est célèbre par son dévouement à son mari qu'elle sauva de la peine capitale. Le marquis de Beauharnois fut, en 1805, ambassadeur de France en Etrurie (Toscane) puis en Espagne, mais ayant trompé dans ce dernier poste la confiance de Napoléon en soutenant le prince des Asturies contre le prince de la Paix. il fut rappelé et exilé en Sologne. Il devint pair de France à la Restauration.

Alexandre, vicomte de Beauharnois, petit-neveu de notre gouverneur et frère de l'ambassadeur d'Espagne, né à la Martinique (1760), se distingua dans la guerre d'Amérique, devint (1789) député à l'Assemblée Nationale, dont il fut deux fois président. Dans la fameuse nuit du 4 août 1789 il fut de ceux qui luttèrent le plus activement pour l'abolition des privilèges de la noblesse. Employé ensuite à l'armée de Custine en qualité de général de division, il laissa reprendre Mayence lorsqu'il eut pu, par un coup de vigueur, en faire lever le siège. Traduit pour ce fait au tribunal révolutionnaire, il fut condamné et exécuté le 23 juillet 1794.

Joséphine Tascher, avait épousé ce M. de Beauharnois vers 1780, alors qu'elle était à peine âgée de douze ans. Leur fils Eugène naquit en 1781. L'acte de mariage (décembre 1795) de Napoléon Bonaparte dit que la veuve était née en 1768. J'ai sous les yeux le *fac-simile* de ce curieux document. On y lit : " Louise-Josette Tascher et Napolione Buonaparte."

La famille Tascher de la Pagerie est originaire du Blaisois et de l'Orléanais, et connue dès le XIIe siècle. Joseph-Gaspard de Tascher de la Pagerie, père de Joséphine, avait vécu aux Antilles françaises, comme deux ou trois branches de la famille Beauharnois.



Claude, autre neveu de notre gouverneur, né à La Rochelle en 1717 passa en Canada. Après avoir été lieutenant et capitaine d'infanterie, il fut nommé lieutenant d'artillerie en 1745. C'est probablement lui que l'on rencontre aux environs du Détroit en 1747 sous le nom du chevalier de Beauharnois.

Claude-Charles, autre neveu, lieutenant puis capitaine, vint en Canada et, en 1729, il obtint la seigneurie de Beauharnois. Il était alors lieutenant de vaisseau. Plus tard on le retrouve (1740-41) avec le titre de chevalier de St Louis et qualifié de sieur de Beaumont. C'est peut être lui que l'on nommait également le chevalier de Beauharnois et qui figure comme enseigne en pied en Canada (1739).

Ce n'est pas grand chose que ce petit article, mais il pourra être utile à ceux qui n'ont pas de livres d'histoire sous la main.

BENJAMIN SULTE.



L'ABBAYE DE TIHANY

(*Suite et fin*)

La bibliothèque renferme, entre autres documents précieux, un obituaire assez intéressant, le journal du siège de Tihany par les Turcs, et une copie de la fameuse lettre écrite par le général ottoman, Ibrahim-Aga, au commandant hongrois, Pisky Istvan, pour le provoquer à un duel sur le lac Balaton glacé. L'original de ce curieux monument a été envoyé à Martinsberg et la pièce que l'on montre à Tihany n'en est qu'une traduction déjà ancienne, il est vrai, mais non pas même contemporaine de l'événement. L'histoire en est assez curieuse pour être racontée.

La domination des Turcs s'était étendue sur la plus grande partie de la Hongrie, et s'y maintenait en dépit des efforts quelquefois heureux tentés par les empereurs d'Allemagne, avec l'aide des magyars restés indépendants ou disposés à secouer le joug musulman. Bude, Vacz, Esztergom, Veszprem, échappaient un instant à l'esclavage pour y retomber bientôt et le trouver plus dur, plus humiliant, plus désespéré. Mais Tihany, couvent et citadelle, avait constamment bravé les efforts de Soliman et de Sélim. Dans sa fière solitude, l'abbaye semblait élevée là-haut sur son rocher, comme la bannière de l'indépendance nationale dominant au sud des plaines de la Puszta, au nord les coteaux de Füred et la forêt de Bakony, leur gardant l'espoir de la délivrance. Bien des fois les flots de la marée qui submergeait la Hongrie étaient venus battre les murs défendus par les moines. Amurath III voulut avoir raison de cette résistance, et il fit de nouveau mettre le siège devant Tihany. Le siège se prolongea : l'hiver vint, qui couvrit le lac de glace et permit aux musulmans, campés à Koppany, sur l'autre rive, de venir jusqu'aux villages abrités

derrière l'abbaye. Ils y apportèrent naturellement le pillage et l'incendie ; mais ils y trouvèrent d'assez rudes leçons pour sentir le besoin d'un armistice qu'ils se gardèrent bien de respecter, quand l'occasion leur parut favorable. C'est ainsi qu'ils enlevèrent, au mépris des conventions jurées, trois jeunes filles sorties de la place pour une excursion dont j'ignore le motif. Istvan Pisky réclama vainement les captives, et protesta par-devant le général turc avec une indignation où la malice hongroise ne ménageait pas l'orgueil musulman. Il fit tenir au violateur de la trêve, une queue de porc accompagnée d'une lettre que nos pères eussent trouvée fortement garnie de sel gaulois. Ibrahim-Aga, piqué au vif, répondit, le 2 mars 1589, par une provocation en duel sur le lac glacé. " Si tu veux, je viendrai demain ou après-demain. Nous serons seuls sur le lac gelé... et nous nous battrons jusqu'à la mort. A la réception de cette lettre, giaour menteur, mauvaise bête, réponds-moi pour me dire à quelle heure tu veux te battre. Je viendrai tout de suite ; Allah est avec moi."

Pisky n'était pas homme à refuser : cependant il est probable que le duel n'eut pas lieu. La fortune de la guerre tourna bientôt contre les Turcs, et ils durent céder, chaque jour, devant les armes chrétiennes, en attendant le moment où le prince Eugène les réduirait à la paix de Karlowitz.

Des fenêtres de la bibliothèque la vue est fort belle, moins cependant que de la hauteur voisine où nous montons, en sortant de l'abbaye. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un plus magique spectacle, même au bord de ces lacs italiens qui semblent faits pour fatiguer l'admiration. Ailleurs, il est vrai, les horizons sont plus étendus ou plus grandioses : ils ont moins de variété et de charme. C'est déjà l'Orient ; mais l'éclat adouci du soleil, la transparence parfaite des eaux, les tons calmes de la verdure et des rochers, sont bien de l'Occident, je dirais volontiers de notre France, où la nature réunit dans une si juste proportion la puissance et la grâce, la gran-

deur et la séduction. Il me souvient de l'émotion que j'éprouvai certain soir, aux environs d'Albano, quand descendaient dans la vallée de l'Ariccia les grandes ombres décrites par le poète ; de la rêverie où je laissais flotter ma pensée aux bords du lac de Côme, pendant que la nuit dormait sur les eaux semées d'étoiles ; de l'éblouissement que me donna la plaine de Misserghin, lorsque son lac salé miroita pour la première fois devant mes yeux sous le grand soleil d'Afrique. Mais rien ne prendra dans mon souvenir la place de cette matinée radieuse, où le vent de la Puszta, rafraîchi par son passage sur les eaux du lac, faisait onduler, au sommet de Tihany, les fleurs de la colline et les roseaux du marais.

Pendant que nous regardions, les petits paysans étaient revenus et nous proposaient de faire parler l'écho de l'église. C'est vraiment un bel écho, et nos vociférateurs gagnèrent bien les quelques kreutzers dont nous récompensâmes leurs cris et leurs chants ; car l'écho chante comme il parle, et répète avec une netteté parfaite des vers entiers d'une chanson populaire, que je regrette de n'avoir pas retenue. Il est question de souliers rouge et de jolies parures, tout comme dans nos vieilles chansons de nourrice. Le génie du peuple est partout le même, et l'on berce le sommeil des enfants, sous toutes les latitudes, avec les mêmes naïves cantilènes. Nous terminâmes l'expérience en faisant crier à l'écho un : " Vive la France ! " bien accentué ; puis nous quittâmes à regret la jolie montagne pour descendre vers Füred.

L'aimable prieur nous avait bien fait promettre de revenir, et nous avions sans peine engagé notre parole. Mais quand nous sera-t-il donné de la dégager ? La Hongrie est bien loin, même avec les moyens rapides que nous avons aujourd'hui de nous rapprocher : et peut-être faudra-t-il nous borner à revoir par la pensée les lieux qui nous charmèrent et les amis avec lesquels nous les avons visités.

La voiture roulait vite en descendant, et nous revîmes bientôt l'isthme, les vignobles d'Aszfalò et les villas de Füred. La route passe tout près de la maison où réside l'administrateur laïque des biens que les moines possèdent au bord du lac. C'est une fort belle demeure et qui ferait désirer d'être l'intendant des Bénédictins, pour quelque années au moins. Ce n'est pas du reste une sinécure. Outre les grands hôtels dont j'ai parlé et l'établissement des bains, le régisseur de l'abbaye est encore chargé de l'entretien d'une église, d'un hospice, même d'un petit théâtre, où l'on joue des pièces magyares et que tout le monde fréquente dans l'après-midi du dimanche. Comme nous nous étonnions d'y voir entrer des ecclésiastiques, on nous répondit en riant que la pièce donné ce jour-là, *A Falu-Rossza,* "le Vaurien du village", était l'œuvre justement renommée d'un prêtre, le rénovateur de l'art dramatique en Hongrie. Le compte-rendu que nous en fit notre compagnon nous prouva le mérite véritable de l'œuvre, et nous en expliqua le succès. Tout le monde, en Hongrie, prend intérêt au développement de la littérature nationale ; mais la meilleure part revient sans contredit au clergé dans ce désir universel de l'amélioration et de l'élévation des goûts littéraires. Les Bénédictins font donc ici une chose toute naturelle. Le contraire étonnerait et choquerait. Nous avons eu en France une époque, semblable à certains points de vue, où personne ne songeait à s'étonner de la participation des clercs aux compositions et représentations dramatiques. En Hongrie, le moyen âge n'est pas encore tout à fait terminé, quoi qu'on pense de l'ardeur avec laquelle les magyares se mettent au pas du dix-neuvième siècle. C'est même là ce qui donne à ce singulier pays le charme dont il séduit les observateurs. A ne voir que les apparences, Budapest est une ville moderne dans toute la force du mot, et les quelques restes du passé, choses et gens, qui s'y rencontrent n'y paraissent pas plus étonnants que le quartier Mouffetard, à Paris, ou le quartier Saint-Jean, à Marseille. Mais dès que vous regardez avec plus d'attention, la Hongrie apparaît sous

un jour tout différent. Ces dehors modernes recouvrent des croyances, des aspirations, des mœurs et des coutumes venues du plus lointain de l'histoire et des quatre vents du ciel. Sous ces fracs parisiens, qui remplacent mal, il faut l'avouer, la pelisse à Brandebourgs et à fourrures, vous cherchez instinctivement la cotte de mailles ou la cuirasse damasquinée, et votre surprise est de ne pas l'y trouver, tant il semblerait naturel de la voir portée par ces hommes à l'imagination si vive, à la parole si colorée, à l'allure si chevaleresque. Les tziganes musiciens vous choquent parce qu'ils sont en habit noir ; ils font tache sur le paysage, non celui qu'on voit, mais celui qu'on imagine. Au lieu que les paysannes à jupes rouges ou bleues, qui courent pieds nus, si alertes et si pimpantes, le long du quai *Ferencz-Joszef*, ou dans la *Vaczi Utcza*, vous semblent nécessaires à la mise en scène. Si d'aventure vous rencontrez un *czikos* de la *Puszta* errant sur les places, un juif à cheveux graisseux assis au seuil d'un bric-à-brac quelconque, un archimandrite à la longue barbe et au manteau flottant, qui passe gravement dans la foule, vous tressaillez d'aise.

C'est ainsi que vous vous représentiez la Hongrie, chrétienne et musulmane à la fois, européenne et orientale, ardente et nonchalante, sérieuse et coquette, le pays des contrastes et des unions qui ne choquent pas ; à ce point que ces grands murs modernes, alignés le long de voies tirées au cordeau, vous paraissent supportables sous cet étrange ciel qui a le don de tout transfigurer et de tout fondre dans une harmonieuse unité. Je vois le lecteur sourire et me taxer d'enthousiasme. Je le prie de croire que je dis seulement ce que j'ai ressenti, sans prétendre imposer mes impressions à d'autres, mais avec le secret espoir de les voir pris aux mêmes séductions que moi, s'ils voient un jour la Hongrie véritable.

Après une visite à la petite église catholique très bien tenue et d'aspect vraiment pieux, nous allâmes, le soir, respirer l'air frais au bord du lac. Déjà le ciel assombri laissait

paraître les étoiles : mais les dernières lueurs du couchant jetaient sur Tihany un reflet rose qui changeait encore une fois la physionomie de la vieille église. Semblable à ces sentinelles que les belligérants d'autrefois postaient sur les hauteurs aux bords des fleuves ou à la lisière des plaines, elle semblait veiller sur le lac endormi. Ses deux clochers debout dans le ciel s'appuyaient l'un à l'autre au-dessus des grands toits, comme deux guerriers amis qui rapprochent leurs montures pour doubler leur force et leur sécurité. Ils faisaient penser sans effort aux temps agités de l'invasion musulmane, lorsque Tihany résistait seule aux infidèles, sous la direction de son abbé et de son gouverneur : à cette journée funeste de Mohacs, où l'archevêque de Kolocza et le roi Louis II tombèrent côte à côte sur les bords du Danube : ou plutôt à la journée glorieuse, où Charles de Lorraine et l'électeur de Bavière poussèrent leurs chevaux jusqu'au sommet du rocher de Bude, et apparurent à la Hongrie comme les messagers divins de la délivrance. Puis peu à peu les silhouettes s'effacèrent dans l'ombre, et le regard sonda vainement les profondeurs de la nuit pour y retrouver ou y deviner même la place de l'abbaye. Demain nous la rendra pour quelques instants encore, et nous lui dirons adieu des hauteurs de la route de Veszprem, où nous allons chercher d'autres souvenirs non moins illustres et des sites non moins ravissants.

En attendant, il faut songer à la retraite et au repos. Mais je vous souhaite, lecteur, de visiter un jour, avec autant de plaisir que nous-mêmes, la montagne et l'abbaye de Tihany. Souhait plus bienveillant que facile à réaliser : car il vous faudrait avoir pour guide l'aimable compagnon qui nous faisait les honneurs de sa terre natale avec tant d'esprit et de grâce, que nous lui devons d'aimer la Hongrie comme une autre France et de désirer la revoir comme on désire revoir la patrie.

M. J. H. Ollivier.

MARIE DE OLFERS.

On s'occupe peu en France des livres étrangers qui ne sont pas traduits, et Mlle de Olfers est sans doute une inconnue pour la plupart des lecteurs de la *Revue*. Mérite-t-elle l'oubli dans lequel la laissent nos critiques ? Nous ne le croyons pas. Ses livres trouveront-ils un traducteur ? Nous ne saurions le désirer. La photographie ne traite pas plus mal les tableaux et les statues des maîtres que la traduction certains livres, dont seraient, nous le craignons, les *Nouvelles* de Marie de Olfers. Nous ne prétendons pas expliquer pourquoi. Il est des mélodies qui peuvent être chantées par toutes les voix ; d'autres, et ce ne sont pas les plus vulgaires, perdent leur charme quand on en change la sonorité.

Mlle Marie de Olfers est née à Berlin, le 27 octobre 1826, dans une famille où l'on cultive avec succès les lettres et les arts. Son grand-père maternel, le Staatsrath de Stægemann, était un poète de talent ; sa mère a prouvé qu'elle savait écrire en prose comme en vers. Après avoir suivi quelque temps la carrière diplomatique, son père rentra en Prusse, comme directeur général des musées de Berlin. Ceux qui connaissent la capitale des Hohenzollern ne croiront pas que Marie de Olfers grandit au milieu des chefs-d'œuvre des maîtres, mais ils se la figureront dans une atmosphère favorable au développement de ses talents nombreux et divers. D'abord elle se fit connaître et admirer par ses peintures sur faïence et porcelaine. Puis les enfants l'occupèrent ; elle illustra pour eux les contes les plus populaires des frères Grimm et de Gimrock, et elle en inventa de nouveaux, où les fées étaient remplacées par les anges. Grâce à des procédés ingénieux, elle enseigna le dessin à ses petits lecteurs ; enfin elle mit à leur service sa familiarité avec la langue de Mozart, et composa pour eux d'amusantes chansons.

Mais tout cela n'était qu'un prélude ou un accompagnement. La véritable amie de Mlle de Olfers, la voie dans laquelle elle marche maintenant aux applaudissements de critiques aussi éminents que Spielhagen, c'est celle où nous tentons de la suivre par l'analyse des *Nouvelles* qu'elle donna d'abord à diverses revues et qui furent plus tard réunies en deux volumes.

Marie de Olfers vit à Berlin avec sa mère. Comme M. Doudan, elle sait que " tout le monde a au bout de sa maison un petit ruisseau où se réfléchit un petit paysage qui n'est qu'à lui," et c'est l'eau limpide de son ruisseau, son coin de terre, son pays qu'elle nous décrit. Si l'espace s'élargit, si nous partons pour des rives lointaines, ce n'est qu'en voyageurs que nous y abordons. L'auteur ne laisse guère sur les pics neigeux des Alpes et sur les plages ensoleillées de Naples des cerveaux accoutumés aux brumes de la Sprée ; ces terres privilégiées leur donnent le vertige, et décrire le vertige serait un lieu commun.

Le lieu commun, l'affectation, voilà ce qu'on ne rencontrera pas dans les romans de Mlle de Olfers. Sa pensée, simple, originale, est exprimée avec une telle justesse, qu'on ne songe jamais à séparer la forme de l'idée. Ecrit-elle bien ? Il serait impertinent à une plume étrangère de trancher la question. Ce que nous savons, c'est que sa phrase, vive, courte, incisive, est toujours claire, et nous nous bornerons à demander à ses compatriotes s'il leur arrive souvent de comprendre leurs écrivains du premier coup.

Depuis Adam, il n'est guère de thème plus connu pour le roman que l'amour. Dans cette symphonie, la note de Mlle de Olfers est plutôt pénétrante que sonore. L'amour dont elle parle tient à la terre par ses désirs et son objet, par sa soif de lumière, d'infini, d'éternité, il cherche une autre patrie. Marie de Olfers s'arrête peu aux ardeurs destinées à finir ; pour elle, ce qui passe n'a pas vraiment existé.



Jeremias und die schœne Vincenzia, la première nouvelle du premier volume de Mlle de Olfers est l'histoire dè l'amour de Jérémie pour sa cousine Vincenzia. La nature a fait Jérémie chétif et laid, la fortune lui a refusé ses faveurs, le ciel s'est montré avare pour lui de tous les biens, même de l'espérance, ce patrimoine ordinaire de la jeunesse ; le bonheur lui est inconnu, au point qu'il n'y croit pas. Si Vincenzia marche à ses côtés. belle et entourée, il voit déjà la vieillesse lui ravir ses charmes, l'adversité lui enlever amoureux et amis. A ces tristes prédictions, Vincenzia rit comme elle riait aux jours de leur enfance, quand elle voyait se refléter le soleil dans les petites mares boueuses où Jérémie ne savait que barboter. Cependant, l'avènement du malheur qui, tôt ou tard, règne sur tous les mortels est proche pour Vincenzia. Son père se ruine, puis il quitte la vie par un suprême élan d'égoïsme ; sa mère tombe en enfance, ses amis ne songent qu'à retirer leurs quelques pièces d'argent du désastre, sans souci du gouffre qu'ils creusent sous ses pieds. Et c'est Jérémie qui devra retourner le couteau dans la plaie, et fera comprendre à celle qu'il aime les dures conséquences de la pauvreté. Il n'aura même pas la joie de s'user à la peine pour elle. Vincenzia découvrira qu'elle reçoit l'aumône de son cousin, ses dernières hardes seront vendues, une mansarde sera louée, et la jeune fille tirera le pain quotidien de peintures que Jérémie regarde sans rien dire, tant il en voit la désolante médiocrité.

De sa fenêtre, où elle s'oubliait parfois à contempler le ciel, Vincenzia aperçut le jeune peintre Anselme, qui habitait un atelier du voisinage. C'était là le consolateur que lui destinait la Providence, au moment où elle lui prit sa mère, l'unique souci de sa vie. L'anéantissement de la jeunesse, lorsque sa première affection disparaît, la renaissance par l'amour, tout celà se devine. Jérémie facilita le mariage et en fut le témoin. Les amoureux l'attiraient de sa chambre sombre dans leur lumineux atelier ; comme l'ombre près du soleil, il faisait partie du tableau. Anselme eut des prix de

peinture ; on partit pour l'Italie ; on en revint avec un fils. Les enfants sont tous différents, chacun croit posséder le meilleur et le plus beau.

Hélas ! le bonheur est un songe ! Jérémie le savait, aussi ne s'étonna-t-il pas que la guerre arrachât Anselme à Vincenzia, pour le laisser sans vie sur un sol ennemi. Où d'autres lisaient " victoire," elle lut un nom sur la liste des morts. D'abord elle ne comprit pas qu'un mot pût contenir tant de douleurs. A nos yeux, il faut quelque signe visible de notre épreuve, l'abstrait nous trouble sans nous convaincre. L'anneau d'Anselme, des lambeaux de lettre rapportés par un camarade, firent enfin pleurer Vincenzia. C'était tout ce qui lui restait sur la terre de son amour. Elle ne put même pas garder les derniers travaux d'Anselme, dont les tableaux allèrent orner les palais des riches.

Silencieuse, recueillie, ses cheveux blanchissants relevés sous son bonnet de veuve, Vincenzia peignit à la manière des artisans et éleva son enfant. Elle lui croyait du génie ; il en avait juste assez pour sortir de la voie commune et trouver le sort d'Icare. Qui dira les alternatives de fierté et d'humiliation par lesquelles le fils de Vincenzia la fit passer ; les chutes toujours plus graves du jeune artiste ; les luttes de sa mère avec elle-même pour aimer encore, là où on ne peut plus aimer ; ses veilles près de l'ingrat, qui, dans le délire de la fièvre, la confondait avec d'autres femmes et la mêlait aux souvenirs honteux de son passé ? " Il s'est éteint dans mes bras, sur mon épaule," dit la pauvre mère à Jérémie, quand la mort parut avoir effacé toutes les souillures de ce jeune front. Peut-être n'espérait-elle même plus cela !—Désormais le malheur ne peut rien ici, pensa Jérémie. Hélas ! tant que nous vivons il n'y a pas de limites à notre souffrance. Les beaux yeux de Vincenzia, ces yeux qui se tournaient brillants vers le ciel, chaque fois que disparaissaient ceux qu'ils aimaient à regarder, se voilèrent peu à peu. Enfin le soleil qu'ils cher-



chaient sans cesse ne luit plus pour eux. Cependant Vincenzia songeait à son bonheur perdu, à ce bonheur qui était son bien, qu'elle retrouverait un jour, et un pâle sourire d'hiver effleurait encore ses lèvres.

Jérémie réunit ses dernières épargnes et l'emmena hors de la ville ; elle était encore capable de jouir et respira avec plaisir l'air des champs, la brise embaumée des forêts. D'abord ce fut en se promenant, puis assise au pied d'un arbre, enfin à sa fenêtre. Jérémie ne trouvait que trouble en ce qui apaisait Vincenzia. Les fleurs qu'elle ne verrait plus, il les arrachait, il les foulait aux pieds quand on l'appela près de son amie. " Quel parfum ! tu m'apportes l'été," dit-elle en cherchant à saisir une branche de roses que, par mégarde, il tenait à la main. " Ces roses me disent que mon cœur vit encore ! Quoique je sois mourante, il comprend la félicité pour laquelle il a été créé, et dont toujours il a reçu de nouveaux gages, qui semblaient venir de la terre promise." Les roses tombèrent entre eux ; il ne les releva pas.

Peu après, Jérémie rentrait seul à la ville. Dans sa chambre, sombre et froide, il avait souvent maudit la destinée de l'homme, jeté ici-bas sans son aveu pour y épuiser un calice d'amertumes choisies pour chacun avec une cruauté raffinée, calice au fond duquel il cherchait Dieu, sans le trouver. Dans cette chambre, Jérémie s'était débattu comme l'oiseau captif dans sa cage. Maintenant il croyait parfois y respirer le parfum des fleurs qu'il n'y avait pourtant point rapportées, le parfum de ces roses que Vincenzia appelait le gage de la terre promise.

Mlle de Olfers sait bien que l'originalité et la diversité de ses récits résident dans l'étude des caractères, et elle ne craint pas de sembler monotone en plaçant *Die Verlobte*, Véronique, dans un milieu semblable à celui où vivait Vincenzia. Plus heureuse que bien d'autres, Véronique quand elle livre sa pre-

mière bataille à la vie, a sa destinée intacte entre les mains. Jean, son ami d'enfance, est le fiancé qu'elle aime. Ils ne savent guère quand ils se marieront : avec deux zéros de capital il faut attendre, mais n'attend-t-on pas toute sa vie le ciel ? S'il est loin, il est en vue et on lui tend les bras jusqu'à ce qu'on l'atteigne. " De toutes les passions, la plus charmante c'est l'espérance," a écrit quelqu'un qui connaissait encore mieux que Véronique la terre et le ciel, " c'est elle qui nous entretient et nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie, et souvent nous quitterions des biens effectifs plutôt que de renoncer à nos espérances." Aussi Véronique, qui " se sent forte et vigoureuse, bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et la conduit." Si son cousin Léonard, l'artiste de génie que tous aiment et admirent, déclare à Véronique que Jean ne sera jamais un bon peintre, s'il ajoute qu'il ne gagnera pas le pain quotidien, et qu'on ne vit pas d'amour, Véronique répondra qu'on meurt du besoin d'être aimée tout comme du besoin de pain, que nul ne sait ce dont manquent les autres. Si le corps meurt de misère : on le voit ; si l'âme : on ne le voit pas, voilà la seule différence. Près des détestables peintures de Jean est exposé un tableau de Léonard. Véronique s'arrête charmée devant cette œuvre pleine d'intelligence, de sentiment, d'idéal. Léonard prétend que le public doit témoigner sa reconnaissance à l'artiste. Véronique lève sur lui ses beaux yeux surpris. Aurait-on fait plaisir aux apôtres si on leur avait dit qu'ils prêchaient vraiment très bien ? " L'esprit de Dieu souffle où il veut," et Véronique est persuadée que Jean sent plus profondément ce que Léonard exprime mieux.

La lutte de Véronique avec Léonard pour défendre son amour n'est rien en comparaison de celle qu'elle livre à Jean lui-même. Découragé, Jean se persuade qu'il fera le malheur de sa fiancée. Protéger un homme contre ses propres défaillances, est-il rien de plus dur ? Véronique le fait le sourire sur les lèvres ; mais la rencontre fortuite d'un triste ménage

d'artiste, la fuite de la femme, la mort dramatique du mari, achèvent de troubler l'esprit de Jean. Peu lui importe de mourir de douleur si Véronique est délivrée de lui ; il disparaîtra, il fera rendre à Véronique par Léonard l'anneau des fiançailles. " Tu l'aimes," dit-il à celui-ci, " tu ne m'épargneras pas, tu la préserveras d'une pitié trompeuse." C'est contre son gré que Léonard prend des mains de Jean l'anneau qu'il ne rend pas à Véronique ; elle l'aurait remis au doigt de son fiancé, et avec quelle tendresse ! Léonard le sait.

Qu'il est facile de se tromper, soi et les autres, par d'honnêtes paroles entrecoupées de perfides réticences ! Léonard trouve naturel de fouler aux pieds un homme qui se jette soi-même par terre. Il laisse Véronique s'épuiser en conjectures sur le départ et le silence de son fiancé. Léonard espère se faire aimer ; il croit connaître l'âme de Véronique, comme il connaît les traits de son beau visage. Mais une âme n'en sonde une autre qu'aussi profondément qu'elle peut elle-même atteindre, et l'âme de Véronique a des profondeurs inaccessibles à Léonard. Jean n'a point chassé le lion et monté l'autruche, aussi la jeune fille s'amuse-t-elle des récits de voyage de Léonard, comme on s'amuse du nouveau ; elle avoue même à son cousin, que, pour causer, elle le préfère à tout le monde, mais l'esprit et l'âme font deux ; Mlle de Olfers sait nous le prouver, sans que les mots pédants de métaphysique et de psychologie, si chers à ses compatriotes, se rencontrent sous sa plume.

Le vrai motif de l'affection de Véronique pour le jeune maître, c'est qu'elle le croit l'ami, le protecteur de son fiancé. Si elle savait tout ce que cache le silence de Léonard au sujet de Jean, silence coupable à l'égal d'une calomnie, elle s'éloignerait de lui comme la ligne droite s'éloigne de la ligne courbe.

Un soir, Jean rôdait autour du jardin de Véronique ; aper-

cevant Léonard à cheval, il l'arrêta et, la main sur les rênes, il multiplia ses questions. Véronique avait-elle repris l'anneau ? Etait-elle heureuse avec Léonard ? N'y avait-il pas eu une parole d'adieu pour le pauvre fiancé ? Vivre caché près d'elle est un supplice. Jean veut passer les mers ; sa place est retenue à bord d'un vaisseau d'émigrants. Deux fois déjà il a failli se montrer, renoncer à son sacrifice. Parfois même il se demande si ce sacrifice est vraiment nécessaire ? Maintenant il a un gagne-pain, il a appris le métier de son père. Peintre sans talent, il mourait de faim ; habile ébéniste, il trouve de l'or. Que ferait à Véronique la source de leur richesse ? Elle n'a point d'orgueil ; mais Véronique ne l'aime plus ! Cette conclusion, que Jean tire de ses propres découragements, rapprochés des manques de franchise de Léonard, irrite celui-ci. Trop vite il éperonne son cheval, trop tard Jean lâche la bride et tombe rudement sur le sol. Aussitôt le brouillard qui obscurcissait la vue morale de Léonard se dissipa. Comme un homme qui s'éveille au bord du précipice, d'un bond il se rejeta en arrière. Soigner Jean, le rendre à Véronique, les aider à se marier, voilà ce qu'il sut faire sans défaillance, puis il s'éloigna. "Donne mon excuse à Jean, je t'aimais," dit-il à Véronique.

Autrefois Jean s'était écrié : "Un homme n'aime point comme aime un autre homme." Entre l'amour de Léonard et l'amour de Jean, Véronique avait su choisir celui où l'égoïsme n'avait jamais eu de place.

Ob er wohl Fiekchen heirathen kann. Si vraiment il peut épouser Fiekchen est une question bien autrement difficile à résoudre que le mariage de Véronique. Quoique née dans l'arrière-boutique d'un mercier, Fiekchen Fips a tout l'air d'une princesse : c'est parfois incommode de n'être pas pourvu de la figure de son rôle dans la vie. Mais qu'y faire ? Sans souci de tous les Fips, des Fips, chargés par la Providence de vendre qui du beurre, qui d'autres denrées aux citoyens de la

petite ville de Kræhubel, il a convenu à Fiekchen de prendre les petits pieds, les mains effilées, le nez aquilin des ancêtres de sa mère, de ces Lilienstern qui, au dire des bonnes gens, " s'étaient retournés jusque dans leurs tombeaux," quand noble demoiselle Séraphine de Lilienstern était descendue du vieux manoir où elle se mourait de faim, corps et âme, afin de venir, dans un faubourg de Kræhubel, épouser le beau mercier Fips. Pour comble d'impudence, Séraphine avait vécu heureuse avec son mercier ; heureuse comme ces petites plantes à demi flétries qui grelottent à l'ombre et s'épanouissent aux chauds rayons du soleil. Du bonheur de Séraphine, auquel la mort avait promptement mis bon ordre, il restait une joie, Fiekchen, Fiekchen, pour qui toute la ville perdait la tête, quoique *s'il peut épouser Fiekchen* restât une question réservée à trois privilégiés.

Le premier, Philémon, soignerait Fiekchen, comme il soignait les fleurs de son beau jardin, avant le jour où il s'était dit que s'il ne possédait pas Fiekchen, il ne possédait rien. Le second, Ian Fips, un parent du mercier, aime Fiekchen bien plus qu'il ne s'aime lui-même, manière d'aimer assez rare en tous temps et en tous pays. Mais bientôt Philémon dut se contenter d'apporter des roses en ami, et Ian ne fut plus, près de sa cousine, qu'un chien de garde fort et fidèle. Il n'avait rien du roquet, prompt au bruit et habile à japper hors de propos. C'était un troisième prétendant, le chevalier Donat de Lilienstern, qui épouserait Fiekchen, car Fiekchen et lui s'étaient fiancés un beau jour d'automne, en traversant ensemble un torrent débordé. Et pourtant, quoiqu'il fût fiancé, le chevalier Donat se posait encore cette question, qui pour lui aurait dû être résolue depuis longtemps, à savoir : " s'il pouvait vraiment épouser Fiekchen Fips ? " Dans les bois et les prés, Donat était aux pieds de la belle Fiekchen ; mais, quand il passait le seuil de son château, les lions de pierre qui supportaient les armes des Lilienstern l'intimidaient ; leur hautain regard semblait l'interroger. La nuit, ses aïeux descen-



daient de leurs cadres. A cette assemblée de preux, il fallait présenter, non pas l'astre Fiekchen, mais la queue de cette comète, tous les Fips, qui étaient d'autant plus laids qu'ils s'étaient faits beaux pour la circonstance. A côté de ces terribles morts, il y avait une vivante plus terrible encore, tante Sévéra, la gardienne des parchemins Lilienstern. Bonne ou mauvaise, glorieuse ou vulgaire, toute chose qui avait appartenu à sa race prenait un caractère sacré aux yeux de Sévéra. Dans son jeune temps, elle avait fait un grand sacrifice à son blason. Or ces grands sacrifices savent le plus souvent réclamer leur salaire, et Sévéra, la martyre, l'exemple des Lilienstern, le contraste vivant de Séraphine, soignait son piédestal. Un peu d'oubli de soi conduit, sans doute, plus loin dans la voie du ciel que ces grands sacrifices !

A la nouvelle du mariage de l'aîné de sa maison avec la fille du mercier, Sévéra se demanda comment elle pourrait épargner cette honte suprême aux Lilienstern. Après bien des nuits sans sommeil, elle se décida à adopter Fiekchen, à lui laisser, de par le roi qui y consentait, son écusson en losange. Puis elle mourut, disant aux portraits de famille : " Ma vie n'aura pas été inutile."

La résistance de Sévéra, sa maladie et sa mort retardèrent le mariage de Donat et de Fiekchen. Fiekchen ignorait l'adoption de Sévéra et ce qui en avait été le prix : la rupture de la future dame de Lilienstern avec les Fips. Séraphine avait signé cet engagement pour sa fille. Ne savait-elle pas que l'amour d'un seul suffit à tout faire oublier ? Mais, lorsque Fiekchen entendit la lecture du testament de Sévéra, son œil brilla non moins fier que brillait jadis celui de la vieille chanoinesse. D'une main vaillante, elle déchira l'acte d'adoption. " Nous ne nous connaissions pas l'un l'autre, chevalier Donat," dit-elle.

La bonne et spirituelle cousine de Donat, la comtesse Bèda, avait bien raison de lui répéter que pour faire des folies, il



faut en avoir le tempérament et qu'on n'épouse pas Fiekchen Fips, lorsqu'on a peur à la fois du spectre des Lilienstern et du qu'en dira-t-on des gamins de Kræhubel. .

Donat s'éloigna, parti que son sexe prend d'ordinaire à l'exemple du pieux Enée, dans certaines difficultés de la vie. Fiekchen sourit à sa mère et à ses amis. Nul ne connut sa lutte intérieure. Ses joues pâlies, ses yeux voilés, faisaient seuls présumer que l'ombre de Donat absent combattait pour lui. Cependant, quand repentant et soumis, Donat revint, les bras ouverts à tous les Fips passés, présents et futurs, le charme s'évanouit, et Fiekchen, regardant le fidèle Ian, mit sa main dans la sienne. Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. Donat comprit trop tard que non seulement il pouvait épouser Fiekchen, mais que Fiekchen était la seule personne qu'il pût épouser, et il ne se maria jamais.

Certes, la sèche et rapide analyse de ces trois nouvelles n'en saurait faire goûter la saveur. Dans la nature décrite par Mlle de Olfers, on respire un parfum plein de sève, tel qu'on le trouve à l'ombre des forêts de sapin ; de même les caractères qu'elle étudie, quoique empreints de la mélancolie à laquelle n'échappent pas les âmes un peu hautes, sont intrépides dans l'action et forts sous l'épreuve. Nous l'avons vu dans les romans d'amour de Mlle de Olfers, nous le verrons mieux encore quand elle nous dira comment elle conçoit le mariage et la maternité.

Frau Evchen est la première de toutes les nouvelles de Marie de Olfers, et pourtant cette petite Eve, présentée au public d'une main timide, se posait, après quelques années de mariage, un redoutable problème : " Qu'ai-je aimé en lui ?" se demanda it-elle, songeant à son mari.—En effet, qu'avait-elle aimé en lui ? Dès leur enfance, elle le servait comme une esclave, elle, la riche orpheline, le plus beau parti du village. Pour l'épouser, il s'était contenté de vouloir et encore avait-

elle dû l'attendre à l'autel, le paresseux Christian s'étant endormi sur le chemin de l'église. Plus tard, quoiqu'il ne manquât dans leur moulin ni de valets ni de servantes, il ne mangeait que ce qu'elle avait préparé, ne portait que ce qu'elle avait cousu. La petite Eve, grosse comme un roitelet, n'avait pas le droit d'être malade. Le grand Christian, qui rivalisait de taille et de solidité avec la tour de l'église, ne comppenait pas qu'on se soignât, même quand tous les ans on mettait au monde un enfant robuste comme son père. L'éducation des enfants était aussi l'affaire d'Evchen. Christian se contentait de rire de celui qui méritait l'observation et de celle qui la faisait.

Eve vivait ainsi sans en souffrir, mais il lui fallut conduire aux eaux sa fille Emmerence. Là, en Suisse, dans la famille des parents qu'elle n'avait point connus, elle vit comme s'aiment les autres. Par la lecture des lettres de son père et de sa mère, retrouvées au fond d'un tiroir, elle s'aperçut que l'amour parlait un langage, et que ce langage, elle ne l'avait jamais entendu. Elle s'interrogeait donc pour savoir ce qu'elle aimait en Christian, et elle se sentait malheureuse.

Le fardeau qui lui oppressait le cœur, Eve aurait dû ne le porter qu'à Celui qui pouvait l'en décharger. Au lieu de cela, dès son retour au moulin, elle se plaignit à sa bavarde tante Schnœpf. Bientôt toute la commune déclarait que Christian battait Eve, et leurs fils rapportaient ces propos au logis. Les fronts défoncés et les yeux pochés de cette jeunesse prouvaient la manière dont elle s'y était prise pour affirmer l'esprit pacifique de sa famille. Christian mit la tante à la porte. A Eve, il ne fit pas un reproche ; elle s'était plainte d'être surchargée de travail : il envoya ses fils aînés en pension, ne lui laissa plus rien faire, et vécut près d'elle comme si elle n'existait pas. Espérant provoquer une explication, Eve demanda à Christian s'il ne lui permettrait d'aller soigner sa tante Schnœpf ; sans un mot, Christian la laissa partir avec Emme-

rence. Partir avait été si facile, que revenir fut impossible. Eve errait autour de sa maison et se glissait la nuit près de son dernier-né. Christian l'y surprit. Elle tenta de soulever la montagne invisible qui s'était élevée entre eux. " Il faudrait que Dieu fît un miracle," lui répondit durement Christian ; et elle retourna chez sa tante.

Le lendemain, le torrent débordé entraînait, avec d'immenses rochers et des arbres séculaires, la pauvre petite Emmerence. Accourue sur la rive, Eve multipliait les promesses, afin de sauver sa fille ; nul ne s'exposait à une mort presque certaine. " Christian !" s'écria-t-elle d'une voix désespérée. Mais déjà Christian luttait contre le courant. Se saisir d'Emmerence n'était pas tout, il fallait garantir l'enfant contre les débris que le torrent roulait dans ses flots. Christian fit un rempart de son corps à Emmerence qu'il remit à sa mère ; puis, blessé, épuisé, il tomba sans connaissance.

Bien des nuits, bien des jours, Eve soigna Christian ; lorsqu'il revint à lui, il l'appela : " Evchen, dit-il, Dieu a fait un miracle pour nous, les flots ont emporté le poids qui m'oppressait le cœur." Et la vie recommença comme par le passé. Eve donnait, et Christian recevait presque sans le voir. Pourtant Eve était heureuse ; elle avait compris ce qu'elle aimait en Christian ; elle le savait capable d'amour, non de cet amour qui nous rend la vie douce et l'éclaire d'une perpétuelle lumière, mais de l'amour qui se montre seulement à l'heure du danger, comme un rayon de soleil au travers du ciel gris et froid du Nord.

Donc, pourvu que nous aimions un homme digne de notre amour, nous devons donner sans compter :

All for love and nothing for reward.

Frau Evchen nous le prouve ; elle nous prouve même que se dévouer ainsi est encore le bonheur. Si la force des hommes

doit protéger la famille contre le péril matériel, c'est l'énergie de la femme qui découvre ce péril et porte tout le poids de la destinée. Les uns dorment, les autres veillent, ainsi va le monde, dit Hamlet.

Jusqu'où ira le dévouement ? Jusqu'où ira l'abnégation de soi ? Une femme devra-t-elle abdiquer son jugement dans la conduite de sa vie ? Sa volonté dans la direction de ses enfants ? Mlle de Olfers traite ces questions avec originalité dans *Der Herr des Hauses* et dans *Frost in Bluthen.*

Le Maître du logis impose sa volonté et cause la mort de son enfant. La douleur de Siegfried est aussi cruelle que celle de Françoise, et pourtant Françoise se détourne de lui et craint de donner la vie à des êtres qu'elle se voit déjà arracher. L'amour, qui ne connaît ni poids ni mesure, peut seul rétablir l'équilibre dans le cœur et l'esprit troublés de la pauvre femme.

Le titre même de *Fleurs gelées* nous prépare à un triste dénouement. C'est pourtant un ménage heureux que nous voyons au milieu du récit. Pour Sybille comme pour André, le présent est doux ; mais l'avenir, sans nuages aux yeux du mari, inquiète la femme. " Quelle folie ! s'écrie André, si j'avais vécu de craintes, je ne t'aurais pas épousée." Et Sybille se souvenait de la résistance de ses parents, d'une tentative d'André pour l'enlever, tentative qu'elle-même avait dénoncée, en disant : " Je n'ai pas part à son péché." Elle se souvenait aussi que c'était à la force de son propre caractère et non à la fougue du jeune homme, qu'ils devaient leur mariage. Maintenant qui des deux était dans le vrai ? André avait-il tort ou raison d'acheter une terre avant de pouvoir la payer ? La nature conspira pour André ; elle lui rendit au centuple les intérêts de son labeur. Riche, il se montra prodigue, donna pour le plaisir d'être remercié sans trop se soucier si son argent produisait le bien ou le mal et ne manquait pas

au logis. Au service de ses enfants, André mit des gens qui n'avaient d'autre titre à sa confiance que leur misère. Sybille réclamait-elle des garanties, des renseignements, il lui reprochait d'avoir le cœur dur, et elle cédait en soupirant à l'homme qu'elle aimait.

Pour elle-même Sybille se fut abandonnée à André et lui eut laissé le choix du chemin sur la terre, puisque tous les chemins pouvaient le mener au ciel. Même les plaisirs grossiers d'André, même ses vulgaires compagnons de table, eussent trouvé grâce devant Sybille, sans ses enfants, mais elle les regardait comme un bien prêté, dont un jour Dieu lui demanderait compte ; elle voulait paraître au jugement l'âme tranquille, en disant : " Me voici, Seigneur, moi et les enfants que vous m'avez confiés." André ne comprenait rien à cette manière d'envisager l'éducation d'une nombreuse famille ; avant tout, il entendait que la maison ne manquât pas de gaieté. Sybille punissait-elle les enfants, il les emmenait promener. A quel prix il se faisait aimer d'eux, André ne le sentait pas. Tout petit, Gabriel quittait le pensum imposé par Sybille, pour suivre dans les champs son père, qui l'appelait. Adolescent, il échappait à la surveillance maternelle, afin de jouer et de boire avec André. Dorothée, se dérobant aux travaux du ménage, gaspillait, d'une main qu'André trouvait généreuse, l'épargne de Sybille. Elle aimait Florian, cet ami d'André, que Sybille regardait comme on regarde le malheur. Même Jonathan, le fils aîné, le portrait vivant de Sybille, préférait le rire de son père à l'austérité de sa mère. En accomplissant son rude devoir, Sybille n'avait même pas la consolation d'une conscience satisfaite. Parfois elle se demandait si elle agissait bien, s'il ne valait pas mieux tout abandonner à la direction de son mari, à qui elle avait juré d'obéir, et qui devant Dieu était responsable d'elle et de ses enfants.

Cependant Gabriel passait du mal au vice. Un de ses compagnons de plaisir, fils d'une domestique imposé par André à

Sybille, s'introduisit dans la maison. C'était dans l'intention de voler. Gabriel voulut s'interposer, reçut un coup sur la tête et resta imbécile. Quel spectacle pour le joyeux André ! Il rendit aussitôt Gabriel à sa mère. Le jour où Sybille mettait au monde son dernier enfant, Dorothée s'enfuyait avec Florian. Cet homme l'avait séduite par sa bravoure quand il franchissait les précipices, et il était lâche au point d'entraîner dans sa banqueroute, non seulement toute la fortune, mais encore la fille de son unique ami.

C'en fut trop pour Sybille ; elle se dit qu'au tribunal de Dieu, elle accuserait son mari. Là, elle montrerait ses enfants, sans pain, grâce à l'ostentation et à la faiblesse d'André ; puis, à côté de la ruine matérielle, elle désignerait à la justice divine la ruine morale : Gabriel, idiot ; Dorothée, la femme d'un voleur. A ces témoins terribles, elle dut bientôt en joindre un plus terrible encore : Jonathan, arraché à ses études et mort de fatigue pour nourrir ses frères.

André avait fui, puis apaisé ses créanciers et gagné leur confiance. Il revenait chercher sa famille, afin de la ramener dans leur ancienne demeure, où il rentrait comme fermier, quand il trouva Sybille près du corps de Jonathan. Que dire des sentiments de la malheureuse mère, au moment où la vie recommença autour d'elle à peu près comme autrefois. Ses révoltes contre la gaieté renaissante d'André ; ses révoltes contre elle-même lorsque son cœur débordait d'amertume et de haine ! Y avait-il une justice ? Dieu ne frappait-il que les innocents ? Le coupable André oubliait et souriait ; elle, la victime, se mourait de douleur et d'angoisse ! Lui était en paix avec la création entière, et elle, elle avait l'âme en lutte avec le Créateur et les créatures. Dieu fut prompt à répondre. André partit un matin, plein de force, fier de sa vigueur, fier de celle de son beau cheval noir. Les rayons du soleil le frappèrent et l'étendirent au milieu de ses riches moissons. La Providence semblait le jeter sous les pieds de Sybille.

Pauvre et mobile nature humaine ! Hier, Sybille s'indignait du bonheur de cet homme ; aujourd'hui elle le soignait en l'aimant comme aux jours de leur jeunesse. Ce fut sur un cœur tout à lui qu'André rendit le dernier soupir. Sybille pardonna et demanda au Seigneur de pardonner. La présence d'André lui était amère ; elle vécut de son souvenir, comprenant, excusant, oubliant ce qu'elle ne pouvait ni comprendre ni excuser, car nous marchons en aveugles, et souvent la vie nous sépare plus que la mort.

Peut-être trouvera-t-on Sybille peu logique. Mais est-il rien de moins logique que la vie telle que nous la jugeons avec nos lumières bornées ? On s'étonne que Sybille sente ainsi, puis on se dit que sentir ainsi est assez humain. Moins logiques encore sont *Régine Modeste* et les héros et héroïnes d'*Eigenthum* (Possession), du *Vernunftheirath* (Mariage de raison), et de *Lumpen Kœnigin* (la Reine aux loques). Pour ne citer qu'un exemple, nous nommerons Juste Six, l'orphelin élevé par Modeste. Cet homme spirituel, artiste, intelligent, riche en imagination et pauvre en sens commun, objet de luxe décoratif et inutile, jouet de ses fantaisies qu'il croit des inspirations, se regarde vivre au lieu de s'examiner, car il souhaite moins de devenir meilleur que de se plaire et de plaire aux autres. Aussi incapable d'effort qu'avide de succès, il cherche l'effet non dans les actions difficiles, mais dans les actions étranges, et il part en quête d'aventures, sans même s'apercevoir qu'il déserte le poste où la Providence le plaçait. Jusqu'ici tout cela n'est que trop commun. Mais soudain Juste Six devient le plus sensé et le plus dévoué des pères. N'en déplaise à Mlle de Olfers, nous avons peine à croire à la conversion des Juste Six. A l'ordinaire ils sont surpris par la vieillesse et la mort avant que leur âme soit sortie de l'enfance, dont elle a les grâces et l'égoïsme. Cependant nous hésitons à accuser Juste Six d'invraisemblance, comme nous avons hésité à le faire pour Sybille. Les personnages que Mlle de Olfers nous peint sont si vivants, que nous leur per-

mettons de nous étonner par leurs inconséquences comme nous nous laissons chaque jour étonner par de nouvelles inconséquences de notre prochain. Selon nous, ils ne sont pas des acteurs qui récitent un rôle bien conçu dans une pièce, mais des êtres véritables, auxquels nous attribuons mille fois plus d'idées et de sentiments qu'ils n'ont le temps d'en exprimer ; comme des êtres qui expliqueraient, s'ils le jugeaient opportun, les défaillances et les réveils de leur volonté. Ils peuvent s'approprier ce vers du vieux troubadour :

Si ieu dic pauc, ins el cor me sta.

La foi est une de ces choses que leur cœur enferme dans ses abîmes. S'ils étaient simplement étrangers à Dieu et à ses lois, leurs mérites ne nous paraîtraient pas un effet sans cause, car la vertu précède souvent la foi et existe même en dehors d'elle. Mais leur vie morale se nourrit d'espérances, d'au-delà, d'infini et d'amour divin.

...pietas ullast velatum sæpe videri
Vertier ad lapidem atque omnis accedere ad aras,
............nec votis nectere vota,
Sed mage pacata posse omnia mente tueri,

pourrait nous répondre Mlle de Olfers. Pourtant, quand même nous serions disposés à admettre avec elle que les dévots qui crient bruyamment, au pied des autels, Seigneur, Seigneur ! ne sont ni les plus vertueux des hommes ni les plus fidèles serviteurs de la vérité, nous n'en maintiendrions pas moins que la piété, qui nous calme l'esprit et nous élève l'âme aux jours d'épreuve, est autre chose que le sentiment poétique du vrai et du beau ; nous dirions à Mlle de Olfers, que cette piété a un *Credo* et un culte, et nous lui demanderions compte de son propre *Credo* et de son culte, si sa dernière œuvre, *Nathanaël* ne nous faisait pas présumer qu'elle appartient plutôt à ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur parce qu'ils ne le



connaissent pas, qu'à ceux qui le servent de tout leur cœur parce qu'ils le connaissent.

Mieux qu'une analyse, un résumé fera comprendre le roman de *Nathanaël*.

. . . .

Un beau jour d'été finissait ; de frais zéphirs ranimaient les plantes ; entre les arbres, on apercevait le soleil couchant. Deux êtres heureux erraient dans les sentiers des bois ; ils s'étaient mariés au village voisin et se rendaient chez eux, un chez eux que la jeune femme n'avait jamais vu. A leur mariage, point de tendres parents, pas d'amis joyeux ; ils étaient seuls au monde. Pourquoi avait vécu Justin ? Qui le sait ? La mort aurait pu le prendre sans affliger ni lui ni la vieille tante Suzanne, qui tenait son ménage. Il y a quelques mois, il ne songeait guère à se marier, mais Véréna lui apparut, et fut pour lui comme la lumière pour le prisonnier, comme cette lumière qui éclaire les horreurs du cachot, rappelle les joie du dehors et donne la force de briser ses chaînes.

Justin était à la station du chemin de fer où le train le ramenait souvent de la ville. Avec insouciance il regardait les efforts de l'humanité, excités par l'appât du moindre gain.— Justin ne recherchait pas les biens terrestres ; tout ce qu'il voulait, c'était tirer du puits de la science une goutte de vérité. Sans se hâter, il s'apprêtait à retourner au logis. Le printemps commençait ; les bourgeons, dans leur mystérieux travail de développement, tremblaient sur les arbres ; la nature rêveuse préparait sa résurrection. L'air était imprégné de la chaleur humide que répand le soleil caché par les nuages Tout à coup un rayon de lumière traversa les vapeurs et vint éclairer une femme dont la robe sombre se détacha en silhouette sur le ciel. Elle attendait, mais son attitude était si noble, si calme, qu'il semblait qu'elle n'eût qu'à ouvrir des ailes pour s'envoler.

Malgré sa rare indifférence Justin se demanda ce qu'elle allait devenir. L'*Angelus* sonna, la jeune fille joignit les mains quelques instants, puis elle prit son paquet et d'un pas agile elle se dirigea vers la forêt voisine. Indécis, Justin la regarda marcher ; il connaissait les marécages, les dangereuses molières de la forêt. Il fallait un guide à cette femme : personne ne se trouvant là, il prit le parti de la suivre. D'abord ce fut avec une sorte d'irritation contre elle ; pourquoi bravait-elle ainsi le danger ? Bientôt il sentit confusément qu'il serait doux de la protéger. Pourtant il se promit que si elle ne s'égarait pas en chemin, il s'éloignerait sans lui parler. Tout à coup il sembla à Justin que le guide, c'était elle et non pas lui, et qu'en la suivant il allait à la lumière.—"Quel ensorcellement," se dit-il, accusant la nature, le printemps, le grand silence des bois de l'enchanter.

Au premier carrefour de la forêt, la jeune fille s'arrêta. Un vieux poteau indicateur portait des lettres presque effacées ; elle ne put rien lire ; la nuit venait, et une seule étoile se levait à l'horizon désert. La jeune fille la regarda et de nouveau joignit les mains. Justin l'observait avec anxiété. "Voilà le salaire de sa confiance enfantine," pensa-t-il lorsqu'il la vit s'enfoncer du côté des molières, "la sainte simplicité ne nous mène pas aussi loin qu'un peu de science pratique ; si l'expérience ne coûtait pas trop cher, je la lui laisserais faire et apprendre ainsi ce qu'on gagne à demander conseil aux nuages." Justin s'arrêta ; puis d'un bond il la rejoignit sur le bord de l'abîme et la sauva avec des paroles si dures qu'il dut s'excuser. Elle était la nouvelle garde-malade d'une tante de Justin : place qu'on n'occupait guère plus d'un mois. "Pauvre papillon," pensa-t-il, "tu feras plus de mal que de bien et tu sortiras de là les ailes brisées." Cependant elle expliquait qu'on lui avait indiqué la route, mais qu'elle était distraite. "On doit ouvrir les yeux tout grands quand on est chargé de se conduire," ajouta-t-elle, "afin de ne pas accuser le ciel d'accidents dont on est soi-même la cause."

A Grünbach, à la porte de la vieille tante, ils se quittèrent. Justin rapportait son rêve et il se glissa sans bruit chez lui afin de n'en être pas tiré par la voix aigre de Suzanne; huit jours après, Justin rêvait encore. Il sella son cheval et partit pour Grünbach. Sa tante le voyait volontiers ; il ne lui offrait pas de vaines consolations quand elle lui répétait que la maladie est le plus grand des maux, car il savait, avec Shakespeare, que chacun peut dominer une souffrance, excepté celui qui l'endure, et il ne tentait pas de

Charm ache with air and agony with words.

Tante Brigitte reçut Custin sous sa vérandah ; autour d'elle allait et venait sa jeune garde-malade avec une activité silencieuse et toujours sûre de son but. Pour la première fois, tante Brigitte se louait de quelqu'un. Justin ne parla guère à Véréna ; les malades ont le triste privilège d'occuper d'eux tout le monde : mais les deux jeunes gens se regardèrent et ce fut assez.

Moins légère est l'hirondelle
Que l'homme qui suit son désir.

Aussi Justin trouvait-il des prétextes pour être chaque jour à Grünbach.

—Que peut-il advenir de bon de tout cela ? pensait Suzanne ; il ne sait rien d'elle ! Que sait-on d'ailleurs l'un de l'autre, quand on ne se tient pas sur l'unique terrain où il y ait encore de la bonne foi ? Il l'a vue quelques jours, et il croit en elle ! C'est pourtant plus dangereux que les articles de foi qu'il repousse comme s'ils devaient le brûler.

La mort que les malades devraient attendre les surprend souvent : " Je suis bien aujourd'hui, peut-être vais-je guérir," disait tante Brigitte le soir même où ses yeux fatigués ne se rouvrirent plus. Elle se promettait de laisser son bien à Véré-

na ; — volonté vaine à présent ! La pauvre enfant n'eut plus qu'à s'effacer devant les parents de Brigitte. Les parents ! mot vide de sens pour l'orpheline. La première parole d'affection qu'elle avait entendue sur la terre était tombée des lèvres de Justin. Aussi quand, sur le cercueil de Brigitte, il prit une fleur et l'offrit à Véréna, en lui demandant sa main, non pour toujours, mais pour le temps qu'il est donné aux hommes de rester sur la terre, elle répondit sans hésiter :

—Oui.... pour le temps qui passe et pour l'éternité qui demeure.

Justin et Véréna arrivaient donc à leur maison. Raide, massive comme un roc qui perce la terre aride, cette maison se dressait devant Véréna. Tout autour s'étendait un domaine de ronces et de chardons, où rôdaient quelques chiens hargneux. Sur le seuil de la porte, une femme, qui semblait aussi de pierre, sans grâce, sans couleur, sans un mot de bienvenue, attendait les mariés.

—Tante Suzanne, dit Justin à Véréna ; et il ajouta très bas, comme pour s'excuser : c'est un legs de ma mère ; elle vit ici parce que personne ne voudrait d'elle. Elle est trop pieuse pour ce monde.

—Peut-on être trop pieuse, Justin ?

—Mais oui ;—au village on l'appelle saint Satan.

La bataille que les chats de Suzanne livraient aux chiens de Justin interrompit la conversation. Au milieu du tumulte, le vieux Grünzer s'approcha en grognant de Véréna. D'un coup, Justin le repoussa.

—Justin, cria la vieille, le chien de votre mère !

—Souvenez-vous, Suzanne, que personne ici ne grognera contre moi ou contre ceux qui m'appartiennent, il vaut mieux qu'on le sache dès le premier jour.

Anxieuse, attristée, Véréna cherchait à faire revenir le chien.

—Il ne me connaît pas encore, dit-elle, je saurai bien vivre en paix avec tout le monde.

—Pour cela, il faudrait être un ange, repartit Suzanne, et dans cette maison on ne croit pas aux anges.

Véréna entra.—Jamais sa misérable mansarde n'avait eu l'aspect désolé de la demeure de Justin. Qui dira ce qu'est le charme parfois vainement cherché dans de riches palais, et qu'on trouve en de pauvres réduits ? Ici, les réalités et toutes leurs laideurs, la chandelle fumeuse. placée dans une bouteille, vacillait sur la table boiteuse ; le crin du canapé perçait l'étoffe ; l'horloge ne marchait pas, et tout cela était couvert d'un épais nuage de poussière. Véréna contemplait en silence son nouveau royaume.

—Tu ne t'attendais pas à un pareil désordre, s'écria Justin d'une voix âpre, moi-même je ne m'aperçois de toutes ces laideurs que depuis ton entrée ici.—Elle lui passa les bras autour du cou :

—Quelle vie tu menais ! il est heureux que je sois venue ! Ceci va changer.

—La lumière ne s'allume pas quand les ténèbres sont au dedans, grommela Suzanne en sortant.

Justin serra Véréna contre lui.

—Oui, tu éclaireras tout, tu es ma lumière, mon soleil, mon ciel, comment ai-je pu vivre sans toi ? Je ne le comprends pas.

Véréna réclama le droit d'arranger sa maison.—Qu'importe la forme des choses extérieures, répondit Justin, peuvent-elles combler le vide de nos âmes, nous aider dans la plus légère de nos peines ?

Pourtant l'influence de Véréna l'emporta. Grâce à ses mains diligentes, tout changea d'aspect dans la demeure de Justin ; tout, sauf une large tache qui restait au mur.

—N'y a-t-il pas eu là un tableau, dit un jour Véréna à Suzanne.

—Oui ; et quel tableau ! Depuis que la maison existe, il était accroché à ce mur et il y est resté jusqu'à la mort de madame.

—Qui donc a osé l'enlever ?

—Moi ; j'avais mes raisons. Je l'ai enlevé avant le retour de M. Justin, non par égards pour lui, mais par égards pour le tableau.

—Justin n'est pourtant pas un briseur d'images, Suzanne.

—On ne sait jamais qui est, ni ce que peut faire un homme qui méprise les choses saintes. Mais vous obtenez de lui ce que vous voulez ; raccrochez le tableau.

Bientôt une belle étoile, pleine de lumière et de foi, comme savait les peindre la vieille école italienne, éclaira la sombre muraille.

—Qui a apporté ici ce tableau de malheur ? cria Justin en rentrant. Ne fais point cause commune avec Suzanne, Véréna. Il est une plaie que personne n'a le droit de sonder.

Justin était pâle ; sa main se levait comme pour repousser le tableau. Il se précipita dehors dans les ténèbres, et Véréna n'osa pas le suivre.

—Suzanne, dit-elle, je veux la vérité pleine et entière.

—Beaucoup de gens réclament toute la vérité, qui n'en peuvent point supporter l'expression, murmura la vieille fille.

Puis elle se décida à parler.

—M. Justin était encore tout jeune, quand j'arrivai ici. Il ne semblait certes pas difficile à élever ; tranquille, silencieux, il passait parfois des semaines entières sans ouvrir la bouche. On le supposait doux et docile. Doux et docile ! oui, pour les choses qui lui étaient indifférentes. Quand les autres cou-



raient en plein air, il restait penché sur des livres propres à troubler l'esprit, afin de savoir ce que nul ne sait.

" Sa mère sortait d'une famille pieuse, le premier il entra dans une voix opposée. Prières, ordres, menaces, rien n'agit sur lui. Il vivait sans confession, sans communion, sans Dieu. Le voir emportée par les folies de la jeunesse eût semblé moins dur à sa mère. Chaque jour de nouvelles explications augmentaient la maladie de cœur de madame. Le monde dit que je versais de l'huile sur la flamme ; c'est possible, mieux vaut un incendie qu'un feu caché. Après des discussions plus violentes que d'ordinaire, M. Justin disparaissait et passait des semaines à errer misérablement dans les bois, car il aimait sa mère. Enfin, il fut une année entière sans revenir. Où était-il ? nous ne le savions pas, et l'état de santé de madame devenait alarmant. Je fis rechercher M. Justin ; on le trouva, mais il ne répondit pas à mes lettres. Sa mère lui écrivit elle-même ; il revint aussitôt. A partir de ce jour, personne n'entendit de lui une parole de colère ; il ne s'éloignait pas du lit où sa mère endurait un véritable martyre. Toujours ils parlaient de la même chose. Un soir, elle me dit : " Mes souffrances ont racheté mon fils, je ne les regrette pas." Plus tard, M. Justin vint me trouver :

"—La brebis galeuse va se purifier et rentrer dans le trou-
" peau, Suzanne. Pourquoi ne point alléger ainsi les terribles
" douleurs de ma mère ? C'est une cérémonie comme bien
" d'autres."

" La voix de M. Justin était amère, son visage avait une expression inaccoutumée.

"—Vous ne pouvez communier ainsi, m'écriai-je.

"—Qui m'en empêchera ? Est-ce le prêtre ? Grâce à vous, Suzanne, je connais le vocabulaire qu'il me faut pour ce pieux mensonge.

" La fin de sa mère approchait. Tous, nous entourions le lit de madame, placé sous ce tableau. Au milieu de nous était

le prêtre qui devait nous donner la sainte Eucharistie. La mourante reçut le viatique. Près d'elle, son fils allait communier pour la première fois. Il s'inclina, puis, tout à coup, il se détourna de l'hostie. Madame poussa un cri : elle était morte.

" M. Justin n'enterra pas sa mère. Durant de longues années, nul ne le vit.

—Suzanne, aidez-moi à emporter ce tableau dit Véréna.

Justin passa la nuit dans la cabane des bois où il se réfugiait jadis. Quand il rentra, le tableau avait disparu, et avec le tableau les impressions de la veille. Une gerbe de fleurs sauvages, humides de rosée, était sur la table.

—Je t'ai cherché, Justin, voici mes témoins, murmura doucement Véréna, tu seras maître dans ta maison. Si tu ne m'avais pas caché ta blessure, je ne l'aurais pas heurtée d'une main maladroite. Ensemble nous marchons vers un même but : la mort. Conduit-elle à la vie éternelle ou à l'éternel anéantissement ? Qui le sait ? Je ne sais qu'une chose ; je veux être avec toi.

La paix régna dans la demeure de Justin. Chacun s'y épanouissait et s'y étendait à son aise, sûr qu'on respecterait sa personnalité et son mode de vivre. Même Suzanne avait désarmé.

Au bord de l'étang où, parmi les iris jaunes et les roseaux, s'ébattaient papillons et demoiselles, Véréna aimait à travailler. Près d'elle, Justin rêvait.

—Où s'en est allée ton humeur incrédule ? lui disait Véréna, en souriant. Avec quelle certitude tu attends ton fils ; je t'envie ta foi robuste. Notre bonheur me fait peur, Justin, le bonheur terrestre est si fragile !

—Et cependant, Véréna, le bonheur est le seul état digne de l'homme. Jouissons de ce que nous pouvons arracher à la destinée. C'est peu, et ce peu ne dure guère.

—Davantage m'est nécessaire, Justin.



—Nécessaire, oui. Mais les contes ne suffisent pas, Véréna, notre époque veut des histoires vraies.

—Moi aussi, Justin, je veux des histoires vraies ; c'est pourquoi vos explications ne me suffisent pas non plus. Jusqu'à ce que vous sachiez tout, je préfère mes contes.

—Je crois en toi et au bonheur éternel avec toi ! s'écria Justin, car sans toi tout est mort pour moi.

Justin eut un fils, un fils dont les forces naissantes du corps et de l'âme éveillaient en lui plus de pensées que tous ses livres réunis. Suzanne était une bonne accomplie. Près de l'enfant, les défauts de la tante prenaient l'aspect de qualités.

—Madame Véréna, dit-elle un jour, le petit devrait déjà voir...

La jeune femme le lui arracha des bras et, par tous les moyens en son pouvoir, elle chercha vainement à attirer les regards de son fils. Ce que voyaient les beaux yeux bleus de l'enfant était au delà des joies et des peines d'ici-bas.

Justin rentrait en fredonnant. Véréna n'osa pas l'accabler de son malheur avant que ce malheur fût certain. Elle aborda donc un autre sujet qui lui oppressait le cœur.

—Je voudrais faire baptiser mon enfant, dit-elle.

—Pourquoi n'est-il pas baptisé, Véréna ; penses-tu que je veuille t'imposer mes convictions ?

—J'aimerais l'appeler Nathanaël.

—Soit, répondit Justin, il est des moments où moi-même je crois qu'il nous est donné par Dieu.

On baptisa l'enfant devant le tableau italien, dans une chambre écartée que Véréna avait arrangée en chapelle ; Justin tenait son fils dans ses bras. Véréna passa ensuite une croix d'or au cou de Nathanaël.

Ce jour était celui que la jeune femme avait choisi pour dire à son mari la triste vérité. Nathanaël était aveugle de naissance et pour toujours.

—Voilà un châtiment visible de Dieu, murmura Suzanne en regardant Justin.

Justin repoussa l'enfant qu'il avait idolâtré et dont la présence ne lui rappelait que ses espérances déçues. Plus tard, sans la révolte de Véréna, il l'aurait fait élever hors de chez lui, il l'aurait oublié, pour ne plus songer qu'au nouvel enfant qu'il attendait. Ce fut par sa mère que Nathanaël vécut. Son âme, aussi incomplète que son corps, jetait parfois des lueurs éclatantes comme un feu follet qui passe et s'éteint. Partout il suivait Véréna. Elle cherchait à lui décrire la nature dont il respirait les parfums.

—Maman, Nathanaël verra-t-il ce que tu dis être si beau ? demanda l'aveugle-né.

—Oui, quand Dieu t'ouvrira la porte du ciel. Tous nous sommes à cette porte et nous frappons. Ici, les uns voient un peu plus, les autres un peu moins, personne ne voit tout.

—Saurai-je arriver jusque-là, maman ? Je suis aveugle, et au village on m'appelle l'imbécile.

—Pour trouver le chemin, il faut croire en Dieu et tendre les mains vers lui, répondit Véréna.

—Je crois en lui, et toujours je tends les mains, s'écria l'enfant, car je sais bien qu'il faut me laisser conduire.

La mère et le fils s'assirent l'un près de l'autre ; et là, dans son doux langage, Véréna prépara Nathanaël à la venue d'un frère ou d'une sœur. La joie de l'enfance est expansive. Nathanaël courut faire part de la sienne à Suzanne. Ce qu'il venait lui dire, Suzanne le savait depuis longtemps. Déjà, jugeant de l'avenir par les sentiments de Justin, la vieille tante voyait son favori dédaigné et oublié.

—Taïs-toi, dit-elle à Nathanaël, pourquoi te réjouir ? Ils aimeront l'autre mieux que toi. Il sera sur les genoux de ta mère, tandis que tu te cogneras dans les coins. Heureusement ta vieille Suzanne est là pour t'aimer.

Elle n'acheva pas ; pâle de colère, Justin lui arrachait Nathanaël des bras.

—Serpent ! criait-il, je savais bien que tu mordrais encore. Ne touche plus mon enfant.

—Votre enfant ! répondit la vieille hors d'elle. Oui, vous lui avez donné ce misérable corps, vous lui avez transmis la malédiction qui repose sur vous. Que pouvez-vous maintenant pour cet infortuné ? Pouvez-vous deviner l'énigme de sa vie, dont vous attendez le terme comme une délivrance ? Donnez-moi Nathanaël, et je m'en irai emportant ce trésor d'une maison prête à s'écrouler : " Qui bâtit sans Dieu, bâtit sur le sable."

—Malheureuse ! répliqua Justin, pour Nathanaël tu ne peux rien de plus que moi ; en cela nous sommes égaux, il restera près d'une autre, bien différente de nous. Va-t-'en, ma patience est à bout ; tu n'apprendras pas à mon fils ce que tu disais de moi à ma mère.

Un legs de la mère de Justin mettait Suzanne à l'abri du besoin. Le soir même, elle s'installa dans le village. Trop tard Justin comprit combien elle manquerait à Véréna.

—Si tu as besoin d'elle, rappelle-là, dit-il.

—Non, je ne veux rien entre nous qui te blesse, murmura Véréna. Suzanne a tort, l'affection vraie ne se fait pas valoir aux dépens d'autrui.

—Quand Nathanaël et toi vous êtes ensemble, dit un jour Justin à sa femme, on ne sait vraiment plus ce qui sur la terre est un bonheur ou un malheur.

—Le bonheur ou le malheur, répondit Véréna, se tiennent

souvent de si près, qu'on les confond. Plus tard, on apprend ce qui était le bonheur, ce qui était le malheur.

Au moment où Nathanaël devait être privé des soins maternels, Véréna le prit par la main et se dirigea avec lui vers le village qu'elle traversa en évitant les paysans, car elle craignait l'expression bruyante de leur pitié. Sur la lisière du bois, à la dernière maison du pays, ils s'arrêtèrent.

—Que venez-vous faire ici ? cria Suzanne d'une voix rauque ; je suis chez moi. A mon tour, je puis vous chasser.

—Non, Suzanne, car je viens au nom d'un Dieu qui est le vôtre.

—Ah ! ma conscience n'est pas aussi large que celle de votre mari. Au moins ne me demandez pas de revenir.

—Dans un cas, un seul, je vous le demande, Suzanne, reprit la jeune femme en levant sur elle ses yeux purs.

—Qui pense à la mort ? s'écria la vieille, terrifiée. Mais si vous étiez morte, Justin me ferait chasser de sa maison par ses chiens.

—Pour l'amour de moi, Justin ne refuse rien, continua Véréna. Ecoutez-moi, Suzanne, quoiqu'il arrive, ne séparez pas cet enfant de son père. Sans Nathanaël, Justin est perdu.

Le second fils de Véréna lui coûta la vie. “ Justin ! Nathanaël ! ” furent les dernières paroles de la mourante, et elle les prononça avec un tel accent, qu'elles résonnèrent toujours à l'oreille du petit aveugle. Sans voix, sans larmes, Justin resta quelque temps près de la morte, puis il sortit lentement. Une minute, il s'arrêta devant son armoire à fusils, mais il passa et se dirigea vers la forêt.

La forêt était couverte de verdure, partout éclatait la vie. L'automne pouvait geler et disperser les feuilles, d'autres repousseraient. Oui, d'autres ; là était la question ; d'autres, pas les mêmes. Aux pieds de Justin gisait un insecte mort ; sur le petit cadavre le vent éparpillait des fleurs d'églantier ; des oiseaux s'abattirent, prirent les restes du papillon et les

emportèrent. Qu'importe ! les roses refleuriront, de nouveaux papillons voleront dans le ciel bleu. Oui, d'autres ; pas les mêmes. De la mort, de la corruption renait la vie, mais ce qui est perdu, rien ne le rend.

Justin se demandait si son devoir envers ses enfants l'obligeait de vivre. Vivre ou mourir lui était indifférent, puisque nulle part il ne serait avec sa bien-aimée. Il la possédait encore dans toute sa beauté ; combien de temps la garderait-il sur la terre ? Cette pensée le ramena dans la chambre de Véréna ; elle n'était plus où il l'avait laissée. Inquiet, haletant, il la chercha et la trouva étendue sur un lit de roses, devant le grand tableau. Entre ses mains jointes elle tenait une croix ; ses traits respiraient le bonheur : sa bouche semblait dire : Je comprends.

A ses pieds jouait Nathanaël. Le visage de Justin se contracta. La tranquillité de l'enfant fut plus qu'il ne pût supporter ; il fallait que le voile tomba des yeux de Nathanaël, que l'aveugle souffrit.

—Que fais-tu ici ? lui cria-t-il durement : comment peux-tu t'amuser près du corps de ta mère ?

—Chut ! murmura l'enfant, elle dort, ne la réveille pas. Quand il faudra, elle s'éveillera.

—Suzanne ment, reprit Justin, elle est morte.

—Morte ? répéta l'enfant avec incrédulité.... Maman dit que nous vivons éternellement.

Le dernier mot était long. Nathanaël hésita et le prononça en balbutiant.

Rester dans sa maison, sans Véréna, c'était au-dessus des forces de Justin. Peu à peu, il se mit à errer à l'aventure, rentrant le moins souvent possible. Suzanne veillait sur les enfants. Il les lui laissait volontiers.

—Le fils de Véréna se meurt, furent les paroles par lesquelles elle l'accueillit un soir.

—J'envie son sort, dit Justin ; il est heureux de quitter la terre avant d'avoir éprouvé ce que j'éprouve.

—Il est mort, sanglota Suzanne. O Justin ! si Véréna vous voyait.

—Oui, si elle me voyait tout serait différent, soupira-t-il.

—Allez-vous enterrer le petit frère comme vous avez enterré maman ? demanda plus tard Nathanaël, et pourront-ils sortir de terre quand Dieu les appellera ?

—Ecoute-le, dit Justin à Suzanne, tu l'entends ? lui aussi il doute.

Et se tournant vers l'enfant, il ajouta :

—Non, Nathanaël, ils ne sortiront pas de terre. Tu te souviens de l'oiseau dont tu n'as pas voulu te séparer ; il est tombé en pourriture.

Indignée, Suzanne se saisit de l'enfant.

—Nous voici de nouveau adversaires, Justin. Jadis vous nous trouviez également impuissants, vous et moi ; maintenant je puis lui conserver son bonheur, vous ne pouvez que le lui prendre ici-bas et non ailleurs.

—Que l'enfant joyeux et vivant s'éloigne de moi, pourvu que je garde les morts, répliqua Justin.

Le souvenir de la prière de Véréna traversa l'esprit de Suzanne.

—Je ne dois pas l'emmener d'ici, balbutia-t-elle, Véréna me l'a défendu à cause de vous.

—A cause de moi : elle pensait donc qu'elle pourrait encore quelque chose pour moi ! Non, Suzanne, emmenez mon fils, je n'épargnerais rien, vous avez raison, par moments, je suis dangereux !

—Suzanne s'établit dans sa maison avec l'enfant. Sans cesse ils parlaient du moment où ils reverraient Véréna. Nathanaël passait ses journées à jouer près de la tombe de sa

mère. Suzanne l'y laissait seul. Tout le village connaissait et protégeait l'aveugle.

Un an s'écoula. En regardant la mine défaite et les yeux hagards de Justin, on se demandait comment il vivait encore. Le jour anniversaire de son malheur, il s'approcha pour la première fois du lieu où reposait sa bien-aimée. Machinalement il lut et relut le nom, la date, les mots : *Resurget in nomine Jesu Christi*, gravés sur la pierre. Enfin sa douleur éclata :

" Je ne puis plus vivre privé de toi, Véréna, disait-il, j'ai essayé honnêtement, n'y a-t-il pas un chemin qui conduit vers toi ? La mort y mène-t-elle ? Fais-moi un signe."

Rien ne répondit. Nathanaël seul entendit et il se tut.

" Donc pas même la mort, continua Justin ; mais du moins la mort me donnera le repos, elle mettra fin au désir qui me dévore, elle l'anéantira avec moi."

L'accent passionné de cette voix effraya Nathanaël ; il voulut fuir, se trompa de direction et se trouva soudain en face de son père. Justin crut voir un fantôme.

—Véréna, cria-t-il, et il saisit l'enfant dans ses bras.

—On dit que je ressemble à ma mère, répondit l'aveugle ; à cause de cela tout le monde m'aime : m'aimeras-tu aussi ?

—Je n'ai pas de tendresse à donner, ta mère a tout emporté : toi qu'elle aimait tant, ne te meurs-tu pas aussi loin d'elle ?

—Oui, dit l'enfant en appuyant sa tête blonde contre la joue de son père. Quand reviendra-t-elle ?

—Jamais, Nathanaël !

—Eh bien, père, allons la trouver.

L'esprit de Justin s'égara.

—Veux-tu venir avec moi, dit-il, le chemin est sombre ?

—Près de maman il fera clair, repartit l'enfant, car où elle est, c'est le ciel.

—Non, Nathanaël.

Et Justin écarta l'enfant de lui.

—Ce n'est pas là que conduit mon chemin sombre ; il faut que j'aille seul.

L'enfant se souvint de ce que Véréna avait dit à Suzanne ; il se rappela aussi combien de fois sa mère lui avait recommandé de ne jamais quitter son père. Dans son âme troublée et incomplète retentissait encore clairement le dernier cri de Véréna : " Justin ! Nathanaël ! "

—Maman a dit, articula-t-il distinctement, que je devais toujours rester près de toi ; *toujours*, et qu'alors elle nous rejoindrait.

Sans un mot, Justin prit la main que l'enfant lui tendait. Ensemble ils traversèrent la prairie sur laquelle les brouillards du soir étendaient leurs longs voiles blancs. Près de la forêt, Justin voulut envoyer son fils à Suzanne. Nathanaël s'attacha à lui :

—Emmène-moi, répétait-il, allons tous les deux trouver ma mère.

Ils entraient sous bois, l'humidité tomba sur l'enfant qui se serra contre son père.

—Si tu as peur, je te reconduirai, dit Justin.

—Je n'ai pas peur, fut la réponse de l'aveugle. Ma mère m'a dit que Dieu était avec nous.

Justin s'arrêta.

—Sais-tu ce que nous allons faire, Nathanaël ? Nous allons mourir.

—Mourir ? répéta l'enfant. Ah ! oui, dormir. Moi je veux bien, je suis las.

Justin le repoussa violemment.

—Reste ici ! quelle force te pousse à me suivre, et me pousse à t'emmener ? Reste ici.

Redevenant maître de soi, il établit l'enfant sur la mousse.

—Tu es pieux et patient, mon petit, attends là. Il est impossible que je t'emmène.

—Reviendras-tu me chercher pour me conduire à ma mère ?

—Oui, tu iras près d'elle.

—Eh bien, porte-lui ceci, qu'elle aimait.

Et l'enfant, après avoir un peu tâtonné, passa sa petite croix d'or au cou de Justin.

Justin voulut d'abord arrêter la main de Nathanaël, mais il se laissa passer la croix au cou, et après avoir embrassé son fils avec une tendresse inaccoutumée, il disparut du côté des marais.

L'abîme attirait Justin ; il lui semblait entendre ce chant des sirènes qui endort la douleur. Finir ! Que pouvait-il souhaiter de plus ? Il s'assit à la dernière limite de la terre ferme. Devant lui s'étendait sa tombe couverte d'une perfide verdure, sur laquelle couraient, au milieu de fleurs odorantes, de folles vapeurs. La note lugubre de l'oiseau de proie, les coups monotones du pivert contre les troncs d'arbres, troublaient seuls le silence des bois. Mais quel son frappe soudain son oreille ? Le cri est déchirant comme le désespoir, faible comme l'agonie ; et la voix, Justin la reconnaît, c'est celle de Nathanaël. Errant à la recherche de son père, l'aveugle a gagné la rive opposée de l'abîme ; il s'est engagé sur la molière, où il enfonce en répétant :

—Père ! je veux rester près de toi, je l'ai promis à ma mère.

Justin s'élança à la rencontre de son fils ; le sol mouvant cédait sous ses pas. Enfin les bras de Nathanaël s'accrochèrent à lui. Justin frissonna. " S'il y a un au-delà, pensait-il, si, par ma faute, j'envoie ainsi l'enfant à sa mère ? "

Comme une douleur aiguë, le pressentiment qu'un autre monde existe traversa l'âme de Justin. Cet autre monde, qu'y trouverait-il ? le jugement ? la terreur ? Non, Véréna le regardait avec des yeux qui semblaient dire : Que sais-tu ? Peux-tu savoir que tout est néant ? N'es-tu pas plus aveugle que Nathanaël, puisque tu ne vois pas que ton désir t'élève au-dessus de cette misérable terre, que ton amour pour moi vit, bien que je sois morte ! "

Justin perdait pied. C'était avec peine que ses bras tendus soutenaient Nathanaël au-dessus du gouffre.

—N'aie pas peur, disait-il à l'enfant, ta mère est avec nous, elle vit ! Ecoute, on vient te sauver !

De toutes parts arrivait du secours. Suzanne, entendant la voix de son bien-aimé, avait donné l'alarme. Elle fut la première à gagner le bord de la molière. Par un suprême effort, Justin lui jeta Nathanaël ; ensuite il chercha à saisir une des perches qu'on lui tendait. Déjà ses doigts s'y cramponnaient, quand ses forces l'abandonnèrent ; sa main s'ouvrit, ses lèvres s'agitèrent, une joie pure brilla dans son regard, et sans bruit il s'enfonça sous la verte surface du sol, qui se referma aussitôt. Le soir, Suzanne, tout en larmes, disait à Nathanaël :

—Tu as perdu ta croix ?

—Oh ! non, lui répondit l'enfant avec un fin sourire, je l'ai donnée à papa, il la portera à maman. . . . .

. . . .

Quand nous fermons le livre de Mlle de Olfers, nous partageons la conviction de Nathanaël, nous voyons Justin réuni à Véréna. Cette fois, rien d'inattendu ou d'illogique, le dénouement nous frappe par son extrême vérité.

La voie suivie par Justin est celle où marchent les hommes qui ont plus à souffrir pour trouver la vigne du Seigneur que d'autres pour y travailler. Justin poursuit la découverte

de la vérité avec ardeur et sincérité, tout dans sa vie est propice à l'étude et au raisonnement ; son enfance solitaire, son austère et triste jeunesse, ne connaissent rien de ce qui distrait de la méditation des destinées humaines. Le problème redoutable de la douleur, fatal à tant d'âmes, n'est point pour lui sans solution : à temps Véréna le sauve du désespoir et lui fait connaître le bonheur. Puis ce bonheur qu'il comprend, qu'il a éprouvé, dont le manque le tuerait, lui échappe afin de l'attirer vers le paradis des chrétiens, qui n'est plus devant lui comme une abstraction vide de sens, mais comme la demeure éternelle de son unique amour. Cependant Justin reste dans les ténèbres jusqu'à ce qu'un enfant aveugle le guide hors de l'ordre de l'esprit et le fasse entrer dans l'ordre de la charité. Alors, au moment même où il profère son premier acte de foi, il en reçoit l'éternel salaire.

Si nous l'osions, nous ferions un rapprochement entre le rôle de Nathanaël, dans le roman, et celui de Mlle de Olfers, dans le monde. Marie de Olfers est aussi peu familière avec les dogmes religieux que Nathanaël, et pourtant comme elle sait qu'il est inutile de chercher Dieu de tout son esprit si on ne le cherche pas en même temps de tout son cœur, elle guide, vers la lumière qu'elle entrevoit, les âmes tourmentées du mal qui semble l'oppresser elle-même.—Quoi qu'on puisse penser à ce sujet, la lecture des livres de Marie de Olfers " élève l'esprit et inspire des sentiments nobles et courageux." En ce cas, comme le dit la Bruyère, " l'ouvrage est bon et fait de main d'ouvrier."

Comtesse DE FLAVIGNY.



STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au Département des impressions et de la papeterie publiques.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie.

OTTAWA, 5 Janvier 1887.

PROVINCE DU CANADA

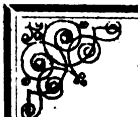
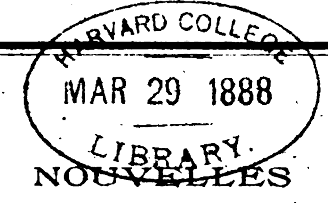
	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Ordres en Conseil, à 1874	1	25
Code de Procédure Civil	1	50			

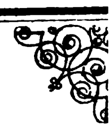
PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50
33	" 1870	0	80
34	" 1871	0	80
35	" 1872	2	00
36	" 1873	1	60
37	" 1874	1	43
38	" 1875, Vol. I	1	50
"	" " Vol. II	0	80
39	" 1876, Vol. I	0	60
"	" " Vol. II	0	80
"	" " Vols I, II	1	50
40	" 1877, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	50
41	" 1878, Vol. I	0	80
	" " Vol. II	0	35
	" " Vols. I, II	1	00
42	" 1879, Vol. I	1	26
"	" " Vol. II	0	40
"	" " Vols. I, II	1	50
43	" 1880, Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I, II	1	60
44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	25
45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I, II	2	00
46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vls. I, II	2	00

Vic.		$	c.
47	Statuts de 1884, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II.	1	80
48-49	" 1885, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
49	" 1886, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
50-51	" 1887, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
49	Revised Statutes, 1886, in 2 Vols. (in ordinary Statute binding)	5	00
	Do. half bound calf	5	50
	Do. full bound sheep	6	25
	Do. " " calf	6	50
	Supplementary Vol. to Rev. Stat, containing Acts of the Provinces and of Canada not repealed by the Revised Statutes:		
	Statute Binding	2	50
	Half bound calf	2	75
	Full bound sheep	3	00
	" " calf	3	25
	Criminal Law, 1867 to 1887, Statute Binding	1	00
	Do. half bound calf	1	25
	Do. full bound sheep	1	50
	Do. " " calf	1	75





NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.'

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

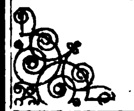
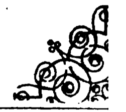
MARS

7eme volume, 3me livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1888

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - $2.00
" payable dans l'année - - - - 2.50

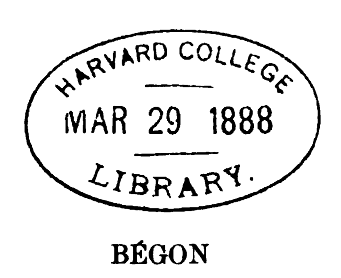
DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,
Dépt du Secrétaire d'Etat,
OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



BÉGON

I

Michel Bégon, de la ville de Blois, avait épousé Madeleine Druilon. Leur fils aîné, Michel, qui fut intendant du Canada, naquit en 1676 ; le second, Scipion-Jérôme, devint évêque et comte de Toul, puis prince du St-Empire. Le troisième et dernier, Claude-Michel, né en 1683 ou en 1687, fut gouverneur des Trois-Rivières.

Les dictionnaires mentionnent aussi un certain Etienne Bégon, avocat au parlement et jurisconsulte, qui mourut à Paris en 1726. Je ne sais s'il était parent de ceux-ci.

Michel Bégon, le père, fut successivement commissaire général à Brest et intendant des galères de France.

Le marquis de Seignelay, fils du grand Colbert, protégeait Bégon ; il lui procura l'intendance des îles françaises situées à l'entrée du golfe du Mexique. Ceci paraît avoir eu lieu vers 1683, sinon cette année-là même.

Bégon était apparenté aux Pontchartrains. C'est probablement grâce à ceux-ci qu'il obtint les faveurs de Seignelay. Et puis, de Colbert à Pontchartrain il n'y a pas loin.

Au mois de septembre 1684, le sieur Cavelier de la Salle, conduisant une expédition navale destinée à la découverte des bouches du Mississipi, était rendu aux îles françaises. Parmi les principaux fonctionnaires auxquels il devait recourir se trouvait M. Bégon, intendant de ces îles qui, en ce moment, stationnait à Port-de-Paix, île de Saint-Domingue. Charlevoix dit que l'intendant s'était rendu en cet endroit sur

une commission spéciale du roi, pour aider M. de Cussi, le gouverneur, à régler la police, donner une forme à l'administration de la justice, et remédier à plusieurs désordres qui ruinaient le commerce de cette colonie naissante.

Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, premier président du parlement de Bretagne (1667), intendant des finances du royaume (1689), secrétaire d'Etat (1690), chancelier (1699), décédé en 1727, pratiquait le népotisme avec un sans-façon comparable à celui du grand Colbert. Il n'eut garde d'oublier notre intendant, lequel d'ailleurs paraît avoir eu les mérites nécessaires aux emplois qu'on lui confia. C'est toujours ainsi. J'approuve un ministre qui ouvre des carrières aux membres de sa famille lorsque ceux-ci ont de la valeur. L'aristocratie pratiquait ce genre de népotisme. La démocratie qui l'imite fait bien.

Le 20 juin 1689, Louis XIV déclarait la guerre à Guillaume d'Orange, qui venait de renverser le roi d'Angleterre, son beau-père, pour prendre le trône. Bégon, intendant à Rochefort, l'Aunis et la Saintonge, reçut ordre de préparer les munitions qui devaient être embarquées à Rochefort, sur deux vaisseaux, que le sieur de la Caffinière menait au Canada, pour se placer lui-même sous le commandement du comte de Frontenac. (Charlevoix I. 545.)

En 1696, Bégon, intendant à la Rochelle, fit armer, à Rochefort, l'*Envieux* et le *Profond*, qui furent placés sous le commandement de deux Canadiens, Le Moyne d'Iberville, et Denys de Bonaventure, pour une expédition contre les Anglais de l'Acadie et ensuite contre Terreneuve et la baie d'Hudson. (Ferland, II, 296.)

C'est la dernière fois que je rencontre un acte concernant Michel Bégon. Il s'agit à présent de suivre son fils aîné, nommé aussi Michel.



Bibaud confond Michel Bégon, premier de nom, avec le fils de celui-ci qui fut intendant du Canada. Il ajoute que son personnage "est célèbre par son cabinet de médailles, d'antiques, d'estampes et de coquillages recueillis dans les quatre parties du monde, par sa bibliothèque, et pour avoir fourni à Perrault les matériaux pour les *Hommes Illustres de France*." Ces louanges s'adressent, je crois, au premier Bégon, père de notre intendant.

Une lettre m'arrive qui me reproche de signaler trop souvent les erreurs de mes devanciers. Pourquoi donc accepterais-je ces erreurs ? Pourquoi les passerais-je sous silence ? On consulte les livres de ces écrivains. Je veux que l'on possède aussi leur correctif. Si je trouve une erreur dans Tanguay je la signale. Qui a le privilège de se tromper et de n'être pas repris ? Bibaud est un rude travailleur, mais s'il enmêle la chaîne d'une narration, on prend le fils pour le père, je le dis. Je dis ce que je sais. Que l'on s'arrange ensuite ! Depuis trente ans que je pense tout haut, c'est-à-dire, que j'imprime à mesure que je pense, j'ai indiqué bien des erreurs, mais je n'ai jamais attaqué personne.

II

Michel, fils de Michel Bégon, épousa Jeanne-Elizabeth de Beauharnais (1). La date du mariage n'est pas connue ; mettons que c'était vers l'année 1700.

En 1710, dit Charlevoix, M. de Beauharnais avait déjà succédé à M. Bégon dans l'intendance de La Rochelle et de Rochefort. Etait-ce le père Bégon ou son fils ? Et lequel des Beauharnais ?

(1) Dans mon article du mois dernier, j'ai oublié de dire que François de Beauharnois, l'intendant du Canada, se qualifie de chevalier, seigneur de la Chaussée, Beaumont et autres lieux, dans une pièce du 21 avril 1705. (*Titres Seigneuriaux* page 62.)

Les sieurs Jacques et Antoine-Denis Raudot, père et fils, se retirant de l'intendance du Canada, on désigna Michel Bégon pour les remplacer. Gédéon de Catalogne écrit, dans son *Recueil*, sous la date de 1711 : "M. Bégon, nommé intendant du Canada, ne s'y rendit point. Cependant l'indisposition de M. Raudot, père, par le conseil des médecins, le contraignit de passer en France, après avoir commis M. d'Aigremont aux affaires de l'intendance, de quoi il s'acquitta très-bien."

Antoine-Denis Raudot était passé en France en 1710, son père restant à Québec jusqu'à l'année suivante.

M. Ferland dit : "M. Bégon, inspecteur général de marine et ordonnateur du département de Rochefort, avait été nommé, en 1710, intendant du Canada, mais il ne put se rendre à Québec avant le mois de septembre 1712."

Cette année 1712, un M. de Beauharnais était intendant à la Rochelle et à Rochefort, d'après le même auteur.

Charlevoix (II. 512) note que Michel Bégon, intendant du Canada, était fils de Michel Bégon, ancien intendant des îles d'Amérique. Ceci parait certain.

La commission du nouvel intendant est du 31 mars 1710. Le roi l'y qualifie "d'inspecteur général de la marine et ordonnateur au département de Rochefort." (*Edits & Ordonnances* III. 63).

Bégon apportait ici des vues larges. Il entendait l'extension de la Nouvelle-France vers l'ouest. Au moment de la décadence de Louis XIV en Europe, cette politique américaine avait à la fois de la hardiesse et du bon sens. Il pénétra mieux que Vaudreuil les mystères de notre continent. Tous deux étaient hommes à faire de grandes choses—mais le grand siècle était fini. Le gachis de la Régence pesa sur Bégon, sur le Canada, sur tout un monde. L'intendant eut

beau se préparer, à l'aide des mémoires de Perrot, à dominer le centre de l'Amérique du Nord, on ne le comprit pas et il n'eut pour toute satisfaction que le plaisir de laisser à son parent Beauharnais l'accomplissement de ses vues. Beauharnais, mal secondé, mais courageux, porta le nom de la France aux plaines que traverse aujourd'hui notre chemin de fer du Pacifique. Il se servit de La Vérenderye, un homme incomparable, et, avant que de retourner en France, il sut où étaient situées les Montagnes-Rocheuses, ces bornes du monde américain.

La nuit du 5 au 6 janvier 1713, à Québec, le palais de l'intendant brûla. M. et madame Bégon se sauvèrent en robe de chambre. Quatre de leurs gens y périrent. Quelques mois plus tard, naquit leur premier enfant, Michel, qui mourut en 1715.

Dans la *Biographie Universelle*, publiée à Paris en 1844, je trouve cette note qui m'étonne par sa nouveauté : " Raymond-Balthazar, marquis de Phelypeaux, secrétaire d'Etat et diplomate, né en 1671, mourut en 1713, au Canada, où il avait été envoyé comme gouverneur " Le gouverneur du Canada était alors M. de Vaudreuil. Que devons-nous penser de ces lignes ? Erreur ou vérité ?

Les années 1713-15 furent activement employées par Vaudreuil et Bégon. Ces deux puissances ne s'accordaient pas toujours, mais le résultat de leur travail n'en est pas moins une preuve de leur intelligence et de leur patriotisme. S'ils différaient d'opinion dans les moyens à prendre, ils entendaient bien tous deux contribuer au développement de la Nouvelle-France et à la grandeur du roi. Nous savons que les privilèges et immunités que possédaient en ce pays, comme aussi en France, les gouverneurs et les intendants, étaient la source de malentendus déplorables entre eux, et dont la chose publique souffrait invariablement.



M. de Vaudreuil se voyant assuré de la paix du côté des Anglais et des Iroquois, " songea sérieusement, de concert avec M. Bégon, successeur de M. Raudot, à fortifier et peupler la colonie, où il voyait avec douleur que le nombre des habitants semblait diminuer, au lieu d'augmenter." (Charlevoix II, 402.)

Nicolas Perrot écrivait, entre 1712 et 1717, son précieux mémoire sur les mœurs et coutumes des Sauvages de l'Ouest, à la demande de Bégon. Cet intendant passa le manuscrit au Père Charlevoix qui sut en faire bon usage.

Le 27 août 1715, naquit Elizabeth, fille de Michel Bégon, laquelle fut baptisée à Québec, le 14 mars 1717, dans la chapelle du palais de l'intendant. D'où provenait ce délai entre la naissance et la cérémonie du baptême ? Probablement de ce que l'on voulait avoir un parrain qui ne se trouvait pas sur les lieux. En effet, l'acte au registre de la paroisse constate que ce répondant fut Messire François Bégon, chevalier, conseiller du roi, grand-maître des eaux et forêts de France, département de Blois et Berry, représenté par le sieur Jean Martel, marchand, seigneur de la rivière St. Jean, en Acadie. Ce François Bégon pouvait être un frère de Michel Bégon, père.

Michel Bégon, intendant du Canada, fit baptiser, à Québec, en 1718, sa fille M-Madeleine ; en 1719 Catherine ; en 1723 François-Louis, et en 1728 un enfant qui mourut aussitôt.

M. de Chazel, qui devait remplacer M. Bégon, périt en 1725 dans le naufrage du *Chameau* avant que d'avoir vu la colonie. Le marquis de Beauharnais étant nommé gouverneur de la Nouvelle-France, arriva à Québec vers la fin du mois d'août 1726, accompagné de M. Dupuis pour remplacer M. Bégon.

Madame Bégon était sœur de M. de Beauharnais le nouveau gouverneur, et celui-ci était frère de M. de Beauharnais qui avait été intendant en Canada.

M. Tanguay dit que notre intendant Bégon se nommait Claude-Michel. N'était-ce pas plutôt son frère qui portait ce double nom de baptême ? Il dit aussi qu'il était enseigne de vaisseau, capitaine des troupes (sont-ce là des grades applicables à un intendant ?) Je crois que, sur quelques points, il y a confusion entre les deux frères.

Dès son arrivée en Canada, on voit que " Michel Bégon " s'intitule : " chevalier, seigneur de la Picardière, Murbelin et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils et au parlement de Metz, intendant de justice, police et finances de la Nouvelle-France." (*Edits & Ordonnances* III. 158.)

Au moment où M. de Vaudreuil mourait dans son gouvernement de la Nouvelle-France, montait au pouvoir, à Versailles un personnage de la famille Philippeaux qui a joué un grand rôle dans les affaires d'Europe et d'Amérique. C'est lui sans doute qui désigna M. de Beauharnais pour le premier poste de la Nouvelle-France.

J. Frédéric Philippeaux, comte de Maurepas, né en 1701, eut dès 1725 le portefeuille de la marine et celui de la maison du roi. Son pouvoir dura jusqu'en 1749. Il reparut aux affaires en 1771, et s'y maintint jusqu'aux premières crises de cabinet qui firent présager la révolution.

L'intendant Bégon paraît être repassé en France en 1728, sinon plus tard. Il fut nommé intendant du Havre et des armées navales, puis mourut en 1753 dans la soixante et dix-septième année de son âge, ce qui le fait naître en 1676. (Daniel : *Officiers de l'Acadie*, 69.)

III

Claude-Michel Bégon, frère de l'intendant, épousa, à Montréal en 1718, M-Elizabeth Rocbert et en eut une fille (1719) qui se maria avec M. de Villebois, puis un garçon (Claude 1724) sans compter d'autres enfants dont les actes de naissance n'ont pas été retrouvés. (Tanguay II. 188).

En 1730, à propos des demandes d'avancement, on voit le nom du "chevalier Bégon," accompagné de la note suivante : " Cet officier a très bien servi dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la colonie et a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui accorder cette place." (Daniel : *Aperçu*, 49).

En 1732, est major à Québec, le chevalier Bégon, âgé de 45 ans, ce qui le fait naître en 1687. (Daniel : *Aperçu*, 50).

Cette même année, il y avait au pensionnat des Ursulines de Québec trois demoiselles Bégon. La plus jeune, âgée de six ans, mourut l'année même. (*Les Ursulines de Québec* II. 174).

En 1739, M. Bégon était lieutenant du roi à Montréal, avec M. de Beaucourt comme gouverneur et le baron de Longueuil major. (Daniel : *Aperçu*, 55).

M. Rigaud de Vaudreuil (frère de celui qui était gouverneur de la Louisiane et qui revint de cette colonie pour prendre les rênes de l'administration du Canada en 1755) était gouverneur des Trois-Rivières en 1742. Il fut remplacé par M. Bégon, car à l'acte de mariage du chevalier Antoine-Gabriel Benoist avec Melle LeBert, à Montréal, le 8 novembre 1743, je lis : "Furent présents : le marquis de Beauharnais, gouverneur de la Nouvelle-France ; M. de Beaucourt, gouverneur de Montréal ; Michel Bégon, chevalier de l'ordre de St-Louis, gouverneur des Trois-Rivières et son épouse Catherine Rocbert. (Daniel : *Grandes Familles*, 32. 165).

Le 7 mars 1745, aux Trois-Rivières, "madame de Bégon, gouvernante" est marraine de Louise-Marie, fille du chirurgien Alavoine. Le parrain est " Louis Liénard, écuyer, sieur de Beaujeu, chevalier de St-Louis, et lieutenant du roi."

Le 9 avril 1746, même endroit, Rigaud de Vaudreuil est mentionné avec le rang de major de la ville, à l'occasion du baptême de " Marie-Charlotte *Hyabac*, anglaise de nation,

prise à Sarasto le 9 février" de la même année. Un peu plus loin, même année, je vois au registre de la paroisse des Trois-Rivières, M. "François Rigaud de Vaudreuil" qualifié de gouverneur de la ville ; sa femme est Louise Hertel de Fleury.

Le 15 janvier 1748 "Rigaud de Vaudreuil, chevalier de St Louis, commandant aux Trois-Rivières," est parrain, en ce lieu, d'une petite Algonquine. Le 27 janvier, au registre de la même paroisse, il est dit "major des Trois-Rivières et commandant actuel" ; en cette circonstance il est parrain de Marguerite Rebecca Price, anglaise de nation, âgée d'environ douze ans.

Le 30 avril, même année, disent les *Paris Documents* (X. 159) M. Bégon, gouverneur des Trois-Rivières, mourut à Montréal.

M. Tanguay note que M. Bégon était commissaire-ordonnateur du gouvernement des Trois-Rivières, sans préciser la date. Dans l'ouvrage intitulé les *Ursulines de Québec* (II. 174) il est dit que M. Bégon était capitaine.

Rigaud de Vaudreuil garda le gouvernement des Trois-Rivières, après la mort de M. Bégon. Ici je complète la liste des gouverneurs des Trois-Rivières, à la suite de recherches qui m'ont occupé durant vingt-cinq années. L'intervalle de 1742 à 1749 était restée la dernière à combler—mais à l'aide de la persévérance tout se découvre.

M. l'abbé Daniel dit que la famille de notre intendant Bégon est actuellement représentée en France par madame Bégon, comtesse de la Rosière.

Québec, Montréal, Trois-Rivières, qui se montrent soucieux de rappeler nos souvenirs historiques, devraient baptiser une rue ou une place publique d'après l'intendant ou le gouverneur Bégon.

BENJAMIN SULTE.

COINS DE PAYSAGES.

I

Juillet, trois heures du matin.—La terre est d'un gris doux, très vague; point de couleurs sur les arbres ni dans le ciel; les prairies, la lande, les haies, tout est d'un ton effacé, à peine ourlé, çà et là, d'une ligne plus sombre.

Pas une feuille ne remue. Un oiseau trop tôt réveillé balbutie un gazouillement, puis, s'arrête tout-à-coup, effrayé de troubler le silence de cette aube.

Il semble qu'un respect religieux se soit étendu sur le monde, et que les rumeurs terrestres n'osent s'élever vers cette sérénité qui plane si haut au-dessus des angoisses humaines.

Un bruit, un seul, colossal et mesuré. Sous le ciel indécis, la mer bat son plein. Sur le galet la grande lame déferle régulièrement à coups sourds, et les cailloux qu'elle retourne descendent la pente avec un roulement de tonnerre. C'est la formidable plénitude de la force vivante. Entre deux vagues, pendant que l'eau se ramasse sur elle-même avant de s'écouler, le grand silence se fait entendre avec une majesté sans égale. Sous le ciel sans couleur, sur la terre sans mouvements, le silence et l'Océan se regardent face à face.

II

La brume blanche, légère, diffuse, s'étend sur la vaste mer.

Tantôt épaisse, tantôt si légère qu'elle est transpercée et toute dorée par le soleil, elle flotte très lentement, bercée par le mouvement des vagues.



Par trouées, de ci, de là, un rayon tombe droit sur l'Océan. C'est alors une splendeur indistincte dont la chaleur et l'éclat voilé donnent à cette ouate humide une indicible douceur. L'atmosphère semble être une vapeur d'or pâle, où les objets perdent leur forme et leur couleur, pour se fondre en une clarté unique, mystérieuse, impondérable.

La tiédeur nous envahit : on n'ose remuer de peur de rompre le charme. La brume, qui nous frôle lentement et s'enroule sur elle-même, semble la caresse timide d'une main douce et furtive.

III

Le vieux cheval broute lentement sa pitance entre ses dents usées ; le petit âne gris s'approche et regarde avec envie la mangeoire encore pleine.

Que tout le monde soit heureux, puisque le soleil rit dans les feuillages, dessinant sur la route de fantastiques arabesques !

Le cheval, plus sage qu'un homme, regarde sans jalousie le petit âne qui mange avec confiance dans nos mains creusées le son mouillé, mêlé d'avoine : tous deux mâchent de compagnie d'un air paisible et satisfait.

Les cloches sonnent midi, les enfants sortent de l'école avec un joyeux tumulte, les coqs chantent, l'âne brait, toute la terre se réjouit.

Quel bonheur de vivre sous le ciel bleu, sous les arbres verts, l'âme tranquille et bonne !

IV

La joie du jour rit dans les herbes, dans les buissons, dans les chemins creux, au bord des sources, sur les grandes routes larges et unies.



Dans l'air vif et clair, chauffé par le soleil clément, la gaité se tient suspendue : elle répand sur toute la nature une impression de jeunesse et de liberté.

Les carrioles passent, emportant des bouquets de jeunes filles qui chantent ; les chevaux courent vite sans qu'on les menace du fouet ; les piétons marchent d'un pas alerte, et vous saluent en souriant. L'éclat de rire sort des lèvres comme une fusée, et le vent l'emporte au loin sur les champs de blé mûr. La bonté rayonne des êtres heureux, les pauvres qui s'approchent s'en retournent les mains pleines, et l'aumône est doublée d'un sourire.

V

Devant la fenêtre, les vulgarités de la vie : les cailloux grossiers, le tas de charbon, les débris de coquillages, les herbes grêles et rares.

On lève un peu les yeux, et l'on aperçoit l'Océan sans bornes, les splendeurs du ciel, l'immense joie de l'infini. . .

Il ne faut que savoir lever un peu les yeux.

VI

Avant que tombe la nuit, déjà si proche, le ciel est rose, la mer est rose.

Sous la tendre clarté, la maison, la route, les visages, les robes claires, tout est devenu rose. Puis la lueur décroît et disparaît. Tels les sourires trompeurs de la vie, qui n'est jamais clémente que pour un instant.

L'âme est triste, la nuit est tombée.

HENRY GRÉVILLE.



Mme DE HAUTEFEUILLE.

(NOUVELLE)

Un jour terne d'hiver pénètre à peine à travers les croisées grillées de la salle du tribunal révolutionnaire. Deux ou trois lampes fumeuses, pendues au plafond, éclairent la table où s'appuient le président et ses accolytes, et permettent de distinguer les accusés à la barre, mais le reste de l'immense pièce demeure obscur, la lueur blafarde qui vient du dehors ne parvenant pas à diviser l'ombre.

Dans cette ombre, pareils à autant de fantômes, ceux qui doivent encore être interrogés ce jour même sont assis, le dos appuyé au mur. Leur groupe est nombreux et sombre : ils se savent d'avance voués à la mort. En cette époque,—décembre 1793,—où l'échafaud frappe sans relâche, ceux qui, après des jours de prison plus ou moins longs, sont appelés à subir un jugement, invariablement suivi d'une condamnation, savent bien que rien ne les sauvera, et chacun d'entr'eux, quelle qu'ait été sa manière de vivre, regarde la dernière heure en face.

Non loin du groupe principal, assez près d'une des étroites fenêtres pour qu'il soit possible de distinguer ses traits, une femme, à moitié renversée sur sa chaise, les yeux fermés, semble insensible à tout ce qui se passe autour d'elle. Elle paraît avoir de trente à trente-cinq ans, et sa beauté est merveilleuse. En réalité, elle a plus de cet âge, mais ceux-là seuls pourraient le dire qui le savent réellement, car, malgré la souffrance et l'angoisse, cette adorable figure, aux lignes d'une pureté sans égale, entourée des boucles épaisses de ses cheveux blonds sans poudre, est marquée du double sceau de la jeunesse et de la virginité.

C'est Mme la marquise de Hautefeuille.

Elle s'est vue, au moment où elle espérait s'éloigner de Paris avec deux de ses amies, arrêtée et jetée en prison ; on l'y a gardée deux mois : aujourd'hui, on va la juger, et la condamner sans nul doute.

Elle est donc là, insensible en apparence, ayant abaissé comme un voile, entre elle et le reste du monde, ses paupières frangées de cils épais sur le regard ardent de ses yeux noirs. Elle veut être seule avec elle-même, à ces approches du dernier jour. Pas une pitié ne doit la surprendre, pas une terreur ne doit l'affaiblir ! Au moment de quitter la vie, cette vie se représente toute entière à sa pensée, et, tandis que, une à une, les victimes appelées se lèvent tour à tour, elle, poursuivant son rêve, loin de l'épouvantable lieu à l'horreur duquel elle se dérobe, évoque d'autres images.

Elle venait d'avoir seize ans, et, accomplie en toutes choses, excitait autour d'elle l'admiration et la joie. Elle se revoyait dans sa chambre, devant sa grande glace, revêtue de ce déshabillé en pékin fleur de pêcher, dont la nuance exquise luttait avec celle de ses joues, s'admirant naïvement, tout en repétant ce pas de gavotte qu'elle venait d'essayer avec le jeune duc de Vieuville. On frappait à la porte. " Entrez, " disait-elle, en restant sur la pointe de ses petits souliers, et le comte de Sesmaisons, son père, entrait.

Quelques paroles échangées ; puis, après l'avoir fait asseoir à ses côtés, le comte, adoucissant sa froideur :

—Eh bien ! Estelle, comment trouvez-vous le marquis de Hautefeuille, avec qui vous venez de dîner ?

—Léonce !... s'est-elle écriée étourdiment.

—Non, non, pas son petit cousin, ma fille, pas le baron,—l'oncle.

—Le vieux, alors, mon père. Oh ! il a l'air excellent !

—Il l'est en effet, vous l'avez bien jugé ; de plus, riche à millions, noble comme pas un : bref, il vous fait l'honneur de vous demander en mariage.

—Lui ! mais il a au moins quatre-vingts ans, mon père !

—Soixante-huit, pas un jour de plus. Cette union me convient de tous points : j'ai accepté. Dans deux mois, vous serez Mme de Hautefeuille.

Lui prenant le menton, il déposait un baiser sec sur son front, et quittait la chambre.

Quelle explosion de douleur quand elle fut seule ! Elle se regardait toujours, elle s'écriait à travers ses pleurs : " Ce vieux, à moi... Oh ! mon Dieu, à quoi me sert-il donc d'être si belle ? " Puis, peu à peu, elle s'était calmée ; elle s'était dit qu'entre seize ans et soixante-huit il y avait une telle différence, que le marquis, dut-il vivre vingt ans encore,—vingt ans ! quel siècle lorsque l'on en a seize !—la laisserait veuve à un âge où elle pourrait se remarier et être heureuse. Ses larmes s'étaient séchées, le sourire avait reparu, et elle s'était reprise, avant d'appeler ses femmes pour la déshabiller, à danser la gavotte, en songeant à ce que dirait René de Vieuville, son ami d'enfance, quand elle lui annoncerait....

—Le ci-devant curé de l'église du ci-devant Saint-Merry !

Le groupe des prisonniers s'est éclairci, et la voix qui appelle s'est élevée d'autant plus formidable, qu'elle désire plus sûrement être immédiatement entendue.

La jeune femme tressaille, arrachée à son rêve ; elle ouvre les yeux, et voit passer un prêtre, marchant d'un pas ferme malgré l'âge qui le courbe, et dont les cheveux blancs entou-

rent comme d'une auréole un visage ordinaire, mais qui emprunte aux circonstances présentes une sorte de grandeur.

—Tes noms, prénoms et qualités ?

—Lambert Gérard, prêtre.

L'interrogatoire continue, mais la marquise n'écoute plus. Ce nom de Lambert, saisi au passage, l'a replongée de nouveau dans le passé.

C'était au château de Hautefeuille, un castel Louis XIII perdu dans la verdure, aux environs de Melun : un abbé Lambert aussi, le brave curé de Saint-Exupère, y venait chaque semaine faire la partie de tric-trac avec le marquis. Elle entendait, du parc où elle cueillait des roses, non loin des fenêtres du salon, le bruit des cornets, jetant les dés, et elle entrait, comme une bourrasque, et elle lançait, l'une après l'autre, deux fleurs de son bouquet au milieu du damier : " Pour vous, monsieur le curé, pour vous, marquis," disait-elle,—et le marquis, bien qu'il fut amateur passionné et qu'il tremblât de voir déranger *ses points*, passait galamment la rose à sa boutonnière, et baisait la main de sa jeune femme avec une grâce qui eût fait envie à plus d'un conquérant.

En vérité, elle avait eu bien tort d'avoir si peur de lui ! De quels soins ne l'entourait-il pas ? De quel amour de père, de tendre père, ne choyait-il pas cette enfant, la joie de son cœur et de ses yeux ? Ses désirs étaient des ordres, ses caprices des volontés, auxquels tous devaient obéir. Jamais le marquis n'était aussi heureux que lorsque, revenue d'une de ses " fugues," comme il disait, fugues de cinq ou six jours passés dans la capitale, avec mamzelle Annette, sa première femme de chambre, la marquise entrait un beau matin lui présenter, comme si elle l'eût quitté la veille, son front à baiser, avec un air légèrement contrit qui ravissait le bonhomme.

—Allons, allons, petite, disait-il, en lui tapotant la joue, je vois ce que c'est ; nous avons fait des folies, nous avons été à la comédie avec Mme de Chameroy, et nous avons tout dépensé pour une merveilleuse toilette comme si vous aviez besoin de quoi que ce soit pour vous parer ! Enfin...enfin... nous n'avons plus un sol, n'est-il pas vrai ?

—Pas un sol, monsieur le marquis,—et elle lui faisait une grande révérence.

—C'est ça.... je m'y attendais bien.... Allons, prenez petite,—il lui mettait dans les mains une bourse très lourde,— et surtout soyez plus économe.

Le beau baiser qu'elle lui donnait, en lui jetant les bras autour du cou, comme à son grand-père ! et lui de rire, et de dire, moitié souriant, moitié attendri : " Oui, oui, aimez-le bien, votre intendant, marquise, et surtout, soyez plus économe ! "

—Le citoyen Jacques Duval !

Un homme à l'encolure puissante, avec quelque chose de révolté sur le front, de farouche dans le regard, se lève à cet appel.

Il n'est ni marquis, ni comte, ni le moins du monde noble ; il eût été pour la République, si ceux placés plus haut que lui, et qu'on lui a appris à respecter dès l'enfance, lui eussent montré ce chemin-là. Entraîné plus par dévouement que par conviction, dans un complot royaliste, il a été dénoncé, et le jour est venu où il doit payer de sa tête ce qu'il regrette d'avoir fait, ce qu'il se dit qu'il ferait encore, ce qu'il ne veut pas renier avoir accompli.

Il passe près de Mme de Hautefeuille sans la regarder.

Le rêve de celle-ci continue.

8

—Je crois que ma charmante marquise aurait quelque envie de danser ce soir.

La charmante marquise montrait ses dents divine dans un sourire approbateur, et le marquis faisait chercher les violons, envoyait des invitations dans le voisinage, et, tout guilleret, battait la mesure de sa place, en voyant, gracieuse et belle à miracle, tenant en mains son éventail de plumes, qu'elle maniait avec une élégance incomparable, son adorable compagne danser la chacone en face d'un hobereau des environs.

Elle avait vécu quinze années avec lui, les quinze plus belles années de sa vie, quinze années pendant lesquelles il fut constamment à ses pieds. La traitant comme une fille adorée, il eut encore avec elle tous les raffinements de la galanterie la plus exquise. Il mourut en lui souriant, en la bénissant du bonheur qu'elle lui avait donné, sans songer qu'il avait rendu la tâche si facile ! Il y a d'adorables cœurs qui, se sacrifiant pour les autres, remercient encore, lorsqu'on leur rend quelque menue monnaie en échange de l'or pur qu'ils prodiguent.

La jeune veuve pleura son époux avec une amertume profonde ! Personne ne le remplaça dans son cœur. Malgré les demandes sans nombre de prétendants faits pour tourner bien des têtes, elle ne voulut jamais se remarier, et elle disait à une de ses amies, cinq ans après la mort de M. de Hautefeuille : " Oh ! voyez-vous, mon cher bon vieux, j'y pense toujours ; jamais, non, jamais je ne pourrai l'oublier ! Il a été si bon, si tendre, si paternel pour moi ! Quand je songe que j'avais peur de lui, le cher cœur ! Je dis mon chapelet tous les soirs pour le repos de son âme, c'est pour moi un devoir sacré, auquel je ne manque jamais, et cependant, il ne doit pas avoir besoin de prières..."

—Le citoyen Latouche !

—Tes noms, prénoms et qualités ?

—Jacques-Henri, marquis de la Touche, duc de Sardice.

Un noble de race, cette fois, un talon rouge entre les talons rouges, un ancien compagnon des orgies princières, se moquant de nos origines et de nos destinées futures comme d'une guigne, palsambleu ! Joueur, voire même débauché, mais retrouvant en ce lieu, à cette place, devant ce peuple qu'il ignore, et qui momentanément, il l'espère bien, est le maître, son orgueil, son courage, et le mépris le plus absolu de la mort. Il se découvre devant Mme de Hautefeuille. Elle croit le reconnaître ; elle le reconnait, en effet, en l'entendant nommer : elle l'a vu quelquefois aux bals de la cour.

—Le citoyen Séverin !

Un jeune homme, un tout jeune homme, un de ces gardes-du-corps, un de ces amoureux de la reine, qui se seraient fait mille fois hacher pour elle, un enfant de vingt ans à la lèvre rieuse sous sa moustache brune. Il meurt, celui-ci, sans avoir eu le temps de boire à la vie. Il a, en passant près d'Estelle, un regard plein d'admiration : il est de ceux qui peuvent sourire à l'amour, tandis qu'on aiguise la hache, et, se reculant pour ne pas effleurer sa robe, il la salue profondément. Elle le suit des yeux, comme malgré elle, et son cœur bat sans qu'elle sache pourquoi.

Et, quand elle entend cette voix douce et mâle répondre : " Gaston-Roger, vicomte de Saint-Séverin, garde-du-corps de Sa Majesté la Reine," elle se dit qu'on tarde bien à appeler la marquise de Hautefeuille. Elle a hâte, elle aussi, de confesser sa foi.

—La citoyenne Sesmaisons !

—Enfin !

—Tes noms, prénoms et qualités ?

—Estelle-Jeanne-Alix de Sesmaisons, marquise de Hautefeuille.



—Arrêtée comme suspecte, qu'as-tu à dire pour ta défense ?

—Rien.

—C'est peu ! Reconnais-tu avoir voulu fuir ton pays pour pactiser avec l'étranger ?

—Je fuyais le pays que vous ensanglantez de vos meurtres ; je ne pactisais avec personne.

—Veux-tu crier : " Vive la République ? " lui demande Herman, qui préside, fasciné malgré lui par la beauté surhumaine de cette femme.

Mais elle : " Vive le Roi ! " Et ses yeux rayonnent !

Elle est reconduite en prison. La femme du géôlier, pauvre créature obligée de vivre au milieu du sang, vient lui apporter quelque nourriture.

—C'est pour demain, lui dit avec calme Mme de Hautefeuille ; vous n'oublierez pas ma robe, n'est-ce pas, Louise ?

—Oh ! non, madame... non, citoyenne.—Et elle s'éloigne en pleurant.

Restée seule, la marquise s'étend sur son grabat ; elle n'espère pas dormir, mais elle se repose, et fidèle au souvenir de son " cher vieux," elle dit deux fois son chapelet, en comptant les dizaines sur ses doigts. Le sommeil vient, sans qu'elle s'en aperçoive, et ses lèvres balbutient les derniers *Ave* tandis que ses yeux se ferment. A cinq heures du matin, elle s'éveille : Louise lui apporte ce qu'elle lui a demandé, une robe blanche, gardée précieusement pour cette dernière toilette. Ainsi parée, avec un grand fichu de linon croisé sur la poitrine, elle est, avec ses yeux noirs qui brillent et ses cheveux qui flottent, l'incarnation même de la beauté.

On appelle les condamnés : il faut descendre. L'escalier est long, noir, étroit, les marches glissantes ; elle met, malgré elle,

beaucoup de temps à le parcourir. Quand elle arrive dans la cour, elle distingue, parmi le jour naissant, la charrette déjà pleine. Une bise aigre souffle, le ciel est gris, et de petits grains de neige volètent çà et là. On entend les vociférations des sans-culottes : coiffés du bonnet rouge, ils injurient les malheureux, que des municipaux à cheval se préparent à escorter. Sur cette charrette, elle reconnaît plusieurs de ceux qu'on a jugés avec elle, le vieux prêtre, l'homme à l'aspect sombre, le marquis de la Touche et le jeune garde du corps. Tous quatre, malgré leur courage, ont, à cette dernière étape de leur vie, une attitude moins fière qu'en face du tribunal; mais quand ils la voient sereine et calme, belle et pure, semblable à un ange de lumière, se préparer à les suivre, ils se redressent, ne voulant pas avoir à rougir devant une femme.

L'appel est fini, le bourreau monte derrière les victimes... Elle s'élance, voulant monter aussi, mais cet homme, quelque brutal qu'il soit, quelque habitué qu'il puisse être à contempler d'épouvantables spectacles, demeure stupide devant une telle apparition.

—Il n'y a plus de place, crie-t-il en repoussant brusquement la marquise ; et puis, d'ailleurs, tu es trop belle, toi ; va-t-en, ce sera pour demain ! Et, avant qu'elle ait le temps de protester, il donne le signal du départ.

Le prêtre la bénit de loin, le marquis la salue encore, tandis que Saint Séverin lui envoie toute son âme dans un baiser, et que, ému, subjugué, acquis enfin à cette cause pour laquelle il meurt, Jacques Duval crie d'une voix retentissante : “ Vive le Roi ! ”

Dans l'air âpre d'un matin de décembre, la charrette s'ébranle, les roues sonnent sur le pavé où fond la neige, et, pour répondre à ce cri de bravade suprême, devant cette femme dont la mort n'a pas voulu, devant ces hommes qu'elle aide à bien mourir, la foule, roulant sur la place, entonne le *Ça ira !*

NOEL BAZAN.



LES DRAMES DE BERLIN

I.—KLEIST

Il y a eu en Allemagne deux poètes du nom de Kleist, tous deux Prussiens, tous deux de naissance nobiliaire, tous deux à peu près sans fortune, et par là obligés de lutter contre les difficultés de la vie, tous deux enfin s'étant fait par leurs œuvres un nom assez notable dans l'histoire littéraire de leur pays. Mais, avec ces similitudes, entre l'un et l'autre quelle différence !

Le premier, par la droiture de ses sentiments, par son courage, par la délicatesse de son esprit et la dignité de sa conduite, nous apparaît comme un des preux et galants chevaliers de l'ancien temps.

Le second, avec son irritabilité fiévreuse, ses ardentes résolutions, ses tristesses morbides et son désespoir, nous représente une des maladies morales de notre siècle.

Ewald de Kleist, ayant fait de bonnes études dans un collège de jésuites de Pologne, puis à Dantzig et à Kœnigsberg n'aspirait qu'à se livrer paisiblement à ses goûts littéraires et scientifiques, sous le toit paternel, dans son agreste province de Poméranie. Déjà, il avait dans le cœur le plus doux stimulant du poète. Il aimait et il était aimé. Dans ses rêves de jeunesse, il se faisait un paradis terrestre d'une maisonnette au bord d'un lac solitaire, à l'ombre des bouleaux. Sa famille, formait pour lui de tout autres projets. Elle voulait qu'il suivît la carrière militaire, et comme il avait le sentiment du devoir filial, il obéit.

Après avoir passé quelque temps dans l'armée danoise, où ses parents comptaient pour lui sur des protections qui ne lui

furent d'aucune utilité, il revint en Prusse, et entra avec le grade de lieutenant dans le régiment du prince Henri, frère du roi. Il fit bravement et sans accident la première campagne de Silésie. A la seconde, il fut dépouillé de tout ce qu'il possédait, dangereusement blessé, et faillit périr par la maladresse du chirurgien qui devait le panser. Il rentra dans sa morne garnison de Potsdam, malade, sans argent, sans la moindre récompense pour ses loyaux services, oublié de ses chefs, tout seul au milieu d'une réunion d'officiers que le roi Guillaume avait façonnés à sa rude école, et qui ne pouvaient dans leurs habitudes grossières, s'associer aux délicats instincts du jeune lieutenant.

Dans sa malheureuse situation, il conservait pourtant un espoir, une joie, une image idéale, l'image de sa chère Wilhelmine, et il apprit que la jeune fille à laquelle il pensait sans cesse venait de se marier avec un habile homme, possesseur d'un joli domaine dont il tirait un bon revenu. Kleist reçut cette nouvelle avec une douloureuse résignation, et ne livra point son cœur à un autre amour. Celle qui l'avait charmé aux jours de sa jeunesse resta jusqu'à sa dernière heure sa Laure et sa Béatrice.

Pauvre, triste, délaissé, il exhala sa douleur dans ses vers. Il composa des chants plaintifs et des cantates religieuses dont une fut adoptée par l'armée. Puis un poète vint à lui, le généreux Gleim, qui lui donna un nouvel élan par ses témoignages d'affection et ses encouragements. Kleist acheva son travail capital, *le Printemps*, un poème didactique dans lequel il y a encore un peu trop de bergers et de bergères, de rubans roses et d'images de convention ; mais à côté de ces défauts des qualités essentielles, des descriptions très bien faites, une douce sensibilité, et, en un très grand nombre de pages, un vrai coloris.

Cette œuvre fut accueillie, dès sa première publication,



avec une vive sympathie par tous ceux qui s'intéressaient au développement de la littérature allemande.

Le brave Kleist songeait que ce succès pouvait aider à sa fortune, et dans son nouveau rêve, il se trompait encore.

Une des ballades symboliques de Schiller nous représente le poète errant à l'écart, absorbé dans ses rêves, tandis que Jupiter distribuait les biens de la terre, et arrivant près du dieu suprême quand le partage était fait.

Depuis cet âge olympique, le sort des poètes a peu changé. Ils ne se signalent guère par l'étendue de leurs propriétés territoriales, ni par leur influence dans les affaires des banquiers, et si jamais la malheureuse unité italienne peut se relever de l'abîme de son déficit, je ne pense pas que ce soit à l'aide de leurs capitaux.

En Allemagne, de notre temps, Gœthe est devenu premier ministre de Weimar, et l'idyllique Matthisson, conseiller privé du duc de Wurtemberg. Les autres poètes n'ont pas fait fortune.

Au siècle dernier, ils étaient encore plus pauvres. Klopstock n'aurait pu finir sa *Messiade* sans la munificence du roi de Danemark, qui le gratifia d'une pension. Gleim, l'auteur d'un recueil de chants guerriers, qui fut longtemps très populaire, donnait des répétitions de grec et de latin pour subvenir à ses besoins. Voss, le traducteur d'Homère, était instituteur dans un village ; et Burger, l'illustre, l'infortuné Burger, sollicitait vainement un secours du grand Frédéric.

Mais il faut dire que de tous les souverains de l'Allemagne, nul peut-être ne connaissait moins que Frédéric les productions littéraires de son pays. Il n'aimait que la littérature française. Un jour, un Français, passant à Potsdam et dési-



rant être admis près de lui, s'avisa de lui adresser ces quatre mauvais vers :

> Superbes bâtiments, goût, génie et beaux-arts,
> Tout ici nous retrace une image de Rome.
> Et si vous cherchez un grand homme,
> Frédéric lui seul vaut les deux premiers Césars.

Immédiatement ce plat rimeur est introduit dans le palais de Sans-Souci. Un poète allemand, avec les plus belles strophes, n'aurait pas eu le même succès.

En 1757, pendant son court séjour à Dresde, Frédéric cependant voulut voir Gellert, le bon Gellert, dont tout le monde vantait à la fois les œuvres et les vertus. Il s'entretint quelques instants avec ce vénérable écrivain, lui fit réciter une de ses fables, puis dit froidement après l'avoir congédié : " C'est le plus raisonnable des savants allemands."

Frédéric ne manqua pas de lire d'un bout à l'autre les *Saisons*, de Saint Lambert, que l'hypocrite Voltaire, son rival près de madame Du Châtelet, proclamait :

> .... l'heureux émule,
> Du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle,

et qui a été tout autrement et justement caractérisé de nos jours par un excellent écrivain.

Mais, très probablement, le même Frédéric ne lut jamais un des vers du *Printemps*, de Kleist, qui avait mieux vu et mieux senti la nature que le galant marquis.

Un jour vint pourtant où le prince Henri prit intérêt à cet honnête Poméranien, qui joignait à un remarquable talent littéraire toutes les qualités d'un bon officier. Il résolut de



le protéger, et après de longues années de service, Kleist fut élevé au grade de major. Avec quelle joie il annonça cette nouvelle à son ami Gleim, et l'honneur d'être en vertu de son nouveau titre invité à dîner à la table du roi! Il avait fini par se passionner pour cette carrière militaire dans laquelle il était entré malgré lui, et il n'aspirait qu'à trouver une occasion de justifier son avancement par quelque acte éclatant de courage. Cette occasion, il ne l'eut que trop tôt, et ne la saisit que trop ardemment.

A Kunesdorf, dans l'une des plus terribles journées de la guerre de Sept ans, au moment où Kleist s'élançait contre l'ennemi, une balle lui cassa le bras droit: un coup de mousquet tua son colonel. Il s'avance pour le remplacer; une balle lui fracasse la main gauche. Il n'en continue pas moins sa marche, entraînant avec lui ses soldats. Une troisième balle lui brise la cuisse et le fait tomber de cheval. On l'emporte hors du champ de bataille; un chirurgien s'approche pour le panser: à peine avait-il commencé son opération qu'il est tué par un éclat d'obus. Kleist reste sans secours. Le soir, des cosaques se jettent sur lui, le dévalisent et le laissent étendu par terre, hors d'état de se mouvoir. Le lendemain passent des russes qui, avec une charité de samaritain, étanchent ses plaies, allument du feu pour le réchauffer, lui font boire un peu d'eau-de-vie, et lui donnent une portion de leurs vêtements. Les cosaques reparaissent et de nouveau le dénudent. Enfin le pauvre Kleist, apercevant un officier russe, l'appelle et invoque son appui.

Cet officier, le jeune et brave comte de Stackelberg, le couvre de son manteau, le fait placer dans un fourgon et conduire à Francfort. Là, pour la première fois, un appareil chirurgical fut appliqué à ses fractures. Mais c'était trop tard. Affaibli par ses souffrances, épuisé par la perte de son sang, il succomba. Les russes et les autrichiens qui se trouvaient à Francfort rendirent hommage à ce vaillant ennemi, en assis-

tant à ses funérailles. Sur son cercueil il n'y avait point d'épée. Le colonel Bulow y mit la sienne.

Ainsi finit la vie d'un noble soldat du siècle dernier.

Dix-sept ans après, dans cette même ville de Francfort-sur-l'Oder, naissait un autre Kleist, dont le sort devait être bien différent.

Comme son illustre homonyme, tout jeune, Henri de Kleist entrait dans l'armée. Mais, avec sa nature inquiète et tourmentée, il ne pouvait s'assouplir à la discipline militaire, et il quitta le service, ayant le grade de lieutenant.

Comme son homonyme, il aima aussi une Wilhelmine et se fiança avec elle. Mais il la fatigua par l'étrangeté de ses théories et la découragea par l'inconsistance de ses projets, si bien qu'elle finit par céder aux conseils de ses parents, qui l'engageaient à rompre ses fiançailles.

Après avoir donné sa démission d'officier, il se retira à Francfort avec l'intention de se consacrer à l'étude des sciences et l'espoir d'obtenir quelque jour une place de professeur. Mais il était de ces esprits impatients et impétueux qui, du premier coup, voudraient atteindre le but qu'ils ambitionnent et s'irritent de ne pas posséder en un instant ce qui ne peut être acquis que par un long travail.

L'étude, qu'il entreprit fougueusement, sans méthode et sans suite, ne le réjouit point et n'appaisa point l'agitation de ses pensées. Fatigué de ses impuissantes tentatives, il abandonna la vie dans laquelle il était entré, pour se jeter dans les abstractions d'une philosophie dont il ne pouvait approfondir le vrai sens, et par là il augmenta son trouble et sa mélancolie.

Il était, le malheureux Kleist, en proie à une de ces mala-

dies morales plus surprenantes que les maladies physiques, et souvent plus difficiles à guérir.

Il s'était détaché du sentiment religieux qui soutient l'âme en ce monde et l'élève vers l'autre. Il s'était détaché de la rigoureuse loi du devoir, cette cuirasse de l'homme dans l'arène de la vie. Il s'était aussi détaché de la jeune fille dont le candide amour aurait pu avoir sur lui une bienfaisante influence.

Ainsi seul, sans appui et sans direction, il flottait à l'aventure sur la petite barque de ses rêves : *Pobre barquilla !* parfois avec une présomptueuse confiance, parfois avec une triste incertitude, ou un amer découragement.

Un jour, il désirait entrer dans la diplomatie, persuadé qu'il y parviendrait à un poste élevé, puis il se révoltait à l'idée d'engager ainsi sa fière indépendance, et il ne songeait plus qu'à gagner humblement sa vie en donnant des leçons de grammaire ou de philosophie. Puis l'idée lui vint d'aller à Paris étudier les sciences, tout autrement qu'il avait pu le faire à Francfort.

Pour accomplir ce projet, il aliéna la meilleure partie de son petit patrimoine. Il acheta un cheval, une voiture et prit un domestique. Il voulait voyager à son aise. En partant, il écrivait à un de ses amis : « La vie n'a quelque valeur qu'à la condition qu'on en fasse peu de cas. Elle est méprisable dès qu'on y est trop étroitement attaché. Moralement on est mort lorsqu'on ne songe qu'à exister, et celui-là seul est capable de grandes choses qui peut aisément et gaiement sacrifier sa vie."

Après avoir passé quelque temps à Paris, il écrivait à ce même ami : « Vivre, tant qu'on peut vivre, jouir de tout ce qui fleurit autour de nous, faire ça et là du bien où l'on

trouve une jouissance, travailler pour augmenter sa jouissance, vivre et mourir, voilà ce qui nous est révélé par le ciel, et après cela plus rien."

" Oui, insensé est celui qui ne sait pas, sur son coin de terre, profiter du moment qui lui est accordé. Si nous ne jouissions pas gaiement de la vie, nous n'aurions pas le droit de demander au Créateur pourquoi il nous l'a donné. Il doit la jouissance de la vie à ceux qu'il fait naître, et nous devons en user."

En quelques mois, il en était venu là.

Il avait pris en horreur les sciences, qu'il voulait naguère si ardemment étudier. Pour jouir pleinement de sa nouvelle philosophie, il ne songeait plus qu'à s'en aller en Suisse, acheter un champ et une maisonnette, et vivre là, aussi près que possible, de l'état primitif de l'homme, selon les belles maximes de Rousseau.

Il partit en effet, pour la Suisse, et resta quelque temps près de Thun. Mais la solitude du pâtre, la tâche journalière du laboureur, ne lui parurent pas si agréables qu'il l'avait imaginé. Trompé de nouveau dans ses rêves incohérents, il retourna vers son pays.

A Dresde, il rencontra un homme distingué, pour lequel il se sentit tout à coup saisi d'une vive affection. Il le mena de nouveau en Suisse, puis à Paris. Là, il tomba dans une telle hypocondrie, que personne n'osait plus l'approcher. Il se sépara violemment de son ami, et reprit, malade et languissant, le chemin de l'Allemagne.

Pauvre Kleist ! il était une des victimes de son époque, de cette fatale époque sceptique et impie, sensuelle et sentimentale, railleuse et cruelle, qui, en riant de son rire insensé, troubla tant de consciences, pervertit et désola tant d'âmes ;



qui, au nom de la liberté, enfanta la plus effroyable des tyrannies ; qui, au nom d'un principe de régénération et de fraternité universelle, ravagea, dévasta, ensanglanta le sol de la France et bouleversa l'Europe.

La malaria s'étend parfois au-delà des maremmes d'où elle s'exhale.

Kleist subissait à son insu l'influence de ces temps de désorganisation morale et de désastres de la malaria révolutionnaire.

Dans son ardeur fiévreuse, dans sa soif de Tantale, il s'en allait cherchant de côté et d'autre la coupe décevante qu'il ne pouvait atteindre ou qui ne pouvait le rafraîchir.

Pauvre Kleist ! plus d'une fois cependant on avait vanté la douceur de son caractère et les agréments de son esprit. Il avait le goût des lettres et des arts. Il était musicien et poète. Et, chose singulière ! ce même homme, si souvent plongé dans une si noire tristesse, a écrit une des plus amusantes comédies qu'il y ait en Allemagne !

La guerre de 1806, la bataille d'Iéna, la déroute de la Prusse soulevèrent dans l'âme de Kleist une colère qui éclata en plusieurs chants farouches :

" L'ours et la panthère, dit-il dans une de ses compositions, ont été abattus, et l'on montre pour quelques deniers leurs petits enchaînés.

" La tête du loup est mise à prix. Partout où la faim l'entraîne, il est ardemment poursuivi.

" Le vautour est niché dans les cavités de rocs où l'homme ne peut pénétrer.

“ On ne voit plus guère de serpents. On ne voit plus le fabuleux dragon.

“ Seul, le Français se montre encore sur le sol allemand. Frères, prenez vos armes, et faites-le disparaître.”

Dans une ode frénétique, il nous représente la *Germania* appelant ses fils au combat, et leur disant : “ Comme l’avalanche se précipite du sommet des montagnes, et la cataracte du haut des glaciers, entraînant dans sa chute bois et rochers, allez, allez, abandonnez vos maisons, vos chaumières, précipitez-vous comme les vagues d’un Océan sur ces Français. Vengez-vous, vengez-vous. Couvrez de leurs ossements les grandes routes et les sentiers. Livrez leur chair aux bêtes fauves, leurs entrailles aux poissons, ou, de leurs cadavres amoncelés, faites une digue le long du Rhin.”

En ce temps-là, les cris de vengeance de la Germanie étaient un peu prématurés. En 1807, on ne prévoyait pas encore les événements de 1813. Depuis le Rhin jusqu’à la Vistule, depuis les rives de l’Adriatique jusqu’à celles de la mer du Nord, toute l’Allemagne était vaincue. Le royaume des Hohenzollern, qui a si bien profité de nos désastres, et qui, aujourd’hui, s’avance si arrogamment jusqu’à nos frontières, était alors tout entier soumis. Nos généraux gouvernaient sa capitale, et, jusqu’à Memel, son souverain fuyait éperdu. En ce temps-là, pas plus qu’aujourd’hui, on n’aimait la France conquérante. Mais on la redoutait ; on n’osait la braver, et on ne pouvait impunément l’injurier.

Kleist, ayant probablement manifesté son animadversion devant quelques infidèles témoins, fut un soir arrêté dans les rues de Berlin, conduit près de Pontarlier, au haut d’un pic escarpé, dans une de nos vieilles citadelles, dans l’enceinte du fort de Joux.

Là, il fut enfermé dans une des cellules occupées successi-



vement par d'illustres prisonniers. Il ne devait point y mourir comme Toussaint Louverture. Il ne devait pas, comme Mirabeau, y voir reluire, dans ses rêves, les beaux yeux d'une Sophie Monnier. Mais il pouvait y lire cette fière inscription d'un Espagnol, qui avait été là captif avant lui :

Cette forteresse fut le creuset où la France éprouva le patriotisme et la constance de l'officier espagnol. Elle sera brillante comme le soleil, la gloire de celui qui ne trahit pas son devoir, qui souffrit ici beaucoup, et qui supporta ses souffrances pour rester fidèle à son roi.

Kleist pouvait dire qu'il était fidèle à son roi, et la ferveur de son patriotisme, le sentiment d'honneur de sa persécution, peut-être aussi l'air balsamique des montagnes, la salutaire influence du doux pays de Franche-Comté, l'affranchirent de ses vagues tristesses. Il fut moins malheureux dans sa prison qu'il ne l'avait été dans sa vie errante, et il travailla beaucoup.

Mais il ne resta que dix mois au fort de Joux. Il fut de là transféré à Châlon-sur-Saône ; puis ayant recouvré sa liberté, il retourna en Allemagne et s'établit à Dresde, résolu de se dévouer entièrement à la littérature. Là, il eut le bonheur de rencontrer un homme d'une haute distinction d'esprit et d'un cœur excellent, le président Kœrner, le père de l'illustre Théodore. Cet homme, qui avait aussi un ardent patriotisme, qui en donna la preuve en plus d'une occasion, et notamment lorsqu'il permit à son fils unique d'entrer dans le corps des volontaires, où l'héroïque poète devait chanter ses chants célèbres et tomber tout jeune les armes à la main, ce vénérable magistrat, très instruit et très lettré, qui fut l'ami de Gœthe et de Schiller, s'intéressa au jeune écrivain déporté, emprisonné par l'ordre d'un général français, et le reçut dans sa maison avec une bonté paternelle. Il avait une fille gracieuse et belle dont Kleist devint amoureux et dont le cœur s'ouvrit à cet amour

Kleist perdit follement ce nouveau moyen de salut providentiel. Il exigeait, non par une pensée de perfidie, mais par un bizarre caprice, que la jeune fille gardât, même avec son père, le plus profond secret sur leurs mutuels aveux. Elle ne voulut point consentir à ce mystère. Il lui dit adieu et partit pour Berlin, espérant se consoler de l'abandon de son amour par ses œuvres littéraires.

Plusieurs de ses pièces de théâtre : *Catherine de Heilbronn*, *le Prince de Hombourg*, *la Cruche cassée*, et plusieurs de ses histoires romanesques, entre autres *Michel Kolhaas* et la *Legende de Sainte Cécile* avaient eu quelques succès. Nul doute qu'il n'en eût obtenu de tout autres s'il n'avait été moralement si malade, s'il avait pu maîtriser les écarts de son imagination et régler sagement son travail. Il avait de vraies qualités de poète : l'invention, la sensibilité, l'entente de l'effet dramatique. Mais à ses plus justes conceptions s'adjoignaient des idées nébuleuses, des rêves étranges. Quelques-uns des principaux personnages qu'il a mis en scène se meuvent dans une sorte de somnambulisme, et quelques-unes de ses images favorites se décomposent et se fondent dans les nuages comme des figures d'Ossian.

A Berlin, bientôt, il retomba dans sa morne hypocondrie, et, par malheur, il rencontra une femme hypocondriaque comme lui. Elle était jeune, belle, instruite et riche, mais souvent triste et souffrante, convaincue qu'elle était atteinte d'une maladie incurable.

Kleist fut invité à faire de la musique avec elle et y prit goût. Peu à peu, il en vint à l'aimer d'amitié, dit-on, rien de plus, et elle l'aima également. Tous deux se firent leurs confidences et s'exaltèrent l'un l'autre dans le sentiment de leur infortune, par leurs mutuels épanchements.

Un soir, après un de ces funestes entretiens, la jeune femme dit à Kleist : « S'il m'arrivait de réclamer de vous un très

grand service, voudriez-vous me le rendre ? Assurément. Vous le jurez ! Je le jure. C'est bien."

A quelque temps de là, Henriette dit : " Vous rappelez-vous que vous m'avez fait une promesse ? Sans doute. Voulez-vous l'accomplir ? Certainement. Mais vous ne savez pas ce que j'ai à vous demander, ce que je ne puis demander qu'à vous ? Quand vous le saurez, j'ai peur que vous n'osiez jamais.... Rassurez-vous, répliqua Kleist. Ordonnez et j'obéirai."

Henriette ordonna.

Quelques jours après, par une sombre matinée de novembre, tous deux s'acheminaient vers Potsdam. A une lieue environ de cette ville, ils s'arrêtèrent dans une petite auberge rustique et y passèrent tranquillement la soirée. Le lendemain, ils sortirent comme pour faire une promenade, et se dirigèrent vers une forêt silencieuse et déserte.

Un garde, en faisant sa tournée habituelle, entendit, coup sur coup, deux détonations. Il courut vers l'endroit d'où elles partaient. Sur le sol sanglant, les deux insensés étaient étendus l'un à côté de l'autre, exhalant leur dernier souffle.

Kleist avait tué Henriette, puis s'était tué.

II.—CHARLOTTE STIEGLITZ.

> Ore more unfortunate
> Weary of breathe.
>
> TH. HOOD.

L'infortunée Charlotte Stieglitz ! je l'ai vue bien des fois, sans songer que bientôt je ne la verrais plus.

Elle avait à Leipzig, un vieil ami qui fut aussi le mien, un brave et digne homme, très instruit, et humblement dévoué à sa profession de *Privatgelehrte*, traduisant avec un soin consciencieux des livres anglais, français, italiens, compulsant

des notes bibliographiques, écrivant des préfaces pour des libraires, et content de se faire ainsi un petit revenu avec lequel il vivait modestement, en dehors du bruit et des richesses de la ville, dans une paisible maison du faubourg. C'était le docteur Ad. Wagner. Il semblait être le type de ce docteur Wagner qui dit naïvement à Faust : " Je sais déjà quelque chose, mais je voudrais bien tout savoir ;" qui écoute avec une respectueuse attention un des dithyrambes de l'ardent rêveur et lui répond : " Moi, je n'ai point de telles impulsions, et je n'envie pas les ailes de l'oiseau. Mais quel plaisir pour l'esprit d'aller de livre en livre, de page en page ! Par les livres, nos nuits d'hiver sont égayées, un heureux sentiment nous anime, et quand nous découvrons un manuscrit précieux, il semble que le ciel descende jusqu'à nous."

Wagner à côté de Faust ; la tâche paisible et régulière à côté du travail impétueux et fiévreux ; le développement graduel de la pensée à côté des élans désordonnés de l'imagination ; l'humilité à côté de l'orgueil, le génie salutaire du foyer à côté de Méphistophélès !

Wagner m'avait pris en affection, parce qu'il avait une parfaite bonté d'âme, et aussi parce qu'il me voyait très occupé des œuvres de Gœthe. Il avait pour le grand poète une admiration sans bornes, ou pour mieux dire un culte. Son bonneur était de le louer et de l'entendre louer. Un jour il avait osé lui dédier un de ses livres, et Gœthe, en le remerciant, lui avait donné une coupe d'argent. C'était sa coupe de roi de Thulé. Aux grands jours de fête, il la plaçait triomphalement sur sa table. A la fin de sa vie, il l'a sans doute prise entre ses mains pour y boire sa dernière goutte de vin.

Cher docteur ! si je ne suis pas devenu plus savant ce n'est point sa faute. Il s'intéressait à mes études et me donnait d'excellents conseils.

Pendant le temps que j'ai passé dans sa région saxonne,



cette noble, intelligente et laborieuse région aujourd'hui maîtrisée par la Prusse, je le voyais presque chaque jour. Tantôt, j'allais le visiter dans sa silencieuse retraite. En me voyant entrer, il déposait à l'instant sa plume et ses lunettes sur son pupitre, et se mettait à causer avec moi, comme s'il n'avait rien de mieux à faire. Tantôt, il venait lui-même me chercher à mon quatrième étage sur la *marktplatz*. Quelquefois, nous étions invités à dîner ensemble dans quelque riche maison de Leipzig. Il voyait là, sans la moindre envie, le luxe de la fortune, et se réjouissait de retrouver le soir, dans son modeste logis, sa tasse de thé et son *butterbrod*. Quelquefois, par une belle journée, nous faisions de longues promenades sous les arbres du Rosenthal. Il avait un sentiment de la nature, joyeux et candide, comme celui d'un enfant. Les oiseaux le regardaient avec confiance, et les petites bêtes du bon Dieu ouvraient sans crainte auprès de lui leurs ailes dorées.

Il est mort doucement comme il avait vécu, laissant dans les bibliothèques d'Allemagne plusieurs ouvrages excellents, et dans le cœur de ses amis un souvenir sans tache. S'il avait pu, dans sa modestie, songer à se faire lui-même une épitaphe, je pense qu'il aurait volontiers adopté celle-ci, qui en vaut bien une autre :

IL VÉCUT HONNÊTE HOMME ET CULTIVA LES LETTRES.

C'est par l'entremise de ce bon docteur si simplement heureux, que j'ai connu Henri et Charlotte Stieglitz, qui, de loin, lui apparaissaient dans une complète béatitude.

Comme je me préparais à partir pour Berlin : " Je vous en prie, me dit-il, allez voir là deux jeunes mariés que j'aime beaucoup. Je vous donnerai une lettre de recommandation pour eux, et vous serez bien reçu."

Je fus, en effet, accueilli par les amis de Wagner avec cet élan d'hospitalité cordiale, cette *gemutlichkeit*, qui est une des

qualités de l'Allemagne. De prime abord, je me sentis tout content d'être admis dans leur maison, et très empressé d'y retourner.

Henri était alors à la fleur de l'âge, passionnée pour la poésie et ardemment occupé de ses *Tableaux de l'Orient.* Il y avait comme un reflet de la lumière et du caractère de l'Orient dans ses yeux noirs et sur sa figure fine, parfois rêveuse et parfois étrangement animée.

Madame de Staël disait du célèbre poète danois Ochlenschlager : " C'est un arbre qui porte des tragédies."

Quand on avait passé quelques heures avec Henri Stieglitz, on pouvait dire que c'était un arbre de si singulière essence, qu'en le secouant un brin, il en tombait, comme fleurs de cerisiers, ou d'acacias, des odes, des élégies, des chants de guerre ou d'amour.

Et Charlotte ! avec sa jeune et virginale figure d'une pureté de lignes plastique, ses lèvres roses finement découpées, ses cheveux bruns ondoyant sur son front et retombant en longs anneaux sur son col, ses joues revêtues d'un pudique incarnat, ses grands yeux noirs veloutés et lumineux, elle apparaissait comme une poésie vivante ; elle était belle sans prétention, gracieuse sans coquetterie, et son regard et son sourire annonçaient une intelligence peu ordinaire.

A cette époque, deux femmes à Berlin semblaient se disputer le privilège d'attirer l'attention des beaux esprits : madame Bettina d'Arnim, qui avait écrit de si tendres lettres à Gœthe, et madame Rachel Varnhagen, dont un cercle de fidèles recueillait comme des oracles sybilliques les moindres paroles.

J'ai eu l'honneur de connaître ces deux illustrations. Charlotte Stieglitz leur était aussi supérieure par son véritable esprit que par sa jeunesse et sa beauté. Elle n'avait à ses



pieds mignons aucune teinte de blue stocking, et dans sa jolie tête, pas la moindre envie des succès de salon. Elle sortait fort peu et ne recevait qu'un très petit nombre de personnes.

—Quelle charmante femme ! disais-je un soir, en quittant sa demeure, avec un collègue de son mari, un employé de la bibliothèque royale.

—Oui, me répondit-il, et plus vous la verrez, plus vous serez frappé de ses qualités. Vous ne l'avez pas encore entendu chanter ? C'est une excellente musicienne. Vous avez jusqu'à présent peu causé avec elle : vous serez surpris du mouvement de ses idées. A une très grande modestie elle unit une sérieuse instruction ; à une vive sensibilité, une extrême énergie.

—Son mari est aussi fort agréable.

—Oui.

—Et un écrivain distingué !

—Pas du premier ordre, à son grand regret.

—S'il n'est point satisfait de son sort, il me paraît injuste envers la Providence. Ce que je viens de voir dans cette maison : jeunesse, amour, poésie, calme retraite, cela me semble l'idéal d'un bonheur humain.

—Je crains que ce bonheur ne soit souvent troublé.

Cette mélancolique remarque n'était que trop juste. Bientôt, je fus forcé de reconnaître que Charlotte et Henri Stieglitz n'étaient point heureux comme je l'avais imaginé. En retournant chez eux, quelquefois, je les trouvais assis l'un en face de l'autre d'un air morne et abattu. Ils faisaient un effort pour s'égayer et causer avec moi ; mais malgré eux, je remarquais

leur contrainte et me sentais par là embarrassé. Quelquefois, à nos tentatives d'entretien succédait tout à coup un long silence, non point ce silence d'un doux recueillement que les Allemands représentent par cette image poétique : " *Ein Engel schwebt uber uns* " (Un ange plane sur nous,) mais ce lourd silence produit par les difficultés d'une conversation dont on cherche vainement à renouer les fils interrompus. Quelquefois Charlotte se mettait à son piano et en faisait vivement résonner les touches. Elle avait une voix d'une délicieuse suavité quand elle parlait, d'une étonnante plénitude quand elle chantait, et en ces moments-là, il me semblait qu'elle faisait de la musique, non point pour se délecter dans un de ses goûts artistiques, mais pour distraire son mari et se distraire elle-même d'une pénible préoccupation.

Quelquefois, ces deux figures m'apparaissaient non plus seulement préoccupées et soucieuses, mais très tristes, et la maison où je les voyais était triste aussi, une grande maison noire, de l'autre côté de la Sprée, dans le *Schiffsbauerdamm*, un vilain quartier, sablonneux et boueux. On éprouvait une impression sinistre en se dirigeant le soir de ce côté, par une avenue mal éclairée, et en traversant un sombre pont.

Henri et Charlotte s'aimaient. Ils jouissaient de l'estime et de l'affection de tous ceux qui les connaissaient. S'ils n'étaient pas riches, ils possédaient au moins tout ce qui constitue une honnête aisance, et ils avaient un oncle, le riche banquier Stieglitz, de Pétersbourg, qui, au besoin, leur aurait tendu une main généreuse.

Cependant, ils étaient l'un et l'autre obsédés par un chagrin qu'ils ne pouvaient surmonter. Ils ne disaient point la cause de ce chagrin. Je n'étais point assez lié avec eux pour la leur demander, et je les quittai sans la savoir.

L'année suivante, je retournais de nouveau à Berlin. Un



matin, j'allais frapper à leur porte, et les trouvais tout autres que je les avais laissés.

—Soyez plus que jamais le bienvenu, me dit Charlotte d'un ton joyeux. A votre dernier voyage vous nous avez vus souvent bien maussades. Henri était souffrant, et moi naturellement je souffrais avec lui. Grâces au ciel, c'est fini. Notre oncle a justement découvert le remède qu'il nous fallait : un voyage, un délicieux voyage qui nous a rendu une nouvelle vie.

Au même instant, Henri rentra tout riant et pimpant. Il m'invita à dîner, et j'acceptai. Pendant les quelques heures que nous passâmes ensemble ce jour-là, il me charma par sa gaieté. Il me raconta, tantôt avec une amusante vivacité, tantôt avec un enthousiame poétique, le long trajet qu'il venait de faire à travers les plages maritimes de l'Allemagne du Nord, les sites étonnants de la Finlande, les grandes villes de la Russie. Il avait eu là des impressions toutes nouvelles. Il avait contemplé des paysages, observé des physionomies, noté des scènes de mœurs qui lui faisaient concevoir des plans de poèmes dont le succès lui paraissait indubitable.

Charlotte n'avait peut-être pas tout à fait la même certitude. Cependant, elle s'associait à ses espérances, et par là reprenait réellement, comme elle l'avait dit, une nouvelle vie.

Huit mois plus tard, les journaux annonçaient sa mort fatale.

Quelques mois après, je recevais un livre écrit par M. Th. Mundt avec une pieuse émotion et un remarquable talent.

Par ce livre, j'apprenais l'histoire de cette malheureuse femme, ses douleurs et son désespoir.

C'était la fille d'un honorable négociant de Leipzig. De bonne heure, elle se fit remarquer par son ardeur pour l'étude,

son penchant particulier pour la poésie, et son esprit rêveur, un peu prompt à s'exalter. Un jour, son frère lui présenta un de ses condisciples, un beau jeune homme aux cheveux noirs, à l'œil vif, qui composait des vers avec une prodigieuse facilité, et qui, à cette auréole d'écrivain, joignait déjà une petite auréole de persécution. Inscrit comme élève à l'Université de Gœttingue, il avait été banni de cette ville pour s'être associé à une manifestation politique, et il venait continuer ses études à Leipzig.

Henri avait alors dix-neuf ans ; Charlotte en avait seize.

Henri retourna dans la maison où il avait été amicalement accueilli, une maison idyllique, qu'on appelait la Maison bleue, construite en dehors de la ville, de l'autre côté des vieux remparts, au milieu d'un vaste square parsemé de fleurs et coupé par de verts enclos.

Dans les soirées d'été, Charlotte descendait avec ses parents en un frais jardin.

Henri arrivait et s'asseyait à côté d'elle sous les rameaux de tilleuls odorants. Tous deux se disaient leurs goûts littéraires, leurs désirs intellectuels, leurs rêveries idéales : Wilhelm Meister, dans ses *Lehrjahre*, plein d'ardeur et de confiance, et Mignon, une Mignon allemande, aspirant au ciel lumineux, aux fleurs embaumées d'une magique région.

Ils s'aimèrent ainsi et se fiancèrent par un anneau de poésie.

En Allemagne, comme en Danemark et en Suède, les fiançailles constituent un engagement solennel, consacré par plusieurs cérémonies et difficile à rompre. Elles précèdent d'une année au moins le mariage, et souvent durent beaucoup plus longtemps. Mais les fiancés ont plusieurs agréables prérogatives. S'ils demeurent dans le même lieu, ils se voient chaque



jour, causent entre eux tant qu'il leur plaît, et se promènent bras dessus bras dessous librement. Personne ne leur fait l'injure de les surveiller ; personne ne les gêne dans leurs secrets entretiens, et à chaque dîner, à chaque bal, où l'un d'eux est invité, l'autre doit l'être également.

S'ils résident en deux différents pays, ils s'écrivent régulièrement, avec l'affectueux tutoiement, si doux dans les expansions du cœur, si indigne et cruel dans les arrêts de notre première république, et ils doivent tâcher de se réunir en plusieurs circonstances.

Le *verlobte* d'Allemagne, le *kaeraste* de Suède, n'hésite pas, s'il en a la liberté, à se mettre en route, dans la plus mauvaise saison, pour s'en aller à une longue distance rejoindre sa fiancée au jour anniversaire de sa naissance, ou pour célébrer avec elle la grande fête de Noël.

Jours de fiançailles ! chaste poème de l'amour, vermeille aurore de la vie conjugale, chant de l'alouette au matin de la vie, jours de bénédiction pour ceux dont ils éclairent de plus en plus les pensées et fortifient les résolutions, et pour d'autres, tristes jours d'une lente épreuve, après laquelle on arrive à la couronne du mariage, le cœur vieilli, refroidi, appauvri.

Henri Stieglitz, n'ayant pas de fortune et se fiançant avec la belle Charlotte, qui n'en avait guère plus, devait nécessairement, avant de se marier, essayer d'acquérir un revenu par un emploi.

Ses études universitaires finies à Leipzig, il se rendit à Berlin et y resta cinq ans. Il écrivait alors assidûment à Charlotte de longues lettres qui ont été réunies et publiées en deux gros volumes après sa mort. Il y a dans ces lettres une vive sève de jeunesse, mais peu de profondeur. Les vers s'y joignent galamment à la prose pour célébrer les charmes

de cette fiancée, que Stieglitz appelle sa lumière, son étoile, son soleil et sa rose. Mais on dirait que ces images lui tiennent lieu d'un sentiment plus sérieux. Il aime cependant Charlotte : on ne peut en douter. Mais en lisant ses lettres, on en vient à penser qu'il a pour elle un amour d'imagination plus qu'un amour de cœur. Il n'est qu'à cinquante lieues d'elle, et il pourrait aisément la voir. Mais pendant ses vacances, il préfere entreprendre un voyage, tantôt en Bavière, tantôt en Poméranie, puis en Silésie, et, un jour, il déclare qu'il ne voudrait pas se marier avant d'avoir vu Rome.

Dans le cours de ses excursions, il continue sa correspondance avec Charlotte ; il lui raconte de point en point toutes ses émotions et lui envoie toutes les strophes qu'il a composées. Mais il lui écrit de telle sorte, qu'il semble trouver plus d'agrément à lui écrire qu'à être près d'elle, et il lui adresse tant de vers, et lui parle si fréquemment de ses odes et de ses *Tableaux de l'Orient*, qu'on doit croire que ce qu'il attend surtout de la belle jeune fille dont il est destiné à être le mari, c'est une inspiration et un accord dans son ardeur poétique.

Il avait, en effet, par-dessus tout, la passion de la poésie et l'espoir de s'élever au rang des premiers écrivains de son pays. Charlotte, dans l'ingénuité de son amour, s'associait à cette espérance et s'énorgueillissait d'épouser un émule de Gœthe et de Schiller. Mais un jour vint où elle dut songer qu'il ne prendrait point un si grand essor, et un jour vint où lui-même se sentit fort ébranlé dans son ambition. De là les opiniâtres efforts, les luttes fiévreuses, et enfin les douleurs qui le terrassaient et qui accablèrent la jeune femme.

Une fois, comme il en revenait sans cesse à ses poésies, et se plaignait d'être obligé de s'en détourner chaque jour pour accomplir sa tâche officielle. Charlotte lui écrivait : "Il y a des moments où je voudrais être, non point ta fiancée, mais ton amie, pour ne pas te donner un souci matériel."



Une autre fois, elle lui adressa cette sévère remontrance : " Quand je te voue mes meilleurs souhaits, c'est dur pour moi, c'est bien dur de te voir, ennemi de toi-même, t'agiter, te tourmenter sans cesse. Malheur à toi ! malheur à moi ! si, dans ta vocation de poète, tu n'es pas satisfait de travailler dans la mesure de tes facultés. Il doit y avoir une joie salutaire dans le travail ; mais, en outre-passant tes forces, tu te condamnes à la prostration de l'esprit et du corps."

Ainsi disait Charlotte, et elle avait raison, mais déjà Henri ne pouvait plus suivre ses conseils.

Cependant après avoir, selon les règlements prussiens, subi plusieurs examens afin d'obtenir un emploi, il retourna à Leipzig pour s'y marier.

Depuis cinq ans, les deux fiancés s'étaient à peine vus. Ils n'avaient cessé de s'écrire, mais ils avaient désappris à se parler ; ils s'aimaient encore, mais leur amour n'avait plus la même foi ni le même prestige : Henri arrivait à Leipzig l'esprit fatigué, et Charlotte était inquiète.

Leur mariage fut célébré tristement, et tristement aussi ils se mirent en route pour faire leur voyage de noces. Au moment où ils achevaient leurs préparatifs de départ, Henri remarqua qu'il n'avait pas une arme pour se défendre en cas de besoin. Charlotte sortit et acheta un poignard.

Puis ils montèrent en voiture et s'en allèrent par la Thuringe, par Francfort, dans les provinces du Rhin.

Puis, à la fin de l'été, les voilà rentrés à Berlin, installés dans leur demeure et commençant un autre acte de leur fatal drame.

Certes, quand on songe à ce qu'il y a d'accidents, de

désordres, de deuils inconsolables et de misère mortelle dans certaines destinées humaines, on n'est pas tenté de s'apitoyer sur le sort de deux mariés qui ont la jeunesse, la beauté, l'esprit, et sinon la fortune, au moins le bien-être matériel. Mais il y a des maladies morales plus tenaces, plus cruelles, souvent plus irrémédiables que les plus dangereuses infirmités physiques. Il y a dans l'océan de la vie des naufrages plus désastreux que ceux d'une cargaison de navires, les naufrages des plus précieux dons de Dieu, du rayon de l'âme, de la pensée, et Henri et Charlotte s'en vont vers leur naufrage.

A les voir pourtant dans leur humble maison, sur les bords de la Sprée, si loin des orageux parages qui pourraient deviner leur péril ?

Henri est employé à la bibliothèque royale, et en même temps professeur dans un gymnase, deux places littéraires qui doivent s'accorder avec ses goûts. Mais il se révolte contre la nécessité qui le force à gagner ainsi un salaire mensuel ; il voudrait être libre de se consacrer à toute heure tout entier à la poésie.

Le matin, il quitte sa demeure pour aller remplir ses fonctions, et ne rentre guère que le soir.

Charlotte, pendant ce temps, reste seule dans sa chambre, pensant à lui avec une pénible sollicitude. Elle l'a vu sortir pensif et sombre. Elle le verra rentrer soucieux et fatigué.

Sa tâche officielle est finie, et il voudrait alors continuer ses *Tableaux de l'Orient*, finir une ode ou une scène dramatique. S'il y réussit, la satisfaction qu'il en éprouve le ranime, sinon il s'assombrit encore plus.

Quelquefois pour le distraire, Charlotte lui chante les chants qu'il aime. Quelquefois elle l'assiste dans ses compositions, e



fait de très jolis vers. Le plus souvent, tous deux passent leurs soirées silencieusement et tristement.

Les jours, les semaines, les mois se succèdent, et de plus en plus, le mal s'aggrave. La publication des *Tableaux de l'Orient* n'a point produit l'effet que Henri en attendait.

Quel bonheur pour lui et pour la douce Charlotte si cette déception pouvait l'éclairer, s'il pouvait se contenter d'être tout simplement un homme de talent, un des notables dans le second rang ! Mais il a une autre ambition, il s'irrite de son insuccès ; il veut faire de nouveaux efforts pour acquérir le renom qu'il ambitionne, et ces efforts surexcitent ses nerfs, puis l'accablent.

De temps à autre une visite d'amis, une soirée au dehors, un concert ou un spectacle, courte récréation ! Puis les deux époux se retrouvent dans leur morne solitude, l'un en face de l'autre, Charlotte inquiète ; Henri taciturne, abattu ou exalté par une nouvelle conception, et travaillant avec un fiévreux transport.

Dans ces longues péripéties, pas une perspective de tranquillité assurée ; dans ces nuages, pas un rayon durable, pas un sourire d'enfant qui éclaire et égaye la maison. Charlotte n'eut pas la joie de devenir mère, et par malheur, tout en parlant souvent de Dieu, elle n'avait pas le sentiment de foi qui console les affligés et souvent leur donne une force miraculeuse par un espoir surnaturel.

Henri était malade, Charlotte tomba malade aussi. Les médecins prescrivaient le repos, la distraction. Un voyage à Doberan, sur les côtes de la Baltique, leur fit quelque bien. Leur voyage en Russie les raviva de telle sorte, qu'à leur retour ils semblaient régénérés.

Cette heureuse phase ne fut pas de longue durée. Bientôt

Henri, qui par sa sérénité réjouissait ses amis et ravissait Charlotte, fut ressaisi par son démon funeste. *Demon Thought*, a dit Byron, démon de la pensée fougueuse, ambitieuse, déréglée.

Le voilà de nouveau, le débile poète, dans son état de fièvre, de surexcitation, puis de dépérissement, et Charlotte, que cette rechute inattendue désole, essayant encore de le sauver, invoquant de tout côté un conseil, un appui. On lui ordonna les eaux de Kissingen. Elle y conduisit son malade, et six semaines après, elle le ramenait à Berlin, plus malade moralement qu'il ne l'avait jamais été. Alors, elle se sentit désespérée, et sa tête s'égara. Toutes les prescriptions médicales vainement employées, tout une œuvre de patience et de tendresse également inutile, et Henri encore si jeune !

Elle songea qu'un grand malheur pourrait, par une sorte de commotion électrique, le relever de sa léthargie mentale, raviver son ardeur juvénile et ses facultés engourdies. Elle était si aimée de lui, que le plus grand malheur qu'il pût éprouver, c'était de la perdre. Dans la sombre concentration de sa douleur, dans la folle effervescence de son idée de dévouement, elle décida qu'il la perdrait.

Elle résolut de mourir.

Pauvre femme abusée par les rêves de son ambition conjugale, par la *fata morgana* d'une gloire littéraire ! Peut-être tenait-elle encore à ces rêves, non plus pour elle-même, mais pour celui avec qui elle les avait faits, dans le jardin de Leipzig, à l'aurore de ses fiançailles. Peut-être espérait-elle réellement, dans sa pensée mystique, faire jaillir, en la frappant d'un coup de foudre, des flots de poésie d'une âme en apparence desséchée, comme Moïse fit jaillir les eaux du roc, en les frappant de sa baguette. Peut-être aussi que, sans vouloir se l'avouer, l'infortunée Charlotte était lasse de sa déception, lasse de sa longue tâche, lasse de vivre, et qu'elle idéalisait



son suicide par l'éclat d'un témoignage d'amour extraordinaire, d'un sacrifice sans pareil.

Quoi qu'il en soit, elle s'affermit secrètement dans son projet, si secrètement, que plusieurs semaines avant sa mort, personne, en la voyant, n'aurait pu le deviner. Elle était grave et pensive, mais calme. Un peu plus tard, on pouvait même remarquer sur sa physionomie une expression de contentement inaccoutumée. Elle ne se plaignait plus de la vie : elle allait la quitter.

C'était au mois de décembre. Quand vint Noël, elle pria son mari de ne point acheter pour elle d'inutiles étrennes, de lui donner seulement un livre qu'il aimait. Elle passa la soirée de cette fête solennelle chez la propriétaire de la maison où elle demeurait, et caressa avec une tendresse touchante les enfants.

Le lendemain, elle mit en ordre quelques papiers, et envoya un petit présent de Noël à un ami, en lui écrivant une affectueuse lettre.

Le 27 et le 28, elle lisait encore tranquillement les œuvres de Lessing. Le 29, qui devait être le jour fatal, elle fit une promenade avec son mari. La veille, il avait été en proie à ses crises nerveuses. Ce jour-là, il était plongé dans une profonde tristesse. Elle le regardait avec une douce pitié, et, lui rappelant leurs années d'autrefois, elle lui disait :

" Henri, si tu voulais, tu pourrais retrouver le calme de l'esprit ; mais il faut vouloir résolument. Il faut aussi savoir attendre, et au besoin savoir se résigner."

Il penchait la tête et ne répondait que par monosyllabes.

Ce fut le dernier entretien.

XAVIER MARMIER.

(*A suivre.*)

Chemin de Fer du Grand Tronc.

1888—HIVER—1888.

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal	Québec	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec	Montréal	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal	Portland	10.15 p.m.	12.05 p.m.
"	Island Pond	3.15 p.m.	9.30 p.m.
"	Toronto	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.55 a.m.	10.40 p.m.
"	"	8.55 p.m.	8.55 a.m.
"	St. Jean	4.30 p.m.	5.30 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.20 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Lake Champlain Junction	4.00 p.m.	6.25 p.m.
"	Ottawa	8.50 a.m.	12.20 p.m.
"	"	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

☞ **Agents dans toutes les villes du Canada** ☜

J. HICKSON, *Gérant-général* }
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au Département des impressions et de la papeterie publiques.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie.

OTTAWA, 5 Janvier 1887.

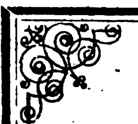
PROVINCE DU CANADA

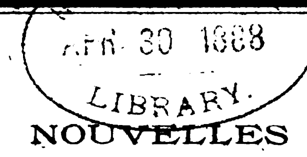
	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.............	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.............	2	25	Ordres en Conseil, à 1874...........	1	25
Code de Procédure Civil..........	1	50			

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869..............	1	50
33	" 1870..............	0	80
34	" 1871..............	0	80
35	" 1872..............	2	00
36	" 1873..............	1	60
37	" 1874..............	1	43
38	" 1875, Vol. I	1	50
"	" " Vol. II......	0	80
39	" 1876, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II......	0	80
"	" " Vols I, II...	1	50
40	" 1877, Vol. I......	1	00
"	" " Vol. II......	0	60
"	" " Vols. I, II...	1	50
41	" 1878, Vol. I	0	80
	" " Vol. II......	0	35
	" " Vols. I, II...	1	00
42	" 1879, Vol. I......	1	25
"	" " Vol. II.....	0	40
"	" " Vols. I, II	1	50
43	" 1880, Vol. I......	1	25
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I, II..	1	60
44	" 1881, Vol. I......	0	80
"	" " Vol. II......	0	60
"	" " Vols. I, II..	1	25
45	" 1882, Vol. I......	1	00
"	" " Vol. II......	1	00
"	" " Vols. I, II..	2	00
46	" 1883, Vol. I......	1	60
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vls. I, II...	2	00

Vic.		$	c.
47	Statuts de 1884, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II.....	1	00
"	" " Vols. I & II.	1	80
48-49	" 1885, Vol. I......	1	00
"	" " Vol. II.....	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
49	" 1886, Vol. I......	1	00
"	" " Vol. II.....	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
50-51	" 1887, Vol I	1	00
"	" " Vol. II.....	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
49	Revised Statutes, 1886, in 2 Vols. (in ordinary Statute binding)......	5	00
	Do. half bound calf........	5	50
	Do. full bound sheep......	6	25
	Do. " " calf........	6	50
	Supplementary Vol. to Rev. Stat, containing Acts of the Provinces and of Canada not repealed by the Revised Statutes:		
	Statute Binding.	2	50
	Half bound calf	2	75
	Full bound sheep......	3	00
	" " calf.......	3	25
	Criminal Law, 1867 to 1887, Statute Binding......	1	00
	Do. half bound calf........	1	25
	Do. full bound sheep.....	1	50
	Do. " " calf	1	75







NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.'

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

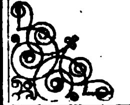
AVRIL

7eme volume, 4me livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1888



NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

RIGAUD ET VAUDREUIL

Les dames ursulines des Trois-Rivières sont à la veille de publier en volume l'histoire de leur institution dans cette ville. Ce sera une œuvre à la fois nationale et religieuse, remplie d'intérêt, et plus exacte que bien des livres répandus dans nos bibliothèques, car on a mis un soin infini à contrôler chaque renseignement et chaque date. Les archives du monastère ayant été détruites dans trois incendies, il a fallu un travail de vingt ans pour reconstruire la chaîne des faits ; c'est le cas de dire que l'histoire se retrouve à force d'étude et de patience.

Le 2 avril courant, les bonnes dames m'écrivaient : " Dans vos notes, nous voyons, à des époques assez éloignées les unes des autres, un M. de Vaudreuil, alternativement gouverneur et major des Trois-Rivières ; est-ce partout le même ? "

Hélas ! je ne sais trop. En attendant que la lumière se fasse, mettons " M. de Vaudreuil " ; de cette façon, le livre ne se trompera pas.

Les *Soirées* vont me permettre de poser la question, dans l'espoir que des preuves décisives existent quelque part et qu'elles seront produites un jour.

M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, qui mourut dans cette charge en 1725, laissa huit enfants, parmi lesquels je choisis Pierre et Pierre-François. Première source de confusion : Pierre et Pierre.

M. de Léry Macdonald, très versé dans l'histoire des Vaudreuil, m'écrivait le 4 avril : " Le père Vaudreuil semblait se complaire à embrouiller les noms de ses enfants. L'un des fils est Louis-Philippe, l'autre Philippe-Antoine. J'observe

aussi qu'ils se prêtent les uns les autres les titres de baron, marquis, etc." Vous voyez que le plus savant de nos contemporains sur cette matière, en est encore à chercher la clef du mystère. C'est précisément ce qui m'attire, car à l'impossible nul historien ne doit céder. Le passé nous appartient : il nous faut le comprendre.

D'Hozier, qui mêle un peu les deux frères, dit que " François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, chevalier, appelé le marquis de Vaudreuil, était né à Montréal le 8 février 1703." Ceci concernerait le dernier gouverneur-général du Canada, dont M. Tanguay indique le baptême sous la date du 29 juin 1704, à Montréal. Quant à Pierre de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, M. Tanguay le fait baptiser, à Québec, le 22 novembre 1698. Je crois en effet que Pierre était l'aîné de Pierre-François.

Pour rendre ses renseignements plus inexplicables, d'Hozier fait marier le dernier gouverneur du Canada avec mademoiselle de Fleury de la Gorgendière—tandis que nous savons parfaitement qu'elle avait épousé l'autre Pierre.

Si d'Hozier, écrivant pour ainsi dire sous la dictée des Vaudreuil (car ils vivaient en France à cette époque) se méprend si étrangement, que ferais-je donc à Ottawa, loin de tous les papiers de famille qui existent encore et que d'autres, plus heureux que moi, pourront consulter en s'imaginant peut-être que j'ai la vue courte ? Allons-y de bon cœur, cependant : la fortune favorise les braves.

Nous allons faire ce que M. de Vaudreuil n'a pas su arranger : le baptême de deux de ses enfants. Je nomme donc *Rigaud* celui qui s'est illustré à Chouaguen, et *François* celui qui a été gouverneur de la Nouvelle-France.

Pour me confirmer dans l'adoption de ce terme *Rigaud* je dirai que François Vaudreuil, dernier gouverneur du Canada,

écrivant en 1776, dit "mon frère Rigaud". Les mémoires du temps appellent invariablement le dernier gouverneur du Canada *Vaudreuil ;* son frère est souvent nommé Vaudreuil aussi, mais fréquemment *Rigaud.* Quant au surnom de Cavagnal, ce sont nos historiens qui, en se basant sur certaines pièces, l'ont appliqué à Vaudreuil gouverneur en chef.

Rigaud fut baptisé à Québec le 22 novembre 1698 (Tanguay I. 184). D'après *Les Ursulines de Quebec* (III. 31.) il n'avait que sept ans lorsqu'il fut inscrit aux cadres de la marine. Son père venait alors de prendre les rênes de l'administration comme gouverneur-général. A huit ans, Rigaud devint enseigne, à onze lieutenant, à vingt capitaine. Ceci nous mène à 1718.

L'établissement d'un poste français à Niagara pour protéger la traite ayant été décidé, la fameux interprète Joncaire obtint en 1721 "des Tsonnontouans, la permission d'ouvrir un comptoir dans leur pays de chasse, et une députation composée du baron de Longueuil, du marquis de Cavagnal, fils du gouverneur, et de deux autres personnes, obtint le même assentiment des Onnontagués." (Garneau II. III.)

Il ne peut pas être question ici de François, âgé de quinze ou seize ans. C'est le capitaine Rigaud qui figure sous le nom de marquis de Cavagnal. Il est curieux de noter que la construction du fort Niagara provoqua immédiatement de la part des Anglais l'érection du fort Chouaguen ou Oswégo ; trente-cinq ans plus tard, Chouaguen devait être pris, après de brillants faits d'armes, par ce même Rigaud qui le voyait s'élever.

Le livre des *Ursulines de Québec* dit que mon Rigaud était major à vingt-six ans. Observons ceci : comme il n'y avait pas suffisamment de troupes en Canada, il n'y existait aucune organisation par régiment ou groupe distinct. L'ensemble des petits corps dispersés dans les garnisons formait ce que l'on appelait "le détachement de la marine" ou troupes soldées



par le budget de la marine. Un major commandait le tout. M. de Rigaud, né en 1698, se trouvait donc, en 1724, major des troupes du Canada—c'est-à-dire un an avant le décès de son père, alors gouverneur-général. Nous allons voir que je suis sur la bonne piste.

M. l'abbé Daniel a publié (*Aperçu* p. 49) une liste des permissions accordées en 1730 pour passer en France ; on y voit : " De Rigaud, capitaine." Ceci ne peut se rapporter au major Rigaud ; il s'agit plutôt de François.

M. de Beauharnois, gouverneur général, et M. Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, voulant reconnaître les services des Vaudreuil, accordent, le 29 octobre 1732, une augmentation à la seigneurie du défunt gouverneur, pour former le fief Rigaud, sur la rivière Ottawa. L'acte dit que cette concession est faite en faveur de " Pierre Rigaud, écuyer, seigneur de Cavagnal, major des compagnies des troupes du détachement de la marine en ce pays, et Pierre-François Rigaud, capitaine d'une des dites compagnies." (*Titres Seigneuriaux*, page 157.)

Ceci me paraît bien clair : Pierre Rigaud, né en 1698, était major des troupes en 1732, et son frère Pierre-François, né en 1703 ou 1704, était simple capitaine. Pierre Rigaud (mon Rigaud) cité le premier dans cette pièce, devait en effet être l'aîné de celui qui est mentionné après lui ; et on voit qu'il tenait un rang supérieur à l'autre. Que Rigaud ait été, comme le disent les historiens, un homme d'action un peu dépourvu de la haute intelligence nécessaire aux postes qu'il occupa, je veux bien le croire—il était plutôt un "chargeur de carrés" comme Murat, qu'un administrateur comme le prince Eugène de Beauharnois, mais il pesait son poids dans les affaires du temps, et si son frère cadet a été gouverneur général, cela n'empêche pas Rigaud de demeurer son aîné par l'âge.

Pierre-François, désigné dans l'acte ci-dessus, devint gou-

verneur de la Louisiane, puis gouverneur du Canada. Avait-il plus de tête que Rigaud son frère aîné, ou s'il a eu simplement la chance d'atteindre aux rangs supérieurs où il est monté ? L'entourage de Montcalm décriait les deux Vaudreuil, uniquement parce qu'ils étaient Canadiens, je crois. En ce cas, peut-on se former une opinion maîtresse ? Il y a bien des faits incontestables qui honorent les deux Vaudreuil et font voir leur valeur, à la guerre et dans les conseils. Ils étaient patriotes à la manière des Canadiens, ce qui déplaisait aux amis de Montcalm, plus antichés de la gloire de la France que imbus du sentiment canadien-français.

Vaudreuil, ou Rigaud, s'était probablement rendu à Versailles, au moyen de la permission de 1730. Le 7 avril 1733, Louis XIV ratifia la concession de terre faite à Québec en 1732 au sujet du fief Rigaud. Il est dit dans l'acte signé du roi que le fief a été accordé " aux sieurs de Vaudreuil de Cavagnal, major des troupes à la date de la concession et à présent gouverneur des Trois-Rivières ; et Rigaud de Vaudreuil, son frère, capitaine dans les dites troupes." (*Ratification des Titres Seigneuriaux,* page 11.)

C'est donc Rigaud qui portait le surnom de Cavagnal et non pas son frère. Encore une obscurité qui me parait éclaircie.

Le 2 mai 1733, à Québec, dit l'abbé Tanguay, Pierre (Rigaud) épousa Louise-Thérèse Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, fille de Joseph Fleury, écuyer, sieur de la Gorgendière, seigneur d'Eschambault, et de Claire Jolliet.

L'acte du 7 avril 1733 dit bien que Rigaud de Vaudreuil était alors gouverneur des Trois-Rivières, mais le 23 juin suivant M. de Beaucourt remplissait encore la charge. C'est donc après cette dernière date que Rigaud entra en fonction.

L 17 janvier 1734, " Vaudreuil " signe un acte, en qualité

de gouverneur au registre des Délibérations de la Fabrique des Trois-Rivières. Le 25 mars 1735, " Pierre Rigaud de Vaudreuil " est gouverneur de la même ville, d'après un document qui se trouve aux archives municipales. Cette année, il fut fait chevalier de Saint-Louis (*Ursulines de Québec* III 31). En 1737 il figure comme gouverneur des Trois-Rivières au cahier des Délibérations de la Fabrique.

Le 13 mars 1738 " M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la ville et gouvernement des Trois-Rivières " est présent au baptême de Françoise-Charlotte Alavoine. Celui qui porte communément dans l'histoire le titre de marquis est François, mais son aîné Rigaud avait droit à cette désignation également. Le 24 novembre 1738 " M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières " accorde au soldat Pierre Villain dit Tranchemontagne la permission de se marier.

A cette époque, le sacristain de la paroisse des Trois-Rivières se nommait Pierre-François Rigaud ; il avait une belle écriture. Nous voilà en présence de trois Pierre ou Pierre-François Rigaud, dont un au moins n'est pas gouverneur.

D'après une lettre du 5 janvier 1739 signée par Dulaurent, notaire à Québec, " M. de Vaudreuil " était gouverneur des Trois-Rivières. La lettre, encore inédite, se rapporte aux terres de la seigneurie Lussaudière, située entre Saint-François-du-Lac et la baie du Febvre.

Le 5 mars 1739 " Messire Pierre Rigaud de Vaudreuil " est inscrit comme parrain au registre des Trois-Rivières et qualifié de gouverneur de l'endroit.

En 1739, un relevé des officiers supérieurs de la colonie nous montre comme gouverneur aux Trois-Rivières : " de Vaudreuil ; lieutenant du roi : de Gannes ; major : Du Buisson "—le tout accompagné des observations suivantes : " De Vaudreuil a le zèle, l'application, les talents et la conduite

convenables. De Gannes remplit bien la charge qui lui est confiée, mais il ne ferait pas aussi bien dans une autre qui demanderait plus de détails. Du Buisson est très âgé, il a très bien servi." (Daniel : *Aperçu*, page 55.)

Vers 1740 une note du gouverneur-général ou de l'intendant porte ceci : " Rigaud de Vaudreuil. Il a tous les sentiments d'un homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont douces ; aussi est-il très estimé." (Daniel : *Aperçu*, page 57.) Celui-ci est mon Rigaud.

Il me semble que nous suivons assez constamment *Rigaud* et qu'il était gouverneur des Trois-Rivières, de 1733 à 1739. Cependant, on croit généralement que c'était son frère François qui occupait cette charge.

Dans les *Titres Seigneuriaux* (page 180) à la date du 23 septembre 1736, " Pierre Rigaud de Vaudreuil, écuyer, capitaine d'une compagnie d'infanterie des troupes du détachement de la marine entretenue par le roi en cette colonie " reçoit un terrain de trois lieues de front sur deux de profondeur des deux côtés de la rivière du saut de la Chaudière. Il s'agit de la rivière Chaudière, près de la Pointe-Lévis. Remarquons " Pierre (tout court) Rigaud de Vaudreuil, capitaine des troupes "—ce devait être Pierre-François puisque il était capitaine, tandis que Pierre (mon Rigaud) était alors gouverneur des Trois-Rivières.

D'ailleurs, ce Pierre-François, qui fut plus tard gouverneur de la Louisiane et du Canada, ne figure dans aucun acte se rattachant au gouvernement des Trois-Rivières. Il faut l'exclure des annales trifluviennes, en dépit de ceux qui l'ont donné comme gouverneur à cette partie du pays.

Le 22 juin 1739 le roi étant à Compiègne envoie des instructions au " sieur de Vaudreuil " pour le voyage qu'il va faire au cap Breton. (*Documents* publiés à Québec, 1884, III,

186.) Ce M. de Vaudreuil pouvait être frère de Rigaud, peut-être était-ce François, mais ce n'est pas Rigaud, des Trois-Rivières.

Ce même François, qui ne semble pas avoir vécu dans la Nouvelle-France pendant que son frère Rigaud occupait la charge de gouverneur des Trois-Rivières (1733-39) arriva en Louisiane, avec la qualité de gouverneur, le 10 mai 1743, et ne revint en Canada que l'été de 1755, pour prendre la place de gouverneur-général. S'il a été gouverneur des Trois-Rivières, comme on le dit, c'est entre le 5 mars 1739 et le 8 novembre 1743, puisque, à cette dernière date M. Bégon était le titulaire de cette charge.

Le 27 décembre 1745 " Rigaud de Vaudreuil" donne son approbation à une mesure prise par les marguillers des Trois-Rivières et dans cette pièce il est qualifié de gouverneur du lieu.

Dans l'article sur Bégon j'ai montré que le 9 avril 1746, " Rigaud de Vaudreuil" est cité comme major des Trois-Rivières et que sa femme est appelée en cette circonstance " Louise Hertel de Fleury." Le nom de Hertel est placé là par erreur, mais Louise de Fleury était certainement la femme de mon Rigaud ; d'ailleurs, le frère de celui-ci était en ce moment à la Louisiane.

Rigaud avait été remplacé comme gouverneur des Trois-Rivières par Claude-Michel Bégon qui, dès 1730, portait sur sa personne plusieurs blessures considérables. Je pense que Rigaud était le gouverneur actif, et Bégon le titulaire. Ces sortes d'arrangements sont de tous les jours et de tous les siècles. Le grade de major de place permettait à Rigaud d'exercer l'office de gouverneur lorsque Bégon s'en trouvait empêché par suite de ses blessures.

L'organisation militaire, sous le régime français, est passa-

blement mal comprise aujourd'hui. Plus d'une fois j'ai eu le dessein d'en parler, mais retenu par mes fonctions, autant que Louis XIV que sa grandeur attachait au rivage, il m'a fallu renoncer à ce travail. Disons pourtant que un " major de place" était un officier purement militaire ; si le gouverneur s'absentait ou devenait malade, et s'il n'y avait pas de lieutenant de roi, le major prenait la direction générale. J'ai déjà dit que le " major des troupes" commandait toutes les forces armées de la colonie. Rigaud avait été major des troupes (1724–1732).

Le 3 août 1746, " Rigaud de Vaudreuil, major de place de la ville des Trois-Rivières, part de Montréal avec un détachement sous ses ordres et deux capitaines, un lieutenant, trois enseignes, deux aumôniers, dont un pour les Sauvages, dix cadets des troupes, dix-huit officiers de milices, trois volontaires, environ quatre cents habitants et trois cents Sauvages tant domiciliés que ceux venus des pays d'en haut." La narration ajoute que ce parti a été dans la rivière Kakekoute où il a attaqué un fort près de Brockfield, dans lequel il y avait vingt-deux hommes de garnison, trois femmes et cinq enfants, lesquels, après s'être battus pendant vingt-six heures et avoir eu un de leurs gens tué dans le fort et plusieurs de blessés, se sont rendus prisonniers de guerre. " Monsieur Rigaud, commandant, a été blessé d'un coup de feu au bras droit, et trois de ses Sauvages, dont un Iroquois du lac (des Deux-Montagnes) et un Abénakis, ont été tués sur le champ de bataille. Quatre Français et onze Sauvages ont été blessés. Ce parti a fait beaucoup de ravages en revenant et a brûlé, dans l'espace de quinze lieues, tous les établissements et grains qui se sont trouvés sur pied, avec granges, moulins, temples, tanneries, etc., et il est revenu ensuite avec ses prisonniers au fort Saint-Frédéric, où il est resté pour attendre les ordres de monsieur le général." (*Documents* publiés à Québec, 1884, volume III, 291.)

Même source, page 296, on voit que Rigaud s'était rendu

au fort Saint-Frédéric le 15 août, et que, n'ayant aucune connaissance des mouvements de l'ennemi, il en était reparti le 20, avec le reste des hommes du sieur Deny, lequel (voir page 284) s'était jointe à Rigaud après que celui-ci eut quitté Montréal pour faire son expédition en passant par le fort Saint-Frédéric. Le 20 donc, Rigaud partit de ce dernier poste avec cinq cents Français et quatre cents Sauvages pour aller enlever les forts situés à quatre lieues de Sarasteau.

A la page 337 je vois que les hommes de monsieur Rigaud mirent des " embarras" dans la rivière du Chicot, pour empêcher les milices de la Nouvelle-Angleterre de se servir de cette voie lorsqu'ils chercheraient à entrer sur nos terres.

Le 26 septembre 1746, dit la narration de cette année (*Documents* publiés à Québec, 1884, III 304), M. de Rigaud arriva à Montréal. La blessure qu'il avait au bras droit n'était pas dangereuse, la balle ayant seulement percé les chairs. " Les prisonniers qu'il a fait dans sa dernière expédition ont été remis aux casernes au nombre de vingt-sept, savoir vingt-deux hommes, le reste femmes et enfants. Le ministre, l'un d'eux, interrogé, a rapporté que l'armée du prince Edouard avait été défaite le 17 mai ; (1) qu'on avait eu avis de Boston du départ de la flotte française ; qu'elle avait été découverte.... Nous avons eu avis qu'un parti de Sauvages Abénaquis, à la tête duquel s'est mis le sieur Montigny, enseigne, qui a été détaché du parti de monsieur Rigaud après son expédition contre le Massachusetts, s'était porté du côté du fort de Sarasteau ; qu'ils avaient rencontré près de ce fort dix-sept soldats de la garnison dont ils ont pris quatre, levé la chevelure à quatre autres, le restant s'était jeté précipitamment dans le fort, poursuivis par nos gens qui en ont tué quelqu'un. Monsieur de Rigaud nous a encore informé que, depuis son aventure, divers partis Abénaquis de son détachement se sont détachés pour faire des incursions du côté de

(1) En Ecosse. Bataille de Culloden.



Dearfille et de Carlard, et ont fait cinquante-six chevelures." (Consultez aussi les *Paris Documents* X, 35, 77, 441.)

Le 21 mai 1747, le gouverneur général donna des ordres pour lever à Montréal cinq ou six cents hommes et plus s'il était possible, puis de tâcher de leur adjoindre les Sauvages des pays d'en haut qui étaient descendus à la traite ; en outre les Trois-Rivières devaient fournir cent miliciens et trente ou quarante Sauvages domiciliés aux environs de cette ville. A ce détachement on ajoutait quarante Sauvages de la rivière Saint-Jean et de l'Acadie qui avaient hiverné près de Québec (*Documents* publiés à Québec III. 337).

1747, 21 mai, les milices du gouvernement de Québec restaient chez elles, dans la crainte que la ville ne fut attaquée par mer. M. de Beauharnais nomma " monsieur de Rigaud, major de la ville des Trois-Rivières pour commander un détachement." Les voyageurs destinés aux postes des pays d'en haut et de l'ouest reçoivent instruction de se mettre sous les ordres de M. de Rigaud. (*Documents* publiés à Québec, III. 337-8).

Le 8 juin 1747 M. de Rigaud partit de Montréal avec neuf officiers des troupes royales, douze officiers de milice, dix cadets, un aumônier, deux chirurgiens, trois interprêtes, environ cinq cents habitants, non compris ceux qui étaient partis avec M. de la Corne et ceux des Trois-Rivières, même ceux de Québec, car il en était venu de ce dernier gouvernement. En tout, l'expédition comptait environ douze cents hommes et deux cents Sauvages, pour aller en guerre sur les côtes des colonies anglaises. (*Documents* publiés à Québec, III, 341).

Le 8 juillet 1747 M. de Rigaud écrivait du fort Saint Frédéric qu'une partie de ses Sauvages l'abandonnaient et qu'il avait décidé de se rendre dans le fond de la Grande Baie où il sera en mesure de remplir ses instructions qui consistent à couvrir le fort St Frédéric. Après avoir été trois jours devant



Sarasto, sans pouvoir rien entreprendre, M. de Rigaud se détermina, vers le 18 juillet, à retourner en arrière. (*Documents* publiés à Québec III. 347-349 ; voir aussi *Paris Documents* X. 132-3).

Le 15 janvier 1748 " Rigaud de Vaudreuil, chevalier de St Louis, commandant aux Trois-Rivières," est parrain, en ce lieu, d'une petite Algonquine. Le 27 janvier, au registre de la même paroisse, il est dit " major des Trois-Rivières et commandant actuel " ; en cette circonstance il est parrain de Marguerite-Rebecca Price, anglaise de nation, âgée d'environ douze ans.

Le 30 avril, même année, disent les *Paris Documents* (X. 159) M. Bégon, gouverneur des Trois-Rivières, mourut à Montréal.

Le 23 septembre 1748, François Rigaud, écuyer, seigneur de Vaudreuil, chevalier de l'ordre de St Louis, lieutenant de roi de place et gouvernement de Québec, reçoit six lieues de front à la rivière de Masca, sur trois lieues de profondeur de chaque côté de la rivière, les dites six lieues de front à prendre à sept lieues de l'embouchure de la rivière, où sont les dernières terres concédées. Cette seigneurie est celle de St Hyacinthe ; le roi en confirma la concession, le 30 avril 1749.

François était le nom du gouverneur de la Louisiane, et en 1748 ce François résidait à la Louisiane. La personne dont il s'agit est bien mon Rigaud de Vaudreuil, mais s'il était en septembre 1748, lieutenant de roi à Québec il ne pouvait être en même temps gouverneur des Trois-Rivières. Il y a ici une lacune que je tâcherai de combler.

L'ingénieur Franquet, qui visita les Trois-Rivières le 27 juillet, 1752, note dans son journal : " Le gouverneur se nomme M. Rigaud de Vaudreuil. Il est frère du major des Gardes. Madame de Rigaud est fille de M. de la Gorgendière,

homme riche, et directeur de la compagnie des Indes pour le castor à Québec. M. le gouverneur voulut absolument me conduire chez lui. Il fallut céder à ses instances. J'y arrivai et fus présenté à madame son épouse qui, par parenthèse, est une personne des plus accomplies, tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâce et de politesse."

D'après le registre de la paroisse des Trois-Rivières, année 1752, on voit que Louis-Antoine Decormier était domestique chez le gouverneur de la ville, M. Rigaud de Vaudreuil. Claude-Pierre Morin est le maître d'hôtel du même gouverneur.

1753, 28 août. Registre de la paroisse des Trois-Rivières, baptême de Henri-Marie-Josette, fille de Pierre François Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières. Monseigneur Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, fait le baptême ; il signe "Briand."

Voici donc un nouvel exemple de ce mélange de noms de baptême. Mon Rigaud est appelé Pierre-François, résidant des Trois-Rivières, alors que le véritable Pierre-François demeurait à la Louisiane.

Ce dernier revint ici comme gouverneur du Canada l'été de 1755. Sa commission, datée du premier janvier 1755, le nomme " Vaudreuil de Cavagnal " sans nom de baptême, et le qualifie de " capitaine de vaisseau." (*Edits et Ordonnances* III. 79). Il amenait avec lui le général baron Dieskau et quelques troupes.

Dieskau ayant été défait et pris par les Anglais à la bataille du lac Saint-Sacrement, la Nouvelle-France se trouvait en danger, l'automne même de 1755. M. de Vaudreuil, gouverneur-général envoya son frère en France exposer la situation. Après des vicissitudes que nous allons connaître, le messager, tout esprit faible qu'on l'ait dit, engagea la cour à nous en-



voyer un grand renfort de troupes commandé par Montcalm, Levis, Boulamarque-Bougainville, etc.

" Dans le cours de l'année 1755, les Anglais ayant mis plusieurs vaisseaux sur mer, pour guetter les nôtres, nous ont pris deux vaisseaux du roi venant en ce pays, et environ six autres, tant marchands que pêcheurs, ce qui nous a fait un grand tort. M. de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, a été pris dans cette occasion, ainsi que des soldats, canonniers, grenadiers et bombardiers des régiments qu'on nous envoyait et qui nous auraient été très utiles." (*Les Ursulines de Québec* II. 283).

1756 4 mai. " M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, est arrivé à Québec, après avoir été pris par les Anglais. Il a reçu d'eux beaucoup d'insultes et a essuyé bien de la misère. Il est parvenu en France par un miracle de la très puissante main de Dieu ".... (*Les Ursulines de Quebec*, II. 283).

La correspondance des gouverneurs et des intendants du Canada dit que M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, revint de France, l'été de 1756, annonçant l'arrivée de grands secours, et que cette nouvelle rétablit un peu la tranquillité.

Les secours annoncés vinrent en effet mais pas assez nombreux pour soutenir longtemps le choc des Anglais qui employaient toutes leurs ressources à la conquête du Canada. Les triomphes français d'Oswégo, de William-Henry, de Carillon et de Ste-Foye retardèrent seulement l'heure suprême de la capitulation.

M. de Rigaud s'était " sauvé par ruse des prisons d'Angleterre " l'automne de 1755. On sait la belle part qu'il eut à la prise d'Oswégo, ou Chouagan, le 14 août 1756 (*Documents* publiés à Québec IV. 39, 41, 51). A cette époque, il était

gouverneur des Trois-Rivières, d'après les pièces du temps que j'ai sous les yeux, et l'un des drapeaux pris à Chouagan fut donné à l'église des Trois-Rivières (*Ursulines de Québec* II. 290).

Le 23 février, 1757, M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur les Trois-Rivières, et M. de Longueuil, lieutenant de roi à Québec, partent à la tête d'un corps de onze cents Français et Canadiens et de trois cents Sauvages ; après avoir parcouru soixante lieues à la raquette ils bombardent le fort George, situé au lac Saint-Sacrement. (*Documents* publiés à Québec, IV, 106.) Ce M. de Longueuil était Paul-Joseph, frère de Charles, second baron de Longueuil. L'expédition ici mentionnée n'était que préliminaire au siège du fort George que Montcalm préparait durant cet hiver de 1756-57. (Voir Daniel : *Grandes Familles*, 248 ; cet auteur place erronnément l'expédition en 1747.)

Voyant que les Anglais fortifiaient le poste du lac Saint-Sacrement, monsieur de Vaudreuil, gouverneur-général, avait conçu le projet de les gêner tout d'abord et ensuite de prendre ce fort dès que la saison permettrait la marche des troupes. M. de Montcalm consulté, on envoya donc, comme je viens de le dire, MM. de Rigaud et de Longueuil, pour surprendre les Anglais avant qu'ils n'eussent rassemblé leurs forces. L'auteur de la relation de 1749 à 1760 dit positivement que Rigaud se nommait Pierre-François et qu'il était frère du gouverneur-général. Or, Pierre-François était le gouverneur général lui-même, et d'un autre côté, on sait que c'est Pierre de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, qui commandait l'expédition.

Citons, pour l'intérêt qui se rattache à cette campagne, l'auteur de la relation que je viens de mentionner :

" Les gouverneurs particuliers avaient rang de colonels et les lieutenants du roi de lieutenants-colonels, suivant les règle-



ments de la cour, et marchaient suivant la date de leurs commissions. Vaudreuil était frère du général, et brave soldat, mais peu spirituel ; il était bon, affable et d'un caractère bienfaisant, et capable de tout oser pour la gloire de son prince. Le chevalier de Longueuil n'en cédait point à l'autre en bravoure ; il avait de l'esprit et entendait assez bien son métier. M. de Montcalm ajouta à ces deux officiers, pour commander les troupes de terre, M. de Poularier, lors capitaine des grenadiers au régiment de Royal-Roussillon ; M. Dumas, qui était revenu du fort Duquesne, commandait la marine, et M. le chevalier Le Mercier y était en qualité d'ingénieur. Les instructions de M. de Rigaud portaient de surprendre le fort par escalade, mais en cas qu'il ne le pût pas, de brûler tous les bâtiments, les bateaux et les hangars qui étaient hors du fort. M. de Montcalm enjoignit aussi d'obéir en tout aux ordres de MM. de Rigaud et Longueuil, et d'entretenir l'union entre ses troupes et celles de la colonie ; d'engager ses troupes à donner l'exemple de la valeur, et qu'en cas d'un conseil de guerre, où ils seraient d'un sentiment différent, de ne le donner que par écrit. Le détachement pour cette expédition fut composé de 1,500 hommes, savoir : cinq piquets de troupes de terre, 300 soldats de la colonie, 650 Canadiens et 400 Sauvages."

Le 22 mars, tout ce que les Anglais possédaient aux environs du fort George était détruit et, par suite, leurs projets pour l'été de 1757 presque complètement renversés. "Les Sauvages pillèrent beaucoup. M. de Rigaud rapporta à son frère et à M. de Montcalm les connaissances qu'il avait acquises de la situation et de la force de cette place, qui servirent à en former le siège plus sûrement."

Au début de la campagne de 1757, M. de Rigaud est mentionné plus d'une fois avec le titre de gouverneur des Trois-Rivières. (*Documents* publiés à Québec IV, 91, 100, 106, 109, 111.)

Au mois de juin de cette année 1757, M. Paul-Joseph Le

Moyne de Longueuil était gouverneur des Trois-Rivières, d'après les *London Documents* (X. 893) et commandait un corps dans les opérations de la guerre. Mais ceci n'est pas exact puisque le registre de la paroisse dit que le 5 juin " Pierre-François de Vaudreuil, chevalier de St-Louis, seigneur de Rigault, écuyer, gouverneur des Trois-Rivières " est parrain. La signature en cette circonstance est : " Rigaud de Vaudreuil."

Le 18 octobre 1757 aux Trois-Rivières, le gouverneur Pierre-François de Vaudreuil fait baptiser un petit sauvage, son esclave, âgé de six ans. (Note de M. P. E. Vésina.)

Ce nom de Pierre-François, qui était celui du gouverneur-général, est placé ici comme pour embrouiller à plaisir les lecteurs de l'année 1888.

Paul-Joseph de Longueuil était encore, vers la fin de septembre 1757, lieutenant du roi à Québec (*Mémoire sur le Canada* 1749-60, page 100). Le 8 juillet 1759, d'après le registre de la paroisse des Trois-Rivières, il était gouverneur de cette place.

Le 15 janvier 1760, le roi ratifie une concession de terre faite le 15 octobre 1759 par le gouverneur et l'intendant du Canada, en faveur du sieur " Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, et son épouse." Il s'agit du poste de la baie Verte du lac Michigan.

Québec venait d'ouvrir ses portes aux Anglais lorsque le gouverneur Vaudreuil donna ainsi à son frère une seigneurie située au fond du lac Michigan. Faut-il en conclure que, dès le mois d'octobre 1759, on projetait de se retirer vers les " pays d'en haut " et d'y recommencer la Nouvelle-France ?

Le présent article a pour objet de montrer que : 1o Rigaud a été, de 1733 à 1757, gouverneur, commandant et major des Trois-Rivières, alternativement , 2o c'est lui qui portait le surnom de Cavagnal ; 3o il était l'aîné de M. de Vaudreuil

11

gouverneur du Canada ; 4o ce dernier Vaudreuil n'a jamais exercé de fonction aux Trois-Rivières. Si je suis dans le vrai sur tous ces points, j'aurai rendu un fameux service à nos écrivains.

M. de Léry Macdonald a imprimé dans la *Revue Canadienne* de 1884, une fort bonne étude sur certains points de l'histoire des Vaudreuil. On y voit que Louise-Thérèse Fleury de la Gorgendière, femme de Rigaud de Vaudreuil, partit de France, au mois de novembre 1774, pour accompagner à Saint-Domingue, sa nièce la vicomtesse de Choiseul, et qu'elle décéda dans cette île au mois de février 1775, c'est-à-dire en y arrivant. Madame de Choiseul était fille d'Ignace de Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, un Canadien devenu garde-magasin du roi à Rochefort, en France. M. de Vaudreuil, ancien gouverneur du Canada, écrivait le 31 mars 1776, à M. de Lotbinière en Canada : " Mon frère de Rigaud, depuis ce triste événement, est chez moi ; nous comptons passer ensemble le reste de nos jours."

D'après la même source, Vaudreuil mourut le 4 août 1778. Son frère Rigaud lui survécut.

BENJAMIN SULTE.

HIVER DANS LA MONTAGNE

O mon pauvre pays lointain, que deviens-tu ?
Comme un oiseau frileux que le vent a battu,
Je tremble, je frissonne en face des cieux sombres ;
Et voilà que dans l'air immobile et brumeux,
Lourd comme les regrets, monotone comme eux,
L'hiver glacé jette ses ombres.

O mon pauvre pays, que deviens-tu là-bas ?
Sans doute, en cet instant, je ne te verrais pas
Comme je t'ai connu dans les brûlantes heures,
Quand le soleil partout glissait ses chauds frissons,
Et que l'air lumineux où montaient nos chansons
Nous faisait les chansons meilleures.

Je ne te verrais pas comme je t'ai connu,
Par ces jours de juillet où je m'en suis venu,
Les regards en amour, retrouver ma vallée,
Par ces soirs de joyeuse et saine liberté,
Où, sous les sapins frais, je me suis arrêté,
Seul avec la nuit étoilée.

Tout est gris à présent, tout se tait, tout s'endort ;
Dans la vallée obscure il passe un froid de mort ;
La bise siffle, et râle, et va tordant les branches,
—Et les chemins neigeux où frémit le verglas,
Et les tristes clochers qui sonnent comme un glas,
Tout est couvert de housses blanches.

C'est déjà la saison où, le soir arrivé,
—Simple et discret bonheur que j'ai toujours rêvé,
Bonheur intime et doux que je n'ai pas su vivre !—
Dans la chambre tranquille, et chaude comme un nid,
Vieillards, femmes, enfants, chacun se réunit
Pour écouter lire un vieux livre.

La femme a son tricot, l'aïeul est dans le coin.
Le chat fait son ronron près du poêle. Plus loin,
C'est l'étagère grêle ou la massive armoire,
Et là-bas, tout là-bas, partout, encor, toujours,
La neige au bruit muet, la neige aux flocons sourds
Tourbillonne dans la nuit noire.

Mais, dans la grande chambre heureuse, il fait si bon !
Arrière le vain rêve ou l'essor vagabond !
L'air est tout attiédi de caresses moelleuses.
Le poêle ronfle, et chante, et cause, et s'assoupit,
Et c'est comme un nid doux où l'âme se tapit,
Lourde de ses langueurs frileuses.

Et les enfants sont là, les petits et les grands,
Les garçons de l'école ou les gamins pleurants,
Tous le sommeil aux yeux, car le lit les appelle,
Ce lit où, tout à l'heure, avec amour blottis,
Tous, et les plus savants comme les plus petits,
Ils iront dormir de plus belle.

Pour l'instant, ils sont là, bien serrés près du feu.
Le père, à mots traînants, leur parle du bon Dieu,
Après leur avoir lu quelque bel Évangile,
Leçon d'amour suprême ou de devoir altier,
Dont il pétrit leur cœur, ainsi que le potier
Façonnant des vases d'argile.

Et l'heureuse maison, par cette nuit d'hiver,
Au bout du chemin sombre où brille son feu clair,
D'une paisible joie est tout illuminée,
Et mes vieilles douleurs y mourraient par lambeaux,
Comme l'écorce sèche et les frêles copeaux
Qui flambent dans sa cheminée.

Mais, au dehors, la nuit est morne,— et le grand bruit
Qui passe dans la froide et ténébreuse nuit,—
C'est l'âme des sapins se lamentant d'être âme.
Là-bas, le chemin tourne, il descend dans le noir,
Et ce vide lugubre où l'on ne peut rien voir
A l'air tragique comme un drame.

C'est là qu'au temps ancien, c'est là qu' " au temps jadis, "
Le passant égaré, fuyant les loups maudits,
Jetait sa plainte folle, effrayante, éperdue,
Ce cri, répercuté par la grande forêt,
Cette clameur rapide et rauque, qui mourait
Sitôt qu'on l'avait entendue.

Et c'est là qu'un matin, en allant au travail,
Deux petits paysans,—qui gardent le bétail,
La-bas, près du chalet tapi dans la clairière,—
Trouvèrent, pauvre corps tordu par les sanglots,
Un enfant, les deux bras croisés et les yeux clos,
Glacé, mort en pleine prière.

Sans doute, cette nuit, par ce froid, le vallon,
Avec ses sapins secs vibrant sous l'aquilon,
Doit avoir, lui si grave et triste d'habitude,
Je ne sais quelle immense et formidable voix,
Et ce mystère affreux qui frissonne parfois.
Dans quelque horrible solitude.



N'importe ! En s'appuyant sur son rude bâton,
Le facteur du village et du val, le piéton
Auquel un doigt de vin fait sa marche légère,
S'avance dans la neige, écartant devant lui,
Avec les rameaux morts qui se brisent sans bruit,
Les lambeaux de grêle fougère.

Et lorsque, réchauffé par un pareil labeur,
Après le noir vallon qui ne lui fait pas peur,
Mais qu'il est tout heureux de sentir en arrière,
Lorsqu'il va d'un pas clair, d'un pas moins hésitant,
Et que le premier toit paraît au même instant
Avec la première lumière ;

Alors, malgré la glace, et la brume, et le froid,
Malgré le val maudit, sa neige et son effroi,
Malgré l'obscur labeur plus lent qu'une agonie,
Malgré la tâche lourde et la morte saison,
Comme, en apercevant la joyeuse maison,
Il aime sa terre bénie !

Va donc ! aime-la bien, pauvre homme du pays,
La terre où rien ne croît, le blé ni le maïs,
La terre où rien ne vient, les raisins ni les seigles,
Où l'idylle aux yeux bleus ne se cache jamais,
Et qui n'a même pas, comme d'autres sommets,
L'air des glaciers, le vol des aigles !

Aime-la bien, la terre où les rochers sont gris,
Où le vent fait fureur dans les sapins meurtris,
Où sur les plateaux ras broutent les maigres chèvres,
Où la pensée austère éclôt au cœur naissant,
Où le silence tombe, où le calme descend,
Où le rire s'arrête aux lèvres !

Aime-là bien, la terre où l'hiver est cruel,
Où la neige désole et navre tout le ciel
Avant d'ensevelir le hameau :
Aime-là bien, la terre où les troupeaux ont faim,
La terre triste et dure, aime-là bien, enfin,
Puisque c'est elle notre terre !

D'autres, qui sont loin d'elle, et qui l'aiment pourtant,
D'autres,—et j'en sais un,—voudraient, en cet instant,
Malgré l'hiver hurlant, malgré la nuit farouche,
S'avancer, comme toi, vers le foyer joyeux,
Quand ils devraient avoir du vent battant les yeux,
Et de la neige plein la bouche.

Et, dans ce grand Paris que tu ne connais pas,
Ils rêvent, en songeant à l'hiver de là-bas,
D'une longue veillée, au pays, en décembre,
Avec la neige, au loin, dépliant son linceul,
Avec les enfants muets, et la voix de l'aïeul
Tremblotant au fond de la chambre.

CHARLES FUSTER.

LES DRAMES DE BERLIN

II.—Charlotte Stieglitz

(*Suite et fin*)

En rentrant, Charlotte trouva sur sa table deux billets de concert pour le soir.

Alors, elle devint tout à coup sérieuse et silencieuse.

Vers sept heures, elle s'assit sur son canapé et dit à Henri :

—Je ne pourrai pas t'accompagner à ce concert ; je me sens fatiguée. Mais vas-y avec un de tes amis.

—Soit ! répliqua-t-il, mais je reviendrai bientôt.

—Non, s'écria-t-elle, n'y vas pas avec cette idée. Il faut que tu écoutes tout ce qu'on va jouer, et surtout, je t'en prie, tâche d'écouter jusqu'au bout, en te maîtrisant, le morceau de Beethoven qui t'émeut si vivement.

Elle savait que ce morceau était le dernier inscrit sur le programme.

—Sois calme, ajouta-t-elle. Reviens calme ici. Tout a été employé pour te guérir. Il faut que tu sois calme, que tu tâches de prendre intérieurement possession de toi-même. C'est par le sacrifice qu'on acquiert la paix et le salut.

A ces mots, elle lui tendit la main. Il lui donna un baiser sur le front et sortit.

Dernier baiser ! à douze ans de distance de ses fiançailles, et six ans de son mariage.

Sept heures sonnaient. Charlotte avait deux heures à sa disposition, et son dessein était bien arrêté.

On a pu noter l'une après l'autre chacune de ses actions, et constater la tranquillité de son esprit en ce dernier moment.

Elle commença par appeler sa domestique, lui donna, pour le service de son maître, diverses instructions, et la congédia.

Ensuite, elle déposa dans le pupitre d'Henri tout l'argent qu'elle gardait habituellement pour les dépenses du ménage, puis elle prit une feuille de papier, la plus large, la plus visible, et d'une main ferme écrivit en gros caractères cet adieu :

" Tu ne pouvais devenir plus malheureux, cher aimé. Mais tu pourras devenir plus heureux dans un vrai malheur.

" Dans le malheur, il y a souvent une meilleure bénédiction. Elle descendra certainement sur toi. Nous avons tous les deux bien souffert. Tu sais comme j'ai souffert. Qu'aucun reproche ne te soit fait ! Tu m'as beaucoup aimée. Désormais, tu seras mieux, bien mieux. Pourquoi ? J'ai cette pensée sans avoir le mot pour l'exprimer. Nous nous retrouverons plus libres, plus dégagés. Mais il faut d'abord que tu accomplisses la tâche de ta vie, et que tu fasses bravement ton chemin en ce monde. Salue tous ceux que j'aimais et qui m'aimaient.

" Au revoir, dans l'éternité,

" TA CHARLOTTE.

" Ne sois pas faible. Montre-toi calme, fort, grand."

Dans ce funèbre écrit, pas une rature, pas un signe d'hésitation. Seulement, sur deux ou trois mots, la trace d'une larme.

Charlotte plaça cette feuille de papier en évidence sur le pupitre de son mari. Ensuite, elle se retira dans sa chambre à coucher, en ferma soigneusement à clef les deux portes,

l'une qui s'ouvrait sur le vestibule, l'autre sur la cuisine. Puis elle se lava, changea de linge, mit aussi du linge blanc à son lit, se coucha, prit le poignard qu'elle avait acheté le jour de son mariage, et d'un seul coup l'enfonça dans son sein jusqu'au cœur. Elle eut encore le courage de retirer la lame de la plaie et de ramener, par un sentiment de pudeur, la couverture du lit, sur sa poitrine. Puis elle resta immobile, la tête sur l'oreiller. Pas un cri, pas un gémissement. Mais elle était frappée à mort et ne pouvait réprimer le râle de son agonie. La servante, qui lui était très attachée, l'entend, s'approche, et, tout épouvantée, appelle au secours. Les gens de la maison se réunissent, trouvent la porte close, en brisent la serrure, et lorsqu'ils parviennent près du lit ensanglanté, la malheureuse Charlotte exhalait son dernier soupir.

Henri quitta Berlin et s'en alla dans le Tyrol, en Italie, sur les rives de l'Adriatique, sur les cimes du Monténégro, errant comme une âme en peine, et de ci, de là, écrivant quelques pages de prose et quelques vers. L'insensé sacrifice de son innocente femme ne devait pas lui donner le repos qu'elle lui souhaitait, et ne pouvait faire éclater en lui le génie qu'il n'avait pas.

En 1849, il fut atteint, à Venise, par le choléra, et mourut dans le deuil de son cœur, dans l'amertume de son ambition littéraire.

Fatale ambition, par laquelle périrent deux innocents êtres qui possédaient de vrais éléments de bonheur !

Je me souviens qu'un soir, dans un de nos entretiens littéraires, j'en vins par hasard à leur citer ces vers d'une modeste femme de Suède, madame Lenngren.

Sur les bords de la forêt sombre,
J'ai vu la source du vallon,
Qui lentement coule dans l'ombre
Et s'enfuit obscure et sans nom.

L'été, son doux et frais murmure
Souvent attire le passant,
Qui savoure son onde pure
Et s'éloigne en la bénissant.

A travers les jours de voyage
Qui nous mènent vers le tombeau,
Puisse ma vie être l'image
De cette obscure source d'eau !

Je laisse aux riches de la terre
Un sort plus grand, plus envié ;
Pour moi, mon Dieu, laisse-moi faire
Quelque bien et vivre oublié.

Charlotte écouta ces vers très attentivement, puis me dit avec un accent de mélancolie : " Heureux ceux dont les désirs sont si restreints ! "

Oui, heureux, en effet, les humbles de cœur !

XAVIER MARMIER.

LES GIRONDINS

— CONFÉRENCE FAITE A MONTRÉAL, LE 7 MAI 1868 —

Mesdames et Messieurs,

L'histoire doit être le livre de maximes des peuples, le régulateur de leur conduite, la boussole avec laquelle les nations doivent interroger les champs de l'avenir ouverts devant elles, pour y tracer la route qu'elles doivent s'y frayer.

Mais autant ses leçons sont précieuses, autant en est pernicieuse l'application pour ceux qui les faussent. Plus aussi les époques que l'on étudie sont bouleversées, plus difficile en est l'étude, et plus instructive en est la leçon.

Dans le grand livre de l'histoire, il n'y a pas de pages plus remplies d'enseignements, et de l'étude desquelles jaillissent plus de lumière et de vérités pour l'instruction des peuples, que la page que couvre le récit de la révolution française, dont un des épisodes forme le sujet de cet entretien. La leçon que nous donnent les événements de cette époque terrible de l'histoire de l'Europe, est effrayante de vérité. Toujours le même principe conduisant aux mêmes conséquences. La révolte de la raison contre la divinité, enfantant l'aveuglement et le vertige.

On parle souvent et avec emphase des principes de 89 ; on considère cette date comme le point de départ des idées de liberté, de grandeur nationale et de philosophie sociale. On justifie même les excès de la révolution française avec cette date mémorable. Oh ! vous faites bien de vanter, de faire briller votre joyau pour détourner les regards des monceaux de ruines et de cadavres que huit années du règne de votre idole ont entassés sur le sol de la France !

Croyez-vous que la révolution soit le fait réfléchi des hommes qui l'ont commencée, qui l'ont faite, le résultat d'un système médité d'avance par les philosophes dans l'intérêt des peuples ? Non ; si j'étais philosophe, je dirais qu'elle fut un accident dans la marche d'une nation ; je suis chrétien, et je dis que ce fut un châtiment que Dieu réservait à la France, pour la punir et la régénérer.

La royauté avait porté sur le trône de saint Louis le faste des Césars, l'immonde immoralité des Sardanapale ; le plus doux, le plus vertueux, le plus humble de ses rois porta sa tête sur l'échafaud ; la noblesse avait imité la royauté dans ses excès, elle avait encensé Voltaire, elle s'était faite philosophe ; elle avait semé dans le vent, elle récolta dans la tempête.

Le clergé lui-même avait assez largement trempé dans la fange de ce siècle ; le flot de sang que la révolution coûta à la partie saine du clergé français, fut assez large et assez profond pour y laver toutes les souillures de ses membres indignes et réchauffer encore d'une ardeur chrétienne le cœur de la France.

Et le peuple ? le peuple qui souffrit tant de cette révolution faite pourtant en son nom ; le peuple dont les misères, les désordres et les hontes furent si hideux que les historiens révolutionnaires les passent sous silence de peur d'y rencontrer un soufflet à leurs utopies sociales ; le peuple, lui aussi, avait participé à l'entraînement général. Voltaire avait été son idole, l'*Encyclopédie,* son évangile philosophique ; Jean-Jacques Rousseau était son prophète, le *Contrat social,* son évangile politique.

Ce qui avait sauvé la France jusque-là, ce qui sauvera toujours les peuples, c'est la foi ; le cœur pouvait être gangréné, mais la tête était saine. A l'avènement de la révolution, le peuple n'avait plus de foi ; on pouvait dire de lui ce que disait Tacite des peuples voués à la destruction : " Les dieux sont



partis." Et Dieu seul sait l'abîme de désolation dans lequel ce peuple fut plongé pendant dix ans, et d'où il ne sortit que pour aller rougir de son sang les champs de bataille de toute l'Europe, afin de donner de la gloire au despote qui l'avait tiré de l'anarchie pour le jeter dans les fers.

L'accident impulsif de la révolution, ce fut le souffle puissant de son premier et de son plus grand tribun, Mirabeau. Mirabeau qui avilit la royauté et la noblesse, parce que la noblesse l'avait rejeté de son sein ; qui détruisit la Bastille parce qu'elle l'avait retenu captif et lui reprochait ses infamies ; qui outragea la religion parce qu'elle avait flétri ses désordres ; les lois, parce qu'elles avaient puni ses forfaits. Mirabeau, vrai génie de la révolution, dans ses grandeurs comme dans ses bassesses ; moitié fange, moitié génie ; moitié grand homme, moitié scélérat ; sa vie tout entière fut comme le mélange dont il était composé ; il eut du génie dans son orgueil ; dans ses erreurs, il eut du repentir ; mais il vendit son génie pour de la vengeance, pour de l'or il vendit son repentir.

Mirabeau venait de mourir à l'époque où nous commençons notre récit. Ses collègues achevaient leurs travaux. Aux luttes brûlantes des commencements de la révolution, avaient succédé des travaux sérieux pour la consolidation de la paix entre les deux pouvoirs, le peuple et la royauté. Les démagogues travaillaient encore sourdement ; la lutte pouvait, devait se continuer entre l'anarchie et la réforme sociale durable.

Au parti qu'avait inspiré Mirabeau en mourant, devait succéder avant peu un parti rajeuni qui aurait pu continuer son œuvre et renverser la Montagne encore en embryon. J'ai presque nommé les Girondins, dont j'ai entrepris de vous parler ce soir.

Sans haine, sans passion, sans préjugé, nous examinerons la

vie politique si courte et si agitée de ces hommes qui pendant deux ans remplirent la France de leurs noms; et deux ans de cette époque, c'était un siècle de l'histoire.

Leur talent, les aspirations de leur génie, leur enthousiasme aveugle pour une liberté dont ils avaient appris les notions dans les chefs-d'œuvre de Plutarque et des chantres de Rome et d'Athènes, et que, dans leur imagination brûlante comme le soleil de leur pays, ils voulaient implanter dans une nouvelle république lacédémonienne; leurs haines contre l'ordre de choses qui venait de crouler; leur ambition, cause de toutes leurs erreurs, ne voulant jamais souffrir personne les devancer dans la voie des idées nouvelles alors maîtresses; leurs fautes, leurs faiblesses; leur complicité coupable avec ceux qu'ils devaient combattre; leur silence devant les horreurs du vandalisme qui couvrit un moment la France de sang et de ruines; puis le grand crime de leur histoire, crime dont ils voulurent détourner les suites dans le sentiment de leur repentir, malheureusement trop tardif, mais que l'histoire impartiale leur reprochera toujours, et que toute leur gloire ne pourra jamais faire oublier; telle est la première partie du drame tragique qui forme leur vie, et qui se termine dans ces pages sublimes de leur histoire où nous les verrons dans toute la beauté de leur génie, effrayés de l'œuvre qu'ils avaient commencée eux-mêmes, se précipitant vaillamment au devant du char de l'Etat pour l'empêcher de rouler dans l'abîme où il marchait, tenant tête pendant dix mois au flot révolutionnaire qui avait rompu ses digues et submergeait l'édifice social; nous les verrons à cette même tribune d'où ils avaient précipité la monarchie foudroyer les tyrannies populaires cent fois plus odieuses que la pire des royautés.

Dans cette lutte titanique contre l'anarchie, le génie de la révolution parut, plus d'une fois, terrassé par le génie de leur éloquence.

Ce siècle, dont l'écume entraînait dans sa course
Les mœurs, les rois, les dieux......



La victoire fut toujours indécise tant que la tribune, ce rempart toujours aguerri de la liberté contre toutes les tyrannies, resta debout, mais un jour vint où la tourmente révolutionnaire emporta la tribune, et les hommes, les Girondins, accablés, mutilés, sanglants, roulèrent écrasés sous les dernières ruines sociales, demandant à la postérité l'oubli de leurs fautes dans la terrible expiation qu'ils en subissaient.

La révolution avait deux ans. La France commençait à respirer, à la suite des convulsions profondes qui l'avaient agitée pendant les premières crises de son enfantement à la liberté. L'Assemblée nationale venait de terminer ses travaux législatifs par l'adoption de l'acte constitutionnel, et l'acceptation solennelle, par le roi, de cette nouvelle charte politique de la France, semblait avoir réconcilié les esprits avec l'idée de la royauté. Les dernières séances de cette assemblée, inaugurée dans un moment de colère populaire soulevée par le souffle de Mirabeau, avaient été empreintes d'un caractère de majestueuse gravité. Le lecteur, en parcourant le récit de ces événements, se surprend encore aujourd'hui, à croire à l'établissement définitif d'une monarchie constitutionnelle, après les premiers orages de la révolution. Les belles paroles de Malouet avaient porté leurs fruits : " N'essayez pas, avait-il dit, de faire marcher de front une révolution violente avec une constitution libre. L'une ne s'opère que dans le tumulte des passions et des armes, l'autre ne peut s'établir que par des transactions amiables entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux. Une révolution est une tempête pendant laquelle il faut serrer ses voiles ou être submergé, mais après la tempête ceux qui en ont été battus comme ceux qui n'en ont pas souffert doivent jouir en commun de la sérénité du ciel ; tout redevient calme et pur sous l'horizon. Ainsi, après une révolution, il faut que la constitution rallie tous les citoyens. Il ne faut pas qu'il y ait un seul homme dans le royaume qui puisse courir des dangers pour sa vie en s'expliquant franchement sur la constitution. Sans cette sécurité, il n'y a point de vœu certain, point de liberté ; il n'y aura qu'un pouvoir prédomi-

nant, une tyrannie populaire ou autre, jusqu'à ce que vous ayez séparé la constitution des mouvements de la révolution. Il n'y a de constitution libre et durable, hors le despotisme, que celle qui termine une révolution et qu'on propose, qu'on accepte, qu'on exécute avec des formes calmes, libres et totalement dissemblables des formes de la révolution. Si la révolution ne s'arrête et ne fait place à la constitution, l'état ébranlé s'agitera longtemps dans les convulsions de l'anarchie..."

Le roi, un moment débarrassé de la surveillance jalouse à laquelle on l'avait soumis, avait adressé à l'assemblée ce message, en même temps noble et doux, qui ne laisse, en dépit des historiens de la révolution, aucun doute sur les intentions sincères de Louis XVI vis-à-vis du peuple : " J'ai examiné, dit-il, l'acte constitutionnel ; je l'accepte et je le ferai exécuter." Le lendemain, au milieu de tous ces hommes qui vingt fois avaient fait trembler la royauté sur sa base, le roi, visiblement affecté, avait prononcé le serment constitutionnel :

" Je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel. Je jure d'être fidèle à la nation et à la loi, et d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué, à maintenir la constitution et à faire exécuter les décrets. Puisse cette grande et mémorable époque être celle du rétablissement de la paix et devenir le gage du bonheur du peuple et de la prospérité de l'empire..."

Tout Paris avait acclamé ces paroles de paix et de patriotisme ; la France entière avait ressenti cet élan vers l'ordre et la liberté. L'assemblée s'était déclarée dissoute, et comme pour témoigner par un acte éclatant son désir de commencer une ère nouvelle, en oubliant un passé tumultueux, elle avait elle-même décrété l'inéligibilité de ses membres à l'assemblée qui allait lui succéder. Il était évident pour tout le monde que la Révolution, si elle n'était lassée tout à fait, était au moins ralentie dans sa course impétueuse ; c'était le temps de lui mettre le frein, si on n'osait la museler tout à fait.

L'attitude de l'Europe n'était pas des plus rassurantes, il est vrai ; mais Louis XVI avait paru accepter si franchement la constitution ; la crainte que de nouvelles menaces ne fussent l'occasion de nouveaux excès ; l'influence croissante du parti constitutionnel et ses relations avec la noblesse ; tous ces éléments réunis pouvaient retenir les alliés en attendant la consolidation de la royauté sur les bases nouvelles que la nation venait de lui donner.

La Constituante avait cependant commis une faute immense qui ne fut pas étrangère, peut-être, aux malheureux événements qui assombrirent plus tard la France. Dans un moment d'enthousiasme pour l'abnégation des haines personnelles, pour l'oubli des dissensions de partis, elle avait cru faire un noble sacrifice à la patrie en s'excluant de la nouvelle assemblée qui devait continuer son œuvre de paix et de régénération sociale. Elle laissait par là le sort de la nation entre des mains inexpérimentées que la violence des factions pouvait séduire ou renverser.

Pourtant il y avait encore tout à espérer, car si la Constituante était rajeunie dans l'Assemblée législative, il y avait, dans les rangs de cette dernière,assez de talent,de vertu civique, d'éloquence et de génie pour combattre les faux prophètes de la Révolution, ces sombres démolisseurs de la société pour qui le nivelage universel était une idée absolue, dût-il s'opérer, par la chute de la moitié du peuple français ; il y avait, dis-je assez de talent et de génie, si seulement ce talent, ce génie eût poussé la France dans la voie que l'Assemblée constituante avait ouverte par ses derniers travaux.

Oui, elle était imposante à voir cette nouvelle assemblée, à sa première réunion. On regrettait de ne pas y rencontrer ces figures vénérables, ces fronts graves, ces manières distinguées des anciens députés du tiers-état, du clergé et de la noblesse qui avaient formé la première assemblée populaire de la Révolution. On y attendait en vain les voix éloquentes des Bar-

nave, des Dupont, des Lameth, des Maury. Mais d'un autre côté on ne pouvait s'empêcher de regarder avec une sympathique anxiété ces fronts mâles, ces figures vigoureuses, ces têtes expressives, où la pensée bouillante et hardie se trahissait à chaque mouvement des muscles ; on admirait malgré soi ces regards tantôt vifs et ardents, tantôt pensifs et intelligents, tantôt fiers et austères, comme les sentiments et les pensées qui agitaient cette multitude de députés se pressant dans l'enceinte parlementaire pour la première fois, anxieux d'entrevoir, errant sous ces voûtes, le génie de la Révolution qu'ils avaient la mission de maîtriser et de conduire.

Voyez plutôt ; regardez près de la tribune ce député à la figure pâle, calme, mollement pensive ; sa taille est moyenne, mais bien découplée ; sa pose est négligée, mais élégante ; sa mise est parfaite. De longs cheveux châtains encadrent un front large et serein, spacieux frontispice de l'édifice où les études et l'intelligence ont donné une demeure à la pensée.

Sa conversation n'anime pas habituellement sa physionomie ; cependant, à de certains intervalles, un reflet étrange illumine tout à coup cette figure ; les lèvres deviennent frémissantes, les tempes se gonflent ; on dirait que la pensée en ébullition soulève les parois du volcan où elle est contenue et s'élance déjà au dehors dans des regards d'où jaillissent des éclairs ; puis, un instant après, toute cette physionomie reprend sa sérénité, sans effort ; pas une contraction n'indique que le souffle de la passion vient de bouleverser cette surface, maintenant si calme et si limpide. On devine de suite deux natures dans cet homme ; l'homme du monde, insouciant, facile, poli, et l'homme du mouvement, du tourbillon, de la tempête ; l'homme de la pensée méditative, et l'homme de la passion impétueuse ; le rhéteur irréprochable et le tribun dont le geste et la voix pouvaient ébranler un trône.

La tribune, encore vibrante sous les foudres de l'éloquence de Mirabeau, semble appeler cet homme et lui tendre les bras.



Une sorte de respect l'environne ; malgré sa jeunesse, ses deux interlocuteurs, plus âgés que lui, lui parlent avec une certaine déférence. Ces deux derniers sont Guadet et Gensonné ; le premier est Vergniaux ; Vergniaux, entouré du prestige de sa merveilleuse éloquence ; Vergniaux, l'orateur, l'âme de la Gironde, de ce cercle, de cette constellation brillante de penseurs, de savants et d'orateurs, que le midi de la France avait députés à Paris, et qui devaient dans peu entraîner avec elle la majorité de l'Assemblée.

Vous me pardonnerez, Mesdames et Messieurs, ces détails un peu étendu sur l'homme qui personnifia pendant toute sa carrière, les idées, les aspirations, les doctrines, les enthousiasmes, les colères, les faiblesses, le talent, la sensibilité, l'héroïque courage de ces douze jeunes députés de la Gironde qui donnèrent bientôt leur nom à tout un parti.

Vergniaux n'avait alors que trente-trois ans, et déjà sa réputation était répandue dans toute la France. Il venait de Bordeaux où il était avocat. Bordeaux avait été le centre d'action qui avait dirigé les élections de tout le Midi ; Bordeaux, vieille ville autrefois moitié romaine, conservant encore dans le barreau les anciennes traditions du *forum* romain ; Bordeaux, pays parlementaire, ayant dans tous les temps combattu pour l'extension de ses immunités contre les envahissements de la royauté ; Bordeaux devait avoir inspiré à tous ses députés cet esprit d'enthousiasme républicain qui avait toujours prévalu au milieu de ses citoyens, et Vergniaux était un de ces députés.

Son éducation première se fit sous les soins des révérends pères jésuites à Limoges où il était né. Son âme impressionnable et naturellement douce et élevée le porta d'abord à entrer dans la vie ecclésiastique. Le séminaire de Limoges renferma pendant quelque temps cet homme qui devait, le premier et le plus ardent de tous, invoquer la déportation des prêtres qui refusaient de prêter le serment à la constitution

civile du clergé, considérée par ce dernier comme un attentat à ses droits civils et à sa conscience.

Il recula au dernier pas qui lui restait à faire pour entrer dans le sacerdoce ; sa famille l'envoya à Bordeaux commencer ses études du droit ; déjà son génie brillant s'était révélé en plusieurs occasions. A Bordeaux il fut confié aux soins du président Dupaty. Ce dernier était imbu des idées philosophiques des auteurs de l'*Encyclopédie*, tout imprégné de cette philosophie sceptique, se drapant dans des apparences d'austérité, n'admirant que ce qui était grec ou romain. On comprend facilement qu'avec ce nouveau maître, l'incrédulité fit, chez le jeune étudiant, des progrès aussi rapides que les sciences et l'art oratoire.

La Révolution éclata ; il en embrassa les principes avec l'enthousiasme d'une âme exaltée, avec l'ambition que son immense talent justifiait.

Arrivé à Paris, il fut reçu chez madame Roland, centre de réunion de tout ce que la Révolution renfermait d'hommes d'élite. Esprit cultivé et infatigable dans ses efforts pour assurer le triomphe de la liberté ; âme ardente et austère à la fois, madame Roland apprécia peu d'abord ce jeune homme dont la mollesse et l'amour des plaisirs lui semblait être une barrière aux élans du génie. Ses luttes gigantesques avec la Montagne, son énergie victorieuse aux heures du danger, changèrent plus tard les sentiments de cette femme illustre sur Vergniaux.

J'emprunterai ici quelques lignes à la plume éloquente de M. de Lamartine sur l'orateur de la Gironde : " La facilité, cette grâce du génie, assouplissait tout en lui, talent, caractère, attitude. Une certaine nonchalance annonçait qu'il s'oubliait aisément lui-même, sûr de se retrouver avec toute sa force au moment où il aurait besoin de se recueillir......
C'était un instrument d'enthousiasme, qui ne prenait sa valeur



et sa place que dans l'inspiration..... Insouciant des moyens de succès comme tous les hommes qui se sentent une grande force intérieure, il travaillait peu, et se fiait à l'occasion et à la nature....

........Ses habitudes étaient méditatives et paresseuses. Il se levait au milieu du jour; il écrivait peu et sur des feuilles éparses; il composait ses discours lentement, dans ses rêveries, et les retenait à l'aide de notes dans sa mémoire; il polissait son discours à loisir comme le soldat polit son arme au repos. Il ne voulait pas seulement que ses coups fussent mortels, il voulait qu'ils fussent brillants; aussi curieux de l'art que de la politique. Le coup porté, il en abandonnait le contre-coup à la destinée, et s'abandonnait de nouveau lui-même à la mollesse. Ce n'était pas l'homme de toutes les heures, c'était l'homme des grandes journées...... Tel était celui que la nature avait donné pour chef aux Girondins. Il ne daigna pas l'être, bien qu'il eût l'âme et les vues d'un homme d'Etat; trop insouciant pour un chef de parti, trop grand pour être le second de personne; il fut Vergniaux. Plus glorieux qu'utile à ses amis, il ne voulut pas les conduire, il les immortalisa."

Autour de lui se groupait cette pléïade de noms illustres que l'on rencontre à chacune des pages de l'histoire de l'Assemblée législative et des commencements de la Convention. C'était Guadet, député de Bordeaux; lui aussi, ardent, impétueux, homme d'expédients, prompt à concevoir, hardi à l'attaque; il eut été le premier soldat d'un général audacieux et déterminé. C'était Brissot, orateur dogmatique, homme d'Etat, publiciste distingué, qui fut considéré comme l'inspirateur de la Gironde dans sa politique, et qui reçut comme tel sa large part des fureurs démagogiques; pendant longtemps Brissotins et Girondins furent synonymes; c'était l'ami et le collaborateur de Roland, foyer de réunion de toute la Gironde; Gensonné, âme ardente et ulcérée contre les abus qu'il voyait dans la société monarchique que l'on venait de détruire; Barbaroux, bouillant député de Marseille, conservant à Paris les

brûlantes aspirations qu'il avait jetées, comme l'airain en ébullition, dans le cœur des milliers de Marseillais qu'il avait amenés à Paris pour la journée du 10 août ; Ducos et Boyer-Fonfrède, tous deux de Bordeaux ; ardents de toute la fougue de leur jeunesse, toujours prêts à l'heure du danger ; Condorcet, philosophe austère, passionné pour les théories humanitaires de cette époque ; Carra, le pamphlétaire de la Gironde ; Louvet, l'ami, l'admirateur de M. Roland ; homme d'occasion, littérateur élégant, orateur passionné ; Péthion, le roi de la commune, pendant quelque temps rallié aux Girondins par les excès de la Montagne.

Il n'y avait certes pas à désespérer de la France avec de tels hommes, s'ils eussent voulu comprendre que la fermeté dans la modération, l'énergie contre les violences des factions, était la seule sauvegarde de la société.

Malheureusement pour eux, l'ambition les aveuglait ; ils sentaient leur talent ; leur supériorité sur les autres membres de l'Assemblée leur défendait de jamais être les seconds ; aussi dépassèrent-ils quelquefois les Jacobins pour ne pas perdre ce qu'ils croyaient être les rênes de la république. Ils auraient pu être les rois de l'Assemblée, les sauveurs de la France en essayant de conserver le trône avec les constitutionnels ; ils préférèrent le rôle d'agitateurs. Avaient-ils foi à la république ? leurs paroles l'indiquent, leurs fautes le démontrent, leur chute en fait douter.

La première manifestation de l'esprit de l'assemblée se traduisit par une discussion ridicule sur le titre de Majesté et autres formes parlementaires. Vergniaux y porta la politique sentencieuse et flottante qui caractérisa toujours la Gironde dans toutes les luttes qu'elle eût à soutenir ensuite. Cependant ce petit orage s'était dissipé, et une fois encore la France commençait à croire à une réconciliation entre la nation et le Souverain.

La mesure la plus importante qui suivit cette inauguration fut celle du décret sur les prêtres non assermentés. Comme si la Gironde eût voulu montrer de suite son ardeur à pousser dans leurs dernières conséquences les principes de la révolution, un de ces orateurs, Isuard, dans un discours où l'impiété le disputait à l'éloquence, emporta ce décret qui valut à la France l'insurrection de la Vendée et, plus tard, les massacres de la Conciergerie.

Le décret sur les émigrés creusa davantage l'abîme où la Gironde voulait précipiter la royauté ; ce décret amena la malheureuse journée du 20 juin et fit pressentir le 10 août.

Le roi refusa de sanctionner ces décrets ; un nouvel orage éclata ; le 20 juin eut lieu, avec ses humiliations pour la royauté. A l'extérieur, la coalition irritée des infamies dont on abreuvait la royauté, redoubla de vigueur. Vergniaux, dans une harangue digne de Démosthène ; souleva la France toute entière ; la guerre fut décrétée et les frontières se couvrirent de héros.

Cependant la Gironde n'était pas satisfaite dans ses triomphes. La Montagne lui portait ombrage ; Robespierre et Marat laissaient les *hommes d'Etat*, comme ils les appelaient dérisoirement, faire l'œuvre de la révolution qu'eux se réservaient de finir.

Le ministre de la guerre, de Lessert, fut renvoyé. Roland, l'ami, l'hôte des Girondins, fut nommé ministre de l'intérieur. Robespierre vit ce triomphe avee colère, et la lutte de la Montagne commença, sourde d'abord, pour ébranler plus tard la France de son éclat.

Dans le cercle intime des Girondins, le mot de république avait été lancé ; tous craignaient de l'avouer publiquement ; on eut dit que ces hommes entrevoyaient déjà les désastres de la France et leur propre chute dans la démolition du dernier

principe d'autorité subsistant dans la nation. Pourtant, il fallait maintenir la position à la hauteur de la fermentation de la capitale ; les bravades de Lafayette à l'assemblée, les défections de l'armée, furent le prétexte, et le 3 juillet, Vergniaux, dans un de ses plus éclatants efforts oratoires, acheva la déchéance morale de la royauté.

Le 10 août ne se fit pas attendre, et la Gironde s'en énorgueillit. Laissons lui cette gloire et à elle seule. Vergniaux eut, dans cette occasion, l'héroïsme du courage. Président de l'assemblée, on lui annonce que les soldats du roi envahissent les salles pour égorger les représentants ; tous les députés s'enfuient. " C'est le moment de tomber dignes du peuple au poste où il nous a envoyés," dit-il, et tous électisés reprennent leurs sièges.

Les fidèles serviteurs de Louis XVI avaient été immolés ; la révolution triomphait et Vergniaux proclamait la suspension de la royauté, la convocation d'une Convention nationale, la séquestration du roi au Temple.

Les peuples s'illustrent quand ils marchent à la conquête de leur liberté, sous l'étendard de la justice, seraient-ils obligés de marcher dans le sang de leurs adversaires armés contre eux ; le massacre inutile et froid, l'assassinat calculé de victimes inoffensives, c'est là ce qui dégrade les causes populaires, ce qui les met au ban de l'opinion des honnêtes gens. Tel fut, le 10 août, l'œuvre des Girondins, les chefs Jacobins ayant fui dans la crainte de l'issue de la lutte.

Après cette journée, l'insurrection violente était dans les idées, dans les mœurs, et quand elle tourna contre la Gironde, ce fut la peine du talion qui leur fut appliquée.

Robespierre, Danton et Marat sentirent que le moment était arrivé pour eux ; le peuple était mûr pour la Terreur, et c'était par la terreur qu'ils voulaient, qu'ils devaient régner.



Le soulèvement fut immense. Les Girondins se sentaient dépassés ; il fallait frapper un grand coup, pour retenir le pouvoir qui leur échappait.

Les journées de septembre couvrirent un moment la France d'un voile de sang ; les cris des milliers de victimes innocentes égorgées avec un raffinement de barbarie qui fait pâlir les cruautés des peuplades les plus sauvages, retentirent dans toute l'Europe et vouèrent la France à l'indignation de l'univers. Les Girondins subirent ces horreurs avec stupeur, mais avec faiblesse ; au lieu de se dévouer vaillamment au salut des pauvres infortunés que l'on égorgeait sans pitié, au lieu de soulever la partie saine de la population contre la poignée de brigands qui l'asservissaient, ils déplorèrent ces massacres, se réservant le droit d'en faire une arme contre leurs ennemis.

La Convention avait été nommée ; le 21 septembre, elle inaugurait son règne devenu plus tard si sombre pour la France. Vers les premières séances, l'impatience d'un député de la Montagne fit faire à la Gironde un pas de plus dans la révolution. Collot d'Herbois ayant demandé l'abolition de la royauté, Ducos, l'ami et l'élève de Vergniaux s'élance à la tribune : " Rédigeons à l'instant le décret," dit-il, " il n'y a pas besoin de considérant après les lumières que le 10 août a répandues. Le considérant de votre décret d'abolition de la royauté sera l'histoire des crimes de Louis XVI !" Le procès de l'infortuné monarque était décrété d'avance dans ces paroles.

Cependant, à ce moment, il y eut dans la Gironde un sentiment visible de frayeur pour les conséquences que devaient entraîner les fureurs des Jacobins encouragées par les concessions des modérés. On eût dit qu'ils entrevoyaient l'échafaud de Louis XVI projetant son ombre jusqu'à leur propre cortège funèbre. Le repentir venait malheureusement trop tard.

La lutte s'engagea ; elle fut acharnée, terrible, mortelle ; les discours flamboyaient comme des incendies, les apostrophes

étincelaient comme des lames de poignard. C'est dans l'histoire de cette lutte que l'on voit à nu toute la fougue d'un Guadet, l'impétuosité méridionale de Barbaroux et de Ducos, le brûlant sarcasme de Gensonné, l'indomptable énergie de Louvet, et au-dessus de tout cela, dominant les foudres de la Convention, écrasant ses adversaires, stupéfiant jusqu'aux assassins dont les poignards le menaçaient, l'éloquence de Vergniaux toujours sublime, revêtant toutes les formes ; terrible jusqu'à la passion, entraînante jusqu'au lyrisme. Le tableau de cette époque serait ravissant de génie et de beauté s'il n'était si largement encadré dans le sang.

Comme si la Gironde eut été fatalement condamnée à soulever tous les flots qu'elle devait plus tard essayer de contenir, ce fut encore un de ses membres, Valazé, qui prépara le premier rapport sur les crimes du roi et sa mise en accusation. Péthion, il est vrai, essaya mollement de retarder la chute en posant la question d'inviolabilité; ce vain effort ne servit que d'aliment à la passion des Jacobins et à leur rage contre la royauté.

Un d'entre eux se signala surtout. L'américain Payne insulta grossièrement le roi en votant pour qu'il fût jugé. Thomas Payne, l'ami de Franklin, reçu à la cour de Louis XVI et recevant le don généreux de ce prince pour la jeune Amérique. Ce fut là son remercîment; quelques jours plus tard il devait signer l'arrêt de mort du roi, comme quittance,sans doute, des six millions de francs que ce monarque avait donnés en dot à la république naissante.

Le roi fut mis accusation; Vergniaux essaya encore une fois de racheter la faute de son parti par un effort suprême comme sa grande éloquence savait seul en inventer. Il proposa l'*appel au peuple* avant dejuger le roi. Son discours, à ce sujet, est sans contredit la plus belle page d'éloquence de cet orateur toujours éloquent. Il fallait que la raison fut abrutie dans toutes les têtes pour que Paris entier ne vint pas arracher Louis

XVI à la Convention. Jamais dialectique plus puissante, sentiments plus passionnés, accents prophétiques plus saisissant, ne s'étaient rencontrés dans la bouche d'un homme. Dans cette sublime improvisation, Vergniaux jetait son génie, son âme et son cœur pour sauver le roi, après avoir perdu la royauté. La France frémit un moment à ces paroles prophétiques; la révolution s'arrêta épouvantée; mais elle avait décrété les Droits de l'homme, et pour la révolution le roi était un monstre nuisible dont la mort serait un bienfait pour l'humanité.

La Gironde était encore redoutable et conduisait presque toujours la majorité de l'assemblée. On attendait le vote de Vergniaux avec une fiévreuse anxiété comme mot d'ordre de son parti ; la Montagne tremblait ; elle savait que les Girondins avaient des entrailles, eux. Vergniaux monte lentement à la tribune.

Pourquoi donc, ô grand homme ! ne lèves-tu pas la vue sur cette assemblée que tu bravais dans ses orages, qu'hier encore tu électrisais par tes regards inspirés ? Que s'est-il passé dans ta grande âme ? Que ton front est pâle, ta figure abattue ? Est-ce le calme menaçant qui précède la tempête, est-ce le sombre tournoiement de l'abîme sans fond ?

Oui, dans ce moment suprême, la royauté tournoyait éperdue dans le gouffre. La pensée de Vergniaux venait de signer son arrêt irrévocable. " La mort," dit-il d'une voix sourde ; et les yeux baissés, il descendit les marches de la tribune et disparut dans la foule. S'il se fut retourné, il eut peut-être aperçu la main de la destinée écrivant son propre arrêt sur le marbre de cette tribune ! O Vergniaux ! ton âme avait pourtant dû tressaillir aux accents sublimes de grandeur et de dévouement du noble Desèze ! Pourquoi donc livrais-tu aussi froidement la victime que tu avais si chaleureusement défendue ? Ta pitié n'était-elle donc qu'un hypocrite raffinement de cruauté ? Nouveau Judas, ne donnais-tu hier ce baiser d'humanité que pour désigner à la foule et rendre plus odieux

celui que tu voulais immoler ? Non, ton génie et ta mort m'empêchent d'ajouter un crime à la longue liste de tes fautes !

Louis XVI était perdu et perdu par les Girondins. De ce moment leur chute fut prévue. Pendant trois mois, ils continuèrent héroïquement la lutte contre les sicaires de la révolution ; mais eux-mêmes pressentaient le triomphe de la Montagne.

Le temps ne me permet pas de m'arrêter sur aucun des détails de cette époque sanglante. J'arrive à leur chute et à leur mort.

Louis XVI avait eu son 10 août, les Girondins eurent leur 31 mai ; vingt-deux d'entre eux furent mis en accusation par le Comité de salut public.

Quelques-uns s'évadèrent ; les autres furent jetés dans les prisons de Paris. Le 3 octobre 1793, vingt-deux furent décrétés coupables de conspiration. Parmi eux se trouvaient Vergniaux, Brissot, Gensonné, Condorcet, Valazé, Fonfrède, Ducos, Isnard, Sillery et Lasource. En quittant le tribunal révolutionnaire, où ils ne devaient revenir que pour entendre leur condamnation, décrétée d'avance, ils entonnèrent en chœur ce vers de la *Marseillaise* :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé....

protestation tardive contre un ordre de choses qu'ils avaient eux-mêmes si souvent applaudi.

On les conduisit de suite à la prison qu'ils devaient occuper en attendant leur procès.

Qu'est-ce qui se passa dans ces voûtes sombres, au milieu



de cette réunion d'hommes que la France acclamait comme ses dieux, six mois auparavant, et qui maintenant avaient qu'une salle délabrée et déserte pour arène à leur éloquence brûlante, et pour auditeurs que des sbires aussi insensibles que le marbre des dalles qu'ils foulaient à leurs pieds ? Mystère de désespoir, d'angoisse, de regrets peut-être, que l'avenir ne connaîtra jamais !

Les murailles de cette prison ont révélé une partie du secret de leur réclusion ; c'est la partie de parade, de théâtre, qui cache sans doute bien des affaissements de l'âme. Pourtant la douleur gémissante n'y a laissé aucune trace ; c'est toujours le stoïcisme de l'antiquité ; une inscription de Vergniaux résume la pensée de tous les autres :

Potius mori quam fœdari.

Toujours le même orgueil, toujours la même ostentation.

“ Ces murailles, dit M. de Lamartine, comme les victimes qu'elles ont contenues, meurent mais ne pleurent pas.”

Le 26 octobre vit le commencement de leur procès. On avait conservé le nombre fatal que la foule ameutée avait voué à la vengeance publique.

Vingt-deux Girondins comparaissaient à la barre de la Convention.

On s'imagine aisément la curiosité sympathique qui dût accueillir leur passage à travers la multitude. On craignait encore ces hommes à demi-vaincus qui, d'un coup de main hardie, pouvait ressaisir le pouvoir qu'on leur avait arraché. On s'attendait à des coups de tonnerre, on n'eût pas même un commencement d'orage. Chose étrange, ces hommes qui avaient affronté tant de haines, tant de colères, tant de dangers, parurent presque pusillanimes devant leurs juges. Leur

défense que l'on attendait comme devant être un chef-d'œuvre, fut presqu'une défaillance. Etait-ce pressentiment du résultat fatal qui devait couronner cette farce dérisoire d'une mise en accusation ? Etait-ce dégoût de la vie et découragement sur l'état de la société ? Toujours est-il qu'on ne retrouve rien dans leur défense qui soit digne d'être recueilli.

La sentence fut prononcée contre eux sans paraître les surprendre. Un d'eux s'affaissa sur lui-même ; c'était Valazé qui venait de s'enfoncer une paire de ciseaux dans le cœur. Au milieu de la stupeur des assistants, les autres Girondins relèvent le cadavre de leur compagnon et quittent la salle en répétant leur refrain :

Contre nous de la tyrannie, etc.

Quelques amis avaient réussi à leur faire accorder un souper funèbre la veille de leur exécution. Réunis tous ensemble autour de la table du festin de la mort, ils semblaient regarder les ombres errant au milieu d'eux. Cependant les plaisanteries les plus profanes se faisaient encore jour.

Un sentiment poignant étreint l'âme quand on voit ces jeunes gens sur le seuil de l'éternité, profanant ce qu'il y a de plus sacré dans le monde. La foi chrétienne, en désertant ces cœurs, les avaient laissés desséchés. Ils voulaient mourir en Socrates ; mais Socrate, en mourant, cherchait et bénissait la vérité que le monde n'avait pas encore reçue.

" Que ferons-nous demain à pareille heure ? " dit Ducos.—" Nous dormirons après la journée," lui fut-il répondu.

Cependant, Vergniaux devenait pensif et recueilli. Son génie profond cherchait, au milieu des ténébres de son incrédulité, la raison suprême de la vie, dans la mort béante devant lui. Là, où la foi chrétienne lui aurait montré des hori-



zons ruisselants de lumière, sa raison hardie ne lui laissait voir que d'étranges lueurs qu'il essayait de saisir dans les élancements sublimes de son âme. " La mort, dit-il au milieu du silence qui s'était fait autour de lui, la mort n'est que le plus puissant acte de la vie, car elle enfante une vie supérieure. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait quelque chose de plus grand que Dieu. Ce serait l'homme juste, tel que nous, s'immolant, sans récompense et sans avenir, à la patrie." Cette supposition est une ineptie ou un blasphème. Je la repousse avec mépris ou aveo horreur. Non, Vergniaux n'est pas plus grand que Dieu, mais Dieu est plus juste que Vergniaux, et ne l'élèvera demain sur un échafaud que pour le justifier et le venger dans l'avenir.

"Le Christ, reprend Sillery, le seul avec Fauchet qui eût retrouvé, dans ces derniers jours, le foi de son enfance, le Christ mourant sur un échafaud, comme nous, n'est qu'un témoin divin de la raison humaine. Non, sa religion que nous avons trop confondue avec la tyrannie, n'est pas oppression, mais délivrance. Le Christ était le Girondin de l'immortalité ?"

" Croyons ce que nous voudrons, dit Vergniaux, mais mourons certains de notre vie et du prix de notre mort. Donnons chacun en sacrifice, ce que nous avons, l'un son doute, l'autre sa foi; tous, notre sang pour la liberté.... Quand l'homme s'est donné lui-même en victime à Dieu, que doit-il de plus ?...." Grandes et sublimes paroles ! Lutte suprême entre l'âme qui veut croire et adorer, et l'orgueil humain qui refuse de se soumettre et de s'humilier ! Encore un pas, Vergniaux, et ton front sera couronné d'une auréole mille fois plus belle que toutes les couronnes que la postérité te réserve. Mais, non, ce pas ne devait pas être fait : Vergniaux devait mourir sans foi comme il avait vécu.

J. A. CHAPLEAU.

(à suivre)



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1888—HIVER—1888

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal	Québec	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec	Montréal	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal	Portland	10.15 p.m.	12.05 p.m.
"	Island Pond	3.15 p.m.	9.30 p.m.
"	Toronto	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.55 a.m.	10.40 p.m.
"	"	8.55 p.m.	8.55 a.m.
"	St. Jean	4.30 p.m.	5.30 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.20 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Lake Champlain Junction	4.00 p.m.	6.25 p.m.
"	Ottawa	8.50 a.m.	12.20 p.m.
"	"	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS.

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

☞ **Agents dans toutes les villes du Canada** ☜

J. HICKSON, *Gérant-général*
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au Département des impressions et de la papeterie publiques.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie.

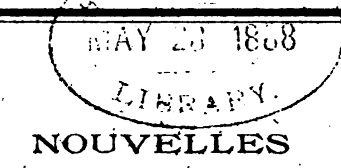
OTTAWA, 5 Janvier 1887.

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	2	25	Ordres en Conseil, à 1874	1	25
Code de Procédure Civil	1	50			

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.
32&33	Statuts de 1869	1	50
33	" 1870	0	80
34	" 1871	0	80
35	" 1872	2	00
36	" 1873	1	60
37	" 1874	1	43
38	" 1875, Vol. I	1	50
"	" " Vol. II	0	80
39	" 1876, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80
"	" " Vols I, II	1	50
40	" 1877, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	50
41	" 1878, Vol. I	0	80
	" " Vol. II	0	35
	" " Vols. I, II	1	00
42	" 1879, Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	40
"	" " Vols. I, II	1	50
43	" 1880, Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I, II	1	60
44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	25
45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I, II	2	00
46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vls. I, II	2	00
47	Statuts de 1884, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
48-49	" 1885, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II	1	50
49	" 1886, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II	1	60
50-51	" 1887, Vol I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
49	Revised Statutes, 1886, in 2 Vols. (in ordinary Statute binding)	5	00
	Do. half bound calf	5	50
	Do. full bound sheep	6	25
	Do. " " calf	6	50
	Supplementary Vol. to Rev. Stat, containing Acts of the Provinces and of Canada not repealed by the Revised Statutes:		
	Statute Binding	2	50
	Half bound calf	2	75
	Full bound sheep	3	00
	" " calf	3	25
	Criminal Law, 1867 to 1887, Statute Binding	1	00
	Do. half bound calf	1	25
	Do. full bound sheep	1	50
	Do. " " calf	1	75



NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."
CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

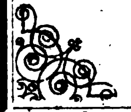
MAI

7eme volume, 5me livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1888



NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00
" payable dans l'année - - - - 2.50

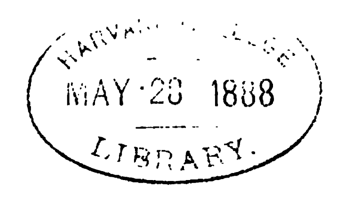
Directeur :

M. LOUIS-H. TACHÉ,
Dépt du Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

Gérant :

M. EMMANUEL TASSÉ,
La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



LES GIRONDINS

(*Suite et fin*)

L'abbé Eméry, qu'un ami avait fait introduire dans la cour de la prison, confesse Fauchet à travers la grille ; l'évêque de Calvados, à son tour, donne le pardon divin à son ami Sillery, et tout rentre dans un morne silence.

Le matin, les préparatifs de leur exécution furent rapides ; entrant dans la funèbre charrette qui avait déjà conduit tant de victimes, ils entonnèrent avec force l'hymne marseillais qu'ils ne cessèrent de chanter que quand la dernière tête tomba dans le panier du bourreau.

Ainsi s'éteignit, le 31 octobre 1793, cette constellation de talents et de génie qui laissa derrière elle une trace brillante que l'histoire a conservée comme un point lumineux au milieu des ténèbres que la Convention répandit sur la France.

Ce jour-là, la France perdit les plus beaux ornements de sa tribune ; l'éloquence, ses plus grands interprètes ; la révolution fit un pas vers le despotisme, et Mme Roland aurait pu, alors, jeter comme un suaire son apostrophe sublime à la liberté ! Je ne me cache pas la difficulté de donner une appréciation juste et impartiale d'une époque aussi bouleversée, sur des hommes qui ont participé nécessairement aux grandeurs et aux faiblesses, aux vertus et aux crimes d'un peuple en proie au vertige.

L'histoire de ce temps a été si diversement écrite que la route est étroite entre l'apologie du crime et les plaidoyers violents contre la Révolution.



Le premier écueil est surtout dangereux ; on a étrangement faussé l'histoire en affectant une impartialité philosophique et humanitaire qui n'est, en dernier ressort, qu'ue sorte de complicité morale avec le crime. On jette un voile de grandeur sur le mal et sur le méchant ; on poétise le désordre ; on fascine les imaginations faibles ; et au lieu de faire de l'histoire un grand livre où les siècles futurs pourront venir s'instruire, on en fait un drame féerique, où les notions du bien et du mal se trouvent confondues dans le mariage fantastique et brillant que l'imagination a donné à ces récits.

Qui sait les conséquences désastreuses que peut avoir sur les générations futures l'histoire ainsi dramatisée ? Les imaginations chaudes et maladives s'éprendront du rôle de ces grands criminels des révolutions, si vous les entourez d'une auréole ; on se distribuera d'avance les rôles à jouer dans ces tragédies sanglantes où l'on vous a fait admirer, en les poétisant, l'austère vertu républicaine de Marat, la philosophie sentimentale de Robespierre, personnifiant la Révolution dans les idées, arrêtant la France sur la pente de l'athéisme, pour proclamer l'Etre Suprême, en s'en faisant le grand-prêtre. Danton n'est plus pour vous le soldat grossier de la tribune ; St-Just est un fou de génie ; il n'y a pas jusqu'aux atrocités de Carrière, de Lebon, jusqu'aux proscriptions sanguinaires de Fouquier-Tinville qui n'aient leur excuse. La tête de l'infortuné Louis XVI n'est qu'un défi qu'on devait jeter à l'Europe pour épouvanter les souverains alliés ; la terreur est une nécessité formidable qui sauvait la France en détruisant les factions. " Oh ! combien l'histoire manque à sa mission," dit à ce sujet " M. de Sacy, " lorsqu'au lieu de servir d'organe aux lois éter- " nelles de la morale et aux arrêts de la conscience universelle, " elle va chercher le crime dans la boue et dans le sang, pour le réhabiliter, lorsqu'elle se fait la servante des factions, lorsqu'elle fausse impudemmet l'opinion qu'elle devrait redresser."

Le génie et le crime trouveront toujours des imitateurs en-

thousiastes ; le blasphème audacieux a ces chantres lyriques comme la prière et la foi. L'écrivain le plus hardi de ce siècle n'a-t-il pas, dans un livre moitié divin, moitié satanique, fait travailler côte à côte, dans les profondeurs sociales, le Christ et l'infâme Marat.

Ce n'est pas ainsi qu'on écrit l'histoire ; ce n'est pas ainsi qu'on apprécie la marche des événements et la conduite des hommes qui ont suscité les crises sociales, ou qui en ont subi les commotions. La rigoureuse balance de la justice, ayant les principes éternels de la morale et de la société pour mesure, doit être constamment entre les mains de l'historien ou du penseur pour peser les faits et les hommes. Qu'importe si Robespierre avait des moments de philosophie sentimentale ; qu'importe si Marat fut un jour assez honnête homme pour respecter l'innocence d'une de ses victimes ; qu'importe si Danton eut quelques remords ; qu'importe si tous ces hommes donnèrent un peu de gloire à la France ; "la gloire efface tout, tout excepté le crime."

Eh ! quoi ! Tibère et Néron eurent aussi de bons mouvements ; les animaux les plus féroces, les insectes les plus nuisibles, les reptiles les plus venimeux n'ont-ils pas aussi leurs vertus domestiques, quelques côtés brillants dans la longue liste de leurs propriétés dangereuses ?

Quand il s'agit de dépeindre des scélérats, plus l'historien est partial pour noircir le crime, plus il est vrai, plus il mérite de la postérité qu'il instruit.

Dans l'esquisse que je viens de vous donner du passage des Girondins au milieu de la révolution française, je n'ai pas fait un panégyrique : ce genre, je le sais, aurait prêté plus d'intérêt à mon récit, mais j'ai voulu me borner strictement à l'appréciation des faits. L'histoire qui doit flétrir le crime ne doit pas non plus excuser la présomption, l'imprudence, la faiblesse.



Dans les révolutions les grandes erreurs et les grandes faiblesses ont presque toujours été les résultats plus ou moins immédiats d'un enthousiasme précipité et aveugle. L'entraînement où se laissent quelquefois aller les hommes, par la surexcitation de sentiments les plus louables du cœur, mérite la commisération ; mais si le jugement doit être plus indulgent, plus humain, il n'en doit pas moins être la censure, la condamnation de ces erreurs. L'erreur de l'intelligence n'est pas moins blâmable que la faute de la volonté du cœur ; elle n'est peut-être pas aussi odieuse, elle est presque toujours plus funeste.

Ce fut la faute des Girondins, c'est là la tache qui couvre toute leur gloire. Leur faute ce fut l'esprit d'orgueil et de révolte. Par orgueil, ils voulurent à tout prix gouverner ; par passion, ils persécutèrent le clergé, les émigrés ; par esprit de révolte, ils précipitèrent la royauté ; par faiblesse, ils sacrifièrent le roi.

" Pilate de la monarchie et du roi, dit M. Lamartine, livrant l'une au peuple sans être convaincus de ses vices, livrant l'autre aux Jacobins sans être convaincus de sa criminalité ; versant en public un sang qu'ils déploraient en secret ; sentant sur leur langue le remords combattre avec l'arrêt qu'ils prononçaient, et se lavant les mains devant la postérité."

Ce dernier acte fut la mesure de la politique des Girondins. Toujours exaltés dans leur culte pour la divinité farouche de la liberté ; toujours sensibles aux grandes émotions du cœur ; toujours ballottés entre le sentiment de ce qu'il s'imaginaient être le juste et la pensée de ce qu'ils sentaient être coupable ; pas assez énergiques pour être conséquents jusqu'au bout avec les prémisses inflexibles qu'ils posaient ; trop indécis pour obéir franchement aux impulsions de leur cœur ; trop humains, trop bons ou trop faibles pour dominer par la terreur : trop fiers pour fléchir sous le joug de la tyrannie, de l'ignorance et de la passion ; une place intermédiaire leur était destinée ; la tribu-

ne pour leurs illusions, leurs théories, leurs ambitions ; l'échafaud pour leur désenchantement, leur expiation et leur pardon dans la gloire.

Ils eussent pu sauver la monarchie, dans l'Assemblée Législative, en écrasant les Jacobins, en s'unissant aux Constitutionnels, en dominant l'Assemblée ; ils aimèrent mieux perdre la France avec leur obstination orgueilleuse que de la sauver par un peu de sacrifice et d'abnégation. Ils pouvaient sauver le roi qu'ils ne voulaient pas sacrifier, ils préférèrent se précipiter avec lui.

Marat et Robespierre jouaient et spéculaient avec les faveurs populaires, avec les triomphes passagers de la multitude ; ils comprirent les Girondins, et les ruinèrent en leur escomptant ces faveurs avec usure. De temps à autre, il est vrai, les emprunteurs souffletèrent ignominieusement leurs usuriers, mais ces derniers subissaient l'insulte en se réservant de faire payer au centuple ce qu'on leur prenait de popularité avec les injures qu'on leur prodiguait, et ils tinrent parole.

Le monde, malheureusement, est ainsi fait, et ni le peuple, ni les hommes qui devaient le conduire, ne sont jamais tout-à-fait corrigés.

Dans le grand drame qui constitue la marche d'une société, on verra toujours, d'abord les hommes qui exploitent le peuple, en le flattant, en le flagornant, en le traînant à sa perte par de mielleux conseils, de pernicieuses promesses, puis les hommes faits pour le bien, intelligents, faits pour conduire, mais malheureusement trop enthousiastes pour oublier que le brillant n'est pas toujours le solide, trop faibles pour résister aux flatteries qu'offrent à leur orgueil des meneurs intéressés, trop orgueilleux pour accepter aucune contrainte, aucun conseil, et le peuple, toujours bon, mais toujours trop facile, toujours victime et rarement instruit par les leçons dont il souffre toujours le premier.



Oh ! qu'il est coupable celui qui, pour satisfaire un moment d'ambition déplacée, ne craint pas de bouleverser toute une société pour se faire un piédestal de ce qu'il aura renversé ! — Qu'il est surtout coupable celui qui, prostituant une intelligence élevée, une raison naturellement droite, les fait servir à séduire la multitude, à soulever les plus mauvaises passions, les plus sales instincts ! Celui-là, il est coupable contre Dieu; contre l'humanité, contre la société ! Contre Dieu, dans ses blasphèmes impies contre l'inégalité des positions sociales établies par la sagesse divine ; contre l'humanité qu'il rend souffrante en lui inculquant des aspirations, des ambitions qui ne pourront jamais être satisfaites ; contre la société qu'il ébranle sur ses bases sans pouvoir la replacer.

Ah ! vous plaignez le peuple ; vous vous apitoyez sur son sort, vous touchez à ses plaies, vous les tourmentez pour y réveiller la sensibilité endormie, pour y raviver la douleur adoucie par la résignation ; vous maudissez les tyrans, vous insultez les heureux de la terre, pour faire mesurer au pauvre, au délaissé de la fortune, la profondeur de sa misère, la grandeur de son dénûment, et vous vous faites appeler les amis du peuple, les sauveurs du pauvre, les protecteurs des malheureux ! Ecoutez, imprudents que vous êtes, le Suprême Législateur, le Régénérateur de l'humanité. Vous ne direz pas, de celui-là, qu'il était l'esclave des rois, le flatteur intéressé du pouvoir, la créature des gouvernements. Il naquit dans une crèche, il mourut sur une croix ; il fut persécuté et exécuté par le pouvoir ; il était du peuple, il était pauvre. Que dit-il au peuple, que dit-il au pauvre ? " Rendez à César ce qui appartient à César ! " dit-il au peuple ; " Bienheureux ceux qui souffrent ! " dit-il aux pauvres. Il n'a pas même une parole pour consoler la richesse. Dit-il au peuple de scruter les titres des pouvoirs pour y extorquer des droits, des libertés ? Dit-il au pauvre de désirer les jouissances que la richesse procure ? Non ; il connaissait trop bien le cœur de l'homme, avec ses passions, ses désirs effrénés. La résignation, le contentement, dans

quelque condition où l'homme se trouve, voilà ses préceptes aussi profondement sociaux et politiques que religieux.

Ne savez-vous donc pas que vous jouez avec le terrible élément que la société renferme ; l'envie de celui qui a peu contre celui qui a beaucoup ; l'envie qui engendre la haine qui elle-même engendre la colère et ses fureurs, et l'on sait ce que coûtent les fureurs populaires. La législation et surtout la religion n'ont pas trop à faire, celle-ci des préceptes, celle-là par des répressions à contenir dans son lit cet élément délétère et malheureusement inné dans l'homme. Ce n'est qu'à force d'un travail inouï que ces deux grandes puissances réussissent à garder dans la société cet équilibre sans lequel elle s'effondrerait ; et l'on dirait que vous vous plaisez à déplacer, à bouleverser les forces intérieures de la société en soulevant continuellement une force contre l'autre : c'est avec de telles doctrines que la Révolution française fut faite.

Et toi, peuple, prends garde ; parceque ces hommes te flattent, parce qu'ils se font tes oracles, parce qu'ils promettent toutes sortes de jouissances dans le ciel qu'ils te bâtissent, tu en fais tes idoles,tu les encenses, tu les lèves sur tes bras puissants, tu les places sur tes autels. Oui, mais il leur faut des sacrifices à tes idoles, et à ces idoles, comme aux faux dieux du paganisme, il faut des holocaustes humains, et ce sont les adorateurs qui paient les frais du sacrifice, heureux encore quand ils n'en sont pas eux-mêmes les victimes. Marat et Robespierre furent deux de ces idoles du peuple. La ruine de tout Paris, la misère se faisant bandit pour ne pas mourir de faim, et deux cent mille têtes humaines, voilà l'auréole de leur couronne, l'entourage de leur trône.

Et vous, Girondins de tous les siècles, relisez cette page sanglante de l'histoire qui vient de s'ouvrir devant vous. Sachez donc une fois que la sagesse consiste plus à écouter qu'à dicter ; que le génie a ses moments d'éclipse ; que le mouvement n'est



pas toujours le progrès ; que les anciennes institutions ne sont pas toujours à dédaigner ; que la foi passe avant le génie ; que l'orgueil a été cause de la chute de la première et la plus belle intelligence qui ait été créée, et que la révolte de l'orgueil n'a jamais trouvé d'excuse ni de pardon, depuis Satan jusqu'à Voltaire, depuis Julien l'apostat jusqu'à Lamennais. Apprenez, apprenons tous ensemble que, dans les crises sociales, la grande faute des gens de bien est de ne pas assez oser ; que la vérité a autant de droit d'être énergique que le crime d'être violent, et que si les honnêtes gens étaient fermes, unis et sans faiblesse, les Marat disparaîtraient.

J. A. CHAPLEAU.

BERTHELOT DE BEAUCOURT.

Josué-Maurice Dubois-Berthelot de Beaucourt, né en 1669, me parait être venu dans cette colonie l'année 1689, avec les troupes, lorsque Louis XIV déclara la guerre à Guillaume d'Orange qui s'était emparé tout récemment du trône d'Angleterre. Le " lieutenant de Beaucourt " figure dans la liste des officiers du Canada en 1690.

M. de Ramesay était alors gouverneur des Trois-Rivières. Comme après le siège de Québec (automne de 1690) on craignait de voir revenir les Anglais avec des forces plus considérables, des ordres furent donnés pour reconstruire ou augmenter les fortifications des villes. M. de Beaucourt, envoyé à cette fin aux Trois-Rivières, y érigea, au printemps de 1691, une grande et solide palissade qui enveloppait tout le Platon et s'étendait plus loin que l'ancienne clôture de pieux du côté du nord-est. Vers la fin du mois de juin, M. de Frontenac faisant une tournée d'inspection en vue de la défense du pays, s'arrêta au Trois-Rivières et complimenta le sieur de Beaucourt au sujet de ses travaux en ce lieu (*Paris Documents* IX. 519).

Dans son *Histoire du Canada*, M. de Belmont place à l'automne de 1691 le fait suivant: " Cent vingt hommes du Sault, 40 de la Montagne, 20 de Lorette et 100 Français firent le parti d'Onneyouth : M. Guay menant les Sauvages ; Beaucourt, Auberville et Beaubassin, commandant les Français."

D'après Charlevoix, qui est plus exact bien qu'il ne fut pas sur les lieux comme M. de Belmont, cette troupe s'organisa à Montréal au commencement de février 1692, pour aller surprendre les Iroquois qui faisaient la chasse en bon nombre dans le territoire compris entre Vaudreuil, la baie de Kenté et le voisinage de la ville actuelle d'Ottawa. M. de Callières,

dit-il, "eut bientôt assemblé trois cents hommes, partie Français et partie Sauvages, et il les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe, après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montréal, et laissa son parti sous les ordres de M. de Beaucourt, capitaine réformé."

En 1692, Beaucourt n'était âgé que de vingt-trois ans. S'il avait passé du grade de lieutenant en 1691 à celui de capitaine en 1692, c'était le plus qu'il fut possible de lui accorder, mais qu'il ait été capitaine réformé dès cette dernière année, c'est ce qui ne s'explique pas. On ne met à la réforme que des officiers de service ancien. Je crois comprendre l'expression de Charlevoix dans ce sens-ci : "qui est maintenant capitaine réformé," c'est à dire qui était réformé à la date où Charlevoix écrivait. Les historiens sont remplis de ces inexactitudes, qui font le désespoir des chercheurs de renseignements. L'homme qui écrit se figure que chacun des lecteurs devine sa pensée ; grave inconséquence ! grande source de malentendus ! Une phrase qui ne dit pas clairement "telle chose est arrivée à telle date" est en histoire une phrase traîtresse. Belmont, Catalogne, Charlevoix, les Jésuites, LeTac, et cinquante autres ont bourré leurs ouvrages de ce qu'ils ne voulaient pas dire ; et en s'exprimant mal, ils ont bouleversé une bonne partie de l'histoire. J'ai dans ma bibliothèque cinq cents volumes traitant de l'histoire du Canada ; chaque jour je place en marge de l'un d'eux une correction de ce genre. Trouvez-moi un homme qui explique un événement tel qu'il le comprend, je vous dirai que cet homme est hors de pair. A son insu l'écrivain mêle les dates et les faits. Pour produire un livre d'histoire sans défaut, il faudrait que le manuscrit en fut corrigé par un savant mieux renseigné que l'auteur et sachant écrire avec plus de précision que lui, deux conditions fort difficiles à réunir.

Gédéon de Catalogne place erronnément sous la date de 1694 l'expédition dont il s'agit, et il la raconte en ces termes :

" On eut avis qu'un gros parti d'ennemis faisait la chasse vers le lac Saint-François. Le sieur Dorvilly demanda un parti de Français et de Sauvages pour les aller surprendre. Comme il était en route, le sieur Dorvilly fut échaudé par une chaudière d'eau bouillante qui se lâcha, et le sieur de Beaucourt, son second, continua l'entreprise, qui à la fin trouva l'ennemi, le surprit dans ses cabanes et entra dedans le sabre à la main, où on en tua plusieurs ; d'autres se sauvèrent tout nu à travers les neiges ; nous délivrâmes le sieur de Laplante, officier qui avait été pris avec le sieur de Larabeyre, à l'affaire de Lachine. Nous y perdîmes trois ou quatre de nos plus braves Sauvages.

A son tour, M. de Belmont écrit : " Février 1692, on surprit Tateguenondahi, chef des Tsonnonthouans, dans une île de la rivière Kentsagué, au bout du lac Saint-François. Il avait 60 hommes, dont 24 furent tués et 20 pris. Six Sauteux tués ; trois chefs de la Montagne. M. Guay vint dans l'eau gelée jusqu'aux genoux, couchant sur la neige, jeûnant le carême avec une grosse fluxion sur les dents et la joue."

Robert-Michel Guay, prêtre de Saint-Sulpice, était venu de France le 15 août 1688 et desservait les missions sauvages de la montagne de Montréal, du Sault-au-Récollet et du lac des Deux-Montagnes.

Charlevoix expose son récit de la manière suivante : " M. de Beaucourt étant arrivé à l'île Tonihata, qui est à une petite journée en deça de Cataracouy, y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étaient avancés jusque là en chassant, à dessein de se jeter ensuite sur nos habitations, pour empêcher nos habitants de faire leurs semences. Il les attaqua dans leurs cabanes par un très mauvais temps, en tua vingt-quatre, en prit seize et délivra un officier, nommé Laplante, qui avait été pris, trois ans auparavant, et qui n'ayant pas été reconnu d'abord dans son habit de sauvage, pensa être tué comme Iroquois."

Dans son opuscule intitulé *Aperçu*.... M. l'abbé Daniel publie une liste de promotions recommandées, sous la date de 1696 ou 1699. On y voit : " M. de Beaucourt, officier intelligent, pour remplacer M. de la Valterie."

L'expédition qui partit de Québec, l'automne de 1704 et qui s'empara durant l'hiver des postes anglais de l'île de Terreneuve, était commandée au départ, par M. de Beaucourt, ayant sous ses ordres M. de Montigny. A Terreneuve, M. de Subercase, gouverneur de Plaisance, commanda en chef et fit agir Beaucourt et Montigny comme ses assistants principaux.

En 1711, la ville de Québec étant menacé de l'approche de la flotte anglaise, M. de Vaudreuil, gouverneur-général, envoya chercher M. de Beaucourt, afin de prendre des mesures pour se retrancher. M. de Beaucourt, tirant son épée, lui répondit qu'il n'y avait " point d'autre parti à prendre pour combattre l'ennemi que de bien affiler son épée à chacun," attendu qu'il n'était plus temps d'élever des fortifications. (*Documents publiés à Quebec* I, 621.)

Charlevoix passe à la légère sur ce fait — si c'est un fait. (*Histoire de la Nouvelle-France* II, 351.)

Plus loin (page 355) il dit que M. de Vaudreuil, arrivant à Québec, trouva tous les ordres qu'il avait donné à M. de Beaucourt très bien exécutés.

Remarquons que Charlevoix place tout cela en 1710, tandis que M. de Catalogne met 1711. Il est possible que l'épisode de l'épée hors du fourreau soit de 1711, lorsque, après avoir en quelque sorte suspendu les travaux de défense (1710), on voulut les reprendre tardivement à l'approche de la flotte anglaise (1711).

1712. M. de Beaucourt ayant été envoyé de Québec à l'île Royale (cap Breton) c'est M. de Catalogne qui continua les

ouvrages de défenses que l'on érigeait à Québec. (*Documents* publiés à Québec I, 623).

Voir Ferland : *Cours* II, 395 ; voir aussi *Documents* publiés à Québec II, 551. On remarquera que, cette fois encore, l'ignorant copiste a écrit de travers : il met " M. de Bécancourt " pour " M. de Beaucourt, " une erreur qu'il avait déjà commise (I, 235) dans le sens inverse lorsqu'il a fait mention de M. de Beaucourt comme grand-voyer, au lieu de lire : M. de Bécancourt.

Le 13 novembre 1713, à Québec, M. de Beaucourt épouse Gabrielle-Françoise, veuve de Paul LeMoine de Maricourt, fille de Charles Aubert de la Chesnaye et de Marie-Angélique Denys (Tanguay I, 14. 62.) Notre officier était fils du chevalier Jacques-Hyacinthe Dubois-Berthelot sieur de Beaucourt, et de Pétronille de Magnan, de Bothoa, diocèse des Cornouailles, Angleterre. (Tanguay III, 472.)

Entre 1713 et 1730 je n'ai aucun renseignement sur M. de Beaucourt. M. l'abbé Tanguay note que, en 1730 ce personnage était gouverneur des Trois-Rivières.

Au registre des délibérations de la paroisse des Trois-Rivières je vois que, au commencement de juin 1731 " Bois-berthelot de Beaucourt" et autres personnes signent l'approbation des comptes de la Fabrique pour l'année 1730. Le 17 août 1731 " M. de Beaucourt, gouverneur des Trois-Rivières," s'est transporté à Saint-François-du-Lac, à propos des difficultés survenues entre les habitants de ce lieu et le seigneur Crevier concernant les droits de pêche (*Edits et Ordonnances* III, 273.) Le 6 décembre, M. de Beaucourt, gouverneur des Trois-Rivières, est parrain dans cette ville.

Une liste des officiers de la colonie, année 1732, porte en tête les noms suivants : " De Beaucourt, gouverneur des Trois-Rivières, 63 ans ; le chevalier Bégon, major à Québec, 45 ans ; De Gannes, major à Montréal, 52 ans ; La Chassaigne,



gouverneur de Montréal, 76 ans ; De la Corne, lieutenant du roi à Montréal, 62 ans ; Le Verrier, lieutenant du roi à Québec, 75 ans ; De Ligneris, major aux Trois-Rivières, 68 ans."

M. Bibaud, dans le *Panthéon Canadien*, dit que Berthelot de Beaucourt fut gouverneur de Montréal en 1733 et l'était encore en 1744. Le changement de poste dut avoir lieu après le 23 juin 1733, puisque ce jour-là, aux Trois-Rivières, " dans l'hôtel de messire Josué-Maurice Dubois-Berthelot de Beaucourt, gouverneur de la ville," se tint une assemblée des notables pour aviser au moyen de prévenir les incendies et défendre de couvrir les édifices en paille. Il est ordonné en même temps d'abattre toutes les " cheminées construites de terre et de branches entrelacées." On devra aussi, dit le procès-verbal, " ferdocher et clôturer la commune." Un syndic sera nommé pour conduire les travaux de la commune. Le procès-verbal de cette assemblée est dressé par René-Godefroy, seigneur de Tonnancourt, conseiller du roi, lieut.-général au siège des Trois-Rivières (*Papiers de la municipalité*).

Le 10 avril 1734, pendant l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Montréal " M. Boisberthelot de Beaucourt, gouverneur," donne des ordres efficaces pour empêcher les flammes de se propager aux maisons voisines (*Vie de Mlle Mance* II, 221 ; *Edits et Ordonnances* II, 368).

D'après un papier que M. de Léry Macdonald m'a montré, il aurait été tenu une cour martiale, au château Vaudreuil de Montréal, le 25 avril 1735, sur la plainte du capitaine Pécaudy de Contrecœur, contre Antoine Brissant dit Beauséjour, soldat et tambour de sa compagnie, déserteur. Le président du tribunal est " Boisberthelot de Beaucourt, chevalier de Saint-Louis," assisté de Michel de la Rouvillière, commissaire-ordonnateur, Le Gardeur de Repentigny, Viviers, chevalier de Saint-Louis, de Budemont, le chevalier de Longueuil, de

Noyan, de la Fresnière, Dufiguier, tous capitaines. Le baron de Longueuil, major, fait les fonctions de procureur du roi.

En 1738, à Montréal, les citoyens signent une pétition contre certains actes de madame d'Youville, accusée par la rumeur publique de vendre de la boisson aux Sauvages. On travaillait par ce moyen à l'empêcher d'avoir un jour la conduite de l'hôpital. M. Boisberthelot de Beaucourt signe cette pétition adressée au ministre. (*Vie de madame d'Youville*, p. 37.)

M. de Beaucourt est gouverneur de Montréal, en 1739. Une note officielle ajoute : " Il a toujours servi avec distinction ; il a toutes les qualités pour remplir la place qu'il occupe." (Daniel : *Aperçu* page 55.)

M. de Beaucourt était gouverneur de Montréal en 1740. (Ferland : *Cours II*, 455.)

M. de Beaucourt, gouverneur de Montréal, en 1743, représente que les fortifications de cette ville sont ou insuffisantes ou mal ordonnées. Il est nommé, avec d'autres officiers, pour conduire les ouvrages nécessaires à la place. (Daniel : *Famille de Léry*, page 35.)

Le Père Charlevoix a écrit une *Histoire de la Nouvelle-France* qui va jusque vers 1730 ; elle a été imprimée en 1744 ; l'auteur est mort en 1761. A la page 112 du tôme premier, il dit que M. de Beaucourt est présentement gouverneur de Montréal. Pour moi, ce " présentement " veut dire : " année 1744," ce qui d'ailleurs paraît exact.

Après l'incendie de leur maison, madame d'Youville et ses associées occupaient, en 1745, une maison à titre temporaire. M. Boisberthelot de Beaucourt, " toujours opposé à leur établissement, désira occuper lui-même cette maison.... il leur ordonna d'en sortir.... Il fallut donc obéir et quitter la maison.... M. de Beaucourt était gouverneur de la ville." (*Vie de Madame d'Youville*, pages 52-53.)

Le 3 juin 1747, M. de Beaucourt donne avis, de Montréal, des nouvelles des partis de guerre occupés vers le lac Saint-François. (*Documents* publiés à Québec III, 340-341 347.) C'est la dernière fois que je rencontre son nom. Il était d'un âge à disparaître bientôt de la scène du monde puisqu'il touchait à ses quatre-vingts ans.

D'après le dictionnaire de M. Tanguay (III, 475) M. de Beaucourt aurait eu de son mariage avec Gabrielle-Françoise Aubert, un fils du nom de George-François, lequel se maria avec Jeanne, fille de Mathieu de Goutin, l'un des fonctionnaires les plus souvent cités au cap Breton. George-François devint capitaine au détachement de la marine au service de la Nouvelle-France et stationna assez longtemps à Louisbourg, capitale du cap Breton. En 1743 et 1744 il eut des enfants qui furent inhumés à Québec et à Charlebourg ces mêmes années. Il est probable que, antérieurement à ces dates, il avait eu, à Louisbourg, d'autres enfants, dont l'identité sera un jour constatée, et qui sont peut-être les suivants :

Parmi les officiers du cap Breton il y avait, en 1761, deux enseignes en pied, du nom de Pellerin de Boisberthelot, âgé de 24 ans, et le chevalier de Boisberthelot, 22 ans ; avec eux était le lieutenant de Boisberthelot, 33 ans. (Daniel : *Officiers de l'île Royale*, page 81.) En 1763, le chevalier de Boisberthelot servait à Rochefort (France) avec le grade de lieutenant, et il était en compagnie d'un autre lieutenant du nom de Boisberthelot également. Tous deux sont notés comme anciens officiers de l'île Royale ou cap Breton (Daniel : *Départ des Troupes*).

S'il reste des descendants des Beaucourt du Canada, ils doivent se retrouver en France, ou dans les colonies françaises du XVIIe siècle.

BENJAMIN SULTE.



LA PHILOSOPHIE DU RIRE *

I

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Lorsque vous êtes appelé à faire quelqu'action importante pour la première fois, cela remue dans votre être tout un monde d'émotions diverses, lesquelles se décèlent souvent à l'extérieur, soit par une bizarrerie de mouvements du corps, soit par un jeu quelconque de physionomie, ou soit encore par un accent de voix étranger. Vous vous sentez tout gauche, vous n'êtes pas dans votre assiette ; vous avez peur du ridicule, vous craignez qu'on ne rie à vos dépens.

Ce que je viens de peindre m'est arrivé quand on m'a servi un subpœna de l'amitié, qui me sommait amicalement d'avoir à comparaître ce soir devant des juges bienveillants. C'était dans la rue, à la promenade. L'huissier de votre tribunal marchait à côté de moi, et, sans préambule, sans y mettre de gants, à brûle-pourpoint, il me proposa de faire le travail d'une conférence. Il me mit entre les mains le document émané par monsieur le président de l'Institut Canadien. Il me tenta.

Mon premier mouvement fut de m'arrêter brusquement ; puis, j'acceptai. Avez-vous remarqué comme le premier mouvement de l'homme est de sourire presqu'invariablement à toute tentation ? J'obéis donc à cette impulsion première ; mais immédiatement après vint la réflexion, et avec la réflexion—l'indécision amenée par le sentiment de ma faiblesse, de

* Conférence lue à l'Institut canadien-français d'Ottawa, le 15 avril 1888.



mon incapacité. De là, frayeur bien légitime qui me porta à vouloir résister à la douce injonction de mon ami, qui me fit dire *non* après avoir dit *oui*. Cependant, on m'a rassuré ; on m'a dit et répété que j'étais très capable de cette difficile chose : sourire pour la première fois à un public indulgent—tellement rassuré, qu'un moment je me suis cru moi-même digne de tous ces éloges. Et, quoique tout tremblant, encore tout étourdi de ma hardiesse, me voilà devant vous sans trop savoir comment j'y suis arrivé.

Mesdames, je vous prie d'être vous-mêmes : soyez bonnes ; messieurs, je suis à la merci de votre clémence.



Doutant beaucoup de moi-même, et malgré cela, ambitionnant d'être dans cet essai à la hauteur de mon auditoire—j'allais dire audience,—j'avais tout d'abord consulté quelques livres sur le sujet profond que j'ai à traiter ce soir ; mais, soit que les auteurs qui me tombèrent par hasard sous la main, aient écrit comme l'on parle quelquefois, pour ne rien dire, je n'ai trouvé chez aucun d'eux le rire très-intéressant. Force me fut donc de me rabattre sur mon expérience limitée et mon humble imagination. Vous m'excuserez certainement ; j'y compte beaucoup.



Le verbe rire, dans sa conjugaison, n'est irrégulier qu'aux premières pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du présent du subj. ; il prend là deux i de suite : nous *riions*, que vous *riiez*. Mais, dans l'action qu'il exprime, le verbe rire est irrégulier tout le temps ; bien souvent aussi, dans ce dernier cas, il est immodéré. Il devient alors *fou-rire*.

Le fou-rire !.... Qui de nous n'a pas été secoué par cette gambade hystérique de l'âme ?

Le fou-rire, lorsqu'il se prolonge outre mesure, fait mal et vous force à vous tenir les côtes. Vous dites alors entre deux accès : " Ah, mon Dieu ! je suis malade de rire, " et vous riez de plus belle.

C'est surtout quand l'esprit est inquiet, quand l'âme est triste et qu'une contrainte prolongée de l'inquiétude et de la tristesse avait chassé loin de vous la douce gaieté, que le fou-rire arrive au galop et se saisit de vous inopinément, à propos d'un rien extravagant.

La nature de l'homme est d'être heureux, et un trop long jeûne de bonheur donne à l'âme, comme à l'estomac, une trop longue abstinence—des tiraillements. Il faut à l'un du manger et à l'autre du rire ; sans quoi, il y a désorganisation fatale.

Laissez-moi illustrer le fou-rire par une courte anecdote et après cela, nous passerons aux autres espèces de rires. Je vous préviens que vous ne rirez pas à vous en rendre malade, à moins que vous n'ayez ri de longtemps :

Un médecin de mes amis, avait un cheval qui, en mangeant, gaspillait son avoine. Je ne sais quel nom les vétérinaires donnent à ce vice assez commun chez la gent chevaline ; mais, n'importe ! Ce cheval, un beau de l'espèce, n'avait que ce défaut : gaspiller son avoine. Après avoir pris une bonne bouchée, dans la mangeoire, il donnait vivement de la bouche contre la paroi de la crèche, par un brusque mouvement de tête de droite à gauche ; puis, son avoine ainsi secouée et perdue, il prenait tranquillement une bouchée de foin. Ce petit jeu amusait fort ce bel animal, faut croire : car il en perdait le meilleur de son manger et il maigrissait à vue d'œil.

Hélas ! nous aussi, pauvres humains, agissons souvent comme cette brute : les petits jeux innocents nous font maintes fois perdre le boire et le manger....



Donc, ce cheval gaspillait son avoine et il maigrissait. Son maître avait essayé de tous les moyens pour le guérir de ce défaut, et rien n'y faisait ; lorsqu'un jour, mon ami s'avisa de planter un clou à l'intérieur de la crèche, juste à l'endroit où la noble bête donnait de la bouche, dans son mouvement de tête de droite à gauche. Un soir, le cheval rentre à l'écurie, hennissant de plaisir à l'idée qu'il allait, après une journée d'un dur labeur, pouvoir se livrer en paix à son amusement favori. Comme à l'ordinaire, il prend avidement une bouchée d'avoine dans la mangeoire, et.... mais, aïe! le clou malencontreux lui emporte presque toute la lèvre inférieure. Tête de la pauvre bête qui, d'un air tout ahuri, avait l'air de se demander : " Qui diable a pu planter là ce clou maudit ?" Il fut guéri à tout jamais.

Messieurs, il n'y a rien de bien drôle dans cette histoire, je le sais ; pourtant, un brave garçon qui était triste à en mourir depuis longtemps, et à qui ce médecin de mes amis la raconta, en eut le fou-rire.



Parlons maintenant de cette espèce de rire provoqué par l'aspect du ridicule dans les choses et dans les personnes. Ce genre de rire est involontaire, spontané, irrésistible. Le ridicule, c'est la disproportion... Voyons un peu : La vue d'un géant bien fait ne nous fait pas rire ; la vue d'un nain, non plus. Mais, la vue d'un homme très grand de buste avec des jambes très courtes, ou un buste très court monté sur des échasses, amène toujours le rire. De même, de longues oreilles : " Midas, le roi Midas, avait des oreilles d'âne." De même encore, un nez très camus, une bouche fendue jusqu'aux oreilles, des raquettes en guise de pieds.... J'en passe, naturellement ; vous comprenez pourquoi ?

Le ridicule, c'est ce qui est passé mode ou c'est la mode exagérée.... Le faux col de grand'papa ou la coiffe de grand'-

maman fait toujours rire. De même, un pantalon tellement étroit qu'il vous a fallu sauter dedans pour le mettre, ou une robe laquelle vous fait l'effet d'un fourreau de parapluie.

Le ridicule, c'est quelquefois le contraste.... Un âne accouplé à un fort cheval pour tirer une lourde voiture fait rire aux anges. La fable " La Grenouille et le Bœuf " offre un charmant contraste dont le ridicule vous fait rire bénévolement :

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur ;
Disant : Regardez bien ma sœur ;
Est-ce assez ? Dites-moi : n'y suis-je point encore ?
—Nenni.—M'y voici donc ?—Point du tout.—M'y voilà ?
—Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Le ridicule, c'est aussi les extravagances de l'ambition.... Au risque d'être grondé, je vais vous citer encore une fable de La Fontaine, l'inimitable moraliste :

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT.

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et court-vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.
Notre laitière, ainsi troussée,
Comptait déjà dans sa pensée
Tout le prix de son lait ; en employait l'argent ;
Achetait un cent d'œufs ; faisait triple couvée.
La chose allait à bien par son soin diligent.

Il m'est, disait-elle, facile
D'élever des poulets autour de ma maison,
Le renard sera bien habile
S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
Le porc à s'engraisser coûtera peu de son ;
Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable :
J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, ume vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau ?
Perrette là-dessus saute aussi, transportée :
Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée.
La dame de ces biens, quittant d'un œil marri
Sa fortune ainsi répandue,
Va s'excuser à son mari,
En grand danger d'être battue.
Le récit en farce en fut fait ;
On l'appela le *Pot au lait.*

***

Le rire involontaire est souvent occasionné par l'inattendu.... Un juge *en fête* vous fait rire d'un rire homérique, car on dit toujours : *Sobre comme un juge.*

Cette autre fable de La Fontaine : " La Souris et la Montagne," est toujours drôle. Les amis de Jonas, à Ninive, ont dû bien rire quand il leur raconta son aventure dans le corps de la baleine. Une voix flûtée s'échappant de la poitrine d'un gros homme, vous fait rire béatement.

Mais, abrégeons.

Cette espèce de rire est de plus provoquée par certains malheurs chez autrui ; mouvement involontaire que le cœur déplore tout de suite après. Une personne tombe dans la rue. Votre premier mouvement n'est pas d'aller l'aider à se relever. Non ! vous commencez par rire. Le vent enlève le cha-

peau de votre ami, et ce dernier, tout en maugréant, non contre le vent, mais contre son chapeau, chose étrange !— court après dans la boue ou la poussière ; qui rit ? toute la rue. Un ouvrier dégringole du haut d'un échafaudage ; vous courez, après avoir ri, au lieu de l'accident, en vous disant : " Pourvu que le pauvre diable ne se soit point cassé le cou..." Vos paroles expriment un regret ; tout de même, vous avez ri de ce malheur.

Ce qui fait bien rire dans le genre, c'est le miaulement plaintivement criard d'un chat à qui l'on a écrasé la queue, ou le hurlement douloureux d'un chien hargneux et vicieux courant et aboyant après une voiture et que le fouet du conducteur a cinglé complaisamment.



Maintenant, laissez-moi faire transition du rire bruyant et involontaire dont je viens de parler, au rire proprement dit ou le sourire, en faisant revivre devant vous un article qui a trait au rire en général et lequel, sous le titre *Heureux*, je publiai dans le journal *Le Canada*, il y a deux ans et plus.

" Le nègre excepté, celui qui rit le mieux et le plus souvent sur la terre, c'est le Canadien-Français.

" Quand par hasard il m'est donné de faire la rencontre d'un beau nègre qui rit, je m'arrête et je le regarde aller. La sympathie du rire m'attire vers ce noir gaillard qui rit au nez de toute fortune, bonne ou mauvaise ; et moi-même je ris de le voir rire, de le savoir heureux, content de son sort, et cela me fait du bien.

" Il s'éloigne, je continue mon chemin de mon côté ; mais le sillon que cette gaîté passagère a tracé en moi fraye pendant quelqne temps un chemin facile à la marche de mon esprit.

" Ce rayon de soleil éclairant cette noirceur près de moi, illumine complétement les coins sombres de mon cœur ; les terreurs de l'a-



venir qui m'assaillaient tantôt se sont dissipées comme par enchantement, et les choses de ce monde m'apparaissent maintenant toutes roses et belles.

" Par exemple, le rire communicatif du nègre, tout en étant plaisant à voir et à entendre, ne produit pas exactement la même impression sur celui qui en est témoin que le bon et franc-rire du Canadien-Français.

" Le nègre nous rend heureux de son bonheur par contraste extrême ; il est le paria de la création et pourtant il est heureux, content de son sort ; il rit. Cette joie d'enfant chez ce paria est une excuse gratuite offerte à l'égoïsme du bonheur chez le favori des cieux.

" Le Canadien-Français, lui, appartenant à la petite famille des privilégiés de la création, rend son frère de la race blanche heureux de sa gaîté, par déduction. *On* — l'étranger que le hasard met en contact avec le Canadien-Français — on se dit parlant de nous : " *They are happy ;* ils sont heureux, contents de leur sort ; ils rient dans les mêmes conditions de naissance, d'état ou de fortune où je me trouve moi-même. Et moi, butor ! je passe grave, froid, triste, lugubre comme un corbillard. Pourquoi n'essayerais-je pas de faire comme eux ? "

" Et cet étranger s'acclimate peu à peu, sa froideur se fond à la chaleur du Canadien-Français. Ayant reçu le baptême du rire des mains de notre nation, il se sent régénéré et heureux, et bientôt il sera canadien de cœur comme vous et moi et fier de le proclamer.

" (Regardez dans Québec : que font les froids Anglais d'il y a cinquante ans ? ils se proclament Canadiens, ils sont heureux, ils rient.)

" C'est alors, dis-je, quand le rire du Canadien-Français aura fusionné les races diverses qui peuplent aujourd'hui le Canada ; c'est alors que la nation canadienne, enfin sortie de ses langes, commencera réellement à accomplir la mission que la Providence lui a confiée : celle de retremper les peuples du vieux monde en leur inculquant ses idées conservées droites et saines, en leur infusant un sang jeune et chaud ; en les régénérant par le baptême du rire.



"Selon l'humble idée que je me fais du Créateur, pour que sa félicité soit parfaite, il faut que sa chose crée, sa créature soit contente de son sort, soit heureuse ; il faut qu'elle chante, qu'elle rie même sur cette terre de ronces et d'épines où sa colère l'a un jour jetée. Dieu a soif de notre amour et veut qu'on l'aime en dépit des épreuves passagères auxquelles il nous soumet pour nous éprouver. Le plus bel encens, la plus belle prière qui monte de la terre au ciel, c'est le bruit joyeux qui s'échappe d'une maison où, quoique la misère gratte à la porte, l'amour, l'union et le rire s'allient pour glorifier l'avenir. Et quand ce bruit joyeux, le rire, ne parvient pas jusqu'au Créateur, c'est que sa créature s'est révoltée, ne l'aime plus ou va l'oublier."

II.

Le trait d'union entre le rire dont nous venons d'esquisser les différents caractères et le rire proprement dit ou le sourire, est le *souris*.

Le souris, c'est le cachet de l'âme en joie ; ou mieux, c'est l'estampe de l'homme heureux. Bien souvent, n'est-ce pas, il vous est arrivé de sourire inconsciemment ? Quelqu'un alors vous a dit peut-être : "Qu'avez-vous à rire ?" Et, surpris, vous avez répondu : "Je ne ris point ; est-ce que je ris ?" C'était l'état de votre âme qui s'était estampé à votre insu sur votre visage ; c'était le souris, cet éclair du bonheur.



Arrivons maintenant à l'espèce de rire qui fait le sujet principal de cette courte étude.

De toutes les passions, c'est l'avarice qui se peint le mieux au dehors par le rire. En effet, celui qui amasse tas sur tas, en se privant de certaines jouissances, dans le but d'en jouir mieux, plus longuement, plus en grand plus tard, sourit d'ai-



ses anticipées à la vue de chaque écu qu'il thésaurise. Dans le rire de ce genre d'avare s'incarnent en s'y fondant tous les rires des diverses passions qui agitent son âme. Ce rire est multiforme conséquemment et quoique ses nuances soient difficiles à saisir, il est très curieux à observer. Mais quand un avare est devenu par la force de l'habitude, amoureux du gain pour le seul plaisir que le gain rapporte, le rire de sa passion unique se stéréotype en quelque sorte sur son visage et n'exprime plus que l'astuce et une satisfaction béate. Tel un vieux *pawn-broker* juif.

Permettez-moi de vous rapporter ici une courte histoire d'avare, laquelle me revient de je ne sais où, et puis nous serons très sérieux.

Un avare s'était permis un jour une extravagance : il s'était acheté une bouteille de fin brandy, laquelle il avait serrée dans son buffet.

Cet avare amassait sou par sou, au jour le jour, des trésors de péchés mortels. Il en était arrivé par une suite malheureuse des accidents de la vie, à incarner l'avarice et dans son cœur et dans sa tête. Il s'était refusé, l'un après l'autre, les plaisirs honnêtes que, bien compris, comportent l'orgueil, la gourmandise, la luxure, l'envie, la colère et la paresse, pour jouir sottement des plaisirs criminels de l'avarice de l'argent.

Cette bouteille de brandy, voici à quoi elle lui servit jusqu'à ce qu'il mourut de faim :

Chaque lundi matin, il faisait la soupe dans une grande marmite pour toute la semaine. Cette soupe était un brouet noir, auquel un chien affamé n'aurait pas touché.

Quand venait le samedi et bien pis, le dimanche, ça puait, cette soupe, ça sentait le diable d'une lieue ; il y grouillait dedans des animaux immondes. Le cœur même de notre in-

compréhensible avare se soulevait de dégoût, quand le pauvre homme s'apprêtait à l'avaler. Il se disait alors : " Mon vieux, si tu manges cette méchante soupe, je te payerai un petit verre de l'excellent cognac que nous avons acheté un jour de grand gala."

Et de fait, il allait retirer du buffet la fameuse bouteille de brandy, la plaçait sur la table, à côté de la marmite au brouet ; et bravement, les yeux rivés sur la liqueur promise, il mangeait sa soupe.

Puis, cet étrange repas fini, il riait de lui-même bruyamment et il se gourmandait de la sorte tout en remettant les choses à leur place accoutumé : " Ah, ah, ah ! elle est bien bonne, vraiment ! elle est bien bonne...... ; nigaud, va ! tu croyais y toucher à ce bon brandy, hein ! Ai-je les moyens de te payer un tel luxe, dis ; ai-je de tels moyens, vieux scélérat ?"



Cependant, si l'avarice a un bien vilain rire, elle en a aussi un bien beau : c'est celui, c'est le sourire qu'amène sur vos lèvres avec une prière, le souvenir des trésors de tendresse dont vous a comblé les auteurs de vos jours quand vous étiez petit ; souvenir avare qui vous revient, à l'heure où il vous est demandé à votre tour de rendre la pareille à vos enfants, et lequel vous thésaurisez avec un bon sourire.



L'orgueil a divers rires : rire hautain, fantasque, dédaigneux, sardonique. Rire aussi de légitime amour-propre : le sourire satisfait de celui qui travaille hardi ! marche droit vers un but honnête, et qui arrive enfin, sans avoir eu à écraser quelqu'un.

Rire encore de glorieux achèvement : celui de la création par la créature.... Oh ! quel beau, bon et franc sourire que celui qui éclaire une physionomie par l'orgueil de l'amour paternel ! !

***

L'envie a le rire sournois et rentré. Ce rire, qui étouffe souvent celui qu'il secoue, a l'air de se promettre de basses et inavouables satisfactions. Il dit : Hi, hi.., si j'étais à sa place ; si c'était moi au lieu de celui-là. Hi, hi, hi... Néanmoins, l'envie a aussi un bon sourire : le sourire doux, triste et résigné du pauvre délaissé dans notre monde froid et ingrat ; le sourire de l'humble et timide enfant du malheur, né sous une mauvaise étoile, à qui rien ne réussit, rien ne va ; qui n'envie qu'un petit coin dans un lieu retiré, au soleil, pour réchauffer son abandon et sa misère et à qui l'on refuse même cela.

***

La colère a le rire satanique. Quand le visage, contracté par la colère, grimace un horrible sourire, il semble que des diablotins sortis de l'enfer tout exprès, jouent à cache-cache dans les coins de la bouche.

***

La gourmandise....Ah ! la gourmandise, que de rire elle provoque la gloutonne passion ! Je n'en peindrai qu'un pourtant : celui de l'ivrognerie. Le rire hébêté de l'homme ivre se communique rarement ; fait mal même, à celui qui en est le témoin. Savez-vous pourquoi ? C'est qu'il ressemble au rire épouvantable de la folie. Ne souhaitez jamais de voir rire un fou à travers ses tristes divagations. Mon Dieu ! qu'elle est horrible la gaîté de l'esprit troublé ! Les yeux de cette tête qui divague sont incertains, hagards ; ils semblent

chercher en tâtonnant de la lumière dans le noir de leur intelligence murée. La face est morne, lugubre, mate. L'âme semble avoir abandonné son enveloppe avant l'heure de la mort. Soudain ! une lueur illumine cette tête d'un pâle et vague reflet : le rire apparaît. Mais quel rire ? Un rire silencieux, fantôme ; un rire bruyant aussi quelquefois, lequel semble remuer les chaînes dont ce pauvre cerveau est lié. Un rire qui glace d'effroi !

Tel, à peu de chose près le rire de l'ivrogne. Le whiskey réveille dans le cerveau et le cœur toutes les grandes choses qui y dorment. L'imagination montée par les fumées de l'alcool, l'homme oublie qui il est et où il est. Il vit, l'espace d'une heure, dans des mondes inconnues et beaux; dans des mondes où il se meut à l'aise, où il embrasse des horizons immenses d'amour et de gloire. Mais, une fois arrivé à l'extrême hauteur de l'impossible, le vertige le prend ; il vacille, balbutie : il est ivre. Il ne sait pas ce qui lui arrive, et, finalement, il rit du rire de l'ivresse, de l'hébêtement, de la folie. Il rit d'un rire qui fait mal à voir.

***

La paresse a bien de toutes les passions le plus vilain rire. Il y a du bâillement dans le sourire de la paresse et ce sourire se métamorphose en grimace quand le paresseux est forcé de secouer sa torpeur. Les accidents qui naissent de la paresse prêtent beaucoup à rire. En effet, le paresseux se meut si lentement, si lentement, que quand ça lui arrive de se briser quelque chose, on rit de lui sans pitié. Ceci me rappelle une anecdote :

Nous avions un domestique, chez nous, à Radnor—il me semble le voir, le flandrin—qui s'échinait à rentrer le bois, dans la maison, par brassée énorme ; histoire de gagner un voyage. Mon père lui avait dit :

—A quelque bon moment tu te casseras le cou....

Il riait.

Or, un beau jour qu'il tenait bien un cordon de bois sec dans ses longs bras, il fit un faux pas et dégringola tout du haut du grand escalier, et il se cassa une jambe.

Nous autres, les enfants, nous trouvâmes cet accident très drôle : " Papa le lui avait bien dit, papa le lui avait bien dit...."

***

L'AMOUR.—De tous les sentiments qui agitent l'âme, l'amour est bien celui qui fait naître le plus beau sourire. Etudions-le en peu de mots sous ses aspects les plus charmants.

Contemplons-le d'abord sous l'aspect de l'amour maternel... Quoi de plus angélique que le sourire d'une mère à son enfant. Dans ce sourire passe un monde de reconnaissance à Dieu et de tendresses exquises. Cet enfant, c'est la bénédiction sur les époux, ratifiée du haut du ciel ; c'est la sanction de l'amour conjugal. Cet enfant, c'est le rachat des fautes du passé, peut-être ; c'est le pardon. C'est le rapprochement de l'époux et c'est un gage de sa bonne conduite future : Ne va-t-il pas falloir maintenant que le père donne bon exemple à son fils ? Cet enfant, ce sera le bâton de vieillesse de cette heureuse femme, ou si, hélas ! la mort survient tantôt, ce sera un ange qui priera pour elle là-haut.

L'amour filial.... Regardez sourire ce garçon, lorsqu'il parle de sa mère.... Mère.... quel beau nom ! Que de choses bénies l'énoncé seul de ce nom sacré n'évoque-t-il pas dans le cœur de l'homme ? Aussi, comme le sourire parle bien ici ; comme il dit bien tout, comme il exprime admirablement dans un langage discret, exquis, les choses délicieusement

saintes de l'éducation maternelle. L'éducation maternelle.... cette rosée qui rafraîchit toujours la pensée, quand viennent au cours de la vie, les grandes sécheresses du cœur. Et regardez aussi ce même garçon quand il parle de son père.... Que dit le sourire d'orgueuil qui se joue sur son intelligente physionomie ? Pour lui, son père c'est un être à part ; un être respecté, craint et chéri que les autres hommes ne sauraient égaler. Et le sourire du fils dit clairement : Oh ! si je pouvais être ce qu'est mon père, si je pouvais faire ce qu'il a fait....

L'amour fraternel... Ici, il y a mélange charmant : le sourire du frère, le sourire de la sœur ; et, comme les deux s'harmonisent bien ! Voyez plutôt, Je prends au hasard une scène entre mille, j'expose un tableau entre mille autres tout aussi ravissants. Ils sont à peine à l'entrée de la vie et à peu près du même âge. Déjà pourtant, la jeune fille a jeté sans qu'on s'en doute, des regards timides et inquiets sur les amis de son frère, et celui-ci s'est déjà choisi une petite compagne. Le dira-t-il à sa sœur ? Non, pas encore. Le dira-t-elle à son frère ? Oh ! non, jamais.... Cependant, ils s'en vont tous deux, marchant l'un près de l'autre au hasard ; heureux de se sentir vivre ; écoutant ce qui chante en eux, riant de mille jolis riens. La jeune fille souriant à son frère qu'elle aime d'un amour confiant et mêlé de respect mystérieux ; le garçon, souriant à sa sœur qu'il aime d'un amour protecteur et mêlé d'un je ne sais quoi, qui le trouble légèrement.

***

L'amour de Dieu.... Le sourire de cet amour est le couronnement de tous les autres ; il est le rayonnement du ciel sur l'âme.

Quand l'homme, après avoir ri de toutes les choses de la terre—joyeusement et amèrement, et souri à tout—agréablement et ironiquement, se sent fatigué, dégoûté, blasé, et qu'il

tourne enfin ses regards vers son Créateur, seul dispensateur de la vraie paix de l'âme ; qu'une prière ardente s'élance de son cœur vers le Trône des trônes.... alors, oh ! alors, il y a du rire, de la joie dans le ciel—rire angélique, joie extatique qu'attirent peu à peu à lui les aspirations du pauvre affligé....

La douce pensée du bien opère dans lui un changement merveilleux.... Une allégresse jusque-là inconnue embrase bientôt tout son être.... Sa physionomie s'illumine tout-à-coup de reflets divins ; un sourire y apparaît rayonnant—c'est le sourire de l'amour de Dieu.

WALTER CLECH.

Ottawa, avril 1888.

LA MISÈRE A PARIS.

I

Posséder un lit, une commode, avec deux ou trois chaises, c'est déjà un certain degré d'aisance et de dignité relative. " Je suis dans mes meubles ; le lit et les tableaux sont à moi," vous dira non sans orgueil une chiffonnière en vous montrant un vieux bois de lit rempli de chiffons et quelques gravures mouchetées de taches noires. Pour bien des gens en effet, la phase de l'irrémédiable détresse date du jour où, réduits par une saisie à ce minimum de propriété dont la loi ne permet de dépouiller personne, le lit, les instruments de travail, et les effets personnels, iis ont commencé de garnis en garnis le cours d'une lamentable odyssée. Lorsque, dans quelque *cabinet meublé* (suivant l'expression générique) large de deux à trois mètres, vous trouvez toute une famille, mari, femme, quatre ou cinq enfants entassés, et que vous voyez suspendues à la muraille une couronne de mariée, une photographie d'enfant, épaves sauvées du naufrage, vous n'avez pas besoin de leur faire raconter leur histoire, car elle est toujours la même. C'est une famille d'expulsés qui est venu échouer au garni. L'époque du terme est toujours une crise dans la vie de la misère. A cette époque fatale, on rencontre dans les rues de Paris nombre de familles en quête d'un gîte, qui transportent dans une petite charrette à bras leur chétif mobilier, le père tirant, les enfants poussant, la mère portant dans ses bras les objets qui n'ont pu tenir dans la charrette. Quatre fois l'an, les quartiers pauvres offrent le spectacle de ces exodes populaires, et je n'en connais guère de plus pitoyable.

Les logements garnis reçoivent, outre ces familles d'expulsés un assez grand nombre d'individus qui n'ont jamais logé

et qui, suivant toutes probabilités ne logeront jamais ailleurs, les uns parce que, étant sans liens de famille, ils travaillent, mangent et vivent au dehors, les autres parce que, n'ayant l'intention de passer à Paris qu'un temps assez court, ils ne veulent point se mettre en frais d'installation. Chaque printemps voit, en effet, débarquer à Paris les nombreux bataillons des enfants du Limousin, de la Corrèze, de la Creuse, qui viennent s'employer aux divers travaux du bâtiment. Quelques effets personnels qu'il apportent, qui dans une malle, qui dans un sac, qui dans un mouchoir noué par les quatre coins, constituent tout leur bagage. Lorsque le bâtiment va (pour parler le langage populaire), ces hommes font d'assez fortes journées dont le produit pourrait leur permettre de s'octroyer un logis plus confortable. Mais avec cet esprit d'épargne qui fait la force du paysan français, tout ce qu'ils ne dépensent pas au jour le jour est envoyé au pays pour être employé à l'achat de quelques lopins de terre. Les prodigues se donnent cependant le luxe d'un cabinet où ils couchent généralement à deux ; mais le plus grand nombre se contente de la *chambrée*, c'est-à-dire du dortoir commun, que remplissent quinze ou vingt lits. Il est cependant un signe caractéristique auquel on peut distinguer, lorsqu'on visite un garni la nuit, ceux qui y ont été jetés par la misère et ceux qui y demeurent par des motifs d'économie plus apparente que réelle. Le misérable n'a généralement qu'une seule chemise ; aussi, pour ne pas l'user, couche-t-il presque toujours, hiver comme été, complètement nu.

Il serait intéressant de savoir le nombre de ces clients plus ou moins misérables du garni. Mais si la police relève chaque jour avec exactitude le nom des individus qui prennent gîte dans les 10,481 hôtels meublés que contient la capitale, elle ne fait (ce qui est regrettable) aucune différence entre ceux de l'hôtel Continental ou de l'hôtel Bristol et ceux du *Matelas épatant*, ou de tout autre immonde logis, qui sont tous confondus dans la même statistique. Cette confusion ôte tout intérêt au chiffre total, qui a été, en 1880, de 1,373,093 entrées. Il y

a cinq ans, sur la demande de la commission des logements insalubres, les hôtels meublés, qui ne s'élevaient alors qu'au nombre de 9,050, avaient été divisés en cinq classes d'après le prix des chambres, et un recensement fait dans tous ces logements le 1er juillet 1876 établissait que le nombre des individus hébergés dans les hôtels de quatrième et cinquième classes (c'est-à-dire les plus misérables) s'élevait à 195,727. Il est regrettable que, cette nomenclature et ces distinctions une fois établies, le service des garnis n'ait pas jugé utile de les conserver. Il serait, en effet, possible de s'assurer si l'augmentation du nombre des garnis (quatorze cent trente-un en quatre ans) ne porte pas presque exclusivement, comme j'en ai la conviction, sur ceux des deux dernières catégories, et si la hausse constante du prix des loyers ne jette pas annuellement au garni un nombre croissant d'individus qui ne trouvent plus à se loger ailleurs. Quelle est la nature de l'hospitalité qu'ils y trouvent ? C'est ce qu'il me reste à décrire ou plutôt à rappeler.

On a toujours mauvaise grâce à se citer soi-même. Il m'est impossible cependant de ne pas demander aux lecteurs de faire un effort de mémoire pour se rappeler certaine promenade nocturne à laquelle je les ai conviés il y a un peu plus de trois ans à travers les garnis les plus infimes de la capitale. Peut-être quelques-uns d'entre eux n'ont-ils pas oublié la description que j'ai dû faire de ces *cabinets* sans jour et sans air, ne s'éclairant souvent que par un chassis qui donne sur une cour intérieure ou même sur un escalier, et de ces *chambrées*, où s'entassent à chaque étage autant de lits que le local peut en contenir, depuis quinze ou vingt dans une salle basse, jusqu'à quatre dans une soupente en mansarde. Je ne reviendrai pas sur l'odeur nauséabonde qui, surtout par les jours de grande chaleur, vous prend aux yeux et à la gorge, sur ces lits dont on renouvelle rarement les draps, sur ces vieux chiffons qui souvent tiennent lieu de matelas, sur ces locataires entassés dans la chambre même du logeur et cou-

chant pêle-mêle avec sa femme et ses filles. Je voudrais, au contraire, pouvoir dire que le déplorable état de choses que j'ai décrit a subi d'heureuses modifications et que les garnis sont aujourd'hui soumis à une surveillance sérieuse au point de vue de la décence et de l'hygiène. Malheureusement, la vérité m'oblige à dire qu'il n'en est rien, et cela malgré la réunion d'efforts aussi honnêtes qu'infructueux. Quelques mois, en effet, avant la publication de l'étude que je viens de rappeler, la commission des logements insalubres, mieux pénétrée de ses droits et de ses devoirs, chargeait un de ses membres les plus distingués, M. le docteur Dumesnil, de lui adresser un rapport sur l'état des garnis de la capitale au point de vue de la salubrité, et voici en quels termes M. Dumesnil lui rendait compte de son inspection : " Nous avons constaté, disait-il, qu'un grand nombre des immeubles dans lesquels sont installés les garnis sont dans l'état le plus déplorable au point de vue de la salubrité. L'humidité y est constante, l'aération et l'éclairage insuffisants, la malpropreté sordide. Les logements sont souvent incomplètement protégés contre les intempéries des saisons. Les cours et courettes sont infectées par des amoncellements de détritus de toute nature en putréfaction et par la stagnation des eaux pluviales et ménagères qui y croupissent et s'y pétrifient." Comme type de ce genre d'habitations, le docteur Dumesnil a décrit un garni situé rue Sainte-Marguerite-Saint-Antoine, non loin de la barrière du Trône, où prenaient gîte autrefois les montreurs d'animaux sauvages qui se rendaient aux foires parisiennes. Aussi une des cours de ce garni, située en contre-bas de 2 mètres, a-t-elle conservé le nom de *fosse aux lions*. Seulement, là où l'on enfermait autrefois des bêtes sauvages, ce sont aujourd'hui des hommes qu'on loge, dans des taudis dont quelques-uns ne cubent que 7 ou même 5 mètres d'air. Voilà quel était, officiellement constaté, il y a trois ans l'état des garnis de bas étage de la capitale.

C'est à la suite de ces constatations, que la préfecture de

police a rendu, à la date du 7 mai 1878, une ordonnance qui avait pour but de réglementer l'organisation intérieure des garnis. La lecture de cette ordonnance est des plus édifiantes. Les chambres et les cabinets de toute maison livrée à la location doivent cuber au moins 14 mètres d'air par personne. Les plafonds, planchers et escaliers doivent être tenus dans un état de propreté minutieuse, l'eau doit être abondante à tous les étages, etc., enfin tout doit y être parfait, irréprochable. Mais quelle exécution cette ordonnance a-t-elle reçue ? Aucune, et je suis d'autant plus à mon aise pour le dire (sans craindre aucune contradiction) que personne n'est directement responsable de cette inexécution. La première mesure à prendre aurait été qu'une commission d'architectes fût chargée de procéder à l'inspection des 10,000 hôtels meublés existant dans la capitale et de prescrire dans chacun les mesures de salubrité nécessaires. Pour que cette commission fût instituée d'une façon efficace et durable, il aurait fallu qu'un crédit lui fût affecté. Aucune somme n'a été demandée, que je sache, et en tout cas votée. Or point d'argent, point d'architectes, et l'entreprise a croulé par la base. J'ajoute que si cette ordonnance avait été attaquée devant le conseil d'état par un des logeurs intéressés, elle n'aurait peut-être pas été confirmée, car il est douteux que les pouvoirs généraux confiés au préfet de police en matière d'hygiène lui donnent le droit d'intervenir dans l'exercice d'une profession qui, après tout, est libre, et de défendre à un propriétaire de recevoir dans une chambre de sa maison des individus qui trouvent bon de s'y loger. Puis il faut avouer que les circonstances ne se prêtaient guère au succès d'une entreprise dont la poursuite aurait rencontré bien des résistances. La préfecture de police entrait alors dans cette crise redoutable où elle a failli sombrer au milieu de laquelle elle se débat encore aujourd'hui. Au bout de quelques mois, le préfet de police qui s'était fait honneur en apposant son nom au bas de cette ordonnance était amené à donner sa démission, et l'ordonnance elle-même, passée à l'état de lettre morte dès le lendemain de sa

naissance, allait grossir, aux archives de la préfecture de police ce qu'on pourrait appeler *le dossier des bonnes intentions.*

Y a-t-il là cependant un problème insoluble ? En aucune façon. Rien ne serait facile comme d'assainir les garnis à Paris. Si l'on ne veut pas, ce qui serait la meilleure solution, soumettre la profession de logeur à l'autorisation préalable, comme l'était autrefois celle de marchand de vins, il n'y aurait qu'à s'inspirer de ce qui a été fait en pays étrangers. Il y a quelque trente ans, les garnis de Londres n'étaient pas moins insalubres que ceux de Paris. Aucune surveillance n'y était exercée, ni au point de vue de l'hygiène ni au point de vue de la décence. La promiscuité la plus malsaine et la plus brutale y régnait sans contrôle. Qu'ont fait nos voisins ? Ils ont édicté, à partir de 1851, une série de prescriptions législatives aujourd'hui fondues, en ce qui concerne du moins la métropole, dans le *General Sanitary Act* de 1875. Cet acte ne s'est pas contenté de fixer pour chaque dortoir un cubage proportionnel au nombre des habitants. Interdiction a encore été faite aux logeurs de recevoir dans le même cabinet plus de deux personnes de sexe différent, fût-ce des enfants demeurant avec leurs parents, à moins qu'ils ne soient âgés de moins de dix ans. Ces prescriptions, qui sont affichées dans tous les garnis de Londres, reçoivent, j'ai pu m'en assurer par mes yeux, une exécution très scrupuleuse. Afin de pouvoir s'y conformer, les logeurs ont dû couper leurs dortoirs au moyens de cloisons en bois, d'une hauteur d'environ 6 pieds, formant autant de petits cabinets sans plafond, ce qui assure la décence autant que l'aération. Enfin, comme nos voisins n'y vont pas de main morte en matière de précautions hygiéniques, lorsqu'un cas de maladie contagieuse se déclare dans un garni, l'officier médical du district doit être immédiatement appelé, et sur son ordre le malade doit être transporté d'office dans un des hôpitaux spécialement affectés aux maladies contagieuses. Quoi de plus simple que d'entrer

dans cette voie et de régler législativement la question des garnis comme on a réglé celle des logements insalubres, sauf à réserver pour un règlement d'administration publique, dont personne ne pourrait alors contester l'autorité, les prescriptions de détail ? Il y aurait moins de scrupule à se faire de rogner un peu sur les bénéfices des logeurs, que cette profession (à laquelle se joint généralement celle de marchand de vin) n'est pas moins lucrative que celle de locataire principal de ces immondes cités dont j'ai parlé. Lorsqu'on a visité les cavernes obscures et humides, situées de plain-pied avec le sol, ne recevant d'air et de lumière que par une porte vitrée, qu'ils louent à de pauvres familles au prix exhorbitant de vingt francs par mois, lorsqu'on sait avec quelle rudesse ils ferment la porte de la *chambrée* à ceux qui ne peuvent, avant de monter, payer le prix de leur nuit, on n'est pas très disposé à la tendresse envers eux. Imposer des limites à cette spéculation sur la misère serait une tâche tout à fait digne de cette assemblée réformatrice qu'on nous promet, et l'espoir qu'il se trouvera parmi nos cinq cent quarante-sept nouveaux représentants quelque homme de bonne volonté pour l'y convier m'a déterminé à revenir avec quelque insistance sur cette question, qui, dans une grande ville, est affaire d'hygiène à la fois matérielle et morale.

II

Pour coucher quelque part, fût-ce au garni, il faut avoir quelques sous dans sa poche ; pour gagner ces quelques sous, il faut trouver du travail ; pour trouver du travail, il faut en chercher. Aux deux premières conditions ne satisfait pas qui veut ; à la troisième beaucoup ne se soucient pas de satisfaire. Ce sont surtout ceux-là qui forment la catégorie des vagabonds. Il existe, en effet, à Paris toute une population flottante qui vit à l'état nomade, couchant rarement dans un lit, le plus souvent sur les bancs des promenades publiques,

dans les maisons en construction, dans les baraques abandonnées ou sur les talus des fortifications. Ce sont les descendans des *truands* du moyen âge, et la rue de la Grande-Truanderie qui avoisine les Halles est encore une de celles où ils viennent de temps à autre demander l'hospitalité à des garnis de bas étage. Mais les truands ne sont plus aujourd'hui les maîtres du pavé ; leurs cours des miracles n'existent plus. Ils sont pourchassés de partout et partout aussi ils trouvent des asiles qui varient suivant les circonstances et suivant les saisons. Quelle que soit la région de Paris qu'ils choisissent, ils ne tardent pas à se signaler par quelques déprédations et, sur la plainte des habitants, la police opère quelques-unes de ces rafles nocturnes dont on voit souvent le récit dans les journaux et dont le spectacle ne laisse pas que d'être tristement pittoresque.

L'hiver, les vagabonds se réfugient de préférence dans l'intérieur des bateaux à charbon amarrés le long de la Seine, ils se cachent sous les sacs de toile, qui leur servent en même temps à se garantir du froid, et c'est pelotonnés sous cette couverture improvisée que l'œil exercé des agents les découvre d'un seul regard jeté dans l'intérieur du bateau. L'été, ils envahissent quelquefois le bois de Boulogne et, cachés le soir dans l'intérieur des taillis, ils suivent probablement d'un œil curieux les lanternes des voitures où d'élégantes promeneuses, bercés au pas de leurs chevaux, font paisiblement le tour du lac. Lorsque les dernières de ces voitures ont disparu et que le bois de Boulogne rentre tout entier dans l'ombre et dans le silence, on organise, avec le concours des gardes à cheval préposés à la surveillance du bois, de véritables battues d'hommes, qui du reste sont généralement infructueuses, car il ne leur est pas difficile d'échapper à toute poursuite, grâce à l'obscurité de la nuit. Mais une des régions où les vagabonds de Paris paraissent depuis quelque temps élire le plus volontiers domicile, ce sont les pavillons des Halles centrales. C'est un curieux spectacle que celui des Halles la nuit. Jus-

qu'à une heure avancée de la soirée, pendant que les rues environnantes sont encore pleines de lumière et de mouvement, ces pavillons, d'une architecture si élégante et si hardie, sont plongés dans une obscurité presque complète. A peine, dans la profondeur des bâtiments, apercevez-vous parfois une lueur vacillante : c'est la chandelle d'une active marchande qui vérifie sa caisse ou qui prépare déjà son étalage pour le lendemain. Mais, à partir de minuit et à mesure que le gaz s'éteint dans les boutiques, que les cafés se ferment, que les rues se vident, les halles commencent à s'animer et une population rustique envahit les larges trottoirs de leurs voies intérieures. Ce sont de braves campagnards qui, partis de chez eux en charrette vers les dix heures du soir, apportent à Paris le produit de leurs jardins maraîchers. Ils rangent avec ordre sur les trottoirs leurs légumes, leurs fruits, leurs fleurs et, s'allongeant ensuite eux-mêmes, qui sur un banc, qui sur le dur asphalte, la tête appuyée sur leurs bras ou sur un panier, ils s'endorment d'un lourd sommeil en attendant le jour. C'est l'heure où arrivent les vagabonds. Ils débouchent des petites ruelles environnantes, où ils ont souvent dépensé chez le marchand de vin le peu d'argent qu'ils avaient dans leur poche, et ils se flattent de passer une nuit paisible sous les pavillons des Halles, assis sur les mêmes bancs, allongés sur les mêmes trottoirs que cette honnête population, dont ils sont fort mal vus. Mais comme leurs déprédations donnent lieu à de fréquentes plaintes, fréquemment aussi des rondes de police passent l'inspection de cette foule endormie et, avec la sûreté du coup d'œil que donne l'expérience, les agents *cueillent* un vagabond (pour me servir d'un terme d'argot dont j'ai compris la justesse) au milieu d'un groupe de maraîchers dont le sommeil n'est même pas interrompu par cette arrestation.

Le plus souvent, en effet, le vagabond se lève sans résistance et se laisse emmener par les agents avec l'insouciance que donne une longue habitude. L'un après l'autre on les

conduit au poste voisin de la Halle aux blés, où ils sont l'objet d'un interrogatoire sommaire et d'une fouille minutieuse. Comme ils portent tout leur trousseau et toute leur fortune sur eux, ils sont presque toujours nantis d'un mouchoir, d'un peigne, et d'un porte-monnaie vide ; plus, de quelques petits objets, qu'ils ont, disent-ils, trouvés dans la rue (à en croire les vagabonds, ils auraient une chance incroyable pour trouver) et qu'ils ont en réalité volée à l'étalage. Tout en regardant à la lueur blafarde du jour naissant tous ces pauvres diables alignés, dont la physionomie portait un mélange d'insolence, de bassesse et d'indifférence, je me demandais pour combien dans le cas de chacun d'eux entrait la mauvaise éducation, pour combien le vice et la paresse, pour combien la mauvaise fortune. C'est là une vérification qu'il serait peut-être intéressant, mais certainement difficile de faire. Aussi la justice à laquelle ils seront livrés le lendemain n'y prétend-elle pas. Elle se borne, suivant les circonstances, à mettre en liberté les uns et à poursuivre les autres, et l'on va voir combien grande la part est faite à l'indulgence.

Le chiffre des arrestations pour vagabondage s'est élevé, en 1880, à Paris, ou, pour parler tout à fait exactement, dans le département de la Seine, à 13,997. En 1869, dernière année d'un régime dont, en matière de police, les allures étaient assurément bien différentes, le nombre des vagabonds arrêtés s'était élevé à 14,095. A cent près le chiffre est le même. Il est vrai que, dans l'intervalle, le chiffre avait sensiblement baissé jusqu'à descendre en 1875, à 7,622. Depuis lors une progression croissante l'a ramenée au niveau antérieur. Il faut donc décidément renoncer à tirer argument de ces chiffres en faveur ou au détriment de tel ou tel régime, et il semble beaucoup plus intéressant de constater quelle est, sur l'accroissement ou la diminution du vagabondage, l'influence, non de la république ou de l'empire, mais de la bonne ou de la mauvaise saison. C'est ainsi que, pendant le mois de janvier 1880, dont personne n'a oublié la rigueur, il y a eu 1,539

vagabonds arrêtés, tandis qu'il n'y en a eu que 949 pendant le mois de juin. Mais l'influence de la saison n'a rien non plus de constant, car il y a eu 1,561 vagabonds arrêtés pendant le mois de septembre, tandis qu'il n'y en a eu que 993 au mois de décembre. Pour amener ces fluctuations, il suffit que, pendant une certaine période, l'action de la police s'exerce avec plus ou moins de vigueur ou de relâchement, et bien des petites causes secondaires qui tiennent aux circonstances ou aux personnes jouent leur rôle dans ces alternatives, ainsi que dans la suite donnée à ces arrestations. Il s'en faut, quelques chiffres vont le démontrer, que toutes produisent un effet utile.

Sur les 13,997 vagabonds ainsi arrêtés, 1,092 ont été mis en liberté par la police elle-même, 9,607, après un interrogatoire sommaire, par les magistrats du petit parquet et 1,730, après instruction, par les juges commis à cet effet. 1,568 seulement ont donc été renvoyés devant le tribunal. Sur ce nombre, 135 ont été acquittés, 126 étant mineurs de seize ans ont été rendus à leurs parents ou envoyés en correction. 1,307 seulement ont été condamnés, et, sur ce nombre, 1,132 ont bénéficié de l'application des circonstances atténuantes, ce qui a réduit leur peine au-dessous de trois mois d'emprisonnement. On voit si la justice se montre sévère aux vagabonds. Faut-il conclure cependant de ces nombreuses mises en liberté que ceux qui en ont bénéficié soient autant d'innocentes victimes des erreurs de la police ? En aucune façon. L'immense majorité de ces individus sur lesquels la police a mis la main étaient bien en réalité des vagabonds, c'est-à-dire, suivant la définition du code, qu'ils n'avaient ni domicile certain ni moyens de subsistance et qu'ils n'exerçaient habituellement ni profession ni métier. Mais le vagabondage n'est pas, comme le vol ou le meurtre, une infraction dont la répression s'impose ; c'est au contraire un délit essentiellement conventionnel, à ce point même que le code a cru nécessaire de dire (art. 269), suivant une forme tout à fait insolite :

“ Le vagabondage est un délit.” Aussi la magistrature et la préfecture de police elle-même ne donnent-elles suites à ces arrestations opérées par les agenst du service de la voie publique que si une instruction sommaire a révélé des habitudes de vagabondage déjà invétérées. Peut-être aussi la rareté des poursuites et des condamnations s'expliquent-elles par les doutes que soulève avec raison chez quelques magistrats l'efficacité de la répression du vagabondage telle qu'elle est actuellement organisée. Voici comment s'exprimait à ce propos, devant une commission de . l'assemblée nationale, le procureur de la république auprès du tribunal de la Seine “ On peut dire qu'il n'existe pas à Paris de répression sérieuse à l'égard des vagabonds. Les magistrats, sachant par expérience qu'un séjour de deux à trois mois dans une prison où ils ne sont astreints à aucun travail corrompt plus qu'il ne corrige les individus traduits devant eux pour vagabondage, ne prononcent le plus souvent que des condamnations à huit ou quinze jours d'emprisonnement. A l'expiration de leur peine, les condamnés sont mis en liberté sans avoir appris aucun métier, sans avoir été forcés de se soumettre à la discipline du travail, sans même avoir été débarrassés des impuretés de leurs vêtements sordides. En cet état, ils ne cherchent pas à travailler ou ne trouvent pas d'occupation, et ils sont presque fatalement repris par la police ou se font arrêter eux-mêmes, surtout à l'approche de l'hiver, pour jouir de l'hospitalité de la prison, où ils sont sûrs d'être chauffés et nourris sans être astreints au travail.” Ce témoignage, dont on ne saurait récuser l'autorité, explique qu'il y ait des vagabonds qui finissent par accumuler sur leur tête plus de quarante condamnations. Aussi le conseil supérieur des prisons (je parle de celui qui a été dissous), ému de cet état de choses, avait-il recommandé au ministre de l'intérieur l'examen d'un projet de loi d'après lequel les vagabonds, après leur condamnation, auraient continué d'être détenus dans des maisons de travail pendant un temps assez long pour leur apprendre un métier, leur faire contracter l'habitude du travail et leur per-

mettre d'amasser un petit pécule. En un mot, ce projet étendait aux vagabonds l'application des mesures auxquelles sont soumis les mendiants, mesures complétées pour les uns et pour les autres par la transportation facultative après un certain nombre de condamnations. Mais le nouveau conseil ayant pensé qu'il était plus urgent d'élaborer un règlement pour interdire aux aumôniers l'accès de la cellule des détenus, ce projet a été oublié, et il dort aujourd'hui dans les cartons du ministère de l'intérieur d'un sommeil qui, je l'espère, ne sera pas éternel.

La paresse est assurément l'une des principales causes du vagabondage. Rien n'est plus faux que l'histoire du vagabond telle que l'a chantée Béranger :

Aux artisans, dans mon jeune âge,
J'ai dit : « Qu'on m'apprenne un métier.
—Va, nous n'avons pas trop d'ouvrage,»
Répondaient-ils, va mendier.

On ne saurait cependant méconnaître que, surtout dans une grande ville comme Paris, le contingent du vagabondage ne se grossisse aussi de quelques-unes des victimes de la misère. Les uns ont été jetés dans la rue parce que, le chômage ayant épuisé leurs ressources, la porte du garni où ils s'étaient réfugiés s'est fermée devant eux ; les autres parce qu'à leur sortie de l'hôpital, ils ont trouvé remplie par un nouvel occupant leur place à l'atelier, les autres parce qu'attirés à Paris par l'espérance d'y toucher un salaire plus élevé, ils ont au contraire dévoré en quelques jours leurs modiques ressources dans la grande ville inhospitalière.

On ne saurait en effet s'imaginer la fascination que ce seul mot de Paris exerce en province sur certaines imaginations. Paris, c'est l'endroit où l'on trouve toujours du travail et où l'on fait les plus fortes journées. On part sur cette vague espérance, emmenant avec soi sa femme, ses enfants, ses effets

dans une petite malle. Le voyage en chemin de fer dévore déjà une partie des économies ; en quelques jours, le garni, le traiteur ont mangé le reste. Le mont-de-piété prête quelques francs sur les habits qu'il ne rendra jamais et, toutes ces ressources épuisées, la famille entière se trouve sur le pavé, qu'elle arpente nuit et jour pour éviter une arrestation, jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée dans quelque coin ou qu'elle vienne d'elle-même se remettre entre les mains des agents. J'ai vu ainsi, sur les quatre heures du matin, toute une famille de paysans flamands pénétrer dans un poste de police et solliciter son arrestation. Les trois enfants pleuraient de fatigue, le père semblait hébété ; quant à la mère, elle portait sur sa physionomie l'expression de résolution farouche d'une femme aussi bien prête à commettre un crime qu'à se jeter dans la rivière. Dans un cas pareil, l'arrestation devient un acte de charité et se dénoue par un rapatriement. Le nombre des passeports avec secours de route ou des réquisitions de transports par chemin de fer ainsi délivrés par la préfecture de police ne s'élève pas annuellement à moins de six ou sept mille. Mais la conduite à tenir est beaucoup plus difficile, lorsqu'on se trouve en présence de quelque misère parisienne. S'il s'agit d'un infirme, il sera possible de le faire admettre au dépôt de mendicité de Saint-Denis ou de Villers-Cotterets, à supposer que ces dépôts ne soient point encombrés. Mais s'il faut statuer sur le sort de quelque misérable jeté dans la rue par la maladie, par le chômage, ou par quelqu'une de ces circonstances fortuites qu'on ne saurait énumérer ni prévoir, que faire, quelles mesures prendre ? Remettre en liberté, c'est reculer la difficulté sans la résoudre, car l'individu mis en liberté la veille sera arrêté de nouveau le lendemain. Traduire en justice, ce serait aller au-devant d'un acquittement certain. Il y avait donc là un véritable cercle vicieux dont la police ne savait comment sortir, lorsque la charité privée est intervenue et a créé les asiles de nuit. Il a été, dans ces derniers temps, beaucoup parlé de ces asiles. Le roman les a décrits ; le théâtre les a représentés et l'on pouvait voir naguère affi-

chée sur les murs de Paris la reproduction d'un décor qui figurait l'intérieur d'un dortoir. Quelques renseignements exacts sur le fonctionnement de ces œuvres ne sont donc pas tout à fait hors de saison, et peut-être, après la fiction, trouvera-t-on encore quelque intérêt dans la froide réalité.

III

Souvent, en France, nous prenons pour une idée nouvelle ce qui est tout simplement une idée renouvelée. Sans parler de l'ancien droit d'asile dans les églises, dont à vrai dire profitaient surtout les criminels, il existait à Paris un couvent de l'ordre hospitalier de Saint-Mathurin sur le portail duquel était gravés ces vers :

Faites, pour Dieu ! bonnes personnes,
A cet hôpital, vos aumônes
D'argent, de lits, de couvertures,
Pour héberger les créatures
Qui viennent hôpital quérir,
En aidant à les soutenir.
Ils prieront Dieu que soyez mis
Dans le ciel avec vos amis.

Ce couvent hébergeait non-seulement des malades, mais des malheureux. Il en était de même de la basilique de Saint-Julien-le-Pauvre, devenue depuis la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Mais il est certain que la tradition de ces œuvres charitables était perdue à Paris ; plusieurs villes de France et de l'étranger, entre autres Marseille et Genève (sans parler encore de Londres), avaient depuis un temps plus ou moins long leurs asiles pour les malheureux que, dans notre grande capitale, la porte d'aucun établissement charitable ne s'ouvrait aux individus jetés dans la rue par quelque misère inopinée. L'honneur d'avoir pris une initiative qui ne devait point demeurer

stérile revient à un petit groupe d'hommes réunis dans la même œuvre par la communauté de leur foi. Ils ne s'arrêtèrent ni devant les objections qui leur étaient faites ni devant les craintes qu'on s'efforçait de leur faire éprouver, et ils ouvrirent bravement leur premier asile rue de Tocqueville, nº 9, dans l'arrondissement des Batignolles, le 2 juin 1878. Moins d'un an après, ils en inauguraient un second au nº 14 du boulevard de Vaugirard. L'expérience a donné raison aux hardis fondateurs ; depuis trois ans que l'œuvre fonctionne, elle a fait tout le bien que l'on en pouvait espérer, sans donner lieu à aucun des inconvénients qu'on pouvait craindre. Sans doute parmi les 48,141 pensionnaires que l'œuvre a recueillis depuis le jour de sa fondation jusqu'au 1er janvier 1881, il a pu se glisser quelques paresseux incorrigibles, quelques voleurs, un certain nombre de repris de justice, voire même un assassin, qui a été arrêté quelques jours après. Où est le mal ? Ils auraient toujours couché quelque part. Mais tout ce qui ressemble à une surveillance, à une contrainte même passagère est tellement antipathique aux instincts des vagabonds d'habitude que ceux-ci continuent à préférer les hasards d'une nuit à la belle étoile, précédée d'une soirée au cabaret, à l'hospitalité d'une maison où il faut être rentré à neuf heures et garder le silence au dortoir. En revanche, on n'a qu'à parcourir la nomenclature des professions auxquelles appartenaient les 26,555 individus reçus en 1880 dans les deux asiles des Batignolles et de Vaugirard pour apprécier l'utilité du service rendu par ces deux maisons. Lorsqu'on voit que parmi leurs hôtes se sont trouvés 193 professeurs ou instituteurs, 2 ingénieurs, 2 avoués, 4 officiers en retraite, 2 journalistes, des peintres, des pianistes, il est impossible de ne pas être ému en pensant à toutes les détresses morales, pires encore que les détresses matérielles, à travers lesquelles ces naufragés de la vie ont dû passer.

O. D'HAUSSONVILLE.

(A continuer.)



Chemin de Fer du Grand Tronc.

1888—ÉTÉ—1888

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal..................	Québec..........................	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.00 a.m.	2.00 p.m.
Québec..................	Montréal......................	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.15 p.m.	8.15 p.m.
Montréal..................	Portland........................	10.15 p.m.	12.15 p.m.
"	Island Pond..................	3.15 p.m.	9.40 p.m.
"	Toronto........................	1.30 p.m.	5.55 p.m.
"	"	9.05 a.m.	10.45 p.m.
"	"	8.25 p.m.	7.50 a.m.
"	St. Jean........................	4.30 p.m.	5.32 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.30 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.25 p.m.
"	Lake Champlain Junction...	3.45 p.m.	6.35 p.m.
"	Ottawa........................	8.50 a.m.	12.10 p.m.
"	"	4.30 p.m.	8.10 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

☞ **Agents dans toutes les villes du Canada** ☜

J. HICKSON, *Gérant-général*
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au Département des impressions et de la papeterie publiques.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie.

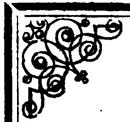
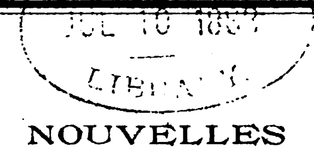
OTTAWA, 5 Janvier 1888.

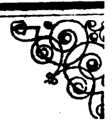
PROVINCE DU CANADA

	$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25
" " B. C.	3	25
Code de Procédure Civil	1	50
Code Civil	1	00
Ordres en Conseil, à 1874	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50
33	" 1870	0	80
34	" 1871	0	80
35	" 1872	2	00
36	" 1873	1	60
37	" 1874	1	43
38	" 1875, Vol. I	1	50
"	" " Vol. II	0	80
39	" 1876, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80
"	" " Vols I, II	1	50
40	" 1877, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	50
41	" 1878, Vol. I	0	80
	" " Vol. II	0	35
	" " Vols. I, II	1	00
42	" 1879, Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	40
"	" " Vols. I, II	1	50
43	" 1880, Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I, II	1	60
44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	25
45	" 1882, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I, II	2	00
46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vls. I, II	2	00
47	Statuts de 1884, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
48-49	" 1885, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II	1	50
49	" 1886, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II	1	50
50-51	" 1887, Vol I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
49	Revised Statutes, 1886, in 2 Vols. (in ordinary Statute binding)	5	00
	Do. half bound calf	5	50
	Do. full bound sheep	6	25
	Do. " " calf	6	50
	Supplementary Vol. to Rev. Stat, containing Acts of the Provinces and of Canada not repealed by the Revised Statutes:		
	Statute Binding	2	50
	Half bound calf	2	75
	Full bound sheep	3	00
	" " calf	3	25
	Criminal Law, 1867 to 1887, Statute Binding	1	00
	Do. half bound calf	1	25
	Do. full bound sheep	1	50
	Do. " " calf	1	75



NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE.

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

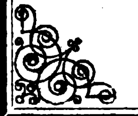
JUIN

7eme volume, 6me livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1888





NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.00

" payable dans l'année - - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS-H. TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

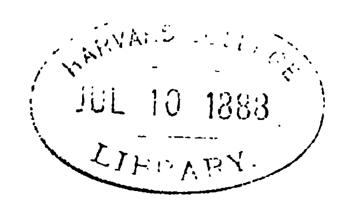
OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



LES SOUFFRANTS

I

LE CHEVAL

Le cheval, écrasé sous le pesant brancard,
A chaque pas faisant un douloureux écart,
Tend son col où l'on voit saigner la meurtrissure
Sous l'angle du collier en bois.
La route est dure
Et montante ; la charge est lourde ; il faut pourtant
Avancer ; il s'épuise en efforts, haletant ;
Les membres ramassés, tordus, la tête basse,
Il tire ; et l'on entend de cette informe masse
Qui n'a presque plus rien du vaillant animal,
Sortir un souffle creux qui râle et qui fait mal.
Et l'homme est là, jurant et frappant sur la bête,
A coups de pied, à coups de bâton, à la tête,
Au ventre ; et, de la main secouant rudement
Les rênes, fait jaillir sous le mors écumant
Un flot de sang.
La côte est franchie, on s'arrête ;
L'homme s'assit au bord de la route, et la bête
Reste debout, tremblante, essoufflée, et cherchant
A saisir par-dessus le fossé, dans le champ,
Une motte où verdit encor quelque brin d'herbe,
Ou quelques épis secs échappés à la gerbe ;
Puis, regarde s'il vient encor des coups.
Enfin,
Quand l'homme est prêt, il faut reprendre le chemin
Et peiner toujours, tant que dure la journée ;
Et c'est ainsi d'un bout à l'autre de l'année.

Le soir, quand au cheval on ôte son collier,
Il se laisse attacher, rêveur, au râtelier :
Lui qui pourrait d'un coup de sabot briser l'homme !
—Et le beau rôle reste à la bête de somme.

II

LE CHIEN

Ce chien fut recueilli par un soir de décembre.
Il neigeait ; un feu clair chauffait l'unique chambre
Où vivait un petit ménage d'ouvrier.
L'homme était revenu tard de son atelier
Et la femme achevait de desservir la table.
Tout à coup, on entend un long cri lamentable,
Un hurlement, auquel se mêlent, dans la nuit,
Des voix d'enfants, des chocs de cailloux ; et le bruit
Se rapproche ; alors, l'homme entrebaille la porte,
Et, pendant que s'élève une clameur plus forte,
Un chien, d'un bond, s'en vient rouler près du foyer,
Effaré, tout sanglant, tâchant d'apitoyer
Par un regard craintif et qui demande grâce.
La porte se referme, et le chien prend sa place
Dans cette humble maison où le sort l'a jeté.
—Le pauvre, ayant souffert, comprend la charité ;
Et, lorsque le malheur lui demande assistance,
Ce qu'il secourt en lui, c'est sa propre souffrance.

Un an se passe.

Un jour, c'est pendant la moisson,
Tout le monde est aux champs ; le feu dans la maison
Eclate tout à coup. L'homme est à son usine,
La femme cause dans quelque maison voisine.
On entend craqueter le plafond ; un rideau
De fumée a déjà couvert le toit ; pas d'eau :

La mer, basse, est à près d'un mille du rivage.
Un homme seul travaille à sortir le ménage ;
Le feu monte ;. . . . . . un cri part, soudain : "sauvez l'enfant !"
Mais, voici qu'au milieu du nuage étouffant,
On voit un chien bondir à travers la fenêtre.
Quelques secondes . . . . . ., puis on le voit reparaître,
Dans sa gueule tenant par son lange accroché
Le petit qu'à la mort il avait arraché.
Il vient le déposer sur le gazon. La bête
Au péril de sa vie avait payé sa dette.

III

ORPHELIN

J'allais passer le coin d'une ruelle sombre,
Quand j'entendis monter un son plaintif dans l'ombre ;
Et je vis, sur le seuil d'une porte, un enfant
Assis, le front penché, tête nue, étouffant
Les pleurs qui soulevaient sa poitrine oppressée.
A ses côtés gisait une cruche brisée.
J'avançai ; quand je fus près, je sentis du sol
Monter vers moi l'odeur âcre de l'alcool
Qui marbrait de tons bleus les trous noirs de la boue.
Et l'enfant essuyant les larmes de sa joue,
Me regarda d'un air craintif, prêt à s'enfuir :
—Car, ces pauvres toujours craignent de voir venir
Des coups, ou bien la main lourde de la justice ;
Leur œil a comme un flair lointain de la police.—

Je lui parlai ; ma voix sembla le rassurer,
Et j'appris le malheur qui le faisait pleurer.
Hélas ! c'était encor le récit ordinaire :
Ses parents étaient morts, l'an passé, de misère ;
Il était resté seul, petit, ne sachant rien
Que souffrir et pleurer. Un vieil Italien

L'avait, un soir, trouvé grelottant dans la rue,
Et, tâchant d'adoucir un peu sa voix bourrue,
En lui parlant, l'avait conduit à son logis.
Et le petit, alors, sécha ses yeux rougis,
Croyant, avec la foi naïve de l'enfance,
Que la voix qui venait lui rendre l'espérance
Etait la voix de Dieu même.
Le lendemain,
Il lui fallut partir, aller tendre la main
Avec d'autres enfants comme lui, par la ville,
Puis le soir rapporter au nouveau domicile
Tout l'argent qu'on avait donné. S'il arrivait
Que la somme fut trop petite, on les privait
De pain, on les battait au sang, à coups de corde,
—" Afin, disait le vieux, que la miséricorde
Des passants soit touchée en les voyant ainsi
Saigner !"—Puis, ils montaient au grenier ; et ceci
Allait se répétant chaque jour, et sans trève ;
Et, devant le soleil glorieux qui se lève,
Ils marchaient, les regards éblouis de rayons,
Et le cœur plein de nuit, pleurant sous leurs haillons.
Le vieux, grâce au travail des enfants, pouvait vivre
Tranquille, et tous les jours, les ayant battus, ivre,
S'endormait, sans entendre, au fond du grenier noir,
Les voix qui gémissaient dans l'air glacé du soir.

Ce jour-là, la recette avait été très bonne ;
Les enfants avaient l'air si tristes, que personne,
Presque ne leur avait refusé. Le vieillard,
Sans les battre, à chacun avait donné sa part
De pain noir ; et, sentant sa soif inassouvie,
Il envoya remplir sa cruche d'eau-de-vie.
Et c'était cet enfant que le maître attendait
Et qui, dans son malheur, pleurait et s'attardait,
N'osant franchir le seuil de la terrible porte.

—Je ne sais s'il est bien d'en agir de la sorte,
Et s'il faut calculer à l'avance l'effet

De l'acte quand la main s'ouvre pour le bienfait ;
S'il faut peser la part du malheur et du crime
Et songer que ce qui sauve cette victime
Va tout à l'heure aider cet homme à s'enivrer :
Je ne pris pas le temps de bien considérer....
Et je donnai ma bourse à l'enfant.
Ah ! pardonne
Si cette charité, Seigneur, ne fut pas bonne :
Mais, lorsqu'un enfant pleure, il me semble, ô mon Dieu,
Qu'un nuage de deuil monte sur ton ciel bleu !

IV

PAUVRE

La devanture des boutiques
S'illumine de reflets clairs
Qui jettent leurs teintes féeriques
Sur les volets tout grands ouverts.
L'or et les émaux étincellent
A l'étalage du comptoir ;
Les colliers de perles ruissellent
Près des broches en jaspe noir.

Ici, des grappes d'émeraudes
Mêlent leurs clignotements lourds,
Et les rubis aux teintes chaudes
Chargent les écrins de velours.
Par là, les changeantes opales,
Comme en un rêve souriant,
Font miroiter sur leurs fronts pâles
Les tons roses de l'orient.

Plus loin, dans un coin baigné d'ombre,
Les diamants,—ces demi-dieux,—
Laissent rayonner leur feu sombre
D'un air calme et mystérieux.
Ils s'isolent, loin du vulgaire,
Comme les astres au front pur
Entre eux et l'ardeur de la terre
Mettent les plaines de l'azur.

Là-bas, le marbre et les albâtres
Offrent leurs séduisants contours :
Bergers et bergères folâtres
Donnent la main à des Amours ;
Et, dans des chambrettes exquises,
Sur des tapis de velours fin,
Des marquis avec des marquises
Dansent sous le loup de satin

La valse onduleuse soupire
Et traîne ses pas languissants ;
Sur les consoles de porphyre
Les lustres penchent, jaunissants.
Il flotte dans cette atmosphère
Une inquiétante torpeur ;
Une ivresse molle et légère
Respire dans chaque lueur.

C'est la nonchalante accalmie
Des spectacles amollissants,
C'est la vision endormie
Qui grise l'âme par les sens.
Il semble que le Temps lui-même,
Charmé, suspende son essor
Et qu'au cadran noir, l'Heure blême
Dorme sur les aiguilles d'or.

***

Et pendant que la foule passe
Parmi ces reflets chatoyants,
Deux tout petits enfants, en face,
Regardent de leurs yeux brillants.
Ils sont là, sur le sol humide,
Sans se soucier du froid noir,
Contemplant le décor splendide
Qui leur apparaît du trottoir.

Ce ne sont pas les pierres fines
Que dévore leur œil jaloux ;
Pour eux tout l'attrait des vitrines
Est dans les jouets de deux sous :
C'est le petit polichinelle
Avec sa tête de bois peint,
La poupée en coton, si belle,
Dans son bercelet de sapin !

Ils sont là, les heures se passent,
La nuit vient, le froid est plus vif,
Mais jamais leurs yeux ne se lassent,
Dans leur étonnement naïf.
—Vous qui courez, foule frivole
Prodiguer votre or au plaisir,
N'aurez-vous donc pas une obole
Pour combler cet humble désir ?

Dieu donne à l'astre sa lumière,
Et l'astre,—écoutant le Seigneur,—
Verse ses rayons sur la terre
Au calice de l'humble fleur.
—Dieu vous a donné l'opulence
Pour que, sur le bord du chemin
Si vous rencontrez l'indigence,
Riches, vous lui tendiez la main !

NAPOLÉON LEGENDRE.

LA MISÈRE A PARIS

(SUITE ET FIN.)

Cependant c'est à la classe des travailleurs manuels qu'appartient, comme on peut penser, la grande majorité des passagers de l'asile de nuit. Sur ce nombre, 11,007 appartenaient à des professions rurales ; laboureurs, vignerons, terrassiers, et étaient probablement venus à Paris, attirés par ce mirage des salaires élevés qui exerce sur les habitants de nos campagnes une fascination si dangereuse. Ce chiffre était de 3,994 plus élevé que celui des années précédentes, et c'est peut-être, il faut tout dire, le seul inconvénient d'une œuvre excellente que d'ajouter ainsi aux séductions de ce mirage l'attrait d'une hospitalité gratuite.

Je n'allongerai pas inutilement cette étude par une description minutieuse des deux maisons, assez semblables du reste, de la rue de Tocqueville et du boulevard de Vaugirard. Les murs sont à mes yeux beaucoup moins intéressants que les hommes, et je m'imagine que sur ce point mes lecteurs sont un peu comme moi. Quand je leur aurai dit que dans l'une et dans l'autre maison on pénètre par une petite cour où donnent les dépendances : magasin, salles de bain et de désinfection, etc., que chacune contient trois dortoirs à peu près d'égale grandeur, et qu'au boulevard de Vaugirard, dont l'installation est beaucoup plus vaste, ces dortoirs donnent dans une sorte de grand *hall* garni de bancs, que les lits sont d'étroites couchettes en fer garnies d'un matelas en varech, enfin que la propreté la plus stricte règne dans les deux établissements, je leur aurai fourni, il me semble, tous les renseignements dont leur curiosité pourrait être tentée. Ce qui vaut vraiment la peine d'une visite, c'est de voir l'aspect des pensionnaires de

l'asile et le traitement qu'ils reçoivent. Pendant la courte durée de leur séjour, le régime auquel ils sont soumis est celui de la discipline militaire tempérée par la charité chrétienne. La tenue des deux maisons est confiée à un gérant et à des employés qui tous sont d'anciens soldats, car une certaine fermeté de main est parfois nécessaire avec quelques pensionnaires turbulents, et il n'est pas mauvais que le ruban rouge ou la médaille militaire attachée à la poitrine des surveillants leur rappelle qu'au besoin ils auraient affaire à forte partie. Mais chaque soir un membre du comité vient assister au coucher et adresser à ces malheureux quelques paroles dont l'accent cordial est bien nouveau aux oreilles du plus grand nombre. Le coucher est précédé par la récitation de la prière, et il faut l'intolérance à rebours qui caractérise notre temps pour qu'on ait eu l'idée de reprocher aux fondateurs cette manifestation publique de la foi qui les soutient dans leur œuvre. Ils prennent soin cependant de rappeler chaque soir à leurs pensionnaires qu'on n'exige d'eux aucune adhésion formelle, mais seulement ces marques extérieures de respect qu'on doit à l'expression de toute croyance sincère. Cette récitation de la prière a donné lieu cependant à quelques incidents. “ Si ce sont des *bondieusards*, je ne veux pas de leur hospitalité ! ” s'écria un jour un homme en haillons, et il sortit fièrement. En revanche, un autre, s'élançant un jour sur la petite estrade du gérant, dit à haute voix : “ Je reviens de Nouméa et j'ai été chez les amis, ils m'ont repoussé ; je suis venu chez les cléricaux, et ils m'ont reçu. Ma foi, vivent les cléricaux ! ” Mais le plus généralement la récitation de la prière se poursuit gravement, sans tumulte, et c'est même un spectacle qui ne manque pas d'une certaine solennité.

Dois-je avouer cependant qu'en assistant à cette pieuse cérémonie, j'étais moins attentif à la prière elle-même qu'à la contenance des malheureux qui m'entouraient ? Quelques-uns semblaient écouter pour la première fois un langage inconnu ; le plus grand nombre s'y associait au contraire, tout au moins



des lèvres, en récitant la dernière partie de l'oraison dominicale. Mais parmi ceux-là même combien en était-il pour lesquels ce Dieu dont on invoquait le nom devant eux était un souvenir disparu dans les brouillards de l'enfance et perdu de vue à travers les épreuves de la vie, comme à mesure qu'on s'avance vers la haute mer on perd de vue le port dont on est parti ! Après la prière, les pensionnaires passent au dortoir dont, par une pensée délicate, on baisse aussitôt le gaz, pour leur épargner l'humiliation d'étaler les uns devant les autres l'état déplorable de leur linge en guenilles, et au bout de quelques minutes, ils sont profondément endormis. Le lendemain, ceux qui ont épuisé leurs trois nuits d'hospitalité, et qui ne sont pas autorisés pour quelque raison particulière à demeurer plus longtemps, quittent l'asile et reprennent leurs pérégrinations, non sans avoir goûté du moins ce repos du corps que procurent quelques nuits tranquilles et ce soulagement de l'âme que fait éprouver dans la détresse la rencontre d'une sympathie inattendue. Enfin beaucoup obtiennent du travail par les soins de l'œuvre, et je terminerai ces renseignements par un chiffre qui est la meilleure preuve du bien que fait l'œuvre, en même temps que la meilleure réponse aux critiques dirigées contre elle : en 1880, sur 26,555 passagers, 3,929 ont trouvé du travail par l'intermédiaire de la société.

Grâce à Dieu, le mal n'est pas seul contagieux : le bien l'est aussi, et parfois plus rapidement. A peine l'Œuvre de l'hospitalité de nuit pour les hommes était-elle entrée en exercice que son succès même faisait sentir une lacune. S'il était utile de tendre la main à l'homme errant la rue, combien cette assistance n'était-elle pas plus nécessaire encore à la femme ? Plus rude, en effet, est pour elle la nuit passée sur un trottoir, plus périlleux le refuge cherché dans quelques-uns des asiles favoris du vagabondage, plus humiliante l'arrestation par la police. Et puis, il y a toujours pour la femme le danger suprême d'acheter l'hospitalité à un prix trop facile. On

m'excusera de rapporter ici, malgré sa brutalité, une histoire à la fois banale et typique, qui m'a été directement racontée. Une jeune fille, atteinte d'une inflammation des paupières qui lui rendait impossible l'exercice de son métier de couturière, avait été expulsée de son logis. Elle erra deux jours dans le quartier, couchant la nuit dans la cave d'une maison abandonnée. Le troisième, elle fut rencontrée par un vieillard, machiniste dans un théâtre de barrières, qui lui offrit de partager sa chambre dans une immonde cité où il habitait. Mais à son hospitalité il mit un prix grossier. De ce marché naquit un enfant chétif dont les traits blafards, boursouflés, accusaient la vieillesse du père et la mauvaise santé de la mère. La pauvre fille ne s'en croyait pas moins tenue à une certaine reconnaissance vis-à-vis de ce vieux débauché. Pendant qu'il dormait débraillé sur un lit défait, cuvant son vin de la veille elle parlait de lui à voix basse, avec un certain respect, et, pour le désigner, l'appelait " ce monsieur."

Dès qu'on eut senti la lacune, elle fut bientôt comblée. L'honneur en revient à la Société philanthropique, qui est aujourd'hui, avec la Société de charité maternelle, l'œuvre la plus ancienne de Paris (car elle célébrait l'année dernière le centenaire de sa fondation) et qui comprend dans son comité directeur des catholiques, des protestants et des israélites. Par ses soins un asile de nuit pour les femmes et les enfants fut inauguré le 23 mai 1879, au No 253 de la rue Saint Jacques. Cet asile a été installé dans un très vieux bâtiment qui appartient à l'Assistance publique. L'aspect extérieur en est des plus humbles : on dirait une maison de pauvres, et bien que nulle part le luxe ne soit plus déplacé que dans une maison ouverte à toutes les misères, peut-être pourrait-on désirer cependant que certaines installations intérieures y fussent plus spacieuses. Entre autres la pièce du rez-de-chaussée, qui sert de salle d'attente pour les femmes avant qu'elles montent aux dortoirs, est singulièrement petite, et lorsque l'asile reçoit le même soir, ce qui n'est pas rare, quatre-vingt-dix à cent

pensionnaires, à peine peuvent-elles se mouvoir. Si, avant de pénétrer dans cette salle, on s'arrête sur le seuil, et si on regarde sans être vu par la porte vitrée qui en ferme l'entrée, il est difficile de contempler sans émotion le spectacle qui s'offre à vos yeux. Toutes ces femmes sont là devant vous, assises sur des bancs de bois, avec l'air inquiet d'un animal qui cesserait à peine d'être poursuivi, affaisées sur elles-mêmes comme si elles ployaient sous le poids trop lourd du malheur qui pèse sur elles, et gardant le morne silence de personnes qui sont trop absorbées dans la méditation de leurs infortunes pour prendre intérêt à celles d'autrui. Sur leurs genoux, à leurs pieds, des enfants crient, jouent ou demeurent comme hébêtés, et je ne sais ce qui est le plus triste de ces cris, de cette stupeur ou de ces jeux. Il semble qu'on ait sous les yeux, dans cette petite salle, l'accumulation de toutes les détresses humaines. Aussi peu de personnes, peu de femmes surtout, visitant l'asile, ont-elles été amenées en présence de ce spectacle sans avoir senti leur cœur se serrer et les larmes leur monter aux yeux.

Avant de pénétrer dans la salle d'attente, les femmes ont dû passer devant le bureau du directeur, où elles ont répondu à une sorte d'interrogatoire, et par la salle de bains, où elles subissent au point de vue de la propreté une inspection nécessaire. Il est triste d'avoir à dire que l'état de saleté auquel la misère a réduit quelques-unes de ces femmes est tel qu'un seul bain ne suffit pas toujours à en effacer les conséquences. Or comme les lits des dortoirs sont tenus avec une propreté minutieuse, il est impossible de les y admettre dans cet état, et pendant le temps nécessaire à purifier leurs corps et leurs vêtements, on les fait coucher dans un dortoir spécial, sur des matelas en treillis de fil de fer, garnis d'une couverture, qui sont moins durs à l'user qu'à l'aspect. Ce dortoir est également réservé aux femmes qui sont l'objet d'une suspicion légitime parce qu'elles ne sont munies d'aucun papier et qu'elles n'ont pu fournir au directeur aucuns renseignements

satisfaisants sur leur origine et leur dernier domicile. Dans une maison ouverte la nuit à tout venant, certaines précautions sont, en effet nécessaires, bien que l'expérience ait révélé sous ce rapport des inconvénients assurément moindres que ceux dont les fondateurs s'étaient préoccupés. Cependant il n'est pas sans exemple que leur charité ait été victime de quelque mystification. Il n'y a pas bien longtemps, l'asile reçut un soir une jeune fille de seize à dix-sept ans, assez soigneusement mise, qui se donnait pour une maîtresse de piano venue de Bruxelles à Paris pour y donner des leçons. Comme on la pressait de questions, elle finit par raconter qu'elle s'était querellée avec sa mère et qu'elle s'était enfuie en cachette par le chemin de fer. On lui offrit aussitôt d'écrire à ses parents à l'adresse qu'elle indiquait, de se faire l'intermédiaire d'une réconciliation et de la garder à l'asile jusqu'à réponse favorable. La jeune fille accepta ; puis, au bout de trois jours, trompant la surveillance dont elle était l'objet, elle s'enfuit, non sans avoir dévalisé le tiroir de la directrice. Bientôt on apprit que nom, adresse, histoire, tout était faux et qu'on avait été la dupe d'une habile voleuse.

Pareilles mésaventures sont cependant excessivement rares. Moins rares les histoires romanesques, fuite de la maison paternelle, enlèvements, séductions dont l'asile de nuit voit l'instructif dénoûment. Plus d'une fois, le cabinet de la directrice a été témoin de scènes de réconciliation entre une jeune fille repentante et une famille éplorée ; admirable matière à mettre non pas en vers latins, mais en feuilleton, et que nos romanciers ne dédaigneront certainement pas. Mais ce ne sont là que des incidents dans la vie de l'asile, et les femmes que la maison recueille chaque soir sont ordinairement des victimes de la misère banale et prosaïque : ouvrières sans ouvrage, bonnes congédiées, paysannes dont les maris, faute de trouver du travail, sont venus échouer de leur côté à l'asile des hommes ; vieilles servantes qu'on renvoie de partout parce que, leur dit-on de tous côtés, elles ne sont plus bonnes à rien ;

quelquefois aussi des femmes qui ont connu des jours meilleurs et auxquelles cette promiscuité de l'asile est tellement pénible qu'on leur accorde la faveur d'une chambre à part : institutrices, demoiselles de compagnie, artistes, femmes ruinées par leurs maris (une entre autres dont toute la fortune avait été dévorée par la roulette), voire une comtesse authentique, mais qui était bien un peu quémandeuse et qui, sous prétexte qu'elle avait écrit un roman, allait mendier chez les gens de lettres ; parfois même des excentriques telles que certaine pèlerine qui, ne parlant qu'une langue assez peu usuelle, le hongrois, se rendait à pied de Jérusalem à Lourdes, un bâton à la main et des coquilles à son chapeau. Tout cela reçoit, pour un temps qui varie de trois à cinq nuits, la même hospitalité, couche dans les mêmes lits d'un confortable et d'une propreté inconnus à la plupart d'entre elles, mange matin et soir la même soupe, trouve la même sympathie et reçoit la même assistance. L'immense service rendu n'est pas seulement, en effet, l'offre d'un lit gratuit dans une maison honnête ; c'est une main tendue dans un moment de détresse, c'est un bon conseil donné, c'est souvent du travail procuré. Sur 7,418 femmes qu'a reçues l'asile depuis le jour de l'inauguration jusqu'au 1er juillet de cette année, 1,085 sont ainsi rentrées dans les conditions d'une vie normale. Et c'est là, comme pour l'asile des hommes, la meilleure preuve de l'utilité de l'œuvre, la meilleure réponse aux critiques qu'elle a pu soulever.

Parmi ces détresses si variées, il en est qui ne sont pas toujours imméritées. Chaque soir se présentent invariablement à l'asile un certain nombre de jeunes filles qui sortent de l'hôpital voisin, de la Maternité, avec un enfant illégitime sur les bras. Elles viennent attendre le secours de 30 francs que l'Assistance publique acccorde aux filles mères. Pendant ce temps, elle cherchent aussi le moyen de placer leur enfant en nourrice au meilleur compte possible. On voudrait que cette étape de quelques jours, dont une donation généreuse permet

parfois, au grand profit de leur santé, de prolonger la durée, pût servir en même temps à éveiller en elles quelques velléités de repentir, quelques notions d'une vie plus régulière. Lorsqu'on essaie, on vient se heurter à une indifférence morale absolue et même à une sorte d'inintelligence du langage qu'on leur tient. Si grand est le nombre de celles qui ont commis la *faute* avant elles qu'elles ne paraissent pas bien comprendre l'importance que d'autres y attachent. Lorsqu'à une deuxième ou à une troisième récidive, on leur tient un langage un peu plus sévère, leurs réponses révèlent parfois chez elles l'existence de ces demi-morales qui sont souvent plus difficiles à combattre que l'immoralité absolue. Une jeune fille qui, déjà mère de deux enfants, se présente avec un troisième, répondra non sans une nuance de fierté : " Mais ils sont tous les trois du même père."

Une détresse plus grande encore et aussi plus digne d'intérêt est celle des femmes qui, mères de plusieurs enfants, vivaient honnêtement du travail d'un mari qu'elles ont perdu tout à coup, ou par lequel (fait assez fréquent dans les classes populaires), elles ont été abandonnées. Quel conseil donner à ces infortunées ? Quelles espérances leur faire entrevoir ? Comment oser même leur conseiller la résignation, lorsque demain leurs enfants leur demanderont du pain ? Cependant, si difficiles à soulager que soient de pareilles misères, c'est encore leur rendre service que de leur donner le temps d'implorer l'assistance des parents qui leur restent, et en tout cas, avant qu'elles quittent l'asile, d'habiller à nouveau leurs enfants avec des vêtemens bien chauds. Mais il leur échappe parfois quelques-uns de ces mots atroces et navrants qui expriment le dernier terme de la détresse humaine. Comme une personne qui visitait un soir l'asile demandait à l'une de ces femmes, demeurée veuve avec trois enfants dont elle paraissait prendre grand soin, si elle en avait d'autres, celle-ci répondit avec douceur : " J'en avais encore un, mais *heureusement* il est mort, en même temps que mon pauvre mari."

Les asiles de nuit pour hommes et pour femmes font donc un bien incontestable. Une seule chose pourrait compromettre l'avenir de ces œuvres : ce serait de leur donner une extension trop grande. Pour les hommes, il existe déjà deux asiles et un troisième sera prochainement ouvert. Pour les femmes, sans compter une maison de nature, il est vrai, un peu différente, ouverte à Auteuil qui reçoit beaucoup moins de pensionnaires, et les garde plus longtemps pour les faire travailler, un second asile sera prochainement installé à Montmartre ; peut-être un troisième à Belleville. C'est assez ; plus ce serait trop. Rien n'aurait de plus déplorables conséquences que la mise à exécution de ce projet auquel l'administration de l'Assistance publique a sagement refusé son concours, de créer un asile municipal dans chacun des vingt arrondissements de Paris. On encouragerait ainsi l'existence d'une population flottante de vagabonds qui n'aurait jamais de domicile et qui vivrait exclusivement dans ces asiles. L'expérience de ce qui se passe à Londres est là pour le prouver. Il existe à Londres depuis une date très ancienne un dortoir pour la nuit (*casual ward*) dans chacun des *work-houses* de la métropole, soit trente en tout. L'hospitalité que reçoivent les hôtes de ces *casual wards* est toute différente de celle qu'on leur offre dans les asiles de nuit à Paris. L'une est toute charitable ; l'autre tout administrative. A Londres, on les reçoit sans s'informer de ce qu'ils faisaient la veille, de ce qu'ils deviendront le lendemain. On se borne à les faire baigner, à leur donner un morceau de pain et à les laisser s'étendre sur un lit de camp en grosse toile, avec une couverture pour se tenir chaud. Il n'y a point de berceau pour les enfants : ils s'allongent sur le lit de camp à côté de leur mère, et je ne sais pourquoi il y a quelque chose de particulièrement triste à voir se dessiner sous une étoffe grossière les formes amaigries de leurs petits corps. Le lendemain matin, on leur fait à tous payer leur nuit au prix d'un travail qui pour les hommes ne laisse pas d'être assez rude : casser des pierres, scier du bois, en faisant mouvoir une lourde scie mécanique,

et cela pour les dégoûter du *casual ward.* Dans certains de ces dortoirs, on a même établi un système de lits séparés (*separate berth*) pour qu'ils ne soient pas attirés par l'agrément de la société et de la conversation. Rien n'y fait : sur 37,221 individus auxquels l'hospitalité a été donnée en 1879, 14,135 ont été reconnus (*identified*) pour être des vagabonds d'habitude par les officiers chargés de la surveillance. Multiplier outre mesure à Paris le nombre de ces asiles serait donc échouer sur le même écueil et transformer en un encouragement pour la paresse des institutions qui doivent servir exclusivement à la misère. La charité aura bien assez à faire de soutenir tous ceux qui, d'ici à quelques mois, seront en activité. Ce n'est pas du reste qu'elle ait jusqu'à présent failli à ce devoir. Pendant le rude hiver de 1879 à 1880, sa sollicitude s'est surtout manifestée par la quantité de vêtements d'enfants qui ont été envoyés à l'asile de la rue Saint-Jacques, et aussi par le grand nombre d'offrandes modestes dont le total n'a pas laissé de faire une somme assez considérable. Un jour, entre autres, une femme se présentait à l'asile, et, tirant d'un porte-monnaie bien peu garni une pièce de quarante sous, elle dit avec embarras : "Voulez-vous recevoir ceci, je ne suis pas heureuse, et je ne peux pas faire davantage." Un autre jour. . . . mais M. Coppée dira mieux que moi cet épisode dont le récit a ému sa fibre sensible et lui a inspiré des vers touchants :

Un jour sur ce vieux seuil, connu de la misère,
Une femme parut de qui la pauvreté
Semblait s'adresser là pour l'hospitalité.
On allait faire entrer la visiteuse pâle,
Quand celle-ci, tirant de dessous son vieux châle
Des vêtements d'enfants arrangés avec soin,
Dit : "Mon petit est mort et n'en a plus besoin.
Ce souvenir m'est cher, mais il est inutile.
Partagez ces effets aux bébés de l'asile."

Cette charité silencieuse du pauvre envers le pauvre n'a-t-elle pas quelque chose qui console de bien des corruptions ?

O. D'HAUSSONVILLE.

CEUX QUI MEURENT D'AMOUR

Ceux qui meurent d'amour sont grands parmi les grands.
Ils s'en vont sans déchoir, sans voir et sans entendre,
Ayant placé leur rêve immortellement tendre
Plus haut que les mauvais et les indifférents.
Ceux qui meurent d'amour sont grands parmi les grands.

Ceux qui meurent d'amour sont doux parmi les doux.
Rien qu'à les voir sourire à la mort, on devine
Que ces extasiés de l'ivresse divine
N'ont aimé qu'en tremblant et parlé qu'à genoux.
Ceux qui meurent d'amour sont doux parmi les doux.

Ceux qui meurent d'amour sont forts parmi les forts.
Plus rude que l'airain, leur gloire nous demeure...
Quand on meurt pour renaître, il n'est pas vrai qu'on meure,
Et le temps peut venir,—il use ses efforts !
Ceux qui meurent d'amour sont forts parmi les forts.

Ceux qui meurent d'amour vivent près des vivants.
Jeunes à tout jamais par les métamorphoses,
Leurs âmes d'autrefois embaument dans les roses,
Pleurent dans la musique et chantent dans les vents.
Ceux qui meurent d'amour vivent près des vivants.

Ceux qui sont morts d'amour ont bien fait de mourir.
Leurs noms font frissonner les hommes et les femmes.
Leurs lèvres ne sont plus,—mais ils gardent leurs âmes,
Et les baisers de chair ne les font plus souffrir :
Ceux qui sont morts d'amour ont bien fait de mourir !

CHARLES FUSTER.



LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Maintenant que le chemin de fer Canadien du Pacifique est un fait accompli et que des trains directs circulent tous les jours entre Montréal et Vancouver, il peut être bon de donner un court résumé de l'histoire de cette ligne.

Il fut demandé par la province de la Colombie-Anglaise, comme une des conditions de son entrée dans la Confédération en 1871, que le gouvernement de la Puissance garantit la construction d'un chemin de fer reliant cette province avec le système de chemin de fer du Canada ; que ce chemin de fer devrait être commencé simultanément, aux deux extrémités d'ici à deux ans et devrait être complété dans l'espace de dix ans à partir de la date de l'Union.

Le premier parti d'arpenteurs, chargé de trouver une route pratique commença les travaux en juin 1871 et, à partir de cette date les arpentages furent continués d'année en année.

En 1872 une compagnie fut formée pour construire la ligne et le parlement accorda une subvention de $30,000,000 en argent et 50,000,000 d'acres de terre. Cependant la compagnie ne put effectuer les conditions de sa charte qui fut conséquemment abandonnée et, en 1874, le parlement procéda à la construction du chemin comme entreprise publique ; d'autres partis d'arpenteurs furent envoyés.

Le gouvernement reconnaissant la nécessité d'établir une communication directe avec le Manitoba par le territoire canadien se détermina à construire un chemin de fer de Port Arthur sur le lac Supérieur, à Winnipeg ; mais c'était son intention d'utiliser le système de navigation intérieure autant que possible. Ce travail commença le 3 avril 1875, et cette date doit être considérée comme celle du commencement réel du chemin.

On voyait depuis longtemps qu'il serait impossible de finir la totalité de la ligne aux conditions primitives et, après que plusieurs tentatives d'arrangement avec la Colombie-Anglaise eurent échoué, l'affaire fut soumise à Lord Carnarvon; secrétaire colonial de Sa Majesté. A sa suggestion, des conditions nouvelles (connues comme les conditions Carnarvon) furent arrêtées et le temps fut prolongé jusqu'au 31 décembre 1890.

Excepté la construction partielle de la ligne de Winnipeg (laquelle section du chemin fut éventuellement ouverte à la circulation en mai 1883) et quelques arpentages additionnels, il ne fut fait que peu de chose jusqu'en l'année 1880, alors qu'une compagnie fut formée, laquelle consentit, sous certaines conditions à construire une route ferrée à travers le continent jusqu'à la côte du Pacifique, et à cet effet, un contrat daté du 21 octobre 1880, fut fait avec le gouvernement pour la construction d'une ligne de chemin de fer entre Callender, lac Nipissingue et Port Moody, Colombie-Anglaise, lequel contrat fut, par un acte passé durant la session de 1881, 44 Vic., chap. 1, approuvé et ratifié par le parlement.

La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique fut incorporée par lettres-patentes le 16 février 1881.

Par ce contrat, la compagnie entreprenait la construction de sections entre Callender et Port Arthur et entre la Rivière Rouge et Savona's Ferry(Kamloops) Colombie-Anglaise,le gouvernement entreprenant la construction entre Port Arthur et la Rivière Rouge et entre Savona's Ferry et Port Moody lesquelles sections devaient, lorsqu'elles seraient complétées, être livrées à la compagnie, et la totalité de la ligne devait être complétée et équipée pour le 1er mai 1891.

En plus de la section de chemin de fer ci-dessus mentionnée un subside fut, par l'acte de 1881, accordé à la compagnie, il s'élevait à $25,000,000 en argent et à 25,000,000 d'acres de terre.

Les travaux furent alors vigoureusement poussés, le tracé de la ligne à l'ouest de Winnipeg fut complètement changé, une route située plus au sud fut adoptée et la "Kicking Horse Pass" dans les Montagnes Rocheuses fut choisie à la place de la "Yellow Head Pass" et à la fin de l'année 1882, les trains circulaient sur une longueur de 605 milles à l'ouest de Winnipeg.

Cependant l'hostilité de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc et des compagnies de chemin de fer américains du Pacifique fut si grande et elles usèrent de leur influence d'une manière si active que la nouvelle compagnie trouva les marchés monétaires de Londres et de New-York pratiquement fermés pour elle, ce qui la mit dans l'impossibilité d'obtenir des fonds pour l'avancement des travaux ; pour lui aider dans ce moment de crise, le gouvernement, le 10 novembre 1883, consentit à garantir l'intérêt de 3 pour cent par année sur un capital de $65,000,000, pour dix années à partir du 17 août 1883, la compagnie déposant entre les mains du gouvernement de l'argent et des sûretés s'élevant à $15,942,645 et aussi des certificats d'actions de la valeur de $35,000,000, étant le reste des actions du capital ; ce capital-actions devait être remplacé par des sûretés équivalentes lorsqu'il serait retiré pour être placé sur le marché. Sur les sommes ci-dessus, le gouvernement entreprit de payer comme intérêt, semestriellement, à la banque de Montréal la somme de $975,000. Sur cette somme de $15,-942.645, la compagnie paya le 16 novembre 1883 celle de $8,561,733 et s'engagea à payer $2,853,912 le 1er février 1884, et la balance s'élevant à $4,527,000 dans l'espace de cinq années, avec l'intérêt de 4 pour cent.

Vers ce temps, la compagnie représenta au gouvernement, que si le parlement voulait avancer une certaine somme, elle s'engagerait à compléter le chemin à une date beaucoup plus rapprochée que celle indiquée dans le contrat.



Cette proposition fut acceptée par le gouvernement, et à la session de 1884, un acte, 37 Vic., chap. 1, fut passé, par lequel un prêt de $22,500,000 avec intérêts à 5 pour cent et payable en mai 1891, fut fait à la compagnie, des sûretés étant prises pour ce prêt par une hypothèque sur la propriété entière de la compagnie. De cette somme $7,500,000 fut payée immédiatement à la compagnie pour éteindre sa dette flottante et le reste lui a été payé au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le temps fixé pour le paiement de la somme de $2,853,912 fut aussi prorogé jusqu'au 7 novembre 1888. En même temps, la compagnie s'engagea à complèter le chemin pour le mois de mai 1886, c'est-à-dire cinq ans plus tôt que la date primitive.

Cet arrangement nécessitait un avancement plus rapide des travaux et des déboursés plus forts qu'il n'en aurait été requis autrement, et en 1885, la compagnie s'aperçut que ses arrangements avec le gouvernement étaient trop rigoureux pour lui permettre de disposer promptement de son capital et qu'elle était ainsi empêcher d'obtenir les fonds nécessaires pour les besoins généraux du chemin. En conséquence il fut fait au gouvernement une demande pour un rajustement et, par le 48-49 Victoria, chap. 57, les changements suivants eurent lieu.

La compagnie émit et livra au gouvernement $35,000,000 en obligations de première hypothèque, portant intérêts à 5 pour cent et garanties par une hypothèque sur sa propriété entière (excepté l'embranchement d'Algoma) et sur cela, le gouvernement annula et détruisit les actions du capital s'élevant à $35,000,000 qui étaient en sa possession.

La compagnie était alors redevable au gouvernement ainsi qu'il suit :

Prêt d'après l'acte de 1884...........	$22,500,000
Balance de la somme due d'après la convention du 10 novembre 1883.....	7,380,912
Total..................	$29,880,912

laquelle somme avec intérêt à 4 pour cent doit être remboursée le 1er mai 1891. $20,000,000 de cette somme était payable en argent et garantie pour une semblable somme des obligations de première hypothèque ci-dessus mentionnées et la balance était garantie par un gage sur les terres non vendues de la compagnie environ 20,000,000 d'acres. Sur les $15,000,000, d'obligations restant, $8,000,000 furent conservées par le gouvernement comme garantie d'un prêt temporaire de $5,000,000, et la balance devait être payée à la compagnie, de temps en temps pour l'amélioration du chemin. Le prêt temporaire qui fut fait en juillet 1885 fut remboursé dans les mois de septembre et novembre suivants, la compagnie ayant réussi à disposer d'obligations placées sur le marché de Londres. Un acte d'hypothèque, daté du 25 juillet 1885, contenant toutes les conditions ci-dessus fut exécuté.

De bonne heure, en 1886, la compagnie ayant presque complété le chemin, fit d'autres arrangements avec le gouvernement, par lesquels elle consentait à payer le montant qui lui avait été réellement avancé sur les $20,000,000 c'est-à-dire $19,150,700 et le gouvernement, consentit à accepter des terres non vendues de la compagnie au taux de $1.50 l'acre à concurrence de la balance lui restant due, s'élevant à $9,880,-912 et les intérêts. Cet arrangement fut ratifié par un acte 49 Victoria, chap. 9, passé le 2 juin 1886.

Le 1er mai 1886 la compagnie paya la somme de $9,887,-347 et le 1er juillet celle de $9,163,353, faisant un total de $19,150,700. la balance totale, y compris l'intérêt se trouva être de $10,189,521, en paiement de laquelle le gouvernement reprit 6,793,014 acres de la subvention en terre accordée à la compagnie.

Le 16 et le 20 novembre 1886, une convention fut signée, réglant d'une manière définitive toutes les affaires entre le gouvernement et la compagnie, et la totalité du chemin est

actuellement la propriété de la compagnie du chemin de fer du Pacifique. D'après la convention ci-dessus, $1,000,000 d'obligations de terres concédées furent déposées entre les mains du gouvernement comme garanti pour l'amélioration de la ligne passant au Mont Stephen, dans les Montagnes Rocheuses.

Grâce à l'énergie déployée par la compagnie et à l'assistance obtenue par elle du gouvernement, le chemin a été complété beaucoup plus tôt qu'on aurait pu le supposer à une certaine époque. La première pelletée de terre fut remuée par la compagnie le 2 mai 1881 et le dernier boulon fut rivé par la compagnie à Craigellachie, dans la Colombie-Anglaise, le 7 novembre 1885, le travail ayant été complété en 4 ans et 5 mois, ou 6 ans et 6 mois de moins que le temps stipulé en premier lieu. Le chemin fut ouvert à la circulation générale le 28 juin 1886, le premier train de voyageurs laissant Montréal à cette date et arrivant à Vancouver le 4 juillet suivant.

La distance totale entre Callander et Port Moody est de 2,547 millles sur laquelle la compagnie a construit 1,906 milles, savoir : de Callander à Port Arthur, 649 milles, et de Winnipeg à Savona's Ferry, 1,257 milles, et le gouvernement a construit le reste, c'est-à-dire de Port Arthur à Winnipeg, 428 milles et de Savona's Ferry à Port Moody, 213 milles.

Afin de prolonger sa ligne du côté de l'est, la compagnie acheta en 1881, le chemin de fer du Canada Central de Callander à Ottawa, une distance de 224 milles ; en 1882 la partie occidentale du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, entre Ottawa et Montréal, sur une distance de 120 milles : et, en 1885, elle a acquis, par disposition spéciale établie par la loi, le chemin de fer du Nord, entre Montréal et Québec, sur une distance de 159 milles, donnant le chemin de fer continu le plus long possédé par une même compagnie dans le monde entier, la distance de Québec à Vancouver étant de 3,050 milles, répartis ainsi qu'il suit :



	MILLES.
Québec à la jonction Saint-Martin..........	159
Montréal à Callander..........................	344
Callander à Port-Arthur....................	649
Port-Arthur à la Rivière-Rouge (Winnipeg)..	428
La Rivière-Rouge à Savona's Ferry.........	1,257
Savona's Ferry à Port-Moody..............	213
	3,050

La longueur totale contrôlée par la compagnie est actuellement de 4,306 milles. La compagnie construit une ligne partant de Smith's Falls pour traverser le Saint Laurent à Lachine où un pont est en construction, et qui doit rejoindre par la ligne la plus directe possible, les ports de Saint Jean et de Halifax. Des contrats ont aussi été accordés par le gouvernement pour une ligne devant traverser le Cap Breton depuis le Détroit de Canso à Louisbourg qui est le port le plus près de Liverpool sur ce continent, et on croit que lorsque ces lignes seront construites, le temps du voyage entre Liverpool et Vancouver pourra être réduit à 11 jours.

La compagnie a aussi établi une ligne de steamers entre Vancouver, Hong-Kong et le Japon, le premier desquels arrivera probablement à destination au moment où ce chapitre sera sous presse. Une demande a été faite par la compagnie au gouvernement impérial, pour l'établissement d'une route postale régulière sur cette ligne, entre l'Angleterre, la Chine et l'Australie et pour une subvention en faveur d'une ligne de steamers en connection avec le dit chemin de fer, le Gouvernement de la Puissance ayant promis d'accorder une certaine somme. La question est toujours sous considération.

Les avantages de ce chemin, non seulement pour le Canada, mais pour tout l'Empire Britannique sont très grands. Par ce chemin des communications sont établies par la voie du territoire britannique entre toutes les parties de l'Empire ; la dis-

tance entre Liverpool, Hong-Kong et le Japon est réduite matériellement et des troupes peuvent être envoyées aux Indes en aussi peu de temps que par le canal de Suez et sans courir les risques d'entraves en temps de guerre. Au point de vue commercial ses avantages sont aussi très grands. La plus longue route d'hiver par le Canada est de 144 milles moins longue que la route la plus courte par les Etats-Unis, tandis que, durant la saison de la navigation, la route par le Détroit de Belle-Isle et Québec est de 800 milles moins longue que la plus courte route américaine.

XXX.

L'IRLANDE.

L'Irlande ! quels souvenirs évoque ce seul mot ! légendes, poésie, histoire, arts, littérature, brillantes épopées, longue suite de malheurs, guerres continuelles, sanglantes persécutions, cruelle agonie nationale, luttes pour la liberté, martyre religieux, amour patriotique ; tout est là.

L'existence actuelle de l'Irlande catholique est la manifestation vivante d'une Providence divine, veillant sur certaines nations d'une manière plus spéciale.

Cette vérité nous paraîtra de plus en plus manifeste au déroulement des pages de la lamentable, mais héroïque histoire du peuple irlandais. Tel est le but que je me propose.

Les origines historiques d'Erin sont perdues dans les brumes de la fable, dans les poésies des anciens bardes, dans les mémoires des vieux chroniqueurs, dans les antiques traditions des peuples celtes, dans les vieilles légendes nationales, dans les récits des combats héroïques, et souvent dans des chants d'amour.

Il paraîtrait que l'antique Irlandais fut toujours un fier galant, brave jusqu'à la témérité, impétueux dans le combat, courageux en toutes circonstances, poétique jusque dans la mort. Le fond de la nature irlandaise, est, de fait, la passion, la poésie, le patriotisme et l'amour.

En vain cherche-t-on à découvrir les origines véritables de l'Irlande ; l'on marche à tâtons, les yeux remplis de cette poussière de feu qui aveuglait Dante dans ses promenades infernales.

Vous parcourez les catacombes de Rome ou les pyramides d'Egypte ; bien des monuments de morts sont semés partout : mais où est l'histoire de ces morts ? Ainsi en est-il des chants ossianesques, des annales de Tighernach, d'Ulster, d'Inis Nerinn, d'Innisfallen, des récits de Ballymote, du *livre jaune* de Lecain, de celui des "quatre maîtres," pour découvrir la vie sociale, les commencements historiques, le mode politique, l'organisation civile des anciens peuples de l'Irlande.

Cependant les indications, qui nous sont parvenues, démontrent l'état avancé de civilisation de ces peuples et leur grand respect pour la femme. Comme la fière Romaine, l'Irlandaise pouvait dire à son époux l'égalitaire formule : "*Ubi tu Caius ego Caia.*" Les arts, les sciences, les armes, les monuments antiques ; tout indique la haute culture intellectuelle des anciens habitants d'Erin ou de l'île d'*Ierne* des Phéniciens.

Peu après le déluge, la primitive Irlande fut colonisée par Partholan, le parricide, issu de Japhet, qui le premier occupa le pays, vers la soixantième année du patriarche Abraham, en l'an du monde 2520. Sa progéniture gouverna le pays durant trois cents ans, mais elle fut complètement détruite par une peste inexorable qui sévit avec une violence inouie. Des milliers de ses descendants sont couchés dans une tombe commune près de Dublin et appelée "*Tam Lacht,*" ou le sépulcre de la peste.

Ce fut alors l'époque de la première des cinq grandes invasions de l'Irlande, ou celle des Némédhiens, sans Némedh, barbares accourus des rivages de la Mer Noire et appartenant aux tribus de la Scythie ; ils se répandirent sur toute la surface de l'île.

Ils ne devaient pas jouir en paix de leurs conquêtes ; car, attaqués à leur tour par les Fomoriens, espèce de pirates, descendants de Cham, les Némédhiens furent vaincus. Les restes de ce peuple se dispersèrent en trois partis ; l'un se dirigea



vers le nord de l'Europe, et fut l'origine des fameux Tuathes de Dananns qui revinrent régner sur l'Irlande ; un autre parti porta ses pas vers la Grèce où ils furent faits esclaces. On les appela *Firbolgs* à cause des sacs de cuir qu'on leur faisait constamment porter. Enfin un troisième parti gagna le nord de l'Angleterre et prit le nom de "*Bretons*," de leur chef Briotan-Maol.

La troisième invasion se fit par les Firbolgs, dont les pères avaient été chassés de l'île ; tant l'amour de la patrie est fort au cœur de l'homme. Mais ces pauvres aventuriers furent de nouveau dépossédés par leurs frères Némédhiens, les Tuathes de Dananns, qui revinrent de la Grèce, vers l'an du monde 3303.

Les Firbolgs avaient cependant fait de grands progrès et le pays était alors divisé en cinq royaumes.

Les envahisseurs, ayant à leur tête leur chef Nuad, à la main d'argent, livrèrent un grand combat, près de Sligo, à Eochy, le monarque Firbolg et le défirent. De là leur conquête du pays. Ces Tuathes de Dananns, descendants des Némédhiens, sont l'origine de la race celtique. Ils sont célèbres, dans les anciennes chroniques, par leur bravoure, leur artifices, leur gaîté, leur finesse, leur courage, et leurs ressources. Qu'ils sont bien les dignes pères des Irlandais actuels !

La cinquième invasion, avant l'établissement du christianisme en Irlande, fut celle des *Milédhiens*, conduite par les fils de Miledh en l'an du monde 3500. Ces tribus venaient aussi de l'Asie, à la recherche d'une île que les Destins leur avaient annoncée.

De terribles batailles s'ensuivirent pendant lesquelles les Tuathes de Dananns furent vaincus et obligés de céder la plus grande partie de leur pays à Elder et Erémon, fils de Miledh.

Pas moins de 118 rois milédhiens régnèrent sur l'Irlande, depuis leur conquête, 1700 avant J.-C., au temps de Saint Patrice, l'an 432 de notre ère. Ce fut Tiernmas, l'un des plus célèbres de leurs chefs, qui introduisit le culte des idoles et surtout celui du soleil en Irlande ; il établit aussi des distinctions honorifiques et des couleurs pour les soldats. De là l'origine des *plaids* écossais.

Il serait fastidieux de passer en revue les actions, les combats, les nombreux faits légendaires des grands capitaines, des puissants guerriers, des héroïques combattants, des nombreux rois d'Erin, avant leur conversion au christianisme.

Cette partie de l'histoire est entremêlée de fictions et de fables. Nous connaissons cependant les grands faits d'armes de ces générations, leur ardent amour de la liberté, leurs batailles chevaleresques, auxquelles, souvent, prenaient part les reines et les filles des rois. La tenure des terres était alors commune, le partage des successions étant tellement égalitaire que les enfants illégitimes étaient appelés à partager les biens à la mort de leur père, avec les enfants légitimes.

Comme chez tous les peuples asiatiques, les richesses consistaient plutôt en troupeaux de tous genres qu'en terres. Ainsi en est-il encore aujourd'hui parmi les populations orientales.

Les anciennes familles d'Erin prirent leurs noms des descendants milédhiens d'Eber et d'Eremon, et l'un d'eux, Cairbré Riada, le Reuda de Bède, fut un des chefs des anciens Scots d'Ecosse, quoique la royauté en ce pays ne fût fondée que trois cents ans après par Fergus, fils d'Erc, qui y conduisit une colonie irlandaise de Dalriadans.

Le roi s'appelait *Ard Righ* ou le monarque en chef ; il y avait aussi nombre de rois ou chefs inférieurs qui s'étaient partagé le pays. La capitale était l'antique Tara, dont la magnificence est restée célèbre. Hélas, comme le dit le barde national :

The harp, that once through Tara's halls.
The soul of music shed,
Now hangs as mute on Tara's wall
As if that soul were fled.
So sleeps the pride of former days,
So glory's trill is o'er :
And hearts, that once beat high for praise,
Now feel that pulse no more.

" No more to chiefs and ladies bright
The harp of Tara swells :
The chord alone, that breaks at night,
Its tale of ruin tells.
Thus Freedom now so seldom wakes,
The only throb she gives
Is when some heart indignant breaks,
To show that still she lives."

Cormac McAirt fut l'un des plus illustres rois païens de l'île ; c'est sous lui que fut créé l'ancien code des lois irlandaises, si équitables, si justes et si sages.

L'hérédité royale était tempérée par l'élection dans sa famille, à cause du grand principe d'égalité qui régnait partout ; ce fut là l'occasion de nombreuses guerres et de sanglantes querelles entre les chefs irlandais.

Aux druides appartenait le privilége de maintenir la religion et les formules du culte. Nial fut l'un des derniers rois païens d'Erin ; il porta la guerre avec de si grands succès chez les Bretons, au dire du poète Claudien, que Théodose le Grand, empereur de Rome, fut obligé d'envoyer à sa rencontre le célèbre général Stilicon.

Conversion de l'Irlande, 432 après J.-C.—saint Patrice.

L'heure de la Providence allait bientôt sonner. A cause des excellentes qualités des peuples d'Erin, Dieu allait les récom-

penser en ouvrant leurs yeux à la lumière de l'Evangile et leur cœur aux douces consolations de la Foi.

Saint Célestin, alors pape, envoya vers l'Irlande saint Palladius qu'il sacra évêque ; mais ce dernier ne réussit pas dans sa noble mission, et fut mis à mort par les Bretons d'Angleterre et les Picts d'Ecosse.

A saint Patrice était réservé le grand honneur de convertir l'Irlande, en l'an 432 de notre ère.

Né en 373 près de Boulogne, dans le nord de la Gaule, Patrice fut baptisé sous le nom de "*Succat*" ou *brave dans la bataille.* Ce fut le pape saint Célestin qui, le premier, le nomma Patrice. Sa mère était nièce de saint Martin de Tours. Fait captif, dès l'âge de seize ans, pendant une des excursions dévastatrices de Nial, le roi païen d'Erin sur les côtes de la Gaule, le jeune Succat, emmené comme esclave, fut vendu à Milcho, qui l'employa à garder ses troupeaux. D'une piété angélique, le jeune captif supplia constamment le Ciel, durant six longues années, pour la conversion de ses maîtres et de toute la nation irlandaise. Le ciel se pencha pour écouter les supplications de l'innocence et du malheur ; la prière du jeune captif fut entendue.

Une voix mystérieuse l'engagea à quitter le pays et il courut vers le rivage où il trouva un vaisseau qui voulut bien le prendre à son bord. Arrivé dans son pays, après diverses vicissitudes, il alla étudier au monastère de Marmoutier, près de Tours, sous la direction de son oncle, le célèbre saint Martin. Après avoir été ordonné prêtre, Patrice eut une vision pendant laquelle il entendit une multitude de voix venant d'Irlande, lui demandant d'aller demeurer en ce pays. Il partit néanmoins pour le monastère de St Vincent de Lérins où il passa neuf ans au milieu de plusieurs saints personnages de l'époque. Ce fut enfin en 432 qu'il fut envoyé par le pape

Sixte III, pour évangéliser l'Irlande. Il y fonda le fameux siège épiscopal d'Armagh en 455.

Princes et peuples, grands et rois se convertirent à la voix et aux miracles du grand apôtre. De nombreux monastères furent fondés. Sainte Brigide, la célèbre religieuse irlandaise y établit en 483 le fameux monastère de Kildare. Des milliers de pèlerins y affluèrent et la foi brilla bientôt dans toute l'Irlande, qui mérita peu après son glorieux titre de "l'île des saints."

Saint Patrice mourut le 17 mars 493 avec la consolation de voir la foi chrétienne acclamée dans tout le pays. Sa mémoire y est restée à jamais chère à la nation irlandaise.

Une nuée d'apôtres, sortis quelques années après des monastères d'Irlande, se répandirent pour porter la connaissance du christianisme dans les montagnes de l'Ecosse, les plaines de la Gaule et les forêts de la Germanie. On vit ces saints missionnaires partout, briller au palais de Charlemagne, dans les basiliques de Rome, ou sous la chaumière des paysans, et les anciennes traditions nous disent que saint Brendan aurait visité les côtes méridionales des Etats-Unis vers le 10ième siècle.

Saint Colomban devint le réformateur des Gaules ; saint Colombkill, saint Faclan, saint Killian, l'apôtre de la Franconie, saint Aidan, saint Gall, le convertisseur de l'Hélvétie saint Boniface, le grand missionnaire de l'Allemagne, sont tous des fils spirituels de saint Patrice. L'Eglise d'Allemagne ne vénère pas moins de 155 saints irlandais, celle de la Gaule 45, celle de Belgique 30, celle d'Italie 13 et celle de Scandinavie 8. L'Angleterre ne fut jamais évangélisée par les irlandais, ceux-ci la considérant trop méchante pour s'en occuper. Montalembert nous dit, dans son inimitable travail *Dès Moines d'Occident,* l'état avancé de culture intellectuelle, de science, de sainteté des moines irlandais.

Sixième invasion ou celle des Danois.

L'Eglise d'Irlande avait fait d'immenses progrès. Hélas ! elle devait recevoir un premier choc par l'invasion des Danois, vers la fin du 8ième siècle. Ces barbares réussirent à s'établir en Irlande, grâce à la connivence ou à la trahison de certains chefs nationaux et y mirent tout à feu et à sang. Les églises, les monastères, les couvents furent saccagés, les prêtres mis à mort, les religieux chassés et traqués comme des bêtes fauves.

Ce triste état de choses amena de graves désordres religieux et le synode de Kells, en 1152, pour rétablir la discipline, crut devoir mettre l'église irlandaise sous le contrôle immédiat de Rome. Les sièges métropolitains d'Armagh, de Cashel, de Dublin et de Tuam furent alors créés avec d'autres sièges suffragants, sous la primauté de l'archevêque d'Armagh.

Par suite de la malheureuse division des chefs irlandais, division qui a toujours perdu l'Irlande et que le poëte Moore déplore comme nous,

" It was fate, they say, a wayward fate
Your web of discord wove,
And when your tyrants joined in hate
You never joined in love."

les peuples d'Erin restèrent sous la cruelle domination de leurs nouveaux maîtres, qui s'étaient même emparés de l'Angleterre et y demeurèrent près de deux cents ans.

Enfin Brian Boru, frère du roi de Munster, se leva contre les oppresseurs de sa patrie, les battit vingt fois en bataille rangée de concert avec le grand Mulachy *au collier d'or*, et les força à retourner dans leur pays ou à demeurer tranquilles dans les ports de mer que ces pirates détenaient.

" Let Erin remember the days of old,
Ere her faithless sons betrayed her,
When Mulachy wore the collar of gold,
Which he won from her proud invader."

Le victorieux Brian, qui était pourtant chrétien, aurait dû se contenter d'avoir libéré son pays de ses terribles ennemis. Hélas ! l'ambition l'avait mordu au cœur et il se fit proclamer roi de toute l'Irlande, en 1001, après avoir écrasé les chefs de sa nation, qui s'opposèrent à son usurpation.

Douze ans durant il gouverna le pays avec bonheur et sagesse, mais les Danois, s'étant renforcés par de nouveaux contingents, se livrèrent à de nouvelles déprédations ; l'illustre Brian les anéantit dans le sanglant combat de Clontarf, le Vendredi Saint de l'an 1014 ; mais il fut tué, sous sa tente, par le chef danois à la fin du combat. Ces barbares durent cependant, à cause de leur défaite complète, renoncer à la domination de l'Irlande, mais ils s'y établirent en grand nombre et se confondirent peu à peu avec les anciens habitants du pays, après s'être convertis au christianisme.

La mort de Brian fut un désastre national. Les provinces réaffirmèrent leur ancienne indépendance et, pendant un siècle et demi, le sang coula à flots, résultant de guerres intestines livrées par des frères contre des frères.

Si l'"*Homo homini lupus*" est un peu vrai partout, il l'est surtout pour l'Irlande, dont la sanglante et tragique histoire se continue encore de nos jours.

Septième invasion, celle des Normands, 1169-1170.

La première femme perdit le genre humain ; de là l'éternelle lutte entre le ciel et l'enfer pour la conquête de l'humanité. Une femme mit l'Europe et l'Asie aux prises ; l'on croyait combattre pour la vengeance d'Agamemnon, dont la belle-sœur, la trop célèbre Hélène, avait été enlevée par un jeune prince troyen. On se battait, en réalité, pour la domination du monde, pour la suprématie de la civilisation spiritualiste de l'Europe contre le panthéisme fataliste de l'Orient. Troie fut le prix de la lutte antique. La question cependant

resta ouverte, et un jour ou l'autre, l'Angleterre ou la Russie seront la victime et le prix de la vieille idée, de l'antique dualisme entre les deux anciens hémisphères.

L'histoire s'est répétée plus en petit par l'Irlande. L'enlèvement d'une femme y fut la cause d'une lutte acharnée qui dure depuis près de huit siècles, entre l'Irlande d'un côté, et l'Angleterre de l'autre. D'abord on pensait revendiquer l'honneur d'une famille ; on se battra plus tard pour la cause d'un principe, pour le maintien de l'idée catholique menacée par l'idée protestante. Voilà le fonds de la question.

Pour bien la comprendre, il faut se rappeler l'état social et politique du pays, avant la conquête normande. La nation était alors composée de tribus ou clans, connus par les noms de leurs chefs. C'était une nation de rois. Les O'Neil possédaient Ulster ; les O'Connor, Connaught ; les O'Brien et les McCarthy, Munster ; les McMurrough, Leinster. Au septentrion les O'Donnell, les O'Kane, les O'Sheil, les O'Carroll, etc., étaient puissants. Les O'Dogherty régnaient sur la pointe extrême nord de la péninsule ; et dans Connaught les O'Rourke, les O'Reilly., les O'Kelly, les O'Flaherty, les O'Malley, les O'Dowd étaient de grands seigneurs. Les McGeogeghan, les O'Farrell, les O'Connor, les O'Moore, les O'Brennan, les McMurroch gouvernaient dans Meath et Leinster. Hélas, ces chefs, au lieu de s'unir, se livrèrent constamment à des guerres fratricides les uns contre les autres.

Le roi Leinster, le brutal Dermot McMurrough, ayant enlevé la belle Devorgilla, femme de Tiernan O'Rourke, seigneur de Brefny, mit le feu à toute l'Irlande ; ce fut la cause de tous les maux qui pèsent depuis sur cette malheureuse nation. Les persécutions dont elle fut depuis la triste victime ont cependant servi les fins du Ciel, en forçant les Irlandais catholiques à se répandre sur tous les continents pour y porter les lumières de la vraie foi. Dieu tire ainsi le bien absolu de ce que les hommes croient être le mal relatif.

L'Angleterre était déjà depuis longtemps soumis aux Normands, venus de Normandie, à la suite de Guillaume le Conquérant. Le Pape Arien IV (ou III d'après quelques historiens), connu sous le nom de Nicolas Breakspeare, et le seul Anglais qui régna jamais sur la chaire de Saint-Pierre, avait émané (dit-on) quelques années auparavant, en faveur du roi normand d'Angleterre, Henri II, une bulle d'autorité sur l'Irlande.

Dermot, traqué par O'Rourke et ses alliés, au nombre desquels était le dernier roi d'Irlande, Rory O'Connor, se réfugia en Aquitaine où se trouvait alors Henri II. Ce dernier, prenant le ravisseur sous sa protection, résolut de s'emparer de l'Irlande. Dans ce but, il confia à Dermot une armée de barons normands, établis au pays de Galles et conduits par Richard de Clare, comte de Pembroke, appelé "*Strongbow.*"

A cause de cette division des chefs l'Angleterre put (ce que n'avait osé tenter Jules César) subjuguer l'Irlande. De nombreuses batailles s'ensuivirent ; mais la victoire resta, en définitive, aux Normands qui se partagèrent certaines parties du territoire et s'y fixèrent. Henri divisa le pays en comtés et y introduisit les lois anglaises afin de *normaniser* et d'*anglifier* la nation irlandaise plus sûrement et plus promptement.

Les barons normands se construisirent des châteaux-forts sur toute la surface de l'île et s'y maintinrent, grâce toujours à la trahison de nombre de chefs irlandais. Dans la suite des temps, le peuple conquérant fut conquis à son tour aux mœurs, aux usages, aux coutumes, au langage même du peuple irlandais. L'assimilation devint si complète que le parlement anglais passa, en 1315, un statut pour empêcher les Normands de s'habiller à la manière des anciens habitants de l'Irlande et de parler leur langue. On se moqua de cette loi et on continua de *s'irlandifier*.

La révolte d'Edouard Bruce, couronné roi d'Irlande à Dun-

dalk, ne réussit cependant pas à affranchir l'île de la domination anglo-normande. La Guerre des Deux Roses y eut aussi son contre-coup ; la romantique famille Géraldine se rangea du côté des Plantagenets à la rose blanche, tandis que le Butler de Munster et les Ormond de Tipperary et Kilkenny combattirent pour celui des Tudors à la rose rouge.

Depuis trois cents ans déjà les Normands régnaient sur les Irlandais. Ceux-ci avaient pourtant conservé l'indépendance de leurs parlements où siégeaient ensemble les barons, les seigneurs, les évêques, les abbés et les bourgmestres des principales villes.

L'Angleterre se décida, sous Henri VII, à porter une dernière et finale atteinte à cette indépendance en créant le *Poyning Parliament.* Sir Edouard Poyning, conseiller privé, fut envoyé en Irlande, après l'escapade de Warbeck, en 1492, (au moment où Colomb découvrait l'Amérique) avec mille hommes de troupes. Il assembla un parlement à sa guise à Drogheda et y fit passer le fameux statut ou acte appelé la loi "*Poyning,*" par laquelle nul parlement ne pouvait, à l'avenir, être tenu en Irlande avant que le Vice-roi et le Conseil n'eussent soumis au Roi d'Angleterre, sous le grand sceau d'État, les actes que l'on voulait y passer, ainsi que les considérations ou raisons de ces actes, lesquels ne seraient en force qu'après la sanction du Roi et de son Conseil. C'était pratiquement anéantir l'indépendance du parlement irlandais, dernier rampart des libertés nationales.

Epoque d'Henri VIII et de la Réforme (1526).

Nous arrivons enfin à l'époque d'Henri VIII et de sa malheureuse apostasie ; ce sont de nouvelles luttes qui se préparent entre les deux mortels ennemis, les Anglais et les Irlandais. Encore du sang, encore des ruines !

Henri désirant obtenir un divorce d'avec sa femme Cathe-

rine d'Aragon pour épouser Anne Boleyn, avec laquelle il vivait déjà en concubinage, embrassa le protestantisme, déjà professé en Allemagne à la suite de l'apostasie de Luther. Ce roi scélérat qui est la cause de l'apostasie de l'Angleterre, mourut en réprouvé en ordonnant cependant des messes pour le repos de son âme, tant il est vrai que la foi meurt difficilement dans le cœur de l'homme, qui a eu le bonheur de la recevoir.

La reine Elisabeth naquit d'Henri VIII et d'Anne Boleyn avant même le divorce du roi et de sa femme légitime, Catherine d'Aragon ; Marie, qui fut aussi reine d'Angleterre, était la fille légitime de Catherine.

On le constate une fois de plus ; la femme est encore la cause de l'apostasie de toute une nation et des malheurs éternels qui en sont la conséquence. Poussé par Thomas Cromwell, son perfide conseiller, tout dévoué à la famille des Boleyn, Henri VIII se fit proclamer Chef de l'Eglise et par le Clergé et par le Parlement.

En 1532, Wareham, le dernier archevêque catholique de Cantorbéry, étant mort, le scélérat Thomas Cranmer, dès lors marié secrètement, fut nommé à sa place. Lord Cromwell fut fait Vicaire-Général. Voilà les fondements de la "*Réforme.*" Un Dr Browne fut envoyé comme évêque protestant à Dublin ; ce fut un dissolu après son apostasie.

Pour saisir l'objet de la réforme il faut lire les historiens protestants William Cobbett et Hume. On y apprend que le but, à part du divorce du roi, fut le vol et le pillage des églises, des monastères et des couvents.

La liste en est incroyable. Tout fut détruit.

La richesse des institutions religieuses, accumulée pendant des siècles, passa dans les coffres du roi et servait à l'entretien



de sa cour et de ses nombreuses femmes. Presque tous les Anglais se soumirent à la nouvelle religion du roi ; le parlement, les évêques, les prêtres apostasièrent. Ceux qui résistèrent, comme Thomas Morus et Mgr Fisher, furent mis à mort.

Quant tout eut succombé devant les iniquités du plus dissolu des rois, l'Irlande seule, quoique depuis si longtemps décimée, sanglante, affamée et foulée aux pieds, opposa un refus formel à la volonté d'Henri VIII. De là recrudescence de haine, de persécutions, de confiscations et de vols de propriétés contre ce peuple héroïque.

Ce fut surtout sous le règne d'Elisabeth que la persécution fut plus rigoureuse. Des chefs comme Shane O'Neill et autres se levaient-ils pour contrecarrer l'influence protestante et empêcher la ruine complète de leur nation, on tâchait de les anéantir par les armes et l'on s'emparait de leurs biens. Si la force ne réussissait pas, on employait la ruse pour les faire saisir et conduire à la Tour de Londres, ou les faire lâchement assassiner par le poison ou le poignard anglais.

Les Vice-rois qui gouvernaient alors l'Irlande étaient toujours des favoris du pouvoir, des Protestants zélés et fanatiques, qui mettaient leur jouissance à persécuter les catholiques. Le parlement n'était qu'un instrument des volontés royales. Et, chose plus terrible encore, c'est que le clergé protestant se montrait plus fanatique et plus cruel contre les Catholiques que les gouvernements eux-mêmes.

Au temps d'Henri VIII une partie seulement de l'Irlande était complètement soumise ; nombre de chefs indépendants existaient encore dans le nord du pays et y soulevaient de puissantes insurrections qui ne servaient, presque toujours, qu'à l'écrasement de la nation. La haîne des Ormond contre l'héroïque famille des Girard ou Fitzgerald fut aussi la cause d'une grande effusion de sang.

La plupart des chefs de cette brave nation périrent ou les armes à la main sous Henri VIII, Elisabeth, Olivier Cromwell et autres souverains, ou prisonniers dans la Tour de Londres ou le château de Dublin, ou égorgés par la trahison ou sur les échafauds. La première et la dernière page de l'Irlande sont écrites avec le sang de ses enfants.

Le répit accordé aux Catholiques par la reine Marie ne fut que de courte durée.

L'infâme Elisabeth renouvela bientôt des édits sanguinaires contre les catholiques, et elle continua de leur arracher leurs propriétés pour les donner à des chefs protestants et anglais ; des millions d'acres de terre changèrent ainsi violemment de propriétaires.

Les Irlandais mouraient de faim dans leurs misérables huttes ou le long des grandes routes. Traqués comme les bêtes de la forêt ils étaient impitoyablement égorgés partout où on les rencontrait. Leurs biens, ainsi que ceux des églises et des communautés religieuses, étaient confisqués au profit de la Couronne ou des affidés du pouvoir. On trouvait partout, le long des routes, des milliers de cadavres humains et l'on vit de pauvres enfants sucer les mamelles de leurs mères mortes à leur côté.

Les grands de Tyrone et de Tyrconnel, épuisés, brisés, s'enfuirent à Rome où ils moururent. Il est de fait qu'à l'avènement d'Olivier Cromwell il ne restait presque plus de chefs irlandais indépendants, ils avaient tous été remplacés, dans leurs châteaux, par des aventuriers anglais, par des assassins et des voleurs.

Les successeurs d'Elisabeth ne traitèrent pas mieux l'Irlande qu'elle-même, et Charles I, trop occupé à maintenir les révolutionnaires anglais chez lui, ne put rien faire en faveur des habitants d'Erin. Enfin il porta lui-même sa tête sur l'échafaud ; Cromwell, le régicide, était alors tout-puissant. Il

envahit l'Irlande avec une grande armée et mit tout à feu et à sang.

Le clergé avait été décimé de nouveau sous Elisabeth. Ceux qui avaient échappé à la fureur de Lord Grey, en 1580, étaient obligés de se cacher dans les gorges des montagnes, dans des grottes souterraines, d'où ils sortaient pendant la nuit pour administrer les sacrements aux martyrs de la race anglaise.

Parfois les émissaires du gouvernement anglais allaient traquer ces pauvres prêtres jusqu'au fond de leurs retraites solitaires ; alors ils étaient impitoyablement écartelés ou livrés à la potence. Tel fut le cas pour Mgr O'Boyle, les abbés Boyle et O'Mulkeran. La liste des martyrs, sous Elisabeth, est aussi longue que celle des martyrs des premiers siècles de l'Eglise, eu égard à la durée du règne de cette reine sanguinaire.

Cromwell ne fit aucun quartier aux catholiques d'Erin. Ses tribunaux, ses commandants, ses quatre commissaires persécutèrent à qui mieux mieux les malheureux Irlandais. On avait un double but en les envoyant à la mort ; c'était surtout de confisquer leurs biens. Pas moins de 2,500,000 acres de terre furent alors enlevés et donnés aux soldats et aux officiers anglais.

La valeur des soldats Irlandais était tellement appréciée par tous les souverains d'Europe, en guerres continuelles à cette époque, que ceux-ci, favorisés par les procédés de Sussex et de Cromwell, enrôlèrent alors 44,000 soldats irlandais (de 1651 à 1654), qui préférèrent aller mourir sous les drapeaux étrangers de la France, de l'Espagne et de la Pologne que de périr de faim ou par le feu des assassins dans leur île infortunée.

Des milliers de femmes irlandaises furent envoyées, pour l'usage des forçats et des aventuriers anglais, dans les Indes Occidentales ; 6,000 jeunes enfants furent aussi expédiés et

vendus comme esclaves aux planteurs de la Virginie et des Indes.

Des édits sévères furent passées dans les parlements pour la déportation en masse des Catholiques irlandais. Un grand nombre s'enfuirent dans les forêts et se cachèrent dans les cavernes, mais on les y fit traquer et tuer sans pitié. La soldatesque chassait les populations de leurs villes et de leurs campagnes, puis le parlement passait des lois pour les exterminer quand elles seraient trouvées ailleurs que dans leurs demeures.

Et l'on s'étonne parfois de la haine de l'Irlandais contre le peuple anglais ! Ce n'est pas connaître l'histoire, ni la nature humaine. Le Ciel attend, mais l'Angleterre ne jouira pas toujours impunément du fruit de ses iniquités, de ses rapines et de ses injustices.

La Restauration, Charles II et Guillaume d'Orange.

Les Irlandais, restés fidèles aux Stuarts, bénirent l'avénement au trône de Charles II après la révolution de Cromwell. Hélas ! quels désappointements n'éprouvèrent-ils pas ? Les intrigants, les traîtres se rangèrent du côté du roi et se firent confirmer dans la possession des biens qu'ils avaient volés aux Irlandais sous le féroce Cromwell.

L'infâme Broghill et son digne frère Coote furent créés " *Lord Justices* " d'Irlande. Ces deux misérables empêchèrent que justice ne fût rendue à leurs administrés. Le roi aurait voulu cependant se montrer équitable envers le peuple d'Erin, mais le complot de Titus Oates prévint ses desseins. Il ne voulut pas même sauver la tête de Mgr Olivier Plunket, archevêque d'Armagh, condamné injustement à l'échafaud le 8 juin 1681 et pendu le 1er juillet de la même année. Huit ans après, le dernier des Stuarts fut à jamais effacé de l'histoire, ainsi que toute sa dynastie.



Sous le roi Jacques II les Catholiques respirèrent ; le colonel Talbot, comte de Tyrconnel, fut nommé Lord Député ; ce fut le premier Catholique qui occupa cette position depuis la Réforme.

La révolte du gendre de Jacques, Guillaume d'Orange, trouva les Irlandais sous les drapeaux de l'honneur et de la fidélité. Le 30 juin 1689 vit la fatale bataille de la Boyne, dont le résultat a été une recrudescence de haine et de crimes, depuis deux siècles, entre les Protestants et les Catholiques irlandais.

Jacques se sauva en France, mais Tyrconnel lutta jusqu'à la mort contre le parti de Guillaume d'Orange, le rebelle. Tombé à Limerick, Tyrconnel fut remplacé dans le commandement par le brave *Patrick Sarsfield.* Ce dernier, voyant la résistance inutile, fit un traité par lequel les Catholiques devaient jouir de leurs libertés religieuses et de leurs biens. La plupart des défenseurs de Limerick, avec leur chef, s'enrôlèrent dans les armées étrangères où ils se couvrirent de gloire. Tel fut le cas pour la Brigade Irlandaise, au service de la France.

" *The Irish Brigade.*"

Cette brigade, composée des régiments de Clare, de Dillon et de Fitzjames sauva la France à Fontenoy, le 11 mai 1745. Cette héroïque brigade donna, avec son impétuosité ordinaire, en voyant l'armée française écrasée par les forces alliées, commandées par le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre, George II, et après s'être agenouillé un instant elle s'élança avec furie sur l'ennemi au cri de " *Remember Limerick and Saxon perfidy.*" (Souvenez-vous de Limerick et de la perfidie saxonne.)

Le brave Lally avait dit à ses Irlandais : " Marchez contre les ennemis de la France et les vôtres sans faire feu jusqu'à ce

que vous ayez les pointes de vos baïonnettes sur leurs ventres," et au cri de : *Steady boys ! forward ! charge !* (Ferme ! en avant ! au pas de charge !) ils culbutent l'ennemi, le mettent en déroute, l'écrasent.

Aussi quand le roi Georges eut appris la défaite de son fils par la "Brigade Irlandaise" au moment où il croyait déjà tenir la victoire, s'écria-t-il avec émotion, en dénonçant les "Lois Pénales" qui empêchaient les Irlandais de servir comme soldats dans les armées anglaises : *Cursed be the laws which deprive me of such subjects.* (Maudite soit la loi, qui me prive de tels soldats.)

Lord Macaulay proclame cette défaite un juste châtiment mérité. par l'Angleterre à cause de ses injustices envers l'Irlande.

Le traité signé entre Sarsfield et Guillaume d'Orange fut bientôt foulé aux pieds et M. Froude, le plus impudent et le plus menteur de tous les écrivains sur l'Irlande, semble nous dire que les Irlandais devaient s'attendre à ce que ce traité ne fût pas exécuté.

Guillaume d'Orange fit passer les *Lois Pénales* contre l'Irlande dans le but de protestantiser le pays. Les Catholiques, exclus des parlements, ne pouvaient occuper aucune position, remplir aucune charge, participer à aucun honneur. Ils étaient exclus des écoles et des universités. Un enfant qui apostasiait avait droit à tous les biens de son père. Si un Catholique achetait une propriété, elle lui était confisquée. S'il possédait un cheval, n'importe quel Protestant pouvait le lui ôter en lui donnant quatre livres sterling. Si une femme apostasiait elle était de droit séparée de son époux et libre de se remarier. Un Catholique ne pouvait être soldat.

La loi était tellement cruelle et injuste que le Lord Chan-



celier Bowes et le juge-en-chef Robinson pouvaient dire, sur le banc, qu'elle ne supposait pas même l'existence d'un Irlandais catholique.

En dépit de ce terrible état de choses, les prêtres irlandais, cachés partout, enseignaient le catéchisme et les vérités religieuses aux petits enfants ; et contre l'attente de Guillaume d'Orange, la foi continua de briller sur l'Irlande. Les persécuteurs sont morts et la nation irlandaise est encore catholique.

L'effet des *lois pénales* fut cependant désastreux pour le commerce de l'Irlande. Déjà, sous Charles I, Strafford avait tout fait pour détruire les manufactures de laines irlandaises, au profit de celles d'Angleterre. Sous Charles II l'exportation des bestiaux d'Irlande fut prohibée. La construction des navires fut arrêtée et, en 1696, sous Guillaume d'Orange, toute exportation des laines manufacturées fut strictement prohibée, à l'exception de quelques petits ports insignifiants.

Souvent l'on entend répéter : " Oh, les Irlandais sont des paresseux, qui préfèrent mourir de faim plutôt que de travailler."

Ceci est un mensonge fabriqué dans les officines politiques d'Albion. Il est de fait que les manufactures d'Irlande sont antérieures à celles d'Angleterre.

La vérité vraie est que l'on a ruiné celles-là au profit de celles-ci.La vérité vraie c'est que quand l'Irlandais avait amélioré, par son travail et ses sueurs, le morceau de terre que le seigneur lui loue le double de sa valeur, alors on renchérissait ses rentes. Ainsi toute amélioration, tout travail du fermier était au profit de son *landlord ;* de ce landlord dont les pères ont volé ce même sol aux Irlandais catholiques, comme nous venons de le voir. La vérité vraie, c'est que l'Irlande étant bien plus prospère que l'Angleterre, celle-ci en étant jalouse entrava, par une législation infâme, le commerce de l'Irlande

et fit servir ses richesses à ses propres intérêts. La grande époque de prospérité commerciale irlandaise fut celle de son indépendance parlementaire. Si l'Irlande est pauvre aujourd'hui, c'est donc dû à la politique arbitraire et tyrannique de l'Angleterre. Citons quelques exemples à l'appui de cette assertion et prenons-les chez les plus célèbres des Protestants et dans toutes les classes de la société anglaise.

Pitt, parlant de la proposition commerciale de 1785 disait : " La politique uniforme de l'Angleterre a été de priver l'Irlande de l'usage de ses propres ressources et de la rendre esclave des intérêts et de l'opulence du peuple anglais." (State trials, p. 485.)

" L'Irlande," dit Junius, " a été uniformément pillée et dépouillée." L'éloquent juge-en-chef Bushe disait aux Irlandais : " On vous demande d'abandonner votre indépendance ! et à qui ? à une nation qui, depuis six siècles, vous traite avec injustice et oppression."

L'évêque protestant Boulter, dans son rapport au gouvernement, appelle une grande calamité la manière dont on traite les Irlandais et les haines que l'on attire contre les Catholiques.

Lord Clare dans un discours en 1798, parlant de la période de l'indépendance du parlement irlandais, dit : " Il n'y a pas un peuple sur la surface du globe qui ait avancé en civilisation, en agriculture et en industrie avec la même rapidité que l'Irlande, dans cette même période," (de 1782 à 1798.)

" En ce temps-là," disait encore Pitt, citant Foster (1785) " l'exportation annuelle des produits irlandais en Angleterre s'élevait à *deux millions cinq cent mille livres sterling*, tandis que l'exportation en Irlande des produits anglais ne s'y élevait qu'à *un million*.



La grande période de prospérité pour l'Irlande fut donc de 1782 à 1800, c'est-à-dire durant le Parlement de Grattan.

Voici l'augmentation relative des deux pays sur les articles suivants, de 1785 à l'Union de 1800.

Irlande.				Angleterre.			
Thé	augmentation	84	pour cent	Thé	augmentation	45	pour cent
Tabac	do	100	do	Tabac	do	64	do
Vin	do	74	do	Vin	do	22	do
Sucre	do	57	do	Sucre	do	53	do
Café	do	600	do	Café	do	75	do

Et c'est en présence de ces faits qu'on a l'insolente audace, la malicieuse impudence, l'incroyable effronterie de dire que l'Irlande n'est pas prospère aujourd'hui parce que son peuple n'est pas industrieux !

Pour vous démontrer plus clairement l'effet désastreux de l'Union de 1800, à l'abolition du Parlement de Grattan, laissez-moi vous citer les variations et changements dans la consommation de ces mêmes articles, depuis 1800 à 1827.

Irlande.				Angleterre.			
Thé	augmentation	24	pour cent	Thé	augmentation	25	pour cent
Café	do	400	do	Café	do	1800	do
Sucre	do	16	do	Sucre	do	26	do
Tabac	diminution	37	do	Tabac	diminution	27	do
Vin	do	45	do	Vin	do	24	do

CHS. THIBAULT.

(A continuer.)

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au Département des impressions et de la papeterie publiques.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie.

OTTAWA, 5 Janvier 1888.

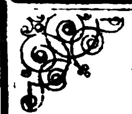
PROVINCE DU CANADA

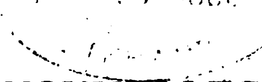
	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C............	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C............	3	25	Ordres en Conseil, a 1874.........	1	25
Code de Procédure Civil..........	1	50			

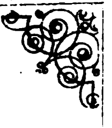
PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869..............	1	50
33	" 1870..............	0	80
34	" 1871..............	0	80
35	1872..............	2	00
36	1873..............	1	60
37	1874..............	1	43
38	" 1875, Vol. I	1	50
"	" " Vol. II.....	0	80
39	" 1876, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II......	0	80
"	" " Vols I, II...	1	50
40	" 1877, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II......	0	60
"	" " Vols. I, II...	1	50
41	" 1878, Vol. I	0	80
	" " Vol. II......	0	35
	" " Vols. I, II...	1	00
42	" 1879, Vol. I......	1	25
"	" " Vol. II.....	0	40
"	" " Vols. I, II	1	50
43	" 1880, Vol. I.......	1	25
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I, II..	1	60
44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II......	0	60
"	" " Vols. I, II..	1	25
45	" 1882, Vol. I......	1	00
"	" " Vol. II......	1	00
"	" " Vols. I, II..	2	00
46	" 1883, Vol. I	1	60
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vls. I, II...	2	00

Vic.		$	c.
47	Statuts de 1884, Vol. I.	1	00
"	" " Vol. II.....	1	00
"	" " Vols. I & II.	1	80
48-49	" 1885, Vol. I.....	1	00
"	" " Vol. II.....	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
49	" 1886, Vol. I.....	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
50-51	" 1887, Vol I	1	00
"	" " Vol. II.....	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
49	Revised Statutes, 1886, in 2 Vols. (in ordinary Statute binding)......	5	00
	Do. half bound calf........	5	50
	Do. full bound sheep......	6	25
	Do. " " calf........	6	50
	Supplementary Vol. to Rev. Stat. containing Acts of the Provinces and of Canada not repealed by the Revised Statutes:		
	Statute Binding.	2	50
	Half bound calf	2	75
	Full bound sheep......	3	00
	" " calf.......	3	25
	Criminal Law, 1867 to 1887, Statute Binding.......	1	00
	Do. half bound calf........	1	25
	Do. full bound sheep......	1	50
	Do. " " calf........	1	75







NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

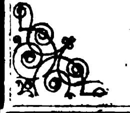
JUILLET et AOUT

7eme volume, 7me et 8me livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1888



NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - - $2.[illegible]

" payable dans l'année - - - - - 2.[illegible]

DIRECTEUR :

M. LOUIS-H. TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

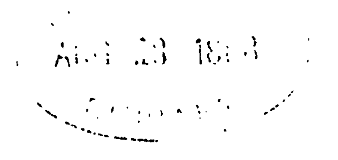
OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.



ANDRÉ DE LEIGNE

Voici encore un personnage dont je ne me suis jamais occupé ; il vient se placer de lui-même sous ma plume, depuis un mois que j'étudie les choses de son temps. On peut dire que j'ai fait le présent article sans m'en apercevoir et en cherchant ce que je n'ai pas trouvé !

Pierre André sieur de Leigne, appelé aussi le sieur de Saint-André, paraît être né en 1663 et avoir suivi dans la Nouvelle-France M. Jean Bochart de Champigny, intendant (1686-1702) qu'il servit en qualité de secrétaire. Il avait épousé Claudine Fredin. Leur premier enfant, Jeanne-Catherine, née en 1690, à Québec probablement, nous occupera dans quelques instants.

Leurs fils Jean, baptisé à Québec le 28 juillet 1698 ; Marie-Madeleine, baptisée à Québec le 24 avril 1699 ; François, baptisé à Québec le 30 octobre 1700 ; et Louis-Charles, baptisé à Québec le 5 décembre 1701 n'ont pas laissé de trace de leurs carrières. (Voir Tanguay : *Dictionnaire* I. 8.)

George Regnard Duplessis, seigneur de Morampont, arriva de France en 1689, comme trésorier de la marine, receveur de l'amirauté et agent général de la compagnie de la Nouvelle-France ; il amenait sa femme Marie Leroy (*note* de M. Jacques Viger). M. l'abbé Verreau pense qu'il ne fut d'abord que le commis de M. de Lubert, lequel était trésorier-général. En 1700, madame Duplessis passa en France pour en ramener sa fille, Marie-Andrée, alors âgé de treize ans. M. Jean Fredin accompagnait madame Duplessis dans ce voyage ; il était frère de madame de Leigne, et secrétaire de M. de Champigny ; par la suite, il se maria en France, au Havre-de-Grâce.

Madame Duplessis revint à Québec en 1701 ou 1702, avec sa fille, laquelle rencontra dans cette ville la famille de Leigne. Cette jeune personne écrit que madame de Leigne " repassa en France l'année suivante avec M. de Champigny, intendant, dont M. André, son mari, était secrétaire." Ceci dut avoir lieu l'automne de 1702.

Une autre enfant de M. de Leigne naquit en France, vers 1712 ; elle se nommait Louise-Catherine ; nous en reparlerons.

Melle Duplessis, devenue la Mère de Sainte-Hélène, à l'Hôtel-Dieu de Québec, écrivait l'automne de 1720, que M. de Leigne, après son retour en France, avait acheté une charge de commissaire de la marine " qu'il a exercé longtemps, mais lassé de voir les misères de France et le trouble où l'on y vit, il regretta la tranquillité du Canada, ce qu'il l'obligea de penser à y revenir, pour y faire son salut paisiblement. Il demanda donc à la cour, et obtint la charge de lieutenant-général de la prévôté de Québec, dont il vint, l'été passé, prendre possession avec toute sa famille, qui consiste en quatre enfants, deux filles et deux garçons."

Dans un ouvrage de M. l'abbé Daniel, intitulé *Aperçu sur quelques contemporains*, je lis, page 48, que par suite de décès et de mutations, certaines places d'officiers d'un grade élevé se trouvaient vacantes dans le service du Canada, en 1716 ; parmi les noms soumis au ministère pour remplir ces charges, on lit : " De Leigne. Il est dans les gardes depuis dix ans." Voilà tout ce que je sais de cet officier, qui était peut-être un frère d'André de Leigne.

Au recensement de Québec, 1716, je ne vois aucune trace de cette famille. Louis Royer d'Artigny est indiqué comme " faisant les fonctions de lieutenant particulier de la prévôté."

D'après l'*Histoire du Droit Canadien*, de MM. Doutre et

Lareau (I. 253) le sieur André fut nommé lieutenant-général de la prévôté de Québec le 13 avril 1717. On a vu par la lettre de la Mère de Sainte-Hélène qu'il ne prit possession de son siège qu'en 1719.

Le 26 octobre 1720, MM. de Vaudreuil et Bégon écrivaient dans ces termes au conseil du roi : " Nous faisons nos très humbles remerciments de la gratification de neuf cents livres qui a été accordée au sieur Saint-André, lieutenant-général de la prévôté de Québec, qui s'acquitte fort bien des fonctions de son emploi."

La prévôté de Québec date de 1664. Supprimée en 1674, elle fut rétablie en 1677. " Sa période la plus florissante fut de 1717 à la cession. Ce tribunal fut alors présidé par deux hommes versés dans les lois, M. Deleigne, qui siégea de 1717 à 1744 ; et M. Dain, qui demeura en fonction de 1744 à la cession du pays." (1)

La Mère de Sainte-Hélène dit que, en 1719, M. de Leigne avait deux filles et deux garçons. Je ne sais rien des garçons, mais les deux filles étaient bien certainement Jeanne-Catherine et Louise-Catherine.

Jeanne-Catherine, " l'aînée des demoiselles André, est fort jolie, disait la mère de Sainte-Hélène, en 1720. Elle parut à la cour, il y a quelques années et plut à madame la dauphine, qui la demanda à ses parents, et comme elle était encore trop jeune pour occuper une place auprès de cette princesse, madame la maréchale d'Estrée la prit chez elle et s'y attacha comme si elle eut été sa propre fille, quoiqu'elle ne l'eut qu'en attendant qu'elle fut en âge d'être à madame la dauphine. Cette jeune demoiselle a pris des airs qui ne plaisent quasi à personne, en sorte que, malgré ses agréments, elle parle et

(1) Lareau : *Histoire du Droit Canadien*, I. 265. Voir aussi *Le Règne Militaire* I. 41.



fait des mines qui la rendent presque insupportable. Elle a cependant beaucoup d'esprit ; elle sait quantité de choses : elle a lu toutes les histoires, et sa conversation est fort amusante. Mais j'aime mieux moins de brillant et un air plus naturel. L'affectation m'a toujours été odieuse. Avec tout cela, j'ai ici un de mes parents, qui est trésorier, qui lui en conte ; je ne sais ce qui en sera."(1)

Le sieur Nicolas Lanoullier, avocat au parlement, trésorier de la marine en Canada, était le parent en question. Le 4 janvier 1721, il épousait la belle Jeanne-Catherine de Leigne, mais elle mourut quatorze mois après. Ce M. Lanoullier, dans le mois de son mariage, avait obtenu le privilège de tenir les postes aux lettres, avec voitures, etc., entre Montréal et Québec ; ce fut le premier service régulier de ce genre en Canada. (2)

Madame de Leigne fut inhumée dans l'église de Québec le 20 juin 1727. Le 2 janvier suivant, M. de Leigne figurait officiellement aux funérailles de Mgr de Saint-Vallier. (3)

Le registre de Saint-Pierre-les-Becquets, déposé au greffe des Trois-Rivières, commence en 1735. Il est paraphé par " André de Leigne, conseiller du roi, etc., à Québec."

Occupons-nous de la seconde fille de ce digne magistrat. C'est mon ami Joseph Marmette qui va nous en parler ; il a découvert, aux archives de la marine, à Paris, des lettres dont il nous donne le résumé, (4) dans les termes suivants :

" Le chroniqueur et le romancier, friands d'anecdotes et d'aventures, trouveront leur compte dans le récit des escapades de Mlle André, fille de Pierre André, sieur de Leigne,

(1) *Revue Canadienne*, 1875, page 55.

(2) *Edits et Ordonnances*, II, 455.

(3) Tanguay : *Dictionnaire* I. 8 ; *Répertoire*, page 6.

(4) *Rapport sur les Archives Canadiennes*, 1886, page XXXV.

lieutenant-général civil et criminel de Québec. La conduite légère de cette jeune fille par trop délurée, avait déterminé son père et MM. de Beauharnois et Hocquart à la faire passer en France. On l'embarque donc sur le vaisseau du roi, mais la nuit suivante, aidée de deux jeunes officiers, sans doute épris de ses charmes, elle s'évade, déguisée en homme, et se rend à terre. Le lendemain, cependant, très embarrassée de son équipée, et de sa personne, elle va se livrer elle-même et prend passage, volontairement cette fois, sur la *Renommée*, pour la France. Mais voici que l'année d'après, elle revient inopinément à Québec. Et MM. de Beauharnois et Hocquart d'écrire au ministre, le 4 octobre 1735 : " La demoiselle André a trouvé " moyen de revenir au Canada et elle demeure actuellement " chez M. Lanouiller, son beau-frère. Elle y est convenable- " ment, madame (1) Lanouiller étant une femme vertueuse et " raisonnable. Son père n'a pas voulu la recevoir ; mais le " temps accommodera toutes choses. Les auteurs de son éva- " sion de l'année dernière, les sieurs de Saint-Vincent, fils, et " Duplessis, ont été mis aux arrêts, le premier au fort Chambly " et le second aux Trois-Rivières. Le sieur de Saint-Vincent, " qui avait un attachement pour Mlle André, laquelle est spi- " rituelle, adroite et jolie, a été averti que s'il lui arrivait de " donner encore matière à la médisance à l'égard de celle-ci, " il serait mis en prison et pour longtemps. Ces deux jeunes " gens sont assez punis.... Quelques personnes ont plaint le " sort de la jeune fille. Le sieur de Saint-Vincent, du reste, a " toujours exactement rempli son devoir."

M. Marmette continue : " Nous voyons reparaître pour la dernière fois la sémillante jeune personne dans une lettre conjointe du gouverneur et de l'intendant, en date du 11 octobre de l'année 1736 : " Les sieurs de Saint-Vincent, fils, et " Duplessis, ont été avertis que Sa Majesté se contentait des " arrêts qu'ils avaient subis pour avoir facilité l'évasion de la " demoiselle André. Le père de celle-ci prétend lui avoir par-

(1) Evidemment Lanouiller s'était remarié.

" donné ; mais on n'a pu le déterminer à la recevoir chez lui.
" Elle est en pension chez un habitant de Beauport : le temps
" raccommodera toutes choses."

Cette demoiselle de Leigne devait être Louise-Catherine, née vers 1712, et dont je vais raconter le mariage romanesque.

René-Ovide Hertel, né au port de Toulouse, île Royale (cap Breton) le 19 septembre 1720 (Tanguay *Dictionnaire* I. 306). demeurait à Québec en 1741. Le 20 mai de cette année il fit son contrat de mariage avec mademoiselle de Leigne, par devant maître Boisseau, notaire à Québec. Le grand-vicaire du diocèse leur ayant accordé dispense des trois bancs et la permission de se marier, ils furent mariés, ce même jour, par le Père Valentin, récollet, missionnaire à Saint-Roch, lequel inscrivit l'acte sur une feuille volante, signée par lui-même, par les deux époux, par le sieur André, et par Hiché et Boisseau.

M. Plante, curé de Québec, déclara, le 22 mai, n'avoir pas reçu cette feuille, n'avoir pas donné permission au mariage, n'avoir pas été informé de sa célébration.

Le 29 mai, Marie-Anne Baudoin, veuve de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, écuyer, vivant capitaine du détachement des troupes de la marine à l'île Royale et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mère et tutrice de René-Ovide Hertel de Rouville, mineur, s'oppose au mariage de ce fils avec Louise André, fille majeure du sieur André de Leigne, lieutenant général de la prévôté de Québec. M. de Leigne résiste vigoureusement et demande que la veuve soit condamnée à verser à sa fille six mille livres, et à lui-même six mille livres de dommages, à cause de leurs réputations atteintes—sommes qu'il donnera, dit-il, à l'hôpital général.

Le 12 juin 1741 le Conseil Supérieur déclare que le mariage est nul, purement et simplement. De plus, il attire l'attention

des notaires et des prêtres sur la nécessité de se conformer aux lois concernant ces matières. (*Edits et Ordonnances* II. 204-209).

L'amoureux devait atteindre l'âge de vingt et un ans le 19 septembre 1741. Il attendit jusqu'au 12 octobre suivant et se remaria avec la même femme, de sorte que sa mère n'obtint, en fin de compte, que de faire payer les frais du procès à De Leigne et à " suspendre " le mariage pendant quatre mois. (1)

J'observe dans Tanguay (I. 306) qu'il ne donne pas la date du décès de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, père de René-Ovide ici en cause. A la page 207 du tome II des *Edits et Ordonnances* on voit que, le 12 septembre 1722, il y eut à Louisbourg, île Royale, une assemblée des parents et amis des enfants mineurs de ce même Jean-Baptiste Hertel de Rouville pour l'élection d'un tuteur et d'un subrogé-tuteur aux dits enfants. La veuve fut nommée tutrice et le sieurs " Pensens " subrogé-tuteur. Remarquez que ce dernier était le parrain de René-Ovide (Tanguay I. 306 au bas). Sur Despensens voyez Charlevoix II. 332-3 au sujet des services de cet officier à Terreneuve en 1709.

A la page 8 du tome I du *Dictionnaire* de M. Tanguay, il est fait mention d'une autre fille du juge de Leigne, nommée Françoise, qui serait née en 1720, aurait épousé, le 14 février 1757, Pierre Cario, et serait morte le 8 février 1760, mais ceci doit être une erreur, car aux pages 33 et 547 du tome II, cette même personne est appelée Françoise Amiot et se marie et est inhumée sous ce dernier nom aux mêmes dates que la prétendue Françoise de Leigne.

Le dernier fait que je connaisse du sieur de Leigne comme magistrat, est une ordonnance du 4 mars 1743, par laquelle l'intendant Hocquart le charge de s'enquérir des mœurs, reli-

(1) Pourtant, si je ne me trompe, la majorité n'était reconnue qu'à vingt-quatre ans, à cette époque.



gion, etc, de Jacques Rouillard Saint-Cyr, qui va être nommé juge-prévôt de la seigneurie de Sainte-Anne. (*Edits et Ordonnances* II. 566).

Vient, le 7 mars 1748, au registre de la paroisse de Trois-Rivières, l'acte de sépulture de " Pierre André de Leigne, inhumé dans l'église."

Au registre des forges Saint-Maurice, année 1751, " Louise-Catherine André " figure comme l'épouse de M. de Rouville. Cette dernière fut inhumée aux Trois-Rivières en 1766. Hertel se remaria avec une demoiselle Jarret de Verchères.

Si quelqu'un retrouve des traces des fils du sieur de Leigne, nous pourrons suivre cette famille après 1766, car selon mes notes elle s'éteignit dans son dernier membre à la mort de madame de Rouville.

BENJAMIN SULTE.

LA CHANSON DES YEUX

Ce que j'aime en tes yeux changeants,
C'est notre amour toujours le même.
D'autres disent—les pauvres gens !—:
" Sont-ils changeants, les yeux qu'il aime ! "
Ce que j'aime en tes yeux changeants,
C'est leur fidélité suprême.

Ce que j'aime en tes yeux câlins,
Ce que j'adore avec ivresse,
C'est la douceur dont ils sont pleins
Comme d'une vague caresse :
Ce que j'aime en tes yeux câlins,
C'est notre ineffable tendresse.

Ce que j'aime en tes yeux ouverts,
En tes grands yeux tout brillants d'aise,
Ce n'est pas l'éclat des yeux clairs
Où l'amour brûle comme braise :
Ce que j'aime en tes yeux ouverts,
C'est leur sourire qui m'apaise.

Ce que j'aime en tes yeux fermés,
C'est leur fraîcheur qui désaltère,
Qu'ils dorment bien, ces yeux aimés,
Ces yeux, les plus purs de la terre !
Ce que j'aime en tes yeux fermés,
C'est leur doux et grave mystère.

Ce que j'aime en tes chers grands yeux,
C'est qu'ils savent si bien m'entendre !
D'autres disent,—comme ils sont vieux !—
Qu'un jour la mort viendra nous prendre...
Ce que j'aime en tes chers grands yeux,
C'est notre âme immortelle et tendre.

CHARLES FUSTER.

L'IRLANDE

(*Suite et fin*)

" *La féroce législation d'Elisabeth,*" comme l'appelle Burke, avait porté ses fruits, ainsi que les lois pénales de Guillaume d'Orange et les massacres de Cromwell. La nation irlandaise était presque anéantie, au commencement du siècle dernier. Une famine horrible vint encore, en 1741, joindre ses horreurs aux autres maux dont souffrait ce malheureux pays. Des sociétés secrètes se formèrent pour résister à l'oppression ; le gouvernement fit périr des centaines d'infortunés que le désespoir avait rangé parmi les " *White-boys,*" les " *Oak-boys* " et les " Cœurs d'acier." La question agraire était au fond de toutes les contestations. Jamais les Irlandais n'ont accepté le fait accompli ; au contraire ils ont incessamment revendiqué la possession de leur sol.

Depuis Elisabeth on cherche à unir l'Irlande à l'Angleterre et à lui enlever même son parlement, bien qu'il fût contrôlé par celui de Londres. Sous Georges I on passa un acte abolissant pratiquement le parlement irlandais, bien que ce dernier fût exclusivement protestant. Une espèce de *family compact* gouvernait l'Irlande ; le Canada eut à subir la même plaie, un siècle plus tard. William Molyneux avocassa, le premier, publiquement l'indépendance de l'Irlande. Dean Swift abonda dans la même idée. Il rendit de grands services à son pays ; le premier, il conseilla aux Irlandais de n'acheter et de ne se servir que des objets des manufactures nationales. Wood veut-il inonder le pays de ses sous de cuivre, Swift le tourne tellement en ridicule que sa mesure tombe dans le mépris.

Pour montrer combien grande était la misère du peuple, le sarcastique Swift conseilla aux Irlandais de bien engraisser

leurs enfants pour les faire dévorer par les landlords, vu qu'ils avaient déjà enlevé toute subsistance aux parents.

Vers cette époque, le parti des Patriotes se forma en chambre. Charles Lucas commença, le 10 septembre 1763, la publication du *Freeman's Journal*, dans les intérêts des patriotes et de la liberté.

Henry Flood, membre pour Kilkenny, devint le chef du parti de l'opposition en chambre. Son fameux discours contre le primat Stone porta Flood au premier rang, comme orateur. Dans le but de mieux servir la cause de sa patrie, il crut devoir accepter une position, sous le Gouvernement, ce qui fut la cause de la perte de son influence.

Ce fut le noble, généreux et éloquent Henry Grattan qui le remplaça comme chef de l'opposition. L'Angleterre était alors en guerre avec les Etats-Unis et l'on avait organisé une force de volontaires de 60,000 hommes sous le prétexte de protéger l'Irlande contre les attaques du pirate Paul Jones.

Flood et Grattan étaient chefs de ces volontaires, qui tous désiraient l'indépendance de leur pays. Grattan la demanda au Parlement anglais, qui dut, à cause des difficultés d'outre-mer, rappeler l'infâme acte de Georges I, en 1782.

Pour la première fois l'Irlande redevenait libre. Grattan, protestant lui-même, donna aux catholiques le droit de vote ; il ne put cependant leur faire accorder l'émancipation, ce qui fut la cause de la formation de la ligue des "*United Irishmen*," dont le but était d'unir tous les citoyens dans une grande ligue patriotique. Deux protestants en étaient le président et le secrétaire. Leurs chefs furent Théobald Wolfe Tone, Arthur O'Connor et le chevaleresque Lord Edward Fitzgerald, l'époux de la belle Pamela, fille naturelle de Madame de Genlis et de Philippe Egalité d'Orléans.

Les idées de la Révolution française commençaient à se faire jour. Tone alla plaider, à Paris, la cause de l'Irlande devant le Directoire qui envoya une flotte formidable sous le commandement du célèbre Hoche, mais elle fut dispersée par la tempête. L'Angleterre envoya alors de fortes armées en Irlande et écrasa le parti des " Irlandais Unis." La loi martiale fut proclamée. Arthur O'Connor fut arrêté et Edward Fitzgerald mourut en prison des blessures qu'il avait reçues en se défendant contre les soldats, qui le traquaient dans sa retraite. Cette révolte de 1798 avait été organisée par des protestants en grande majorité ; les catholiques cependant eurent à souffrir de terribles représailles de la part des Orangistes, bien qu'un grand nombre fussent opposés à cette prise d'armes.

Plusieurs prêtres combattirent au premier rang pour l'émancipation de l'Irlande ; les *Pères John Murphy* et *Philip Roche* périrent sur le champ de bataille. Moins heureux, le *Père Michael Murphy* fut envoyé à la potence avec Bagenal Harvey et Anthony Perry ; ces deux derniers étaient protestants.

Thomas Addis Emmet, le Père de Robert, fut envoyé en exil ; un grand nombre d'autres montèrent sur l'échafaud. Lord Cornwallis se montra sans pitié. Ni Flood, ni Grattan n'avaient pris part à la révolte des *United Irishmen*, ils y étaient même opposés. A cette époque parut aussi le célèbre avocat *John Curran* qui se rendit immortel par ses éloquents plaidoyers devant les tribunaux, en faveur de Hamilton Bowen, le président de la Ligue et plusieurs autres patriotes.

Mais que valait l'éloquence devant des tribunaux anglais décidés d'avance à condamner quand même ? L'Angleterre, non contente d'avoir broyé dans le sang l'Irlande encore une fois, profita de cette circonstance pour lui enlever son parlement. Par la ruse, la fraude, la corruption et l'argent, Cornwallis parvint, au prix de 320,000 livres sterling, à acheter

une majorité en faveur d'un parlement uni avec l'Angleterre. Cet acte fut passé en 1800. Grattan s'immortalisa par son éloquence contre cette mesure inique.

L'or anglais avait fait son œuvre diabolique ; plus de cent représentants votèrent contre la destruction de leur parlement, en dépit de la corruption. Honneur à ces cent honnêtes politiques !

Le parlement de Grattan, quoique composé exclusivement de protestants, avait rendu de grands services aux catholiques d'Irlande. Un grand nombre s'étaient ralliés à l'Union, trompés par la promesse de Pitt que l'émancipation serait accordée aux catholiques et que la dîme (à payer par les catholiques au clergé protestant) serait abolie. Incapable d'obtenir ces mesures de l'imbécile Georges III, Pitt résigna onze jours après que l'Union eut été mise en force.

De graves mécontentements existaient partout ; des insurrections éclataient. Robert Emmet résolut de s'emparer du Château de Dublin. Fait prisonnier, on lui fit un semblant de procès, qui se termina tard, le soir du 19 septembre 1803 ; le lendemain, de grand matin, il portait sa tête sur l'échafaud. John Curran, qui était opposé aux amours de sa fille avec Emmet, refusa de le défendre. On l'accuse d'avoir été aussi la cause indirecte de la mort d'Emmet.

On dirait que la soif du sang fut alors inextinguible chez l'Anglais ; aussi s'en montra-t-il très avide contre tous ceux qui avaient aidé Emmet. L'*Habeas corpus* fut suspendu et l' "*Insurrection Act*" fut passé. L'Angleterre punissait toujours sans jamais rien faire pour enlever les causes de ces malaises et de ces insurrections. Pitt reprit le pouvoir en 1804, sur la promesse qu'il fit au roi, de ne plus rien exiger pour les Catholiques d'Irlande.

Quelle triste figure que ce Georges III ! Les vains efforts

du parti catholique et la volonté bien connue du roi de les anéantir complètement donnèrent naissance au parti orangiste, dont le but était de supporter la Couronne aussi longtemps que celle-ci serait en faveur de la suprématie protestante en Irlande.

La corruption, la fraude, la dilapidation, la rapine et l'injustice gouvernaient encore en ce pays à la mort de Pitt. Son successeur, l'éloquent Fox, à la langue de feu, ne put rien faire non plus, quoique ses sympathies fussent assez favorables à la réforme de certains abus. Sa mort enleva tout espoir à l'Irlande. Cependant les insurrections s'y perpétuaient dans le peuple, et les hommes éminents ne cessaient de pétitionner le gouvernement pour le redressement de leurs maux séculaires.

Enfin, après une longue attente, en 1807, un catholique, pour la première fois, se mit à la tête de son parti et ce catholique, cet homme éloquent qui a tant fait pour son pays, c'était le grand Daniel O'Connell. L'agitation en faveur du rappel de l'Union et l'émancipation des catholiques croissaient toujours. Henry Grattan (mort en 1820) et Sir Henry Parnell, grand oncle de Charles Stewart Parnell, le chef actuel du " *Home Rule Party* " en Irlande, étaient les avocats de l'émancipation dans le parlement anglais. Richard Lalor Sheil, l'émule d'O'Connell, presque aussi éloquent que son chef et ce dernier préparèrent plusieurs actes qui furent présentés à la chambre, pourvoyant au paiement du clergé catholique, à l'émancipation et à l'abolition de la taxe des quarante shellings sur les maisons des propriétaires francs-tenanciers. Ces mesures écoutées assez favorablement par la chambre des communes, furent repoussées par celle des lords, grâce à l'opposition du duc d'York.

L'agitateur O'Connell, fin, perspicace, avocat savant, esprit subtil, découvra bientôt que l'Acte défendant aux catholiques

de siéger en parlement ne les empêchait pas de se faire élire. En conséquence, il se présenta en 1828 pour la chambre des communes dans le comté de Clare.

Naturellement, il refusa de prêter le serment exigé, dont le but était d'exclure les catholiques du parlement. Son refus créa une immense agitation qui fit peur à l'Angleterre. Aussi, le *test oath* fut-il aboli, en 1829. Mais comme cet Acte, digne des Néron de Rome, venait d'être anéanti, quand O'Connell se présenta de nouveau en chambre, on voulut lui faire prêter serment d'après l'ancienne formule, vu que cette loi était en force lors de son élection en 1828. O'Connell refusant de nouveau, résigna son mandat pour se représenter dans Clare. Il obtint, cependant, le privilège d'être entendu à la barre de la chambre. Il y plaida, avec une éloquence sans égale, son droit à prêter serment d'office en vertu du nouvel acte. Cent seize députés votèrent dans son sens et cent quatre-vingt-dix contre ; mais déjà l'on vit que l'idée de l'émancipation avait fait un chemin immense. La même chose s'est répétée, ces années dernières, à propos du "*Home Rule.*"

En abolissant le *test act* le parlement anglais, dans le but d'empêcher la réélection du grand patriote irlandais que l'on commençait à craindre abolissait le même jour et à la même séance, l'ancienne franchise, et élevait le cens électoral. Vains complots, projets odieux et insensés. O'Connell, en dépit des machinations des lords, fut réélu et prêta serment sous la nouvelle loi, le 4 février 1830.

Le *défranchissement* des locataires créa un vaste mécontentement en Irlande, et O'Connell en profita pour rappeler à son pays que l'émancipation des catholiques devait être l'un des moyens d'obtenir le rappel de l'Union. Il fonda en conséquence la société dite des "*Amis de l'Irlande.*" Elle fut abolie par le parlement ; O'Connell en établit une autre : celle de "l'*Association anti-unioniste.*" Non seulement elle fut

déclarée illégale, mais son chef fut arrêté pour sédition et convaincu. Son jugement ne fut jamais prononcé et O'Connell, remis en liberté, recommença son agitation avec plus de courage, d'énergie et de force.

En dépit des efforts des patriotes, en 1832, l'Angleterre jeta un autre défi à l'Irlande en défranchissant de nouveau un grand nombre d'électeurs. Les mesures de coercition sévères, telles que l'acte insurrectionnel et autres, ne maintenaient plus le torrent. On entendait le bruit de l'orage grondant ; la foudre menaçait. O'Connell, dont la voix était mélodieuse et suave comme une harpe d'Eolie, quand il s'apitoyait sur les malheurs de sa patrie, devenait terrible quand il tonnait, dans le parlement, contre les oppresseurs de l'Irlande. Ses yeux lançaient des éclairs et sa parole de feu semblait diriger la foudre ; on aurait dit que ses mains étaient pleines de furies prêtes à s'élancer contre les bourreaux de l'Irlande. Ceux-ci tremblèrent pour la première fois depuis des siècles, c'est que dans ses inénarrables infortunes, dans sa longue agonie, dans son atroce martyre, l'Irlande s'était donné un fils, un chef, un héros, un vengeur.

La question des dîmes, payées par les catholiques à l'Eglise anglicane, s'imposait à l'attention d'O'Connell. Malgré ses armées, sa police, ses affidés, ses sbires, que l'Angleterre tenait pour aider au clergé anglican à collecter les dîmes, en 1833, il y avait un million deux cent cinquante mille piastres d'arrérages. Un an après l'avénement de Victoria, en 1838, lord John Russell crut devoir collecter ces dîmes des propriétaires, comme rente foncière, au lieu de les faire payer directement aux locataires, en sorte que ces derniers virent leurs rentes élevées en conséquence ; c'était ouvrir une ancienne plaie avec un fer rouge. De là, nouvelle indignation contre la rente, qui impliquait alors et le loyer du sol et la dîme protestante.

En 1845, le *Maynooth College Grant* créa une nouvelle

excitation. Sir Robert Peel se montra favorable aux catholiques. Gladstone résigna son portefeuille à cette occasion ; son fanatisme presbytérien d'Ecossais l'emportait alors. Peel, pour contrebalancer les mauvais effets de sa libéralité au collège de Maynooth, créa les collèges royaux de Belfast, de Cork et de Galway, dont l'enseignement devait être exclusivement séculier. Ces collèges, appelés écoles sans Dieu, ne satisfirent personnes, mais ouvrirent cependant une nouvelle porte aux Irlandais. Ils purent y envoyer leurs enfants et obtenir ensuite le droit à une Université catholique.

Le chef Irlandais crut le moment opportun pour le rappel de l'Union ; le peuple fut de son côté ; la classe dirigeante des commerçants, ruinés par de constantes agitations depuis l'Union en 1800, se montra moins favorable à cette mesure. La *Nation*, organe des patriotes, en 1847, avocassa le rappel, et le grand apôtre de la tempérance, le Père Mathew se rangea, avec tous ses amis, sous la nouvelle bannière.

O'Connell crut sincèrement au succès. Toute l'Irlande était avec lui. Ses voyages à travers le pays étaient des ovations continuelles. Sa parole, entendue partout, créait un immense enthousiasme. Quand l'esprit populaire fut monté à son plus haut point, O'Connell, qui ne voulut jamais de la rébellion à main armée, vit ses assemblées *proclamées*, en vertu des anciennes lois de coercition ; lui-même fut jeté en prison.

Libre bientôt, mais abandonné par les esprits plus avancés qui voulaient une prise d'armes, O'Connell, brisé moralement et physiquement, partit pour Rome, qu'il n'eut pas la consolation de voir, car il mourut en route, à Gènes, le 15 mai 1847, laissant sa patrie dans une condition désespérée. Aux maux politiques vint aussi se joindre l'horrible famine, qui décima, une fois de plus, l'Irlande et qui jeta partout en Amérique des milliers de ses malheureux enfants. Le typhus se mit de la partie et des centaines de ces pauvres Irlandais périrent à

20

Montréal, malgré les soins de nos prêtres et de nos religieuses qui se dévouèrent pour eux.

Le manque de récolte des patates en 1845, 1846 et 1847 fut la cause de la mort de 2,000,000 d'Irlandais par la famine ; la nation ne resta plus alors qu'à 6,000,000.

Telle était la triste condition de l'Irlande à la mort du grand agitateur et du *Repeal Movement*.

LA JEUNE IRLANDE ET LE FÉNIANISME.

Gavan Duffy, John Blake, Dillon et Thomas Davis, éditeurs et écrivains de la *Nation*, jonrnal très populaire, dont les idées, plus avancées que celles du *Libérateur*, poussaient à la révolte, formèrent le nouveau parti de la " Jeune Irlande." L'écho des idées de la *Nation* retentissaient partout. Seward et Horace Greeley eux-mêmes déclaraient que les Américains s'empareraient du Canada si l'Angleterre tentait d'écraser le parti du " Rappel de l'Union." Ledru-Rollin, au nom du parti républicain de France, affirmait que son pays était prêt à prêter main forte à la nation irlandaise.

A la *Jeune Irlande* se joignit une phalange de jeunes hommes devenus depuis célèbres, tels que William-Smith O'Brien, John Mitchell, le fondateur du *United Irishman*, Thomas-Francis Meagher, la bouche d'or du parti, John Martin, l'éloquent Darcy McGee et autres. John Mitchell, fils d'un ministre protestant et William-Smith O'Brien, membre pour Limerick et descendant de Brian Boru, se mirent à la tête du nouveau mouvement après l'insuccès d'O'Connell, la suppression de l'assemblée de Clontarf et l'emprisonnement du *Libérateur*.

Mitchell prit la direction du journal *The Nation*, après la mort soudaine du grand poète Thomas Davis, et prêcha ouver-

tement la révolution, la république et l'indépendance. Le parti de la guerre était formé. O'Brien y était opposé. Mitchell fonda le *United Irishman* ; Thomas-Francis Meagher fut l'orateur de la section avancée de la jeune Irlande.

Devançant le parti des modérés, Meagher s'écriait dans un de ses discours incomparables, faits contre les opinions de résistance passive d'O'Connell : " Je ne suis pas un de ces timides moralistes qui disent que la liberté ne vaut pas une goutte de sang....

" Ah ! de chaque coin de terre où l'héroïsme a eu un sacrifice ou un triomphe, une voix s'élève pour condamner à l'ignominie la tourbe servile qui prône une pareille maxime."

Dans une autre circonstance, à l'occasion de la révolution française, refusant de maudire l'épée qui frappait sans cesse, il disait : " Maudire l'épée ! jamais, car elle a été bénie par le Dieu des batailles depuis le jour, où dans la vallée de Béthulie une héroïne juive en arma son bras pour trancher la tête à un tyran pris de vin, etc."

Aux juges qui vont le condamner à mort il dit : " Je ne suis point ici pour vous demander en tremblant cette vie que j'ai consacrée à l'indépendance de mon pays.... Je l'offre, cette vie d'un jeune cœur, sur l'autel de ma patrie comme preuve de la sincérité avec laquelle je n'ai cessé un instant de parler et de lutter pour elle....

" Non, malgré tout, je ne désespère nullement de mon pauvre vieux pays, de son bonheur, de sa liberté, ni de sa gloire."

Condamné à mort, puis déporté aux Bermudes, Meagher réussit à s'échapper ; il devint général dans les armées fédérales pendant la dernière guerre américaine. Nommé ensuite

gouverneur de Nebraska, ce brave soldat se noya accidentellement dans le Missouri, en route pour son nouveau poste.

Le gouvernement anglais écrasa bientôt ces nouveaux chefs qui furent tous condamnés. L'exil de Mitchell aux Bermudes mit fin à cette nouvelle alliance libératrice et depuis lors, le système des évictions fut mis en force avec la plus cruelle rigueur. Un million d'Irlandais laissèrent le pays de 1847 à 1857. Jamais on ne vit désolation plus triste. En toutes saisons l'on jetait de pauvres affamés en dehors de leurs misérables cabanons. Ces victimes mouraient de froid et de faim et les plus fortunées laissaient, pour toujours, leur île d'autant plus chère à leur cœur qu'ils y avaient plus souffert ; car c'est une loi de notre nature de chérir davantage ce qui nous a coûté plus de maux, plus de sacrifices, plus de douleurs, plus de larmes. C'est en raison de cette loi mystérieuse de l'amour que les mères aiment si tendrement leurs enfants. L'on ne chérit guère ce qui ne coûte rien, la souffrance étant la mesure de l'affection humaine.

Ceci nous fait mieux comprendre l'immense amour de l'Irlandais pour sa patrie et son brûlant patriotisme qui ne s'éteint jamais, sous quelque zone que le malheur ait chassé les enfants d'Erin. Toujours le son de la harpe fait palpiter son cœur ; toujours l'hymne national le fait pleurer.

Malgré ces évictions, à cause des dépenses extravagantes des land-lords, ceux-ci se trouvèrent dans l'embarras et le gouvernement dut leur venir en aide par une législation leur permettant de vendre leurs propriétés, sous autorité de justice.

Les locataires avaient encore plus besoin de secours législatifs que les propriétaires ; alors eut lieu une conférence à laquelle le Dr sir John Gray, le propriétaire protestant du *Freeman's Journal*, M. Greer, avocat presbytérien et Frede-

rick Lucas, éditeur catholique du *Tablet* étaient présents. Le but de cette réunion était d'obtenir une législation plus équitable au sujet de la rente des terres. Cette circonstance donna lieu à la naissance de la *Brigade irlandaise* en parlement et au parti du *Droit des tenanciers*. Malheureusement ce furent les escrocs, John Sadlier et son frère James, William Keogh et Edmond O'Flaherty, qui en prirent la direction. Ces banquiers frauduleux, achetés par le pouvoir, contribuèrent à achever la ruine de l'Irlande.

Le parti des *United Irishmen* engendra celui du " Rappel de l'Union," ce dernier produisit celui de la " Jeune Irlande," lequel à son tour donna naissance à la *Phœnix Conspiration*, qui dégénéra bientôt en " fénianisme."

Les Féniens se recrutèrent parmi d'anciens soldats de la guerre de sécession en Amérique, et des sommes considérables furent mises à leur disposition. Le Canada fut envahi le 31 mai 1866 ; mais les Etats-Unis s'interposèrent et l'armée d'invasion dut rebrousser chemin. Les Féniens voulaient s'emparer de l'Irlande ; mais leurs plans furent dévoilés et le résultat fut encore l'échafaud et l'exil pour un grand nombre d'Irlandais.

Le pays souffrait toujours et ces spasmes violents indiquent assez sa malheureuse condition. L'Eglise d'Etat, dont la collection forcée des dîmes seules avait coûté près d'un million de vies et avait fait répandre assez de sang pour remplir toutes les églises protestantes du pays, fut enfin abolie en 1868 par Gladstone. Cet acte de justice fera l'honneur éternel de ce célèbre homme d'Etat.

La " question agraire " étant la seule qui n'avait pas encore obtenu de réglement, devint le pivot de l'Opposition irlandaise en parlement. Elle donna naissance à un grand nombre de sociétés secrètes. On dit parfois que le fermier irlandais n'est pas industrieux ; c'est une calomnie. Quand il a amé-



lioré sa terre, invariablement ses rentes sont augmentées. A quoi lui servent donc ses travaux et ses sueurs, sinon à enrichir et à engraisser ses oppresseurs ? Voilà pourquoi

> If the pulse of the patriot, soldier or lover,
> Have throbb'd at our lay, 'its thy glory alone ;
> I was but as the wind, passing heedlessly over,
> And all the wild sweetness I wak'd was thy own ! "

les revenus diminuèrent constamment dans ce beau et fertile pays. Et l'Angleterre, aveuglée par je ne sais quel démon de la rapine et de l'injustice s'acharne toujours et recule sans cesse la solution d'une question qui pourrait bien, avant longtemps, contribuer à son déclin.

HOME RULE.

Depuis l'Union l'Irlande est gouvernée par la coercition, par la tyrannie, par le fer, le feu, l'exil et l'échafaud. Ces mesures iniques, indignes du monde civilisé, donnèrent lieu, en 1873, au grand mouvement national actuel du Home Rule. Le protestant Isaac Butt en fut le premier chef. Par ce Home Rule, l'on demande simplement ce que l'Angleterre a accordé au Canada et à toutes ses colonies, un gouvernement national indépendant en matières de législation locale. Butt fut remplacé comme chef de parti par un autre chef protestant, l'honorable et énergique Charles Stewart Parnell, qui, espérons-le, conduira son parti à la victoire. Ses lieutenants sont Michael Davit, Justin McCarthy, Dillon, Sexton, Harrington, O'Brien, Arthur O'Conner, John O'Conner Healy, sir Thomas H. D. Esmond, E. D. Gray, T. D. Sullivan, etc. Le gouvernement les emprisonne, les persécute ; n'importe, la souffrance et le sang sont les deux avocats les plus puissants auprès du ciel. La victoire arrive.

Le sang de l'Irlande a été une semence de catholicisme par tout l'univers. Si le sang répandu injustement attise l'enfer,

il embellit également le ciel. Que les bourreaux continuent leur œuvre ; les martyrs recevront bientôt leur récompense, en rendant à la patrie ses antiques libertés et en donnant au ciel des millions de saints. Car c'est en vain que l'Angleterre, par ses tyrannies odieuses et sanglantes, croit effacer à jamais l'Irlande, son histoire, sa foi, ses œuvres. Toujours les enfants de saint Patrice montreront à l'univers leurs glorieuses blessures ; toujours la foi illuminera leur front de ses purs rayons. Moore l'a dit avec vérité :

" The gem may be broke
By many a stroke,
But nothing can cloud its native ray ;
Each fragment will cast
A light to the last,
And thus, Erin my country, though broken thou art,
There's a lustre within thee that ne'er will decay."

S'il nous était permis de donner un conseil aux Irlandais d'Amérique, nous leur dirions : " Frères ! pourquoi ne vous unissez-vous pas avec vos amis, les Canadiens-Français ? Pourquoi supportez-vous toujours les adversaires de ces derniers en toutes circonstances ? Ne sommes-nous pas unis par des liens de fraternité et de foi ? Nos intérêts ne sont-ils pas les mêmes ? Vos luttes n'ont-elles pas été les nôtres ? Nos cœurs ne battent-ils pas à l'unisson des vôtres ? Une bonne fois, épaules contre épaules, cœurs contre cœurs, la main dans la main, marchons unis et forts vers nos grandes destinées ! Portons haut notre étendard, celui de saint Jean-Baptiste et de saint Patrice, et l'avenir est à nous."

Courage, ô noble Irlande ! S'il fallut le sang d'un Dieu pour racheter le péché de la première femme, il a fallu sept siècles de ton sang poûr racheter celui de la malheureuse Devorgilla. Les gémissements de tes enfants, jetés par l'oppression systématique qui les écrase sur tous les rivages du monde, reten-

tissent sans cesse chez tous les peuples, et demandent au ciel et à la terre une vengeance qui arrivera tôt ou tard.

Car, ô Irlande catholique ! tu ne t'es courbée ni devant l'apostasie de l'Angleterre, ni devant la persécution d'Elisabeth, ni devant le feu de Cromwell, ni devant le fer de Guillaume d'Orange, ni devant la famine, qui si souvent te décime, ni devant l'avarice des lords qui t'ont dépouillée injustement de ton sol. Et pour te récompenser de ton inaltérable fidélité à Dieu et à saint Patrice, le ciel te conservera toujours et ta religion et ta foi et tes larmes et tes espérances et ton territoire et ton nom alliés à celui de tes oppresseurs. Aussi dit-on encore en parlant des îles britanniques : le royaume-uni d'Angleterre et d'Irlande. Car le Seigneur a toujours ses vues providentielles sur ton peuple de martyrs.

CHS. THIBAULT.

MGR. JOSEPH THOMAS DUHAMEL

Deuxième évêque et premier archevêque d'Ottawa

Le successeur de Mgr J. E. B. Guigues est un des plus jeunes prélats qui aient été élevés à l'insigne dignité de l'épiscopat.

Sa grâce, Mgr J. Thomas Duhamel naquit le 6 novembre 1841, à Contrecœur, comté de Verchères, diocèse de Montréal.

La famille, qui alla résider à Ottawa, lui procura ses études au collège de la capitale fédérale, sous la direction des Révds Pères Oblats. Le jeune ecclésiastique, après son cours théologique, y prit ses degrés de docteur en philosophie dogmatique.

Le 19 décembre 1863, il fut ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Guigues qui le préposa immédiatement au vicariat de Buckingham, puis à la cure de St Eugène de Hawekesbury, comté d'Ottawa. Après dix ans de ministère dans cette dernière paroisse, qu'il dota d'une église et d'autres institutions, le Rév. M. Duhamel fut rappelé à Ottawa en 1874 à la mort de Mgr J. E. B. Guigues, pour remplacer ce dernier sur le siège épiscopal. Elève de son illustre prédécesseur qui l'avait même confirmé étant encore enfant, l'abbé J. Thomas Duhamel devenait ainsi évêque à l'âge de trente-trois ans.

Elu le 16 août, Mgr Duhamel fut sacré avec pompe le 28 octobre 1874, dans la cathédrale d'Ottawa.

En 1869, il avait accompagné Mgr Guigues au Concile du Vatican, ainsi qu'en 1873, comme théologien, à la réunion des évêques de la province à Québec. Mais sa première visite

épiscopale auprès du St Siège, à la ville éternelle, eut lieu en novembre 1878. Le St Père Léon XIII qui inaugurait alors sa papauté, conféra à la cathédrale de Mgr. Duhamel, le titre privilégié de Basilique mineure.

Sa Grandeur était aux deux derniers conciles de Québec, occupant à celui de 1886 la charge présidentielle de la Congrégation de la *Discipline.*

Par une administration très active, Mgr Duhamel développa et augmenta beaucoup les fondations religieuses, dont le premier titulaire d'Ottawa lui lègua l'héritage. Actuellement voici les principales congrégations monastiques qui prospèrent sous la vigilance paternelle de Mgr. Duhamel : Un séminaire et une université, un collège scolasticat et priorat des Oblats, avec succursales des missions des révérends pères de la compagnie de Jésus ; un orphelinat agricole et autres établissements des révérends pères de la compagnie de Marie ; des institutions des frères des écoles chrétiennes, une maison-mère, dont douze à quinze succursales, dirigées par les révérendes Sœurs Grises (institutrices et hospitalières) ; un monastère des sœurs du Bon Pasteur, deux cloîtres des sœurs de la Miséricorde et des sœurs du Précieux-Sang ; enfin des couvents des révérendes Mères de la congrégation Notre-Dame de Montréal.

La position déjà éminente qu'occupait le second évêque d'Ottawa fixa l'attention du St Siège, aussi, en 1886, après la promotion au Cardinalat de l'archevêque de Québec, le distingué suffragant d'Ottawa fut élevé, en même temps que celui de Montréal, à la dignité archiépiscopale, avec le titre de Métropolitain d'une nouvelle province ecclésiastique.

Mgr J. Thomas Duhamel reçut l'investiture solennelle du *pallium*, de la part de Son Eminence le Cardinal Taschereau, w.ı, les 23 et 29 juillet de la même année.

Au nombre des décorations dont jouit Mgr J. T. Duhamel, on remarque celle de Chevalier de la Grand'Croix, de l'Ordre Sacré et Militaire du St Sépulcre, ordre qui fut établi au Canada en 1882, a pour but de pourvoir à la défense et au culte du tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la ville de Jérusalem.

Le zèle de ce prélat brillant s'étend à toutes les œuvres qui tendent à promouvoir les intérêts de l'Eglise, comme ceux du pays. Ce que nous pouvons principalement discerner dans les différents objets du dévouement et du patronage de Sa Grandeur, c'est la protection, la direction et l'avancement de la jeunesse catholique, c'est le maintien et la conservation d'une foi vive parmi le peuple, c'est le progrès incessant de la nationalité canadienne à l'égal de celles qui nous entourent. Au centre d'une population hétérogène, la mission de Sa Grandeur ne se borne pas seulement qu'aux règles de l'ascétisme ; mais elle est à la fois religieuse et politique. Monseigneur accepta en 1885 d'être l'un des directeurs et actionnaires d'une compagnie de chemin de fer qui devra bénéficier largement à la colonisation dans l'immense vallée de l'Ottawa.

Des mandements très importants ont été écrits par Mgr. Duhamel ; entr'autres des plus récents, nous citerons le suivant au sujet de la publication et la lecture des journaux et des livres. Dans ces quelques extraits se révèlent une grande hauteur de vues, en même temps que la plus profonde piété.

" Mes très chers frères.—L'évêque a de nombreux devoirs à remplir. Un des plus graves sans contredit, est celui de garder intact, " dans le cœur de ses enfants spirituels, le dépôt de la foi et de la " morale chrétienne..

....

" Dans les jours mauvais que nous traversons, *ceux qui régissent* " *l'Eglise de Dieu* sentent que ce devoir s'impose à eux de la manière " la plus impérieuse.......................................

" C'est la tristesse dans l'âme que nous le disons, les gens de bien " ne se sentent pas assez alarmés lorsqu'ils apprennent avec quelle " perversité, des hommes méchants cherchent à faire accepter par " la jeunesse surtout, des enseignements contraires à la doctrine " catholique........................... Notre cœur d'évêque est " plongé dans la douleur, en voyant que ces mêmes hommes ne se " contentent pas de parler, mais qu'ils écrivent une foule de jour- " naux et même de livres qu'ils jettent en pâture à tous les âges et " à toutes les conditions de la vie..............................

" La presse est un feu immense dans nos sociétés modernes..... " Admirable institution, quand le publiciste se propose, comme il le " devrait toujours, d'éclairer toutes les classes sur leurs devoirs et " leurs droits réels, et de les encourager ainsi à la pratique de la " morale chrétienne ! véritable apostolat béni de Dieu et de l'Eglise " toutes les fois que l'écrivain défend ce qui est sacré et se fait le " protecteur de ce qui est faible !...........................
....

" Une grave question doit maintenant se présenter à votre esprit, " mes très chers frères, c'est celle-ci : nos journaux du Canada sont- " ils restés chrétiens dans leurs tendances, et pouvons-nous nous y " abonner ou les lire indistinctement ?

" Avant de répondre, il convient d'établir une distinction entre " les journaux catholiques et ceux qui ne le sont pas.

" Quant à ces derniers, les catholiques ne devraient pas oublier " que tout journal ou toute revue traitant *ex-professo* des questions " religieuses, ne saurait leur être permise.......................

" Parlons maintenant de nos journaux catholiques ou tout au " moins rédigés par des catholiques.........................

" D'abord, certains journaux, d'ailleurs bons et respectables, ne " font pas une place convenable aux questions catholiques. Tout " dévoués à la politique, ils semblent ne prendre et ne vouloir faire " prendre aucun intérêt aux choses de l'Eglise. Pour eux et pour " leurs lecteurs, on dirait que le Pape, prisonnier au Vatican, est

" un étranger, et que les intérêts religieux n'ont aucune importance.
" Catholiques, notre cœur bat avec les catholiques du monde entier
" et nous devons aimer à connaître tout ce qui les concerne.......
" C'est à Pierre et aux Apôtres, et en leurs personnes, c'est au
" Pape et aux évêques que Notre-Seigneur a confié le soin de régir
" l'Eglise de Dieu. A eux de donner l'enseignement, à eux de
" régler la discipline, à eux enfin d'interpréter les décisions de
" l'Eglise. Les journalistes devraient à jamais se le rappeler et y
" conformer leur manière d'agir. Alors, ils seraient plus prudents
" et ils ne s'exposeraient pas à compromettre les intérêts sacrés de
" la religion dans des querelles de parti ou de rivalité, et la poli-
" tique elle-même s'en trouverait toujours plus libre et plus
" assurée "..

Condamnant ici les mauvais feuilletons des journaux avec leurs trop légers *faits divers* et leurs *détails d'histoire scandaleuse,* Monseigneur ajoute :

" Ce que nous venons de dire des journaux, s'applique également
" à une foule de livres publiés de nos jours. La foi y est bafouée
au nom d'une fausse science et la morale y est insultée sans réserve
aucune...........

" En terminant, N. T. C. F., nous tenons à le répéter, ces obser-
" vations ne visent point nos bons journaux dont personne plus que
" nous n'apprécie le dévouement de leurs rédacteurs. Ceux-ci, en
" travaillant au bien du pays, travaillent pour Dieu et pour
" l'Eglise. Encouragez-les, aidez-les. Nous ajouterons même :
" Payez fidèlement vos abonnements. Mais soyez sur vos gardes et
" ne laissez pas s'introduire près de vous ceux qui viennent sous la
" peau de brebis et qui ne sont au fond que des lions rugissants
" prêts à vous dévorer. Prenez garde plus particulièrement à ne
" jamais vous abonner à ces journaux et à ces feuilletons qui ont
" été condamnés nommément par l'autorité ecclésiastique ; prenez
" garde à ne jamais les lire."

Parmi les orateurs sacrés de nos jours, Mgr J. T. Duhamel peut être classé avec ceux de premier ordre. Dans ses ser-

mons et discours une forme tout à fait scientifique s'unit à un fonds très solide de sens chrétien. L'esprit des Saintes Ecritures qui s'y mêle, fait de son élocution oratoire, un agréable ensemble qui s'élève plutôt au sublime qu'au pathétique. Mais l'éloquence s'y soutient toujours.

Voici la généalogie du premier archevêque d'Ottawa :

I—Duhamel Thomas, b. 1669, fils de Jacques et d'Anne Franchard de Bois-le-Bec, Evêché de Rouen, France ; m. 22 Oct. 1698 à Champlain, P. Q.. avec Angélique Bégnier, fille de Massé Bégnier, (I) *premier de ce nom*, de Champlain.

II—Duhamel Louis, fils, b. à l'Ile du Pas, 23 Sept. 1706 ; m. à Contrecœur, P. Q., avec Françoise Volant.

III.—Duhamel Louis, fils, b... ; m. à Contrecœur, 9 Fév. 1756, avec Marie Joseph Lamoureux, fille de J. Baptiste (III).

IV—Duhamel François, fils, b. 1760 ; m. 1° à Contrecœur, avec Marie Louise Beaupré ; 2° 22 janvier 1798, avec Marie Angélique Meunier, fille de François.

V—Duhamel François, fils, b... ; m. à Contrecœur, P. Q., le 4 juillet 1825, avec Marie Joseph Audet, fille de Augustin Audet. (*Père et mère de Sa Grandeur.*)

VI—Duhamel J. *Thomas*, fils, b. à Contrecœur le 6 novembre 1841, ordonné prêtre, 14 décembre 1863, nommé Archevêque d'Ottawa en 1886.

Nous voyons de plus, dans la lignée des ancêtres, un homonyme : *Simon Duhamel*, bourgeois de Paris, et dont l'épouse *Marie Grandin* vint au Canada vers 1650, avec sa fille *Clémence* qui fut la troisième religieuse hospitalière, dite *Sœur Marie Clémence de l'Incarnation.* Cette dernière née à Paris en 1629, décéda le 18 mars 1683, au milieu de sa communauté à Québec.

Cette origine s'allie donc avec noblesse aux titres de l'illustre descendant dont l'Eglise du Canada s'honore aujourd'hui.

Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, n'est âgé que de quarante-six ans. On serait tenté de dire qu'il est le *Benjamin* de l'épiscopat canadien. Sa Grandeur, au 14 décembre de l'an 1888, célèbrera le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration sacerdotale, période qu'on est convenu de traduire par les mots sacramentels des *noces d'argent.*

Le buste de Mgr Duhamel n'est pas considérablement constitué, ni la physionomie fortement accentuée. Celle-ci démontre une belle grandeur d'âme, unie à un air majestueux, sans arrogance. Le physique quoiqu'avantageux, par une stature bien proportionnée, le cède toutefois à la force morale qui s'en détache. Le front est très découvert, le regard particulièrement doux ne manque pas aussi d'être vif ; les traits en général, dessinés avec plus ou moins de charmes, ont pour cachet principal une fermeté absolue. La figure qui n'est pas maigre est un peu ovale. En somme le type est parfaitement canadien.

J. Hermas Charland.



LA FEMME CANADIENNE *

Si nous fouillons les vieilles traditions, si nous lisons les pages écrites par nos ancêtres, dignes admirateurs de la femme canadienne, nous voyons, laissé en caractères d'or, que partout et toujours elle a été grande, forte, noble, dans les circonstances qui lui ont demandé de son dévouement et de son cœur.

Si nous ouvrons l'histoire de notre pays dès ses commencements, à côté des noms brillants de ces femmes de France, riches et puissantes, qui aidèrent de leurs ressources et de leur crédit la compagnie dite de la Nouvelle-France dans son but de colonisation ; à côté des noms de ces autres femmes quittant là-bas faste, bien-être, jouissances, pour venir ici prêter mains fortes aux colons, échangeant une existence dorée d'ambitions, de prestiges toujours naissants contre une vie accidentée de périls, de privations, de frayeurs ; à côté de tous ces beaux noms que conserve précieusement l'histoire, apparaît, entouré d'une auréole resplendissante de gloire et d'héroïsme, celui de la femme canadienne ! de la femme canadienne payant largement son tribut à la nation à peine née.

***

La fondation d'un pays n'est pas l'œuvre d'un jour. Au milieu des péripéties qui ont marqué les premiers temps du nôtre, au milieu des rudes combats qu'ont eu à soutenir les premiers Canadiens contre les basses menées de traîtres ambitieux, contre la mauvaise foi de spéculateurs éhontés, contre un peuple sauvage et sans cesse à l'attaque, nous trouvons la femme partageant les misères et mêlant son courage, son énergie aux luttes difficiles,

---

* Cet article était à notre bureau avant la publication d'un article du même genre, par M. Tremblay, dans le *Monde Illustré*.

Non-seulement elle nous est montrée aidant l'homme en secondant ses efforts dans toutes les entreprises, accomplissant scrupuleusement ses devoirs d'intérieur envers lui, envers ses enfants, mais encore prenant une part active aux événements du dehors quand la nécessité s'est fait sentir, maniant même les armes quand il lui a fallu se trouver sur la défensive.

La voyez-vous cette femme—frêle créature née plutôt pour la tranquillité, pour les douceurs de la vie domestique,—du haut des palissades de son fort, la voyez-vous mettant en fuite un parti organisé d'Iroquois ?

Madame de Verchères, surprise presque seule dans ses retranchements, tient deux jours les Iroquois sous ses murs, Après être revenus plusieurs fois à la charge sans succès. après avoir épuisé tous leurs efforts, ils furent obligés de se retirer, de céder devant la volonté, la bravoure héroïque d'une femme ?

Quelques années plus tard, ils tentèrent une nouvelle attaque pleine de ruse et marchèrent sur le même fort à l'heure où ils savaient tous les habitants éloignés dans les champs. Ils saisirent tous ces hommes et les garrottèrent.

La fille de Madame de Verchères, échappant miraculeusement à un sauvage qui la tenait déjà, rentre dans le fort, ferme la porte assez tôt pour en défendre l'entrée, puis, seule avec un jeune soldat, tire elle-même du canon, change ses vêtements pour montrer aux ennemis que la place est gardée, vise assez juste pour en coucher de son arme plusieurs sur le sol et force les autres à battre en retraite.

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre quelque chose. Ce sont là des faits connus de tous, petits et grands. Enfant sur les genoux de grand'mère, je les savais déjà. Et celui de la femme Primot disputant chèrement sa liberté avec sa vie à

la même nation, et combien d'autres ! Combien d'autres recueillis par nos différents historiens, combien d'autres je pourrais rappeler à l'appui, à l'éloge de la femme canadienne.

Mais laissons le pays s'asseoir à travers des démêlés sans nombre, laissons notre race grandir. A quelques années de nous la Canadienne fut aussi admirable. Portons notre regard, notre attention sur une époque plus rapprochée, sur une époque vive et chère au cœur de tous les Canadiens, sur une époque pleine de souvenirs vaillants, sur une époque où plusieurs des nôtres ont dû payer de leur vie l'honneur d'avoir servi leur patrie. Ouvrez avec moi le livre de M. L. O. David : feuilletons rapidement ensemble *Les Patriotes*.

La femme ne soutient-elle pas encore le rôle sublime auquel elle s'est donnée pendant et depuis la conquête du Canada ? N'a-t-elle pas à souffrir aussi des peines, des injustices, des infamies qu'ont eue à subir nos pères ? Et quelle générosité touchante, quel extrême héroisme n'y apporte-elle pas !. . . .

Que pensez-vous de celle-ci qui, chassée sur l'heure de sa maison par les soldats anglais, traîne avec elle des enfants en bas âge, une vieille mère près de sa fin ; sans ressources, et presque sans vêtements, va de porte en porte frapper avant de parvenir à se faire ouvrir par les habitants effrayés, tremblant sous les menaces et les insolences des *habits rouges* ; Que pensez-vous de cette femme trouvant au fond de son noble cœur si affligé assez de calme pour encourager ses petits enfants grelottant sous la forte bise d'automne, pleurant de frayeur, sa pauvre mère accablée sous tant d'émotions rudes, à bout de force ?

Que dites-vous de la fermeté, de la grandeur d'âme de cette autre dans les paroles d'adieux qu'elle adresse à son fils partant pour les Bermudes :



—" Mon fils, tu pars pour l'exil, tu as voulu te sacrifier pour tes compagnons de prison. Sois courageux jusqu'à la fin. Je suis fière de toi. Je me consolerai dans ton absence en pensant que Dieu m'a donné des enfants aussi bons patriotes et dignes de moi."

Il serait long d'énumérer ; M. le Directeur ne me passerait pas d'accaparer toutes les pages de son recueil ;—mais toutes ces femmes auxquelles on avait déjà arraché les maris, les fils ainés, toutes ces femmes qu'on a mises sur la voie publique avec des enfants, tandis que sous leurs yeux on a pillé, brûlé leurs demeures remplies de saintes reliques, de souvenirs d'affections, toutes ces femmes n'ont-elles pas su se courber sous le joug qui les écrasait et pardonner en même temps à leurs bourreaux ? Ont-elles murmuré ? n'ont-elles pas subi avec une dignité inconcevable tout ce qu'ont voulu leur faire subir messieurs leurs ennemis.

Parmi les infortunées épouses des glorieux martyrs de 1837-38, en a-t-on vu une seule faiblir devant le sacrifice immense qu'a exigé d'elles la patrie en deuil ? En a-t-on vu une seule tenter d'ébranler par des paroles lâches ou traîtres la résignation, la foi de ceux qui, fièrement, sont montés sur l'échafaud ?....

Elles étaient des Canadiennes ces femmes ! Des Canadiennes ces grandes figures esquissées et léguées à la postérité par une belle âme et une belle plume !

N'en n'avons-nous pas encore au milieu de nous ? A côté de veuves qui pleurent encore, n'avons-nous pas de ces femmes qui, bravant les quolibets, les affronts des sentinelles anglaises, sont allées dans les tristes prisons porter aux détenus politiques quelques douceurs à la nourriture grossière et insuffisante qu'on leur servait, quelques bonnes paroles pour tempérer les inquiétudes alarmantes que faisait naître leur trop longue captivité ?

Nous pourrions citer des noms si nous ne craignions de blesser la modestie de cheveux blanchis, de fronts courbés. Inclinons-nous ! Cette belle vieillesse a double droit à notre respect, à notre vénération.

Et que d'autres actions sont restées ignorées qui reçoivent dans un séjour meilleur leur récompense !



Aujourd'hui qu'une ère de paix, qu'une scène moins bruyante la réclame, la femme canadienne n'est-elle pas encore toute d'exemples, d'attachement, de vertu ?

Prenons-la portant le nom deux fois saint d'épouse et de mère ; prenons-la cette femme, cette épouse, cette mère, suivons-la !

Epouse ! elle a pour le compagnon de sa vie, pour ce maître et seigneur, auquel elle a donné d'instinct son cœur avec sa main, des raffinements d'une attention qu'on ne saurait qualifier. Pour lui, elle a les sourires qui chassent les soucis du front ; pour lui, elle a les paroles qui refont le courage au milieu des milles inquiétudes, des déboires que suscitent le commerce difficile et la profession encombrée. Pour lui, elle a plus encore : elle a cette tendresse durable qui ne nait pas d'un jour, d'un moment, d'une impulsion, d'un caprice, qu'on n'improvise pas, mais qui est la suite, comme l'enchaînement de délicatesses exquises cachées au fond d'un grand cœur.

Après chacune de ses journées, à chacune de ses rentrées, l'époux est sûr de la retrouver joyeuse pour lui verser sa jeunesse, son affection, pour lui faire croire au bonheur.

Mère ! avez-vous jamais vu une mère de notre pays penchée sur un berceau ? Avez-vous jamais vu une mère canadienne épiant le sommeil de l'enfant que le ciel lui a donné ?



Alors je n'ai plus rien à dire....

Vous avez compris la noblesse, la grandeur, la force, la soif de dévouement que renferme l'abîme de ce cœur de mère ?

Ah ! la Canadienne n'est pas de ces mères qui confient à des mains mercenaires, à des marâtres le soin de veiller, de traiter, d'élever ses enfants. Du nouveau-né, le nid capitonné de dentelle et de ruban a une place près de sa couche à elle. Le jour, la nuit, la surprennent courbée sur ce trésor de son âme. Elle vit de ses sourires, elle pleure de ses larmes. Elle recueille chacune de ses respirations comme autant de symptômes de calme repos, ou de fièvre, de malaise, d'agitations nerveuses. Elle ne perd aucun de ses mouvements, rien ne lui échappe : elle ne peut détourner sa vue de cette chère créature, de cette fleur fraîche et brillante, de ce front qu'aucun nuage ne voile encore !

Dans ses traits brillent tour à tour l'expression de la joie et de la crainte, l'extase de l'amour et de l'espérance. Puis, quand le chérubin, ouvrant ses petits yeux, lui tend ses faibles bras, qu'il en entoure son cou d'une chaîne gracieuse et bien légère, la mère ravie le presse fortement sur son cœur.

On sent là sous la puissance de cette caresse toute maternelle, une vigilance de tendresse capable de garantir l'enfant de tous les souffles impurs qui pourraient venir s'abattre sur sa frêle organisation.

Et lorsqu'il grandit cet être formé de son sang et de son lait, et même à cette époque de l'adolescence où la supériorité la plus douce pèse comme un joug, la mère canadienne, au sentiment énergique et tendre à la fois, ne sait-elle pas faire respecter l'obéissance qui lui est dûe ? Son reproche est-il sans aiguillon pour exciter au bien ?—et dans les combats difficiles n'a-t-elle pas ses larmes ?....

Avec les ruses admirables de sacrifice et de dévouement qu'emploie la mère de famille canadienne pour se conserver toujours un passage qui conduit aux endroits les plus secrets du cœur de ses enfants, avec de tels soins, de telles sollicitudes, le pays ne peut avoir que des hommes forts, vaillants et courageux.

Aussi est-ce bien sur elle que reposent l'espoir de la patrie et la gloire de la nation.

Nous pourrions encore suivre la femme canadienne dans une non moins grande situation de sa vie, s'il ne nous fallait arrêter ici. Nous pourrions la voir envolée sous la bannière de Marguerite Bourgeois, de Madame Barat, de Sœur Caouette, de Madame d'Youville, de Mademoiselle Fremont, nous pourrions la voir petite servante de Saint-Vincent de Paul, toute d'abnégation, d'oubli d'elle-même, d'amour.

Dans chacune des circonstances qui se présentent à elle, les qualités riches de son âme elle les donne aux autres, aux grandes causes, à l'extrême malheur : ou elle les déverse à pleines mains sur ceux que le ciel met dans son chemin les pauvres, les indigents, les malades, la veuve, l'orphelin....

Qu'elle porte une robe de soie ou une robe de bure, la Canadienne a un cœur grand comme le monde et la dignité du devoir le remplit !



Après de telles lignes, on sera tenté m'accuser d'égoïsme. Je m'en défends à l'instant. Pour écrire ce qui précède je n'ai fait que jeter un regard sur le glorieux passé de nos aïeules, de nos mères, sur leurs actions brillantes ou modestes en apparence de tous les jours ; je n'ai eu que l'idée d'en graver plus profondément la mémoire dans mon souvenir. J'appartiens à

la génération impuissante encore, à la génération qui grandit, qui se fait fort de demeurer la gardienne fidèle de l'élévation, de la noblesse de sentiment que l'histoire a attachée au nom de la femme canadienne, à la génération qui ne se laissera jamais atteindre par le souffle de la fausse louange qui menace le siècle, à la génération dont l'esprit et le cœur s'orneront de concert, s'inspireront à la vraie source du devoir et de la religion.

HERMINE LANCTOT.

Montréal, 1888.



UNE LÉGENDE.

L'homme est arrivé à pétrir l'acier comme il pétrit l'argile. Il a trouvé des substances qui pulvérisent le roc. Il fait flotter sur les eaux des monstres de fer qui obéissent comme un cheval bien dressé, et qui sont destinés à s'éventrer.

Il lance contre ces monstres des engins presque imperceptibles qui doivent les couler.

Il détourne les fleuves. Il perfore les montagnes. Il réunit les mers, en coupant les isthmes.

Il est arrivé à emprisonner la foudre, à la diviser, à la domestiquer, à la charger de transporter sa pensée dans tous les coins de la terre et de courir au-devant des tempêtes pour annoncer leur passage.

Son esprit devance et prépare des tentatives encore plus audacieuses.

Rien ne dit qu'un jour, quand il aura fouillé les profondeurs des cieux et trouvé un œil artificiel assez puissant pour lui permettre de découvrir des êtres animés, dans les mondes qui circulent avec lui autour de son soleil, il ne se servira pas du Sahara comme d'une page gigantesque, sur laquelle il écrira un alphabet, pour correspondre avec les habitants des autres planètes et leur demander des détails sur la façon dont ils comprennent le gouvernement.

Et pourtant, avec toute sa puissance et toutes ses ressources, l'homme est vaincu par la cellule invisible.

Ce dompteur d'éléments et ce constructeur de monstre

mécaniques est affolé, un beau jour, par un microbe, et tout son pouvoir tombe devant l'infiniment petit.

Et quand cet infiniment petit s'attaque au chef de quarante millions d'humains, au plus puissant monarque du monde, l'humanité entière a beau rassembler ses ressources et son génie, elle ne peut pas empêcher l'imperceptible destructeur d'avancer dans son œuvre de mort.

Voilà de quoi tempérer, j'imagine, l'orgueil humain !

Voilà de quoi nous faire réfléchir à ces mystères de la vie et de la mort et ramener notre pensée jusqu'à l'Etre qui nous a faits, à la fois si puissants et si faibles.

Pour moi, je l'avoue, devant ces inexplicables phénomènes, je pense à Dieu entre les mains de qui je sens palpiter l'humanité.

Mais je me rends bien compte qu'un article de journal ne ne peut pas être une page trop longue de philosophie apocalyptique.

Je veux redescendre immédiatement dans la vie pratique, pour discuter, terre à terre, les conséquences de cette mort de l'empereur d'Allemagne, qui a été une délivrance pour ce malheureux être torturé et muet.

Tous, nous avons accueilli avec une sorte d'angoisse la funèbre dépêche depuis si longtemps prévue.

C'est que la France ressentait une compassion extrême pour cette figure tragique, pour cet homme qui mettait si longtemps à mourir. Il était devenu presque populaire à force de souffrances, et nous l'avion s pour ainsi dire adopté.

Nous avions oublié Wœrth et Sédan. On nous avait ra-



conté que ce vainqueur s'était découvert devant des officiers français prisonniers et avait rendu hommage à leur bravoure.

Et nous lui avions pardonné sa victoire en faveur de son coup de chapeau, parce que nous sommes une nation très bizarre qui veut bien qu'on la hache, pourvu qu'on la salue.

En voyant l'admirable énergie de cette impératrice qui soignait son mari, comme on soigne un enfant à l'agonie, les femmes et les mères de France ne s'étaient plus souvenus des torrents de larmes qu'il leur fit verser jadis et elles avaient pleuré avec elle.

D'ailleurs, on leur avait dit : Il est pour la paix. Et elles n'en demandaient pas davantage.

Elles pensaient de lui : c'est un philosophe, un sage. Il ne veut pas la guerre.

Evidemment, il ne voulait pas la guerre, parce qu'il n'y a personne d'assez fou et d'assez criminel pour vouloir la guerre pour la guerre.

Et on le vit bien, lorsqu'il écrivit une sorte de programme à son arrivée au trône il y a trois mois, et lorsqu'il se déclara indifférent aux actions qui rapportent la gloire militaire. Mais il n'entendait pas non plus abandonner l'œuvre d'assimilation à la fois brutale et patiente que poursuit l'Allemagne en Alsace-Lorraine.

Mais ce fut une sorte de déception pour le public français que de voir ce prince libéral et pacifique inaugurer une sorte de barrière nouvelle entre la France et l'Allemagne, par la formalité des passeports.

Guillaume, l'homme de la guerre, n'était jamais allé jusque

là, et Frédéric III, l'homme de la paix, y arrivait pour ses débuts.

Ça été un nouveau trait du génie de Bismarck, dont la maladie et la reconnaissance imposaient l'ascendant à cet empereur, que de prendre cette mesure cruelle, avant que Frédéric III fût mort. Car de Frédéric III nous l'avons subie sans y attacher de signification belliqueuse.

Si le décret avait été signé du nom de Guillaume II, le nouvel empereur, nous y aurions vu une provocation immédiate.

Pourquoi ?

Parce que, de même qu'autour de Frédéric III une légende pacifique s'était formée, de même autour de Guillaume II une légende belliqueuse s'est répandue.

On a vu dans le nouvel empereur un homme épris des choses militaires, un soldat, quelques-uns ont dit un soudard ; et on a vu en lui aussi l'élève docile et enthousiaste de Bismarck, qu'une partie des Français s'obstinent, je ne sais pas pourquoi, à considérer comme un partisan de la guerre.

Voilà les deux éléments de la légende.

Voulez-vous que nous les examinions en deux mots et que nous détruisions, par là même, cette légende ?

Guillaume II est un soldat. Peut-il être autre chose, puisque c'est un Hohenzollern, c'est-à-dire un chef de guerre, le maître d'un pays qui ne possède pas une armée, mais qui est possédé par son armée ? Il a vingt-neuf ans. Il n'a jamais vécu qu'avec des militaires.



Ce sont des militaires qui ont fait le trône sur lequel il monte. Il ne peut pas être autre chose qu'un soldat.

Il est l'élève de Bismarck. Entre nous, il a joliment raison d'avoir choisi un pareil maître.

Mais Bismarck est-il donc tant que cela désireux de la guerre ? Pourquoi la désirerait-il ?

Le grand Frédéric disait : " On a beau être archiprêt à remporter la victoire, il faut toujours compter avec sa sacrée majesté, le Hasard."

Cette sacrée majesté n'a point disparu des choses de ce bas monde avec le grand Frédéric.

Et alors pourquoi voulez-vous que cet homme soit assez naïf pour introduire le hasard dans l'œuvre énorme à laquelle il a consacré sa vie ?

Il est aujourd'hui, sans faire la guerre, l'arbitre du monde. Pourquoi irait-il jouer cette situation ? Les gens qui disent que Bismarck veut la guerre ne savent pas ce qu'ils disent, et je suis persuadé qu'il ne s'y résoudra qu'à la dernière extrémité.

Et puis, il connait trop bien les hommes et les choses de l'Europe pour ne pas savoir que les peuples n'ont pas la moindre envie de se battre et que, tant que l'on ne leur aura pas changé l'âme, ils n'obéiront qu'à contre-cœur aux appels du clairon et maudiront celui qui aura déchaîné le fléau.

Il connaît trop bien les hommes et les choses de l'Allemagne pour ne pas savoir que les populations allemandes sont excédées de l'idée de guerre ; que les princes allemands n'ont aucun intérêt à imposer les calamités guerrières à leurs sujets ; que la plupart d'entre eux ont un prestige personnel supérieur

à celui du jeune empereur ; que Guillaume II ne saurait espérer de ses confédérés l'obéissance passive qu'ils accordaient à son grand père et qu'ils auraient accordée à son père.

Bismarck ne veut pas la guerre pour son jeune maître, parce que ce qu'il gagnerait à une guerre heureuse ne vaut pas ce qu'il perdrait en une guerre malheureuse.

D'ailleurs, pourquoi ferait-on la guerre ? je le demande.

D'un côté, l'Allemagne ne veut rien nous prendre. Elle a déclaré maintes fois que ce qu'elle avait lui suffisait.

D'un autre côté, la France ne veut pas se lancer dans une guerre pour reprendre l'Alsace-Lorraine.

Dans ces conditions, pourquoi, encore une fois, les deux peuples s'étreindraient-ils dans une lutte qui peut être mortelle ?

Vous entendez répéter partout, aussi bien de ce côté-ci que de l'autre côté du Rhin : " Il n'y a pas de raison pour qu'on se batte. Une guerre serait trop bête."

C'est le pur bon sens qui parle. Oui, une guerre serait trop bête. Personne n'en veut. Il n'y en aura pas.

Je sais bien, et je l'ai dit bien souvent ici même, que la guerre sortira d'elle-même de l'exagération des armements. C'est pourquoi, ici toujours, j'ai demandé le désarmement, et je n'ai pas renoncé à ce vœu, loin de là.

Sans doute, la civilisation moderne est en train de périr par le militarisme tumultuaire. Mais cette civilisation, condamnée à mort par nos folies, mourra d'une maladie chronique ou d'une maladie aiguë. Nous avons le choix.

La maladie chronique c'est l'armement à jet continu. La maladie aiguë c'est la guerre.

Hé bien ! quand on a le choix entre la mort immédiate et la mort lointaine, on préfère toujours la mort lointaine. C'est ce que font les peuples qui se ruinent au lieu de se saigner.

Ils arriveront au même but, le tombeau, avec plus ou moins de rapidité, et ils choisissent la petite vitesse. Je ne les en blâme pas.

Donc, résumé : La légende du jeune empereur guerrier ne signifie rien. La guerre peut et doit être évitée. Elle le sera surtout si, décidés à ne pas prendre les armes pour reconquérir les provinces perdues, nous avons le courage de ne pas remplacer les actes virils par les vaines paroles et de parler le moins possible de l'Alsace-Lorraine.

J. CORNÉLY.

VOYAGE D'EXPLORATION SUR LES COTES DU LABRADOR ET LES ILES DU GOLFE SAINT-LAURENT

En attendant l'arrivée du steamer sur lequel était le parti d'explorateurs formé par M. E. P. Bender, et que je devais aller rencontrer à Rimouski aussitôt que j'en serais informé, je m'occupai de me procurer autant de renseignements que possible sur les lieux que j'allais visiter, pour me mettre en état de remplir convenablement la mission dont j'étais chargé.

J'avais reçu ordre de me tenir prêt à partir le 20 de juin 1885, mais des retards imprévus empêchèrent le navire d'arriver, à cette date, au lieu fixé pour le rendez-vous.

Je partis de Québec, le 26 juin, et j'arrivai à Rimouski le même jour, à quatre heures et demie du soir, par le convoi rapide du chemin de fer Intercolonial.

Le lendemain, 27, la journée se passa sans nouvelles du steamer ; j'en profitai pour visiter quelques amis et me renseigner sur plusieurs points. Je dois surtout remercier M. L. N. Asselin, député actuel du comté de Rimouski, de la peine qu'il s'est donnée pour me mettre au fait d'une foule de choses qui m'ont été très utiles durant le voyage, et de l'empressement avec lequel ce monsieur m'a donné accès à sa riche bibliothèque.

Je dois aussi mille remerciements à M. l'avocat Rouleau, qui m'a procuré plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, où j'ai puisé des connaissances qui m'ont beaucoup servi.

Le 28 au matin, le steamer que nous attendions depuis plusieurs jours était enfin arrivé ; il était mouillé entre le

quai de Rimouski et la pointe est de l'île Saint-Barnabé. Ce petit steamer était l'*Alaska*, navire de cent vingt-cinq pieds de longueur, mû par un engin de la force de cent soixante chevaux, et pouvant fournir une course de dix à onze nœuds à l'heure dans un temps favorable. Il jauge de deux cents à deux cent cinquante tonneaux.

Le temps, qui jusqu'ici avait été nuageux, se couvrit tout à fait et commença à nous donner une pluie froide poussée par un fort vent d'est. Le capitaine voyant que la tempête augmentait d'heure en heure, jugea prudent de mouiller à l'ouest du quai de Rimouski, où il trouva un abri sûr contre la violence des vagues.

Il y resta jusqu'au moment de notre départ pour Betsiamis.

Le lundi, 29, je fis connaissance avec tous les membres du parti d'exploration. Je dois ici féliciter M. Bender sur le choix judicieux des personnes qui composent ce parti. Je mentionnerai d'abord Henry Allen, écuyer, qui semblait être l'âme du parti et qui ne retourna à New-York que lorsqu'il se fût assuré que l'expédition était abondamment pouvue de tout le nécessaire.

Des messieurs qui se rendaient au Labrador étaient le colonel W. H. Heiss, représentant M. H. Allen ; M. T. C. Evans, littérateur et écrivain distingué ; A. W. Hale, chimiste et géologue ; M. C. Thom, artiste paysagiste, élève des grands maîtres ; M. T. H. Stead, photographe amateur, et M. Thom, fils. M. le notaire St Jean Lortie faisait aussi partie de l'expédition, ainsi que le capitaine Heppel, en qualité de pilote. Le capitaine T. G. Campbell, de Martha's-Yard, commandait le navire, dont l'équipage était composé de l'ingénieur en chef M. Sprague et de son aide, du second, M. Mosher, et de six matelots, d'un steward et d'un cuisinier ; en sorte que nous étions vingt-deux personnes en tout, à bord de l'*Alaska*.

Le 30 au soir, nous nous rendîmes à bord, où nous passâmes une bonne nuit, malgré la pluie et le bruit de la tempête. Une couche épaisse de brume couvrait le fleuve, et nous empêchait de distinguer les objets à trois ou quatre cents verges du vaisseau.

Le 1er juillet au matin, la tempête, au lieu de diminuer, semblait augmenter en violence et ne nous présageait rien de bon pour la journée : impossible de partir. Il fallut donc nous résigner à rester où nous étions, et à employer le temps le plus utilement possible.

Je profitai de ce retard forcé sur la côte du sud pour m'enquérir de l'importance des pêcheries qui s'y exploitent de temps immémorial, tant sur la côte que dans les nombreuses rivières qui arrosent cette partie de la province. Diverses espèces de poisson s'y prennent en quantité considérable, bien qu'on ne se serve encore que d'ustensiles de pêche des plus primitifs. On paraît ignorer les avantages que l'on pourrait retirer de l'association des individus pour atteindre un but commun, en mettant à la disposition de la société de plus forts capitaux. L'exploitation de nos pêcheries, tant maritimes que fluviales, semble être laissée à l'initiative privée. Le saumon, la truite, l'alose, l'anguille, l'esturgeon, le bar et le poisson blanc fourmillent dans le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires depuis la Pointe-Lévis jusqu'à la rivière Ouelle, où les pêcheries de marsouins blancs (*Delphinapterus beluga* Cuv.) étaient jadis si prospères. Cinquante-quatre de ces cétacés furent pris à cette dernière place en 1884 et donnèrent trois mille deux cent quarante gallons d'huile, les peaux crues valant quatre dollars la pièce, et l'huile cinquante centins le gallon. Aux poissons ci-dessus il faut ajouter le hareng, dont il fut pris sept mille sept cent quatre barils, valant de quatre à cinq dollars le baril, et six mille six cent soixante-six barils de sardines, valant trois dollars le baril, ou dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars.

Entre la rivière Ouelle et l'île Verte, et ce dernier poste à Rimouski, ces mêmes poissons se prennent en abondance, ainsi que de Rimouski au Cap-Chatte, en sorte que l'on peut évaluer la pêche qui s'est faite cette année-là sur la côte sud, depuis la Pointe-Levis jusqu'au Cap-Chatte, à la somme de plus de deux cent huit mille cinq cent quatre-vingt-seize dollars, bien que la pêche ait été moins abondante qu'à l'ordinaire.

Voilà pour la côte sud seulement, tandis que sur la côte nord, y compris le Saguenay, les pêcheries donnaient une valeur de soixante et un mille quatre cent quatre-vingt-quatre dollars. Douze marsouins blancs *(Delphinapterus beluga*, Cuv.) avaient donné, à l'île aux Coudres, mille quatre cent quarante gallons d'huile, valant, avec les peaux, sept cent trente-deux dollars.

J'aurai quelques remarques à faire sur la pêche du marsouin blanc, lorsque je parlerai des cétacés. Je ne saurais cependant passer outre, sans exprimer le regret que les forces vives de la nation canadienne s'épuisent ainsi en efforts isolés, donnant des résultats à peine appréciables. En effet, les dépenses qu'occasionne une pêcherie exploitée par un seul individu pour bateaux et ustensiles de pêche, sont trop considérables pour permettre au pêcheur de se les procurer de bonne qualité et en quantité suffisante. Une association peut seule encourir les frais nécessaires à une bonne exploitation de nos pêcheries.

La journée du 1er juillet finit comme elle avait commencé, c'est-à-dire au milieu de la pluie, du vent et de la brume. Il fut un temps même où la mer se brisait avec tant de violence sur la jetée de Rimouski, que les gens de l'endroit comparaient la tempête à celle de l'automne précédent pendant laquelle les mers avaient emporté une partie de la jetée ; heureusement, il n'en fut rien cette fois.

Nous passâmes cette nuit comme la précédente, près du quai de Rimouski. Tout le monde avait hâte de partir pour le Labrador.

Le 2 juillet, je ne dirai pas que le beau temps était revenu, mais le vent ne soufflait pas si fort que la veille, et la pluie tombait avec moins d'abondance. Le brouillard, moins dense, nous laissait entrevoir l'île de Saint-Barnabé. Les feux de l'*Alaska* restaient toujours allumés, en sorte que nous pouvions partir à une minute d'avis. A sept heures quarante-cinq minutes du matin, le capitaine Campbell donna le signal du départ, et l'*Alaska*, débarrassé des liens qui le retenaient au quai, s'avança, sous l'impulsion de sa puissante hélice, dans la direction de la rivière Betsiamis. A onze heures et quinze minutes, nous mouillons en face de l'établissement de Messieurs Beaudet et Girouard, bâti sur la rive droite de cette belle rivière. Monsieur Bender s'empressa de se rendre à terre pour prier le Révd. Père Arnaud de vouloir bien nous accompagner dans l'exploration que nous allions faire dans les îles et sur les côtes du Labrador. Messieurs Thom et Stead en profitèrent pour aller sur la côte, espérant y trouver l'occasion d'exercer leurs talents d'artiste. Le soleil parut pendant quelque temps dans le cours de l'après-midi, et la brume s'étant dissipée en partie, nous permit de distinguer assez clairement les objets sur la côte. M. Bender et ses compagnons revinrent au steamer sur les cinq heures du soir, sans le Révd. Père Arnaud. Celui-ci, après nous avoir attendus pendant plusieurs jours, voyant que nous n'arrivions pas, était parti pour sa mission du lac Saint-Jean. Nul doute que la longue expérience du Révd. Père, ses connaissances approfondies de la côte nord et des îles, ainsi que des richesses que renferment le fleuve et le golfe Saint-Laurent, nous eussent été très utiles. Nous fûmes contraints de continuer notre voyage, privés de la compagnie de l'excellent Père. A cinq heures du soir, une pluie battante et une brume épaisse qui couvrait le fleuve et la côte, nous empê-

chèrent de distinguer la terre. Notre intention était d'aller passer la nuit du 2 au 3 de juillet, dans la baie de Saint-Augustin, à trois milles environ à l'ouest du phare de la Pointe-des-Monts. Le capitaine Campbell réussit, malgré le mauvais temps, à y conduire l'*Alaska* pendant la nuit.

Le 3 juillet au matin, bien qu'il fît encore un fort vent d'est, le brouillard ne se dissipait point. Pendant que nous étions mouillés dans la baie de Saint-Augustin, un cétacé de la famille des *Delphinides*, nommé improprement *gibbar*, par les habitants de la côte, vint respirer à quelques verges de l'*Alaska*. Cet animal *(Orca gladiator*, Gray), dont je parlerai plus tard, à l'article des cétacés, pouvait avoir de vingt à vingt-cinq pieds de longueur. Il était sans doute à la poursuite de quelques bancs de hareng ou d'autres poissons dont il fait sa pâture ; cet animal passe pour être très vorace. A neuf heures et vingt minutes, nous quittions l'*Alaska* et nous parcourions en chaloupe les trois milles qui nous séparaient de la Pointe-des-Monts, où nous abordions sur les dix heures de l'avant-midi. Après les salutations d'usage et une visite au gardien de la tour, M. Ferdinand Fafard, je me dirigeai vers la forêt, où je trouvai, en fleur, une grande variété de plantes dont je donnerai une liste ci-après.

A quelque distance du phare, on voit des ruines qui paraissent indiquer le site d'une ancienne pêcherie importante. La Pointe-des-Monts semble être la limite orientale du parcours du marsouin blanc (*Delphinapterus beluga*, Cuv.), parcours qui s'étend depuis l'extrémité est de l'île d'Orléans jusqu'ici.

L'*Alaska* étant venu mouiller en face de la Pointe-des-Monts pour nous attendre, nous retournions à bord, après avoir pris congé de notre hôte et nous continuions notre route vers la rivière Sainte-Marguerite, notre prochaine station. L'embouchure de cette rivière se trouve à six milles à l'ouest de la baie des Sept Iles. Nous passâmes successi-



vement devant la pointe et la rivière de la Trinité, les îlets de Mai, les îlets Caribou, bon poste de pêche à la morue ; l'île aux Œufs, concédée le 25 février 1661, à sieur François Bissot de la Rivière, sous le nom de seigneurie de l'île aux Œufs et réunie au domaine de la Couronne le 12 de mai 1733. Cette île est célèbre par le naufrage d'une partie de la flotte de Sir Hovenden Walker, qui eut lieu dans la nuit du 22 au 23 d'août 1711. Puis nous laissions sur notre gauche la rivière Pentecôte, les Cayes Rouges ou Ragged Islands, la baie des Homards, la pointe Sproule et les îles Caoui, fréquentées par une multitude d'oiseaux aquatiques, et, entre autres par le canard, vulgairement appelé *Kokaoui*, sur la côte nord (*Herelda Glacialis*, Leach.)

A six heures du soir, nous mouillions à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, où nous devions passer la nuit. Pendant le trajet de la Pointe-des-Monts à la rivière Sainte-Marguerite, le brouillard qui semblait s'attacher à nos pas se dissipa quelque peu, et nous laissa voir le disque du soleil dont la pâleur n'annonçait rien de bon. Bientôt nous fûmes enveloppés dans une brume si épaisse qu'à peine voyions-nous à quelques cents verges du vaisseau. L'on ne sentait pas le moindre souffle de vent, on aurait dit que la mer était enduite d'une couche d'huile.

M. Bender se rendit à terre dès le soir même pour engager le capitaine Talbot, qui exploitait une pêcherie de saumons en cet endroit. Ce monsieur entend parfaitement la navigation de la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Il aurait pu diriger le steamer *Alaska* à travers les milliers de chenaux qui séparent les îles qui bordent la côte du Labrador, jusqu'au détroit de Belle-Isle. Nous éprouvâmes ici un nouveau contretemps. Le capitaine Talbot ne pouvait laisser son poste, sans s'exposer à subir des pertes considérables. Au milieu du calme, nous entendions distinctement les battements d'ailes et les cris d'une multitude d'oiseaux, que nous ne pouvions voir

à cause de la brume épaisse qui nous enveloppait de toutes parts. Ces oiseaux paraissaient être au nombre de plusieurs milliers. A en juger par le battement de leurs ailes et leurs cris, ils devaient couvrir un espace très considérable.

Le 4 juillet, nous étions encore dans la brume, qui parut pourtant se dissiper un peu vers les huit heures du matin. Nous vîmes, pour la première fois depuis notre départ, quelques phoques ou loups-marins qui se montraient la tête hors de l'eau et semblaient nous épier avec une curiosité craintive. Ces animaux appartiennent à l'espèce *Phoca vitulina*, L., le veau marin des Français, que les colons anglais du golfe appellent *Harbour Seals*, et auxquels les planteurs ou colons français de la côte donnent le nom de Loups marins d'esprit. Ce dernier nom leur aurait été donné, me dit-on, parcequ'ils viennent plus près des côtes que les autres espèces et qu'ils ne craignent pas d'entrer dans les havres où on les capture assez facilement.

Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

Nous n'étions plus, comme je l'ai déjà dit, qu'à six milles de la baie des Sept-Iles, vers laquelle nous nous dirigions avec lenteur et précaution, vu l'état brumeux de l'atmosphère. Nous allions aux Sept-Iles dans l'espérance d'obtenir un pilote parmi les planteurs de l'endroit. Mais comme la morue commençait à s'approcher de la côte et que les planteurs étaient occupés à la pêche de cet utile poisson, aucun d'entre eux ne voulut consentir à s'engager comme pilote. Nous étions entrés dans la baie des Sept-Iles par le chenal de l'ouest, laissant successivement sur notre gauche la Pointe à la Croix, la Pointe Chassé et les Ilots Rocheux de l'ouest. Cette vaste baie est capable de contenir une flotte entière. Nous mouillions à un tiers de mille de la plage sablonneuse où est bâti le village des Sept-Iles ; il était alors midi. Le temps s'éclaircit peu à peu, et nous pûmes admirer les vastes

proportions de cette baie et le splendide paysage qui l'entoure comme d'un rideau de verdure. L'eau y est très profonde et très limpide. Les plus gros navires y peuvent mouiller en toute sûreté. On fait avec succès la pêche du hareng, du flétan à l'intérieur de la baie, et celle du maquereau et de la morue sur les bancs en dehors des îles qui la protègent contre les vents du large.

La baie des Sept-Iles a été jadis le site d'importantes pêcheries de morue. En 1881, une goëlette américaine entra un soir dans la baie des Sept-Iles. Ces pêcheurs étrangers trouvèrent, pendant la nuit, un planteur qui leur vendit du hareng pour appâter leurs lignes longues de plus de quatre mille pieds. Leur pêche fut des plus heureuses. Au bout de deux jours ils avaient pris et empaqueté avec soin, dans la glace, plus de soixante dix mille livres de flétan, de qualité supérieure.

En 1882, pendant que j'étais dans la baie des Sept-Iles, deux goëlettes américaines vinrent pêcher le maquereau au sud des îles aux Basques, et s'en retournèrent au bout de deux jours avec un chargement de huit cents quarts de cet excellent poisson, que le commandant d'une des goëlettes disait être sûr de vendre au moins vingt piastres le quart à Boston.

La pêche de la morue, malgré la manière peu judicieuse dont on la fait donne encore d'assez grands bénéfices. Le hareng pourrait se prendre dans la baie, en quantité presque incroyable, durant certaines années ; mais je dois à la vérité de dire que là, comme ailleurs, la manière de pêcher est des plus primitives. Il manque le capital, que n'ont pas les pêcheurs et sans lequel il est impossible de se procurer les ustensiles de pêche convenables. Ces pauvres gens se contentent de nous dire qu'ils ne font pas mieux, parce qu'ils ne sont pas assez riches pour se procurer les ustensiles de pêche perfectionnés, dont se servent les pêcheurs étrangers. L'esprit d'association manque chez eux.



Au nord de la baie, dans une petite rivière appelée la rivière du Grand Rapide, se trouve un immense dépôt de fer magnétique. Les navigateurs de la baie s'en servent pour lester leurs goëlettes et leurs bateaux de pêche ; ils préfèrent ce minerai à tout autre lest, parce qu'il est très lourd. Pour la première fois, depuis que nous étions partis de Rimouski, le soleil parut dans tout son éclat, depuis une heure jusqu'à huit heures du soir. Dans le cours de l'après-midi, nous fûmes saluer M. Wilson, agent du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ce monsieur nous donna beaucoup de renseignements utiles concernant les ressources de la baie, en particulier, et de la côte en général. Je profitai de quelques minutes dont nous pouvions disposer, pour entrer dans la forêt et prendre note de la végétation. Les arbres de la famille des conifères y dominent. Je remarquai entre autres le pin gris improprement appelé cyprès en Canada, (*Pinus rupestris*, Michx). Je donnerai plus loin une liste des plantes de cette localité. Le lendemain, 5 juillet, à six heures du matin, le brouillard était si épais qu'il nous était impossible de distinguer la terre. Cependant, vers les dix heures de l'avant-midi, la brume commença à se dissiper, grâce à une petite brise venant du nord. A dix heures et demie, nous levions l'ancre et nous sortions de la baie par le chenal du milieu laissant sur notre droite la Pointe Chassé, les îles Manouin et Carousel, et sur notre gauche, c'est-à-dire à l'est, les îles aux Basques. Tout près de l'île Manouin et y joignant à marée basse, se trouve un îlet de pierre à chaux de très belle qualité. Certaines couches de la partie nord de l'îlet, qui est aussi la plus élevée au dessus de l'eau, sont entièrement composées de coquilles de mollusques univalves, surtout de *Murchisonia*. C'est de cet îlet calcaire que l'on tirait la pierre à chaux pour les forges de la rivière Moisic. Il paraîtrait que les riches dépôts de fer magnétique de la rivière du Grand Rapide, tributaire de la baie des Sept-Iles, ont été concédés à la ci-devant compagnie de Moisic.

En partant des Sept-Iles nous dirigeâmes notre course vers

les îlets des Perroquets, où devaient se faire les premières observations scientifiques, but de notre voyage. A midi, le temps était assez clair pour nous laisser voir distinctement la côte. Nous laissions successivement sur notre droite la rivière Moisic, remarquable par ses grandes pêcheries de saumon et de morue, exploitées, la première par messieurs Holliday et Cie., et la seconde par messieurs J. et E. Collas, qui ont des établissements considérables sur la rive droite de cette rivière.

La côte opposée de la baie offre encore à nos regards les ruines des forges catalanes de la compagnie de Moisic. On sait que cette rivière est une des plus considérables, sinon la plus considérable de la côte nord du golfe Saint-Laurent.

De là, continuant notre route, nous passions devant la pointe Saint Charles, où se termine la baie de Moisic ; puis devant la pointe des Cormorans, qui bornait jadis à l'est les Postes du Roi. Cette partie de la côte nord qui s'étend depuis et y compris l'île aux Œufs, jusqu'au cap des Cormorans, fut réunie au domaine du Roi en vertu de l'ordonnance de l'intendant Hocquart, en date du douze mai mil sept cent trente-trois et dont la teneur, pour ce qui concerne spécialement la concession de l'Ile aux Œufs, se lit comme suit : " Nous avons en tant que besoin, réuni au domaine de Sa Majesté le dit terrain concédé au dit sieur Bissot, depuis et compris la dite île aux Œufs jusqu'à la pointe des Cormorans, qui est à quatre ou cinq lieues au-dessous de la dite rivière Moisic."

Nous reviendrons sur ce sujet lorsqu'il sera question des Postes du Roi. C'est à la pointe des Cormorans que les héritiers de feu M. Bissot mentionnés ci-dessus placent la borne occidentale de la seigneurie de la terre ferme de Mingan.

Continuant toujours notre route vers l'est, nous passions devant la rivière aux Bouleaux, (la *Bason river* de l'amiral Bayfield), la rivière Manitou, la rivière la Chaloupe, la ri-

vière du Tonnerre remarquable par la quantité de fer magnétique que renferment les falaises granitiques qui s'étendent de chaque côté de son embouchure, et qui bordent sur une distance considérable les rives du golfe Saint-Laurent ; ensuite la rivière Sheldrake, la rivière à la Pie *(Magpie river)*, ces trois dernières remarquables par les grands établissements de pêcheries de morue qu'y possèdent les armateurs de Gaspé, MM. LeBouthillier, Collas et Robin. Huit milles plus à l'est de la Pointe à la Pie se décharge la rivière Saint-Jean, qui fut deux fois la limite orientale du Bas-Canada et qui séparait autrefois cette dernière province des possessions de l'île de Terreneuve.

Sur les huit heures du soir, nous mouillons entre les îlets des Perroquets et l'embouchure de la rivière Saint-Jean, pour y passer la nuit. Le 6 juillet, une assez bonne brise soufflait du sud-ouest, ce qui n'empêcha pas la brume de nous envelopper de toutes parts. Nous entendions bien les cris d'innombrables oiseaux, sans cependant les voir. Nous entendions aussi le bruit de la respiration d'un épaulard *(Orca gladiator*, Gray), et les cris de quelques loups marins de l'espèce *Phoca vitulina*, L. Ces derniers ne restèrent pas longtemps la tête hors de l'eau, car ils durent retraiter devant la fusillade des jeunes Nemrods de l'expédition, qui ne manquaient jamais de tirer sur tout ce qui se montrait à la surface de l'eau. Les épaulards, les phoques ne pouvaient approcher assez pour nous donner une chance de les observer, sans recevoir une volée de coups de fusils, qui ne tuaient pas ces animaux, mais qui ne laissaient pas que de les effrayer et de les tenir à distance du vaisseau.

A huit heures du matin, sur l'offre obligeante de M. Bender, j'accompagnai une partie des explorateurs aux îlets des Perroquets. L'on prétendait que ces îlets, rendez-vous d'une multitude d'oiseaux de mer, étaient couverts de guano. J'étais heureux d'avoir l'occasion de constater *de visu* la

vérité de ce que l'on disait depuis si longtemps, à savoir, que ces îlets renferment des dépôts considérables de ce précieux engrais. Nous débarquâmes d'abord sur l'îlet situé le plus à l'ouest. Cet îlet n'est qu'une masse compacte de roches calcaires de forme presque quadrangulaire, et s'élevant à pic jusqu'à la hauteur de trente à quarante pieds au-dessus du niveau de la mer. Les côtes de l'îlet qui regardent l'est et le sud s'abaissent en pente douce jusqu'au bord de l'eau. Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter ici un fait que j'ai remarqué dans toutes les îles calcaires du golfe que j'ai eu l'occasion de visiter et que j'ai déjà fait remarquer au sujet de l'îlet calcaire des Sept-Iles. J'ai invariablement constaté dans les îles de Mingan, dans l'île d'Anticosti, etc., etc., que le côté septentrional de ces îles se termine par des falaises escarpées qui s'élèvent en quelques endroits jusqu'à deux et trois cents pieds de hauteur, au pied desquelles la mer offre une grande profondeur, tandis que le côté opposé va s'abaissant graduellement jusqu'au niveau de la mer.

L'îlet où nous étions débarqués ne présente qu'une végétation herbacée. Il est incliné vers le sud et recouvert d'une couche d'humus très riche, variant de six à dix-huit pouces d'épaisseur. C'est dans cet humus que les macareux ou perroquets de mer (Mormon, Ill.) ont creusé des galeries au fond desquelles ils déposent leurs œufs et gardent leurs petits, jusqu'à ce que ces derniers puissent pourvoir à leurs besoins. Cet humus est très riche en principes fertilisants, comme le prouvent la grosseur et la succulence des tiges des végétaux qui y croissent, et qui atteignent jusqu'à un pouce et demi et même deux pouces de diamètre, comme la berce *(Heracleum lanatum* Michx.), la gigue *(Conium maculatum,* Linn.) et la ligustique *(Ligusticum scoticum,* Linn.) etc. Cette terre, toute riche qu'elle est, n'est certainement pas du guano, quoiqu'on en dise. Les oiseaux y sont en quantités innombrables, faisant leurs nids dans la terre, comme les perroquets de mer *(Mormon,* Ill.), ou dans les fissures des rochers,

comme les hirondelles de mer, (*Sterna*, Linn.), ou à la surface du sol, comme les goélands (*Larus*, Linn.), les guillemots ou pigeons de mer, (*Uria*, Bris.), les pingouins, (*Alca*, Linn.) les eiders, (*Somateria*, Leach.), etc., etc.

Nous traversâmes ensuite à la seconde des îles des Perroquets, située au sud-est de la première. Cette île diffère peu de celle que nous venions de visiter, quant à sa formation géologique, à sa flore et à sa faune.

Elle m'a paru être un peu moins élevée au-dessus du niveau de la mer, et avoir une superficie un peu plus grande. Après cette exploration, faite à la hâte, nous retournâmes à bord de l'*Alaska*.

Ajoutons que ces îlets ne produisent ni arbres, ni arbrisseaux, ni arbustes. Deux seulement produisent une végétation herbacée. Quant aux deux autres que nous n'aperçûmes que de loin, ce sont des bancs de sable sur lesquels se brisent constamment les vagues, et célèbres par plus d'un naufrage.

A dix heures vingt-cinq minutes de l'avant-midi, nous quittions l'embouchure de la rivière Saint-Jean, remarquable par ses vastes établissements de pêcheries de morue et ses belles pêcheries de saumons. A onze heures, nous doublions la Longue Pointe de Mingan, où se trouvent aussi plusieurs établissements de pêcheries de morue. Une heure plus tard, le steamer *Alaska* mouillait dans le havre de Mingan, vis-à-vis le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. A midi, le soleil ayant dissipé les nuages, nous pûmes admirer le beau havre de Mingan, borné au sud par les hautes falaises de pierres calcaires de l'île du même nom, et au nord par une plage sablonneuse couverte d'arbres d'une assez belle venue.

Après avoir pris congé de monsieur Lannon, agent du poste de Mingan, nous partions pour la Pointe aux Esqui-



maux. Le poste de Mingan est célèbre à plus d'un titre. Messieurs Bissot et Joliet y avaient établi un poste de pêcheries sédentaires et de traite, où ils firent de bonnes affaires.

A peine étions-nous sortis du havre de Mingan, qu'un véritable banc de brume nous déroba la vue des îles au milieu desquelles nous passions, et dont nous n'étions qu'à quelques cents verges. Nous avancions avec une lenteur désespérante ; ce fut un bonheur pour nous, car arrivés en face de l'île Quarry, une des îles Mingan, la proue de l'*Alaska* s'enfcnça dans un banc de sable. Il n'y avait qu'une heure que nous avions quitté le havre de Mingan. Par bonheur, la marée n'était qu'à demi-haute, et nous avions raison de croire que nous reviendrions à flot dans l'espace de deux ou trois heures. Le capitaine fit alléger l'avant du vaisseau, en faisant transporter le fret lourd à l'arrière. Enfin, sur les cinq heures du soir, et grâce à la puissance de son hélice, le vaisseau fut déchoué et reprit tant bien que mal la direction de la Pointe aux Esquimaux.

Comme le brouillard devenait de plus en plus dense, nous fûmes contraints de mouiller au milieu des îles, sur un fond de sept à huit brasses d'eau. Une forte brise du sud-ouest dissipa un peu le brouillard, et nous fit reconnaître que nous étions mouillés dans le chenal que sépare l'île aux Moniacs de l'île Niapisca. Jusqu'à huit heures et demie du soir, le brouillard ne fit qu'augmenter. Le capitaine Campbell, voyant l'impossibilité de diriger sa course au milieu des îles par un temps pareil, résolut de passer la nuit en cet endroit. Le vent soufflait avec force ; mais nous étions en sûreté, au milieu des îles, qui nous protégeaient contre les vents du large.

Le 7 juillet, à six heures du matin, le vent était revenu au nord-est, et comme le temps était un peu moins couvert, nous levions l'ancre et après avoir essayé pendant à peu près une

heure de trouver notre route à travers le brouillard, nous fûmes obligés de mouiller de nouveau. Quelques minutes plus tard, nous entendions distinctement le son d'une cloche. Ceci indiquait que nous n'étions pas loin de la Pointe aux Esquimaux. Le capitaine fit encore une fois lever l'ancre et diriger sa course vers le point d'où venait le son, faute de mieux. A peine s'était-il écoulé un quart d'heure, que nous distinguions au-dessus des bancs de brume le clocher d'abord, et ensuite toute l'église, puis le village de la Pointe aux Esquimaux, en face duquel nous mouillions à huit heures précises de l'avant-midi, à environ cent cinquante verges de la côte.

Le brouillard se dissipa comme par enchantement, et nous pûmes admirer à notre aise la belle nappe d'eau de la baie, bornée d'un côté par la plage sablonneuse sur laquelle est situé le village, et de l'autre par la grande et belle île du même nom, couverte d'une luxuriante végétation.

A une heure et demie, nous allions présenter nos hommages à Monseigneur Bossé, préfet apostolique de la Côte Nord, qui nous reçut avec la plus grande courtoisie et nous parla longuement des ressources de la Côte Nord, et de l'état précaire où sont les habitants de cette région, qui ne comptent que sur la pêche pour la nourriture et le vêtement.

Monseigneur Bossé parut enchanté d'apprendre qu'une compagnie puissante se proposait d'entreprendre l'exploitation des riches pêcheries de la côte du Labrador sur une grande échelle, et que cette compagnie avait l'intention d'employer de préférence les habitants de la côte, excellents pêcheurs et habiles marins, endurcis aux fatigues de la pêche et de la navigation. Monseigneur Bossé considère que l'établissement de cette compagnie sur la côte du Labrador inaugurerait une ère de progrès, surtout si elle fait participer les pêcheurs aux bénéfices qu'elle réalisera, comme le font

presque tous les armateurs américains pour leurs employés. Ce serait là le meilleur moyen d'intéresser les pêcheurs canadiens et acadiens au succès de l'entreprise. En effet, il n'y a rien de plus propre à créer de l'émulation parmi les serviteurs d'une compagnie que de les faire participer aux profits.

Le havre aux Esquimaux, situé à environ dix-huit milles à l'est de Mingan, est formé par la Pointe aux Esquimaux et l'île de ce nom, située en face. Ce havre est à l'abri de tous les vents, et peut contenir une flotte nombreuse et du plus fort tonnage.

C'est en 1855 et 1856 que deux familles de pêcheurs des îles de la Magdeleine, vinrent s'établir à la Pointe aux Esquimaux pour faire la pêche de la morue sur la côte nord et la chasse des animaux à fourrure dans les forêts voisines. En 1858, il y avait déjà quinze familles de pêcheurs d'établies en cet endroit. Les nouveaux venus se proposaient de faire la chasse du loup-marin, sur les glaces flottantes, le printemps, de pêcher la morue, le hareng et le maquereau durant l'été.

Le village de la Pointe aux Esquimaux s'accrut si rapidement qu'en 1861 l'on y comptait déjà trente-sept familles acadiennes des îles de la Magdeleine. Les pêcheurs avaient eu beaucoup de succès depuis leur établissement sur la côte nord. Il n'y avait pas de grandes pêcheries près de la Pointe aux Esquimaux, mais l'excellence de son havre, la facilité de s'y procurer de l'eau douce et du bois en abondance, en ont fait un lieu très propre à un établissement. Le sol, bien que sablonneux, produit très bien les plantes potagères et les racines.

Aujourd'hui la Pointe aux Esquimaux est le siège d'une préfecture apostolique, où le premier titulaire, Monseigneur Bossé, a déjà opéré de grandes réformes et produit un bien immense. Le village possède une belle église et un beau pres-

bytère. Les enfants des planteurs reçoivent une instruction soignée dans trois écoles très bien tenues. Il y a aussi un bureau de poste, un bureau de douane, etc., le tout très bien administré. Nul doute qu'avec les améliorations projetées et une exploitation moins mesquine et plus intelligente des riches pêcheries de la partie nord du golfe Saint-Laurent, ce village ne soit appelé à un avenir des plus prospères. La Pointe aux Esquimaux est fréquentée par les cabotiers de Québec et d'Halifax.

En 1881, les produits de la campagne du printemps et de l'été donnèrent les résultats suivants, qui m'ont été fournis sur les lieux en 1882. Soixante-douze mille gallons d'huile de loup-marin, vendue de trente-cinq à quarante centins le gallon ; vingt-quatre mille peaux de loups-marins, vendues de soixante à soixante-dix centins la pièce ; plus huit mille huit cent cinquante quintaux de morue sèche, valant de quatre à cinq piastres le quintal, et cinq mille neuf cents gallons d'huile de foie de morue estimée à cinquante centins le gallon. sept cents barils de hareng valant de trois à quatre piastres le baril.

Cette année-là était comptée comme la plus productive depuis la fondation de la colonie.

L'île aux Esquimaux fournit d'assez bon bois de charpente et produit une grande variété de plantes.

M. Bender avait enfin réussi à engager un pilote ; celui-ci se faisait fort de nous diriger en aucun endroit de la côte que nous voudrions visiter. A deux heures et demie, nous prîmes congé de Monseigneur Bossé, emportant avec nous les meilleurs souvenirs du prélat et des habitants de cette partie du pays.

Comme le brouillard commençait déjà à se former autour des îles entre lesquelles nous avions à passer, le capitaine

Campbell profita du temps où la brume n'était pas encore très épaisse pour gagner le large. A huit heures du soir, le temps continuait d'être assez beau, quoiqu'un peu brumeux. Le navire fila toute la nuit à raison de huit nœuds à l'heure, jusqu'au point du jour le lendemain, le 8 juillet. Bientôt la brume nous enveloppa de toutes parts, en sorte que nous ne distinguions plus la terre, qui devait se trouver sur notre gauche. La crainte de nous heurter à des bas-fonds ou des récifs nous forçait de nous éloigner de plus en plus de la côte.

Le vent du nord-est soufflait une forte brise et nous apportait le froid et les brouillards de l'île de Terreneuve et du détroit de Belle-Isle. Pendant toute la journée du 8 et la nuit suivante, nous fûmes ensevelis dans une brume épaisse, sans savoir au juste où nous étions. Une pluie fine et glacée tomba toute la nuit.

Le 9, sur les quatre heures du matin, la pluie tombait par torrents et durait jusqu'à huit heures, pour faire place à une brume tellement dense qu'il était impossible de voir la surface de l'eau à un quart de mille du navire. Nous n'avions pas vu la terre depuis que nous avions quitté les îles aux Esquimaux.

Le capitaine Campbell ne crut pas devoir poursuivre sa course au milieu de pareilles ténèbres, et fit mettre à la cape. La violence du vent augmentait d'heure en heure. Des vagues énormes imprimaient au steamer un tangage et un roulis des plus désagréables pour ceux qui ne sont pas accoutumés aux danses désordonnées d'un navire en panne, au milieu des éléments déchaînés. Cependant, l'*Alaska* se comportait admirablement bien et ne laissait pas les vagues envahir son pont, en sorte que les passagers pouvaient se tenir debout en s'accrochant aux cordages, et éviter en restant au grand air les désagréments du mal de mer. On entendait bien, de-ci, de-là, des soupirs comme venant de personnes sur le point de payer leur

tribut à Neptune, mais en réalité rien de bien grave ne se produisit. Quelques ablutions eurent bientôt fait disparaître toutes traces de la colère du dieu des mers. Quant à moi, je n'ai pas eu lieu jusqu'à présent de me plaindre des rigueurs de la mer, et comme il n'est pas probable que nous ayons de plus forte tempête à l'avenir, j'espère me tirer assez bien d'affaire. Pas de changements pour le mieux au commencement de la nuit.

La journée du 9 a été encore plus orageuse que celle du 8, et après avoir été ballotés toute la journée, force nous fut d'aller nous coucher sans espoir de voir le temps s'améliorer pendant cette nuit que nous dûmes encore passer à la cape. J'étais néanmoins heureux de ne pas souffrir du mal de mer, j'en fus quitte pour la privation du sommeil.

Le 10 juillet au matin, le vent diminua sensiblement, et le vaisseau, plus ferme, nous permit de prendre un peu d'exercice sans courir le risque de tomber. Le brouillard, moins opaque que la veille, nous permettait d'apercevoir les oiseaux de mer qui se dirigeaient à tire d'aile vers les ilets où ils font leurs nids.

Il y avait des guillemots (*Uria*, Brisson), des stermes (*Sterna*, Linn) des goélands (*Larus*, Linn), des macareux (*Marmon*, Ill), et autres oiseaux que je n'ai pu reconnaître à cause de la brume qui couvrait encore en partie la mer. Çà et là un couple de plongeons (*Colymbus*, Linn) glissait légèrement sur les vagues, plongeant au moindre signe de danger.

Nous passions successivement à la droite des récifs de Sainte-Marie, de l'île Watagheistic, des îlets Sainte-Marie, bordés de récifs et de brisants, des Roches Noires que nous pouvions distinguer par faitement, car nous n'en étions pas éloignés de plus d'un dem-imille.

Le fracas que produisaient les vagues en se heurtant à ces

rochers ressemblait au roulement du tonnerre. Dans le cours de l'avant-midi, nous laissions sur notre gauche l'île du Petit-Mécatina, presque divisée en deux par la baie de Salaberry. Enfin, sur les dix heures, nous entrions dans la baie de l'ouest du Grand-Mécatina, ou Gros-Mécatina, comme l'appellent les planteurs de la côte, et nous mouillions sur un font de sept à huit brasses d'eau. L'île du Grand Mécatina mesure trois milles et demi de longueur du nord au sud et trois milles de largeur ; sa plus grande hauteur au centre est de cinq cents pieds. Plusieurs îlets se trouvent dans le voisinage et protègent l'intérieur des baies. Cette île possède deux bons havres, où les plus gros vaisseaux peuvent mouiller en sûreté ; elle fourmille d'oiseaux de mer. L'île Plate, ainsi qu'une autre île, a été visité au sujet du guano que l'on prétendait y être accumulé ; mais là, comme aux îlets des Perroquets, le prétendu guano n'est autre chose qu'un humus assez riche, mais ne participant nullement de la nature du véritable guano. Il fut rapporté de l'île Plate un demi minot environ d'œufs de *guillemots*, de *pingouins*, de *fous* ou *margots*, (*Sula*, Briss), de *goélands*, etc. Parmi ces œufs je n'ai pas remarqué celui du canard *elder* ; inutile donc d'y chercher l'édredon. Le *plongeon à collier*, appelé vulgairement *huard* en français, et *loon* en anglais (*Colymbus torquatus*, Brunn.), a été entendu et vu chaque fois que le brouillard nous a permis de voir à trois ou quatre cents verges de notre vaisseau. L'île du Grand Mécatina, grâce à ses deux bons havres et à la facilité de se procurer de l'eau douce et du bois, est très fréquentée par les goëlettes baleinières de Gaspé et de Terreneuve. Les bâtiments pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse et de l'île de Terreneuve s'y rendent en grand nombre pour la pêche de la morue, du maquereau et du hareng. On y tue aussi beaucoup de phoques ou loups-marins au commencement de l'hiver et du printemps. Les espèces les plus communes et qui ont aussi une plus grande valeur sont les phoques ou loups-marins brasseurs des planteurs de la côte nord, ou loups-marins cœurs du Labrador et des îles de la Madeleine, auxquels les pêcheurs anglais don-

nent le nom de *Harpseal* (*Phoca groenlandica*, Fab.) et le cystophore ou loup-marin à capuchon *Hooded seal*, (*Cystophora cristata*, Nilss.) (*Phoca cristata*, Gm.) Le garde-pêche du Grand Mécatina, M. Louis Gaumont, en a tué jusqu'à quatre cents dans une seule année. Cette chasse se fait depuis la fin de novembre jusqu'au mois de janvier, et durant les mois de mars et d'avril. Un grand nombre de bateaux de pêche, montés par deux hommes chacun, étaient occupés à la pêche de la morue.

Les poissons que j'ai remarqués dans les eaux du Grand-Mécatina sont, outre la morue, le hareng, (*Clupea harengus*, Mitch.), la sardine, (*Clupea sardina*, Duhamel,) le fiétan, (*Hippoglossus vulgaris*, Dek.), le Thon (*Thynnus vulgaris* DeKay), la plie *Pleuronectes planus*, Mitch.), le lançon (*Ammodytes lancea*, Ayr.), l'éperlan (*Osmerus viridescens*, Le Sueur), le capelan, (*Malotus villosus*, Cuvier.) On y pêche aussi des crustacés, tels que les homards, les crabes, etc. On y trouve en abondance, mais non en grande variété, les mollusques suivants : les moules communes (*Mytilus édulis*. Linn.), les myes (*Mya arenaria*, Linn.), communément appelés coques, les buccins ou Bourgots (*Buccinum*, Brug.), les pourpres (*Purpura*, Brug, Linn.), les bigorneaux ou littorines (*Littorina*, Firussac.) ; on y trouve aussi des échinodermes, comme les oursins (*Echinus*. Linn.), les étoiles de mer (*Asteracanthion*, Stimpson). Voilà pour la mer ; passons maintenant à la terre. Les espèces ligneuses ne dépassent guère une hauteur de six à vingt pieds. Ce sont des sapins, des épinettes, des bouleaux nains, des saules, des aunes, des arbres et arbrisseaux fruitiers comme le petit merisier, l'amelancier ou petit poirier, le cormier, le genévrier, le *Vaccinium Vitis Idea*, la camarine, les graines de caribou, (*Arctostaphylos alpina*, Linn.), et autres dont je donnerai une liste plus tard. L'on voyait encore sur la pente nord des collines de l'île des bancs de neige et de glace que l'on distinguait d'une grande distance.

Le poste du Gros Mécatina est très ancien.

Dans le siècle dernier, il donnait un bon revenu et se trouvait compris dans la concession Pommereau. Il est occupé aujourd'hui par M. Louis Gaumont, qui paraît y faire de bonnes affaires.

Après avoir exploré les deux côtés de la baie de l'Ouest, et avoir parcouru l'île en tous sens pour en étudier la géologie, la flore et la faune, nous retournâmes à bord de l'*Alaska* pour y passer la nuit, satisfaits des choses que nous avions observés et des renseignements obtenus des pêcheurs, qui s'y trouvaient en grand nombre pour la pêche de la morue, qui ne faisait que de commencer.

Le lendemain 11 juillet, nous reprîmes nos explorations. Pour ma part, j'y ajoutai un bon nombre de plantes, de mollusques, etc., à la collection que j'avais commencée à la Pointe des Monts, etc., etc.

S'il faut en croire les plaintes proférées par les habitants de la côte et par ceux qui, en général, exploitent nos pêcheries, la partie nord du golfe serait infestée par une foule de pêcheurs étrangers qui enlèveraient, pour ainsi dire sous nos yeux, notre plus beau poisson, grâce à leurs engins de pêche perfectionnés et surtout à l'usage qu'ils font des filets appelés *trapnets*, au moyen desquels ils complètent leur charge de poisson en très peu de temps, tandis que leurs goëlettes, fines voilières de trente à quarante tonneaux, montées par un équipage de dix à douze hommes habiles, parcourent les îles au milieu desquelles ils savent trouver des cachettes, d'où partent de petites embarcations, pour le pillage des œufs et de la plume des oiseaux aquatiques. Je n'entretiens aucun doute qu'il en sera de ces oiseaux utiles comme de bien d'autres animaux ; ils disparaitront victimes de la rapacité et de l'imprévoyance des hommes. Est-il besoin de mentionner que le grand pingouin (*Alca impennis*, Linn) un des oiseaux les plus recherchés, est déjà au nombre des *races éteintes*, dans le golfe Saint-Laurent.

Voici ce qu'écrivait le professeur James Orton à la date du 2 avril 1870. Il y a aujourd'hui trois spécimens de cet oiseau dans les musées des Etats-Unis de l'Amérique du Nord : l'un que l'on vient d'ajouter au Smithsonian Museum, à Washington ; un autre se trouve dans le musée de l'Académie des Sciences Naturelles, à Philadelphie, et le troisième dans le cabinet Giraud, au collège Vassar: Ce dernier spécimen, qui est le plus complet et le plus parfait, possède aussi la plus grande valeur scientifique, car c'est sur ce spécimen que Audubon a fait la description d'après laquelle il a exécuté son dessin du grand pingouin. Cet oiseau avait été capturé sur les bancs de Terreneuve.

Le grand pingouin ou alque géant, appelé aussi *Garefowl* par les Anglais, n'a pas, heureusement pour lui et pour nous, vécu assez longtemps pour recevoir plus d'un nom scientifique. Le célèbre Linné, qui a connu cet oiseau, l'a nommé *Alca impennis*, nom qui lui est resté jusqu'aujourd'hui. Il avait à peu près la grosseur d'une oie, la tête grosse et le bec recourbé, sillonné et aplati latéralement ; ses ailes rudimentaires étaient adaptées à la natation seulement, se rapprochant sous ce rapport des pingouins de l'hémisphère austral. Il avait les doigts entièrement unis par une membrane, le doigt postérieur manquait. Son plumage, noir dessus, était blanc dessous, de même que l'extrémité des ailes, et il avait une tache ovale blanche en avant de chaque œil.

L'alque géant était un oiseau des régions arctiques, habitant surtout les îles Féroë, l'Islande, le Groënland et les îlets situés autour de Terreneuve, &c. " L'alque géant, être dégénéré de la gent emplumée, dit Nuttall, et presque compté au nombre des monstres marins amphibies de l'abîme, semblait être condamné à habiter solitaire dans les régions désolées de la terre. " Mais cet oiseau, qui ne pouvait s'élever dans les airs, était un plongeur sans rival, il nageait avec une rapidité extraordinaire.

Sa nourriture consistait en poissons et en plantes marines ; sa ponte était d'un seul œuf, de cinq pouces de longueur, curieusement marqué de figures imitant des caractères chinois. Il le déposait dans les interstices des rochers, ou dans des terriers profonds qu'il creusait avec son bec. Le seul bruit qu'on l'ait jamais entendu produire était une sorte de murmure ou de glou-glou. Jadis très abondant sur les deux rivages de l'Océan Atlantique, on croit qu'il est maintenant entièrement détruit. En 1844, il en fut pris deux près de l'Islande ; mais à partir de cette année, il n'en a plus été vu ni mentionné, que je sache. Cependant, M. R. Dean rapporte (*Am. Nat.* VI. 368) qu'il en fut trouvé un spécimen dans le voisinage de Saint-Augustin au Labrador en novembre de 1870. Voir aussi " Les oiseaux du Canada " par M. C. E. Dionne, page 260, dans la note au bas de la page.

A propos du même oiseau, le célèbre ornithologiste, le Dr Elliott Coues dit qu'il en connait quatre spécimens dans les Etats de l'Union Américaine : les trois spécimens mentionnés ci-dessus, et un quatrième dans le musée de l'Université de Harvard, à Cambridge, Massachusetts.

L'extinction d'une espèce, voilà certes un évènement bien remarquable. Par laquelle des grandes causes d'extinction qui sont aujourd'hui lentement, mais incessamment en action dans le monde organique, l'*alque géant* a-t-il quitté cette vie, la place que Dieu lui avait assignée dans la série des êtres vivants ? La disparition de cet oiseau de nos régions est-elle due à l'émergence ou à l'affaissement des strates terrestres, ou aux empiètements d'êtres plus forts, plus vivaces que lui, ou bien encore aux révolutions qui s'opèrent dans les climats ? Nul homme ne saurait le dire au juste. Il n'est pas venu à notre connaissance qu'il se soit produit, sur nos côtes septentrionales, aucun changement capable d'affecter les conditions essentiellement nécessaires à l'existence de cet habitant des mers boréales. Les ossements de cet oiseau, que l'on trouve en grand nombre



sur les rivages du Groënland, de Terreneuve, de l'Islande, de la Norvège, etc., rendent témoignage de son ancienne abondance en ces lieux. Mais durant le dernier siècle, il est devenu de plus en plus rare et a fini par disparaître tout à fait vers le milieu du siècle actuel. Pourquoi ? Il n'y a pas de meilleures raisons physiques pourquoi certaines espèces périssent, que celle pour quoi l'homme ne vit pas toujours sur la terre. Nous pourrions peut-être dire avec l'illustre Buffon : " L'alque géant s'est éteint parce que le temps l'a vaincu. " Depuis la *Lingula prima* des terrains siluriens inférieurs jusqu'à l'alque géant, dont les ossements se trouvent dans les bancs de sable et les couches d'humus en voie de formation, les genres ont constamment perdu de leurs espèces, et les espèces de leurs variétés. Un oiseau qui se rapprochait beaucoup de l'alque géant, le dronte ou dodo, habitant des îles Maurice et Bourbon, s'éteignit aussi à la fin du XVIIe siècle.

Il en a été de cet oiseau comme du wapiti ou cerf du Canada oriental, qui abondait autrefois sur les bords du Saint-Laurent et de l'Outaouais, et où il n'est plus connu aujourd'hui que par ses os et ses énormes bois, que le défricheur amène quelquefois à la surface du sol en labourant son champ nouvellement défriché. Cet animal ne se trouve plus guère que vers les montagnes rocheuses, où, sans doute, il finira par disparaître tout à fait.

Nous avions employé les deux belles journées que nous avions eues depuis notre entrée dans la baie de l'ouest du grand Mécatina, à explorer cette île et les îles voisines et à nous procurer des renseignements utiles sur la chasse et la pêche du phoque, de la baleine, etc. Nous nous étions enquis avec soin, auprès des habitants les plus intelligents de la côte, de ce qu'il y aurait de mieux à faire pour rendre nos pêcheries plus productives, d'une exploitation moins dispendieuse et plus profitable aux habitants de la côte et aux pêcheurs en général, tout en les protégeant contre la rapacité des armateurs étrangers.

Nous étions tous revenus à bord à cinq heures du soir, et M. Bender et ses associés décidèrent de ne pas prolonger la présente exploration, vu l'inconstance de la température. Ils s'étaient convaincus qu'il n'y avait rien à faire pour ce qui regarde l'exploitation du guano, de l'édredon et des œufs d'oiseaux marins. D'un autre côté, ils avaient constaté que l'exploitation des pêcheries du golfe Saint-Laurent pouvait devenir une entreprise payante entre les mains d'hommes expérimentés et disposant de capitaux suffisants. Il fut donc décidé par ces messieurs que la présente exploration devait se terminer ici. En conséquence, après avoir pris congé des habitants de l'île, nous levions l'ancre et nous quittions la baie de l'Ouest à cinq heures de l'après-midi. Nous mettions le cap sur la pointe Est de l'île d'Anticosti par un fort vent d'ouest, c'est-à-dire par un vent contraire. La pointe Est de l'île d'Anticosti est à environ cent quatre vingt milles à l'ouest du Grand Mécatina. La nuit fut assez belle, bien qu'il venta très-fort. Le 12 juillet au matin, nous apercevions le phare de la pointe de l'Est que nous doublions sur les huit heures. Cette partie de l'île d'Anticosti, ainsi que la côte sud, paraissait peu élevée au-dessus du niveau de la mer. Après avoir côtoyé l'île d'Anticosti jusqu'à la pointe du Sud-Ouest, nous nous dirigions enfin vers la baie de Gaspé. A trois heures de l'après-midi, le vent d'ouest était devenu si fort que l'eau rejaillissait, pour la première fois, jusque sur le pont du vaisseau.

Comme nous approchions de la terre du sud, une baleine se montra tout près de l'*Alaska* et projeta une colonne d'eau, ou plutôt de vapeur, à une hauteur de quinze à vingt pieds. Il faut croire que l'énorme cétacé vit le steamer ou entendit le bruit de l'hélice ; car lorsqu'il revint à la surface, il avait pris une direction à angle droit de celle qu'il suivait auparavant, continua dans cette nouvelle directian aussi loin que nous pûmes l'apercevoir. Le capitaine Campbell, qui a pendant vingt-cinq ans fait la pêche de la baleine, nous dit que

c'était l'espèce appelée *Sulphur bottom* par les anglais, le rorqual (*Balaena rorgual*, Linn) ?

A cinq heures de l'après-midi, nous voyions assez distinctement la côte de Gaspé. Le vent, qui avait soufflé avec violence jusqu'à ce moment, diminua sensiblement de force à mesure que nous approchions de la terre où se déroulait le plus splendide panorama que j'aie jamais vu. Bientôt nous doublions le Cap Rosier et nous entrions dans le splendide bassin de Gaspé, que nous parcourûmes dans presque toute sa longueur. Nous mouillions sur les huit heures du soir, à deux cents verges du steamer *Admiral*, à bord duquel nous nous transportions pendant la soirée, après avoir serré la main et souhaité un heureux retour à nos amis de New-York. Le steamer *Admiral* devait partir le lendemain à une heure du matin, et comme j'avais oublié de dire au gaadien de nuit de m'éveiller, je ne pus jouir du spectacle que présente la vue du Cap Percé et du pittoresque village du même nom. Quand je m'éveillai le matin du treize, nous passions devant le village de la Grande Rivière ; le temps était superbe, une légère brise soufflait du nord-est. La Baie des Chaleurs était couverte de centaines de barques de pêcheurs à la morue. Des bandes d'oiseaux aquatiques la sillonnaient en tous sens. Je remarquai entre autres le cormoran (*Phalacrocorax earbo*, Briss), au bec crochu et grand destructeur de poissons, dont il ingurgite de trois à quatre livres par jour, c'est-à-dire en moyenne la moitié de son propre poids, des goélands, des guillemots, des fous ou margots (*Sula-bassana*, Linn), etc., etc. A huit heures trois quarts, nous arrêtions vis-à-vis les établissements de messieurs Robin et Cie. C'est ici le centre d'affaires de cette puissante maison. On dit que les messieurs Robin et Cie emploient à ce poste seul plus de quatre mille hommes pendant la saison de la pêche de la morue. Cette compagnie possède, en outre, de grands établissements pour la pêche et la préparation de ce poisson sur la côte nord et ailleurs.

A dix heures et quart, nous arrêtions à New-Carlisle, résidence de l'honorable M. Théodore Robitaille et chef-lieu du comté de Bonaventure, puis nous laissions successivement sur notre droite les jolis villages de Bonaventure et de Capelan, communiquant ensemble par un beau pont ; New-Richmond, où sont les grandes scieries de Messieurs Montgomery ; Cascapédia, où Son Excellence le Gouverneur Général va pêcher le saumon pendant la vacance du mois de juillet ; Maria, situé le long de la côte et adossé à des montagnes coniques ; Carleton, Nouvelle, etc.

Les eaux de la baie étaient unies comme une glace, et nous pouvions voir des méduses (*Cyanea arctica*, Mes.) aux mille reflets métalliques, suspendant dans l'onde transparente leurs milliers de tentacules. A trois heures et quart, nous étions accostés au quai de Dalhousie, Nouveau-Brunswick, où nous devions passer la nuit.

Le 14 juillet, à sept heures et vingt minutes du matin, nous prenions le convoi de l'embranchement de Dalhousie, et nous arrivions à huit heures et quart à Campbelltown, sur le chemin de fer Intercolonial. A huit heures et demie du soir, nous étions arrivés à Lévis par une pluie battante. C'était bien le cas de dire, tel commencement, telle fin.

Je termine par les remarques que j'ai déjà faites dans le rapport abrégé que j'ai eu l'honneur de vous soumettre le 12 septembre dernier, en y ajoutant l'opinion émise par le commissaire des pêcheries du Canada, en 1874, au sujet de la destruction des phoques dans le golfe Saint-Laurent.

Je dois dire tout d'abord que pour ce qui regarde l'exploitation du guano, de l'édredon et des œufs qu'on disait exister en quantités énormes dans les îles et sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, je ne puis en parler que par ouï-dire, n'ayant pas visité les îles où l'on assure que ces produits existent en

abondance. Je n'ai visité que deux des îlets des Perroquets et les îlets du Grand Mécatina, où ce que l'on prétend être du guano n'est autre chose qu'un humus très riche, comme le démontre la luxuriante végétation herbacée qui y croît.

Les oiseaux de mer sont très nombreux dans les îlets que nous avons visités. Ces îlets sont littéralement couverts de nids de diverses sortes d'oiseaux aquatiques. Le temps de la première ponte, qui est la plus profitable, était passé depuis déjà assez longtemps ; car les jeunes oiseaux étaient aussi gros que les vieux, et n'en différaient plus que par la couleur de leur plumage.

Les quelques œufs qui furent trouvés appartenaient ou à des retardataires, ou étaient les produits d'une seconde ponte. La quantité de nids qui couvrent ces îlets indique qu'il y aurait une forte récolte d'œufs à faire au temps de la première ponte. Je n'ai pas vu de canards eiders dans les îles que j'ai visitées, ni par conséquent constaté l'existence de l'édredon. Quant à la plume, le meilleur temps pour la récolter serait lorsque les jeunes oiseaux sont parvenus à l'état adulte, c'est-à-dire à leur pleine croissance.

Je ferai remarquer, en passant, que si l'on lève les œufs au printemps, lors de la ponte, et qu'on tue les oiseaux en été pour avoir la plume, il arrivera inévitablement que les îles se dépeupleront de gibier en peu d'années.

Je me permettrai d'ajouter ici à ce que j'ai dit ci-dessus du grand pingouin ou alque géant (*Alca impennis*, Linn), qu'il est sans contredit l'un des oiseaux les plus remarquables, à cause de la grandeur de sa taille et de l'épaisseur de sa robe, dont les habitants du nord se servaient pour se faire des vêtements d'hiver très-chauds. Un œuf de l'alque géant se vendrait aujourd'hui de cent cinquante à deux cents piastres, tandis qu'un spécimen de l'oiseau même, bien conservé, serait

payé plus de six cents piastres. Non seulement on a exterminé cet oiseau dans le nord du golfe, mais encore dans les mers du Groënland et de l'Islande.

C'est un fait malheureusement trop connu que certains planteurs de la côte, mais surtout des étrangers venus de la Nouvelle-Ecosse, de l'Etat du Maine et de l'île de Terreneuve, pillent les œufs des oiseaux de mer, qu'ils vont ensuite vendre dans leur pays. Ces années passées, on a compté jusqu'à une trentaine de goëlettes occupées à prendre des chargements d'œufs d'oiseaux sauvages dans les îles du golfe, et ce qu'il y a de pis, c'est que lorsque ces pillards s'aperçoivent que les œufs sont couvés, ils les cassent et les détruisent, afin que les oiseaux pondent davantage. Alors tous ces œufs frais sont enlevés, et c'est ainsi qu'ils s'en détruit des milliers et des milliers tous les ans.

Je pense en avoir dit assez pour prouver que, dans l'état actuel des choses, l'exploitation du guano, des œufs et de la plum en esaurait être une entreprise payante. Une compagnie qui se chargerait de veiller à la conservation du gibier de mer et des œufs mériterait certes d'obtenir l'appui du gouvernement pour atteindre ce but. Quant aux pêcheries du golfe, elles offrent un vaste champ à l'esprit d'entreprise. Nos pêcheries de morue, de hareng, de maquerau, etc., ont été considérés jusqu'aujourd'hui comme inépuisable. Cependant l'exploitation de ces richesses est devenue, en grande partie, la proie des armateurs étrangers à notre province. Les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'île de Terreneuve, nous enlèvent tous les ans une quantité énorme d'excellents poissons, sans profit pour les habitants de cette province et sans donner de revenu au trésor provincial, ni au trésor fédéral. Ces armateurs étrangers se procurent chez eux tous les approvisonnements, moins la *boitte* dont ils ont besoin pour leur campagne. Ils arment leurs goëlettes, fines voilières, dans les ports d'où ils partent et où ils engagent aussi, non



seulement leurs équipages, mais encore les hommes dont ils ont besoin pour prendre et apprêter le poisson. Munis de filets appelés *trap-nets* et d'autres ustensiles de pêche des plus perfectionnés, ces pêcheurs envahissent, à un moment donné, les eaux du golfe et chargent généralement en peu de jours leurs navires des plus belles espèces de poisson, et cela en présence de nos propres pêcheurs, qui ne sauraient, malgré tout leur travail et les fatigues incroyables qu'ils s'imposent, arriver à un semblable résultat. Les ustensiles de pêche de nos pêcheurs canadiens et acadiens sont tellement primitifs, et leurs moyens pécuniaires si restreints qu'il leur sera toujours impossible de lutter seuls contre la concurrence des pêcheurs étrangers.

Quant à la pêche de la morue en particulier, elle est presqu'entièrement entre les mains des armateurs de Jersey, qui tirent de cette île les effets nécessaires à leurs exploitations, et y engagent les équipages dont ils ont besoin. Ils ne se servent des habitants de la côte que pour les travaux les plus fatigants et les moins rénumérateurs. Ces derniers sont toujours endettés envers leurs bourgeois, car ils sont obligés d'accepter les gages qu'on veut bien leur donner, c'est-à-dire un salaire à peine suffisant pour les empêcher de mourir de faim. Au reste, les armateurs de Jersey ne s'occupent guère que de la préparation de la morue sèche, qui leur rapporte des bénéfices considérables. Tous les déchets, tels que les entrailles, le foie et la langue dont on a extrait l'huile, sont jetés à la mer et sur les rivages où ils répandent une odeur infecte. Ces déchets pourraient être avantageusement convertis en guano de poisson, engrais très riche et en grande demande chez les cultivateurs. Ainsi nos belles pêcheries se trouvent la proie d'armateurs étrangers à la province, disposant de grands capitaux et faisant à nos pauvres pêcheurs de la côte nord une concurrence ruineuse.

Les pêcheurs jersais règnent en maîtres sur les côtes du golfe, grâce à leurs capitaux et à leur longue expérience de la



pêche de la morue, dont ils se sont faits une industrie spéciale. Quant à la position des planteurs ou habitants de la côte nord, elle est des plus précaire à cause de la modicité des gages qu'on lenr donne, et du bas prix auquel on achète le fruit de leur travail. Le pêcheur acadien mérite certainement qu'on s'occupe de lui plus qu'on ne l'a fait par le passé. Il est pêcheur habile et capable d'endurer la fatigue, la faim et la soif, jusqu'à un degré incroyable. Son état de pénurie l'a tenu dans une espèce de servage, dont il n'a pu jusqu'ici s'affranchir. Il a contribué, par son travail incessant, par les fatigues qu'il s'est imposées et par son habilité de pêcheur à édifier les fortunes colossales de ceux qui l'ont exploité, encore plus qu'ils n'ont exploité les pêcheries.

Passons maintenant à une autre branche d'industrie qui réclame, suivant moi, toute la sollicitude du gouvernement de cette province ; je veux dire les pêcheries ou plutôt la chasse des phoques ou loups-marins. Quel profit en retirent les pêcheurs habitant la côte nord du golfe Saint-Laurent et autres de la province de Québec ? C'est à peine si un sur vingt de ces animaux tués chaque année tombe entre les mains des pêcheurs bas-canadiens. Tous les printemps, au temps de la chasse, nous apprenons que les vaisseaux américains, néo-écossais, terreneuviers s'en retournent avec des chargements complets de loups-marins.

Ainsi, en 1884, il ne fut pris, dans toutes les eaux appartenant à la province de Québec, et par les pêcheurs bas-canadiens, que dix mille trois cent soixante-neuf loups-marins de toutes sortes, et un peu plus de dix-neuf milles en 1883, tandis que les pêcheurs étrangers à notre province en emportaient des centaines de mille.

Cette différence est due à ce que les armateurs étrangers sont beaucoup plus riches, et qu'ils emploient des steamers ou d'autres vaisseaux d'une construction bien supérieure à celle des vaisseaux de nos compatriotes.

Il n'y a pourtant pas d'industrie plus lucrative que celle-là.. Les peaux et les huiles de phoques trouvent toujours un marché facile et rapportent de bons bénéfices aux armateurs, tandis que les os sont convertis en phosphates de grande valeur. Chez nous, les débris de phoques sont perdus ; car, comme je l'ai dit à propos de la pêche de la morue, ce que veulent surtout les armateurs aujourd'hui, c'est de faire de l'argent et de le faire vite, sans égard au gaspillage d'une partie de la fortune publique et sans souci des besoins de l'avenir.

Il me sera bien permis de citer ici à l'appui de ce que je viens de dire l'opinion du commissaire des pêcheries du Canada, émise dans son rapport du 31 décembre 1874. Voici comment il s'exprime : je cite textuellement la traduction.

" Tant que la chasse au phoque sur la glace s'est faite avec des voiliers et des rets tendus sur le rivage, les vicissitudes de la poursuite donnaient une certaine protection naturelle à cet animal, il en restait nu bon nombre après la destruction annuelle légitime. Mais le récent emploi de steamers a fait disparaître plusieurs des premières difficultés, et permet aux chasseurs de phoques de poursuivre leur proie et d'en faire un massacre indistinct. Ces navires entrent dans les champs de phoques avant la naissance des petits, dérangeant ainsi les trou peaux et faisant périr la progéniture, ou arrivent quand les petits ne peuvent encore s'échapper, et les chasseurs détruisent instinctivement le phoque reproducteur et ses petits. Une quarantaine de steamers et autant de voiliers, venus des différents ports d'Europe se sont trouvés en même temps, pendant la dernière saison, occupés à faire cette opération destructive ; le massacre a été si grand qu'il a fait naître partout des appréhensions. Vers la même époque, des steamers américains, qui faisaient aussi de vastes opérations, attirèrent l'attention des autorités. "

Depuis quelques années, les armateurs du Nouveau-Brunswich et de la Nouvelle Ecosse, comprenant le parti avantageux qu'ils pouvaient tirer des déchets de poissons, de phoques, etc., entreprirent la fabrication du guano artificiel. Leur entreprise fut couronnée d'un plein succès.

En 1884, la valeur du guano de poisson fabriqué dans la Nouvelle-Ecosse se montait à vingt-deux milles cinq cent cinquante-cinq dollars, et dans le Nouveau-Brunswick à quarante-trois milles cinq cent soixante quinze dollars. somme considérable, vu le peu d'étendue des côtes de cette dernière province comparée à celle de la province de Québec.

Il est inutile de s'arrêter davantage à un sujet qui est parfaitement compris. Je crois en avoir dit assez pour donner une idée de l'importance de nos pêcheries, des réformes qu'il y aurait à opérer dans l'exploitation de nos richesses maritimes, et des moyens à prendre pour améliorer le sort des habitants de la côte du Labrador.

J'exprimerai cependant un vœu. C'est qu'il soit pris des moyens pour empêcher, dès le printemps prochain, les maraudeurs de s'emparer, pour ainsi dire sous les yeux de l'autorité, des richesses dont la divine Providence a été si prodigue envers notre pays. Le moyen le plus efficace serait dans mon humble opinion, la nomination de magistrats munis de pouvoirs nécessaires pour la protection du poisson, dans les limites qui nous sont réservés par les traités, ainsi que pour la protection du gibier de mer et des œufs. Les magistrats devraient résider sur la côte même, et dans le voisinage des lieux où se commettent le plus fréquemment ces déprédations. L'on conçoit qu'il est humainement impossible qu'un ou deux croiseurs puissent surveiller efficacement une côte de onze cents milles de développement, bordée sur une étendue de près de taois tents milles, d'une multitude d'îles formant de nombreux petits havres dans lesquels les maraudeurs trouvent presque toujours une retraite assurée. Les brumes, si fréquente sur la côte nord, comme nous venons nous-mêmes d'en faire l'expérience, leur offrent souvent les moyens d'échapper aux croiseurs et de s'enfuir avec leur butin.

Une compagnie qui se chargerait d'établir sur la côte du Labrador ou ailleurs sur la côte nord, dans les endroits acces-

sibles à la population, concurremment avec l'exploitation des pêcheries de saumons, de morues, de harengs, de maquereaux, de flétans, de loups-marins, etc., des manufactures, de guano de poisson on *pomace*, et d'y ériger des boutiques pour la fabrication des boîtes, des barils, etc. nécessaires au transport des produits, contribuerait beaucoup au bien-être et à la prospérité des planteurs domiciliés dans cette partie du domaine public. La condition de ces hardis pêcheurs ne saurait être pire qu'elle ne l'est maintenant. Toute amélioration opérée sur cette côte serait un bienfait pour ces pauvres gens séparés du reste du monde pendant sept mois de l'année.

Les demandes de secours que l'on adresse tous les ans au gouvernement pour empêcher ces populations de mourir de faim sont la meilleure preuve de ce que j'avance.

Je ne crois pas qu'il soit dangereux ni contraire aux intérêts bien entendus de cette province, d'accorder pour un certain nombre d'années des privilèges assez étendus à une compagnie riche, capable de lutter avec les monopoleurs actuels, pouvu que le gouvernement prenne les précautions nécessaires en pareil cas. J'oserais suggérer, par exemple, que le gouvernement s'assurât, avant d'accorder un tel privilège, que la compagnie qui en sollicite l'octroi ou le droit d'exercer un monopole, soit de bonne foi, qu'elle ait les capitaux et l'expérience nécessaires pour conduire les exploitations projetées d'une manière profitable pour elle-même et pour le pays; qu'elle s'engage à employer, de préférence, les pêcheurs de la côte et autres habitants de la province de Québec, qui entendent le métier de pêcheurs, etc., etc. Le gouvernement pourrait aussi fixer un délai, disons de deux ans, pendant lequel la compagnie serait tenue de choisir les endroits non occupés sur la côte nord et au Labrador où elle désirerait fixer ses postes d'affaires, et d'y ériger les constructions nécessaires à l'exploitation des industries, etc., etc.

Les habitants ou planteurs de la côte nord du golfe sont non seulement des pêcheurs habiles et endurcis à toutes sortes de

fatigues et de privations ; mais ce sont aussi d'adroits charpentiers et menuisiers, construisant eux-mêmes leurs maisons, leurs goëlettes et leurs bateaux de pêche. Ce sont aussi des marins intrépides, capables d'affronter les dangers de la mer. Tous les printemps, durant les mois de mars et avril, ces pêcheurs se rendent dans leurs goëlettes, pour la chasse des phoques, vers les glaces flottantes qui couvrent la mer à cette époque de l'année et jusqu'au commencement de mai. Ils n'ont pas, ces braves marins, comme ceux de Terre-neuve et d'ailleurs, de forts steamers pour les secourir en cas de danger imminent. Il ne se passe guère d'années sans que quelques-unes de ces goëlettes se perdent avec tous ceux qui sont à bord. Tous ces gens seraient enchantés de travailler pour une compagnie qui leur donnerait une chance de participer à ses profits, tout en leur fournissant les moyens de pêcher le poisson et de chasser le loup-marin avec plus de succès. Une lettre que je reçois à l'instant de la Tête à la Baleine, sur la côte du Labrador, m'niforme que la pêche a été mauvaise, et que les habitants de la côte voient venir l'hiver avec les plus tristes pressentiments. N'y a-t-il aucun moyen de venir en aide à tant de braves gens qui ne demandent pas mieux que de travailler ? Le golfe Saint-Laurent offre un vaste champ à l'esprit d'entreprise.

Un peu d'aide à ceux qui ont le courage d'exploiter nos pêcheries contribuerait beaucoup à les rendre productives, et augmenterait considérablement la richesse nationale. L'on vote tous les ans de très-fortes sommes pour l'agriculture, Nos pêcheries, qui valent des millions annuellement, ne méritent-elles pas d'avoir part aux faveurs de la Couronne ? Si le trésor provincial ne peut être mis à contribution pour un si noble but, il y a plus d'un moyen indirect de venir en aide à cette partie intéressante de notre population. L'établissement, entre autres, de compagnies assez puissantes pour tenir tête aux compagnies actuelles et donner aux pauvres pêcheurs une chance d'améliorer leur sort, serait un moyen d'arriver à ce résultat et ne coûterait rien au trésor provincial. Je termine ces quelques

remarques en exprimant l'espoir que le gouvernement, tout en agissant, comme toujours, avec la plus grande circonspection, ne rejettera pas les offres de la compagnie formée par M. E. P. Bender, sans avoir bien pesé les avantages qui résulteraient, pour nos pêcheurs, de l'établissement d'une telle compagnie sur nos côtes du nord.

En dressant ce rapport de l'exploration autorisé par le gouvernement, je dois déclarer que je n'ai eu autre chose en vue que de jeter un peu de lumière sur ce qui se passe sur la côte nord, attirer sérieusement l'attention de mes compatriotes sur les riches pêcheries de la province de Québec, et d'améliorer, si la chose est possible, le sort des hardis pionniers qui n'ont pas craint de coloniser la partie la plus inhospitalière de notre pays.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé) D. N. SAINT-CYR.

Québec, 20 octobre 1885.

I. APPENDICE

LE GUANO

Le guano, ainsi nommé par les Espagnols, du mot péruvien *huano*, engrais, est une accumulation de matières excrémentielles déposées par les oiseaux de mer, et d'une substance résultant de la décomposition de leurs corps et de leurs œufs, entremêlée de restes de phoques, de poissons, de mollusques, de crustacés, etc., formée pendant une longue série de siècles sur les îles de Chinche, de Lobos, d'Arica, etc., sur les côtes du Pérou. Bien avant la découverte du Nouveau-Monde, les habitants du Pérou regardaient le guano comme un engrais des plus précieux, et les Incas ou rois de ce pays veillaient avec un soin tout spécial à la conservation des dépôts de cette substance. Des lois très sévères protégeaient les oiseaux qui fréquentaient les îles à guano. Quiconque mettait le pied sur ces

îles pendant le temps de la ponte, ou tuait quelqu'un de ces oiseaux en aucun temps de l'année, était puni de mort.

Lors de la découverte du Pérou par les Espagnols, ceux-ci, trompés par l'apparence de ces îles, dont les collines étaient couvertes d'incrustations salines, leur donnèrent le nom de Sierra Nevada ou montagne de neige.

Deux conditions sont essentielles à la production et à la conservation du guano, savoir ; un climat sec, où il ne pleut pas ou presque pas, et un océan dont les eaux nourrissent beaucoup de poissons, conditions qui se rencontrent sur certains points des côtes du Pérou et de la Bolivie. Les pingouins (*Alca.* Linn.) les fous (*Sula*, Briss.), les plongeons (*Colymbus* Linn.), les grues (*Grus*, Linn.), les cormorans (*Phalacrocorax*, Briss.), les flamants (*Phœnicopterus*, Linn.), et autres oiseaux ichthyophages y trouvent une pâture abondante, tandis que leurs excréments, grâce à la sècheresse de la température, retiennent leurs éléments solubles les plus précieux. Cependant le guano péruvien n'est pas exclusivement excrémentiel, ni entièrement le produit des oiseaux. Ces îles sont non-seulement des lieux de rendez-vous pour les oiseaux de mer qui y couvent et y meurent, mais encore les nécropoles de bien d'autres animaux marins, phoques, lions de mer, etc., qui fréquentent beaucoup de terres et d'îles à guano, et ajoutent considérablement aux dépôts, tant durant leur vie qu'après leur mort.

Bien que les écrits des navigateurs du XVIIe et du XVIIIe siècles eussent fait mention de cet engrais, c'est à M. de Humboldt que revient le mérite d'avoir le premier attiré l'attention des Européens sur cet utile produit. En 1804, cet illustre savant apporta des îles Chinche un spécimen de guano qu'il fit analyser par Fourcroy, Vauquelin et Klaproth. Ces chimistes, après avoir fait les analyses les plus soignées, arrivèrent unanimement à la conclusion que les échantillons soumis étaient les engrais les plus riches en principes fertilisants connus jusqu'alors, et en recommandèrent instamment l'emploi pour les

fins agricoles. Ils constatèrent que le guano constitue un des engrais les plus énergiques. Ce qui lui donne la supériorité sur tous les engrais animaux, c'est qu'il renferme non-seulement une plus forte proportion d'azote et de sel ammoniaque, mais aussi une grande quantité de phosphate terreux et de sels alcalins, c'est-à-dire tons les principes nécessaires au développement des plantes. De Humboldt fit une description détaillée et exacte de ces dépôts. Il constata que ces engrais s'étaient accumulés, sur les rochers granitiques, jusqu'à cinquante et soixante pieds d'épaisseur. Il remarqua aussi que l'accumulation qui s'était formée depuis trois cents ans ne dépassait guère quelques lignes d'épaisseur. Le guano resta sans application sérieuse jusqu'en 1840, année où Liebig publia son ouvrage sur la chimie en rapport avec l'agriculture et démontra l'importance des engrais artificiels. Le résultat des recherches de Liebig fit sensation chez le public agricole. Des marchands de Lima exportèrent, en 1840, un cargaison de güano en Angleterre. Mais ce n'est que deux ans plus tard que commença sérieusement l'exploitation de cet engrais pour les fins de l'agriculture.

L'exploitation du guano fit des progrès si rapides que vingt ans après, en 1862, l'importation de cet engrais se chiffrait par quatre cent trente-cinq milles tonneaux, au prix de cinquante à soixante-cinq piastres par tonneau pour les meilleures qualités. Pendant trente ans, les îles Chinche fournirent presque tout le guano exporté en Europe. Lorsque ces dépôts, renfermant plus de sept millions de tonneaux, furent pratiquement épuisés, car il n'en restait guère plus que cent cinquante milles tonneaux en 1872, l'exploitation en fut prohibée, excepté pour l'usage du Pérou. On exporte le guano de plusieurs antres contrées. On en tire des îles de l'océan Pacifique, de la Bolivie, de la côte occidentale de l'Afrique, des Indes Occidentales du Brésil, etc., etc.

Je n'ai vu nulle part qu'il en ait été exporté du Labrador en quantité valant la peine d'être mentionnée. Cependant ce

guano, s'il m'est permis de donner ce nom à la riche couche d'humus que l'on trouve sur certaines îles situées le long de la côte nord du golfe Saint-Laurent, n'est pas tout à fait sans valeur, bien que les pluies fréquentes et la gelée aient dû en faire dégager l'azote, l'ammoniaque, etc.

Ce que l'on nomme guano de poisson se prépare surtout avec les débris de morue et de phoque, dans les pêcheries de Terre-neuve et de Norvège. Ce guano est très riche en azote et en phosphates. Mais sa nature huileuse rend son action, comme engrais, incertaine et lente. Les deux seuls endroits où j'ai constaté la présence d'une terre riche en principes fertilisants sont aux îles Mingan, où les oiseaux sont en très grand nombre. Le guano du Labrador paraît être rangé dans la même catégorie que ceux de la Patagonie et de l'Ichaboë, près de la côte sud-ouest de l'Afrique. Celui de la Patagonie donne par cent :

Ammoniaque........................	2.54
Phosphates..........................	44.60

et celui d'Ichaboë :

Ammoniaque........................	7.30
Phosphate	30.30

Au reste, le séjour que j'ai fait au Labrador n'a pas été d'assez longue durée pour me permettre d'entrer dans de plus longs détails. Avant de quitter ce sujet, je crois devoir ajouter quelques mots, qui ne seraient pas inutiles dans les cas où l'on ferait d'autres explorations concernant le prétendu guano du golfe Saint-Laurent. Les fortunes que beaucoup de personnes avaient réalisées, dans l'exploitation des dépôts du précieux engrais, stimulèrent les explorateurs à faire de nouvelles recherches sur divers points du globe. Ces recherches amenèrent la découverte, en 1855, de nouveaux dépôts de matières animales de même nature que le guano sur quelques-unes des îles situées le long des côtes de la Guyane et du Vénézuéla. Ces îles sont fréquentées par d'innombrables troupes d'oiseaux de mer

qui y déposent leurs œufs. Mais comme ces îles sont situées dans la région des pluies tropicales, ces accumulations d'excréments et de matières organiques subissent des changements chimiques d'où résultent des produits bien différents du guano terreux des îles arides des côtes du Pérou et de la Bolivie. Parmi ces îles, il y en a qui sont basses et couvertes d'un sable formé de petits fragments de corail, de madrépore, de coquille, dans lequel les oiseaux font leurs nids. Il y en a d'autres qui s'élèvent en forme de pic jusqu'à huit cents pieds de hauteur, et sur lesquelles on trouve des couches rocheuses de guano métamorphique recouvertes par des dépôts plus récents et en voie de formation. Ces dépôts sont de plusieurs sortes. L'une est arénacée, composée de fragments de la grosseur des graines de moutarde, de couleur presque blanche quand elle est séchée n'émettant pas l'odeur de l'ammoniaque, mais celle de la terre nouvellement amenée à la surrface. Ce guano contient en moyenne pour cent :

Humidité	4.40
Matières organiques	6.40
Phosphate d'os	46.60
Carbonate de chaux	39.80
Phosphate de magnésie	1.20
Sulfate de chaux	0.80
Sable	0.21

Plus, des traces de chlorure et de sulfate de soude, en tout : 94.41 pour cent. L'ammoniaque n'excède pas deux pour cent du total. Une autre sorte consiste en grains agrégés ; c'est le premier degré du passage de l'état de sable à celui de roche. Sa composition diffère de celle de la précédente par une diminution de carbonate de chaux et un accroissement de phosphate d'os. Enfin, une troisième sorte consiste en une roche solide, formant une croûte qui atteint deux pieds d'épaisseur. Cette croûte durcie, résultant d'un changement opéré à la surface de la masse par les pluies torrentielles des tropiques recouvre les couches inférieures des dépôts. Ici encore le carbonate de chaux a été décomposé par les acides provenant

de la fermentation produite par l'humidité qui prévaut toujours à une haute température dans ces climats, et enlevé par les pluies en même temps que les autres matières solubles. Ce guano ressemble beaucoup au phosphate de chaux des anciennes formations cristallines, et offre en même temps un exemple remarquable de la conversion des dépôts modernes de matières organiques en ce qui paraît être une roche de formation ancienne. Or, bien que cette roche consiste en os de poissons, en substances dont se nourrissent les poissons, en fragments de coquilles, en carcasses d'oiseaux, en œufs, il n'en est pas moins vrai que toute trace de vie animale est aussi complètement disparue des couches durcies de guano qu'elle l'est des roches vraiment métamorphiques, roches dont nous attribuons d'ordinaire les changements à une chaleur intense produite sous la pression de montagnes superposées, et continuée pendant de longues périodes de temps.

Ici, cependant, par l'influence de la seule chaleur du jour, des dépôts récents se métamorphosent ainsi en masses cristallines sous l'influence lente, mais continue des changements chimiques opérés par la chaleur et l'humidité des tropiques.

Ce qui précède doit suffire pour donner une idée de la composition et de la formation du guano proprement dit.

Les îles que nous avons explorées dans le but d'y trouver ce précieux engrais ne renferment qu'une terre noire, riche et meuble, dans laquelle certains oiseaux aquatiques font leurs nids ; ils s'y réunissent en si grand nombre que certains îlets en sont presque couverts. Il n'y a nul doute que sans les pluies fréquentes et la fonte des neiges accumulées pendant les longs et rigoureux hivers de la côte nord du golfe Saint-Laurent, les dépôts de *guano du Labrador* auraient acquis une certaine valeur.

Mais comme je n'ai visité que les îles de l'archipel de Mingan et celle du Grand Mécatina, il m'est impossible de former une opinion plus juste sur le sujet. Le guano peut exister ou



ne pas exister en qualité ou en quantités exploitables sur la côte ou dans les îles du Labrador. Une exploration soignée et complète des lieux fréquentés par les oiseaux de mer, les phoques, etc., peut seule fournir les moyens de résoudre cette question d'une manière satisfaisante.

II APPENDICE

L'ÉDREDON

Une plume se compose de trois parties, savoir : un tube corné par lequel elle s'attache à la peau, demi-transparent, possédant à un haut degré la légèreté et la force ; une tige composée d'une couche extérieure, ferme et cornée, renfermant une substance molle, spongieuse et élastique ; d'une vanne formée par les barbes et les barbules. Les barbes sont attachées aux deux côtés de la tige, et les barbules de chaque côté des barbes. Lorsque ces dernières sont longues et flottantes, elles prennent le nom de panache : telles sont les plumes d'autruche, qui, considérées au point de vue commercial, sont les plus précieuses. Les plumes sont toujours précédées du duvet, qui constitue la première couverture des jeunes oiseaux. Il y a des plumes d'ornement, comme celle de l'autruche, du héron, du faisan, de l'oiseau du paradis, du paon, etc. Il y en a d'autres qui sont portées comme article de toilette, comme les peaux de cygnes, de grands pingouins, etc., convenablement préparées. On en fait des manchons, des doublures d'habits et divers autres articles. La peau et les plumes des pingouins, (*Alca*, Linn), des puffins (*Puffinus*, Briss), des grèbes, (*Podiceps*, Latham), etc., sont portées comme vêtements, à cause de la beauté de leurs couleurs, de la finesse et de la densité de leur plumage. On en fait divers articles de toilette, tels que victorines, boas, pèlerines, poignets, manchons et autres qui se portent en hiver. Les indigènes de certaines régions arctiques se font des vêtements de peaux d'oiseaux, qu'ils portent avec la plume en dedans.

Les barbes inférieures des plumes sont ordinairement libres ; elles constituent le duvet. La quantité de duvet n'est pas toujours la même. Elle varie selon les espèces d'oiseaux et aussi suivant les parties du corps de l'oiseau même. Les oiseaux aquatiques sont ceux qui en fournissent le plus. Et comme la valeur des plumes de lits dépend surtout de la quantité de duvet qu'elles fournissent, les plumes de canard, de cygne, d'oie, etc., dont les plumes accessoires au duvet sont aussi grandes que les plumes elles-mêmes, sont les plus estimées. La mollesse, l'élasticité, la légèreté, la chaleur, qualités que l'on recherche dans un lit de plume, se rencontrent dans les plumes de l'oie. Ajoutons que l'on considère les plumes arrachées à l'oiseau vivant comme les meilleures. J.ai vu quelque part que cette opération barbare se répète de trois à quatre fois durant l'année. On déplume les jeunes oiseaux aussi bien que les oiseaux adultes. L'on prétend que cette opération, faite de bonne heure, favorise la croissance des plumes. Les espèces de plumes moins estimées que l'on obtient des oiseaux de basse-cour, dindons, canards, volailles, s'emploient aussi pour remplir les lits de plume.

Après ces quelques remarques, passons au plus moelleux et au plus recherché de tous les duvets, l'édredon.

L'oiseau qui fournit ce précieux duvet est l'eider (*Anas mollissima*, Linn), l'eider duck des Anglais. Ce duvet se vend très-cher. On le récolte dans le nid même de l'eider. Cet oiseau dépouille sa propre poitrine de son duvet pour en envelopper ses œufs, et préparer ainsi un nid chaud pour ses petits aussitôt après leur éclosion.

Les eiders construisent leurs nids en grand nombre ensemble sur les côtes de la Norvège, de l'Ecosse, des îles Fœroë, de l'Islande, du Groënland, de Terreneuve, du Labrador, etc., etc. Les chasseurs s'exposent aux plus grands dangers pour s'emparer de ce duvet, car il arrive souvent que l'eider voulant soustraire sa progéniture à la rapacité des ravisseurs construit son nid sur des rochers escarpés presqu'innaccessibles. Il est des pays, comme la Norvège, l'Islande et le Groënland, où l'homme, moins indifférent sur ses besoins futurs, a su tirer parti des habitudes de cet oiseaux, assurément l'un des plus utiles que l'on connaisse. Dans ces contrées, l'eider établit de préférence son nid dans les petites îles plates situées le long des côtes de la terre ferme, où il est en sûreté contre les incur-

sions des maraudeurs. Ces îles sûr lesquelles les eiders font leurs nids et couvent leurs œufs, sont devenues la propriété des habitants de la côte. Il y en a beaucoup qui sont demeurées, depuis des siècles, la propriété des mêmes familles, et grâce au revenu que leur donne les oiseaux, ces familles sont comptées au nombres des plus opulentes du pays. L'on comprendra facilement le soin que les propriétaires de ces nids apportent à la conservation des oiseaux. Les lois qui les protègent sont des plus sévères. Quiconque tue un eider est passible d'une amende de trente piastres, et le vol d'un œuf ou du duvet est rigoureusement puni. La récolte du duvet est des plus faciles, car les oiseaux accoutumés à recevoir de bons traitements, ne sont nullement farouches.

La femelle pond d'abord de cinq à six œufs, qu'elle enveloppe dans une épaisse couche de duvet dans son nid, qui en est également garni. La personne qui fait la récolte de l'édredon commence par ôter avec précaution l'oiseau de dessus le nid et le poser doucement à côté. Elle enlève ensuite les œufs et le duvet, et replace la femelle dans le nid. Celle-ci fait une nouvelle ponte de trois ou quatre œufs seulement cette fois ; elle se dépouille la poitrine de ce qui lui reste de duvet, pour en envelopper de nouveau ses œufs. Mais, cette fois encore, ces avides spoliateurs lui ravissent le contenu de son nid. Elle a épuisé sa provision de duvet, mais son instinct de reproduction subsiste toujours. Elle fait entendre des cris plaintifs pour appeler son compagnon à son aide. Celui-ci se prête volontiers au désir de sa compagne. Il arrache, lui aussi, les plumes soyeuses de sa poitrine pour en garnir le nid où sa femelle va déposer sa dernière couvée. Si celle-ci est encore enlevée, le couple abandonne ce lieu pour toujours. Je dois dire à la louange des habitants de ces contrées que, loin d'en agir de la sorte et de se priver ainsi d'un revenu qui leur assure une aisance relative, ils font tout en leur pou-pour garder les oiseaux dans leur localité respective et leur procurer toutes les facilités possibles de se reproduire ; et comme le duvet du mâle est de couleur plus pâle que celui de la femelle, chose bien connue des propriétaires de nids, ceux-ci laissent intacts les œufs et le duvet qui les enveloppe dans le nid et donnent ainsi aux eiders la chance de se propager.

La *cane* pond de cinq à six œufs, d'un vert pâle. Il y a communément deux couvées dans l'année.

D. N. SAINT-CRY.



LES CANARDS DE L'ONCLE LOUIS.

Mon oncle Louis avait des canards superbes.

A l'entendre, ils étaient uniques au monde et aucune espèce ne pouvait rivaliser avec la sienne.

Un jeudi, jour de vacance, mes amis Edouard, Chahi et moi, nous rôdions dans Fénétrange—car que faire le jeudi à moins qu'on ne rôde.

Nous avions épuisé tout le programme de nos distractions habituelles et nous étions à nous demander ce que nous pourrions bien faire pour tuer le temps, quand les canards de l'oncle Louis vinrent à passer devant nous, dodelinant de la tête et barytonnant du bec.

Ils étaient vraiment magnifiques, ces maudits canards !

Leurs ailes lustrées avaient des teintes d'une variété et d'un coloris admirables ; leur cou, à reflets argentés, était d'une blancheur de nacre ; leur dos, brillant et velouté, avait des chatoiements de topaze ; leur bec et leurs pattes, d'un rose tendre, formaient un charmant contraste avec les nuances étincelantes du plumage.

—Ah ! si on pouvait avoir des petits de ces canards ! s'écria Edouard, extasié.

—Ce n'est pas chose facile, lui répondis-je ; car l'oncle Louis tient à ses canards comme à ses écus.

—J'ai trouvé un moyen ! fit Chahi qui était le loustic de la bande.

—Lequel ? répliquâmes-nous avec impatience.

—Il est bien simple, vous allez voir.

En face de l'écurie de l'oncle Louis, le père d'Edouard possède un grange précédée d'une cour bien close. Je me rappelle que, dans cette cour, se trouve un grand tonneau vide qui contenait autrefois du goudron.

Eh bien ! nous allons, sans tambour ni trompettes, chasser quatre canards dans la cour ; nous les enfermerons dans le fût et demain nous aurons des petits.

Ça vous va-t-il ?

Parfaitement, crions-nous en tapant dans les mains.

Il n'y a que Chahi pour inventer des choses pareilles !

Nous dessinons de suite, autour des canards un mouvement tournant digne de Napoléon Ier et, avec des précautions infinies nous enserrons insensiblement nos malheureuses victimes dans la cour qui, d'après nos calculs de moutards, devait être le témoin de leurs fécondes amours.

Le tonneau était bien là : il sentait le goudron à vous renverser !

Nous attrapons quatre des plus beaux canards et, sans nous laisser attendrir par leurs couacs couacs désespérés, nous les encaquons dans la fameuse barrique que nous fermons ensuite avec soin.

Cette besogne faite, nous renvoyons les autres canards dans la rue et nous allons nous promener dans la *Grounlach*, calmes, impassibles, heureux comme des sacripants qui avaient réussi un mauvais coup.

Une heure après nous entendons une grande rumeur du côté de la maison de l'oncle Louis : Le pauvre homme venait de constater l'absence de ses quatre canards et parcourait Fénétrange pour rechercher ses précieux volatiles.

Il faisait peine à voir tant il paraissait navré. Affreusement bègue, il criait à tue-tête en s'arrachant les quatre cheveux qui représentaient sa garniture de caillou : Mes ca... ca... mes ca... ca... nards !

Nous nous approchons de lui et, avec une naïveté vraiment sélérate, nous lui demandons ingénûment : Qu'avez-vons donc oncle Louis ?

Ce que.... que.... j'ai, répliqua le malheureux en télégraphiant avec ses bras comme un homard dans le cours-bouillon. Mais j'ai pe.... pe.... perdu mes ca.... ca, mes ca.... ca....nards !

—Perdu vos canards ! nous écrions-nous en manifestant l'étonnement le plus profond et le chagrin le plus carabiné. Egarés peut-être, perdus non, fit Chahi sententieusement. Si vous voulez, nous allons vous aider à les chercher, oncle Louis ?

—Je veux bien, mes bons.... bons amis.

Et nous voilà partis en expédition !

Nous accompagnons gravement l'oncle Louis à la Sarre, au *Ritterstall*, au *Trinkweyer*, au *Melkerhoff*, partout enfin. Nous invitons même les plus fins limiers de Fénétrange à nous prêter leur concours et bientôt on vit tout une une petite armée sur pied :

Douvidel, Lerch, Thibold, Schampers, Karlin, Vohmar, Winter ferkel, Grousi, tous les braconniers de terre et d'eau sont requisitionnés pour assister à notre formidable battue.

L'oncle Louis prend les devants. Nous nous mettons à ses côtés et, quand cet exercice canardesque nous paraît un peu monotone, nous nous amusons à retourner le couteau dans la plaie du vieil amateur en faisant semblant, de temps en temps,

d'apercevoir les égarés.

La nuit étant venue, il ne nous restait plus qu'à remettre nos recherches au lendemain.

Rentré chez mes parents, je leur annonçai la disparition des canards de l'oncle Louis et je poussai même la perversité jusqu'à fulminer contre l'auteur d'un pareil vol.

Je dormis mal cette nuit-là ! Je rêvais que notre tonneau était plein de petits canards. Je voyais leur plumage multicolore et je m'extasiais devant leur gentillesse et leur gracilité : je suis presque obligé d'avouer que, pas une seule fois, mon rêve n'a été troublé par le souvenir du malheur de l'oncle Louis.

Dès l'aube, je me levai et je sortis dans la rue où, quelques minutes plus tard, Edouard et Chahi vinrent me rejoindre.

Arrivés devant le tonneau, nous enlevâmes le couvercle avec précaution et nous plongeâmes nos regards dans les profondeurs du fût.

Hélas ! trois fois hélas !

Au lieu de la jolie couvée de canards qui égayait mon rêve, nous trouvâmes quatre cadavres goudronnés !

Nous étions consternés ! Nous nous regardions, hébétés, comme de véritables criminels. La grandeur de notre forfait nous apparaissait maintenant avec toutes ses conséquences.

Ce n'est pas à ce résultat que nous voulions aboutir ! Notre intention était bien de rendre les canards à la liberté dès qu'ils auraient fait des petits. Nous n'étions pas des voleurs et nous ne voulions pas de mal à ces pauvres bêtes et encore moins à l'oncle Louis.

Toutes les excuses que nous échafaudions pour tranquilliser notre conscience n'aboutirent qu'à un déluge de larmes que venait encore grossir la perpective des coups de martinet dont nos parents allaient sans doute gratifier le prolongement de notre épine dorsale.

—Soyons hommes ! s'écria Edouard, qui était notre aîné,— il avait neuf ans.

Il faut faire disparaître les canards et, pour cela, il faut les enterrer.

—Je ne suis pas de cet avis, grommela Chahi en essuyant un pleur. En enterrant les canards, nons pourrons être surpris ou quelqu'un pourra les déterrer. Or, comme les canards ne s'enterrent habituellement pas eux-mêmes, il s'agira de trouver leurs fossoyeurs. Et ces fossoyeurs seront faciles à découvrir, mes petits agneaux en sucre !

Je vous propose donc ceci :



Nous allons cacher les canards sous nos blouses et nous les porterons tout simplement dans le poulailler de l'oncle Louis.

En les voyant là, le père Louis ne saura pas d'où ils viennent et, s'il n'a plus la consolation de voir ses canards vivants, il aura au moins la ressource de les manger ou de les empailler.

Et, ce disant, Chahi fit entendre un petit rire sec qui nous remit du baume dans le cœur.

Nous nous penchâmes sur le tonneau pour en tirer les canards. Edouard en tenait déjà un dans ses mains quand, tout à coup, de formidables coups de trique nous cinglèrent les flancs avec accompagnement de jurons desquels émergeaient les cris de : Ah ! les gueux ! les misérables ! les assassins !

Sans que je puisse me l'expliquer encore aujourd'hui, nous nous trouvâmes, tête bêche, dans le fût, et c'est de là qu'on nous tira, l'un après l'autre, la figure embarbouillée de goudron, les cheveux poisseux, les vêtements gluants, piteux, grotesques, ressemblant plutôt à des mouches qu'on sort de la confiture qu'à des être humains.

C'est dans cette tenue indescriptible que l'oncle Louis, du consentement de nos parents, nous promena dans tout Fénétrange en criant : les voilà ! les vol.... les vol.... eurs de ca.... ca.... nards!

Quelle humiliation ! Quelle humiliation !

Honteux et confus comme des renards qu'un canard aurait pris, nous jurions, tout en défilant dans les rues comme des chats qu'on étrille, de mettre dorénavant une sourdine à notre passion pour les palmipèdes et à nos instincts de reproduction.

Depuis cette époque, j'ai le canard en horreur et je le regarde de travers, même quand il se prélasse dans la basse-cour d'un journaliste !

....

C'est égal, je voudrais bien savoir comment l'oncle Louis est arrivé à nous surprendre ?

FRÉDÉRIC BRICKA.



STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au Département des impressions et de la papeterie publiques.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie.

OTTAWA, 5 Janvier 1888.

PROVINCE DU CANADA

	$	c.		$	c.
Statuts Refondus H. C.	8	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Ordres en Conseil, a 1874	1	25
Code de Procédure Civil	1	50			

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50
33	" 1870	0	80
34	" 1871	0	80
35	1872	2	00
36	1873	1	60
37	1874	1	43
38	" 1875, Vol. I	1	50
"	" " Vol. II	0	80
39	" 1876, Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	80
"	" " Vols I, II	1	50
40	" 1877, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	50
41	" 1878. Vol. I	0	80
	" " Vol. II	0	35
	" " Vols. I, II.	1	00
42	" 1879. Vol I	1	25
"	" " Vol. II	0	40
"	" " Vols. I, II	1	50
43	" 1880. Vol. I	1	25
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I, II	1	60
44	" 1881. Vol. I	0	80
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vols. I, II	1	25
45	" 1882. Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I, II	2	00
46	" 1883. Vol. I	1	60
"	" " Vol. II	0	60
"	" " Vls. I. II	2	00
47	Statuts de 1884, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II.	1	80
48-49	" 1885, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
49	" 1886, Vol. I	1	00
"	" " Vol. II	0	50
"	" " Vols. I & II.	1	50
50-51	" 1887, Vol I	1	00
"	" " Vol. II	1	00
"	" " Vols. I & II	1	80
49	Revised Statutes, 1886, in 2 Vols. (in ordinary Statute binding)	5	00
	Do. half bound calf	5	50
	Do. full bound sheep	6	25
	Do. " " calf	6	50
	Supplementary Vol. to Rev. Stat, containing Acts of the Provinces and of Canada not repealed by the Revised Statutes:		
	Statute Binding	2	50
	Half bound calf	2	75
	Full bound sheep	3	00
	" " calf	3	25
	Criminal Law, 1867 to 1887, Statute Binding	1	00
	Do. half bound calf	1	25
	Do. full bound sheep	1	50
	Do. " " calf	1	75

